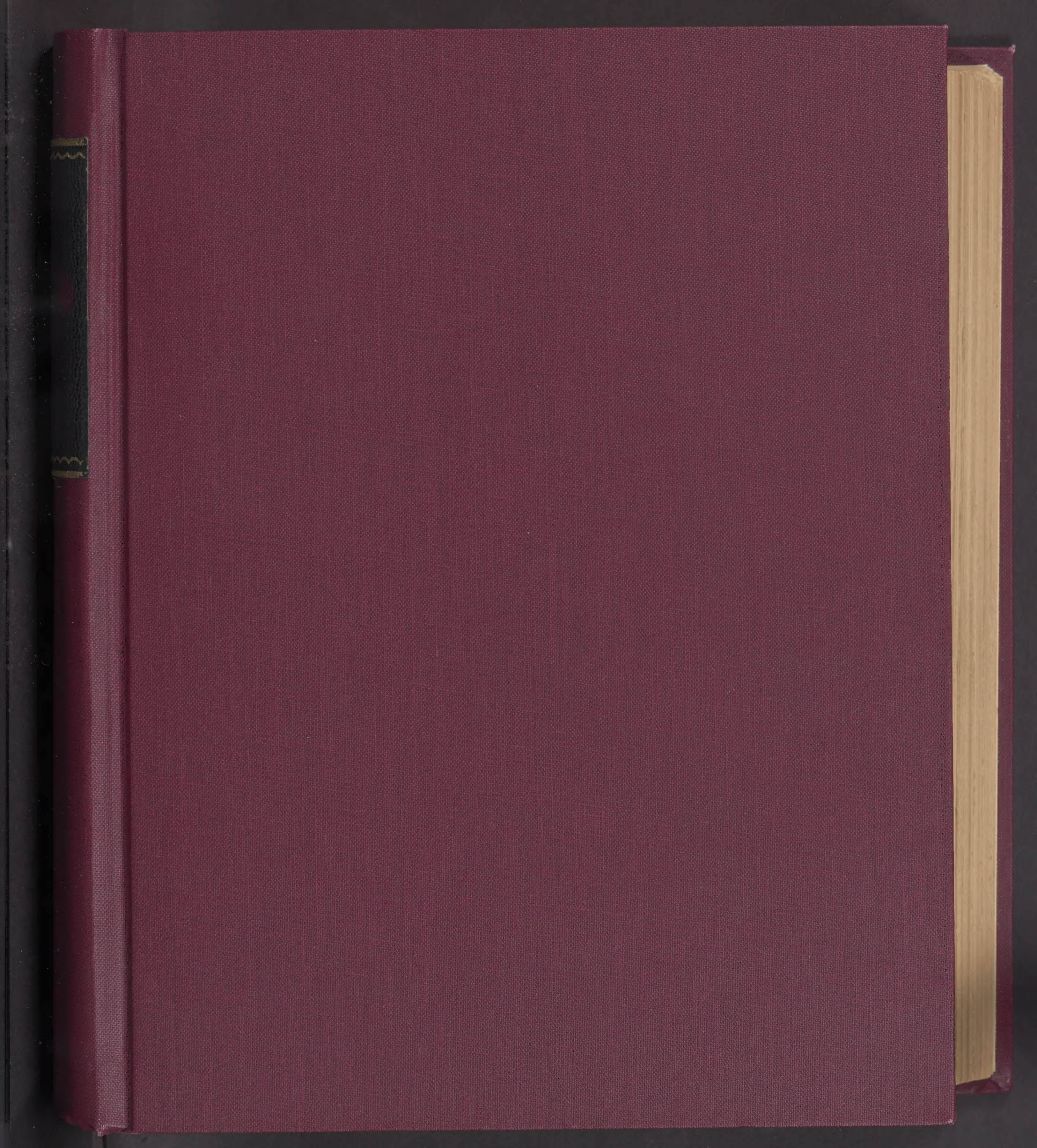


TRAITÉ

DES

MONNAIES GRECQUES ET ROMAINES

DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION HISTORIQUE

TOME PREMIER

LE PUY-EN-VELAY

IMPRIMERIE R. MARCHESSOU, PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON, SUCCESSEURS.

TRAITÉ

DES

MONNAIES GRECQUES ET ROMAINES

PAR

ERNEST BABELON

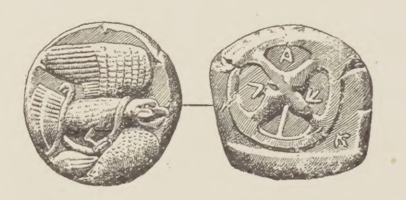
MEMBRE DE L'INSTITUT

DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION HISTORIQUE

TOME PREMIER

COMPRENANT LES MONNAIES GRECQUES DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'AUX GUERRES MÉDIQUES



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VI[e]

1907

AVANT-PROPOS

D'après le plan que nous nous sommes tracé en composant ce Traité des monnaies grecques et romaines, *le présent volume, qui est le premier de notre* Deuxième Partie, *comprend la description commentée et le classement justifié des monnaies grecques de la période archaïque. Il renferme l'explication de 2,503 pièces portant un numérotage ininterrompu et disposées dans un ordre à la fois géographique et chronologique : nous débutons par les monnaies de la côte d'Asie-mineure et de l'Orient (nos 1 à 1004); viennent ensuite les séries de la Grèce propre et septentrionale, des Cyclades et de la Cyrénaïque (nos 1005 à 2023); en dernier lieu, les monnaies de l'Italie méridionale, de la Sicile et des autres colonies grecques de l'Europe occidentale (nos 2024 à 2503).*

C'est un besoin d'ordre et de méthode qui me porte à présenter, tout d'abord, ces observations, d'une portée secondaire en elles-mêmes, mais qui ne sont pas inutiles quand il s'agit d'un ouvrage destiné, par l'objet même de son contenu, à être consulté plutôt qu'à être lu. Par le même sentiment je me sens obligé d'expliquer en quelques mots la marche de la publication.

La Première Partie *de ce* Traité (Théorie et Doctrine), *qui doit être une sorte d'introduction générale et de synthèse de la numismatique antique, comprendra trois volumes. Le premier a paru en 1901; le second est prêt pour l'impression : il traite de l'histoire de la monnaie dans l'antiquité, de son rôle économique et donne les tableaux coordonnés et justifiés des systèmes monétaires. La publication en a été suspendue à cause des difficultés que j'ai éprouvées pour exposer avec méthode et clarté certains chapitres de la métrologie numismatique. J'ai reconnu qu'il était indispensable, sous peine de paraître étaler des systèmes arbitraires et purement théoriques, de procéder au préalable à une révision de la répartition géographique et chronologique admise jusqu'ici pour un grand nombre de séries monétaires. On comprendra aisément, par exemple, que pour affirmer que tel système monétaire*

a été appliqué, dans une période déterminée, à la taille des espèces de Milet ou de Corcyre, il soit nécessaire, avant tout, d'être bien fixé sur la date d'émission et sur l'attribution à Milet ou à Corcyre, des monnaies sur lesquelles doit s'étayer une semblable assertion.

Or, ce rôle de révision critique est essentiellement dévolu à notre Seconde Partie *dont je livre aujourd'hui le premier volume au public. Ce volume répond directement, pour la période archaïque, aux préoccupations que je viens de signaler et qui m'ont fait différer la mise au jour du tome deuxième de la* Première Partie, *quelque inconvénient qu'il y eut à garder un silence trop prolongé. Sans doute, les spécialistes trouveront ici, pour cette époque des origines où la majeure partie des pièces sont anépigraphes, bien des attributions encore incertaines; ils proposeront bien des rectifications et les découvertes de chaque jour viendront confirmer, dans certains cas, infirmer dans d'autres, la distribution géographique et chronologique à laquelle je me suis arrêté et qui m'a paru la plus convenable quand elle n'est pas scientifiquement et pour toujours établie. J'aurais moi-même, dès ce moment où je pose la plume, — pourquoi ne l'avouerais-je pas, — plus d'une amélioration à proposer, fruit de nouvelles informations survenues au cours des trois années qu'a duré l'impression de ce volume. Je ne me fais donc pas d'illusion sur le sort qui m'attend et qui me rappellerait à la modestie si une expérience déjà longue ne m'y avait accoutumé.*

Il est aussi une autre circonstance qui a ralenti l'élaboration de ce recueil. En 1902, j'ai été chargé, pour cinq années, du cours de numismatique et de glyptique, fondé au Collège de France, par M. Ch. Ephrussi, au nom de la Gazette des Beaux-Arts. *La préparation de mes leçons venant se joindre à la direction du Cabinet des médailles et aux soins que je devais donner à la publication du* Recueil général des monnaies d'Asie-mineure, *ne m'a guère laissé, durant la plus grande partie de chaque année, que mes récréations du dimanche pour mettre la dernière main au présent volume ; mes bienveillants auditeurs du Collège de France y retrouveront, d'ailleurs, une partie des séries monétaires que nous avons étudiées ensemble.*

Dans cette description des plus anciennes séries monétaires, le point d'arrêt chronologique que je me suis fixé, est tout naturellement constitué par les grandes guerres Médiques, c'est-à-dire les batailles de Salamine, de Platées, de Mycale et par la bataille d'Himère en Sicile (480-479). Nous nous arrêtons ainsi, pour l'Orient, à la constitution de la ligue panhellénique, sous l'hégémonie d'Athènes,

après les désastres des Perses, et pour l'Occident, au triomphe définitif des Grecs de Sicile sur les Carthaginois.

Ainsi que l'a écrit M. Georges Perrot, « c'est une nécessité pour l'historien, de se marquer des repères, sur la longue route qu'il doit parcourir; il est tenu d'établir, dans la succession indéfinie des phénomènes, ces divisions qui lui permettent de s'orienter et de ménager au lecteur des vues d'ensemble; mais ces procédés, tout indispensable qu'il soit d'y recourir, ont toujours quelque chose d'arbitraire. Parfois, pourtant, il arrive que la coupure corresponde à quelque événement mémorable ou à l'apparition de quelque grande œuvre de génie de l'homme [1]. »

L'année 479 est une de ces étapes qui marquent le point de départ d'une ère nouvelle dans le développement de la civilisation hellénique. C'est à cette date aussi que les historiens de l'art grec ferment leur premier chapitre et nous pourrions appliquer à l'art monétaire ce qu'écrivait tout récemment un historien de la sculpture voulant caractériser par une métaphore l'état général de la Grèce au moment de l'invasion des Perses : « La civilisation grecque en son ensemble, dit-il, se présente comme une belle moisson drue qui a pris toute sa taille, et dont le vert des épis, déjà pâlissant par places, annonce la très prochaine maturité. [2] » Il suffira de jeter un coup d'œil d'ensemble sur nos planches pour justifier cette comparaison au point de vue numismatique, les monnaies antiques étant l'expression toujours vivante de la situation économique et le reflet direct du développement artistique dans tous les centres de civilisation.

Ainsi donc, la période de deux siècles comprise dans le présent volume est, en grande partie, ce que l'on a appelé « l'ère des tyrans », c'est-à-dire le temps où les chefs absolus de la démocratie, dans la plupart des villes, impriment à la civilisation grecque son caractère original et accentuent sa personnalité : tels, les Pisistratides à Athènes, Polycrate à Samos, Lygdamis à Naxos, les Mélides à Ephèse, les rois de Lydie, les Orthagorides à Sicyone, les Bacchiades à Corinthe, les Aleuades à Larisse, les rois de Macédoine, les Battiades à Cyrène, les Pythagoriciens dans les villes achéennes de la Grande Grèce, Anaxilas à Rhégion, Théron à Agrigente, Hippocrate et Gélon à Géla et à Syracuse. Tous s'efforcent à l'envi de donner à leurs patries respectives l'éclat artistique le plus brillant, s'attribuant efficacement un rôle de protecteurs et de Mécènes, comparables en cela, comme on l'a souvent remarqué, aux tyrans des républiques italiennes du XVe siècle.

1. G. Perrot et Ch. Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 109.
2. Henri Lechat, *Phidias*, p. 5.

Mais si nous avons toujours eu en vue comme un phare lumineux, cette date terminale de 479, il va de soi que nous ne nous sommes pas astreint à la respecter étroitement dans les pays où les événements politiques de 480 et 479 n'eurent pas un contre-coup immédiat sur les émissions monétaires. Bien au contraire, nous nous sommes fait une loi de rester tantôt un peu en deçà, tantôt même parfois de poursuivre assez loin au delà, lorsqu'un événement local d'une date précise fait arrêter ou prolonger la frappe d'une certaine catégorie de monnaies. C'est ainsi, pour citer quelques exemples, qu'à Métaponte la suite des pièces incuses nous conduit jusque vers 470; à Acanthe, à Zacynthe, à Heræa d'Arcadie, dans les villes thessaliennes, nous descendons, pour des motifs analogues, à peu près aussi bas. Le roi Alexandre 1er de Macédoine règne de 498 à 454; pouvions-nous, sans motif apparent, faire deux groupes de ses monnaies, les unes antérieures, les autres postérieures au passage de Xerxès, en laissant ces dernières pour un volume subséquent? D'autre part, on ne trouvera point ici la tête des séries monétaires de Byzance, d'Ænos, des villes de Crète, à l'exception de Cnossos, ni celles de l'Étrurie, de Térina, de Témésa, parce qu'il n'est pas sûr que ces séries débutent avant l'invasion des Perses en 480. On le voit, nous avons donc franchi parfois notre barrière et donné quelque élasticité à notre champ d'observations, au risque de provoquer les critiques des partisans de l'inflexible et étroite logique. Mais n'a-t-on pas de même discuté sur les frontières chronologiques que des nécessités pratiques ont forcé les historiens à s'imposer?

Un mot encore pour m'acquitter de la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers les conservateurs de collections publiques ou les amateurs qui ont bien voulu me fournir les moulages nécessaires à l'établissement des 85 planches correspondant à ma description. J'ai la conscience d'avoir largement usé, peut-être abusé, de leur temps et de leur libéralité; si la trop longue énumération de leurs noms me force à n'en citer aucun, j'ai du moins pris soin de mentionner au cours de ma description les collections publiques ou privées que j'ai mises à contribution pour compléter les séries que j'avais sous la main, au Cabinet des Médailles de Paris.

E. B.

7 novembre 1906.

PREMIÈRE PARTIE

L'ORIENT HELLÉNIQUE

CHAPITRE PREMIER

MONNAIES PRIMITIVES EN ÉLECTRUM

TAILLÉES SUIVANT L'ÉTALON MILÉSIAQUE

---

§ I. — **Les origines.**

Au tome II de la *Première partie* de cet ouvrage, nous démontrons que le monnayage primitif en électrum prit naissance dans le commerce des villes grecques rangées à la file tout le long du rivage de l'Asie mineure occidentale, villes si florissantes aux VIIe et VIe siècles avant notre ère, bien qu'elles fussent, en partie, sous l'hégémonie des rois de Lydie. Nous expliquons dans ce même volume l'origine, la formation et le développement des différents systèmes de taille adoptés pour les divisions pondérales de ces monnaies. C'est l'application de cette doctrine et sa vérification par les monuments eux-mêmes, que nous devons nous borner à présenter ici, dans la description et le commentaire historique des médailles.

Nous commençons par les monnaies d'électrum de l'Ionie méridionale, taillées suivant le système que nous appelons *étalon milésiaque*, parce que la ville principale d'où il se propagea fut Milet. Voici les divisions essentielles de ce système.

ÉTALON MILÉSIAQUE POUR L'ÉLECTRUM [1].

Statère	14 gr.	56	à	13 gr.	92
1/2 statère	7	28	—	6	96
1/3 de stat. (trité)	4	85	—	4	64
1/4 — (tétarté)	3	64	—	3	48
1/6 — (hecté)	2	42	—	2	32
1/12 — (hémi-hecté)	1	21	—	1	16
1/24 — (myshémihecté ou obole)	0	60	—	0	58
1/48 — (hémiobole)	0	30	—	0	29
1/96 — (tartémorion)	0	15	—	0	14

1. Voyez la formation et l'histoire de ce système, dans le présent *Traité*, *Première partie*, *t. II* (sous presse).

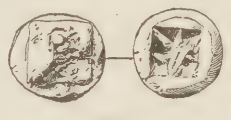
LINGOTS MONÉTIFORMES A TYPES INDÉTERMINÉS (VIIe SIÈCLE).

1. — Lingot circulaire à flan plat. Au droit, un carré en relief dont la surface est parsemée de traits cunéiformes disséminés sans ordre et dans tous les sens.

℞. Carré creux dont la surface est ornée de traits qui, rassemblés deux à deux en pointe, paraissent former une étoile à quatre rayons.

Electrum très jaune, 15 mill.; hémi-statère milésiaque, 7 gr. 13 (*Paris*) **Pl. I, fig. 1**.

F. Lenormant croyait voir sur cet hémi-statère, des signes cunéiformes où il lisait le nom de Cyrus. Ce savant s'est rectifié depuis, reconnaissant que « la surface du carré en relief présente seulement comme des impressions irrégulières et certainement fortuites, ayant une certaine apparence de traits cunéiformes [1] ».



N° 2.

2. — Lingot monétiforme à peu près semblable au précédent.

El. 13 (d'un titre inférieur); hémi-stat. milés., 7 gr. 10 (*Londres* [2]).

3. — Lingot monétiforme globuleux; sur la face bombée, on ne remarque qu'une série de globules sans ordre au milieu d'aspérités irrégulières.

℞. Deux carrés creux sans symboles, placés côte à côte.

El. 12; trité milés., 4 gr. 57 (*Paris*) **Pl. I, fig. 2.**

4. — Lingot monétiforme globuleux presque semblable au précédent; la face bombée est ornée d'aspérités irrégulières qui ressemblent vaguement à deux fleurons se dirigeant en sens inverse.

El. 12; trité milés., 4 gr. 64 (*Paris*) **Pl. I, fig. 3.**

5. — Figure géométrique composée de huit lignes disposées en étoile autour d'un point central; ces lignes sont coupées par quatre autres lignes disposées en croissants adossés, sur le bord de la pièce.

1. Fr. Lenormant dans l'*Annuaire de la Soc. franç. de numism.*, t. IV, 1873, p. 202 et pl. VIII, 11 (avec le poids erroné de 2 gr. 23). Lenormant attribue cette pièce à la région thraco-macédonienne.

2. B. Head, *British Museum, Catal. Ionia*, p. 2, n° 4 et pl. I, 4.

℞. Rectangle creux orné d'une longue tige à laquelle sont soudées de part et d'autre des barres transversales comme les branches d'un arbre ; deux globules placés symétriquement dans les intervalles simulent peut-être des fruits.

El. 9 ; hecté milés., 2 gr. 23 (*Paris*) **Pl. I, fig. 4.**

6. — Figure géométrique qu'on peut décrire de la manière suivante : Au centre, un globule en relief, entouré d'un cercle inscrit dans un carré ; ce carré est lui-même inscrit dans un autre carré disposé de telle sorte que les angles du carré inscrit sont tangeants au milieu des côtés du carré externe ; de plus, ce carré externe a ses côtés formés de deux lignes entre lesquelles court une rangée de denticules.

℞. Trois empreintes creuses, l'une rectangulaire, les deux autres carrées et plus petites.

El. 13 ; hémi-stat. milés., 7 gr. 02 (*Londres*) **Pl. I, fig. 5** [1].

7. — Figure géométrique disposée sur un flan presque hémisphérique et qu'on peut décrire de la manière suivante : Une grande croix inscrite dans un cercle très irrégulier ; les compartiments triangulaires qui séparent les bras de la croix sont remplis, chacun, par un globule.

℞. Carré creux dont le champ est occupé par une croix à branches bouletées.

El. 13 ; hémi-stat. milés., 7 gr. 02 (*Londres*) **Pl. I, fig. 6** [2].

8. — Carré en relief dont la surface est ornée d'une croix à branches bouletées.

℞. Dépression creuse, informe.

El. 8 ; hecté milés., 2 gr. 23, usée (*Paris*) **Pl. I, fig. 7.**

Il n'est pas nécessaire de revenir sur ce que nous disons au t. II (1re Partie) du caractère de ces pièces primitives que leur poids milésiaque fait classer à l'Ionie méridionale sans qu'on puisse préciser le lieu d'émission. Nous les avons considérées comme des monnaies privées, émises par des marchands, plutôt que comme des monnaies d'Etat, parce qu'elles ne portent aucun emblème qui soit caractéristique d'une autorité publique quelconque [3]. Ces lignes qui s'enchevêtrent et se croisent irrégulièrement ; ces globules, ces protubérances, ces carrés ne sauraient être les emblêmes ni d'une ville ni d'un chef d'Etat. D'autre part, la diversité d'aspect et d'aloi de ces pastilles monétaires trahit la diversité de leur origine.

1. B. Head, *Brit. Mus. Catal. Ionia*, p. 3, n° 6 et pl. I, fig. 6.

2. B. Head, *op. cit.*, p. 2, n° 5, et pl. I, 5.

3. Voyez le présent *Traité*, *Première partie*, t. II.

La date de ces monnaies embryonaires ne saurait être fixée avec quelque précision ; on peut leur assigner le milieu du VIIe siècle.

§ II. — Milet.

Milet, la ville la plus méridionale de l'Ionie, était située sur le golfe Latmique, à proximité de l'estuaire où le Méandre vient déverser ses eaux limonneuses [1]. Elle fut, dit la légende, fondée par Μίλητος, fils d'Apollon, qui, chassé de Crète par Minos, avait été contraint de passer sur la côte de Carie. Plus tard, les Ioniens s'installèrent à Milet, sous la conduite de l'Athénien Nélée; mais le fond de la population demeura toujours carien [2]. Dès avant le VIIIe siècle, Milet pourvue par la nature de quatre ports, était devenue la reine de l'Ionie, l'un des centres commerciaux les plus considérables du monde [3], et chaque jour ses vaisseaux, prenant la place des Phéniciens, allaient fonder de nouveaux comptoirs sur toutes les côtes méditerranéennes. Les plus importantes des colonies de Milet, dès avant l'apparition de la monnaie d'Etat, furent Abydos, Lampsaque, Parion sur l'Hellespont; Proconnesos et Cyzique sur la Propontide; Olbia, Panticapée, Sinope et Amisos sur le Pont Euxin [4]; Milet, remarque M. G. Perrot, « tenait à honneur d'avoir fondé sur les plages de l'Hellespont, de la Propontide et du Pont Euxin, plus de quatre-vingts colonies » [5].

1. O. Rayet et A. Thomas, *Milet et le golfe latmique*, t. I. Paris, 1877-1880, in-4°.
2. E. Curtius, *Hist. grecque*, trad. Bouché-Leclercq, t. I, p. 285.
3. E. Curtius, *op. cit.*, t. I, p. 509; G. Busolt, *Griechische Geschichte*, t. II, p. 455.
4. E. Curtius, *op. cit.*, t. I, p. 513 et s.; G. Busolt, *op. cit.*, t. II, p. 482 et suiv.
5. G. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 254.

Dans le cours du VIIIe siècle, les Milésiens s'établirent jusque sur les bouches du Nil où ils construisirent le fameux τεῖχος Μιλησίων; plus tard, ils coopérèrent à la fondation de Naucratis [1]. Ces colonies assuraient des débouchés aux marchandises qui, de l'intérieur de l'Asie-mineure, affluaient dans les entrepôts de la métropole.

Autour de Milet, — disons aussi d'Ephèse, de Smyrne et de Phocée, — s'échelonnaient, comme leurs satellites, Priène, Myonte, Héraclée, Colophon, Lebedos, Téos, Clazomène, Erythrées, qui, avec les îles de Samos et de Chios, formaient la confédération ionienne [2]. Ces villes contribuèrent chacune pour sa part, à donner à l'Ionie l'éclat et la prospérité qui excitèrent la convoitise et la jalousie des rois de Lydie, dès l'avènement de Gygès, le chef de la dynastie des Mermnades sur le trône de Sardes, vers 687 avant notre ère [3].

D'ailleurs, la possession de ces villes par les rois lydiens leur était nécessaire; c'était leur débouché obligé sur la mer. Leur capitale, Sardes, était le point de ralliement des caravanes qui arrivaient par l'Asie-mineure, de la Mésopotamie, de la Perse et même de l'Inde. Ces marchandises

1. D. Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Egypte*, Introd., p. 29, 148, 171 et suiv.; G. Busolt, *Griech. Geschichte*, t. II, p. 480; Flinders Petrie, *Naukratis*, *Part. I, 1884-85*, p. 4.
2. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 286.
3. Nous adopterons les dates données par M. G. Radet, dans son livre *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades* (Paris, 1893, in-8°). Mais sur l'incertitude de la chronologie des rois de Lydie, voyez G. Busolt, *Griech. Geschichte*, t. II, p. 458.

de l'Orient étaient destinées aux pays grecs qu'elles ne pouvaient atteindre que par les ports de la côte d'Asie-mineure ; les colonies grecques installées sur cette côte devaient chercher, de leur côté, à attirer chez elles ces marchandises, pour les emmagasiner dans leurs docks et en fréter leurs navires : « les caravanes de Sardes, dit justement M. G. Radet, ne pouvaient rien exporter sans le concours des armateurs de Cymé, de Smyrne ou d'Ephèse » et de Milet [1].

Aussi, les rois de Lydie, entrepositaires des produits asiatiques apportés dans leur capitale, devaient-ils chercher à mettre la main sur cette ceinture de colonies helléniques qui bordaient la mer et d'où les marchandises étaient expédiées pour la Grèce et le monde occidental. On s'explique donc l'origine et la cause des conflits prolongés qui s'élevèrent entre ces opulentes cités et les princes lydiens dès le temps de Gygès et d'Ardys. Pacifique ou belliqueuse, suivant les circonstances, la politique de ces rois n'eut qu'un but : s'emparer des ports où venait déboucher tout le commerce de leur empire. Les Perses, après eux, poussés par les mêmes besoins, n'auront pas d'autre ambition.

Milet qui, sous son tyran national Thrasybule, ami de Périandre de Corinthe, lutta longtemps contre les rois de Lydie Sadyatte (615-610) et Alyatte (610-561), dut subir, comme les autres villes ioniennes, le joug lydien [2]. Mais la domination des princes de Sardes, loin de nuire au commerce des villes côtières, ne fit que le faciliter, et, très libérale au point de vûe politique, elle ne porta nulle atteinte à l'art et aux institutions autonomes des Grecs d'Ionie. C'est sous l'hégémonie des rois lydiens que ces Grecs, si industrieux et commerçants si avisés, créèrent la monnaie qui devait tant contribuer au développement de leurs relations réciproques [1]. Dans l'histoire de l'art, on connaît ce qu'on est convenu d'appeler les écoles ioniennes, dont les œuvres sont représentées surtout par les sculptures du temple des Branchides près de Milet, de l'Artémision d'Ephèse, de l'Héraion de Samos. On a fait ressortir la fécondité de ces écoles, leur originalité encore imprégnée de traditions orientales, avec des réminiscences mycéniennes, leur rayonnement fécond sur la Lycie et toute l'Asie-mineure, aussi bien que sur les îles égéennes, sur Athènes et sur la région thraco-macédonienne [2]. Nous aurons à signaler les caractères de l'art ionien sur les monnaies d'Asie-mineure antérieures aux guerres médiques.

Après la chute de Crésus en 546 [3], Milet continua à garder sa dynastie nationale, les Néléides, ses institutions et ses lois. Toutes les villes du Panionion profitèrent, sous les Perses comme sous l'hégémonie lydienne, de la même demi-indépendance. Hérodote [4] parle d'un traité conclu entre Milet et Cyrus, par lequel le roi de Perse ne fait que confirmer les conventions passées avant lui entre Crésus et la ville.

1. G. Radet, *La Lydie au temps des Mermnades*, p. 170 ; cf. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 291.
2. Hérodote, I, 20 à 22 ; E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 133 ; t. II, p. 130 et 134 ; G. Busolt, *Griech. Geschichte*, t. II, p. 466.

1. Voyez notre *Première partie*, t. II, pour les développements.
2. G. Perrot, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 252 et suiv.
3. G. Busolt (*Griech. Geschichte*, t. II, p. 459-460) place la chute du royaume de Lydie en 541.
4. Hérod., I, 141, 4 ; E. Curtius, *Histoire grecque*, trad. Bouché-Leclercq, t. II, p. 150.

Plus tard, dans la seconde moitié du VIe siècle, nous voyons Milet s'allier avec Lesbos pour essayer d'enrayer les empiètements de Polycrate de Samos qui menaçait de lui enlever l'empire de la mer. Milet et Lesbos, complètement battues, perdirent leurs flottes [1]. Le grand Roi, comme on le voit, laissait les villes grecques libres de s'entredéchirer, et même les satrapes ne se faisaient pas faute d'attiser entre elles le feu de la jalousie. Sous Darius (521-485), le tyran de Milet était Histiée ; après avoir contribué à sauver l'armée perse lors de l'expédition de Scythie, il était devenu tout puissant en Asie-mineure. Sa flotte, ses richesses, ses projets ambitieux portèrent ombrage au satrape Mégabaze : Histiée dénoncé fut appelé à Suse, et le grand Roi retint le despote de Milet prisonnier à sa cour, sous prétexte qu'il ne pouvait se passer de ses conseils.

Aristagoras, gendre et cousin de Histiée, le remplaça à Milet. Soutenu en secret par son beau-père, Aristagoras provoqua la révolte générale de l'Ionie qui éclata en 498, malgré les sages conseils d'Hégésandre. Après une démonstration inutile sous les murs de Sardes, l'armée des rebelles dut se replier devant celle des satrapes. En vain, Histiée qui s'était échappé de Suse, vint-il seconder Aristagoras. Celui-ci, voyant la mauvaise tournure que prenaient les événements, s'enfuit en Thrace. Histiée,

1. Hérod., III, 39.

devenu à son tour suspect aux Milésiens, fut chassé et remplacé par Pythagoras.

En face de Milet s'élevait la petite île de Ladé : c'est là que se rassembla la flotte grecque, sous les ordres de Dionysios de Phocée, pour attendre le choc de l'ennemi [1]. Au dernier moment, les vieilles jalousies de ville à ville se réveillèrent ; les tyrans négocièrent secrètement avec le grand Roi dans le but de conserver leur trône. Quand la flotte perse se présenta, les deux tiers des vaisseaux grecs s'étaient dispersés. Ceux qui restaient, principalement les Chiotes et les Milésiens, furent écrasés. La vengeance des Perses fut terrible : Milet fut réduite en cendres et tous les habitants mis à mort ou déportés à Anapé, à l'embouchure du Tigre ; le sanctuaire d'Apollon Didyméen fut livré aux flammes [2].

C'était en 494. Milet détruite resta quelque temps sans frapper monnaie. Elle ne se releva que vers 478, époque où nous la voyons, comme toutes les villes ioniennes, s'allier aux Athéniens pour faire la guerre aux Perses. Nous aurons souvent, au cours du présent volume, l'occasion de faire allusion, pour l'intelligence de l'histoire monétaire, aux graves évènements politiques que nous venons de résumer.

1. Hérod., VI, 11 et suiv. ; E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 212.
2. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. II, p. 214 ; G. Perrot, *Hist. de l'art*, t. VIII, p. 269 et 271, note ; E. Pontrémoli et B. Haussoullier, *Didymes. Fouilles de 1895 et 1896*, in-4°, 1903.

I. — Pièces a la face striée (VIIe siècle).

Le groupe des pièces qui suivent (nos 9 à 16) ont, mieux que les précédentes, les caractères de monnaies officielles. Elles ont plus d'uniformité dans leur aspect extérieur, ayant toutes le flan globuleux, ovoïde, à bords arrondis; les empreintes creuses de leur revers ont un air de famille manifeste; elles constituent, enfin, un ensemble bien coordonné, une série rigoureusement échelonnée suivant leurs poids. Elles sont sûrement de l'Ionie méridionale; quant au lieu d'émission, il est probablement Milet, ainsi que nous le ferons ressortir au cours de la description.

9. — Lingot ovoïde, aplati, présentant simplement sur l'une de ses faces, des stries parallèles, dans le sens de la largeur.

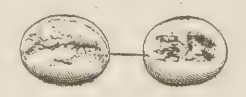
℞. Empreinte creuse formée par trois poinçons, l'un rectangulaire et allongé, placé entre les deux autres, carrés et plus petits; leur surface est ornée de protubérances irrégulières.

El. 14; hémi-stat. milés., 6 gr. 85, usé (*Londres*) **Pl. I, fig. 8** [1].

10. — Lingot ovoïde, aplati, présentant simplement sur l'une de ses faces, les mêmes stries parallèles que la pièce précédente.

℞. Deux carrés creux, côte à côte, d'inégale dimension; leur surface est ornée de protubérances irrégulières.

El. 11; trité milés., 4 gr. 76 (*Paris*) **Pl. I, fig. 9**.



No 11.

11. — Lingot ovoïde, présentant une surface irrégulière (striée?) sans type.

1. F. Lenormant, dans l'*Annuaire de la Soc. fr. de numism.*, t. IV, 1873, p. 172, no 3 (attribué à Gygès); B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 12 et pl. I, fig. 2 (à Gygès ou Ardys); le même, *Brit. Mus. Ionia*, p. 2 et pl. I, fig. 3 (à Milet?). Fr. Lenormant a décrit (*loc. cit.*, p. 171, no 1) un statère qui serait très important, puisqu'il constituerait la tête de notre série : « Surface striée, sans empreinte de coin monétaire. ℞. Carré creux résultant de l'impression de trois poinçons, dont un rectangulaire allongé, entre deux de forme carrée; dans l'empreinte centrale allongée, on voit en relief, au fond du creux, un renard courant; dans le petit carré de gauche, une tête de cheval ou de cerf; dans celui de droite, une fleur à quatre pétales vue d'en haut. — Electrum, lingot ovoïde et globuleux. Poids, 14 gr. 19 (bien conservé). Statère vu en 1860, à Smyrne, chez M. Mavrogordatos. » Malheureusement, Fr. Lenormant n'a pas fait dessiner sur la planche qui accompagne son Mémoire, ce précieux statère que personne n'a plus jamais signalé après lui *de visu* (cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 545; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 212). Je doute de l'existence de cette pièce; l'identité de son revers avec celui des statères que nous décrivons ci-après, sous les nos 19 et 23, me porte à croire que F. Lenormant aura fait, en rédigeant son Mémoire, quelque confusion dans ses notes de voyage.

℞. Deux carrés creux, côte à côte, d'égales dimensions, à surface irrégulière.
El. 12; trité milés., 4 gr. 65 (*La Haye*) [1].

12. — Lingot à face striée, avec deux carrés creux au revers (même description que le n° 10).
El. 9 ; hecté milés., 2 gr. 40 (*Londres*) **Pl. I, fig. 10** [2].

13. — Lingot à face striée, comme les précédents, mais avec un seul carré creux au revers.
El. 7 ; hémi-hecté milés., 1 gr. 18 (*Luynes*) **Pl. I, fig. 11** [3].

14. Même description.
El. 6 ; myshémihecté milés., 0 gr. 61 (*Paris*) **Pl. I, fig. 13**.

15. — Autre exemplaire, 0 gr. 59 (*Londres*) [4].

16. — Lingot à face striée, comme les précédents.
℞. Empreintes creuses formées par trois poinçons, l'un rectangulaire placé entre les deux autres carrés et plus petits ; dans le poinçon rectangulaire on distingue la silhouette d'un renard courant à gauche ; la surface des deux autres poinçons est couverte de protubérances irrégulières.
El. très pâle, 19 sur 15 mill., 10 gr. 81 (*Londres*) **Pl. I, fig. 12** [5].

Le poids de cette pièce l'a fait considérer comme étant les *trois quarts* du statère. Mais c'est là une taille anormale et insolite dans l'échelle des divisions de la monnaie chez les Grecs. En outre, les pesées hygrométriques auxquelles on l'a soumise [6] ont permis de constater qu'elle ne contient que 2 pour 100 d'or, tandis qu'elle a 98 pour 100 d'argent; son poids est exactement celui des monnaies d'argent de Crésus [7]. Faut-il croire que l'infime partie d'or qu'elle contient, a été considérée comme négligeable, et que ce statère de 10 gr. 81 fut mis en circulation non comme monnaie d'électrum, mais comme pièce d'argent du poids normal de la créséide d'argent de 10 gr. 89 ?

1. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 214, n° 24 et pl. XVII, 4.
2. F. Lenormant, *loc. cit.*, p. 172, n° 4 (à Gygès); B. Head, *Ionia*, p. 3 et pl. I, fig. 9 (à Milet?); Six, dans le *Num. Chron.*, 1890, p. 213, n° 20.
3. Fr. Lenormant, *loc. cit.*, p. 172, n° 5 (à Gygès); B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 12 (donne un poids faux) et pl. I, fig. 4 (à Gygès ou Ardys).
4. B. Head, *The coinage of Lydia*, etc., p. 12 et pl. I, fig. 5 (à Gygès ou Ardys); le même, *Brit. Mus. Ionia*, p. 5, n° 19 (à Milet?).
5. F. Lenormant, *op. cit.*, p. 171, n° 2 et pl. VIII, 1 (à Gygès); B. Head, dans le *Num. Chron.*, 1875, p. 258 et pl. VII, 1; 1887, p. 304; le même, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 12 et pl. I, 1 (à Gygès ou Ardys); le même, *Hist. numor.*, p. 545; le même, *Ionia*, p. 183, n° 1 et pl. III, 3 (à Milet?); Six, dans le *Num. Chron.*, 1890, p. 212, n° 17 (à Milet?).
6. *Num. Chron.*, 1887, p. 304.
7. Voy. ci-après, chap. v.

Cette pièce, par sa taille et son titre, soulève un problème non résolu.

A part cette singularité, la parfaite homogénéité du groupe à la face striée n'échappera à personne : toutes les divisions s'en rattachent à un statère milésiaque étalon de 14 gr. 30. Si le statère n° 16 paraît, à cause de son poids créséen, contemporain de Crésus (560-546), il s'ensuit que le groupe tout entier devrait, peut-être, se placer chronologiquement vers la même époque, c'est-à-dire peu avant le milieu du VIe siècle. On l'a, jusqu'ici, classé à une date beaucoup plus reculée.

II. — Série au lion couché.

Premier groupe : *Lion à gauche.*

17. — Lion couché à gauche et détournant la tête en rugissant ; autour, un encadrement de deux lignes reliées par des denticules.

℞. Empreintes de trois poinçons, l'un rectangulaire, placé entre les deux autres carrés et plus petits ; dans le rectangle central, des symboles indistincts parmi lesquels on a voulu reconnaître la silhouette d'un lièvre, des feuilles et un globule ; dans l'un des poinçons carrés, le signe ꟗ ; dans l'autre une étoile à quatre rayons bouletés, ×.

El. 23 sur 17 mill. ; stat. milés., 14 gr. 07 (*Paris*) **Pl. I, fig. 15.**

18. — Autre exemplaire, 14 gr. 10 (*Londres*) [1].



N° 19.

19. — Lion couché à g. et détournant la tête en rugissant ; autour, le même encadrement que sur les nos 17 et 18.

℞. Empreintes de trois poinçons, l'un rectangulaire, placé entre les deux autres carrés et plus petits ; dans le rectangle central, des globules et des aspérités incertaines (renard ?) ; dans l'un des poinçons carrés, une tête de cerf ; dans l'autre, une étoile à quatre rayons bouletés, ×.

1. Mionnet, *Supplément*, t. IX, pl. X, fig. 1 (incertaine) ; Brandis, p. 394 (à Milet) ; Fr. Lenormant, *loc. cit.*, p. 173-174 (à Alyatte) ; B. Head, dans le *Num. Chron.*, 1875, p. 264 (à Milet) ; le même, *The coinage of Lydia*, p. 15 (aux rois de Lydie avant Crésus) ; le même, *Catal. Lydia*, Introd. p. XIX.

El. 20 sur 16 ; stat. milés., 13 gr. 78 (*coll. Greenwell* [1]).

Les deux petits poinçons du revers de ce statère sont les mêmes que ceux du statère décrit ci-après sous le n° 23 et reproduit sur notre pl. I, fig. 17.

20. — Lion couché à gauche et détournant la tête, comme sur le statère précédent (mais sans l'encadrement).

℞. Empreintes de deux poinçons carrés, placés côte à côte ; dans l'un, le signe 𐤍 ; dans l'autre, une étoile à quatre rayons bouletés, ⨯.

El. 14 sur 11 ; trité milés., 4 gr. 69 (*Paris*) **Pl. I, fig. 14.**

21. — Autre exemplaire, 4 gr. 72 (*La Haye.* [2]).

Les poinçons du revers de ces trités sont identiques aux deux petits carrés du revers du statère décrit ci-dessus n° 17 et reproduit sur notre pl. I, fig. 15.

22. — Lion couché à gauche et détournant la tête (comme sur le n° 20).

℞. Empreintes de deux poinçons carrés, placés côte à côte, et dans lesquels on ne distingue que des lignes en relief qui se croisent.

El. 13 sur 9 ; tétarté milés., 3 gr. 54 (*Paris*) **Pl. I, fig. 16.**

Deuxième groupe : *Lion à droite.*

23. — Lion couché à droite et détournant la tête en rugissant ; au-dessus de la croupe de l'animal, une sorte d'entrelac ou de tresse ; au pourtour, un encadrement de deux lignes, pareil à celui du n° 17 ; sur le bord de la pièce une tresse recourbée qui ne saurait être la queue du lion.

℞. Empreintes de trois poinçons, l'un rectangulaire, placé entre les deux autres carrés et plus petits ; dans le rectangle central, on croit distinguer un renard courant à gauche et, derrière lui, trois globules disposés en triangle ; dans l'un des poinçons carrés, une tête de cerf ; dans l'autre, l'étoile à quatre rayons bouletés, ⨯ (comme sur les n°s 17 à 20 [3].

1. Greenwell, dans le *Num. Chron.*, 1897, p. 260 et pl. XI, fig. 17.

2. Ancienne coll. Ivanoff, *Catal.*, n° 234 ; Brandis, p. 394 (à Milet) ; F. Lenormant, dans l'*Annuaire* cité de 1873, t. IV, p. 174 (à Alyatte) ; B. Head, *The coinage of Lydia*, p. 15 (à Sadyatte ou Alyatte) ; Six, dans le *Num. Chron.*, 1895, p. 191 note, et pl. VII, 10.

3. J'ai fait remarquer plus haut (p. 17, note) que ce revers est identique à celui du statère à face striée que Fr. Lenormant prétend avoir vu à Smyrne en 1860.

El. 21 sur 16 ; stat. milés., 13 gr. 92 (*Londres*) **Pl. I, fig. 17** [1].

24. — Lion couché à dr., détournant la tête en rugissant (sans encadrement).

℞. Empreintes de trois poinçons, l'un rectangulaire, placé entre les deux autres carrés et plus petits ; dans le rectangle central on distingue nettement la silhouette allongée et la longue queue d'un renard courant vers la gauche ; devant la tête de l'animal, deux globules ; dans le petit carré creux du haut, la tête de cerf pourrait passer plutôt pour une tête de cheval ; dans le carré creux du bas, l'étoile à quatre rayons bouletés, ✕ (comme ci-dessus).

El. 14 sur 12 ; hémi-stat. milés., 6 gr. 93 (*Londres*) **Pl. I, fig. 18** [2].

25. — Lion couché à droite, détournant la tête en rugissant, la queue relevée (sans encadrement). Flan bombé.

℞. Empreintes de trois poinçons, l'un rectangulaire, placé entre les deux autres carrés et plus petits ; dans le rectangle central il semble qu'on distingue comme le profil d'une petite proue de navire, et au-dessous d'elle, une tête de poisson ; dans chacun des petits carrés latéraux, trois globules (?)

El. 20 sur 14 ; stat. milés., 13 gr. 95, usé (*Londres*) **Pl. I, fig. 19.** [3].

La même face bombée au droit caractérise les statères n°s 35 et 38, et les empreintes creuses du revers se retrouvent aussi semblables sur le statère n° 38 (pl. II, fig. 1) : on peut conclure, de ces observations, à l'identité d'atelier.

III. — Série au mufle de lion.

Les pièces d'électrum, de poids milésiaque, qui forment la série suivante, constituent un ensemble homogène dont le type essentiel est un mufle de lion écorché, présenté de face ; mais, suivant les émissions, il y a tantôt un mufle de lion, tantôt deux et même quatre mufles de lions, toujours de face.

1. B. Head, dans le *Num. Chron.*, 1887, p. 280 et pl. X, fig. 2 ; le même, *Ionia*, p. 183 et pl. III, fig. 5 (à Milet) ; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 213, n° 18.

2. Brandis, p. 394 (à Milet); Fr. Lenormant, *loc. cit.*, p. 174, n° 13 et pl. VIII, 5 (à Alyatte); B. Head, *The coinage of Lydia*, p. 15 (à Sadyatte ou Alyatte); le même, dans le *Num. Chron.*, 1875, p. 265 et pl. VIII, fig. 4 (à Milet) ; le même, *Ionia*, p. 184 et pl. III, fig. 6 (à Milet) ; Six, dans le *Num. Chron.*, 1890, p. 213, n° 19 (à Milet ?).

3. Brandis, p. 402 (dit à tort que le type est la Chimère) ; Fr. Lenormant, *loc. cit.*, p. 174, n° 12 et pl. VIII, 7 (à Alyatte); B. Head, dans le *Num. Chron.*, 1875, p. 264 (à Milet) ; le même, *The coinage of Lydia*, p. 15 ; *Hist. numor.*, p. 503 et 545 ; *Ionia*, p. 183 et pl. III, fig. 4 (à Milet).

26. — Deux mufles de lions de face et juxtaposés en sens inverse, l'un en bas, l'autre en haut (ce dernier en partie rogné).

℞. Empreintes de trois poinçons, l'un rectangulaire, placé entre les deux autres carrés et plus petits; dans le rectangle central, peut-être le renard courant (?); dans les poinçons carrés, des lignes et protubérances irrégulières.

El. 19 sur 15; stat. milés., 14 gr. 22 (*Londres*) **Pl. I, fig. 20** [1].

27. — Même description, mais le flan est beaucoup plus large; les deux mufles de lions sont complets.

El. 21 sur 18; stat. milés., 14 gr. 19 (*Paris*) **Pl. I, fig. 21.**

La comparaison des fig. 20 et 21 de notre pl. I, donne lieu aux remarques suivantes : le rectangle creux est le même sur les deux pièces et produit par le même poinçon; il en est de même de l'un des deux carrés creux, le plus grand; mais pour le plus petit, il est différent sur les deux pièces et n'a pas été imprimé à la même place. De ces observations qu'on peut faire également sur d'autres séries, il résulte que les empreintes creuses du revers de ces pièces primitives étaient produites par des poinçons isolés, indépendants les uns des autres, et nullement par un coin monétaire unique portant trois marques sur sa surface.

28. — Mufle de lion de face.

℞. Deux carrés creux juxtaposés, leur surface couverte de lignes irrégulières.

El. 12; trité milés., 4 gr. 70 (*Paris*) **Pl. I, fig. 22.**

29. — Autre exemplaire; les deux carrés creux du revers sont différemment disposés. — Trité milés., 4 gr. 65 (*Paris*). **Pl. I, fig. 23** [2].



N° 30.

30. — Mufle de lion de face.

℞. Deux carrés creux juxtaposés, leur surface couverte de lignes irrégulières.

El. 9; hecté milés., 2 gr. 29 (*coll. Greenwell*) [3].

31. — Autre exemplaire, 2 gr. 32 [4].

1. B. Head, dans le *Num. Chron.*, 1887, p. 280 et pl. X, 1; le même, *Catal. Ionia*, p. 1, et pl. I, 1 (Milet ou Sardes ?).
2. Brandis, p. 401; Percy Gardner, *Samos and samian Coins*, p. 20, n° 2 (à Samos).
3. *Num. Chron.*, 1893, p. 86 et pl. VII, fig. 10.
4. D'après Sestini, dans Percy Gardner, *Samos and samian Coins*, p. 20, n° 3 (à Samos).

32. — Mufle de lion de face.

℞. Carré creux orné de protubérances irrégulières.

El. 7; hémi-hecté milés., 1 gr. 15 (*Londres*) **Pl. I, fig. 24.** — Autre, 1 gr. 13 (*Londres*) [1].



N° 33.

33. — Mufle de lion de face. — ℞. Carré creux.

El. 6; myshémihecté ou obole milés., 0 gr. 54 (*coll. Greenwell*) [2].

34. — Carré de lignes en relief partagé en quatre carrés plus petits; dans chacun de ces petits carrés, un mufle de lion de face; ces mufles de lions sont opposés deux à deux. — ℞. Deux carrés creux juxtaposés.

El. 12; trité milés., 4 gr. 55, usée (*Paris*) **Pl. I, fig. 25.** — Autre, 4 gr. 56, usée (*Londres*) [3].

IV. — Séries incomplètes a types divers.



N° 35.

35. — Bélier couché à droite et détournant la tête; il est sur une surface bombée comme un bouclier oblong.

℞. Empreintes de trois poinçons, l'un rectangulaire placé entre les deux autres carrés et plus petits; les surfaces de ces poinçons sont couvertes d'aspérités irrrégulières.

El. 21 sur 18; stat. milés., 14 gr. 05 (*Paris*).

1. *Numism. Chron.*, 1887, pl. X, fig. 18; *Brit. Mus. Catal. Ionia*, p. 348, n° 4 et pl. III, fig. 22 (à Samos); l'attribution de ce groupe à Samos ne saurait être maintenue, à cause du poids milésiaque des pièces qui le composent. E. Babelon, *Rev. numism.*, 1894, p. 257 et *Mélanges numism.*, t. III, p. 20.

2. *Num. Chron.*, 1897, p. 267, n° 4, et pl. XII, 4.

3. *Brit. Mus. Catal. Ionia*, pl. I, fig. 7; Fr. Lenormant, *op. cit.*, p. 172 (à Ardys).

Le type du bélier pourrait faire classer ce statère unique et inédit, à Clazomène ; nous donnons plus loin à cette ville des électrums au type de la tête de bélier (nos 190 à 195) qui sont taillés suivant l'étalon phocaïque. Ici, le poids est milésiaque, l'attitude du bélier détournant la tête rappelle celle du lion des statères précédents ; les empreintes creuses du revers sont semblables à celles de Milet ; la face bombée du droit est pareille à celle des statères nos 25 et 38.



No 36.

36. — Tête de bélier, à gauche, l'œil globuleux. — ℞. Carré creux.
El. 10 ; hecté milés., 2 gr. 35 (*coll. Greenwell*) [1].



No 37.

37. — Tête de bélier, à droite, l'œil globuleux. — ℞. Carré creux.
El. 8 ; myshémihecté milés., 0 gr. 60 (*coll. Greenwell*) [2].

Ces deux petites divisions milésiaques (nos 36 et 37) se rattachent par leur type et leur poids au statère no 35 (voyez ci-après les nos 108 et 109 et 190 à 195).

38. — Taureau en marche, tête baissée, à droite. Surface bombée comme un bouclier oblong.

℞. Empreinte de trois poinçons, l'un rectangulaire placé entre les deux autres carrés et plus petits ; dans le rectangle, on distingue, en relief, comme une petite proue de navire et au-dessous d'elle, une tête de poisson ; dans chacun des petits carrés, un globule.

El. 20 sur 16 ; stat. milés., 13 gr. 99 (*Paris*) **Pl. II. fig. 1** [3].

Le rectangle du revers de ce statère est identique au rectangle du statère figuré sous le no 19 de notre pl. I ; mais les petits carrés latéraux du revers des deux pièces sont différents. On doit conclure de là : 1o que les statères sont sortis de la même officine et sont contemporains ; 2o que les trois poinçons du revers furent imprimés chacun d'une manière indépendante. La face bombée est pareille à celle des nos 25 et 35.

1. *Num. Chron.*, 1897, p. 268, no 6 et pl. XII, 8 ; la pièce au même type, de notre pl. III, fig. 20, qui pèse 0 gr. 65, se rattache à l'étalon phocaïque.

2. *Num. Chron.*, 1897, p. 268, no 7 et pl. XII, 7.

3. Brandis, p. 401, no 2 (à Samos) ; Fr. Lenormant, *loc. cit.*, p. 175, no 14 (à Alyatte) et pl. VIII, 9.

39. — Tête de taureau à gauche.

℞. Carré creux dans lequel il serait possible de distinguer les éléments d'une rosace à quatre pétales (?).

El. 7; myshémi-hecté milés., 0 gr. 57 (*Paris*) **Pl. II, fig. 2.**

La série au taureau, de poids milésiaque, n'a pas encore été reconstituée dans son ensemble; il y manque les tailles intermédiaires entre le statère et la myshémi-hecté que nous venons de décrire.

Le statère suivant, que son type mixte rattache à la fois à la série au taureau qui précède, et à la série au lion qui va suivre, est encore isolé; ses divisions n'ont pas été retrouvées jusqu'ici.

40. — Protomés de taureau et de lion couchés, réunis par le milieu du corps et se dirigeant en sens inverse; la patte du taureau est repliée, celle du lion est avancée.

℞. Empreintes de trois poinçons, l'un rectangulaire placé entre les deux autres carrés et plus petits; on ne distingue dans tous les trois que des formes vagues et imprécises.

El. 21 sur 16; stat. milés., 13 gr. 96 (*Munich*) **Pl. II, fig. 3** [1].

41. — Autre exemplaire, 14 gr. 18 (*anc. coll. Ivanoff*) [2].

Le style et l'attitude de la protomé du lion rappellent les créséides (comparez notre pl. IX, fig. 1 à 12). Il serait possible que la juxtaposition curieuse des deux protomés de taureau et de lion indiquât une alliance monétaire ou commerciale entre deux villes dont le taureau et le lion étaient respectivement les emblèmes. Nous retrouverons plus tard assez fréquemment deux protomés d'animaux divers accolées l'une à l'autre. Nous rappelons que cette association forme l'un des éléments essentiels de l'architecture des Perses Achéménides et qu'on a retrouvé aussi à Sidon et en Crète des chapiteaux bicéphales analogues à ceux de Suse et de Persépolis [3].

1. Sestini, *Stateri antichi*, pl. IX, fig. 13; Fr. Lenormant, *loc. cit.*, p. 175, nº 15 (à Alyatte); B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 14 et pl. 1, fig. 6; *Hist. numor.*, p. 545 (Sadyatte ou Alyatte).

2. *Catal. Ivanoff*, nº 152; Brandis, *Das Münz-Mass und Gewichtswesen in Vorderasien*, p. 386, nº 2 (décrit à tort comme ayant pour type deux protomés de lion).

3. British Museum, *Catal. of greek sculpture*, t. II, nº 1510 et pl. XXVII.

V. — Séries a la protomé et a la tête de lion.

Premier groupe : *Lion à droite.*

42. — Protomé de lion à droite, la gueule béante, le front orné d'une protubérance radiée, et une patte avancée comme pour saisir sa proie.

℞. Empreintes de trois poinçons, l'un rectangulaire placé entre les deux autres carrés et plus petits ; leur surface rugueuse paraît sans symbole.

El. 20 sur 16 ; stat. milés., 14 gr. 11 (*Londres*) **Pl. II, fig. 5** [1].

Le style de cette protomé de lion n'est pas sans rapport avec le lion, une patte avancée, qui figure accolé au taureau sur le statère n° 40, fig. 3 de notre pl. II.

43. — Tête de lion à droite, la gueule béante, le front orné d'une protubérance radiée. ℞. Deux carrés creux, côte à côte, ornés de lignes irrégulières.

El. 13 ; trité milés., 4 gr. 70 (*Londres*) **Pl. II, fig. 4** [2].

44. — Même description. Trité milés., 4 gr. 75 (*Paris*) **Pl. II, fig. 6.**

Il existe de nombreux exemplaires de cette trité dont le style est tout différent de celui de la trité précédente (comparez sur notre pl. II, les fig. 4 et 6) [3]. Les trités du type de notre n° 44 offrent une autre particularité intéressante : c'est que, le plus souvent, leur surface, au droit comme au revers, est couverte de petites contremarques. Sur un exemplaire de la coll. de Luynes, au Cabinet des médailles, j'ai relevé sept contremarques portant les symboles suivants : Tête de taureau ; deux croissants adossés ; tête de sanglier ; le symbole ¥ ; deux globules ou annelets ; un oiseau ; enfin, le symbole ⁂. — Un autre exemplaire (coll. de Luynes) porte six contremarques : une petite tête imberbe, à cheveux frisés, de profil à gauche ; les signes X, ⁘, ⁂, ⁂, ⊠. — Un troisième exemplaire (coll. de Luynes) en a peut-être une douzaine ; les plus reconnaissables de ces petits poinçons sont les suivants : ⁂, O, ¥, I, ••, ⁂, ⁂, trépied. — Sur un quatrième, je relève les signes : ⊞, ⁂, ⁂, ¥. J'en ai vu d'autres encore sur des exemplaires demeurés dans le commerce.

1. B. Head, *Num. Chron.*, 1875, p. 263 et pl. VII, 3; *The coinage of Lydia*, p. 15; *Hist. numor.*, p. 503 (à Milet); *Brit. Mus. Catal. Lydia*, p. 1, n° 1 et pl. I, 1 (attribuée à la Lydie); Fr. Lenormant, *Annuaire* de 1873 (t. IV), p. 173 (à Sadyatte) et pl. VIII, 6.

2. B. Head, *Brit. Mus. Catal. Lydia*, p. 1, n° 2 et pl. I, 2 (aux rois de Lydie).

3. Voyez notamment : *Brit. Mus. Catal. Lydia*, p. 2, nos 8 à 14; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 202-203 (à Alyatte).

En comparant ces contremarques à celles que nous relèverons plus loin sur les sicles médiques, on constate qu'un grand nombre d'entre elles sont les mêmes, d'où la conclusion que les trités d'électrum dont il s'agit ici, sont demeurées longtemps en circulation sous la domination perse, en concurrence avec la monnaie perse elle-même. Nous avons exposé ailleurs (t. II de la *Première partie*) le caractère de ces contremarques, trop petites pour qu'elles puissent être reproduites sur nos planches : nous avons démontré qu'elles sont les estampilles apposées par les banquiers et les trapézites dépossédés par l'autorité publique du droit de battre monnaie, mais continuant toutefois, comme les banquiers chinois de nos jours, à contremarquer la monnaie officielle qui passait dans leurs caisses.

45. — Tête de lion à droite, la gueule béante, le front orné d'une protubérance radiée. — ℞. Deux carrés creux juxtaposés, sans symboles.
El. 13 ; tétarté milés., 3 gr. 60 (*Paris*) **Pl. II, fig. 7.**

La tétarté de cette série est aussi commune que la trité et elle porte souvent les mêmes contremarques [1]. Par exemple, au revers de notre n° 45, on remarquera, sur le bord de la tranche, la contremarque oo dans un carré.

46. — Tête de lion à droite, la gueule béante, le front orné d'une protubérance radiée. — ℞. Deux carrés creux chevauchant en partie l'un sur l'autre.
El. 9 ; hecté milés., 2 gr. 32 (*Luynes*) **Pl. II, fig. 8** [2].

47. — Tête de lion à dr., gueule béante, le front avec protubérance radiée.
℞. Un seul carré creux orné de lignes irrégulières.
El. 8 ; hémi-hecté milés., 1 gr. 20 (*Paris*) **Pl. II, fig. 9.**


N° 48 A.


N° 48 B.

48. — Variétés : l'une de style élégant, 1 gr. 14 (*Londres*) ; l'autre, de style rude, 1 gr. 20 (*Londres*) [3].

Il existe de nombreux exemplaires de cette hémi-hecté, pesant de 1 gr. 20 à 1 gr. 14;

1. B. Head, *Brit. Mus. Catal. Lydia*, p. 3, n° 15.
2. Fr. Lenormant, *Annuaire* cité, p. 173, n° 9 (à Sadyatte); Brandis, *Das Münzwesen*, etc., p. 402, n° 6 (de l'anc. coll. de Rauch).
3. B. Head, *Num. Chron.*, 1887, p. 284, n°s 15 et 16 et pl. X, 15 et 16.

les uns sont de style rude et barbare, avec l'œil globuleux, portant parfois des contremarques variables [1]; d'autres sont d'un style fin et élégant.



N° 49.

49. — Tête de lion à droite, l'œil globuleux, la gueule béante, le front orné d'une protubérance radiée. — ℞. Un seul carré creux.
El. 7 ; myshémi-hecté milés., 0 gr. 60 (*Londres*) [2].



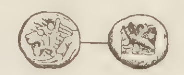
N° 50.

50. — Même description.
El. 5 ; — 1/96e de stat. milés., 0 gr. 15 et 0 gr. 14 (*Londres*) [3].

51. — Tête de lion à droite, la gueule béante, le front orné d'une protubérance radiée ; devant, une légende (rognée) qui a l'aspect suivant : .
℞. Deux carrés creux juxtaposés.
El. 10 ; hecté milés., 2 gr. 40 (*Londres*) **Pl. II, fig 10** [4].

52. — Autre exemplaire, avec la légende presque entièrement rognée.
El. 10 ; hecté milés., 2 gr. 36, fruste (*Paris*) **Pl. II, fig. 11**.

Deuxième groupe : *Lion à gauche.*



N° 53.

53. — Protomé de lion à gauche, la gueule béante, une patte avancée.
℞. Carré creux, sans symbole.

1. B. Head, *Brit. Mus. Catal. Lydia*, p. 3, n° 17 à 20, et pl. I, fig. 8 à 10; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 203, n° 8 (à Alyatte).
2. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 202, n° 3 (à Alyatte); Head, *Brit. Mus. Catal. Lydia*, p. 5 et pl. I, fig. 13 (attribué aux Cimmériens qui auraient imité les monnaies des rois de Lydie).
3. B. Head, *Num. Chron.*, 1887, pl. X, 27; *Brit. Mus. Catal. Lydia*, p. 4, nos 25 et 26.
4. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 204 (à Alyatte); B. Head, *Brit. Mus. Catal. Lydia*, p. 3, n° 16 et pl. I, fig. 7.

El. 8 ; hémi-hecté milés., 1 gr. 15 (*Berlin*) [1].

Six a rapproché cette pièce d'électrum d'un groupe de monnaies d'argent au même type de lion, qui doit être, très vraisemblablement, classé à la Carie. Après avoir donné ces pièces à Olbia de Pamphylie [2], Six a proposé ensuite de les attribuer à Physcos ou à Caunos de Carie. Quoi qu'il en soit de ces pièces d'argent, Six reconnaît qu'il n'est pas possible de reporter jusqu'à la Pamphylie la petite pièce d'électrum [3]. Je crois qu'il faut la rapprocher du statère de notre pl. II, fig. 5, qui est au même type, et donner ces pièces à l'Ionie méridionale, probablement à Milet elle-même.

54. — Tête de lion à gauche, la gueule béante, le front orné d'une protubérance radiée ; devant, la légende : ... ꟻ⁝ΛꟼΞ.

℞. Deux carrés creux juxtaposés.

El. 13 ; trité milés., 4 gr. 71 (*Munich*) **Pl. II, fig. 12** [4].

55. — Autre exemplaire, avec la légende rognée et fruste.

El. 12 ; trité milés., 4 gr. 69 (*Paris*) **Pl. II, fig. 13.**

56. — Autre exemplaire, avec la légende rognée. Style rude et barbare.

El. 13 ; trité milés., 4 gr. 70 (*Londres*) **Pl. II, fig. 14** [5].



N° 57.

57. — Tête de lion, à gauche, la gueule béante, le front orné d'une protubérance radiée ; devant, une légende rognée.

℞. Deux carrés creux juxtaposés.

El. 12 ; hecté milés., 2 gr. 33 (*Greenwell*) [6].



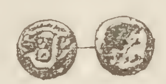
N° 58.

58. — Tête de lion, à gauche, la gueule béante, le front orné d'une

1. Six, dans le *Num. Chron.*, 1890, p. 247, n° 1 (à Caunos). Le n° 2 publié par Six, qui pèse 1 gr. 81, est une hémidrachme milésiaque *en argent*, aux mêmes types.
2. Six, *Zeit. für Num.*, t. VI, p. 81.
3. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 250 et suiv.
4. Sestini, *Stateri antichi*, p. 51, n° 12 et pl. IV, 15 ; Mionnet, *Descr.*, II, p. 528, n° 84 ; Brandis, p. 388 (à Cyzique) ; Six, *Num. Chr.*, 1890, p. 203, n° 10.
5. Six, dans le *Num. Chron.*, 1890, p. 204, n° 11 ; B. Head, *Brit. Mus. Catal. Lydia*, p. 5 et pl. I, fig. 11 (imitation barbare attribuée aux Cimmériens).
6. *Num. Chron.*, 1897, p. 266, n° 1 et pl. XII, 1.

protubérance radiée; devant, la légende : ᛋᛏᛏᛏ. — ℞. Carré creux.

El. 7; hémi-hecté milés., 1 gr. 16 (*Vienne*) [1].



N° 59.

59. — Tête de lion à gauche, la gueule béante, le front orné d'une protubérance radiée. Style barbare. — ℞. Carré creux.

El. 8; hémi-hecté milés., 1. gr. 18 (*Greenwell*) [2].

60. — Tête de lion à gauche (type indistinct). — ℞. Carré creux.

El. 7; myshémi-hecté milés., 0 gr. 55 (*Londres*) [3].

61. — Tête de lion à gauche, la gueule béante, le front orné d'une protubérance radiée. — ℞. Carré creux.

El. 6; — 1/48e de stat. milés., 0 gr. 31 (*Luynes*) **Pl. II, fig. 15** [4].

62. — Autres exemplaires, 0 gr. 31; 0 gr. 30; 0 gr. 29 (*Londres*) [5].

63. — Tête de lion à g., gueule béante, le front avec protubérance radiée.

℞. Carré creux rempli par une rosace épanouie, à quatre pétales séparées par des folioles.

El. 9; pièce fourrée, 1 gr. 20 (*Luynes*) **Pl. II, fig. 16**.

Cette pièce a l'aspect extérieur des monnaies d'électrum et les types des monnaies d'argent de Milet; l'âme est en plomb et l'enveloppe extérieure seule est en électrum : ainsi s'explique son poids irrégulier.

La pièce reproduite sur notre pl. II, fig. 17 est un statère en plomb, défourré, qui paraît être une imitation d'un statère de Milet, et dont nous parlerons plus loin en traitant des monnaies de Polycrate à Samos (ci-après, n°s 394 et 395).

Un certain nombre des monnaies que nous venons de décrire (n°s 51 et s.) portent une légende plus ou moins bien conservée, mais qui est partout la même. Sestini, puis Brandis y lisaient la forme barbare et impossible à admettre : ꟻIZYꟻE, cherchant à retrouver dans ce mot le nom de la ville de

1. Six, dans le *Num. Chron.*, 1890, p. 204, n° 13 et pl. XVII, 8; cf. *Num. Zeit.* de Vienne, t. XVI, 1884, p. 32; t. XVII, 1885, p. 2.

2. *Num. Chron.*, 1897, p. 267, n° 2 et pl. XII, 2.

3. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 5, n° 18 (à Milet?).

4. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 202, n° 9 (à Alyatte).

5. B. Head, *Catal. Lydia*, p. 4, n°s 22, 23 et 24; *Num. Chron.*, 1887, p. 286 et pl. X, 24.

Cyzique [1]. En déchiffrant les mêmes caractères dans un autre sens, Six a proposé d'y reconnaître le nom du roi de Lydie Alyatte (610-561). La légende ne serait pas grecque mais lydienne. « Je ne vois, dit ce savant, aucun obstacle à compléter la légende en ϜαλϜειατες ou ϜαλϜεατες... Rien n'empêche d'admettre que le nom d'Alyatte, dont nous ne connaissons que la forme grecque, Ἀλυάττης, ait commencé en lydien par un Ϝ qui, naturellement, ne s'est pas conservé dans la transcription d'Hérodote et des auteurs postérieurs. Le second Ϝ est moins facile à expliquer; on s'attendrait à le voir disparaître avant le ει ou ε suivant, ce qui aurait donné Ἀλειάττης, ou bien, s'il était transcrit par υ, comme *Velia* se dit Ὑέλη pour Ϝέλη, de trouver Ἀλυειάττης ou Ἀλυέαττης. Il est donc probable que dans ces formes, ει ou ε ont été élidés entre les deux autres voyelles et que cette élision a été cause que la trace du digamma s'est conservée dans la voyelle [2]. »

Cette ingénieuse conjecture est loin, toutefois, de nous satisfaire. Il faut d'abord, pour l'admettre, préjuger que la légende est lydienne plutôt que grecque, ce que rien ne démontre. Nous ne connaissons pas la fin du mot et même, nous ne sommes pas sûrs d'avoir le commencement. Il faut vraiment un trop ardent désir de donner des monnaies aux rois de Lydie, prédécesseurs de Crésus, pour saisir dans ces lettres, encore incertaines pour la plupart, les éléments du nom Ἀλυάττης. Ce nom, comme ceux de Sadyatte, d'Adyatte et d'autres encore, est composé de deux éléments, dont le second est le nom même du dieu Atys ou Attis [1]. La première partie de ce nom théophore est Ἀλυ; quel qu'en soit le sens, il paraît bien difficile de la retrouver sous la forme ϜαλϜει. Cet élément Αλυ se retrouve dans le nom du fleuve Halys, sans doute aussi dans le nom de la ville d'Halicarnasse et dans d'autres noms de l'Asie-mineure occidentale; nulle part, on ne le trouve transcrit ϜαλϜε ou ϜαλϜει, même dans des inscriptions indigènes.

D'un autre côté, on ne comprendrait guère pourquoi, seul de tous les rois lydiens, Alyatte aurait fait graver son nom sur ses monnaies, et même seulement sur quelques-unes d'entre elles. Ni Crésus, ni Polycrate, ni Darius et ses successeurs achéménides n'ont placé leurs noms sur les espèces qu'ils ont fait frapper. Bref, si l'on doit pour toutes ces raisons, repousser la conjecture de Six, il est prudent de ne pas lui en substituer une nouvelle ; mieux vaut se résigner à attendre des pièces plus complètes ou mieux conservées. Un jour, sans doute, il surgira un statère à flan plus large que les hectés décrites ci-dessus, qui donnera, avec une légende complète, la solution de cet intéressant problème d'où dépend le classement scientifique de la plupart des séries primitives en électrum.

A quelle époque et dans quel pays doit-on classer les monnaies qui précèdent? Nous traitons explicitement cette question au t. II de la *1re Partie* du présent ouvrage. Nous devons donc nous borner, ici, à cor-

1. Sestini, *Stateri antichi*, p. 51 ; Brandis, p. 179. Mommsen a mis en doute, avec raison, cette lecture, pensant que la légende en question est plutôt lycienne que grecque, mais il n'a proposé aucune explication nouvelle (*Hist. de la monn. rom.*, t. I, p. 24).

2. Six, dans le *Num. Chron.*, 1890, p. 207.

1. G. Radet, *La Lydie au temps des Mermnades*, p. 65 et 77.

roborer notre démonstration par quelques observations techniques. Il est à remarquer, tout d'abord, que deux des séries monétaires qui figurent sur notre pl. I, à savoir, la série à face striée (fig. 8 à 13) et la série au lion couché (fig. 14 à 19), sont sûrement les produits d'un atelier unique. En effet, ces pièces ont, au revers, les mêmes empreintes ou des empreintes similaires. Le poinçon rectangulaire au fond duquel on remarque un renard, se rencontre identique sur des pièces des deux séries. D'autres particularités de fabrique ne font que venir à l'appui de ces constatations : nous sommes en présence de séries monétaires dont l'émission s'est succédée dans le même atelier.

Nous avons remarqué, d'autre part, que le statère au taureau (Pl. II, fig. 1) et le statère au bélier (*Descr.*, n° 35), ont certainement été frappés dans le même atelier que le statère au lion couché qui figure sur notre pl. I, n° 19. Ces pièces ont la même face bombée, leur fabrique est identique ; sur deux d'entre elles on remarque même que les rectangles creux du revers ont les empreintes des mêmes poinçons. Sur les trités de la pl. I, fig. 22, 23, 25, les carrés creux sont aussi les mêmes que sur les trités de la pl. II, fig. 6, 12, 13, 14.

Bref, sans multiplier ces remarques de détail, on peut démontrer jusqu'à la certitude scientifique, qu'à l'exception des premiers lingots monétiformes de notre pl. I, fig. 1 à 7, toutes les pièces d'électrum que nous venons de décrire depuis le n° 8 de la pl. I, jusqu'au n° 17 de la pl. II, se tiennent les unes les autres, comme par la main, et ont été frappées dans le même atelier.

Cet atelier doit être cherché dans l'Ionie méridionale. Tout le démontre : le poids milésiaque des pièces ; le lieu des trouvailles et, jusqu'à un certain point, les types monétaires.

Le groupe à la face striée (Pl. I, fig. 8 à 13) a été attribué par Fr. Lenormant à Gygès, le fondateur de la dynastie des Mermnades, dans les premières années du VIIe siècle, à cause du renard qui figure au revers du statère (Pl. I, fig. 12). Le renard, dit-on, serait ici, l'emblème du Dionysos lydien dont le nom indigène, *Bassareus*, se trouverait ainsi rapproché allégoriquement du mot *bassara* qui signifiait *renard* en lydien, à ce que rapporte Étienne de Byzance [1].

La subtilité même de cette interprétation est de nature à nous la rendre suspecte. Les types monétaires primitifs ne sont point, en général, inspirés par un aussi savant symbolisme. Si le renard du revers de nos pièces était le symbole divin et national des rois de Lydie, pourquoi ces princes auraient-ils dissimulé, en quelque sorte, l'emblème de leur dieu Bassareus dans un petit poinçon du revers de quelques-unes de leurs monnaies, au lieu d'en faire le type du droit, l'image prépondérante sur ces mêmes pièces? Nous connaissons en toute certitude les monnaies de l'un de ces rois lydiens, celles du puissant et riche Crésus ; eh bien ! les carrés creux du revers des créséides n'ont pas le renard ; ils ne sont empreints d'aucun symbole. Pourquoi donc Crésus aurait-il abandonné l'emblème national de ses prédécesseurs?

D'autres divinités, comme Cybèle et Atys

1. Steph Byz., s. v° βασσαρεύς ; Fr. Lenormant, *Les monnaies royales de la Lydie*, dans *l'Annuaire de la soc. fr. de numism.*, t. IV, 1873, p. 181 ; G. Radet, *La Lydie*, p. 161 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 545.

avaient, chez les Lydiens, un rôle plus considérable que Bassareus. Ne sont-ce pas, dès lors, leurs symboles qu'on s'attendrait plutôt à renconter sur les monnaies lydiennes? Allons plus loin : nous connaissons l'emblème particulier et traditionnel des rois de Lydie. C'est la bipenne, en lydien *labrys*, la hache lydienne [1], qui, après la chute de Crésus, demeura en Carie, le symbole national et qui figure, à ce titre, sur les monnaies des dynastes cariens Mausole, Idrieus, Pixodare : voilà l'emblème qu'on s'attendrait à trouver sur les monnaies d'électrum dont nous parlons, si elles étaient lydiennes.

Puisqu'il est avéré que ces monnaies sortent toutes du même atelier, leur attribution sera fixée si nous parvenons à déterminer la patrie d'une ou plusieurs d'entre elles. Or, je crois qu'on peut démontrer que les monnaies au type du lion ou de la tête du lion sont de Milet, la capitale de l'Ionie méridionale.

En effet, le type du lion couché, avançant une patte et détournant la tête (pl. I. fig. 14 à 19) a la plus frappante analogie avec le type de pièces d'argent dont nous traiterons plus loin, et dont l'origine milésienne est incontestable. Ces pièces d'argent furent frappées à Milet entre la chute de Crésus en 546 et la ruine de Milet en 494. Leur type est, au droit, la protomé de lion couché et détournant la tête pour regarder en arrière ; au revers, une grande rosace dans un carré creux. Cette protomé de lion regardant en arrière est le type spécial de Milet sous la domination perse jusqu'en 494 ; elle reparaît et se perpétue

1. G. Radet, *La Lydie*, pp. 119, 134 et 155 ; E. Babelon, *Mélanges numism.*, t. III, p. 105.

dans cette ville lorsqu'elle recommence, au IVe siècle, à battre monnaie. La rosace stylisée du revers est bien aussi un symbole caractéristique de la numismatique milésienne. Nous la trouvons sous une forme identique sur la petite pièce d'électrum fig. 16 de notre pl. II [1].

L'excroissance radiée, sorte de globule, rayonnant ou touffe de poils stylisée qui orne le front du lion sur un certain nombre de nos pièces d'électrum (voy. surtout pl. II, fig. 4 à 13) se rencontre aussi, comme nous le verrons, sur le nez du lion des créséides, sur des hectés de Phocée et de Mytilène aux Ve et IVe siècles, sur des statères d'argent de Lindos et ailleurs encore [2]. Cette particularité rappelle l'appendice analogue qui, parfois, orne la tête du griffon et qui n'avait d'autre but que de rehausser l'aspect farouche de cet animal fantastique en exagérant la protubérance naturelle de l'os frontal [3]. En numismatique, c'est à Milet seulement que ce globule poilu sur la tête du lion, persiste toujours, puis se développe et prend les caractères d'un emblème national. A force d'être reproduit par les graveurs des coins monétaires il grossit et finit par se détacher même du front de l'animal, si bien qu'on en arrive à se demander s'il n'est pas un globule rayonnant placé devant le front du lion. Enfin, il devient un astre que le lion fixe en rugissant. La légende s'empare de cette représentation ; elle est interprétée à son tour sur les monnaies et c'est ainsi qu'après l'an 400 environ, et jusqu'à l'époque romaine, le type constant des monnaies de

1. Cf. E. Babelon, *Mélanges num.*, t. III, p. 117.
2. Six, dans le *Num. Chron.*, 1890, p. 204.
3. Voy. le *Lexicon der Mythologie* de Roscher, v° *Gryps* ; B. Head, *Catal. Lydia*, Introd., p. XIX.

Milet, en argent et en bronze, est un lion qui détourne la tête en rugissant pour fixer un astre radié, le Soleil. Le type du lion à Milet est ainsi devenu un mythe solaire que nous expliquerons plus tard. Le développement graduel du symbole qui orne le front de l'animal sur nos pièces d'électrum, est un argument de plus qui autorise à classer ces pièces à Milet.

Si l'on ne classait à Milet les monnaies d'électrum que nous venons de décrire, on serait contraint d'admettre que cette grande capitale de l'Ionie méridionale, si riche, si prospère, si puissante, τῆς Ἰωνίης πρόσχημα, suivant l'expression d'Hérodote [1], n'eut pas de monnaies d'électrum, tandis que, ainsi que nous le constaterons bientôt, les autres grands ports de l'Ionie aux VIIe-VIe siècles, émirent, tous, d'abondantes séries de ce métal. L'attribution à Milet des groupes qui précèdent est en conformité avec ce que nous savons de l'extraordinaire développement commercial et colonial de cette ville.

L'époque à laquelle appartient ce monnayage primitif d'électrum, à Milet, est assez difficile à déterminer. On a cru que les pièces à la face striée étaient du roi Gygès, c'est-à-dire remontaient au début du VIIe siècle. Cette attribution ne reposant sur aucun fondement, la place chronologique de ces monnaies redevient incertaine. Cependant, je crois qu'on ne saurait guère les faire remonter, — pour la plupart d'entre elles, au moins, — au-delà de l'époque de Crésus (561-546) pour les raisons suivantes :

1° Le statère à face striée (Pl. I, fig. 12) est taillé d-après l'étalon spécial des monnaies de Crésus; il semble donc difficile d'admettre qu'il leur soit très antérieur [1].

2° La petite pièce d'électrum fourrée de Milet (Pl. II, fig. 16) n'est pas antérieure aux monnaies d'argent qui ont la même rosace et ont été frappées entre la chute de Crésus en 546 et la ruine de Milet, en 494. Or, la tête de lion, au droit de cette pièce, n'est pas d'un style sensiblement plus avancé que celui des autres monnaies d'électrum au type de la tête de lion.

3° Le style même des pièces qui figurent sur nos planches I et II ne permet pas de les éloigner des créséides. C'est le même lion, le même taureau; ce sont les mêmes carrés creux, le même flan ovoïde, globuleux. Le style des lions, à partir du n° 14 de la pl. I, indique un art avancé, en possession de tous ses moyens : c'est l'art ionien en plein épanouissement, que nous retrouverons à Samos avec Polycrate. Ce type si curieux du mufle de lion, de face (Pl. I, fig. 20 à 25), existe aussi dans la numismatique samienne. Si, dans les types à la tête de lion, il en est quelques-uns de style rude et barbare (par exemple, pl. II, fig. 4 et surtout fig. 14) [2], il s'en trouve d'autres, d'un art élégant et qui ne le cède en rien au style des statères de Crésus (p. ex., pl. II, fig. 3, 5, 6 à 13) : c'est la même technique, le même œil, la même crinière dont les longs poils forment comme

1. Hérod., V, 28, 2.

1. Voyez ci-dessus, p. 19.

2. Ces pièces de style rude et barbare ont été attribuées par M. Barclay Head aux Cimmériens qui ont envahi le royaume de Lydie au VIIe siècle; ils auraient battu monnaie à l'imitation des rois de Lydie (B. Head, *Catal. Lydia*, Introd., p. XX). Cette hypothèse est vaine; les Cimmériens n'avaient pas plus besoin de monnaie que les Assyriens ou les Perses de Cyrus; leur séjour en Asie-mineure fut d'ailleurs comme un ouragan passager qui se borna à tout détruire (Voy. notre *Première Partie*, t. II).

un collier (p. ex., pl. II, fig. 6), la même perfection anatomique.

Tels sont les principaux arguments qui paraissent nous autoriser à conclure que les monnaies décrites ci-dessus, sous les nos 9 à 63, ont dû être frappées à Milet, au plus tôt à la fin du VIIe siècle et plus sûrement dans la première moitié du VIe siècle avant notre ère. A cette époque, Milet fut sous l'hégémonie d'Alyatte et de Crésus. Après des guerres incessantes entre Milet et les rois de Lydie, un arrangement avait été enfin signé sous Alyatte, en 604, aux termes duquel le roi de Lydie et Thrasybule, tyran de Milet, s'étaient déclarés hôtes et alliés [1]. A partir de ce moment, Milet subit la protection des princes de Sardes, tout en conservant l'autonomie de son gouvernement et de ses lois; elle fut ouverte au commerce lydien et les rois de Sardes eurent le droit de lui réclamer un contingent de troupes pour leurs expéditions militaires. L'histoire intérieure de Milet, sous le protectorat lydien, est peu connue. Nous savons seulement que cette grande ville fut pendant deux générations en proie aux dissensions civiles [1]. Au moment de l'avènement de Crésus en 561, elle s'était quelque peu affranchie des liens que lui avait imposés Alyatte ; mais Crésus sut la rappeler à l'observation des traités [2].

Telles sont les circonstances historiques au milieu desquelles furent frappées les séries monétaires primitives que nous venons de décrire. C'est, à n'en pas douter, l'hégémonie exercée par les rois de Lydie sur Milet et sur les autres villes d'Ionie, qui a donné naissance à la tradition suivant laquelle les Lydiens furent les inventeurs de la monnaie.

§ III. — Éphèse.

Bâtie sur le golfe d'Icarie, à l'embouchure du Caystre, Éphèse était, avec Milet, la plus importante des colonies helléniques de l'Ionie méridionale. Après la venue des Ioniens, elle garda toujours dans sa population un élément considérable emprunté aux races asiatiques des Lydiens, des Cariens et des Lélèges. Ces Asiatiques se groupaient autour du temple fameux de leur déesse indigène, déesse lunaire que les Grecs devaient, plus tard, assimiler à leur Artémis. La tradition prétendait que ce vieux sanctuaire avait été bâti par les Pélasges ou par les Amazones ; la vénération dont l'entouraient aussi bien les populations autochtones que les Ioniens nouveaux venus, contribua singulièrement à faire d'Éphèse l'un des centres les plus fréquentés de l'Ionie, une sorte de capitale religieuse, un lieu de pèlerinage et aussi une ville de banquiers [3].

A cause du caractère asiatique de la déesse, autant que pour flatter les Grecs, les rois de Lydie respectèrent toujours l'Artémision d'Éphèse ; ils affectèrent de le combler de présents et d'enrichir son trésor, alors même qu'ils luttaient, les armes à la main, pour s'emparer de la ville.

1. G. Radet, *La Lydie*, p. 193 et suiv.

1. G. Radet, *op. cit.*, p. 211.
2. G. Radet, *op. cit.*; E. Curtius, *Hist. grecque*, t. II, p. 150.
3. Voyez le présent *Traité*, Première partie, t. II.

Ces princes lydiens avaient, au surplus, des liens de famille avec les tyrans d'Éphèse : Gygès, le premier, maria sa fille à Mélas l'Ancien, le chef de la dynastie éphésienne des Mélides; il avait la prétention d'étendre sa protection sur la colonie grecque et sur son temple. Survint, après le règne d'Ardys (652-615), la terrible invasion des Cimmériens : les barbares brûlèrent l'Artémision. Il fut reconstruit aussitôt après que Sadyatte (615-610) eut repoussé les envahisseurs. Ces malheurs communs ne firent que resserrer les liens qui unissaient les Éphésiens aux Lydiens. Un petit-fils de Mélas l'Ancien, Miletos, épousa Lydé, fille d'Ardys. Mélas II prit à son tour pour femme une fille d'Alyatte.

Aussi, le fils prodigue d'Alyatte, Crésus, avant de monter sur le trône de Sardes, trouva-t-il à Éphèse les ressources nécessaires à ses dissipations [1]. Le jeune prince s'y était ménagé l'amitié de citoyens opulents qui lui prêtaient de l'argent : il obtint notamment des sommes considérables du riche banquier Pamphaës, fils de Théocharidès [2].

Cependant, une fois monté sur le trône de Sardes, Crésus eut la prétention de traiter la ville d'Éphèse en conquérant; mais son parent, Pindaros, le dernier représentant des Mélides, soutint l'honneur et les droits de ses concitoyens; une guerre s'ensuivit et Crésus vint mettre le siège devant la ville; bientôt, soi-disant pour ne pas s'exposer à détruire de nouveau le temple de la déesse asiatique, le roi de Lydie préféra entrer en négociations avec les assiégés. Pindaros fut exilé et Crésus se contenta d'une suzeraineté nominale sur Éphèse. Hérodote nous informe que l'opulent roi de Lydie dédia dans le temple d'Artémis, des taureaux et des colonnes d'or [1].

1. G. Radet, *op. cit.*, p. 134 et 172.
2. Nicolas de Damas, dans les *Fragm. hist. graec.*, t. III, p. 397; Aelian., *Var. hist.*, IV, 27.

Lors de la conquête perse de Cyrus, en 546, le caractère asiatique du culte de la déesse éphésienne protégea encore la ville qui fut traitée avec mansuétude et son temple respecté. Plus tard, enfin, en 498, quand les villes grecques se révoltèrent contre Darius et essayèrent de secouer le joug perse, Éphèse garda une prudente neutralité. Cette attitude inspirée, sans aucun doute, par l'élément asiatique et religieux de la population, favorisa le plan de campagne des Perses; en même temps, il épargna à Éphèse le sort de Milet, de Chios, de Lesbos et des autres villes qui avaient si imprudemment pris part à l'insurrection (ci-dessus, p. 15).

Aussi, les monnaies d'Éphèse en argent forment-elles, comme nous le verrons plus loin, après la cessation du monnayage de l'électrum dans cette ville, une suite continue et sans lacune à partir du commencement du v[e] siècle.

1. Pour tous ces détails historiques, voyez : G. Radet, *La Lydie au temps des Mermnades*, p. 197 et s.; 207 et s.

I. — Série au cerf.



N° 64.

64. — Cerf marchant à droite, en baissant la tête pour brouter ; au-dessus, la légende rétrograde : ΑΜΗΣ ΙΜΕ ΣΟΝΑΦ.

℞. Empreintes de trois poinçons, l'un rectangulaire, placé entre les deux autres, carrés et plus petits ; leur surface est ornée de lignes qui se croisent et de protubérances irrégulières.

El. 21 sur 14 mill. ; statère milésiaque, 14 gr. 06 (*Londres*) **Pl. II, fig. 19** [1].

65. — Protomé de cerf couché à gauche, une patte repliée comme pour se lever, et détournant la tête.

℞. Carré creux rempli de lignes qui se croisent.

El. 9 ; hecté milés., 2 gr. 33 (*Londres*) **Pl. II, fig. 18** [2].

66. — Protomé de cerf couché à droite, une patte repliée comme pour se lever, et détournant la tête.

℞. Carré creux orné de protubérances irrégulières.

El. 8 ; hémi-hecté milés., 1 gr. 18 (*Paris*) **Pl. II, fig. 20** [3].

1. Mionnet, *Supplément*, t. VI (1832), p. 213 ; Borrell, *Num. Chron.*, 1844, t. VII, p. 65 ; Weston, *Historie Notices on towns in Greece*, Addenda, p. 162 ; Ch. Newton, dans le *Numism. Chronicle*, n. s. t. X, 1870, p. 237 ; B. Head, dans le même recueil, n. s. t. XV, 1875, p. 264 ; Percy Gardner, dans le même recueil, n. s. t. XVIII, 1878, p. 262 ; M. Frankel, dans l'*Archæol. Zeitung*, neue Folge, t. XII, 1879, p. 27 ; Percy Gardner, dans l'*Archæol. Zeitung*, neue Folge, t. XIII, 1880, p. 184 ; Barclay Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 13 ; A. von Sallet, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. I, 1874, p. 280 ; B. Head, *Historia numorum*, p. 526 ; le même, *Guide to the coins of the Ancients in the British Museum*, pl. 1, fig. 7 ; le même, *Catalogue*, etc., *Ionia*, Introd., p. XVIII et p. 47, pl. III, fig. 8 ; Isaac Taylor, *The alphabet*, t. II, p. 43 ; Cauer, *Delectus inscript. graec.*, p. 347 ; J.-A. Blanchet, *Les monnaies grecques*, p. 6 ; Imhoof-Blumer et O. Keller, *Tier und Pflanzenbilder*, p. 15, n° 33 ; E. Babelon, dans la *Revue numismatique*, 1894, p. 270, et 1895, p. 19 ; *Mélanges numismatiques*, 2e sér., p. 10 ; 3e sér., pp. 33 et 67.

2. B. Head, dans le *Num. Chron.*, 1880, p. 99, n° 4 ; *Catal. Ionia*, p. 47, n° 4 et pl. III, fig. 11.

3. Brandis, p. 393 ; B. Head, dans le *Num. Chron.*, 1880, p. 99, n° 5.

Les deux dernières pièces (nos 65 et 66) n'ont qu'un rapport éloigné avec le statère n° 64. Le type du cerf s'y trouve dans une attitude toute différente. Ce cerf couché, détournant la tête, une patte repliée et avançant l'autre, comme si l'animal faisait un effort pour se lever en regardant autour de lui avec effroi, se retrouve identique sur les monnaies éphésiennes de l'âge postérieur. On ne saurait donc mettre en doute l'attribution à Éphèse de ces deux petites pièces d'électrum, de poids milésiaque.

Le statère n° 64 soulève d'intéressants problèmes qui ne sont encore résolus que par des hypothèses. La pièce fut acquise en 1825 par la Banque d'Angleterre à Borrell, consul anglais à Smyrne. Elle fut publiée pour la première fois en 1832 par Mionnet qui l'attribua à Érythrée d'Ionie, en lisant la légende : ΦΑΝΝΟΖΕΜΙΖ · ΕΡΥ. Charles Newton, en 1870, proposa de l'attribuer à Éphèse et transcrivit la légende : ΦΑΕΝΟR ΕΜΙ ΣΘΜΑ. Pour lui, ΦΑΕΝΟR est pour φαένος, ou mieux φαένως, génitif possible de φαένω, de la racine φαίνω, *briller*. Le sens de la légende entière serait donc, d'après Newton : « Je suis l'emblème de la Brillante » ; la *brillante* serait un surnom d'Artémis éphésienne, dont le cerf était le symbole. M. Percy Gardner, dans le *Numismatic Chronicle* de 1878 proposa la lecture :

ΑΜΒΣ ΙΜΞ ΣΟΝΑΦ

soutenant qu'après la syllabe ΦΑ, il n'y a pas de lettre, mais seulement une aspérité fortuite du métal ; il faut lire, suivant lui, φάνος et non φάννος ou φαενόρ. M. Percy Gardner nous informe, en outre, d'après une note manuscrite de Borrell, que la pièce fut trouvée à Boudroun, sur l'emplacement d'Halicarnasse. Pour lui, φάνος, pour φανέος, est la forme du génitif de φάνης, comme sur une inscription du VIe siècle, par exemple, Θεόκλος est le génitif de Θεοκλῆς. La légende monétaire en question signifierait donc : « Je suis la marque ou le symbole de Phanès ». Et il se rencontre précisément qu'Hérodote mentionne un certain personnage du nom de Phanès, qui était d'Halicarnasse [1]. Ce Phanès, après avoir été au service du roi d'Égypte Amasis, passa dans l'armée du roi de Perse, Cambyse, qu'il aida à faire la conquête de l'Égypte en 525 av. J.-C.

Mais si Hérodote atteste que ce Phanès fut un chef de mercenaires grecs originaire d'Halicarnasse, rien dans son récit ne permet de soupçonner qu'il eut exercé, à un moment quelconque, la tyrannie dans cette ville. S'il naquit à Halicarnasse et si le statère d'électrum fut trouvé sur les ruines de cette ville, il n'y a point dans cette coïncidence un argument suffisant pour fixer l'attribution de la médaille à ce personnage. Les caractères paléographiques de la légende monétaire ainsi que la forme du carré creux ne permettent guère de faire descendre la frappe de la médaille jusqu'au temps de Cambyse, vers 525. M. Percy Gardner s'est empressé de le reconnaître ; aussi, n'est-ce point au Phanès dont parle Hérodote qu'il attribue la pièce. Il suppose l'existence d'un autre Phanès dont aucun historien ne parle, qui aurait été le grand père du Phanès, chef des mercenaires grecs en Égypte, et aurait exercé la tyrannie à Halicarnasse vers le commencement du VIe siècle [2].

1. Hérodote, III, 4.
2. Cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 526.

En 1879, Max Fränkel a proposé, pour notre légende monétaire, la lecture suivante : ΑΜΒΣ ΙΜΑ ΣΟΝLΑΦ. Se plaçant au point de vue philologique pour réfuter l'attribution des savants anglais, Fränkel remarque que le dialecte que parle l'inscription est ionien et indique comme lieu d'origine une ville ionienne. Halicarnasse, au contraire, était une ville dorienne comme l'affirme Hérodote [1] : c'est donc le dialecte dorien que devrait parler notre médaille si elle était d'Halicarnasse. Φάνος est une forme impossible pour le génitif de Φάνης ; et en effet, dit Fränkel, la légende porte pour troisième lettre un *iota* ; il y a Φαίνος. Comme les derniers mots EMI ΣΗΜΑ, pour εἰμί σῆμα, sont absolument sûrs, il faut donc trouver dans ΦΑΙΝΟΣ un génitif. Pour Fränkel, c'est un génitif féminin pour Φαινοῦς, et il interprète comme Newton : Φαινοῦς εἰμί σῆμα, « Je suis le symbole de la Brillante », c'est-à-dire de l'Artémis d'Éphèse, dont φαίνω est une épithète, un surnom analogue, par exemple, à φωσφόρος.

M. Percy Gardner [2] répliqua que la troisième lettre incriminée ne saurait être un *iota*, ⊦, puisque le *iota* a la forme I dans le mot EMI de la même légende. Ce ne peut être, dit-il, qu'un N ainsi fait Ν ; il propose dès lors Φάννος, qui serait un génitif possible dans le dialecte dorien [3], et, dit M. Gardner, il est remarquable de constater ce génitif dorien sur une monnaie de la ville dorienne Halicarnasse. Malheureusement pour la thèse du savant anglais le mot σῆμα est purement ionien et non dorien (nous aurions σᾶμα [1]).

A. de Sallet répudia toutes ces conjectures pour en revenir à la lecture primitive de Ch. Newton : ΑΜΒΣ ΙΜΞ ЯΟΝΞΑΦ. Selon le savant allemand, Φαενορ est pour Φαίνος, c'est-à-dire Φαινοῦς, génitif de Φαινώ, surnom d'Artémis. Par analogie, il cite une Artémis Δαυφαίνα, à Cœla, dans la Chersonnèse de Thrace ; un magistrat monétaire d'Athènes qui s'appelle Φανοκλῆς (non formé sur Φάνω, φαίνω), prend pour emblème parlant une Artémis portant deux torches [2].

P. Cauer propose d'interpréter Φαινο(ῦ)ς ε(ἰ)μί σῆμα, considérant la troisième lettre comme un *iota* [3]. C'est aussi l'opinion de M. Keil [4], tandis qu'Isaac Taylor lit ΝΟΝΝΑΦ [5].

M. Imhoof-Blumer transcrit : ΦΑΙΝΟΣ EMI ΣΒΜΑ et qualifie ainsi la pièce : « Statère d'électrum d'Éphèse ou d'Halicarnasse [6]. » Enfin, nous citerons encore, parmi les propositions les plus autorisées, celle que M. Barclay Head a finalement substituée à toutes les autres :

ΑΜΒΣ ΙΜΑ ΣΟΝΞΑΦ

mais il transcrit : Φάνος ἐμὶ σῆμα (avec suppression de Ξ), et déclare qu'il préfère attribuer la pièce à un certain Phanès,

1. Hérod., II, 178.
2. *Archæol. Zeitung*, 37e année, 1879, p. 184.
3. Ahrens, *Dorische Dialekten*, p. 234.

1. Comme sur la pierre gravée de Thersis dont nous parlons ci-après, et comme aussi sur l'inscription du VIe siècle qui rappelle la mort d'un certain Arniadas et qui commence ainsi : Σᾶμα τόδε Ἀρνιάδα... H. Roehl, n° 343 ; Kaibel, n° 180.
2. A. de Sallet, dans la *Zeit. für Num.*, t. I, 1874, p. 280 et t. X, 1883, p. 149.
3. P. Cauer, *Delectus inscript. graec.*, p. 347 (Leipzig, 1883, in-8°).
4. Dans l'*Hermès*, t. XXIX, 1894, p. 278.
5. Taylor, *Hist. of alphabet*, t. II, p. 43.
6. Imhoof-Blumer et O. Keller, *Tier und Pflanzenbilder*, p. 15, n° 33.

d'Éphèse, inconnu dans l'histoire, plutôt que de considérer Φάνος comme une épithète d'Artémis.

Au point de vue paléographique, on n'a pas proposé encore de lire : ΣΟΝΡΑΦ, Φάρνος ; et c'est le nom qui, matériellement, serait le plus facilement admissible, à première vue. Φάρνος pour Φάρνους serait le génitif de Φάρνης, et l'on voit tout de suite qu'il s'agit d'un nom perse qu'on retrouve en composition dans un grand nombre d'autres, comme : *Pharn*abaze, Tissa*pherne*, Arta*pherne*, Saïta*pharnès*, *Pharnace*. Mais l'époque à laquelle appartient le statère ne paraît pas permettre de s'arrêter à cette conjecture. Un nom comme *Pharnès* ne peut paraître dans une ville grecque de la côte occidentale de l'Asie-mineure avant l'arrivée de Cyrus en 546. Or, notre statère est très antérieur à cette date. Nous renoncerons donc à cette lecture pour adopter ΣΟΝΝΑΦ, Φάννος, la lettre Ν étant celle dont la forme normale rentre le mieux dans les éléments encore saisissables paléographiquement sur la pièce.

L'attribution à Éphèse est mieux justifiée que toute autre pour les raisons suivantes :

D'abord, le type du cerf : cet animal étant, avec l'abeille, l'emblème d'Artémis éphésienne. En second lieu, la taille de la monnaie : c'est un statère milésiaque, c'est-à-dire d'un système propre à l'Ionie méridionale. L'aspect général de la pièce, son flan globuleux, allongé en haricot, les trois empreintes du revers indiquent aussi l'Ionie méridionale.

D'autre part, il faut interpréter : « Je suis le sceau de Phanès », plutôt que « Je suis l'emblème de la Brillante », parce que cette manière de désigner Artémis exclusivement par l'une de ses épithètes, sans son nom, serait peu admissible, en dépit des quelques exemples d'une semblable anomalie, qu'on s'est efforcé de rassembler.

Et puis, l'Artémis éphésienne n'est pas une Artémis Phosphoros, lumineuse, irradiante ; c'était, au contraire, une Artémis noire, au triple rang de mamelles, d'origine asiatique et n'ayant rien de commun avec l'Artémis dorienne ; elle n'a aucun attribut qui justifierait cette épithète de « lumineuse » ou « brillante ».

Quel est ce Phanès dont nous avons ici la monnaie ? Serait-il un banquier au service du fameux temple d'Artémis, le trésorier du temple ou même le grand prêtre ? Le type du cerf le donnerait à penser. Dans tous les cas, ce Phanès n'appartenait sûrement pas à la dynastie des despotes d'Éphèse, successeurs de Mélas l'Ancien, apparentés aux rois de Lydie, et dont nous connaissons les noms [1].

De même que l'Apollon Didyméen de Milet, l'Artémis éphésienne reçut de somptueux présents de Crésus. Et puis, Éphèse était aux VIIe-VIe siècles une grande ville de banque. On pourrait donc croire que Phanès fut, comme Pamphaès et Théocharidès, un des grands manieurs d'or d'Éphèse qui prêtaient aux rois et dont les coffres-forts étaient remplis de métaux précieux [2].

La légende du statère qui nous occupe fait parler la pièce ou plutôt le cerf lui-même : εἰμί σῆμα « je suis l'emblème, la marque, le type », la monnaie de Phanès. Nous savons quel était le sens du mot σῆμα

1. G. Radet, *La Lydie*, pp. 134 et 172.
2. Voir aussi dans Hérodote (VII, 27 à 29) l'histoire du lydien Pythès.

en numismatique [1]. Quant à la formule de la première personne, donnée à notre légende, on la retrouve, semble-t-il, sur des monnaies frappées à Ségeste, dans la première moitié du ve siècle : Σεγεσταζίη εἰμί, « Je suis la monnaie ségestaine » [2]. Mais nous l'avons plus sûrement sur une petite pierre gravée du VIIe-VIe siècle qui porte, en dialecte dorien, l'inscription suivante, à côté d'un dauphin : Θερσίος ε(ἰ)μὶ σᾶμα · μή με ἄνοιγε, « Je suis le cachet de Thersis, défense de me briser » [3].

Ainsi, voilà sur deux monuments contemporains, la médaille et la pierre gravée, une formule identique. C'est la preuve, comme nous l'exposons ailleurs (*Première partie*, t. II), que le type (σῆμα) jouait le rôle d'attestation du poids et de l'aloi de la monnaie, de même que l'empreinte de la gemme, apposée au bas d'un contrat, était aussi l'attestation authentique de celui auquel le sceau appartenait.

II. — Série a l'abeille.

67. — Abeille vue de dos, encadrée d'un rectangle.

℞. Deux carrés creux côte à côte, ornés de lignes et de protubérances.

El. 12 ; trité milés., 4 gr. 64 (*Londres*) **Pl. II, fig. 21** [4].

68. — Autres exempl., 4 gr. 53 (*Vienne*) ; 4 gr. 37 (*Londres*) **Pl. II, fig. 23** [5].

L'abeille est, comme le cerf, l'emblème ordinaire de l'Artémis éphésienne et paraît constamment, comme nous le verrons, sur les monnaies d'argent d'Éphèse. Les prêtresses de la déesse portaient même le nom de μέλισσαι, *abeilles*.

§ IV. — Monnaies d'attribution incertaine.

(*Ionie méridionale et Carie*).

I. — Etalon milésiaque (*suite*).

69. — Chienne (levrette) couchée à droite, et levant une patte de devant ; on

1. Voyez notre *Traité*, 1re partie, t. I, p. 381.
2. Kinch, dans la *Zeit. für Num.*, t. XVI, 1888, p. 187.
3. E. Babelon, *La gravure en pierres fines*, p. 97, fig. 69 ; O. Rossbach, dans l'*Archæol. Zeitung*, 1883, p. 336-339 et pl. XVI, 19.
4. B. Head, dans le *Num. Chron.*, 1880, p. 99, n° 1 ; *Catal. Ionia*, p. 47, n° 2 et pl. III, 9.
5. B. Head, dans le *Num. Chron.*, 1880, p. 99, n°s 2 et 3 ; *Ionia*, p. 47, n° 3 et pl. III, 10. Il faut peut-être reconnaître une abeille dans le type d'une toute petite division (0 gr. 13) publiée par B. Head, dans le *Num. Chron.*, 1887, p. 286, n° 29 et pl. X, 29.

lui voit un triple rang de mamelles; derrière elle, un arbre à tige grimpante et sinueuse comme le lierre, forme des enroulements symétriques au-dessus de l'animal.

℞. Empreintes de trois poinçons, l'un rectangulaire entre deux autres carrés et plus petits; le rectangle paraît partagé en trois carrés : au centre, des lignes qui se croisent et forment une sorte d'étoile; à droite et à gauche, des serpents dressés. Le carré du haut est orné d'un losange; dans le carré du bas, on distingue une tête d'antilope.

El. 20 sur 15 mill.; stat. milés., 13 gr. 91 (*Paris*) **Pl. II, fig. 22.**

L'aspect globuleux et ovoïde du flan, la disposition des empreintes creuses du revers, le poids milésiaque, la provenance smyrniote : tout indique que ce statère unique appartient à l'Ionie méridionale. Mais son type insolite ne nous permet pas de préciser davantage l'attribution [1].

70. — Protomé de cheval harnaché, galopant à gauche; au-dessus du dos du cheval un ornement arrondi qui est peut-être l'extrémité d'une aile (Pégase?).

℞. Empreintes de trois poinçons, l'un rectangulaire entre deux carrés et plus petits; on ne distingue dans ces empreintes que des lignes et des globules n'offrant aucun sens.

El. 21 sur 16; stat. milés., 14 gr. 23 (*Paris*) **Pl. II, fig. 24.**

Ce statère unique appartient par son poids, son style, la forme du flan, la disposition des empreintes du revers, à l'Ionie méridionale [2]. Le style du cheval harnaché est d'une finesse de détails et d'une habileté technique fort remarquables et dignes de la gravure sur gemmes.

C'est peut-être de ce beau statère qu'il faut rapprocher les trois divisions suivantes au type de Pégase :

71. — Pégase allant au pas, à gauche, les ailes recroquevillées.

℞. Deux carrés creux, côte à côte, ornés de protubérances irrégulières.

El. 14 sur 10; trité milés., 4 gr. 73 (*coll. Greenwell*) [3].

72. — Autre exemplaire, 3 gr. 67, usée (*Paris*) **Pl. II, fig. 25.**

73. — Protomé de Pégase galopant à gauche, les ailes recroquevillées.

1. E. Babelon, *Mélanges*, 3e série, p. 9 à 12.
2. Brandis a classé, à tort, à Cymé d'Éolide, ce statère qui faisait partie de la coll. Ivanoff, consul à Smyrne (Brandis, p. 390).
3. *Num. Chron.*, 1890, p. 28 et pl. III, 17.

℞. Carré creux au centre duquel est une croisette entourée de trois carrés inscrits les uns dans les autres.

El. 10; hecté milés., 2 gr. 37 (*Londres*) **Pl. II, fig. 26** [1].

La protomé de cheval ailé qui forme le type de cette hecté n'a rien de commun avec celle qui est le type ordinaire de Lampsaque; l'étalon milésiaque n'a jamais été en usage en Mysie. D'autres villes plus rapprochées de l'Ionie méridionale, comme Halicarnasse, ont pour type de leur monnaies d'argent, la protomé de Pégase.



N° 74.

74. — Protomé de cheval à gauche, une jambe avancée.

℞. Carré creux avec aspérités irrégulières.

El. 9 (pièce globuleuse); hecté milés., 2 gr. 39 (*Greenwell*) [2].

75. — Protomé de cheval à droite, une jambe avancée, l'œil énorme.

℞. Carré creux informe.

El. 9 (globuleuse); hecté milésiaque (?), 2 gr. 13, poids faible; pièce usée (*Paris*) **Pl. II, fig. 27.**

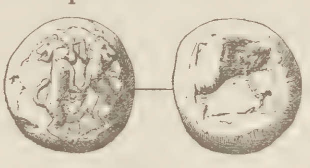
Le style de cette pièce la rattache à la précédente (n. 74); la faiblesse de son poids s'explique, sans doute, par le mauvais état de conservation.

Jusqu'ici les statères des séries que nous venons de décrire, ont présenté un revers d'une forme spéciale sur laquelle nous avons insisté à dessein, parce qu'elle est une marque de fabrique, un indice essentiel de provenance : toutes les pièces qui ont ce revers sont de l'Ionie méridionale. Il consiste, pour le statère et l'hémi-statère, en trois empreintes creuses, une rectangulaire entre deux carrées; la trité n'a que deux empreintes juxtaposées qui sont l'une et l'autre carrées; enfin, il n'y a qu'une seule empreinte, carrée, sur l'hecté, l'hémi-hecté et la myshémi-hecté. Ainsi, le nombre et la dimension des empreintes creuses diminuent avec le module des pièces; dans la pratique, ce système ingénieux de frappe permettait de reconnaître au premier coup d'œil à quelles divisions monétaires on avait à faire. Pourtant, certains ateliers, même en suivant l'étalon milésiaque, ont adopté d'autres formes de carrés creux (voyez notre pl. III). C'est ce que nous allons constater dans les descriptions qui vont suivre, sans qu'il

1. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 3 et pl. I, fig. 10; Wroth, *Catal. Mysia*, p. 78, note (à Lampsaque?). Cette pièce est probablement celle que Sestini a publiée d'après le musée Ainslie. Sestini, *Stateri antichi*, p. 67, n° 24 et pl. VI, 21.

2. *Num. Chron.*, 1897, p. 263, n° 3 et pl. XI, 22.

soit possible de préciser les ateliers d'émission, autrement qu'en disant que ces pièces appartiennent à la côte de l'Ionie méridionale ou de la Carie.



N° 76.

76. — Deux lions dressés héraldiquement, l'un en face de l'autre sur leurs pattes de derrière, et détournant la tête, l'un à droite, l'autre à gauche; entre les deux, une colonnette sur laquelle chacun pose une patte de devant.

℞. Grand carré creux à surface rugueuse.

El. 19; stat. milés., 14 gr. (*Londres*) [1].

Ce statère acheté récemment par le Musée britannique, à M. Lawson, de Smyrne, est probablement de l'Ionie méridionale ou de la Carie; mais, malgré le type des lions, on ne saurait l'attribuer à Milet; le flan est circulaire et non de forme allongée; le revers a une large empreinte carrée à la place des trois poinçons que nous avons rencontrés jusqu'ici (comparez les carrés creux des statères de nos pl. I et II). L'architecture de la Phrygie fournit des exemples de lions dressés et affrontés, analogues à notre type monétaire; parfois même sur certains bas-reliefs, les animaux sont, de même, hissant de chaque côté d'une colonne d'ordre ionique [2].

77. — Vache agenouillée à droite, détournant la tête pour regarder le veau qu'elle allaite; sur son dos, un fleuron.

℞. Grand rectangle creux, dont la surface est couverte de protubérances.

El. 23 sur 18; stat. milés., 13 gr. 93 (*Munich*) **Pl. III, fig. 1** [3].

A cause de son type, on a proposé successivement de classer ce statère à Corcyre, à Carystos, à Tarse. Mais, en considérant que le poids est milésiaque et que le carré creux est en tout semblable à celui des dariques d'or et d'argent des premiers princes achéménides, on est amené à admettre que la patrie de ce statère doit être cherchée dans une ville de l'Ionie méridionale ou voisine de cette région.

78. — Tortue (les écailles de la carapace non indiquées).

1. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1896, p. 99, n° 22 et pl. VII, 15; Hill, *Journal of hellenic Studies*, t. XVII, 1897, p. 86 et pl. II, 3.

2. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. V, p. 111, 157 et 180.

3. Sestini, *Stateri antichi*, p. 53, n° 21 et pl. IV, fig. 23; Brandis, p. 402; B. Head, *Hist. num.*, p. 612; Six dans le *Num. Chron.*, 1884, p. 152; E. Babelon, *Mélanges*, 3e sér., p. 132.

℞. Deux rectangles creux placés côte à côte et séparés par une ligne en relief ; le champ est orné d'aspérités irrégulières.

El. 19 ; stat. milés., 13 gr. 39 (*Paris*) **Pl. III, fig. 2.**

A cause du type de la tortue, ce statère a été classé à Égine [1]. Mais son poids n'est pas éginétique, ni son carré creux ni même le style de la tortue; enfin cette pièce serait la seule que l'atelier d'Égine eut frappée en électrum. Cette attribution doit être répudiée [2]. Le revers, en forme de deux rectangles séparés par une ligne en relief, est celui des monnaies d'argent de Rhodes, de Posidion dans l'île de Carpathos, et de quelques pièces incertaines de la Carie : c'est dans ces parages, voisins de l'Ionie méridionale, qu'il faut chercher la patrie véritable du statère d'électrum à la tortue : ce type est, d'ailleurs, fréquent sur les monnaies primitives de la Lycie.

79. — Sorte de bouclier bombé dont l'épisème est orné de quatre fleurons stylisés et adossés les uns aux autres ; au centre, un *umbo* de forme carrée.

℞. Deux rectangles creux juxtaposés et ornés de protubérances irrégulières.

El. très jaune, 17 sur 12 ; hémi-stat. milés., 7 gr. 12 (*Paris*) **Pl. III, fig. 4** [3].

Les deux rectangles creux du revers permettent de croire que cet hémi-statère a été frappé à Rhodes ou sur les côtes de Carie. C'est à tort qu'on a voulu le classer, ainsi que les pièces suivantes, à la Cyrénaïque ; les fleurons qui décorent le bouclier ne sauraient être pris pour des tiges ou des fleurs de silphium.

80. — Sorte de bouclier dont l'épisème est orné de trois fleurons stylisés et adossés (comme sur l'hémi-statère précédent).

℞. Carré creux orné de protubérances irrégulières.

El. 9 ; hémi-tétarté milés. (?), 1 gr. 72 (*Londres*) **Pl. III, fig. 6** [4].

Cette petite division que son type rattache étroitement à l'hémi-statère précédent (n° 79) a un poids anormal, l'hémi-tétarté milésiaque n'étant pas frappée en électrum ; mais elle existe en argent où elle forme l'hémidrachme ou triobole.

81. — Sorte de bouquet formé de six fleurs réunies par leurs tiges et vu d'en haut (trois grandes fleurs à folioles imbriquées comme la rose, alternant avec trois boutons).

℞. Carré creux orné de protubérances irrégulières.

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 331 ; *Brit. Mus. Cat. Attica*, Introd., p. LXVI.
2. E. Babelon, *Mélanges*, 3e sér., p. 50 et 133.
3. E. Babelon, *Mélanges num.*, 1re série, p. 33 et pl. III, fig. 1 ; 3e série, p. 134, n° 54.
4. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 4 et pl. I, fig. 11.

El. 14. ; hémi-stat. milés., 7 gr. 10. (*Londres*) **Pl. III, fig. 5** [1].

82. — Trois grandes fleurs épanouies, se dirigeant en sens opposés autour d'un nœud central. — ℞. Carré creux.

El. 9 ; hémi-tétarté (?) milés., 1 gr. 76 (*Londres*) **Pl. III, fig. 7** [2].

Pour cette division inusitée en électrum et taillée dans le système de l'argent (trihémiobole), voyez ce que nous avons dit ci-dessus (au n° 80).

83. Tête nue d'Héraclès barbu, à gauche, les cheveux et la barbe figurée par des stries et des globules.

℞. Deux carrés creux, côte à côte.

El. 12 ; trité milés., 4 gr. 66 (*Paris*) **Pl. III, fig. 9.**

Le type de cette trité nous présente pour la premiére fois la figure humaine sur une monnaie, et cette image a des caractères d'archaïsme qu'on retrouve dans les œuvres sculpturales de la première moitié du VIe siècle. La tête de cet Héraclès est inspirée des représentations du Melqart oriental, avec son œil globuleux, de face, son nez énorme, ses lèvres épaisses, ses oreilles démesurées, sa barbe dont les frisures affectent la forme de globules juxtaposés, ce front bas, ces cheveux enfin qui descendent en tresses parallèles depuis le sommet de la tête jusque sur le cou qu'on soupçonne large et puissant. La barbe frisée qui envahit la face presque toute entière, ne se retrouve jamais aussi simiesque dans les types barbus de l'art grec archaïque, qu'il s'agisse d'Héraclès, des Centaures, des Géants ou des Satyres [3]. Cette caractéristique de la force brutale est de conception orientale ; on la retrouve dans les monstres assyriens à tête humaine. C'est en Orient qu'il faut chercher le prototype de notre effigie monétaire ; on peut dire qu'au point de vue de l'histoire de l'art cette tête d'Héraclès vient de Ninive en passant par la Phénicie. Il faut en rapprocher la tête du fameux colosse d'Amathonte, non moins bestialement barbu que l'Isdubar assyrien [4]. Mais nous comparerons surtout notre type monétaire à la tête du berger Eurytion sur le bas-relief d'Athiénau (au musée de New-York), qui représente Eurytion fuyant épouvanté à la vue d'Héraclès, avec les



Héraclès (type monétaire agrandi).

1. B. Head, *Ionia*, p. 2 et pl. I, fig. 2 (à Cyrène ?).
2. B. Head, *Ionia*, p. 4 et pl. I, fig. 12 (à Cyrène ?).
3. Par exemple, le type d'Héraclès est tout autre dans une sculpture du VIe siècle trouvée dans les ruines de l'Acropole d'Athènes. Lechat, *Au musée de l'Acropole d'Athènes*, p. 125 (fig. 7).
4. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiq.*, t. III, p. 567.

bœufs de son maître Géryon [1]. On retrouve dans ce bas-relief gréco-chypriote, pénétré d'influences orientales, toutes les particularités de style et de technique que nous venons de signaler sur la médaille. Et ainsi, nous conclurons que cette influence orientale a pénétré l'art ionien jusque dans la gravure des coins monétaires [2].

84. — Tête humaine imberbe, à gauche, l'œil globuleux, l'oreille démesurée, les cheveux calamistrés sur le cou.

℞. Carré creux à surface irrégulière, partagée en quatre compartiments.

El. 6; myshémi-hecté, 0 gr. 40, rognée (*Londres*) **Pl. III, fig. 8** [3].

Le poids de cette petite pièce est anormal dans le système milésiaque où elle forme une myshémi-hecté très faible. Il vaudrait mieux, peut-être, la considérer comme un 24e de statère du système créséen; mais, comme elle paraît rognée, on peut admettre que son poids primitif était d'environ 0 gr. 59.

85. — Deux coqs affrontés, se touchant par le bec (flan bombé).

℞. Deux carrés creux juxtaposés.

El. 11; trité milés., 4 gr. 73 (*Londres*) **Pl. III, fig. 10** [4].

Il existe d'autres pièces d'électrum au même type des deux coqs, mais d'un style tout différent, qui sont taillées suivant l'étalon phocaïque (voyez ci-après).

86. — Coq, à droite. — ℞. Carré creux informe.

El. 9; hémi-hecté milés., 1 gr. 07, usée (*Paris*) **Pl. III, fig. 11.**

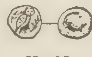
87. — Protomé de griffon ailé, à g., l'œil globuleux, les ailes recroquevillées.

℞. Carré creux, orné de protubérances irrégulières.

El. 6; myshémi-hecté milés., 0 gr. 58 (*Londres*) **Pl. III, fig, 13** [5].

88. — Tête de griffon, la crête hérissée, l'œil globuleux, à g. — ℞. Carré creux.

El. 9; myshémi-hecté milés., 0 gr. 55 (*Londres*) **Pl. III, fig. 14** [6].



No 89.

89. — Chouette, à droite; devant, une pousse d'olivier. — ℞. Carré creux.

1. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. III, p. 574; cf. *Rev. archéol.*, n. s. t. XXIV, 1872, pl. XXI.
2. Voyez pour les développements : E. Babelon, *Rev. num.*, 1903, p. 409 et *Mélanges num.*, t. IV, p. 73.
3. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 5 et pl. I, fig. 17.
4. B. Head, *Ionia*, p. 3 et pl. I, 8 (à Dardanos ?).
5. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 4 et pl. I, fig. 15.
6. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 5 et pl. I, fig. 16.

El. 5 ; — 1/48ᵉ de stat. milés., 0 gr. 28 (*Londres*) [1].

Si le type de cette petite pièce est inspiré de la chouette des monnaies athéniennes, il n'y a pas lieu, pour cela, de la classer à Athènes. On ne saurait, non plus, la rapprocher des électrum de poids phocaïque, qui sont aussi au type de la chouette, mais d'un tout autre style (Voyez ci-après, nᵒˢ 208 à 210).

90. — Tête de canard à droite, l'œil globuleux. — ℞. Carré creux.
El. 8 ; hémi-hecté milés., 1 gr. 11 (*Paris*) **Pl. III, fig. 15.**

91. Tête de sanglier à droite ; devant, la légende ΞΑΛ [ꓘ] (?).
℞. Deux carrés creux, côte à côte.
El. 9 ; hecté milés., 2 gr. 30 (*Londres*) **Pl. III, fig. 16** [2].

La tête de sanglier ainsi que la légende, telle que nous l'avons transcrite, paraissent autoriser à classer cette hecté à Clazomène. Toutefois, la lecture n'est pas certaine ; Six a proposé d'y retrouver les premières lettres du nom du roi de Lydie Sadyatte : ΖΑΔ (?) [3]. Mieux vaut s'abstenir que de risquer de semblables conjectures ; nous dirons seulement que le double carré creux du revers indique l'Ionie méridionale.

92. — Tête de bouc à gauche, l'œil globuleux.
℞. Carré creux orné de trois globules.
El. 6 ; myshémi-hecté milés., 0 gr. 42 (*Paris*) **Pl. III, fig. 17.**

Le poids de cette petite pièce est irrégulier dans le système milésiaque ; c'est peut-être un 24ᵉ de statère du système créséen. Cependant, la pièce suivante (nᵒ 93), au même type, est bien milésiaque.

93. — Tête de bouc à gauche, l'œil globuleux.
℞. Carré creux orné de protubérances irrégulières.
El. 6 ; — 1/48ᵉ de stat. milés., 0 gr. 28 (*Paris*) **Pl. III, fig. 18.**

94. — Mufle de lion de face.
℞. Scorpion dans un carré creux
El. 5 ; — 1/48ᵉ de stat. milés., 0 gr. 28 (*Paris*) **Pl. III, fig. 22.**

1. *Num. Chron.*, 1887, pl. X, fig. 43 ; B. Head, *Catal. Ionia*, p. 5, nᵒ 23 (Athènes).
2. B. Head, *Ionia*, p. 17, nᵒ 1 et pl. III, 17.
3. Six, dans le *Num. Chron.*, 1890, p. 211.

95. — Autres exemplaires, 0 gr. 28 (*coll. Six*) [1]; 0 gr. 24 (*Londres*) [2].

La pièce de Paris qui provient de l'ancienne collection Waddington, ayant été trouvée dans la petite île de Léros, en face de la côte de Carie, c'est à Léros qu'on l'a classée [3]. On pourrait tout aussi bien songer à une ville carienne du voisinage, comme Mylasa. En effet, on a frappé des pièces d'argent au type du scorpion après 480, dans la même région [4]. Ce petit groupe monétaire au scorpion est tout à fait différent des pièces qu'on peut classer à Astacos de Mysie, dont le scorpion était l'emblème parlant, le type héraldique [5].

Strabon raconte que les montagnes des environs de Mylasa et d'Alabanda en Carie, — précisément en face de l'île de Léros, — étaient infestées de scorpions. « Alabanda, dit-il, est bâtie au pied de deux collines disposées de telle sorte qu'elles la font ressembler à un âne chargé de ses deux paniers, ce qui faisait dire à Apollonios Malacos, choqué à la fois de cette particularité et de la quantité de scorpions qui infestent la ville : *Alabanda n'est qu'une bourrique chargée de scorpions.* Le fait est qu'à Alabanda, de même qu'à Mylasa et dans toute la montagne entre deux, les scorpions pullulent [6]. »

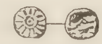
Il y a entre ce témoignage, d'une part, le poids des pièces et le lieu des trouvailles, d'autre part, une coïncidence dont nous avons le droit de tirer parti en attribuant ces pièces soit à Léros, soit à Mylasa ou quelqu'autre ville carienne du voisinage.

96. — Grenade (plutôt que petit vase). — ℞. Carré creux.
El. 4; — 1/96e de stat. milés., 0 gr. 13 (*Londres*) **Pl. III, fig. 23** [7].



N° 97.

97. — Objet incertain (pomme, tête de lion, vase?). — ℞. Carré creux.
El. 5; — 1/96e de stat. milés., 0 gr. 14 (*Greenwell*) [8].



N° 98.

98. — Globe radié. — ℞. Carré creux.

1. Six, dans le *Num. Chron.*, 1890, p. 232, n° 1 (anc. coll. Whittall).
2. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 6. n° 26.
3. Brandis, *Münzwesen*, p. 446.
4. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 232.
5. Comparez aussi le scorpion qui forme le type du petit carré creux au revers du plus ancien statère de Cyzique : notre pl. VI, fig. 1.
6. Strabon, XIV, 2, 26.
7. B. Head, dans le *Num. Chron.*, 1887, p. 287, n° 31 et pl. X, n° 31; *Ionia*, pl. I, fig. 18 (le type est décrit comme étant un œil humain, et la pièce est attribuée, en conséquence, à Lesbos). Voyez d'autres petites divisions à types incertains dans *Brit. Mus. Catal. Ionia*, p, 6.
8. *Num. Chron.*, 1897, p. 266, n° 8 et pl. XI, 27.

El. 5 ; — 1/96e de stat. milés., 0 gr. 14 (*Whittall*)[1].

99. — Croix gammée (ou tétraskèle à branches carrées tournant à droite).
℞. Carré creux orné de protubérances irrégulières.
El. 7; hémi-hecté milés., 1 gr. 16 (*Londres*) **Pl. III, fig. 24**[2].

100. — Même description.
El. 5; — 1/96e de stat. milés., 0 gr. 14 (*Paris*).

Nous verrons plus loin une autre série de petites pièces au même type de la tétraskèle, étalonnées suivant le système phocaïque (ci-après, nos 235 à 239).

101. — Globule au centre d'une couronne ou torsade (?).
El. 6; myshémi-hecté milés., 0 gr. 59 (*Whittall*)[3].

102. — Quatre croissants adossés autour d'un globule central.
℞. Carré creux avec quatre croissants autour d'un globule (comme au droit).
El. 7; myshémi-hecté milés., 0 gr. 59 (*Paris*) **Pl. III, fig. 25.**



No 103.

103. — Quadrupède incertain, allant à droite. — ℞. Carré creux.
El. 6; myshémi-hecté milés., 0 gr. 60 (*Londres*)[4].

103 *bis*. — Griffe de lion, de face (?). — ℞. Carré creux.
El. 4 ; — 1/96e de statère milésiaque, 0 gr. 14 (*La Haye*)[5].

Toutes les monnaies d'électrum de poids milésiaque se confinent dans l'Ionie méridionale et, exceptionnellement, sur quelques points de la côte de Carie et de l'île de Rhodes. Mais dans cette région même, que de villes riches et prospères ont dû monnayer l'électrum et dont nous n'avons même osé proposer les noms ! Du VIIe au Ve siècle,

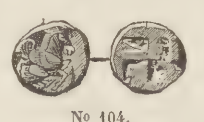
1. B. Head, *Num. Chron.*, 1887, p. 287, no 30 et pl. X, 30 (Erythrées ?)
2. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 4 et pl. I, fig. 13 (à Corinthe ?)
3. B. Head, *Num. Chron.*, 1887, p. 285, no 21 et pl. X, 21 (Erythrées ?).
4. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 15, no 74 et pl. II, 29; comparez ci-après le no 232.
5. *Num. Chron.*, 1890, p. 232, no 2 (anc. coll. Whittall et Six). Il y a des pièces d'argent au même type de la griffe de lion.

Érythrées, Priène, Myonte, Pyrrha et d'autres villes encore, puissantes et commerçantes, ont dû, tout aussi bien que leurs proches voisines Éphèse et Milet, frapper des monnaies d'électrum, et c'est probablement en grande partie à ces ateliers que doit revenir notre série d'incertaines [1]. Mais comment, sans tomber dans l'arbitraire, donner à chacune sa part légitime?

Des découvertes nouvelles viendront sans doute lever la plupart de ces doutes; les monuments sur lesquels nous travaillons sont encore trop peu nombreux.

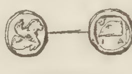
II. — Petites divisions se rattachant plutot a l'étalon éginétique.

Jusqu'ici on n'a pas encore signalé de statère ou même d'hémi-statère en électrum qui soit taillé dans le système éginétique, c'est-à-dire suivant un étalon de 12 gr. 57 environ. Nous avons dit plus haut les raisons pour lesquelles le statère à la tortue lui-même (n° 78) ne saurait être d'Égine. Mais il existe de petites divisions qui, même en tenant compte des déperditions pondérales occasionnées par le frai ou des accidents de nature diverse, paraissent se rattacher mieux au système éginétique qu'au système milésiaque. Après bien des hésitations, nous avons groupé ci-après ces petites pièces qui, géographiquement, se classent à la côte de Carie, à Rhodes (Ialysos et Camiros), et peut-être encore à l'Ionie méridionale. C'est seulement lorsqu'on aura retrouvé les grandes divisions dont elles dépendent que l'on pourra mieux préciser le système pondéral appliqué à la taille de ces espèces, pour la plupart si embarrassantes parce qu'elles demeurent isolées.



N° 104.

104. — Protomé de Pégase ailé, bondissant à droite; dessous, un épi.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés en ailes de moulin.
El. 10; hecté éginétique, 2 gr. 06 (*Six*) [2].



N° 105.

105. — Protomé de Pégase ailé, bondissant à droite.

1. E. Babelon, *Mélanges numism.*, t. III, p. 138.
2. De la coll. Hamilton, *Catal.* 1867, n° 305; Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 314 et pl. XIII, 8 (cette pièce d'électrum est donnée, par erreur, sur la planche de Six comme étant en argent). Six propose de l'attribuer à Adramytion; son type et la forme de son carré creux la feraient plutôt classer à Lampsaque. Elle ne saurait toutefois être rapprochée des statères d'électrum de Lampsaque qui figurent sur notre pl. VIII, fig. 1 à 5.

℞. Tête d'aigle à gauche ; au dessus un fleuron ; dessous, les lettres IA ('Ιαλύσιον). Le tout dans un carré creux.

El. 6 ; myshémi-hecté éginétique, 0 gr. 46 (*Paris*).

Cette petite pièce inédite est très importante parce qu'elle porte les initiales et les types de la ville de Ialysos ; elle prouve, sans discussion désormais, que le monnayage d'électrum a été pratiqué jusque dans l'île de Rhodes.

106. — Feuille de figuier. — ℞. Carré creux à surface rugueuse.

El. 8 ; myshémi-hecté éginétique, 0 gr. 52 (*Londres*) [1]. — Autres exemplaires : 0 gr. 49 (*Paris*) **Pl. III, fig. 3** ; — 0 gr. 48 (*Herm. Weber*) [2].

Ces petites divisions ont été frappées à Camiros : elles en portent le type ; il est même des pièces d'argent de cette ville qui sont identiques et qu'on dirait sorties des mêmes coins. En outre, le système de la taille de l'argent, à Camiros, est l'étalon éginétique.



N° 107.

107. — Lion rugissant, assis à gauche et levant une patte de devant.

℞. Carré creux à surface irrégulière.

El. 10 ; hecté éginétique, 2 gr. 11 (*Greenwell*) [3].



N° 108.

108. — Tête de bélier à gauche. — ℞. Carré creux.

El. 9 ; hecté éginét., 2 gr. 10 (*Greenwell*) [4].

109. — Tête de bélier à droite, l'œil globuleux. — ℞. Carré creux.

El. 7 ; douzième de stat. éginét., 0 gr. 90 (*Londres*) **Pl. III, fig. 19** [5].

Comparez les pièces décrites plus haut sous les n°s 36 et 37 au même type de la tête de bélier, mais de poids bien nettement milésiaque et ci-après, n°s 190 à 196, des pièces de poids phocaïque.

1. B. Head, *Cat. Caria*, p. 223, n° 1 et pl. XXXIV, 6.
2. *Num. Chron.*, 1896, p. 25, n° 48 et pl. III, 1.
3. *Num. Chron.*, 1893, p. 86 et pl. VII, 11. Le même type se rencontre sur des statères de Cyzique.
4. *Num. Chron.*, 1897, p. 268, n° 8 et pl. XII, 6.
5. B. Head, *Ionia*, pl. I, fig. 14 (à Cebren?).

110. — Griffon, les ailes éployées, à gauche.
℞. Carré creux quadripartit.
El. 10 ; hecté éginét., 1 gr. 88 [1].

111. — Tête de coq, à droite. — ℞. Carré creux informe.
El. très jaune, 7 ; myshémi-hecté éginét., 0 gr. 50 (*Paris*) **Pl. III, fig. 12.**

112. — Scorpion. — ℞. Carré creux.
El. 7 ; — 1/48e de stat. éginét., 0 gr. 22 (*Londres*) **Pl. III, fig. 21** [2].



N° 113.

113. — Œil humain ou grain d'orge (?) — ℞. Carré creux.
El. 4 ; — 1/96e de statère éginét., 0 gr. 13 (*Londres*) [3].

114. — Crabe. — ℞. Carré creux.
El. 4 ; — 1/96e de stat. éginét., 0 gr. 11 (*Londres*) [4].

115. — Rosace à sept pétales, vue d'en haut. — ℞. Carré creux.
El. 6 ; — 1/48e de stat. milés. ou éginét., 0 gr. 27 (*Paris*) **Pl. III, fig. 27.**

On peut comparer au type de cette pièce d'électrum, la rosace des monnaies d'argent d'Érythrées, et ci-après des pièces d'électrum qui suivent l'étalon phocaïque.

116. — Fleuron (?) ; à droite et à gauche, un objet incertain.
℞. Fleuron épanoui, à huit pétales, dans un carré creux.
El. 7 ; — 1/48e de stat. éginét., 0 gr. 26 (*Londres*) [5].

1. Borrell, *Num. Chron.*, t. VII, p. 70 ; Brandis, p. 397 (à Téos). La pièce aurait été trouvée à Téos.
2. B. Head, *Num. Chron.*, 1887, p. 287, n° 33, pl. X; *Catal. Ionia*, p. 12, n° 57, pl. II, 13.
3. B. Head, *Ionia*, p. 6 et pl. I, 18 (à Eresos ?).
4. B. Head, *Ionia*, p. 6, n° 29 (à Cos ?).
5. Newton, *Halicarnassus*, t. II, part. II, p. 648; B. Head, *Ionia*, p. 6, n° 24 (à Érythrées).

CHAPITRE II

MONNAIES PRIMITIVES EN ÉLECTRUM

TAILLÉES SUIVANT L'ÉTALON PHOCAÏQUE

ÉTALON PHOCAÏQUE [1].

Statère	16 gr.	82	à	15 gr.	36
1/2 statère	8	41	—	7	68
1/3 de stat. (trité)	5	60	—	5	12
1/4 — (tétarté)	4	20	—	3	84
1/6 — (hecté)	2	80	—	2	56
1/12 — (hémi-hecté)	1	40	—	1	28
1/24 — (myshémi-hecté ou obole)	0	70	—	0	64
1/48 — (hémiobole)	0	35	—	0	32
1/96 — (tartémorion)	0	17	—	0	16

§ I. — **Lingots monétiformes à types indéterminés** (VIIe siècle).

117. — Pastille globuleuse ornée d'une protubérance carrée en relief, qui est partagée en quatre compartiments par deux lignes en croix.

℞. Carré creux partagé en quatre compartiments à surface irrégulière. El. 10 ; hecté phocaïque, 2 gr. 50, poids faible (*Paris*) **Pl. IV, fig. 1.**

118. — Autre exemplaire, 2 gr. 50 (*Londres*) [2].

119. — Pastille globuleuse ornée d'une protubérance circulaire, bombée, découpée par des lignes irrégulières.

1. Pour l'histoire de l'étalon phocaïque, voyez le présent *Traité*, 1re partie, t. II (*sous presse*).

2. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 10, nº 45 et pl. II, 6.

℞. Carré creux partagé en quatre compartiments par d'épais croisillons.
El. 10; hecté phocaïque, 2 gr. 54 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 2.**



N° 120.

120. — Pastille globuleuse ornée d'une protubérance circulaire, bombée, dont les contours paraissent ornés de lignes et de globules [1].

℞. Carré creux à surface irrégulière.

El. 10; hecté phocaïque, 2 gr. 74 (*Greenwell* [2]).

Les ateliers d'où sont sorties ces pastilles monétiformes taillées suivant l'étalon phocaïque ne sauraient être fixés d'une manière précise. Tout ce qu'on peut affirmer c'est qu'elles appartiennent à l'Ionie septentrionale, point central de la diffusion du système phocaïque. Nous avons considéré ces lingots sans type défini, plutôt comme des monnaies de banquiers et de commerçants que comme des monnaies d'État. Ils doivent dater du VIIe siècle [3] (voyez le présent *Traité*, au t. II de la *Première partie*).

§ II. — Phocée.

Phocée, la ville la plus septentrionale de l'Ionie, n'était qu'un rocher qui s'avançait en promontoire sur la mer, de sorte que, comme le dit E. Curtius, « ne fut-ce qu'à cause du manque d'espace, ses habitants durent se faire marins de profession [4] ». Ils fondèrent des établissements nombreux sur la Propontide et le Pont Euxin; ils coopérèrent avec Milet, Samos et d'autres métropoles grecques, à la fondation de Naucratis, sur l'une des branches du Nil inférieur.

Enfin, vers le temps où l'Ionie commença à être molestée ou dominée par les rois de Lydie, les Phocéens prirent, en grand nombre, le parti d'émigrer au loin. Ils allèrent vers l'an 600, fonder sur les côtes de la Gaule, Massalia, qui devint bien vite un puissant foyer de civilisation hellénique. Grâce à ce point d'appui pour leur commerce, les Phocéens se substituèrent vite aux Samiens dans le trafic avec l'Ibérie; dans cette dernière contrée, ils se lièrent étroitement avec Arganthonios, roi de Tartessos, qui, dit-on, vécut 120 ans et en régna 80, en demeurant toujours leur fidèle allié [5].

Les événements que nous venons de ré-

1. L'ensemble ressemble vaguement à une fibule à arc très ornée.
2. *Num. Chron.*, 1897, p. 265, n° 6 et pl. XI, 25.
3. Comparez ci-dessus, p. 7 à 10, nos 1 à 8, les lingots monétiformes du même genre taillés suivant l'étalon milésiaque.
4. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 283.
5. C. Jullian et G. Radet, dans la *Revue des études anciennes* de la Faculté des Lettres de Bordeaux, t. V, 1903, p. 101 à 112.

sumer eurent leur répercussion directe dans la numismatique, aussi bien des colonies phocéennes que de Phocée elle-même. Nous bornant, ici, à l'étude des monnaies de la mère-patrie, nous dirons qu'en envisageant les traits généraux de l'histoire politique et commerciale, on est porté à faire concorder le début du monnayage de Phocée, avec la période de la plus grande prospérité maritime de cette puissante métropole, c'est-à-dire dès avant la fondation de Massalia en 600. Les colons de Massalia, comme nous le constaterons en décrivant les pièces du trésor d'Auriol, à la fin du présent volume, emportèrent avec eux des monnaies d'argent de Phocée aux types du phoque et du griffon. C'est donc dans la seconde moitié du VIIe siècle que commence l'émission des monnaies d'électrum que nous allons décrire :

121. — Phoque nageant à droite; dessous, la lettre ʘ.
℞. Deux carrés creux, d'inégale grandeur, placés côte à côte.
El. 21 sur 14 mill.; statère phocaïque, 16 gr. 50 (*Munich*) **Pl. IV, fig. 3** [1].

122. — Autre exemplaire, 16 gr. 50 (*Londres*) **Pl. IV, fig. 5** [2].

Au point de vue technique, il est intéressant de comparer l'un avec l'autre ces deux exemplaires du même statère. Ils ont été frappés avec les mêmes coins; leurs carrés creux sont identiques. Mais le plus petit de ces carrés n'est pas placé tout à fait à la même place par rapport au plus grand. Sur le statère de Londres, il est sensiblement plus haut que sur le statère de Munich. Que conclure de là? sinon ce que nous avons déjà observé à propos de pièces qui suivent l'étalon milésiaque [3], à savoir, que les poinçons du revers de ces pièces primitives ont été apposés isolément et indépendamment les uns des autres. Et voilà comment il se fait que souvent deux carrés creux sont tantôt séparés distinctement, tantôt chevauchent en partie l'un sur l'autre. Ce sont des marques imprimées par des poinçons isolés et nullement, comme on le croyait naguère encore, des aspérités banales ménagées sur l'enclume monétaire, pour empêcher le lingot de glisser sous le coup de marteau, au moment de la frappe de l'autre face [4].

Tandis que, pour les statères de Milet et pour le plus grand nombre des statères de poids milésiaque, le revers est occupé par un grand rectangle entre deux carrés (par exemple, pl. I, fig. 12, 15, 17 à 21, etc.), le revers des statères de Phocée a reçu, au contraire, seulement l'empreinte de deux poinçons carrés, l'un plus grand que l'autre, et sans symbole. Les divisions du statère phocaïque que nous allons décrire, n'ont plus les deux carrés juxtaposés du système milésiaque, mais un seul carré partagé en

1. Sestini, *Stateri antichi*, p. 23, nº 1, et pl. I, fig. 1; Brandis, *Das Münz- Mass- und Gewichtswesen*, p. 396; Mommsen, *Hist. de la monnaie romaine*, t. I, p. 2; B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 17; le même, dans le *Numism. Chronicle*, 1875, p. 281, et pl. X, fig. 6; le même, *Hist. numor.*, p. 506; le même, *Catalogue of greck Coins, Ionia*, Introd., p. XXI; Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 295; Imhoof-Blumer et O. Keller, *Tier-und Pflanzenbilder*, pl. IV, fig. 22.

2. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1894, p. 14 et pl. I, fig. 14.

3. Voyez, ci-dessus, p. 27 et 31.

4. Voyez le présent *Traité*, 1re partie, t. I, p. 931.

quatre compartiments à surface irrégulière. Ainsi, ce n'est pas seulement par le poids et le système pondéral que ces pièces diffèrent, c'est aussi par la fabrique.

Sous le type du phoque (φώκη), qui est l'emblème parlant de Phocée, se trouve, sur les deux statères que nous venons de décrire, la lettre ⊙. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, un *phi*, d'une forme particulière, mais bien un *thêta*. La forme constante du *phi* à cette époque, en Ionie, est Φ ou même Φ : c'est ce que prouve, entre autres, le statère de Phanès à Éphèse (pl. II, fig. 19) [1] et toutes les inscriptions de cette partie de l'Asie-mineure, des îles égéennes et de la Grèce propre [2].

En outre, le *thêta* revêt la forme ⊙, dès l'époque la plus reculée, notamment à Éphèse et à Halicarnasse ; l'autre forme ⊕ est plus rare, bien qu'employée simultanément, comme nous le verrons en traitant des monnaies d'Athènes.

Cependant, sur les monnaies primitives de la ville de Phasélis, en Lycie, dont le nom commence comme celui de Phocée, par la lettre *phi*, on voit, dans le champ du revers, cette même lettre isolée [3]. Il n'est donc pas possible de nier la relation directe de cette lettre, *thêta*, avec l'initiale des noms de Phocée et de Phasélis. Cette relation s'explique de la manière suivante.

Fr. Lenormant a démontré que l'origine de la lettre *phi* doit être cherchée non pas dans le ϙ (*qoppa*) comme l'ont cru certains auteurs, mais en réalité dans la forme primitive du ⊙ (*thêta*). « Il est en grec, dit-il, une lettre qui existait déjà dans l'alphabet cadméen, dont la figure est très voisine de celle de Φ, et dont la prononciation était considérée comme très rapprochée de celle de cette dernière lettre, puisque toutes deux s'échangeaient souvent, c'est le *thêta*. La permutation du *thêta* et du *phi* est un fait bien connu des grammairiens et qui se produit dans presque tous les dialectes helléniques. On la remarque surtout en éolien et en dorien. Homère emploie le mot φλίψεται pour θλίψεται (*il accablera*) ; Pindare, φλᾶν pour θλᾶν (*briser*) ; Théocrite, οὖφαρ pour οὖθαρ (*mamelle*). Mais ce ne sont pas seulement les écrivains classiques qui nous fournissent des exemples de cet échange entre deux articulations voisines. Nous en rencontrons aussi quelques-unes dans les monuments épigraphiques. Tel est l'emploi de la forme φῆρα pour θῆρα dans une inscription de Sparte... N'est-il pas permis de croire après cela, que Φ dérive de ⊙ ou ⊕... » [1].

Nos statères d'électrum de Phocée et d'argent de Phasélis sont un argument de haute valeur en faveur de la thèse de Fr. Lenormant, puisque le *phi*, initiale du nom de ces deux villes, y a encore la forme du *thêta ;* ou plutôt que le *thêta* y remplace le *phi*. En outre, sur l'hecté décrite ci-dessous, sous le n° 125, on a les initiales ⊙ O, qui confirment encore cette théorie. Il faut donc admettre que le nom de Phocée, Φώκαια, se prononçait par une articulation voisine de *Çôkaiá*, *Çôkea*, et Φάσηλις se prononçait *Çasêlis*, assimilation du *phi* et du *thêta* courante en grec moderne, mais que notre prononciation érasmienne du grec

1. Voyez ci-dessus, p. 57, n° 64.
2. A. Kirchhoff, *Studien zur Gesch. des griech. Alphabets*, pl. I.
3. Voyez notre pl. XXIII, fig. 6 et *Brit. Mus. Catal. Lycia*, pl. XVI, fig. 5.

1. Fr. Lenormant, art. *Alphabetum* dans le *Dict. des antiq. gr. et rom.* de Daremberg et Saglio, p. 203.

nous empêche de saisir tout d'abord. Les grammairiens remarquent que cette assimilation avait lieu surtout dans les dialectes *éolien* et *dorien*. Or, Phasélis était une colonie dorienne et quant à Phocée, elle était en plein pays éolien ; ce sont les Éoliens qui permirent aux Phocéens immigrants de s'installer sur le rocher où ils bâtirent leur ville ; Lesbos et Cymé, proches voisines de l'ionienne Phocée, demeurèrent toujours les centres de la nationalité éolienne [1].

123. — Deux phoques nageant en sens inverse.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments irréguliers.
El. 11 ; hecté phoc., 2 gr. 62 (*Munich*) **Pl. IV, fig. 4** [2].

124. — Autre exemplaire, mal frappé, 2 gr. 50 (*Londres*) [3].

125. — Phoque nageant à gauche ; dans le champ, ΘΟ.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments irréguliers.
El. 10 ; hecté phoc., 2 gr. 60 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 6.**

Les lettres ΘΟ, au droit, sont probablement les initiales du nom de Phocée, avec *omicron* long pour *omega* (voyez ci-dessus p. 98).



N° 126.

126. — Trois phoques nageant en cercle et paraissant se poursuivre ; au centre, un globule.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
El. 10 ; hecté phoc., 2 gr. 56 (*Greenwell*) [4] ; autre ex., 2 gr. 59 (*Paris*).

127. — Tête de phoque à gauche, l'œil globuleux ; dessous, un petit phoque nageant à gauche.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
El. 10 ; hecté phoc., 2 gr. 59 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 7.**

128. — Autre exemplaire, 2 gr. 61 (*Londres*) [5].

1. Voyez pour les développements : E. Babelon, *Rev. numism.*, 1903, p. 414 et suiv., et *Mélanges numism.*, t. IV, p. 78 et s.
2. Sestini, *Stateri antichi*, p. 24 et pl. I, fig. 2.
3. B. Head, *Catal. Ionia*, pl. IV, 6.
4. *Num. Chron.*, 1897, p. 259, n° 3 et pl. XI, 15.
5. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 204, n° 7 et pl. IV, fig. 7.

129. — Autre exemplaire, trouvé à Chiusi (*Florence*).

130. — Même tête de phoque à gauche. — ℞. Carré creux.
El. 7; hémi-hecté phoc., 1 gr. 31 (*Londres*) **Pl. IV, fig. 8** [1].

131. — Même tête de phoque. — ℞. Carré creux.
El. 6; myshémi-hecté phoc., 0 gr. 64 (*Londres*) **Pl. IV, fig. 9** [2].

132. — Même tête de phoque. — ℞. Carré creux.
El. 6; — 1/48ᵉ de stat. phoc., 0 gr. 33 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 10.**

133. — Autres exemplaires, 0 gr. 31 (*Londres*) [3]; — 0 gr. 32 (*Paris*).

134. — Même tête de phoque à gauche. — ℞. Carré creux.
El. 5; — 1/96ᵉ de stat. phoc., 0 gr. 18 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 11.**

135. — Autre exemplaire, 0 gr. 17 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 12.**

136. — Autre exemplaire, 0 gr. 15 (*Londres*) [4].

137. — Tête de phoque à droite, l'œil globuleux.
℞. Carré creux en quatre compartiments.
El. 7; myshémi-hecté phoc., 0 gr. 61 (*Londres*) **Pl. IV, fig. 13** [5].

Cette myshémi-hecté ou obole d'électrum (n° 137) n'appartient pas à la même série que les nᵒˢ 127 à 136, bien qu'elle soit au même type de la tête de phoque : cette tête est tournée non plus à gauche, mais à droite. Les autres divisions avec la tête à droite n'ont pas encore été retrouvées.

Les pièces que nous venons de décrire (nᵒˢ 121 à 137) constituent, avec quelques pièces d'argent qui seront décrites plus loin, l'ensemble du premier monnayage de Phocée.

Si nous en avons fixé les débuts dans la seconde moitié du VIIᵉ siècle, nous possédons quelques points de repère historiques qui permettent de préciser aussi l'époque où il cessa. Lorsque Cyrus eut pris Sardes et culbuté l'empire de Crésus en 546, les villes grecques de la côte se trouvèrent menacées par les Perses. En vain Phocée députa l'un de ses citoyens les plus éloquents, Pythermos, pour solliciter l'intervention des Lacédémoniens; en vain ceux-ci envoyèrent à Sardes auprès de Cyrus, l'un des leurs, Lacrinès, porteur d'un message comminatoire : Cyrus n'en fut que

1. B. Head, *Num. Chron.*, 1875, pl. X, 16; *Catal. Ionia*, p. 204, n° 8.
2. Wroth, *Num. Chron.*, 1889, p. 260, n° 36 et pl. XII, 16; B. Head, *Catal. Ionia*, p. 204, n° 9.
3. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 205, n° 11.
4. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 205, n° 11 A.
5. Wroth, *Num. Chron.*, 1889, p. 260, n° 37 et pl. XII, 17; B. Head, *Catal. Ionia*, p. 204, n° 10.

plus inflexible et menaçant. Alors, le roi de Tartessos, Arganthonios, qui se trouvait à Phocée, offrit aux Phocéens de l'argent pour construire en toute hâte un rempart autour de leur ville. Harpage, le lieutenant de Cyrus, parut bientôt et s'avança, demandant à entrer dans la ville comme ami et allié. Les Phocéens sollicitèrent un jour de répit pour délibérer; puis, ils profitèrent de ce délai qui leur fut accordé, pour mettre à la mer leurs navires et y embarquer leurs familles, leurs meubles, les statues de leurs dieux; enfin, ils s'embarquèrent eux-mêmes et firent voile vers Chios. Les Perses, ajoute Hérodote, eurent donc Phocée, mais vide d'habitants [1]. Mal accueillis par ceux de Chios, les Phocéens fugitifs se décidèrent à faire voile pour l'île de Cyrné (la Corse) où, vingt ans auparavant, ils avaient installé un comptoir, Alalia; ils finirent, après des luttes contre les Carthaginois et les Étrusques, par se fixer sur la côte d'Italie où ils fondèrent Vélia vers 544.

Cette première chute de Phocée entraîna nécessairement la fermeture de son atelier monétaire. C'est donc avant 545 que se place le groupe des monnaies au phoque que nous venons de décrire.

Les Grecs d'Ionie ne tardèrent pas à se rendre compte que le joug des Perses, comme celui de Crésus, n'était pas si dur qu'ils ne pussent s'en accommoder. Au temps de Darius (521-486), Phocée, déjà en partie repeuplée, était gouvernée, comme beaucoup d'autres villes grecques d'Asie-mineure, par un tyran protégé par le roi de Perse; ce tyran s'appelait Laodamas [2].

Dans la révolte des villes grecques d'Asie-mineure contre Darius, en 498-494, Phocée qui y prit part ne put armer que trois vaisseaux, tandis que Samos en avait 60, Lesbos 70, Téos 17, Priène 12, Erythrées 8, etc., et cette statistique peut nous donner quelque idée de l'importance respective de chacune de ces villes. Néanmoins, la confédération prit pour chef un Phocéen, Dionysios, qui fut battu à Ladé, comme nous l'avons raconté plus haut [3]. Lui-même avec ses navires et trois autres qu'il avait pris, fit voile pour l'Occident. Phocée fut prise et ruinée pour la seconde fois [4].

C'est dans la période comprise entre la première restauration de Phocée après 546 et le désastre de Ladé en 494, que se place la petite série de pièces phocéennes d'électrum, au type de la tête de griffon, dont voici la description.

138. — Tête de griffon à gauche; derrière, un petit phoque.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
El. 10; hecté phoc., 2 gr. 61 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 14.**

139. — Autre exemplaire, 2 gr. 11, usée; poids faible (*Londres*) [5].

140. — Tête de griffon à gauche; derrière, un petit phoque.

1. Hérod., I, 152; cf. G. Radet, *La Lydie au temps des Mermnades*, p. 211.
2. Hérod., IV, 138.
3. Voyez ci-dessus, p. 15.
4. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 212-213.
5. Head, *Catal. Ionia*, p. 205, nº 13 et pl. IV, 9.

℞. Carré creux à surface irrégulière.
El. 6 ; myshémi-hecté phoc., 0 gr. 66 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 15.**

141. — Autre ex., variété de coin, 0 gr. 65 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 16.**

142. — Autres exemplaires, 0 gr. 65; 0,63; 0,61 (*Londres*) [1].

Sur les monnaies du groupe que nous venons de décrire (nos 138 à 142), la tête de griffon a remplacé le phoque ou la tête de phoque des pièces de la première série (nos 121 à 137). Mais le griffon ou la tête de griffon n'est pas un emblème exclusif de Phocée. Nous constaterons bientôt qu'il forme le type ordinaire des monnaies de Téos. Cependant, il ne saurait y avoir aucune incertitude de classement pour notre groupe (nos 138 à 142), puisque les pièces qui le composent ont en symbole, derrière la tête du griffon, un petit phoque. Cet emblème est la marque de l'atelier de Phocée comme le thon est la marque de l'atelier de Cyzique.

Comment expliquer l'introduction à Phocée du type de la tête de griffon, emprunté manifestement à Téos? Le repeuplement de Phocée après l'exode de l'an 546 donne la réponse à cette question. Sous Darius (521-486), Phocée était déjà redevenue assez importante pour avoir un tyran. Comment et par qui s'était effectué ce repeuplement subit? Les historiens ne le disent point; mais la numismatique autorise à croire qne ce fut par Téos; ce sont des Téiens qui vinrent habiter Phocée abandonnée.

Vers le même temps, les Téiens allèrent sur la côte de Thrace fonder Abdère, où ils introduisirent aussi leur type national du griffon. Puisque nous voyons, à la même époque, le griffon traditionnel de Téos s'introniser à Abdère et à Phocée, il nous est permis de croire que la nouvelle Phocée, elle aussi, ne fut qu'une colonie de Téos. Voilà comment il se fait que l'emblème héraldique des Téiens fait son apparition à Phocée et se substitue au phoque. On comprend aussi, du même coup, pourquoi le phoque se trouve ajouté, derrière la tête du griffon, en symbole accessoire, comme marque spéciale de l'atelier de Phocée.

Après le désastre de Ladé, en 494, et la fuite de Dionysios pour les parages occidentaux, une troisième Phocée se forma et grandit sous l'hégémonie des Perses. La destruction de Milet, de Chios, des villes de Lesbos, lui fut avantageuse; elle devint rapidement prospère. Elle commence, peu après 494, à émettre cette longue et magnifique série d'hectés d'électrum, épaisses, globuleuses, qui, bien avant le milieu du ve siècle, deviennent d'un style si charmant : pièces qui sont aujourd'hui la joie des collectionneurs et étaient célèbres dans l'antiquité même sous le nom de *phocaïdes* (φωκαΐδες, φωκαϊκοὶ στατῆρες, στατῆρες φωκαΐται, ἕκται φωκαΐδες). La frappe en persista jusque vers le temps d'Alexandre [2].

Le classement chronologique des hectés de Phocée est fort délicat; à de rares exceptions près, on n'a pour guide que le

1. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 205, nos 16, 17 et 18, et pl. IV, 12.

2. Voyez notre *Traité, 1re Partie*, t. I, p. 489.

style des pièces, dont on apprécie plus ou moins rigoureusement l'archaïsme. Le carré creux du revers persiste toujours. Le poids des plus anciennes ἕκται φωκαΐδες, émises sous la domination perse, ne dépasse pas 2 gr. 70; il correspond, par conséquent, à un statère étalon d'environ 16 gr. 20. Leurs types sont très variés. Nous décrivons ci-après seulement les plus anciennes, c'est-à-dire celles que l'on peut attribuer, par leur style, à l'époque de Darius I[er], fils d'Hystaspe (521-485) ou de Xerxès (485-465 avant J.-C.). La caractéristique essentielle de toutes les *phocaïdes* est celle que nous avons signalée pour les pièces au griffon : c'est le petit phoque, placé dans le champ, à côté du type principal. Parfois, ce symbole est mal venu à la frappe ou rogné, à tel point qu'on a pu en méconnaître l'existence et classer, avec Brandis, à des ateliers divers, des hectés qui sont, en réalité, d'origine phocéenne. Mais une observation plus attentive ou des exemplaires de meilleure conservation ont prouvé que ce petit phoque ne manque jamais que par une cause fortuite.

143. — Tête de femme à gauche, de style archaïque, diadémée et les cheveux calamistrés; elle a des boucles d'oreilles et un collier; devant le visage, un petit phoque (en partie rogné).

℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.

El. 10; hecté phoc., 2 gr. 58 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 17**.

144. — Autre exemplaire, 2 g. 57 (*Londres*) [1].

Le style de cette tête de femme est fort remarquable, avec son œil de face, allongé et bridé à la chinoise, la saillie de la pommette des joues, l'exagération du menton, les cheveux tuyautés descendant en vrilles épaisses sur la nuque, et disposés en rangées de frisures parallèles tout autour du front [2]. Les statues de l'époque archaïque (VI[e] siècle) trouvées dans les îles égéennes, en Béotie et à Athènes, et jusqu'aux figures des frontons du temple d'Égine présentent les mêmes caractères.

145. — Tête de Satyre de face, barbue, avec des oreilles de cheval.

℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.

El. 10; hecté phoc., 2 gr. 59 (*Londres*) **Pl. IV, fig. 18** [3].

Cette tête de Satyre a un caractère archaïque des plus prononcés, avec son nez épaté, ses joues tuméfiées, sa barbe rude, ses yeux en amande, son expression à la fois joviale

1. B. Head, *Ionia*, pl. IV, 1; cf. Brandis, p. 387.

2. Voyez une tête de femme analogue, mais casquée, sur une hecté attribuée dubitativement à Lesbos, *Numism. Chron.*, 1892, p. 32 et pl. III, 3, et ci-après sous notre n° 203.

3. B. Head, *Catal. Ionia*, pl. IV, 3.

et bestiale [1]. Sa parenté avec des figures de Satyres sur des gemmes gravées, est un argument à l'appui de la théorie suivant laquelle les graveurs des coins monétaires étaient souvent en même temps des graveurs de gemmes.

146. — Tête de taureau à figure humaine, barbu et cornu, à gauche; derrière, un petit phoque.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
El. 11; hecté phoc., 2 gr. 55 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 19.**

147. — Autre exemplaire, 2 gr. 57 (*Londres*) [2].

Au point de vue de la technique et du style, cette curieuse tête de dieu-fleuve, sans doute l'Achélous, a les mêmes caractères d'archaïsme que les hectés précédentes, aux types de la tête de femme et du Satyre [3].

148. — Sirène de profil à gauche; au dessus, un petit phoque.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
El. 10; hecté phoc., 2 gr. 52 (*Londres*) **Pl. IV, fig. 20** [4].

149. — Autre exemplaire, 2 gr. 54 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 21.**

150. — Tête de griffon à gauche; derrière, un petit phoque.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
El. 10; hecté phoc., 2 gr. 59 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 22.**

La tête de griffon de cette hecté est d'un style moins archaïque que celle qui figure sur l'hecté n° 14 de la même planche : le type du griffon s'est prolongé longtemps.

151. — Tête de taureau de profil à gauche, la corne droite, l'œil globuleux; sous la section du cou, un petit phoque.
℞. Carré creux en quatre compartiments.
El. 10; hecté phoc., 2 gr. 57 (*Londres*) **Pl. IV, fig. 23** [5].

152. — Tête de veau à droite; au dessus, un petit phoque.
℞. Carré creux en quatre compartiments.

1. Comparez notamment les Satyres hippopodes figurés sur des scarabées contemporains. E. Babelon, *Rev. numism.*, 1903, p. 418 et *Mélanges numism.*, t. IV, p. 82.
2. B. Head, *Catal. Ionia*, pl. IV, 4.
3. Comparez les principales représentations de l'Achélous et des autres dieux-fleuves dans l'*Archaeol. Zeitung*, 1862, pl. 168.
4. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 204, n° 5 et pl. IV, 5.
5. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 206, n° 25 et pl. IV, 15.

El. 10; hecté phoc., 2 gr. 59 (*Londres*) **Pl. IV, fig. 24** [1].

153. — Tête de sanglier à droite; dessous, un petit phoque.
℞. Carré creux en quatre compartiments.
El. 10; hecté phoc., 2 gr. 65 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 25.**

154. — Autre exemplaire, 2 gr. 56 (*Londres*) [2].

Les hectés aux types de la tête de veau (nº 152) et de sanglier (nºs 153 et 154) rappellent les types des monnaies de bas argent de Lesbos que nous décrirons plus loin (voyez nos pl. XIV et XV).

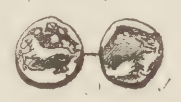
155. — Protomé de taureau à droite, détournant la tête à gauche, les pattes repliées; au dessus, un petit phoque.
℞. Carré creux en quatre compartiments.
El. 10; hecté phoc., 2 gr. 60 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 26.**



Nº 156.

156. — Lion couché à gauche, allongeant une patte; au dessus, un phoque.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
El. 10; hecté phoc., 2 gr. 61 (*Londres*) [3]; 2 gr. 56 (*Greenwell*) [4].

157. — Tête de bouc à gauche; dessous, un petit phoque.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
El. 11; hecté phoc., 2 gr. 58 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 29.**



Nº 158.

158. — Bouquetin couché à gauche, levant une patte de devant; au dessus, un petit phoque. — ℞. Carré creux en quatre compartiments.
El. 10; hecté phoc., 2 gr. 56 (*Greenwell*) [5].

1. B. Head, *Catal. Ionia*, pl. IV, 16.
2. B. Head, *Catal. Ionia*, pl. IV, 18.
3. *Num. Chron.*, 1896, p. 95, nº 15 et pl. VII, 11.
4. *Num. Chron.*, 1897, p. 259, nº 2 et pl. XI, 14.
5. *Num. Chron.*, 1897, p. 260, nº 4 et pl. XI, 16.

159. — Tête de guerrier de profil à gauche, entièrement recouverte par un casque à aigrette; dessous, un petit phoque.

℞. Carré creux en quatre compartiments.

El. 10; hecté phocaïque, 2 gr. 60 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 27.**

Le globule de l'œil du guerrier, qu'on distingue nettement sous le nasal indique seul que, sous le casque, se dissimule une tête humaine. Ce type rappelle les pièces d'argent de l'île de Calymna et d'autres pièces dont le classement est incertain.

160. — Tête de guerrier barbu (Arès?) à gauche, coiffée du casque ionien orné d'un fleuron; dessous, un petit phoque.

℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.

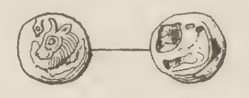
El. 10; hecté phoc., 2 gr. 60 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 28.**

La barbe et les cheveux du guerrier sont représentés par des séries de globules juxtaposés; l'œil est globuleux et de face (comparez la tête du dieu-fleuve, pl. IV, fig. 19). Ces indices autorisent à placer cette hecté, semble-t-il, encore avant 480.

§ III. — **Lesbos.**

L'île de Lesbos (Métélin), située à proximité des côtes de la Mysie et de la Troade, et le centre le plus important des Éoliens, eut deux villes qui frappèrent des monnaies d'électrum et aussi de bas argent, dès le VIe siècle; ce sont Mytilène et Méthymne. Nous traiterons plus amplement des débuts et des caractères de ce monnayage dans le chapitre consacré à ses produits en bas argent ou billon, plus abondants et plus variés (Pl. XIV et XV). Nous nous bornerons, ici, à une simple description des monnaies d'électrum (pl. IV, fig. 30 à 33) dont le style est bien différent, comme on peut le constater, de celui des *phocaïdes* contemporaines, même lorsque ces dernières sont aux types de la tête de veau ou de la tête de sanglier.

1. — Mytilène.

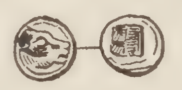


N° 161.

161. — Tête de veau, à droite; au dessus, un symbole (fleuron, phoque?).

℞. Carré creux partagé en quatre compartiments irréguliers.
El. 11 ; hecté phoc., 2 gr. 60 *(Berlin)* [1].

162. — Même tête de veau (sans symbole).
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
El. 9 ; hémi-hecté phoc., 1 gr. 30 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 30.**



N° 163.

163. — Autre ex., variété de coin, 1 gr. 30 (*Munich*) [2].



N° 164.

164. — Même tête de veau. — ℞. Carré creux à surface irrégulière.
El. 5 ; myshémi-hecté phoc., 0 gr. 65 (*Munich*) [3].

Pour justifier le classement à Mytilène de ces pièces de poids phocaïque, il suffit d'invoquer les monnaies de billon, puis d'argent et de bronze, qui sont au même type de la tête de veau, accompagné parfois de la légende ΜΥ ou ΜΥΤΙ [4].

2. — Méthymne.

165. — Tête de sanglier à gauche. Style rude et sec, œil globuleux.
℞. Carré creux orné d'aspérités irrégulières.
El. 11 ; hecté phoc., 2 gr. 74 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 31.**

166. — Tête de sanglier à g. ; style barbare, œil globuleux. — ℞. Carré creux.
El. 8 ; hémi-hecté phoc., 1 gr. 38 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 32.**

167. — Tête de sanglier à g. ; style barbare, œil globuleux. — ℞. Carré creux.
El. 8 ; myshémi-hecté phoc., 0 gr. 67 (*Paris*) **Pl. IV, fig. 33.**

1. Prokesch-Osten, *Inedita* de 1854, pl. IV, 12 (Clazomène) ; comparez l'hecté de Phocée de notre pl. IV, fig. 26.
2. Sestini, *Stateri antichi*, p. 54 et pl. IV, fig. 25.
3. Sestini, *op. cit.*, p. 54 et pl. IV, fig. 26.
4. W. Wroth, *Catal. Troas*, etc., pl. XXX, fig. 20 à 22 et pl. XXXVII, fig. 11, 12 et 13.

168. — Tête de sanglier, à droite. — ℞. Carré creux.
El. 5 ; — 1/48e de stat. phoc., 0 gr. 34 (*Londres*).

L'attribution à Méthymne de ces pièces d'électrum du VIe siècle, au type de la tête de sanglier, peut s'appuyer sur l'existence des monnaies d'argent au type du sanglier, avec la légende ΜΑΘΥΜΝΑΙΟΣ [1].

Ainsi, dans l'île de Lesbos, située presque en face de Phocée, deux villes frappèrent des monnaies d'électrum de poids phocaïque, dès la première moitié du VIe siècle : Mytilène, au type de la tête de veau, et Méthymne au type de la tête de sanglier. Plus tard, peu après l'an 480, les deux villes s'associèrent et commencèrent en commun l'émission des hectés de Lesbos, dont le poids ne dépasse guère 2 gr. 60. Souvent ces pièces d'électrum ont un petit coq en symbole accessoire à côté du type principal qui varie. Enfin, vers l'an 400, intervint entre Phocée et Mytilène un traité d'alliance monétaire dont le texte nous a été conservé, et qui eut pour but et pour effet de développer encore la frappe des hectés d'électrum de Phocée et de Lesbos, d'un style si charmant et à types si variés; les émissions se prolongèrent jusqu'au milieu du IVe siècle.

§ IV. — **Téos.**

Située, comme Lébédos et Colophon, sur la mer d'Icarie, à l'entrée du golfe d'Éphèse, Téos, l'une des villes les plus anciennes de la confédération ionienne, fut l'une des neuf métropoles grecques qui, au milieu du VIe siècle, envoyèrent des colons à Naucratis dans le delta du Nil [2]. Les Téiens possédaient déjà, à cette époque, de même que les Phocéens, les Milésiens, les Clazoméniens, des établissements sur les rives du Bosphore cimmérien ; ils prirent une part prépondérante à la fondation de Phanagorie [3].

C'est peut-être à ces relations commerciales de Téos avec le pays lointain où les griffons d'Apollon Hyperboréen gardaient la Toison d'or, que nous devons de voir paraître le griffon comme type héraldique sur les monnaies de Téos.

Les vicissitudes de l'histoire de Téos que l'on connaît peu, au temps de la lutte des villes grecques contre les Lydiens, puis contre les Perses, durent être les mêmes que celles de Phocée, de Clazomène, de Chios. Elle fut soumise au joug par les Lydiens ; puis, devant l'invasion perse en 546, la plupart de ses habitants émigrèrent pour aller coloniser Abdère, sur la côte de Thrace, où ils transportèrent, comme à Phocée, le type du griffon [4].

Le griffon est l'emblème de Téos comme le phoque est celui de Phocée et le sphinx, celui de Chios. Les monnaies d'électrum de poids phocaïque, qui sont au type de la

1. Cf. notre pl. XV, fig. 19 et 20.
2. Hérod., II, 178 ; cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 529.
3. E. Curtius, *op. cit.*, t. I, p. 518, 522.
4. Voyez ci-dessus, à Phocée, p. 105.

tête de griffon doivent être classées à Téos, plutôt qu'à Phocée, quand elles ne portent pas dans le champ, le petit symbole du phoque [1].

Les monnaies d'électrum, décrites ci-dessous sous les n°s 169 à 176, au type de la tête de griffon, représentent le monnayage de Téos antérieur à l'exode de 546 ; elles forment le pendant des monnaies au type du phoque (ci-dessus, n°s 121 à 137) à Phocée, et aussi des monnaies au type du sphinx à Chios. Le griffon des monnaies de Téos a généralement, à la naissance du bec, une protubérance bulbeuse, parfois très accentuée, qui se remarque, d'ailleurs, sur des monuments autres que les monnaies [2] ; on peut rapprocher cet appendice, emblème de force et de puissance farouche, du globule à poils rayonnants qui fait saillie sur le naseau du lion de Milet [3].

169. — Tête de griffon à gauche, la gueule béante, le bec orné de deux protubérances bulbeuses ; derrière, la légende ΙΣΟΜ.

℞. Carré creux de très petites dimensions.

El. 18 ; statère phoc., 16 gr. 58 (*Munich*) **Pl. V, fig. 2** [4].

170. — Tête de griffon à droite, la gueule béante, le bec orné d'une protubérance bulbeuse.

℞. Carré creux orné d'aspérités irrégulières.

El. 10 ; hecté phoc., 2 gr. 75 (*Luynes*) **Pl. V, fig. 1.**

171. — Même tête de griffon à droite. — ℞. Carré creux.

El. 9 ; hémi-hecté phoc., 1 gr. 38 (*Paris*) **Pl. V, fig. 3.**

172. — Même tête de griffon. — ℞. Carré creux quadripartit.

El. 7 ; myshémi-hecté phoc., 0 gr. 65 (*Paris*) **Pl. V, fig. 4.**

173. — Autre exemplaire, 0 gr. 65 (*Londres*) [5].

174. — Même tête de griffon à gauche. — ℞. Carré creux quadripartit.

El. 6 ; myshémi-hecté phoc., 0 gr. 67 (*Londres*) [6].

175. — Même description.

El. 5 ; — 1/48e de stat. phoc., 0 gr. 30 (*Londres*) [7].

1. Voyez ci-dessus, à Phocée, p. 108.
2. Voyez, par exemple, Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. III, p. 857 et 867; Furtwaengler, v° *Gryps*, dans le *Lexicon* de Roscher, t. I, p. 1763.
3. Voyez ci-dessus, p. 50.
4. Sestini, *Stateri antichi*, pl. IX, fig. 5 ; Brandis, p. 397 ; Mommsen, *Hist. de la monn. rom.*, t. I, p. 2 ; B. Head, dans le *Numism. Chron.*, 1875, p. 282 ; le même, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 18 ; le même, *Hist. numor.*, p. 506 et 511 ; le même, *Ionia*, Introd., p. XXI ; Roscher, *Ausf. Lexicon der Mythol.*, v° *Gryps*, p. 1763.
5. B. Head, *Cat. Ionia*, p. 205, n° 14 et pl. IV, 10.
6. B. Head, *Cat. Ionia*, p. 205, n° 15 et pl. IV, 11.
7. B. Head, *op. cit.*, p. 206, n° 19.

176. — Même description.
El. 4 ; — 1/96e de stat. phoc., 0 gr. 13 (*Londres*) [1].

La légende du statère nº 169, pièce unique du cabinet de Munich, a exercé la critique de nombreux savants. Sestini, en 1817, dans ses *Stateri antichi*, lisait TΣOM = Τίος. Mais une observation plus attentive a permis de constater que la première lettre de la légende est I (ζ) et non T. Dès lors, on s'est cru autorisé à penser que la légende de la pièce n'avait plus de rapport avec le nom de la ville de Téos; c'est pourquoi on l'a classée à Phocée, ainsi que tout le groupe des pièces à la tête de griffon [1]. Il faut lire Ζίος, la première lettre étant bien un ζ; la seconde donne à l'*iota* la forme ≤ que cette lettre a aussi dans les inscriptions de la fin du VIIe et du commencement du VIe siècle; la dernière lettre ne peut être qu'un *sigma* couché, M, forme qui se rencontre couramment à la même époque [2].

Qu'est le mot Ζίος? On sait qu'en grec, les trois lettres du même organe, T, Δ, Z, se confondaient souvent dans la prononciation et qu'elles pouvaient parfois, dans l'écriture, être prises l'une pour l'autre. Le nom même de Zeus qui a un *zêta* au nominatif, prend un *delta* aux cas obliques (Ζεύς, Διός, Δία, etc.). Au lieu de Ζεύς, on disait, dans certaines contrées Ζήν et Τήν, en dorien Τάν. Sur une monnaie de Polyrhénion, en Crète, à l'effigie d'Auguste, la légende ΤΑΝ ΚΡΗΤΑΓΕΝΗΣ accompagne le type de Zeus Crétagénès [4]. On a rapproché le Ζάς (Ζανός) mentionné par Phérécyde de Léros (vers 480), du dieu Τένης qui donna son nom à l'île de Ténédos, et qui paraît identique à *Tinia*, le Zeus des Étrusques [5]. A Mylasa, on adorait Zeus Carios sous le nom de Ζηνοποσειδῶν, parce que ce dieu avait à la fois les attributs de Zeus et de Poseidon [6]. Dans le dialecte de Lesbos, le Z remplaçait souvent Δ ou Δι; on disait Ζόννυσος pour Διόνυσος [7]. Ces observations d'ordre philologique, autorisent à considérer la légende IIOM comme l'équivalent de ΔΙΟΣ ou de ΤΙΟΣ. Il est évident qu'on ne saurait, ici, songer à lire Ζιός pour Διός, le nom de Zeus [8]. En effet, que viendrait faire ce nom de Zeus à côté de la tête de griffon? On doit donc reconnaître dans ce mot ΖΙΟΣ, tout simplement une variété dialectale de ΤΙΟΣ, le nom même de la ville de Téos. Cette interprétation est confirmée indirectement par ce qu'Hérodote nous apprend des nombreuses variétés dialectales des villes ioniennes [9].

1. B. Head, *op. cit.*, p. 206, nº 20.
2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 506; le même, *Catal. Ionia*, Introd. p. XXI.
3. A. Kirchhoff, *Studien zur Gesch. des griech. Alphabets*, pl. I.
4. J. Svoronos, *Num. de la Crète ancienne*, t. I, p. 284 ; Cauer, *Delectus inscript. graecarum*, nº 116.
5. Charles Lenormant, *Trésor de Numism.*, *Nouvelle galerie mythologique*, p. 19.
6. Overbeck, *Kunstmythologie*, t. II, p. 268 ; *Zeit. für Num.*, t. II, p. 112.
7. O. Hoffmann, *Die griech. Dialekte*, t. II, p. 514 ; Cauer, *op. cit.*, nº 522. On trouve encore ζαπέδω pour δαπέδω; Ζαιθώνειος pour Διαθώνειος; ζάδηλον pour διάδηλον; ζά νυκτός pour διά νυκτός, etc.
8. C'est cependant l'avis de M. Bruno Keil, dans l'*Hermès* de Berlin, t. XXIX (1894), p. 279-280.
9. Hérodote, I, 142 : « Les Ioniens n'ont pas tous la même langue; ils font usage de quatre dialectes. Milet est de leurs villes la première au midi; viennent ensuite Myonte et Priène, celles-ci sont en Carie et parlent un même langage; celles de la Lydie sont Éphèse, Colophon, Lébédos, Clazomène et Phocée qui n'ont point la même langue que les

Nous verrons plus loin un certain nombre de monnaies d'argent au type du griffon, qui se rattachent étroitement au groupe en électrum que nous venons de décrire [1].

§ V. — Smyrne.

Les monnaies d'électrum, de poids phocaïque, reproduites sur notre planche V, fig. 5 à 13, sont probablement de Smyrne plutôt que de Lesbos. L'ancienne Smyrne était bâtie au fond du golfe Hermios, à l'embouchure du Mélès, entre Phocée au nord et Clazomène au sud. A une courte distance, au nord de Smyrne, était l'estuaire de l'Hermos, lequel passait sous les murs de Sardes. Smyrne se trouvait ainsi le port le plus rapproché de la capitale du royaume des Mermnades et le plus facilement accessible aux marchands lydiens. De là, les conflits sanglants qui surgirent entre cette ville et les rois de Lydie, et la persistante opiniâtreté de ces derniers à vouloir s'emparer de cette ville grecque. Le poète Mimnerme de Colophon, contemporain de Tyrtée, a célébré la résistance héroïque des Smyrniotes aux efforts des soldats de Gygès. La guerre durait encore quand Gygès mourut vers 652 [2]; elle se prolongea sous ses successeurs, avec des alternatives diverses. Mais sous Alyatte (610-561), Smyrne succomba définitivement; vers l'an 585 elle fut prise et détruite. A dater de ce moment, elle resta plus de trois siècles à l'état de bourgade sans importance et ne se releva que sous Alexandre [3].

De ce qui précède il résulte que les monnaies de Smyrne ne sauraient être postérieures à 585. Ce sont probablement les suivantes :

177. — Tête de lion à droite, rugissant et tirant la langue.
℞. Carré creux orné d'aspérités irrégulières.
El. 20; statère phocaïque, 16 gr. 05 (*Paris*) **Pl. V, fig. 5.**

178. — Tête de lion à gauche, rugissant et tirant la langue.
℞. Carré creux orné d'aspérités irrégulières.
El. 23; stat. phoc., 16 gr. 06 (*Luynes*) **Pl. V, fig. 7.**

179. — Autre exemplaire, 16 gr. 10 (*Londres*) [4].

précédentes, mais un dialecte propre. Il y a encore trois autres villes ioniennes : deux sont situées en des îles, Samos et Chios; la troisième, Erythrées, est sur le continent. Chios et Erythrées parlent le même dialecte; Samos a le sien à elle seule. Ainsi, il y a quatre dialectes. »

1. Voyez, par exemple, B. Head, *Catal. Ionia*, pl. XXIII, 3 et s. (à Phocée).

2. Pausanias, IX, 29, 4; Lane, *Smyrnaeorum res gestae*, p. 19; Curtius, *Hist. grecque*, t. II, p. 130.

3. G. Radet, *La Lydie*, p. 197; Ramsay, *Hist. geogr. of Asia minor*, p. 61.

4. Brandis, p. 395; B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 17, et pl. I, fig. 7 (à Sardes); B. Head, *Hist. numor.*, p. 506 (à Mytilène); le même, *Guide to the coins of the Ancients*, p. 5, n° 10, et pl. I, fig. 10; le même, *Ionia. Introd.*, p. xx, et p. 9, n° 39, pl. II, fig. 1; même ouvrage, p. 236, n° 1, pl. III, fig. 1 (à Smyrne).

La tête de lion de ces statères (nos 177 à 179) a une analogie frappante avec le type de statères de bas argent dont l'attribution à Lesbos est certaine (cf. pl. xiv, fig. 2).

180. — Tête de lion à gauche, rugissant et tirant la langue; cercle au pourtour. Flan bombé comme l'épisème d'un bouclier.

℞. Carré creux quadripartit.

El. 11; hecté phoc., 2 gr. 76 (*Londres*) **Pl. V, fig. 6** [1].

181. — Tête de lion à gauche (la gueule fermée).

℞. Carré creux au centre duquel est un globule d'où rayonnent quatre branches cruciformes (?).

El. 10; hecté phoc., 2 gr. 70 (*Paris*) **Pl. V, fig. 8.**

182. — Variétés: 2 gr. 76 (*Greenwell*); 2 gr. 66 (*Löbbecke*); 2 gr. 65 (*La Haye*) [2].

183. — Tête de lion à droite, la gueule béante. — ℞. Carré creux.

El. 9; hémi-hecté phoc., 1 gr. 30 (*Paris*) **Pl. V, fig. 9.**

184. — Tête de lion à gauche, la gueule béante. — ℞. Carré creux.

El. 7; — 1/48e de stat. phoc., 0 gr. 33 et 0 gr. 34 (*Paris*) **Pl. V, fig. 10.**

185. — Tête de lion à gauche (la gueule fermée). — ℞. Carré creux.

El. 7; — 1/48e de stat. phoc., 0 gr. 34 (*Paris*) **Pl. V, fig. 11.**



No 186.

186. — Tête de lion à droite. — ℞. Carré creux.

El. 7; — 1/48e de stat. phoc., 0 gr. 38 (*Greenwell*) [3].

187. — Lion marchant à droite, levant une patte de devant et détournant la tête en rugissant. — ℞. Carré creux quadripartit.

El. 11; hecté phoc., 2 gr. 57 (*Londres*) **Pl. V, fig. 12** [4].

188. — Autre exemplaire, 2 gr. 55 (*Paris*).

1. Brandis, p. 395; B. Head, *Lydia and Persia*, p. 17, et pl. I, fig. 8 (à Sardes); le même, *Ionia*, p. 10, no 43 et pl. II, fig. 4; aussi, p. 236, no 2 et pl. III, fig. 2 (à Smyrne).

2. *Num. Chron.*, 1890, p. 28 et pl. III, 19; J. P. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 204, no 55.

3. *Num. Chron.*, 1897, p. 267, no 3 et pl. XII, 3.

4. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 184, no 5 et pl. III, fig. 7 (à Milet).

189. — Tête de lion à gauche, la gueule béante. Flan bombé; style rude.
℞. Carré creux quadripartit.
El. 11; hecté phoc., 2 gr. 74 (*Paris*) **Pl. V, fig. 13.**

L'attribution à Smyrne de toutes les monnaies qui précèdent n'est que vraisemblable; nous avons déjà fait remarquer que les premières monnaies de billon frappées à Lesbos ont le même aspect que les pièces d'électrum ici décrites [1]. Le classement, à Smyrne, de ces dernières est fondé sur le lieu des trouvailles de la plupart d'entre elles, qui est Smyrne et les environs immédiats; il s'appuie aussi sur ce fait que cette série qui débute au VIIe siècle ne se continue pas et s'arrête brusquement à une époque qui peut être la destruction de Smyrne en 585. Enfin, lorsqu'après Alexandre, Smyrne rebâtie recommence à battre monnaie, le lion est, avec l'Amazone Smyrna, le type qu'elle s'empresse d'adopter. Nous pouvons ajouter que si l'on retirait à Smyrne nos pièces archaïques au type du lion, cette ville n'aurait plus de monnaies à l'époque primitive, ce qui, vu son importance, paraîtra invraisemblable [2].

On remarquera le caractère primitif de ces têtes de lion, surtout sur les statères n°s 177 et 178; leur style vigoureux et expressif, cet œil énorme, globuleux, encadré de deux épais croissants, cette crinière hirsute sommairement représentée par une série de mèches parallèles. La diversité des types de lions que nous avons groupés ici suffit à indiquer que la plupart des divisions manquent encore dans chaque série : là où nous avons le statère, les autres divisions font défaut ou réciproquement.

§ VI. — **Clazomène.**

Les pièces décrites sous les n°s 190 à 196, sont de petites divisions d'un groupe au type du bélier, dont le statère n'a pas encore été retrouvé, car on ne saurait les rapprocher du statère au bélier couché que nous avons décrit plus haut (ci-dessus, n° 37). Ce n'est ni le même style ni le même étalon, ainsi que nous l'avons fait ressortir.

D'un autre côté, l'attribution géographique de toutes ces pièces au bélier est fort embarrassante. On a proposé tour à tour de classer celles que nous décrivons ici à Cébren en Troade, à Clazomène, à Samos.

Mais Cébren, qui a pour type de ses premières monnaies en argent, une tête de bélier, était loin de la mer et n'a pas dû avoir un atelier monétaire avant 480. Samos a adopté pour ses monnaies d'électrum l'étalon euboïque (voyez ci-après, n°s 388 et 389). Clazomène, au contraire, était située sur la côte méridionale du golfe de Smyrne, non loin de Phocée, dans le centre du domaine de l'étalon phocaïque auquel appartiennent les pièces au bélier ci-dessous décrites. Elle était, aux VIIe-

1. Comparez notre pl. XIV, fig. 1 à 5.

2. B. Head, *Catal. Ionia*, Introd., p. xx et p. 236.

VI[e] siècles, l'une des villes ioniennes les plus florissantes, et il serait difficile d'admettre qu'elle n'eut pas, comme ses voisines, monnayé l'électrum à cette époque.

190. — Bélier marchant à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.
El. 10; hecté phoc., 2 gr. 71 (*Paris*) **Pl. V, fig. 15.**

Le style du bélier, sur l'hecté n° 190, est particulier; la tête de l'animal est énorme, démesurée; ses pattes trop longues sont bouletées, c'est-à-dire formées de nodosités superposées, comme si le coin de la médaille eut été exécuté par un artiste habitué à graver les pierres fines à l'aide du foret. Les premières pièces d'argent de Cranion au type du bélier présentent les mêmes particularités.



N° 191.

191. — Tête de bélier à gauche. — ℞. Carré creux irrégulier.
El. 10; hecté phocaïque, 2 gr. 78 (*Berlin*).

192. — Tête de bélier à gauche. — ℞. Carré creux quadripartit.
El. 6; myshémi-hecté phoc., 0 gr. 65 (*Six*) [1].

193. — Autre exemplaire, 0 gr. 65 (*Londres*) **Pl. III, fig. 20** [2].

194. — Tête de bélier à droite. — ℞. Carré creux.
El. 6; myshémi-hecté phoc., 0 gr. 59 (*Paris*) **Pl. V, fig. 16.**

195. — Autre exemplaire, 0 gr. 57 (*Londres*) [3].

Le poids de ces dernières pièces (n°s 194 et 195) est peut-être plutôt milésiaque; dans ce cas, elles se rattacheraient au statère décrit ci-dessus, sous le n° 37.

196. — Tête de bélier à droite. — ℞. lisse.
El. 7; 1/48[e] de stat. phoc., 0 gr. 32 (*Berlin*) [4].

1. *Num. Chron.*, 1890, p. 211, note 71.
2. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 11, n° 52 et pl. II, fig. 10 (à Cébren?).
3. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 5, n° 17.
4. Anc. coll. Imhoof, *Zeit. für Numism.*, t. III, p. 309, n° 7.

§ VII. — Monnaies d'attribution incertaine.

(*Ionie septentrionale*).

Etalon phocaïque (*suite*).

Les monnaies d'électrum qui suivent sont taillées d'après l'étalon phocaïque, ce qui, aidé de quelques autres indices, permet de les classer sûrement, au moins pour la très grande majorité, dans l'Ionie septentrionale ou la région avoisinante. Quant à déterminer avec précision les ateliers qui les ont émises dès le début du VIe siècle, on ne peut faire à ce sujet que des conjectures plus ou moins justifiées. Il est aisé de constater au surplus, que la plupart d'entre elles sont isolées et que les séries auxquelles elles appartiennent sont encore très incomplètes.

197. — Chimère debout à gauche ; elle a une tête et un corps de lion ; sa queue se termine en tête de serpent, et sur son dos est entée une tête d'ægagre.

℞. Deux carrés creux à surface irrégulière juxtaposés, l'un beaucoup plus petit que l'autre.

El. 20 ; stat. phoc., 16 gr. 35 (*Londres*) **Pl. V, fig. 14**[1].

M. Barclay Head a classé tour à tour ce statère unique, à Sicyone, en plein Péloponèse et à Zéléia en Troade. La présence d'une monnaie d'électrum au milieu du monnayage sicyonien est irrationnelle ; d'ailleurs, la Chimère des monnaies d'argent de Sicyone n'a aucun rapport de style ni d'attitude avec celle-ci. L'attribution à Zéléia de Troade n'est pas justifiée davantage, cette ville ne paraissant pas avoir frappé monnaie avant le milieu du IVe siècle [2]. Le poids phocaïque nous indique l'Ionie septentrionale comme patrie de ce statère. En outre, si l'on compare les empreintes creuses du revers avec celles du revers des statères de Phocée (pl. IV, fig. 3 et 5) on sera bien près de conclure que le statère à la Chimère est, lui aussi, de Phocée. Le revers des pièces primitives est en quelque sorte souvent une marque de fabrique. A Milet, c'est un rectangle entre deux petits carrés ; à Téos, un carré tout petit ; à Smyrne, un grand carré ; à Phocée, deux carrés, un grand et un petit, juxtaposés. Si le statère au type de la Chimère (pl. V, fig. 14) n'est pas de Phocée, il a été frappé par une ville qui était en étroite union monétaire avec Phocée : dans cette hypothèse on pourrait songer à Mytilène (voyez ci-après, p. 138).

1. F. Lenormant, *Monn. royales de la Lydie*, pl. VIII, fig. 14 ; B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 18 ; le même, *Num. Chron.*, 1875, p. 283 et pl. X, fig. 9 ; le même, *Hist. numor.*, p. 506 ; le même, *Ionia*, p. 9, n° 41 et pl. II, fig. 2.

2. W. Wroth, *Catal. Troas*, etc., Introd., p. XLIV.

198. — Centaure emportant une Ménade dans ses bras, à droite.
℞. Carré creux quadripartit.
El. 20; stat. phoc., 16 gr. 32 (*Londres*) **Pl. V, fig. 17** [1].

A cause du type du Centaure, on a voulu attribuer ce statère phocaïque à Thasos ou aux Orescii de Thrace, dont les monnaies d'argent ont aussi un type de Centaure emportant une Ménade. Mais le poids, le style, la fabrique, la provenance, tout condamne cette attribution. Le carré creux du revers et la fabrique semblent rapprocher ce statère de ceux de Chios qui figurent sur notre pl. VIII, fig. 6 et 8, mais qui sont d'un poids très inférieur.

199. — Tête imberbe d'Héraclès à gauche, coiffée de la peau de lion.
℞. Carré creux quadripartit.
El. 11; hecté phoc., 2 gr. 56 (*Paris*) **Pl. V, fig. 18**.

Cette hecté connue en une dizaine d'exemplaires (2 gr. 62 à 2 gr. 50) [2], était classée autrefois à Héraclée de Bithynie, à cause de son type d'Héraclès [3]. Cette attribution est sans fondement; mais, au IVe siècle, la tête d'Héraclès coiffé de la dépouille du lion paraît sur les monnaies d'argent et de bronze d'Erythrées d'Ionie, ce qui pourrait donner une base à l'attribution à cette ville des pièces d'électrum au même type, mais beaucoup plus anciennes.

200. — Masque de Gorgone, de face.
℞. Carré creux irrégulier, orné d'une sorte d'étoile à quatre branches terminées par des globules.
El. 20 sur 15; hémi-stat. phoc., 8 gr. 21 (*Paris*) **Pl. V, fig. 20.**

201. — Autre exemplaire, 7 gr. 99 (*Londres*) [4].

Le revers de cet hémi-statère rappelle les étoiles à branches bouletées de certaines pièces de Milet (comparez notre pl. I, fig. 6, 14 et 18).

A cause de son type de Gorgone, il a été classé successivement à Érétrie en Eubée, puis à Parion en Mysie. Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable; il y a une analogie assez grande entre cet hémistatère et les premières drachmes d'argent de Parion que nous donnons plus loin. En outre, l'un des deux exemplaires connus

1. B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 18; le même, dans le *Numismatic Chronicle*, n.s., t. XV (1875), pl. X, fig. 11; le même, *Historia numorum*, pp. 174 et 506; le même, *Ionia*, p. 9, n° 42, et pl. II, fig. 3 (Thrace ou Thasos).

2. Six, *Zeit. für Num.*, t. V, p. 99.

3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 441.

4. B. Head, *Num. Chron.*, 1887, p. 287 (à Érétrie); le même, *Catal. Ionia*, p. 13, n° 58 et pl. II, 14 (à Parion); W. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 94, note.

a été trouvé dans le voisinage de cette ville [1]. Malgré tout, il ne faut pas oublier que le masque de Gorgone se voit également plus tard, sur les monnaies d'Astacos [2] et de Lesbos [3]. C'est plutôt par l'examen du revers et de la fabrique qu'on arrivera à préciser l'attribution.

202. — Buste de femme, de profil à gauche, l'œil formé d'un globule énorme, les cheveux longs retombant sur les épaules; la tête paraît ceinte d'une couronne formée de globules. — ℞. Carré creux.

El. 7; myshémi-hecté phoc., 0 gr. 64 (*Paris*) **Pl. V, fig. 21.**



N° 203.

203. — Tête casquée d'Athéna à gauche; style archaïque.

℞. Carré creux.

El. 10; hecté phoc., 2 gr. 59 (*Montagu*) [4].



N° 204.

204. — Têtes accolées (janiforme) d'un Satyre barbu, à droite, et d'une nymphe, à gauche; style archaïque. — ℞. Carré creux.

El. 10; hémi-hecté phoc., 1 gr. 26 (*Greenwell*) [5].



N° 205.

205. — Coq à droite, tenant dans son bec un coquillage.

℞. Deux carrés creux juxtaposés, l'un beaucoup plus petit que l'autre.

1. Wroth, *Mysia*, p. 94, note.
2. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 234.
3. Wroth, *Troas*, etc., pl. XXX, fig. 4.
4. *Num. Chron.*, 1892, p. 32 et pl. III, 3; comparez pour le style l'hecté de Phocée décrite ci-dessus, p. 107, sous le n° 143.
5. *Num. Chron.*, 1897, p. 262 et pl. XI, 20. Comparez une hecté de Cyzique au même type, Greenwell, *The coinage of Cyzicus*, pl. II, 25.

El. 20; stat. phoc., 16 gr. 22 (*Lübbecke*) [1].

206. — Tête de coq tenant un coquillage dans son bec. — ℞. Carré creux. El. 10; hecté phoc., 2 gr. 60 (*Berlin*) [2].

Le statère n° 205 a, au revers, deux carrés creux identiques à ceux de Phocée (pl. IV, fig. 3 et 5) et à celui du statère au type de la Chimère (pl. V, fig. 14). Nous savons, d'autre part, que le coq figure en petit symbole annexe sur toute la série des hectés de Mytilène. Cette dernière ville, enfin, a pu être liée dès le VIe siècle par un traité d'alliance monétaire avec Phocée, comme elle le fut plus tard, après le milieu du Ve siècle. Ainsi, les pièces n° 205 et 206, de même que le statère n° 197, peuvent appartenir à Phocée ou à Mytilène.

207. — Deux coqs en regard, se battant (?) — ℞. Carré creux quadripartit. El. 11; hecté phoc., 2 gr. 61 (*Londres*) **Pl. V, fig. 22** [3].

Le coq paraît sur quelques autres monnaies d'électrum qui n'ont aucune parenté de poids et de style avec la précédente [4]. Il en est de même des monnaies d'argent et de bronze de Dardanos, aux Ve et IVe siècles : elles sont d'un style tout différent [5].

208. — Chouette debout à gauche, regardant de face.
℞. Carré creux sillonné de diagonales en relief.
El. 9; hémi-hecté phoc., 1 gr. 36 (*Paris*) **Pl. V, fig. 23.**

209. — Autre exemplaire, avec le même carré creux, 1 gr. 36 (*Londres*) [6].

210. — Autres exemplaires, 1 gr. 34; 1 gr. 31; 1 gr. 29 [7].

On a classé ces petites pièces d'électrum, tour à tour à Athènes, à Chalcis d'Eubée, à Lébédos, à Délos et ailleurs encore [8]. En dernier lieu, Six a cru reconnaître dans le carré creux du revers de cette hémi-hecté, un grand Δ qui serait l'initiale du nom de l'île de Délos : ces pièces à la chouette auraient été, suivant ce savant, frappées à Délos par les Athéniens, au temps de Pisistrate. Mais la lecture de la lettre Δ dans le champ du revers paraît être une illusion d'imagination. L'attribu-

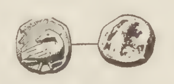
1. Löbbecke, *Zeit. für Num.*, t. XVII, p. 8 et pl. I, fig. 13.
2. Löbbecke, *Zeit. für Num.*, t. XVII, p. 9.
3. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 10, n° 44 et pl. II, 5 (à Smyrne?); W. Wroth, *Catal. Troas*, Introd., p. XLII (à Dardanos).
4. Voyez nos pl. III, fig. 10 et pl. VIII, fig. 10; Wroth, *Troas*, Introd. p. XLII.
5. Wroth, *Troas*, pl. IX, fig. 3 à 11; cf. ci-après, notre pl. XVI, fig. 10 et 11.
6. *Brit. Mus. Catal. Attica*, p. XIII, et p. 1, pl. I, 1.
7. Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 179. Nous avons classé à l'étalon milésiaque (ci-dessus, n° 89) une petite pièce de 0 gr. 28 qui paraît avoir pour type une chouette d'un tout autre caractère que les pièces décrites ici.
8. Beulé, *Monn. d'Athènes*, p. 19 et 65; B. Head, *Catal. Attica*, pl. I, 1.

tion à Délos ne repose sur aucun fondement. On serait plutôt porté à classer ces pièces à Athènes, parce que, sur cinq exemplaires connus de l'hémi-hecté, il en est trois, au moins, qui ont été trouvés en Attique. Malheureusement, le poids des pièces est phocaïque et ne saurait convenir à Athènes ; ce serait la seule monnaie d'électrum de cette ville ; son type de chouette n'a qu'un rapport éloigné de style et de fabrique avec la chouette des plus anciennes pièces d'argent d'Athènes. Il est préférable de chercher la véritable patrie de ces pièces sur la côte d'Asie-mineure. On pourrait peut-être songer à les placer en tête du monnayage de Lébédos, ville voisine de Téos et à qui le poids phocaïque convient parfaitement. Lébédos eut, plus tard, la chouette comme type essentiel du revers de ses monnaies d'argent et de bronze. Néanmoins, j'incline à penser que la véritable patrie de ces petites pièces à la chouette, est Lampsaque au temps où les descendants d'Hippias régnaient dans cette ville. On sait que ces tyrans placèrent sur leurs monnaies lampsacéniennes, la tête d'Athéna avec la pousse d'olivier; ils auraient donc pu, en s'inspirant des mêmes traditions, faire frapper des monnaies d'électrum au type de la chouette; les relations de ces tyrans avec Athènes expliqueraient comment il se fait qu'on a trouvé un certain nombre de ces petites pièces d'électrum dans les champs de l'Attique [1].

211. — Vache à droite, détournant la tête. — ℞. Carré creux.
El. 8 ; myshémi-hecté phoc., 0 gr. 65 (*Paris*) **Pl. V, fig. 24** [2].

212. — Autre exemplaire, 0 gr. 65 (*Greenwell*) [3].

213. — Oie debout à droite, détournant la tête ; derrière, un lézard.
℞. Carré creux.
El. 10 ; hecté phoc., 2 gr. 55 (*Berlin*) **Pl. V, fig. 25** [4].



N° 214.

214. — Oie debout à droite, détournant la tête. — ℞. Carré creux.
El. 8 ; hémi-hecté phoc., 1 gr. 29 (*Londres*) [5].

215. — Tête d'oie à gauche. — ℞. Carré creux.
El. 5 ; — 1/48ᵉ de stat. phoc., 0 gr. 33 (*Londres*) [6].

1. Voyez ci-après le chapitre consacré aux monnaies d'Athènes.
2. Brandis, p. 401 (à Samos).
3. *Num. Chron.*, 1897, p. 264, n° 4 et pl. XI, 23.
4. Friedlaender, *Zeit. für Num.*, t. VI, p. 8.
5. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 10, n° 46 ; le même, *Hist. numor.*, p. 176 ; *Num. Chron.*, 1887, p. 290 et pl. XI, fig. 45.
6. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 11, n° 54.

Les trois pièces au type de l'oie (nos 213 à 215) sont généralement classées à Eion de Macédoine dont les monnaies d'argent sont effectivement aux mêmes types. L'hecté n° 213, avec le lézard derrière l'oie, est la copie exacte des pièces d'argent de cette ville. Toutefois, il suffit de rapprocher ces pièces des produits du monnayage d'électrum des villes d'Asie-mineure pour acquérir la conviction que, malgré leurs types, elles ne sauraient en être séparées. L'un des exemplaires du Musée britannique provient, d'ailleurs, de Smyrne.

216. — Protomé de bouquetin bondissant à gauche, la patte repliée.
℞. Carré creux.
El. 11; tétarté phoc., 4 gr. 18 (*Paris*) **Pl. V, fig. 26.**

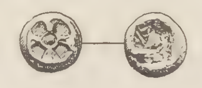


N° 217.

217. — Protomé de bouquetin bondissant à droite, la patte en avant.
℞. Carré creux quadripartit.
El. 8; hémi-hecté phoc., 1 gr. 36 (*Londres*) [1].

218. — Griffon ou autre quadrupède assis à droite (type obscur).
℞. Carré creux.
El. 8; hémi-hecté, 1 gr. 31 (*Paris*) **Pl. V, fig. 27.**

219. — Deux dauphins nageant en sens inverse, et séparés par deux globules ; cercle de points au pourtour. — ℞. Carré creux.
El. 11; hecté phoc., 2 gr. 51 (*Paris*) **Pl. V, fig. 28.**



N° 220.

220. — Roue à quatre rais. — ℞. Carré creux.
El. 9; hémi-hecté phoc., 1 gr. 40 (*Londres*) [2].

221. — Autre exemplaire, 1 gr. 34 (*Londres*).

Le type de la roue a fait classer ces hémi-hectés à Chalcis d'Eubée. Mais Chalcis em-

1. B. Head, *British Museum, Catal. Ionia*, p. 15 et pl. II, 26.

2. B. Head, *Catal. Central Greece*, p. 106, nos 4 et 5 et pl. XX, fig. 3.

ploie l'étalon euboïque pour la taille de ses monnaies d'argent ; l'étalon phocaïque n'aurait pas sa raison d'être en Eubée ; enfin, nous savons que le monnayage d'électrum d'Asie-mineure emprunte ses types aux villes étrangères les plus diverses.

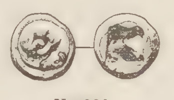
222. — Scarabée vu de dos. — ℞. Carré creux orné de globules.
El. 6 ; — 1/48ᵉ de stat., 0 gr. 38 (*Paris*) **Pl. V, fig. 29.**

223. — Fleuron étoilé ; au centre, un globule entouré de deux cercles concentriques ; au pourtour, un troisième cercle dentelé.
℞. Carré creux cruciforme.
El. 16; hémi-statère phoc. (?), 7 gr. 09 (*Londres*) **Pl. V, fig. 30** [1].

224. — Fleuron épanoui, à douze pétales rayonnant autour d'un globule dans un cercle ; sur le bord inférieur, une ligne horizontale et un ornement en forme de croisillons.
℞. Deux carrés creux juxtaposés.
El. 12 sur 9; hecté phoc., 2 gr. 61 (*Londres*). **Pl. V, fig. 31** [2].

225. — Étoile à neuf branches séparées par des globules. — ℞. Carré creux.
El. 10; hecté phoc., 2 gr. 54 (*Londres*) **Pl. V, fig. 32** [3].

Les pièces qui précèdent (nᵒˢ 223 à 225) ont été classées avec assez de vraisemblance à Érythrées; l'une d'elles (le nᵒ 224) a été trouvée sur les ruines de cette ville et plus tard, au vᵉ siècle, Érythrées a des monnaies d'argent qui ont pour type de revers un fleuron semblable [4]. Cependant, le type des nᵒˢ 223 et 225 est assez différent de celui du nᵒ 224 pour qu'on puisse se demander si les trois pièces ont bien la même origine; de plus, si le poids des nᵒˢ 224 et 225 est bien phocaïque, celui du nᵒ 223 paraît, ainsi que la forme du carré creux, se rapporter plutôt à l'étalon milésiaque [5].



Nᵒ 226.

226. — Chien couché en rond, la tête à droite. — ℞. Carré creux.

1. B. Head, *Num. Chron.*, 1867, p. 305; *Catal. Ionia*, p. 116, nᵒ 1 et pl. III, fig. 12 (à Érythrées).
2. Borrell, *Num. Chron.*, t. VI, p. 64 (trouvée à Érythrées); B. Head, *Ionia*, p. 117, nᵒ 5 et pl. III, fig. 13 (Érythrées).
3. B. Head, *Num. Chron.*, 1887, p. 290; *Catal. Ionia*, p. 117 et pl. III, fig. 14.
4. B. Head, *Catal. Ionia*, pl. XV, fig. 2 à 7.
5. On pourrait, semble-t-il, rapprocher du nᵉ 223 la toute petite division, aussi de poids milésiaque, que nous décrivons ci-dessus, sous le nᵒ 98 *bis*.

El. 9; hémi-hecté phoc., 1 gr. 34 (*Greenwell*) [1].



N° 227.

227. — Tête de cheval à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.
El. 8; hémi-hecté phoc., 1 gr. 36 (*Londres*) [2].



N° 228.

228. — Tête de cheval à droite. — ℞. Carré creux.
El. 5; — 1/48e de stat. phoc., 0 gr. 33 (*Londres*) [3].



N° 229.

229. — Cavalier nu, sur une protomé de cheval au galop à droite.
℞. Carré creux à surface irrégulière.
El. 7; myshémi-hecté phoc., 0 gr. 65 (*Londres*) [4].

230. — Bucrane de face. — ℞. Carré creux.
El. 8; myshémi-hecté phoc., 0 gr. 65 (*Paris*) **Pl. V, fig. 33.**

231. — Autres ex., 0 gr. 67 (*Londres*) [5]; — 0 gr. 67 (*Greenwell*) [6].



N° 232.

232. — Quadrupède incertain, à gauche; au dessus, trois globules.
℞. Carré creux à surface irrégulière.

1. *Num. Chron.*, 1897, p. 265, n° 5 et pl. XI, 24.
2. *Num. Chron.*, 1887, p. 290, n° 47, et pl. XI, 47; *Catal. Ionia*, p. 10, n° 47 et pl. II, 8. Voyez ci-dessus nos 74 et 75, les pièces au type de la protomé de cheval, de poids milésiaque.
3. *Num. Chron.*, 1887, p. 291 et pl. XI, 56; *Catal. Ionia*, p. 11, n° 55.
4. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 118, n° 12 et pl. III, 16 (à Érythrées).
5. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1899, p. 111 et pl VIII, 12; cf. A. de Courtois, *Rev. num.*, 1864, p. 189, et pl. VII, 10.
6. *Num. Chron.*, 1897, p. 268, n° 5 et pl. XII, 5.

El. 8 ; hémi-hecté phoc., 1 gr 31 (*Londres*) [1].



N° 233.

233. — Jambe humaine nue, à droite. — ℞. Carré creux.
El. 8; myshémi-hecté phoc., 0 gr. 65 (*Greenwell*) [2].

234. — Bouclier dont l'épisème est orné d'un foudre. — ℞. Carré creux.
El. 8; hémi-hecté phoc., 1 gr. 35 (*Paris*) **Pl. III, fig. 26.**

235. — Croix gammée (tétraskèle) tournant à droite; au pourtour, quatre croissants. — ℞. Carré creux quadripartit.
El. 9; hémi-hecté phoc., 1 gr. 29 (*Paris*) **Pl. V, fig. 34** [3].

236. — Autre ex., 1 gr. 24 (*Paris*) **Pl. V, fig. 35.**

237. — Même description.
El. 7; myshémi-hecté phoc., 0 gr. 64 (*Paris*) **Pl. V, fig. 36** [4].

238. — Même description.
El. 6; — 1/48e stat. phoc., 0 gr. 31 (*Londres*) **Pl. V, fig. 37** [5].

239. — Même description.
El. 4; — 1/96e de stat. phoc., 0 gr. 15 (*Paris*).

La croix gammée ou tétraskèle (*swastika*) qui forme le type des nos 235 à 239, rappelle celle du revers des pièces d'argent de Corinthe au VIe siècle [6]. Nos électrum se rattachent à l'étalon phocaïque, bien que leur poids soit faible par rapport à la normale. D'autres monnaies d'électrum au même type de la croix gammée et semblables d'aspect, sont taillées suivant l'étalon milésiaque (ci-dessus, nos 97 à 101).

1. B. Head, *Ionia*, p. 15, n° 73 et pl. II, fig. 28; comparez ci-dessus, le n° 103.
2. *Num. Chron.*, 1897, p. 263, n° 2 et pl. XI, 21. Le même droit existe sur des monnaies d'argent dont nous donnerons plus loin un spécimen ; cf. *Num. Chron.*, 3e sér., t. X (1890), p. 329 et pl. XIX, 21.
3. Cf. Brit. Mus., *Catal. Ionia*, p. 10, n° 48 et pl. II, fig. 9.
4. Cf. Brit. Mus., *Catal. Ionia*, p. 11, n° 51, et *Num. Chron.*, 1887, pl. XI, fig. 53.
5. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 5, n° 22.
6. B. Head, *Catal. Corinthus*, etc., pl. I, fig. 2 à 13.

§ VIII. — Cyzique.

La position géographique de Cyzique, avec ses deux ports sur la Propontide, à mi-chemin entre la mer Égée et le Pont Euxin, la désignait naturellement pour être l'une des grandes étapes des navires qui faisaient le commerce entre les métropoles ioniennes et leurs colonies du Nord. Aussi, fut-elle appelée très vite à un grand développement commercial. Vers l'an 756, une colonie de Milésiens, guidée par un oracle d'Apollon, vint s'y établir; elle fut renforcée, vers 675, par une colonie de Mégare.

Cyzique eut ensuite à subir la domination des rois de Lydie; puis, après la chute de Crésus, en 546, elle passa comme toute l'Asie-mineure sous le sceptre de Cyrus. Elle demeura sujette du Grand Roi jusqu'en 478, époque où, par suite des désastres de Xerxès, la domination perse sur les villes grecques de la côte d'Asie-mineure fut pour un long temps évincée. Cyzique passa alors sous l'hégémonie d'Athènes; elle devait y demeurer, avec des alternatives diverses, jusqu'en 405, date de la bataille d'Aegos-Potamos qui mit fin à la thalassocratie athénienne.

Les statères d'électrum de Cyzique (Κυζικηνοὶ στατῆρες), si répandus dans le commerce de la mer Égée, même encore après Alexandre, sont taillés suivant l'étalon phocaïque [1]. Les plus anciens remontent au commencement du VIe siècle, sinon jusqu'au VIIe; les plus récents sont du milieu du IVe siècle; on ne trouvera décrits ici que ceux que leur style ou d'autres considérations permettent de classer avant 478 ou 475 environ.

Les anciens numismates, comme encore Brandis en 1866, prenant pour base de leurs attributions le type des pièces d'électrum, furent conduits par là à disperser dans les villes les plus diverses les produits du monnayage de Cyzique. Mais il est démontré aujourd'hui que l'atelier unique de toutes ces pièces est bien Cyzique qui emprunta un peu partout aux autres villes grecques leurs types monétaires pour se les approprier, non toutefois sans ajouter un petit thon en symbole, à côté du type principal. Ce principe ne souffre aucune exception. Le thon était l'emblème des pêcheries que Cyzique avait installées sur le Pont Euxin et qui étaient l'objet le plus important de son commerce. Ces pêcheries immenses, décrites par Strabon [1], comprenaient non seulement la pêche proprement dite, mais le séchage sur place du poisson qui était ensuite emballé et transporté sur tous les marchés de la Grèce et jusqu'en Syrie [2].

Ainsi, toutes les monnaies d'électrum qui ont en symbole *le thon* (πηλαμύς), sont de Cyzique, quel que soit le type principal, de même que toutes celles qui ont *le phoque* sont de Phocée, et toutes celles qui ont *le coq* sont de Mytilène. Le type principal était probablement laissé au choix des officiers monétaires et servait à différencier les magistratures, peut-être annuelles.

1. Voyez notre *Première partie*, t. I, p. 486 à 488 et t. II (sous presse).

1. Strabon, XII, 19; cf. I, 16.
2. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 516.

Les divisions de la monnaie d'électrum de Cyzique sont *le statère*, dont le poids maximum est de 16 gr. 50 environ et peut descendre jusqu'au dessous de 16 gr.; *l'hecté* ou sixième du statère (2 gr. 75); *l'hémi-hecté* ou douzième de statère (1 gr. 38); exceptionnellement, la *myshémi-hecté* (0 gr. 68) et l'*hémiobole* ou 1/48e de statère (0 gr. 35).

L'aspect épais, lourd, du flan monétaire aux bords fendillés et irréguliers reste le même tant que dure ce monnayage qui contient néanmoins, parmi ses types, au point de vue artistique, de véritables chefs-d'œuvre. Le classement chronologique des cyzicènes est des plus délicats parce que rien, en dehors du style, ne peut, sauf exceptions, servir de guide; par surcroît, il est arrivé que Cyzique garda au revers de ses statères, le carré creux sans type, jusqu'à la fin de son monnayage d'électrum, c'est-à-dire longtemps après que le carré creux eut disparu des autres séries monétaires grecques. Le carré creux des Cyzicènes, très caractéristique, a, sauf pour les plus anciennes pièces, la forme de quatre compartiments disposés en biais les uns par rapport aux autres, comme les ailes d'un moulin à vent [1]. La description qui suit ne comprend que les pièces que leur style ou d'autres considérations permettent de considérer comme antérieures à l'établissement de l'hégémonie athénienne ou antérieures à 475 environ.

240. — Thon dont les ouies sont ornées de bandelettes noueuses, terminées par un gland lotiforme.

℞. Deux carrés creux d'inégales dimensions, le plus grand orné d'aspérités irrégulières; dans le plus petit, on distingue un scorpion en relief.

El. 19 mill.; stat. phoc. 16 gr. 32 (*Londres*) **Pl. VI, fig. 1** [2].

Ce statère, unique jusqu'ici, peut remonter jusqu'au milieu du VIIe siècle; il est certainement le plus ancien de Cyzique et, par son type du thon, il forme comme le pendant du plus ancien statère de Phocée au type du phoque. Les carrés creux de ces pièces, eux-mêmes, ne sont pas sans analogie; le scorpion qui figure dans le plus petit des deux carrés était l'emblème parlant d'Astacos, ville voisine de Cyzique [3].

1. Cf. notre *Première partie*, t. I, p. 930. Les travaux principaux auxquels ont donné lieu les *Cyzicènes* sont énumérés en note dans notre *Première partie*, t. I, p. 487. La monographie de M. Greenwell (1887) dispense de consulter les travaux antérieurs; il y faut joindre le Catalogue des séries du Musée britannique par M. W. Wroth, *Mysia*, paru en 1892, et quelques pièces publiées ultérieurement, surtout dans le *Numismatic Chronicle*.

2. Fr. Lenormant, *Monn. royales de la Lydie*, pl. VIII, fig. 13; B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 18; le même, *Num. Chron.*, 1875, pl. X, fig. 7; le même, *Guide to the coins of the Anciens*, pl. I, fig. 12; Greenwell, *The electrum coinage of Cyzicus*, p. 45 et pl. I, fig. 1; B. Head, *Catal. Ionia*, p. 9, nº 40; W. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 18, nº 1 et pl. III, fig. 20.

3. Les bandelettes noueuses attachées aux ouies du poisson rappellent celles qui tombent des mains de l'Artémis éphésienne, de la Héra samienne et d'autres divinités; elles ont un caractère religieux. Cf. E. Babelon, *Revue numism.*, 1904, p. 129.

241. — Tête de thon, à droite; derrière, deux ornements lotiformes [1]; dessous un thon.

℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.

El. 19; stat. phoc., 16 gr. 20 (*Berlin*) **Pl. VI, fig. 2** [2].

242. — Deux thons superposés, nageant à gauche; dessous, deux pinces de crabe ou de homard. — ℞. Même carré creux.

El. 18; stat. phoc., 16 gr. 20 (*Berlin*) **Pl. VI, fig. 3** [3].

243. — Tête de thon à droite, placée sur une phiale (*patella*) [4].

℞. Carré creux quadripartit.

El. 8; hémi-hecté phoc., 1 gr. 36 (*Paris*) **Pl. VI, fig. 4**.

244. — Tête de thon à gauche; dessous, une queue de thon.

℞. Carré creux quadripartit.

El. 10; hecté phoc., 2 gr. 68 (*Paris*) **Pl. VI, fig. 5** [5].

245. — Tête de thon à droite; dessous, un thon.

℞. Carré creux quadripartit.

El. 8; hémi-hecté phoc., 1 gr. 34 (*Paris*) **Pl. VI, fig. 6** [6].

246. — Tête de thon à droite; dessous, un thon.

℞. Carré creux quadripartit.

El. 8; hémi-hecté phoc., 1 gr. 39 (*Paris*) **Pl. VI. fig. 7** [7].

247. — Thon nageant à droite; sur la queue, une fleur de lotus; dessous, une tête de thon, à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.

El. 10; hecté phoc., 2 gr. 72 (*Paris*) **Pl. VI, fig. 8** [8].

248. — Thon nageant à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.

El. 7; myshémi-hecté phoc., 0 gr. 64 (*Paris*) **Pl. VI, fig. 9. — Autre**, 0 gr. 62 (*Greenwell*) [9].

1. Ces ornements lotiformes sont semblables aux extrémités des bandelettes qui décorent le thon sur le statère nº 240. D'après Imhoof-Blumer et O. Keller (*Tier und Pflanzenbilder auf Münzen und Gemmen*, pl. VII, 10), la tête de poisson sur ce statère et sur les autres pièces où figure la même tête (voyez nos 242 et suiv.), serait la tête du poisson que les naturalistes appellent *pinna nobilis*.

2. Greenwell, *op. cit.*, p. 123, nº 163 et pl. VI, 26.

3. Greenwell, p. 123, nº 161 et pl. VI, fig. 24 (voyez ci-après, p. 158-159).

4. Plutôt que sur un bouclier rond ou un disque d'athlète; comparez ci-après nos nos 278 à 280.

5. Greenwell, p. 123, nº 167 et pl. VI, 31.

6. Greenwell, p. 123, nº 165 et pl. VI, 29.

7. Greenwell, p. 123, nº 166 et pl. VI, 30.

8. Greenwell, p. 123, nº 164 et pl. VI, fig. 28.

9. *Num. Chron.*, 1897, p. 269, nº 9 et pl. XII, 9.



N° 249.

249. — Thon nageant à gauche ; au-dessus, un coquillage (*pecten*).
℞. Carré creux irrégulier.
El. 20 ; stat. phoc., 16 gr. 10 (*Greenwell*) [1].

250. — Même description. — ℞. Carré creux quadripartit.
El. 9 ; hémi-hecté phoc., 1 gr. 37 (*Londres*) **Pl. VI, fig. 10** [2].

251. Thon entre deux têtes de thons. — ℞. Carré creux irrégulier.
El. 8 ; hémi-hecté phoc., 1 gr. 33 (*Paris*) **Pl. VI, fig. 11.**

252. — Thon à gauche ; au-dessus, une tête de thon à droite ; au-dessous, une queue de thon. — ℞. Carré creux quadripartit.
El. 9 ; hecté phoc., 2 gr. 70 (*Berlin*) **Pl. VI, fig. 12** [3].

253. — Tête de thon à gauche ; au-dessus, un thon.
℞. Carré creux quadripartit.
El. 10 ; hecté phoc., 2 gr. 69 (*Londres*) **Pl. VI, fig. 13** [4].



N° 254.

254. — Deux têtes de thon, l'une au-dessus de l'autre ; à droite, un thon et deux globules. — ℞. Carré creux quadripartit.
El. 10 ; hecté phoc., 2 gr. 69 (*Bruxelles*) [5].

255. — Deux têtes de thon et, à droite, un thon, comme au n° 254 ; dessous, deux globules. — ℞. Carré creux quadripartit.
El. 9 ; hémi-hecté phoc., 1 gr. 38 (*Paris*) **Pl. VI, fig. 14** [6].

1. *Num. Chron.*, 1893, p. 83, n° 5 et pl. VII, 6.
2. Greenwell, p. 122, n° 160 et pl. VI, 23 ; Wroth, *Catal. Mysia*, p. 20, n° 15 et pl. III, 19.
3. Greenwell, p. 123, n° 162 et pl. VI, 25.
4. Greenwell, p. 123, n° 163 et pl. VI, 27 ; Wroth, p. 18, n° 2 et pl. III, 8.
5. Greenwell, p. 124, n° 168 et pl. VI, 32.
6. Autres, dans Greenwell, p. 124, n° 168 et pl. VI, 33 ; Wroth, p. 18, n° 4 et pl. III, 10.

256. — Tête de thon, à gauche. — ℞. Carré creux quadripartit.
El. 6; — 1/48e de stat. phoc., 0 gr. 31 (*Londres*) **Pl. VI, fig. 15** [1].

257. — Queue de thon; cercle au pourtour.
℞. Carré creux quadripartit.
El. 8; hémi-hecté phoc., 1 gr. 34 (*Londres*) **Pl. VI, fig. 16** [2].

258. — Dauphin à gauche; dessous, un thon.
℞. Carré creux quadripartit.
El. 10; hecté phoc., 2 gr. 62 (*Londres*) **Pl. VI, fig. 17** [3].

259. — Même description.
El. 8; hémi-hecté phoc., 1 gr. 32 (*Londres*) **Pl. VI, fig. 18** [4].

Les pièces que nous venons de décrire sous les nos 241 à 259, ont un carré creux tout différent de celui du statère no 240. Ce carré creux est encore mal défini, irrégulier et comme incertain; on y observe pourtant déjà comme les éléments essentiels du carré creux en ailes de moulin qui va être désormais, à partir du no 260, la règle constante sur les cyzicènes, de même que le petit thon en symbole se verra toujours, sauf accident de frappe, à côté du type principal variable.

La différence de style et de technique qu'on remarque entre les pièces qui précèdent (nos 240 à 259) et celles qui vont suivre, semble indiquer une interruption dans le monnayage cyzicénien, analogue à celle que nous avons signalée à Phocée. Cette suspension, sans doute occasionnée par les guerres de la fin de l'empire lydien ne fut que momentanée. Sous le règne de Darius fils d'Hystaspe, commence la longue série des Cyzicènes à revers uniforme qui devait durer jusqu'au milieu du IVe siècle.

260. — Crabe tenant dans ses pinces une tête de thon; dessous, un petit thon.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments disposés obliquement, en ailes de moulin à vent.
El. 18; stat. phoc., 16 gr. 10 (*Berlin*) **Pl. VI, fig. 19** [5].

261. — Même description.
El. 9; hecté phoc., 2 gr. 69 (*Paris*) **Pl. VI, fig. 20** [6].

262. — Même description.

1. Wroth, *Mysia*, p. 19, no 7 et pl. III, 13; variété, pl. III, 14.
2. Wroth, p. 19, no 9 et pl. III, 15.
3. Greenwell, p. 121, no 157 et pl. VI, 19; Wroth p. 19, no 12 et pl. III, 17.
4. Greenwell, p. 121, no 157; Wroth, p. 19, no 13 et pl. III, 18.
5. Greenwell, p. 121, no 158 et pl. VI, 20.
6. Autres exemplaires : Greenwell, p. 121, no 158 et pl. VI, 21; Wroth, p. 19, no 10 et pl. III, 16.

El. 8 ; hémi-hecté phoc., 1 gr. 35 (*Paris*) **Pl. VI, fig. 21.**

S'il n'est pas une simple copie du type monétaire de Cos, le crabe sur les statères de Cyzique (nos 260 à 262) peut se rapporter au culte d'Océanos ou plutôt d'Euxinos, divinités marines qui étaient représentées sous des traits analogues à ceux de Poseidon, mais qui, en surplus, étaient parfois munies, aux tempes, de pinces de crabe en guise de cornes [1]. Les grandes pêcheries de thon qui faisaient la fortune de Cyzique étaient installées dans les criques de la mer consacrée à Euxinos.

263. — Tête de coq à droite; devant, une tête de thon.
℞. Carré creux quadripartit.
El. 8 ; hémi-hecté phoc., 1 gr. 34 (*Londres*) **Pl. VI, fig. 22** [2].



N° 264.

264. — Tête de sanglier à droite, tenant un thon dans sa gueule.
℞. Carré creux quadripartit (non en ailes de moulin).
El. 18 ; stat. phoc., 16 gr. 13 (*Greenwell*) [3].

265. — Tête d'aigle tenant un thon dans son bec.
℞. Carré creux quadripartit.
El. 7 ; hémi-hecté phoc., 1 gr. 32 (*Londres*) **Pl. VI, fig. 23** [4].

266. — Tête de lion de face, l'œil globuleux, les oreilles écartées ; à droite, un thon. — ℞. Carré creux quadripartit.
El. 10 ; hémi-hecté phoc., 2 gr. 65 (*Londres*) **Pl. VI, fig. 24** [5].

1. Comparez les représentations d'Océanos ou d'Euxinos, avec des pinces de crabe aux tempes : statuette de bronze du Cabinet des Médailles, dans E. Babelon et Blanchet, *Catal. des bronzes antiques*, n° 64 ; P. Gauckler, art. *Musivum opus*, dans le *Dict. des antiq.* de Saglio, p. 2116, fig. 5251 (mosaïque des thermes de Medeina) ; aussi, une mosaïque de Timgad représentant une Néréide accompagnée de deux hippocampes ou Centaures marins dont les têtes sont surmontées de pinces de crustacés en guise de cornes. Albert Ballu, dans le *Bull. archéol. du Comité*, 1904, p. 168 et pl. VIII (cf. ci-dessus, notre n° 242).

2. Wroth., p. 19, n° 5 et pl. III, 11. Voyez ci-après notre n° 314.

3. *Numism. Chronicle*, 1893, p. 83, n° 4 et pl. VII, 5 (trouvé à Chios), et attribution douteuse à Cyzique ; le carré creux du revers est pareil à celui des monnaies de Chios. Voyez ce que nous disons à propos d'un autre statère qui présente une particularité analogue : ci-après, n° 336.

4. Wroth, *Mysia*, p. 19, n° 6 et pl. III, 12.

5. Greenwell, p. 107, n° 116 et pl. V, 9; Wroth, *Mysia*, p. 23, n° 40 et pl. V, 4.

La tête de lion de face, du n° 266, est pareille à celle de certaines monnaies primitives de Milet (comparez nos n°s 26 à 34 et notre pl. I, fig. 20 à 25).

267. — Têtes accolées et opposées de lion et de bélier; dessous, un thon.
℞. Carré creux quadripartit.
El. 9; hémi-hecté, 1 gr. 34 (*Luynes*) **Pl. VI, fig. 25.**

268. — Tête d'Athéna à gauche, coiffée du casque corinthien; ses cheveux sont ramassés sur le cou en mèches épaisses et striées; derrière, un thon.
℞. Carré creux en ailes de moulin.
El. 20; stat. phoc., 16 gr. 15 (*Londres*) **Pl. VI, fig. 26** [1].

269. — Même description.
El. 11; hecté phoc., 2 gr. 62 (*Munich*) **Pl. VI, fig. 27** [2].

La tête d'Athéna sur ces deux pièces (n°s 268 et 269) est inspirée du type des monnaies de Corinthe de l'époque de Périandre.

270. — Tête d'Athéna à gauche, coiffée d'un casque orné d'une haute aigrette; ses longs cheveux sont ramassés sur le cou; dessous, un thon.
℞. Carré creux en ailes de moulin.
El. 20; stat. phoc., 16 gr. 08 (*Berlin*) **Pl. VI, fig. 28** [3].

271. — Même description.
El. 10; hecté phoc., 2 gr. 75 (*Londres*) **Pl. VI, fig. 29** [4].

272. — Même description.
El. 9; hémi-hecté phoc., 1 gr. 33 (*Luynes*) **Pl. VI, fig. 30** [5].

Cette tête d'Athéna (n°s 270 à 272) est inspirée des types monétaires d'Athènes de l'époque des Pisistratides (comparez notre pl. XXXIV).

273. — Triton ou Typhon à queue de poisson, nageant à gauche; il est nu, barbu, les cheveux en nattes sur le cou, et il tient une couronne de la main droite levée. — ℞. Carré creux en ailes de moulin.

1. Greenwell, p. 61, n° 26 et pl. II, 2; Wroth, p. 20, n° 18 et pl. IV, 1 (autres exemplaires).
2. Greenwell, p. 61, n° 26.
3. Greenwell, p. 60, n° 25 et pl. II, 1; Wroth, p. 20, n° 19 et pl. IV, 2 (autres ex.).
4. Greenwell, p. 60, n° 25; Wroth, p. 20, n° 20 et pl. IV, 3 (autres ex.).
5. Greenwell, p. 60, n° 25.

El. 19; stat. phoc., 15 gr. 95 (*Londres*) **Pl. VI, fig. 31** [1].

274. — Même description.
El. 11; hecté phoc., 2 gr. 68 (*Berlin*) **Pl. VI, fig. 32** [2].

On rencontre la même figure de Triton dans des peintures de vases [3]; nous en rapprocherons surtout le triple Triton ou Typhon anguiforme, en stuc peint, des fouilles de l'acropole d'Athènes, dont nous parlons ci-après.

275. — Tête d'homme (Triton?) à gauche, avec une barbe en pointe, et de longs cheveux striés retombant sur le cou; dessous, un thon.
℞. Carré creux en ailes de moulin.
El. 21; stat. phoc., 16 gr. 18 (*Berlin*) **Pl. VI, fig. 33** [4].

276. — Même description.
El. 12; hecté phoc., 2 gr. 65 (*Paris*) **Pl. VI, fig. 34** [5].

277. — Même description.
El. 8; hémi-hecté phoc., 1 gr. 26 (*Londres*) **Pl. VI, fig. 35** [6].

Cette belle tête barbue (nos 275 à 277), reproduction évidente d'une œuvre sculpturale, n'est pas sans analogie avec les têtes du triple Typhon anguiforme en stuc peint, de style très archaïque, qui fut trouvé sur l'acropole d'Athènes [7].

278. — Tête imberbe d'athlète discobole, à gauche, placée au centre d'un disque; les cheveux courts sont marqués par des stries parallèles allant du front sur la nuque; dessous, un thon.
℞. Carré creux en ailes de moulin.
El. 23 sur 15; stat. phoc., 16 gr. 10 (*Londres*); — autre, 15 gr. 72 (*Paris*) **Pl. VI, fig. 37** [8].

279. — Même description.
El. 11; hecté phoc., 2 gr. 63 (*Munich*) [9].

1. Greenwell, p. 50, nº 11 et pl. I, 11; Wroth, *Mysia*, p. 21, nº 24 et pl. IV, 8.
2. Greenwell, p. 50, nº 11.
3. Gerhard, *Auserlesene griech. Vasenbilder*, t. IV, pl. 317; Wroth, *Mysia*, p. 21, note.
4. Greenwell, p. 91, nº 78 et pl. III, 31.
5. Greenwell, p. 91, nº 78 (autres ex.).
6. Wroth, *Mysia*, p. 21, nº 22 et pl. IV, 6.
7. Voyez-en la reproduction dans Collignon, *Hist. de la sculpt. grecq.*, t. I, p. 208 et 209.
8. Greenwell, p. 90, nº 77 et pl. III, fig. 29 et 30; Wroth, p. 21, nº 21 et pl. IV, 4 (autres ex.).
9. Greenwell, p. 91, nº 77.

280. — Même description.

El. 9; hémi-hecté phoc., 1 gr. 38 (*Berlin*) **Pl. VI, fig. 36** [1].

On a voulu donner à la tête des pièces qui précèdent (nos 278 à 280) le nom d'Hélios; mais le disque qni se profile comme un nimbe autour d'elle, au second plan, n'a rien de commun avec l'orbe solaire. Il y a, au musée d'Athènes, un fragment de stèle funéraire attique qui représente la tête d'un adolescent se profilant sur un disque analogue : c'est le portrait funéraire d'un Discobole [2]. Cette stèle qu'on place dans la seconde moitié du VIe siècle, est d'un style plus archaïque que notre statère qui n'est guère antérieur à 470. Cependant, le rapprochement que nous venons de faire indique bien qu'il s'agit aussi, sur notre médaille, d'un Discobole; il est évident que le graveur du coin monétaire s'est inspiré d'une œuvre sculpturale célèbre de son temps et due à quelque maître de l'école ionienne [3].

281. — Niké courant à gauche, les ailes éployées et détournant la tête; elle a de longs cheveux en mèches striées sur le cou; elle est vêtue d'un chiton court et d'une tunique talaire; ses jambes sont écartées et ployées dans l'attitude de la marche précipitée; de la main gauche levée elle tient un thon par la queue et de la droite baissée elle relève le bord de sa tunique.

℞. Carré creux en ailes de moulin.

El. 19; stat. phoc., 16 gr. 04 (*Luynes*) **Pl. VII, fig. 1** [4].

282. — Même description.

El. 11; hecté phoc., 2 gr. 67 (*Paris*) **Pl. VII, fig. 2** [5].

Ce type de Niké est probablement la copie de quelque bas-relief sculptural dû au ciseau d'un maître du VIe siècle. On voit le même type de Niké sur des peintures de vases [6]; mais il remet surtout en mémoire la fameuse statue de Niké ou d'Artémis ailée trouvée à Délos, œuvre de deux sculpteurs de l'école ionnienne de Chios, Mikkiadès et Archermos, son fils [7]. D'après une scolie sur Aristophane (*Aves*, 573), Achermos passait pour avoir, le premier, donné des ailes à Niké et à Éros. Sur notre type monétaire, Niké a les

1. Greenwell, p. 91, no 77 (autre ex.).

2. Voyez-en la reproduction dans Collignon, *Hist. de la sculpt. grecq.*, t. I, p. 385 et dans Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. VIII, p. 664.

3. E. Babelon, *Rev. numism.*, 1903, p. 423. Comparez le type de l'hémi-hecté décrite ci-dessus, sous le no 243; voyez aussi des cyzicènes d'époque plus tardive, au type de l'aigle au centre d'un disque, dans Greenwell, *The coinage of Cyzicus*, pl. VI, 14 et 15,

4. Greenwell, p. 80, no 58 et pl. III, 8; Wroth, p. 21, no 25, pl. IV, 9 (autres ex.).

5. Greenwell, p. 81, no 58; Wroth, p. 21, no 26 et pl. IV, 7 (autres ex.).

6. Voir notamment : Roulez, *Choix de vases peints du musée de Leyde*, p. 31; *Monuments inédits de l'Institut archéol.* de Rome, t. IX, pl. 46; Gerhard, *Gesammelte Abhandlungen*, t. I, p. 157 et pl. IX; E. Curtius, *Die Knienden Figuren* (Winckelmannsfest. Berlin, 1869).

7. Homolle, *Bull. corr. hellén.*, t. III, p. 394 à 397 et pl. VI et VII : t. V, p. 272 et 278.

ailes abaissées, comme les figures ailées des sculptures ninivites; les autres figures ailées de nos types monétaires ont des ailes retroussées en éventail [1].

283. — Héraclès barbu, agenouillé à droite, entièrement nu, tenant son arc et deux flèches de la main gauche avancée et brandissant sa massue au-dessus de sa tête; derrière, un thon.

℞. Carré creux en ailes de moulin.

El. 19; stat. phoc., 16 gr. 03 (*Londres*) **Pl. VII, fig. 3** [2].

284. — Même description.

El. 12; hecté phoc., 2 gr. 61 (*Paris*) **Pl. VII, fig. 4** [3].

Le type d'Héraclès combattant avec ses deux armes essentielles, l'arc et la massue, est d'origine orientale; c'est le Melqart tyrien qui figure, en particulier, sur les monnaies des rois de Cition, en Chypre, au ve siècle [4]. Ce type a été interprété de bonne heure par les artistes grecs, notamment par un sculpteur de l'école d'Égine, Onatas, dont on place la vogue entre 490 et 460 [5]. L'œuvre d'Onatas était moins archaïque que notre type monétaire; la position des jambes du dieu était différente.

285. — Personnage nu, barbu, agenouillé à gauche, tenant de la main droite un thon par la queue, la main gauche appuyée sur son genou; ses cheveux sont ramassés sur la nuque.

℞. Carré creux en ailes de moulin.

El. 20 sur 16; stat. phoc., 16 gr. 28 (*Paris*) **Pl. VII, fig. 5** [6].



No 28.

286. — Même description.

El. 11; hecté phoc., 2 gr. 75 (*Berlin*) [7].

287. — Même description.

1. E. Babelon, *Rev. numism.*, 1903, p. 421 à 423 (voyez ci-après n°s 294 et suiv.).
2. Greenwell, p. 84, n° 65 et pl. III, 16; Wroth, p. 22, n° 27 et pl. IV, 10 (autres ex.).
3. Greenwell, p. 84, n° 65.
4. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, pl. XVIII, fig. 5 et suiv.
5. M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecq.*, t. I, p. 282 et s.
6. Greenwell, p. 94, n° 86 et pl. IV, 8; Wroth, p. 22, n° 28 et pl. IV, 11 (autre ex.).
7. Greenwell, p. 94, n° 86; Wroth, p. 22, n° 29 et pl. IV, 12 (autres ex.).

El. 9; hémi-hecté phoc., 1 gr. 32 (*Berlin*) [1].

Le héros qui forme le type de ces pièces (n°s 285 à 287), est probablement l'un des Argonautes. Suivant la légende, le héros Cyzicos régnait à Cyzique qu'il venait de fonder, lorsque le navire Argo, en route pour la Colchide, se présenta dans le port. Cyzicos offrit à Jason une généreuse hospitalité. De là, les nombreux types des cyzicènes se rapportant aux aventures des Argonautes et à la conquête de la Toison d'or.

288. — Personnage nu, imberbe, courant à gauche et paraissant à demi agenouillé ; sur sa main droite avancée il tient un casque, et de la gauche ramenée sur sa hanche il tient un glaive court ; dessous, un thon.

℞. Carré creux en ailes de moulin.

El. 20 sur 16 ; stat. phoc., 15 gr. 98 (*Paris*) **Pl. VII, fig. 6** [2].

288 *bis*. — Même description.

El. 11 ; hecté phoc., 2 gr. 69 (*Londres*) **Pl. VII, fig. 7** [3].

Le héros représenté sur ces pièces (n°s 288, 289) est probablement l'un des Argonautes.

289. — Tête de Satyre de face, avec une longue barbe hirsute et des oreilles de cheval; de chaque côté, un thon.

℞. Carré creux en ailes de moulin.

El 12 ; hecté phoc., 2 gr. 65 (*Paris*) **Pl. VII, fig. 8** [4].

290. — Même description.

El. 9; hémi-hecté phoc., 1 gr. 32 (*Munich*) **Pl. VII, fig. 9** [5].



N° 291.

291. — Satyre nu, courant à gauche; il a une longue barbe hirsute et ses cheveux retombent en mèches épaisses sur son cou ; il a des oreilles et une

1. Greenwell, p. 94, n° 86 (autres ex.).
2. Greenwell, p. 96, n° 90 et pl. IV, 13; Wroth, *Mysia*, p. 22, n° 33 et pl. IV, 15 (autres ex.).
3. Greenwell, p. 96, n° 90 ; Wroth, *Mysia*, p. 22, n° 34 et pl. IV, 16.
4. Greenwell, p. 71, n° 45 et pl. II, 23 (autre ex.).
5. Greenwell, p. 71, n° 45.

queue de cheval, mais des pieds humains ; de la main droite avancée il tient un thon par la queue ; la main gauche baissée est ramenée sur sa cuisse.

℞. Carré creux en ailes de moulin.

El. 20 ; stat. phoc., 16 gr. 10 (*anc. coll. Imhoof*) [1].

292. — Même description.

El. 11 ; hecté phoc., 2 gr. 69 (*Luynes*) **Pl. VII, fig. 10** [2].

292 *bis*. — Même description.

El. 9 ; hémi-hecté, 1 gr. 32 (*Berlin*).

Le Satyre à figure simiesque des pièces qui précèdent (nos 291 à 292 *bis*) n'est pas hippopode comme il l'est quelquefois sur les monnaies thraco-macédoniennes [3].

293. — Centaure courant à gauche, tenant une branche d'arbre des deux mains et détournant la tête ; dessous, un thon.

℞. Carré creux en ailes de moulin.

El. 11 ; hecté phoc., 2 gr. 65 (*Paris*) **Pl. VII, fig. 11** [4].

Les Centaures luttant avec des branches d'arbre ou même des arbres entiers contre les Lapithes ou contre Héraclès, se voient fréquemment sur les monuments figurés [5]. Ils forment aussi les types monétaires des villes de Sicile [6] et d'Italie [7].

294. — Sphinx couché à gauche, levant une patte ; au sommet de la tête il a une aigrette en forme de tige à double volute ; dessous, un thon.

℞. Carré creux en ailes de moulin.

El. 19 ; stat. phoc., 16 gr. (*Paris*) **Pl. VII, fig. 12** [8].

295. — Même description.

El. 11 ; hecté phoc., 2 gr. 69 (*Luynes*) **Pl. VII, fig. 13** [9].

296. — Même description.

El. 9 ; hémi-hecté phoc., 1 gr. 30 (*Gotha*) [10].

1. Greenwell, p. 69, n° 41 et pl. II, 19 (autres ex.).
2. Greenwell, p. 69, n° 41 (autres ex.).
3. Comparez : E. Babelon, dans la *Rev. numism.*, 1903, p. 418, où il est question des Satyres hippopodes de style ionien archaïque.
4. Greenwell, p. 71, n° 46.
5. G. Perrot et Ch. Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiq.*, t. VII, p. 247 (fig. 115) ; comparez les Centaures des bas-reliefs d'Assos près Cyzique : Perrot et Chipiez, *op. cit.*, t. VIII, p. 261, 266, 267.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 37, n° 85.
7. Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, pl. XC, fig. 33 (Larinum).
8. Greenwell, p. 101, n° 100 et pl. IV, 29.
9. Greenwell, p. 102, n° 100 (autres ex.).
10. Greenwell, *loc. cit.*

297. — Sphinx debout à gauche levant une patte; au sommet de la tête, il a une aigrette à double volute; dessous, un thon.
El. 12; hecté phoc., 2 gr. 63 (*Paris*) **Pl. VII, fig. 14** [1].

298. — Protomé de sphinx à gauche levant une patte; dessous, un thon.
℞. Carré creux en ailes de moulin.
El. 20; stat. phoc., 16 gr. 10 (*Paris*) **Pl. VII, fig. 15** [2].

299. — Même description.
El. 12; hecté phoc., 2 gr. 60 (*Greenwell*) [3].

Le type du sphinx des pièces précédentes (n°s 294 à 299) a pu être inspiré des monnaies de Chios, bien que le sphinx de Chios soit assis. Le sphinx figure, comme les Centaures, sur les bas-reliefs archaïques du temple d'Assos, près de Cyzique [4].

300. — Protomé de sanglier ailé bondissant à gauche; dessous, un thon.
℞. Carré creux en ailes de moulin.
El. 21 sur 17; stat. phoc., 16 gr. 05 (*Paris*) **Pl. VII, fig. 16** [5].

Le type de ce statère est sûrement emprunté aux monnaies de Clazomène.

301. — Griffon à gauche, avec de longues oreilles, la gueule béante, levant une patte de devant; il est posé sur un thon.
℞. Carré creux en ailes de moulin.
El. 20; stat. phoc., 15 gr. 90 (*Paris*) **Pl. VII, fig. 17** [6].

302. — Même description.
El. 13 sur 9; hecté phoc., 2 gr. 60 (*Berlin*) **Pl. VII, fig. 18** [7].

Le type du griffon (n°s 301 et 302) est peut-être emprunté à Téos ou à Abdère, sa colonie. A Cyzique, il se rapporte vraisemblablement à Apollon hyperboréen et au mythe de l'expédition des Argonautes qui joue un rôle essentiel dans les légendes de Cyzique. Les griffons d'Apollon hyperboréen gardaient l'accès du pays des Cimmé-

1. Le statère correspondant à la même description publié par W. Greenwell, p. 101, n° 99 et pl. IV, 27 et par Wroth, *Mysia*, p. 23, n° 36 et pl. VII, 18, est d'un style très postérieur à celui de l'hecté que nous donnons ici.
2. Greenwell, p. 102, n° 102 et pl. IV, fig, 31; Wroth, p. 23, n° 35 et pl. IV, 17 (autres ex.).
3. Greenwell, p. 102, n° 102.
4. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiq.*, t. VIII, p. 262.
5. Greenwell, p. 115, n° 137 et pl. V, 33; Wroth, p. 24, n° 51 et pl. V, 14 (autres ex.).
6. Greenwell, p. 117, n° 143 et pl. VI, 5; Wroth, p. 25, n° 54 et pl. V, 17 (autres ex.).
7. Greenwell, *loc. cit.*

riens avec lequel Cyzique était en relations commerciales quotidiennes.

303. — Protomé de lionne ailée, à gauche, levant une patte de devant; derrière, un thon. — ℞. Carré creux en ailes de moulin.

El. 19; stat. phoc., 16 gr. 05 (*Paris*) **Pl. VII, fig. 19** [1].

Le navire Argo qui, suivant la légende, s'arrêta longtemps dans le port de Cyzique avant de poursuivre sa route aventureuse vers les contrées hyperboréennes, avait sa proue en forme de lion ailé; plus tard, on frappa un statère qui représente cette proue[2].



N° 304.

304. — Harpye à tête de femme et à corps d'oiseau, debout à gauche; elle tient un thon des deux mains. — ℞. Carré creux en ailes de moulin.

El. 20; stat. phoc., 15 gr. 94 (*Greenwell*) [3].

305. — Même description.

El. 10; hecté phoc., 2 gr. 65 (*Paris*) **Pl. VII, fig. 20** [4].

306. — Protomé de Harpye à g., tenant d'une main un thon par la queue. ℞. Carré creux en ailes de moulin.

El. 20; stat. phoc., 16 gr. 05 (*Paris*) **Pl. VII, fig. 21** [5].

307. — Même description.

El. 10; hecté phoc. (?), 1 gr. 86, poids anormal (*Paris*) **Pl. VII, fig. 22** [6].

308. — Même description.

El. 8; hémi-hecté phoc., 1 gr. 32 (*Paris*) **Pl. VII, fig. 23** [7].



N° 309.

309. — Protomé de chien (ou de loup?) accroupi à gauche, détournant la

1. Greenwell, p. 107, n° 117 et pl. V, 10.
2. Greenwell, pl. VI, fig. 35.
3. Greenwell, p. 100, n° 97 et pl. IV, 23 (autre ex.).
4. Greenwell, p. 100, n° 97 et pl. IV, 24.
5. Greenwell, p. 100, n° 98 et pl. IV, 25 (autres ex.).
6. Greenwell, p. 100, n° 98 et pl. IV, 26.
7. Greenwell, p. 100, n° 98.

tête à droite et levant une patte de devant ; derrière, un thon.
℞. Carré creux en ailes de moulin.
El. 11 ; hecté phoc., 2 gr. 67 (*La Haye*)[1].

310. — Chien (ou loup) ailé, assis à gauche et détournant la tête, la gueule béante; dessous, un thon. — ℞. Carré creux en ailes de moulin.
El. 19 ; stat. phoc., 16 gr. 06 (*Paris*) **Pl. VII, fig. 24**[2].

311. — Même description.
El. 10; hecté phoc., 2 gr. 70 (*Paris*) **Pl. VII, fig. 25**[3].

312. — Protomé de taureau ailé, les pattes repliées et bondissant à gauche; derrière, un thon. — ℞. Carré creux en ailes de moulin.
El. 19; stat. phoc., 16 gr. 03 (*Londres*) **Pl. VII, fig. 26**[4].

313. — Même description.
El. 8; hémi-hecté phoc., 1 gr. 30 (*Luynes*) **Pl. VII, fig. 27**[5].

314. — Protomé de coq à g., les ailes recroquevillées; dessous, un thon.
℞. Carré creux en ailes de moulin.
El. 19; stat. phoc., 16 gr. 04 (*Londres*) **Pl. VII, fig. 28**[6].

315. — Chimère agenouillée à gauche; dessous, un thon.
℞. Carré creux en ailes de moulin.
El. 19; stat. phoc., 16 gr. 46 (*Londres*) **Pl. VII, fig. 29**[7].

316. — Chimère en arrêt à gauche; dessous, un thon.
℞. Carré creux en ailes de moulin.
El. 12 ; hémi-stat. phoc., 2 gr. 61 (*Paris*) **Pl. VII, fig. 30**[8].

317. — Bélier debout à gauche; dessous, un thon.
℞. Carré creux en ailes de moulin.
El. 19; stat. phoc., 16 gr. 02 (*Londres*) **Pl. VII, fig. 31**[9].

1. Greenwell, p. 116, n° 139 et pl. V, 36 (autres ex.).
2. Greenwell, p. 116, n° 140, et pl. VI, 1.
3. Greenwell, p. 116, n° 140 et pl. VI, 2 (autres ex.).
4. Greenwell, p. 110, n° 125 et pl. V, 19; Wroth, p. 24, n° 51 et pl. V, fig. 14 (autres ex.).
5. Greenwell, p. 110, n° 125.
6. Greenwell, p. 120, n° 155 et pl. VI, 18; Wroth, p. 24, n° 51 et pl. V, 14. Cf. ci-dessus, notre n° 263.
7. Greenwell, p. 108, n° 119 et pl. V, 12; Wroth, p. 24, n° 50 et pl. V, 13.
8. Les Chimères des n°s 315 et 316 sont différentes et ne font pas partie de la même série.
9. Greenwell, p. 112, n° 130 et pl. V, 24; Wroth, p. 24, n° 47 et pl. V, 10.

318. — Bélier couché à gauche et détournant la tête; dessous ,un thon. ℞. Carré creux en ailes de moulin.
El. 19; stat. phoc., 16 gr. 05 (*Londres*) **Pl. VII, fig. 32** [1].

319. — Tête de bouc à gauche, les cornes dentelées; derrière, un thon. El. 9; hémi-hecté phoc., 1 gr. 33 (*Paris*) **Pl. VII, fig. 33.**



N° 320.

320. — Aigle pêcheur debout à droite, sur un thon; derrière lui, un autre thon. — ℞. Carré creux en ailes de moulin.
El. 11; hecté phoc., 2 gr. 62 (*La Haye*) [2].

320 *bis*. — Même description.
El. 8; hémi-hecté phoc. (*Paris*) **Pl. VII, fig. 34** [3].

321. — Tête de lionne à gauche, la gueule fermée; derrière, un thon. ℞. Carré creux en ailes de moulin.
El. 21 sur 16; stat. phoc., 16 gr. 05 (*Londres*) **Pl. VII, fig. 35** [4].

322. — Même description.
El. 10; hecté phoc., 2 gr. 67 (*Paris*) **Pl. VII, fig. 36** [5].

323. — Mufle de lion de face, la mâchoire inférieure fendue et écartée; dessous, un thon. — ℞. Carré creux en ailes de moulin.
El. 21 sur 15; stat. phoc., 16 gr. 23 (*Londres*) **Pl. VII, fig. 37** [6].

324. — Même description.
El. 12; hecté phoc., 2 gr. 65 (*Paris*) **Pl. VII, fig. 38** [7].

Le mufle de lion des nos 323 et 324 est imité des monnaies de Samos.

1. Greenwell, p. 113, n° 131 et pl. V, 25; Wroth, p. 24, n° 48 et pl. V, 11.
2. Greenwell, p. 120, n° 154 et pl. VI, 16.
3. Greenwell, p. 120, n° 154 et pl. VI, 17 (autres ex.).
4. Greenwell, p. 107, n° 115 et pl. V, 8; Wroth, p. 23, n° 39 et pl. V, 3 (autres ex.).
5. Greenwell, p. 107, n° 115 (autres ex.).
6. Greenwell, p. 106 ,n° 113 et pl. V, 6; Wroth, p. 23, n° 37 et pl. V, 1.
7. Autres exemplaires: Greenwell, p. 106, n° 113.

CHAPITRE III

ÉTALONS PHOCAÏQUE ET MILÉSIAQUE RÉDUITS

LAMPSAQUE ET CHIOS

---

§ I. — **Généralités.**

Les monnaies d'électrum groupées sur notre pl. VIII ne sont pas toutes de la même époque, ainsi qu'il est aisé de s'en apercevoir. Les unes sont d'un style archaïque très caractérisé : par exemple, les figures 6, 7 et 8, au type du sphinx; d'autres sont d'un art achevé, élégant, comme la figure 14, au type du cheval, si bien qu'il est manifeste que ces dernières sont du v[e] siècle avancé et dépassent le cadre ordinaire que nous nous sommes tracé. Mais il était difficile, pour les raisons que nous dirons tout à l'heure, de partager en deux séries chronologiques des pièces qui forment un ensemble aussi homogène. Il est préférable de donner une certaine élasticité à notre programme plutôt que de disjoindre les produits d'un monnayage qui a son unité propre.

Ces pièces ont été, dans les livres de numismatique qui font autorité, disséminées entre un grand nombre d'ateliers monétaires, eu égard à la variété de leurs types. Celles qui sont au type de la protomé de cheval ailé (fig. 1 à 5) ont été attribuées à Lampsaque; celles qui ont le sphinx (fig. 6 à 9) ont été données à Chios; le statère au coq (fig. 10), à Dardanos en Troade ; le statère à la truie (fig. 11), à Méthymne de Lesbos; le statère au taureau (fig. 12), à Samos. On a revendiqué pour Cymé d'Éolide les pièces au type du cheval (fig. 13 à 15); pour Abydos de Troade les pièces à l'aigle (fig. 16 et 17) ; enfin, pour Clazomène le statère au sanglier ailé (fig. 18). Les observations qui vont suivre démontreront qu'une telle dissémination n'est pas admissible, en dépit de la variété des types. Ces pièces se groupent autour de deux étalons : l'un est un étalon phocaïque réduit, dont le statère a un poids normal de 15 gr. 36 : nous le trouverons appliqué à la monnaie de billon de Lesbos; l'autre est un étalon milésiaque dont le statère ne dépasse pas 14 gr. Les villes de Lampsaque et Chios sont les centres principaux de ce monnayage, si même elles n'en sont pas les ateliers exclusifs.

§ II. — Lampsaque.

Aussi ancienne que Cyzique et colonisée comme cette dernière par des Milésiens et des Phocéens, dès la fin du VIIIe siècle, Lampsaque, sur l'Hellespont, était l'un des ports de relâche les plus importants des navires ioniens sur le chemin du Pont Euxin [1]. Les Phéniciens l'avaient primitivement fréquentée ; les Milésiens la fortifièrent et la chargèrent de garder le détroit [2] ; dans tous les temps de l'histoire grecque, elle joua, à cause de sa position, un rôle important.

A l'époque de la domination des Lydiens et des Perses elle fut, comme les autres villes grecques, gouvernée par des tyrans. Hérodote nous montre Crésus intervenant en maître dans les affaires des Lampsacéniens [3]. Sous Darius, le tyran de Lampsaque était Hippoclès. Son fils Aiantidès épousa Archédicé, fille du tyran d'Athènes Hippias. Nous verrons la répercussion directe que cette alliance matrimoniale eut sur le monnayage des deux villes d'Athènes et de Lampsaque. Les descendants d'Aiantidès continuèrent à gouverner Lampsaque comme leurs ancêtres, protégés par le grand Roi, et c'est auprès d'eux qu'Hippias chassé d'Athènes se réfugia avant de venir tomber à Marathon, en 490, dans les rangs de l'armée perse.

La série monétaire de Lampsaque paraît débuter seulement à la fin du VIe siècle. Les plus anciens statères d'électrum qu'on puisse attribuer à cette ville sont déjà au type de la protomé d'hippocampe ou de cheval ailé qui est le type héraldique traditionnel de Lampsaque. Sur une stèle d'Épidaure, contenant un décret en l'honneur d'un Lampsacénien, on voit l'emblème de Lampsaque, non plus en protomé comme sur les monnaies, mais altéré par le sculpteur épidaurien qui lui a donné un arrière-train terminé en queue de coq, et en a fait, par ignorance, une sorte d'hippalectryon [4].

323. — Protomé de cheval ailé bondissant à gauche, les ailes recroquevillées ; au dessus, une petite amphore ; au pourtour, traces d'une couronne de vigne.

℞. Carré creux partagé en quatre compartiments réguliers, dont deux, opposés par les angles, sont moins profonds que les deux autres.

El. 21 ; statère phoc. réduit, 14 gr. 99, usé (*Paris*) **Pl. VIII, fig. 1.**

324. — Autres exemplaires, 15 gr. 14 et 15 gr. 05 (*Londres*) [5].

325. — Autre exemplaire, 15 gr. 15 (*Luynes*) **Pl. VIII, fig. 2.**

326. — Protomé de cheval ailé bondissant à gauche ; dessous, la lettre Ⲓ ; au pourtour, une couronne de vigne.

1. Strabon, XIII, 18.
2. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 519 et 532.
3. Hérod., VI, 37.
4. Perdrizet, dans le *Bull. de corresp. hellén.* t. XX, p. 553.
5. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 79, nos 6 et 7, pl. XVIII, 7.

℞. Carré creux partagé en quatre compartiments réguliers dont deux plus profonds que les deux autres.

El. 19; stat. phoc. réduit, 15 gr. 18 (*Paris*) **Pl. VIII, fig. 3.**

327. — Autre exemplaire, 15 gr. 30 (*Paris*) **Pl. VIII, fig. 4.**

328. — Autre exemplaire, 15 gr. 27 et 15 gr. 35 (*Londres*) [1].

Les six pièces que nous venons de décrire (nos 323 à 328) appartiennent manifestement au même atelier, Lampsaque. Les premiers (nos 323, 324, 325) ont en symbole une petite amphore; les autres (nos 326, 327, 328) ont la lettre Ξ. La protomé de cheval ailé bondissant est bien le type héraldique de Lampsaque; la couronne de vigne qui l'entoure convient à cette ville qui était, comme Téos et Chios, renommée pour ses vignobles ; les cultes de Dionysos et de Priape y furent toujours en grand honneur; enfin, l'amphore et la lettre Ξ qui doivent être l'emblème et l'initiale de noms de magistrats monétaires, se retrouvent sur des monnaies d'argent dont l'attribution à Lampsaque n'est pas douteuse et qui sont contemporaines de nos statères d'électrum. Ce sont les mêmes magistrats qui ont signé ces statères d'électrum et ces pièces d'argent, de sorte que, par là, l'attribution des électrums à Lampsaque se trouve hors de toute discussion.

Ces pièces d'argent, — nous le verrons plus loin, — sont rigoureusement datées; elles ont été frappées à l'occasion du mariage d'Archédicé, la fille d'Hippias, avec Aiantidès, fils d'Hippolochos; elles consacrent l'alliance que conclurent dans cette circonstance, Hippias et Hippolochos, vers 513. Et ainsi, nous pouvons affirmer que les monnaies d'électrum ci-dessus décrites, ont été frappées à Lampsaque vers 513 [2].

Le poids effectif le plus élevé de ces statères d'électrum est 15 gr. 35; il régnait donc vers la fin du VIe siècle à Lampsaque, pour l'électrum, un étalon dont le statère normal était d'environ 15 gr. 36, et qu'on peut considérer comme une réduction de l'étalon phocaïque. Les divisions normales de ce statère sont les suivantes pour l'électrum :

1. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 79, nos 8 et 9 et pl. XVIII, 8. Six a donné (*Num. Chron.*, 1894, pl. XIII, 8) une petite pièce d'électrum (la planche porte par erreur la mention AR) de sa collection, qui a, au droit, une protomé de cheval ailé; dessous un épi;. Le revers est un carré creux en ailes de moulin. Le poids de cette pièce, 2 gr. 06, ainsi que son style ne permettent pas de la rattacher aux pièces que nous décrivons ici.

2. Nous avons dit plus haut qu'il faut peut-être aussi rattacher à ce monnayage lampsacénien des petites pièces d'électrum de poids phocaïque, au type de la chouette (ci-dessus nos 208 à 210 et p. 138-140). Ces pièces ont pu être frappées à Lampsaque par les descendants d'Hippias, d'où leur type athénien.

Statère	15 gr. 36
1/2 statère	7 68
1/3 de stat. (trité)	5 12
1/4 — (tétarté)	3 84
1/6 — (hecté)	2 56
1/12 — (hémi-hecté)	1 28
1/24 — (myshémi-hecté)	0 64
1/48 — (hémi-obole)	0 32
1/96 — (tartémorion)	0 16

Nous donnerons, en traitant des monnaies de billon frappées à Lesbos, les divisions théoriques du même étalon pour l'argent.

Les monnaies qui suivent, bien qu'ayant le type de Lampsaque, n'appartiennent pas au même système :

329. — Protomé de cheval ailé, bondissant à gauche ; au-dessus, un fleuron stylisé, la pointe en bas. — ℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
El. 20 ; statère milésiaque, 14 gr. 02 (*Paris*) **Pl. VIII, fig. 5.**

330. — Autres ex., 14 gr. (*Greenwell*) ; 13 gr. 98 (*Londres*); 13 gr. 87 (*Berlin*) [1].

Les poids des différents exemplaires de ce statère l'éloignent de l'étalon normal de 15 gr. 36. Cette pièce est taillée suivant un étalon milésiaque de 14 gr. 03, et comme le style, la fabrique, le type, le carré creux ne permettent guère d'hésiter à la classer à Lampsaque, il faut admettre qu'à une époque déterminée l'étalon milésiaque fut adopté dans cette ville pour la taille de l'électrum, se substituant à l'étalon de 15 gr. 36. On peut aller plus loin : ce qui va suivre permet d'affirmer que Lampsaque conclut, à un moment donné, avec Chios et sans doute d'autres villes, un traité d'alliance monétaire pour la frappe de monnaies d'électrum de poids milésiaque.

§ III. — Chios.

La grande île ionienne de Chios, dont la capitale était sur la côte orientale, en face d'Erythrées [2], fut un des centres commerciaux les plus florissants du bassin de la mer Egée, et aussi l'un des foyers les plus brillants et les plus féconds de l'art ionien ; il y eut une école de Chios comme une école de Samos et de Naxos, et l'on connaît

1. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 7 et pl. I, 22; Wroth, *Catal. Mysia*, p. 78 et pl. XVIII, 3; Six, dans le *Num. Chron.*, 1890, p. 216-217, nº 7.

2. Hérodote remarque qu'on parlait le même dialecte dans les deux villes. Hérod., I, 142.

les noms et les œuvres de plusieurs des sculpteurs chiotes de la période primitive. Ce sont, à la fin du VIIe siècle : Mikkiadès et son fils Archermos qui sculptèrent une célèbre statue d'Artémis ailée retrouvée à Délos [1] ; les enfants d'Archermos, Boupalos et Athénis qui florissaient au milieu du VIe siècle.

Les Chiotes coopérèrent à la fondation de Naucratis ; ils s'allièrent aux Milésiens contre le roi de Lydie Alyatte [2] ; ils subirent, comme tous les Ioniens, le joug des Perses, à partir de la conquête de Cyrus en 546 [3]. Lors de la révolte de l'Ionie contre Darius, en 498, Chios se jeta avec ardeur dans l'insurrection et fut choisie pour être le centre des approvisionnements de la flotte grecque. A la bataille de Ladé en 494, où ils avaient 100 vaisseaux, les Chiotes firent, avec ceux de Milet, des prodiges de valeur [4]. Aussi, le châtiment n'en fut-il que plus terrible ; Chios fut dépeuplée comme Lesbos et Ténédos, par une véritable chasse à l'homme (σαγηνεία), dit Hérodote [5].

Au temps de l'invasion de Xerxès en Grèce, le tyran de Chios s'appelait Strattis ; les Grecs conspirèrent contre lui, mais le complot fut déjoué [6]. Chios ne se releva complètement qu'après les défaites réitérées des Perses en 480 et 479. Avant même la bataille de Mycale, Chios se révolta contre les Perses et donna la main aux Athéniens pour les aider à délivrer les villes d'Ionie. Elle fut l'une des premières à se ranger sous l'hégémonie athénienne [7].

Strabon remarque que le sol de Chios était particulièrement favorable à la culture de la vigne [8]. Le type du sphinx ailé qui paraît d'une manière constante sur ses monnaies, est un symbole dionysiaque qui fait allusion à l'abondance et à la renommée des vignobles de l'île.

Le style des premières monnaies d'électrum décrites ci-dessous, les place au VIe siècle ; il y a des pièces d'argent au même type qui sont contemporaines (ci-après, chap. VII, § IV).

331. — Sphinx ailé, assis à droite, les pattes de devant juxtaposées ; il est placé sur une ligne de grénetis ; une longue vrille de vigne orne le sommet de sa tête. — ℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.

El. 20 ; statère milésiaque, 14 gr. 11 (*Paris*) **Pl. VIII, fig. 6.**

332. — Variété, le revers du même coin, 14 gr. 05 (*Paris*) **Pl. VIII, fig. 8.**

333. — Autre exemplaire, 14 gr. 04 (*Londres*) [9].

1. M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. I, p. 134 et suiv. ; voyez ci-dessus, p. 166.
2. Hérod., I, 18.
3. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. II, p. 158.
4. Hérod., VI, 8, 15 et 16.
5. Hérod., VI, 31 ; E. Curtius, *Hist. grecque*, t. II, p. 215.
6. Hérod., VIII, 132.
7. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. II, p. 348 et suiv.
8. Strabon, XIV, 19.
9. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 215, n°s 1 et 2 ; B. Head, *Catal. Ionia*, p. 7, n° 31, pl. I, 19 et pl. III, 19 (le même ex.).



N° 334.

334. — Sphinx ailé assis à droite sur une base; du sommet de la tête émerge une vrille à double volute; devant la poitrine, une grappe de raisin.

El. 20; statère milésiaque (*Pétersbourg*) [1].

335. — Sphinx ailé assis à droite, levant une patte de devant au-dessus de la lettre X (initiale de Χῖος). — ℞. Carré creux informe.

El. 9; hémi-hecté milés., 1 gr. 14 (*Paris*) **Pl. VIII, fig. 7.**

L'attribution à Chios du groupe qui précède (nos 331 à 335) ne saurait faire doute; le sphinx est l'emblème héraldique de Chios comme le cheval ailé est celui de Lampsaque. L'archaïsme de la tête du sphinx indique que ces pièces remontent au moins au milieu du VIe siècle. Sur le statère n° 331 (pl. VIII, 6) le nez très allongé du monstre rappelle la tête d'Athéna sur les monnaies de Pisistrate à Athènes; le sphinx a l'œil globuleux, de face, les cheveux ceints d'un bandeau, striés et formant une touffe épaisse sur la nuque. Sur l'exemplaire de Saint-Pétersbourg (n° 334) on voit clairement la vrille de vigne avec double volute qui émerge de la tête du monstre. Cet attribut rattache le sphinx au culte de Dionysos, particulièrement en honneur à Chios, comme la numismatique nous le fera constater plus tard.

Le poids de ces pièces d'électrum les rattache à un statère étalon de 14 gr. 15 : c'est une variété du système milésiaque.

336. — Sphinx ailé assis à gauche, les ailes recroquevillées, tenant de la patte droite levée une grappe de raisin au-dessus d'une amphore debout devant lui; au pourtour, une couronne de vigne.

℞. Carré creux en quatre compartiments disposés en ailes de moulin (comme celui des cyzicènes).

El. 18; statère phocaïque réduit, 15 gr. 34 (*Berlin*) **Pl. VIII, fig. 9.**

Ce statère unique, du musée de Berlin, paraît bien appartenir à Chios par son type du sphinx; cependant, il n'a ni le poids ni le carré creux des monnaies de Chios. Son

1. Imhoof-Blumer et O. Keller, *Tier und Pflanzenbilder*, pl. XIII, 8; Six, dans le *Numism. Chronicle*, 1890, p. 216, n° 2 *bis*.

poids est phocaïque réduit, comme celui des statères de Lampsaque décrits plus haut, sous les nos 323 à 328; la couronne de vigne qui entoure le sphinx est pareille à celle qui est autour du cheval ailé de ces statères lampsacéniens. Ici encore, nous devons conclure à une alliance monétaire entre Lampsaque et Chios, pour l'émission des statères d'électrum du poids normal de 15 gr. 36. C'est la solution qui me paraît la plus rationnelle, bien qu'il reste à expliquer pour quelles raisons Chios a emprunté exceptionnellement le carré creux des statères de Cyzique. Nous avons décrit, en revanche (n° 264) un statère de Cyzique qui a un carré creux chiote. Il paraît que la pièce au sphinx a été trouvée avec des cyzicènes [1]; on ne saurait toutefois la considérer comme originaire de Cyzique; son poids et l'absence du thon en symbole s'opposeraient à cette attribution. Nous allons retrouver l'étalon milésiaque appliqué à la taille de toutes les pièces qui suivent.

337. — Coq à droite; au dessus, une grande palmette stylisée, avec une double volute à la base. — ℞. Carré creux en quatre compartiments.
El. 19; statère milés., 13 gr. 96 (*Paris*) **Pl. VIII, fig. 10.**

338. — Autres exemplaires, 14 gr. 11 (*Greenwell*); 13 gr. 98 (*Londres*) [2].

339. — Truie marchant à droite.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
El. 19; stat. milés., 14 gr. (*Paris*) **Pl. VIII, fig. 11.**

340. — Autres exemplaires, 14 gr. 09 (*Greenwell*); 14 gr. 07 (*Londres*) [3].

341. — Protomé de taureau bondissant à droite en détournant la tête pour regarder en arrière. — ℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
El. 18; stat. milés., 14 gr. 06 (*Paris*) **Pl. VIII, fig. 12.**

342. — Autre exemplaire, 14 gr. 04 (*Londres*) [4].

343. — Cheval s'élançant au galop à gauche; cercle au pourtour.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
El. 20; stat. milés., 14 gr. 12 (*Paris*) **Pl. VIII, fig. 14.**

1. Friedlaender et A. von Sallet, *Das Königl. Münzkabinet*, 1877, n° 82; *Rev. num.*, 1864, p. 8; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 221, n° 12.
2. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 217, n° 10; B. Head, *Catal. Ionia*, pl. I, 24.
3. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 217, n° 9; B. Head, *Catal. Ionia*, pl. I, 25.
4. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 217, n° 8; B. Head, *Catal. Ionia*, pl. I, 20 et pl. III, 24 (le même ex.); Percy Gardner, *Types of greek Coins*, p. 97.

344. Autre exemplaire, 14 gr. 07 (*Bruxelles*) [1].



N° 345.

345. — Variété. Sous le cheval, un fleuron stylisé.
El. 20 ; stat. milés., 13 gr. 94 (*Londres*) [2].

346. — Tête de cheval à gauche. — ℞. Carré creux informe.
El. 8 ; hémi-hecté milés., 1 gr. 03, usée (*Paris*) **Pl. VIII, fig. 13.**

347. — Même description.
El. 8 ; myshémi-hecté (obole) milés., 0 gr. 60 (*Paris*) **Pl. VIII, fig. 15 ;** autre, 0 gr. 61 (*Londres*) [3].

348. — Aigle debout à gauche, détournant la tête à droite et tenant un lièvre dans ses serres. — ℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
El. 18 ; stat. milés., 14 gr. 02 (*Paris*) **Pl. VIII, fig. 16.**

349. — Autre exemplaire, 14 gr. 09 (*Londres*) [4].



N° 350.

350. — Variété ; l'aigle n'a rien dans ses serres ; devant lui, un dauphin.
El. 20 ; stat. milés., 14 gr. 07 (*Munich*) [5].

351. — Aigle debout à droite, détournant la tête.

1. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 216, n° 5.
2. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 216-217, n° 6 ; B. Head, *Catal. Ionia*, p. 8, n° 36 et pl. I, 26 ; *Hist. numor.*, p. 479 (à Cymé).
3. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 11, n° 53 et pl. II, 11 ; *Hist. numor.*, p. 479 (à Cymé).
4. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 216, n° 4 ; B. Head, *Catal. Ionia*, pl. I, 23.
5. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 216, n° 3 ; B. Head, *Num. Chron.*, 1875, p. 265 et pl. VII, 7 ; Percy Gardner, *Types of greek Coins*, pl. IV, 11.

℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
El. 6 ; — 1/48e de stat. milés. (hémi-obole), 0 gr. 29 (*Paris*) **Pl. VIII, fig. 17.**

352. — Sanglier ailé bondissant à droite.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
El. 19 ; stat. milés. 14 gr. 06 (*Paris*) **Pl. VIII, fig. 18.**

353. — Autre exemplaire, 14 gr. 08 (*Londres*) [1].

Le groupe de pièces décrit ci-dessus, à des types divers (nos 337 à 353), se rattache à un statère étalon milésiaque de 14 gr. 15 environ. C'est donc le même étalon que celui dont nous avons constaté l'application : 1° à la taille des statères de Chios primitifs, décrits sous les nos 331 à 335 (Pl. VIII, fig. 6 à 8); 2° à la taille des statères de Lampsaque décrits sous les nos 329 et 330 (Pl. VIII, fig. 5).

Toutes ces pièces ont le même carré creux; l'analyse chimique ou les pesées hydrométriques auxquelles on a soumis un certain nombre de ces statères permettent d'affirmer que la composition du métal est la même pour tout le groupe : 30 pour 100 d'or et 60 pour 100 d'argent environ [2]. A l'exception des pièces chiotes primitives, au type du sphinx, toutes les autres sont du même temps, ont le même aspect, sont de même fabrique, n'ont rien d'archaïque dans leur style qui est particulièrement élégant : ce monnayage d'une grande beauté se place à une époque assez avancée dans le ve siècle. Une particularité encore achève de souder ces pièces les unes aux autres, c'est la palmette stylisée, de proportions plus ou moins grandes, que nous avons signalée dans la description d'un certain nombre d'entre elles. Cette palmette, nous la voyons sur le statère au type de Lampsaque (Pl. VIII, fig. 5), sur le statère au type du coq (Pl. VIII, fig. 10), sur l'un des exemplaires au type du cheval, décrit sous le n° 345.

De ces observations il résulte ce qui suit : ou bien, ces pièces à types variés, mais de fabrique identique, ont été frappées dans un seul et unique atelier; ou bien, ces pièces représentent le monnayage de villes associées en vertu d'une alliance monétaire analogue à celles dont nous avons déjà parlé; nous rappellerons encore une fois, à ce sujet, le texte de l'alliance monétaire qui devait être conclue plus tard entre Phocée et Mytilène, et qui, elle aussi, avait pour objet la fabrication d'hectés d'électrum identiques de style et d'aspect dans l'un et l'autre atelier. Nous penchons pour cette seconde hypothèse, que confirme, au surplus, la trouvaille faite, à Samos même, des statères au type de la protomé de taureau (Pl. VIII, fig. 12) [3]; nous sommes en présence du monnayage

1. B. Head, *Catal. Ionia,* pl. I, 21 et pl. III, fig. 18 (le même ex.).
2. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 218.
3. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 217, n° 8; M. Percy Gardner (*Types of greek Coins*, p. 97) considère ce remarquable statère comme un spécimen de l'art monétaire à Samos au temps de Polycrate.

de villes associées, au nombre desquelles nous pouvons citer Lampsaque (Pl. VIII, fig. 5), Chios, Samos (Pl. VIII, fig. 12), Clazomène (Pl. VIII, fig. 18), les noms des autres villes nous paraissant trop hypothétiques pour être proposés ici [1].

1. Six, dans son article intitulé *Chios, Pentadrachmies* (*Num. Chron.*, 1890, p. 215 et s.) a voulu attribuer toutes ces pièces à Chios. Nous avons déjà présenté quelques objections à cette manière de voir (voyez *Traité*, 1re partie, t. I, p. 414 à 417). Six voudrait reconnaître dans ces statères d'électrum la solde donnée, sous le nom de pentédrachmie de Chios (Χίου πενταδραχμίαν), par Callicratidas à chacun des matelots de sa flotte, en 406 (Xénophon, *Hellen.*, I, 6, 12). Mais il est plus probable que la *pentédrachmie de Chios* était une monnaie de compte, une façon de dire cinq drachmes d'argent de Chios, de même qu'on disait à Athènes une *diobélie*, une *triobélie* pour désigner un paiement de deux ou de trois oboles. D'ailleurs, toutes les monnaies d'argent que Chios fit frapper dans le cours du ve siècle sont au type du sphinx; il serait singulier que cette ville eut abandonné ce type pour ses monnaies d'électrum, alors qu'elle l'avait adopté, à l'époque primitive, pour son électrum taillé dans le même système.

CHAPITRE IV

LES MONNAIES PRIMITIVES EN ÉLECTRUM

TAILLÉES SUIVANT L'ÉTALON EUBOÏQUE

---

§ I. — **L'électrum de Samos et monnaies incertaines.**

Les divisions du système euboïque pour la taille des monnaies d'électrum sont théoriquement les suivantes [1] :

Statère	17 gr.	46
1/2 statère	8	73
1/3 de statère ou trité	5	82
1/4 — tétarté	4	36
1/6 — hecté	2	90
1/12 — hémi-hecté	1	45
1]24 — myshémi-hecté (obole)	0	725
1/48 — (hémi-obole)	0	36
1/96 — (tartémorion)	0	18

Les monnaies primitives de Samos sont taillées suivant le système euboïque. De très bonne heure, Samos s'était étroitement unie à Chalcis d'Eubée, par des liens politiques et commerciaux. Chalcis « la ville du cuivre » possédait les mines et les établissements métallurgiques les plus importants de toute la Grèce. L'alliance qu'avaient conclue Chalcis, Corinthe et Samos, lors des guerres lélantiennes, à la fin du VIIIe siècle, fut durable et eut les conséquences économiques et monétaires les plus importantes. Ce fut sans doute à la faveur de ces relations politiques et commerciales que l'étalon pondéral euboïque devint la commune mesure des métaux précieux à Samos

1. Voyez l'histoire et la formation de ce système dans le présent *Traité*, 1re partie, t. II.

et à Chalcis. C'est également par ces rapports commerciaux que s'explique la communauté des types de l'aigle dévorant un serpent sur les monnaies d'électrum de Samos et les monnaies d'argent de Chalcis.

En même temps qu'ils se tournaient du côté de l'Eubée, les Samiens qui avaient pris part à la fondation de Naucratis, sur l'un des bras du delta du Nil[1], entretenaient avec l'Egypte les plus actives relations commerciales ; ils construisirent à Naucratis même un temple de leur déesse nationale, Héra.

Au point de vue politique, Samos était, au VIIe siècle gouvernée par le parti oligarchique, les Géomores, qui furent expulsés vers l'an 600 par Syloson, fils de Callitélès, chef du parti démocratique. Après Syloson, le tyran de Samos fut son fils Eaque, puis, les fils d'Eaque, Pantagnotos, Polycrate et Syloson II. Sous le régime de la tyrannie, Samos fut extrêmement prospère : l'agriculture, l'industrie, le commerce, la navigation, les arts se développèrent si rapidement que l'île devint l'un des principaux foyers de la civilisation hellénique. Un artiste samien, Glaucos, inventa la soudure du fer vers la fin du VIIe siècle La première moitié du VIe siècle est la période de la grande activité des fameux toreuticiens Rhœcos et Théodoros, qui étant allés en Egypte, en avaient rapporté le secret de la fonte des statues de bronze [2]. Le second, Théodoros, à la fois graveur sur pierres fines, sculpteur, toreuticien, écrivain, grava pour Polycrate un cachet monté en or, σφραγὶς χρυσόδετος, auquel une anecdote

1. D. Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Egypte*, p. 272.

2. M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. I, p. 150 et suiv.

fameuse est attachée [1]. Mnésarchos, le père du philosophe Pythagore, était aussi un δακτυλιογλύφος du même temps.

L'école artistique de Samos, rameau détaché de la grande école ionienne, brillait alors d'un incomparable éclat. Une statue de marbre célèbre, représente à nos yeux la sculpture samienne de cette époque : c'est la statue en gaine cylindrique de la Héra samienne, trouvée vers 1875 et rapportée au musée du Louvre; elle est malheureusement acéphale. C'est probablement la première statue en marbre qui fut exécutée pour remplacer le xoanon en bois, primitive image de la déesse. Le culte de Héra avait été introduit dans l'île par des colons argiens. Le temple de Héra, à Samos, était, surtout après qu'il eut été embelli par Polycrate, le plus grand et le plus beau qui fut jamais élevé à Héra dans tout le monde hellénique. Mais la Héra samienne dont l'image forme le type ordinaire de Samos, seulement après Alexandre, n'a aucune part aux types des monnaies primitives en électrum dont nous avons à parler ici.

Pantagnotos, Polycrate et Syloson gouvernèrent quelque temps en commun l'île entière partagée en trois districts, jusqu'au jour où le second des trois frères eut l'ambition de régner seul. Pantagnotos fut assassiné et Syloson II prit la fuite (vers 535). Bientôt, Polycrate devint le souverain le plus puissant et le plus redouté du monde grec. Il fut l'allié du roi d'Egypte Amasis (Ahmès II), du tyran de Naxos Lygdamis, du tyran d'Athènes Pisistrate, du roi de Cyrène Arcésilas III [2]. Avec ses cent vaisseaux de guerre il domina sur la mer

1. Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 83.

2. G. Busolt, *Griech. Geschichte*, t. II, p. 508.

Egée tout entière, battant les flottes de Lesbos et de Milet, rétablissant sous son hégémonie, à Délos, dans le temple d'Apollon, l'ancienne fête de la ligue ionienne. Bref, la tyrannie de Polycrate fut le temps de la plus grande prospérité de Samos [1].

Au brillant tableau qu'en trace Hérodote, il y eut pourtant une ombre; ce fut lorsque Polycrate, ayant abandonné l'alliance d'Amasis pour embrasser le parti des Perses, provoqua dans Samos même des mécontentements que cherchèrent à exploiter les Lacédémoniens : nous aurons l'occasion de rappeler tout à l'heure ces événements.

Comme nous venons de l'indiquer, c'est à Samos et à Chalcis que l'on constate la plus ancienne application du système euboïque à la taille des monnaies. Longtemps on a à peu près méconnu le monnayage d'électrum de Samos [2]. Mais en 1894, une importante trouvaille de monnaies primitives en électrum, faite dans l'île de Samos est venue dissiper les incertitudes. Le Cabinet des médailles de Paris s'est enrichi de toutes les variétés qu'elle renfermait; seuls quelques exemplaires doubles sont restés dans le commerce. Notre planche IX contient, d'un part, les pièces au flan épais, globuleux, à bords arrondis qui faisaient partie de la trouvaille (fig. 1 à 13 et 15, 17, 20, 21 et 25), et d'autre part, des pièces qui, bien qu'étrangères à la trouvaille, appartiennent néanmoins au système euboïque.

354. — Flan monétaire sans type; on ne distingue au droit qu'une sorte de chiffonnage du métal.

℞. Un rectangle et un carrés creux juxtaposés, sans type déchiffrable.

El. 16 sur 14; hémi-statère euboïque, 7 gr. 94 (*Paris*, trouvaille de 1894) **Pl. IX, fig. 1.**

355. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées (type obscur, de prime abord, mais qu'on distingue assez nettement, si on le compare aux monnaies samiennes de l'époque postérieure).

℞. Deux rectangles creux, côte à côte, dont le champ est orné de figures en relief. Dans l'un, on voit une anguille de mer, nageant à droite; dessous, un petit dauphin; autour, trois globules ou coquillages marins. Dans l'autre, un héron, au cou sinueux et allongé en avant, marchant à gauche; sous le bec de l'oiseau, une tortue; autour, des globules ou coquillages.

El. 21 sur 18; statère eub., 17 gr. 32 (*Paris*, trouv. de 1894) **Pl. IX, fig. 2.**

356. — Même mufle de lion.

℞. Un rectangle creux et un carré creux juxtaposés, dont le champ est

1. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. II, pp. 168 et suiv.; E. Babelon, *Mélanges numism.*, t. III, pp. 31 et suiv.

2. Percy Gardner, *Samos and samian Coins*, p. 20 (extr. du *Num. Chron.*, 1882); B. Head., *Hist. numor.*, p. 515.

orné de figures en relief. Dans le rectangle, on distingue, semble-t-il, une statue archaïque debout, le corps en gaîne, les bras ramenés le long du corps; la tête énorme, paraît surmontée d'un calathos (serait-ce un *xoanon* de la Héra samienne?). Dans le carré, un fleuron et des globules ou peut-être un cep de vigne avec ses branches (?).

El. 18 sur 14; hémi-stat. eub., 8 gr. 76 (*Paris*, trouv. de 1894) **Pl. IX, fig. 3.**

357. — Flan monétaire sans type certain (assez analogue au n° 354).
℞. Un rectangle creux et un carré creux juxtaposés, sans type déchiffrable.
El. 17 sur 14; hémi-stat. eub., 8 gr. 65 (*Paris*, trouv. de 1894) **Pl. IX, fig. 4.**

358. Flan monétaire sans type certain.
℞. Carré creux orné seulement de protubérances irrégulières.
El. 11; hecté euboïque, 2 gr. 87 (*Paris*, trouvaille de 1894) **Pl. IX, fig. 5.**

359. — Autre, fabriquée avec des coins différents.
El. 11; hecté euboïque, 2 gr. 87 (*Paris*, trouvaille de 1894) **Pl. IX, fig. 6.**

360. — Autre, fabriquée avec des coins différents.
El. 11; hecté euboïque, 2 gr. 88 (*Paris*, trouvaille de 1894) **Pl. IX, fig. 7** [1].

361. — Aigle, les ailes éployées, tourné à gauche, et dévorant un lièvre (?) qu'il tient dans ses serres.
℞. Carré creux orné de protubérances irrégulières (cep de vigne?).
El. 11; hecté eub., 2 gr. 85 (*Paris*, trouvaille de 1894) **Pl. IX, fig. 8.**

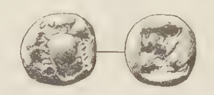
362. — Autre, fabriquée avec des coins différents.
El. 10; hecté eub., 2 gr. 88 (*Paris*, trouvaille de 1894) **Pl. IX, fig. 9.**

363. — Flan monétaire sans type certain.
℞. Carré creux orné de protubérances irrégulières.
El. 11; hecté eub., 2 gr. 88 (*Paris*, trouvaille de 1894) **Pl. IX, fig. 10.**

364. — Flan monétaire, sans type certain.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments irréguliers.

1. Voyez des pièces analogues classées aux incertaines de la côte d'Asie-mineure, par M. Barclay Head, *Catal. Ionia*, p. 13, n°s 60 et 61. Deux autres exemplaires (2 gr. 88) sont entrés dans la coll. de M. le chanoine Greenwell, à Durham. *Num. Chron.*, 1897, p. 261 et 262, et pl. XI, fig. 18 et 19.

El. 9 : hémi-hecté eub., 1 gr. 43 (*Paris*, trouvaille de 1894) **Pl. IX, fig. 11;** — autres exemplaires dans le commerce, pesant de 1 gr. 42 à 1 gr. 45.



N° 365.

365. — Sorte de globule allongé, d'où émergent des rayons bouletés (tortue, fleuron ?). — ℞. Carré creux à surface irrégulière.
El. 10 ; hecté eub., 2 gr. 88 (*Londres*) [1].



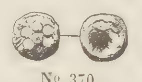
N° 366.

366. — Même description.
El. 7 ; myshémi-hecté eub., 0 gr. 74 (*Londres*) [2].

367. — Autre ex., 0 gr. 69 (*Paris*, trouvaille de 1894) **Pl. IX, fig. 12.**

368. — Type incertain (protubérances globuleuses). — ℞. Carré creux.
El. 9 ; hémi-hecté eub., 1 gr. 44 (*Londres*) [3].

369. — Sorte de fleuron ou de roue (on voit un globule ou moyeu central autour duquel paraissent rayonner des branches ; comparer le type du n° 374). — ℞. Carré creux à surface irrégulière.
El. 8 ; myshémi-hecté eub., 0 gr. 70 (*Paris*, trouv. de 1894) **Pl. IX, fig. 13.**



N° 370.

370. — Rosace à six pétales rondes.
El. 7 ; — 1/48° de stat. eub., 0 gr. 36 (*Greenwell*) [4].

371. — Type obscur qui paraît affecter la forme de deux fleurons stylisés à trois pétales, se dirigeant en sens inverse et rapprochés par la base.
℞. Deux rectangles creux, côte à côte, dont le champ ne présente que des aspérités irrégulières.
El. 20 sur 16 ; stat. eub., 17 gr. 43 ; flan allongé (*Paris*) **Pl. IX, fig. 14.**

1. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 13, n° 63 et pl. II, 18.
2. B. Head, *op. cit.*, p. 12, n° 56 et pl. II, 12.
3. B. Head. *op. cit.*, p. 15, n° 70 et pl. II, 25.
4. *Num. Chron.*, 1897, p. 266, n° 7 et pl. XI, 26.

372. — Autre exemplaire un peu usé, dans le commerce, 17 gr. 23 [1].

373. — Type obscur, pareil au précédent.

℞. Un rectangle et un carré creux juxtaposés, dont le champ ne présente que des aspérités irrégulières.

El. 17 sur 14; hémi-stat. eub., 8 gr. 64 (*La Haye*) **Pl. IX, fig. 16** [2].

Les pièces qui précèdent (n°s 371 à 373) sont généralement attribuées soit à la Cyrénaïque, soit à Corcyre [3]; mais elles ne sont ni de l'une ni de l'autre de ces deux contrées. On ne peut les classer, avec L. Muller, à la Cyrénaïque [4]. En effet, ces pièces étant en électrum seraient les seules que Cyrène eût frappées dans ce métal. En second lieu, le type, qu'il figure réellement ou non, un double fleuron, ne saurait être pris, comme on l'a cru, pour deux tiges juxtaposées de silphium, car sur aucune des monnaies véritablement cyrénéennes le silphium ne se présente sous cet aspect particulier. Enfin, le carré creux du revers n'est pas conforme à celui qui fut adopté en Cyrénaïque, dès le début du monnayage de cette colonie grecque.

Il n'est pas plus raisonnable de classer ces monnaies à Corcyre : leur type n'a rien de commun avec celui que, sur les pièces de Corcyre, de Dyrrachion et d'Apollonie d'Illyrie, on continue parfois à désigner sous la dénomination de « jardins d'Alcinoüs ». Corcyre enfin a taillé ses monnaies dans le système éginétique et non dans le système euboïque.

En rapprochant les pièces de celles de la trouvaille de Samos, on constatera aisément qu'elles sont de la même famille : même poids, même flan allongé et globuleux, mêmes bords arrondis, même aspect; le métal a la même couleur; enfin, les carrés creux sont semblables, aussi bien pour le statère que pour l'hémistatère.

Les deux fleurons opposés, type du statère et de l'hémi-statère (Pl. IX, fig. 14 et 16), forment le pendant, presque l'imitation des statères de Milet (Pl. I, fig. 20 et 21) qui ont pour type deux mufles de lion opposés de la même manière.

374. — Sorte de fleuron épanoui ; autour d'un bouton central paraissent rayonner de grosses branches terminées par des globules.

El. 10; hecté eub., 2 gr. 87 (*Paris*, trouvaille de 1894) **Pl. IX, fig. 15.**

375. — Aigle volant à dr. (œil globuleux, style primitif). — ℞. Carré creux.

El. 9; hémi-hecté eub., 1 gr. 40 (*Paris*, trouvaille de 1894) **Pl. IX, fig. 17.**

1. Lud. Muller, *Numism. de l'ancienne Afrique* t. I, p. 9, n° 1; B. Head, dans le *Numism. Chronicle*, N. S., t. XV, 1875, p. 273 et pl. IX, fig. 1.

2. Lud. Muller, *op. cit.*, t. IV (Supplément), pl. I, 1.

3. B. Head, *Metrological notes*, dans *Numism. Chronicle*, N. S., t. XV, 1875, p. 273; le même, *Hist. numorum*, p. 726.

4. E. Babelon, *Mélanges numismatiques*, t. I, p. 34-36.

376. — Autre exemplaire frappé avec les mêmes coins.
El. 9 ; hémi-hecté eub., 1 gr. 43 (*Londres*) [1].

377. — Tetraskèle à branches incurvées, tournant à gauche, les branches séparées par quatre globules.
El. 11 ; hecté eub., 2 gr. 92 (*Londres*) **Pl. IX, fig. 18** [2].

378. — Mufle de lion, de face.
℞. Carré creux dont la surface n'offre que des aspérités irrégulières.
El. 12 ; tétarté eub., 4 gr. 30 ; flan globuleux (*Londres*) **Pl. IX, fig. 19** [3].

379. — Mufle de lion, de face, entouré d'une couronne de laurier.
℞. Carré creux dans lequel on distingue un globule entouré de rayons irréguliers.
El. 11 ; hecté eub., 2 gr. 87 (*Paris*, trouvaille de 1894) **Pl. IX, fig. 20.**

380. — Autre exemplaire, 2 gr. 86 (*Greenwell*) [4].

381. — Même description.
El. 8 ; hémi-hecté eub., 1 gr. 45 (*Paris*, trouvaille de 1894) **Pl. IX, fig. 21.**

382. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées ; style primitif et sec.
℞. Carré creux, l'un oblong, l'autre triangulaire, dont la surface n'offre que des aspérités irrégulières.
El. 15 ; hémi-stat. eub., 8 gr. 62 ; flan globuleux (*Londres*) **Pl. IX, fig. 22** [5].



N° 383.

383. — Mufle de lion de face, les yeux énormes, globuleux ; style primitif.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments très profonds.

1. B. Head, *Catal. Central Greece,* p. 106, n° 3 et pl. XX, 2.
2. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 14 et pl. II, 20.
3. Borrell, dans le *Numism. Chronicle*, 1875, pl. IX, fig. 5 ; Percy Gardner, *Samos*, etc., p. 21, n° 8 ; B. Head, *Catal. Ionia*, p. 348, n° 2, et pl III, fig. 21.
4. *Num. Chron.*, 1890, p. 28 et pl. III, fig. 18.
5. B. Head, dans le *Numism. Chronicle*, 1875, p. 276 et pl. IX, fig. 4 ; Percy Gardner, *Samos and samian Coins*, p. 21, n° 6 ; B. Head, *Catal. Ionia*, p. 348, n° 1, et pl. III, fig. 20.

El. 16 ; hémi-stat. euboïque ou phocaïque (?), 8 gr. 15 (*Greenwell*) [1].

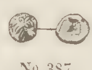


No 384.

384. — Mufle de lion de face.
℞. Carré creux en quatre compartiments disposés en ailes de moulin.
El., hémi-hecté, 1 gr. 35 (étalon euboïque ou phocaïque ?) (*Paris*).

385. — Même description.
El. 4 ; — 1/96e de stat. eub., 0 gr. 18 (*Londres*).

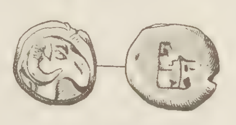
386. — Tête de taureau à gauche. — ℞. Carré creux.
El. 6 ; — 1/48e de stat. eub., 0 gr. 32, poids faible (*Londres*) **Pl. IX, fig. 24** [2].



No 387.

387. — Tête de taureau à droite. — ℞. Carré creux.
El. 4 ; — 1/96e de stat. eub., 0 gr. 19 (*Londres*, trouvée à Samos) [3].

388. — Bélier couché à gauche et détournant la tête ; au pourtour, une couronne de feuillage. — ℞. Un rectangle et un carré creux juxtaposés.
El. 17 sur 14 ; hémi-stat. eub., 8 gr. 67 (*Paris*, trouv. de 1894) **Pl. IX, fig. 25.**



No 389.

389. — Tête de bélier à dr. ; style arch. — ℞. Carré creux quadripartit.
El. très jaune, 11 ; tétarté eub., 4 gr. 29 (*La Haye*).

Il convient peut-être de rapprocher ces pièces au bélier (nos 388 et 389) de celles que nous avons décrites sous les nos 190 à 196, en les classant à Clazomène.

390. — Tête d'âne à droite, de style primitif.

1. *Num. Chron.*, 1890, p. 27 et pl. III, 16. La pièce est de style très barbare ; un autre exemplaire pesant 8 gr. 14, était dans la coll. R. Carfrae, à Edimbourg (*Catal.* de la vente Carfrae, mai 1894, no 208, pl. VIII, fig. 14).

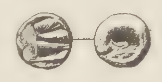
2. B. Head, *Catal. Ionia*, pl. III, 23.

3. Percy Gardner, *Samos*, p. 20 no 5 et pl. I, 4.

℞. Carré creux, dans lequel on ne distingue que des aspérités irrégulières.
El. 16 ; hémi-statère eub., 8 gr. 62 (*Berlin*) **Pl. IX, fig. 26** [1].

391. — Tête de taureau à droite ; sous le cou, deux globules.
℞. Tétraskèle à branches carrées, tournant à gauche, dans un carré creux.
El. 16 ; hémi-stat. eub., 8 gr. 39, poids faible (*Berlin*) **Pl. IX, fig. 27** [2].

392. — Tête de lionne (?) à gauche. — ℞. Carré creux.
El. 12 ; tétarté euboïque, 4 gr. 35 (*Londres*) [3].



N° 393.

393. — Type incertain, affectant la forme de quatre coins superposés (?).
℞. Carré creux irrégulier.
El. 7 ; hémi-hecté euboïque, 1 gr. 45 (*Londres*) [4].

Les monnaies d'électrum dont la description précède appellent quelques brèves observations. Si l'on compare entre elles les pièces que nous avons signalées comme ayant fait partie de la trouvaille de Samos en 1894, on constatera qu'elles sont de style très différent. Les unes (pl. IX, fig. 1, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13) ont un flan rugueux, sans type, ni au droit, ni au revers ; ce sont des pastilles métalliques qu'on croirait antérieures à l'invention monétaire proprement dite, à moins qu'on ne les considère comme des monnaies de fabrication hâtive, exécutées dans un moment de presse et avec des moyens mécaniques insuffisants. Les autres paraissent manifestement des imitations de types plus parfaits ; on ne saurait prendre les mufles de lion (pl. IX, nos 2 et 3) pour des essais rudimentaires et primitifs ; ce sont des types confus qui imitent grossièrement le mufle de lion bien connu et d'un art avancé des monnaies d'argent de Samos. De même, l'aigle dévorant un lièvre (Pl. IX, fig. 8 et 9) ou l'aigle volant (Pl. IX, fig. 17) ne sont nullement de primitifs tâtonnements d'un graveur qui s'essaie dans son métier ; ce sont des types exécutés sommairement, à la hâte, et inspirés librement des monnaies étrangères que le commerce apportait à Samos : pièces d'argent de Chalcis et de Siphnos [5]. Enfin, une troisième catégorie de pièces contenue dans la trouvaille est représentée par les nos 20, 21 et 23 de la

1. Prokesch-Osten, dans les *Comptes rendus de la Soc. franç. de numism.*, 1875 (t. VI), p. 241, n° 11.
2. Prokesch-Osten, *loc. cit.*, n° 12.
3. Percy Gardner, *Samos and Samian Coins*, p. 22 (extr. du *Num. Chron.*, 1882).
4. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 15, n° 72 et pl. II, 27.
5. Ce type de l'aigle dévorant un lièvre avait porté primitivement M. Head à classer ces hectés d'électrum à Chalcis. *Brit. Mus. Central Greece*, pl. XX, 1 ; cf. *Catal. Ionia*, pl. II, 17.

pl. IX. Les mufles de lion qu'on voit sur les pièces fig. 20 et 21, sont d'un art achevé et délicat ; le soin avec lequel le coin monétaire a été exécuté contraste avec la gravure des pièces précédentes. Ces dernières pièces représentent l'art samien contemporain de la trouvaille, vraisemblablement le temps de Polycrate, vers 530 [1].

On sait que lorsque Polycrate eut abandonné son alliance avec Amasis, pour favoriser les projets de Cambyse contre l'Egypte, les Samiens mécontents réussirent à intéresser à leur cause les Lacédémoniens dont la flotte vint bloquer Samos. Polycrate en fut réduit à négocier et à acheter l'éloignement des navires ennemis.

Peut-être sommes-nous en présence d'un lot de monnaies d'électrum avec lesquelles Polycrate paya la retraite des Lacédémoniens. Ainsi s'expliquerait la composition hétéroclyte de la trouvaille : les pièces de bon style sont celles que Polycrate fit frapper en temps normal avant le siège ; les pièces de style hatif, d'imitation ou sans type bien défini ont pu être frappées pendant le siège, sous la pression des événements.

Quelques-unes de ces monnaies (par exemple pl. IX, fig. 2) ont, dans les poinçons du revers, des images qui rappellent les petites figures que nous avons signalées au revers des électrums primitifs de Milet (Pl. I, fig. 12, 17 et suiv.).

Il y a aussi dans la forme des carrés creux samiens des particularités qu'il importe de signaler : les statères ont deux rectangles creux (Pl. IX, fig. 2 et 14) ; les hémi-statères ont un rectangle et un petit carré ou un petit triangle (Pl. IX, fig. 1, 3, 4, 16, 22, 25). Les divisions inférieures ont seulement un carré creux.

Nous verrons bientôt que les types essentiels des monnaies d'argent de Samos sont le mufle de lion de face, les bajoues écartées, et la protomé de taureau. Ces monnaies d'argent sont taillées suivant l'étalon euboïque comme nos pièces d'électrum.

§. II. — Statères en plomb doré.

C'est probablement à Samos que l'on doit classer deux statères en plomb, de style primitif, qui sont des pièces fausses de l'antiquité. L'enveloppe d'électrum qui recouvrait le métal vil a disparu. Nous avons décrit ci-dessus (n° 63 et pl. II, fig. 16) une petite pièce fourrée qui fut fabriquée de la même manière, mais qui a encore sa pellicule d'électrum.



N° 394.

394. — Aigle dévorant un serpent. — Deux rectangles creux, côte à côte.

1. Sur l'incertitude de la chronologie de la carrière de Polycrate qui meurt en 523, voyez E. Curtius, *Hist. grecque*, t. II, p. 166, note 1 et G. Busolt, *Griech. Geschichte*, t. II, p. 508.

Plomb (statère défourré), 23 mill.; 8 gr. 35 (*Greenwell*[1].

Ce type de l'aigle dévorant un serpent doit être rapproché des petits pièces d'électrum de Samos, au même type, que nous avons décrites plus haut (nos 361 et 362, pl. IX, fig. 8 et 9).

395. — Lion marchant à droite et détournant la tête en rugissant; au-dessus de sa croupe, un double anneau en forme de ꝏ.

℞. Deux rectangles creux côte à côte, remplis, l'un de deux, et l'autre, de trois globules.

Plomb (statère défourré) 21 sur 15 mill., 6 gr. 56 (*Paris*) **Pl. II, fig. 17.**

Le type du lion de ce statère paraît plutôt copié sur les monnaies de Milet que sur celles de Samos; c'est pourquoi nous l'avons fait reproduire sur notre pl. II. Mais on remarquera que les deux rectangles creux du revers sont pareils aux rectangles creux des statères de Samos reproduits sur notre pl. IX, fig. 2 et 14. Dès lors, l'origine samienne de cette pièce de plomb défourrée, se trouve affirmée.

Ces statères faux de Samos ainsi que la petite pièce fourrée de notre pl. II, fig. 16, paraissent se rapporter à un épisode de l'histoire de Polycrate que nous devons résumer. Pour éloigner la flotte qui l'assiégeait dans Samos, ainsi que nous l'avons rapporté plus haut, Hérodote dit que le tyran trompa les Lacédémoniens en les payant avec des statères de plomb doré: « On rapporte, dit Hérodote, que Polycrate fit frapper en plomb, puis dorer, un grand nombre de pièces de monnaie et que, les donnant aux Lacédémoniens, il les décida de cette manière à partir [2]. » Hérodote qualifie, à la vérité, cette tradition de puérile, ματαιότερος λόγος; il est difficile aussi de croire que les Lacédémoniens aient été assez naïfs pour accepter sans mot dire cette fausse monnaie. Toutefois, en présence de nos statères samiens en plomb défourrés, nous sommes autorisés à conclure que, du temps de Polycrate, on frappa à Samos des pièces d'électrum fourrées, et que ces pièces donnèrent prétexte à la fable que nous avons rapportée.

1. *Num. Chron.*, 1897, p. 282 et pl. XIV, 10.
2. Hérod., III, 56; Brandis, p. 176; Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. I, p. 225; Percy Gardner, *Samos*, p. 11.

CHAPITRE V

LES ROIS DE LYDIE ET LA CRÉSÉIDE D'OR ET D'ARGENT

§ I. — Les rois de Lydie.

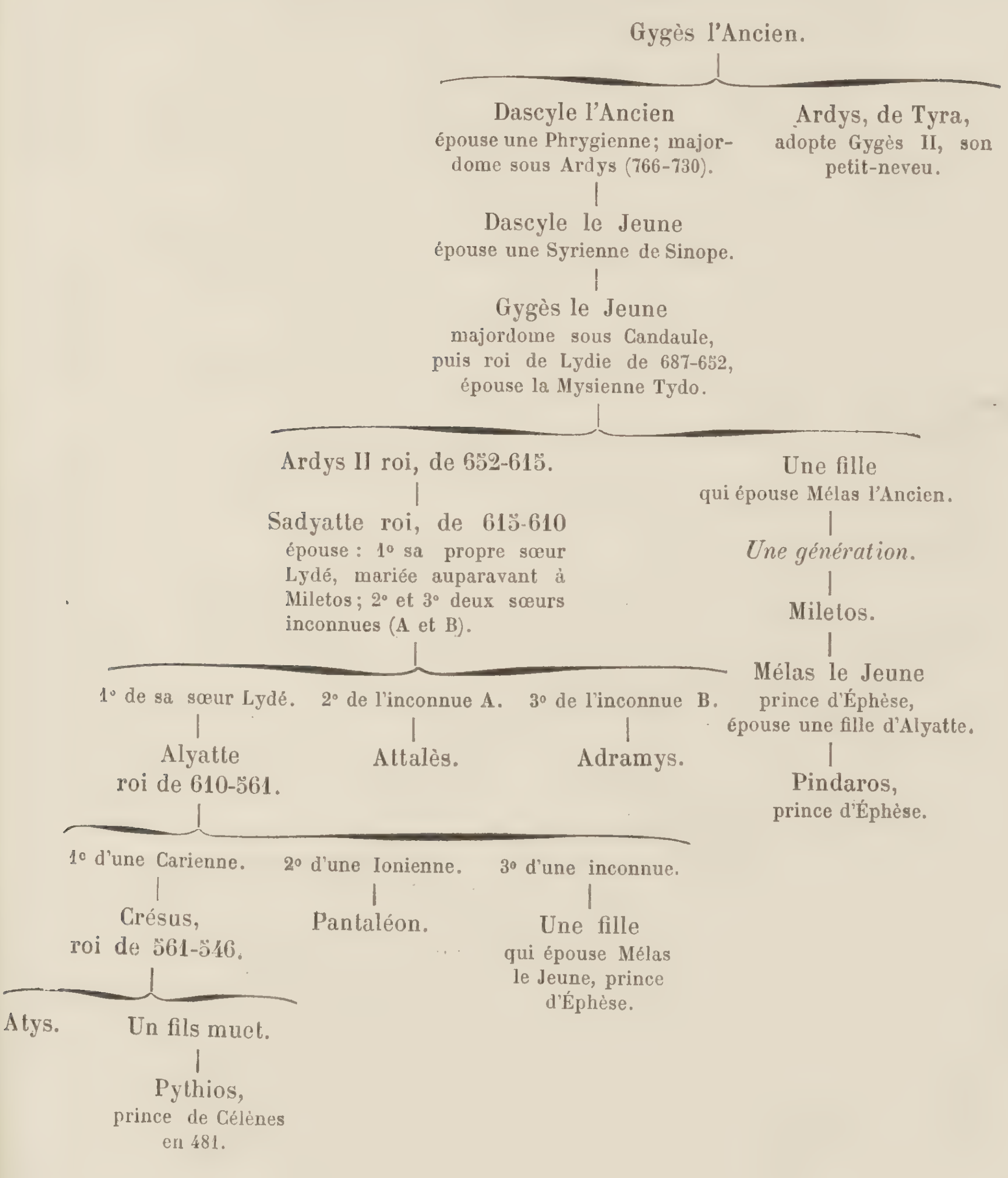
GÉNÉALOGIE.

La chronologie des dynasties semi-légendaires qui régnèrent sur la Lydie avant l'avènement des Mermnades, en 687, est des plus obscures, comme l'histoire du peuple lydien lui-même [1]. D'après certaines traditions, Atys, arrière-petit-fils de Zeus, fonda en Lydie la dynastie des Atyades [2]. Les Atyades furent remplacés par les Héraclides ou Sandonides, issus du dieu oriental Héraclès-Sandon, et qui paraissent représenter la domination asiatique sur une grande portion de l'Asie-mineure [3].

Le dernier des Sandonides fut Candaule qui régna de 704 à 687, et dont la veuve Tydo épousa Gygès le Jeune, l'ancêtre de la dynastie des Mermnades. Bien qu'une tradition populaire ait représenté Gygès le Jeune, fondateur de cette lignée royale, comme un parvenu de basse extraction qui s'empara par ruse du trône de son maître, les meilleurs témoignages affirment, au contraire, qu'il était le représentant d'une illustre et très ancienne famille, rameau détaché de la race des Héraclides, elle-même [4]. En effet, Gygès l'Ancien, ancêtre de Gygès le Jeune, l'usurpateur du trône de Candaule, descendait d'Agelaos, fils d'Héraclès. M. G. Radet dresse comme il suit le tableau généalogique des Mermnades [5] :

1. Georges Radet, *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades*, p. 63 (Paris, 1883, in-8°).
2. Hérodote, I, 94; Dionys. Halicarn., *Ant. rom.*, I, 27 et suiv.; G. Radet, *op. cit.*, p. 65.
3. G. Radet, *op. cit.*, pp. 65 et suiv.
4. Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges* dans le *Rheinisches Museum*, t. XXXV, 1880, pp. 515 et suiv.; G. Radet, *La Lydie*, p. 80.
5. G. Radet, *op. cit.*, p. 82; comparez le tableau de Gelzer, *loc. cit.*, p. 525. Les critiques modernes ont beaucoup varié sur les dates à assigner aux règnes des princes Mermnades. A titre comparatif avec les dates adoptées par M. G. Radet, nous donnerons ici, en particulier, celles de G. Busolt, *Griech. Geschichte*, t. II pp. 458 et suiv. : Gygès règne 38 ans, de 703 à 665 ; — Ardys, 49 ans, de 665 à 616 ; — Sadyatte, 12 ans, de 616 à 604 ; — Alyatte, 49 ans, de 604 à 555 ; — Crésus, 15 ans, de 555 à 540. D'autres chronographes font commencer le règne de Gygès dès 717 et placent la chute de Crésus en 548.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES MERMNADES (d'après G. Radet).



§ II. — Les créséides d'or et d'argent.

Plusieurs savants ont attribué, mais sans preuve positive, des monnaies d'électrum aux rois de Lydie antérieurs à Crésus, et fait remonter à Gygès (687-652) l'invention du monnayage en Asie-mineure [1]. Au tome IIe de la *Première partie* de ce *Traité*, nous nous sommes efforcé de démontrer que cette opinion est sans fondement et que les pièces primitives en électrum, classées à Gygès et à ses successeurs immédiats, appartiennent en réalité au monnayage primitif de Milet, d'Éphèse et de Smyrne, à l'époque où ces villes grecques se trouvaient sous l'hégémonie des rois de Lydie [2]. Le premier prince lydien dont on ait sûrement des monnaies royales frappées à Sardes, est Crésus (561-546.)

Nous avons constaté que Crésus, une fois monté sur le trône, tint à cœur de se concilier l'amitié des Grecs en envoyant de riches présents en lingots d'or et d'argent au sanctuaire de Delphes, à celui des Branchides près de Milet, ainsi qu'à l'Artémision d'Ephèse [1]. Quand il eut soumis par les armes Éphèse, Milet, Lampsaque et les autres colonies grecques de l'Ionie, de l'Æolide et de la Mysie, il se trouva, plus complètement qu'Alyatte, le maître de tous les centres commerciaux de la côte de l'Asie-mineure où, déjà l'usage de la monnaie d'électrum s'était propagé. Toute la Grèce asiatique dut reconnaître l'autorité de Crésus qui sut rapidement se l'attacher par des bienfaits, des privilèges politiques, des avantages commerciaux, au premier rang desquels il faut placer la réforme monétaire qui porte son nom et comprend la création d'une monnaie d'or pur et d'une monnaie d'argent pur.

Crésus préoccupé, comme le fait ressortir l'historien de la dynastie des Mermnades, M. Georges Radet, « d'établir une grande monarchie fiscale et militaire », imposa aux villes grecques redevenues ses sujettes, un tribut, φόρος, qui dut être payé en métal précieux, forme sous laquelle il sera exigé plus tard par Darius [2]. Qui sait si ce ne fut point l'établissement de cet

1. Voyez, notamment : Fr. Lenormant. *Monnaies royales de la Lydie,* dans l'*Annuaire de la Société franç. de numismatique*, t. IV, 1873, p. 171 ; Barclay V. Head, *The Coinage of Lydia and Persia* (Londres, 1877, in-4°) ; le même, *Historia numorum*, p. 544 ; J.-P. Six, dans le *Numismatic Chronicle*, 1890, p. 202 ; G. Radet, *La Lydie au temps des Mermnades*, pp. 155 et suiv.; le même, dans la *Revue des Universités du Midi*, 1895, p. 119.

2. Voyez aussi ci-dessus, p. 6. « On ne peut douter, dit M. Barclay Head, en dernière analyse, que les rois de la dynastie des Mermnades aient frappé des monnaies d'électrum ; mais si nous cherchons dans les séries d'électrum à spécifier quelles sont celles qui ont été frappées à Sardes, il est impossible de les déterminer. Même si nous acceptons l'ingénieuse explication de Six (*Num. Chron.*, 1890, p. 203) au sujet de la légende IƎꟻ1ꟼꟻ, comme étant la forme (avec des digamma) lydienne du nom du roi Alyatte, on ne serait pas encore certain que les pièces qui ont cette légende n'eussent pas été frappées dans quelque port de l'Ionie où dominaient les Lydiens et où ceux-ci avaient établi leur entrepôt commercial pour écouler les marchandises de l'intérieur de l'Asie-mineure. » (B. Head, *Catal. Lydia*, Introd. p. XVIII). On voit par là que M. Head abandonne lui-même les anciennes attributions dont il s'était fait le champion dans ses travaux antérieurs.

1. Ci-dessus, p. 56 ; cf. G. Radet, *La Lydie au temps des Mermnades*, p. 214.

2. Hérodote, III, 90, 1 ; cf. G. Radet, *La Lydie*, p. 214.

impôt qui provoqua la réforme monétaire de Crésus? Ce prince voulut sans doute éviter les contestations ou réclamations auxquelles eut pu donner lieu la perception de l'impôt s'il eut été prélevé en un métal à titre aussi variable et aussi incertain que l'électrum. Les mêmes causes produisent partout les mêmes effets. Nous avons cité, d'après le récit de Tite-Live [1], les Carthaginois essayant, en 199 av. J.-C., de payer aux Romains en électrum, la contribution de guerre qu'ils avaient promis de solder en or, supercherie qui faillit rallumer les hostilités.

Comme les Carthaginois en 199, les villes grecques devaient chercher à payer leur tribut au roi de Lydie avec leurs propres monnaies, et la variabilité de l'aloi de ces dernières dut soulever d'incessantes discussions. Ce fut donc, vraisemblablement, pour régulariser le paiement des impôts que Crésus créa sa monnaie d'or pur et d'argent pur, laissant aux villes grecques la plus grande liberté d'agir chez elles et entre elles comme elles le voudraient. Il installa son atelier monétaire à Sardes, et comme nous le démontrons ailleurs, c'est la création du puissant roi de Lydie qu'Hérodote a en vue dans le passage où il dit : « Les Lydiens sont les premiers des hommes qui, à notre connaissance, aient fait frapper pour leur usage de la monnaie d'or et de la monnaie d'argent. » Le terme ἐχρήσαντο, *dont ils se servaient*, *pour leur usage*, paraît indiquer le caractère national et indigène de la nouvelle monnaie. Les κροισεῖοι στατῆρες, comme les Grecs les appelaient couramment, sont effectivement, les plus anciennes monnaies d'État en or pur et en argent pur qui existent [2].

Cité par Hérodote [3], Plutarque [4], Pollux [5], le κροισεῖος στατήρ, *la créséide*, était aussi célèbre dans l'antiquité, pour sa pureté métallique, que la darique qui lui succéda ou le statère d'or de Philippe de Macédoine [6]. Bien qu'elle soit toujours anépigraphe, l'attribution de la créséide est certaine et universellement reconnue ; on la trouve presque toujours dans les environs de Sardes [7].

Toutes les créséides, qu'elles soient en or ou en argent, et quelles que soient les divisions pondérales, répondent uniformément à la description suivante :

Protomés de lion et de taureau affrontés ; les deux animaux allongent une patte de devant ; le lion a la gueule béante, et le taureau, une corne en avant.

1. T. Live, XXXII, 2 ; ci-dessus, notre *Traité*, *Première partie*, t. I, p. 874.
2. Voyez pour les développements, au t. II de notre *Première partie* (sous presse).
3. Hérod., I, 54.
4. Plut., *Moralia*, p. 825.
5. Pollux, *Onom.*, III, 87 ; IX, 84.
6. Voyez surtout F. Lenormant, *Monnaies royales de la Lydie*, dans l'*Annuaire de la Société française de numismatique*, t. IV, 1873, p. 176 et suiv.; Barclay V. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 20 et suiv.; le même, *Historia numorum*, p. 546 ; Ridgeway, *The origin of metallic currency*, p. 293 et suiv.; ci-dessus, *Traité*, 1re partie, t. I, p. 468.
7. *Numism. Chronicle*, t. II, 1839, p. 216 ; t. VI, 18.., p. 194 ; Burgon, *Catal. Thomas*, p. 316 ; Fr. Lenormant, *Catal. Behr*, p. 150. Les anciens numismates classaient les créséides à Acanthos de Macédoine, ou à Salamine de Chypre (Pellerin), ou à Samos (Sestini). C'est l'abbé J. J. Barthélemy qui, le premier, proposa de reconnaître dans ces pièces d'or et d'argent la monnaie de Crésus. Cf. Mionnet, *Supplément*, t. VI, p. 405 ; Mommsen, *Hist. de la monn. rom.*, trad. Blacas, t. I, p. 7.

℞. Deux carrés creux, d'inégale dimension, placés côte à côte, et à surface rugueuse, irrégulière.

Flan globuleux et allongé. **Pl. X, fig. 1 à 12.**

Les créséides d'or pur, bien que toutes aux mêmes types, forment deux groupes distincts qui ont respectivement, pour base, l'un, un statère de 10 gr. 89, l'autre un statère de 8 gr. 17 ; ce dernier est, par conséquent, les trois quarts du précédent.

CRÉSÉIDES D'OR. — *Premier groupe* (série forte ou majeure).

Statère..............................	10gr. 89
Hémi-statère	5 44
Tiers de statère ou trité.....	3 63
Sixième de statère ou hecté..........	1 81
Douzième de statère ou hémi-hecté..	0 90

396. — Statère d'or pur ; poids effectif, 10 gr. 72 (*Paris*) **Pl. X, fig. 1.**

397. — Autre exemplaire, 10 gr. 64 (*Londres*) [1].

398. — Hémi-statère ; pièce très usée, 4 gr. 15 (*Londres*) [2].

Ce poids très faible tendrait à rapprocher cette pièce de l'hémi-statère de la seconde série, dont le poids normal est 4 gr. 08 ; mais vu son état détérioré, il n'est pas douteux qu'on doive y reconnaître un hémi-statère du poids théorique de 5 gr. 44.

399. — Tiers de statère ou trité, 3 gr. 62 (*Paris*) **Pl. X, fig. 4.**

400. — Sixième de statère ou hecté, 1 gr. 80 (*Luynes*) **Pl. X, fig. 6.**

On n'a pas encore signalé, jusqu'ici, dans la série forte, d'exemplaire de l'hémi-hecté ; le poids normal de cette division est 0 gr. 90.

CRÉSÉIDES D'OR. — *Deuxième groupe* (série faible ou mineure).

Les divisions du second groupe ou série faible, beaucoup plus communes que celles du premier groupe, sont théoriquement les suivantes :

1. B. Head, *Catal. Lydia*, p. 5 et pl. I, 14.

2. B. Head, *Catal. Lydia*, p. 6, nº 35.

Statère	8 gr.	17
Hémi-statère	4	08
1/3 de statère (trité)	2	72
1/6 de statère (hecté)	1	36
1/12 de statère (hémi-hecté)	0	68

401. — Statère d'or pur; poids effectif, 8 gr. 05 (*Paris*) **Pl. X, fig. 2.**

402. — Autre exemplaire, 8 gr. 04 (*Paris*) **Pl. X, fig. 3.**

403. — Autres exemplaires, 8 gr. 07 ; 8 gr. 06 ; 8 gr. 03 (*Londres*) [1].

Le statère est une pièce commune. Je ne connais pas d'exemplaire de l'hémistatère dans la série faible; le poids normal de cette division est 4 gr. 08.

404. — Tiers de statère ou trité, 2 gr. 70 (*Luynes*) **Pl. X, fig. 5.**

405. — Autre exemplaire, 2 gr. 69 (*Londres*) [2].

406. — Sixième de statère ou hecté, 1 gr. 36 (*Luynes*) **Pl. X, fig. 8.**

Je ne connais pas d'exemplaire de l'hémi-hecté, dont le poids normal est 0 gr. 68.

La coexistence des deux séries de créséides en or pur, aux mêmes types et de même aspect extérieur, est rendue certaine par l'examen du double tableau qui précède. Quelque étrange que ce fait paraisse de prime abord, en dehors du poids rien ne distingue les pièces de deux séries qui, en raison de cette identité d'aspect, doivent être considérées comme contemporaines et non comme successives. Leur mise en circulation dans le commerce dut donner lieu à des méprises qui forcèrent à recourir constamment à l'usage de la balance. On admet généralement l'opinion de Fr. Lenormant qui a pensé que les créséides au statère de 10 gr. 89 étaient destinées à circuler dans le commerce des Lydiens avec les pays grecs et les colonies helléniques de la côte, tandis que les créséides au statère de 8 gr. 17, auraient été réservées pour les relations commerciales avec l'Asie intérieure, les Phrygiens et les Assyriens [3]. Cette explication n'est pas recevable, parce que le commerce de l'intérieur de l'Asie-mineure se passait de toute espèce de monnaie métallique, et il en fut ainsi jusqu'au ve siècle au moins. Les Assyriens, les Héthéens et plus tard les Phrygiens n'employèrent jamais la monnaie dans leurs transactions commerciales; nous avons insisté ailleurs sur ce point [4]. Aussi, ne trouve-t-on jamais les créséides le long des routes commer-

1. B. Head, *Catal. Lydia*, p. 6, n°s 31 à 34 et pl. I, 15.
2. B. Head, *Catal. Lydia*, p. 6, n° 36 et pl. 1, 16.
3. Fr. Lenormant, *Monn. royales de la Lydie*, dans l'*Annuaire de la Soc. franç. de numism.*, t. IV, 1873, p. 195 ; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. V, p. 288; B. Head, *The Coinage of Lydia and Persia*, p. 20 ; G. Radet, *La Lydie au temps des Mermnades*, pp. 155 et suiv. et 234.
4. Pour les développements, voyez notre *Traité*, *Première partie*, t. II (sous presse).

ciales qui pénétraient dans l'intérieur du continent anatolien ou asiatique. Il ne faut pas sortir de ce principe, à savoir que les créséides d'or et d'argent ont été créées pour faciliter les relations commerciales des rois de Sardes avec les villes grecques de la côte qui frappaient des monnaies d'électrum. Comme ces villes frappaient l'électrum suivant des systèmes différents, c'est par là, sans nul doute, que Crésus fut amené à donner deux tailles à sa monnaie d'or, afin de faciliter les rapports entre ces pièces d'or et les pièces d'électrum des systèmes milésiaque et phocaïque.

La créséide d'argent.

Les créséides d'argent sont aux mêmes types que les créséides d'or; il n'y a pas de différence extérieure, ni pour le droit ni pour le revers (voyez Pl. IX, fig. 7, 9, 10, 11 et 12). Seulement, tandis que les créséides d'or forment, au point de vue du système pondéral, deux séries bien distinctes, les créséides d'argent ne constituent qu'une seule série qui se rattache à l'étalon de 10 gr. 89.

Voici l'échelle unique des divisions théoriques de la créséide d'argent :

Statère d'argent (didrachme).........	10 gr. 89
Hémi-statère (drachme)	5 44
Tiers de statère (tétrobole)...........	3 63
Sixième de statère (diobole)..........	1 81
Douzième de statère (obole)...........	0 90

On voit par ce tableau que les créséides d'argent sont exactement taillées suivant le système fort des créséides d'or : les poids et les divisions sont les mêmes.

407. — Statère ou didrachme d'argent, 10 gr. 70 (*Paris*) **Pl. X, fig. 7.**

408. — Autres exemplaires, 10 gr. 57 ; 10 gr. 31 ; 9 gr. 63, etc. (*Londres*) [1].

409. — Hémi-statère ou drachme d'argent, 5 gr. 37 (*Paris*) **Pl. X, fig. 9.**

410. — Autre exemplaire, 5 gr. 35 (*Paris*) **Pl. X, fig 10.**

411. — Autre exemplaire, 5 gr. 20 (*Paris*) **Pl. X, fig. 11.** — Autres, dont les poids s'échelonnent de 5 gr. 37 à 5 gr. 32 (*Londres*) [2].

1. B. Head, *Brit. Mus. Catal. Lydia*, p. 7, nos 37 et suiv. et pl. I, 17.

2. B. Head, *op. cit.*, p. 7, nos 41 à 53 et pl. 1, 18 et 19.

412. — Tiers de statère ou tétrobole d'argent. Pièce très fruste, 3 gr. 45 (*Paris*) **Pl. X, fig. 12.**

On n'a pas encore signalé jusqu'ici d'exemplaire du sixième de statère ou diobole d'argent ; le poids normal de cette division est 1 gr. 81.

413. — Douzième de statère ou obole d'argent. Pièce fruste, 0 gr. 78 (*Londres*) [1].

Nous expliquons au t. II de notre *Première Partie*, l'organisation du système bi-métalliste de Crésus ; elle repose sur le rapport de valeur de l'or à l'argent qui était comme 1 à 13 $^1/_3$. Dans ce rapport, le talent, la mine, le statère, l'obole d'or valaient respectivement dix talents, dix mines, dix statères, dix oboles d'argent du même poids.

D'autre part, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, du moment que les villes grecques sur lesquelles Crésus exerçait son hégémonie frappaient des monnaies d'électrum suivant deux sytèmes, le milésiaque avec un statère de 14 gr. 56 au maximum, et le phocaïque avec un statère maximum de 16 gr. 82, il fut indispensable à Crésus d'établir deux systèmes pour ses monnaies d'or, afin que ces nouvelles pièces pussent s'échanger sans fractions avec un nombre déterminé de pièces d'électrum, aussi bien à Phocée et à Cyzique qu'à Éphèse et à Milet.

C'est ainsi que s'explique logiquement la coexistence de la double série des créséides d'or. Le rapport de valeur fixé entre l'or et l'électrum était comme 3 à 4 ou comme 1 à 1 $^1/_3$; de sorte que le statère d'or pur de 10 gr. 89 était l'équivalent exact du statère d'électrum milésiaque de 14 gr. 52 ; le statère d'or pur de 8 gr. 17 était, de son côté, l'équivalent d'une pièce d'électrum de 10 gr. 89, cette dernière étant les 2/3 du statère phocaïque de 16 gr. 34. Il fallait par conséquent 3 statères d'or pur de 8 gr. 17 pour faire l'équivalent de 2 statères d'électrum de 16 gr. 34.

Quant au rapport de l'électrum à l'argent, il était comme 1 à 10. Le statère d'or de 10 gr. 89 était l'équivalent de 10 statères d'argent du même poids ; deux créséides d'or de 8 gr. 17 équivalaient à 15 créséides d'argent de 10 gr. 89.

En résumé, dans le système monétaire de Crésus, l'or est à l'argent comme 1 à 13 $^1/_3$; l'or est à l'électrum comme 1 à 1 $^1/_3$; l'électrum est à l'argent comme 1 à 10.

Si l'on voulait persister à classer des monnaies d'électrum aux rois de Lydie prédécesseurs de Crésus, il faudrait admettre une réforme radicale de la monnaie lydienne par ce prince qui n'aurait conservé des traditions de sa dynastie ni le système pondéral, ni l'aloi, ni les types, ni la fabrique. Cela serait contraire à tout ce que nous observons dans les monnaies des autres dynasties royales de l'antiquité ; ces monnaies se distinguent, en effet, par la

1. B. Head, *op. cit.*, p. 8, n° 53 et pl. I, 20.

fixité de la tradition et l'immobilisation des types qui sont comme les armes de chaque dynastie.

Le type des créséides d'or et d'argent, el taureau et le lion affrontés et se précipitant l'un contre l'autre, est un emblème qui doit avoir son origine primordiale dans les religions orientales et, sans doute, dans la religion lydienne. La lutte du taureau et du lion, symbole de l'opposition du soleil et de la lune, se retrouve sous mille formes variées dans l'art de l'Asie-mineure et de l'Asie mésopotamienne, depuis les origines chaldéennes jusqu'à l'époque romaine. Les monnaies nous en offriront de nombreux exemples, notamment à Acanthos, à Tarse, à Byblos et ailleurs encore [1].

La particularité de la patte avancée du lion, que les créséides comme les statères d'électrum de Milet (Pl. II, fig. 3 et 5), ont empruntée à l'Orient, persiste longtemps sur les monnaies d'argent de Milet, de Cnide, de certains dynastes de Lycie, et ailleurs. Mais le lion des créséides n'a pas sur le nez la touffe de poils rayonnante que nous avons constatée sur les lions de l'électrum de Milet, et qu'on retrouve encore sur des pièces d'argent de la Carie et de Lindos.

Le taureau avec son cou strié est pareil à celui des monnaies de Samos; sa corne est droite, projetée en avant comme celles des taureaux des sculptures assyriennes et perses. On saisit dans ces détails l'art ionien s'inspirant encore de la tradition asiatique.

Après la défaite de Crésus par le roi de Perse Cyrus le Grand, en 546, rien ne fut changé dans le monnayage des villes grecques de la côte. Elles continuèrent à émettre des monnaies autonomes en électrum et en argent, aux mêmes types que par le passé, et dans des systèmes nombreux, variant au gré de leurs besoins commerciaux. Au point de vue monétaire, leur liberté fut respectée par les Perses comme elle l'avait été par les Lydiens.

Mais qu'advint-il de la créséide? le κροίσειος στατήρ d'or et d'argent a-t-il continué à être frappé après la venue de Cyrus et la chute de Crésus?

On a coutume de dire que Cyrus (554?-529) et Cambyse (529-522) ont dû continuer à battre monnaie dans l'atelier de Sardes, aux types créés par Crésus. Ainsi, Fr. Lenormant suppose que les créséides n'ont pas cessé d'être frappées jusque sous Darius I, fils d'Hystaspe [1]. C'est aussi l'avis de Fr. Madden [2], et M. Barclay Head, également, est porté à croire que les gouverneurs perses de Sardes continuèrent à frapper l'or et l'argent de Crésus [3]. Pour soutenir cette opinion, ces savants ont recours à des arguments de sentiment. Ils disent qu'il dut en être de la monnaie comme de toutes les grandes inventions humaines: une fois créée, elle ne pouvait plus disparaître, et en dépit des conquêtes politiques elle dut avoir une diffusion rapide et continue. Ils ajoutent que Cyrus, vainqueur de Crésus, esprit éclairé, passionné pour la culture hellénique de l'Asie-mineure, ne dut pas abolir une invention si précieuse, qui était en voie de transfor-

1. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, pl. V et pl. XXVI; Imhoof-Blumer et O. Keller, *Tier und Pflanzenbilder*, pl. I, fig. 14 et suiv.

1. Fr. Lenormant, *Monnaies royales de la Lydie*, dans l'*Annuaire de la Société franç. de numismatique*, t. IV, 1873, p. 198.

2. Madden, *Coinage of the Jews* (2e édit.), p. 47.

3. Barclay V. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 23.

mer l'économie de la vie des peuples : il est vraisemblable même qu'il s'efforça de propager dans son empire l'usage de la monnaie.

Mais d'abord, répondrons-nous, il ne s'agit en aucune façon d'accuser Cyrus d'avoir aboli la monnaie, puisque les villes de la côte d'Asie-mineure continuèrent, sous son règne et sous celui de Cambyse, à émettre leurs espèces autonomes, comme elles l'avaient fait auparavant. La question se réduit simplement à rechercher si Cyrus fit fermer un atelier, celui de Sardes ; et ce qui nous autorise à croire qu'il le ferma, ce sont les considérations suivantes :

1° Les pièces d'or et d'argent émises dans l'atelier de Sardes étaient des monnaies royales et dynastiques : il est donc naturel que leur monnayage ait disparu avec le prince qui les faisait frapper. On ne comprendrait pas que Cyrus vainqueur eut adopté les types monétaires de Crésus, les emblèmes héraldiques, les armes, la signature de Crésus, sans la plus légère modification, tandis que l'on conçoit sans peine qu'il n'ait porté nulle atteinte au monnayage autonome des villes qui n'avait rien de royal et de dynastique.

2° Il n'y a point de différence entre les divers exemplaires des créséides qui sont parvenus jusqu'à nous. Tous sont manifestement contemporains, du même style, du même poids, de la même pureté métallique, du même aspect extérieur. Ceux-là même qui prétendent qu'une partie de ces pièces appartiennent au Perse Cyrus, seraient impuissants à nous dire à quels signes on les distingue de celles qui remontent au lydien Crésus.

3° Tandis que des témoignages littéraires nombreux nous parlent de la monnaie de Crésus ou des dariques perses, aucun texte ne fait allusion à la monnaie royale de Cyrus et de Cambyse [1].

4° Enfin, la première monnaie sûrement perse d'origine, est la darique ; or, la darique n'a aucun rapport de poids, de type, de style, de carré creux, avec la créséide.

En résumé, tout concourt à démontrer que les créséides d'or et d'argent cessèrent d'être frappées à la chute de l'empire lydien en 546 avant notre ère.

§ III. — Monnaies d'électrum taillées dans le système créséen.

Y eut-il des monnaies d'électrum taillées suivant le système que nous venons de voir appliqué à la taille des monnaies d'or et d'argent de Crésus ? Il semble qu'on doive

1. Dans les livres bibliques, Esdras notamment, il est souvent parlé d'une unité pondérale ou monétaire désignée sous le nom de *darkemon* (דרכמון). Quelques auteurs ont voulu dériver cette expression soit du nom même de Darius, soit du mot אדרכון, *archer* ; ils ont cru, en conséquence, qu'il s'agissait de la darique (voyez surtout, Madden, *Coinage of the Jews*, p. 46). Il est évident qu'il s'agit simplement du mot δραχμή, en assyrien, *darak-mana* ; on comptait en drachmes d'or et en drachmes d'argent les lingots qu'on pesait. A son tour, Xénophon, dans la *Cyropédie* (v. 2, 7), parle de la darique comme étant déjà en usage au temps de Cyrus le Grand. Mais ce passage est sans valeur historique, comme tout l'ouvrage (B. Head, *The Coinage of Lydia and Persia*, p. 22 ; cf. Suidas, *Lex.*, v° Δαρεικός).

répondre affirmativement ; l'examen des séries d'électrum permet d'affirmer qu'il est quelques pièces, au moins, dont le poids ne s'adapte pas bien régulièrement aux systèmes pondéraux appliqués, en général, à l'électrum, tandis qu'il correspond mieux, au contraire, aux divisions du système des créséides.

Il y a, en premier lieu, un statère d'électrum, à la face striée (ci-dessus, n° 16 et pl. I, fig. 12), qui pèse 10 gr. 81 : c'est donc, comme nous l'avons indiqué, un statère créséen. Il résulte de cette constatation que ce statère n'est probablement pas antérieur à Crésus.

Le n° 80 (pl. III, fig. 6) qui pèse 1 gr. 72, serait plutôt une hecté du système des créséides qu'une hémi-tétarté milésiaque. Toutefois cette pièce ne saurait être séparée de l'hémi-statère n° 79 (pl. III, fig. 4), qui, de son côté, ne saurait rentrer dans le système créséen.

De même le n° 82 (pl. III, fig. 7) avec son poids de 1 gr. 76 pourrait être un hecté créséenne ; mais son type la rattache étroitement au n° 81 (pl. III, fig. 5) qui, par son poids, est bien un hémi-statère milésiaque.

Le n° 84 (pl. III, fig. 8) qui pèse 0 gr. 40, pourrait être un 24e de statère créséen ; mais la pièce est rognée.

Le n° 92 (pl. III, fig. 17) qui pèse 0 gr. 42, est peut-être aussi un 24e de statère créséen.

Le n° 109 (pl. III, fig. 19) dont le poids est de 0 gr. 90 peut être aussi bien une hémi-hecté créséenne, qu'une hémi-hecté ou obole éginétique.

On pourrait encore rattacher à l'étalon créséen quelques autres petites divisions que nous avons cru devoir plutôt faire rentrer dans d'autres systèmes. Quoi qu'il en soit, dans l'état actuel de nos connaissances, on voit que l'étalon monétaire créé par Crésus pour l'or et l'argent n'aurait été appliqué à la taille de l'électrum que d'une manière sporadique et exceptionnelle. Il en sera tout autrement, comme nous le verrons plus loin, pour la taille des monnaies d'argent de certaines parties de l'Asie-mineure.

CHAPITRE VI

LA DARIQUE ET LE SICLE MÉDIQUE

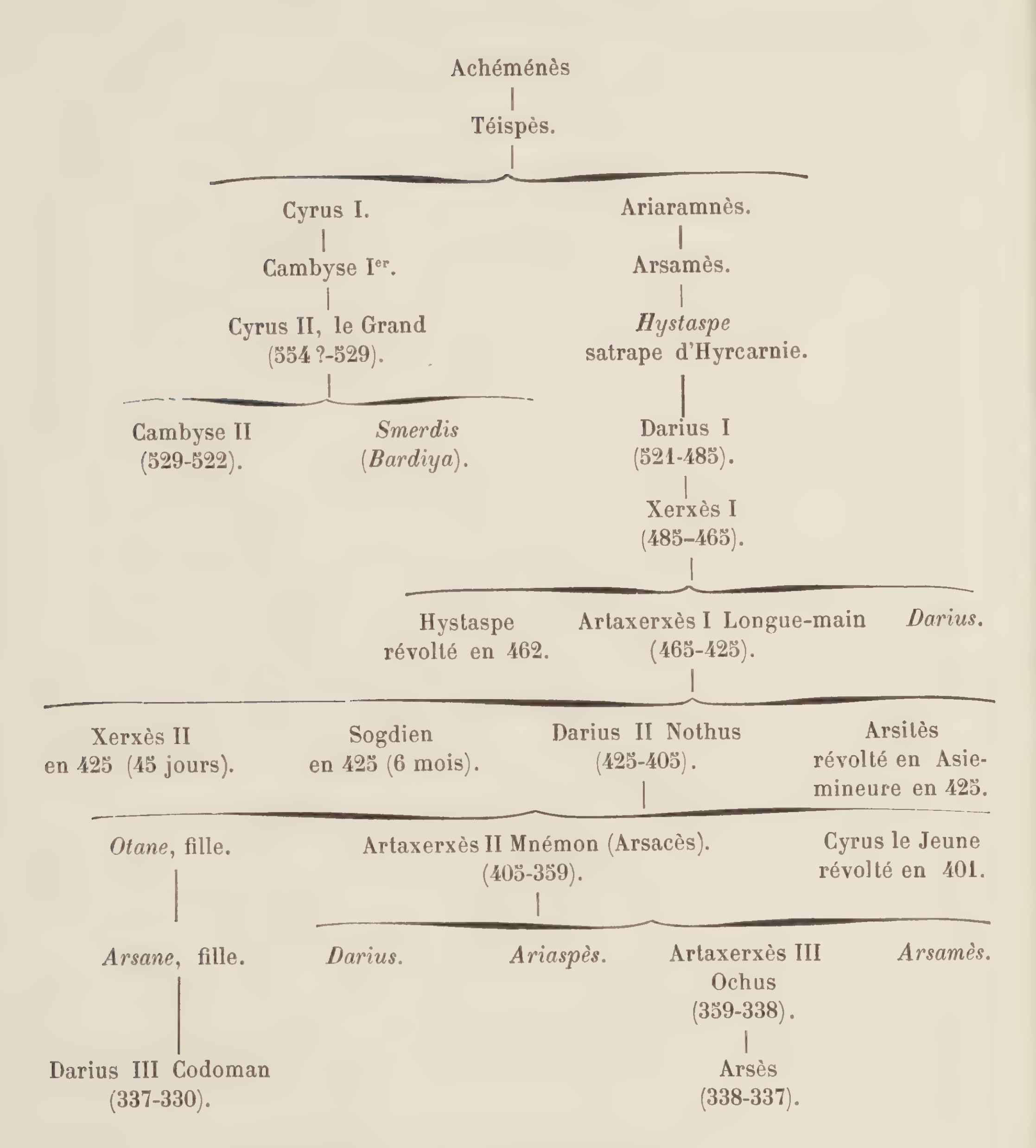
---

§ I. — **Les Perses Achéménides.**

GÉNÉALOGIE.

Les tribus perses, d'origine aryenne, cantonnées dans la partie occidentale et méridionale du plateau de l'Iran, furent tributaires des Mèdes jusqu'au milieu du vie siècle. Elles étaient alors gouvernées par une famille royale issue d'Achéménès (*Akhamanish*), leur chef quand ils étaient venus de l'Asie centrale, s'établir dans le pays qui, de leur nom, s'appella la Perse. L'un de ces rois, Cyrus II le Grand, secoua le joug des Mèdes et détrôna son suzerain Astyage, vers l'an 549. Dans les années qui suivirent, Cyrus renversa successivement l'empire de Chaldée et celui de Lydie. Après la défaite de Crésus et la prise de Sardes en 546, les Perses dominèrent sur toute l'Asie occidentale et se trouvèrent en contact avec les Grecs. Leur lutte contre ces derniers dura depuis cette époque jusque sous Alexandre le Grand, vers 330.

Voici, à la page suivante, le tableau généalogique de la dynastie des Achéménides, qui ont régné sur l'empire Perse jusqu'à Alexandre.



1. Les noms en *italiques* sont ceux des princes qui n'ont pas régné.

§ II. — La darique et le sicle médique.

Cyrus et Cambyse n'ayant pas de monnaies, ainsi que nous l'avons dit plus haut [1], la suite royale des Perses Achéménides commence seulement avec Darius Ier, fils d'Hystaspe (521-485), qui créa une monnaie d'or, *la darique*, et une monnaie d'argent, le *sicle médique* ou darique d'argent [2].

La darique d'or (δαρεικὸς στατήρ) et le sicle médique (σίγλος μηδικός) furent, avec leurs rares divisions, les seules monnaies des rois de Perse de la dynastie achéménide. Il n'y en eut jamais d'autre, depuis Darius I fils d'Hystaspe jusqu'à Darius III Codoman, l'adversaire malheureux d'Alexandre.

Crésus avait posé, dans l'émission de sa monnaie, un principe que recueillit avec scrupule le roi de Perse et qui subsista toujours, dans l'antiquité, jusqu'à la chute de l'empire romain : c'est celui de la pureté du métal pour la monnaie-étalon.

Darius, fils d'Hystaspe, conseillé sans doute, lui aussi, par les héritiers des riches banquiers à l'instigation desquels Crésus avait inauguré ce principe, fit frapper des monnaies d'or et d'argent que caractérisent leur remarquable sincérité et la pureté du métal, ce que n'avaient pas connu les villes grecques qui monnayèrent l'électrum.

Hérodote, le premier des auteurs grecs qui fasse allusion à la monnaie d'or de Darius, en vante la pureté métallique (χρυσίον καθαρώτατον) [3]. Et en effet, d'après l'analyse chimique, le métal de la darique n'a que 3 pour 100 d'alliage. C'est là une des causes principales de la vogue immense de la darique dans tout le monde gréco-asiatique; la régularité du poids et la commodité des divisions pour le change et les opérations de commerce sont les autres motifs qui firent que, dans toute l'antiquité hellénique, la darique fut, avec les tétradrachmes d'Athènes et les monnaies d'or et d'argent d'Alexandre, le numéraire le plus populaire.

La darique pèse normalement 8 gr. 415 ; elle a donc un poids sensiblement plus élevé que la créséide dont le poids normal est 8 gr. 17.

Ce poids de 8 gr. 41 n'est autre chose que le sicle faible du système pondéral chaldéo-assyrien ou babylonien; il est, par conséquent, la moitié du sicle fort de 16 gr. 84 appliqué à la taille de l'électrum phocaïque. De même, le poids de 5 gr. 60 donné au sicle médique ou drachme achéménide est la moitié de 11 gr. 20, poids du sicle du système babylonien mineur, pour l'argent [1].

La monnaie royale des Perses Achéménides en or et en argent n'a aucun des nombreux multiples et sous-multiples que nous constatons dans les systèmes monétaires de l'Asie-mineure [2]. Ce n'est que sous

1. Voyez ci-dessus, p. 240-242.
2. E. Babelon, *Traité, Première partie*, t. I, p. 469 et 447.
3. Hérod. IV, 166. Les monnaies d'argent que le satrape Aryandès faisait frapper en Égypte et qui excitèrent la jalousie de Darius, si l'on en croit ce passage d'Hérodote, ne pouvaient être que des imitations de monnaies grecques primitives, comme en renferment en abondance les trouvailles faites dans la basse Égypte.

1. Voyez *Traité, Première partie*, t. II (sous presse).
2. Voyez *Traité, Première partie*, t. I, p. 471.

Darius III Codoman ou, tout au plus, dès la fin du règne d'Artaxerxès III Ochus, que l'on voit paraître quelques divisions. A cette basse époque, en effet, on frappa les pièces suivantes :

En or :

Double darique..................	16,83
Darique..........................	8,415
Hémi-darique....................	4,207

En argent :

Sicle...........................	5,60
Demi-sicle......................	2,80

Mais pour la période qui nous occupe, c'est-à-dire pour le temps de Darius I fils d'Hystaspe et de Xerxès, on ne frappe en or que la darique, et en argent, que le sicle médique.

Le type constant de la darique et du sicle médique, sous les premiers règnes de la dynastie des Perses Achéménides, est celui que nous voyons sur toutes les pièces représentées sur notre pl. X, fig. 13 à 23 : c'est le roi de Perse, à demi-agenouillé, la jambe droite avancée comme s'il faisait une génuflexion; il a une longue barbe et de longs cheveux rassemblés en touffe sur la nuque; il est coiffé de la cidaris dentelée et vêtu de l'ample tunique talaire appelée *candys* qui est relevée sur les bras et sur le genou gauche; de la main gauche portée en avant à la hauteur du visage, il tient son arc, suivant une attitude donnée dans l'art grec à Héraclès; de la main droite ramenée sur la poitrine il porte transversalement une javeline, la pointe dirigée vers le sol, la hampe appuyée sur son épaule et se terminant par un pommeau ou grenade d'argent; le carquois rempli de flèches est sur l'épaule du roi. Ce type des dariques d'or et d'argent leur fit donner par les Grecs le surnom populaire d'*archers*, τοξόται (*sagittarii*); il ne se modifie dans les détails, qu'au cours du IVe siècle.

Ces attributs de la javeline et de l'arc sont aussi donnés aux archers perses qui formaient la fameuse garde des Immortels, et qui sont représentés souvent sur les murs des palais de Suse et de Persépolis, soit en bas relief sur la pierre, soit en bas relief sur la brique peinte et vernissée. Seulement, l'attitude du Roi des rois sur les monnaies est différente. Il est représenté en guerrier et non point au repos comme les Immortels. C'est sans doute ce type des dariques d'or et d'argent que vise Diodore de Sicile lorsque, décrivant le bucher construit, sur l'ordre d'Alexandre, pour les funérailles d'Héphæstion, il énumère parmi les ornements dont il était entouré, l'image de deux archers à genoux, hauts de quatre coudées [1].

Tandis que la monnaie du roi de Lydie, Crésus, créée sous l'influence des types monétaires des villes grecques de la côte, emprunte ses types à la faune exclusivement, le lion et le taureau, il en est tout autrement de la darique ; son type royal reflète l'influence de la civilisation assyro-chaldéenne où le grand Roi est glorifié partout, dans l'art et la littérature, exalté partout comme triomphateur, écrasant ses

1. Τοξόται εἰς γόνυ κεκαθικότες (Diod. Sic. XVII, 115. Strabon (XV, 13, 19) décrit le costume du Roi et des grands seigneurs de sa cour : « Ils avaient adopté les jupes des femmes mèdes, leurs triples pantalons, leurs doubles vestes et leur manteau. La première tunique était blanche, elle avait la forme d'une chemise à manches et s'arrêtait au genou; la tunique extérieure était brodée de fleurs et tombait sur les pieds, elle consistait en un jupon plissé ajusté à la taille ; le manteau, sorte de grand collet, était pourpre en hiver, brodé de fleurs en été..... »

ennemis, égorgeant les fauves à la chasse, offrant des sacrifices aux dieux, étant presque un dieu lui-même ; c'est là que le graveur monétaire des Perses est allé chercher son inspiration, et c'est pourquoi le type de la darique est, pour la première fois et pour toujours, la figure guerrière en pied et combattant du Roi des rois.

Une autre différence entre la darique et la créséide, est dans le carré creux du revers. Le revers des dariques et des sicles médiques est toujours occupé par une dépression rectangulaire sans type, dans laquelle on a parfois, — mais à tort, — essayé de reconnaître des figures de poissons ou d'oiseaux. Le revers des créséides a, au contraire, deux carrés creux placés côte à côte.

La darique, comme la créséide, a été créée par Darius, fils d'Hystaspe, pour régulariser le recouvrement des impôts en Asie-mineure ; elle eut aussi pour effet de faciliter le commerce avec les Grecs ; les mercenaires grecs, au service du Grand roi, recevaient leur solde en dariques. Nous ignorons exactement les ateliers où ont été frappés la darique et le sicle médique, mais nous pouvons affirmer que ce fut exclusivement, jusqu'au début du IVe siècle, en Asie-mineure. On pourrait songer aux chefs-lieux des satrapies de l'Asie-mineure occidentale, Sardes et Dascylion.

Notre pl. X, fig. 13 à 23, ne contient qu'un choix des dariques et des sicles médiques de Darius et de Xerxès, ces pièces fort répandues n'offrant que des variétés de coins.

1. — Monnaies de Darius I fils d'Hystaspe (521 a 485).

414. — Le roi Darius à demi agenouillé à droite, barbu, coiffé de la cidaris, vêtu de la candys, tenant l'arc et la javeline, et ayant son carquois sur l'épaule.
℞. Rectangle creux, rempli d'aspérités irrégulières.
AV 14 ; darique d'or (*Paris*) **Pl. X, fig. 13.**



No 415.

415. — Même description.
Æ 15 ; sicle médique ou darique d'argent (*Paris*).

416.— Même description. Au droit, sous le bras de Darius, la contremarque ⚹.
Æ 15 ; sicle médique (*Paris*) **Pl. X, fig. 14.**

417. — Même description (sans contremarque).
Æ 15 ; sicle médique (*Paris*) **Pl. X, fig. 15.**

418. — Même description.
Æ 17 sur 12 ; sicle médique (*Paris*) **Pl. X, fig. 16.**

419. — Même description, avec deux contremarques au revers.
Æ 15 ; sicle médique (*Paris*) **Pl. X, fig. 17.**

420. — Même description, avec plusieurs contremarques au droit.
Æ 17 sur 12 ; sicle médique (*Paris*) **Pl. X, fig. 18.**



N° 421.

421. — Même description, la frappe primitive en grande partie oblitérée par de nombreuses contremarques, au droit et au revers.

Nous avons fait remarquer que les contremarques qu'on rencontre assez souvent sur les sicles médiques de Darius et aussi de Xerxès, ne se trouvent jamais sur les dariques d'or. Au contraire, on relève les mêmes contremarques sur certaines catégories de monnaies d'électrum de Milet (voyez ci-dessus, p. 35, n° 44). Au t. II de notre *Première partie* nous expliquons que ces poinçons, parfois si nombreux sur la même pièce, sont les marques des différents banquiers entre les mains desquels ces pièces ont passé. Nous rencontrerons des contremarques analogues sur les plus anciens statères d'argent d'Égine.

2. — Monnaies de Xerxès (485 a 465).

422. — Xerxès, à demi-agenouillé à droite, barbu, coiffé de la cidaris, vêtu de la candys, tenant l'arc et la javeline et ayant son carquois sur l'épaule.
℞. Rectangle creux, rempli d'aspérités irrégulières.
AV 17 sur 13 ; darique d'or (*Paris*) **Pl. X, fig. 19.**



N° 423.

423. — Autre exemplaire.

AV 17 sur 13 ; darique d'or (*Paris*).

424. — Autre exemplaire.
AV 14 ; darique d'or (*Paris*) **Pl. X, fig. 20.**

425. — Même description.
AR 16 ; sicle médique (*Paris*) **Pl. X, fig. 21.**

426. — Même description.
AR 16 ; sicle médique (*Paris*) **Pl. X, fig. 22.**

427. — Même description.
AR 17 sur 13 ; sicle médique (*Paris*) **Pl. X, fig. 23.**

On rencontre aussi, parfois, de petites contremarques sur les sicles médiques de Xerxès, comme sur les sicles de Darius.

§ III. — Iconographie numismatique des rois Achéménides.

La plus ancienne sculpture perse que l'on connaisse, le célèbre bas-relief de Mourghab, nous a conservé en pied le portrait de Cyrus le Grand [1]. Bien que munie de quatre ailes et ornée d'attributs divins, cette image, dans laquelle on ne saurait méconnaître un portrait, prouve que les Perses achéménides savaient individualiser les représentations de la figure humaine. Déjà d'ailleurs, les sculptures assyriennes présentent, pour les rois de Ninive, des différences caractéristiques qui décèlent l'intention de les portraiturer : chaque roi a adopté un type personnel, une figure plus ou moins idéalisée ou réelle qui reste immuable durant tout le règne [2]. De même, si vous comparez entre elles les figures royales des bas-reliefs de Persépolis, vous leur reconnaîtrez aisément des particularités propres, caractéristiques, qui ne sont imputables ni à la mode ni au génie d'artistes différents. Il faut en dire autant des images de rois, gravées sur les cylindres et les cachets conoïdes en pierres fines. En dépit de l'exiguité des visages et des difficultés inhérentes à ce genre de gravure, on y distingue les traits de princes différents, et l'on atteindrait un résultat scientifique appréciable en comparant ces monuments entre eux et en les confrontant avec les types monétaires.

Les dariques, les doubles dariques, les sicles médiques, ainsi qu'un certain nombre de pièces d'argent frappées par les dynastes tributaires ou les satrapes, nous offrent, dans l'archer à javeline mélophore, dans le roi luttant contre un lion ou debout

1. M. Dieulafoy, *L'art antique de la Perse*, t. I, pl. XVII.
2. J. Menant dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 4e série, t. IX, 1882, p. 254.

dans son char, et aussi dans quelques autres types, la représentation concrète des divers princes achéménides, depuis Darius I[er], fils d'Hystaspe, jusqu'à Darius III Codoman. Il s'agit seulement de préciser ce que nous entendons par ce mot *portrait*. Il va sans dire que l'on ne saurait demander à ces figures iconiques une rigoureuse précision, une ressemblance adéquate. Ce serait absurde, et du premier coup l'on pourrait nous objecter, ce qui est vrai, que lorsque des princes comme Artaxerxès II Mnémon, arrivent au pouvoir tout enfants pour n'en descendre que fort avancés en âge, on ne suit point, dans les portraits monétaires, les phases successives de l'âge, les modifications graduelles des traits, le développement progressif de la barbe, des membres et de la taille. Mais nous prétendons que les graveurs des coins monétaires ne se sont pas bornés à une image vague et abstraite du Roi des rois, quel que fut le titulaire du pouvoir : une semblable conception eut, d'ailleurs, été étrangère à la logique naturelle qui veut qu'on procède du concret à l'abstrait et non inversement. Nous croyons pouvoir affirmer que les différences indéniables que l'on constate dans ces images ne sont pas imputables uniquement au changement de graveurs, à l'éloignement des ateliers, à l'habileté ou à la négligence des ouvriers monétaires. Il y a autre chose. Au commencement de chaque règne on adopte un type royal, avec des traits aussi voisins que possible de ceux du nouveau prince, et ce type, une fois créé, s'immobilise ou varie peu, pendant toute la durée du règne, en dépit des changements qui peuvent survenir dans la physionomie du prince. Nous n'avons donc guère qu'un type royal pour chaque souverain, type analytique et personnel ; quand, dans un même règne, on trouve deux ou trois variétés, il est généralement facile de les rattacher les unes aux autres ; on voit clairement, malgré certaines différences, qu'elles représentent le même prince, et qu'elles sont dues à la différence des ateliers, des artistes, et sans doute aussi parfois, à la préoccupation que l'on a eue à certains moments, de se rapprocher des traits réels d'un monarque dont le règne se prolongeait longtemps.

Charles Lenormant écrivait en 1849 : « Les têtes des personnages représentés sur ces monnaies (les dariques) offrent deux types bien distincts... Un des rois a le nez aquilin très proéminent ; le profil de l'autre est plus régulier. Les pièces au nez droit étant plus communes que les autres doivent être considérées comme reproduisant le portrait de Xerxès ; nous donnons à Darius celles qui montrent un roi au nez aquilin [1]. » On voit que Charles Lenormant avait vaguement reconnu des différences dans l'expression des têtes des rois archers qui forment le type des dariques. Mais à cela se borne tout ce qu'on peut tirer de son observation, car personne ne s'est donné la peine de l'approfondir. M. Head traite de « refinement of classification [2] » l'idée de retrouver des différences dans les archers royaux des dariques. Il ajoute [3] que « l'uniformité du style et l'absence de légende rend impossible l'attribution à chaque règne des pièces qui ont été frappées pendant sa durée. » Nous avons pensé que cette recherche n'était point aussi vaine ; qu'il était possible de donner à chaque prince achéménide son lot de pièces d'or et d'argent ; de

1. *Trésor de numism. Rois grecs*, p. 135.
2. B. Head, *The coinage of Lydia*, etc., p. 28, note.
3. B. Head, *op. cit.*, p. 26.

retrouver enfin le type individuel et nettement caractérisé, adopté par chaque prince, quelque valeur conventionnelle qu'on attribue à ce type qui s'immobilise durant toute la durée du règne. Nous faisons, en un mot, remonter jusqu'aux Perses Achéménides un usage dont l'application a été surabondamment constatée chez les Parthes Arsacides et Sassanides.

La répartition que nous proposons de faire des dariques et des sicles médiques entre les différents princes achéménides, est d'ailleurs fondée non seulement sur des impressions d'ordre iconographique, mais sur l'examen des trouvailles et du style des pièces et sur l'établissement de certains synchronismes historiques. On arrive ainsi par là, — et ce résultat ne saurait manquer de frapper l'esprit le plus prévenu, — à constater, dans l'ensemble du monnayage des Perses Achéménides, tout juste autant de types divers, c'est-à-dire de variétés d'effigies, qu'il y a de rois différents ayant régné depuis Darius, fils d'Hystaspe jusqu'à Darius III Codoman.

Voici sur quelles bases nous avons déterminé les monnaies respectives des deux premiers princes, Darius et Xerxès.

Dans le canal que Xerxès fit creuser au pied du mont Athos au moment d'envahir la Grèce en 480, on a trouvé, vers 1839, trois cents dariques d'or, c'est-à-dire un talent euboïque, avec cent tétradrachmes athéniens d'ancien style [1]. Ces dariques n'ont pu être frappées que par Darius, fils d'Hystaspe, ou par Xerxès lui-même. Un assez grand nombre d'entre elles sont entrées dans les cabinets numismatiques, et Borrell eut l'occasion d'en acquérir cent vingt-cinq. Sur notre pl. X, les dariques classées au règne de Xerxès (fig. 19 et 20) proviennent de ce trésor et ont été acquises de Borrell au mois de mai 1840. Or, ces pièces d'or donnent comme image royale un type qui se retrouve identique sur un certain nombre de sicles, dont nous donnons des spécimens (fig. 21, 22 et 23). Il s'agit donc simplement de savoir si cette suite de dariques et de sicles appartient à Darius ou à Xerxès, tout autre prince achéménide se trouvant nécessairement hors de cause.

Quiconque voudra se donner la peine de comparer entre eux le groupe que nous avons classé à Xerxès, et celui que nous donnons à Darius, ne pourra hésiter à ratifier notre choix. Les monnaies de Darius sont, de toute la suite des dariques, celles dont le style est le meilleur ; la gravure du type royal y est l'œuvre d'artistes égaux en mérite aux graveurs des plus beaux cylindres et cachets de cette époque. Darius a une barbe épaisse sur les côtés; son nez est droit et court, son visage convient à un homme qui a dépassé la quarantaine;



Darius, fils d'Hystaspe.

nous savons qu'il vécut 72 ans et qu'il en régna 36. Il a les cheveux ramassés en touffe sur la nuque, et sa cidaris, peu élevée, est couronnée de cinq petites pointes en dents de scie. Enfin, la tête est légère-

1. Borrell, dans le *Numism. Chronicle*, t. VI, p. 153, note; Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 43 ; Mommsen, *Hist. de la monn. romaine*, t. I, p. 9, note 2. M. Mommsen dit *trois mille* dariques, mais c'est par inadvertance.

ment inclinée en avant, comme si le roi faisait un effort pour mieux percevoir l'ennemi qu'il fixe devant lui.

Le type royal adopté par Xerxès se distingue assez bien de celui de Darius. La tête est plus allongée; la tiare, particulièrement basse ; le nez plus long, les pommettes des joues plus saillantes ; la



Xerxès.

barbe descend sur la poitrine en une longue pointe sensiblement infléchie; sur la joue, la ligne de naissance de la barbe est nettement indiquée. Xerxès avait 34 ans quand il monta sur le trône en 485, et il passait pour le plus bel homme de son temps [1].

Nous aurons l'occasion de poursuivre cette recherche sur l'iconographie des princes achéménides quand nous traiterons des monnaies des successeurs de Xerxès. Il nous importait seulement d'en indiquer ici, à propos des deux premiers règnes de la dynastie, les bases essentielles. Il n'est pas superflu, en terminant, de faire observer qu'il existe une grande quantité de dariques d'or et de sicles médiques dont la fabrique est négligée et le type royal grossièrement figuré. Ces pièces ne sauraient avoir de prétention à représenter un prince plutôt qu'un autre. Elles nous donnent un type banal ; elles sont sorties d'ateliers peut être fort éloignés de ceux qui occupaient des artistes grecs. On ne doit pas faire entrer ces pièces en ligne de compte dans une question d'iconographie. La numismatique d'Alexandre et celle de l'empire romain ne renferment-elles pas, elles-mêmes, des suites considérables de pièces barbares, dont les études d'iconographie ne doivent pas tenir compte ?

1. Hérod., VII, 187.

CHAPITRE VII

MONNAIES D'ARGENT DE L'IONIE

MILET. — ÉPHÈSE. — SAMOS. — CHIOS. — ÉRYTHRÉES. — CLAZOMÈNE
TÉOS. — PHOCÉE

§ I. — **Milet.**

Antérieurement à sa destruction par les Perses en 494 [1], Milet a-t-elle frappé des monnaies d'argent concurremment avec ses séries d'électrum?

On a attribué parfois à cette ville des statères d'argent très épais, de style primitif, qui peuvent se partager en deux groupes distincts. Le premier a pour type, au droit, une tête de lion de profil, la gueule béante, avec une épaisse crinière; au revers, un carré creux en quatre compartiments [2]. Le second groupe a pour type du droit une protomé de lion détournant la tête en rugissant; les plus anciens statères de cette seconde série présentent au revers, un carré creux à surface rugueuse; les plus récents ont dans le carré une grande rosace épanouie, qui, en effet, est bien la marque ordinaire de l'atelier de Milet [1].

Mais toutes ces pièces sont taillées suivant l'étalon éginétique qui ne paraît pas avoir jamais pénétré à Milet. On a, d'ailleurs, aussi cherché à les classer tour à tour à Phocée, à Cnide et à Chersonesos de Carie et même à Olymos en Carie [2]; des exemplaires en nombre figuraient dans les dépôts célèbres de Santorin, de Milo [3] et d'Égypte. Ces pièces appartiennent plutôt à quelque île de la mer Égée ou de la côte de Carie, et nous en parlerons plus amplement au chapitre des *Incertaines* [4].

Néanmoins, il n'est guère possible d'admettre que la puissante ville de Milet n'ait pas frappé des monnaies d'argent avant le

1. Voyez ci-dessus, p. 16.
2. Six, *Zeit. für Numism.*, t. III, p. 378; Greenwell, *Num. Chron.*, 1890, p. 17 et pl. II, 14.

1. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 184, n[os] 6 à 11 et pl. XXI, fig. 1 et 2.
2. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 222.
3. Wroth, *Num. Chron.*, 1884, p. 269.
4. Voyez ci-après notre chapitre xv.

désastre de Ladé, puisque, ainsi que nous le constaterons bientôt, toutes ses voisines comme Samos, Chios, Lesbos, Phocée, Téos, Clazomène, Éphèse et d'autres qui ont, comme elle, des séries d'électrum, monnayaient concurremment l'argent.

Il est vraisemblable, *a priori*, que les monnaies d'argent primitives de Milet, furent taillées suivant l'étalon milésiaque. Les divisions et les dénominations théoriques du système milésiaque pour l'argent — nous en avons établi la genèse au tome II de notre *Première Partie* — sont les suivantes :

Tétradrachme	14gr.	56	à	13gr.	92
Didrachme	7	28	—	6	96
Drachme	3	64	—	3	48
Tétrobole	2	42	—	2	32
Triobole (hémi-drachme)	1	82	—	1	74
Diobole	1	21	—	1	16
Trihémi-obole	0	91	—	0	87
Obole	0	60	—	0	58
Hémiobole	0	30	—	0	29
Trihémi-tartémorion	0	22	—	0	21
Tartémorion	0	15	—	0	14
Hémi-tartémorion	0	075	—	0	07

Tel est le système de taille que nous devons trouver appliqué aux divisions de la monnaie d'argent primitive de Milet. D'autre part, cette monnaie d'argent doit avoir les types caractéristiques des autres monnaies de Milet, soit les types des monnaies d'électrum contemporaines, soit ceux des monnaies d'argent que Milet fit frapper postérieurement à 478, date de l'entrée de Milet dans la ligue attico-délienne. Or, ces types constants de Milet sont : le lion détournant la tête pour regarder un astre, ou bien la tête de lion de profil, accompagnée d'une patte de l'animal [1]. Détail caractéristique : si l'on observe attentivement cette patte, on remarque qu'elle n'est pas dans la direction de la tête, la griffe en avant ; au contraire, elle se dirige en sens inverse. La tête est-elle de profil à gauche ? la patte se dirige à droite ; ou réciproquement. Ce type est donc schematiquement toujours celui du lion qui détourne la tête ; c'est là ce que veut signifier la patte qui s'avance au rebours de la tête. Enfin, au revers des monnaies de Milet on a pour type le fleuron étoilé, dans un carré creux.

Quelles sont donc, parmi les monnaies d'argent primitives, qu'on trouve couramment sur la côte de l'Ionie méridionale, celles qui rentrent dans les données générales que nous venons de définir ? Ce sont les suivantes.

1. *Brit. Mus. Catal. Ionia*, pl. XXI, fig. 5 et suiv.

Premier groupe.

428. — Tête de lion à gauche, la gueule béante, une patte avancée se dirigeant à droite. — ℞. Carré creux informe.

Æ 9; diobole milésiaque, 1 gr. 16 (*Paris*) **Pl. XI, fig. 1.**

429. — Même tête de lion à gauche, avec la patte avancée à droite.

℞. Carré creux rempli par une rosace à quatre grandes pétales séparées par des folioles.

Æ 9; diobole milés., 1 gr. 20 à 1 gr. 15; exceptionnellement jusqu'à 1 gr. 24 (*Paris*) **Pl. XI, fig. 2, 3, 4, 5** [1].

430. — Même description, avec la tête de lion à droite, et la patte se dirigeant à gauche.

Æ 9; diobole milés., 1 gr. 20 à 1 gr. 15 (*Paris*) **Pl. XI, fig. 6, 7, 8.**

431. — Plusieurs autres exemplaires, du poids de 1 gr. 18 environ, provenant d'une trouvaille d'Égypte [2].

Ces petites pièces d'argent sont communes; leur poids bien nettement milésiaque les sépare des pièces aux mêmes types qui furent frappées à Milet après que cette ville eut passé sous l'hégémonie athénienne en 478. Ces dernières sont, alors, de poids euboïco-attique : ce sont des dioboles de 1 gr. 40; l'époque à laquelle elles appartiennent les met hors de notre cadre chronologique.

Deuxième groupe.

Un autre groupe plus difficile à classer, se compose de pièces qui ont pour type un mufle de lion de face (Pl. XI, fig. 9 à 12). Nous avons décrit, plus haut, des monnaies d'électrum de Milet qui sont à ce type [3]. Seulement, le mufle de lion de face se rencontre aussi à Samos, à Lesbos, et ailleurs encore. Dès lors, c'est le poids et certaines particularités de style et de fabrique qui peuvent nous aider à démêler celles de ces espèces qui appartiennent à Milet. Il convient, sans doute, de classer à Milet celles qui sont de poids milésiaque et qui ont, au revers, la rosace épanouie; mais l'incertitude régnera toujours pour un certain nombre de pièces dont le système de taille est incertain.

1. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 185, nos 14 et suiv.
2. Greenwell, *Numism. Chronicle*, 1890, p. 4 et pl. I, fig. 11 à 15.
3. Voy. ci-dessus, pl. I, fig. 20 à 25.

432. — Mufle de lion de face, de style rude, la pupille des yeux représentée par des globules saillants.

℞. Carré creux irrégulier dans lequel on distingue des lignes parallèles et perpendiculaires.

Æ 13; drachme, 4 gr. 08 (*Londres*) **Pl. XI, fig. 9** [1].

L'attribution de cette drachme à Milet n'est pas sûre ; mais elle paraît convenir moins bien encore à Samos, où elle est classée au Musée britannique. Son poids de 4 gr. 08 n'est ni milésiaque, ni euboïque ; il pourrait être phocaïque et, dans ce cas, la pièce serait à reporter dans l'Ionie septentrionale. Son style rude, barbare, n'est pas samien, mais il ne s'accorde guère mieux, disons-le, avec celui des pièces milésiennes qui suivent.

433. — Mufle de lion, de face ; au pourtour, un carré de grènetis.

℞. Carré creux rempli par une rosace entourée d'un carré à double trait denticulé.

Æ 10; hémi-drachme milésiaque, 1 gr. 76 (*Paris*) **Pl. I, fig. 10 et 11** [2].

434. — Même mufle de lion de face (coup de cisaille.)

℞. Carré creux rempli par une rosace épanouie.

Æ 8; trihémi-obole milés., 0 gr. 76, poids faible, la pièce étant endommagée, (*Paris*) **Pl. XI, fig. 12.**

Nous verrons plus loin que Panticapée, colonie de Milet, commença par frapper des monnaies au même type du mufle de lion de face, et cette circonstance est de nature à confirmer notre attribution des pièces qui précèdent à Milet, car on sait que, la plupart du temps, les monnaies primitives des colonies sont des imitations des monnaies de la mère-patrie.

§ II. — **Éphèse.**

Nous avons raconté les rapports de la ville d'Éphèse avec les rois de Lydie, notamment avec Crésus [3]. Il est difficile de dire si les premières monnaies d'argent qui suivent (nos 435 à 436 bis), au type de l'abeille de profil, quelque rudimentaire

1. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 350, nº 9 et pl. XXXIV, 4 (à Samos).

2. Le revers de ces deux pièces est du même coin, et ce coin était détérioré par une fissure plus accentuée sur le nº 11 que sur le nº 10, ainsi que nos images permettent de le constater.

3. Voyez ci-dessus, p. 53 et suiv.

qu'en soient la technique et le style, remontent jusqu'à l'époque lydienne. Celles qui les suivent (nos 437 à 442), au type de l'abeille vue de dos, sont plus récentes. Elles sont certainement contemporaines des monnaies d'électrum au même type, que nous avons décrites plus haut [1]. Ce n'est pas avant le IVe siècle que paraît, sur les monnaies d'Éphèse en argent, le type du cerf qui, pourtant, figure déjà sur des pièces primitives en électrum [2].

435. — Abeillle, vue de profil, à droite. — ℞. Carré creux irrégulier.
Æ 12; drachme milésiaque, 3 gr. 50 (*Luynes*) **Pl. XI, fig. 13**; — un autre exemplaire pesant 3 gr. 43, faisait partie de la trouvaille de Myt-Rahineh [3].

436. — Abeille, vue de profil, à gauche. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 11; drachme milés., 3 gr. 27 (*Londres*) **Pl. XI, fig. 14** [4].



No 436 *bis*.

436 *bis*. — Autre exemplaire pesant 3 gr. 47 (*Berlin*, d'une trouvaille faite en Égypte en 1891 [5].

M. Imhoof-Blumer a proposé d'attribuer ce petit groupe de pièces (nos 435 à 436 bis) à la petite île d'Anaphé, non loin de Théra et d'Amorgos [6].

437. — Abeille, vue de dos, les ailes écartées. — ℞. Carré creux informe.
Æ 11; drachme milésiaque, 3 gr. 60 (*Paris*) **Pl. XI, fig. 15.**

438. — Autres exemplaires, 3 gr. 36 et 3 gr. 30 (*Berlin*) [7].

439. — Même droit; style plus avancé. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 11; drachme milés., 3 gr. 20 (*Londres*) **Pl. XI, fig. 16** [8].

1. Voyez ci-dessus, p. 65.
2. Voyez ci-dessus, p. 58.
3. B. Head, *Coinage of Ephesus* (extr. du *Num. Chron.*, 1880), p. 16, nos 6 et 7; cf. *Rev. numism.*, 1861, pl. XVIII, 7 (attribuée à Céos).
4. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 48, no 5 et pl. IX, 1.
5. H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 249 no 65 et pl. VIII, 19.
6. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 19.
7. B. Head, *Coinage of Ephesus*, p. 16, nos 10 et 11, pl. I, 8 et 9.
8. B. Head, *op. cit.*, p. 17, no 12 et pl. I, 10.



N° 440.

440. — Abeille vue de dos et volant. — ℞. Carré creux.
Æ 10 ; hémi-drachme milés., 1 gr. 47 (*Berlin*) [1].

441. — Abeille vue de dos, les ailes écartées. — ℞. Carré creux.
Æ 7 ; obole milés., 0 gr. 45 (*Paris*) **Pl. XI, fig. 17.**

442. — Abeille vue de dos et volant. — ℞. Carré creux.
Æ 8 ; obole milés., 0 gr. 56 (*Paris*) **Pl. XI, fig. 18.**

Éphèse fut l'un des centres principaux de la révolte de l'Ionie contre Darius en 498, et c'est dans son port que débarqua la flotte athénienne venue au secours des insurgés. Néanmoins, cette ville qui, auparavant déjà, s'était si étroitement alliée aux rois de Lydie, se sépara des autres cités grecques au moment décisif. A la bataille de Ladé, elle trahit la cause hellénique en gardant la neutralité [2]. Cette attitude qui favorisa le plan de campagne des Perses, épargna à Éphèse le sort de Milet, de Chios, de Lesbos et des autres villes qui avaient si imprudemment levé l'étendard de l'insurrection. De tous les sanctuaires des villes grecques d'Ionie, le temple d'Éphèse fut le seul que les Asiatiques épargnèrent.

Cette défection peu honorable des Éphésiens en 494, eut une conséquence heureuse au point de vue numismatique. Grâce à elle, les monnaies d'Éphèse en argent forment une suite continue depuis la fin du VIe siècle jusque sous l'empire romain.

La fidélité d'Éphèse envers le roi de Perse porta Xerxès à envoyer ses enfants dans cette ville, sous la garde de la reine de Carie Artémise, après sa grande défaite de Salamine, en 480. La bataille de Mycale où il fut de nouveau et irrémédiablement vaincu, eut lieu en face du promontoire qui se trouve à peu de distance au sud d'Éphèse.

Bientôt après, Éphèse fit, comme les autres villes grecques d'Asie, alliance avec Athènes, et elle commença l'émission des longues séries de pièces d'argent qui ont toujours le type de l'abeille accompagné de la légende ΕΦ, puis ΕΦΕΣΙΟΝ.

L'Artémis éphésienne dont les attributs essentiels sont le cerf et l'abeille, était une divinité asiatique que les Grecs, seulement à l'époque postérieure, assimilèrent à leur Artémis. Le grand-prêtre de son temple était appelé *Essen* : Ἐσσήν, κύριος τῶν μελισσῶν ou τοῦ μελισσῶνος, *le roi des abeilles, le roi de la ruche*, et les vierges, prêtresses de la déesse, portaient le nom de μέλισσαι, *abeilles* [3].

1. B. Head, *op. cit.*, p. 16, n° 9 et pl. I, 7.
2. Voyez ci-dessus, pp. 16 et 56.
3. Arthur B. Cook, *The Bee in greek mythology*, dans le *Journal of hellenic Studies*, t. XV, 1895, p. 1 à 24.

Nous ne connaissons pas assez les religions des Lydiens, des Cariens ou des autres populations primitives de l'Asie-mineure, pour pénétrer le sens symbolique et mystérieux de ces appellations, ni pour expliquer pourquoi la déesse orientale d'Éphèse avait pour attributs le cerf et l'abeille. Quant à la déesse elle-même, elle avait dans son temple, une ancienne et étrange statue dont les types monétaires des temps postérieurs, les pierres gravées et une foule d'autres monuments ont popularisé l'image jusque sous l'empire romain.

Le type de l'abeille se rencontre pareil sur de petites divisions en argent de Panticapée dont nous parlerons plus loin.

§ III. — **Samos.**

1. — Premières monnaies d'argent.

En traitant des monnaies d'électrum de Samos, nous avons vu que l'étalon qui régnait dans l'île au moment de l'apparition de la monnaie, était l'euboïque et nous avons insisté sur les rapports politiques et commerciaux de Samos avec Chalcis d'Eubée, dès le temps des guerres de Lélante [1]. Ces relations, prolongées durant plusieurs siècles, suffisent à expliquer la présence du système euboïque à Samos.

Les monnaies d'argent de Samos frappées concurremment avec les monnaies d'électrum, dès le temps des tyrans prédécesseurs de Polycrate et durant les premières années du règne de ce prince, suivent, les unes, l'étalon lesbiaque qui trahit les relations commerciales, historiquement connues, de Samos avec Lesbos; les autres, l'étalon euboïque.

Elles ne nous offrent dans leur ensemble que deux types; le mufle de lion et la tête ou protomé de taureau.

Le mufle de lion se retrouve aussi à Milet, à Smyrne, à Lesbos, à Panticapée et ailleurs; mais, ce mufle de lion, à Samos, toujours de face, présente une particularité qui n'existe dans aucun autre atelier : le lion a la peau de la mâchoire inférieure fendue et étalée de chaque côté des naseaux.

A. *Monnaies taillées suivant l'étalon lesbiaque.*

443. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
℞. Carré creux à surface rugueuse.
Æ 12; tétrobole lesbiaque, 2 gr. 53 (*Londres*) **Pl. XI, fig. 19** [2].

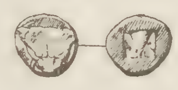
1. Ci-dessus, p. 201.

2. B. Head, *Ionia*, p. 350, nº 10 et pl. XXXIV, 5.



No 443 *bis.*

443 *bis*. — Autre ex., provenant d'une trouv. d'Égypte, 2 gr. 34 (*Greenwell*) [1].



No 444.

444. — Même description. — Æ 8; trihémi-obole lesb., 0 gr. 93 (*Paris*).

445. — Même description.
Æ 8; obole lesb., de 0 gr. 62 à 0 gr. 51 (*Paris*) **Pl. XI, fig. 20** [2].

Comparez, pour le type du droit des pièces précédentes, les premières monnaies d'argent de Panticapée que nous décrivons plus loin.

B. *Monnaies taillées suivant l'étalon euboïque.*

446. — Protomé de taureau bondissant à droite, les deux pattes en avant.
℞. Carré creux à surface rugueuse.
Æ 16; didrachme eub., 8 gr. 74 (*Londres*) **Pl. XI, fig. 21** [3].

447. — Tête de taureau, à droite. — ℞. Carré creux à surface rugueuse.
Æ 12; hémi-drachme eub., 2 gr. 12 (*Londres*) **Pl. XI, fig. 22** [4].

448. — Même description.
Æ 8; obole eub., 0 gr. 62 (*Berlin*).

Par leur style et la forme de leur carré creux, les deux groupes que nous venons de décrire se classent dans la première moitié du VIe siècle. Comme à Milet et à Éphèse, on frappait peu d'argent à Samos au temps du monnayage de l'électrum; l'argent ne servait guère que de monnaie d'appoint.

1. Greenwell, *Num. Chron.*, 1890, p. 5 et pl. I, 17; aussi, H. Dressel, *Zeit. für Numism.*, t. XXII, p. 241.
2. Autres, dans B. Head, *Ionia*, p. 350, nos 12 à 16 et pl. XXXIV, 7.
3. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 350, n° 8 et pl. XXXIV, fig. 3.
4. Percy Gardner, *Samos*, p. 27, n° 2 et pl. I, 6; Head, *Ionia*, p. 350, n° 11 et pl. XXXIV, 6.

Le style vigoureux et souple à la fois des types de ces pièces, la science anatomique et la liberté d'allure qui caractérisent ces figures de lion et de taureau, peuvent justifier la grande réputation qu'avaient acquise les œuvres de Rhœcos, de Théodoros et de Mnésarchos. Si l'on compare le mufle de lion de la pièce de notre pl. XI, fig. 19, par exemple, avec le mufle de lion, aussi de face, des monnaies de Milet (pl. XI, fig. 10 et 11) on constate que le style de Samos est bien plus avancé que celui de Milet; il a plus de souplesse et de naturel; il est plus hellenisé et a conservé moins de traces des influences orientales.

D'où vient ce type singulier de la peau de lion de face, la mâchoire inférieure fendue et écartée? Il est à remarquer que ce sera, plus tard, de la même façon que les monnaies nous présenteront la peau de lion sur la tête d'Héraclès. Sur les monnaies d'Alexandre le Grand, par exemple, le mufle de lion est placé au dessus du front du dieu; la gueule ouverte contourne les oreilles; puis, sous les oreilles et sur chaque joue, paraît la moitié de la mâchoire inférieure avec un des crocs de l'animal. C'est donc une dépouille de lion écorchée de la même façon que celle que nous voyons, pour la première fois, sur les monnaies d'argent de Samos, de la première moitié du vie siècle. Les artistes samiens pourraient bien avoir emprunté ce type monétaire à l'art de l'Égypte; M. Ph. Virey a fait ressortir les données égyptiennes qui furent introduites par les Grecs dans le développement de leur mythe d'Héraclès. Des monuments égyptiens de l'époque pharaonique assez reculée représentent le dieu égyptien Bès accomplissant plusieurs des travaux d'Hercule. Il est grand tueur de lions et il a la tête couverte de la peau de lion, comme l'aura plus tard l'Héraclès grec [1]. C'est peut-être là qu'est l'origine du type monétaire de la dépouille de lion; les relations commerciales et artistiques que nous avons signalées plus haut rendent admissible ce rapprochement.

2. — Les monnaies d'argent de Polycrate.

Le règne de Polycrate (vers 540-522) dont nous avons vu plus haut le monnayage d'électrum, est marqué par une réforme pondérale dans le monnayage de l'argent. Polycrate inaugura pour la monnaie samienne, lorsqu'il fut devenu seul maître du pouvoir, un nouvel étalon monétaire dont la base est un tétradrachme de 13 gr. 34 à 13 gr. 28. L'échelle des divisions normales de ce système se constitue de la manière suivante :

1. Ph. Virey, dans les *Annales de l'Académie de Mâcon*, 1902, p. 27.

Tétradrachme	13 gr. 28
Didrachme	6 64
Drachme	3 32
Tétrobole	2 21
Triobole (hémi-drachme)	1 66
Diobole	1 11
Trihémi-obole	0 82
Obole	0 55
Hémi-obole	0 27

On a généralement considéré cet étalon comme un dérivé du système milésiaque [1]. La pièce de 13 gr. 28 se trouve être les trois quarts du statère euboïque de 17 gr. 46 qui était appliqué à la taille de l'électrum samien : ce fut sans doute pour faciliter le rapport de l'argent à l'électrum qu'on adopta à Samos, l'étalon de 13 gr. 28 [2]. La même réforme devait être opérée aussi, plus tard, à Éphèse, sous l'hégémonie athénienne.

En même temps que ce changement dans la taille de l'argent, Polycrate inaugura des types nouveaux ; ou plutôt, pour la première fois, les deux types ordinaires de Samos, le mufle de lion et la protomé de taureau furent associés sur les mêmes pièces, l'un au droit, l'autre au revers. Ces deux emblèmes nationaux se fixent pour toujours dans le monnayage samien.

Premier groupe.

449. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées ; grènetis au pourtour.
℞. Tête de taureau, à droite, dans un carré creux limité par un grènetis.
Æ. 21 ; tétradrachme samien, 13 gr. 05 (*Londres*) **Pl. XI, fig. 23** [3].



N° 450.

450. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées ; grènetis au pourtour.

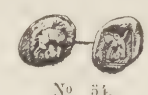
1. Percy Gardner, *Samos*, p. 52 (extr. du *Num. Chron.*, 1882); B. Head, *Catal. Ionia*, Introduction, p. XXXVIII.
2. Voyez le présent *Traité*, au t. II de la *Première partie* (sous presse).
3. Percy Gardner, *Samos*, p. 28, n° 5 et pl. I, 8; B. Head, *Ionia*, p. 351, nos 19 à 21 et pl. XXXIV, 8.

℞. ΑΞ. Tête de taureau, à gauche, dans un carré creux.
Æ 21 ; tétradrachme samien, 11 gr. 85, pièce rognée (*Londres*) [1].

451. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
℞. Tête de taureau à droite, dans un carré creux.
Æ 10 ; diobole samien, 1 gr. 10 (*Londres*) [2].

452. — Même droit. — ℞. Même tête de taureau à gauche.
Æ 10 ; diobole samien, 1 gr. (*Berlin*) [3].

453. — Même description (tête de taureau à gauche).
Æ 8 ; obole samienne, 0 gr. 57 (*Bunbury*) [4].



No 454.

454. — Même description, avec la tête de taureau à droite.
Æ 8 ; obole samienne, 0 gr. 43 (*Berlin*) [5].

Deuxième groupe.

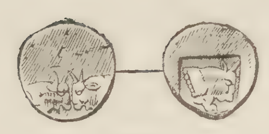
455. — Protomé de taureau bondissant à gauche.
℞. Protomé de taureau bondissant à gauche, dans un carré creux.
Æ 12 ; tétrobole samien, 2 gr. 20 (*Londres*) **Pl. XI, fig. 24** [6] ; — autre, 2 gr. 19 (*Paris*).



No 456.

456. — Protomé de taureau bondissant à droite.
℞. Protomé de taureau bondissant à droite, dans un carré creux.
Æ 14 ; tétrobole samien, 2 gr. 28 (*Londres*) [7].

1. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 351, nº 22 et pl. XXXIV, 9.
2. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 352, nº 26.
3. Percy Gardner, *Samos*, p. 28, nº 9.
4. Percy Gardner, *Samos*, p. 28, nº 10.
5. Percy Gardner, *Samos*, p. 28, nº 12 et pl. I, fig. 12 (extr. du *Num. Chron.*, 1882).
6. B. Head, *Ionia*, p. 352, nº 25 et pl. XXXIV, 12.
7. B. Head, *Ionia*, p. 352, nº 24 et pl. XXXIV, 11.



N° 457.

457. — Deux protomés de taureaux affrontées.

℞. Protomé de taureau bondissant à droite, dans un carré creux.

Æ 13 ; tétrobole samien, 2 gr. 18 (*Paris*).

458. — Deux têtes de taureaux affrontées; dessous, une ligne de grènetis.

℞. Protomé de taureau bondissant à gauche, dans un carré creux.

Æ 7 ; hémi-obole samienne, 0 gr. 25 (*Paris*) **Pl. XI, fig. 25.**

Troisième groupe.

459. — Protomé de taureau bondissant à droite.

℞. Tête de lion à droite, la gueule béante ; carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 16 ; didrachme samien, 6 gr. 55 (*Londres*) **Pl. XI, fig. 27** [1] ; — autres, 6 gr. 66 (*Berlin*) ; 6 gr. 65 (*Paris*).

460. — Tête de taureau à droite.

℞. Tête de lion à droite, la gueule béante, dans un carré creux.

Æ 9 ; trihémi-obole samien, 0 gr. 84 (*Londres*) **Pl. XI, fig. 26** [2] ; — autre 0 gr. 78 (*Berlin*).

Quatrième groupe.

461. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.

℞. Tête de taureau à droite, dans un carré creux (traces d'une surfrappe).

Æ 21 ; tétradrachme samien, 12 gr. 70 (*Paris*) **Pl. XI, fig. 28.**

462. — Même droit.

℞. Tête de taureau à droite, le cou bordé d'un grènetis ; carré creux entouré d'un grènetis.

Æ 22 ; tétradr. samien, 12 gr. 85 (*Paris*) **Pl. XI, fig. 29.**

1. B. Head, *Ionia*, p. 352, n° 23 et pl. XXXIV, 10.
2. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 352, n° 27 et pl. XXXIV, 13. — Six a proposé de classer ces deux pièces (n°s 459 et 460) à quelque ville incertaine de Carie (*Num. Chron.*, 1890, p. 240).

L'attribution à Polycrate des quatre groupes monétaires qui précèdent peut être historiquement justifiée. En 528, le roi de Cyrène Arcésilas III, chassé de ses États, se réfugia à Samos auprès de Polycrate qui lui donna des soldats pour l'aider à reconquérir son trône. Arcésilas alla aussi à Rhodes enroler des mercenaires, et à l'aide de cette double armée il réussit à rentrer dans Cyrène où il fit frapper des monnaies qui font allusion à son succès et qui, en même temps, devaient être pour les soldats, en quelque sorte des médailles commémoratives de l'expédition glorieuse à laquelle ils venaient de prendre part. Or, sur ces pièces cyrénéennes, le silphium de Cyrène se trouve associé aux types monétaires de Rhodes et de Samos, les deux îles où Arcésilas recruta son armée. La tête de lion de ces pièces est copiée sur celle du revers des monnaies samiennes que nous avons décrites sous les n[os] 459 et 460. En outre, les tétradrachmes d'Arcésilas présentent une telle parenté de style avec les monnaies samiennes décrites plus haut, que la contemporanéité devient manifeste. Les monnaies d'Arcésilas III à Cyrène nous désignent donc les monnaies de Polycrate à Samos.

Les monnaies d'Evelthon, roi de Salamine (560-525), celles d'Athènes, sous Pisistrate, celles de Siphnos, d'Érétrie, de Chalcis et d'autres encore, commencent, à l'époque contemporaine de Polycrate, a avoir, comme les siennes, un type dans le carré creux du revers.

On voit par là que Polycrate, le premier, à Samos, peut-être pour imiter son allié Pisistrate, fit placer un type au revers de ses monnaies ; le premier, il rapprocha le mufle de lion et la tête de taureau, comme symboles de sa domination sur l'île entière ; le premier, il inaugura l'étalon samien de 13 gr. 32 à 13 gr. 28. Toutes ces innovations conviennent bien au rôle historique de Polycrate, au brillant développement des arts, du commerce et de la puissance politique dont il fut l'âme et le promoteur.

Cependant la tyrannie de Polycrate fit des mécontents, au nombre desquels se trouvait le philosophe Pythagore, fils du graveur de gemmes, Mnésarchos. Une insurrection éclata ; elle fut favorisée par les Lacédémoniens qui vinrent mettre le siège devant Astypalée, la capitale de Samos. Polycrate acheta à prix d'argent la retraite des Lacédémoniens, et nous avons rappelé la tradition qui prétend qu'il les paya en statères de plomb doré [1].

Un peu plus tard, Polycrate, attiré à Magnésie d'Ionie par le satrape Orœtès, fut retenu prisonnier par ce dernier qui le fit mettre en croix ; c'était en 522 avant notre ère, l'année même de la mort du roi de Perse Cambyse [2].

Les successeurs de Polycrate, comme tyrans de Samos, furent Méandrios, puis Syloson II, frère de Polycrate, qui sut se ménager l'amitié et l'appui de Darius I[er], fils d'Hystaspe. Des guerres civiles sans fin dépeuplèrent l'île. Au temps de la révolte de l'Ionie, en 498, nous trouvons, comme tyran de Samos, Eaque II, fils de Syloson II. C'était à la fois le représentant de l'aristocratie et l'ami de Darius : il était favorable aux Perses, tandis que le parti populaire avait des tendances helléniques. Aristagoras de Milet entreprit de chasser Eaque, qui se réfugia chez les Perses; à

1. Voyez ci-dessus, p. 43-44.
2. G. Busolt, *Griech. Geschichte,* t II, p. 513.

la bataille de Ladé, en 494, les vaisseaux samiens abandonnèrent les rebelles, et entrèrent en pourparlers avec Eaque, que les Perses réinstallèrent à Samos en même temps qu'ils détruisaient les villes ioniennes [1].

Le rétablissement d'Eaque II fut le signal d'une réaction violente qui força à émigrer les chefs les plus compromis du parti démocratique. Un groupe considérable de citoyens appartenant à cette faction prit la mer avec un certain nombre de Milésiens qui fuyaient leur ville en flammes. Les émigrés se dirigèrent sur la Sicile où ils colonisèrent la ville qui s'était d'abord appelée Zancle, puis qui avait pris le nom de Messana (Messine) [2]. C'est à cette circonstance historique que nous devons de pouvoir déterminer les monnaies de Samos qui furent frappées à cette époque. Un trésor de monnaies découvert, vers 1875, dans le voisinage de Messine, était composé de pièces apportées par les colons au moment de leur débarquement : tétradrachmes archaïques d'Athènes, d'Acanthos, de Rhégion, de Messana, de Samos [3]. Ces monnaies de Samos étaient du type de celle qui figure sur notre pl. XI, fig. 30.

463. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.

℞. Tête de taureau à droite, le cou bordé d'un grènetis; dans le champ à gauche, une proue de navire terminée en tête de sanglier.

Æ 20; tétradrachme samien, 12 gr. 83 (*Paris*) **Pl. XI, fig. 30;** — autre, à Berlin [4].



N° 464.

464. — Variété du tétradrachme précédent; mais, en outre, au dessus de la tête de taureau, les lettres ΣA.

Æ 22; tétradrachme samien, 12 gr. 91 (*Londres*) [5].

La légende ΣA suffirait à démontrer que ces pièces ont été frappées à Samos et non point à Messana, aux types samiens, par les colons après leur débarquement. D'ailleurs, ces pièces sont taillées suivant l'étalon samien de 13 gr. 28 qui n'a jamais été usité

1. G. Busolt, *op. cit.*, t. II, p.554; cf. ci-dessus, p. 15.
2. G. Busolt, *op. cit.*, t. II, p. 782.
3. Nous reviendrons sur cette trouvaille en traitant des monnaies de Zancle-Messana; elle a été analysée par A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 135, et t. V, p. 103.
4. *Zeit. für Num.*, t. V, p. 103 et pl. II, 6.
5. Percy Gardner, *Samos*, p. 42, n° 5 et pl. I, fig. 15 (extr. du *Num. Chron.*, 1882).

à Messana. Les monnaies de Messana aux types samiens sont dans le système attique et ne portent plus le nom de Samos.

Ainsi, les monnaies décrites ci-dessus (n°s 463 et 464) ne sauraient être postérieures à l'établissement des émigrés samiens à Zancle-Messana en 494. On peut même prétendre que ces monnaies ont été frappées à Samos à l'usage des colons qui allaient prendre la mer en 494; nous savons que les villes métropoles fournissaient l'argent de premier établissement aux colons qu'elles envoyaient au loin, et c'est ainsi que s'explique la présence des monnaies samiennes dans une trouvaille faite à Messana, colonie de Samos; la composition du trésor d'Auriol nous fera faire la même constatation pour la colonie de Massilia. Le navire qui est représenté derrière la tête de taureau, est l'image de la galère qui transporta les colons samiens à Zancle-Messana. C'est une *samène* (σάμαινα), construite suivant le type de la fameuse *samène* que Polycrate avait fait exécuter par son ingénieur Rhoïcos, fils de Philès, et qui était le plus grand navire qu'on eut jamais vu. Ce type de navire fut copié dans la suite, si bien que le nom de *Samène* devint un terme générique pour désigner une forme spéciale de navire que Plutarque définit : « La samène (Σάμαινα) est un vaisseau samien que sa proue basse et ses flancs larges et creux rendent propre pour la haute mer, et fort léger à la course. On lui a donné ce nom parce que le premier vaisseau de cette forme fut construit à Samos par ordre du tyran Polycrate » [1].

La Samène qui figure au revers de nos tétradrachmes n° 463 et 464 (Pl. XI, fig. 30) a une proue terminée en tête de sanglier : or, c'est la forme qu'Hérodote donne aux navires samiens en 519; c'est aussi celle des vaisseaux de Phasélis et d'Athènes vers l'an 500 [1]. Cette forme enfin est encore celle de la Samène sur des monnaies de Samos frappées sous l'empire romain [2].

Les observations qui précèdent démontrent qu'il faut faire commencer dès l'an 494 la longue série des tétradrachmes de poids samien qui ont pour types, au droit, le mufle de lion de face, et au revers la tête ou la protomé de taureau de profil à droite, accompagnée de la légende ΣΑ ou ΣΑΜΙΟΝ. Ce monnayage dont le style avancé peut étonner dès le commencement du ve siècle, se prolonge jusqu'en 439 et nous n'en traiterons pas dans le présent volume.

Au moment de l'expédition de Xerxès contre la Grèce, en 480, le tyran de Samos était Théomestor, fils d'Androdamas et successeur d'Eaque II [3]. Les désastres de Xerxès délivrèrent Samos de la domination perse et la firent entrer, après Mycale, dans la confédération athénienne. C'est, sans doute, à partir de ce moment que furent frappées les drachmes et les hémi-drachmes de style ancien qui nous révèlent une association monétaire et commerciale entre Samos et Clazomène. Nous faisons allusion, ici, aux petites pièces qui ont, au droit, la protomé de sanglier ailé (type de Clazomène), et au revers, le mufle de lion de face (type de Samos), dans un carré creux [4]. Les plus anciennes de

1. Plutarque, *Périclès*, 26; cf. Cecil Torr, *Ancient Ships*, p. 65, note 147.

1. Cecil Torr, *op. cit.*, p. 64-65 et fig. 17 et 19.
2. Percy Gardner, *Samos*, pl. IV, 20.
3. Hérod., IX, 90.
4. B. Head, *Historia numor.*, p. 516; *Catal. Ionia*, p. 354, n°s 42 et suiv. et pl. XXXIV, fig. 16 et suiv.; Percy Gardner, *Samos*, p. 47 à 49 et pl. II, 9 et suiv.

ces pièces sont anépigraphes; les plus récentes, qui sont de la seconde moitié du ve siècle, ont au revers la légende ΣΑ qui justifie leur classement à Samos.

§ IV. — Chios.

Les plus anciennes monnaies d'argent de Chios sont, comme les pièces d'électrum dont nous avons traité plus haut, au type du sphinx [1].

Le sphinx assis, avec une amphore devant lui, constitue en quelque sorte les armes nationales de Chios. C'est l'emblème du culte de Dionysos, qui s'explique, comme nous l'avons rappelé, par la fertilité des vignobles de l'île; aussi, outre l'amphore, il y a parfois une grappe de raisin devant le sphinx.

Le revers de ces pièces est caractérisé par un carré creux partagé en quatre compartiments carrés très profonds; le croisillon transversal est souvent large et épais, particularité qui se généralise et s'accentue au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'époque primitive. Le flan est particulièrement épais et globuleux; le métal est d'un titre assez bas.

Tandis que l'électrum de Chios est taillé suivant l'étalon milésiaque [2], les monnaies d'argent suivent un système particulier [3], intermédiaire entre les poids phocaïque et milésiaque et dont voici le tableau :

Système chiote pour l'argent.

Tétradrachme	15 88
Didrachme	7 94
Drachme	3 97
Tétrobole	2 64
Triobole ou hémidrachme	1 98
Diobole	1 32
Trihémi-obole	0 99
Obole	0 66
Hémi-obole	0 33
Trihémi-tartémorion	0 24
Tartémorion	0 16
Hémi-tartémorion	0 08

1. Voyez ci-dessus, p. 187 et suiv.
2. Voyez ci-dessus, p. 190.
3. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 328.

Dans la période primitive qui nous occupe, on paraît avoir frappé suivant ce système, seulement des didrachmes et des tétroboles [1].

465. — Sphinx ailé assis à gauche, les deux pattes baissées; devant lui, une amphore; au pourtour, une branche de lierre (en grande partie hors du flan).
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments carrés très profonds, par un croisillon en relief.
Æ 18 sur 11 (flan globuleux); didr. chiote, 7 gr. 89 (*Paris*) **Pl. XII, fig. 1.**

466. — Autre exemplaire, 7 gr. 70 (*Paris*) **Pl. XII, fig. 2.**

467. — Autre exemplaire, 7 gr. 83 (*Paris*) **Pl. XII, fig. 3.**

468. — Variété au même type du sphinx, mais sans couronne de lierre au pourtour, 7 gr. 90 (*Luynes*) **Pl. XII, fig. 4.**

469. — Autre exemplaire, 7 gr. 69 (*Paris*) **Pl. XII, fig. 5.**

470. — Autre exemplaire, 7 gr. 75 (*Paris*) **Pl. XII, fig. 6**; — autre, 7 gr. 93 (*Londres*) [2].

471. — Même description.
Æ 11 (flan globuleux); tétrobole chiote, 2 gr. 58 (*Paris*) **Pl. XII, fig. 7.**

472. — Sphinx (d'un style très archaïque) assis à gauche, les deux pattes baissées. — ℞. Carré creux rugueux, sans divisions régulières.
Æ 16; didr. chiote, 7 gr. 35 (*Herm. Weber*, trouvaille d'Égypte, 1897) [3].



No 473.

473. — Autre exemplaire (trouvaille d'Égypte, 1889).
Æ 16; didr. chiote, 6 gr. 81, poids très faible (*Greenwell*) [4].

1. On verra au chapitre des *Incertaines* d'Asie-mineure quelques pièces au type du sphinx qu'on ne saurait néanmoins attribuer à Chios, à cause de leur poids, de leur style et de la forme de leur flan.
2. Voyez *Brit. Mus. Ionia*, pl. XXXII, fig. 1.
3. Herm. Weber, dans le *Num. Chron.*, 1899, p. 276, no 14 et pl. XVI, 2. Il faut se garder de confondre la trouvaille de 1897 avec celle de 1889 ou celle de 1860 (Myt-Rahineh).
4. *Num. Chron.*, 1890, p. 4 et pl. I, 16. Nous avons rejeté dans notre chapitre des *Incertaines* (ci-après chap. xv) des statères d'argent de poids éginétique qui sont au type du sphinx imité du sphinx chiote, mais qui ne sauraient être de Chios.



N° 474.

474. — Sphinx (d'un style très archaïque) assis à gauche, les deux pattes baissées; devant lui une rosace; base perlée.

℞. Carré creux en quatre compartiments profonds.

Æ 16; didr. chiote, 7 gr. 73 (*Berlin*, trouvaille d'Égypte, 1897) [1].



N° 475.

475. — Sphinx assis à gauche, levant une patte (style très archaïque). Grènetis au pourtour. — ℞. Carré creux en quatre compartiments.

Æ 16; didr. chiote, 7 gr. 86 (*Berlin*, trouvaille d'Égypte, 1897) [2].

476. — Autres exemplaires, provenant de la même trouvaille de 1897 : 7 gr. 49 et 7 gr. 20 (*Herm. Weber*) [3].

477. — Sphinx ailé assis à gauche, les deux pattes baissées; devant lui une amphore surmontée d'une grappe de raisin. Le type paraît gravé sur l'épisème d'un bouclier bombé.

Æ 18 sur 14; didr. chiote, 7 gr. 77 (*Paris*) **Pl. XII, fig. 8.**

478. — Autres exemplaires, 7 gr. 88 à 7 gr. 75 (*Londres*) [4].

479. — Même description.

Æ 11 (flan globuleux); tétrobole chiote, 2 gr. 60 (*Paris*) **Pl. XII, fig. 9** [5].

Les plus anciennes pièces d'argent de Chios remontent à la seconde moitié du

1. H. Dressel, *Zeit. für Numism.*, t. XXII, p. 238, n° 30 et pl. VIII, 6; autres didrachmes au sphinx, de la même trouvaille, n°s 31 à 35.

2. H. Dressel, *Zeit. für Numism.*, t. XXII, p. 239, n° 33 et pl. VIII, 7.

3. Herm. Weber, *Num. Chron.*, 1899, p. 277, n°s 15 et 16 et pl. XVI, 3 et 4.

4. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 329 et pl. XXXIII, 3 et 4; le carré creux de ces deux exemplaires est encore très archaïque et le flan globuleux.

5. Autres exempl., *Brit. Mus. Ionia*, p. 329, n°s 13 à 16 et pl. XXXII, 5.

VIe siècle; elles étaient assez répandues pour qu'elles fussent transportées en abondance par le commerce maritime jusqu'en Égypte; nous savons, d'ailleurs, qu'il y avait une colonie de Chiotes à Naucratis. Les dernières pièces que nous venons de décrire (nos 477 à 479) sont d'un style déjà avancé, qui rappelle les pièces d'électrum et la brillante école artistique de Chios, à laquelle nous avons fait allusion plus haut[1]. La forme du carré creux ne permettrait pas de placer ces pièces après la ruine et le dépeuplement de l'île en 494. L'atelier de Chios demeura fermé durant un certain nombre d'années, mais à la suite des désastres de Xerxès en 480 et lorsque Chios fut entrée avec tant d'ardeur dans l'alliance athénienne, la frappe des pièces aux anciens types reprit et même redoubla d'intensité. Les différences avec les pièces antérieures à 494 consistent dans le style du sphinx et dans la forme du carré creux du revers qui est moins profond, plus plat, orné d'un champ granulé.

Il faut signaler aussi pour cette époque postérieure à notre cadre chronologique, la présence d'initiales de noms de magistrats et l'apparition du tétradrachme au même type, avec un large croisillon en bandeaux plats séparant les petits carrés creux du revers. Cette belle pièce constitue un nouvel étalon du poids réduit de 15 gr. 29 (au lieu de 15 gr. 88)[2].

Sous l'hégémonie athénienne, après 479, nous voyons de même qu'à Samos, des monnaies d'alliance frappées par Chios et des villes voisines ; au droit, toujours le sphinx ailé, levant une patte; au revers, dans un carré creux, tantôt une tête de lion de profil (type de Milet ou de Ialysos); tantôt la tête de Gorgone de face[3]; tantôt une tête barbue casquée (type de Calymna): il y en a d'autres encore.

§ V. — **Érythrées.**

Erythrées (Ἐρυθραί), bâtie au fond d'une anse qui se trouve en face de Chios, entre les monts Mimas et Corycos, dominait la péninsule qui sépare le golfe de Smyrne de celui d'Éphèse. Hérodote (I, 142) la cite au nombre des grandes villes de l'Ionie. D'après la légende rapportée par Pausanias (VII, 3, 7), elle fut fondée par Erythros, fils du crétois Rhadamanthe; des Ioniens conduits par Cnopos, fils de Codros, vinrent se mêler aux colons crétois, auxquels s'étaient joints déjà des Lyciens, des Cariens, des Pamphyliens.

Sous l'empire lydien, Érythrées subit le sort commun des villes ioniennes, puis elle fut conquise par Cyrus en 546. C'est à l'époque lydienne que remontent les monnaies d'électrum que leur type du fleuron étoilé ou de la rosace épanouie fait généralement attribuer à Erythrées[4]. Cette fleur était sans doute un emblème parlant du genre de l'ἐρυθρόδανον, la garance, ou de l'ἐρυθρόνιον,

1. Voyez ci-dessus, p. 188.
2. Voyez notre *Première partie, Tome II* (sous presse).
3. G. Greenwell, *Num. Chron.*, 1897, p. 282 et pl. XIV, 8.
4. Voyez ci-dessus, p. 90 et 143.

sorte de satyrion rouge. Après 478 elle forme longtemps le type constant du revers des monnaies d'argent.

Erythrées concourut à la révolte de 498 contre Darius, avec un contingent de 8 vaisseaux, tandis que Téos en avait 17 ; Priène, 12 ; Samos, 60 ; Chios, 100 ; Lesbos, 70. Nous ne connaissons pas en détail le sort d'Erythrées après le désastre de Ladé en 494 ; elle dut être cruellement châtiée par les satrapes du grand Roi ; puis, elle se releva de ses ruines, et c'est durant cette nouvelle période de son existence, c'est-à-dire dans les années qui précèdent 480, que furent frappées les pièces d'argent suivantes que leur style, d'un archaïsme déjà avancé, interdit de placer avant cette époque. Ce sont des didrachmes milésiaques dont le poids théorique est de 7 gr. 20 ; de rares trihémidrachmes de 5 gr. 40 et des tétroboles de 2 gr. 40.

480. — Héros (Erythros ?) nu, sur un cheval harnaché galopant à droite (style archaïque). — ℞. Carré creux peu profond, quadripartit.
Æ 18 ; didrachme milésiaque, 6 gr. 69 (*Paris*) **Pl. XII, fig. 10.**

481. — Autre exemplaire. Grènetis au pourtour.
Æ 18 ; didr. milés., 7 gr. 03 (*Paris*) **Pl. XII, fig. 11** [3].

482. — Même description.
Æ 16 ; trihémi-drachme milés., 5 gr. 06 (*Paris*) **Pl. XII, fig. 12.**

483. — Même description.
Æ 14 ; tétrobole milés., 2 gr. 33 (*Londres*) [2].

Le cavalier nu qui figure sur ces monnaies dans l'attitude d'un *desultor* est-il le héros éponyme *Erythros* ? On peut le conjecturer, étant donnée la longue persistance de ce type, avec des variantes, dans la numismatique d'Erythrées ; à l'époque historique, les Erythréens honoraient d'un culte héroïque leur oekiste crétois Erythros, désigné sur les monnaies impériales sous le nom de ΕΡΥΘΡΟϹ ΚΤΙΣΤΗΣ [2].

Le style de ce cavalier est particulièrement remarquable. Le mouvement du cheval au galop est à rapprocher du mouvement donné au sanglier ailé des monnaies de Clazomène contemporaines : les jambes du cheval et du sanglier sont dans la même attitude. L'action exprimée par ces animaux est pleine de fougue naturelle ; mais il y a pourtant une convention singulière dans le cas de ce cavalier dont la main *gauche*, tenant les rênes, passe *à la droite* du cou du cheval ; l'artiste paraît avoir, avec intention, négligé les lois de la perspective en ne cherchant pas à cacher cette main au second plan [4].

1. Autres au Brit. Museum, de 7 gr. 06 à 7 gr. 02. B. Head, *Ionia*, p. 118, nos 13 à 16 et pl. XV, 1.
2. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 119, n° 17.
3. Voyez à ce sujet : J. Friedlænder dans l'*Archæologische Zeitung*, t. XXVII, 1869, p. 103 ; B. Head. *Catal. Ionia*, p. 142 ; Lambrecht, *De rebus Erythraeorum publicis*. Berlin, 1871 ; E. Curtius, *Hist. gr.*, t. I, p. 151.
4. Percy Gardner, *Types of greek Coins*, p. 96.

Après la victoire de Mycale en 479, Erythrées entra, comme les autres villes de la côte d'Asie, dans l'alliance athénienne [1]. Les monnaies qu'elle frappa à partir de ce moment ne sont plus taillées suivant l'étalon milésiaque, mais d'après l'étalon persique ; elles forment une nouvelle série dont nous n'avons pas à nous occuper autrement que pour remarquer que si elles ne sont plus taillées dans l'ancien système, elles conservent cependant le type du cavalier ; au revers, paraît la rosace accompagnée de la légende ΕΡΥΘ (Ἐρυθραιῶν) [2].

§ VI. — Clazomène.

A la fois île et presqu'île, Clazomène (Κλαζομεναί), aujourd'hui Varla Scala et l'île Joanni, sur la côte méridionale du golfe de Smyrne, se trouvait à peu près à égale distance de cette dernière ville et d'Erythrées. Strabon place le site primitif de cette grande cité lydo-ionienne, un peu plus au nord-ouest, à Chytrion. Il existe d'ailleurs, dans ces parages, de nombreux îlots qui faisaient partie de la ville et sont couverts de ruines. Suivant Pausanias [3], Clazomène fut fondée par des colons venus de Cléones et de Phlionte, dans le Péloponnèse. Mais la numismatique ne paraît pas avoir conservé le souvenir de cette tradition.

Le cygne était l'un des grands oiseaux aquatiques qui abondaient dans le delta de l'Hermos, et les anciens se sont plu à rapprocher le nom de Clazomène du verbe κλάζω, *pousser un cri aigu comme le cygne*. C'est en raison de ce rapprochement que le cygne est devenu l'emblème parlant de la ville [4]. Par là s'explique la présence de cet oiseau sur les splendides monnaies de Clazomène du IVe siècle. Il ne faut pas oublier, non plus, que le cygne était l'oiseau d'Apollon, dont la belle tête échevelée et présentée de face paraît au droit des monnaies qui ont le cygne pour revers. Mais avant qu'Apollon et le cygne fassent leur apparition sur les monnaies de Clazomène, nous avons un autre type caractéristique : la protomé de sanglier ailé. D'où vient cet emblème national ? Ælien raconte, d'après l'autorité d'Artémon de Clazomène qui vivait au Ve siècle, que le territoire de la ville fut, au temps voisin de sa fondation, infesté et terrorisé par un monstre qui avait l'aspect d'un sanglier ailé [5]. Cette légende poétise vraisemblablement la piraterie des Corycéens dont parle Strabon (XIV, 32) ou quelque autre invasion qu'eurent à repousser les Clazoméniens lors de leur installation dans les îlots et la presqu'île marécageuse où probablement, d'ailleurs, devait abonder le sanglier tout aussi bien que le

1. *C. I. Attic.*, t. I, nos 9, 10.
2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 499; *Catal. Ionia*, p. 119. A cette époque, le cavalier est le plus souvent représenté debout à côté de son cheval ou assis de côté sur sa monture, en *desultor*, comme sur les monnaies de Célendéris. (Comparez B. Head, *Ionia*, pl. XV, fig. 2, 3, 4, et G. Hill, *Catal. Lycaonia, Isauria, Cilicia*, pl. IX, fig. 1 à 7). Une rosace pareille à celle d'Erythrées se voit aussi sur des monnaies de Cymé d'Eolide, après 480 (voyez ci-après, *Cymé*).
3. Pausan., VII, 3, 8 ; cf. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 147.
4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 491.
5. Ælien, *Hist. anim.*, XII, 38 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 490 ; cf. Leake, *Numism. Hellen.*, p. 43.

cygne. Peut-être aussi, par ce type monétaire, est-il simplement fait allusion aux exploits cynégétiques des chasseurs de Clazomène lorsqu'ils entreprirent de débarrasser les alentours de leur ville de ces dangereux animaux.

Les ailes données au sanglier symbolisent la rapidité de ses bonds, soit pour fuir, soit pour se précipiter sur le chasseur ou les chiens. D'ailleurs, les ravages des sangliers clazoméniens étaient déjà passés à l'état de vieille légende lors de la frappe des premières monnaies d'électrum et d'argent au type du sanglier ailé.

Clazomène fut au nombre des puissantes métropoles grecques qui s'unirent pour fonder Naucratis ; elle eut aussi des comptoirs sur la côte de Thrace [1], et dès le temps de Crésus, les Clazoméniens avaient au sanctuaire de Delphes un trésor fameux [2]. Lors de la révolte de l'Ionie, en 498, Clazomène fut assiégée et vaincue par les satrapes perses, Artapherne et Otanès [3].

Nous avons dit plus haut les arguments qui peuvent autoriser le classement à Clazomène de certaines monnaies d'électrum, qui sont, les unes, de poids milésiaque, les autres de poids phocaïque [4]. Ces pièces ont pour type, soit le sanglier ailé (nos 352, 353) ou la tête de sanglier (165 à 168 et 264), soit le bélier ou la tête de bélier (nos 33 à 37, 108, 109 ; 190 à 196 et 388, 389).

Les monnaies d'argent débutent dans la seconde moitié du VIe siècle. Celles qui se confinent dans la période primitive qui nous occupe n'ont qu'un seul type, celui du sanglier ailé, si l'on n'admet pas l'attribution à Clazomène de pièces au type de la tête de bélier, dont nous parlerons plus loin.

Les pièces d'argent, au type du sanglier ailé, forment une série très simple étalonnée suivant le système milésiaque.

Il y a le didrachme, du poids théorique de 7 gr. 20 à 7 gr.

La drachme, de 3 gr. 60 à 3 gr. 33.

Le diobole, de 1 gr. 20 à 1 gr. 10.

L'obole, dont le seul exemplaire, assez fruste, d'ailleurs, ne dépasse pas 0 gr. 35.

La protomé de sanglier est tournée tantôt à droite, tantôt à gauche. Le bon style des pièces indique qu'elles ne peuvent guère être antérieures à 480 ; elles ont vraisemblablement été frappées entre le temps du châtiment des villes ioniennes par Darius en 494 et les désastres de Xerxès en 480-479.

484. — Protomé de sanglier ailé bondissant à droite, les pattes repliées.

℞. Carré creux quadripartit.

Ꜳ 18 ; didrachme milés., 6 gr. 92 (*Luynes*) **Pl. XII, fig. 13.**

485. — Autre exemplaire, 6 gr. 88 (*Paris*) **Pl. XII, fig. 14.**

486. — Autres, de 7 gr. à 6 gr. 75 (on en a trouvé en Egypte) [5].

1. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. II, p. 155.
2. Hérod., I, 51.
3. Hérod., V, 123.
4. Voyez ci-dessus, pp. 31, 127 et 180 ; cf. aussi les pièces d'électrum classées à Méthymne de Lesbos, p. 115 et à Cyzique, p. 159, n° 264.
5. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 17-18, nos 3 à 7 et pl. VI, 1 ; H. Dressel, *Zeit. für Numism.*, t. XXII, p. 237, n° 26.

487. — Même description.

Æ 13 ; drachme milés., 2 gr. 95 (*Paris*) **Pl. XII, fig. 15 ;** — autre, 3 gr. 30 (*Londres*)[1].



N° 488.

488. — Même protomé de sanglier ailé, à gauche.

Æ 13 ; drachme milés., 3 gr. ; — autre, 2 gr. 70 (*Londres*)[2].

489. — Protomé de sanglier ailé bondissant à droite.

℞. Carré creux quadripartit.

Æ 10 ; diobole milés., 1 gr. 09 (*Paris*) **Pl. XII, fig. 16.**

490. — Autres, 1 gr. 16 (*Londres*)[3] ; 0 gr. 94 (*Luynes*) **Pl. XII, fig. 17.**

491. — Protomé de sanglier ailé bondissant à droite.

℞. Carré creux quadripartit ; dans l'un des compartiments, la lettre K.

Æ 10 ; diobole milés., 0 gr. 95 fruste (*Paris*) **Pl. XII, fig. 18.**

492. — Autres, 0 gr. 93 (*Paris*) ; 0 gr. 84 fruste (*Londres*)[4].

La lettre K, au revers de ces dioboles est considérée comme étant l'initiale du nom de la ville de Clazomène. C'est en s'autorisant de sa présence et de la légende rapportée par Ælien et résumée plus haut, qu'on justifie l'attribution à Clazomène de toutes ces monnaies, y compris celles qui sont anépigraphes[5].

493. — Protomé de sanglier ailé bondissant à droite ; au dessus, la lettre A.

℞. Carré creux quadripartit.

Æ 10 ; diobole milésiaque, 1 gr. 04 (*Paris*) **Pl. XII, fig. 19.**

Quel sens donner à la lettre A qu'on lit bien nettement sur cette petite pièce ? Il n'est pas possible d'y voir la troisième lettre de la syllabe ΚΛΑ dont les deux premières seraient rognées. C'est peut-être l'initiale d'un nom de magistrat monétaire.

494. — Protomé de sanglier ailé, à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 7 ; obole milés., 0 gr. 35 (*Paris*) **Pl. XII, fig. 20.**

1. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 18, n° 8.
2. B. Head, *Ionia*, p. 18, n[os] 9 et 10 et pl. VI, 2.
3. B. Head, *Ionia*, p. 18, n° 11.
4. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 18, n° 14 et pl. VI, 3.
5. B. Head, *Hist. numor.*, p. 490.

On aura remarqué, sans doute, que le poids de ces pièces, dont la conservation est souvent défectueuse, est très faible par rapport à la normale ; les poids effectifs de certains exemplaires ne permettent guère de douter, pourtant, que toute la série soit taillée suivant l'étalon milésiaque peut-être un peu affaibli.

A partir du moment où Clazomène passa sous l'hégémonie athénienne avec les autres villes d'Ionie, en 478, elle frappa des monnaies de *poids attique* qui ont, au droit, la protomé de sanglier ailé et, au revers, la tête de Gorgone dans un carré creux [1]. Dans le cours du IVe siècle, on voit paraître au revers des monnaies de Clazomène non seulement le cygne, mais le bélier ou la tête de bélier qui persiste jusqu'à l'époque romaine [2]. C'est en s'appuyant sur l'existence de ce type qu'on a proposé de classer à Clazomène des monnaies primitives, anépigraphes, les unes en électrum, les autres en argent, qui sont également au type du bélier ou de la tête de bélier. Je ne connais aucune monnaie de cette catégorie dont l'attribution à Clazomène puisse être démontrée, tandis qu'il est, au contraire, certain que la tête de bélier a fait son apparition dès l'époque primitive sur les monnaies de Cébren en Troade, et plus tard aussi sur les monnaies de Samos [3].

§. VII. — **Téos.**

Nous avons dit plus haut que le griffon, type constant des monnaies d'électrum et d'argent de Téos, se rapportait probablement à Apollon hyperboréen [4]. Je ne vois point, en effet, d'autre origine à cet emblème héraldique. La campagne de Téos produisait un excellent vin ; aussi Dionysos y avait-il son culte comme à Chios, et l'on a découvert l'emplacement du temple de ce dieu ainsi que des inscriptions en son honneur. Mais si le sphinx peut s'expliquer à Chios comme un emblème de Dionysos, il ne serait guère possible de rattacher aussi le griffon de Téos au culte dionysiaque.

Le griffon ne se rencontre pas seulement sur les monnaies de Téos ; il paraît aussi à Phocée et en traitant des monnaies d'électrum nous avons dit pour quelles raisons [5] ; il règne même une grande incertitude sur l'attribution à Phocée ou à Téos de certaines pièces anépigraphes au type du griffon ou de la tête de griffon.

Le griffon paraît encore pareil, ou à peu près, à celui de Téos, sur les monnaies d'argent d'Abdère en Thrace, et les motifs de cette similitude intentionnelle sont connus historiquement. Vers 545, quelque temps après que Cyrus eut fait la conquête du royaume de Crésus, les Téiens résolurent, comme les Phocéens, de s'expatrier pour ne pas subir le joug étranger. Ils

1. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 18 et pl. VI, 4 et 5. La protomé de sanglier ailé paraît aussi au droit de pièces frappées à cette époque par Clazomène et Samos associées. Voyez ci-dessus, p. 294.

2. B. Head, *Catal. Ionia*, pl. VI, fig. 6, 10 à 17 et pl. VII, fig. 5, 6 et 7.

3. Voyez ci-dessus, p. 215.

4. Voyez ci-dessus, p. 174.

5. Voyez ci-dessus, p. 105.

émigrèrent en grand nombre pour aller fonder une nouvelle patrie sur la côte de Thrace, non loin de l'embouchure du Nestos [1], et c'est ainsi qu'Abdère qui commença, peu après, à battre monnaie, adopta tout naturellement le type du griffon qui était celui de sa métropole. On trouve aussi plus tard le griffon comme type monétaire des monnaies de Panticapée et de Phanagorie, colonies de Téiens.

Les premières monnaies de Téos sont les pièces d'électrum au type de la tête de griffon, qui se groupent autour du statère à la légende ΣΙΟΣ [2]. Le monnayage de l'argent ne paraît pas avoir commencé aussi anciennement que celui d'électrum. Ce n'est guère avant le milieu du VIe siècle que se classent, par leur style, les premières et très rares monnaies décrites ci-après; elles sont toutefois nécessairement antérieures à l'émigration des Téiens et à la fondation d'Abdère en 545.

Durant toute la période qui nous occupe, la monnaie d'argent de Téos est généralement taillée suivant l'étalon éginétique, avec un statère qui atteint rarement 12 gr. et une drachme de 6 gr. au maximum. Quelques pièces seulement se rattachent à un autre système, mais leur attribution est douteuse.

1. — Monnaies frappées avant 545.

495. — Griffon assis à droite, le bec ouvert et tirant la langue; il lève une patte de devant; ses ailes sont recoquillées.

℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.

Æ 21; statère éginétique, 11 gr. 46 (*Paris*) **Pl. XIII, fig. 1.**

496. — Même description.

Æ 14; drachme éginétique, 5 gr. 85 (*Londres*) [3] **Pl. XIII, fig. 2**; — autre, 5 gr. 72 (*Paris*).

Nous classons conjecturalement à Téos plutôt qu'à Phocée (comparez ci-après nos 521 à 530) les pièces suivantes qui ont le type du griffon tourné à droite ou à gauche et sont taillées suivant l'étalon lesbiaque.



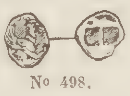
No 497.

497. — Griffon assis à gauche, levant une patte de devant.

1. Hérod., I, 168.
2. Voyez ci-dessus, p. 119.
3. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 309, no 1 et pl. XXX, 1.

℞. Carré creux en quatre compartiments réguliers.

AR 18; didrachme lesbiaque, 7 gr. 38 et 7 gr. 36 (*Berlin*, de la trouvaille d'Égypte [1]).



Nº 498.

498. — Griffon assis à dr., levant une patte. — ℞. Carré creux quadripartit.

AR 7; hémiobole lesbiaque, 0 gr. 32 (*Paris*).

2. — Monnaies frappées entre 545 et 494.

Après la grande migration de 545, il resta pourtant encore à Téos un noyau de population assez considérable pour que le commerce de cette ville put continuer, sous la domination perse, à peu près dans les mêmes conditions que sous l'hégémonie lydienne. Darius laissa Téos comme les autres villes grecques jouir d'une autonomie relative, et le monnayage au type du griffon, s'il fut un instant interrompu, reprit bientôt avec plus d'intensité qu'auparavant. C'est en effet, à partir de 545, que l'on doit placer les pièces suivantes où nous distinguerons la forme plus nettement définie des compartiments du carré creux, l'apparition de symboles variés dans le champ du revers, témoignage de l'abondance des émissions, enfin l'attitude et le style plus avancé du griffon. La période se termine en 494, au désastre de Ladé.

499. — Griffon assis à droite, les ailes recoquillées, les deux pattes de devant baissées; devant, une massue.

℞. Carré creux en quatre compartiments.

AR 21; statère éginétique, 11 gr. 89 (*Londres*) **Pl. XIII, fig. 3** [2].

500. — Griffon assis à droite, levant une patte; devant, la lettre E.

℞. — Carré creux en quatre compartiments.

AR 19; stat. éginét., 11 gr. 45 (*Paris*) **Pl. XIII, fig. 4**.

501. — Griffon assis à droite, les ailes recoquillées, levant une patte; devant, un coq (rogné). — ℞. Carré creux en quatre compartiments.

AR 20; stat. éginét., 11 gr. 94 (*Luynes*) **Pl. XIII, fig. 6**.

502. — Même descr.; entre les pattes du griffon, un signe indistinct (VV?

1. H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 237, nº 27 et pl. VIII, 5.

2. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 309, nº 2, pl. XXX, 2.

Æ 22 sur 17 ; stat. éginét., 11 gr. 68 (*Paris*) **Pl. XIII, fig. 7.**

503. — Même description ; entre les pattes du griffon, le signe NV (?)
Æ 20 ; stat. éginét., 11 gr. 93 (*Paris*) **Pl. XIII, fig. 8.**

504. — Même description, sans symbole.
Æ 20 ; stat. éginét., 11 gr. 76 (*Paris*) **Pl. XIII, fig. 9.**

En 498, lors de la révolte des villes ioniennes contre Darius, Téos était assez puissante pour armer 17 navires qui prirent part, en 494, à la désastreuse affaire de Ladé [1]. On ignore si, après la déroute de la flotte confédérée, les vaisseaux des Téiens s'enfuirent du côté d'Abdère ou vers des rivages plus lointains, comme ceux de Samos et de Phocée [2]. La ville reçut-elle le terrible châtiment infligé à ses associées dans la révolte? C'est presque certain. Dans tous les cas, il est manifeste, quand on observe la série chronologique des monnaies de Téos, qu'il y eut, à cette époque, une interruption subite et prolongée dans son monnayage.

Les pièces qui se rangent après celles que nous venons de décrire, en sont manifestement éloignées par un laps de temps assez long, bien qu'elles soient toujours au type du griffon et taillées suivant l'étalon éginétique. Mais leur style est tout autre et moins archaïque ; le griffon a plus de souplesse dans les mouvements ; son cou allongé est cambré avec plus d'élégance ; le carré creux est moins rude ; ses divisions en quatre compartiments sont plus régulières ; le flan monétaire est moins épais, plus plat, et par conséquent le module des pièces est plus grand. Enfin, particularité très significative, dans le champ des pièces, à côté du griffon, paraissent des symboles variés, qui différencient les émissions ; en outre, les initiales du nom de la ville, T ou TH et enfin, la légende THION. Ce monnayage dont nous donnons ci-après seulement les premières émissions (nº 505 à 511) se prolonge longtemps après 479.

505. — Griffon assis à droite, les ailes recoquillées, levant une patte ; devant, une grappe de raisin sur son cep.
℞. Carré creux en quatre compartiments.
Æ 20 ; stat. éginét., 11 gr. 97 (*Paris*) **Pl. XIII, fig. 10** [3].

506. — Variétés : au droit, devant le griffon, des symboles variables : protomé de Pégase ; massue ; grain d'orge ; fleur de lotus ; cygne ; tortue. Sur les plus récents de ces statères, paraît au droit, la légende T ou TH ou enfin THION [4].

1. Hérod., VI, 8.
2. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 212.
3. Autre, *Brit. Mus. Cat. Ionia*, pl. XXX, 3.
4. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 310.



N° 507.

507. — Griffon assis à droite levant une patte ; en légende, THI ; en symbole, une petite tête de femme de profil à droite.

℞. Carré creux en quatre compartiments.

Æ 15 ; hémidrachme éginét., 2 gr. 77 (*Paris*).

508. — Griffon assis à droite, levant une patte ; derrière, TH.

℞. Carré creux en quatre compartiments.

Æ 12 ; trihémiob. éginét., 1 gr. 38 (*Londres*) **Pl. XIII, fig. 5** [1].

509. — Variétés ; au droit, des symboles variables : feuille de lierre ; pétoncle. Sur les plus récents de ces trihémioboles, la lettre T ou la syllabe TH. Poids, 1 gr. 48 à 1 gr. 30 [2].

510. — Griffon assis à droite, les ailes recoquillées ; devant, une grappe de raisin. — ℞. Carré creux en quatre compartiments.

Æ 9 ; hémi-obole éginét., 0 gr. 36 (*Londres*) [3].

511. — Griffon assis à droite, levant une patte de devant, les ailes recoquillées ; sous son ventre, le signe ◬ ; devant, ⬀ (?).

℞. Crabe dans un carré creux.

Æ 20 ; statère, 9 gr. 41 (*Paris*, deux exempl.) **Pl. XIII, fig. 11** [4].

Cette pièce singulière, à double type, — le griffon de Téos et le crabe de Cos, — d'un style barbare, se présente plutôt comme une imitation carienne des monnaies de Téos que comme une pièce de cette ville. Faut-il y reconnaître une monnaie d'alliance entre Téos et Cos, analogue aux nombreuses monnaies d'alliance entre différentes villes de la côte d'Ionie et de Carie, qui furent frappées après 479 ? Le poids de 9 gr. 41 des deux exemplaires du Cabinet des Médailles, en fait des statères du système lydien couramment appliqué à la taille des monnaies lyciennes sous la domination des Perses achéménides.

Nous décrivons ci-après, à Phocée (n°s 521

1. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 310, n° 12 et pl. XXX, fig. 6.
2. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 310, n°s 11 à 14.
3. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 311, n° 15.
4. Mionnet, *Supplément*, t. IX, p. 237, n° 68 et pl. X, 21.

etsuiv.) quelques pièces au type du griffon et de la tête de griffon qui pourraient être tout aussi bien rangées à Téos; leur attribution est incertaine, le type étant commun aux deux villes pour les raisons historiques que nous avons indiquées. On trouve aussi la tête de griffon sur des monnaies incertaines de la Carie ou de la Lycie.

§ VIII. — **Phocée.**

Comme dans les autres villes de la côte d'Asie-mineure où l'on frappait l'électrum en abondance, le monnayage de l'argent fut très restreint à Phocée, durant la période comprise entre les origines (la seconde moitié du VIIe siècle) et 545, date de la fermeture de l'atelier monétaire, au milieu des circonstances que nous avons rapportées [1].

Néanmoins, la monnaie d'argent phocéenne fut répandue au loin par le commerce. Les trouvailles faites à Lesbos, ainsi que dans les colonies occidentales de Phocée, comme Vélia, Massilia, Rhoda ou leur voisinage, attestent que l'argent phocéen aux types du phoque et du griffon circulait dans ces colonies aussi bien que dans la métropole. Il en était de même de la monnaie d'argent de Lesbos, comme nous le dirons bientôt.

Ce caractère international de la monnaie d'argent de Phocée et de Lesbos, son adoption dans les principaux *emporia* fréquentés par les navires phocéens, est encore mis en évidence par ce fait que la taille de ces pièces d'argent paraît assez irrégulière ou du moins, semble avoir varié pour ainsi dire à chaque émission. Les unes suivent l'étalon phocaïque (étalon de 16 gr. 82), d'autres ont un étalon éginétique d'environ 12 gr.; d'autres, l'étalon milésiaque (poids normal de 14 gr. 56); il en est enfin qui se rattachent à l'étalon batard du bas argent de Lesbos (statère de 15 gr. 36), qui fut appliqué aussi à la taille des hectés (*phocaïdes*) d'électrum et qui n'est qu'un dérivé de l'étalon phocaïque. Il est parfois assez difficile de préciser l'étalon de certaines séries, surtout parce qu'on n'en a rencontré jusqu'ici que les petites divisions et que, dans ce cas, un écart de quelques centigrammes suffit pour dérouter les calculs ou favoriser les conjectures. Nous verrons ces variétés pondérales plus en détail, en étudiant les séries de Lesbos et surtout les petites pièces du fameux trésor d'Auriol, près de Marseille.

Les types du phoque et du griffon que nous trouvons sur les pièces d'argent qui suivent, sont les mêmes que ceux qui avaient été adoptés pour l'électrum; on peut se demander parfois si certaines pièces d'argent et d'électrum n'ont pas été frappées à l'aide des mêmes coins [2]. Enfin, les petites divisions à la tête de phoque risquent d'être confondues avec celles de Cyzique qui ont la tête de thon.

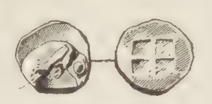
1. Voyez ci-dessus, p. 103.

2. Voyez ci-dessus, p. 99 et suiv.

1. — Monnaies au type du phoque.

512. — Phoque (ou marsouin) nageant à droite. — ℞. Carré creux irrégulier. Æ 15 ; drachme lesbiaque, 3 gr. 82 (*Paris*) **Pl. XIII, fig. 12**.

513. — Autres ex., 3 gr. 78 (*Londres*) ; 3,68 (*Luynes*) ; 3,85 (*Berlin*) [1].



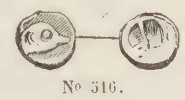
N° 514.

514. — Phoque nageant à droite.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
Æ 10 ; trihémi-obole phocaïque ou obole éginétique (?), 1 gr. 01 (*Modène*) [2].



N° 515.

515. — Tête de phoque à dr. ; dessous, un petit phoque. — ℞. Carré creux. Æ 8 ; obole milésiaque, 0 gr. 60 (*Luynes*) [3].



N° 516.

516. — Variété, 0 gr. 55 (*Luynes*) [4].

Au lieu d'une tête de phoque on pourrait voir ici une tête de thon; la pièce serait, dans ce cas, à classer à Cyzique.



N° 517.

517. — Tête de phoque à gauche. — ℞. Carré creux.

1. Brandis, p. 397 ; B. Head, *Catal. Ionia*, p. 214, n° 78 et pl. XXIII, 1 ; Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p, 294, n° 113 ; Imhoof-Blumer et O. Keller, *Tier und Pflanzenbilder*, pl. IV, fig. 23.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 295, n° 114 ; Imhoof-Blumer et O. Keller, *Tier und Pflanzenbilder*, pl. IV, fig. 24.
3. E. Muret, *Catal. des monnaies gauloises*, p. 11, n° 496 ; H. de La Tour, *Atlas*, pl. II, 496.
4. E. Muret, *op. cit.*, p. 11, n° 499 ; H. de La Tour, *Atlas*, pl. II, 499 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecques*, p. 295, n° 115 (ex. de Berlin).

Æ 7 ; obole milés., 0 gr. 42, usée (*Londres*) [1].



N° 518.

518. — Tête de phoque à droite. — ℞. Carré creux.
Æ 7 ; hémi-obole milésiaque, 0 gr. 30 (*Paris*) ; 0 gr. 26 (*Berlin*) [2].



N° 519.

519. — Même description.
Æ 5 ; tartémorion milésiaque, 0 gr. 15 (*Paris*) [3].



N° 520.

520. — Tête de phoque, à gauche. — ℞. Carré creux.
Æ 7 ; tartémorion milésiaque, 0 gr. 15 (*Paris*) [4].

Ainsi que nous le verrons à la fin du présent volume, en traitant des monnaies de Massilia, un certain nombre de ces petites monnaies au type de la tête de phoque ont été trouvées sur les rives de la mer Méditerranée occidentale, en particulier dans le trésor d'Auriol et dans le voisinage de Vélia.

2. — Monnaies au type du griffon.

521. — Griffon marchant à gauche, les ailes recoquillées et levant une patte de devant ; il est posé sur une base ornée de denticules.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
Æ 21 ; statère éginétique, 12 gr. 51 (*Londres*) **Pl. XIII, fig. 13** [5].

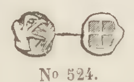
1. B. Head, *Ionia*, p. 214, n° 79 et pl. XXIII, 2.
2. E. Muret, *Cat. des monn. gauloises*, p. 5. n° 280 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 295, n° 116.
3. Muret, *op. cit.*, n° 281 ; autre exemplaire, pesant 0 gr. 13 (n° 282).
4. Muret, *op. cit.*, n° 283 à 237 (plusieurs ex.).
5. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 214, n° 79 A et pl. XXIII, 3.


N° 522.

522. — Protomé de griffon bondissant à droite, levant une patte.
℞. Carré creux quadripartit.
Æ 17 ; drachme éginét., 6 gr. 26 (*Imhoof*) [1].

523. — Tête de griffon à gauche, la gueule béante et tirant la langue, les oreilles dressées, le bec orné d'une protubérance bouletée.
℞. Carré creux quadripartit.
Æ 10 ; trihémi-obole éginét., 1 gr. 50 (*Paris*) **Pl. XIII, fig. 14.**

523 *bis*. — Autre ex., 1 gr. 56 (*Paris*) **Pl. XIII, fig. 15** ; — autre, 1 gr. 38 [2].

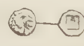

N° 524.

524. — Tête de griffon à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 6 ; hémi-obole éginét., 0 gr. 41 (*Paris*) ; — autres, 0,35 ; 0,31 (*Londres*) [3].

525. — Même description.
Æ 6 ; tartémorion éginét., 0 gr. 22 (*Paris*) **Pl. XIII, fig. 16.**

526. — Tête de griffon à gauche. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 7 ; obole phocaïque, 0 gr. 66 (*Londres*) [4].

527. — Tête de griffon à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 6 ; tartémorion phoc., 0 gr. 16 (*Paris*) **Pl. XIII, fig. 17** ; — autre, 0 gr. 14 (*Londres*) [5].


N° 528.

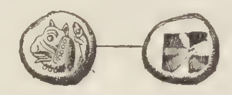
528. — Même description.

1. Imhoof-Blumer, *Kleinasiatische Münzen*, t. II, p. 91 et pl. III, 16.
2. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 215, n°s 82 et 83 et pl. XXIII, 5.
3. B. Head, *Ionia*, p. 215, n° 85, 86 et 87.
4. B. Head, *op. cit.*, p. 215, n° 84.
5. B. Head, *op. cit.*, p. 216, n°s 88.

Æ 4; hémi-tartémorion phoc., 0 gr. 08 et 0 gr. 07 (*Londres*)[1]; — autre, 0 gr. 07 (*Paris*).

529. Même description.

Æ 3; quart de tartémorion phoc., 0 gr. 04 (*Paris*).



N° 530.

530. — Tête de griffon à gauche; derrière, un petit phoque.

℞. Carré creux quadripartit.

Æ 10; diobole phocaïque, 1 gr. 37 (*Imhoof*)[2].

Cette petite pièce d'argent est identique à l'hecté d'électrum décrite ci-dessus, n° 150 et pl. IV, fig. 22. La présence du petit phoque en symbole met hors de doute l'attribution de ce diobole à Phocée. En même temps, cette attribution paraît entraîner le classement à Phocée plutôt qu'à Téos des pièces ci-dessus décrites, qui sont semblables, sauf l'absence du petit phoque[3].

Nous avons expliqué plus haut l'introduction du griffon à Phocée, par les Téiens, vers 545. L'émission de la riche série d'hectés en électrum qui commença peu après 494, paraît avoir été accompagnée de la frappe de quelques pièces d'argent de même aspect que les hectés, et dont voici seulement deux échantillons :

531. — Tête casquée de femme à gauche, avec des pendants d'oreilles, l'œil de face. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 9; diobole milés., 1 gr. 17 (*Paris*) **Pl. XIII, fig. 18.**



N° 532.

532. — Tête de femme à gauche, les cheveux dans un cécryphale, avec l'œil de face et des pendants d'oreilles. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 9; diobole milés., 1 gr. 20 (*Berlin*, de la trouvaille d'Egypte, 1897)[4].

1. B. Head, *Ionia*, p. 216, n°s 89 et 90.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 295, n° 117. Mionnet (*Descr.*, t. III, p. 257, n° 1453) décrit un autre exemplaire en prenant le petit phoque pour un lézard (anc. coll. Cousinéry).
3. Voyez aux *Incertaines* d'Asie-mineure (chap. xv), d'autres pièces au type de la tête de griffon, avec une sorte de rosace dans le carré creux du revers.
4. H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 246, n° 55 et pl. VIII, 14. Autre exemplaire, mal reproduit, dans Prokesch-Osten, *Inedita*, 1859, II, pl. I, 2.

CHAPITRE VIII

ÉOLIDE, TROADE ET MYSIE

---

§ I. — **Cymé.**

Cymé d'Éolide fut, suivant la donnée mythologique, fondée par l'amazone Cymé dont la tête paraît sur les monnaies de cette ville postérieures à Alexandre.

D'après les chronographes alexandrins interprétant la tradition homérique, Cymé fut au nombre des établissements fondés par les Grecs d'Europe sur la côte d'Asie-mineure peu après la guerre de Troie. Le nom de la ville, Κύμη, est le même que celui d'une autre ville, très ancienne aussi, de l'Eubée, et il semble bien que ce furent les Cyméens de l'Eubée qui vinrent fonder Cymé d'Éolide [1].

Lesbos et Cymé furent les centres d'où les colons Eoliens se répandirent sur toute la région environnante [2]. Etant surtout agriculteurs, ils ne songèrent point à se lancer dans les aventures maritimes, de sorte qu'on disait des Eoliens de Cymé, dont la stupidité était proverbiale, qu'ils avaient vécu de longs siècles dans leur ville, sans s'apercevoir qu'elle fut au bord de la mer [3].

Cette plaisanterie des Ioniens sur les gens de Cymé, leurs voisins, montre bien accentué le caractère des Cyméens, laboureurs et éleveurs de chevaux, et ceci nous explique le type constant, l'emblème héraldique des monnaies de Cymé qui, depuis l'origine jusqu'à l'époque romaine, est un cheval en liberté, ou une protomé de cheval. A l'époque romaine, on a même parfois, pour type monétaire, un héros mythique debout à côté d'un cheval qu'il a dompté, type qui rappelle le héros Cyzicos sur les monnaies de Cyzique contemporaines [4].

Cymé fut d'abord sous le régime de la

1. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. 1, p. 564. Sur Cymé, voir Ramsay, *Journ. of hell. studies*, II, p. 272 et suiv.; E. Pottier et S. Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 47; *Bull. corr. hell.*, t. X, p. 492 et s.

2. Strabon, XIII, 6; E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 146.

3. Strabon, XIII, 6; cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 508-509.

4. Wroth, *Catal. Troas*, Introd., p. LI.

tyrannie, et le tyran de Cymé entretenait des relations étroites avec les Phrygiens. Un roi de Phrygie, Midas, fils de Gorgias, au VIIIe siècle, épousa Hermodice ou Démodice, fille du tyran de Cymé [1]. A cette tradition se rattache la légende qui attribue à Hermodice l'invention de la monnaie et que nous examinons en détail au t. II de la *Première Partie* du présent ouvrage [2].

D'après ce que nous avons dit plus haut, on serait porté à attribuer à Cymé les anciennes monnaies d'électrum de la côte d'Asie-mineure, qui sont au type du cheval ou de la protomé de cheval. Cependant, nous avons enregistré au type de la protomé de cheval (nº 70) un beau statère dont la patrie est certainement plutôt l'Ionie méridionale, à cause de la forme du flan, du poids milésiaque et de la présence des trois empreintes creuses, caractéristiques de cette région [3]. Nous avons également démontré qu'on ne peut classer ailleurs qu'à Chios de magnifiques statères au type du cheval au galop (ci-dessus, nº 343 à 345) [4]. Les petites divisions en électrum au type de la tête de cheval se rattachent aux deux groupes de statères que nous venons d'indiquer [5]. Il résulte de là que Cymé ne paraît pas avoir monnayé l'électrum.

En revanche, tout concourt à confirmer l'attribution à cette ville des pièces d'argent qui suivent et que leur style rude et primitif fait remonter jusqu'au VIIe siècle [6].

533. — Protomé de cheval s'élançant à droite (style primitif).

℞. Deux carrés creux d'inégale grandeur ; dans le plus grand, une rosace stylisée ; dans le plus petit, une croix à branches bouletées et séparées par des globules.

Æ 21 sur 19 ; stat. éginét., 12 gr. 04 (*Paris*) **Pl. XIII, fig. 22.**

534. — Autres ex., de 12 gr. 06 à 11 gr. 60 (*Paris*, *Londres*, *Berlin*) [7].

535. — Variété ; sous la protomé du cheval, un signe qui paraît être ΛΛ quelquefois ΛΓ.

Æ 20 ; stat. éginét., 11 gr. 90 (*Paris*) **Pl. XIII, fig. 23.**

536. — Autres exemplaires, 12 gr. 51 à 11 gr. 40 [8].

1. Héracl. Pont., XI, 3; Pollux, *Onom.*, IX, 83. E. Curtius, *Hist. gr.*, t. II, p. 122.
2. Nous nous bornerons à rappeler ici le texte d'Héraclide du Pont (*De rebus publicis*, XI, 3, dans C. Muller, *Fragm. hist. graec.* de Didot, t. II, p. 216): Ἑρμοδίκην δὲ γυναῖκα τοῦ Φρυγῶν βασιλέως Μίδα, φασὶ κάλλει διαφέρειν, ἀλλὰ καὶ σοφὴν εἶναι καὶ τεχνικὴν καὶ πρώτην νόμισμα κόψαι Κυμαίοις.
3. Voyez ci-dessus, p. 67 et pl. II, fig. 24.
4. Ci-dessus, p. 194 et pl. VIII, fig. 14.
5. Voyez ces pièces décrites ci-dessus, sous les nos 74 et 75; 346 et 347.
6. Six qui a réuni tous les exemplaires connus de cette série, a proposé de la classer à Mylasa, en Carie. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 224.
7. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 276; W. Wroth, *Catal. Troas*, p. 104 et pl. XIX, 4.
8. Wroth, *Catal. Troas*, p. 104; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 224-225 (à Mylasa).

537. — Protomé de cheval s'élançant à gauche (style primitif).

℞. Deux carrés creux d'inégale grandeur; dans le plus grand, quatre fleurons épanouis, disposés en croix; dans le plus petit, une croix à branches bouletées et séparées par des globules.

Æ 21 sur 19; stat. éginét., 11 gr. 70 (*Paris*) **Pl. XIII, fig. 24.**

538. — Autres exemplaires, pesant de 12 gr. 06 à 11 gr. 60 environ [1].



N° 539.

539. — Protomé de cheval s'élançant à gauche (style primitif).

℞. Un seul carré creux, orné de quatre fleurons épanouis disposés en croix.

Æ 12; hémi-drachme éginét., 2 gr. 78 (*Londres*) [2].

540. — Protomé de cheval s'élançant à droite.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par une large croix en relief.

Æ 10; obole éginét., 1 gr. (*Paris*) **Pl. XIII, fig. 19;** — autre, 1 gr. 02 (*coll. Six*) [3].

541. — Même droit.

℞. Carré creux partagé en quatre compartiments par une croix en relief; dans chacun des compartiments, un globule.

Æ 6; hémi-obole, 0 gr. 33 fruste (*Paris*) **Pl. XIII, fig. 20.**

542. — Cheval bondissant à gauche. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 11; diobole éginét., 2 gr. 16 (*Paris*) **Pl. XIII, fig. 21.**

La célèbre trouvaille de Santorin, en 1821, contenait 41 didrachmes éginétiques du type des précédents [4]. L'attribution de ces pièces à Cymé, admise par M. Head [5], peut être regardée comme certaine [6]. Le principal argument à faire valoir en sa faveur, c'est qu'après 480, Cymé fit frapper de petites monnaies d'argent qui ont, au droit, la même protomé de cheval, souvent accostée des lettres KY, initiales du

1. Wroth, *Catal. Troas*, p. 105, n°s 5 à 8 et pl. XIX, 5 et 6; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 223 (à Mylasa).

2. Wroth, *Catal. Troas*, p. 105, n° 9 et pl. XIX, 7; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 225, n° 6.

3. *Num. Chron.*, 1890, p. 226, n° 9.

4. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1884, p. 270-272.

5. B. Head, *Hist. Numor.* p. 479; *Catal. Ionia*, Introd., p. XXXIII-XXXV.

6. W. Wroth, *Catal. Troas*, p. 104.

nom de l'atelier ; au revers, on voit une rosace qui est un lointain souvenir de celles des pièces primitives [1].

M. Imhoof dit en parlant de ces statères d'argent : « Quelques exemplaires ont sous la protomé de cheval une inscription, à ce qu'il semble, de trois lettres, dont les deux dernières sont ΑΡ ou ΑΙ [2] ». Il s'agit des signes que nous avons transcrits fidèlement d'après les originaux (ci-dessus, n° 535). Six qui attribue les pièces à Mylasa en Carie, a cherché à interpréter ces caractères comme étant des lettres de l'alphabet carien : « on pourrait songer à y voir les initiales du nom d'un des dynastes qui régnèrent à Mylasa au VIe siècle [3] ». Le classement à Cymé se justifie mieux, et il n'y a pas lieu de suivre Six dans sa conjecture.

Ce sont ces statères, sans doute, qui ont donné, par leur aspect primitif, quelque apparence de fondement à la tradition qui attribuait l'invention de la monnaie à la reine Hermodice. Le revers, avec son double carré creux, rappelle les statères d'électrum de Phocée et de l'Ionie septentrionale. Nous avons signalé une rosace et des croisettes analogues à celles de ces carrés creux, sur des électrums de Milet. Enfin, si l'on observe attentivement les revers des statères qui figurent sur notre pl. XIII, nos 22, 23 et 24, on se rendra compte aisément que les deux carrés creux de chacun d'eux ont été produits par deux coins indépendants l'un de l'autre. Nous avons déjà fait ressortir la même particularité de frappe sur des statères d'électrum [4].

Au temps de Darius, Cymé avait pour tyran Aristagoras, fils d'Héraclide, fidèle vassal du grand Roi [5]. Après la révolte des villes grecques en 498-494, Cymé fut chatiée par les généraux perses Artapherne et Otanès [6] Puis, elle se releva sous l'hégémonie perse, et ce fut alors qu'elle commença la frappe d'hémi-oboles éginétiques qui ont la légende ΚΥ, puis ΚΥΜ, initiales du nom de la ville :



N° 543.



N° 543 *bis*.

543. — ΚΥ. Tête d'aigle, à gauche. — ℞. Carré creux quadripartit. Æ 9 ; hémi-drachme éginét., 0 gr. 52 à 0 gr. 42 (*Londres*) [7].

C'est plutôt après qu'avant 480 que paraissent les petites divisions auxquelles

1. Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*, p. 631, n° 243 ; W. Wroth, *Catal. Troas*, p. 106 et pl. XIX, fig. 11.
2. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 276.
3. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 227.
4. Voyez ci-dessus, p. 28 et 95. Six se demande, à tort d'ailleurs, si le petit carré creux de nos pièces d'argent ne serait pas une contremarque apposée ultérieurement dans une autre ville, à Milet par exemple. Six, *Numism. Chronicle*, 1890, p. 224, note 99.
5. Hérod., IV, 138 ; V, 37, 38.
6. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 209 ; cf. ci-dessus, p. 16.
7. W. Wroth, *Catal. Troas*, p. 105, nos 10 à 13 et pl. XIX, 8 et 9 (les lettres ΚΥ sont parfois rognées). Plus tard, viennent les variétés avec ΚΥΜ. Six, *Numism. Zeit.* 1884, p. 266, n° 88. Les plus récentes de ces pièces descendent jusqu'au milieu du Ve siècle.

nous avons fait allusion tout à l'heure, et qui ont, au droit, la protomé de cheval avec la légende KY, et au revers, le fleuron épanoui. Plus tard, Cymé frappe des monnaies d'argent qui allient ces deux types traditionnels : au droit, l'aigle ou la tête d'aigle, et au revers, la protomé de cheval au galop [1].

§ II. — **Lesbos.**

1. — Mytilène.

L'île de Lesbos qui est encore de nos jours réputée pour sa fertilité et la douceur de son climat, était qualifiée dans l'antiquité : *insula nobilis et amœna*. Ses vignobles étaient renommés ; ses habitants, efféminés, s'adonnaient à l'art du chant, de la poésie et de la musique. La numismatique nous donne comme le reflet de ces mœurs. Plusieurs des villes de Lesbos frappèrent monnaie dans l'antiquité ; mais dans la période archaïque, deux d'entre elles seulement paraissent avoir eu un atelier. Ce sont Mytilène et Méthymme dont nous avons donné plus haut la petite série en électrum, antérieure à 480.

Le monnayage d'électrum et de billon débute dans ces deux villes à l'époque où des tyrans régnaient sur l'île entière : c'étaient les Penthélides. Le plus célèbre de ces princes fut Pittacos.

Comme à Athènes pour Solon, des discordes civiles firent surgir Pittacos : mis à la tête de la ville vers 590, avec le titre d'æsymnète, il gouverna pendant dix ans avec équité et sagesse [2] ; il sut répondre avec fermeté aux insolences du roi de Lydie Alyatte ; il quitta volontairement le pouvoir et mourut en 570 [3]. Les premières monnaies de Lesbos remontent probablement à l'époque de Pittacos.

Après la chute de Crésus en 546, l'île de Lesbos reconnut spontanément l'autorité de Cyrus, roi de Perse. Vers 530 ou 525, Lesbos s'unit à Milet pour résister à Polycrate de Samos qui aspirait à la thalassocratie de toute la mer Égée ; Polycrate réussit à s'emparer de Lesbos ; mais il mourut dès 522.

Dans l'organisation administrative de son empire, Darius donna Lesbos, à Coès, l'un de ses lieutenants [4]. Puis, Lesbos ayant pris part à la révolte des villes grecques contre le grand Roi en 498, ses habitants furent en partie déportés après la bataille de Ladé en 494. Enfin, après les désastres de Xerxès en 480, Lesbos fut des premières à entrer dans l'alliance avec Athènes [5].

Tel est le cadre historique dans lequel se placent les monnaies que nous allons décrire. Au lieu de frapper, comme la plupart des villes de la côte, des pièces en argent d'un titre élevé, Lesbos émit, comme Phocée, des monnaies en un métal très bas d'aloi, qui n'est, dans sa composition métallique,

1. W. Wroth, *Catal. Troas*, pl. XIX, fig. 10 et pl. XX, fig. 1 et suiv.
2. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 446.
3. Plutarque, *Banquet des sept sages*, 10 (éd. Didot, *Moralia*, t. I, p. 182) ; cf. G. Radet, *La Lydie au temps des Mermnades*, p. 199.
4. E. Curtius, *op. cit.*, t. II, p. 194.
5. E. Curtius, *op. cit.*, t. II, p. 350.

qu'un mélange de plomb, de cuivre et d'argent, appelé communément *billon*[1]. Ce monnayage, qui commence au VIIe siècle, se prolonge jusque vers le milieu du Ve, époque où il est remplacé par des pièces d'argent de bon titre.

L'attribution de ces monnaies de bas argent à Lesbos, après avoir été longtemps contestée, est devenue certaine à cause des trouvailles qui se sont faites d'une manière constante à Lesbos. Les types de ces pièces conviennent bien à cette île ; enfin, argument décisif, plusieurs d'entre elles portent la légende ΛΕ et même ΛΕΣ, initiales du nom de Lesbos [2].

Cette légende, formée ainsi du nom de l'île et non pas du nom de l'une des villes, autorise à classer à Lesbos *in genere* tout ce monnayage anonyme. On ne donne à Méthymne et à Mytilène que les monnaies qui portent les noms de l'une ou l'autre de ces villes. Il est néanmoins certain que les pièces sans nom de ville ont été frappées dans l'atelier de la capitale de l'île, Mytilène.

Les monnaies de bas argent de Lesbos sont étalonnées suivant plusieurs systèmes différents, imposés par les relations commerciales si actives et si répandues que les ports de l'île entretenaient avec toutes les villes de la côte. Le fait que nous avons constaté la même variété de systèmes pour les monnaies de bas argent de Phocée, nous est un sûr garant que, dès cette époque primitive, Phocée et Lesbos étaient déjà commercialement et monétairement associées. Le traité d'alliance monétaire que conclurent à la fin du Ve siècle, Phocée et Mytilène, pour la frappe en commun des hectés d'électrum, et dont le texte nous a été conservé, ne fut que la consécration d'une tradition déjà lointaine, ou le renouvellement d'arrangements antérieurs entre les deux villes [3].

A Lesbos, nous trouvons des pièces d'argent taillées suivant un système spécial que nous avons appelé *étalon lesbiaque* et dont la base est un statère ou tétradrachme de 15 gr. 36 [4]. Nous avons vu ce système appliqué à la taille de l'électrum de Lampsaque [5] et à quelques pièces de bas argent de Phocée.

D'autres pièces suivent l'étalon milésiaque, dépendant d'un tétradrachme normal d'environ 14 gr. 40. Il en est qui se rattachent au système euboïque (drachme de 4 gr. 36), au système éginétique (drachme de 6 gr. 28), au système persique (drachme de 5 gr. 60), enfin au système phocaïque (drachme de 4 gr. environ). Les monnaies du trésor d'Auriol dont les types sont copiés, en partie, sur ceux de Phocée et de Lesbos, présentent une pareille variété de taille.

Les divisions théoriques du système lesbiaque qui n'est qu'une réduction de l'étalon phocaïque sont les suivantes pour l'argent :

1. Voyez le présent *Traité*, *Première Partie*, t. I, p. 363 ; Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. II, p. 197.

2. La légende ΛΕ a été considérée parfois, mais à tort, comme étant la syllabe initiale du nom de *Lebedos* (Mionnet, *Supplément*, t. VI, p. 228).

3. E. Babelon, *Traité*, *Première Partie*, t. I, p. 490.

4. Voyez le présent *Traité*, *Première Partie*, t. II (sous presse).

5. Voyez ci-dessus, p. 186.

Tétradrachme	15 gr.	36
Didrachme	7	68
Drachme	3	84
Pentobole	3	20
Tétrobole	2	56
Triobole (hémi-drachme)	1	92
Diobole	1	28
Trihémi-obole	0	96
Obole	0	64
Hémi-obole	0	32
Trihémi-tartémorion	0	24
Tartémorion	0	16
Hémi-tartémorion	0	08

Nous n'avons pas à expliquer la présence à Lesbos des systèmes euboïque, phocaïque, éginétique, milésiaque. Quant au système persique, c'est-à-dire celui que Darius adopta pour sa monnaie d'argent (sicle médique de 5 gr. 60) [1], son introduction à Lesbos autorise à croire que les monnaies de cet étalon ont été frappées sous la domination perse, c'est-à-dire après que Darius eut installé Coès comme tyran de l'île, vers 513. Le style de ces pièces confirme cette induction.

Si l'on en excepte les grandes pièces qui forment des têtes de série, la distribution des petites divisions que nous allons décrire, entre les différents systèmes de taille, est fort délicate, et il y a, à ce point de vue, dans notre répartition, une certaine part de conjecture. Les exemplaires de ces petites pièces sont presque toujours mal conservés et, dès lors, on peut aisément supposer un déchet pondéral plus ou moins grand, suivant les besoins du système dont on veut dresser le tableau : un écart de moins d'un gramme suffisant à faire déverser une petite pièce dans un système ou dans l'autre. C'est avec ces réserves qu'il faut envisager le classement systématique que nous avons adopté et sur lequel nous reviendrons en décrivant le trésor d'Auriol.

544. — Sorte de bouclier dont le bord est orné d'un cercle de globules entre deux filets; au centre, un globule auquel se rattachent les angles de quatre carrés en relief (formant comme un quatre-feuilles).

℞. Carré creux irrégulier.

Billon, 21^{mill} (flan épais et bombé); statère lesbiaque, 15 gr. 30 (*Paris*) **Pl. XIV, fig. 1.**

1. Voyez ci-dessus, p. 251; cf. aussi le présent *Traité, Première Partie*, t. II (sous presse).

545. — Autres: 15 gr. 29 (*Londres*) [1]; 15 gr. 24 (*Berlin*).

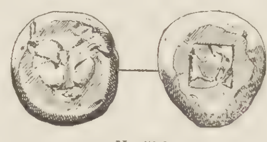
546. — Tète de lion à dr., la gueule béante (style rudimentaire).
℞. Carré creux pareil au précédent.
Bill. 22 (flan épais); statère lesb., 15 gr. 10 (*Paris*) **Pl. XIV, fig. 2.**

547. — Autre, 15 gr. 19 (*Londres*) [2].

Comparez les têtes de lions comtemporaines sur les statères d'électrum que nous avons conjecturalement classés à Smyrne (Pl. V, fig. 5 à 7).

548. — Dépouille de lion étalée de face, la tète en bas. — ℞. Carré creux.
Bill. 21 (flan épais); statère lesb., 14 gr. 85 (*Paris*) **Pl. XIV, fig. 3.**

549. — Autre, 12 gr. 20 fruste (*Londres*) [3].



No 550.

550. — Même description.
Bill. 16; didrachme ou hémi-statère lesb., 7 gr. fruste (*Paris*).

Les pièces qui vont suivre paraissent contemporaines des précédentes par leur style, leur métal, la forme du carré creux Peut-être celles qui sont ci-dessus décrites (nos 544 à 550) étaient-elles frappées à Mytilène, tandis que celles-ci le furent à Méthymne : ainsi s'expliquerait la diversité d'étalon. Cependant, il nous paraît préférable d'admettre que les pièces taillées d'après l'étalon milésiaque sont du temps où Lesbos fit alliance avec Milet pour résister aux desseins de Polycrate, l'ambitieux tyran de Samos.

551. — Masque de Gorgone de face, tirant la langue, les joues très écartées, les cheveux en vrilles. — ℞. Carré creux.
Bill. 23 sur 20 (flan épais); statère milésiaque, 14 gr. 45 (*Luynes*) **Pl. XIV, fig. 5.**

552. — Autres ex., 14 gr. 28 (*Paris*); 14 gr. 32 (*Londres*); 14 gr. 42 (*Berlin*) [4].

1. W. Wroth, *Troas*, p. 150, no 1 etpl. XXX, 1.
2. Wroth, *Troas*, p. 150, n° 2 et pl. XXX, 2.
3. Wroth, *Troas*, p. 150, n° 3 et pl. XXX, 3.
4. W. Wroth, *Catal. Troas*, p. 151, nos 6, 7 et 8 et pl. XXX, 4; Friedlænder et A. von Sallet, *Das Königl. Münzkabinet*, p. 56, n° 30.

553. — Masque de Gorgone de face, tirant la langue. — ℞. Carré creux.
Bill. 7; obole milés., 0 gr. 56 (*Paris*) **Pl. XIV, fig. 4.**

554. — Protomé de sanglier agenouillé à dr. — ℞. Carré creux.
Bill. 16; didrachme milés., 6 gr. 85 (*Paris*) **Pl. XIV, fig. 6.**

555. — Autre ex., 6 gr. 70 (*Londres*) [1].

556. — Deux têtes de sangliers affrontées.
℞. Carré creux; au centre, une sorte de losange en diagonale.
Bill. 11; diobole persique ou triobole milés., 1 gr. 80 (*Berlin*); autre, 1 gr. 52 (*Londres*) [2].

557. — Deux têtes de sangliers affrontées.
℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.
Bill. 12; diobole persique, 1 gr. 87 (*Paris*) **Pl. XIV, fig. 7.**

558. — Autre ex., 1 gr. 53 (*Londres*) [3].

On a cru parfois reconnaître sur ces pièces, comme aussi sur les suivantes, deux têtes de veaux, au lieu de deux têtes de sangliers, mais sur les exemplaires bien conservés, les défenses de l'animal sont nettement caractérisées. Avec le même type du droit il existe des pièces qui ont le revers tantôt partagé en triangles (pl. XIV, fig. 7), tantôt partagé en quatre petits carrés réguliers (pl. XIV, fig. 8 et 9).

Les poids qui précèdent paraissent indiquer plutôt le diobole persique (1 gr. 86) que l'hémidrachme des systèmes lesbiaque (1 gr. 92) ou milésiaque (1 gr. 82).

559. — ΚΙΘΙ ou ΚΙΟΙ (?). Deux têtes de sangliers affrontées.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers.
Bill. 12; diobole persique, 1 gr. 71 (*Paris*) **Pl. XIV, fig. 8.**

560. — Mêmes légende et type.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers par un large croisillon en relief; dans l'un des petits carrés, un globule.
Bill. 12; diobole persique, 1 gr. 85 (*Paris*) **Pl. XIV, fig. 9.**

561. — Autres exemplaires, 1 gr. 66 (*Londres*) [4]; 1 gr. 83 (*Berlin*) [5].

1. Wroth, *Catal. Troas*, p. 151, nº 9 et pl. XXX, 5.
2. Wroth, *op. cit.*, p. 151, nº 10.
3. Wroth, *op. cit.*, p. 173, nº 2 et pl. XXXV, 8.
4. Wroth, *Catal. Troas*, p. 173, nº 1 et pl. XXXV, 7.
5. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 277, nº 245.

La légende de ces pièces (n° 559 à 561) est très obscure et demeure inexpliquée [1].

562. — Deux têtes de sangliers affrontées. — ℞. Carré creux.
Bill. 9 ; diobole euboïque, 1 gr. 42 (*Paris*) **Pl. XIV, fig. 11.**

563. — Autre ex., 1 gr. 45 (*Paris*) **Pl. XIV, fig. 12.**

564. — Deux têtes de sangliers affrontées ; au dessus ΛΕΣ. — ℞. Carré creux.
Bill. 9 ; diobole milésiaque, 1 gr. 12 (*Londres*) [2].

565. — Variétés, avec ΛΕ — Poids, 1 gr. 18 et 1 gr. 22 (*Berlin*) ; — 1 gr. 13 (*Londres*) [3].

566. — Variétés, sans légende : 1 gr. 22 (*Berlin*) ; 1 gr. 15 (*Londres*) [4] ; 1 gr. 20 et 1 gr. 12 (*Paris*) **Pl. XIV, fig. 10 et 13.**



N° 567.

567. — Deux têtes de sangliers affrontées ; au dessus, le monogramme ΑΝ.
℞. Carré creux irrégulier.
Bill. 9 ; diobole milésiaque, 1 gr. 21 (*Londres*) [5].

568. — Autre ex., 1 gr. 19 (*Londres*) [6].

On a interprété le monogramme ΑΝ, comme étant peut-être les initiales du nom de la ville d'Antissa, dans l'île de Lesbos [7].

569. — Deux têtes de sangliers affrontées ; au dessus, un œil humain.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers.
Bill. 11 ; diobole lesb., 1 gr. 28 (*Paris*) **Pl. XIV, fig. 14.**

570. — Deux têtes de sangliers affrontées. — ℞. Carré creux quadripartit.
Bill. 7 ; obole euboïque, 0 gr. 68 (*Paris*) **Pl. XIV, fig. 15.**

571. — Deux têtes de sangliers affrontées. — ℞. Carré creux quadripartit.

1. Voyez ce qu'en disent Imhoof-Blumer et W. Wroth, *loc. cit.*; autrefois A. de Longpérier voulait attribuer ces pièces à une ville de *Cithrum* en Thessalie (*Rev. numism.*, 1843, p. 421).
2. Wroth, *Catal. Troas*, p. 151, n° 14.
3. Wroth, *op. cit.*, p. 151, n° 13.
4. Wroth, *op. cit.*, p. 151, n° 15 et pl. XXX, 7.
5. Wroth, *op. cit.*, p. 151, n° 11 et pl. XXX, 6.
6. Wroth, *op. cit.*, p. 151, n° 12.
7. Wroth, *op. cit.*, Introd., p. LXIV.

Bill. 7; hémi-obole éginét., 0 gr. 50 (*Luynes*) **Pl. XIV, fig. 16 et 17.**

572. — Deux têtes de sangliers affrontées.
℞. Tête de sanglier à dr., dans un carré creux.
Bill. 8; tartémorion éginét., 0 gr. 25 (*Londres*) **Pl. XIV, fig. 18** [1].

573. — Deux têtes de sangliers affrontées; au-dessus, la lettre M.
℞. Amphore à deux anses, dans un carré creux.
Bill. 10; diobole milés., 1 gr. 19 (*Paris*) **Pl. XIV, fig. 19.**



N° 574.

574. — Deux têtes de sangliers affrontées; au-dessus, la lettre M.
℞. Carré creux quadripartit.
Bill. 7; obole milés., 0 gr. 61 (*Londres*) [2].

575. — Même description.
Bill. 7; tritémorion éginét., 0 gr. 77 (*Berlin*).



N° 576.

576. — Deux têtes de sangliers affrontées.
℞. Carré creux dans lequel est la lettre M.
Bill. 7; obole milés., 0 gr. 56 (*Londres*) [3].

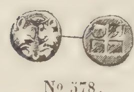
La lettre M qui figure sur les pièces précédentes, est probablement l'initiale du nom de Mytilène ou de Méthymne.



N° 577.

577. — Deux têtes de sangliers affrontées.
℞. Carré creux, dans lequel est la lettre H.
Bill. 7; obole milés., 0 gr. 61 (*Londres*) [4]; autres exemplaires, 0 gr. 63 et 0 gr. 58 (*Berlin*).

1. Wroth, *op. cit.*, p. 174, n° 4 et pl. XXXV, 9.
2. Wroth, *op. cit.*, p. 151, n° 17 et pl. XXX, 8.
3. Wroth, *op. cit.*, p. 152 et pl. XXX, 10.
4. Wroth, *op. cit.*, p. 152, n° 19 et pl. XXX, 9.



N° 578.

578. — Deux têtes de sangliers affrontées ; au-dessus, un œil humain.
℞. Carré creux quadripartit.
Bill. 7 ; obole milés., 0 gr. 59 (*Londres*).

579. — Deux têtes de sangliers affrontées.
℞. Feuille de figuier dans un carré creux.
Bill. 7 ; obole milés., 0 gr. 58 (*Paris*) **Pl. XIV, fig. 20** [1].

La feuille de figuier au revers de cette obole, paraît copiée sur celle qui forme le type ordinaire des monnaies de Camiros.

580. — Tête de sanglier à dr. ; au-dessus, œil humain. — ℞. Carré creux.
Bill. 8 ; obole persique, 0 gr. 89 (*Paris*) **Pl. XIV, fig. 21.**

581. — Autres ex., 0 gr. 94 ; 0 gr. 88 ; 0 gr. 83 (*Londres*) [2].

582. — ΛΕΣ. Tête de sanglier à gauche. — ℞. Carré creux.
Bill. 9 ; trihémi-obole milésiaque, 0 gr. 87 (*Paris*) **Pl. XIV, fig. 22.**

583. — Autre ex., 0 gr. 92 (*Londres*) [3].

584. — ΛΕ. Tête de sanglier, à droite. — ℞. Carré creux.
Bill. 7 ; tritémorion éginétique, 0 gr. 78 (*Berlin*).

585. — Deux yeux humains (plutôt que deux grains d'orge), l'un au-dessus de l'autre. — ℞. Carré creux en forme de tétraskèle.
Bill. 7 ; obole milésiaque, 0 gr. 55 (*Paris*) **Pl. XV, fig. 1.**

586. — Autre ex., 0 gr. 49 (*Londres*) [4].

587. — Deux yeux humains (?), l'un au-dessus de l'autre. — ℞. Carré creux.
Bill. 7 ; hémi-obole milésiaque, 0 gr. 35 (*Paris*) **Pl. XV, fig. 2.**

588. — Autres ex., de 0 gr. 38 à 0 gr. 22 (*Berlin, Paris, Londres*) [5].

1. Wroth, *Troas*, p. 152, n° 22 et pl. XXX, 12.
2. Wroth, *op. cit.*, p. 152, n° 23, 24, 25, pl. XXX, 13.
3. Wroth, *op. cit.*, p. 152, n° 21 et pl. XXX, 11.
4. Wroth, *op. cit.*, p. 152, n° 26.
5. Wroth, *op. cit.*, p. 152-153, n°s 27 à 34 et pl. XXX, 15 et 16 ; j'en ai compté onze ex. au Cab. de Berlin.

589. — Même description.
Bill. 6 ; tartémorion milés., 0 gr. 16 (*Londres*) **Pl. XV, fig. 3** [1].



N° 588.

590. — Deux yeux humains, l'un au-dessus de l'autre.
℞. Carré creux dans lequel est une amphore à deux anses.
Bill. 7 ; tartémorion éginétique, 0 gr. 26 (*Londres*) [2].

La même amphore se trouve aussi au revers du diobole ci-dessus décrit, sous le n° 573. Le type des pièces qui précèdent (n° 585 à 590), a été décrit tantôt comme étant deux grains d'orge, tantôt comme étant deux yeux humains. La même incertitude règne sur le type des pièces qui suivent (n°s 591 à 594) ; cependant sur le n° 600 (Pl. XV, fig. 10), il s'agit certainement d'un œil humain.

591. — Œil humain (?) de face. — ℞. Carré creux.
Bill. 7 ; hémi-obole persique, 0 gr. 45 (*Paris*) **Pl. XV, fig. 4.**

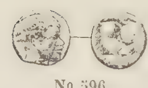
592. — Œil humain (ou grain d'orge?).
℞. Carré creux partagé en six triangles.
Bill. 5 ; hémi-obole milésiaque, 0 gr. 28 (*Paris*) **Pl. XV, fig. 5.**

593. — Même description.
Bill. 5 ; trihémi-tartémorion milésiaque, 0 gr. 22 (*Londres*) [3] ; — autres, 0 gr. 19 (*Londres*) ; 0 gr. 17 (*Paris*).

594. — Même description.
Bill. 4 ; hémi-tartémorion milésiaque, 0 gr. 08 (*Londres*) ; — autre, 0 gr. 09 (*Londres*) [4].

595. — Tête de nègre à droite. — ℞. Carré creux.
Bill. 9 ; obole persique, 0 gr. 86 (*Paris*) **Pl. XV, fig. 6.**

1. Wroth, *Troas*, p. 153, n°s 35 et 36.
2. Wroth, *op. cit.*, p. 153, n° 41 et pl. XXX, 18.
3. Wroth, p. 153, n°s 37 et 38 et pl. XXX, 17.
4. Wroth, *op. cit.*, p. 153, n°s 39 et 40.



No 596.

596. — Autres ex., 0 gr. 90 (*Berlin*) ; 0 gr. 99 ; 0 gr. 95 ; 0 gr. 90 (*Londres*) [1].

597. — Tête de nègre à gauche. — ℞. Carré creux.
Bill. 9 ; obole persique, 0 gr. 95 (*Paris*) **Pl. XV, fig. 7.**

598. — Tête de nègre à droite. — ℞. Deux yeux humains (?) de face, dans un carré creux.
Bill. 8 ; obole persique, 0 gr. 93 (*Berlin*) **Pl. XV, fig. 8** [2].

599. — Tête de nègre à gauche. — ℞. Carré creux dans lequel est un œil humain accosté de la lettre A et d'un globule.
Bill. 8 ; obole éginét., 1 gr. 05 (*Paris*). **Pl. XV, fig. 9.**

Dans le trésor d'Auriol, il y avait un lot de petites pièces d'argent à la tête de nègre, avec un carré creux au revers. Le module est le même que celui des pièces de Lesbos et la tête de nègre est d'un profil identique. Cependant, sur les pièces bien conservées du trésor d'Auriol, le cou du nègre est orné d'un collier de grosses perles, qui n'existe pas sur les monnaies de Lesbos. Le flan des pièces d'Auriol est plat et mince, tandis que celui des oboles de Lesbos est épais et globuleux. Le carré creux présente aussi des différences significatives. Enfin, les pièces du trésor d'Auriol pèsent de 0 gr. 60 à 0 gr. 55 ; elles sont donc plus légères que celles de Lesbos, mais elles sont d'un métal plus pur.

600. — Crabe. — ℞. Œil humain dans un carré creux.
Bill. 8 ; hémi-obole éginét., 0 gr. 50 (*Paris*) **Pl. XV, fig. 10** [3].

601. — Tête diadémée d'Apollon (ou Orphée ?) à gauche.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
Bill. 10 ; diobole lesb., 1 gr. 25 (*Paris*) **Pl. XV, fig. 12.**

1. Wroth, *Catal. Troas*, p. 153, nos 42 à 45 et pl. XXX, 19.
2. C. R. Fox, *Engravings of unedited or rare greek Coins*, Part. II, p. 10 et pl. IV, 62.
3. La monnaie du British Museum reproduite sur notre Pl. XV, fig. 11 (cf. Wroth, *Troas*, p. 174, n. 5 et pl. XXXV, 10) n'est probablement pas de Lesbos, où elle a été généralement classée jusqu'ici ; elle paraît être plutôt de Scioné, en Macédoine, où nous la décrirons d'après un nouvel exemplaire mieux conservé, tout récemment acquis par le Cabinet de Paris.



N° 602.

602. — Même description.
Bill. 9; trihémi-obole lesb. ou obole persique, 0 gr. 90 (*Londres*) [1].

603. — Tête diadémée d'Apollon (ou Orphée?) à g. — ℞. Carré creux.
Bill. 7; obole lesb., 0 gr. 64 (*Paris*) **Pl. XV, fig. 13.**

604. — Autre exemplaire, 0 gr. 52 (*Londres*) [2].

605. — Tête diadémée d'Apollon (ou Orphée?) à dr. — ℞. Carré creux.
Bill. 6; hémi-obole lesb., 0 gr. 35 (*Paris*) **Pl. XV, fig. 15.**

606. — Autre exemplaire, 0 gr. 27 (*Berlin*).

607. — Deux têtes de veaux affrontées, séparées par une tige d'olivier chargée de feuilles et de fruits. — ℞. Carré creux à surface rugueuse.
Bill. 20, flan épais; didrachme persique, 11 gr. 15 (*Paris*) **Pl. XV, fig. 14.**

608. — Autres exemplaires nombreux, de 11 gr. 22 à 10 gr. 50 [3].

609. — Tête de veau à gauche. — ℞. Carré creux quadripartit.
Bill. 15; drachme persique, 5 gr. 52 (*Paris*) **Pl. XV, fig. 17.**

610. — Autres exemplaires, 5 gr. 44; 5 gr. 40, etc. [4].

611. — Tête de veau à gauche. — ℞. Carré creux quadripartit.
Bill. 8.; tritémorion persique, 0 gr. 68 (*Paris*) **Pl. XV. fig. 16.**

612. — Autres exemplaires, 0 gr. 72 et 0 gr. 68 (*Londres*) [5].

613. — Tête de veau à gauche.
℞. Tête de lion, la gueule béante, à gauche, dans un carré creux.
Bill. 6; hémi-obole persique, 0 gr. 48 (*Paris*) **Pl. XV, fig. 18.**

614. — Autres exemplaires, 0 gr. 47 et 0 gr. 45 (*Londres*) [6].

1. Wroth, *Catal. Troas*, p. 155, n° 56 et pl. XXX, 1.
2. Wroth, *op. cit.*, p. 155, n. 57 et pl. XXXI, 2.
3. Wroth, *op. cit.*, p. 154, n°s 46 à 49; Friedlænder et Sallet, *Das Königl. Münzkabinet*, n° 31.
4. Wroth, *Troas*, p. 154, n° 50 et pl. XXX, 21.
5. Wroth, *op. cit.*, p. 154, n°s 52 et 53 et pl. XXX, 22.
6. Wroth, *op. cit.*, p. 154, n°s 54 et 55.

Une série assez nombreuse du trésor d'Auriol, porte au droit le type de la tête de veau. Ces pièces ne sont pas globuleuses comme celles de Lesbos ; le titre du métal est bon ; en outre, le carré creux présente des différences caractéristiques avec celui des pièces de Lesbos, et la tête du veau n'a pas tout à fait le même style : on voit clairement que les pièces d'Auriol ne sont que des imitations quant au type. Ce sont des oboles de 0 gr. 61 à 0 gr. 55. La tête de veau de face qu'on voit sur des hémi-oboles d'Auriol du poids de 0 gr. 30, ne paraît pas à Lesbos.

C'est par une convention artificielle et voulue que le rapprochement des deux têtes de veau sur certaines pièces de Lesbos forme une figure qui ressemble à une tête de lion vue de face ou à deux têtes de sangliers, de même que l'œil ou les yeux humains, sur d'autres pièces, ressemblent parfois à des grains d'orge.

Nous avons dit que les pièces qui précèdent, ou au moins la plupart d'entre elles, avaient dû être frappées à Mytilène, la capitale de l'île. Ce n'est qu'à partir de la fin du ve siècle qu'on voit paraître les premières pièces d'argent qui portent la légende **ΜΥΤΙ**.

C'est peut-être à Lesbos qu'il conviendrait de classer des drachmes (et quelques divisions) de poids phocaïque, qui ont au droit une tête de sanglier de style rude, et au revers un carré creux. Le métal de ces pièces est de bon titre : on les trouvera décrites aux *Incertaines* d'Asie-mineure.

2. — Méthymne.

La ville de Méthymne est la seule de l'île de Lesbos qui frappa des monnaies autonomes, c'est-à-dire à son nom, avant 480, et ces monnaies offrent cette particularité d'être, non pas en mauvais billon, comme toutes les monnaies lesbiennes dont nous avons parlé jusqu'ici, mais en argent de bon aloi. Leur style est particulièrement intéressant, et leur poids, ainsi que leurs types permettent, pour quelques-unes d'entre elles, de déterminer d'une manière précise les circonstances de leur émission.

615. — ΜΑΘΥΜΝΑΙΟΣ. Sanglier à droite, se grattant le groin avec une patte de devant.

℞. ΜΑΘΥΜΝΑΙΟΣ. Tête d'Athéna à dr., le casque orné, sur le devant, d'une protomé de Pégase ; le tout dans un carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 21 ; didrachme euboïque, 8 gr. 42 (*Paris*) **Pl. XV, fig. 19.**

616. — Autres exemplaires : 8 gr. 15 (*Paris*) ; 8 gr. 08 ; 8 gr. 39 ; 8 gr. 16 ; 8 gr. 55 (*Londres*) **Pl. XV, fig. 20** [1] (sans légende au revers)

1. W. Wroth, *Catal. Troas*, p. 177, n°s 1 à 4 et pl. XXXVI, 6 et 7. Voyez aussi : J. Friedlænder, *Zeit. für Numism.*, t. I, p. 293 ; Montagu, *Num. Chron.*, 1892, p. 33 et pl. III, 4; Greenwell, *Num. Chron.*, 1893, p. 89 et pl. VII, 16.

On remarquera que le revers de cette dernière pièce a été frappé avec un coin ébréché. La protomé de Pégase qui forme la visière du casque d'Athéna a été prise, parfois, pour une tête de serpent ou pour un bec d'oiseau. Le sanglier du revers est dans la même attitude sur des monnaies de Ialysos et de Lycie.

Le style de la tête d'Athéna, qui paraît aussi ancien que celui des monnaies d'Athènes du temps des Pisistratides, autorise à faire remonter ces monnaies de Méthymne jusque vers le milieu du VIe siècle, peut être au temps où Polycrate posséda Lesbos. L'archaïsme des lettres de la légende, en particulier les formes de A, ⊕, M, Σ, autorisent ce classement chronologique. M. Six a proposé de placer ces pièces entre la mort de Polycrate en 523 et l'année 513, époque où le roi de Perse institua Coès, tyran de Lesbos [1].

617. — Guerrier (hoplite) à demi-agenouillé à gauche et combattant avec la lance, en se couvrant du bouclier.

℞. Cavalier sur une protomé de cheval galopant à droite. Carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 13; tétrobole euboïque, 2 gr. 76 (*Paris*) **Pl. XV, fig. 22.**

618. — Autres exemplaires : 2 gr. 92 (*coll. Six*) ; — 2 gr. 75 (*Paris*) **Pl. XV, fig. 23;** — 2 gr. 78 (*coll. Montagu*) [2].

L'attribution de ces tétroboles euboïques est demeurée longtemps incertaine. Mais on les a trouvés mêlés à des didrachmes à la légende MAΘVMNAIOΣ, qui appartiennent au même système monétaire. M. Six, eu égard au type du cavalier et de l'hoplite grec, conclut que ces tétroboles, « ont dû être frappés lors des préparatifs de l'expédition de Darius contre les Scythes, à laquelle les Lesbiens prirent part, en 515-514 environ [3]. Elles peuvent nous montrer comment Coès, le stratège de Mytilène, était équipé en temps de guerre » [4]. L'attitude de l'hoplite grec combattant donnera, en effet, lieu à d'intéressantes remarques au point de vue de la stratégie militaire si on la compare à d'autres types monétaires analogues, mais d'une époque plus basse [5].

619. — Masque de Gorgone de face, les cheveux forment une couronne de frisures.

1. *Num. Chron.*, 1895, p. 191.
2. *Num. Chron.*, 1892, p. 34 et pl. III, 5.
3. Hérod., IV, 97; 138.
4. Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 192.
5. Voyez, en particulier, une monnaie du satrape Oronte frappée à Clazomène en 362 (E. Babelon, *Perses Achéménides*, Introd., p. LXXIV). Cornelius Nepos dit, en parlant de l'Athénien Chabrias : « Il avait appris à ses soldats, lorsque l'ennemi allait charger, à mettre un genou en terre et à tenir leurs lances en arrêt, en se couvrant du bouclier appuyé contre l'autre genou. » (Diod. Sic., XV, 32; Polyen, II, 1, 2; Corn. Nepos, *Chabrias*, 1.)

℞. Tête d'Athéna coiffée d'un casque corinthien, à gauche. Carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 10; diobole euboïque, 1 gr. 33 (*Paris*) **Pl. XV, fig. 21.**

620. — Autres ex., 1 gr. 42 et 1 gr. 31 (*Londres*) [1]; 1 gr. 25 (*Montagu*) [2].

L'attribution de ces pièces anépigraphes à Lesbos et en particulier à Méthymne, n'est pas absolument certaine; cependant, l'un des exemplaires connus a été trouvé à Lesbos [3]; leur poids euboïque est aussi un argument en faveur de ce classement, de même que la tête d'Athéna dans le carré creux du revers [4].

§ III. — **Ténédos.**

L'île fameuse de Ténédos, sur la côte de la Troade, dont elle n'était distante que de 40 stades, s'appela primitivement Leucophrys, puis Calydna, Phœnicé ou Lyrnessos [5]. L'un de ces noms paraît indiquer qu'elle fut fréquentée par les Phéniciens. La tradition grecque prétend qu'elle reçut celui de Ténédos, de Tennès, fils de Cycnos [6]. Or, le nom de Tennès lui-même paraît être un nom phénicien, car il fut porté par un roi de Sidon au IVe siècle avant notre ère [7]. On a aussi rapproché ces noms *Tennès*, *Ténès* et *Ténédos* de l'appellation de Zeus dans certains dialectes, où l'on trouve TAN pour ZAN, notamment dans une inscription de Hiérapytna et sur une monnaie crétoise [8].

Tennès, le κτίστης ou fondateur de Ténédos, avait un temple et une statue dans cette ville, et on lui sacrifiait encore dans la dernière période de l'histoire de Ténédos [9].

Cette île, au temps des grandes invasions helléniques, reçut une colonie d'Éoliens [10]. Elle possédait deux ports, dont l'un s'appelait le βόρειον [11], ce qui n'est peut-être pas sans rapport avec la figure janiforme du type essentiel des monnaies.

Tout le monde sait la place importante que joue l'île de Ténédos dans la légende troyenne. Les institutions de l'île étaient célèbres à cause de leur sagesse [12]. Quant à

1. Wroth, *Catal. Troas*, p. 177, nos 5 et 6 et pl. XXXVI, 8.
2. *Num. Chron.*, 1892, p. 34 et pl. III, 6.
3. *Num. Chron.*, 1892, p. 32; 1893, p. 90.
4. Il existe au Cabinet des Médailles un didrachme de poids persique qui répond à la description suivante : MAΘYMNAION. Tête d'Apollon à dr. ℞. Tête d'Athéna coiffée d'un casque corinthien, à dr., dans un carré creux. — Le droit de cette pièce est entièrement refait, et la légende imaginée par le faussaire. Il s'agit d'un didrachme altéré de Soli en Chypre.
5. Strabon, XIII, 46; Pausanias, X, 14, 3; Steph. Byz., v° Τένεδος; Eustathe *ad Hom. Iliad.*, p. 33; Pline, *Hist. Nat.*, II, 106; V, 39.
6. Strabon, XIII, 46; Diod. Sic., V, 83.
7. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, Introd. p. CLXXIX et p. 230.
8. Cauer, *Delectus inscript. graec.*, n° 116; voyez ce que nous disons plus haut de la légende ΣIOM (= Ζίος) sur un statère d'électrum de Téos. Ci-dessus, p. 121 et nos *Mélanges numism.*, t. III, p. 66.
9. Diod. Sic., V, 83; Cicéron, *in Verr.*, II, 1, 19; cf. Wroth, *Troas*, p. XLVI.
10. Hérod., I, 149; Thucyd., VII, 57.
11. Arrien, *Anab.*, II, 2, 2; Scylax, *Peripl.*, p. 35.
12. Aristote, dans Étienne de Byzance, s.v. Τένεδος.

son histoire politique aux VIIe-Ve siècles, elle est peu connue. Nous ne savons si sa situation insulaire la préserva de la domination lydienne. En 498 elle prit part à la révolte des Grecs d'Asie contre Darius; aussi, nous dit Hérodote, elle eut sa part du châtiment, avec Chios et Lesbos [1].

La série des monnaies ténédiennes débute vers le milieu du VIe siècle. Elles sont taillées suivant l'étalon phocaïque, avec un didrachme de 8 gr. 30, une drachme de 4 gr. 15, une hémi-drachme de 2 gr. 07 [2]. Cet étalon, comme à Thasos, se rapproche du système euboïque [3]. Un peu plus tard, le poids des monnaies ténédiennes, sensiblement affaibli, ne donne guère que 15 g. 88 pour le tétradrachme étalon : c'est le système des monnaies d'argent de Chios.

621. — Tête janiforme de style très archaïque, présentant, à gauche, une figure de femme, et à droite, une figure d'homme barbu. Grènetis au pourtour.

℞. Carré creux en quatre compartiments réguliers.

Æ 13 ; hémi-drachme phoc., 1 gr. 85 (*Londres*) **Pl. XVI, fig. 1** [4].

Cette pièce, la plus ancienne de Ténédos, peut remonter jusqu'à l'an 550. Son style est tout différent de celui des monnaies qui vont suivre.

622. — Tête janiforme de style archaïque, présentant, à gauche, une figure d'homme barbu, et à droite, une figure de femme la tête ceinte de la stéphané.

℞. Ш Σ Ш ⊣. Bipenne (πέλεκυς) ; carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 21; didrachme phoc., 8 gr. 94 (*Londres*) **Pl. XVI, fig. 2** [5].

623. — Tête janiforme, barbue, à g., imberbe ou féminine à dr., ceinte d'une bandelette, et ornée de boucles d'oreilles ; les cheveux et la barbe sont indiqués par des points, à la manière archaïque.

℞. ΤΕ ΝΕ ΔΕΟ Ν. Bipenne; à dr. une amphore attachée par une bandelette à la double hache. Carré creux bordé d'une ligne.

Æ 24; tétradr., 15 gr. 73 (*Berlin*) **Pl. XVI, fig. 4** [6].

624. — Autres ex., 15 gr. 53 (*Herm. Weber*) et 15 gr. 48 (*Greenwell*) [7].

1. Hérod., VI, 31.
2. W. Wroth, *Catal. Troas*, p. XLV.
3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 475; Brandis, p. 318.
4. W. Wroth, *Catal. Troas*, p. 91 et pl. XVII, 1.
5. Wroth, *op. cit.*, p. 91 et pl. XVII, 2. La bavure de métal qu'on remarque sur la tranche de cette pièce explique son poids exceptionnellement élevé.
6. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. XX, p. 274 et pl. X, 8.
7. Greenwell, *Num. Chron.*, 1893, p. 89 et pl. VII, 15; Head, *Coins of the ancients*, pl. II, 19.

625. — Tête janiforme, imberbe à gauche, barbue à droite, les cheveux marqués par des points, suivant la mode archaïque.

℞. Bipenne; dessous TENE; les deux ailerons de la bipenne reposent sur des supports. Carré creux.

Æ 19 ; didrachme, 7 gr. 67 (*Berlin*) **Pl. XVI, fig. 6** [1].

626. — Tête janiforme, le visage de gauche barbu, le visage de droite imberbe ou féminin.

℞. ƎN ƎT / ИO IΔ. Bipenne dans un carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 14; hémidrachme, 1 gr. 86 (*Londres*) **Pl. XVI, fig. 3** [2].

627. — Variété, avec la légende ainsi disposée : IO / ∇Ǝ | ИT / ZE

Æ 12; hémidr., 1 gr. 84 (*Paris*) **Pl. XVI, fig. 7.**

628. — Variété, avec la légende ainsi disposée : ΔI / ƎИ | OИ / TE ƎT

Æ 14 ; hémidr., 1 gr. 66 (*Berlin*) **Pl. XVI, fig. 8** [3].

629. — Tête janiforme, barbue à gauche, imberbe à droite.

℞. Bipenne, dans un carré creux.

Æ 8 ; hémi-obole, 0 gr. 40 (*Berlin*) **Pl. XVI, fig. 5** [4].

630. — Tête janiforme, les deux visages imberbes et ayant la stéphané, un collier et une boucle d'oreille en anneau perlé.

℞. TEИE. Tête casquée d'Athéna (?) à g., dans un carré creux bordé d'un rang de perles.

Æ 21 ; didrachme, 8 gr. 12 (*Londres*) **Pl. XIV, fig. 9** [5].

La tête qui figure dans le carré creux de ce didrachme (n° 630) paraît plutôt imberbe que barbue [6]. Il s'agit, dans ce cas, d'une tête d'Athéna pareille à celle du revers de monnaies de Lampsaque (Pl. XVI, fig. 18 à 21) [7] qui ont aussi, au droit, la même tête janiforme imberbe. Nous donnons ci-après le commentaire de cette tête d'Athéna; remarquons seulement ici qu'il est manifeste que ces monnaies aux mêmes types, de Lampsaque et de Ténédos, ont été frappées à la même époque et dans les mêmes circonstances historiques.

Mais sur les monnaies qui précèdent, il

1. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Numism.*, t. XX, p. 274 et pl. X, 9.
2. Wroth, *Troas*, p. 91 et pl. XVII, fig. 3.
3. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, p. 275 et pl. X, 10.
4. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 275 et pl. X, 11.
5. Wroth, *Catal. Troas*, p. 92, n° 8 et pl. XVII, 4.
6. M. Head (*Hist. numor.*, p. 476) la décrit comme barbue.
7. Voyez aussi Wroth, *Catal. Mysia*, pl. XVIII, 11.

est deux types qui sont particuliers à Ténédos : c'est la tête janiforme avec une face barbue et une face imberbe, et la hache à double tranchant. Qu'est-ce que cette tête janiforme? Quel est le sens de cette bipenne?

En ce qui concerne la bipenne, on cite un passage d'Aristote, conservé par Étienne de Byzance (s. v° Τένεδος), qui rapporte expressément ce type monétaire au décret d'un certain roi semi-légendaire de Ténédos, décidant que toutes les personnes convaincues d'adultère seraient décapitées [1]. Il est fait aussi allusion à cette loi primitive dans la légende rapportée par Suidas, d'après laquelle Tennès ordonna qu'à Ténédos « un homme armé de la double hache (πέλεκυν) resterait placé derrière le juge et frapperait quiconque serait pris en flagrant délit de mensonge [2] ». Mais le rapprochement proposé par Aristote entre la loi de Ténédos et le type monétaire de la double hache ne cadre guère avec la donnée ordinaire des types monétaires primitifs empruntés, généralement, à la mythologie, à l'histoire locale, aux pro-

1. Et. de Byzance : ... καί φησιν 'Αριστείδης καὶ ἄλλοι τὸν ἐν Τενέδῳ 'Απόλλωνα πέλεκυν κρατειν διὰ τὰ συμβάντα τοῖς περὶ Τένην · ἢ μᾶλλον, ὥς φησιν 'Αριστοτέλης ἐν τῇ Τενεδίων πολιτείᾳ, ὅτι βασιλεύς τις ἐν Τενέδῳ νόμον ἔθηκε, τὸν καταλαμβάνοντα μοιχοὺς ἀναιρεῖν πελέκει ἀμφοτέρους · ἐπειδὴ δὲ συνέβη τὸν υἱὸν αὐτοῦ καταληφθῆναι μοιχόν, ἐκύρωσε καὶ περὶ τοῦ ἰδίου παιδὸς τηρηθῆναι τὸν νόμον, καὶ ἀναιρεθέντος εἰς παροιμίαν, παρῆλθε τὸ πρᾶγμα ἐπὶ τῶν ὠμῶς πραττομένων. Διὰ τοῦτό φησι καὶ ἐπὶ τοῦ νομίσματος τῶν Τενεδίων κεχαράχθαι ἐν μὲν τῷ ἑτέρῳ μέρει πέλεκυν, ἐπὶ δὲ τοῦ ἑτέρου δύο κεφαλὰς εἰς ὑπόμνησιν τοῦ περὶ τὸν παῖδα παθήματος. Cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 476; W. Wroth, *Catal. Troas*, Introd., p. XLVI.

2. Suidas : Τενέδιος ἄνθρωπος · ἐπὶ τῶν φοβερὰς ὄψεις ἐχόντων · ὁ γὰρ Τέννης ἐνομοθέτησεν ἐν Τενέδῳ ἄνθρωπον πέλεκυν ἔχοντα ἵστασθαι κατὰ νῶτον τοῦ κριτοῦ, καὶ τὸν μάτην λέγοντα ἁλισκόμενον πλήττειν.

ductions naturelles du pays. Aussi, malgré l'autorité d'Aristote, est-il préférable d'expliquer le type monétaire ténédien par la légende que rapporte Pausanias et que nous allons résumer [1].

Cycnos, fils de Poseidon et roi de Colonæ, épousa Procléia et en eut deux enfants, une fille Hémithéa et un fils Ténès (ou Tennès). Sa femme étant morte, il épousa en secondes noces, Philonomé, laquelle conçut de l'amour pour Ténès, son beau-fils. Cycnos fit enfermer les deux coupables, Ténès et Philonomé, dans un coffre qu'il jeta dans la mer. Le coffre fut sauvé par miracle et jeté sur la côte de l'île qui, depuis, s'appela Ténédos. D'après ce récit, inspiré de tant d'autres fables analogues, Eckhel [2] a proposé, sans doute avec raison, de reconnaître au droit des monnaies ténédiennes, les têtes accolées de Ténès et de Philonomé qui vinrent fonder Ténédos, comme nous l'avons raconté, et y régner.

Cycnos, dans l'intention de se réconcilier avec les deux fugitifs, s'embarqua à son tour pour aller les retrouver à Ténédos. « Mais, dit Pausanias, au moment où il touche le rivage de l'île et où il attache le cable de son vaisseau à quelque arbre ou à quelque rocher, Ténès prend sa bipenne, coupe le câble et le vaisseau s'éloigne chassé par les vents. La bipenne de Ténès a, depuis, donné lieu à un proverbe que l'on applique à ceux qui sont inflexibles dans leur colère, en disant : *il l'a coupé avec la hache ténédienne* (Τενεδίῳ πελέκει). » Pausanias explique encore que l'on voyait dans le temple de Delphes des πελέκεις qui y avaient été consacrées par le roi ténédien, Péricly-

1. Pausanias, X, 14.
2. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 489.

tos, fils d'Euthymachos, en souvenir de la légende que nous venons de rapporter.

Cependant, ce récit n'est-il pas un conte inventé après coup, comme celui d'Aristote, pour donner une explication de faits qui paraissaient incompréhensibles? Est-ce la tradition rapportée par Pausanias qui explique les types monétaires? Ne sont-ce pas, au contraire, les types monétaires et les ex-votos de Delphes qui ont donné naissance à la légende?

Sans rien préjuger sur le fond même de cette question, nous avons émis au t. II de la *Première Partie* de cet ouvrage, l'opinion que ces bipennes qui jouent un rôle si important dans les origines historiques et légendaires de Ténédos, rappelaient les bipennes qui, au même titre que les chaudrons et les trépieds, servaient primitivement de monnaie. Nous ne reviendrons pas sur ce point. Les bipennes déposées comme ex-votos par le roi Périclytos dans le temple de Delphes y jouaient le même rôle que les ὀβελίσκοι offerts en ex-votos par Phidon dans le temple de Héra à Argos : c'étaient de vieilles pièces démonétisées, et voilà pourquoi la véritable monnaie qu'on frappa pour remplacer ces πελέκεις porte leur image symbolique sur l'une de ses faces [1].

Dans le type janiforme des monnaies ténédiennes, au lieu des têtes de Ténès et de Philonomé, on pourrait aussi proposer de reconnaître celle de Dionysos Dimorphos, ou plutôt, peut-être encore, les têtes de Dionysos et d'Ariadne. La bipenne qui est l'attribut du Zeus de Labranda sur les monnaies cariennes, était aussi placée dans la main de Dionysos, et même, à Pagasæ (Thessalie), ce dieu était adoré sous le nom de πέλεκυς [2]. Le culte de la hache était un des plus anciens du monde oriental [3].

A Ténédos même, dont les vignobles étaient renommés, on célébrait tous les ans un sacrifice solennel en l'honneur de Dionysos et la grappe de raisin figure souvent, à côté de la double hache, sur les monnaies ténédiennes des temps postérieurs [4].

§ IV. — **Dardanos.**

L'histoire de Dardanos, vieille ville de la Troade, à l'entrée de l'Hellespont, est des plus obscures. D'après la légende, elle reçut son nom de Dardanos, fils de Zeus, l'ancêtre mythique de la dynastie royale de Troie. C'est dans son voisinage que l'on plaçait la scène de l'enlèvement de Ganymède et ce jeune dieu figure, en effet, sur les monnaies de Dardanos de l'époque impériale.

Ce qu'on sait de positif c'est que Dardanos était un établissement des Eoliens et que, lors de la répression de l'insurrection des villes grecques par Darius en 498-494, elle fut prise par le satrape Daurisès qui venait de brûler Sardes [5].

1. Voyez le présent *Traité, Première partie,* t. II, (sous presse).
2. Scol. *ad Iliad.*, XXIV, 428; F. Lenormant, art. *Bacchus,* dans le *Dictionn. des antiq. gr. et rom.* de Saglio, p. 624.
3. Adr. de Longpérier, *Œuvres*, publiées par G. Schlumberger, t. I, p. 170; Charles Lenormant, *Trésor de numismatique. Nouv. galerie mythologique*, p. 8.
4. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 488 et suiv.; W. Wroth, *Catal. Troas*, pl. XVII, fig. 6 et suiv.
5. Hérod., V, 117.

Pollux (IX, 84) dit que le type caractéristique des monnaies de Dardanos était le coq. Ce témoignage se trouve confirmé par les monnaies d'argent de Dardanos, qui sont à ce type à partir du milieu du ve siècle; la légende ΔΑΡ, puis ΔΑΡΔΑΝ ne laisse aucun doute sur l'attribution.

Mais est-ce là un motif suffisant pour attribuer à Dardanos les monnaies, beaucoup plus anciennes, d'électrum et d'argent, qui ont pour type un coq ou une tête de coq? Pour l'électrum, nous avons vu des pièces au type du coq ou même de deux coqs affrontés, qui ne peuvent appartenir à Dardanos [1]. Quant aux pièces d'argent au coq, antérieures à 480, leur attribution est-elle plus certaine? Nous en décrivons, ci-après, deux qui n'ont guère de rapport l'une avec l'autre, ni comme aspect, ni comme poids, l'une étant un statère éginétique, l'autre une drachme phocaïque.

631. — Coq debout à gauche.
℞. Carré creux partagé en huit triangles inégaux.
Æ Statère éginétique, 12 gr. 31 (*Londres*) **Pl. XVI, fig. 10.**

Ce statère de poids éginétique dont le carré creux rappelle celui des monnaies primitives des îles égéennes, a été attribué à Carystos d'Eubée, ville dont les monnaies sont aussi au type du coq. On a songé également à Sélymbria de Thrace; M. Head a proposé l'attribution à Dardanos [2].

632. — Tête de coq à droite. — ℞. Carré creux.
Æ 14; drachme phoc., 4 gr. (*Paris*) **Pl. VI, fig. 11** [3].

A l'époque où Pharnabaze était satrape de Dascylion, en 413 et années suivantes, l'atelier de Dardanos fit frapper de curieux statères d'argent, qui ont, au droit, un personnage assis sur un cheval, et au revers, dans un carré creux peu profond, un coq accompagné de la légende ΔΑΡ et d'un monogramme composé des lettres ΖΗ. Le duc de Luynes a reconnu dans ce monograme les initiales du nom de Zénis, de Dardanos, qui fut gouverneur de l'Eolide sous la suzeraineté de Pharnabaze [4].

§ V. — **Lampsaque.**

En traitant des monnaies d'électrum de Lampsaque [5], nous avons remarqué que cette ville, au temps de Crésus, ne jouissait que d'une demi-indépendance politique.

1. Voyez ci-dessus, p. 78 et 194.
2. *Num. Chron.*. 1892, p. 31 et pl. III, 1; B. Head. *Ionia*, p. XXXIII; Wroth, *Troas*, etc., p. XLII.
3. Imhoof-Blumer et Keller, *Tier und Pflanzenbilder*, pl. V, 38. Cf. Fox, *Engravings*, II, p. 8, n° 45; Wroth, *Troas*, p. XLII.
4. Luynes, *Numism. des Satrapies et de la Phénicie*, p. 44; Wroth, *Catal. Troas*, Introd., p. XLIII et p. 48.
5. Voyez ci-dessus, p. 183.

C'est ce qui ressort du récit, fait par Hérodote [1], de l'aventure de Miltiade l'ancien. Celui-ci, gouverneur de la Chersonnèse de Thrace, de l'autre côté de l'Hellespont, ayant été fait prisonnier par les Lampsacéniens, fut délivré grâce à l'intervention de Crésus. Lampsaque subit le joug de Cyrus; puis, ayant pris part à la révolte de l'an 498, elle fut châtiée par le satrape Daurisès, en même temps que Dardanos, Abydos et Percote [2]. Ces villes furent ruinées et les habitants emmenés en captivité. Cependant Darius laissa Lampsaque se rebâtir et il y installa, pour la gouverner en son nom, un tyran nommé Hippoclès [3].

Le fils d'Hippoclès, Aiantidès, épousa Archédice, fille du tyran d'Athènes, Pisistrate. Le tombeau d'Archédice se voyait encore à Lampsaque au temps de Thucydide [4].

Le type monétaire caractéristique de Lampsaque, la protomé de cheval ailé, — hippocampe ou Pégase — est bien connu, notamment par les admirables statères d'or pur que Lampsaque frappa à la fin du ve et au commencement du ive siècle [5]. Nous avons déjà rencontré ce type de l'hippocampe ailé sur des monnaies d'électrum de Lampsaque [6]. Outre ces électrums, Lampsaque frappa des pièces d'argent au même type de la protomé de cheval ailé, dont les premières paraissent antérieures à la domination perse.

L'électrum de Lampsaque était taillé suivant un système spécial dont l'étalon est un statère de 15 gr. 36, système qui fut aussi appliqué à la taille des monnaies de bas argent de Phocée et de Lesbos. Au contraire, à Lampsaque même, où l'argent est de bon aloi, il semble que la monnaie de ce métal ait été frappée suivant des systèmes multiples. Nous y trouvons, peut-être, l'étalon euboïque (n° 633); certaines pièces suivent l'étalon milésiaque réduit (n°s 634 et suiv.); d'autres enfin semblent se rattacher à l'étalon phocaïque ou plutôt, sans doute, à l'étalon lesbiaque qui fut appliqué à l'électrum, avec un statère ou tétradrachme de 15 gr. 36.

633. — Protomé d'hippocampe ailé, bondissant à droite.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
Æ 10, flan épais; hémidrachme euboïque, 2 gr. 16 (*Paris*) **Pl. XVI, fig. 12.**

L'attribution de cette hémidrachme à Lampsaque n'est pas sûre; Six a voulu la classer, sans raison, à Adramytion [7]; on pourrait songer à Maronée. Il n'est pas possible, dans tous les cas, de la donner à Corinthe, bien que cette ville ait aussi, pour les petites divisions de ses statères primitifs le type de la protomé de Pégase; le carré creux corinthien a une forme particulière en croix gammée.

1. Hérod., VI, 37.
2. Hérod., V, 117.
3. Hérod., IV, 138; E. Curtius, *Hist. grecque*, t. II, p. 185.
4. Thucyd., VI, 59.
5. Baldwin, *Journ. int. d'archéol. numism.*, t. V, 1902, p. 1 et suiv. et pl. I à III.
6. Voyez ci-dessus, p. 183.
7. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 314 et pl. XIII, 8.



No 634.

634. — Protomé d'hippocampe ailé, bondissant à droite.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
Æ 16 ; didrachme, 6 gr. 81 (*Londres*) [1] ; — autre ex., 6 gr. 71 (*Londres*) [2].

635. — Protomé d'hippocampe ailé, bondissant à droite.
℞. Carré creux quadripartit.
Æ 15 ; tétrobole, 2 gr. 44 (*Paris*) **Pl. XVI, fig. 13**.



No 636.

636. — Même description.
Æ 10 ; diobole, 1 gr. 25 (*Londres*) [3].

637. — Protomé d'hippocampe ailé, bondissant à gauche.
℞. Carré creux quadripartit.
Æ 15 ; tétrobole, 2 gr. 35 (*Paris*) **Pl. XVI, fig. 16.**

638. — Même droit. — ℞. Carré creux quadripartit, le champ de deux des petits compartiments étant granulé.
Æ 10 ; diobole, 1 gr. 25 (*Paris*) **Pl. XVI, fig. 14** ; autre, 1 gr. 27 (*Londres*) [4].

639. — Même hippocampe ; autour, trois globules.
℞. Carré creux quadripartit.
Æ 7 ; hémi-obole, 0 gr. 35 (*Paris*) **Pl. XVI, fig. 15.**

640. — Protomé d'hippocampe ailé, bondissant à droite.
℞. Tête de Satyre à droite, le nez long, la bouche ouverte, une longue

1. W. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 78, n. 2 et pl. XVIII, 4.
2. Wroth, *loc. cit.*, n° 3.
3. Wroth, *Mysia*, p. 78, n° 4 et pl. XVIII, 5.
4. Wroth, *op. cit.*, p. 78, n° 5 et pl. XVIII, 6.

barbe en mèches striées, régulières et les cheveux hérissés. Carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 16; tétrobole persique (?), 3 gr. 27 (*Paris*) **Pl. XVI, fig. 17**; — autre ex. 3 gr. 12 (*coll. Imhoof*) [1].

Cette tête étrange, d'aspect simiesque, rappelle certaines représentations égyptiennes ou égypto-asiatiques du dieu Bès. Aussi, l'attribution de cette pièce à Lampsaque n'est-elle pas sûre. Le type de la tête janiforme de Lampsaque a été copié, aux ve-ive siècle, sur les monnaies de la ville palestinienne de Gaza [2]. Il serait donc possible que Gaza eut emprunté aussi à Lampsaque le type de l'hippocampe, et qu'elle l'eut associé au type égypto-phénicien de Bès qui lui était plus familier et qui revêt diverses formes sur ses monnaies [3].

Lorsque les Perses eurent placé Lampsaque sous leur domination, en y établissant le tyran Hippoclès, l'atelier de cette ville frappa de curieuses monnaies d'argent parallèlement avec les électrums dont nous avons parlé plus haut. Ce sont des pièces d'étalon persique (drachmes d'environ 5 gr. 30 pour 5 gr. 60, poids normal), qui ont pour type une double tête de femme, janiforme, les yeux de face, taillés en amande, ornée de boucles d'oreilles et collier. Les cheveux sont arrangés sur le front, tantôt en petites mèches parallèles, tantôt en bandeaux allongés sur les tempes [4]; sur la tête ils forment des lignes parallèles granulées qui vont en demi-cercle d'un front à l'autre, et sont retenues par un bandeau. Le caractère de cette double tête est archaïque, avec le sourire des statues du fronton du temple d'Égine.

Au revers, on voit, dans un carré creux peu profond, une tête d'Athéna de profil, l'œil de face, le casque sans aigrette, de la forme allongée, dite corinthienne : ce type monétaire nous fournira l'occasion d'intéressants rapprochements avec l'histoire des Pisistratides à Athènes.

641. — Tête janiforme de femmes diadémées, avec de grosses boucles d'oreilles et un collier.

℞. Tête d'Athéna, coiffée d'un casque corinthien, à gauche; derrière, une branche d'olivier. Le tout dans un carré creux.

Æ 19; drachme persique, 5 gr. 50 (*Paris*) **Pl. XVI, fig. 18.**

642. — Variété; derrière la tête d'Athéna, une amphore.

Æ 18; drachme persique, 4 gr. 98 (*Luynes*).

643. — Autre; derrière la tête d'Athéna, un caducée.

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 471, nº 78 et *Choix*, pl. VII, nº 241; cf. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, Introd., p. LXV, fig. 28.
2. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, Introd. p. LVII et suiv. et pl. VIII, fig. 6 et 7.
3. E. Babelon, *loc. cit.*
4. Comparez les deux pièces reproduites dans Wroth, *Catal. Mysia*, pl. XVIII, fig. 9 et 11.

Æ 18; drachme persique, 4 gr. 67 (*Londres*) [1].

644. — Variétés, sans symbole derrière la tête d'Athéna.
Æ 18; drach. persique, 4 gr. 66 (*Paris*); 5 gr. 34 à 4 gr. 65 (*Londres*) [2].



N° 645.

645. — Tête janiforme de femmes, comme ci-dessus.
℞. Tête casquée d'Athéna à gauche, comme ci-dessus (sans symbole). Carré creux.
Æ 14; tétrobole persique, 3 gr. 82 (*Londres*) [3].

646. — Tête janiforme de femmes, comme ci-dessus.
℞. Tête casquée d'Athéna, à gauche, dans un carré creux (comme ci-dessus); en contremarque, sur le casque, la lettre X dans un cercle (ou une roue?)
Æ 10; obole persique, 0 gr. 83 (*Paris*); 0 gr. 73 (*Londres*) [4]. Pl. XVI. fig. 20



N° 647.

647. — Variété, sans monogr. ni contremarque.
Æ 9; obole persique, 0 gr. 72 (*Luynes*); — 0 gr. 61 (*Paris*).

648. — Même description; mais au revers, derrière la tête d'Athéna, le monogr. X, et le casque de la déesse est ceint d'une couronne d'olivier.
Æ 19; drachme persique, 5 gr. (*Paris*) **Pl. XVI, fig. 19.**

649. — Même description; mais derrière la tête d'Athéna, la lettre Ξ.
Æ 18; drachme persique, 4 gr. 82 (*Florence*) [5].

La présence de la lettre Ξ sur cette drachme est importante à constater, car nous avons relevé la même lettre sur un statère d'électrum contemporain [6].

1. W. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 80, n° 17.
2. W. Wroth, *op. cit*, p. 79, n°s 10 et suiv. et pl. XVIII, 9 et 11.
3. Wroth, *Mysia*, p. 79, n° 15 et pl. XVIII, 10.
4. Wroth, *Mysia*, p. 80, n° 21.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 248, n° 97.
6. Voyez ci-dessus, p. 185.

650. — Même description, avec le casque d'Athéna ceint de la couronne d'olivier, mais sans monogr. dans le champ.

Æ 11 ; obole persique, 0 gr. 88 (*Londres*) [1].

Le monnayage à ces types dura longtemps, c'est-à-dire depuis environ l'an 520 jusqu'à la fin du ve siècle ; aussi, les pièces qui le composent présentent des modifications de style très caractéristiques. Nous n'avons enregistré ici que les séries les plus anciennes. Des dioboles et des trihémi-oboles d'Athènes reproduisent sur l'une de leurs faces la tête janiforme des monnaies de Lampsaque que nous venons de décrire, attestant par là l'existence d'une alliance entre les deux villes. Rappelons seulement les données générales de ce synchronisme sur lequel nous reviendrons en traitant des monnaies d'Athènes [2].

Après la mort d'Hipparque, en 514, son frère Hippias, tremblant pour son pouvoir, se mit à contracter de tous côtés des alliances et des traités qui pussent l'aider à rester maître d'Athènes ou lui fournir, en cas de nécessité, un refuge et un abri sûr. Ce fut alors qu'il maria sa fille Archédice à Aiantidès, fils d'Hippoclès, tyran de Lampsaque. Par là il s'assurait l'appui du roi de Perse lui-même, car Hippoclès était le protégé de Darius à qui il avait rendu des services lors de son expédition de Scythie en 515, c'est-à-dire l'année précédente [3]. C'est à l'occasion de ce mariage et de l'alliance qu'il consacrait, que furent frappées les pièces ci-dessus décrites, ainsi que celles d'Athènes qui portent, les unes et les autres, d'un côté l'effigie d'Athéna, et de l'autre, la tête janiforme de Lampsaque.

On sait, d'ailleurs, qu'Hippias chassé d'Athènes en 511, et retiré à Sigéion, allait fréquemment à Lampsaque, chez son gendre et sa fille. Ses petits-fils succédèrent à leur père Aiantidès et la branche d'olivier qui est un symbole essentiellement athénien, se voit encore sur les monnaies de Lampsaque du commencement du ve siècle, soit autour du casque d'Athéna, soit dans le champ de la pièce [4].

Après la bataille de Mycale en 479, Lampsaque entra dans l'alliance athénienne ; elle garda sur ses monnaies les mêmes types de la tête janiforme féminine et la tête casquée d'Athéna. Le style seul différencie ces pièces des précédentes. Dans le cours du ve siècle paraissent, dans le champ du revers, les initiales du nom de la ville, ΛΑΜ, ΛΑΜΨ ou même ΛΑΜΨΑ [5].

1. Wroth, *Mysia,* p. 80, n° 20 et pl. XVIII, 12.
2. Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 173 et suiv.
3. Thucydide, VI, 59.
4. Six, *loc. cit*
5. Wroth, *Mysia*, p. 82 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 248.

§ VI. — Parion.

La ville mysienne de Parion, sur l'Hellespont, entre Lampsaque et Priapos, fut colonisée à la fois par Milet, Érythrées et Paros. D'après la légende elle aurait reçu son nom de Parios, fils de Jason. Son histoire est peu connue ; au temps de la domination lydienne et perse, elle dut subir le sort des autres villes de l'Hellespont. Toutefois, au dire d'Hérodote [1], elle paraît, sous Darius, avoir échappé au satrape Daurisès qui, après avoir pris Lampsaque, se portait sur Parion lorsqu'il fut rappelé par un message lui annonçant la révolte des Ioniens et des Cariens.

Nous avons décrit sous les nos 200 et 201 (Pl. V, fig. 20) un hémi-statère d'électrum de poids phocaïque que son type de la tête de Gorgone de face paraît autoriser à classer à Parion [2]. Le type de cette pièce d'électrum n'est pas sans analogie avec celui des premières drachmes d'argent que nous allons enregistrer. Ces pièces sont taillées suivant un étalon phocaïque réduit. Les plus anciennes sont certainement antérieures à la domination perse ; les plus récentes sont postérieures à Alexandre, de sorte qu'on peut dire que ce type de la tête de Gorgone de face est, en permanence, l'emblème héraldique de Parion. Les premières seules rentrent dans notre cadre chronologique et répondent à la description suivante :

651. — Masque de Gorgone de face, tirant la langue.

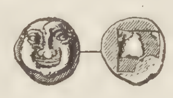
℞. Carré creux sillonné de lignes disposées en croix à double trait.

Æ 14 ; drachme phocaïque, 3 gr. 95 (*Paris*) **Pl. XVI, fig. 22.**

652. — Autre, d'un style moins rudimentaire.

℞. Carré creux orné, au centre, d'un globule entouré d'une sorte de croix à double trait.

Æ 13 ; drachme phocaïque, 3 gr. 40 (*Paris*) **Pl. XVI, fig. 23** [3].



N° 653.

653. — Même masque de Gorgone, de face. — ℞. Carré creux irrégulier.

Æ 9 ; trihémi-obole phocaïque, 0 gr. 90 (*Paris*).

La tête de Gorgone qui figure sur ces pièces est d'un style tout particulier, bien différent, par exemple, de celui de la tête de Gorgone sur les monnaies de la ville

1. Hérod., V, 117.

2. Voyez ci-dessus, p. 134.

3. Voy. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 94 et pl. XXI, 6.

voisine d'Arisba ou de Lesbos (Pl. XVI, fig. 5), de Neapolis en Macédoine, d'Érétrie en Eubée. Vers l'an 400, le carré creux du revers de ces pièces est remplacé par un taureau détournant la tête et accompagné de la légende ΠΑΡΙ [1].

§ VII. — Cyzique.

Cyzique a fait frapper de très rares monnaies d'argent contemporaines de ses plus anciens statères d'électrum [2].

Ces pièces d'argent sont d'un alliage aussi bas que celui des monnaies de Phocée et de Lesbos du même temps. Elles sont taillées suivant le système milésiaque qui fut aussi celui de Lesbos pour une partie de ses monnaies de billon. On a parfois classé à Phocée ces monnaies primitives de Cyzique en prenant, à tort, la tête de thon pour une tête de phoque. Cependant, la tête du phoque qui se rapproche de celle du chien ou du veau, est bien différente de celle du thon qui, sur les monnaies de Cyzique a un véritable bec pointu, très allongé, comme le brochet.

654. — Tête de thon à gauche ; au-dessus, une queue de thon.
℞. Carré creux large, à surface irrégulière.
Æ bas, 20 ; stat. milés., 13 gr. 50 usée (*Luynes*) **Pl. XVI, fig. 25.**

655. — Autres ex., 14 gr. 70 et 14 gr. 22 (*Londres*) [3].

656. — Tête de thon à gauche. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 9 ; trihémi-obole milés., 0 gr. 89 (*Paris*) **Pl. XVI, fig. 24.**

657. — Tête de thon à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 9 ; diobole milés. (?), 1 gr. 02 (*Paris*) **Pl. XVI, fig. 26.**

Après 480, Cyzique fit frapper, en même temps que ses belles suites d'électrum, de petites pièces d'argent qui ont, au droit, comme type, une protomé de sanglier bondissant, et au revers une tête de lion de profil à gauche, la gueule béante ; derrière la tête de lion, un thon. Le tout dans un carré creux [4].

Ces dioboles de poids milésiaque (1 gr. 20) ne sont pas très rares ; leur attribution a été controversée jusqu'au jour où furent signalés les exemplaires qui por-

1. Sur l'attribution de ces pièces à Parion, voyez J. Peter Six, *Zeit. f. Num.*, t. III, 1876, p. 238. Cependant, M. Jan Six (*De Gorgone*, p. 5) a voulu les reporter à Selgé de Pisidie, attribution peu vraisemblable.

2. Cf. ci-dessus, p. 150.

3. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 20 et pl. III, 21.

4. W. Wroth, *Catal. Mysia*, pl. IX, fig. 1 et suiv. ; Greenwell, *Num. Chron.*, 1890, p. 4 et pl. I, 9.

tent la lettre K dans le champ du revers. La présence du thon ne permet guère de douter que cette lettre K ne soit l'initiale du nom de Cyzique. Il n'y a pas à tenir compte, je crois, de l'opinion de J. P. Six, qui a proposé de reconnaître dans la lettre K l'initiale du nom de la ville de Caunos, en Carie [1]. Cependant, il est possible que ces pièces portent les types de deux villes associées, Cyzique et quelqu'une des nombreuses villes qui avaient alors la tête de lion pour emblème monétaire. Nous avons signalé plus haut, pour la même période, des monnaies d'alliance du même genre, aux types de Samos, de Chios, de Clazomène et d'autres villes [1].

1. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 256 : cf. W. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 34.

1. Voyez ci-dessus, p. 294 et 302.

CHAPITRE IX

LES VILLES DU PONT-EUXIN

---

§ I. — Sinope.

De toutes les villes grecques échelonnées sur le pourtour du Pont-Euxin, deux seulement, Sinope et Panticapée, frappèrent monnaie avant 480.

Les plus anciens statères de Byzance, au type du taureau sur un épi couché, avec un carré creux en ailes de moulin, ne sauraient remonter aux premières années du ve siècle.

Pour Calchédon, ce n'est qu'après l'invasion de Xerxès qu'on voit paraître ses curieuses monnaies qui ont, au droit, la tête de Calchas barbu et, au revers, une roue à quatre rais. Et quant aux pièces que cette même ville de la côte asiatique devait, si longtemps, frapper aux types de Byzance, — taureau et carré creux en ailes de moulin, — leur apparition ne précède guère le milieu du ve siècle.

Une autre vieille colonie grecque de ces parages, Astacos de Bithynie, ne frappe ses drachmes et trioboles aux types du homard au droit, et de la tête de femme, au revers, accompagné des lettres ΑΣ, que vers 480, au plus tôt vers 490 ; ce monnayage se poursuit durant la plus grande partie du ve siècle, c'est-à-dire en dehors de notre cadre chronologique.

Il n'y a pas non plus, au début du ve siècle, d'atelier monétaire dans les établissements grecs de la côte de Thrace jusqu'à l'embouchure du Danube, et cependant, parmi eux, se trouvent les nombreuses et antiques colonies de Milet et de Mégare : Istros, Tomi, Callatis, Odessos, Mesembria, Anchialé, Apollonie de Thrace [1].

Olbia, chez les Scythes, au confluent du Borysthène et de l'Hypanis occidental, fut bien fondée par les Milésiens vers l'an 655 ; mais ses énormes monnaies de bronze, dont nous parlons ailleurs, ne sont pas antérieures au ive siècle [2].

C'est à tort, nous l'avons vu, qu'on attribuait autrefois des hectés phocaïques d'électrum à Héraclée de Bithynie [3]. Il n'y

1. Sur les monnaies de cette dernière ville, voir B. Pick, *Revue numismatique*, 1898, p. 219 et suiv.

2. Voyez le présent *Traité, Première Partie*, t. II (sous presse).

3. Voyez ci-dessus, p. 133 ; cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 441.

a pas non plus à s'arrêter à l'opinion de ceux qui ont songé à attribuer à Tion de Bithynie le statère primitif de Téos d'Ionie, à la légende IΣOM [1].

Amisos et Trapezos qui ont, dans les médailliers, des séries abondantes, n'y prennent rang, toutefois, qu'au début du IVe siècle. Seule de cette région de l'Asie-mineure, Sinope a des monnaies susceptibles de rentrer dans notre division chronologique.

Sinope (aujourd'hui encore *Sinob*) était bâtie sur l'éperon le plus septentrional de la côte d'Asie-mineure, et elle devint plus tard la capitale de la Paphlagonie. Elle fut fréquentée par les Milésiens au moins dès 785, alors que le fond de la population était composé d'Araméo-cappadociens [2].

En 630, les Milésiens y installèrent à demeure une importante colonie : c'était le temps des grandes invasions cimmériennes, après la chûte de Ninive. En dépit de ces bouleversements, Sinope demeura l'une des principales têtes de ligne du commerce des Grecs avec l'Asie assyrienne, araméenne et perse, le port le plus important de tout le Pont-Euxin [3].

Bientôt, la légende intervint comme partout et l'on raconta que la ville devait son origine à la nymphe Sinopé, fille d'Asopos qu'Apollon enleva en Béotie pour l'emporter sur les rives du Pont-Euxin [4].

La numismatique a à tenir compte de ces origines fabuleuses puisque la tête de

1. Voyez ci-dessus, p. 121.
2. Strabon, XII, 11; E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 519.
3. Waddington, Babelon et Reinach, *Recueil général des monnaies grecques d'Asie-mineure*, t. I, p. 178. C'est, ici, la première fois que nous citons cet ouvrage, qui sera désigné, dans la suite, sous l'abréviation : WBR, *Recueil général*.
4. Apollod., I, 2, 946.

la nymphe Sinopé forme, à partir de la fin du ve siècle, le type presque constant des drachmes sinopéennes. Mais pour la période qui nous occupe, il n'en était pas encore ainsi et les premiers groupes monétaires de Sinope nous présentent seulement, comme dans beaucoup d'autres villes, des types héraldiques empruntés à la nature ou au principal objet du commerce.

Les invasions cimmériennes, l'établissement de la domination perse en 546 et la chute de Milet elle même, en 494, ne portèrent nulle atteinte à la prospérité de Sinope. Aussi, il est difficile de dire, en considération de ces graves événements, à quelle époque précise commence le monnayage de Sinope. D'après le style des pièces, si l'ouverture de l'atelier monétaire de Sinope ne remonte pas jusqu'au temps de la fondation de la colonie milésienne en 630, il paraît toutefois évident qu'elle eut lieu dès avant l'an 500. J. P. Six, dans sa monographie des émissions monétaires de Sinope [1], fait débuter les monnaies seulement en 480, après l'invasion de Xerxès en Grèce. Mais cet événement, si important pour l'histoire de la Grèce propre et celle des villes de l'Asie-mineure occidentale, ne put avoir le moindre contre-coup sur une ville comme Sinope qui, après comme avant les désastres de Xerxès, continua à demeurer sous la domination perse. Sans aucune hésitation nous placerons les premières pièces de notre pl. XVIII dès avant l'an 500 [2].

Ces pièces sont d'épaisses drachmes d'argent, à flan irrégulier, globuleux, d'une rudesse exceptionnelle; elles sont taillées

1. *Numism. Chronicle*, 1885, p. 15 et suiv.
2. WBR, *Recueil général*, t. I, p. 178.

suivant le système éginétique réduit : de rares exemplaires seulement pèsent plus de 6 grammes. C'est à cause de cette réduction qu'on a pensé que les premières pièces de Sinope n'étaient pas antérieures à 480. Mais il ne faut pas oublier qu'à Égine même, dès avant l'an 500, les didrachmes à la tortue dépassent rarement 6 gr. 20. En outre, à Sinope aussi, nous rencontrons quelques drachmes qui atteignent jusqu'à 6 gr. 45, poids qui, au point de vue pondéral, justifierait le classement de ces exemplaires au VIe siècle. Le style des premières pièces enfin dénote la seconde moitié du VIe siècle.

Le type de la tête d'aigle présente de nombreuses variétés : l'examen de notre planche les fera mieux saisir que des remarques descriptives ; parfois cette tête affecte la forme d'une tête de poisson. Le flan est globuleux et irrégulier ; le carré creux, partagé en quatre petits carrés, se transforme graduellement, de manière à présenter une surface granulée, avec deux des petits carrés plus profonds que les deux autres.

658. — Tête d'aigle à gauche, le bec allongé, l'œil globuleux ; dessous, un petit dauphin à gauche.

℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.

Æ 19 sur 15 ; drachme éginétique, 6 gr. 45 (*Munich*) **Pl. XVII, fig. 1** [1].

659. — Même description, le bec de l'aigle moins allongé ; le carré creux moins archaïque.

Æ 14 ; drach. égin., 6 gr. 21 (*Berlin*) **Pl. XVII, fig. 2** [2].

660. — Même description, la tête de l'aigle allongée, le bec effilé.

Æ 18 sur 13 ; drach. égin., 6 gr. 05 (*Paris*) **Pl. XVII, fig. 3** [3].

661. — Tête d'aigle à g., très arrondie (se rapprochant de celle d'un poisson), le duvet strié, le bec ayant la forme d'un petit éperon ; dessous, un dauphin à gauche.

℞. Carré creux partagé en quatre compartiments dont deux sont plus profonds que les deux autres.

Æ 16 sur 12 ; drach. égin., 6 gr. 05 (*Paris*) **Pl. XVII, fig. 4** [4].

662. — Variété ; au revers, deux carrés creux rapprochés par leurs angles, et aux angles contigus, un globule.

1. WBR, *Recueil général,* p. 180, n° 1 et pl. XXIV, 6.
2. WBR, *op. cit.,* p. 180, n° 2 ; Prokesch-Osten, *Num. Zeit.* de Vienne, t. II, 1870, pl. XI, 3.
3. WBR, *op. cit.*, p. 180, n° 3 et pl. XXIV, 7.
4. WBR, *op. cit.*, p. 180, n° 5 et pl. XXIV, 8.

Æ 16; drachme égin., 5 gr. 98 (*Paris*) **Pl. XVII, fig. 5** [1].

663. — Variété, 6 gr. 08 (*Berlin*) **Pl. XVII, fig. 6** [2].

664. — Même tête d'aigle pisciforme tournée à droite, le duvet hérissé; dessous, le petit dauphin est aussi tourné à droite.

℞. Carré creux à surface granulée, partagé en quatre compartiments, deux en creux, deux en relief; dans les angles creux, un globule.

Æ 17; drach. égin., 6 gr. 22 (*Paris*) **Pl. XVII, fig. 7** [3].

665. — Grande tête d'aigle au bec recourbé, et bien caractérisée comme tête d'oiseau, à gauche.

℞. Carré creux à surface granulée, partagé en quatre compartiments; dans les deux compartiments les moins profonds, les lettres ᗺ et B.

Æ 20 sur 14; drachme égin., 5 gr. 64 (*Paris*) **Pl. XVII, fig. 8** [4].



N° 666.

666. — Même description; dans les angles contigus, • et Ր.

Æ 18; drachme égin., 5 gr. 70 (*Londres*) [5].



N° 667.

667. — Tête d'aigle à droite.

℞. Carré creux en quatre compartiments de profondeur inégale.

Æ 10; obole égin., 1 gr. 20 (*Londres*) [6].

Ces trois dernières pièces sont sûrement un peu postérieures à 480; c'est après cette date, semble-t il, que l'on voit paraître, dans les compartiments du revers des glo-

1. WBR, *Recueil général*, p. 180, n° 7 et pl. XXIV, 9.
2. WBR, *op. cit.*, p. 180, n° 7 et pl. XXIV, 10.
3. WBR, *op. cit.*, p. 180, n° 9 et pl. XXIV, 11.
4. WBR, *op. cit.*, p, 180, n° 10 et pl. XXIV, 12.
5. W. Wroth, *Catal. Pontus*, etc., et p. 95 et pl. XXI, 13; WBR, *op. cit.*, p. 181, n° 11.
6. Wroth, *Pontus*, p. 95 et pl. XXI, 14; WBR, *op. cit.*, p. 181, n° 16.

bules ou des lettres variables qui représentent des noms de magistrats.

Vers 453, lorsque les Sinopéens rétablirent le régime démocratique, sous l'hégémonie d'Athènes, ils inaugurèrent des types nouveaux : au droit, la tête de la nymphe Sinope, et au revers, l'aigle pêcheur perché sur le dos d'un dauphin ; dans le champ, la légende ΣΙΝΩ et des initiales de magistrats [1].

§ II. — Panticapée.

Panticapée fut fondée par les Milésiens dans la Chersonnèse Taurique, à l'entrée du Palus Maeotis, vers la 4e année de la 59e Olympiade, c'est-à-dire en 541 avant J.-C. [2]. C'est aujourd'hui Kertch, dont le nom est célèbre dans les fastes de l'archéologie ; Panticapée est non moins illustre dans la numismatique, à cause des admirables statères d'or pur, à la tête de Pan et au revers du griffon, qu'elle frappa au milieu du IVe siècle avant notre ère. Mais dans la période primitive, elle se borne à émettre des pièces d'argent qui ne sont que des imitations des monnaies contemporaines de Lesbos, d'Éphèse, de Samos et de Milet, sa métropole (voyez notre pl. XVII, fig. 9 à 16).

Les plus anciennes de ces monnaies d'argent peuvent remonter, comme celles de Sinope, jusqu'à la fin du VIe siècle. Elles sont taillées dans le système éginétique, avec une drachme dont le poids étalon n'atteint pas 6 grammes. Leurs types sont le mufle de lion de face, pour les plus grandes divisions, et l'abeille pour les plus petites pièces. Dans la période qui nous occupe, c'est-à-dire antérieurement à 480 environ, ces pièces sont anépigraphes, mais le monnayage aux mêmes types se prolonge avec des légendes pendant tout le cours du Ve siècle : l'attribution est donc certaine.



No 668.

668. — Mufle de lionne de face, stylisée de manière à reproduire schématiquement l'aspect de deux têtes de sanglier affrontées.

℞. Carré creux informe.

Æ 17 ; drachme éginétique, 5 gr. 89 [3].

1. Six, *Numism. Chron.*, 1885, p. 20 ; WBR, *Recueil général*, t. I, p. 179 et 181, nos 17 et suiv.
2. Boeckh, *Corpus inscr. graec.*, t. II, p. 91.
3. Christian Giel, *Kleine Beiträge zur antiken Numismatik Südrusslands*, p. 21, no 18 et pl. III, 18 (Moscou, 1886, in-4°).

669. — Même droit.
℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.
AR 15; hémi-drachme éginétique, 3 gr. 04 (*Hunter*) **Pl. XVII, fig. 9** [1].



N° 670.

670. — Même droit. — ℞. Carré creux quadripartit.
AR 12; diobole éginét., 2 gr. 11 [2].

671. — Même droit. — ℞. Carré creux informe.
AR 10, flan globuleux; diobole éginét., 2 gr. 10 (*Paris*) **Pl. XVII, fig. 10.**

Par son bas titre, son style et son aspect globuleux, cette pièce (n° 671) rappelle certaines monnaies primitives de Lesbos.

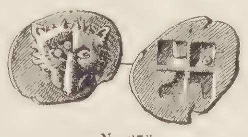


N° 672

672. — Même droit.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par de larges croisillons.
AR 8; tritémorion égin., 0 gr. 67 [3]; — autre, 0 gr. 63 (*Paris*).

673. — Même description.
AR 7; hémi-obole égin., 0 gr. 54 (*Paris*) **Pl. XVII, fig. 12.**

674. — Même droit (la tête ressemble un peu à une tête de bœuf, de face).
℞. Carré creux partagé en deux rectangles par une ligne en relief.
AR 6, flan épais; tritémorion (?) 0 gr. 60 (*Luynes*) **Pl. XVII, fig. 13.**

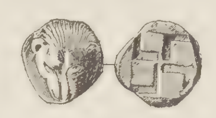


N° 675.

675. — Mufle de lionne de face, comme ci-dessus.

1. Mac Donald, *Hunterian collection*, p. 423, n° 1 et pl. XXVIII, 10.
2. Chr. Giel, *op. cit.*, p. 21 et pl. III, 19.
3. Giel, *op. cit.*, p. 21 et pl. III, 21.

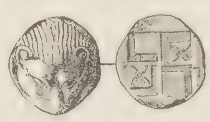
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments ayant la forme de Γ épais.
Æ 15 ; hémidr. ou triobole égin., 2 gr. 60 [1].



Nº 676.

676. — Même description.
Æ 11 ; diobole égin., 1 g. 69 [2].

Le revers de ces deux pièces (nos 675 et 676) rappelle par sa forme de croix gammée le carré creux des plus anciens statères d'argent de Corinthe (nos 1155 et s.).

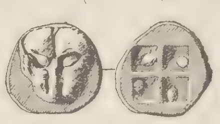


Nº 677.

677. — Même droit. — ℞. Carré creux partagé en quatre compartiments ayant la forme de Γ dans deux desquels il y a une étoile.
Æ 13 ; diobole égin., 1 gr. 78 ; — autre, 1 gr, 76 [3].

678. — Même droit.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés ayant la forme de Γ ; dans l'un des petits carrés, une étoile.
Æ 6 ; tétartémorion éginét., 0 gr. 24 (*Paris*) **Pl. XVII, fig. 14.**

679. — Même droit. — ℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un large croisillon ; dans l'un des petits carrés, une étoile.
Æ 8 ; hémi-obole égin., 0 gr. 50 (*Paris*) **Pl. XVII, fig. 11.**



Nº 680.

680. — Même droit. — ℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés, dans chacun desquels il y a un globule.
Æ 13 ; hémidr. ou triobole égin., 2 gr. 74 [4].

1. Giel, *Kleine Beiträge*, p. 21 et pl. III, 20.
2. Giel, *op. cit.*, p. 21 et pl. III, 29.
3. Giel, *op. cit.*, p. 22. nos 39 et 31 et pl. III, 30.
4. Giel, *op. cit.*, p. 21, et pl. III, 22.



N° 681.

681. — Même droit (mufle de lionne, de face). — ℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés, dans chacun desquels il y a un globule.
Æ 9; hémi-obole égin., 0 gr. 44 [1].

682. — Variété : au revers, carré creux en quatre compartiments dans deux desquels il y a un globule.
Æ 9; hémiob. égin., 0 gr. 44; — autre ex., 0 gr. 31 [2].

683. — Même description.
Æ 6; tétartémorion égin., 0 gr. 27 (*Paris*) **Pl. XVII, fig. 16**; — autres ex., 0 gr. 24 et 0 gr. 18 [3].

684, Même description.
Æ 5; hémi-tétartémorion égin., 0 gr. 12 [4].

685. — Même mufle de lionne, de face (ressemblant à une tête de bœuf). ℞. Grappe de raisin, dans un carré creux.
Æ 11 ; tétartémorion (?), 0 gr. 29 (*Paris*) **Pl. XVII, fig. 15.**



N° 686.

686. — Même droit. — ℞. Fourmi ailée, dans un carré creux.
Æ 6; hémi-tétartémorion égin., 0 gr. 10 [5].



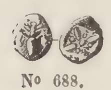
N° 687.



N° 687 *bis*.

687. — Fourmi ailée.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon ; dans deux des petits carrés, un globule.
Æ 6; hémi-tétartémorion égin., 0 gr. 14 (deux ex.) [6].

1. Giel, *Kleine Beiträge*, p. 21 et pl. III, 23.
2. Giel, *op. cit.*, p. 21 et pl. III, 24 et 25.
3. Giel. *op. cit.*, p. 21 et pl. III, 26 et 27.
4. Giel, *Kleine Beiträge*, p. 21 et pl. III, 28.
5. Giel, *op. cit.*, p. 20 et pl. III, 4.
6. Giel, *op. cit.*, p. 20 et pl. III, 1 et 2.



N° 688.

688. Fourmi ailée. — ℞. La rosace milésienne dans un carré creux. Æ 6; hémi-tétartémorion égin., 0 gr. 11 [1].

L'attribution à Panticapée des monnaies qui précèdent est fondée, d'une part, sur la présence constante de ces pièces dans les trouvailles monétaires qu'on a faites à Kertch et aux environs de cette ville; d'autre part, sur la persistance des mêmes types dans le monnayage de Panticapée, à une époque où parait une légende au revers des pièces. En effet, dans la période postérieure à 480, ce monnayage abondant présente, au point de vue des types et des légendes, les particularités suivantes :

1. Monnaie au type du mufle de lionne de face, avec un carré creux dans lequel on lit la légende ΑΓΟΛ ou ΑΓΟ [2].

2. Monnaies au type de la fourmi, avec la même légende ΑΓΟΛ ou ΑΓΟ ou ΑΓ dans le carré creux du revers.

3. Monnaies au type du mufle de lionne de face, avec un carré creux, dans lequel on lit la légende ΓΑΝ ou ΓΑ [3].

4. Monnaies au type de la fourmi, avec la légende ΓΑΝ ou ΠΑΝΤΙ, dans le carré creux du revers.

Ainsi, sur ces pièces aux types du mufle de lionne ou de la fourmi, on trouve les légendes ΑΓΟΛ ou ΓΑΝΤΙ qui paraissent, à première vue, désigner deux villes différentes, une *Apollonie* et *Panticapée*.

Les monnaies avec ΑΓΟΛ, ΑΓΟ, ΑΓ, ont été attribuées à Apollonie de Thrace, colonie de Milet, comme Panticapée [4]. Mais ces pièces ne se rencontrent jamais en Thrace [5]. Au contraire, « toutes ces monnaies, dit Giel [6], se trouvent en abondance, et rarement bien conservées, dans le voisinage de Kertch. Elles appartiennent sûrement à Panticapée ou à quelque atelier de cette contrée dont Panticapée était la capitale, parce qu'il n'est pas admissible que ces petites pièces eussent été apportées dans cette région, par le commerce, en si grande quantité et pour se trouver ensuite disséminées dans la campagne ».

On doit donc se demander, avec le savant russe, si Panticapée, dans les premiers temps de sa fondation, n'aurait pas porté le nom d'Apollonie, en l'honneur de l'Apollon du temple des Branchides, qui était particulièrement en honneur à Milet, sa métropole. Il est possible qu'elle ait pris son nom de Panticapée, seulement vers le milieu du v[e] siècle [7].

1. Giel, *op. cit.*, p. 20 et pl. III, 3.
2. Giel, *op. cit.*, t. 21, n° 15 et suiv.
3. Quand la légende se compose seulement de deux lettres on est incertain s'il faut lire ΑΓ (*Apollonie*) ou ΓΑ (*Panticapée*).
4. Imhoof-Blumer, *Num. Chron.*, 1873, p. 12, note 9; Sallet, *Num. Zeit.* de Vienne, t. I, p. 288.
5. B. Pick, *Rev. numism.*, 1898, p. 224; E. Tacchella, *Rev. numism.*, 1898, p. 218.
6. Giel, *Kleine Beiträge*, p. 23-24.
7. Le type de la fourmi pourrait être un emblème parlant d'un établissement voisin de Panticapée, Μυρμήκιον : l'un des noms grecs de la fourmi étant μύρμηξ. Cf. Giel, *Kleine Beiträge*, p. 23-24.

CHAPITRE X

LA CARIE

§ I. — Iasos.

Quand on a franchi la frontière méridionale de l'Ionie pour entrer en Carie, la première ville que l'on rencontre est Iasos, au fond du golfe qu'on appelle Iasien ou Bargylien, du nom des deux villes cariennes bâties sur ses bords. Iasos était une vieille colonie argienne, installée sur un îlot que les atterrissements et les tremblements de terre ont fini par réunir à la terre ferme [1]. On ne sait rien de son histoire aux VIIe-VIe siècles. C'est par conjecture qu'on lui attribue les pièces suivantes, taillées dans le système éginétique et qui remontent à la fin du VIe siècle.

689. — Éphèbe nu (Hermias ?), chevauchant un dauphin qui l'emporte en nageant, à g.; le jeune homme tient un objet incertain (arc ou couronne?) de la main droite tendue en avant; il ramène sa main gauche en arrière.

℞. Carré creux partagé en deux rectangles rugueux.

Æ 16 ; drachme éginétique, 5 gr. 97 (*Paris*) **Pl. XVIII, fig. 1 ;** — autres ex., 5 gr. 99 (*Londres*) [2]; 5 gr. 98 (*Athènes*) [3].

690. — Même type. — ℞. Carré creux partagé en huit compartiments triangulaires dont deux sont en relief.

Æ 16 ; drachme éginétique, 5 gr. 99 (*Londres*) **Pl. XVIII, fig. 2** [4].

1. B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. LIX.
2. B. Head, *Caria*, Introd., p. LIX.
3. Svoronos, *Journ. int. d'arch. num.*, 1900, p. 59.
4. B. Head, *Caria*, Introd., p. LIX.

Le revers de cette drachme (n° 690) est différent de celui de la drachme précédente (n° 689) et, en même temps, identique à celui des monnaies de la plupart des ateliers primitifs des îles de la mer Égée. A cause de cette différence on pourrait croire que les deux pièces n'appartiennent pas au même atelier; ce n'est pourtant pas une raison péremptoire pour les séparer, car dans d'autres villes, — Corinthe, Phlionte, Corcyre, par exemple,— on constate aussi, au début du monnayage, l'apparition exceptionnelle du carré creux éginétique. Sa présence n'est pas non plus un motif suffisant pour proposer de placer ces pièces ou l'une d'elles dans quelqu'île égéenne.

Le type de l'éphèbe sur un dauphin convient bien à Iasos puisque, plus tard, après Alexandre le Grand et jusque sous l'empire romain, les monnaies de Iasos ont toujours le dauphin emportant l'enfant Hermias ou nageant à ses côtés. Un type analogue se rencontre à Tarente et à Corinthe et l'on donne des noms multiples au jeune héros de cette fable : Arion, Taras, Phalante, Mélicerte ou Palæmon. C'était là un thème populaire qui fut souvent exploité par l'art et les poètes [1]. Des récits, variés dans les détails, plaçaient la scène du sauvetage d'un enfant par un dauphin dans des endroits multiples. Le jeune Cœranos, de Paros, s'étant noyé dans le détroit qui sépare Paros de Naxos, son cadavre fut porté par un dauphin sur la côte de Sicinos et, au temps de Plutarque, on montrait encore dans cette dernière île, sur le rivage, le tombeau de Cœranos auprès duquel les dauphins aimaient à venir prendre leurs ébats. Une correction épigraphique a autorisé M. Svoronos à substituer l'île de Syros à celle de Sicinos comme théâtre de cette légende, et c'est à Syros que ce savant propose de classer notre drachme n° 690 [1].

Mais la même légende a aussi pour siège Iasos, où nous savons que le jeune héros de l'aventure s'appelait Hermias, suivant les uns, Dionysios d'après les autres. « L'affection, dit Plutarque, qu'un dauphin avait pour un jeune homme de Iasos, était si vive qu'elle fut regardée comme un véritable amour. Tous les jours il nageait et jouait avec lui sur les eaux ; il se laissait manier librement, et quand le jeune homme montait sur son dos, l'animal, loin de s'y refuser, le portait avec plaisir partout où il voulait aller, et cela, à la vue de tous les habitants de Iasos qui venaient souvent sur le bord de la mer pour être témoins de ce spectacle. Un jour qu'il survint une pluie violente, accompagnée de grêle, le jeune homme glissa de dessus le dauphin et se noya. L'animal l'ayant chargé sur son dos, le porta au rivage, s'y jeta lui-même sans vouloir quitter le corps et s'y laissa mourir, croyant qu'il devait partager le sort du jeune homme dont il avait, en quelque sorte, causé la mort. Les gens de Iasos, pour perpétuer le souvenir de cet événement, mirent depuis lors, sur leur monnaies, la figure d'un enfant porté par un dauphin. »

Ainsi le type même des monnaies de Iasos nous est signalé par Plutarque. Sur les dra-

1. Aristote, *Hist. animal.*, IX, 35; Plut., *Sept. sap. conv.*, 19; *De solert. animal.*, 36; Athénée, XIII, 606; Pline, *Hist. nat.*, IX, 24; Lucien, *Dial. marit.*, 8; Aulu-Gelle, *Noct. att.*, VIII, 8; Ælien, *De nat. animal.*, VI, 15; Biedermann, *Le dauphin dans la poésie et dans les monuments*, Halle, 1882 ,in-8°; E. Pottier et S. Reinach, dans le *Bull. corr. hellén.*, t. VII, 1883, p. 443 et s.

1. J. Svoronos, dans le *Journ. int. d'archéol. numism.*, 1900, p. 59.

chmes primitives que nous avons sous les yeux, c'est la première partie de la légende qui se trouve interprétée : Hermias chevauche le dauphin. Le second épisode, celui où l'enfant joue avec le dauphin et nage à ses côtés, se trouve reproduit sur les monnaies de bronze que Iasos frappa après l'époque d'Alexandre le Grand ; sur certaines pièces même, le nom de l'enfant, ΕΡΜΙΑΣ, se trouve inscrit dans le champ [1].

Il semble donc, en dépit de la forme du carré creux de la drachme n° 690, que le classement de ces pièces à Iasos se justifie mieux qu'à Sicinos, à Syros ou à tout autre atelier des îles égéennes.

§ II. — **Terméra.**

Terméra (Τέρμερα) était une forteresse d'origine dorienne, bâtie sur un promontoire appelé Termerion, en face de l'île de Cos, entre Halicarnasse et Myndos. Les deux monnaies de cette ville reproduites sur notre pl. XVIII (fig. 3 et 4) sont des pièces jusqu'ici uniques, du Musée britannique.

691. — Héraclès nu (?) agenouillé à dr., tenant son arc de la main g. tendue en avant, et brandissant sa massue de la main dr. levée. Grènetis.

℞. Tête de lion à droite, la gueule béante et tirant la langue. Carré creux.

Æ 13 ; tétrobole persique, 3 gr. 59 (*Londres*) **Pl. XVIII, fig. 3** [2].

692. — ΤVΜΝΟ. Héraclès barbu, vêtu et coiffé de la peau de lion, agenouillé à dr., tenant son arc de la main g. tendue en avant et brandissant sa massue de la main dr. levée ; un glaive au fourreau est suspendu à son côté.

℞. ΤΕΡΜΕΡΙΚΟΝ. Tête de lion à g., la gueule béante et tirant la langue. Carré creux.

Æ 14 ; drachme persique, 4 gr. 68, poids faible (*Londres*) **Pl. XVIII, fig. 4** [3].

L'attribution à Terméra, du n° 691 qui est anépigraphe, se trouve justifiée par les légendes de revers du n° 692. Ces deux pièces sont aux mêmes types, mais la première paraît d'un style un peu plus ancien que la seconde ; l'émission du n° 691 remonte à la seconde moitié du VIe siècle, comme le prouve la comparaison qu'on en peut faire avec les monnaies de Cnide (comparez pl. XVIII, fig. 10).

La drachme n° 692 a été trouvée dans l'île de Cos, par Ch. Newton. Waddington qui l'a publiée en 1861 [4] l'a placée après 480 : elle est plus ancienne, ainsi que l'indiquent l'archaïsme de son style et la forme du Ρ dans la légende ΤΕΡΜΕΡΙΚΟΝ, qui rap-

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 311, n° 65 ; B. Head, *Catal. Caria*, pl. XXI, 1 et s.
2. B. Head, *Catal. Caria*, p. 176, n° 1 et pl. XXVII, 1.
3. B. Head, *Catal. Caria*, p. 176, n° 2 et pl. XXVII, 2.
4. Waddington, *Mélanges de numismatique et de philologie*, 1861, p. 7.

pelle la même lettre dans les inscriptions de Milet du VIe siècle [1].

Le mot Τερμερικόν est l'ethnique de la ville, et il faut sous-entendre νόμισμα ou plutôt κόμμα, ἀργύριον, comme dans les légendes assez nombreuses à l'époque archaïque, où la forme de l'ethnique affecte la terminaison -ικόν [2].

Quant à l'autre légende, TVMNO [3], elle représente très probablement le nom d'un dynaste local, Tymnès. Cependant, on pourrait aussi être tenté d'y voir le nom de la ville carienne de Tymnos. Nous aurions affaire ainsi à une monnaie d'alliance entre deux villes voisines, Terméra et Tymnos. Cette dernière était assez importante pour figurer parmi les villes autonomes qui payaient tribut à Athènes au milieu du Ve siècle [4]. Seulement, la monnaie d'alliance dont il s'agit ici serait la seule sur laquelle parût jamais le nom de Tymnos ; en outre, Terméra, l'une des deux villes associées, ayant adopté la forme de l'ethnique en -ικόν, on s'attendrait à trouver pour Tymnos, la forme Τυμνικόν. Enfin, la comparaison de nos deux pièces indique que le n° 692 n'a que les types de Terméra au droit et au revers; dans le cas d'une monnaie d'association, on aurait sur une face le type de Terméra, et sur l'autre, le type de Tymnos. Je crois donc qu'il faut reconnaître dans *Tymno* le génitif du nom d'un dynaste de Terméra appelé Tymnès.

1. A. Kirchhoff, *Studien zur Geschichte des Griech. Alphabets*, pl. I, ligne VII.
2. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, Introd., p. XXVII.
3. Waddington a lu seulement TVMN, en regardant la lettre O, placée isolément devant la tête d'Héraclès, comme étant indépendante de la légende.
4. *C. I. Gr.*, p. 535, fragm. 198; *C. I. Attic.*, t. I, p. 123, n° 240; cf. Waddington, *Mélanges* cités, p. 10.

Hérodote [1] nous informe que sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe (521-485), Terméra était gouvernée par un tyran de ce nom. Histiée, fils de Tymnès, lui succéda. Après avoir été compromis dans la révolte des villes grecques et d'Aristagoras de Milet contre Darius, en 498, et jeté en prison, Histiée rentra en grâce auprès du grand Roi : il commandait le contingent carien dans l'expédition de Xerxès contre la Grèce, en 480 [2]. Il périt probablement à Salamine, comme presque tous les chefs de la flotte perse.

Waddington a pensé que le style de la médaille n° 692 (Pl. XVIII, fig. 4) était trop récent pour qu'on la pût attribuer au Tymnès, dynaste de Terméra vers l'an 500. Il conjecture dès lors qu'elle dut être frappée par un fils d'Histiée, inconnu dans l'histoire, qui aurait succédé à son père après 480, et aurait porté le même nom que son grand-père, suivant une alternance onomastique assez fréquente dans les familles des despotes asiatiques.

Je crois que cette ingénieuse conjecture n'est pas nécessaire, et que la pièce en question peut fort bien, par son style, remonter jusque vers l'an 500 et être attribuée au seul Tymnès, dynaste de Terméra, qui soit connu dans l'histoire.

Après les désastres de Xerxès, Terméra paraît, comme les autres villes cariennes, s'être jetée dans les bras des Athéniens, et elle cessa d'avoir des dynastes. Elle fut enfin détruite en 367 par le dynaste de Carie, Mausole, qui en transporta les habitants à Halicarnasse.

Le type de la tête de lion dans un carré

1. Hérod., V, 37; cf. Head, *Caria*, Introd, p. LXXV
2. Hérod., VII, 98.

creux est un emblème fréquent sur les monnaies de la Carie et des pays environnants, dès le VIe siècle. Quant au type d'Héraclès combattant à demi agenouillé, c'est probablement la reproduction plus ou moins interprétée d'une œuvre célèbre de la sculpture archaïque ; c'est un type apparenté étroitement à celui de l'Héraclès tyrien qui figure, au Ve siècle, sur les monnaies de la colonie tyrienne de Cition et dont le célèbre sculpteur d'Egine, Onatas, exécuta une statue colossale qui fut consacrée à Olympie par les habitants de Thasos, entre 510 et 465 [1].

Le type d'Héraclès s'explique à Terméra par une légende locale. Plutarque [2] raconte que le fondateur éponyme de la ville, le brigand Terméros fut tué par Héraclès, en punition de ses forfaits. Terméros était un hardi pirate qui écumait les côtes de la Carie et de l'île de Cos [3]. Comme il avait l'habitude de fendre la tête aux malheureux qui tombaient entre ses mains, il eut, lui aussi, la tête fendue par Héraclès. Son châtiment devint le sujet d'un proverbe dont la morale était de démontrer qu'on est toujours, comme nous disons aujourd'hui, puni par où l'on a péché, et qu'on finit souvent par souffrir du mal qu'on a fait supporter à autrui : c'est ce qu'on appelait le Τερμέρειον κακόν [4].

§ III. — **Halicarnasse.**

Cette grande et célèbre ville (Ἀλικαρνασσός), bâtie sur le golfe Céramique, en face de l'île de Cos, fut primitivement une colonie de Doriens venus de Trézène en Argolide. De bonne heure elle constitua, avec cinq autres villes doriennes de Carie, une confédération qu'on appelait l'hexapole dorienne d'Asie-mineure ; la ligue comprenait : Halicarnasse, Cnide, Cos, Ialysos, Lindos et Camiros. Mais, dès le temps d'Hérodote, avant le milieu du Ve siècle, l'hexapole était devenue une pentapole parce qu'Halicarnasse en avait été exclue à la suite d'une querelle. Le centre de la confédération était le temple d'Apollon Triopien (Τριόπιος) qui s'élevait au promontoire Triopion, près de Cnide. On y discutait les intérêts communs à l'association et l'on y célébrait des jeux solennels dans lesquels des trépieds de bronze étaient distribués aux vainqueurs. Mais il était convenu que les vainqueurs ne devaient pas emporter les trépieds qu'ils avaient gagnés : ils les déposaient en ex-votos dans le temple du dieu. Un Halicarnassien, nommé Agasiclès ayant gagné le prix, refusa de se conformer à l'usage, emporta son trépied et le suspendit dans sa demeure. Il est probable que, dans cette infraction aux usages, il fut soutenu par ses compatriotes, car c'est à la suite de cette affaire qu'Halicarnasse fut exclue de la confédération par les cinq autres cités [5].

A partir de la conquête perse par Cyrus, en 546, Halicarnasse fut comme toutes les

1. M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecq.*, t. I, p. 284.
2. Plutarque, *Thésée*, 11.
3. *Fragm. hist. graec.*, éd. Didot, t. IV, p. 475.
4. Waddington, *Mélanges* cités (1861), p. 8.
5. Hérod., I, 144.

autres villes de Carie, soumise au roi de Perse et gouvernée par des tyrans héréditaires. Lygdamis paraît avoir été le premier despote d'Halicarnasse créé par Darius. Sa fille Artémise était sur la flotte de Xerxès en 480 ; elle y commandait cinq navires qui, au dire d'Hérodote [1], étaient, avec ceux des Sidoniens, les plus beaux de toute l'escadre ; mais c'est le cas de rappeler qu'Hérodote était d'Halicarnasse.

Quoi qu'il en soit, on voît par ces quelques détails historiques qu'Halicarnasse, avant les désastres de Xerxès, était assez puissante et renommée pour avoir un atelier monétaire. Mais quels sont ses produits?

Nous avons repoussé l'opinion des savants qui ont proposé de classer à Halicarnasse le statère d'électrum primitif qui porte la légende ΦΑΝΝΟΣ ΕΜΙ ΣΗΜΑ, accompagnant le type du cerf. Nous avons dit que l'aventurier Phanès, originaire d'Halicarnasse, qui joua un rôle considérable en Égypte, au temps d'Amasis et de Cambyse, vers 525, ne fut jamais investi du pouvoir politique à Halicarnasse, sa patrie. Le statère en question nous a paru mieux convenir à Éphèse [2]. Il n'y a point de monnaie d'électrum qu'on puisse en toute sûreté donner à Halicarnasse.

Il paraît même qu'Halicarnasse n'a pas de monnaie d'argent avant le commencement du ve siècle [3]. La pièce la plus ancienne qu'on puisse classer à cette ville est la drachme éginétique suivante :

693. — Tête de lion à droite, la gueule béante et tirant la langue, une patte avancée.

℞. Α. Tête d'Aphrodite cnidienne, les cheveux relevés tout autour de la tête. Carré creux.

Æ 16 ; drachme éginétique, 6 gr. 18 (*Paris*) **Pl. XVIII, fig. 8** [4].

Cette monnaie est aux types de Cnide (comparez les pièces de Cnide, pl. XVIII, fig. 13 à 17). La seule différence consiste dans la lettre Α, initiale du nom d'Halicarnasse, qui remplace la légende ΚΝΙΔΙΟΝ. Cet emprunt des types cnidiens par Halicarnasse porte à croire que les deux villes ont monnayé sinon en commun, du moins dans des circonstances où elles se sont trouvées associées, au moins momentanément. Les monnaies de Cnide contemporaines de celle d'Halicarnasse se classent, comme nous le verrons plus loin, entre 500 et 480. C'est donc dans cette période qu'on doit aussi placer la drachme d'Halicarnasse. Il est probable que les deux villes, déjà unies autour du temple d'Apollon Triopien, s'associèrent pour prendre part à la révolte des villes grecques contre Darius en 498. C'est, sans doute, pour les préparatifs de cette guerre qu'elles frappèrent simultanément des pièces aux mêmes types.

Les petites divisions qui suivent paraissent taillées d'après l'étalon persique ; on pourrait cependant aussi les rattacher à l'étalon euboïque.

1. Hérod., VII, 99.
2. Voyez ci-dessus, p. 57.
3. B. Head, *Catal. Caria*, p. LIV.
4. Waddington, *Voyage numism. en Asie-mineure*, p. 45 (à Cnide). Six a proposé de classer cette pièce à une petite ville d'Acanthos, voisine de Cnide, d'après Étienne de Byzance. Six, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 377-378.

694. — Protomé de Pégase bondissant à droite.
℞. Tête de bouquetin, avec une patte avancée, à droite. Carré creux.
Æ 9; obole, 0 gr. 68 (*Londres*) **Pl. XVIII, fig. 6** [1].

695. — Autres, 0 gr. 74 (*Paris*); 0 gr. 59 (*Londres*) **Pl. XVIII, fig. 7** [2].

696. — Protomé de Pégase, les ailes recoquillées, à gauche.
℞. Protomé de bouquetin à g., détournant la tête. Champ concave.
Æ 7; hémi-obole persique, 0 gr. 45 (*Berlin*) [3].

697. — Protomé de Pégase bondissant à droite.
℞. ΑΛ. Protomé de bouquetin bondissant à droite. Carré creux.
Æ 9; obole, 0 gr. 62 (*Berlin*) **Pl. XVIII, fig. 5** [4].

On voit que, seule, la dernière de ces petites pièces porte une légende. Les lettres ΑΛ sont les initiales du nom d'Halicarnasse. Après l'an 400, on a des oboles aux mêmes types avec la légende ΑΛΙ [5].

H. P. Borrell, dès 1846, a proposé de classer ce groupe monétaire à Halicarnasse en s'appuyant sur le lieu des trouvailles [6]. M. Imhoof-Blumer a songé plus tard, à les donner à la ville carienne d'Alinda [7]. L'attribution à Halicarnasse est plus vraisemblable. On pourrait conjecturer que ces petites pièces furent frappées par Artémise, lorsque cette femme préparait la flotte qu'elle devait commander dans l'armée de Xerxès en 480. Cette hypothèse paraît favorisée par le poids de ces petites pièces qui, semble-t-il, se rattachent à l'étalon persique. Cependant, si on les faisait rentrer dans le système euboïque, il conviendrait de les considérer comme frappées à partir de 479, lorsqu'après la défaite de Xerxès, Halicarnasse entra dans l'alliance athénienne.

Toujours est-il que peu après, sinon dès 479, Halicarnasse ferma son atelier monétaire [8]. Elle le rouvrit seulement après un long intervalle, vers l'an 400, pour frapper des drachmes de poids rhodien au type de la tête de Hélios et à la légende ΑΛΙ. Elle reprit en même temps l'émission des oboles aux types de la protomé de Pégase et du bouquetin [9]. La grande importance d'Halicarnasse commence seulement en 367, lorsque Mausole l'agrandit au détriment des villes voisines et en fit la capitale de ses États [10].

1. B. Head, *Catal. Caria*, p. 102, n° 1 et pl. XVIII, 1.
2. B. Head, *op. cit.*, p. 102, n° 2 et pl. XVIII, 2.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 467, n° 45.
4. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 466, n° 44, pl. J, 20.
5. B. Head, *Catal. Caria*, p. 102, n°s 5 et 6.
6. Borrell, *Num. Chron.*, 1846-47, t. IX, p. 152.
7. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 467.
8. B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. LIV.
9. B. Head, *Catal. Caria*, p. 102.
10. Strabon, XIII, 59.

§ IV. — Cnide.

Cnide (Κνίδος, ethnique Κνίδιος) s'étendait au pied du promontoire Triopion (le cap Crio), à l'extrémité de la longue et étroite presqu'île qu'on appelait la Chersonèse de Carie, et qui s'avançant pour donner la main, en quelque sorte, aux îles de Cos et de Nisyros, fermait le golfe Céramique au sud. Halicarnasse se trouvait en face de Cnide, de l'autre côté du golfe. Cnide avait deux ports qui, d'ailleurs, communiquaient l'un avec l'autre par un canal [1].

Des Doriens venus de Lacédémone colonisèrent cette ville qui fut l'une des principales de l'hexapole dorienne, devenue pentapole après l'exclusion d'Halicarnasse [2]. Le sanctuaire d'Apollon Triopien, centre de cette amphictionie, se trouvait voisin de Cnide; il en reste des ruines.

Dès l'origine, les monnaies de Cnide sont au type de l'Aphrodite que les Cnidiens adoraient sous les noms de Δωρῖτις, Ἀκραία et Εὔπλοια [3]. Ces épithètes, de même que les types monétaires, attestent que cette déesse n'avait rien d'oriental et était purement hellénique. Son culte dut être importé du Péloponnèse par les colons doriens.

Favorisée par sa situation presque insulaire, Cnide fut de bonne heure un centre commercial important. Ses vaisseaux fréquentaient les bouches du Nil et elle fut au nombre des métropoles grecques qui fondèrent Naucratis. Lors de la conquête de l'Asie-mineure par Cyrus, les Cnidiens eurent d'abord quelque velléité de résistance; mais avertis par des oracles, ils se soumirent sans coup férir, à Harpage, le lieutenant de Cyrus [4]. C'est sous l'hégémonie peu gênante des Perses que Cnide commença à battre monnaie.

La pièce la plus ancienne que l'on ait proposé, conjecturalement, de classer à Cnide remonte au moins au milieu du VIe siècle; elle nous donne une des premières représentations de la figure humaine que l'on rencontre sur les monnaies [5]; la physionomie de cette tête de femme, la forme rudimentaire de l'œil et de l'oreille surtout, rappellent la fameuse stèle de Dorylée qui est contemporaine [6].

698. — Tête d'Aphrodite à gauche, l'œil globuleux, taillé en amande, l'oreille démesurée, ornée d'un pendant rond et grossièrement dessinée, les cheveux retombant sur le cou. Style rude et primitif.

℞. Deux carrés creux côte à côte et de dimensions très inégales.

Æ 20 sur 16; statère éginét., 9 gr 92 usée (*Londres*) **Pl. XVIII, fig. 9.**

1. Strabon, XIV, 2, 15; Pausanias, VIII, 30, 2; V, 24, 7.
2. Voyez ci-dessus, p. 419.
3. Pausanias, I, 1, 3; Head, *Hist. numor.*, p. 523.
4. Hérod., I, 174.
5. Voyez ce que nous avons dit ci-dessus, p. 75.
6. Stèle découverte par G. Radet et Ouvré, *Bull. corr. hellén.*, 1894, pl. IV *bis*; G. Perrot, *Hist. de l'art dans l'antiq.*, t. VIII, p. 343.

Il n'est pas absolument certain que ce statère unique doive être classé à Cnide [1]; la tête d'Aphrodite (?) ne se rattache point à celle qu'on voit au revers des monnaies cnidiennes qui vont suivre. Cependant, le carré creux ressemble à celui des monnaies primitives de Cos, et doit, par conséquent, être carien [2].

699. — Protomé de lion à droite, la gueule béante, tirant la langue (la patte avancée se trouvant hors du flan).

℞. KNI. Tête d'Aphrodite à dr., l'œil de face, les cheveux dans un saccos retenu par un triple bandeau autour de la tête; au cou, un collier de perles. Carré creux.

Æ 17; drachme éginét., 6 gr. 22 (*Paris*) **Pl. XVIII, fig. 10**; — autre, 6 gr. 46 (*Londres*) [3].

700. — Même protomé de lion à droite, avec la patte avancée.

℞. ИϽIΔIИK. Tête d'Aphrodite à dr., l'œil de face, les cheveux dans un saccos retenu par un bandeau, des mèches sur le cou. Carré creux.

Æ 16; drachme éginét., 6 gr. 12 (*Paris*) **Pl. XVIII, fig. 11**; — autres, 6 gr. 15 (*Londres*); 6 gr. 30 (*Berlin*) [4].



No 701.

701. — Même droit.

℞. Sans légende. Même tête d'Aphrodite, mais de style différent et avec des pendants d'oreilles et un collier.

Æ 16; drachme éginét., 6 gr. 15 (*Londres*) [5].

702. — Tête de lion, la gueule béante, à droite, la patte avancée.

℞. Tête nue d'Aphrodite à dr., l'œil de face, les cheveux striés et retombant sur le cou. Carré creux.

1. Le Musée britannique en a fait l'acquisition de M. Lawson, de Smyrne. B. Head, *Catal. Caria*, p. 84, n° 1 et pl. XIII, 7.
2. B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. XLVII.
3. B. Head, *Catal. Caria*, p. 84, n° 4, pl. XIII, 10.
4. B. Head, *Caria*, p. 84, n° 6 et pl. XIII, 11; Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 142, n° 1 et pl. IV, 16.
5. B. Head, *Caria*, p. 84, n° 2 et pl. XIII, 8.

Æ 13 sur 9; diobole éginét., 1 gr. 75 (*Paris*) **Pl. XVIII, fig. 12 ;** — autres, 1 gr. 77 à 1 gr. 68 (*Londres*) [1].

703. — Protomé de lion à droite, la gueule béante, tirant la langue, une patte avancée.

℞. Tête d'Aphrodite à droite, l'œil de face, les cheveux retenus par un bandeau et ramassés en touffe sur la nuque; au cou, un collier. Carré creux.

Æ 16; drachme éginét., 6 gr. 23 (*Paris*) **Pl. XVIII, fig. 13 ;** — autre, 6 gr. 25 (*Londres*) [2].

704. — Autre ex., style différent, 6 gr. 19 (*Paris*) **Pl. XVIII, fig. 14.**

705. — Autre ex., la déesse a des pendants d'oreilles, 6 gr. 08 (*Paris*) **Pl. XVIII, fig. 15.**



N° 706.

706. — Même droit (protomé de lion à droite, une patte avancée).

℞. Carré creux avec la tête d'Aphrodite à gauche.

Æ 16; drachme éginét., 6 gr. 22 (*Londres*) [3].



N° 707.

707. — Même protomé de lion à gauche (la patte hors du flan).

℞. Carré creux avec la tête d'Aphrodite à gauche.

Æ 16; drachme éginét., 6 gr. 15 (*Londres*) [4].

708. — Même protomé de lion à droite.

1. B. Head, *Caria*, p. 85, n° 9 et pl. XIII, 13 (1 gr. 77); autres, 1 gr. 71 ; 1 gr. 68 (B. Head, n°s 8 et 10).
2. B. Head, *Caria*, p. 85, n° 12 et pl. XIV, 1.
3. B. Head, *Caria*, p. 84, n° 3 et pl. XIII, 9.
4. B. Head, *op. cit.*, p. 85, n° 7 et pl. XIII, 12.

℞. ΚИΙ. Tête d'Aphrodite à droite, l'œil de face, les cheveux tressés, retenus par un bandeau et ramassés en touffe sur la nuque ; la déesse a un collier et des pendants d'oreilles. Carré creux.

Æ 17 ; drachme éginét., 6 gr. 10 (*Paris*) **Pl. XVIII, fig. 16.**

709. — Autres ex. variés (avec ou sans la lég. ΚИΙ) : 6 gr. 37 ; 6 gr. 39 ; 6 gr. 19 ; 6 gr. 13 (*Londres*) [1].

710. — Même protomé de lion à dr., la patte avancée.

℞. Tête d'Aphrodite à dr., les cheveux relevés autour de la tête. Carré creux.

H obole Æ 10 ; ~~hémi-drachme~~ éginét., 0 gr. 84 (*Paris*) **Pl. XVIII, fig. 17.**

C'est dans le dernier tiers du VIe siècle que la tête d'Aphrodite fait son apparition dans le carré creux du revers des monnaies cnidiennes.

Sur les drachmes les plus anciennes, les cheveux de la déesse sont retenus dans un *saccos* dont le retroussis du bord antérieur forme comme un diadème autour du front (pl. XVIII, fig. 10) ; souvent des mèches frisées et parallèles retombent sur le cou de la déesse ; l'œil est de face, la joue est plissée par le sourire archaïque. Plus tard (pl. XVIII, fig. 13 et suiv.), le visage se dépouille de sa dureté primitive, et devient à la fois plus gracieux et plus noble. Les cheveux d'Aphrodite sont arrangés tout autrement : un bandeau fait le tour de la tête ; une touffe épaisse qui descend sur le cou, est relevée du bout et nouée par un petit ruban. C'est là un mode de coiffure qu'on retrouve dans la sculpture archaïque et qui s'applique aussi bien à la coiffure masculine qu'à la coiffure féminine [2].

Sur les drachmes archaïques de Cnide ce type d'Aphrodite comporte de très nombreuses variétés et il en est qui sont du style ionien le plus charmant. Leur abondance permet de suivre les progrès de la gravure des coins monétaires, depuis l'archaïsme encore rude et inexpérimenté (pl. XVIII, fig. 10) jusqu'à l'archaïsme avancé, où le visage de la déesse est empreint d'une grâce sévère, conservant encore l'œil de face, avec ses lourdes paupières.

« Dans les monnaies les plus récentes que l'on peut attribuer aux premières années du Ve siècle, — puisqu'à partir de 478, pendant toute la durée de l'empire athénien, Cnide cessa d'émettre de la monnaie, — le type de l'Aphrodite se modifie sous l'influence du style attique, et présente d'étroites analogies avec celui de la Boudeuse de l'Acropole ou de l'Aphrodite Ludovisi [3]. »

Les légendes monétaires nous font suivre le même progrès. Sur les monnaies les plus anciennes, elle a la forme

ИƆΙΔΙИΚ ou ΚИΙ ou ΙИΚ

Plus tard, on a ΚΝΙ ou ΚΝΙΔΙΟΝ.

1. B. Head, *Caria*, p. 86, nos 13 à 19 et pl. XIV, 2, 3 et 4.

2. A. Joubin, *La sculpture grecque*, p. 154 et 260.

3. A. Joubin, *op. cit.*, p. 260.

Le mot Κνίδιον correspond sur ces monnaies à ΚΩΙΟΝ, ΚΑΛΥΜΝΙΟΝ, ΝΙΣΥΡΙΟΝ, etc., qu'on trouve sur les monnaies des îles voisines de Cnide [1]. Remarquons la forme de croissant lunaire Ͻ donnée à l'*omicron*, forme qui se rencontre aussi dans les inscriptions de Mélos, île dorienne ; elle correspond à l'omicron bref, tandis que la forme circulaire O, donnée aussi à l'*omicron*, correspond à l'*omicron* long devenu plus tard l'*oméga* [2].

Il résulte de là que dans les termes Κνίδιον, Κώιον, Καλύμνιον, Νισύριον, il faut voir non pas un adjectif neutre singulier et sous-entendre ἀργύριον ou νόμισμα, mais au contraire un ethnique correspondant à la forme postérieure ΚΝΙΔΙΩΝ.

A la suite des défaites de Xerxès, Cnide entra dans l'alliance athénienne, et la conséquence de cette soumission volontaire fut la fermeture de son atelier monétaire. Elle ne le rouvrit qu'en 412, après les désastres des Athéniens en Sicile. A partir de ce moment Cnide frappa ses belles monnaies au type de la tête d'Aphrodite Euploia et au revers de la tête de lion accompagnée de la légende ΚΝΙΔΙΩΝ. Plus tard enfin, le ciseau de Praxitèle assura l'immortalité artistique à l'Aphrodite cnidienne.

§ V. — Chersonesos.

La presqu'île carienne qui avait à son extrémité méridionale la ville de Cnide, comptait, en outre, trois communautés associées, liguées comme une Tripolis, sous le nom de κοινὸν Χερσονασίων [3]. Ce κοινόν est inscrit, d'une manière indépendante de Cnide, sur les listes des tributaires d'Athènes au ve siècle, sous le nom de Χερρονήσιοι [4] : il payait 3 talents par an, entre 454 et 426, contribution égale à celle de Cnide, ce qui atteste l'importance de Chersonesos [5].

Les monnaies de Chersonesos sont toutes antérieures à l'établissement de l'hégémonie athénienne; elles sont taillées sur l'étalon éginétique, comme les monnaies de Cnide contemporaines [6].



N° 711.

711. — Protomé de lion à dr., la gueule béante, tirant la langue, une patte avancée.

1. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Numism.*, t. I, p. 142.
2. Voyez à ce sujet, Kirchhoff, *Griechische Alphabet*, 2e édit., p. 49-53; Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 143).
3. Pausanias, V, 24, 7; Strabon, XIV, 2, 15.
4. *C. I. Att.*, t. I, nos 228-264.
5. Six, dans *Zeit. für Num.*, t. III, p. 375; Paton, *Classical Review*, 1889, p. 422; U. Köhler, *Delisch-attisches Bund*, p. 195.
6. B. Head, *Brit. Mus. Catal. Caria*, p. XLVI.

℞. ꟼƎ+ (Χερ. rétrograde). Protomé de taureau à dr. Carré creux.
Æ 20 sur 17 ; statère éginétique, 11 gr. 89 (*Londres*) [1].

712. — Même description avec la lég. +EÞ non rétrograde.
Æ 21 sur 17 ; stat. éginét. (*Paris*) **Pl. XVIII, fig. 18.**

Tandis que la tête de lion, au droit, est pareille à celle des monnaies de Cnide contemporaines, la tête de taureau du revers rappelle les monnaies samiennes de Polycrate (comparez pl. XI, fig. 23 et suiv.). La forme de la lettre χ, faite comme une croix, +, et celle de la lettre ρ, faite ainsi ꟼ ou Þ, autorisent à placer ces monnaies de Chersonesos dans la seconde moitié du VI[e] siècle. Les pièces qui suivent sont d'une époque moins reculée.

713. — Protomé de lion à dr. la gueule béante, tirant la langue, une patte avancée. — ℞. +EP. Bucrane de face. Carré creux.
Æ 15 ; drachme éginét., 5 gr. 86 (*Londres*) **Pl. XVIII, fig. 19** [2].

714. — Tête de lion à droite, la gueule béante et tirant la langue.
℞. +EP. Protomé de taureau à droite.
Æ 10 ; obole éginét., 0 g. 89 (*Londres*) **Pl. XVIII, fig. 20** [3].

Après les désastres de Xerxès, en 480, Chersonesos ferma son atelier monétaire, pour une cause inconnue, en même temps que Cnide : il ne fut jamais rouvert.

§ VI. — **Calymna.**

Cette île de la côte de Carie, entre Léros et Cos, s'appelait Calymna ou Calydna (Κάλυμνα, Καλύδνα). Le fond de sa population était carien, mais elle fut colonisée par les Doriens [4]. Au temps des guerres Médiques, elle était sous la domination de la reine d'Halicarnasse, Artémise [5]. Les premières monnaies de Calymna, au type d'Arès ou de Thessalos, remontent au milieu du VI[e] siècle.

715. — Tête de guerrier barbu, à g., coiffé d'un casque à nasal et à paragnathides fixes, le cimier surmonté d'une épaisse *crista*.
℞. Lyre (χέλυς) à sept cordes, le tympan formé d'une carapace de tortue,

1. B. Head, *Caria*, p. 80, n° 1 et pl. XIII, 1.
2. B. Head, *Caria*, p. 80, n° 2 et pl. XIII, 2.
3. B. Head, *Caria*, p. 80, n° 3 et pl. XIII, 3.
4. Diod. Sic., V, 54.
5. Hérod., VII, 99.

et placée dans une dépression creuse dont les contours épousent ceux de l'instrument.

Æ 25 ; statère persique (?) 10 gr. 10, percée (*Londres*) **Pl. XVIII, fig. 22** [1] ; — autre, 8 gr. 50 (*Greenwell*) [2].

716. — Tête casquée de guerrier à gauche. — ℞. Carré creux.
Æ 9 ; diobole milésiaque, 1 gr. 20 (*Paris*) **Pl. XVIII, fig. 21.**

717. — Tête casquée de guerrier à droite. — ℞. Carré creux.
Æ 9 ; diobole milésiaque, 1 gr. 16 (*Paris*) **Pl. XVIII, fig. 23.**

La différence de fabrique que l'on constate entre le magnifique statère archaïque de Calymna (n° 715) et les plus anciennes monnaies des autres ateliers de la région est caractéristique. Le flan plat, le large module des pièces de Calymna rappelle plutôt les monnaies d'Erétrie en Eubée, sans pourtant qu'on puisse signaler des rapports particuliers entre les deux îles. L'adaptation des contours de la lyre à la dépression qui remplace le carré creux ordinaire est aussi une singularité qu'on ne signale guère ailleurs que sur quelques monnaies d'Érétrie [3], sur des pièces au type de l'ancre d'Apollonie de Thrace [4] et sur quelques pièces primitives en électrum [5].

La tête du guerrier dont le profil se silhouette sous le casque, a un œil bouleté, un nez terminé par un globule, des lèvres épaisses, une barbe dure, du style archaïque le plus remarquable. Le cimier du casque est muni d'une abondante crinière, mais peu élevé. C'est le casque que portaient, au VIe siècle, les fameux hoplites cariens dont nous parlent les historiens [6]. Hérodote dit que, pour les Égyptiens étonnés, ces hoplites étaient des hommes de bronze. Selon Plutarque, les Perses appelaient les Cariens, ἀλεκτρύονες, *des coqs*, à cause du cimier de leur casque [7].

On a donné à la tête de guerrier des monnaies de Calymna le nom d'Arès ; on pourrait plutôt songer au héros Thessalos, fils d'Héraclès qui, suivant le récit de Diodore, vint faire la conquête de Calymna et de Nisyros ; à moins enfin qu'on ne préfère le héros argien inconnu qui colonisa l'île après la guerre de Troie.

On admet généralement que la lyre, au revers du statère, est le symbole d'Apollon Délien qui avait un temple dans l'île de Calymna. Mais je crois qu'on peut en donner une explication mieux justifiée. Le résonateur de la lyre inventée par Hermès, suivant la tradition, était une carapace de tortue (χελώνη), d'où son nom de χέλυς. Le nom même de χέλυμνα est synonyme de χελώνη, *tortue*. On voit par là que la lyre, sur les monnaies de Calymna, n'est probablement qu'un *type parlant* comme la nu-

1. B. Head, *Catal. Caria*, p. 188, n° 2 et pl. XXIX, 8.
2. Greenwell, *Num. Chron.*, 1890, p. 32 et pl. III, 24.
3. B. Head, *Catal. Central Greece*, pl. XXIII, 4.
4. Wroth, *Catal. Mysia*, pl, II, 1; Tacchella, *Rev. numism.*, 1898, p. 210 ; B. Pick, *Rev. numism.*, 1898, p. 219.
5. Voyez ci-dessus, notre pl. I, fig. 17 et 18 (revers).
6. Hérod., II, 152.
7. Plut., *Artax.*, 11 ; cf. Strabon, XIV, 27.

mismatique nous en offre tant d'exemples.

L'attribution des deux petites pièces (nos 716 et 717) à Calymna n'est pas très sûre. On peut les considérer comme des trihémi-oboles du système persique, aussi bien que des dioboles milésiaques. De ce que la tête est imberbe sur ces petites divisions, au lieu d'être barbue comme sur le statère, on ne saurait en inférer que l'attribution est erronée puisqu'après Alexandre, les monnaies de Calymna ont pour type ordinaire une tête de guerrier imberbe.

§ VII. — **Cos.**

L'île de Cos, riche en vins et en soieries, était surtout célèbre par son sanctuaire d'Asclépios [1]. Les habitants étaient d'origine dorienne et partagés en trois tribus : les Hylléens, les Dynames et les Pamphyliens. Le dieu des Hylléens était Héraclès ; celui des Dynames était Apollon ; les Pamphyliens adoraient Déméter. Un certain nombre des types monétaires de Cos se rapportent à ces trois divinités ; mais la majorité pourtant, surtout à l'époque romaine, est en l'honneur d'Asclépios et de son temple fameux. Astypalée, la capitale, s'élevait à l'extrémité occidentale de l'île, en face de Cnide et du promontoire Triopion ; Cos faisait partie de l'hexapole ou pentapole dorienne [2].

Les plus anciennes monnaies de Cos remontent au commencement du VIe siècle ; elles sont au type du crabe qui demeura l'emblème héraldique de l'île jusqu'à l'arrivée des Romains.

718. — Crabe.

℞. Grand carré creux partagé en compartiments triangulaires par des lignes en relief ; à côté, un carré creux plus petit partagé en deux rectangles par une ligne en relief.

Æ 20 sur 16 ; statère éginétique, 12 gr. 33 (*Londres*) **Pl. XIX, fig. 1** ; — autre, 12 gr. 15 (*Greenwell*) [3].

Le plus ancien statère de Cnide (Pl. XVIII, 9) a un revers semblable, ce qui permet d'affirmer que ces pièces sont contemporaines et appartiennent à la même région.

719. — Crabe. — ℞. Carré creux à surface rugueuse.

Æ 11 ; diobole éginétique, 1 gr. 54 (*Paris*) **Pl. XIX, fig. 2.**

1. Sur l'île de Cos, consulter : O. Rayet, *Mémoire sur l'île de Cos*, dans les *Archives des missions scientifiques* de 1876 ; Marcel Dubois, *De Cô insula*, 1884 ; Paton et Hicks, *Inscriptions of Cos*, Oxford, 1891.

2. B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. xc. Cf. ci-dessus, p. 419.

3. B. Head, *Catal. Caria*, p. 193, n° 1 et pl. XXX, 1 ; *Num. Chron.*, 1890, p. 19 et pl. II, 16.

720. — Autre ex., 1 gr. 59 (*Paris*) **Pl. XIX, fig. 3**; — autres, 1 gr. 62; 1 gr. 54 (*Paris*, *Londres*) [1].

721. — Crabe. — ℞. Carré creux à surface rugueuse.
Æ 7; tritémorion éginét., 0 gr. 68 (*Londres*) [2].

Nous avons déjà décrit plus haut, sous le n° 114 (p. 90), la petite pièce suivante, en électrum, au type du crabe; elle a été attribuée à Cos :

722. — Crabe. — ℞. Carré creux quadripartit.
Electr. 4; 1/96ᵉ de statère, 0 gr. 11 (*Londres*) [3].

Il est difficile de dire avec précision à quel système se rattache la taille d'une aussi petite pièce. Son type est bien le crabe de Cos. Mais faut-il admettre, uniquement d'après cette pièce, que Cos doit être au nombre des ateliers qui frappèrent l'électrum? N'est-il pas plus prudent de croire que le type de Cos pour les monnaies d'argent, a été imité dans quelque atelier de l'Ionie où la frappe de l'électrum était courante? Cyzique et Lesbos ont frappé aussi des pièces d'électrum et d'argent au type du crabe (voyez ci-dessus, nos 260 et 600 et pl. VI, fig. 19; pl. XV, fig. 10) [4].

Le type du crabe, à Cos, est assez difficile à expliquer; on sait que ce type est aussi celui de monnaies de l'île de Télos (Carie), de Phaestos en Crète, d'Agrigente; comme symbole accessoire, le crabe paraît encore sur d'autres villes de la Sicile, de l'Italie méridionale et de la Thrace [5]. Sa présence sur les monnaies de Cos et de Télos, autorise à penser que cet animal était particulièrement commun sur les côtes de ces îles. C'était peut-être un attribut de l'Océan ou de Poseidon. Sur une monnaie de Phaestos, le crabe est associé à Héraclès combattant l'hydre de Lerne; le crabe pince le dieu au talon pour défendre le monstre dont il est l'allié [6]. Différents monuments font jouer un rôle analogue au crabe dans des représentations variées de la même légende argienne [7].

Sur les monnaies de Cos d'époque postérieure, le crabe paraît aussi associé à Héraclès, ou plutôt à ses attributs tels que la massue, l'arc et le carquois. Il semble même que dans la légende de Cos qu'interprètent ces types, le crabe soit l'allié et non plus l'adversaire d'Héraclès dans sa lutte contre l'Hydre. Sur des monnaies de Cos de l'époque impériale, le crabe paraît

1. Head, *Catal. Caria*, p. 193, n° 2 et pl. XXX, 2; Greenwell. *Num. Chron.*, 1890, p. 5 et pl. I, 18 (1 gr. 43, trouvaille d'Égypte).
2. B. Head, *Catal. Caria*, p. 193, n° 5.
3. B. Head, *Catal. Caria*, p. LXXXIX; cf. *Catal. Ionia*, p. 6, n° 29.
4. Des pinces de crabe ou de homard se voient aussi sur des statères d'électrum de Cyzique (voyez ci-dessus, p. 154, n° 242).
5. Paton et Hicks, *The inscriptions of Cos*, Introd. p. XVII.
6. J. Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, pl. XXIV, fig. 18, 19 et 22.
7. Creuzer, *Les religions de l'antiquité*, trad. Guigniaut, pl. CXCII, n° 658; explication des pl., p. 285; Paton et Hicks, *op. cit.*, p. 341; M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecq.*, t. I, p. 213; *Archæol. Zeitung*, 1859, pl. CXXV; *Monuments de l'Inst. archéol. de Rome*, t. IV, pl. XLVI, 2 et 6; Ed. Gerhard, *Auserl. Vasenbilder*, t. II, pl. CXLVIII.

à côté d'Héraclès et du jeune Télèphe, en compagnon bénévole [1].

Pour une cause encore inconnue, Cos cessa de battre monnaie après avoir émis les pièces primitives décrites plus haut. Elle ne rouvrit son atelier qu'après les désastres de Xerxès en 480, sous l'hégémonie d'Athènes. Elle frappe alors de magnifiques pièces aux types du crabe héracléen et du discobole nu, à côté du trépied d'Apollon, type allusif aux jeux célébrés en l'honneur d'Apollon Triopien.

§ VIII. — **Astyra.**

D'après Étienne de Byzance, Astyra de Carie était un très vieil établissement phénicien de la péninsule du mont Phœnix, en face de Rhodes : Ἄστυρα, πόλις φοινίκης, κατὰ Ῥόδον, ἐν ῇ ἐτιμᾶτο ἡ Ἀθηνᾶ Ἀστυρίς. Malgré la précision de ces détails, l'emplacement d'Astyra sur la côte carienne demeure incertain [2]. Les plus anciennes monnaies d'Astyra peuvent remonter à la fin du VIe siècle.

723. — Œnochoé. Cercle au pourtour.
℞. Carré creux partagé en quatre triangles par des diagonales.
Æ 7; tritémorion éginét., 0 g. 62 (*Londres*) **Pl. XIX, fig. 4** [3].

724. — Vase à une anse (hémikotylion); dans le champ, la lettre A. Cercle au pourtour. — ℞. A. Demi-œnochoé (sans son pied). Carré creux.
Æ 9; obole éginétique, 1 gr. 09 (*Londres*) **Pl. XIX, fig. 5** [4].

725. — Autres, 0 gr. 92; 0 gr. 80 [5]; 0 gr. 96 [6].

726. — Rose sur sa tige. — ℞. A, dans un carré creux.
Æ 7; tétartémorion égin., 0 gr. 21 (*Londres*) **Pl. XIX, fig. 6** [7].

727. — Amphore (ou hémikotylion);
℞. ΑΣΤΥ. Œnochoé; dans le champ à droite, une lyre.
Æ 17; stat. éginét., 9 g. 70 (*Londres*) **Pl. XIX, fig. 7** [8].

1. B. Head, *Catal. Caria*, Introd. p. xc et pl. XXXIII, 4 et 5; Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, n° 678.
2. Leake, *Numism. hellen.*, *Asia*, p. 26; B. Head, *Hist. numor.*, p. 521; *Caria*, p. xxxviii. H. Borrell croyait pouvoir, en s'appuyant sur le passage d'Étienne de Byzance que nous venons de reproduire, placer Astyra dans l'île de Rhodes même (*Num. Chron.*, IX, p. 167); voyez aussi, Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 320.
3. B. Head, *Caria*, p. 59, n° 2, et pl. X, 2.
4. B. Head, *Caria*, p. 59, n° 3 et pl. X, 3.
5. B. Head, *Caria*, p. 59, n°s 4 et 5.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 320, n° 111.
7. B. Head, *Caria*, p. 60, n° 7 et pl. X, 4.
8. B. Head, *Caria*, p. 59, n° 1 et pl. X, 1; Borrell, *Num. Chron.*, t. IX, p. 166.

Ce statère (n° 727) est postérieur à 480. Jusqu'au temps de la domination des dynastes de Carie, au IV[e] siècle, Astyra fit frapper des bronzes qui perpétuent le même type de l'œnochoé avec la légende ΑΣΤΥ.

§ IX. — **Posidion** (Carpathos).

L'île de Carpathos qui a donné son nom à la mer qui l'entoure, *mare Carpathium*, est la plus excentrique des îles de Carie, se trouvant à peu près à égale distance de la Crète et de Rhodes. Elle est de forme très allongée, du nord au sud. Ses villes principales étaient Brycos, Carpathos, Arcesia, auxquelles on n'a pu encore attribuer aucune monnaie, et enfin Posidion, sur la côte orientale de l'île, en regard de Rhodes.

Posidion fut probablement la capitale des vieux Carpathiens, les Ἐτεοκαρπάθιοι ἐκ Καρπάθου, qui figurent séparément sur les listes des tributaires d'Athènes au V[e] siècle, avec une contribution annuelle de 1.000 drachmes; sur les mêmes listes sont également inscrits à part les habitants d'Ἀρκέσεια Καρπάθου [1].

Les premières monnaies de Posidion remontent au milieu du VI[e] siècle.

728. — Deux dauphins se dirigeant en sens inverse; dessous, un autre dauphin plus petit. Le tout dans un carré bordé d'un grénetis, et dont les quatre angles sont ornés d'un fleuron rentrant.

℞. Carré creux partagé en deux rectangles par une large bande en relief.

Æ 21 ; stat. milésiaque, 13 gr. 61 (*Paris*) **Pl. XIX, fig. 8**; — autres ex., 13 gr. 69; 13 gr. 50; 14 gr. [2].

729. — Variété, avec les dauphins tournés dans un sens différent, 13 gr. 67 (*Paris*) **Pl. XIX, fig. 10.**



N° 730.

730. — Deux dauphins se dirigeant en sens inverse; au dessous d'eux un fleuron. — ℞. Carré creux partagé en deux rectangles, par une bande en relief.

1. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 155; B. Head, *Catal. Caria*, p. LXXXVIII.

2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 317, n° 93; B. Head, *Caria*, p. 192, n° 2.

Æ 14; tiers de statère, 4 gr. 30 (*Berlin*) [1]; — autre, 4 gr. 50 [2].

731. — Dauphin à dr.; dessous, un fleuron; le tout dans un carré de grènetis dont les deux angles supérieurs sont ornés d'un fleuron rentrant.

℞. Carré creux partagé en deux rectangles par une bande en relief.

Æ 13; tétrobole milésiaque, 2 gr. 21 (*Paris*) **Pl. XIX, fig. 9.**

732. — Dauphin à g., entre deux lignes de grénetis; dessous, un fleuron (?).

℞. Carré creux rempli par un fleuron.

Æ 9; obole milésiaque, 0 gr. 50 (*Paris*) **Pl. XIX, fig. 12.**

L'attribution de tout ce groupe de monnaies (n°s 728 à 732) est demeurée longtemps incertaine. On les a classées à la Lycie, à Camiros, à Théra, à Délos, ailleurs encore [3]. Elles ont été définitivement fixées à Posidion de Carpathos par M. Imhoof-Blumer qui a fait connaître deux variétés du statère, portant au-dessus des dauphins la légende ΓΟƐ, initiales du nom d'atelier.

Voici ces pièces :



N° 733.

733. — Deux dauphins se dirigeant en sens inverse; dessous, un autre dauphin plus petit; au dessus, ΓΟƐ. Le tout dans un carré bordé d'un grénetis et dont les angles sont ornés d'un fleuron.

℞. Carré creux partagé en deux rectangles par une large bande en relief.

Æ 21; stat. milés., 13 gr. 61 (*Berlin*) [4].

734. — Autres ex., 13 gr. 60 (*Bompois*) [5]; — 14 gr. 06 (*Londres*) [6].

L'attribution à Posidion de Carpathos est rendue certaine non seulement par la légende des statères n°s 733 et 734, mais aussi par le style, par les types qui sont des em-

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 317, n° 96, et pl. F, 10.
2. *Catal. de vente Exereunétès*, 1871, p. 260.
3. Fellows, *Coins of ancient Lycia*, 1855, pl. VIII, 5; Prokesch-Osten, *Inedita*, 1859, pl. I, 4; Fr. Lenormant, *Catal. Behr*, p. 49 et pl. I, 3.
4. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 153 n° 2, et pl. III, 20; *Monnaies grecques*, p. 317, n° 94, et *Choix de Monnaies grecques*, pl. IV, n° 143.
5. F. Bompois, *Catal. de vente*, 1882, n° 1579.
6. De la coll. Carfrae, *Catal. de vente*, 1894, p. 45, n° 268 et pl. IX, fig. 11.

blèmes parlants d'une ville consacrée à Poseidon, enfin, par la forme du carré creux, qui est celle de Camiros; le poids est aussi celui des monnaies de Lindos et de Ialysos avec les mêmes divisions [1].

§ X. — Incertaines de Carie.

Les pièces figurées sur notre pl. XIX sous les nos 11 et 13 à 22, se partagent en deux catégories : celles qui sont au type de la protomé de lion détournant la tête (fig. 11, 13 et 14) et celles qui sont au type de la protomé de lion ne détournant pas la tête (fig. 15 à 22). Décrivons d'abord les monnaies du premier groupe.

735. — Protomé de lion à gauche, avançant une patte et détournant la tête en rugissant.

℞. Carré creux partagé en quatre compartiments mal délimités.

Æ 19 ; statère éginétique, 11 gr. 85 (*Paris*) **Pl. XIX, fig. 11.**

736. — Autres ex., 12 gr. 68 ; 11 gr. 93; 11 gr. 88 [2].

737. — Même protomé de lion détournant la tête ; derrière, VΛO.

℞. Carré creux partagé en quatre compartiments rugueux.

Æ 20; stat. éginét., 11 gr. 71 (*Paris*) **Pl. XIX, fig. 13.**

738. — Autres ex., 11 gr. 90 (*Paris*); 12 gr. 10; 12 gr. 02; 11 gr. 83 [3].

739. — Même protomé de lion détournant la tête (sans légende).

Æ 20; stat. éginét., 12 gr. (~~*Paris*~~) ~~**Pl. XIX, fig. 14.**~~

740. — Autre, 11 gr. 91 (*Londres*), provenant de la trouvaille de Théra [4].

Rf. la rosace milésienne dans un carré creux. Pl. XIX fig. 14

Comme on le voit par la description qui précède, ces statères éginétiques, d'aspect rudimentaire, au flan épais, au style imprégné de traditions orientales, constituent trois variétés. Ils sont très anciens ; on doit les placer au début du VIe siècle. Il y en avait 47 exemplaires dans la fameuse trouvaille de monnaies d'argent primitives,

1. Nous verrons plus loin des statères anépigraphes, de poids éginétique et non milésiaque, au type de deux dauphins, qu'il faut se garder de confondre avec ceux que nous avons décrits ici : ce sont des pièces de Théra.

2. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 222, no 1 ; Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 278 et pl. VI, 11 ; B. Head, *Catal. Ionia*, p. 184, no 6 et pl. XXI, 1.

3. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 222, no 2.

4. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 223, no 3; cf. même recueil, 1881, p. 5 et pl. I, 7; 1884, p. 273 et pl. XII, 5; B. Head, *Catal. Ionia*, p. 184, no 10 et pl. XXI, 2; Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 278 et pl. VI, 12.

faite à Santorin (Théra) en 1821 [1]. On en a trouvé aussi à Mélos. Quelle est la patrie de ces curieuses pièces? On ne saurait les placer en tête de la série de Milet, comme on s'y était autrefois cru autorisé, à cause de l'attitude du lion détournant la tête et de la rosace milésienne qui forme le revers des nos 739 et 740. Leur style rude et leur poids éginétique s'opposent à ce classement.

M. de Sallet a voulu ranger ces pièces dans la Chersonnèse de Thrace [2]. Mais ce pays est trop éloigné des endroits où elles ont toujours été recueillies. Il est certain que leur atelier doit se trouver soit sur les côtes de la Carie, soit dans les îles voisines de cette contrée, ou dans les îles les plus méridionales de la mer Egée.

M. Barclay Head [3] s'est contenté prudemment de les laisser parmi les incertaines des grandes trouvailles faites à Théra et à Mélos. En cherchant la clef du problème dans l'interprétation des lettres **VΛO** ou **OΛV**, ou encore **OVΛ**, M. Six a écrit en 1890 : « Personne n'a encore songé à Olymos, dont le nom est le seul, parmi ceux des villes connues, qui réponde exactement la légende **VΛO** ou **OΛV** si, du moins, elle est rétrograde, comme elle semble l'être ». Olymos était dans le pays des Cariens, au centre du triangle formé par Labranda, Euromos et Mylasa, c'est-à-dire dans une région assez voisine de Milet pour expliquer l'imitation des types milésiens, et assez barbare pour expliquer le style étrange et tout particulier de ces pièces. Seulement, Olymos, éloignée de la mer, ne paraît pas avoir joué le moindre rôle politique ou commercial au VIe ou même au Ve siècle avant notre ère ; c'était une localité tout à fait secondaire ; les inscriptions qu'on y a recueillies sont de date relativement récente [1]. Il n'y a vraiment pas lieu de suivre M. Six dans sa conjecture lorsqu'il se prend à supposer qu'Olymos « peut fort bien avoir été, vers le milieu du VIe siècle, le chef-lieu de tout le district, comme le fut plus tard sa voisine Mylasa. »

D'ailleurs, M. Six lui-même paraît faire assez bon marché de son attribution, car il ajoute une note qui la renverse : « Si on préférait, dit cette note, voir dans **VΛO** les initiales de Ὑλλούαλα, dême de Carie, avec un temple d'Apollon, mentionné par Étienne de Byzance, les statères n'en resteraient pas moins cariens. »

Est-il bien certain même que ces statères soient cariens plutôt que d'une des îles égéennes? La forme du carré creux n'est pas celle que l'on rencontre d'ordinaire en Carie, à Rhodes, à Posidion de Carpathos, c'est-à-dire un carré creux formé de deux rectangles juxtaposés. C'est le carré creux en quatre compartiments qu'on trouve, par exemple, à Naxos, à Paros et dans d'autres îles égéennes. Dès lors, étant données les trouvailles de Théra et de Mélos, et cette forme du carré creux, il est peut-être préférable de chercher la patrie de ces pièces curieuses dans les îles

1. W. Wroth, *Numism. Chron.*, 1884, p. 269.
2. *Beschreibung der antiken Münzen der Königl. Museen zu Berlin,* t. I, p. 250.
3. B. Head, *Hist. numor.,* p. 407.

1. Six, *Num. Chron., 1890*, p. 223. Au lieu de Ολυ... on pourrait peut-être lire Ογυ.., ou Υγο.., ou encore Γυο.., ou encore Γυθ.., etc. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 278.
2. Le Bas-Waddington, *Voyage en Asie-mineure*, t. III, p. 98 ; W. Judeich, dans les *Mittheil.* de l'Institut archéol., *Athenische Abtheilung*, t. XIV, 1889, p. 367.

du sud de la mer Égée avoisinant la côte de Carie.

Le second groupe des monnaies que nous avons à examiner (Pl. XIX, fig. 15 à 22) est plus nettement carien, à cause de la forme du carré creux des pièces qui le composent : comme à Rhodes et en Carie, ce carré est partagé en deux rectangles par une bande en relief.

Toutes ces pièces sont étalonnées suivant le système éginétique. Leur type est une protomé de lion ou plutôt de lionne, la patte avancée, comme sur les monnaies de Cnide.

741. — Protomé de lionne à gauche, la gueule béante, une patte avancée; devant les yeux, un globule; la crinière est courte et forme collerette.

℞. Carré creux partagé par une large bande en relief en ~~deux rectangles~~ quatre compartiments dont le champ est irrégulier.

Æ 19; statère éginétique, 10 gr. 95 (*Paris*) **Pl. XIX, fig. 15.**

742. — Autre ex., 11 gr. 02 (*Luynes*) **Pl. XIX, fig. 20;** — autres ex., 11 gr. 10 à 10 gr. 80 [1].

743. — Même description. — ℞. Carré creux informe.

Æ 8; diobole éginétique, 1 gr. 80 (*Paris*) **Pl. XIX, fig. 17.**

744. — Autre ex., diobole éginétique, 1 gr. 85 (*Paris*) **Pl. XIX, fig. 19;** — autre, 1 gr. 81 (*Berlin*) [2].

745. — Même protomé de lionne à g., la gueule béante, une patte avancée; sur l'épaule, la lettre O.

℞. Carré creux partagé en deux rectangles à surface irrégulière.

Æ 19; stat. éginét., 11 gr. 10 (*Paris*) **Pl. XIX, fig. 16.**

746. — Autre ex., 11 gr. 06 (*Paris*) **Pl. XIX, fig. 18;** — autres ex., 11 gr. 15; 10 gr. 91 [3].

747. — Variétés; sur l'épaule du lion, le signe ɞ ; stat. éginét., 11 gr. 03 (*Herm. Weber*) [4]; 11 gr. 06 (*Berlin*) [5].

748. — Même description; sur l'épaule du lion, ‡.

Æ 8; diobole éginét., 1 gr. 55 (*coll. Six*) [6].

1. Six, *Num, Chron.*, 1890, p. 247, n° 5.
2. Six, *loc. cit.*, p. 247, n° 2.
3. Six, *loc. cit.*, p. 248, n° 6.
4. Six, *loc. cit.*, p. 248, n°s 8 et 9.
5. L'exemplaire de Berlin provient d'une trouvaille d'Égypte. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 252 et pl. VIII, 20.
6. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 247, n° 3 (en argent doré). Il est peu probable que le signe gravé au droit soit le caractère de BA l'alphabet chypriote.

749. — Protomé de lionne à droite, une patte avancée ; la crinière est courte et forme collerette ; sur l'épaule, le signe ou monogramme Φ.

℞. Carré creux partagé en deux rectangles par une large bande.

Æ 20 sur 16 ; stat. égin., 11 gr. 17 (*Paris*) **Pl. XIX, fig. 22** [1].

750. — Même protomé de lionne à dr. (sans le monogramme).

℞. Carré creux informe.

Æ 12 ; tétrobole éginét., 3 gr. 85 (*Paris*) **Pl. XIX, fig. 21.**

Six qui a relevé toutes les variétés de ces pièces, a reconnu le monogramme caractéristique Φ sur d'autres monnaies de la même région, mais postérieures à 480 ; ces pièces qui ont parfois, en outre, la légende inexpliquée ΊΜΞΙΜΧ [2], sont hors de notre cadre chronologique. Nous nous contenterons de remarquer que l'ensemble de ce monnayage est sûrement carien, lycien ou pamphylien, mais que l'atelier d'où il est sorti demeure indéterminé. On a proposé, tour à tour, Olbia en Pamphylie, Mylasa, Caunos et Physcos en Carie. Olbia doit être abandonnée : cette attribution reposait sur la prétendue lecture ΙΒΛ[Ο], déchiffrée par Six sur un statère du British Museum [3].

Mylasa, située près de Iasos, à une certaine distance de la côte, était au VIe siècle une des villes de Carie les plus importantes. Elle était gouvernée par des tyrans, et l'un d'eux, Oliatos, fils de Ibanollos, fut l'un des principaux stratèges de la flotte perse sous Darius, en 500 av. J.-C. ; son frère Héraclide joua aussi un rôle important dans les événements de cette époque [4]. Mylasa était donc en situation de frapper monnaie au VIe siècle et au commencement du Ve ; c'est pour cela que Six a cherché à lui attribuer des suites monétaires demeurées incertaines, notamment la série à la protomé de cheval au galop que nous avons classée à Cymé d'Eolide [5]. Mais il serait plus rationnel de classer à Mylasa l'une des séries à la protomé de lion, qui figurent sur notre pl. XIX, sans que, cependant, on puisse appuyer cette attribution sur une base solide.

Caunos, à laquelle M. Head a pensé, était également l'un des ports les plus importants de la Carie, à l'embouchure du Calbis. Hérodote signale les mœurs particulières des habitants de cette ville qui se disaient d'origine crétoise et qui résistèrent longtemps au lieutenant de Darius, Harpage [6]. Les Cauniens se joignirent aux Grecs, lors de la révolte de 498 [7]. Étant donnée l'importance de Caunos, on peut s'étonner qu'elle n'ait pas d'atelier monétaire avant l'époque d'Alexandre le Grand : voilà pourquoi M. Head a conjecturé, mais sans preuve à l'appui, que nos pièces ou

1. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 248, n° 15.
2. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 249.
3. Six, *Zeit. für Num.*, t. VI, p. 81 et suiv. ; *Num. Chron.*, 1890, p. 249, n° 16 et p. 250 ; E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, Introd., p. CXII.
4. Hérodote, V, 37 et 121.
5. Voyez ci-dessus, p. 334 ; cf. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 224, n° 4 et suiv.
6. Hérodote, I, 176.
7. Hérodote, V, 103. Waddington (*Mélanges* de 1861, p. 18) signale les belles ruines de Caunos.

la plupart d'entre elles, pourraient lui appartenir [1].

Certaines particularités que M. Six a relevées sur divers exemplaires de notre groupe monétaire, comme la lettre O, les signes ʅ et Ƃ, qu'on trouve aussi sur d'autres monnaies de la Pamphylie et même de la Cilicie, ont fait supposer à ce savant qu'on pouvait reporter ces pièces ou une partie d'entre elles, à l'est de la Lycie.

1. B. Head, *Caria*, Introd., p. XLIV.

Enfin, les exemplaires sur lesquels on relève le signe ou monogramme Φ ont paru devoir être attribuées à Physcos, port carien peu éloigné de Caunos [1]. Mais tout en reconnaissant que Physcos était assez importante au VIe siècle pour avoir pu ouvrir un atelier monétaire, l'interprétation du monogramme en question — si c'en est un, — par les initiales du nom de cette ville, demeure très conjecturale.

1. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 253.

CHAPITRE XI

L'ILE DE RHODES

§ I. — **Camiros.**

Lorsqu'en 1858 et 1865, Aug. Salzmann explora les nécropoles antiques de Camiros, il y recueillit, entre autres objets importants, des bijoux de style phénicien, des figurines en terre émaillée égyptiennes, des fragments de sculpture assyriens et chypriotes, des vases peints et d'autres objets de style indigène ou ionien [1]. Cette variété de produits témoigne de l'activité commerciale des ports de l'île de Rhodes, et indique, comme les monnaies que nous allons décrire, les directions multiples que prenaient les navires rhodiens, qui avec ceux de Samos et de Phocée, passaient pour les meilleurs de toute l'antiquité. En retour, les produits de la céramique rhodienne qu'on trouve sur toutes les côtes méditerranéennes attestent l'activité des ateliers industriels de l'île.

Le nom classique et moderne de Rhodes signifie « l'île des roses », parce que cette fleur y est particulièrement belle et abondante. C'est de là que, sur ses monnaies, surtout à partir de la fondation de la ville de Rhodes, à la pointe nord-est de l'île, en 408, l'île devenant alors un État unitaire [1], elle adopta la rose comme type parlant, et cette fleur héraldique, la numismatique rhodienne la conserva pendant des siècles.

Les premiers habitants de l'île furent les fabuleux Telchines, émigrés de la Crète; les Héliades, ou fils de Hélios, d'où la tête radiée de ce dieu sur les monnaies de Rhodes, après 408; vinrent ensuite des Égyptiens, des Phéniciens, des Thessaliens, des Cariens, enfin des Doriens ou Héraclides.

Les villes les plus anciennes de l'île étaient Camiros et Ialysos, sur la côte occidentale, en face de la presqu'île cnidienne, et Lindos, sur la côte qui regarde Chypre et l'Égypte. Ce sont aussi les trois seules

1. A. Salzmann, *La nécropole de Camiros*, 1875, gr. in-folio.

1. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. V, p. 105.

villes rhodiennes qui aient frappé monnaie avant les guerres médiques. Ces trois villes formèrent, avec Cos, Cnide et Halicarnasse, l'hexapole dorienne, dont le sanctuaire fédéral, consacré à Apollon Triopien, s'élevait près de Cnide [1]. Il n'est donc pas surprenant de constater un grand rapport de style, de types et de poids entre les monnaies des trois villes rhodiennes et des trois villes cariennes.

Camiros (Κάμειρος), en face de Cnide, était la plus importante des trois villes rhodiennes et elle eut un atelier dès avant le milieu du VIe siècle. Ses monnaies, comme celles de Cos et de Cnide, sont taillées suivant l'étalon éginétique, et ce fait seul permet d'affirmer qu'au VIe siècle les marchands de Camiros entretenaient un commerce actif avec les îles de la mer Égée et les côtes du Péloponnèse où l'étalon éginétique régnait alors en maître, et d'où il rayonnait sur tous les pays circonvoisins.

751. — Feuille de figuier étalée, à cinq lobes, avec de petites pousses trifides entre les échancrures.

℞. Carré creux partagé par une large bande en deux rectangles dont la surface est sillonnée de lignes enchevêtrées.

Æ 20 sur 17; statère éginét., 11 gr. 89 (*Luynes*) **Pl. XX, fig. 1.**

752. — Variétés, 11 gr. 94 (*Paris*) **Pl. XX, fig. 3;** — 12 gr. 28; 12 gr. 11 (*Londres*) [2]; 12 gr. 03 (*coll. Ward*) [3].

753. — Même description.

Æ 15; drachme éginét., 6 gr. 03 (*Londres*) **Pl. XX, fig. 4** [4].

754. — Feuille de figuier étalée, comme ci-dessus. — ℞. Carré creux.

Æ 15; drachme éginét., 6 gr. (*Londres*) **Pl. XX, fig. 6** [5].

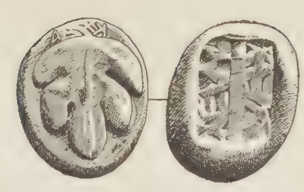
755. — Feuille de figuier étalée. — ℞. Carré creux.

Æ 8; tritémorion éginét., 0 gr. 62 (*Paris*) **Pl. XX, fig. 2**; — autres, 0 gr. 59 (*Paris*); 0 gr. 59 (*Londres*) [6].

756. — Même description.

Æ 6; hémi-obole éginét., 0 gr. 48 (*Londres*) [7].

1. Hérodote, I, 144; cf. ci-dessus, p. 419.
2. B. Head, *Catal. Caria*, p. 223, nos 2 et 3 et pl. XXXIV, 7 et 8.
3. G. Hill, *Catal. de la coll. Ward*, p. 113, n° 706.
4. B. Head, *Caria*, p. 224, n° 8 et pl. XXXIV, 10.
5. B. Head, *Caria*, p. 224, n° 9 et pl. XXXIV, 11.
6. B. Head, *Caria*, p. 224, n° 10. Autre exemplaire, trouvé en Égypte, publié par H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 242, n° 38.
7. B. Head, *Caria*, p. 224, n° 11.



N° 757.

757. — Même feuille de figuier étalée ; de chaque côté de la queue, les lettres A—ꓘ (initiales du nom de Camiros).

℞. Carré creux partagé en deux rectangles ornés de lignes enchevêtrées.

Æ 21 sur 17 ; statère éginétique, 11 gr. 72 (*Londres*) [1].

758. — Même feuille de figuier étalée, avec pousses trifides entre les lobes.

℞. ΡΕΩΝ / ΚΑΜΙ, dans les deux rectangles du carré creux.

Æ 21 sur 15 ; statère éginétique, 11 gr. 77 (*Berlin*) **Pl. XX, fig. 5** [2] ; — autre ex., 11 gr. 79 (*Bunbury*) [3].

759. — Même droit. — ℞. ΚΑΜΙ / ΡΕΩΝ, dans les deux rectangles du carré creux.

Æ 20 ; statère éginétique, 11 gr. 34 (*Londres*) **Pl. XX, fig. 8** [4].

760. — Feuille de figuier étalée.

℞. Carré creux partagé par une ligne en deux rectangles dans lesquels les lettres Κ-Α.

Æ 10 ; obole éginétique, 1 gr. 07 (*Paris*) **Pl. XX, fig. 7.**

761. — Variété, diobole milésiaque (?), 1 gr. 18 (*Londres*) [5].

762. — Rose sur sa tige.

℞. Κ Α. Tête de griffon à g. ; le tout dans un carré creux.

Æ 9 ; obole éginét., 0 gr. 92 (*Londres*) **Pl. XX, fig. 9** [6].

Cette dernière pièce, postérieure à 480, était autrefois attribuée par M. Imhoof-

1. B. Head, *Caria*, p. 224, n° 6 et pl. XXXIV, 9 ; cf. A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. XVI, p. 6 (lit seulement ꓘ).
2. A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. XVI, p. 5.
3. *Catal. de la coll. Bunbury*, 1896, p. 34, n° 269.
4. B. Head, *Caria*, p. 224, n° 12 et pl. XXXIV, 12 ; M. Head propose de rattacher cette pièce à l'étalon persique.
5. B. Head, *Caria*, p. 225, n° 13 et pl. XXXIV, 13. M. Head fait de cette pièce un trihémi-obole persique.
6. B. Head, *Caria*, p. 225, n° 14 et pl. XXXIV, 14.

Blumer à la petite île de Casos, à l'ouest de Carpathos [1]. Cet îlot figure dans la liste des villes tributaires d'Athènes au milieu du vᵉ siècle, pour une contribution de 1,000 drachmes, ce qui implique une grande importance commerciale. Néanmoins, il n'est pas prouvé que Casos ait jamais eu un atelier monétaire. Aussi, l'opinion de M. Imhoof-Blumer n'a pas été acceptée par M. Barclay Head [2], et je crois qu'en effet, le type de la rose, au droit, indique que la pièce appartient bien à une ville de l'île de Rhodes.

Nous avons attribué plus haut (p. 87, nº 106), à Camiros, une petite pièce d'électrum au type de la feuille de figuier, qui répond à la description suivante :

763. — Feuille de figuier. — ℞. Carré creux à surface rugueuse. Electr. ; myshémi-hecté ou hémi-obole éginét., 0 gr. 52 (*Londres*) [3].

764. — Autres, 0 gr. 48 (*Paris*) ; 0 gr. 48 (*Herm. Weber*).

Ces deux minuscules pièces ont été trouvées dans les environs de Smyrne. Comme leur attribution à Camiros paraît certaine, elles attestent les relations commerciales de cette ville avec l'Ionie.

La feuille de figuier est le type héraldique de Camiros, l'emblème constant de ses monnaies, comme la feuille de persil à Sélinonte, et plus tard la rose à Rhodes. Mais on ne voit guère, à première vue, qu'il y eut un rapprochement plus ou moins factice établi entre le nom de la ville et celui du figuier, συκέα ou συκῆ. Il faut, peut-être, considérer que le figuier a pu être un symbole religieux, l'attribut de quelque Dionysos local, analogue au Dionysos Συκίτης ou Συκάτης de Lacédémone [4]. Dans les fables mythologiques, Κάμειρος est fils de Hélios et frère de Ialysos et de Lindos : son attribut principal était sans doute la feuille de figuier.

Remarquons aussi qu'il y avait de très nombreuses espèces de figuiers : le sycomore, par exemple, n'en était qu'une variété ; or, le nom grec de cet arbre, συκόμορος, a pu prêter à un rapprochement phonétique avec le nom de Κάμειρος ; de telles subtilités ne sont pas étrangères, souvent, au choix qui fut fait de certains types monétaires. Le commerce du bois de sycomore, ainsi que du fruit et des feuilles de cet arbre dont on faisait une liqueur, fut particulièrement développé à Camiros [5].

La feuille de figuier, sur les monnaies de Camiros a souvent ses échancrures garnies d'une petite pousse à trois pétales (pl. XX, fig. 3, 5 et 8). Le revers des pièces est pareil à celui des monnaies cariennes : ce sont deux rectangles jumeaux, remplis d'un chiffonnage métallique qui simule parfois une légende, et séparés l'un de l'autre par une bande plate. Sur les pièces d'une époque moins ancienne, ce large bandeau diminue d'épaisseur; il devient une simple ligne en

1. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 321.
2. B. Head, *Catal. Caria*, p. 225.
3. Ci-dessus, p. 87, nº 106 ; Head, *Catal. Caria*, p. 223, nº 1 et pl. XXXIV, 6.
4. B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. c ; on connaît aussi un Zeus Συκάσιος (Eustath., 1572, 58).
5. C. Torr, *Rhodes in ancient times*, p. 69.

relief et les deux rectangles sont occupés par les grandes lettres du nom de l'atelier (pl. XX, fig. 5 et 8).

Après les défaites des Perses en 480-479, les trois grandes villes de Rhodes, Camiros, Ialysos et Lindos frappèrent, entre autres pièces, sous l'hégémonie athénienne, de petites monnaies d'argent au même type de la protomé de cheval. Celles de l'atelier de Camiros ont, au revers, la légende **KA** ou **KAMI**, à côté de la feuille de figuier dans un carré creux.

§ II — **Ialysos.**

La forme dorienne du nom de cette ville était Ἰάλυσος, et la forme ionienne Ἰήλυσος : on les trouve l'une et l'autre sur les monnaies. La ville était située au nord-est de Camiros, presque à la pointe de l'île, à 60 stades seulement de l'endroit où devait être bâtie, en 408, la ville de Rhodes. Le fondateur mythique de Ialysos fut Ἰάλυσος, fils de Cercophos, fils lui-même de Hélios. Ialysos faisait, comme Camiros, partie de l'hexapole dorienne.

Ses premières monnaies, qui remontent à l'an 530 environ, sont taillées suivant l'étalon milésiaque, comme celles de l'île de Calymna, tandis que celles de Camiros suivent l'étalon éginétique. Elles ont pour pièce-étalon un statère normal de 14 gr. 56 à 14 gr. 20 environ. Les types des monnaies de Ialysos sont empruntés, les uns à l'Ionie méridionale, les autres à la Lycie, d'autres enfin se retrouvent à Chypre.

765. — Sanglier à droite, baissant la tête.

℞. Tête d'aigle tenant un serpent dans son bec. Carré creux.

Æ 13; hémi-drachme persique, 2 gr. 57 (*Paris*) **Pl. XX, fig. 11.**

Le sanglier, au droit de cette hémi-drachme, est un type emprunté aux monnaies de la Lycie; la tête d'aigle du revers permet de dater la pièce avec précision. Au chapitre de Samos [1], nous avons fait allusion à des monnaies d'Arcésilas III, roi de Cyrène, qui copient ce même type de la tête d'aigle des monnaies de Ialysos : cet emprunt dont nous parlerons plus amplement en traitant des monnaies de Cyrène, date les monnaies de Ialysos de l'an 528 environ.

766. — Protomé de sanglier ailé bondissant à gauche.

℞. ΙΕΛVΣΙΟΝ. Tête d'aigle à droite, les oreilles développées; au-dessus, un fleuron stylisé à double volute. Carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 21 ; statère milésiaque, 14 gr. 42 (*Londres*) **Pl. XX, fig. 14** [2].

1. Voyez ci-dessus, p. 289.

2. B. Head, *Cat. Caria*, p. 226 nº 1 et pl. XXXV, 1.

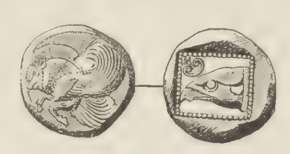


N° 767.

767. — Protomé de sanglier ailé bondissant à droite.

℞. IAAVΣION. Tête d'aigle à gauche ; au dessus, un fleuron stylisé, à double volute. Carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 23 ; stat. milés., 14 gr. 86 (*Londres*) [1].



N° 768.

768. — Protomé de sanglier ailé bondissant à gauche.

℞. Tête d'aigle, à gauche, avec les oreilles développées ; au dessus, un fleuron stylisé. Carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 15 ; trité milésiaque, 4 gr. 89 (*Londres*) [2] ; — autre, trouvée en Egypte, 4 gr. 82 (*Berlin*) [3].

769. — Protomé de sanglier ailé bondissant à gauche.

℞. Tête d'aigle, avec les oreilles développées, à gauche ; au dessus, un fleuron stylisé. Carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 10 ; diobole éginétique, 2 gr. 04 (*Londres*) **Pl. XX, fig. 13** [4].

770. — Protomé de sanglier ailé bondissant à g.

℞. Tête d'aigle à gauche, dans un carré creux.

Æ 9 ; ~~diobole~~ éginét., 1 gr. 07 (*Paris*) **Pl. XX, fig. 12** ; — autres, 1 gr. 04 ; 0 gr. 97 (*Londres*) [5].

770 *bis*. — Même description.

1. B. Head, *Caria*, p. 226 n° 2 et pl. XXXV, 2.
2. B. Head, *Caria*, p. 227 n° 7 et pl. XXXV, 4.
3. H. Dressel, *Zeit. für Numism.*, t. XXII, p. 242 et pl. VIII, 9.
4. B. Head, *Caria*, p. 227 n° 8 et pl. XXXV, 5. Cette pièce est plutôt un diobole éginétique qu'une hecté milésiaque.
5. B. Head, *Caria*, p. 226, n°s 4 et 5.

le milésiaque ou
éginétique

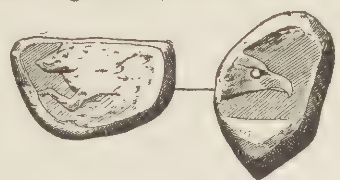
Æ 6; hémi-obole éginét., 0 gr. 49 (*Londres*) [1].



N° 771.

771. — Protomé de sanglier ailé, bondissant à gauche; dessous un osselet.
℞. ΙΑΛΥΣΙΟΝ. Tête d'aigle à gauche, dans un carré creux.
Æ 22; stat. milés., 14 gr. 48 (*Hunter*) [3].

772. — Tête de lion à dr., la gueule béante. Grènetis.
℞. Tête d'aigle avec oreilles développées, à droite. Carré creux.
Æ 11; diobole milésiaque, 1 gr. 16 (*Paris*) **Pl. XX, fig. 10.**



N° 773.

773. — Protomé de sanglier à g., une patte avancée.
℞. Tête d'aigle à droite, dans un carré creux.
Æ 21 sur 15; stat. lydien, 9 gr. 48 (*Paris*).

Cette pièce pourrait être lycienne; dans tous les cas, la protomé de sanglier est imitée du type des statères lyciens (voyez ci-après les n°s 826 et 827).

774. — Protomé de sanglier à dr. (non ailé).
℞. Tête d'aigle, avec les oreilles développées, à gauche; dessous, le signe ϵoɜ. Carré creux bordé d'un grènetis.
Æ 12; hémi-drachme éginét., 2 gr. 85 (*Paris*) **Pl. XX, fig. 15.**

Cette hémi-drachme pourrait être lycienne; le symbole du revers forme, en effet, le type de statère lyciens [3].

Le type du sanglier ailé bondissant, de

1. B. Head, *Caria*, p. 226, n° 6.
2. G. Macdonald, *Hunterian collection*, p. 436, n° 1 et pl. LIV, 19.
3. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, pl. XII, fig. 2, et ci-après, pl. XXII, fig. 17.

nos n[os] 766 à 771, est emprunté aux monnaies de Clazomène, ce qui, avec l'adoption de l'étalon milésiaque, tend à démontrer que Ialysos entretenait avec les villes ioniennes d'actives relations commerciales.

Au revers des pièces qui précèdent on voit une tête d'aigle, caractérisée par de petites oreilles comme celles du chathuant : c'est une sorte d'aigle-faucon ou de gerfaut, particulière à l'Asie-mineure, à Chypre et à la Syrie. Dans certains cas, cette tête d'aigle ressemble, presque à s'y méprendre, à une tête d'agneau ou de bélier (moins les cornes); nous aurons même plus loin, sur des monnaies de Paphos, l'occasion de constater que ce rapprochement entre la tête d'aigle et la tête d'agneau a été intentionnellement recherché. L'art lycien, rhodien et cypriote a aussi donné une tête effilée comme celle du tapir, au lion et au taureau, sur des bas-reliefs sculpturaux et sur des pierres gravées [1].

Le statère n° 766 donne à la légende une forme ionienne, ΙΕΛΥΣΙΟΝ; sur les n[os] 767 et 771 qui sont moins anciens, on a la forme dorienne ΙΑΛΥΣΙΟΝ, qui persiste exclusivement dans le monnayage subséquent. Plus tard, en effet, c'est-à-dire dans tout le cours du v[e] siècle, Ialysos frappe des tétradrachmes de poids milésiaque, aux mêmes types de la protomé de sanglier ailé et de la tête d'aigle avec le fleuron [2]. Sur certains exemplaires la légende ΙΑΛΥΣΙΟΝ se trouve inscrite à la fois au droit et au revers. Ces monnaies, bien que continuant à avoir le même poids que les précédentes, sont de flan beaucoup plus large et plus plat et d'un style plus avancé.

En même temps que ces pièces, Ialysos frappa comme Camiros et Lindos, après 479, des oboles et des hémi-oboles au type de la protomé de cheval au galop. Ce qui distingue celles de ces monnaies qui sortent de l'atelier de Ialysos, c'est qu'elles ont, au revers les lettres Α-Ι, qu'il faut lire de droite à gauche, ΙΑ(λυσιον). Autrefois ces pièces étaient mal lues et mal classées [3]. Nous avons donné plus haut (p. 86, n° 105) une petite pièce d'électrum ou d'or qui rentre dans le même monnayage.

§ III. — Lindos.

Tandis que Camiros et Ialysos étaient sur la côte nord-ouest de Rhodes, Lindos se trouvait, au contraire, sur la côte sud-est, en face de Chypre et de l'Égypte [4]. Les monnaies de Lindos remontent, comme celles de Camiros jusqu'au début du vi[e] siècle. Le type de la tête de lion, la gueule béante, est l'emblème constant de

1. Voyez notamment le lion du monument des Néréides à Xanthos. Max. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, t. II, p. 230.
2. B. Head, *Caria*, pl. XXXV, fig. 3 à 6.
3. B. Head, *Caria*, p. 227, n° 9 et pl. XXXV, 6.
4. Des fouilles importantes ont été récemment entreprises sur le site de Lindos, par MM. Blinkenberg et Kinch, au nom de l'Académie des sciences et des lettres de Danemark. Voyez le compte-rendu de ces fouilles dans le *Bulletin* de cette Académie, 1903, p. 98 et 1904, p. 59.

Lindos, de même que la feuille de figuier est l'emblème de Camiros, le sanglier ailé, l'emblème de Ialysos. Le carré creux du revers est pareil à celui des monnaies de Camiros et se présente sous la forme de deux longs rectangles séparés par une bande en relief.

Les monnaies de Lindos, contrairement à celles de Camiros, mais pareillement à celles de Ialysos, sont taillées suivant le système milésiaque. Le poids des statères ou tétradrachmes est cependant inférieur à celui des tétradrachmes de Ialysos, car il n'atteint pas tout à fait 14 gr. comme étalon théorique.

775. — Tête de lion à dr., la gueule béante, une touffe de poils rayonnants sur le front. Grènetis.

℞. Carré creux partagé en deux rectangles par une large bande en relief.

Æ 21 ; statère milésiaque, 13 gr. 63 (*Londres*) **Pl. XX, fig. 18** [1] ; — autre, 13 gr. 21 (*Ward*) [2].

776. — Tête de lion à dr., la gueule béante, une touffe de poils rayonnants sur le front; au pourtour, un encadrement formé de deux lignes séparées par un grènetis.

℞. Carré creux partagé en deux rectangles par une large bande en relief.

Æ 21 ; stat. milés., 13 gr. 77 (*Paris*) **Pl. XX, fig. 17** ; — autre, 13 gr. 83 (*Hunter*) [3].

777. — Variété ; au droit, il n'y a pas trace d'encadrement, et au revers, la bande qui sépare les deux carrés est sillonnée par une ligne longitudinale.

Æ 21 ; stat. milés., 13 gr. 62 (*Paris*) **Pl. XX, fig. 16.**

778. — Tête de lion, à dr., la gueule béante.

℞. Carré creux partagé en deux rectangles par une ligne en relief.

Æ 10 ; diobole milés., 1 gr. 02 (*Paris*) **Pl. XX, fig. 19** ; — autres, 1 gr. 04 ; 0 gr. 99 ; 0 gr. 88 (*Londres*) [4].

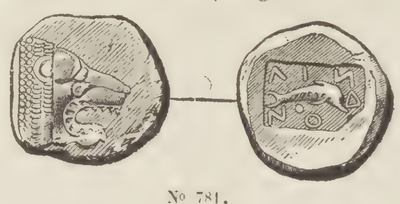
779. — Tête de lion à dr., la gueule béante, avec une touffe de poils rayonnants sur le front.

℞. Carré creux partagé en deux rectangles par une large bande en relief, sur laquelle on lit : IΔИIΛ (Λίνδιον de droite à gauche).

1. B. Head, *Catal. Caria*, p. 228, n° 1 et pl. XXXV, 7.
2. Hill, *Catal. de la coll. Ward*, p. 113, n° 706 A.
3. G. Macdonald, *Hunterian collection*, t. II, p. 436, n° 1 et pl. LIV, 20.
4. B. Head, *Caria*, p, 228, n°s 3, 4, 5 pl. XXXV, 9,

Æ 22 ; stat. milés., 13 gr. 56 (*Luynes*) **Pl. XX, fig. 20.**

780. — Variété, avec la légende ΛΙΝΔΙ (de gauche à dr.), 13 gr. 80 (*Londres*) [1].



N° 781.

781. — Tête de lion à droite, la gueule béante.

℞. ΛΙΝΔ[Ι]ΟΝ. Dauphin à droite ; dessous, un globule ; le tout dans un rectangle dont l'un des angles est rogné.

Æ 22 ; statère milésiaque, 13 gr. 26 (*Paris*).

Ce beau statère, récemment acquis par le Cabinet des Médailles, est inédit et unique ; on devrait lire au revers ΛΙΝΔΙΟΝ ; mais le coin qui a servi à la frappe portait une cassure qui a fait disparaître l'*iota* [2].

La tête de lion des monnaies de Lindos paraît inspirée de celle de Cnide, de Samos et de Milet; cependant, on ne voit point la patte de l'animal, comme sur celles de Cnide. Le cadre qui entoure souvent la tête du lion de Lindos s'est déjà rencontré sur les statères primitifs en électrum de Milet [2] ; enfin nous avons eu l'occasion de signaler, sur les monnaies de Milet, la touffe de poils rayonnants ou parfois le globule étoilé, qui orne le front du lion [4]. Remarquons encore que le champ des rectangles incus, au revers des monnaies de Lindos, comme de Camiros et de Ialysos, est orné parfois de traits en relief qu'on pourrait prendre pour des lettres, mais qui ne sont que des lignes enchevêtrées.

Après 479, Lindos émit, comme Camiros et Ialysos, de petites pièces d'argent au type de la protomé de cheval ; le carré creux du revers est occupé par une tête de lion de profil [5]. La légende ΛΙΝΔΙ qu'on lit parfois devant la tête du cheval, fait pendant aux légendes ΚΑ, ΚΑΜΙ ou ΙΑ, et fixe l'attribution de ces pièces que Six a voulu, à tort, classer à Mylasa [6].

L'atelier de Lindos fut fermé comme ceux de Camiros et de Ialysos en 408, lors de la fondation de la ville de Rhodes dont le monnayage devait prendre une si grande expansion.

1. B. Head, *Caria*, p. 228, n° 2 et pl. XXXV, 8.
2. Sur ces cassures de coins monétaires voyez le présent *Traité*, *Première partie*, t. I, p. 936.
3. Voyez ci-dessus, p. 21, n° 17 à 19 et 23 et pl. I, fig. 15 et 17.
4. Voyez ci-dessus, pp. 35 et 50.
5. Head, *Caria*, p. 229, n° 6 à 12 et pl. XXXV, 10.
6. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 227; cf. B. Head, *Caria*, p. 229.

CHAPITRE XII

LA LYCIE ET LA PAMPHYLIE

§ I. — Dynastes de Lycie.

La Lycie est formée de ce large promontoire hérissé de montagnes qui s'avance dans la mer entre les deux grands golfes de Carie et de Pamphylie. Grâce à cette situation montagneuse et au caractère des habitants, les traditions primitives se maintinrent dans ce pays plus longtemps qu'ailleurs ; de là vient, en grande partie, l'originalité de l'art lycien et des types monétaires de cette contrée. Le premier voyage archéologique accompli en Lycie est celui de Charles Fellows en 1840, et longtemps le recueil de monnaies que cet explorateur publia en 1855, resta le guide de la numismatique lycienne [1]. Après Fellows, tandis que les monuments sculpturaux, l'épigraphie et la langue de la Lycie étaient l'objet de très nombreux travaux [2], la numismatique ne faisait qu'enregistrer quelques pièces nouvelles, jusqu'au jour où J. P. Six entreprit dans la *Revue numismatique* de 1887, d'appliquer au déchiffrement des légendes monétaires, les principes préconisés par Moriz Schmidt, J. Imbert, Deecke et quelques autres, pour le déchiffrement, encore aujourd'hui assez incertain, des textes épigraphiques.

Cette étude de Six fut le point de départ de recherches nouvelles ; j'en appliquai les données essentielles au classement et au

1. Ch. Fellows, *Coins of ancient Lycia before the reign of Alexander*. Londres, 1855, in-8°.

2. Nous citerons : Spratt et Forbes, *Travels in Lycia*, 1847 ; Bachofen, *Das Lykische Volk*, Fribourg en Brisgau, 1862 ; Moriz Schmidt, *Lycian Inscriptions*, Iéna, 1868 et 1869 ; Savelsberg, *Beiträge zur Entzifferung der lyk. Sprachdenkmäler*, 1874 à 1878 ; W. Deecke, dans Bezzenberger, *Beiträge*, etc., 1887 ; O. Treuber, *Geschichte der Lykier*, Stuttgart 1887 ; le même, *Beiträge zur Geschichte der Lykier*, Tubingue, 1886 et 1888 ; O. Benndorf et Niemann, *Reisen in Lykien*, 1884 ; E. Petersen et von Luschan, *Reisen in Lykien*, 1889 ; J. Imbert, articles divers dans le *Babylonian and Oriental Record;* dans les *Mémoires de la société de linguistique* de Paris et dans la *Revue des Études grecques*, t. VII ; W. Arkwright, articles divers dans le *Babylonian and Oriental Record*, t. IV et V ; Carl Pauli, *Corpus inscript. lyciar.*, publié par l'Acad. de Vienne.

catalogue des monnaies lyciennes du Cabinet des médailles [1], et en 1897, M. Hill a publié, d'après les mêmes principes, les séries du Musée britannique [2].

Hérodote dit que les Lyciens étaient originaires de la Crète. Minos et Sarpédon, fils d'Europe, s'étant disputé la royauté dans cette île, Minos l'emporta et chassa son frère Sarpédon qui se réfugia en Asie-Mineure, dans la contrée qui devait s'appeler la Lycie [3]. Les types monétaires ont interprété cette tradition; il est des monnaies lyciennes, frappées au v[e] siècle, qui représentent la tête du Minotaure au centre du labyrinthe crétois [4].

En Lycie, les immigrants crétois rencontrèrent une race sémitique, les Solymes; il y avait aussi des Cariens et un fonds de population autochtone : c'est de ce mélange que se formèrent les traditions que reflètent les types si variés et si étranges des monnaies lyciennes.

Une fable, rapportée par Hérodote [5], prétend que la Lycie devait son nom à l'Athénien Lycos, fils de Pandion, qui expulsé, lui aussi, par son frère Égée, se serait réfugié en Lycie. D'autres légendes disaient que le nom des Lyciens venait de λύκος, *loup;* mais rien, dans la numismatique, n'appuie ces conjectures imaginées probablement à une époque tardive. D'après les monnaies, l'animal qui jouait chez les Lyciens le rôle de symbole ou d'emblême national, était le sanglier, sans doute parce qu'il peuplait les montagnes, ravageait les champs cultivés, était l'effroi des populations et l'objet des poursuites des chasseurs. Plus tard, sur les monnaies lyciennes postérieures à Alexandre, le type constant de la tête radiée de Hélios prouve que les Lyciens aimaient à rapprocher leur nom de la racine λυκ, qui signifie « brillant, lumineux »; les Λύκιοι étaient « les hommes du soleil radieux », et ils plaçaient chez eux le berceau d'Apollon et d'Artémis, d'où le culte d'Apollon Lycien à Patara et dans les autres villes de la contrée.

Mais ces traditions grecques sont de l'époque de l'hellénisation complète de la Lycie. Le nom primitif des Lyciens était Τερμίλαι, *Termilæ*, que l'on trouve encore dans les inscriptions lyciennes de la fin du v[e] siècle. Le nom de Λύκιοι est donc une appellation grecque qui s'est substituée au nom indigène; aussi, tandis qu'Apollon Lycien, devenu le dieu national de la Lycie, forme le type ordinaire des monnaies après Alexandre, nous constaterons qu'aux vi[e] et v[e] siècles, époque de l'abondant monnayage des dynastes lyciens, aucune monnaie ne semble se rapporter au culte d'Apollon, du moins tel que les Grecs le concevaient. Jusqu'à l'hellénisation de la Lycie au iv[e] siècle, les types monétaires interprètent exclusivement des mythes indigènes, sans doute des emblêmes d'un dieu national, dieu de la lumière, peut-être originaire de la Crète, peut-être venu d'Orient, qui devait entrer plus tard dans le panthéon hellénique et s'assimiler à Apollon par l'effet d'un syncrétisme dont l'histoire de l'hellénisme nous offre maints exemples. Ce dieu primitif, si nous en croyons les types monétaires, avait pour

1. E. Babelon, *Les Perses Achéménides* (1893), Introd., p. lxxxix.
2. Voyez aussi l'étude préalable de M. Hill, dans le *Num. Chron.* de 1895, p. 1 et suiv.
3. Hérod., I, 173; E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 98.
4. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, pl. XI, fig. 6.
5. Hérod., I, 173.

attributs caractéristiques, le sanglier, la tortue, le griffon, la triskèle.

A travers le dédale des montagnes lyciennes, serpentaient trois vallées principales qui débouchaient sur la mer : celle du Xanthos, la plus importante, celle du Myros et celle de l'Arycandos. Dans ces vallées, s'élevaient des villes fortifiées qui, chacune, étaient gouvernées par des dynastes héréditaires, plus ou moins indépendants les uns des autres. Ces dynastes qui savaient s'allier lorsque la patrie commune ou la liberté nationale se trouvaient menacées, maintinrent leur indépendance vis-à-vis des rois de Lydie qui, pourtant, réussirent à soumettre au joug les villes ioniennes : « hormis les Ciliciens et les Lyciens, dit Hérodote, Crésus avait tout dompté [1]. »

Cependant, si la Lycie échappa à la domination politique des puissants rois lydiens, elle subit toutefois l'influence économique de Sardes. Les Lyciens adoptèrent, avec une faible altération, les poids lydiens pour l'étalonnement de leurs lingots monétaires, puis de leurs monnaies autonomes. Sauf quelques villes maritimes qui prirent l'étalon éginétique si répandu en Carie, à Rhodes et sur toutes les côtes méridionales de l'Asie-mineure jusqu'à Chypre, les ateliers des dynastes lyciens taillèrent leurs espèces suivant un étalon qui n'est que l'étalon lydien ou créséen affaibli. Nous savons en effet que le statère créséen est de 10 gr. 89 ; le statère lycien atteint rarement 9 gr. 84 et il descend souvent au-dessous de 9 gr. [2]. Voici le tableau théorique de ses principales divisions :

Statère ou didrachme	9 gr. 84 à 8 gr. 64
Drachme (hémi-statère)	4 92 — 4 32
Tétrobole	3 28 — 2 88
Triobole (hémi-drachme)	2 46 — 2 16
Diobole	1 64 — 1 44
Trihémi-obole	1 24 — 1 08
Obole	0 82 — 0 72
Hémi-obole	0 41 — 0 36
Tartémorion	0 20 — 0 18

Un simple coup d'œil jeté sur ce tableau suffit pour voir que plusieurs des divisions qui y figurent pouvaient se confondre, les unes avec les divisions du système euboïque, les autres avec les divisions du système éginétique, ce qui constituait un avantage pour les relations internationales.

La répartition entre les différentes villes de la Lycie et leurs dynastes respectifs, des monnaies qui figurent sur nos planches XXI et XXII, sera toujours en grande partie incertaine, puisque la plupart d'entre elles sont anépigraphes. Il est vraisemblable, toutefois, que les dynastes de Xanthos, la

1. Hérodote, I, 28.
2. Pour les développements, voyez le présent *Traité, Première partie*, t. II (sous presse).

ville la plus considérable, doivent en revendiquer la plus grande partie. Phellos, Antiphellos, Aperlæ, Telmessos, Limyra, Patara, Pinara, Myra, Tlos et quelques autres, doivent aussi avoir leur lot qui, d'ailleurs, est difficile à déterminer, même après que les légendes monétaires commencent à faire leur apparition. Ces légendes, qui ne se présentent que postérieurement à la limite chronologique du présent volume, sont en écriture et en langue lyciennes. Les linguistes sont d'accord aujourd'hui pour affirmer que le lycien est une langue aryenne détachée, de bonne heure, de la souche commune d'où sont aussi sortis le grec, le phrygien et le carien. L'alphabet est, en partie, un rameau dérivé de l'alphabet phénicien ; il se rattache à l'alphabet grec primitif de Rhodes et des îles et en partie aussi à l'alphabet chypriote.

En 545, la Lycie qui avait échappé à la domination de Crésus, fut conquise par les Perses. Hérodote raconte en détail l'invasion de la Lycie par Harpage, le lieutenant de Cyrus, la résistance héroïque et la destruction de Xanthos [1]. Vers 515, quand Darius partagea son empire en satrapies, les Lyciens et les Myliens, avec les Pamphyliens, les Cariens, les Ioniens, les Magnètes et les Æoliens, formèrent la première satrapie qui payait un tribut annuel de 400 talents d'argent. Mais les Lyciens comme les Cariens, les Pamphyliens et aussi les Ciliciens conservèrent, malgré tout, une certaine autonomie politique, à charge de payer un tribut annuel et de fournir un contingent à l'armée perse quand le grand Roi avait une expédition à entreprendre. Cette autonomie a son reflet direct dans les types monétaires qui n'accusent en rien la suzeraineté du monarque achéménide. Hérodote raconte que les Lyciens prirent part à l'expédition de Xerxès en 480 contre la Grèce. Ils fournirent à la flotte perse 50 vaisseaux.

Après les désastres des Perses, les Lyciens adhérèrent, durant un certain laps de temps, de 466 à 440 environ, à la symmachie athénienne, tout en conservant leur autonomie. Les plus anciennes monnaies lyciennes remontent vraisemblablement jusqu'à l'époque contemporaine de Crésus dont elles suivent le système monétaire. Les dernières de celles qui figurent sur notre pl. XXII sont à peu près du moment où les Lyciens entrèrent dans la ligue attico-délienne. A partir de cette époque et jusqu'à Alexandre, il y a, sur les monnaies lyciennes, de nombreux noms de dynastes qu'on retrouve parfois mentionnés dans les textes épigraphiques et chez les auteurs.

1. — Dynastes incertains.

782. — Protomé de sanglier à droite, une patte avancée.

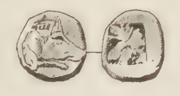
℞. Carré creux à surface rugueuse.

Æ 21 ; didrachme lycien, 9 gr. 26 (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 1 ;** — autre, 8 gr. 83 (*Londres*) [2].

1. Hérodote, I, 176.
2. Hill, *Catal. Lycia*, p. 1, n° 1, pl. I, fig. 1 ; autre (trouvaille d'Égypte) publié par Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 243, n° 40.

783. — Même description.

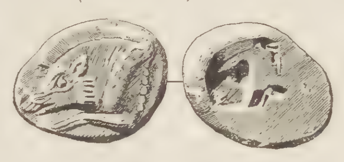
Æ 16 ; drachme lyc., 4 gr. 15, usée (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 2.**



N° 784.

784. — Même description.

Æ 9 ; diobole lyc., 1 gr. 35 (*Londres*) [1].



N° 785.

785. — Protomé de sanglier à g., une patte avancée; sur le cou de l'animal, le signe ♅ (non visible sur le dessin).

℞. Carré creux à surface rugueuse.

Æ 21 ; stat. lyc., 8 gr. 97 (*Londres*) ; autre, 9 gr. 18 (*Londres*) [2].

Sur les pièces précédentes (n°s 782 à 785) la protomé de sanglier est représentée avec une patte avancée, attitude qui rappelle celle du lion sur les monnaies de Cnide et d'autres villles de Carie. Sur les monnaies qui suivent, c'est une protomé de sanglier qui bondit, les deux pattes en avant et repliées, mouvement analogue à celui du sanglier ailé de Clazomène. Cette parité d'attitude peut être considérée comme un indice de l'influence de l'art ionien sur l'art lycien, influence que les historiens de l'art se sont, d'ailleurs, efforcés de mettre en évidence.

786. — Protomé de sanglier bondissant à g., les pattes avancées.

℞. Carré creux partagé en triangles.

Æ 10; diobole lyc., 1 gr. 46, poids faible (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 3.**

787. — Protomé de sanglier bondissant à g., les deux pattes en avant, le cou orné d'une sorte de collier.

℞. Carré creux orné d'une croix à double traits divergents (croix de Malte).

Æ 21 ; stat. lyc., 9 gr. 45 (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 4.**

1. Hill, *Lycia*, p. 1, n° 2, et pl. I, 2.

2. Hill, *Lycia*, p. 1, n°s 3 et 4 et pl. I, 3 et 4.

788. — Même protomé de sanglier; mais sur l'épaule, la lettre Г.
℞. Carré creux irrégulier.
Æ 20; stat. lyc., 9 gr. 18 (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 5.**

789. — Même protomé de sanglier ; mais sur l'épaule, ГV.
℞. Carré creux irrégulier.
Æ 22 sur 15 ; stat. lyc., 9 gr. 03 (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 6.**

790. — Même protomé de sanglier ; mais sur l'épaule, le signe ⅄.
℞. Carré creux orné de la croix de Malte à double trait.
Æ 21 ; stat. lyc., 9 gr. 30 (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 7;** — autres ex., 9 gr. 45 (*Paris*) ; 9 gr. 46 ; 9 gr. 23 ; 8 gr. 79 (*Londres*) [1].

2. — Kuberniscos.

791. — Protomé de sanglier bondissant à g., les deux pattes avancées ; sur l'épaule, les lettres VK.
℞. Carré creux dans lequel on distingue les éléments de la croix de Malte.
Æ 22 sur 18 ; stat. lyc., 9 gr. 47 (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 8.**

792. — Même protomé de sanglier ; sur l'épaule, K⅄.
℞. Carré creux dans lequel on distingue les éléments de la croix de Malte.
Æ 20 ; stat. lyc., 9 gr. 48 (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 9.**

793. — Variété, avec BVK — 9 gr. 26 (*Londres*) [2].

794. — Même protomé de sanglier; sur l'épaule, traces d'une légende.
℞. Carré creux rempli de lignes qui se croisent à angles droits (comme les barreaux d'une fenêtre).
Æ 20 ; stat. lyc., 9 gr. 45 (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 10.**

795. — Même protomé de sanglier; sur l'épaule, la lettre T.
℞. Carré creux orné d'une sorte de coin en pyramide, sur les côtés de laquelle s'appuient quatre barres parallèles (comme des arêtes de poisson).
Æ 19; stat. lyc., 9 gr. 41 (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 11;** — autres ex., 9 gr. 22 (*Paris*); 9 gr. 54; 9 gr. 41 (*Londres*) [3].

1. Hill, *Lycia*, p. 2, n° 5, 6, 7 et pl. I, 5.
2. Hill, *Lycia*, p. 2, n° 9 et pl. I, 7.
3. Hill, *Lycia*, p. 3, nos 14 et 15 et pl. I, 12 et 13.

796. — Même protomé de sanglier ; sur l'épaule, ꓭVꓘ (?)

℞. Carré creux orné d'une sorte de pyramide et d'un grand V.

Æ 20 ; stat. lyc., 9 gr. 42 (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 12 ;** — autre, 9 gr. 34 (*Londres*) [1].

3. — Dynastes incertains.

797. — Protomé de sanglier à gauche, les deux pattes avancées.

℞. Carré creux orné de trois redans sur les côtés, et, au centre, d'un grand X dans l'un des cantons duquel la lettre ⊙.

Æ 20 ; stat. lyc., 8 gr. 40, poids faible (*Londres*) [2].

798. — Même protomé de sanglier ; sur l'épaule, ⊙ⲋ.

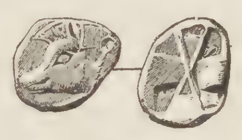
℞. Carré creux orné de trois redans sur les côtés, et au centre, d'un grand X dans les cantons duquel les lettres ⊙ et ⲋ.

Æ 19 ; stat. lyc., 9 gr. 19 (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 13 ;** — autre, 9 gr. 27 (*Londres*) [3].

799. — Même protomé de sanglier ; sur l'épaule, ⊙Ʌ.

℞. Carré creux orné de trois redans sur les côtés, et au centre, d'un grand X. dans l'un des cantons duquel, la lettre ⲋ.

Æ 19 ; stat. lyc., 9 gr. 21 (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 18.**



No 800.

800. — Tête de sanglier à gauche.

℞. Carré creux orné de deux redans sur les côtés et, au centre, d'un grand X.

Æ 15 ; tétrobole lyc., 2 gr. 74, percée (*Londres*) [4].

801. — Protomé de sanglier bondissant à g., les deux pattes en avant.

℞. Carré creux orné de trois redans sur les côtés et, au centre, d'un grand X dans l'un des cantons duquel la lettre ⊙.

Æ 14 ; hémi-drachme lyc., 1 gr. 97, poids faible (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 14.**

1. Hill, *Lycia*, p. 2, nº 8 et pl. I, 6.
2. Hill, *Lycia*, p. 3, nº 12 et pl. I, 10
3. Hill, *Lycia*, p. 3, nº 13 et pl. I, 11.
4. Hill, *Lycia*, p. 2, nº 11 et pl. I, 9.

802. — Même droit.

℞. Même carré creux; dans deux des cantons de l'X, les lettres ⊙ et ≷.

Æ 12; trihémi-obole lyc., 1 gr. 24 (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 15.**

803. — Tête de sanglier à droite.

℞. Carré creux orné de deux redans sur les côtés et, au centre, d'un grand X.

Æ 11; obole lyc., 0 gr. 67, poids faible (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 16.**

804. — Protomé de sanglier bondissant à g., les deux pattes avancées; sur l'épaule, la lettre O?

℞. Carré creux orné, au centre, de la lettre O et, sur le pourtour, de quatre V et d'une protubérance informe.

Æ 20; stat. lyc., 9 gr. 40 (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 17.**

805. — Protomé de sanglier bondissant à droite, les deux pattes avancées.

℞. Carré creux orné, au centre, d'un globule autour duquel sont disposées des lignes et des traverses indéfinissables.

Æ 19; stat. lyc., 9 gr. 55 (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 19.**

806. — Protomé de sanglier bondissant à droite, les deux pattes avancées.

℞. Carré creux limité par un carré de lignes; au centre, une triskèle tournant de droite à gauche.

Æ 19; stat. lyc., 9 gr. 23 (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 20; —** autres, 9 gr. 70; 8 gr. 12 (*Londres*) [1].

807. Même droit.

℞. Carré creux limité par un grènetis; au centre, la même triskèle.

Æ 15; tétrobole lyc., 2 gr. 98 (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 21; —** autre, 3 gr. (*Londres*) [2].

808. — Protomé de sanglier bondissant à gauche, les deux pattes avancées.

℞. Carré creux avec la triskèle, comme ci-dessus.

Æ 21 sur 17; stat. lyc., 9 gr. 66 (*Paris*) **Pl. XXI, fig. 22.**

809. — Variété, avec un grènetis limitant le carré creux du revers.

Æ 21; stat. lyc., 8 gr. 86 (*Paris*).

1. Hill, *Lycia*, p. 6, nos 29 et 30 et pl. II, 8 et 9. 2. Hill, *Lycia*, p. 6, no 32 et pl. II, 10.



N° 810.

810. — Protomé de sanglier ailé bondissant à gauche.
℞. Triskèle tournant de droite à gauche. Carré creux bordé d'une ligne.
Æ 15 ; tétrobole lyc., 2 gr. 93 (*Londres*) [1].

811. — Sanglier marchant à droite.
℞. Triskèle tournant de gauche à droite. Carré creux bordé d'un grènetis.
Æ 20 ; stat. lyc., 6 gr. 80, poids très faible (*Paris*) **Pl. XXII, fig. 1; —** autres, 8 gr. 85 (*Paris*) ; 8 gr. 45 (*Londres*) [2].

812. — Même droit.
℞. Triskèle tournant de droite à gauche. Carré creux bordé d'un grènetis.
Æ 13 ; tétrobole lyc., 2 gr. 66 (*Paris*) **Pl. XXII, fig. 2.**

813. — Variété : la triskèle tourne de gauche à droite.
Æ 15 ; tétrobole lyc., 2 gr. 68 (*Londres*) [3].

814. —Laie à dr. ; au-dessus, une petite triquètre tournant de gauche à droite.
℞. Triskèle tournant de droite à gauche. Carré creux bordé d'un grènetis.
Æ 11 ; trihémi-obole lyc., 1 gr. 23 (*Paris*) **Pl. XXII, fig. 3.**

815. — Sanglier marchant à droite.
℞. Triskèle tournant de gauche à droite. Carré creux bordé d'un grènetis.
Æ 10 ; triobole lyc., 1 gr. 78 poids faible (*Paris*) **Pl. XXII, fig. 4.**

815 *bis*. — Même description.
Æ 9 ; trihémi-obole lyc., 1 gr. 22 (*Londres*) [4].

816. — Sanglier marchant à gauche.
℞. Triskèle tournant de gauche à droite. Carré creux bordé d'un grènetis.
Æ 15 ; tétrobole lyc., 2 gr. 74 (*Paris*) **Pl. XXII, fig. 5; —** autre ex., 2 gr. 48, poids faible (*Londres*) [5].

1. Hill, *Lycia*, p. 6, n° 33 et pl. II, 11.
2. Hill, *Lycia*, p. 7, n° 35 et pl. II, 13.
3. Hill, *Lycia*, p. 7, n° 37 et pl. II, 15.
4. Hill, *Lycia*, p. 7, n° 38 et pl. II, 16.
5. Hill, *Lycia*, p. 7, n° 36 et pl. II, 14.

817. — Sanglier marchant à gauche; au dessus, OM.

℞. Triskèle tournant de gauche à droite. Carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 19; stat. lyc., 8 gr. 25 (*Paris*) **Pl. XXII, fig. 6**; — autre, 8 gr. 34, poids faible (*Paris*).

818. — Sanglier marchant à g.; au dessus, une triskèle tournant de gauche à droite; au dessous, la lettre O.

℞. Triskèle tournant de droite à gauche et accostée de trois globules. Carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 15; tétrobole lyc., 2 gr. 90 (*Paris*) **Pl. XXII, fig. 7.**



N° 819.

819. — Sanglier marchant à gauche.

℞. Triskèle tournant de droite à gauche; dans le champ, un cygne, une pousse d'olivier et un globule (?).

Æ 12; diobole lyc., 1 gr. 46 (*Londres*) [1].

820. — Protomé de sanglier bondissant à g., les deux pattes avancées.

℞. Triskèle tournant de gauche à droite, les branches terminées en têtes de coqs. Carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 22; stat. lyc., 9 gr. 13 (*Paris*) **Pl. XXII, fig. 8.**

821. — Sanglier tourné à droite. — ℞. Pareil au précédent.

Æ 22; stat. lyc., 9 gr. 10 (*Paris*).

822. — Même description.

Æ 14; tétrobole lyc., 2 gr. 77 (*Paris*) **Pl. XXII, fig. 9**; — autre, 2 gr. 80 (*Londres*) [2].

N° 823.

823. — Même description, mais dans le champ du revers, les lettres V V (?)

1. Hill, *Lycia*, p. 8, n° 39 et pl. II, 17.

2. Hill, *Lycia*, p. 9, n° 44 et pl. III, 3.

Æ 20; stat. lyc., 9 gr. 36 (*Londres*) [1].

824. — Sanglier tourné à droite.

℞. Triskèle tournant à droite, les branches terminées en têtes de coqs. Carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 24; stat. lyc., 9 gr. 28 (*Londres*) [2].

825. — Sanglier tourné à droite.

℞. Triskèle tournant à gauche, les branches terminées en têtes de coqs; dans le champ, la lettre lycienne V ou V. Carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 22; stat. lyc., 9 gr. 12 (*Paris*) **Pl. XXII, fig. 10;** — autres, 9 gr. 31 (*Paris*); 8 gr. 98 (*Londres*) [3].

Il y a, au Cabinet de Paris, deux statères aux mêmes types, mais surfrappés sur d'autres statères lyciens, ce qui indique que ce monnayage se prolongea jusqu'à une époque postérieure à notre cadre chronologique [4].

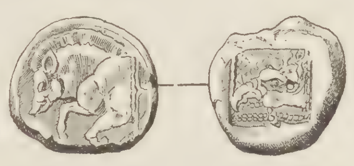


N° 826.

826. — Protomé de sanglier bondissant à droite, les deux pattes avancées.

Æ. Tête d'aigle à g.; au dessous, la lettre A. Carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 20; stat. lyc., 9 gr. 68 (*Berlin*) [5].



N° 827.

827. — Protomé de sanglier bondissant à gauche, les deux pattes avancées.

℞. Tête d'aigle à gauche, dans un carré creux bordé d'un grènetis.

1. Hill, *Lycia*, p. 9, n° 41 et pl. III, 1.
2. Hill, *Lycia*, p. 9, n° 42 et pl. III, 2.
3. Hill, *Lycia*, p. 9, n° 43 et pl. III, 4.
4. Voyez E. Babelon, *Invent. de la coll. Waddington*, p. 155, n° 2843.
5. Imhoof-Blumer, *Choix de monnaies grecques*, pl. V, fig. 160; Six, *Zeit. für Num.*, t. VI, p. 89, n° 27 *bis*. Comparez ci-dessus les pièces de Ialysos, nos 773 et 774.

Æ 20; stat. lyc., 9 gr. 60 (*coll. Six*) [1].

Le revers de ces pièces (n[os] 826 et 827) est copié sur celui des monnaies de Ialysos.

828. — Même protomé de sanglier à droite.
℞. Protomé de Pégase ou d'hippocampe bondissant à dr.; carré creux.
Æ 19; stat. lyc., 9 gr. 29 (*coll. Six*) [2].

829. — Sanglier tourné à droite.
℞. Protomé de griffon ailé, à droite, la gueule béante, une patte avancée. Carré creux.
Æ 11; hémi-drachme lyc., 2 gr. 47 (*Londres*) **Pl. XXII, fig. 11** [3].

830. — Deux protomés de sangliers accolées l'une à l'autre en sens inverse; au point de jonction des deux protomés, une petite triskèle.
℞. Triskèle tournant de droite à gauche. Carré creux bordé d'un grènetis.
Æ 17; stat. lyc., 8 gr. 45, poids faible (*Londres*) **Pl. XXII, fig. 12** [4].

831. — Protomé de sanglier bondissant à dr., une seule patte avancée.
℞. Carré creux dans lequel sont quatre ⊙ inscrits dans un carré de lignes.
Æ 19; stat. lyc., 8 gr. 96 (*Paris*) **Pl. XXII, fig. 13.**

832. — Sanglier à droite. Grènetis.
℞. Tête de taureau de face, entre deux + (*h* lycien?). Carré creux.
Æ 22; stat. lyc., 8 gr. 98 (*Paris*) **Pl. XXII, fig. 14;** — autres, 8 gr. 79; 9 gr. 15 (*Londres*) [5].

833. — Même droit. — ℞. Tête de taureau de face. Carré creux.
Æ 16 sur 10; tétrobole lyc., 2 gr. 65 (*Paris*) **Pl. XXII, fig. 15.**

834. — Taureau agenouillé à droite, détournant la tête en arrière et se relevant. — ℞. Tête de taureau de face, dans un carré creux bordé d'un grènetis.
Æ 20; stat. lyc., 9 gr. 09 (*Paris*) **Pl. XXII, fig. 16** [6].

835. — Protomé de sanglier bondissant à gauche, les deux pattes avancées.

1. Six, *Zeit. für Num.*, t. VI, p. 89, n° 28 et pl. III, 28.
2. Six, *Zeit. für Num.*, t. VI, p. 89, n° 27.
3. Hill, *Lycia*, p. 5, n° 27 et pl. II, 6; Greenwell, *Num. Chron.*, 1890, p. 5 et pl. I, 19 (trouvaille d'Egypte).
4. Hill, *Lycia*, p. 7, n° 34 et pl. II, 12.
5. Hill, *Lycia*, p. 4, n[os] 22 et 23 et pl. II, 1 et 2.
6. Cette pièce est surfrappée sur une monnaie lycienne plus ancienne.

℞. Bouclier dont l'épisème est orné d'une triquêtre; au dessus et au dessous du bouclier émergent les quatre extrémités de deux diquêtres qui se croisent. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 21; stat. lyc., 9 gr. 72 (*Paris*) **Pl. XXII, fig. 17.**



No 836.

836. — Sanglier à gauche. — ℞. Pareil au précédent.

Æ 21; stat. lyc., 9 gr. 17 (*Paris*).

837. — Taureau agenouillé à droite, détournant la tête en arrière et se relevant. Grènetis.

℞. Tête de bélier à gauche, dans un carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 22; stat. lyc., 9 gr. 42 (*Paris*) **Pl. XXII, fig. 19**; — autres, 9 gr. 45 (*Paris*); 9 gr. 31; 9 gr. 13 (*Londres*) [1].

838. — Même droit. — ℞. Tête de bélier à dr., dans un carré creux.

Æ 14; hémi-drachme, 2 gr. 45 (*Paris*) **Pl. XXII, fig. 18.**

839. — Protomé de sanglier à gauche, les deux pattes avancées.

℞. Tête barbue et casquée d'Arès à droite, dans un carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 20; stat. lyc., 9 gr. 14 (*Paris*) **Pl. XXII, fig. 20.**

840. — Sanglier à gauche, se grattant le groin.

℞. Tête nue, barbue, à gauche, les cheveux granulés et ramassés sur la nuque. Carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 12; diobole lyc., 1 gr. 37 (*Paris*) **Pl. XXII, fig. 21** [2].

841. — Sanglier à gauche se grattant le groin.

℞. Tête barbue d'Arès à gauche, coiffée d'un casque corinthien; carré creux bordé d'un grènetis.

1. Hill, *Lycia*, p. 5, nos 24 et 25 et pl. II, 3 et 4. 2. Cf. Hill, *Lycia*, pl. XLIV, 1.

Æ 19; stat. lyc., 9 gr. 20 *(Paris)* **Pl. XXII, fig. 22**; — autre ex., 9 gr. 10 *(Londres)* [1].

Si le droit des monnaies lyciennes les plus anciennes (celles de notre pl. XXI) est assez uniforme, puisque c'est toujours la protomé de sanglier, les revers sont, au contraire, très variés. Sur les n°s 1, 2, 3 et même 5 et 6 de la pl. XXI, le carré creux est informe et rugueux. Puis, apparaît, à partir du n° 4 et sur les n°s 7, 8 et 9, un symbole non équivoque formé par des lignes qui, se rejoignant au centre, en un point commun, s'écartent en rayonnant, de manière que leur ensemble a l'aspect d'une croix de Malte. Il est probable que toutes les pièces qui présentent ce revers sortent du même atelier, peut-être Xanthos.

A partir du n° 10 de la pl. XXI, les carrés creux affectent les formes les plus variées et, parfois même, indéfinissables. Sur le n° 10, il semble qu'on distingue de petits carrés formés de lignes verticales et horizontales qui se croisent à angles droits comme les barreaux d'une fenêtre. Sur le n° 11, c'est une sorte de coin ou pyramide sur les côtés de laquelle viennent se greffer des arêtes transversales superposées parallèlement. Sur les n°s 12 à 16 (pl. XXI), c'est une X en relief, avec des symboles accessoires. Comment définir le revers du n° 17 avec un annelet central vers lequel convergent irrégulièrement deux coins? Le n° 19 a des symboles encore plus singuliers avec un énorme globule ou disque central. La triskèle commence à paraître à partir du n° 20 de la même planche.

Les symboles qu'on relève sur certaines pièces, bien que mystérieux encore, doivent être particulièrement signalés. Sur le n° 7 de la pl. XXI, on remarque, sur le flanc du sanglier, suivant les variétés [2], le signe ou monogramme : [symbol] ou [symbol] ou [symbol].

Sur d'autres statères au même type, ce symbole est remplacé par la lettre Γ ; sur d'autres, par la syllabe ΓV ; sur d'autres, par la lettre T. Ces monogrammes, lettres ou symboles sont, sans doute, des initiales de noms de dynastes. En effet, sur quelques pièces aux mêmes types, on lit la syllabe KVB (pl. XXI, fig. 8, 9 et 10), rétrograde ou en monogramme.

Nous ne pouvons savoir quel est le dynaste dont le nom commence par Π, ΠV ou T, mais il est tentant de reconnaître dans la syllabe KVB, le nom du chef lycien qui, suivant Hérodote, commandait les 50 navires de la flotte de Xerxès [3]. On transcrit, dans les éditions d'Hérodote, ce nom comme il suit : Κυβερνίσκος Σίκα, *Kuberniscos, fils de Sicas*. Mais, d'après une ingénieuse conjecture de Six, il faut plutôt lire : Κύβερνις Κοσσίκα, *Kubernis, fils de Kossicas*. En effet, sur la grande stèle de Xanthos, il est parlé d'une femme appelée *Kheziga* ou *Khosika*, nom qui paraît bien être la forme lycienne du nom transcrit en grec *Kossicas* [4]. D'autre part, Κύβερνις est un nom lycien bien connu; il est transcrit

1. Hill, *Lycia*, p. 5, n° 28 et pl. II, 7.
2. Voyez aussi, *Brit. Mus. Catal. Lycia*, pl. I, fig. 5.
3. Hérodote, VII, 98.
4. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, Introd., p. XCIII.

Kuperlis sur les monnaies postérieures et dans les textes épigraphiques [1].

Nous pouvons donc admettre, comme une conjecture plausible, que nos monnaies avec KVB sont du dynaste Kubernis. Il est probable que le règne de ce Kubernis, fils de la reine Kossicas, cessa en 480, date de la ruine de l'expédition de Xerxès. Il régnait vraisemblablement à Xanthos, comme dynaste de tous les Lyciens. Tout ceci concorde bien avec le témoignage d'Hérodote [2], qui dit que les Lyciens avaient un respect particulier pour la femme et qu'ils avaient l'habitude de désigner la descendance par la mère, ce qui est le cas dans l'énonciation : « Kubernis, fils de Kossicas [3]. »

A partir du nº 13, les monnaies lyciennes de notre pl. XXI portent les initiales d'un dynaste qui fut, vraisemblablement, le contemporain de Kubernis. Ces initiales sont ʘ⋜, que le nº 13 porte même, à la fois, au droit et au revers. La première lettre est un *omicron* plutôt qu'un *thêta ;* l'*omicron* avec point central se rencontre non seulement dans l'alphabet lycien, mais aussi dans l'alphabet grec, notamment dans des inscriptions d'Halicarnasse [4]. On pourrait penser à un nom comme Ossubas : ce nom se trouve porté par un dynaste mentionné dans les textes lyciens de la fin du vᵉ siècle [5].

1. Un certain Κύβερνις (forme grecque) figure même, plus tard, comme magistrat monétaire à Erythrées d'Ionie (Imhoof-Blümer, *Monn. grecq.*, p. 288, nº 59).
2. Hérodote, I, 173.
3. Nous savons par l'exemple de la reine Artémise d'Halicarnasse et d'autres, que certaines populations de l'Asie-mineure, admettaient l'hérédité par les femmes et la gynécocratie.
4. Kirchhoff, *Studien zur griech. Alphabet*, pl. I.
5. Six, *Monnaies lyciennes*, p. 15.

Particularité intéressante à signaler : ces mêmes lettres ʘ⋜ se rencontrent en contremarque sur des dariques d'argent que j'ai attribuées autrefois à Artaxerxès Iᵉʳ Longuemain, dont le règne commence en 465 [1]. Faut-il croire qu'un dynaste lycien dont le nom commençait par les lettres Οσ... contremarqua de ses initiales des monnaies d'argent d'Artaxerxès Iᵉʳ Longuemain, ce qui ferait descendre bien bas nos monnaies lyciennes au type de la protomé de sanglier? Ne vaut-il pas mieux admettre que les monnaies perses contremarquées sont du règne de Xerxès, ce qui placerait le dynaste lycien au commencement du vᵉ siècle? Cette dernière hypothèse nous semble plus rationnelle.

Après la protomé de sanglier, paraît sur les monnaies lyciennes le sanglier complet (pl. XXII, nº 1 et suiv.) ; quelquefois, notamment sur le nº 12, on a la juxtaposition de deux protomés de sangliers marchant en sens inverse ; un statère d'électrum de Milet et d'autres monnaies d'Asie-mineure nous ont déjà fourni des exemples de ces groupements singuliers qui indiquent, peut-être, l'alliance de deux villes [2]. Le sanglier des nᵒˢ 21 et 22 (pl. XXII) est représenté se grattant le groin avec l'une de ses pattes de devant : ce type est imité de celui qui figure sur les plus anciennes monnaies de Méthymne (Lesbos).

Le sanglier bondissant et farouche est le symbole de la force impétueuse. La proue des vaisseaux lyciens, de la galère de Phasélis notamment, était en forme de protomé de sanglier. On aimait à donner la

1. E. Babelon, *Les Perses Achéménides. Catal.*, nº 58 ; cf. *Introd.*, p. XCIV.
2. Voyez notre pl. II, fig. 3, et pl. XXVIII, fig. 10.

forme d'une hure de sanglier aux engins destructeurs et d'une force irrésistible. Chez les Assyriens même, on voit des machines de guerre qui battent et enfoncent les murailles des forteresses avec leur éperon en forme de groin de sanglier. Sur les monnaies lyciennes, le sanglier doit donc être l'emblème de la force, un attribut du dieu protecteur de la race. Peut-être, par certains côtés, ce dieu national des Lyciens se rattachait-il également à l'Apollon hellénique. D'après un mythe d'origine phrygienne, le berger Atys, aimé de Cybèle, fut égorgé par un sanglier envoyé par Zeus. Dans la légende phénicienne, Apollon déchaîne le sanglier qui tue Adonis, aimé d'Astarté. La parenté des deux mythes est évidente. Le sanglier lycien est-il l'animal favori de cet Apollon oriental devenu l'Apollon lycien ? La chasse du sanglier de Calydon était une légende populaire en Lycie : elle est figurée sur un des bas-reliefs du mausolée de Trysa, aujourd'hui au musée de Vienne [1]. Enfin sur l'un des bas-reliefs du fameux tombeau dit « des Harpyes », à Xanthos, on voit un personnage assis, sans doute le défunt héroïsé, qui tient son casque à la main; sous son trône est le sanglier national [2].

C'est aussi plutôt à un Apollon, le dieu solaire par excellence, que convient l'emblème tournoyant de la triskèle.

La triskèle ou triquètre [3] qui commence à paraître avec le n° 20 de notre pl. XXI,

1. *Gazette des Beaux-Arts*, octobre 1892, p. 301.
2. On a eu tort de vouloir y reconnaître un chien; c'est bien un sanglier. O. Rayet, *Monuments de l'art antique*, I, pl. XVI; M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecq.*, t. I, p. 264.
3. Il est préférable d'employer le mot *triskèle*; voyez à ce sujet, Hill, *Num. Chron.*, 1895, p. 11, note.

demeure dans la numismatique lycienne jusqu'à l'arrivée d'Alexandre le Grand. Tantôt elle tourne de gauche à droite, tantôt de droite à gauche. La persistance prolongée de cet emblème en fait, à côté du sanglier, un symbole national. Elle revêt différentes formes : au droit du n° 12 de la pl. XXII, elle se trouve plaquée au point de jonction des deux protomés de sangliers.

Sur le n° 7 de la pl. XXII, des globules séparent ses branches; sur les n°s 8 et 10, ces branches sont terminées en têtes de coqs. Sur le n° 17, il semble qu'on ait deux *diskèles* se croisant derrière un bouclier. Il y a encore un certain nombre de variétés qui ne rentrent pas dans la période chronologique dont nous avons à nous occuper. Parfois ce symbole a quatre branches et devient une tétraskèle; une fois, l'annelet central s'élargit et, au centre, prend place la chouette athénienne, allusion sans doute à une alliance des Lyciens avec Athènes [1]. Parfois, c'est simplement la diskèle [2]; parfois enfin, les branches de la triskèle se terminent en têtes de cygnes ou de canards [3]. Mais jamais, sur les monnaies lyciennes, on ne rencontre la triskèle à jambes humaines, comme on la trouve dans d'autres contrées, même dans des villes voisines de la Lycie, telles qu'Aspendos.

La triskèle, a pensé M. Ernest Curtius, vient peut-être des Troyens qui l'auraient transmise aux Lyciens comme emblème de Zeus Triopien. Divers savants, comme Deimling [4] et Schönborn [5], ont fait ressortir

1. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, pl. XIII, fig. 22.
2. E. Babelon, *op. cit*, pl. XII, fig. 6.
3. E. Babelon, *op. cit.*, pl. XII; fig. 11.
4. Deimling, *Leleger*, p. 100.
5. Schönborn, *Ueber das Wesens Apollons* (Berlin, 1854).

l'étroite parenté des Lyciens et des Troyens. E. Curtius adopte cette théorie : « La Troade et la Lycie, dit-il, sont deux pays tout à fait semblables ; ils honorent les mêmes dieux, comme Triopas et Apollon, les mêmes héros tels que Pandaros ; leurs fleuves, leurs montagnes portent les mêmes noms. Une partie de la Troade s'appelait Lycie du nom de ses habitants, de même que des Lyciens, dans leur propre pays, se qualifiaient de Troyens [1] ».

C'est chez les Lyciens qu'on constate la conception, empruntée aux Troyens à l'origine, de Zeus à trois formes, Zeus Triopas, « un en substance, mais gouvernant le monde sous une triple forme. » L'une de ces formes est Apollon, le dieu de la lumière, les deux autres membres de cette triade sont Héraclès et Persée, et cette triade est effectivement honorée d'un culte spécial jusqu'en Pamphylie et même en Cilicie [2]. La triskèle serait donc l'emblème de Zeus Triopien ou de cette triade lycienne ou troyenne.

Une autre hypothèse qui nous séduit davantage est celle de Ludwig Muller, qui a considéré la triskèle comme l'emblème du mouvement circulaire perpétuel [3]. M. Curtius en a mieux encore précisé le sens, en y reconnaissant le hiéroglyphe de la vitesse et de la course [4]. Ce savant

1. E. Curtius, *Hist. grecq.*, trad. Bouché-Leclercq, t. I, p. 97.
2. Duc de Luynes, *Numism. des Satrapies et de la Phénicie*, p. 13-14.
3. L. Muller, *Det saakaldate Hagekors's Anvendelse og Betydning*, Copenhague, 1877 ; B. Head, *Histor. numorum*, p. 571. Voyez aussi sur la triskèle, les *Nachträge* pour l'histoire des Lyciens, de Treuber, p. 45-46 (Tubingue, 1888).
4. *Den Begriff der Geschwindigkeit.* E. Curtius, *Die Knieenden Figuren*, p. 10.

cite une épigramme de Dioscoride [1] dans laquelle il est parlé d'un homme qui porte un bouclier orné de la triskèle ainsi définie : τρισσοῖς τὸν ταχὺν ἄνδρα ποσίν. L'auteur a voulu désigner la triskèle à jambes ailées, comme sur des monnaies de Phlionte et de Syracuse [2]. Enfin, Edw. Thomas qui a groupé et rapproché tous les emblèmes tournoyants qu'on rencontre dans l'archéologie figurée, est parvenu à démontrer qu'ils sont des symboles du soleil [3]. La triskèle lycienne se rapporte donc tout naturellement au dieu du soleil, Apollon Λύκιος. Mais pourquoi deux, trois ou quatre branches ? et que signifient ces têtes de coqs, ces têtes de cygnes ? Il y a là, toujours, une inconnue qui attend sa solution.

Tout en étant le symbole d'Apollon lycien, la triskèle, diskèle ou tétraskèle peut fort bien avoir été, en même temps, l'emblème du lien fédératif qui unissait tous les Lyciens. En effet, l'étude des types monétaires permet d'affirmer qu'il existe, dès l'époque perse, sinon une *ligue lycienne* et une organisation fédérative comme celle que l'on voit fonctionner après Alexandre, du moins une sorte d'amphictionie autour du sanctuaire d'Apollon, dans la ville de Xanthos qui jouissait ainsi d'une prépondérance religieuse. La triskèle, emblème d'Apollon lycien, était peut-être le symbole de la ligue et représentait en même temps les trois peuples qui en faisaient partie ; quand il n'y avait que deux peuples associés, le district du Cragos et celui du Masi-

1. *Anthol. Palat.*, VI, 126.
2. Duc de Luynes, *Essai sur le culte d'Hécate*, p. 83 ; *Numismatic Chronicle*, 1888, p. 97 et suiv.
3. *Numism. Chronicle*, 1880, *loc. cit.*, : voir aussi Münch, *Der phœnik. Handel in den griech. Gewässern*, t. II, p. 9.

cytos, l'emblème de la ligue n'avait que deux branches; quand il y avait quatre peuples enfin, l'emblème devenait la tétraskèle [1]. Quoi que l'on pense de cette hypothèse, l'idée d'une association des populations de la Lycie paraît encore confirmée par l'expression Λύκιοι καὶ συντελεῖς, employée dans une inscription d'Athènes, l'an 446 avant J.-C., pour désigner en bloc les Lyciens et leurs clients [2], alors que chacune des villes de la Carie et des autres provinces englobées dans la symmachie athénienne est nominativement spécifiée. Tous ces indices monétaires et historiques nous portent donc à conclure que la plupart des villes importantes de la Lycie, — Telmessos, Pinara, Tlos, Patara, dans le district du Cragos; Limyra, Phellos, Antiphellos, Trebenna, Arycanda, dans le district du Masicytos, — avaient des dynastes locaux qui frappaient monnaie tout en reconnaissant la suzeraineté du dynaste de Xanthos.

Le classement chronologique des monnaies si abondantes des dynastes lyciens manque de base historique, au moins pour la première période. C'est donc à peu près exclusivement d'après le style des pièces que nous pouvons conjecturer que toutes celles que nous avons décrites plus haut représentent le monnayage lycien depuis les origines jusque vers l'an 468, époque où les Lyciens entrèrent dans la ligue attico-délienne. On sait en effet que ce fut avant la bataille de l'Eurymédon, gagnée par Cimon, en 465, que les Lyciens se détachèrent des Perses pour s'allier aux Athéniens auxquels ils continuaient à payer un tribut annuel encore en 446 [3].

§ II. — Phasélis.

La ville de Φασηλίς était un port important situé en Lycie, mais tout voisin de la frontière pamphylienne et baigné par le golfe de Pamphylie. Un cirque de montagnes qui la séparait des villes lyciennes d'Olympos et de Rhodiapolis, l'aida à sauvegarder son indépendance. Ses habitants autochtones étaient des Solymes; d'après Hérodote, elle reçut une colonie de Doriens, détail qui a, comme nous le constaterons, son importance numismatique.

De bonne heure riche et prospère, Phasélis fut, au VIIe siècle, au nombre des neuf villes grecques d'Asie-mineure associées, qui colonisèrent Naucratis, dans le delta du Nil [4]. Sa situation géographique privilégiée et l'origine dorienne de son aristocratie expliquent pour quelles raisons Phasélis ne faisait pas partie de la ligue lycienne et ne reconnut jamais la suzeraineté du dynaste de Xanthos [5]. Aussi, son monnayage ne ressemble point à celui des autres villes lyciennes; Phasélis même ne se servait pas de l'alphabet et de la langue

1. Des monnaies lyciennes émises après l'an 168, jusqu'au règne de Claude, portent les unes le nom du district du Cragos, les autres le nom du district du Masicytos. Une division semblable a pu exister dès le temps de la domination perse.

2. *C. I. Att.*, n° 234; cf. Treuber, *op. cit.*, p. 90.
3. *C. I. Att.*, n° 234.
4. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 529.
5. Hill, *Brit. Mus. Catal. Lycia*, Introd., p. LXVI.

lycienne, mais de l'alphabet grec et du dialecte grec dorien. Les légendes de ses monnaies sont grecques d'écriture et de langue.

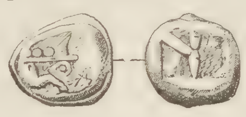
Leur type ordinaire, la proue de galère, convient bien à une ville qui ne pouvait vivre que de la mer et par son port. Les Phaséliens, hardis marins, avaient inventé une forme particulière de navire qui luttait de vitesse et de légéreté avec la fameuse *samène* des Samiens. Ils adoptèrent pour emblème héraldique, la proue de la galère appelée de leur nom φάσηλις; ils en firent un type parlant sur leurs monnaies [1].

Les pièces les plus anciennes remontent au moins à la seconde moitié du VIe siècle; elles sont taillées dans le système persique dont le statère normal maximum est de 11 gr. 20, mais qui peut descendre même au dessous de 10 gr. 50 et se confondre avec les étalons lydien et lycien.

842. — Proue de galère à droite, ayant la forme d'une tête de sanglier; sur le flanc du navire, une cuisse de sanglier, la patte allongée en arrière; sur le pont, trois boucliers d'hoplites; à l'exergue, un poisson.

℞. Carré creux partagé par deux bandes en un rectangle et deux carrés.

Æ 20; statère persique, 10 gr. 85 (*Paris*) **Pl. XXIII, fig. 1.**



N° 843.

843. — Même droit. — ℞. Carré creux partagé par une bande en forme de Ⴤ.

Æ 12; triobole persique, 2 gr. 75 (*Luynes*) [2].

844. — Même droit. — ℞. Carré creux informe.

Æ 7; tritémorion persique, 0 gr. 59 (*Paris*) **Pl. XXIII, fig. 2.**



N° 845.

845. — Même proue de galère à gauche, l'œil du sanglier ou du navire particulièrement développé. — ℞. Carré creux informe.

Æ 20; stat. pers., 10 gr. 80 (*Londres*) [3].

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 578.
2. Voyez ci-après, n° 873, une pièce classée à Selgé, et qui a le même carré creux.
3. Hill, *Lycia*, p. 287 et pl. XLIII, 7.

846. — Proue de galère à gauche, ayant la forme d'une tête de sanglier, la patte allongée en arrière ; sur le pont, trois boucliers ronds.

℞. Carré creux partagé en deux rectangles par deux bandes parallèles ; l'un des rectangles est traversé par une barre perpendiculaire en deux carrés ; l'autre est coupé par deux barres en forme de <.

Æ 19 ; stat. persique, 10 gr. 67 (*Paris*) **Pl. XXIII, fig. 3.**

847. — Variétés, 10 gr. 91 et 10 gr. 70 (*Paris*) **Pl. XXIII, fig. 4.**

848. — Lyre à cinq cordes, dans un carré bordé d'un grènetis ; à droite, traces de lettres, ...IT ..(?).

℞. Proue de galère, en forme de tête de sanglier, comme ci-dessus, à droite ; dessous, un dauphin à droite. Carré creux.

Æ 20 ; statère persique, 11 gr. 14 (*Londres*) **Pl. XXIII, fig. 5** [1].

849. — Héraclès debout terrassant un taureau à tête humaine (l'Achéloüs) à demi agenouillé, à droite ; les deux personnages sont barbus et ont la tête de face ; dans le champ, la lettre Θ. Grènetis.

℞. Proue de navire à gauche avec un grand œil, le pont surmonté de cinq boucliers ronds. Carré creux.

Æ 21 ; statère persique, 10 gr. 90 (*Paris*) **Pl. XXIII, fig. 6;** — autre ex., 11 gr. 22 (*Londres*) [2].

Comme Phasélis était d'origine dorienne, les Doriens étant des Héraclides, il faut reconnaître dans le type du statère n° 849, une interprétation de la légende dorienne d'Héraclès domptant le taureau-fleuve Achéloüs [3]. Remarquons le style particulièrement rude et brutal de ce type monétaire qui paraît contraster avec le style élégant et délicat de la proue qui est au revers. Héraclès, ici, rappelle les représentations phéniciennes et chypriotes du Melqart asiatique [4]. Le graveur a figuré de face la tête des deux combattants, bien que leurs corps soient de profil. Leur expression et leur attitude rappellent les images de certaines pierres gravées, notamment des Centaures qui sont figurés le corps de profil, le visage de face, sur des scarabées d'ancien style ionien, monuments sur lesquels l'art oriental de la Phénicie et de Chypre a aussi laissé son empreinte [5].

1. Hill, *Lycia*, p. 79, n° 2 et pl. XVI, 6.
2. Hill, *Lycia*, p. 79, n° 1 et pl. XVI, 5.
3. Hill, *Lycia*, Introd., p. LXVI.
4. Voyez ci-dessus, p. 75.
5. Furtwaengler, *Die antiken Gemmen*, pl. VII, fig. 39 et 40 ; aussi pl. V, fig. 43 (Persée coupant la tête de Gorgone).



N° 850.

850. — Proue de galère à droite, en forme de tête de sanglier, avec une cuisse de l'animal sur le flanc et des boucliers sur le pont.

℞. ΦΑϟ. Poupe de galère ornée de l'aplustre, à droite; le tout dans un carré creux.

Æ 21; statère persique, 11 gr. 09 (*Londres*) [1].

851. — Proue de galère à gauche, en forme de tête de sanglier, avec une cuisse sur le flanc.

℞. ΦΑϟ. Poupe de galère ornée de l'aplustre, à droite; carré creux.

Æ 18; statère persique, 11 gr. 15 (*Paris*) **Pl. XXIII, fig. 7**; — autre ex., 10 gr. 97 (*Londres*) [2].

852. — Même proue de galère, à gauche.

℞. ΦΛΑϟ. Poupe de galère ornée de l'aplustre, à droite; carré creux.

Æ 20 sur 15; stat. persique, 11 gr. 15 (*Paris*) **Pl. XXIII, fig. 8.**

853. — Même proue de galère, à gauche.

℞. ΦΑϟ. Poupe de galère ornée de l'aplustre, à droite; carré creux.

Æ 14; tétrobole persique, 3 gr. 58 (*Paris*) **Pl. XXIII, fig. 9.**

854. — Même proue de galère, à droite.

℞. ΦΑϟ. Poupe de galère ornée de l'aplustre, à droite.

Æ 15; tétrobole persique, 3 gr. 40 (*Paris*) **Pl. XXIII, fig. 10.**

Sur les pièces que nous venons de décrire, on aura remarqué la forme de groin de sanglier qui est donnée à la proue de la galère; ce groin à narines relevées est particulièrement bien visible sur la fig. 1 de la pl. XXIII. L'œil du navire (ὀφθαλμός) ou *écubier*, se voit très nettement sur le n° 4. Mais en outre, par une conception esthétique singulière, cette proue de la φάσηλις est ornée d'une cuisse de sanglier qui paraît comme appliquée sur la joue du même animal. Enfin, sur les exem-

1. Hill, *Lycia*, p. 79, n° 3 et pl. XVI, 7.

2. Hill, *Lycia*, p. 79, n° 4 et pl. XVI, 8.

plaires bien conservés, on distingue les boucliers ronds des hoplites (voyez pl. XXIII, fig. 3 et 4). On sait que souvent les navires antiques avaient leur éperon semblable à une tête d'animal. Pollux [1] parlant des galères lyciennes, s'exprime comme il suit : « Il y a des navires lyciens qu'on appelle des *béliers* et des *boucs;* on peut conjecturer que le taureau qui enleva Europe était un bâtiment de cette espèce. » Il est assez singulier que Pollux ne parle pas de la tête de sanglier, la seule que montrent les monnaies lyciennes [2]. Mais nous savions déjà par Hérodote [3], que la galère samienne avait aussi son éperon en forme de hure de sanglier [4].

Sur les nos 7, 8, 9 et 10 (pl. XXIII), tandis que le type du droit est *la proue*, c'est-à-dire l'avant du navire, on a, au revers, *la poupe*, c'est-à-dire l'arrière de la *phasélis*, partie qui, dans Homère, est appelée πρυμνὴ ναῦς, « ce qui est à l'arrière du navire ». Sur la poupe on distingue, semble-t-il, une galerie (voyez nos 7 et 8) protégée par une balustrade, puis, tout à fait à l'extrémité du bastingage, un ensemble de pièces légères de charpente qui se relèvent en éventail dessinant une courbe élégante. C'étaient les *aphlastes*, ἀφλαστα, l'aplustre ; on y suspendait une oriflamme (*tænia*), le pavillon du navire.

Sur le statère n° 849 (Pl. XXIII, fig. 6) on voit, au droit, la lettre ⊙ que nous avons expliquée en traitant des monnaies primitives de Phocée qui ont dans le champ la même lettre [1]. Il a été exposé que cette lettre n'est pas une forme particulière de ϕ, mais un *thêta* avec point central et qu'elle est, néanmoins, l'initiale des noms de Phocée et de Phasélis. Le *phi* dérivant du *thêta*, les noms de Phocée, Φώκαια, et de Phasélis, Φάσηλις, devaient se prononcer par une articulation voisine de *Çôkaia* et *Çasêlis*. Rappelons encore que cette assimilation originaire du *thêta* et du *phi* est signalée surtout en dialecte dorien. Or, Phasélis se trouvait située en plein pays colonisé par les Doriens; elle est même formellement désignée par Hérodote (II, 178) comme étant une ville dorienne.

Plus tard, la légende monétaire devient ΦΑΣ (Φασηλιτῶν), le *phi* ayant dès lors dégagé sa forme propre de celle du *thêta*.

A l'époque de la bataille de l'Eurymédon gagnée par Cimon en 465, Phasélis, sollicitée par Chios, entra sous l'hégémonie athénienne; on l'y trouve encore en 446 : c'était la plus lointaine associée d'Athènes du coté de l'Orient [2].

Comme plusieurs autres villes, Phasélis perdit ses droits monétaires en entrant dans l'alliance athénienne, en 465. Elle n'a plus de monnaies depuis cette date, jusque vers l'an 400, époque où elle rouvre son atelier pour frapper les pièces à la légende ΦΑΣΗ et au type de la proue de galère.

1. Pollux, *Onomasticon*, I, 83.
2. Cf. A. Cartault, *La trière attique*, p. 64.
3. Hérodote, III, 59.
4. Voyez ci-dessus, p. 293.

1. Voyez ci-dessus, p. 97.
2. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 372 et 532.

§ III. — Aspendos et Selgé.

Les Pamphyliens entourés des Lyciens, à l'ouest, des Pisidiens au nord, des Ciliciens à l'est, formaient un peuple composé d'éléments indigènes apparentés aux Cariens, aux Lyciens, aux Ciliciens, et mélangés d'éléments grecs et sémitiques. D'après la légende grecque, la Pamphylie reçut, à la suite de la guerre de Troie, une importante colonie de Doriens conduits par les devins Calchas et Amphilochos. Sous Cyrus, ce pays passa sous la domination perse; les Pamphyliens fournirent à Xerxès 30 vaisseaux pour son expédition contre la Grèce. Néanmoins, durant la domination des Achéménides, les Pamphyliens surent, comme les Lyciens, garder intacts leurs mœurs, leur langue, leurs traditions nationales. Sur leurs monnaies, les légendes sont, les unes pamphyliennes, les autres grecques.

Pour la période primitive qui nous occupe, trois villes de Pamphylie seulement eurent un atelier monétaire. Ce sont Aspendos, Selgé et Sidé.

Selgé et Aspendos n'étaient pas sur la mer, mais sur le même petit fleuve, l'Eurymédon, et à une petite distance l'une de l'autre. Aspendos (la moderne Balkyzi), fondée par une colonie d'Argiens, se trouvait à 60 stades de l'embouchure du fleuve. Selgé était un peu plus loin, en remontant vers la source de l'Eurymédon [1].

A l'époque romaine, Selgé faisait partie de la province romaine de Pisidie, et c'est en effet à la Pisidie qu'elle se trouve classée dans tous les médailliers. Mais au temps où nous reportent nos monnaies, et tant que dura la domination perse, Selgé était étroitement liée avec Aspendos. Ces deux villes étaient habitées par une population de même race et parlant la même langue, et elles s'étaient associées par des traités commerciaux en vertu desquels elles frappaient monnaie en commun.

Ces monnaies débutent vers l'an 500, avec des statères étalonnés suivant le système persique du poids normal de 11 gr. 20 [2]. Les types essentiels sont, au droit, un héros combattant et au revers, la triskèle à jambes humaines. Ce guerrier rappelle les fameux hoplites recrutés à Aspendos dans l'antiquité [3] : il est nu, imberbe, casqué, son bouclier rond passé au bras gauche, la main droite armée, tantôt d'un glaive court, tantôt d'un long javelot. Il s'avance au combat d'un pas délibéré ; son attitude générale est analogue à celle des Héraclès combattant du VIe siècle, et, en particulier, à celle des guerriers des frontons du temple d'Aphaia, à Égine, qui sont contemporains et combattent de même, armés de la javeline et du bouclier rond [4].

La triskèle formée de jambes humaines se distingue par là des différentes variétés de la triskèle lycienne. En son centre il y a, parfois, une petite roue à quatre rais (Pl. XXIII, fig. 12 et 16). A côté de la tris-

1. Hirschfeld, dans les *Monatsber. der Berliner Akademie*, 1875, p. 121 ; Lanckoronski, *Les villes de Pamphylie*, t. I, p. 3; Hill, *Catal. Lycia*, etc. p. LXXII.

2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 581 ; Hill, *Lycia*, p. LXXII.

3. Lanckoronski, *op. cit.*, p. 91.

4. Comparez Max. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecq.*, t. I, p. 289.

kèle, certaines pièces présentent, dans le champ du revers, des symboles encore inexpliqués : une grande tête d'aigle avec les ailes éployées du même oiseau (Pl. XXIII, fig. 12 et 16), une fronde, une feuille de lierre, une branche d'olivier (fig. 17) et d'autres encore : ce sont, sans doute, des emblèmes de magistrats monétaires, ce qui place ces monnaies à une époque déjà avancée du ve siècle.

Les noms d'Aspendos et de Selgé paraissent avoir eu en pamphylien une très grande analogie, ou plutôt dans les légendes monétaires, il semble qu'on les ait intentionnellement rapprochés et assimilés, de manière à mieux affirmer l'étroite association monétaire et commerciale des deux villes. En effet, le nom pamphylien d'Aspendos était *Estvedys*, qui forme l'adjectif ethnique *Estvedijys* [1]. Il semblerait donc qu'on doive classer à Aspendos les abondantes monnaies frappées depuis environ l'an 500 jusqu'après Alexandre, qui portent les légendes suivantes que nous disposons à peu près dans l'ordre chronologique : **Ε**, **ΕΣ**, **ΕΣΓ**, **ΕΣΤ**, **ΕΣΤΕ**, **ΕΣΤFΕ**, **ΕΣΤFΕΔ**, **ΕΣΤFΕΔΙΙ**, **ΕΣΤFΕΔΙΙΥΣ**. Il y a encore d'autres légendes, mais barbares.

La forme complète **ΕΣΤFΕΔΙΙΥΣ** (*Estvediiys*, Ἀσπένδιος) est l'adjectif de **ΕΣΤFΕΔΥΣ** (*Estvedys*, Ἄσπενδος). Il semble même qu'on ait parfois retranché, par aphérèse, le **Ε** initial et qu'on ait orthographié **ΣΤ**, **ΣΤΕ**, **ΣΤΕF** le commencement du nom d'Aspendos. Or, le nom de Selgé en pamphylien dont les deux premières lettres sont normalement **ΣΤ**, était parfois, lui aussi, orthographié sur les monnaies, **ΕΣΤ**, et dans le ive siècle, époque où le nom d'atelier est gravé en entier, on a les formes : **ΕΣΤΛΕΓΙΙΥΣ** (et variantes); **ΣΤΛΕΓΕΙΥΣ** (et variantes); **ΣΤΛΕΓΙΟΝ**; **ΣΕΛΕΓΙΟΝ**, etc. [2].

Si l'on compare ces variantes du nom de Selgé, avec celles du nom d'Aspendos, on arrive à constater une confusion voulue des syllabes initiales des deux noms; cette confusion ou plutôt cette parité existe non pas seulement dans les légendes, mais aussi dans les types monétaires qui sont souvent les mêmes dans les deux villes. De sorte que les monnaies qui portent les légendes abrégées **Ε**, **ΕΣ**, **ΕΣΤ** peuvent être classées indifféremment à l'une ou l'autre des deux villes qui, d'ailleurs, les ont frappées en association. C'est donc avec cette attribution collective que nous décrivons les pièces suivantes :

855. — Guerrier nu, casqué, s'avançant à droite, le bouclier rond au bras gauche et tenant un glaive court de la main droite baissée.

℞. Triskèle à jambes humaines, tournant à droite, dans un carré creux.

Æ 18; statère persique, 10 gr. 95 (*Londres*) **Pl. XXIII, fig. 11** [3].

856. — Même droit.

℞. Même triskèle tournant à droite; au centre, une petite roue à quatre

1. Lanckoronski, *Les villes de la Pamphylie*, t. I, p. 90.

2. Voyez les variantes relevées par M. Imhoof-Blumer, dans ses *Monnaies grecques*, p. 340; *Zeit. für Numism.*, t. V, p. 133; t. VI, p. 76; *Kleinasiatische Münzen*, p. 400.

3. G. Hill, *Catal. Lycia, Pamphylia*, etc. p. 93, nº 1 et pl. XIX, 1.

rais; dans le champ, une tête d'aigle accostée des deux ailes éployées; sur le bord de la pièce, on distingue des traces de la légende ΕΣΤ. Carré creux.

Æ 20; stat. pers., 10 gr. 95 (*Paris*) **Pl. XXIII, fig. 12.**

857. — Même droit.

℞. Triskèle tournant à gauche; dans le champ, une pousse d'olivier, un osselet et les lettres ΕΣ. Carré creux.

Æ 20; stat. pers., 11 gr. 08 (*Paris*) **Pl. XXIII, fig. 13.**

858. — Même droit.

℞. Triskèle tournant à gauche; dans le champ, un osselet; champ sillonné de lignes irrégulières (traces de surfrappe). Carré creux.

Æ 18; stat. pers., 10 gr. 65 (*Paris*) **Pl. XXIII, fig. 14.**

859. — Même droit.

℞. Triskèle tournant à droite; dans le champ, une fronde. Carré creux.

Æ 20; stat. pers., 10 gr. 90 (*Paris*) **Pl. XXIII, fig. 15.**

860. — Variété, avec Ε‹ΤFΕ dans le champ du revers, 11 gr. 05 (*Londres*) [1].

861. — Même droit.

℞. Triquêtre tournant à droite; au centre, une petite roue à quatre rais; dans le champ, une tête d'aigle accostée d'ailes éployées et les lettres Ε‹. Carré creux.

Æ 19; stat. pers., 9 gr. 98 (*Paris*) **Pl. XXIII, fig. 16.**

862. — Variété; dans le champ du revers, un coq et la légende ΕΣΤF., 10 gr. 40 (*Londres*) [2].

863. — Même droit.

℞. Triquêtre tournant à gauche; dans le champ, une branche d'olivier et la légende ΕΣΤF. Carré creux.

Æ 21; stat. pers., 10 gr. 90 (*Paris*) **Pl. XXIII, fig. 17.**

864. — Même droit.

℞. Triskèle tournant à droite; dans le champ, un crabe et la lettre Ε. Carré creux.

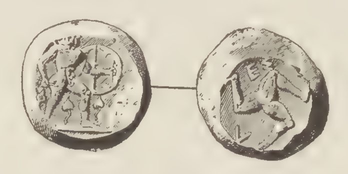
1. Hill, *Lycia*, etc., p. 93, n° 6 et pl. XIX, 4.

2. Hill, *Lycia*, etc., p. 94, n° 8 et pl. XIX, 7.

Æ 20; stat. pers., 10 gr. 90 (*Paris*) **Pl. XXIII, fig. 18.**

865. — Même guerrier; à ses pieds, deux branches de lierre.
℞. Triquètre tournant à droite; dans le champ, la lettre Ε. Carré creux.
Æ 19; stat. pers., 11 gr. (*Paris*) **Pl. XXIII, fig. 19.**

866. — Même guerrier; entre ses jambes, la lettre Ε.
℞. Triquètre tournant à gauche; dans le champ, une feuille de lierre.
Æ 18; stat. pers., 10 gr. 79 (*Hunter*) [1].



N° 867.

867. — Même guerrier; à ses pieds, trois branches de lierre.
℞. Triquètre tournant à dr.; dans le champ, un fleuron et les lettres ΕΣ.
Æ 18; stat. pers., 11 gr. (*Hunter*) [2].



N° 868.

868. — Même guerrier (sans les feuilles de lierre).
℞. ΕΣ. Triskèle à jambes humaines tournant à droite et superposée sur un aigle aux ailes éployées qui se profile au second plan. Carré creux.
Æ 22; stat. pers., 10 gr. 86 (*Hunter*) [3].

869. — Guerrier nu, casqué, s'avançant à droite, le bouclier rond au bras gauche et tenant un long javelot de la main droite baissée.
℞. Lion marchant à droite en rugissant; il est en partie caché derrière

1. Macdonald, *Hunterian collection*, t. II, p. 506, n° 1 et pl. LVII, 23.
2. Macdonald, p. 506, n° 2 et pl. LVII, 24.
3. Macdonald, *loc. cit.*, p. 507, n° 6 et pl. LVIII, 1. L'aigle éployé qui est au second plan dans le carré creux du n° 868 n'est pas le produit d'une surfrappe, comme on pourrait être tenté de le supposer.

une triskèle à jambes humaines qui tourne à droite; dans le champ, ΕΣΓ. Carré creux.

Æ 23; stat. pers., 10 gr. 59 (*Londres*) **Pl. XXIII, fig. 20** [1].

870. — Même droit.

℞. Lion marchant à gauche en rugissant; il est en partie caché derrière une triskèle à jambes humaines qui tourne à droite; dans le champ, ΕΣΤϜΔΙΙ; sous le lion, ΠΦ ? Carré creux.

Æ 21; stat. pers., 10 gr. 87 (*Paris*) **Pl. XXIII, fig. 21.**

Les curieux revers des nos 868, 869 et 870 demeurent inexpliqués. L'aigle du no 868, dissimulé en quelque sorte derrière la triskèle, rappelle la protomé du même oiseau qui paraît en symbole, à côté de la triskèle, sur un certain nombre d'autres pièces (nos 856 et 861) et dont le relief est si peu accentué qu'on en voit à peine trace sur nos phototypies. Quant à la triskèle et au lion superposés (nos 869 et 870), je verrais volontiers dans cette singulière association un symbole de l'alliance entre Aspendos et Selgé, Aspendos étant représentée par la triskèle, son emblème particulier, et Selgé, par le lion qui, comme nous allons le constater, était aussi son type héraldique.

Quoi qu'il en soit, si les monnaies qui précèdent sont des pièces d'association entre Aspendos et Selgé, les suivantes paraissent devoir être attribuées à Selgé seule :

871. — Tête de Gorgone de face, tirant la langue.

℞. Tête de lion de face, dans un carré creux.

Æ 20; stat. persique, 10 gr. 62 (*Paris*) **Pl. XXIV, fig. 1** [2].

872. — Tête de Gorgone de face. Coup de cisaille.

℞. Protomé de lion à dr., la gueule béante, une patte avancée. Carré creux.

Æ 19; stat. pers., 10 gr. 20 (*Londres*) **Pl. XXIV, fig. 2.**

873. — Tête de Gorgone de face, tirant la langue.

℞. Carré creux traversé par une bande en relief qui affecte la forme Y.

Æ 11; tétrobole persique, 3 gr. 60 (*Paris*) **Pl. XXIV, fig. 3.**

Le carré creux du revers de cette pièce (no 873) est pareil à celui d'une monnaie de Phasélis ci-dessus décrite (no 843).

Le style barbare des statères qui précèdent, surprendrait si nous ne savions qu'ils sont frappés par des Pamphyliens

1. Hill, *Lycia, Pamphylia*, etc., p. 94, no 9 et pl. XIX, 6.

2. Hill, *Lycia, Pamphylia*, etc., Introd., p. cxv, et pl. XLIV, 20.

cherchant à imiter les Grecs. Il semble que, pour le n° 871, le graveur se soit inspiré, face et revers, autant qu'il l'a pu, des beaux tétradrachmes d'Érétrie en Eubée (comparez notre pl. XXXI, fig. 14 à 17). Le revers du n° 872 est imité des monnaies de Cnide.

L'attribution de ce groupe à Selgé est fondée sur l'existence, dans la période postérieure au cadre du présent volume, de petites pièces d'argent qui ont au droit, la même tête de Gorgone de face, et au revers, une tête d'Athéna accompagnée des lettres **ΣΤ** ou **ΣΤΕ**, les initiales les plus ordinaires du nom pamphylien de Selgé [1]. Mais il ne faut pas oublier qu'elles pourraient aussi peut-être désigner Aspendos.

A partir de l'an 400 environ, Aspendos et Selgé commencent, l'une et l'autre et simultanément, l'émission de très abondantes séries d'argent qui ont pour types, au droit, deux lutteurs aux prises; et au revers, un frondeur. Ces types sont identiques pour les deux villes sœurs, mais les légendes sont différentes. On pense que la similitude d'assonnance entre le nom pamphylien d'Aspendos, *Estvedys* et le terme grec pour désigner un frondeur, σφενδονήτης, ou la fronde, σφενδόνη, a provoqué le choix de ce type du frondeur. Quant aux deux lutteurs, ce type a été, avec juste raison, rapproché du nom de la ville de Selgé, ce qui met bien en relief l'association étroite des deux villes. En effet, on sait que l'instrument essentiel des lutteurs était le *strigile* avec lequel ils se raclaient la peau après le combat, dans lequel ils avaient figuré, le corps enduit d'huile. Or, le nom du strigile est στλεγγίς ou στλεγγίον, c'est-à-dire le nom pamphylien de Selgé. Pour cette ville, le type monétaire des deux athlètes est un type parlant, comme le frondeur est aussi un type parlant à Aspendos. Ainsi, les monnaies qui ont le frondeur au droit et les lutteurs au revers, associent les emblèmes d'Aspendos et de Selgé, et parmi ces monnaies, les unes portent en légende le nom d'Aspendos et les autres, le nom de Selgé. Les séries monétaires plus anciennes qui, seules, rentrent dans notre cadre actuel, attestent que l'association des deux villes remontait jusqu'à l'origine de leur monnayage.

§ IV. — **Sidé.**

Sidé, un peu à l'ouest de l'embouchure du Mélas [2], fut une colonie de Cymé d'Eolide. Son temple d'Athéna était célèbre : εἶτα Σίδη, Κυμαίων ἄποικος · ἔχει δ' Ἀθηνᾶς ἱερόν, dit Strabon [3].

Les monnaies de Sidé dont nous avons à nous occuper sont anépigraphes, mais elles ont, toutes, un type parlant qui justifie leur attribution : c'est la grenade, σίδη. On ne peut guère confondre les monnaies de Sidé avec celles de Mélos, bien que ces dernières soient aussi anépigraphes et qu'elles aient

1. Voyez ces petites pièces qui comprennent de nombreuses variétés, dans Imhoof-Blumer, *Zeit. für Numism.*, t. V, p. 135, n° 6 et pl. VI, 3; Hill, *Catal. Lycia, Pamphylia*, p. 256, n° 2 et suiv. et pl. XXXIX, fig. 6, 7 et 8.

2. Lanckoronski, *Les villes de la Pamphylie*, t. I, p. 132.

3. Strab., XIV, 4, 2.

le type parlant de la pomme (voyez notre pl. LIX, fig. 1 à 4). La forme du fruit est tout autre ; le revers des pièces n'a rien de commun ; enfin, tandis que les monnaies de Mélos sont taillées suivant un étalon milésiaque de 14 gr. 40, celles de Sidé suivent le système persique avec un statère de 11 gr. 20.

Cependant, et malgré les distinctions bien formelles que nous venons d'indiquer, il est de petites pièces qui prêtent à confusion. Ce sont, en particulier, de petites monnaies archaïques, au type de la pomme ou de la grenade, que l'on trouve classées, par les uns à Sidé [1], par d'autres à Mélos. Le carré creux du revers est sans type et quadripartit, et il est à considérer que les deux exemplaires du British Museum ont été acquis par Borrell, l'un à Mytilène, l'autre à Astypalée. Ces circonstances, remarque avec raison M. G. Hill [2], plaident contre l'attribution à Sidé et en faveur du classement à Mélos : c'est donc à cette dernière ville que nous les décrirons.

874. — Grenade ; dans le champ à droite, un symbole indistinct (tête de lion, lyre ?). Grènetis.

℞. Tête d'Athéna, coiffée d'un casque corinthien à dr. (style archaïque). Carré creux.

Æ 23 sur 18 ; statère persique, 10 gr. 25 (*Paris*) **Pl. XXII, fig. 4.**

875. — Grenade. Au pourtour, à la place du grènetis, deux cercles concentriques reliés par des traverses obliques sans nombre.

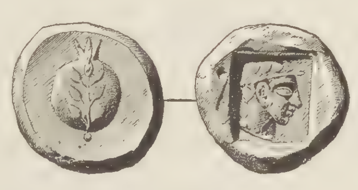
℞. Même tête d'Athéna ; carré creux. Coup de cisaille.

Æ 23 ; stat. pers., 9 gr. 22 (*Paris*) **Pl. XXIV, fig. 7.**

876. — Grenade. Grènetis au pourtour.

℞. Même tête d'Athéna. Carré creux.

Æ 14 ; tétrob. pers., 3 gr. 28 (*Munich*) [3].



N° 877.

877. — Grenade, ornée d'une branche de grenadier sur sa panse.

1. Mionnet, *Descr.*, t. III, p. 471, n° 1 ; Ch. Combe, *Museum Hunter*, p. 270, n° 5 et pl. XLIX, 7; dans sa nouvelle description de la coll. Hunter, M. G. Macdonald n'a pas décrit cette pièce à Sidé.

2. Hill, *Catal. Lycia*, etc., Introd., p. LXXXI.

3. Imhoof-Blumer, *Zeit für Numism.*, t. III, p. 330, n° 2.

℞. Tête d'Apollon à droite, ceinte d'une couronne de grenadier, l'œil de face (style archaïque). Carré creux.

Æ 21 ; stat. pers., 11 gr. 12 (*Hunter*) [1].

878. — Même description.

Æ 14 ; tétrobole pers., 3 gr. 54 (*Paris*) **Pl. XXIV, fig. 5.**

879. — Dauphin à g., portant sur son dos une grenade.

℞. Tête d'Athéna coiffée du casque attique ceint d'une couronne d'olivier, à droite. Carré creux.

Æ 21 ; stat. pers., 11 gr. (*Paris*) **Pl. XXIV, fig. 6 ;** — autres, 11 gr. 22 ; 10 gr. 97 ; 10 gr. 85 ; 10 gr. 60 (*Londres*, *La Haye*) [2].



N° 880.

880. — Même description.

Æ 13 ; tétrobole pers., 3 gr. 41 (*Londres*) [3].

881. — Grenade dans une couronne de feuilles de grenadier.

℞. Dauphin à g. ; dessous, un œil humain de face. Carré creux limité par une ligne.

Æ 20 ; stat. pers. 10 gr. 85 (*Londres*) **Pl. XXIV, fig. 11** [4] ; — autre, 10 gr. 91 (*Hunter*) [5].

882. — Grenade dans une couronne de feuilles.

℞. Deux dauphins se dirigeant en sens inverse ; dessous, une branche de grenadier. Carré creux.

Æ 20 ; stat. pers., 10 gr. 90 (*Hunter*) **Pl. XXIV, fig. 13** [6].

Le revers de ce statère rappelle les monnaies de Posidion et de Théra (voyez nos pl. XIX, fig. 8 et 10 et LIX, fig. 14 et 15).

1. Macdonald, *Hunterian collection*, t. II, p. 510, n° 1 et pl. LVIII, 6.
2. Hill, *Catal. Lycia*, etc., p. 143, nos 1 à 3 et pl. XXV, 7 et 8 ; voyez aussi Macdonald, *Hunterian collection*, p. 511, n° 2 ; Imhoof-Blumer dans la *Zeit. für Numism.*, t. III, p. 329.
3. Hill, *Lycia*, etc., p. 143, n° 4 et pl. XXV, 9.
4. Hill, *Lycia*, p. 143, nos 5 et 6 et pl. XXV, 10.
5. Macdonald, *Hunterian collection*, t. II, p. 511, n° 4.
6. Macdonald, t. II, p. 511, n° 3 et pl. LVIII, 7.

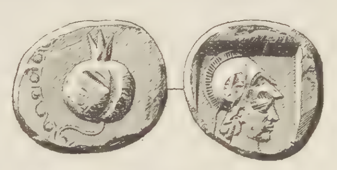
883. — Grenade. Grènetis au pourtour.

℞. Tête casquée d'Athéna, coiffée du casque corinthien, à dr.; devant, une branche de grenadier. Carré creux.

Æ 24 ; stat. pers., 10 gr. 86 (*Paris*) **Pl. XXIV, fig. 9 ;** — autre, 10 gr. 28 (*Londres*) [1]; 16 gr. 70 (*Berlin*) [2].

884. — Même description.

Æ 14 ; tétrob. pers., 3 gr. 68 (*Paris*) **Pl. XXIV, fig. 8.**



N° 885.

885. — Grenade; à la place du grènetis, une cordelette.

℞. Tête casquée d'Athéna, l'œil de profil (style plus récent). Carré creux.

Æ 21 ; stat. pers., 10 gr. 85 (*Londres*) [3]; — autre ex., 10 gr. 75 (*coll. Imhoof-Blumer* [4].

886. — Grenade. Grènetis au pourtour.

℞. Même tête d'Athéna (style récent).

Æ 14 ; tétrobole pers., 3 gr. 40 (*Paris*) **Pl. XXIV, fig. 10 ;** — autre, 3 gr. 45 (*Londres*) [5].

887. — Même description.

Æ 9 ; obole pers., 0 gr. 77 (*Londres*) **Pl. XXIV, fig. 12** [6].

La tête d'Athéna qui paraît sur la plupart des monnaies précédentes, est celle de la déesse dont le temple est signalé par Strabon. Tantôt elle a le casque corinthien, tantôt le casque attique ceint de la couronne d'olivier, comme sur les monnaies athéniennes après Marathon.

M. Imhoof-Blumer a pensé que l'association de la grenade et du dauphin symbolisait une alliance monétaire et commerciale entre Sidé et la ville d'Holmoi en Cilicie, dont le dauphin est l'emblème [7]. Cette hypothèse est rendue très plausible par ce fait que, plus tard, au IVe siècle, nous

1. Hill, *Lycia*, p. 144, n° 7 et pl. XXV, 11.
2. Imhoof-Blumer, *Kleinasiatische Münzen*, t. II, p. 334, n° 4 et pl. XI, 13.
3. Hill, *Lycia*, p. 144, n° 8 et pl. XXVI, 1.
4. Imhoof-Blumer, *Kleinasiatische Münzen*, t. II, p. 333, n° 1 et pl. XI, 10.
5. Hill, *Lycia*, p. 144, n° 9 et pl. XXVI, 2.
6. Hill, *Lycia*, p. 144, n° 10 et pl. XXVI, 3.
7. Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*, p. 710.

voyons ces deux villes associées pour frapper monnaie en commun, comme le faisaient aussi Aspendos et Selgé. Les monnaies auxquelles nous faisons allusion, portent, les unes le nom d'Holmoi, OΛMITIKON, les autres le nom de Sidé en caractères pamphyliens.

§ V. — Incertaines de Pamphylie.

888. — Hermès ou personnage ailé, nu, courant à gauche, avec des ailerons aux talons, tenant de la main droite un caducée (?), la main gauche baissée.

℞. ꓶMΞIMꓶC. Lion à g., détournant la tête en rugissant; au dessus, un caducée ou le signe ⚴. Le tout dans un carré creux bordé d'un grènetis. En contremarque la lettre T.

Æ 20; statère éginétique, 11 gr. 70 (*Londres*) **Pl. XXIV, fig. 16** [1].

889. — Même droit.

℞. Sans légende. Lion à gauche, détournant la tête en rugissant; au dessus, un caducée ou le signe ⚴. Champ concave.

Æ 12; triobole éginétique, 2 gr. 77, trouée (*Paris*) **Pl. XXIV, fig. 14; —** autre, 2 gr. 82 (*Berlin*) [2].

890. — Même description.

Æ 10; obole éginétique, 0 gr. 99 (*Luynes*) **Pl. XXIV, fig. 17** [3].

891. — Hermès ou personnage nu, ailé, courant à droite, avec des ailerons aux talons, la main gauche levée tenant un caducée (?), la main droite baissée.

℞. Lion à gauche, détournant la tête en rugissant; au dessus un caducée ou le signe ⚴; dans le champ, ..IBΛ. Carré creux.

Æ 20; stat. éginétique, 11 gr. 60 (*Londres*) **Pl. XXIV, fig. 18** [4].

892. — Protomé de lion bondissant à dr., la gueule béante, les deux pattes avancées.

1. Duc de Luynes, *Numism. cypriote*, p. 32 et pl. VI, 8; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 249, nº 18, et 1898, p. 217, nº 1, *c*; Hill, *Lycia*, p. 118, nº 1 et pl. XXIII, 14. La légende est inexpliquée (Head, *Hist. num.*, p. 584; Hill, *Lycia*, Introd., p. LXXVII).
2. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 249, nº 19.
3. Luynes, *Numism. cypriote*, pl. II, fig. 15; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 249, nº 20.
4. Duc de Luynes, *Numism. cypriote*, p. 32, pl. VI, 7; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 249, nº 16 et 1898, p. 217, nº 1 *a*; Hill, *Lycia*, p. 118, nº 2 et pl. XXIII, 15.

℞. ΣΊΜΙΞΜΤ. Tête d'Apollon à gauche ; dans le champ, le même symbole ⚵ que sur le statère précédent. Carré creux.

Æ 15 ; hémidrachme éginét., 3 gr. 03 (*Berlin*) **Pl. XXIV, fig. 15** [1].

En 1879, publiant quelques-unes des pièces de cette série, Six proposa de les classer à la ville d'Olbia en Pamphylie, cette attribution lui paraissant justifiée par la présence, sur un des exemplaires (nº 891), de la légende ΙΒΛ, qu'il complétait en ΙΒΛ[Ο] (Ὀλβικόν) [2]. Lanckoronski [3] dit qu'on ne connaît pas encore exactement l'emplacement d'Olbia qui, probablement, était située à l'ouest d'Adalia, non loin du territoire de Phasélis. Quoi qu'il en soit, en 1890, Six a abandonné lui-même l'attribution qu'il avait proposée. Remarquant une certaine analogie de fabrique entre ces pièces et celle des villes de la Carie et de l'île de Rhodes, le savant hollandais en a conclu qu'il était décidément impossible de les éloigner de la région carienne. « Le lion, dit-il, en désignant l'une de ces pièces (notre nº 892) est une copie si exacte de celui des monnaies contemporaines de Cnide, qu'on le dirait sorti de l'atelier de cette ville [4] ».

Toutefois, en 1898, Six est revenu lui-même, spontanément, à sa première attribution à Olbia, à cause de la légende du nº 891. « La légende ΛΒΙ, dit Six, est complète quant aux consonnes ; il n'y manque que les voyelles » ; en épigraphie, effectivement, les mots lyciens suppriment souvent les voyelles. Six cherche, en outre, à lire *Tumnimatis*, nom de dynaste lycien, dans les légendes de nos nos 888 et 892 [5].

Nous ne discuterons pas des conjectures aussi hasardées ; dans toutes les sciences il est des problèmes dont il faut savoir attendre la solution de l'avenir. Il est certain que le style de ces monnaies leur assigne pour patrie la Pamphylie ou la région avoisinante : c'est tout ce que nous pouvons dire. Remarquons pourtant encore que l'emblème décrit comme étant probablement un caducée, s'est déjà rencontré sur des monnaies cariennes et que Six l'a considéré comme un monogramme représentant les initiales de la ville de Physcos [6]. Cette hypothèse n'est pas mieux fondée que les autres.

1. Prokesch-Osten, *Numism. Zeitschrift*, de Vienne, t. II, 1870, p. 264 et pl. XII, 3 ; Six, *Numism. Chron.*, 1890, p. 249, nº 21.
2. Six, *Zeit. für Numism.*, t. VI, p. 82.
3. Lanckoronski, *Les villes de Pamphylie*, t. I, p. 20.
4. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 250.
5. Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 217 à 219.
6. Voyez ci-dessus, p. 455 et 458.

Imhoof reprend cette attribution à Olbia sans proposer une nouvelle. Kleinasiat. Münzen II, 3..

CHAPITRE XIII

LA CILICIE

§ I. — **Dynastes et satrapes de Cilicie.**

La Cilicie est cette province maritime d'Asie-mineure, qui, placée au seuil des grandes civilisations orientales, fut appelée par sa position géographique, à jouer un rôle si important dans l'histoire du monde gréco-asiatique.

Elle avait plusieurs excellents ports qui, en partant des pays d'où nous venons, c'est-à-dire de l'ouest, étaient Nagidos, Célendéris, Soli, Tarse, Mallos et Issos, sans compter d'autres, moins importants, qui furent, aussi longtemps que dura l'empire des Perses Achéménides, les quartiers généraux des flottes et des armées perses, soit que ces flottes voulussent se diriger du côté de Rhodes et des eaux grecques, soit qu'elles eussent à faire quelque expédition contre Chypre qui se trouvait en face d'elles et directement exposée à leurs coups, soit même que ces flottes eussent à se diriger contre l'Égypte.

Ce pays forma, à partir de la réorganisation administrative de l'empire perse par Darius, vers 515, la 4e satrapie de l'empire; Hérodote (III, 90) nous apprend que Darius en tirait annuellement 360 chevaux blancs et 500 talents sur lesquels il prélevait 140 talents pour la solde de la cavalerie cantonnée dans cette région. Malgré cette contribution, la Cilicie jouissait sous les Perses, comme la Lycie et la Pamphylie, d'une grande autonomie administrative. Elle conserva toujours ses usages locaux, sa langue qui était un dialecte araméen, sauf dans les ports colonisés par les Grecs; elle ne cessa d'avoir des dynastes héréditaires, comme la Lycie, la Carie et d'autres régions de l'Asie-mineure.

On connaît, dès avant la conquête du royaume de Lydie par Cyrus en 546, les noms des dynastes héréditaires de la Cilicie. Ces princes ont porté, presque tous, un nom que les historiens grecs ont transcrit Συέννεσις. Comme ce nom de famille est sûrement commun à plusieurs person-

nages, c'est une difficulté de savoir combien il y eut de Syennesis, les premiers étant encore tributaires des monarques de Babylone, et leurs successeurs ayant, sans changement appréciable, accepté la domination des rois de Perse, lorsque ceux-ci eurent fait, avec Cyrus, la conquête de l'Asie.

Voici, sous le bénéfice de ces réserves, comment M. P. Krumbholz, a établi la suite chronologique des dynastes héréditaires de la Cilicie depuis le commencement du VIe siècle [1] :

Syennesis I	590 environ
Syennesis II	520-500 environ
Syennesis III, fils d'Oromédon	† 480
Xénagoras	479
Syennesis IV	401
Mazaios	361 à 334
Arsamès	334 à 333

Certains auteurs enregistrent un Syennesis de plus au VIe siècle, et un autre encore au Ve siècle. Ces princes payent tribut au roi de Perse et remplissent toutes les fonctions satrapales, bien qu'ils ne soient, nulle part, qualifiés de *satrapes*. Ce sont essentiellement des dynastes héréditaires.

Le premier Syennesis est mentionné par Hérodote comme prince de Cilicie, dès l'époque contemporaine d'Alyatte roi de Lydie, c'est-à-dire au commencement du VIe siècle [2].

Syennesis II est ainsi qualifié par Hérodote : ὁ τῶν Κιλίκων βασιλεύς [3]. Il était beau-père d'un certain Pixodare, fils de Mausole, citoyen de Cuinda en Lycie. Il a du régner entre 520 et 500 environ, sous Darius fils d'Hystaspe.

Enfin, à l'époque de l'expédition de Xerxès en Grèce, en 480, régnait Syennesis III qu'Hérodote cite comme l'un des plus illustres chefs de la flotte de Xerxès [4]. Son père s'appelait non pas Syennesis, mais Oromédon. Il est probable, comme cela se présente pour un grand nombre de dynasties antiques, qu'il y avait alternance de noms, et que celui de Syennesis ne revenait que toutes les deux générations. Eschyle qualifie ce Syennesis de Κιλίκων ὕπαρχος [5]. Il périt, comme presque tous les chefs de la flotte perse, dans les désastres de Xerxès en 480 ou 479.

Ce fut alors que la succession dynastique des Syennesis fut interrompue et que Xerxès nomma satrape de Cilicie, Xénagoras, fils de Praxilaos d'Halicarnasse : ἦρξε πάσης Κιλικίης, dit Hérodote [6]. Xerxès récompensa de cette haute fonction ce grec Xénagoras, qui avait sauvé la vie à son frère Masistès, quand Artayntès voulut l'assassiner.

Après Xénagoras monté ainsi sur le trône de Cilicie en 479, il y a, dans la suite chronologique des dynastes Ciliciens, une

1. P. Krumbholz, *De Asiæ minoris satrapis percisis*, p. 93.
2. Hérod., I, 74.
3. Hérod., V, 118.
4. Hérod., VII, 98.
5. Eschyle, *Les Perses*, vers 326.
6. Hérod., IX, 107.

lacune d'une soixantaine d'années qui nous fait descendre jusque vers le temps de l'expédition de Cyrus le Jeune et de la retraite des Dix-mille, époque où nous retrouvons un autre Syennesis, celui qui paraît être le dernier du nom.

Les monnaies des dynastes de Cilicie sont taillées dans le système persique; elles ont souvent les types mêmes du roi Achéménide, le Roi des rois, le suzerain, coiffé de la cidaris crénelée, représenté en archer avec l'arc et la javeline, à peu près comme sur les dariques ou bien luttant contre un lion, et au revers, un personnage dans le costume satrapal, c'est-à-dire la tête enveloppée dans la mitra à fanons. Sur les pièces les plus anciennes, ce personnage, dans lequel on ne saurait méconnaître le roi vassal, le dynaste de Cilicie lui-même, est représenté en costume asiatique, à cheval, comme chef de la cavalerie cilicienne dont parle Hérodote; parfois aussi il est représenté agenouillé et tirant de l'arc. Plus tard, paraît son effigie coiffée de la *mitra* [1].

Nous nous contenterons de désigner ainsi sommairement ces pièces parce qu'aucune ne nous paraît assez ancienne pour rentrer dans le cadre du présent volume. Le monnayage dynastique et satrapal en Cilicie ne paraît guère commencer avant le milieu du ve siècle, à moins que l'on n'attribue à quelque dynaste un certain nombre des pièces archaïques anépigraphes que nous allons décrire.

§ II. — **Célendéris.**

D'après la tradition, la ville de Célendéris (Κελενδερίς) était d'origine asiatique et avait été bâtie par Sandacos, père de Cinyras [2]. Suivant la même légende, Sandacos passa de Cilicie à Chypre où il fonda le temple d'Aphrodite à Paphos. Sandacos était un devin et se livrait à la science des aruspices. Voilà pourquoi, disait-on, dans les rites du temple d'Aphrodite paphienne, les entrailles des victimes furent un moyen de divination [3]. Par là aussi on a voulu expliquer la présence du bouc ou de la chèvre comme type monétaire ordinaire à Célendéris [4]. Il vaut mieux croire, pense avec raison M. Barclay Head, que le type du bouc a été inspiré par la fréquence toute particulière des troupeaux de chèvres sauvages dans les montagnes de la Cétide [5].

L'abondance même de ces troupeaux a permis de rapprocher du nom de Célendéris celui d'une certaine espèce de chèvres, qu'on appelait Κελάδες et qu'Hésychius définit : Κελάδες, αἴγες ἁι ἐν τῷ μετωπω σημεῖον ἐχουσαι τυλόειδες, « les κελάδες sont des chèvres qui ont sur le front un signe en forme de protubérance. » Ce rapprochement qui paraît un peu subtil est de Cavedoni [6]. Panofka, d'autre part, remarquant que le

1. E. Babelon, *Les Perses Achéménides,* p. 17 et pl. III, fig. 1 et suiv.
2. Apollod., III, 14, 3; cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 600; Brit. Mus., *Catal. Lycaonia, Isauria and Cilicia*, Introd. p. XLVI.
2. Tacite, *Hist.*, II, 3.
4. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 52.
5. Head, *Catal. Lycaonia, Isauria and Cilicia*, Introd., p. XLVII.
6. Cavedoni, *Spicil. numism.*, p. 205 (in-8°, 1838); cf. Hesychius, v° κηλάς.

bouc ou la chèvre des monnaies de Célendéris a les jambes repliées pour bondir, rapproche, plus subtilement encore, le nom de Célendéris du mot σκέλος, *jambe*, σκέλισμα, *chute*, mots dont la racine a formé le latin *scala* (les mots français *échelle, escalader*). Il voit ainsi dans l'attitude de la chèvre un jeu de mot, un type parlant qui ferait allusion au nom de Célendéris [1].

Un grand nombre de villes grecques, entre autres celles dont le nom paraît formé sur le thème αἴξ, αἰγός, ont pris pour emblème monétaire un bouc ou une chèvre. Il y a, par suite, souvent danger de confusion dans l'attribution des monnaies à ce type qui sont anépigraphes. Le poids, la forme du carré creux, la fabrique et le style, les trouvailles peuvent seules guider dans cette répartition délicate. Il n'est pas très sûr que les monnaies que nous décrivons ci-après soient bien de Célendéris où on les classe d'habitude [2]. Pourtant, leur style et leur fabrique conviennent mieux à la Cilicie qu'à la Macédoine où l'on a, parfois, voulu les reporter. Le bouquetin des premières monnaies des rois de Macédoine frappées à Aegæ (Edesse) détourne la tête (comme aussi, plus tard, le type de Célendéris), le flan des pièces est plus large et plus plat, et les divisions du carré creux se présentent sous un autre aspect (comparez notre pl. XLVI, fig. 1 à 10).



No 893.

893. — Bouquetin agenouillé à droite. — ℞. Carré creux informe.
Æ 15; drachme éginétique, 6 gr. 05 (*Londres*) [3].

894. — Bouquetin agenouillé à dr. — ℞. Carré creux.
Æ 15; drachme éginét., 5 gr. 27 (*Paris*) **Pl. XXV, fig. 1.**

895. — Bouquetin agenouillé à dr.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
Æ 17; drach. égin., 6 gr. (*Paris*) **Pl. XXV, fig. 2;** — autres ex., 6 gr.; 5 gr. 96; 5 gr. 46 (*Londres*) [4].

896. — Bouquetin agenouillé à dr. Grènetis.
℞. Carré creux quadripartit.
Æ 18; drach. égin., 5 gr. 85 (*Paris*) **Pl. XXV, fig. 3.**

1. Panofka, dans l'*Archaeol. Zeitung*, 1853, p. 15.
2. B. Head, *Lycaonia, Isauria and Cilicia*, p. 51.
3. B. Head, *Lycaonia, Isauria and Cilicia*, p. 51, nº 1 et pl. VIII, 13.
4. B. Head, *Lycaonia*, etc., p. 51, nos 2 à 4 et pl. VIII, 14 et 15.



N° 897.

897. — Protomé de bouquetin bondissant à dr. Grènetis. — ℞. Carré creux. Æ 14 ; drachme égin. (?), 4 gr. 81 (*H. Weber*) [1].

Les monnaies qui précèdent paraissent dater du commencement du vᵉ siècle. Après 480 environ, Célendéris, un des principaux ports de concentration des flottes et des armées perses, fut amenée par la pression des événements à abandonner l'étalon éginétique de ses monnaies pour adopter désormais l'étalon persique. Dès lors, ses didrachmes ont pour types, d'un côté un bouquetin agenouillé détournant la tête, et sur l'autre, un athlète nu, de style semi-archaïque, qui est assis de côté sur un cheval lancé au galop, comme le *desultor* romain. Ce dernier type persiste jusqu'à l'arrivée d'Alexandre, prenant ainsi le caractère d'un emblème national, et c'est pourquoi, cette fois, nous adhérerons à l'opinion de Cavedoni, qui a retrouvé, ici encore, un emblème parlant, le κέλης ἵππος, *le cheval de course*, dont le nom a été rapproché de celui de Célendéris avec d'autant plus de complaisance que la légende des monnaies est souvent ΚΕΛΕΝ (pour Κελενδεριτων) [2]. Et puis, il convient de ne pas oublier que la Cilicie était un pays d'élevage d'où le roi de Perse tirait une partie de sa cavalerie [3].

§ III. — Mallos.

D'après les types et les légendes de ses monnaies, la ville de Mallos, bâtie sur le cours du Pyramos, avait une origine sémitique. Mais la tradition grecque lui donnait pour fondateurs mythiques, les devins Amphilochos et Mopsos, fils d'Apollon et de Manto [4]. On disait que son nom venait ἀπὸ μαλλῶν στεμμάτων, bandelettes de laine qu'un corbeau laissa tomber sur l'emplacement que devait occuper la nouvelle ville [5]. En dehors de ces légendes qui nous expliquent l'origine du fameux oracle de Mallos, les anciens ne nous ont presque rien transmis de l'histoire de cette ville avant Alexandre. A en juger par les abondantes suites monétaires qu'on lui attribue ordinairement, elle dut être très prospère sous la domination perse [6]. Mais

1. *Num. Chron.*, 1896, p. 25, n° 50 et pl. III, 3.
2. Cavedoni, *Spicil. numism.*, p. 205.
3. Voyez ci-dessus, p. 546.
4. Strabon, XIV, 16.
5. Eustathe, *ad Dionys. Perieg.*, 875.
6. Imhoof-Blumer, dans l'*Annuaire de la Soc. franç. de numism.*, t. VII, 1883, p. 89 et *Kleinasiatische Münzen*, t. II, p. 466; B. Head, *Catal. Lycaonia, Isauria and Cilicia*, p. 95.

si l'on a eu raison de retirer une partie de ces pièces à Marion de Chypre, leur attribution à Mallos n'est que conjecturale. Six a proposé de les classer à Anchialé [1] et M. Imhoof-Blumer lui-même, qui les avait données à Mallos, a suggéré l'idée de les reporter à une ville d'Aphrodisias en Cilicie [2]. Nous dirons les raisons de ces divergences; commençons par décrire les pièces dont les plus anciennes remontent au VIe siècle et sont taillées suivant le système éginétique.

898. — Personnage nu, imberbe, courant à gauche, le genou presque à terre, la tête inclinée en avant; il a des ailes de forme arrondie, et des ailerons aux talons; il tient la main droite levée et la gauche appuyée sur sa hanche. — ℞. Carré creux informe.

Æ 20; statère éginétique, 11 gr. 72 (*Luynes*) **Pl. XXV, fig. 5** [3].

899. — Personnage imberbe, ailé, courant à gauche en détournant la tête à droite; il a des ailerons aux talons et il tient ses deux bras écartés; il est vêtu d'un chiton léger dont on aperçoit le bord devant la jambe gauche.

℞. Carré creux orné d'un bétyle conique.

Æ 19; stat. éginét., 11 gr. 76 (*Berlin*) **Pl. XXV, fig. 6** [4].



N° 900.

900. — Le même personnage courant à droite et détournant la tête à gauche. — ℞. Carré creux orné d'un bétyle (informe).

Æ 18; stat. éginét., 11 gr. 80 (*coll. Six*) [5]; — autre ex. trouvé à Naucratis, 12 gr. (*Londres*) [6].

901. — Même droit. — ℞. Carré creux orné d'un bétyle de forme carrée.

Æ 19; stat. éginét., 11 gr. 50 (*Berlin*) [7].

902. — Le même personnage courant à droite, détournant la tête à gauche

1. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 220.
2. Imhoof-Blumer, *Kleinasiatische Münzen*, t. II, p. 435.
3. Imhoof-Blumer, *Annuaire de la Soc. franç.*, cité, de 1883, p. 99, n° 1.
4. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 356, n° 27 et pl. G, fig. 2; *Annuaire* cité, p. 100, n° 4 et pl. V, fig. 3.
5. Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, p. 100, n° 3 et pl. V, 2.
6. Head, *Catal. Lycaonia*, etc., p. 95, n° 1 et pl. XV, fig. 10.
7. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 356, n° 26 et pl. G, fig. 1 (revers seul); *Annuaire*, p. 100, n° 2.

et étendant les bras, ses longs cheveux retombant sur la nuque. Style moins archaïque ; les plis du chiton sont nettement accentués.

℞. Carré creux orné d'un bétyle carré.

Æ 18 ; stat. éginét., 11 gr. 64 (*Paris*) **Pl. XXV, fig. 8.**

903. — Variété de style moins archaïque ; le bétyle dans le carré creux a la forme conique.

Æ 19 ; stat. éginét., 11 gr. 81 (*Londres*) **Pl. XXV, fig. 11** [1].

904. — Le même personnage courant à gauche, détournant la tête à droite.

℞. Carré creux orné d'un bétyle conique (très nettement et régulièrement figuré) ; au pourtour une surface irrégulière (peut être, dans le champ à gauche, ∇ ?)

Æ 18 ; stat. éginét., 11 gr. 43 (*Londres*) **Pl. XXV, fig. 13** [2].

Les monnaies qui précèdent sont placées par M. Imhoof-Blumer entre 520 et 485, c'est-à-dire sous le règne de Darius Ier [3]. Ce sont peut-être des monnaies de dynastes de Cilicie. L'attribution à Mallos des pièces qui suivent n'est pas plus certaine. Leur style plus récent les place au temps de Xerxès (485-465).

905. — Femme ailée, vêtue d'un long chiton, courant à droite en détournant la tête et écartant les deux bras ; sur sa tête, deux longues plumes (rappelant l'ornement de la tête du sphinx).

℞. Griffon debout à gauche, les ailes recroquevillées, la patte droite levée. Carré creux.

Æ 13 ; hémidrachme éginét., 2 gr. 94 (*coll. Six*) **Pl. XXV, fig. 9** [4].

906. — Autre ex., 2 gr. 85 (trouvé en Lycie) [5].

907. — Même femme ailée, courant à gauche en détournant la tête.

℞. Même griffon à g., dans un carré creux.

Æ 12 ; hémidr. éginét., 2 gr. 76 (*Paris*) **Pl. XXV, fig. 7 ;** — autre, 2 gr. 70 [6].

1. B. Head, *Lycaonia*, etc., p. 95, n° 3 et pl. XV, fig. 11.
2. B. Head, *Lycaonia*, p. 95, n° 4 et pl. XV, 12.
3. Imhoof-Blumer, dans l'*Annuaire* cité, p. 99.
4. Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, p. 101, n° 5 et *Monn. grecq.*, p. 357, n° 29, pl. G, 3.
5. Spratt and Forbes, *Travels in Lycia*, t. II, p. 305 et pl. n° 23.
6. Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, p. 101, n° 6 et pl. V, fig. 4.

908. — Même femme ailée, courant à droite en détournant la tête.

R̸. Même griffon à gauche, dans un carré creux.

Æ 11 ; obole éginét., 0 gr. 97 (*Berlin*) **Pl. XXV, fig. 10.**

909. — Même droit. — R̸. Même griffon, à droite.

Æ 11 ; hémidr. éginét., 2 gr. 42, faible (*Paris*) **Pl. XXV, fig. 12.**

Les monnaies qui suivent sont, par leur style, les plus anciennes d'une série qui paraît débuter avant 480, mais qui se prolonge avec de nombreuses variétés, jusque vers la fin du v[e] siècle. Par leurs types du droit et du revers, elles se rattachent aux précédentes et doivent appartenir au même atelier, sans doute Mallos.

910. — Femme ailée vêtue d'un chiton talaire et courant à g. en détournant la tête et étendant les deux bras; de la main dr. elle tient un caducée et de la main g. une couronne.

R̸. Bétyle conique muni de deux anses à son extrémité supérieure; il est accosté de deux colombes au pointillé, disposées de façon à rappeler des grappes de raisin. En haut, dans le champ, ∇. Le tout dans un carré creux.

Æ 21 ; stat. éginét., 11 gr. 67 (*Londres*) **Pl. XXV, fig. 15** [1].

911. — Variété, de meilleur style.

Æ 21 ; stat. éginét., 11 gr. 70 (*Paris*) **Pl. XXV, fig. 16; —** autres ex., 11 gr. 33; 11 gr. 65 ; 11 gr. 60 ; 11 gr. 54 [2].

Sur des variétés mois anciennes, qui ne rentrent pas dans notre cadre, le bétyle est parfois orné du signe ♆; parfois aussi les deux colombes se transforment en véritables grappes de raisins [3].

912. — Même droit (style plus récent).

R̸. Bétyle conique sans anses, mais orné d'une arête perpendiculaire sur sa face antérieure; la pointe est accostée des signes ∇ et Γ.

Æ 24; stat. éginét., 11 gr. 44 (*Paris*) **Pl. XXV, fig. 17; —** autre, 11 gr. 49 (*Londres*) [4].

1. B. Head, *Lycaonia*, etc. p. 96 n° 5 et pl. XVI, fig. 1.
2. Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, p. 101-102.
3. Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, pl. V, fig. 9 et 10; Head, *Lycaonia*, etc. pl. XVI, fig. 3 et 4.
4. B. Head, *Lycaonia.*, etc. p. 97, n° 9 et pl. XVI, fig. 5.

Sur des variétés, de style moins ancien, on voit parfois, au revers, sous le ∇ un I, et, d'autres fois, sous le Γ un globule [1].

La déesse ailée qui paraît sur les monnaies précédentes (nos 905 à 912) a été appelée tour à tour Gorgone, Iris, Eirênê ou même simplement Niké [2]. Son véritable nom n'a pas encore été déterminé, non plus que le nom des autres personnages munis de deux, quatre ou six ailes, et parfois de deux visages, qu'on voit sur les monnaies de Mallos et dont l'origine est certainement asiatique [3].

Quel est le sens de ce bétyle conique ou pyramidal, type du revers de toutes les pièces ci-dessus décrites? Les bétyles, dans les traditions religieuses de l'Orient, étaient des pierres tombées du ciel, des aérolithes, qu'on a, en raison de leur origine, considérées comme la personnification de diverses divinités. Ils affectaient différentes formes que nous montrent parfois les monnaies, telles que celles de Paphos, d'Emèse et d'Edesse. Le bétyle de Mallos était pyramidal.

Il se présente accompagné de deux symboles qui affectent la forme de colombes ou de grappes de raisin. Or, les anciens connaissaient la constellation des Pléiades, qu'ils appelaient, tantôt la constellation des *Colombes* (πελειάδες), assimilant les étoiles qui la composent à un groupe de colombes volant en troupe ; tantôt, la constellation du *Raisin* (βότρυς), à cause de la forme de grappe de raisin que l'ensemble de ce groupe d'étoiles paraît affecter par une nuit claire et sans lune. Voilà comment il se fait que les symboles qui accostent le bétyle ont tantôt la forme d'une grappe de raisin, tantôt celle de deux colombes dont le corps est granulé, semé de petits globules, c'est-à-dire formé d'étoiles.

Les constellations voisines des Pléiades, étaient celle du *Deltoton* ou de la tête du Taureau et celle des Hyades. Or, le nom Δελτωτόν commence par un Δ ; voilà pourquoi, à côté des colombes ou des grappes de raisin, nous voyons sur les monnaies la lettre Δ renversée (∇), de manière à se rapprocher le plus possible de la forme du triangle ou de la tête de taureau, qui est celle que présentent les trois étoiles composant la constellation du Deltoton.

De l'autre côté du bétyle, se trouve un signe qui ressemble à un Γ, ou plutôt à une équerre. C'est probablement un *upsilon* couché, de même que le *delta* est renversé, et cet *upsilon*, Υ, est l'initiale du nom des Hyades, Ὑάδες, constellation qui fait, comme les Pléiades et le Deltoton, partie du signe zodiacal du Taureau.

L'explication ingénieuse que nous venons de résumer est due à M. Svoronos [1]. C'est sans raison qu'elle a été contestée en bloc par M. Six [2] qui, non content de la repousser, a essayé de lui en substituer une autre. Au lieu de reconnaître un Δ (*delta*) sur les monnaies, Six propose d'y voir une

1. Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, pl. V, fig. 11 ; B. Head, *Lycaonia*, etc. pl. XVI, 6.
2. Petersen, *Athenische Mittheil.* de l'Institut archéol., t. XI, 1886, p. 392 ; Max. Mayer, art. *Iris*, dans le *Lexicon der Mythologie* de Roscher ; L. Milani, *Römische Mittheil.*, V (1890), p. 99.
3. Sur ces figures ailées dans l'attitude de la course, voyez Raoul Rochette, *Mémoires d'archéologie comparée*, 1846, p. 67 ; E. Curtius, *Die Knieenden Figuren der altgriechischen Kunst*, 1869, in-4°.

1. J. Svoronos, dans la *Zeit. für Numism.*, t. XVI, 1889 et *Bull. de corresp. hellénique*, 1894, p. 101 et suiv. L'explication du Γ par l'initiale de Ὑάδες peut paraître subtile et douteuse.
2. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 220-226.

forme particulière d'Λ (*alpha*) : « Si donc, dit-il, je suis en droit d'assigner la valeur Λ au ∇ des monnaies en question, la légende serait à rendre par ΛΓ, et nous aurions les initiales d' 'ΛΓχιάλη, 'ΛΓχίαλος et même 'Αγχιάλεια πόλις, ville située au bord de la mer comme son nom l'indique, entre Zephyrion et Tarse et près de l'embouchure du Cydnus... » etc.

L'hypothèse de Six n'est pas recevable; M. Imhoof-Blumer s'est bien gardé de l'admettre, mais il en propose une autre, à son tour, qui ne vaut pas mieux et suivant laquelle le groupe monétaire que nous venons d'examiner, serait à classer à Aphrodisias de Cilicie, ville qui ferait par là, pour la première fois, son apparition en numismatique [1]. L'attribution à Mallos proposée jadis par le même savant est encore celle qui donne le moins de prise à la critique. Je crois qu'il faut la maintenir et, en même temps, avec M. Svoronos, reconnaître sur les monnaies les constellations des Pléiades, du Deltoton et des Hyades autour du bétyle pyramidal. Trop de concordances se présentent en faveur de cette explication pour qu'elles soient l'effet du hasard.

913. — Personnage barbu, courant à droite, vêtu d'une tunique courte, muni de quatre ailes recroquevillées et de talonnières; des deux mains il tient un disque sur sa poitrine.

℞. Cygne à droite, paraissant plonger le bec dans un vase à long col. Carré creux.

Æ 13; hémidr. éginét., 3 gr. 59 (*Paris*) **Pl. XXV, fig. 14.**

Nous donnons ce seul spécimen d'une série nombreuse formée de statères et d'hémi-drachmes dont la frappe se prolonge jusque vers le dernier tiers du ve siècle [2]. Aucun des statères jusqu'ici publiés ne paraît, par son style, aussi ancien que notre hémidrachme n° 913. Dans le cours du ve siècle, cette série comprend de nombreuses variétés. Au droit, le personnage qui court en tenant un globe, a parfois une tête barbue à double visage [3]. Le cygne du revers est entouré de symboles variés et, ce qu'il importe pour nous de noter, à partir du milieu du ve siècle, il est accompagné de la légende ΜΑΡ, ΜΑΡΛ, ΜΑΡΛΟΤΑΝ, tantôt en grec, tantôt en caractères araméens. Cette légende justifie l'attribution de tout le groupe à Mallos.

1. Imhoof-Blumer, *Kleinasiatische Münzen*, t. II, p. 435-436. Suivant M. Imhoof, le bétyle serait le symbole d'Aphrodite et rappellerait le bétyle de l'Aphrodite paphienne.

2. Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, de 1883, pl. V, fig. 14 à 19; B. Head, *Lycaonia*, pl. XVI, fig. 8 à 13.

3. Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, pl. V, fig. 15.

§ IV. — **Issos.**

Célèbre surtout par la victoire d'Alexandre sur Darius en novembre 333, la ville d'Issos était certainement située sur le golfe du même nom [1]; mais son emplacement exact n'a pas encore été déterminé. C'est J. P. Six qui a proposé de lui attribuer les monnaies, de travail barbare, que nous décrivons ci-après. Elles sont taillées suivant l'étalon persique. Leur attribution repose sur la lecture, bien douteuse, de la légende ΙΣΣΑΙΟΝ sur l'une des pièces. C'est seulement dans le cours du IVe siècle qu'Issos frappa des monnaies, — d'attribution certaine, — à légendes grecques et araméennes [2]. Le groupe de statères que nous allons décrire est du début du Ve siècle.

914. — Protomé de lion à gauche, la gueule béante, une patte avancée (coup de cisaille). — ℞. Carré creux à surface rugueuse, partagé en deux triangles par une diagonale.

Æ 21; statère persique, 10 gr. 23 (*Londres*) **Pl. XXV, fig. 18** [3].

915. — Même protomé de lion, à gauche.

℞. Carré creux à surface rugueuse, partagé en deux triangles par une large bande en diagonale.

Æ 21; statère persique, 10 gr. 68 (*Londres*) **Pl. XXV, fig. 19** [4].

916. — Variété, avec la diagonale moins large.

Æ 21; stat. persique, 10 gr. 82 (*Munich*) [5].



N° 917.

917. — Protomé de lion à droite, la gueule béante, une patte avancée.

℞. Même carré creux avec la diagonale.

Æ 21; stat. persique, 10 gr. 86 (*Greenwell*) [6].

1. Étienne de Byzance dit : Ἰσσός, πόλις μεταξὺ Συρίας καὶ Κιλικίας · ὁ πολίτης Ἰσσαῖος.
2. B. Head, *Catal. Isauria*, etc. Introd., p. CXXVI.
3. B. Head, *Lycaonia*, etc., p. 90, n° 2, pl. XV, fig. 2; Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 115, n° 14.
4. B. Head, *Lycaonia*, etc., p. 90, n° 1, et pl. XV, fig. 1; Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 18, n° 13.
5. Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 115, n° 14 et pl. V, 8.
6. Greenwell, *Num. Chron.*, 1897, p. 280 et pl. XIV, 7.

Le type du lion des monnaies qui précèdent est la copie de celui des monnaies de l'île de Rhodes et de la Carie. Le n° 917 notamment est pareil sur les monnaies de Lindos (voyez notre pl. XX, fig. 16 à 20). Mais le poids persique et la forme spéciale du carré creux ne permettent pas de reporter ces statères dans les parages cariens [1]. La pièce suivante qui se rattache au même groupe est bien cilicienne par son revers :

918. — Protomé de lion à gauche, les deux pattes avancées.

℞. Personnage (le roi de Perse?) barbu, vêtu d'une tunique courte serrée à la taille, debout à droite et perçant de son javelot un lion que se dresse devant lui. Dans le champ, en haut et en bas, des lettres incertaines. Carré creux ; au milieu, la contremarque ☧.

Æ 21 ; stat. persique, 10 gr. 60 (*La Haye*) **Pl. XXV, fig. 20** [2].

Six a voulu lire, sur ce statère dont le caractère satrapal est indiqué par le type du revers, la légende Ισσαῖον, ainsi disposée :

Ι Ϟ Ϟ
ΝΟΙΑ

d'où l'attribution de tout le groupe à Issos. Mais les seules lettres qu'on puisse distinguer avec certitude sont : . Ϟ Τ ... Ο. qui ne paraissent guère autoriser la restitution de Six. Aussi, M. Hill a-t-il songé à classer plutôt toutes ces pièces à Selgé [3]. La fabrique et le type de revers du n° 918 conviennent mieux à la Cilicie, et ce type paraît indiquer une monnaie satrapale. La légende étant grecque et non araméenne comme celle de la plupart des monnaies ciliciennes de l'époque postérieure, peut se rapporter au temps où Xerxès confia à un Grec, Xénagoras d'Halicarnasse, le gouvernement de la Cilicie.

1. On a voulu autrefois classer ces pièces à Cnide (Greenwell, *Num. Chron.*, 1885, p. 10); voyez les objections de Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1886, p. 259 et B. Head, *Hist. numor.*, p. 523.

2. Six. *Num. Chron.*, 1888, p. 115, n° 15 et pl. V, 3 ; Hill, *Catal. Lycia*, Introd., p. cxv et pl. XLIV, 19.

3. Hill, *Catal. Lycia*, Introd., p. cxv, note.

CHAPITRE XIV

CHYPRE

§ I. — L'île de Chypre.

Il n'est pas nécessaire d'insister ici sur l'importance, au point de vue de l'histoire du commerce de l'antiquité et de l'histoire de l'art, de l'île de Chypre qui fut, plus encore que la Cilicie, le trait d'union de la race sémitique et de la race hellénique, le point où elles se donnaient rendez-vous, le marché où elles se rencontraient, à l'abri des coups de main et des invasions qui, trop souvent, bouleversèrent les villes du continent.

Aussi, les établissements phéniciens et grecs furent-ils nombreux et florissants à Chypre ; de cette vie côte à côte, de cette pénétration réciproque naquit, de bonne heure, une civilisation particulière, une industrie et un art originaux et féconds où les archéologues se sont, à l'envi, évertués à démêler les éléments grecs et les éléments orientaux.

Les Phéniciens y précédèrent les Grecs et Homère célèbre l'habileté industrielle des forgerons et des ciseleurs de Chypre dont les mines de cuivre firent donner à l'île le nom qu'elle porte encore. Mais ce qui prouve toutefois, ainsi que l'a fait ressortir M. Georges Perrot [1], que la race hellénique s'installa, elle aussi, dès une époque très reculée, à Chypre, à côté des Phéniciens, c'est qu'on a trouvé dans l'île, ces nombreuses inscriptions grecques écrites dans un alphabet spécial, syllabique, qui nous révèle que la population grecque de l'île parlait un dialecte grec d'une forme antique et rude qui s'était détaché, de très bonne heure, de l'idiome commun à la race, avant le développement de l'alphabet cadméen, et se conserva ainsi grâce à son isolement. D'après la tradition, les premiers colons grecs se seraient établis à Chypre après la guerre de Troie, c'est-à-dire vers le xe siècle [2]. Teucer, fils de Télamon, le meilleur ar-

1. G. Perrot et Ch. Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. III, p. 494.
2. G. Perrot et Chipiez, *op. cit.*, t. III, p. 495.

cher de l'armée grecque sous les murs de Troie, serait venu, après la prise de la ville, fonder Salamine de Chypre, en souvenir de la petite île de Salamine dont il était originaire; Agapénor, le chef des Arcadiens au siège de Troie, vint aussi vers le même temps, y fonder Paphos [1].

Au IXe siècle avant notre ère, les navires grecs et phéniciens de Chypre dominaient dans tout le bassin oriental de la Méditerranée : c'est ce que les historiens appellent la période de la thalassocratie chypriote [2]. Cette prospérité fut arrêtée soudain par les conquêtes des monarques de Ninive qui, à partir de Sargon, vers 710, dominèrent à Chypre. Après la chute de l'empire assyrien, vers 608, les Égyptiens s'installèrent en maîtres dans l'île convoitée par tous. Le roi Amasis s'en empara vers 560 : c'est de son temps que datent les premières monnaies chypriotes.

Chacune des grandes villes de l'île était la capitale d'un petit État où régnait un dynaste qui, suivant les circonstances politiques, reconnaissait la suzeraineté du roi de Perse ou du roi d'Égypte ou jouissait de la plénitude de l'indépendance. On compte ainsi dix ou onze petits royaumes à Chypre, à l'époque où l'usage de la monnaie était répandu dans l'île :

1. *Salamine*, le plus puissant de tous, qui était d'origine purement grecque et a des monnaies grecques.
2. *Cition*, le plus ancien et le plus important des établissements phéniciens; les monnaies des rois de Cition ont des légendes phéniciennes.
3. *Idalion*, dont les monnaies sont grecques.

1. Pausanias, VIII, 5.
2. G. Perrot, *op. cit.*, p. 498.

4. *Amathonte*, dont les monnaies sont grecques, mais ne débutent que vers le milieu du Ve siècle.
5. *Curion* dont les monnaies sont grecques (si elles sont bien déterminées) [1].
6. *Paphos*, dont les monnaies sont grecques.
7. *Marion*, dont les monnaies sont grecques mais ne remontent pas avant la seconde moitié du Ve siècle [2].
8. *Soli*, dont les monnaies sont grecques (si elles sont bien déterminées).
9. *Lapethos* dont les monnaies sont phéniciennes, mais ne débutent pas avant 480 [3].
10. *Golgos*, dont les monnaies sont grecques (si elles sont bien déterminées).
11. Il convient peut être d'ajouter aussi *Cerynea*, à laquelle on n'a pas encore attribué de monnaies.

Ainsi, au point de vue numismatique, nous ne connaissons que deux colonies phéniciennes à Chypre qui aient frappé monnaie, Cition et Lapethos. Mais ces monnaies sont, sauf les premières de Cition, postérieures au cadre du présent volume.

Toutes les autres villes sont grecques et leurs monnaies sont, pour l'époque archaïque qui, seule, nous intéresse, en caractères syllabiques, écriture dont les signes paraissent, au moins pour la plupart, dérivés des hiéroglyphes des Héthéens de la Syrie et de la Cilicie orientale.

Nous n'aurons à nous occuper, pour la période qui rentre dans notre programme, que des premières séries monétaires de

1. G. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XLII.
2. G. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LV.
3. G. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LIII et pl. VI, 1 à 8.

Salamine, de Cition, d'Idalion, de Paphos, de Soli et de Golgos.

Le classement et le déchiffrement des monnaies chypriotes n'a pu être scientifiquement entrepris qu'après que George Smith, en 1872, eut trouvé la clef de l'écriture syllabique et démontré que, sous ces signes singuliers, se cachait un dialecte grec très ancien. Cependant un savant français, le duc de Luynes, avait déjà fait des efforts considérables pour grouper la plus belle suite de monnaies chypriotes qu'on eut formée; il avait reconnu comme chypriotes et coordonné, dès 1852, tous les matériaux numismatiques dispersés avant lui aux quatre coins de l'échiquier numismatique [1].

Après la découverte de George Smith, divers savants s'efforcèrent d'en appliquer les principes au déchiffrement des légendes monétaires [2]. Mais l'étude d'ensemble de J. P. Six, en 1883 [3], fit oublier ces essais et constitua, pour toutes les séries chypriotes, un classement scientifique dont les détails seuls peuvent être modifiés. C'est en m'appuyant sur le mémoire de Six, que j'ai pu rédiger en 1893 le catalogue raisonné des suites du Cabinet des Médailles [4]. Depuis lors, un certain nombre de pièces nouvelles et des observations dues à Six lui-même, à M. G. Hill et quelques autres [5], sont venues améliorer certains chapitres de la numismatique chypriote qui, aujourd'hui encore, soulève bien des problèmes non résolus. La période archaïque dont nous allons nous occuper n'a pas la moindre part de ces incertitudes et de ces obscurités.

§ II. — **Salamine.**

1. — Evelthon (560-525 avant J.-C.).

Hérodote nous fait connaître le plus ancien roi de Salamine dont l'histoire ait gardé le souvenir : c'est Evelthon, qui se prétendait issu de la race de Teucer et dont le règne se place entre 560 et 525 avant J.-C., c'est-à-dire au temps d'Amasis, de Crésus, de Cyrus, de Solon, de Pisistrate et de Polycrate [6]. Hérodote raconte qu'Evelthon s'empressa d'accorder, sur la fin de son règne, un asile à Phérétime, mère du

1. Duc de Luynes, *Numismatique et inscriptions cypriotes*, Paris, 1852, gr. in-4°.
2. Voir notamment : Otto Blau, *Zur Kyprischen Münzkunde*, dans la *Numism. Zeitschrift*, de Vienne, 1873 ; A. de Sallet, dans la *Zeit. für Numism.*, 1875 ; Voigt, dans les *Leipziger Studien* de 1878 ; Lang, dans le *Numism. Chronicle* de 1871, p. 1 et suiv.; W. Deecke, dans *Sammlung der griech. Dialekt-Inschriften* d'Hermann Collitz, 1883. Tous ces travaux n'ont plus guère aujourd'hui qu'un intérêt bibliographique et rétrospectif (cf. la note bibliographique de M. G. Hill, *Greek coins of Cyprus*, Introd., p. XVIII).
3. J. P. Six, dans la *Revue numism.* de 1883, p. 249 et suiv.
4. E. Babelon, *Les Perses Achéménides. Cypre et Phénicie* (Paris, 1893, gr. in-8°), Introd., p. CXIV et p. 83.
5. Six, dans le *Numism. Chronicle*, 1888, p. 121 et 1897, p. 206 ; Greenwell, *Num. Chron.*, 1890, p. 6 ; G. Macdonald, *The Hunterian collection*, t. II, p. 559 ; nous avons pu profiter du catalogue des séries cypriotes du British Museum qui vient de paraître au moment où nous corrigeons les épreuves du présent chapitre : G. F. Hill, *Catalogue of the greek coins of Cyprus*, Londres, 1904.
6. Hérod., IV, 162.

roi de Cyrène, Arcésilas III [1]. Ce dernier, chassé de ses États avait, lui-même, trouvé aide et protection auprès de Polycrate à Samos et nous avons décrit, plus haut, des monnaies samiennes qui attestent cette alliance [2]. Evelthon n'osa aller aussi loin que Polycrate; à la place de l'armée de secours que Phérétime sollicitait, il se contenta de lui faire cadeau d'un fuseau d'or et d'une quenouille, en disant : « Voilà ce qu'on donne aux femmes et non une armée. »

Comme Evelthon commença de régner lors de la conquête de Chypre par Amasis (560?), il est permis de conjecturer qu'il fut intronisé roi de Salamine par le conquérant égyptien, car il demeura son fidèle vassal jusqu'en 525, époque où Chypre et l'Égypte elle-même tombèrent au pouvoir du roi de Perse, Cambyse. Evelthon dont le règne dura environ 35 ans (de 560 à 525), est donc le représentant de la domination égyptienne sur l'île de Chypre. Ses monnaies confirment cette manière de voir, en attestant par leur abondance et leur variété que ce prince régna longtemps et que son autorité s'étendait sur l'île entière : cette unification momentanée de l'île sous le sceptre du dynaste salaminien s'explique à la suite de la conquête égyptienne : elle en fut la conséquence [3].

Au point de vue des types et des légendes, les monnaies d'Evelthon forment deux groupes distincts : celles qui ont le revers lisse et celles qui ont un type de revers.

Groupe A. — *Revers lisse.*

919. — ιϟιF8IΥ✱ (E-ὐ-ϝέ-λε-θω-νε, *Evelthon*, rétrograde). Bélier couché à gauche. — ℞. lisse.

Æ 19; statère persique, 10 gr. 95 (*Paris*) **Pl. XXVI, fig. 1** [4].

920. — Autres ex., 11 gr. 06 (*Luynes*) **Pl. XXVI, fig. 2** [5]; — 10 gr. 72, trouvé en Égypte (*coll. Greenwell*) [6].

921. — Autre ex.; on lit bien ιϟιF8IΥ✱ (E-υ-ϝε-λε-θω-νε), 11 gr. (*Luynes*) **Pl. XXVI, fig. 3** [7].

922. — Autre ex., avec ·ϟ·F8IΥ✱ (E-υ-ϝε-λε-θω-νε), 11 gr. (*Paris*) [8].

923. — ιϟιF8IΥ✱. Bélier couché à gauche. — ℞. lisse.

1. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXXXIII; Busolt, *Griech. Geschichte*, t. II, p. 545.
2. Voyez ci-dessus, p. 289 et 467.
3. Nous verrons plus loin que la liste généalogique de la famille d'Evelthon donnée par Hérodote est inadmissible à cause de l'espace de temps trop restreint qui séparerait Evelthon de ses arrière-petits-fils.
4. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. 83, n° 555 et pl. XVI, 1.
5. Babelon, *op. cit.*, p. 83, n° 557, et pl. XVI, 2.
6. *Num. Chron.*, 1890, p. 6, et pl. II, 1 (légende incomplète).
7. Babelon, *op. cit.*, n° 560 et pl. XVI, 3.
8. Babelon, *Invent. de la coll. Waddington*, p. 275, n° 4802.

Æ 15 ; tétrobole persique, 3 gr. 28 (*Paris*) **Pl. XXVI, fig. 4** [1].

924. — Autres ex., 3 gr. 66 (*Paris*) [2]; 3 gr. 32, trouvé en Égypte (*Greenwell*) [3].

925. — ⌇⌇ꟻ8ΙϒⲜ (Ε-υ-Ϝε-λε-θω-νε). Bélier couché à gauche. — ℞. lisse.
Æ 12 ; diobole persique, 1 gr. 52 (*Paris*) **Pl. XXVI, fig. 5 ;** — autres ex. 1 gr. 76 et 1 gr. 80 (*Paris*) [4].

926. — Tête de bélier à gauche (sans lég.). — ℞. lisse.
Æ 11 ; obole persique, 0 gr. 89 (*Paris*) **Pl. XXVI, fig. 7.**

927. — Autre ex., 0 gr. 90 (*Paris*) **Pl. XXVI, fig. 8.**

928. — Tête de bélier à gauche (sans lég.). — ℞. lisse.
Æ 7 ; hémi-obole persique, 0 gr. 45 (*Paris*).

929. — Tête de bélier à gauche (sans lég.). — ℞. lisse.
Æ 6 ; tartémorion persique, 0 gr. 21 (*Paris*) **Pl. XXVI, fig. 9** [5].

930. — ⌇Ⲫꟻꟻ8ΙϒⲜ (Ε-υ-Ϝε-λε-θο-το-σε = Εὐέλθοντος, rétrograde). Bélier couché à gauche. — ℞. lisse.
Æ 19 ; stat. pers., 11 g. 60, fourré [6].

931. — Même description ; lég. en partie effacée (Εὐέλθων ou Εὐέλθοντος).
Æ 16 ; octobole persique, 6 gr. 49 (*Berlin*) [7].

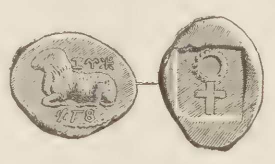
932. Tête de bélier à gauche ; dessous, peut-être la lettre Ⲫ (Σε)?
℞. lisse.
Æ 12 ; obole persique, 0 gr. 90 (*Berlin*) ; — autre ex., 0 gr. 88 (*coll. Six*) [8].

1. E. Babelon, *Invent. de la coll. Waddington*, p. 275, nº 4803.
2. E. Babelon, *Perses Achém.*, p. 83, nº 562.
3. *Num. Chron.*, 1890, p. 6 et pl. II, 2.
4. E. Babelon, *op. cit.*, p. 83, nºs 563, 564 et 565.
5. Voyez les variétés des monnaies d'Evelthon, à la légende ΕὐϜέλθων, et à revers lisse, publiées par M. G. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXXXV, et p. 46, pl. IX, 1 à 9 ; pl. XXIII, 1 à 3.
6. Lang. *Num. Chron.*, 1871, p. 14 nº 25 (du trésor d'Idalion), Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 268, nº 6 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXXXVI, nº 2.
7. Duc de Luynes, *Numism. et inscript. cypriotes*, p. 4 et pl. I, 10 ; Six, *loc. cit.*, p. 268, nº 7 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXXXV, et pl. XXIII, 3 (la pièce est peut être fourrée).
8. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.* p. 389, nº 88 ; *Choix de monnaies grecques*, pl. V, 181 ; *Rev. numism.*, 1883, p. 268, nº 8 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXXXV, e.

Les statères de ce premier groupe ne sont pas d'une grande rareté, mais souvent la légende se trouve en partie fruste ou hors du flan. Cette légende revêt deux formes : les pièces les plus anciennes ont le nom d'Evelthon au nominatif, Εὐέλθων (n°s 919 à 925); les pièces postérieures portent la forme du génitif, Εὐέλθοντος. Nous rencontrerons également les deux formes sur les monnaies du groupe B, et nous verrons plus loin également le nominatif et le génitif employés sur les monnaies de Nicodamos (n°s 942 et suiv.). Sur le n° 932, la lettre ⊢, si elle est bien lue, pourrait être l'initiale du nom de Salamine.

Les monnaies à revers lisse et plat sont extrêmement rares dans la numismatique grecque; cette particularité de fabrique ne se rencontre qu'à Salamine, à Cition, et aussi sur quelques pièces de l'île de Céos et de l'Etrurie.

Groupe B. — *Revers à la croix ansée.*



N° 933.

933. — [Cypriot legend] (Ε-υ-Ϝε-λε-θω-νε = Εὐέλθων). Bélier couché à gauche.
℞. Croix ansée dans un carré creux.
Æ 19; tétrobole persique, 3 gr. 98 (*Londres* [1]).

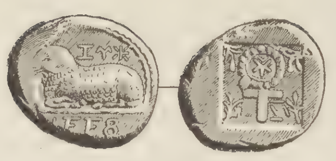
933 *bis*. — [Cypriot legend] (Ε-υ-Ϝέ-λε-θο-το-σε = Εὐέλθοντος). Bélier couché à gauche. Grènetis. — ℞. Croix ansée dans un carré creux dont les angles sont ornés de quatre fleurons.
Æ 22; stat. persique, 10 gr. 21 (*Luynes*) **Pl. XXVI, fig. 10**; — autre, 11 gr. (*Londres*, du trésor d'Idalion) [2].

934. — Même droit.
℞. Croix ansée, dans l'anse de laquelle on lit le signe ⋇ (Κυ = Κύπρου ?); carré creux dont les angles sont ornés de quatre fleurons.
Æ 22; stat. persique, 11 gr. 29 (*Paris*) **Pl. XXVI, fig. 11** [3].

1. G. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXXXVI, n° 3; p. 48, n° 13 et pl. IX, 19. Le statère donné par Hill, pl. IX. 10, portait probablement aussi la légende ΕὐϜέλθων (et non ΕὐϜέλθοντος), mais il ne reste que des traces de l'inscription.

2. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 269, n° 10 (attribuée à Gorgos ou Onesilos); E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. 84, n° 566 et pl. XVI, 7; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXXXVI, n° 4; p. LXXXVIII, n° 8 a; p. 50 n° 26 et pl. X, 4.

3. Six, *loc. cit.*, p. 270, n° 15; E. Babelon, *op. cit.*, p. 84, n° 567 et pl. XVI, 8; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXXXVI, 5 (nombreuses variétés).



N° 934 *bis*.

934 *bis*. — Même droit.

℞. Croix ansée, dans l'anse de laquelle la lettre ⚹ (Κυ); dans le champ à droite, la lettre ☲ (Κι). Carré creux, avec des fleurons aux quatre angles.

Æ 21; stat. pers., 11 gr. 10 (*Londres*) [1].

934 *ter*. Variété, avec ⚹ (Κε) dans le champ du revers (à la place de Κι).

Æ 21; stat. pers., 11 gr. (*Londres*) [2].

935. — Même droit.

℞. Croix ansée dans l'anse de laquelle on lit la lettre ⚹ (Κυ = Κυπρίων?); carré creux (sans fleurons).

Æ 16; tétrobole pers., 3 gr. 46 (*Paris*) **Pl. XXVI, fig. 12** [3].



N° 936.

936. — ΨϜϜ8ΙΥ⚹ (Ε-υ-ϝέ-λε-θο-το-σε, légende en partie fruste). Bélier couché à droite; au dessus, un globule dans un croissant renversé.

℞. Croix ansée dans l'anse de laquelle on lit la lettre ⚹ (Κυ); dans le champ à droite, la lettre Ω (πο); à gauche ℵ (ρυ = Κυ-πο-ρυ, Κύπρου?). Carré creux avec des fleurons aux angles.

Æ 25; stat. persique, 11 gr. 56 (*Londres*) [4]; — autres ex., 10 gr. 97; 11 gr. 53 (*Londres*) [5].

1. G. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXXXVII, n° 6; p. 49, n° 21 et pl. IX, 18.
2. G. Hill, *Cyprus*, p. 49, n° 22 et pl. IX, 19.
3. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. 84, n° 568 et pl. XVI, 9.
4. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXXXVII, 7 a; p. 50, n° 23 et pl. X, 1.
5. Hill, *Cyprus*, n°s 24 et 25.



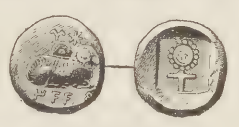
N° 936 *bis*.

936 *bis*. — Même description, mais sans symbole au-dessus du bélier.

Æ 18 ; tétrobole persique, 3 gr. 58 (*Massy*) [1].

937. — Même description.

Æ 12 ; diobole persique, 1 gr. 90 (*Luynes*). **Pl. XXVI, fig. 14** [2].



N° 937 *bis*.

937 *bis*. — Variété, avec le globule dans un croissant renversé, au-dessus du bélier ; on lit bien au droit ⊬ƑƑ8I⋎✻ (Εὐέλθοντος), mais le revers est sans légende autour de la croix ansée.

Æ 12 ; diobole persique, 1 gr. 49 (*Herm. Weber*) [3].



N° 939.

938. — Tête de bélier à droite.

℞. Croix ansée dans l'anse de laquelle la lettre ✻ (Κυ) ; carré creux.

Æ 8 ; obole persique, 0 gr. 88 (*coll. Philipsen*) ; 0 gr. 82 (*Copenhague*) [4].

939. — ⋎✻⩡‡ (Βα-σι. Ε-υ = Βασιλεως Εὐέλθοντος). Bélier couché à gauche ; devant lui, la croix ansée.

℞. Croix ansée dont l'anse est munie, au centre, d'un globule, et à la circonférence, d'un cercle de globules. Carré creux, les angles ornés de fleurons.

1. G. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXXXVII, 7 *b* et pl. XXIII, 6.

2. Six, *loc. cit.*, p. 271, n° 18 ; E. Babelon, *op. cit.*, p. 84, n° 569 et pl. XVI, 10 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXXXVII, 7 b et pl. XXIII, 7. Il n'est pas sûr que sur le groupe qui précède (nos 936 à 937) on doive réunir les trois signes pour en faire le mot Κυ-πο-ρυ ; de plus, au lieu de πο-ρυ, il faut peut-être lire Κο-ρυ. (Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXXXIX, note 2).

3. *Numism. Chron.*, 1896, p. 29, n° 61 et pl. III, 14 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXXXVII, c. et pl. XXIII, 8.

4. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXXXVIII, e. et pl. XXIII, 9.

Æ 22; stat. persique, 11 gr. 34 (*Hunter*) **Pl. XXVI, fig. 13;** — autres, 10 gr. 92 (*Klagenfurt*); 11 gr. 01 (*Londres*)[1].



N° 939 *bis*.

939 *bis*. — ϒ⋇⚲⚴ (Βα-σι. Ε-υ). Bélier couché à gauche.

℞. pareil au précédent, mais avec signe indistinct dans l'anse de la croix.

Æ 11; diobole persique, 1 gr. 67 (*Herm. Weber*)[2].

La croix ansée qui paraît sur toutes les pièces précédentes (nos 933 à 939 *bis*), est peut-être le symbole de la domination égyptienne sur l'île de Chypre. C'est, d'ailleurs, un emblème qu'on trouve en Égypte, en Assyrie, en Phénicie, à Chypre, sur toutes sortes de monuments, de même que sur des monnaies de la Cilicie et de la Pamphylie frappées durant la domination des Perses Achéménides. Les pièces nos 938 et 939 *bis* sont les seules qui donnent à Évelthon le titre de roi. La lettre Κυ, qu'on lit dans l'anse de la croix ansée, sur un certain nombre de pièces, et qui paraît être l'initiale du mot Κυπρίων, confirme ce que nous savons par l'histoire, qu'Évelthon régnait sur toute l'île de Chypre, au nom de son suzerain Amasis.

L'abondance et la variété des monnaies d'Évelthon ne sont qu'en partie justifiées par la longue duree du règne de ce prince. Si l'on en juge par leur style, un certain nombre de pièces au nom d'Évelthon paraissent avoir été frappées assez longtemps après sa mort, même peut-être jusque dans le premier tiers du ve siècle[3].

2. — Roi incertain (*Gorgos* ?).

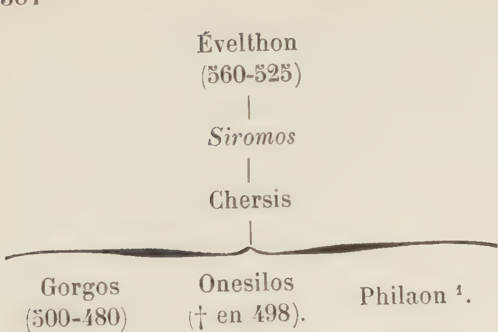
Les descendants et successeurs immédiats d'Évelthon sont connus historiquement. En voici la généalogie, telle qu'elle nous est transmise par Hérodote[4] :

1. Duc de Luynes, *Numism. et inscript. cypriotes*, p. 5 et pl. XII, 1; Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 271, n° 21; G. Macdonald, *Hunterian collection*, t. II, p. 563, n. 1, et pl. LXI, 13; G. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXXXVIII b; p. 51, n° 27 et pl. X, 5.

2. *Numism. Chron.*, 1896, p. 30, n. 62 et pl. III, 15.

3. On ne saurait néanmoins, suivant nous, adopter l'opinion de Six, suivie par d'autres, qui a voulu classer aux fils d'Évelthon toutes les monnaies qui portent ce nom *au génitif*, Ἐὐέλθοντος (Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 268; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XC).

4. Hérod., V, 104; VIII, 11.



Ce tableau généalogique paraît contenir un intrus, Siromos. On ne sait rien sur ce personnage et l'on ne possède aucune monnaie à son nom. Nous ignorons même s'il jouit de la royauté, à la suite de la révolution pacifique qui, à Chypre, substitua la domination perse à la domination égyptienne [2].

Il est bien singulier que, tandis qu'Évelthon, de race hellénique, a un nom grec, son fils soit affublé d'un nom sémitique. Σίρωμος n'est pas autre chose, en effet, que l'une des transcriptions grecques du nom phénicien si connu, Hiram ou Hirom; on le transcrit aussi Ἑίρωμος. Le nom de Hiram ou Hirom était traditionnel dans la dynastie royale de Tyr, dès le temps de Salomon. Hérodote lui-même, mentionne à Tyr un roi Siromos qui exerça un commandement sur la flotte de Xerxès [3].

La présence tout à fait insolite de ce nom sémitique dans la dynastie des rois grecs de Salamine serait sans analogue. D'un autre côté, si l'on considère que, d'après Hérodote, il s'écoula tout au plus 25 ans entre la fin du règne d'Évelthon, et les règnes de ses arrière-petits-fils Gorgos et

1. Comparez : Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXXXIV.
2. Hérod., III, 19.
3. Hérod., VII, 98.

Onésilos, tous deux déjà assez avancés en âge pour jouer un rôle politique actif au début du ve siècle, on conclura à une impossibilité, par conséquent à quelque erreur matérielle d'Hérodote. Il faut admettre qu'Hérodote a intercalé par inadvertance une génération de trop dans la descendance d'Évelthon. Cette génération est, suivant nous, représentée par le prince phénicien Siromos qui doit être rayé du tableau généalogique précédent [1]. Peut-être, comme le conjecturait Mowers, Hérodote a-t-il fait quelque confusion avec le Tyrien Hiram, contemporain de Xerxès [2].

Chersis est donc plutôt le fils que le petit-fils d'Évelthon. Son nom Χέρσις ou Χέρσιος est grec comme celui d'Évelthon et comme ceux de ses fils. Il régna peu de temps. Si l'on découvre quelque jour des monnaies au nom de Chersis, ces pièces seront vraisemblablement au type traditionnel du bélier couché, car ce type persiste sur les monnaies de ses successeurs. Chersis eut trois fils, Gorgos, Onésilos et Philaon. De ces trois frères, le dernier seul, Philaon, ne fut pas roi. Gorgos, l'aîné, régnait à Salamine en 498, lorsqu'éclata la grande insurrection des Grecs d'Ionie contre Darius, à laquelle nous avons déjà si souvent fait allusion et qui eut un contre-coup si direct sur la numismatique. Les Grecs de Chypre, incités par des émissaires, crurent sans doute, eux aussi, que le moment était venu de secouer le joug et de s'affranchir de la domination orientale [3].

1. G. Hill (*Cyprus*, Introd., p. LXXXIII) n'a pas osé adopter ce parti auquel on ne peut pourtant échapper qu'en se livrant à des conjectures bien autrement hasardées.
2. Mowers, *Die Phœnicier*, t. II, p. 245.
3. Hérod., V, 104 et suiv.

Le roi de Salamine Gorgos, voulait résister à l'entraînement général; mais les Grecs se soulevèrent contre lui, sous les ordres et à l'instigation de son frère Onésilos qui chassa Gorgos et entraîna dans la rébellion l'île toute entière, à l'exception d'Amathonte.

Onésilos fut tué au bout d'un an, et les Perses rétablirent Gorgos sur le trône dont il avait été un instant dépossédé. Gorgos régna dès lors pacifiquement sous la suzeraineté de Darius, puis de Xerxès, et son règne se prolongea jusqu'à l'an 480 environ. La flotte chypriote prit part aux expéditions de Darius et de Xerxès contre la Grèce, et Gorgos figure, dans Hérodote, à la tête du contingent chypriote de l'armée perse [1].

Nous n'avons point de monnaies de l'usurpateur éphémère Onésilos; mais j'ai proposé en 1893, d'attribuer à Gorgos un groupe de monnaies qui ne diffèrent de celles d'Évelthon que par le style et les légendes. Elles en sont la suite naturelle et il n'est pas possible de les en séparer; elles appartiennent en toute certitude aux successeurs immédiats d'Evelthon. Au surplus, je crois bien avoir ressaisi dans la légende cypriote de l'un des exemplaires, (nº 940) — ils sont tous malheureusement, de conservation défectueuse, — les éléments essentiels du nom de Gorgos.

940. — ⊬∧Ͻϲ (..ρυ-γο-σε = Γόργος?). Bélier couché à gauche.

℞. ⊬≚8⚲ǂ (Βα-σι-λέ-ω-ς). Croix ansée dans laquelle est le signe ǂ (Βα) de la légende; les quatre autres lettres sont placées aux angles du carré creux qui limite le champ.

Æ 21; stat. persique, 8 gr. 98 (*Paris*) **Pl. XXVI, fig. 15** [2].

941. — Légende fruste. Bélier couché à gauche.

℞. Croix ansée; dans l'anse, le signe ǂ (Βα) et I; dans le champ, à droite, I. Carré creux.

Æ 25; stat. persique, 9 gr. 96 (*Paris*) **Pl. XXVI, fig. 16** [3].

942. — ⊬⇑8⚲ǂ (Βα-σι-λε-ϝο-σε) lég. en partie fruste. Bélier couché à gauche.

℞. Croix ansée; dans l'anse, le signe ǂ (Βα). Carré creux.

Æ 19; diobole persique, 1 gr. 79; 1 gr. 63 (*coll. Massy*) [4].

942 *bis* — Tête de bélier, à gauche.

℞. Croix ansée dans l'anse de laquelle on lit le signe ǂ (Βα). Carré creux.

1. Hérod., VII, 98.

2. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 273, nº 24; E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. 84, nº 570 et pl. XVI, 11; Hill, *Cyprus*, Introd., p. xcı et pl. XXIII, 10; voyez aussi Hill, p. 51 et pl. X, fig. 7 et 8 (légendes frustes).

3. E. Babelon, *op. cit.*, p. 85, nº 571 et pl. XVI, 12; Hill, *Cyprus*, Introd., p. xcı, 2 et pl. XXIII, 11.

4. Hill, *Cyprus*, p. xcı, nºs 7 et 8 et pl. XXIII, 12 et 13. Sur l'un des deux exemplaires la légende paraît altérée.

Æ 10; obole persique, 0 gr. 80 (*Paris*) **Pl. XXVI, fig. 19** [1].

942 *ter*. — Tête de bélier, à gauche.

℞. Croix ansée dans l'anse de laquelle on lit le signe (Nι).

Æ 10; obole persique (*Turin*) [2].

Nous ne savons pas ce qu'il advint de Gorgos dans les désastres de la flotte perse en 480 et 479; mais on peut conjecturer qu'il y périt. Hérodote raconte que la flotte de Xerxès fut détruite presque toute entière à Mycale et qu'en ce qui concerne le contingent chypriote et phénicien, tous les chefs furent tués ou faits prisonniers. L'année 479 marque donc vraisemblablement la fin du règne de Gorgos.

NICODAMOS.

Nicodamos n'est connu que par les monnaies qui portent son nom. Si, comme il est probable, Gorgos périt en 479, Nicodamos a dû lui succéder sur le trône de Salamine : les types monétaires semblent l'attester.

943. — (βα-σι-λε-ϝω-σε Νι-κο-δά-μω). Bélier couché à g. Grènetis.

℞. Croix ansée ornée de deux anneaux concentriques, et la tige ayant la forme de la lettre (βα); autour, sont les lettres suivantes, ainsi disposées :

(μι λα)

(νι σε) qu'on peut lire Σε-λα-μι-νι (Σελαμινίων) ou Μι-νι-λα-σε (*Ménélas*). Carré creux.

Æ 16; tétrobole persique, 3 gr. 29 (*Paris*) **Pl. XXVI, fig. 20.** — autres, 3 gr. 16 (*Berlin*); 3 gr. 77 (*Philipsen*) [3].

944. — (βα-σι-λε-υ-ς). Bélier couché, à gauche.

℞. Croix ansée ornée de deux anneaux concentriques, au centre desquels est la lettre (νι); autour, les lettres suivantes ainsi disposées : (μι λα)
(νι σε)

Æ 15; tétrob. pers., 2 gr. 97 (*Paris*) **Pl. XXVI, fig. 21** [4].

1. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. 85, n° 572 et pl. XVI, fig. 13; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XCIII, 3 e.
2. Six, *Rev. numismatique*, 1883, p. 275, n° 31; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XCIII, 3 d.
3. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 274 n° 26 et pl. VI, 3 (plusieurs autres ex.); E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. 85, n° 573 et pl. XVI, 14; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XCII, b; p. 52, n° 31 et pl. X, 9.
4. Six, *loc. cit.*, p. 274, n° 27; E. Babelon, *loc. cit.*, n° 574 et pl. XVI, 15; Hill, *Cyprus*, Introd. p. XCII, 2 et pl. XXIII, 16.

945. — (βα-σι-λέ-Fο-σε Νι-κο-δα-μω). Bélier couché à gauche.

℞. (λα μι)
(σε νι). Croix ansée. Carré creux.

Æ 20; tétrob. pers., 3 gr. 24 (*Paris*) **Pl. XXVI, fig. 22** [1]; — autre, 3 gr. 44 (*Massy*) [2].

946. — Même droit.

℞. (μι λα)
(νι σε). Croix ansée, dans l'anneau de laquelle la lettre (νι). Carré creux.

Æ 16; tétrob. pers., 3 gr. 38 (*Paris*) **Pl. XXVI, fig. 23** [3].

946 *bis*. — (Βα-σι-λε-Fω-σε Νι-κο-δα-μω), lég. en partie fruste. Bélier couché à gauche.

℞.
Croix ansée avec la lettre (βα) dans l'anneau. Carré creux.

Æ 13; diobole persique, 1 gr. 60 (*Londres*) [4].

947. — (Βα-σι. Νι). Bélier couché à gauche.

℞. Croix ansée avec la lettre (Νι) dans l'anneau. Carré creux.

Æ 14; diobole persique, 1 gr. 67 (*Herm. Weber*) [5].

947 *bis*. Tête de bélier à gauche.

℞. (μι λα)
(νι σε). Croix ansée. Carré creux.

Æ 8; obole pers., 0 gr. 87 (*Paris*) **Pl XXVI, fig. 17** [6]; — autre ex. 0 gr. 78 (*Paris*) **Pl XXVI, fig. 18.**



N° 948.

948. — (Βα-σι-λε-υ-ς). Bélier couché, à gauche.

1. E. Babelon, *Invent. de la coll. Waddington*, p. 275, n° 4805 et pl. XIII, 5; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XCII, 1.
2. Hill, *Cyprus*, pl. XXIII, 14.
3. E. Babelon, *Invent. de la coll. Waddington*, p. 275, n° 4804 et pl. XIII, 4.
4. G. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XCIII, b; p. 52 n° 32 et pl. X, 10.
5. *Num. Chron.*, 1896, p. 30 et pl. III, 15; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XCIII, c, et pl. XXIII, 17.
6. E. Babelon, *Invent. Waddington*, p. 275, n° 4806, Hill, *Cyprus*, Introd., p. XCIII, d et pl. XXIII, 8.

℞. Croix ansée ornée de deux anneaux concentriques, au centre desquels est la lettre 𐠛 (Νι); autour, les lettres suivantes, ainsi disposées 𐠥 𐠏 (ρι λα)
𐠭 𐠊 (δα χα)

qu'on doit, sans doute, lire Λαχαρίδας. Carré creux.

Æ 16; tétrobole pers., 3 gr. 38, trouée (*Luynes*); — autre, 2 gr. 70 (*Copenhague*) [1].



Nº 848 *bis*.

948 *bis*. — 𐠞𐠪𐠐𐠵𐠩𐠛𐠍𐠭𐠗 (Βα-σι-λε-Ϝω-σε Νι-κο-δα-μω). Bélier couché à gauche.

℞. Croix ansée; dans l'anneau le signe 𐠞 (βα); autour, les lettres suivantes, ainsi disposées : 𐠥 𐠏 (ρι λα)
𐠭 𐠊 (δα χα) = Λαχαρίδας.

Æ 15; tétrobole persique, 3 gr. 33 (*coll. Massy*) [2].

949. — Même description.

Æ 12; diobole persique, 1 gr. 58; autre, 1 gr. 42 (*Berlin*) [3].

Sur les monnaies qui précédent, le titre royal est tantôt au nominatif, Βασιλεύς (nᵒˢ 944 et 948), tantôt au génitif, Βασιλέως (nᵒˢ 943, 945 et suiv., 948 *bis*); nous avons signalé la même particularité sur les monnaies d'Evelthon. Le revers de ces pièces présentent des variantes curieuses; tantôt l'anneau de la croix ansée est occupé par la syllabe Βα, initiale du mot Βασιλεύς (nᵒˢ 943, 948 *bis*, 949 *bis*), tantôt par la syllabe Νι, qui ne peut être que l'initiale du nom Νικόδαμος, qu'on lit en toutes lettres sur quelques pièces. En outre, la croix ansée se trouve accostée de lettres qui forment deux noms propres, Ménélas et Lacharidas [4]. La disposition de ces lettres varie (comparez les nᵒˢ 945 et 946), et parfois l'on peut être embarrassé pour savoir dans quel sens on doit lire et assembler les caractères.

1. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 274, nº 29; E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. 85, nº 575 et pl. XVI, 16; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XCIII, 3 b et pl. XXIII, 20.
2. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XCIII, 3 a et pl. XXIII, 19.
3. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 275, nº 30; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XCIII, c et pl. XXIII, 21.
4. Nous avons dit plus haut qu'on pourrait lire Σελαμινί(ων) au lieu du nom de Ménélas. Six suppose que Ménélas et Lacharidas étaient peut-être les frères du roi, qui auraient partagé avec lui l'autorité royale (*Rev. numism.*, 1883, p. 276); voyez aussi l'embarras et les conjectures de M. G. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XCIV.

§ III. — Cition.

Kition ou Cition (forme latine *Citium*), aujourd'hui *Larnaca,* capitale phénicienne de l'île de Chypre, comme Salamine en était la capitale grecque, fut une colonie de Sidon ; c'est ce que proclament, encore au IIe siècle, sous Antiochus IV et Démétrius Ier Soter, rois de Syrie, de curieuses monnaies de bronze de Sidon qui portent en légende phénicienne : *Sidon, la métropole de Cambé, d'Hippone, de Cition et de Tyr* [1].

Le nom phénicien de Cition fut même celui que les populations sémitiques employaient pour désigner les habitants de l'île de Chypre toute entière, *Kittim* [2]. On connaît peu l'histoire de Cition avant les premières guerres médiques. Les fouilles qu'on a pratiquées sur son emplacement ont mis à découvert les traces plutôt que les ruines d'un temple d'Astarté, de nombreuses figurines de terre cuite et des inscriptions phéniciennes [3]. Les monnaies, les traditions littéraires et une inscription phénicienne trouvée à Dali (l'ancienne Idalion) ont permis de dresser la liste chronologique des rois de Cition depuis 480 jusqu'à Alexandre et même postérieurement. Mais avant 480 on ne connaît pas les noms des princes phéniciens qui régnèrent sur cette ville.

Pourtant, les monnaies remontent au moins jusqu'au temps de Darius. On en a la certitude en les comparant à celles du roi de Salamine, Évelthon, qui sont bien datées, puisque le personnage est connu historiquement ; or, ces monnaies de Cition sont certainement contemporaines d'Évelthon ; elles sont comme elles, à revers lisse ; leur type est un lion couché qui fait pendant au bélier couché d'Évelthon. Ces pièces sont taillées suivant l'étalon persique.

Après les pièces à revers lisse, viennent celles qui ont, pour type du droit, un lion couché, comme sur le groupe antérieur, et au revers, un lion assis, parfois accompagné d'une petite croix ansée (nos 952 et 953). Faut-il, en présence de ces deux groupes anépigraphes, admettre l'existence de deux rois phéniciens de Cition ou d'un seul ? Nous ne saurions le dire. L'attribution à Cition est néanmoins certaine, parce qu'après 480, Cition frappe encore au même type du lion assis, quelques monnaies qui portent en légende phénicienne les noms des rois [4]. Le premier dont le nom paraisse alors sur les monnaies est Baalmelek Ier, qui commença de régner en 479. C'était probablement un prince d'origine tyrienne, étant donné son nom et eu égard à cette circonstance qu'il introduisit sur ses monnaies le type de l'Héraclès tyrien [5]. Son prédécesseur inconnu, auquel nous devons attribuer les monnaies anépigraphes que nous allons décrire, dut périr dans le désastre de la flotte de Xerxès, à Mycale, en 479.

1. E. Babelon, *Les rois de Syrie*, Introd., p. CX et CXXII.
2. G. Perrot, *Hist. de l'art*, t. III, p. 492.
3. G. Perrot, *op. cit.*, t. III, p. 263 ; G. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XXIX.
4. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. 95.
5. E. Babelon, *loc. cit.*, p. 95.



N° 950.

950. — Lion couché à gauche et détournant la tête; dessous, un osselet.
℞. lisse.
Æ 21 ; statère persique, 10 gr. 91 (*Londres*) [1].

951. — Lion couché à gauche, la gueule béante, dressant la tête, les pattes de devant allongées. — ℞. lisse.
Æ 16 ; tétrobole persique, 3 gr. 48 (*Luynes*) **Pl. XXVII, fig. 1** [2] ; — autres, 3 gr. 66 (*Berlin*) ; 3 gr. 50 (*Paris*) [3].

951 *bis*. — Même description.
Æ 13 ; diobole persique, 1 gr. 47 (*Paris*) **Pl. XXVII, fig. 2** [4].

952. — Lion couché à gauche, comme ci-dessus.
℞. Lion assis à g., gueule béante ; devant lui, croix ansée ☥. Carré creux.
Æ 15 ; tétrobole persique, 3 gr. 42 (*Luynes*) **Pl. XXVII, fig. 4** [5].

953. — Lion couché à g., comme ci-dessus.
℞. Lion assis à g., la gueule béante (sans croix ansée). Carré creux.
Æ 10 ; obole persique, 0 gr. 82 (*Luynes*) **Pl. XXVII, fig. 3** ; — autre, 0 gr. 70 (*Luynes*) [6].

Baalmelek Ier qui succéda au prince inconnu dont nous venons de décrire le monnayage, régna de 479 à 449 av. J.-C., environ [7]. Dans les longues guerres dont son règne marque le début, Cition fut le boulevard de la puissance des Perses à Chypre, jusqu'au jour où, en 449, Cimon réussit à s'en emparer ; le roi Baalmelek I

1. Hill, *Cyprus*, p. 8 et pl. II, 7.
2. Six. *Rev. numism.*, 1883, p. 323, n° 1 et pl. VII, 7 ; E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. 95, n° 642 et pl. XVIII, 1.
3. Six, *loc. cit.* (coll. Imhoof-Blumer) ; Babelon, *loc. cit.*, n° 641 ; Hill, *Cyprus*, pl. XIX, 1.
4. Six, *loc. cit.*, n° 2 ; Babelon, *loc. cit.*, p. 95, n° 643 et pl. XVIII, 2 ; Hill, *Cyprus*, pl. XIX, 2.
5. Duc de Luynes, *Numism. des satrapies et de la Phénicie*, p. 86 et pl. XIV, 27 ; Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 323, n° 3 ; Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. 95, n° 644 et pl. XVIII, 3.
6. Duc de Luynes, *loc. cit.*, p. 86 et pl. XIV, 28 et 28 *bis* ; Six, *loc. cit.*, p. 323, n° 5 ; Babelon, *loc. cit.*, p. 95, nos 645 et 646 et pl. XVIII, 4.
7. Hill, *Cyprus*, Introd., p. xxx.

et ses successeurs, Azbaal, Baalmelek II, Baalram et d'autres ont, tous, leurs noms inscrits sur leurs monnaies aux types de l'Héraclès tyrien combattant et du lion assis ou du lion dévorant un cerf [1].

§ IV. — Idalion.

Idalion, aujourd'hui Dali, dont les nécropoles ont été explorées avec tant de bonheur, il y a un quart de siècle, par Cesnola [2], n'était pas éloignée de Cition et fut souvent sous sa dépendance. Elle était célèbre par son temple d'Aphrodite-Astarté, rival de celui de Paphos. La tête d'Aphrodite paraît, en effet, sur de petites monnaies d'argent frappées à Idalion peu avant 445, époque où cette ville perdit ses droits monétaires avec son indépendance.

La série numismatique d'Idalion commence dès le temps de Darius Ier, c'est-à-dire vers 510 ou 500. Chose singulière et qu'il faut expliquer, sans doute, par des relations de commerce, le type principal et constant des monnaies d'Idalion est un sphinx levant la patte, copié sur les monnaies primitives de Chios [3]. Les plus anciennes pièces ont, au droit, ce sphinx et au revers, un carré creux informe et sans type. On serait tenté de les classer à Chios, n'était leur poids persique, et n'étaient aussi les trouvailles et les pièces postérieures qui ont le même sphinx accompagné du nom abrégé d'Idalion en écriture chypriote : 'Η-δα-λί [4]. Nous devons donc admettre que les premières monnaies anépigraphes, de style archaïque, les seules qui rentrent dans notre cadre chronologique, ont été frappées par un roi incertain, contemporain de Darius Ier fils d'Hystaspe ou des premières années du règne de Xerxès.

954. — Sphinx ailé, assis à droite, levant la patte gauche de devant ; dans le champ à gauche, une rosace. Grènetis au pourtour. — ℞. Carré creux.

Æ 27 ; statère persique, 10 gr. 82 (*Paris*) **Pl. XXVII, fig. 5** ; — autres ex., 11 gr. 10 (*Hunter*) ; 10 gr. 84 ; 10 gr. 65 ; 10 gr. 58 (*Londres*) [5].

955. — Sphinx ailé, assis à dr., la tête ornée d'une tresse en volute, et levant une patte de devant ; autour, une légende incertaine, probablement [chypriote] (H. δα. λι) ; devant, une rosace. — ℞. Carré creux.

1. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 324 ; Babelon, *Perses Achéménides*, p. 95 et suiv. ; Hill, *Cyprus*, p. 8 et pl. II, 8 et suiv.

2. G. Perrot et Ch. Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. III, p. 208 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XLVIII. C'est à Idalion que fut découvert par Hamilton Lang le trésor fameux de monnaies chypriotes acquis en grande partie par le Musée britannique en 1870-71. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XVII.

3. Le sphinx et la fleur de lotus peuvent être aussi considérés comme des emblèmes d'Aphrodite-Astarté. Hill, *Cyprus*, Introd., p. L, note 4.

4. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XLIX.

5. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 315, n° 1 ; Babelon, *Perses Achéménides*, p. 104, n° 725 et pl. XIX, 18 ; G. Macdonald, *Hunterian collection*, t. II, p. 560, n° 1 et pl. LXI, 5 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LI et p. 24, pl. V, 1 et 2.

Æ 27; stat. persique, 11 gr. 08 (*Londres*); 11 gr. 02 (*Six*) [1].

Viennent plus tard, à partir de 475, date indiquée par l'aire creuse du revers, des monnaies qui ont pour type, au droit, le même sphinx et au revers, une grande fleur de lotus avec deux vrilles symétriquement enroulées [2]. La légende qu'on lit au droit de plusieurs de ces pièces est 𐠞𐠊𐠣 (βα-κα-ρα). Il s'agit probablement d'un roi *Karas* ou *Graus*, nom connu par Pausanias et Strabon [3], ainsi que par une inscription chypriote [4], mais on pourrait aussi songer à lire en un seul mot Πα-γα-ρα, abréviation hypocoristique pour Παγκράτης [5]. Plus tard, vers 450, on connaît à Idalion le roi Stasicypros, mentionné dans une inscription et auquel des monnaies paraissent appartenir [6]. Stasicypros fut le dernier roi d'Idalion; Azbaal de Cition le détrôna vers 445 [7].

§ V. — Paphos.

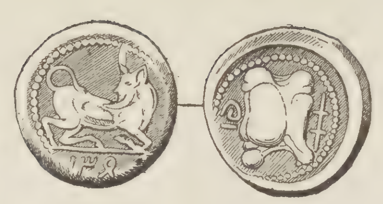
Nous avons rapporté plus haut la légende d'après laquelle le culte d'Aphrodite aurait été apporté à Paphos par le devin asiatique Sandacos [8]. D'autres traditions affirment que Paphos fut fondée par des Phéniciens conduits par Cinyras. C'était donc une ville d'origine sémitique, comme le culte de son Aphrodite. Néanmoins, Paphos n'a pas de monnaies phéniciennes, mais seulement des monnaies à légendes cypriotes, ce qui confirme la tradition suivant laquelle elle reçut de bonne heure les colons arcadiens d'Agapénor. Les premières de ses monnaies remontent peut-être au premier tiers du v[e] siècle. Ce sont des statères et des dioboles, de poids persique, qui ont pour type, au droit, un taureau à face humaine et au revers, un osselet.

956. — Taureau à face humaine barbue (le fleuve Bocaros?), à demi agenouillé à droite, et regardant en arrière; en haut, dans le champ, 𐠡𐠊 (Bω-κα, le signe κα presque effacé); sous le taureau, la croix ansée ☥, au pointillé.

℞. 𐠞𐠪 (Βα-σι ou Πα-σι). Osselet séparant les deux lettres de la légende. Aire creuse; grènetis au pourtour.

Æ 20; statère persique, 11 gr. 10 (*Luynes*) **Pl. XXVII, fig. 7** [9].

1. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 315, n° 2; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LI et p. 24, pl. V, 3.
2. Six fait remonter ces pièces jusqu'au commencement du v[e] siècle. *Rev. numism.*, 1883, p. 316; Babelon, *Les Perses Achém.*, p. 104, n. 726; *Invent. Waddington*, p. 277, n° 4824; Hill, *Cyprus*, p. 25 et pl. V, 4 et suiv.
3. Pausanias, III, 2, 1; Strabon, XIII, 3.
4. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 317.
5. Voyez la note de M. Hill, *Cyprus*, Introd. p. XLVIII, note 7 et p. 26.
6. Six, *op. cit.*, p. 317; Babelon, *Perses Achéménides*, p. 105.
7. E. Babelon, *op. cit.*, Introd., p. CXXVIII et CXXXV; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LI et LII et p. 28 (à Stasioikos).
8. Voyez ci-dessus, à Célendéris, p. 549.
9. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 352, n° 2 et pl. VII, 14; Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. 108, n° 743 et pl. XX, 11; Hill, *Cyprus*, pl. XXI, 1.



N° 957.

957. — Même taureau à face humaine ; en légende, [Cypriot syllabic legend] (βώ-κα-ρο-σε) (sans la croix ansée). — ℞. pareil au précédent.

Æ 20 ; stat. pers., 11 gr. 14 (*Londres*) [1] ; — autre, 10 gr. 54 (*Weber*) [2].



N° 958.

958. — Même taureau à face humaine (sans croix ansée ni légende). ℞. pareil aux précédents.

Æ 14 ; tétrobole persique, 3 gr. 43 (*Londres*) [3].

958 *bis*. — Même droit ; traces d'une légende.

℞. pareil aux précédents (sans légende).

Æ 12 ; diobole pers., 1 gr. 72 (*Paris*) **Pl. XXVII, fig. 6** [4].

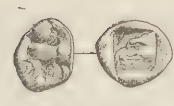


N° 959.

959. — Protomé de taureau à face humaine, barbu, à demi agenouillé, à droite. — ℞. [Cypriot syllabic legend] (Βα-σι ou Πα-σι). Osselet.

Æ 14 ; obole persique, 0 gr. 87 (*Londres*) [5].

1. Duc de Luynes, *Numism. et inscript. cypriotes*, p. 31 et pl. VI, 2 ; Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 352, n° 1 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXV et pl. XXI, 2 ; p. 35, n° 1 et pl. VII, 1.
2. *Num. Chron.*, 1896, p. 32, n° 68 et pl. III, 21.
3. Lang, *Num. Chron.*, 1871, p. 12, n° 11 (du trésor d'Idalion) ; Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 352, n° 3 ; Hill, *Cyprus*, p. 35, n° 2 et pl. VII, 2.
4. Six, *loc. cit.*, p. 353, n° 4 et pl. VII, 15 ; Babelon, *op. cit.*, p. 108, n° 744 et pl. XX, 12.
5. Hill, *Cyprus*, p. 35, n° 3 et pl. VII, 3.



N° 959 *bis*.

959 *bis*. — Taureau à face humaine, debout à g. et détournant la tête ; à côté, une lettre (?) ; dessous, ‡ (Βα ou Πα).

℞. Tête d'aigle à gauche. Carré creux.

Æ 11 ; obole persique, 0 gr. 88 (*La Haye*) [1].

La lecture du nom du fleuve Βώκαρος se trouve confirmée par le type du taureau à tête humaine, type qui dans la symbolique grecque personnifiait l'impétuosité des cours d'eau. Le Bocaros se jetait dans la mer à Palæ-Paphos [2].

Au revers de nos pièces, de chaque côté de l'osselet, on lit les lettres Βα-σι ou Πα-σι, qui ne peuvent guère être les initiales du mot Βασιλέως, car on ne comprendrait pas ce mot sans le nom même du roi. Aussi, il vaut mieux croire qu'il s'agit du nom du roi lui-même, qui serait quelque chose comme Πασίκυπρος ou Πάσιππος, noms qui se rencontrent dans l'onomastique chypriote.

Dans l'expédition de Xerxès en 480, les Paphiens fournirent 12 vaisseaux commandés par Penthylos, fils de Demonoos [3] ; les noms de ces deux princes ne figurent pas, jusqu'ici du moins, sur les monnaies.

Après 479, Xerxès paraît avoir installé comme roi de Paphos, Pnytos dont nous avons un groupe important de monnaies : elles ont, au droit, un taureau (qui n'est plus à tête humaine) et, au revers, une grande tête d'aigle ou un aigle dans un carré creux [4]. La tête d'aigle est empruntée aux monnaies de Ialysos [5].

§ VI. — **Golgos** (*ou* **Soli?**)

Les monnaies chypriotes qui figurent sur notre pl. XXVII, sous les n[os] 8 à 20, sont d'attribution encore plus difficile que celles que nous venons de passer en revue. J'ai classé en 1893, à la suite de Six, un certain nombre d'entre elles à la ville de Soli, qui se trouvait située sur la côte septentrionale de l'île, en face de la Cilicie, entre Marion et Lapéthos [6]. Depuis lors, dans un mémoire spécial publié en 1897, Six a proposé de reporter ces pièces à Golgos, colonie de Sicyoniens, dont l'emplacement exact paraît encore incertain [7].

1. Six, *loc. cit.*, p. 354, n° 5; Hill, *Cyprus*, p. LXVI et pl. XXI, 3.
2. Euripide, *Bacch.*, vers 406; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXV.
3. Hérod., VII, 195; G. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXII.
4. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 354; Babelon, *Perses Achéménides*, p. 108; *Invent. Waddington*, p. 277, n° 4828.
5. Comparez ci-dessus, p. 467 et pl. XX, fig. 11 à 15.
6. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, Introd., p. CXLIX; Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 368.
7. M. Hill (*Cyprus*, Introd., p. XLIV) remarque que l'identification proposée par Cesnola, de Golgos avec Athiénau, au nord-est d'Idalion, n'est qu'une conjecture; il ajoute que J.-L. Myres pense que Golgos doit être placée plutôt auprès de Pyla, entre Larnaca et le cap Pedalion, non dans l'intérieur des terres mais sur le bord de la mer, comme il convient à une colonie grecque.

Disons d'abord d'après quels indices on peut proposer l'attribution à Soli.

Un descendant de Cypranor, le fondateur de Soli, qui s'appelait Philocypros, régnait vers 560, c'est-à-dire au temps d'Evelthon à Salamine et de Polycrate à Samos. Il eut l'honneur de recevoir Solon lorsque ce dernier vint à Chypre ; le sage athénien reconnaissant, loua son hôte et ami dans des vers où il le plaçait au-dessus de tous les tyrans [1].

Philocypros eut un fils, roi après lui, qui portait le nom d'Aristocypros. Ce dernier prit part à l'insurrection des Grecs d'Asie contre Darius en 498 et il s'allia, dans cette circonstance, à Onésilos, le révolté de Salamine [2]. Il périt dans la répression du soulèvement [3].

Or, parmi les monnaies ci-dessous décrites et qui appartiennent à la fin du VIe ou au commencement du Ve siècle, il en est qui portent, en caractères chypriotes, les légendes suivantes :

Βα. Φι (n° 967).

Βα. A (n°s 965 et 966).

Βα. E (n° 968 et 969).

Ces pièces, auxquelles il faut joindre quelques autres qui sont anépigraphes, constituent un groupe homogène et inséparable par leurs types communs. Le signe Βα étant certainement l'initiale du mot βασιλέως, il est très tentant de considérer Φι comme les initiales du nom de Φιλόκυπρος, et A comme l'initiale de Ἀριστόκυπρος.

Quant à E, cette lettre doit être l'initiale du nom d'un troisième prince, successeur d'Aristocypros après la révolte de 498 ; on pourrait penser, par exemple, à Eunostos, parce qu'au temps d'Alexandre-le-Grand, le roi de Soli s'appelait Eunostos : l'un de ses ancêtres a bien pu porter le même nom.

Telles sont, en résumé, les bases, assez fragiles, du classement de ces médailles aux rois de Soli. Mais les motifs pour reporter ces pièces à Golgos sont-ils mieux fondés?

Le principal des arguments de Six en faveur de Golgos, c'est qu'un certain nombre de ces pièces portent le signe ʌ (=κο, χο, γο), dans lequel il propose de reconnaître l'initiale de Γόλγος ou Γολγοί. Six fait aussi valoir que le type du mythe de Géryon qui figure sur quelques-unes de ces monnaies, convient particulièrement bien à Golgos, et qu'enfin, sans ces pièces, Golgos, ville très importante, serait dépourvue de toute suite numismatique. La description qui va suivre nous éclairera sur la valeur problématique de ces arguments. Faisons seulement remarquer que la plus grave objection qu'on puisse faire à ce classement, — on s'en rendra compte en jetant un coup d'œil d'ensemble sur notre pl. XXVII — c'est le manque d'unité dans les séries monétaires qu'on veut ainsi attribuer en bloc à Soli ou à Golgos. Il paraît évident que nous avons au moins trois groupes différents. Sur notre planche XXVII, les pièces n°s 8, 9, 10 forment un premier groupe. Les pièces 11 à 15 constituent un second groupe. Enfin les n°s 16 à 20 qui ont, au droit, une tête de lion ou un lion en arrêt et rugissant, et au revers, la croix ansée pareille à celle de Salamine, semblent former un troisième groupe. Toutes ces pièces appartiennent-elles donc au même atelier? C'est bien douteux. Peut-être, chacune des deux villes, Soli et Golgos, doit-elle y trouver son lot.

1. Hérod., V, 113 ; Plutarque, *Solon*, 26.
2. Voyez ci-dessus, p. 588.
3. Hérod., V, 113; Hill, *Cyprus*, Introd., p. CXV.

960. — Héraclès marchant à grands pas, à droite, à travers une forêt indiquée par deux pins garnis de branches et de feuilles; de la main gauche tendue en avant, il tient son arc (visible seulement en partie); la main droite levée, qui n'est pas venue à la frappe, brandissait la massue.

℞. Taureau à droite; au-dessus, une grande branche de laurier. Carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 16; tétrobole persique, 3 gr. 55 (*Berlin*) **Pl. XXVII, fig. 8** [1].

Les types de ce tétrobole seraient un argument précieux en faveur de l'attribution à Golgos, si Golgos était la moderne Athiénau, parce qu'ils reproduisent une scène analogue à un bas relief découvert dans cette localité par Cesnola.

Tout le monde connaît la statue colossale d'Héraclès, rapportée par cet archéologue au musée de New-York, et dont le piédestal est décoré de bas relief représentant divers exploits mythiques du dieu [2]. La plus intéressante de ces sculptures met en scène l'enlèvement des troupeaux de Géryon [3]. On voit Héraclès nu, debout sur une marche d'escalier, la peau de lion sur le dos. Il s'avance en brandissant sa massue de la main droite, la jambe gauche en avant. A ses pieds, dans une caverne, les troupeaux de Géryon, gardés par le berger Eurytion et le chien à trois têtes, Orthros, déjà percé d'une flèche. Eurytion, debout à l'entrée de la caverne, détourne la tête du côté d'Héraclès en faisant de la main droite un geste de frayeur, tandis qu'il tient du bras et de la main gauche un arbre tout entier, un pin derrière le feuillage duquel il cherche à dissimuler au terrible dieu la vue du troupeau.

Or, Six a remarqué fort ingénieusement que la même scène est figurée en abrégé sur notre médaille (nº 960), face et revers.

La forêt dans laquelle se passe cet épisode du mythe d'Héraclès est représentée par les deux pins que nous voyons, au droit, s'élever de chaque côté d'Héraclès et, au revers, par le grand rameau à larges feuilles qui s'étend au dessus du bœuf symbolisant à lui seul tout le troupeau de Géryon [4]. Héraclès est exactement dans la même attitude sur le bas relief d'Athiénau et sur la médaille; celle-ci paraît inspirée de l'œuvre sculpturale et même, comme le bas relief est mutilé, le type monétaire peut aider à en reconstituer certains détails, tels que l'arc et la massue. Peut-être la médaille a-t-elle été frappée à l'occasion de l'érection de cette colossale statue d'Héraclès dans le temple de la ville (Golgos?) représentée par les ruines d'Athiénau.

1. Six, *Num. Chron.*, 1897, p. 206, nº 2 et pl. IX, 10; Hill, *Cyprus*, p. XLVI et pl. XXV, 10.

2. Cesnola, *Cyprus*, p. 132 et pl. XII; cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'Antiquité*, t. III, p. 573.

3. Ce bas relief, que nous avons déjà eu l'occasion de citer à propos d'une monnaie d'électrum (ci-dessus, p. 76) a été reproduit par Colonna-Ceccaldi, dans la *Revue archéol.*, t. XXIV, 1872, pl. XXI; P. di Cesnola, *Cypern*, 1879, p. 112 et pl. XXIII-XXIV; Roscher, *Ausfürl. Lexicon der Mythologie*, au mot *Gerioneus*, p. 1635; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'Antiquité*, t. III, p. 574; M. Percy Gardner propose d'y reconnaître plutôt le mythe d'Héraclès et Cacus (*Jornal of hellen. studies*, t. XIII, 1893, p. 74).

4. Le mythe de Géryon a été souvent figuré sur les monuments chypriotes. G. Perrot, *op. cit.*, t. III, p. 575-576.

961. — Hermès nu, marchant à dr., muni d'ailes recroquevillées aux talons ; il étend le bras gauche (la main droite tenait sans doute le caducée).

℞. Taureau debout à droite; au-dessus, ʌ (= κο, χο, γο?). Carré creux.

Æ 20; statère persique, 11 gr. 60 (*La Haye*) **Pl. XXVII, fig. 10** [1].

962. — Hermès, la chlamyde sur le dos, le reste du corps entièrement nu, marchant à gauche ; il étend la main droite et il tient son caducée de la main gauche ramenée sur sa poitrine. Dans le champ à gauche, ≠V⩡ (Βα.Σα-λα). Grènetis au pourtour.

℞. Tête barbue de Zeus Ammon, à gauche, muni des cornes de bélier. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 28 ; stat. pers., 10 gr. 82 (*Paris*) **Pl. XXVII, fig. 9**; — autre ex. du même coin, 11 gr. (les deux ex. provenant du trésor d'Idalion) [2].



No 963.

963. — Héraclès combattant à droite.

℞. Tête barbue et cornue de Zeus Ammon, à g., derrière, I. Carré creux.

Æ 16 ; tétrob. pers., 3. 30 (*coll. de Vogué*) [3].

L'explication du mythe de Géryon sur la pièce nº 960, nous conduit tout naturellement à retrouver le mythe d'Hermès dans les types des monnaies (nos 961 et 962) ci-dessus décrites; elles sont contemporaines de la précédente et ont la même origine. Si Héraclès enlève les bœufs de Géryon, Hermès dérobe ceux d'Apollon.

Or, sur les statères nos 961 et 962, nous voyons au droit, Hermès ailé qui s'avance tenant, sans doute, le caducée à la main [4]. Au revers du nº 961, le bœuf nous semble représenter, à lui tout seul, le troupeau d'Apollon, de même que tout à l'heure, le troupeau de Géryon était symbolisé par le même animal. Sans nul doute, nous avons ici une interprétation numismatique de la fable suivant laquelle Hermès veut sur-

1. Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 121 et pl. V. 11; *Num. Chron.*, 1897, p. 206, nº 1; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XLVI (d).

2. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 303, nº 8 ; Babelon, *Perses Achéménides*, p. 115 nº 785 et pl. XXI, 20 (roi incertain de Salamine); Six, *Num. Chron.*, 1897, p. 208, nº 3; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XLVI ; p. 70 et pl. XIII, 9 et 10.

3. M. de Vogué, *Rev. num.*, 1867, p. 371 et pl. XI, 9; Six, *Rev. num.*, 1883, p. 304, nº 9; le même, *Num. Chron.*, 1897, p. 208, nº 4; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XLVI.

4. Comparez le type des monnaies pamphyliennes, ci-dessus, p. 542 et pl. XXIV, fig. 16 à 18.

prendre, à la tombée de la nuit, les cinquante taureaux blancs aux cornes d'or qui paissaient au pied du mont Olympe en Piérie, et qu'Apollon-Hélios, disparaissant derrière l'horizon, venait d'y laisser. Ce mythe fut d'ailleurs également interprété comme nous le verrons plus loin, sur des monnaies thraco-macédoniennes, à peu près contemporaines de celles-ci, c'est-à-dire antérieures à Xerxès.

La légende Βα-Σαλα, sur le statère n° 962 paraît désigner un roi *Sala* (?) plutôt que, comme je le pensais autrefois, βα(σιλεύς) Σαλα(μινίων) [1].

Au point de vue du style, on rapprochera utilement la tête de Zeus Ammon du revers des n°s 962 et 963, de la tête de certaines statues en pierre calcaire trouvées à Athiénau par Cesnola, et qui sont aujourd'hui au musée de New-York [2].

964. — Tête de lion à droite, la gueule béante. — ℞. Carré creux rude.

Æ 23; stat. pers., 9 g. 96 (*Paris*) **Pl. XXVII, fig. 11**; — autre, 10 gr. 10 (*Bruxelles*, coll. de Hirsch) [3].

965. — Même tête de lion à droite.

℞. Tête de Gorgone de face; dessous ⚹✱ (βα A.). Carré creux.

Æ 23; stat. pers., 9 gr. 10 (*Londres*) **Pl. XXVII, fig. 12** [4]; — autre, 10 gr. 37 [5].

966. — Même tête de lion à droite.

℞. Tête de Gorgone de face; dessous, ⚹✱ (βα. A.). Carré creux.

Æ 23; stat. pers. 10 gr. 08 (*Berlin*) **Pl. XXVII, fig. 13** [6].

967. — Même tête de lion à gauche.

℞. Protomé de bœuf à droite; au-dessus ⚹Ⴤ (βα. Φι). Carré creux.

Æ 20; stat. pers., 10 gr. 30 (*Londres*, du trésor d'Idalion) **Pl. XXVII, fig. 14** [7].

968. — Même tête de lion à droite (mal venue à la frappe).

℞. Même protomé de bœuf, à droite; devant, ⚹✱ (βα. E.). Carré creux bordé d'un grènetis.

1. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. 115.

2. Comparez, par exemple cette effigie monétaire avec la tête de la statue que M. Perrot a reproduite de profil dans l'*Histoire de l'art dans l'Antiquité*, t. III, p. 513.

3. Six, *Num. Chron.*, 1897, p. 209, n° 5; Hill, *Cyprus*, p. XLVI et pl. XXV, 11 (M. Hill se demande si cette pièce ne serait pas plutôt rhodienne).

4. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 301, n° 1; Babelon, *Perses Achéménides*, Introd., p. CXLIX; Six, *Num. Chron.*, 1897, p. 209, n° 6; Hill, *Cyprus*, p. XLVI, et p. 68, n° 1; pl. XIII, 3.

5. Hill, *Cyprus*, p. XLVII (*K*) et pl. XXV, 12.

6. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 301, n° 2 et *Num. Chron.*, 1897, p. 209, n° 7.

7. Six, dans la *Rev. numismatique*, 1883, p. 302, n° 6; E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, Introd., p. CXLIX; Six, *Num. Chron.*, 1897, p. 209, n° 8; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XLVI, et p. 69, n° 3; pl. XIII, 7.

Æ 22; stat. pers., 11 gr. 08 (*Londres*, du trésor d'Idalion) **Pl. XXVII, fig. 15** [1]; — autre ex., 10 gr. 94 (*Paris*).

969. — Même tête de lion à gauche.

℞. Croix ansée, l'anneau entouré d'un cercle de gros points; de chaque côté, un arbre qui ressemble à un pin; dans le champ, ⩧ ⁜ (βα. E.). Carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 24; stat. pers., 11 gr. 21 (*Londres*) **Pl. XXVII, fig. 17** [2].



N° 970.

970. — Tête de lion à gauche; derrière, la lettre ∧ (γο) (= Γολγίων?)

℞. Croix ansée très ornée, dans un carré creux, avec des fleurons aux angles et bordé d'un grènetis.

Æ 15; tétrobole pers., 3 gr. 37 (*Herm. Weber*) [3].

971. — Autre ex., la lettre ∧ (γο) hors du flan.

Æ 17; tétrob. pers., 3 gr. 55 (*Paris*) **Pl. XXVII, fig. 19** [4].

972. — Lion guettant sa proie, à droite.

℞. Croix ansée dans un carré creux dont les angles sont ornés d'un fleuron.

Æ 25; stat. pers., 10 gr. 80 (*Paris*) **Pl. XXVII, fig. 18** [5].

973. — Variété, mieux frappée.

Æ 22; stat. pers., 11 gr. 12 (*Hunter*) **Pl. XXVII, fig. 20** [6].

974. — Tête de lion, à droite.

℞. Croix ansée dans un carré creux bordé d'un grènetis.

1. Six, *Rev. numism*, 1883, p. 302, n° 5; *Num. Chron.*, 1897, p. 209, n° 9; Hill, *Cyprus*, p. XLVI; p. 69, n° 4 et pl. XIII, 8.

2. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 301, n° 3; *Num. Chron.*, 1897, p. 209, n° 10; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XLVII; p. 68, n° 2 et pl. XIII, 4.

3. Six, *Num. Chron.*, 1897, p. 209, n° 11 et pl. IX, 11; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XLVII, et pl. XXV, 13.

4. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 301, n° 4; Babelon, *Perses Achém.*, p. 113, n° 775 et pl. XXI, 10; Six, *Num. Chron.*, 1897, p. 209, n° 11.

5. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 305, n° 10; Babelon, *Perses Achém.*, p. 113, n° 776 et pl. XXI, 11; Six, *Num. Chron.*, 1897, p. 210, n° 12.

6. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 305, n° 10; *Num. Chron.*, 1897, p. 210, n° 12; Macdonald, *Hunterian collection*, t. II, p. 561, n° 1 et pl. LXI, 7; Hill, *Cyprus*, p. 69, n° 1 et pl. XIII, 5.

Æ 9 ; obole pers., 0 gr. 63 (*Paris*) **Pl. XXVII, fig. 16** [1].

Les dernières pièces que nous venons de décrire sont probablement un peu postérieures à 480. Elles sont suivies par d'autres monnaies sur lesquelles on lit parfois aussi le signe ʌ (κο, χο, γο) dont Six a fait, ainsi que nous l'avons dit, la clef de l'attribution de la série toute entière [2]. Avec l'attribution à Golgos, il n'est pas possible de compléter les noms royaux dont nous avons les initiales (nos 965 à 969). Nous nous bornerons à faire remarquer que la tête de lion, sur les pièces ci-dessus décrites, est copiée sur le type ordinaire de Lindos (comparez notre pl. XX, fig. 16 à 20) ; la tête de taureau de nos nos 967 et 968 n'est pas sans rapport avec celle de Samos (pl. XI, fig. 23 et 28 à 30) ; la tête de Gorgone (nos 965 et 966) peut être rapprochée de celle des monnaies primitives d'Erétrie ou de Lesbos ; enfin, la tête de Zeus Ammon rappelle certaines monnaies de Cyrène.

1. E. Babelon, *Invent. de la coll. Waddington*, p. 277, n° 4823 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XLVII et pl. XXV, 14.

2. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 305, n° 11 ; *Num. Chron.*, 1897, p. 210 nos 13 à 15 ; E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 113, n° 777 et pl. XXI, 12.

CHAPITRE XV

INCERTAINES D'ASIE-MINEURE

Nous avons groupé sur notre pl. XXVIII et nous décrivons ci-après, un choix de monnaies archaïques dont la patrie est incertaine. On ne peut toutefois douter que les ateliers qui les ont émises, soient à chercher le long des côtes de l'Asie-mineure que nous avons parcourues dans les chapitres précédents. Nous nous bornerons à la description de ces pièces et à quelques brèves observations au sujet des attributions les plus rationnelles qu'on peut provisoirement proposer.

975. — Protomé de bélier bondissant à droite, les pattes repliées.
℞. Carré creux partagé en huit triangles par des lignes qui se croisent.
Æ 20 ; statère, 10 gr. 70 (*Paris*) **Pl. XXVIII, fig. 1** [1].

Ce statère remonte peut-être à la première moitié du VIe siècle; beaucoup plus tard, dans le cours du Ve siècle, la ville de Cébren en Troade frappe de petites pièces d'argent qui ont pour type une protomé de bélier dans une attitude analogue [2].

976. — Tête de bélier à droite ; style primitif.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
Æ 22 ; statère milésiaque, 14 gr. 06 (*Londres*) **Pl. XXVIII, fig. 3** [3].

977. — Tête de bélier à gauche ; style moins ancien que le statère précédent. — ℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
Æ 12 ; hémi-drachme milés., 1 gr. 90 (*Londres*) **Pl. XXVIII, fig. 2** [4].

1. Mionnet, *Supplément*, t. III, p. 594, nº 2 et pl. XXXIX, 2 (à Égine). Le poids de ce statère paraît lycien plutôt qu'éginétique.
2. W. Wroth, *Catal. Troas, Aeolis and Lesbos*, p. 43, nº 11 et pl. VIII, 12.
3. W. Wroth, *Catal. Troas*, etc., p. 42, nº 1.
4. W. Wroth, *Catal. Troas*, etc., p. 42, nº 2 et pl. VIII, fig. 6.

978. — Tête de bélier à droite.

℞. Carré creux quadripartit, deux compartiments étant plus profonds que les deux autres.

Æ 10 ; diobole milés., 1 gr. 30 (*Berlin*) ; 1 gr. 20 (*Londres*) **Pl. XXVIII, fig. 4;** — autres, 1 gr. 17 à 1 gr. 10, cinq ex. du trésor d'Auriol (*Paris*) [1].

979. — Même tête de bélier, tournée à droite ou à gauche.

Æ 8; trihémi-obole milés., 0 gr. 79 (*Londres*) ; 0 gr. 92 environ (plusieurs ex. du trésor d'Auriol (*Paris*) [2].

980. — Même description.

Æ 7 ; obole milés., 0 gr. 55 (*Londres*) **Pl. XXVIII, fig. 5;** — autres, 0 gr. 58 ; 0 gr. 65 ; 0 gr. 60 [3].

981. — Même description.

Æ 5 ; hémi-obole milés., 0 gr. 28 (*Londres*) [4].

982. — Même description.

Æ 4 ; tartémorion milés., 0 gr. 14 [5].

Le groupe homogène qui précède (n°s 976 à 982) est constitué par une série de pièces dont l'émission remonte au moins au début du ve siècle. Elles sont anépigraphes. Mais dans le courant du ve siècle, la ville de Cébren en Troade émit en assez grande quantité des pièces au même type de la tête de bélier, avec un carré creux un peu différent, qui portent la légende KEBR, KEBRE, KEBPENI, parfois rétrograde [6].

Cette circonstance porte généralement à penser que les monnaies anépigraphes, plus anciennes, au même type, doivent être classées à Cébren [7]. Mais on peut faire de graves objections à cette attribution. Cébren est loin d'être la seule ville d'Asie-mineure qui ait eu la tête de bélier comme type monétaire. Cébren, capitale du petit district de la Cébrénie, à l'ouest du territoire d'Ilion, au sud d'Assos et de Gargara, à l'est de Dardanos, était loin de la mer ; elle serait la seule ville d'Asie-mineure qui eut frappé monnaie dans l'intérieur des terres avant les guerres

1. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 307, n° 1 ; W. Wroth, *op. cit.*, p. 42, n° 3 et pl. VIII, 7 ; Muret, *Catal. des monnaies gauloises*, n°s 356 à 360 ; H. de La Tour, *Atlas de monnaies gauloises*, pl. I, n° 366.

2. W. Wroth, *op. cit.*, p. 42, n° 4 ; Muret, *op. cit.*, n° 361 et n°s 386 à 395 ; H. de La Tour, *op. cit.*, pl. I, n° 387.

3. W. Wroth, *op. cit.*, p. 42, n° 5 et pl. VIII, 8 ; Muret, *op. cit.*, n°s 362 à 366, 396 à 401.

4. W. Wroth, *op. cit.*, p. 42, n° 6.

5. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 307.

6. Waddington, *Mélanges de numismatique et de philologie*, 1861, p. 23, n° 1 ; Wroth, *Catal. Troas*, p. 43, n°s 7 et suiv. ; Imhoof-Blumer, *Zeit. für Numism.*, t. III, p. 308.

7. Brandis, *Münzwesen*, pp. 389, 411, 416. Mionnet les classait à Céphallénie (Mionnet, *Supplément*, t. IV, p. 183, n° 1) ; on les a données aussi à Clazomène, à Lesbos, à Samos.

Médiques. De plus, comme l'a remarqué Waddington, on ne la trouve mentionnée pour la première fois que dans les listes des villes tributaires des Athéniens, après l'organisation de la ligue attico-délienne [1]. Un certain nombre de pièces anépigraphes au type de la tête de bélier se sont rencontrées dans le trésor d'Auriol, composé de pièces plus anciennes, et en grande partie appartenant à Phocée, Lesbos, Clazomène et villes voisines [2]. Des hectés d'électrum, au type de la même tête de bélier, frappées dans le cours du ve siècle, ne sont pas de Cébren, comme le voulait Brandis [3], mais sûrement de Mytilène dans l'île de Lesbos, qui a pu ainsi émettre des pièces d'argent au même type [4]. Bref, pour toutes ces raisons, je crois que les monnaies anépigraphes décrites ci-dessus ne sauraient être de Cébren et je ne puis que confirmer les doutes émis à ce sujet par MM. Imhoof-Blumer et W. Wroth [5]. Clazomène ou Lesbos qui ont plus tard la tête de bélier et le bélier parmi leurs types monétaires les plus courants, pourraient les revendiquer à plus juste titre.

983. — Tête de sanglier à droite. — Carré creux à surface irrégulière.

Æ 14; tétrobole éginétique, 4 gr. 16 (*Paris*) **Pl. XXVIII, fig. 6**; — autre ex., 4 gr. 11 (*Paris*) **Pl. XXVIII, fig. 7**; — autres ex., de la trouvaille de Santorin [6].

984. — Même description.

Æ 7; hémi-obole éginétique, 0 gr. 51 (*Paris*) **Pl. XXVIII, fig. 8**; — autre, 0 gr. 47 (*Londres*) [7].

Ces pièces sont d'un style rude et primitif; le tétrobole (n° 983) n'est pas très rare; il s'en trouvait plusieurs exemplaires dans la fameuse trouvaille de monnaies primitives faite à Santorin en 1821. On en a signalé aussi des exemplaires en Crète, à Chypre et à Sériphos [8]. L'attribution à Lyttos de Crète est certainement erronée, de même que l'attribution à la Lycie [9].

Méthymne de Lesbos ne saurait guère, non plus, revendiquer ces pièces dont le style et la fabrique sont tout autres que ceux des monnaies lesbiennes aux types du sanglier ou de la tête du sanglier [10].

1. Waddington, *op. cit.*, p. 24.
2. H. de La Tour, *Atlas de monnaies gauloises*, pl. I, n°s 356 et 357; E. Hucher, dans les *Mélanges de numismatique* publiés par Saulcy, Barthélemy et Hucher, t. I, 1874, p. 25, n°s 34 et 35. Nous donnerons nous-même les principaux spécimens de ces pièces trouvés dans le Trésor d'Auriol, en traitant des monnaies primitives de Massilia.
3. Brandis, *Münzwesen*, p. 389, 411, 416.
4. Wroth, *Catal. Troas.*, etc., p. 156, n° 7 à 13 et pl. XXXI, fig. 11 à 16.
5. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Numism.*, t. III, 1876, p. 307; Wroth, *Catal. Troas*, p. 42.
6. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1884, p. 276-277 et pl. XII, 11; autres à Berlin, dans Pinder et Friedlænder, *Das Königl. Münzkabinet*, p. 54, n°s 12 et 13.
7. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1884, p. 277, n° 3.
8. W. Wroth, *op. cit.*, p. 277.
9. Pinder et Friedlænder, *Das Königl. Münzkabinet*, p. 54.
10. Voyez nos pl. XIV et XV.

985. — Tête de sanglier à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.

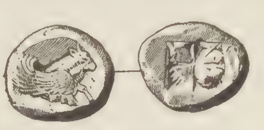
Æ 12; hémidrachme éginétique, 3 gr. 14 (*Londres*) **Pl. XXVIII, fig. 9** [1].

Cette pièce trouvée à Myra ne paraît pourtant pas lycienne par son style et son carré creux; elle ne saurait non plus se rattacher aux monnaies précédentes, bien qu'elle soit, comme elles, au type de la tête de sanglier.

986. — Protomé de lion ailé et protomé de cheval ailé, accolées l'une à l'autre en sens inverse. Grènetis. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 20; didrachme phocaïque, 8 gr. 15 (*coll. Six*) **Pl. XXVIII, fig. 10**; — autres ex., 7 gr. 40 et 8 gr. 02 [2].

Il s'agit peut être de monnaies d'alliance entre Lampsaque (type de l'hippocampe) et quelque autre ville. M. Imhoof-Blumer fait justement remarquer que le carré creux est celui des monnaies archaïques de la côte d'Ionie et de Mysie.



N° 987.

987. — Protomé de taureau ailé, bondissant à droite.

℞. Carré creux quadripartit.

Æ 15; drachme phocaïque, 4 gr. (*Berlin*) [3].

988. — Sphinx à droite, levant une patte.

℞. Tête de cheval à droite, dans un carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 14 sur 9; diobole éginétique, 2 gr. 03 (*Paris*) **Pl. XXVIII, fig. 11.**

Cette association du sphinx et de la tête de cheval pourrait porter à croire qu'il s'agit d'une monnaie d'alliance entre Chios et Cymé, frappée à l'occasion de l'insurrection de 498; le style de la pièce peut remonter jusqu'à cette date.

989. — Sphinx assis à gauche, levant une patte; il a les ailes recroquevillées, le derrière de la tête orné d'une vrille, et les cheveux nattés sur le cou; devant, les lettres A ≷. Grènetis; style archaïque.

1. G. Hill, dans le *Num. Chron.*, 1895, p. 44, n° 2 et pl. II, 16.

2. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 466, n° 43 et pl. J. 22.

3. Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*, n° 804 et pl. XIII, fig. 25; comparez des pièces plus récentes; Imhoof-Bluiner, *Monnaies grecques*, p. 468, n° 56 et 57 et pl. J, fig. 24 et 25.

℞. Carré creux quadripartit.

Æ 21 ; ~~trihémi-obole égin. ou diobole~~ euboïque, ~~1 gr. 42~~ 8 gr. 80 (*Paris*) **Pl. XXVIII, fig. 12.**

Les lettres ΑΣ ne sauraient indiquer la ville mysienne d'Assos, non plus qu'Astacos de Bithynie ou Astyra de Carie. On pourrait peut-être songer à l'île d'Astypalée qui, jusqu'ici, paraît n'avoir frappé monnaie qu'à partir du IVe siècle. La spirale qui orne souvent la tête des sphinx ou des griffons sur les monnaies, est un emblème d'immortalité ; on doit la rapprocher des tresses de cheveux immortels, comme ceux de Nisos ou de la Gorgone à Tégée, ou comme la mèche de cheveux d'Horus dans la mythologie égyptienne [1].

990. — Sphinx assis à droite, levant une patte ; ses cheveux sont étagés et nattés sur le cou ; style archaïque.

℞. Crabe dans un carré creux limité par un grènetis.

Æ 21 ; statère lycien, 9 gr. 26 (*Londres*) **Pl. XXVIII, fig. 13** [2].

990 *bis*. — Variété, avec le sphinx tourné à gauche.

Æ 29 ; stat. lyc., 9 gr. 02 (*Rhousopoulos*) [3].

Ces statères sont classés généralement à la Lycie. Leurs types rappellent Chios ou Idalion (le sphinx) et Cos (le crabe).



N° 991.

991. — Sphinx debout à gauche, les ailes recroquevillées, levant une patte.

℞. Deux carrés creux quadripartits, l'un beaucoup plus petit que l'autre.

Æ 21 ; statère éginétique, 12 gr. 18 (*Greenwell*) ; — autre ex., 12 gr. 15 [4].

1. J. Svoronos, *Das Athener Nationalmuseum*, Heft 3-4, p. 111 ; E. Babelon, dans le *Journ. intern. d'archéol. numism.* d'Athènes, 1905, p. 40, note.
2. G. Hill, *Catal. Lycia*, p. 5, n° 26 et pl. II, 5.
3. *Auctions-Catalog. Sammlung griech. Münzen* (coll. Rhousopoulos), J. Hirsch expert, p. 257, n° 4186 et pl. XLIX (Munich, 1905, in-4°).
4. Greenwell, *Numism. Chron.*, 1890, p. 18 et pl. II, 15; *Auctions-Catalog. Sammlung griech. Münzen* (coll. Rhousopoulos), J. Hirsch expert, p. 230, n° 3815 et pl. XLIII.

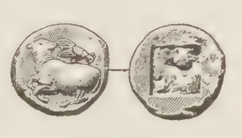
Ce statère ne saurait être de Chios dont il n'a ni le poids ni la fabrique. Son revers, avec ses deux carrés creux d'inégales dimensions, rappelle les carrés creux de statères d'électrum de Phocée et du premier statère d'électrum de Cyzique. Le même type de sphinx figure sur un statère d'électrum de Cyzique.

992. — Bélier marchant à gauche. Grènetis.

℞. Dauphin à gauche; au-dessus, un croissant; au-dessous, une rosace formée de globules. Le tout dans un carré creux limité par un grènetis.

Æ 20; statère égin. (?), 7 gr. 06, rogné (*Paris*) **Pl. XXVIII, fig. 14;** — autre, avec le signe F devant le bélier, 10 gr. 60 (*Berlin*) [1].

On pourrait songer à placer ce statère à Chypre; Six propose vaguement la Carie ou la Pamphylie. Le revers rappelle un peu celui de certaines monnaies de Sidé; cette pièce est probablement un peu postérieure à 480.



N° 993.

993. — Veau couché à gauche et détournant la tête; sur son dos un coq (?) paraissant becqueter des parasites. — ℞. Carré creux.

Æ 13; drachme phocaïque, 3 gr. 89 (*coll. Herm. Weber*) [2].

Le coq qui est sur le dos du veau pourrait autoriser à classer cette drachme à Mytilène, à cause des hectés d'électrum de cette ville, qui ont aussi ce symbole. Cette pièce a fait partie d'une des récentes trouvailles de monnaies primitives ou archaïques faites en Égypte [3].

994. — Tête de Satyre de face, le nez épaté, les yeux globuleux, la moustache en croc, la barbe hirsute; elle paraît ceinte d'une grosse couronne de lierre dont les baies sont représentées par des globules.

℞. Carré creux irrégulier.

Æ 12; tétrobole persique (?), 3 gr. 66 (*Paris*) **Pl. XXVIII, fig. 15.**

995. — Tête de femme à gauche, l'œil de face, avec des pendants

1. Duc de Luynes, *Numism. et inscript. cypriotes*, p. 37 et pl. VII, 7; Six, *Zeit. für Numism.*, t. VI, p. 80 et pl. III, 7.

2. H. Weber, dans le *Num. Chron.*, 1899, p. 273, n° 13 et pl. XVI, 1.

3. H. Dressel, *Zeitschrift für Numism.*, t. XXII, p. 247, n° 57. Cf. ci-après, des monnaies d'Érétrie (Eubée).

d'oreilles, les cheveux dans un cécryphale. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 9; trihémi-obole persique (?), 1 gr. 31 (*Paris*) **Pl. XXVIII, fig. 16.**

996. — Tête d'Héraclès imberbe, l'œil de face, coiffé de la peau de lion, à gauche (style primitif). — ℞. Carré creux à surface irrégulière.
Æ 7; obole milésiaque, 0 gr. 58 (*Paris*) **Pl. XXVIII, fig. 17.**

997. — Jambe humaine ployée, à droite. — ℞. Carré creux.
Æ 9; obole éginét., 1 gr. 04 (*Paris*) **Pl. XXVIII, fig. 18;** — autre ex., 1 gr. 16 (*Berlin*) [1].

Cette jambe humaine, observe M. Imhoof-Blumer, pourrait être considérée comme une des trois branches de la triskèle ; dans ce cas, la pièce serait pamphylienne.

998. — Tête de lion à droite, la gueule béante ; style rude.
℞. Carré creux orné de lignes disposées en étoile.
Æ 17; statère lycien, 9 gr. 29 (*Paris*) **Pl. XXVIII, fig. 19.**

999. — Protomé de serpent dressé sur ses replis, à gauche, la gueule béante. — ℞. Carré creux partagé par des lignes qui se croisent en treillis.
Æ 9; diobole milésiaque, 1 gr. 17 (*Paris*) **Pl. XXVIII, fig. 20.**

1000. — Griffe de lion. — ℞. Carré creux irrégulier.
Æ 6; hémi-obole euboïque (?) 0 gr. 37 (*Paris*) **Pl. XXVIII, fig. 21.** — autre ex., 0 gr. 30 (*Paris*).

1001. — Tête de taureau à gauche, le cou strié. Style rude.
℞. Carré creux orné de lignes en étoile, séparées par des globules.
Æ 13; hémi-drachme persique, 2 gr. 78 (*Paris*) **Pl. XXVII, fig. 22;** — autres ex., 2 gr. 76; 2 gr. 52 (*Londres*) [2].

Les deux exemplaires du Musée britannique auraient été trouvés à Nisyros; on en a découvert aussi en Égypte [3]. M. Wroth propose de rattacher ces pièces au monnayage primitif de la Lycie.

1002. — Tête de griffon à droite, la gueule béante. Style rude.

1. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, nº 803 et pl. XIII, 24.
2. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1898, p. 121-122, nºs 40 et 41 et pl. IX, fig. 3 et 4.
3. H. Dressel, *Zeit. für Numism.*, t. XXII, p. 248, nºs 60 et 61.

℞. Sorte de rosace à sept branches incurvées et tournant à gauche, comme une triskèle. Carré creux limité par des denticules placés entre deux lignes.

Æ 13; hémi-drachme, 2 gr. 22 (*Paris*) **Pl. XXVIII, fig. 23;** — autre ex., 1 gr. 50 (*Londres*)[1].

1003. — Tête de griffon à gauche. Style rude.

℞. Sorte d'étoile dans un carré creux limité par des denticules placés entre deux lignes.

Æ 11; diobole lycien, 1 gr. 50 (*Paris*) **Pl. XXVIII, fig. 25;** — autre ex., 1 gr. 64 (*Londres*)[2].

Au Musée britannique ces deux pièces (nos 1002 et 1003) sont classées à Phocée; mais leur poids paraît les rattacher au système lydien ou lycien et leur véritable patrie paraît être plutôt du côté de la Lycie ou de la Pamphylie.

1004. — Sphinx ailé, assis à dr. sur une base ornée d'une ligne de grènetis; sa tête est munie d'une longue tresse en volute et ses cheveux descendent en nattes serrées sur son cou.

℞. Carré creux en quatre compartiments.

Æ 31 (flan plat), statère milésiaque, 14 gr. 15 (*Paris*) **Pl. XXVII, fig. 24.**

Ce statère, de poids milésiaque, ne saurait être classé à Chios, bien qu'il soit au type du sphinx assis. Son poids, l'aspect du flan qui est large et plat, alors que les monnaies de Chios contemporaines sont épaisses et globuleuses, s'y opposent absolument. On ne saurait non plus attribuer ce statère à Idalion qui a bien de larges pièces au type du sphinx assis, mais d'un style et d'un poids tout différent (comparez notre pl. XXVII, fig. 5)[3].

1. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 215, n° 80 et pl. XXIII, fig. 4 (à Phocée); E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. 70, n° 481 et pl. XIII, fig. 14.

2. B. Head, *op. cit.*, p. 215, n° 81.

3. Voyez aussi G. Hill, *Catal. Cyprus*, pl. V. Pour la volute ou tresse d'immortalité qui orne la tête du sphinx, voy. ci-dessus, p. 630.

DEUXIÈME PARTIE

LES PAYS DU CENTRE HELLÉNIQUE

GRÈCE PROPRE ET SEPTENTRIONALE

ILES ÉGÉENNES, CYRÉNAÏQUE

CHAPITRE PREMIER

ÉGINE ET L'EUBÉE

§ I. — Égine.

L'île d'Égine (Αἴγινα), disons-nous ailleurs [1], fut, d'après la tradition, le premier des États de la Grèce d'Europe qui fit frapper une monnaie officielle. Cette tradition qui attribue à Phidon, roi d'Argos, l'honneur d'avoir, comme Servius Tullius à Rome, établi un système fixe de poids et mesures et fait frapper les premières monnaies d'argent à Egine qui dépendait de son royaume, se trouve confirmée par l'aspect primitif des plus anciens statères d'argent au type de la tortue, les Αἰγιναῖοι στατῆρες [2].

D'après la légende, Egine reçut son nom d'Aegina, fille du dieu-fleuve Asopos qui arrose la Phliasie [3]. On croit généralement que cette fable poétise la colonisation primitive de l'île par des émigrants venus de Phlionte ; toutefois, les Éginètes se considéraient comme des Argiens originaires d'Épidaure. Il est aussi certain que l'île d'Égine fut fréquentée par les vaisseaux phéniciens ; ce fut sans doute à leur contact et en raison de la stérilité de leur sol que les Éginètes s'adonnèrent au commerce maritime et au petit colportage. Hérodote (II, 178) parle des relations des Eginètes avec l'Égypte ; ils participèrent à la fondation de Naucratis et, vers 563, ils firent bâtir dans cette ville pour leurs nationaux un temple de Zeus. Leurs vaisseaux et leurs καπήλοι alimentaient tout le Péloponnèse des marchandises de l'Orient.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés à ce sujet [4], démontrent bien que l'origine de la monnaie est commerciale, et non d'invention hiératique ; ils nous font comprendre pour quelles raisons Phidon choisit Égine pour inaugurer sa réforme pondérale et son invention d'une monnaie officielle ; ils nous expliquent comment le

1. Voyez au tome II de la *Première partie* du présent ouvrage (sous presse).
2. Voyez *Première partie*, t. 1, p. 491.
3. Pausanias, II, 29, 2 ; Apollod., III, 12, 6 ; Ovide, *Metam.*, VII, 472.

4. Voyez au t. II de la *Première partie* (sous presse).

système pondéral éginète ou Phidonien se répandit aussi universellement dans le Péloponnèse et la plupart des îles égéennes : c'est qu'Égine était le centre commercial le plus important de la Grèce méridionale. La monnaie d'Égine (les χελῶναι) se maintint comme le principal *medium* d'échange reconnu dans tout le Péloponnèse, jusque vers la fin du ve siècle. C'est ce que veulent exprimer les lexicographes quand ils définissent les tortues d'Égine, la monnaie du Péloponnèse par excellence : χελώνη, νόμισμα Πελοποννησιακόν [1].

Se trouvant à l'abri des invasions par suite de sa situation insulaire, Égine était non seulement un vaste *emporium*, c'était aussi le foyer d'un mouvement artistique bien connu dans l'histoire de l'art grec sous le nom d'École éginète. Il suffit de parcourir la liste des artistes éginètes depuis Callon, vers 530, jusqu'à Onatas vers 490-460, et l'énumération de leurs œuvres les plus renommées, pour se rendre compte de l'extraordinaire éclat de l'île d'Égine et de son rayonnement sur tout le Péloponnèse à l'époque qui nous occupe numismatiquement [2]. Les célèbres sculptures du temple d'Aphaia [3], qui sont du milieu du VIe siècle, et font la gloire des musées de Londres et de Munich, constituent le fondement d'un des chapitres essentiels de l'histoire de l'art grec. On sait qu'elles représentent l'expédition des Eacides contre Troie, sous la conduite d'Athéna et le combat des Grecs et des Troyens autour du corps de Patrocle.

La technique éginète que savaient bien distinguer les connaisseurs, comme nous le dit Pausanias [1], ainsi que la fonte éginétique, *aeginetica aeris temperatura*, suivant l'expression de Pline [2], étaient réputées dans tout le monde hellénique.

Egine se trouva en conflit avec Athènes aussitôt que cette dernière eut entrepris d'avoir une flotte et de développer son commerce maritime. Hérodote nous donne d'amples détails sur cette rivalité longue et persistante des deux villes jalouses l'une de l'autre. Les Béotiens implorèrent l'assistance des Éginètes contre les Athéniens vers la fin du VIe siècle, en 505. Les Éginètes envoyèrent leur flotte ravager les côtes de l'Attique, et cette guerre persista avec des alternatives diverses et des interruptions momentanées jusqu'au temps de l'invasion de Xerxès, en 480 [3]. Telle était alors encore la puissance des Éginètes qu'ils avaient 30 vaisseaux à la bataille de Salamine : il se distinguèrent parmi tous les Grecs par leur bravoure [4].

Nous devons rappeler ici que les divisions normales et théoriques de la monnaie d'Égine dans la période antérieure à 480, sont les suivantes :

1. Voyez notre *Première partie*, t. I, p. 491 et 509.
2. M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. I, p. 281.
3. *Comptes rendus des séances de l'Acad. des Inscr. et B. Lettres*, 1901, p. 523 et 534 à 537.

1. Pausanias. V, 25, 13; VII, 5, 5.
2. Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 10 et 75.
3. Hérodote, V, 81; VI, 86; Thucyd., I, 41.
4. Hérodote, VIII, 46, 93.

Didrachme ou statère..........	12 gr. 57 à 12 gr.
Drachme.......................	6 28 — 6
Triobole (hémi-drachme).......	3 14 — 3
Diobole	2 09 — 2
Trihémi-obole.................	1 57 — 1 50
Obole	1 04 — 1
Hémi-obole	0 52 — 0 50
Tartémorion	0 26 — 0 25 [1]

Les poids effectifs confirment les données de ce tableau, car si l'on excepte deux statères du Musée britannique qui atteignent accidentellement 13 gr. 69 et 12 gr. 96 [2] et quelques autres qui pèsent de 12 gr. 75 à 12 gr. 60, l'immense majorité des statères d'Égine ne dépasse pas 12 gr. 57, descend le plus ordinairement vers 12 gr. 25 ou 12 gr. 15, ou 12 gr. 05 et assez souvent même au dessous de 12 gr.

La monnaie d'Egine, comme celle d'Athènes, de Corinthe et des autres villes dont les espèces avaient un cours international et non pas seulement local, présente une grande uniformité de types [3]. C'est toujours la tortue de mer (χελώνη), qui était sans doute abondante sur les côtes de l'île et forma en quelque sorte son blason. Toutefois, il est possible de répartir les statères à la tortue en différents groupes chronologiques, en se fondant sur le style des pièces, leur aspect extérieur plus ou moins globuleux, à contours plus ou moins réguliers, les modifications graduelles de la carapace de la tortue et surtout les transformations successives du carré creux du revers et l'affaiblissement du poids.

Pour la période primitive qui est représentée par nos planches XXIX et XXX, les statères à la tortue peuvent se partager en quatre groupes, sans que, toutefois, on puisse donner à ces divisions un caractère trop absolu.

Groupe A (Pl. XXIX, fig. 1 à 6), VIIe *siècle*.

La tortue est à carapace tout à fait lisse, ou bien la partie médiane en est sillonnée par une ligne de globules disposés dans le sens vertical, comme une épine dorsale. Le carré creux du revers n'est qu'un grossier chiffonnage de métal partagé en compartiments triangulaires irréguliers par des lignes empâtées qui se croisent au cen-

1. Pour les origines, la formation et la diffusion du système éginétique, voyez notre *Première partie*, t. II (sous presse).

2. B. Head, *Catal. Attica*, p. 127, nº 19 (12 gr. 96) et p. 133, nº 97 (13 gr. 69); voyez aussi, sous notre nº 1030, un triobole du poids exceptionnel de 3 gr. 36. L'oxydation peut souvent contribuer à augmenter le poids des pièces d'une manière anormale.

3. On a constaté souvent la présence de statères d'argent primitifs d'Égine dans les trouvailles monétaires faites en Egypte. H. Dressel, *Zeit. für Numism.*, t. XXII, p. 235.

tre. Sur les dernières pièces du groupe, les triangles sont plus distincts et plus réguliers; on en compte huit. Cette forme de carré creux a été imitée dans divers ateliers que nous signalerons en leur temps.

1005. — Tortue à carapace lisse; sur la carapace, une contremarque indistincte. — ℞. Carré creux à compartiments irréguliers.
Æ 27 sur 14; statère éginétique, 12 gr. 05 (*Luynes*) **Pl. XXIX, fig. 1.**

1006. — Tortue à carapace lisse; sur la carapace, une contremarque indistincte; dans le champ à gauche, la contremarque ⊟.
℞. Carré creux partagé en huit rectangles creux ou en relief.
Æ 25; stat. égin., 12 gr. 02 (*Paris*) **Pl. XXIX, fig. 2.**

1007. — Tortue à carapace lisse, dont la partie médiane est ornée d'une ligne verticale de globules.
℞. Carré creux partagé en huit triangles mal définis.
Æ 24; stat. égin., 11 gr. 35 (*Paris*) **Pl. XXIX, fig. 3.**

1008. — Variété, 12 gr. 11 (*Paris*) **Pl. XXIX, fig. 4.**

1009. — Variété, 12 gr. 24 (*Paris*) **Pl. XXIX, fig. 6.**

1010. — Variété du statère, avec la tortue à carapace lisse ou partagée par une ligne de globules, et le même carré creux primitif. Poids vérifiés à Paris : 12 gr. 14 ; 12 gr. 11 ; 12 gr. 10 ; 12 gr. Poids vérifiés à Londres : 12 gr. 44 ; 12 gr. 41 ; 12 gr. 35 ; 12 gr. 18 ; 12 gr. 08 et au dessous [1].

1011. — Tortue à carapace lisse (sans globules).
℞. Carré creux partagé en huit triangles mal définis.
Æ 13; triobole égin., 3 gr. 12 (*Paris*) **Pl. XXIX, fig. 5.**

Nous n'avons pas reproduit sur notre planche les autres divisions du statère qui peuvent rentrer dans ce groupe A, parce qu'elles se confondent avec celles du groupe suivant.

Le flan des pièces de ce premier groupe est particulièrement irrégulier et globuleux. Notre n° 1005 est un statère de la collection de Luynes qu'on a souvent cité comme type de lingot monétaire estampillé appartenant à une époque où ce lingot n'avait pas encore la forme que l'expérience fit ensuite donner d'une façon constante au flan monétaire. C'est encore un *obeliscos* informe, démesurément allongé, et le type de la tortue, de même que l'empreinte

1. B. Head, *Catal. Attica, Megaris, Aegina*, p. 126 et pl. XXIII, fig. 1, 2 et 3.

creuse du revers, ne couvre qu'une partie du lingot. C'est comme une pépite de métal qu'on aurait estampillée.

Nous pouvons en dire autant du n° 1006 qui n'est, lui aussi, qu'une parcelle de métal, sur laquelle le type de la tortue n'est que partiellement marquée ; il se présente sous la forme d'une protubérance hémisphérique ; ce type est aussi informe que le lion des monnaies primitives en électrum de Samos (Pl. IX, fig. 1 et suiv.), tellement qu'il serait impossible de le définir et d'affirmer qu'il s'agit d'une tortue, si nous n'avions pour comparaison toute la série des autres pièces, et si le carré creux des revers ne nous indiquait qu'il s'agit bien d'un statère d'Égine.

Groupe B (pl. XXIX, fig. 7 à 20), *premier tiers du* VIe *siècle.*

La tortue est la même que dans le groupe A. Mais au revers, le carré creux est partagé en huit triangles nettement précisés dès le commencement de la période. Bientôt, ces huit triangles paraissent alternativement quatre en creux et quatre en relief, ou bien six ou cinq en creux, et deux ou trois seulement, en relief.

1012. — Tortue à carapace lisse, très bombée, la partie médiane ornée d'une ligne verticale de globules.

℞. Carré creux partagé par des lignes en huit compartiments, les uns en creux, les autres en relief.

Æ 20 sur 17 ; stat. égin., 12 gr. 12 (*Paris*) **Pl. XXIX, fig. 7.**

1013. — Variété ; style d'une grande finesse.

Æ 20 ; stat. égin., 12 gr. 40 (*Luynes*) **Pl. XXIX, fig. 8.**

1014. — Tortue à carapace entièrement lisse ; sur le bord, à gauche, une contremarque indistincte.

℞. Carré creux partagé en huit triangles alternativement en creux et en relief.

Æ 20 sur 16 ; stat. égin., 12 gr. 09 (*Paris*) **Pl. XXIX, fig. 9.**

1015. — Variété, sans contremarque.

Æ 18 ; stat. égin., 11 gr. 82 (*Paris*) **Pl. XXIX, fig. 12.**

1016. — Variété, avec trois contremarques au droit.

Æ 20 ; stat. égin., 11 gr. 93 (*Paris*) **Pl. XXIX, fig. 16.**

1017. — Variété ; autres contremarques, 12 gr. 12 (*Paris*) **Pl. XXIX, fig. 18.**

1018. — Variété (sans contremarque) ; le carré creux du revers n'a que deux triangles en relief.

Æ 19 ; stat. égin., 12 gr. 15 (*Paris*) **Pl. XXIX, fig. 20** [1].

1019. — Tortue à carapace lisse.
℞. Carré creux partagé en huit triangles alternativement en creux et en relief.
Æ 15 ; drachme égin., 5 gr. 99 (*Paris*) **Pl. XXIX, fig. 15** [2].

1020. — Même description.
Æ 11 ; triobole égin., 2 gr. 98 (*Paris*) **Pl. XXIX, fig. 17** [3].

1021. — Tortue à carapace lisse, ornée d'une ligne verticale de globules.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés très profonds.
Æ 9 ; obole égin., 0 gr. 92 (*Paris*) **Pl. XXIX, fig. 10.**

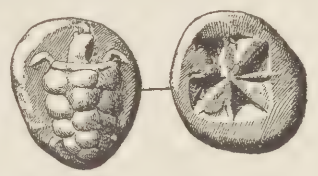
1022. — Tortue à carapace lisse (sans globules).
℞. Carré creux irrégulièrement divisé.
Æ 9 ; obole égin., 0 gr. 90 (*Paris*) **Pl. XXIX, fig. 11.**

1023. — Variété.
Æ 11 sur 6 ; obole égin., 1 gr. (*Luynes*) **Pl. XXIX, fig. 13.**

1024. — Variété ; la carapace de la tortue est ornée d'une ligne de globules.
Æ 8 ; obole égin., 1 gr. 01 (*Luynes*) **Pl. XXIX, fig. 14.**

1025. — Variété ; le carré creux du revers partagé en triangles creux.
Æ 8 ; obole égin., 0 gr. 93 (*Paris*) **Pl. XXIX, fig. 19** [4].

Si l'on s'en rapporte à la forme du carré creux, c'est à ce groupe qu'il conviendrait de rattacher quelques statères qui ont pour type du droit une tortue dont la carapace est formée de trois rangées d'écailles imbriquées, suivant l'observation directe de la nature. Nous en donnons ici un spécimen acquis récemment par le British Muséum (11 gr. 64) ; on voit que le revers



de ce statère est pareil à celui des statères

1. Voyez d'autres variétés du statère de cette série, dans le Catal. du Brit. Museum, *Attica*, p. 127 et pl. XXIII, fig. 4, 5 et 6 ; on en a trouvé en Égypte avec d'autres pièces primitives (Herm. Weber, *Num. Chron.*, 1899, p. 273 et pl. XV, 6 et 7).

2. Autres drachmes au British Museum, 6 gr. 15 ; 6 gr. 12 ; 6 gr. ; 5 gr. 98 et au-dessous. *Catal. Attica*, p. 129, nos 39 à 45 et pl. XXIII, 7 et 8.

3. Autres trioboles au Brit. Mus., 3 gr. 24 ; 3 gr. 17 ; 2 gr. 96 et au-dessous, *Catal. Attica*, p. 129, nos 46 à 56 et pl. XXIII, 9 et 10.

4. Autres oboles au British Museum : 1 gr. 13 ; 1 gr. 08 ; 1 gr. 04 ; 1 gr. et au-dessous. *Catal. Attica*, p. 130, nos 57 à 83 et pl. XXIII, 11 et 12.

de notre groupe B [1]. Mais, d'autre part, la tortue à écailles imbriquées paraît ne faire son apparition sur les statères d'Égine qu'après 480, si bien qu'il semble plus rationnel d'admettre que les statères à ce type sont, en réalité, postérieurs à 480, et que c'est par réminiscence d'archaïsme qu'on aura, à cette époque, donné à quelques statères un carré creux qui n'était plus usité depuis déjà longtemps.

Groupe C (Pl. XXX, fig. 1 à 6) vi[e] *siècle*.

Parfois, le flan est très irrégulier (par ex. pl. XXX, fig. 5 et 6) comme à l'époque primitive ; mais au revers les triangles creux sont moins profonds qu'auparavant et séparés par de larges cloisons en relief. La carapace de la tortue a, sur certaines pièces, un galbe presque triangulaire en écusson (pl. XXX, fig. 3), la partie supérieure coupée horizontalement en ligne droite.

1026. — Tortue à carapace lisse.
℞. Carré creux partagé en huit triangles dont trois en relief.
Æ 19; stat. éginét., 11 gr. 44 (*Paris*) **Pl. XXIX, fig. 1.**

1027. — Variété; en contremarques, sur la carapace de la tortue, un vase, et dans le champ à gauche, le signe ✕.
Æ 20; stat. égin., 11 gr. 60 (*Paris*) **Pl. XXX, fig. 2.**

1028. — Variété; sur la carapace de la tortue, deux contremarques; au revers, au centre du carré creux, la contremarque ΝΙ (ou ΙΝ).
Æ 22 sur 17; stat. égin., 12 gr. 05 (*Paris*) **Pl. XXX, fig. 3.**

1029. — Variété; au droit, en contremarque, le signe ⊟.
℞. Carré creux partagé en cinq compartiments irréguliers par de larges bandes en relief.
Æ 23 sur 13; stat. égin., 12 gr. 10 (*Paris*) **Pl. XXX, fig. 4.**

1030. — Variété (sans contremarque) ; flan carré à bords irréguliers.
Æ 18; stat. égin., 11 gr. 88 (*Paris*) **Pl. XXX, fig. 5.**

1031. — Variété; flan allongé.
Æ 26 sur 15; stat. égin., 11 gr. 53 (*Luynes*) **Pl. XXX, fig. 6.**

1. Warwick Wroth, *Num. Chron.*, 1900, p. 285 et pl. XIII, 16; cf. Greenwell, *Num. Chron.*, 1890, p. 15 et pl. II, 10; Imhoof-Blumer et Keller, *Tier- und Pflanzenbilder*, pl. VI, 25.

Groupe D (Pl. XXX, fig. 7 à 18), *de 520 à 480 environ.*

La tortue a une carapace dont l'épine dorsale est marquée par une ligne de globules accostés, près du col, de deux globules latéraux, de sorte que ces globules affectent, dans leur ensemble, la forme d'une croix longue ou d'un ⳩ (voyez surtout pl. XXX, fig. 17, 18 et 20). Le carré creux du revers s'est agrandi et enfin fixé dans la forme qu'il conservera toujours, hiératiquement, dans l'avenir, sur les monnaies d'Égine: des bandeaux larges et plats séparent les compartiments creux, au nombre de cinq, qui forment des triangles et des carrés irréguliers, à surface plane et relativement peu profonds. Il est remarquable que, d'une manière générale, les pièces dont le poids est le plus élevé se rencontrent dans ce groupe plutôt que dans les groupes plus anciens qui précèdent.

1032. — Tortue à carapace lisse; deux contremarques indistinctes.

℞. Carré creux partagé en cinq compartiments irréguliers, par de larges bandes ou cloisons en relief.

Æ 22 sur 17; stat. égin., 12 gr. 15 (*Paris*) **Pl. XXX, fig. 12.**

1033. — Variété, avec deux autres contremarques aussi indistinctes.

Æ 22 sur 17; stat égin., 12 gr. 28 (*Paris*) **Pl. XXX, fig. 14.**

1034. — Variété; sur la carapace de la tortue, une contremarque indistincte dans le champ à droite, une tête imberbe de face.

Æ 21; stat. égin., 12 gr. 06 (*Paris*) **Pl. XXX, fig. 15.**

1035. — Variété; sur la carapace de la tortue, une contremarque indistincte. Flan irrégulier.

Æ 21 sur 15; stat. égin., 12 gr. 31 (*Paris*) **Pl. XXX, fig. 16.**

1036. — Tortue à carapace lisse, la partie médiane ornée d'une ligne de globules, et en outre, de deux globules latéraux auprès du col.

℞. Carré creux large et plat, partagé en cinq compartiments irréguliers par de larges bandes en relief.

Æ 22; stat. égin., 12 gr. 23 (*Luynes*) **Pl. XXX, fig. 17.**

1037. — Variété, 12 gr. 40 (*Paris*) **Pl. XXX, fig. 18**; — autre, du poids

exceptionnel de 13 gr. 69 (*Londres*) [1]; autres, 12 gr. 48 ; 12 gr. 33 ; 12 gr. 25 ; 12 gr. 15 ; 12 gr. 11 ; 12 gr. 05 et au-dessous (*Londres*) [2].

1038. — Tortue à carapace lisse (sans globules).

℞. Carré creux partagé en cinq compartiments irréguliers par de larges bandes en relief.

Æ 15 ; drachme éginét., 5 gr. 94 (*Paris*) **Pl. XXX, fig. 13 ; —** autre, 5 gr. 95 (*Londres*) [3].

1039. — Tortue, la carapace ornée d'une ligne verticale de globules.

℞. Carré creux pareil au précédent.

Æ 11 ; triobole égin., 3 gr. 36 ; 3 gr. 04 ; 2 gr. 98 ; 2 gr. 91, etc. [4].

1040. — Tortue, la carapace ornée d'une ligne verticale de globules (à peine visibles). — ℞. Carré creux pareil aux précédents.

Æ 9 ; obole égin., 0 g. 98 (*Luynes*) **Pl. XXX, fig. 7.**

1041. — Variété, 1 gr. 05 (*Luynes*) **Pl. XXX, fig. 8 ; —** autres, 1 gr. 07 ; 1 gr. 05 ; 1 gr. ; 0 gr. 97, etc. (*Londres*) [5].

1042. — Même description.

Æ 8 ; hémi-obole égin., 0 gr. 58 (*Luynes*) **Pl. XXX, fig. 9.**

1043. — Variété, 0 gr. 52 (*Luynes*) **Pl. XXX, fig. 10 ; —** autres, 0 gr. 51 ; 0 gr. 49 ; 0 gr. 45, etc. (*Londres*) [6].

1044. — Même description.

Æ 6 ; trihémi-tartémorion égin., 0 gr. 38 (*Luynes*) **Pl. XXX, fig. 11.**

1045. — Tortue à carapace lisse, la partie médiane ornée d'une ligne de globules, et en outre de deux globules latéraux auprès du col.

℞. Triskèle à jambes humaines tournant à droite, autour d'un globule central ; ~~entre deux de ces jambes, la lettre Φ~~. Le tout dans un carré creux.

Æ 21 ; stat. égin., 12 gr. 15 (*Londres*) **Pl. XXX, fig. 20** [7].

Même description avec la lettre Φ entre les jambes de la triskèle, Didrachme att. gr., 7 gr. 21 coll. Six (8) Hirsch Weber

1. B. Head, *Catal. Attica*, p. 133, nº 96.

2. B. Head, *Attica*, p. 132, nos 85 et suiv. et pl. XXIV, fig. 1 et 2.

3. B. Head, *Attica*, p. 134, nos 105 et 106 et pl. XXIV, 3.

4. B. Head, p. 134, nº 107 à 114 et pl. XXIV, 4.

5. B. Head, *Attica*, p. 135, nos 115 à 131 et pl. XXIV, 5 et 6.

6. B. Head, p. 136, nos 132 à 142 et pl. XXIV, 7.

7. B. Head, *Catal. Attica*, p. 136, nº 143 et pl. XXIV, 8 ; J.-P. Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 98, nº 5 et pl. V, 4.

(8)

Ce statère paraît être une monnaie d'alliance entre Égine et Phlionte ; nous en parlerons de nouveau en traitant des monnaies primitives de cette dernière ville.

1046. — Tortue à carapace lisse. Grènetis au pourtour.

℞. Dauphin dans un carré creux dont deux angles sont ornés d'un fleuron.

Æ 10; obole égin., 1 gr. 13 (*Paris*) **Pl. XXX, fig. 19;** — autres ex., 1 gr. 08 et 1 gr. 03 (*Londres*) [1].

Quand on examine, au point de vue de l'histoire de l'art, les séries monétaires que nous venons de décrire, on s'étonne qu'Égine, à la tête d'un commerce des plus florissants, possédant une école de sculpture si féconde et si originale, ait produit pendant deux siècles des monnaies d'un art aussi rudimentaire. La monnaie d'Égine est restée un instrument commercial, un produit de l'industrie vulgaire, comme les plombs de douane, à l'usage des marchands; elle n'a pas pris contact avec le mouvement artistique.

D'où vient ce type de la tortue de mer sur les monnaies d'Égine? Nous avons pensé que la fréquence de cet animal sur les côtes de l'île avait, probablement, fait choisir cet emblème héraldique par les Éginètes. Mais les mythographes ne se contentent pas d'une explication aussi simple. Ils disent que la tortue, χελώνη, représentait la voûte céleste et était le symbole d'Aphrodite Ourania [2]. Pausanias raconte qu'on voyait à Olympie une statue chryséléphantine d'Aphrodite Ourania, œuvre de Phidias, qui représentait la déesse posant le pied sur une tortue [3]. La tortue était donc incontestablement un attribut d'Aphrodite Ourania, et Ernest Curtius a proposé d'identifier cette déesse avec l'Astarté phénicienne, divinité tutélaire de la navigation et du commerce maritime [4]. On dit que les Phéniciens avaient élevé à Astarté un temple qui dominait le marché et le port d'Égine; E. Curtius va jusqu'à supposer que Phidon installa son premier atelier monétaire dans une dépendance du temple de cette Aphrodite-Astarté : c'est pour cela, ajoute-t-on, qu'il choisit pour type monétaire l'attribut même de la déesse, la tortue marine [5]. Mais rien dans la tradition de l'antiquité n'autorise une semblable conjecture, imaginée dans le but de soutenir que la monnaie a une origine hiératique [6].

Si cette Aphrodite-Astarté avait joué un rôle essentiel dans la création de la monnaie à la tortue, et si l'atelier monétaire d'Égine avait été installé dans son temple, comment s'expliquer que jamais, dans la suite, à aucune époque du monnayage d'Égine, l'image de cette déesse ou de son temple ne soit rappelée sur les monnaies? Il y aurait là une anomalie d'autant plus étrange qu'à l'époque romaine les mon-

1. B. Head, *Catal. Attica*, p. 137, n°s 144 et 145 et pl. XXIV, 9. Après l'an 404, le dauphin paraît fréquemment sur les monnaies d'Égine.
2. Gerhard, *Griech. Mythologie*, § 375.
3. Pausanias, VI, 25, 2.
4. *Num. Chron.*, 1870, p. 103; B. Head, *Catal. Attica*, Introd., p. LXV.
5. B. Head, *Catal. Attica*, Introd., p. LXV-LXVI.
6. Voyez le présent *Traité. Première partie*, t. II (sous presse).

naies d'Égine ont souvent pour types de revers l'image des vieilles divinités de l'île. La déesse protectrice de la monnaie et du commerce maritime n'aurait pu être oubliée [1].

Quand on examine l'ensemble des monnaies d'Égine antérieures à 480, on est frappé de constater qu'il existe parmi elles un assez grand nombre de pièces fausses : elles ont une âme de plomb ou de cuivre; l'enveloppe seule est d'argent. Les marchands éginètes ne se sont donc pas fait faute d'imiter la monnaie du puissant roi d'Argos et de la falsifier. De là, les difficultés qu'on mit à l'accepter dans le commerce ; de là, les marques de défiance des banquiers et des trapézites obligés de vérifier l'aloi de toutes les pièces qui passaient par leurs mains et d'y imprimer un poinçon qui était, comme au temps de la monnaie privée, la marque de leur garantie personnelle pour leur clientèle [2]. Nous avons relevé un certain nombre de ces poinçons de particuliers sur les statères de notre pl. XXIX, fig. 2, 9, 16, 18, et sur les statères de notre pl. XXX, fig. 2, 3, 12, 14 et 15. Ces marques affectent les formes suivantes :



palme, lyre, bélier, croissant. Sur plusieurs statères, j'ai constaté en contremarque ▦, signe qui n'est pas autre chose que la forme donnée plus tard au carré creux des monnaies d'Égine. Sur un autre, nous trouvons, au revers, la syllabe ΙΝ ou ΝΙ ; sur d'autres, la lettre Ν, sur la carapace de la tortue ; la chouette inspirée du type des monnaies d'Athènes ; une protomé de cerf bondissant ; une tête humaine de face, etc. [1]. Parfois, on s'est contenté d'entailler les statères à coups de cisaille pour s'assurer qu'ils étaient de bon aloi [2]. Nous montrons au tome II de la *Première partie* de ce *Traité*, que cette altération des monnaies phidoniennes aussi bien que les actes d'autorité que Phidon dut exercer pour imposer sa réforme à Égine et dans le Péloponnèse, contribuèrent à lui faire, devant la postérité, une réputation de tyran et de faussaire [3]. Elle justifie la tradition en ce qui concerne les difficultés qu'éprouva longtemps la réforme phidonienne pour s'imposer au commerce péloponnésien.

Après 480, l'aspect de la tortue sur les monnaies d'Égine se modifie d'une manière caractéristique : la carapace de l'animal cesse d'être décorée d'une ligne de globules, et elle paraît formée d'une triple rangée d'écailles imbriquées, dont la gravure est parfois une œuvre d'art d'une remarquable vérité anatomique [4]. Ce sont les monnaies de la lutte d'Égine contre Athènes, quand après l'expulsion des Perses, cette lutte reprit avec plus de fureur qu'auparavant. Égine succomba et son com-

1. Nous ne saurions, non plus, accepter l'hypothèse de M. Svoronos qui a proposé de reconnaître dans la tortue d'Égine un symbole d'Hermès. J. Svoronos, dans le *Bull. corresp. hellén.*, t. XVIII, 1894, p. 109.

2. Voyez pour les développements, le présent *Traité*, *Première partie*, t. II (sous presse).

1. Voyez d'autres contremarques relevées dans le *Catalogue* du British Museum, *Attica*, p. 127 et suiv., surtout pp. 133-134.

2. J. Svoronos, dans la *Revue numism.*, 1902, p. 361, fig. 1 à 5.

3. J. Svoronos, *Rev. numism.*, 1902, p. 360.

4. B. Head, *Catal. Attica*, pl. XXIV, fig. 10 et suiv. Nous avons remarqué plus haut (p. 651) que quelques statères au type de la tortue à écailles imbriquées ont un carré creux renouvelé de l'époque primitive, soit par affectation d'archaïsme, soit par accident d'atelier.

merce, son industrie, ses arts, sa monnaie furent ruinés. Ecrasés une première fois dans une grande bataille navale en 460, les Éginètes furent battus une seconde fois en 456, en même temps que leurs alliés les Thébains l'étaient à Œnophyta [1]. Égine fut incorporée à l'empire athénien et dut payer un tribut annuel. La flotte athénienne commandée par Tolmidès fit en maîtresse le tour des côtes du Péloponnèse.

§ II. — **Chalcis** (*Eubée*).

L'Eubée qui, après la Crète, est la plus grande des îles de la mer Égée, longe l'Attique et la Béotie dont elle n'est séparée que par un étroit canal sur lequel même un pont était jeté dans l'antiquité. La légende, dont il faut toujours tenir grand compte en numismatique, attribuait la première colonisation de l'Eubée à Epaphos, fils de la vache Io ; vers l'an 1100 avant notre ère, les Ioniens s'emparèrent de l'île qui devint, à partir de cette époque, l'un des centres principaux de la civilisation ionienne.

Les deux villes les plus considérables de l'Eubée furent Chalcis et Érétrie, situées l'une à côté de l'autre, vers la partie la plus resserrée du détroit de l'Euripe. Leur monnayage est abondant et le commencement, pour Chalcis, en remonte au VIIe siècle.

Comme les Éginètes, les Eubéens durent à leur situation insulaire de se signaler de bonne heure comme marins et, en même temps, d'échapper assez souvent aux invasions. Dès le Xe siècle, les vaisseaux des Eubéens fréquentaient les eaux de la mer tyrrhénienne ; ils fondèrent sur la côte de la Campanie la ville de Cumes (Κύμη). Longtemps unies dans le culte d'Artémis Amarynthide, Chalcis et Érétrie colonisèrent en commun les côtes de la Macédoine et de la Thrace [2]. Mais à la fin du VIIIe siècle, survinrent des froissements entre les deux villes sœurs ; la guerre éclata entre elles dès le début du VIIe siècle, au sujet de la possession du territoire de Lélante qui les séparait, et cette guerre qui se prolongea longtemps, mit aux prises, dans tout le bassin de la mer Égée, la plupart des villes grecques, les unes tenant pour Érétrie, les autres pour Chalcis. Corinthe et Samos, en particulier, prirent parti pour Chalcis, tandis que Corcyre et Milet se rangèrent du côté d'Erétrie.

Ainsi, dès la fin du VIIIe siècle, Samos et Chalcis sont alliées et comptent au nombre des plus florissantes cités helléniques. Nous avons indiqué plus haut qu'il fallait chercher, dans cette union politique qui ne se démentit jamais, la cause de l'adoption du même étalon monétaire dans les deux villes et de la présence de types chalcidiens sur les monnaies primitives de Samos en électrum [3].

Au VIIe siècle, les vaisseaux de Chalcis font le tour du Péloponnèse, installant des comptoirs à Chalcis d'Etolie, à Chalcis

1. Thucyd., I. 108 ; cf. B. Head, *Catal. Attica*, Introd., p. LXVIII.
2. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 534 ; Edmond Pottier, *Catalogue des vases antiques de terre cuite du musée du Louvre*, t. II, p. 553.
3. Voyez ci-dessus, p. 201 et suiv.

d'Elide, colonisant Zacynthe, Leucade, Ithaque, Corcyre; ils fondent 32 établissements dans la péninsule de Thrace qui s'appela de leur nom, « presqu'île chalcidique ». En Sicile, ils colonisent Naxos, Catane, Léontion, recherchant de préférence les sites voisins des gisements de cuivre qu'ils étaient si habiles à exploiter, et par le moyen desquels ils alimentaient d'armes et d'ustensiles de toute sorte les principaux marchés de la Grèce, en même temps qu'ils trouvaient, dans tous ces pays, un débouché pour les produits de leurs célèbres ateliers de céramique [1].

Toutes ces colonies, ainsi que celles que fonda Érétrie, adoptèrent le système monétaire de la mère-patrie et contribuèrent à sa diffusion sur tous les marchés; il s'y trouva en concurrence avec le système éginétique, jusqu'au jour où, sous le nom de système euboïco-attique, puis attique, Athènes finit par lui assurer une prépondérance quasi universelle [2].

Voici le tableau théorique des divisions générales du système monétaire euboïque pour l'argent :

Tétradrachme	17 gr.	46	à 16 gr.	80
Didrachme	8	73	— 8	40
Drachme	4	36	— 4	20
Tétrobole	2	90	— 2	80
Triobole (hémi-drachme)	2	18	— 2	10
Diobole	1	45	— 1	40
Trihémi-obole	1	09	— 1	05
Obole	0	73	— 0	70
Tritartémorion	0	54	— 0	52
Hémi-obole	0	36	— 0	35
Tartémorion	0	18	— 0	175
Hémi-tartémorion	0	09	— 0	087

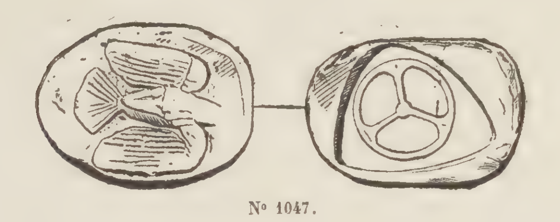
C'est en raison de l'expansion coloniale et de l'activité industrielle et commerciale de Chalcis qu'on a proposé de classer à cette ville des pièces d'argent primitives dont nous parlerons en traitant des origines de la monnaie à Athènes. Les plus anciennes monnaies qu'on puisse en toute sûreté attribuer à Chalcis sont au type de l'aigle, au droit, et de la roue au revers. Tantôt, l'aigle qui est représenté volant, tient dans son bec un serpent dont le corps est enroulé autour de l'oiseau, tantôt le reptile est absent. Le revers est un triangle creux, forme caractéristique de Chalcis à l'époque

1. Edm. Pottier, *loc. cit.*

2. Pour les développements, voyez le présent *Traité*, *Première partie*, t. II (sous presse); cf. Imhoof-Blumer, dans l'*Annuaire de la soc. franc. de numism.*, 1882, p. 97; Six, dans le *Num. Chron.*, 1895, p. 187.

primitive; une roue est inscrite dans ce triangle. Les plus anciennes monnaies sont anépigraphes; plus tard, au milieu du vie siècle, parait la légende ΨΑΛ, initiales du nom de Chalcis, les lettres étant placées entre les rais de la roue.

1. — Série anépigraphe, sans le serpent.



N° 1047.

1047. — Aigle volant à droite (style très primitif).
℞. Triangle creux dans lequel est inscrite une roue à trois rais.
Æ 30 sur 22; tétradrachme euboïque, 16 gr. 76, usé (*coll. S. Pozzi*).

1048. — Aigle volant à droite (style moins primitif).
℞. Triangle creux dans lequel est inscrite une roue à quatre rais.
Æ 20; didrachme eub., 8 gr. 36 (*Berlin*) **Pl. XXXI, fig. 1** [1].

1049. — Aigle volant à droite.
℞. Carré creux dans lequel est inscrite une roue à quatre rais.
Æ 12; tétrobole eub., 2 gr. 51, rogné (*Londres*) **Pl. XXXI, fig. 2** [2]; — autres ex., 2 gr. 44, usé (*Paris*); 2 gr. 88 (*Berlin*) [3].



N° 1050.

1050. — Aigle volant à droite.
℞. Triangle creux dans lequel est inscrite une roue à quatre rais.
Æ 9; tritartémorion eub., 0 gr. 477 (*Berlin*) [4].

1. P. Lambros, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 217, n° 2; Imhoof-Blumer, *Annuaire de la soc. franc. de numism.*, t. VI, 1882, p. 97.
2. B. Head, *Catal. Central Greece*, p. 109, n° 36 et pl. XX, 7.
3. Imhoof-Blumer, dans *l'Annuaire de la soc. franc. de numism.*, t. VI, 1882, p. 97.
4. *Zeit. für Num.* t. III, p. 217, n° 4; on a considéré cette pièce comme étant une obole de poids faible (Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 97).

2. — Série anépigraphe, avec le serpent.

1051. — Aigle volant à droite, tenant dans son bec un serpent dont les replis sont enroulés autour de son corps.

℞. Triangle creux dans lequel est inscrite une roue à quatre rais.

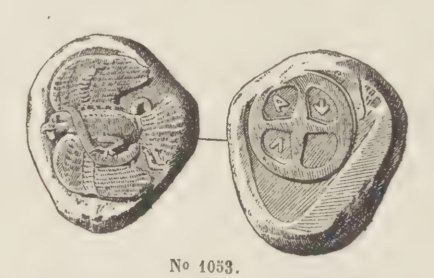
Æ 19; didr. eub., 8 gr. 50 (*Luynes*) **Pl. XXXI, fig. 3**; — autre (*Lambros*) [1].

1052. — Aigle volant à droite, tenant dans son bec un serpent dont les replis sont enroulés autour de son corps.

℞. Triangle creux dans lequel est inscrite une roue à quatre rais.

Æ 13; tétrobole eub., 2 gr. 61, usée (*Paris*) **Pl. XXXI, fig. 4.**

3. — Série avec légende.



N° 1053.

1053. — Aigle volant à gauche, tenant dans son bec un serpent dont les replis sont enroulés autour de son corps.

℞. VAA (rétrograde), entre les rais d'une roue à quatre rais; le tout dans un triangle creux.

Æ 23; tétradrachme eub., 16 gr. 49 (*Löbbecke*) [2].



N° 1054.

1054. — Aigle volant à droite, avec le serpent, comme ci-dessus.

1. P. Lambros, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 217, n° 1. 2. Löbbecke, *Zeit. f. Num.*, t. XVII, p. 3 et pl. I, 3.

℞. ΨΑΛ (rétrograde), entre les rais d'une roue à quatre rais ; le tout dans un carré creux ; dans l'un des angles de ce carré, la lettre Ψ.

Æ 23 ; tétradr. eub., 16 gr. 85 (*Greenwell*) [1] ; — autre ex., 16 gr. 72 (*Rhousopoulos*) [2].

1055. — Aigle volant à droite, tenant dans son bec un serpent dont les replis sont enroulés autour de son corps.

℞. ΨΑΛ (rétrograde), entre les rais d'une roue à quatre rais ; triangle creux.

Æ 12 ; tétrobole eub., 2 gr. 72 (*Berlin*) **Pl. XXXI, fig. 5** [3].

1056. — Autres exemplaires : 2 gr. 72 (*Paris*) **Pl. XXXI, fig. 6** ; — 2 gr. 73 (*Londres*) [4] ; 2 gr. 80 (*Lambros*) [5].

L'aigle au serpent, de ces monnaies chalcidiennes, a la plus frappante analogie avec l'aigle des monnaies primitives d'Elis (comparez notre pl. XXXIX, fig. 2 à 7).

A propos de la forme de la lettre X, en trident, Ψ, que l'on rencontre aussi sur les vases peints et dans les textes épigraphiques [6], nous ferons remarquer que, de Chalcis, elle s'est répandue dans toute l'Eubée, en Béotie, en Locride et dans une partie du Péloponnèse. Dans certaines contrées même, elle persista fort longtemps, après que la forme classique X fut devenue courante dans les mêmes pays. Ainsi, sur des didrachmes béotiens du commencement du IVe siècle, on trouve ΨΑΡΟ pour ΧΑΡΟ ; ΕΨΕ pour ΕΧΕ [7]. Ceci tend à prouver qu'il ne faudrait pas toujours et uniquement s'appuyer sur la présence de ces formes archaïques pour attribuer à une époque reculée des monnaies que d'autres indices invitent à placer à une époque postérieure.

Nous avons un point de repère historique pour la fixation de la date des monnaies de Chalcis que nous venons de décrire. Après l'expulsion des Pisistratides en 511, Chalcis avait eu l'imprudence de s'allier avec Lacédémone et Thèbes pour rétablir Hippias et le régime de la tyrannie à Athènes. Les coalisés qui frappèrent des monnaies d'alliance [8], furent battus en 507 par les Athéniens. Ceux-ci commencèrent par atta-

1. Greenwell, *Num. Chron.*, 1890, p. 31 et pl. III, 23.

2. *Auctions-Catalog*, n° 1873 et pl. XXIII (Jacob Hirsch expert. Munich, 1905).

3. A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 134 et pl. II, 5.

4. B. Head, *Central Greece*, p. 109, n° 37 et pl. XX, 8.

5. P. Lambros, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 217, n° 3 ; Imhoof-Blumer, dans l'*Annuaire* cité, p. 97.

6. A de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 134. Sur l'origine de la lettre X dans l'alphabet grec, voyez : Clermont-Ganneau, dans les *Mélanges Graux*, 1884, p. 430 et B. Haussoullier, *Rev. archéol.*, t. I de 1884, p. 286.

7. A. de Sallet, *loc. cit.*

8. Voyez ci-après au chapitre de la *Béotie*, où nous décrivons les monnaies qui portent à la fois le nom et la roue de Chalcis, et le bouclier béotien avec les initiales de Tanagra et du nom des Béotiens.

quer les Béotiens sur lesquels ils remportèrent une victoire complète, leur tuant 700 hommes. « Le même jour, dit Hérodote [1], les Athéniens franchirent brusquement le détroit de l'Euripe, entrèrent dans l'île d'Eubée et combattirent les Chalcidiens; ils furent pareillement vainqueurs. »

Chalcis fut presque entièrement détruite et les Athéniens se comportèrent vis-à-vis des vaincus, comme ils devaient plus tard se conduire vis-à-vis des Éginètes. « Ils expulsèrent de leurs propriétés les nobles de Chalcis, les *Hippobotes*, firent arpenter à nouveau le territoire et le répartirent, divisé en lots égaux, entre quatre mille Athéniens qui s'établirent à Chalcis [2]. » La ville qui gardait le détroit devint une colonie athénienne; perdant son autonomie et toute importance politique, elle cessa de battre monnaie, au moins pour une longue période de temps. Les pièces qui précèdent sont, par conséquent, antérieures à l'an 507 [3]. Chalcis, déchue de son ancienne splendeur, sous la domination athénienne, ne devait recouvrer ses droits monétaires que vers 370, au temps d'Epaminondas.

§ III. — **Érétrie.**

Fondée par des Ioniens qui d'Athènes passèrent en Eubée, Érétrie fut de bonne heure, en même temps que Chalcis, sa voisine, très puissante sur mer [4]. Les Érétriens dominèrent sur un grand nombre d'îles égéennes, comme Andros, Ténos et Céos [5], et ils fondèrent, eux aussi, des établissements dans la Chalcidique. Nous avons dit plus haut que la possession de la plaine de Lélante qui séparait Érétrie et Chalcis, fut la cause, aux VIIIe et VIIe siècles, d'une longue guerre dans laquelle Athènes, Corcyre et Milet se rangèrent dans le parti des Érétriens [6]. Ces derniers, par reconnaissance, fournirent cinq vaisseaux à la flotte athénienne lorsque cette dernière alla au secours de Milet révoltée contre les Perses en 498.

Mais cette intervention des Érétriens causa leur perte. Lorsqu'en 490 l'armée perse commandée par Datis et Artapherne envahit la Grèce, elle résolut de punir Érétrie qu'elle emporta d'assaut au bout de six jours de siège et détruisit. La ville fut rasée et ses habitants déportés en Perse [7].

Érétrie ne devait être rebâtie que beaucoup plus tard, sous l'hégémonie d'Athènes. L'année 490 clôt, en conséquence, la suite monétaire archaïque d'Érétrie.

Il est vraisemblable que les monnaies de notre pl. XXXI, fig. 7 à 17 (nos 1057 à 1068) ont été, toutes, frappées à Erétrie — plutôt qu'à Athènes, — en vertu d'une association entre ces deux villes dont nous venons de signaler la communauté d'origine et l'alliance politique.

1. Hérodote, V, 77.
2. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 493.
3. J. P. Six, dans le *Num. Chron.*, 1895, p. 182.
4. Hérodote, VIII, 46; Strabon, VIII, 3.
5. Strabon, X, 10.
6. Voyez ci-dessus, p. 664.
7. Hérodote, VI, 101 et 119; Strabon, X, 10.

I. — Monnaies d'alliance entre Érétrie et Athènes.

Premier groupe.

1057. — Tête de Gorgone de face, tirant la langue, les cheveux arrangés en mèches bouclées.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales qui se croisent au centre.

Æ 21 sur 16; didrachme eub., 8 gr. 50 (*Paris*) **Pl. XXX, fig. 8;** — autres ex., 8 gr. 71 à 8 gr. 13 (*Londres*) [1].

1058. — Même droit.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales qui se croisent au centre ; dans l'un des triangles, un mufle de lion, de face.

Æ 21 sur 16; didrachme eub., 8 gr. 22 (*Luynes*) **Pl. XXX, fig. 7;** — autres ex., 8 gr. 50 (*Paris*); 8 gr. 52 (*Berlin*) ; 8 gr. 54 (*Naples*) ; 8 gr. 53 (*Londres*) [2].

1059. — Tête de Gorgone de face.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales qui se croisent au centre.

Æ 9; obole eub., 0 gr. 65 (*Paris*) **Pl. XXX, fig. 9;** — autres ex., 0 gr. 63 (*Paris*); 0 gr. 72 à 0 gr. 57 (*Londres*, *Berlin*) [3].

1060. — Même description.

Æ 6 ; tartémorion eub., 0 gr. 20 (*Paris*) **Pl. XXXI, fig. 10** [4].

1. Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 25; B. Head, *Central Greece*, p. 119, n°s 1 à 5 et pl. XXII, 1 et 2; *Hist. numor.*, p. 305; Herm. Weber, *Num. Chron.*, 1899, pl. XV, 5 ; Imhoof-Blumer, dans l'*Annuaire de la Soc. franc. de numism.*, 1882, p. 105.

2. Imhoof-Blumer, dans l'*Annuaire* cité p. 105 ; B. Head, *op. cit.*, p. 119, n° 6 et pl. XXII, 3. Le petit mufle de lion dans un des triangles du carré creux de notre n° 1058 prouve que cette pièce appartient au même atelier que les n°s 1064 à 1068.

3. Beulé, *op. cit.*, p. 25; B. Head, *Central Greece*, p. 119, n°s 7 à 12 et pl. XXII, 4; Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, p. 105.

4. Cf. Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 18 et 25.

Deuxième groupe (peut-être à classer à Athènes).

1061. — Tête de bœuf de face, les cornes courtes, les oreilles écartées.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales qui se croisent au centre.

Æ 18; didrachme eub., 8 gr. 66 (*Paris*) **Pl. XXXI, fig. 12**; — autres ex., 8 gr. 65 (*Londres*); 8 gr. 52; 8 gr. 50; 8 gr. 45 [1].

1062. — Tête de bœuf de face, les cornes courtes, les oreilles écartées.

℞ Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.

Æ 7; hémi-obole eub., 0 gr. 28 (*Paris*) **Pl. XXXI, fig. 11**; — autre ex., 0 gr. 32 [2].

Les pièces qui précèdent, au type de la tête de bœuf ou de vache (nos 1061 et 1062), sont évidemment celles que vise la tradition athénienne qui attribue à Thésée l'invention de la monnaie, en ajoutant que ces pièces primitives étaient au type du bœuf. Elles sont donc probablement d'Athènes; cependant, comme elles se rattachent à la pièce suivante (n° 1063) qui a, au droit, la tête de Gorgone et au revers la même tête de bœuf de face, leur classement à Érétrie à côté de cette dernière, est aussi acceptable. Dans tous les cas, le rapprochement s'impose.

Troisième groupe.

1063. — Tête de Gorgone de face, tirant la langue, les cheveux arrangés en mèches bouclées.

℞. Tête de bœuf de face, cornes courtes, les oreilles écartées. Carré creux.

Æ 29 sur 25; tétradr. eub., 16 gr. 48 (*Londres*) **Pl. XXXI, fig. 13** [3].

Les divisions de ce tétradrachme n'ont pas encore été signalées. La tête de bœuf est sans doute le type athénien; la tête de Gorgone, le type érétrien, de sorte que le tétradrachme qui les associe doit être considéré comme une monnaie de l'alliance qui existait entre Athènes et Érétrie au temps des Pisistratides.

1. Beulé, *Monn. d'Athènes*, p. 17 et 25; B. Head, *Central Greece*, p. 120, n° 13 et pl. XXII, 5; cf. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1873, p. 177 et pl. VII, 2; Imhoof-Blumer, *Annuaire de la Soc. franç. de numism.*, 1882, p. 105.

2. *Catal. de la coll. Margaritis*, pl. I, 55; B. Head, *Central Greece*, Introd., p. LIII; Imhoof-Blumer, *loc. cit.*

3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 306; *Central Greece*, p. 120, n° 14 et pl. XXII, 6; Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1873, p. 177 et pl. VII, 1; Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, p. 105.

Quatrième groupe.

1064. — Tête de Gorgone de face, tirant la langue, les cheveux hérissés.

℞. Mufle de lion de face, les griffes des deux pattes de devant avancées de chaque côté. Carré creux.

Æ 32 sur 20; tétradr. eub., 17 gr. 39 (*Londres*) **Pl. XXXI, fig. 15** [1].

1065. — Variété, les cheveux de la Gorgone arrangés en mèches bouclées.

Æ 25; tétradr. eub., 17 gr. 01 (*Londres*) [2].

1066. — Tête de Gorgone de face, tirant la langue, les cheveux arrangés en mèches bouclées.

℞. Mufle de lion de face, la crinière striée verticalement, les griffes des deux pattes de devant avancées de chaque côté; au-dessus de chacune des deux griffes, un globule. Carré creux.

Æ 26; tétradr. eub., 17 gr. 40 (*Londres*) **Pl. XXXI, fig. 14** [3]; — autre ex., trouvé à Eleusis (*Athènes*).

1067. — Même tête de Gorgone.

℞. Mufle de lion de face, la crinière partagée en bandeaux allongés sur les tempes, les deux griffes avancées; au-dessus des tempes, les deux globules. Carré creux.

Æ 26; tétradr. eub., 16 gr. 87 (*Luynes*) **Pl. XXXI, fig. 16**; — autre ex. varié, 16 gr. 82 (*Londres*) [4].

1068. — Tête de Gorgone, de face, tirant la langue, les cheveux striés verticalement.

℞. Mufle de lion de face, la crinière striée verticalement, les deux griffes avancées (les globules paraissent se confondre avec les oreilles). Carré creux.

Æ 24; tétradr. eub., 17 gr. 03 (*Paris*) **Pl. XXXI, fig. 17.**

On essaye d'expliquer le gorgoneion et la tête de bœuf à Érétrie en y reconnaissant des symboles du culte d'Artémis Amarynthide (Ἀμαρυνθίς, *la resplendissante*), déesse lunaire dont le sanctuaire se trouvait dans le voisinage d'Érétrie et fut

1. B. Head, *Central Greece*, p. 120, nº 15 et pl. XXII, 7; Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 25; Imhoof-Blumer, *Annuaire de la Soc. franç. de numism.*, 1882, p. 105.

2. Bᵃ Head, *op. cit.*, p. 120, nº 16 et pl. XXII, 8.

3. B. Head, *op. cit.*, p. 121, nº 19 et pl. XXII, 10; Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, p. 105.

4. B. Head, *op. cit.*, p. 121, nº 17 et pl. XXII, 9 (les globules sont comme posés sur les oreilles).

longtemps le centre de l'amphictyonie des Eubéens du centre et du sud [1]. Les anciens rattachaient le nom de l'Eubée, Εὔ-βοια, au mythe de la nymphe Io qui, aimée de Zeus, donna le jour à Épaphos dans une grotte de l'île et fut changée en vache par Héra jalouse [2]. La tête de bœuf ou mieux, dans ce cas, la tête de vache, et plus tard, la vache, sur les monnaies de l'Eubée, rappellerait Io, en même temps qu'elle est, en quelque sorte, le type parlant de l'Eubée. Artémis Amarynthide, assimilée à la vache Io, se confondait avec elle dans la légende, à cause des cornes du croissant lunaire.

Une tête de Gorgone en marbre, aujourd'hui célèbre, a été trouvée dans les fouilles de l'Acropole d'Athènes et elle a, au point de vue du style, les plus frappantes analogies avec la Gorgone de nos types monétaires [3]. Quant au mufle de lion présenté de face, comme sur certaines monnaies d'électrum de Milet, il rappelle surtout le type des monnaies samiennes ; on pourrait y reconnaître un reflet des rapports suivis qui existaient entre Milet, Samos et l'Eubée [4].

Les deux globules que nous avons signalés dans le champ du revers de certaines pièces (nos 1066 à 1068) sont des marques de valeur ; on ne saurait les confondre avec les pattes ou les griffes du lion : ils occupent d'ailleurs, suivant les exemplaires, des positions différentes, tantôt au dessus des griffes, tantôt au dessus des oreilles de l'animal [1]. Ces deux globules indiquent que les pièces qui en sont pourvues sont le double de l'unité, des *didrachmes ;* or, leur poids normal est de 17 gr. 46.

Qu'est-ce donc que ce poids de 17 gr. 46? c'est celui du *tétradrachme* euboïco-attique ordinaire ; comment se fait-il qu'on désigne comme étant des *didrachmes*, des pièces qui, suivant la taille communément adoptée dans le système euboïco-attique, devraient être qualifiées *tétradrachmes?*

Nous démontrons au *tome II* de la *Première partie* du présent *Traité* que ce fut précisément dans cette surélévation pondérale que consista la réforme monétaire de Solon [2]. Faut-il conclure de là, avec Six [3], que ces monnaies, taillées suivant le système solonien, sont d'Athènes et non d'Érétrie? Six a remarqué fort ingénieusement que le mufle de lion de face, qui figure au revers de ces pièces, est pareil au mufle de lion des monnaies de Samos contemporaines. Il voit, dès lors, dans la présence de ce type sur des monnaies qu'il croit athéniennes, le témoignage d'une alliance politique entre Athènes et Samos. Cette alliance eut lieu effectivement entre Pisistrate, tyran d'Athènes et Polycrate, tyran de Samos, entre 533 et 527, date qui convient à nos monnaies : ce fut même Lygdamis, tyran de Naxos et lieutenant de Pisistrate, qui aida

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 306; cf. Tite-Live, XXXV, 38.
2. Strabon, X, 3.
3. M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, t. I, p. 218 ; H. Lechat, *La sculpture attique avant Phidias*, p. 120.
4. Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 183, note 41 ; voyez ci-après, au chapitre des Monnaies d'Athènes.

1. Sans parler des points ou globules, marques de valeur sur les monnaies de l'Italie et de la Sicile, dès l'origine, on voit aussi des globules ou points, encore inexpliqués, sur les monnaies primitives d'Argos, ainsi que sur les monnaies de la Thrace, de la Macédoine et peut-être de Corcyre.
2. Voyez aussi notre *Mémoire* publié dans le *Journal internat. d'archéol. numism.*, t. VII et VIII, 1904 et 1905; et ci-après, au chapitre des Monnaies d'Athènes.
3. *Num. Chron.*, 1895, p. 183.

Polycrate à se rendre maître de Samos en 532 [1]. Il est bien tentant d'accepter une aussi ingénieuse théorie où tout concorde : la chronologie, le poids, le style, l'alliance des types athéniens et samiens confirmant l'alliance politique de Pisistrate et de Polycrate, enfin la présence des deux globules inspirés par l'idée de mettre la taille de ces pièces en harmonie avec la réforme de Solon. Cependant, le classement à Athènes proposé par Six ne saurait être accepté ; en effet, à l'époque où se placent les pièces aux types de la Gorgone et du mufle de lion, c'est-à-dire assez loin après le milieu du VIe siècle, il y avait déjà un certain temps que la série athénienne aux types de la tête casquée d'Athéna et de la chouette était commencée ; or, cette série ne comporte, dans la suite des temps archaïques, ni interruption ni lacune. Il n'est pas possible de faire remonter jusqu'avant l'inauguration des *chouettes* les monnaies aux types de la Gorgone et du mufle de lion ; il n'est pas possible non plus d'interrompre la suite des *chouettes* et d'y constituer un *hiatus* pour y intercaler les Gorgones.

D'un autre côté, on peut fournir des arguments historiques pour justifier le classement de ces pièces à Érétrie.

D'abord, il n'est guère admissible qu'Érétrie, riche et puissante cité, n'eut pas de monnaies à l'époque archaïque, tout comme sa voisine et rivale Chalcis. Or, sans nos pièces à la Gorgone, Érétrie serait dépourvue de monnaies avant l'arrivée des Perses. Les deux globules qui, au revers d'un certain nombre de ces pièces, correspondent à la réforme de Solon, peuvent avoir été marqués sur des monnaies d'Érétrie

1. Busolt, *Griech. Geschichte*, t. II, p. 508.

si cette ville, après la réforme solonienne, s'est trouvée dans la dépendance ou l'alliance d'Athènes. Or, c'est précisément ce qui arriva. Sous Pisistrate et ses fils, Érétrie fut l'alliée constante d'Athènes, le principal point d'appui des tyrans athéniens à l'extérieur. C'est avec l'aide des Érétriens et de Lygdamis, tyran de Naxos, que Pisistrate parvint à se rendre, pour la troisième fois, maître d'Athènes en 533 [1]. Plus tard, ce fut à Érétrie qu'Hippias se retira lorsqu'en 511 il fut chassé d'Athènes.

Ainsi, le peu que nous savons de l'histoire d'Érétrie à cette époque, nous montre cette ville comme ayant lié partie avec les tyrans d'Athènes, Pisistrate et ses fils, ou étant sous leur dépendance. Rien d'étonnant, par conséquent, à ce que la réforme de la monnaie euboïque par Solon ait été appliquée à la taille de la monnaie d'Érétrie [2]. Et c'est pourquoi nous avons proposé plus haut de reconnaître dans la pièce (n° 1063) qui a pour types la tête de bœuf d'Athènes et la tête de Gorgone d'Érétrie, un gage de l'alliance politique de ces deux villes.

Quant aux pièces qui ont au revers le mufle de lion samien, ce type peut s'expliquer aussi à Érétrie. On connaît les relations étroites qui unirent Samos à l'Eubée dès le temps des guerres lélantiennes, et nous savons que le système euboïque fort était appliqué à la taille de la monnaie d'électrum à Samos [3]. Ainsi, l'ensemble de ces monnaies érétriennes nous atteste, par les types et la taille, l'alliance politique

1. Busolt, *Griech. Geschichte*, t. II, p. 324 ; E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 443.

2. M. Head a déjà proposé de classer ces monnaies à Érétrie. *Hist. numor.*, p. 305-306.

3. Voyez ci-dessus, p. 201.

qu'on sait historiquement avoir existé entre Érétrie, Athènes et Samos au temps de la tyrannie de Polycrate, de Lygdamis et des Pisistratides.

II. — Monnaies d'Érétrie, de 511 a 490.

La chute des Pisistratides à Athènes, en 511, paraît avoir eu un contre-coup direct sur Érétrie, car elle marque la fin du monnayage d'association avec Athènes, dont nous venons de traiter. C'est, d'autre part, à cette même date qu'il convient de faire débuter les séries encore archaïques qui vont suivre et dont les émissions se prolongent jusqu'à la prise d'Érétrie par les Perses en 490 [1].

1069. — Vache debout à droite, détournant la tête à gauche, pour lécher l'un de ses pieds de derrière ; sur son dos, une hirondelle à droite ; dessous, la lettre Ε.

℞. Pieuvre (τευθίς, *sepia*) à huit tentacules recroquevillées ; dans le champ, à gauche, la lettre Ǝ. Carré creux irrégulier.

Æ 27 ; tétradr. eub., 17 gr. 20 (*Paris*) **Pl. XXXII, fig. 1** ; — autres ex., 17 gr. 17 (*Londres*) ; 16 gr. 84 (*Berlin*) [2].

1070. — Vache debout à gauche, détournant la tête pour se gratter les naseaux avec l'un de ses pieds de derrière ; sur son dos, une hirondelle à gauche ; dessous, la lettre Ǝ. Grènetis.

℞. Pieuvre à huit tentacules recroquevillées. Carré creux.

Æ 33 ; tétradr. eub., 16 gr. 95 (*Luynes*) **Pl. XXXII, fig. 3** ; — autres ex., 16 gr. 33 (*Londres*) ; 17 gr. 01 [3].

1070 *bis*. Vache debout à droite, détournant la tête à gauche pour se gratter les naseaux avec un pied de derrière ; sur son dos, une hirondelle à droite.

℞. Pieuvre comme ci-dessus ; au-dessus, la lettre Ш. Carré creux.

Æ 23 ; tétradr. eub. (flan épais), 17 gr. 27 [4].

1. J. P. Six fait la remarque suivante à propos de la date à assigner à ces monnaies : « Les monnaies d'Érétrie que M. Head date de 480-445, sont, à mon avis, antérieures à la destruction d'Érétrie par les Perses et je les daterais volontiers d'environ 527-490. » (*Num. Chron.*, 1895, p. 183, note 40).

2. Barclay Head, *Catal. Central Greece*, p. 121, nº 20 et pl. XXIII, 1 (la lettre Ε au droit est fruste) ; A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. XIII, p. 63 et pl. III, 2.

3. B. Head, *loc. cit.*, p. 121, nº 21 et pl. XXIII, 2 ; *Auctions Catalog* (coll. Rhousopoulos), nº 1896 et pl. XXIII (Jacob Hirsch, expert, Munich., 1905) ; sur l'exemplaire de Luynes, la lettre Ǝ du droit est mal venue à la frappe.

4. Anc. coll. Rhousopoulos. *Auctions Catalog* (J. Hirsch, 1905), nº 1895 et pl. XXIII.

1071. — Vache debout à droite, détournant la tête à gauche pour se gratter les naseaux avec l'un de ses pieds de derrière; dessous, la lettre Ε.

℞. Pieuvre à huit tentacules recroquevillées. Carré creux.

Æ 22; didr. eub., 8 gr. 32 (*Paris*) **Pl. XXXII, fig. 2**; — autres ex. variés, 8 gr. 13; 7 gr. 75 et 8 gr. 25 (*Londres*) [1].

1072. — Variété, avec la lettre Ǝ au revers.

Æ 23; didr. eub., 8 gr. 33 (*Londres*) [2].

1072 *bis*. — Vache debout à droite, détournant la tête à gauche et levant un pied de derrière. Grènetis.

℞. Pieuvre à huit tentacules très longues. Carré creux.

Æ 21; didr. eub., 8 gr. 41 (flan épais [3]).

1073. — Vache debout à droite, détournant la tête à gauche pour lécher l'un de ses pieds de derrière.

℞. Pieuvre à huit tentacules recroquevillées. Carré creux.

Æ 16; drachme eub., 3 gr. 40, trouée et usée (*Paris*) **Pl. XXXII, fig. 4**; — autre ex., 4 gr. 30 (*Londres*) [4].

1074. — Vache debout à gauche, détournant la tête à droite, pour se gratter les naseaux avec l'un de ses pieds de derrière. Grènetis.

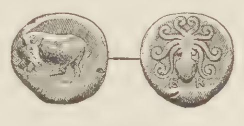
℞. Pieuvre à huit tentacules recroquevillées. Carré creux.

Æ 17 sur 14; drachme eub., 3 gr. 94, usée (*Paris*) **Pl. XXXII, fig. 5.**

1075. — Vache debout à gauche, détournant la tête à droite pour se gratter les naseaux avec l'un de ses pieds de derrière; dessous, la lettre Ǝ.

℞. Pieuvre à huit tentacules recroquevillées. Carré creux.

Æ 20; drachme eub., 3 gr. 98 (*Londres*) [5].



N° 1076.

1076. — Vache debout, détournant la tête pour se lécher un pied de derrière.

1. B. Head, *Central Greece*, p. 121, n° 23, 24 et 25. Sur certains exemplaires, le contour du carré creux épouse vaguement le profil de la pieuvre.
2. B. Head, *op. cit.*, p. 121, n° 22 et pl. XXIII, 3.
3. Anc. coll. Rhousopoulos. *Auctions Catalog* (Hirsch, Munich, 1905), n° 1900.
4. B. Head, *Central Greece*, p. 122, n° 26.
5. B. Head, *op. cit.*, p. 123, n° 28 et pl. XXIII, 6.

℞. ϵ—ʀ. Pieuvre à huit tentacules recroquevillées. Carré creux.
Æ 13; drachme eub., 4 gr. 12 (*Londres*)[1].

1077. — Vache debout à gauche, détournant la tête pour lécher l'un de ses pieds de derrière. Grènetis.
℞. ϵ, dans le champ à droite. Pieuvre à huit tentacules recroquevillées. Carré creux.
Æ 12; diobole eub., 1 gr. 38 (*Paris*) **Pl. XXXII, fig. 6.**

1078. — Même type; dessous, la lettre E.
℞. Pieuvre à huit tentacules. Carré creux.
Æ 15; diobole eub., 1 gr. 45 (*Londres*)[2].

1079. — Tête de bœuf de face.
℞. Pieuvre à huit tentacules. Carré creux.
Æ 9; obole eub., 0 gr. 58 (*Paris*) **Pl. XXXII, fig. 7;** — autre ex., 0 gr. 60 (*Paris*) **Pl. XXXII, fig. 8;** — autre ex., 0 gr. 58; 0 gr. 56 (*Londres*)[3].

1080. — Tête de bœuf de face.
℞. Pieuvre à huit tentacules; dans le champ, à g., la lettre ш. Carré creux.
Æ 9; obole eub., 0 gr. 59 (*Paris*) **Pl. XXXII, fig. 9.**

1081. — Tête de bœuf de face; au dessus, la lettre ш.
℞. Pieuvre à huit tentacules. Carré creux.
Æ 9; obole eub., 0 gr. 58 (*Paris*) **Pl. XXXII, fig. 10;** — autre ex., 0 gr. 70 (*Paris*) **Pl. XXXII, fig. 11.**

1082. — Tête de bœuf de face.
℞. Pieuvre à huit tentacules; sur la pieuvre, la lettre ꟻ. Carré creux.
Æ 7; hémi-obole eub., 0 gr. 36 (*Paris*) **Pl. XXXII, fig. 12.**

1083. — Tête de bœuf de face; dans le champ, à gauche, la lettre ɿ.
℞. Pieuvre à huit tentacules. Carré creux.
Æ 6; trihémi-tartémorion eub., 0 gr. 24 (*Paris*) **Pl. XXXII, fig. 13.**

1. B. Head, *Central Greece*, p. 122, n° 27 et pl. XXIII, 5 (vache à droite).
2. B. Head, *op. cit.*, p. 122, n° 30.
3. B. Head, *op. cit.*, p. 122, nos 33 à 39 et pl. XXIII, 7.

D'après la légende de la vache Io, l'oiseau posé sur le dos de la vache (nos 1069 à 1070 bis) serait Zeus métamorphosé en hirondelle de mer (*sterna hirundo*). Cependant, il n'est pas rare de voir, dans certains pays, des oiseaux se poser sur le dos des grands animaux et chercher à s'y nourrir des parasites qui ont établi leur demeure dans le poil ou la laine [1]. Nous verrons, à Mendé et à Dicæa de Macédoine, sa colonie, un type qui a quelque analogie avec celui des monnaies d'Érétrie; nous avons donné aussi, aux *Incertaines* d'Asie-mineure (n° 993), une drachme qui a pour type un veau sur le dos duquel un oiseau béquette des parasites.

Il a été dit plus haut dans quelles circonstances, en 490, Erétrie fut brûlée par les Perses et ses habitants réduits en esclavage [2]. L'atelier monétaire fut fermé. Plus tard, il est vrai, après la défaite des Perses, en 479, sous l'hégémonie athénienne, Érétrie se releva de ses ruines; mais elle fut loin de reconquérir l'éclat qu'elle avait eu dans la période antérieure et elle ne put frapper monnaie tant qu'elle demeura dans la dépendance d'Athènes. En vain elle se révolta en 445; ce fut seulement en 411 que l'Eubée, ayant reconquis son autonomie, Erétrie put rouvrir son atelier.

§ IV. — Carystos.

La ville de Carystos était au pied du mont Oché, célèbre pour ses carrières de marbre, à l'extrémité méridionale de l'Eubée, en face de Céos. Mentionnée par Homère, elle passait pour une vieille colonie de Dryopes [3]. Etienne de Byzance fait venir son nom de celui de Carystos, fils du centaure Chiron.

En 490, l'armée perse de Datis et d'Artapherne s'empara de Carystos [4], qui cessa momentanément de battre monnaie. Mais, moins compromise qu'Érétrie dans le parti athénien, elle fut moins maltraitée et se releva promptement, à tel point qu'elle fut une des villes dont Thémistocle tira des subsides après la bataille de Salamine [5]. Quelques années plus tard, nous voyons Carystos essayer de secouer le joug athénien; mais elle dut s'incliner devant la force et demeurer l'alliée résignée d'Athènes [6].

Les premières monnaies de Carystos sont antérieures à la bataille de Marathon en 490. Le type de la vache allaitant son veau, qui rappelle les monnaies de Corcyre, est peut-être un emblème allusif au culte de Héra qui avait un temple primitif sur le mont Oché [7]. Le taureau qui se gratte (n° 1084) forme le pendant de certains types monétaires d'Érétrie et en est inspiré.

Quant au coq, c'est un emblème parlant, le nom grec du coq, κῆρυξ, κᾶρυξ [8], rap-

1. J.-A. Blanchet, dans la *Revue belge de numism.*, t. LI, 1895, p. 165.
2. Hérodote, VI, 100 et suiv.; E. Curtius, *Hist. grecque*, t. II, p. 235-236.
3. Homère, *Iliade*, II, 539; Thucyd., VII, 57; Diod. Sic., IV, 37; Scymnos, 576; Strabon, X, 6.
4. Hérodote, VI, 99.
5 Hérod., VIII, 112.
6. Thucyd., I, 98; Hérod., IX, 105.
7. B. Head, *Hist. numor.*, p. 303.
8. Aristophane, *Eccles.*, 30; cf. *Anthol. palat.*, p. 5, 3 (éd. Didot).

pelant de très près celui de Κάρυστος; il figure aussi sur les monnaies d'Himère en Sicile, comme emblème du point du jour, à cause du mot ἱμέρα (=ἡμέρα [1]).

1084. — ΚΑΡΥΣΤΙΟ[Ν]. Taureau debout à gauche, détournant la tête et se grattant le flanc avec sa corne. — ℞. Coq à droite. Carré creux.

Æ 27; tétradrachme euboïque, 16 gr. 47 (*Bruxelles*) **Pl. XXXI, fig. 14** [2].

1085. — Protomé de taureau à droite, une patte avancée.

℞. Palmier, dans un carré creux.

Æ 20; triobole eub., 1 gr. 70 (*Paris*) **Pl. XXXII, fig. 16**; — autre ex., 1 gr. 82 (*Londres*) [3].

1086. — Protomé de taureau à droite (sans la patte).

℞. Palmier, dans un carré creux.

Æ 9; tritémorion eub., 0 gr. 50 (*Paris*) **Pl. XXXII, fig. 17.**

1087. — Vache debout à droite et détournant la tête à gauche, pour lécher le veau qu'elle allaite.

℞. Coq à droite; devant, la lettre Κ. Carré creux.

Æ 25; didrachme euboïque, 8 gr. 04 (*Londres*) **Pl. XXXII, fig. 15** [4].

1088. — Même droit. — ℞. ΑΚ. Coq à dr. Carré creux.

Æ 25; didr. eub., 8 gr. 65 (*Berlin*) [5].

1089. — Coq debout à g. Grènetis. — ℞. La lettre Κ dans un carré creux.

Æ 8; trihémi-tartémorion eub., 0 gr. 27 (*Paris*) **Pl. XXXII, fig. 18.**

1090. — Dauphin à droite; dessous, Ο (?) Grènetis.

℞. La lettre Κ dans un carré creux.

Æ 7; trihémi-tartémorion eub., 0 gr. 26 (*Paris*) **Pl. XXXII fig. 19.**

Après 480, Carystos frappa des monnaies au type de la vache allaitant son veau, et aussi aux types du coq, du palmier, du taureau couché, de la tête d'Héraclès, avec la légende ΚΑ, ΚΑΡΥ et enfin ΚΑΡΥΣΤΙΩΝ.

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 126.
2. Imhoof-Blumer, *Annuaire cité*, p. 96 (coll. de Hirsch); B. Head, *Hist. numor.*, p. 302; Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 221.
3. B. Head, *Central Greece*, p. 100, nº 2 et pl. XVIII, 2.
4. B. Head, *op. cit.*, p. 100, nº 1 et pl. XVIII, 1.
5. Imhoof-Blumer, *Annuaire de la Soc. franç.*, 1882, p. 96; *Monnaies grecques*, p. 221, nº 54.

CHAPITRE II

ATHÈNES ET MÉGARE

§ I. — Les monnaies pré-soloniennes et soloniennes.

Il résulte des témoignages recueillis par les Anciens relativement à l'origine de la monnaie [1], que parmi les Athéniens, les uns attribuaient l'invention de leur monnaie à deux de leurs héros semi-légendaires, Erichthonios et Lycos ; les autres en faisaient honneur à Thésée [2]. Nous avons examiné ailleurs ces récits fabuleux et cherché à préciser sur quels fondements ils reposent. Tout ce que nous devons en retenir ici, c'est que les traditions athéniennes ne considéraient pas les monnaies aux types de la tête d'Athéna et de la chouette comme étant les plus anciennes monnaies d'Athènes. On admettait comme au dessus de toute discussion qu'antérieurement au début de cette longue et monotone série des *chouettes*, comme on les appelait vulgairement, Athènes eut des monnaies à d'autres types. L'expérience numismatique et ce que nous savons de la réforme monétaire de Solon se trouvent, sous ce point de vue, d'accord avec la tradition.

Au commencement du VI[e] siècle (594 suivant les uns, 592 ou 591 suivant d'autres) [3], Solon réforma la monnaie et les mesures pondérales d'Athènes. Nous avons démontré au t. II de la *Première partie* du présent *Traité*, qu'on ne peut admettre que la réforme monétaire de Solon ait porté sur des monnaies de poids éginétique [4]. Elle s'appliqua au contraire au système euboïco-

1. Voyez le présent *Traité*, *Première partie*, t. II (sous presse).

2. Pollux, *Onom.*, IX, 83, Plutarque, *Thésée*, 29.

3. G. Busolt, *Griech. Geschichte*, t. II, p. 298. Voici la chronologie des archontes athéniens à l'époque de Solon, d'après Kirchner (*Rhein. Museum*, 1898, p. 386) :

592/91 — Philombrotos.
591/90 — Solon.
590/89 — Simon.
589/88 — Eukrates.
588/87 — Philippos.
587/86 — ἀναρχία.

4. Voyez aussi notre *Mémoire* publié dans le *Journ. intern. d'archéologie numismatique* d'Athènes, 1904, p. 209 et suiv.

attique; elle fut, comme le dit Aristote, une αὔξησις des poids et des monnaies attiques préexistantes. L'ancien *didrachme* de 8 gr. 73 fut désormais considéré comme *drachme* et toutes les autres divisions du système euboïco-attique furent de même portées au double. Le tableau suivant résume, au point de vue monétaire, l'opération solonienne :

DÉNOMINATIONS	SYSTÈME EUBOIQUE PRÉ-SOLONIEN	SYSTÈME EUBOIQUE SOLONIEN
Talent (60 mines)........................	26k 190gr.	52k 380gr.
Double mine ou statère (200 drachmes)...	873	1 746
Mine (100 drachmes)......................	436 90	873
Statère (didrachme)......................	8 73	17 46
Drachme..................................	4 365	8 73
Obole....................................	0 73	1 46

Cette surélévation pondérale *au double*, des monnaies attiques eut pour but, comme nous le dit le Chapitre X de l' Ἀθηναίων πολιτεία d'Aristote, de donner à ces monnaies un poids supérieur à celui des monnaies phidoniennes d'Égine. Et en effet, tandis que le poids du statère d'Égine, au type de la tortue, était de 12 gr. 57 (évalué à Athènes à 12 gr. 22), on voit que le didrachme ou statère d'Athènes, dans la réforme solonienne, est porté à 17 gr. 46 [1]. Des monuments pondéraux d'Athènes antérieurs à l'incendie des Perses en 480 et parvenus jusqu'à nous, concordent avec cette interprétation et la justifient [2].

Il est aisé de démontrer que les Athéniens, s'ils faisaient usage dans leur commerce quotidien, surtout pour leurs rapports avec les étrangers, des monnaies et des poids phidoniens, ne frappèrent jamais de monnaies étalonnées suivant le système qui, d'Égine, se répandit dans une grande partie du monde grec. Toujours, les monnaies d'Athènes furent taillées dans le système euboïque, qu'on appela aussi euboïco-attique, puis attique, lorsqu'Athènes en fut devenue le principal foyer.

Les monnaies d'Athènes pré-soloniennes et soloniennes sont donc de poids euboïque, ou si l'on veut, de poids euboïco-attique. Mais comme Solon ne toucha, en quoi que ce soit, au type des monnaies et que les pièces de cette époque sont anépigraphes, il est impossible de déterminer, parmi elles, celles qui ont été frappées avant Solon et celles qui sont postérieures à sa ré-

1. Nous avons vu plus haut les monnaies frappées à Érétrie, sous l'influence des Pisistratides qui introduisirent dans cette ville le système solonien. Ces monnaies donnent au *didrachme* indiqué par *deux globules*, le poids normal de 17 gr. 46.

2. Voyez le présent *Traité*, *Première Partie*, t. II, et notre étude publiée dans le *Journ. int. d'archéol. numism.*, 1904, p. 230.

forme. Le grand législateur athénien ne changea que les *dénominations* des monnaies circulantes, ou, s'il adopta de nouveaux types, aucun indice ne nous permet de les discerner au milieu de tous les autres. Dans le tableau qui suit, les monnaies pré-soloniennes et soloniennes sont donc nécessairement confondues. Voilà pourquoi nous avons dû laisser à toutes — en dépit de la réforme de Solon, — les dénominations qu'elles portaient avant cette réforme.

Depuis combien de temps avant Solon, l'atelier monétaire d'Athènes était-il ouvert? C'est ce qu'il est également impossible de dire avec précision. Cependant, si l'on remarque que la législation de Dracon où il n'est point encore question de monnaie métallique, mais de bestiaux, pour le paiement des amendes, se place vers 621 avant J.-C. [1], on est certain d'être bien près de la vérité en plaçant le début de la monnaie athénienne vers 612. C'est donc dans la période de troubles qui accompagna et suivit l'attentat de Cylon, que la monnaie fait son apparition à Athènes [2].

On a longtemps discuté sur l'attribution à Athènes du groupe que nous avons intitulé *Monnaies pré-soloniennes et soloniennes.*

1. E. Curtius, *Hist. grecque,* trad. Bouché-Leclercq, t. I, p. 384; G. Busolt, *Griech. Geschichte*, 2e éd., t. II, p. 39, note 1 et p. 200. Ce fut Solon qui convertit en monnaie métallique les amendes fixées en bœufs et en moutons par les lois de Dracon (Pollux, *Onom.*, IX, 61; Plutarque, *Solon*, 23); mais lorsque Solon fit cette réforme législative, les Athéniens avaient déjà depuis quelque temps l'usage de la monnaie.

2. Sur la date de l'attentat de Cylon que la plupart des critiques placent vers 612, voyez E. Curtius, *Hist. grecque*, trad. Bouché-Leclercq, t. I, p. 389, note; G. Busolt, *Griech. Geschichte,* 2e édit., t. I, p. 670. note 10; t. II, p. 204 et 206; Henri Lechat, *La sculpture attique avant Phidias*, p. 130.

On a prétendu que ce fut Solon qui introduisit l'étalon euboïque à Athènes et que les monnaies de la réforme solonienne sont les premières pièces aux types de la tête casquée d'Athéna au droit, et de la chouette au revers [1]. D'après M. Barclay Head, les Athéniens se seraient servi exclusivement jusqu'à Solon, de monnaies étrangères, — celles d'Égine au type de la tortue, — et le grand législateur athénien aurait inauguré vers 592, les *chouettes* athéniennes, dites d'ancien style. Cette théorie n'est pas recevable pour des raisons que nous exposons en traitant des caractères de la réforme monétaire de Solon [2] et pour les considérations techniques que nous faisons valoir ci-après, au § 2 du présent Chapitre.

Mais si ces pièces à la tête d'Athéna et à la chouette ne sont pas de Solon, il ne nous reste plus, pour retrouver les monnaies pré-soloniennes et soloniennes, qu'à les chercher parmi les monnaies primitives de poids euboïque que les anciens numismates, l'abbé Barthélemy, Cousinéry, à la fin du XVIIIe siècle ou au commencement du XIXe, puis Beulé et d'autres encore, proposaient de classer à Athènes, tandis que les savants plus récents se sont crus autorisés à les attribuer à différentes villes de l'Eubée. Ces pièces sont aux types variés de la tête de taureau, de la tête de Gorgone, de la chouette, du cheval, de l'amphore, de l'osselet, de la triskèle, de la roue et quelques autres encore; elles se rattachent toutes les unes aux autres par la forme de leur carré creux, leur style, le système pondéral, le cercle qui entoure le type, enfin leur provenance ordinaire.

1. B. Head, *Catal. Attica*, 1888. Introd., p. XIII.

2. Voyez le t. II de notre *Première Partie* et *Journ. int. d'archéol. numism.*, 1904, p. 209 et suiv.

Beulé rappelant des trouvailles importantes de ces monnaies, faites à Athènes même, conclut : « La fabrique, le style, la qualité du métal, l'aspect général, le travail des détails, la finesse d'un archaïsme déjà avancé, tout concourt à réunir ces pièces dans une même famille. Elles sont toutes d'Athènes ou aucune n'en est [1]. »

Quant à l'opinion plus récente et généralement admise, que toutes ces monnaies doivent être classées à l'Eubée, elle s'appuie uniquement sur les arguments suivants : certaines des pièces de ce groupe se rencontrent aussi bien en Eubée qu'en Attique et dans les régions circonvoisines ; en second lieu, leur poids est euboïque, et l'on n'admet à Athènes, avant Solon, que le poids éginétique. Telle est la thèse soutenue, entre autres savants, par Ernest Curtius [2], Imhoof-Blumer [3], Ulrich Köhler [4], H. de Fritze [5], Barclay Head [6].

Toutes ces pièces sont taillées suivant le système euboïque ; elles ont le même aspect extérieur, la même épaisseur, la même technique, le même style. Elles se caractérisent enfin par le même carré creux, au revers, formé de quatre triangles coupés par deux diagonales qui se croisent au centre du carré. Il est manifeste que nous sommes en présence d'un groupe homogène et de la même famille, sorti, sinon du même atelier, comme le voudrait Beulé, du moins d'ateliers associés, de villes commerçant ensemble et frappant dans des conditions analogues des monnaies interchangeables. Elles sont d'ailleurs toujours trouvées dans la même région : l'Attique surtout, la Mégaride, l'Eubée et les cantons environnants.

Nous admettrons volontiers que quelques-uns de ces groupes monétaires ont une autre patrie qu'Athènes, à cause de la multiplicité des types. Il est peut-être peu vraisemblable, *a priori*, ainsi que l'a remarqué M. Imhoof-Blumer, qu'un seul et même atelier, à cette primitive époque, ait frappé des monnaies ayant une si grande variété de types. Avant tout examen on doit présumer qu'il s'agit de pièces frappées dans des villes diverses, en vertu d'une entente monétaire et commerciale analogue à celle qui présidait à la frappe des monnaies d'électrum dans les villes de la côte d'Asie-Mineure ou des monnaies incuses de la Grande Grèce. C'est d'après ces principes de critique que nous décrivons sous le titre de « monnaies pré-soloniennes et soloniennes » les monnaies qui suivent.

1091. — Chouette à gauche, la tête de face. Cercle au pourtour.

℞. Carré creux rude, partagé en quatre triangles par des diagonales épaisses.

Æ 19 ; didrachme euboïque, 8 gr. 47 (*Luynes*) **Pl. XXXIII, fig. 1** ; — autres ex., 8 gr. 42 (*Luynes*) ; 8 gr. 04 (*Londres*) [7].

1. Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 15.
2. E. Curtius, dans l'*Hermès*, t. X, p. 215.
3. Imhoof-Blumer, dans les *Monatsberichte* de l'Acad. de Berlin, 1881, p. 656 et *Annuaire de la soc. franc. de numism.*, 1882, p. 89.
4. U. Köhler, dans les *Mittheilungen* d'Athènes, 1884, p. 356.
5. H. von Fritze, dans la *Zeit. für Numism.*, t. XX, 1897, p. 142.
6. B. Head, *Hist. numor.*, p. 301 et 310 et *Attica*, Introd., p. XIII et XV; *Central Greece*, Introd., p. XLIV.
7. Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 17 et 19; B. Head, *Catal. Central Greece*, p. 136, 1 et pl. XXIV, 18;

1092. — Même description.

Æ 9 ; obole eub., 0 gr. 72 ; 0 gr. 67 ; 0 gr. 60 (*Paris*) **Pl. XXXIII, fig. 2 ;** — autres ex., 0 gr. 65 ; 0 gr. 60 (*Athènes*) [1].

La première idée qui vient à l'esprit est que ces monnaies primitives, au type de la chouette, trouvées sur le sol de l'Attique, sont d'Athènes. Pour cette double raison, les anciens numismates et Beulé les ont classées à cette ville. Mais plus récemment, sous l'empire de ce préjugé fatal qu'avant Solon, Athènes se servait pour la taille de ses monnaies comme dans son commerce, de l'étalon éginétique, on a reporté à l'Eubée ces pièces à la chouette. Les uns ont voulu les attribuer, à cause de leur type, à Athenæ-Diades, vieux comptoir athénien à l'extrémité nord-ouest de l'Eubée, non loin de Dion [2] : on admettait ainsi que cette petite colonie frappait des monnaies au type de la chouette, tandis que sa métropole se fut contentée de recevoir les tortues d'Egine ! D'autres ont proposé de classer ces pièces à la chouette à Chalcis, parce qu'on donnait le nom de χαλκίς à une espèce de chouette au plumage couleur de cuivre ; cet oiseau eut été en quelque sorte le type parlant de la ville [3]. Cette attribution semblait même confirmée par certaines traditions relatives à l'origine de Chalcis qui aurait été fondée avant la guerre de Troie par une colonie venue d'Athènes, sous la conduite de Pandore, fils d'Erechthée.

Cependant, jamais plus tard, Chalcis n'adopta la chouette pour type monétaire ; ses types héraldiques furent, au contraire, l'aigle et la roue ; d'autre part, on observe que tous les exemplaires des monnaies à la chouette jusqu'ici connus ont été trouvés à Athènes ou dans les champs de l'Attique [4]. Bref, depuis que nous savons qu'Athènes a dû avoir, avant Solon comme après lui, des monnaies de poids euboïque, il n'y a plus aucune raison pour se raidir contre l'évidence : les monnaies à la chouette sont d'Athènes [5].

Que l'on ait frappé à Athènes des monnaies au type de la chouette seule, avant d'en frapper aux types combinés de la tête d'Athéna et de la chouette, cela n'a rien que de tout naturel. Les types héraldiques des monnaies primitives, généralement des animaux, sont les attributs des divinités protectrices des villes où ces monnaies

Imhoof-Blumer, dans l'*Annuaire de la Soc. franc. de num.*, 1882, p. 103 ; Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 180. Ces pièces à la chouette ont été attribuées à Athenæ-Diades (Eubée).

1. Beulé, *loc. cit.* ; B. Head, *loc. cit.*, pl. XXIV, 19 ; Six, *loc. cit.* Deux exemplaires récemment entrés au Musée d'Athènes ont été trouvés en Attique. On ne saurait rattacher à ce groupe un diobole euboïque (1 gr. 36) d'époque plus tardive, conservé au Musée de Carlsruhe, qui a aussi le type de la chouette. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 30, et pl. I, 1.

2. Imhoof-Blumer, dans l'*Annuaire de la soc. franc. de num.*, 1882, p. 103 ; B. Head, *Catal. Attica*, Introd., p. XII ; *Hist. numor.*, p. 302.

3. E. Babelon, *Rev. des études grecq.*, 1889, p. 130 ; cf. Iliade, XIV, 290 ; Suidas, v. Χαλκίς ; Scol. sur Aristoph. *Aves*, vers 261.

4. U. Köhler, dans les *Mittheilungen* d'Athènes, t. IX, 1884, p. 354-362.

5. Six, dans le *Num. Chron.*, 1895, p. 181 ; mais dans ce passage, Six propose en même temps, à tort, d'attribuer à Délos sous l'hégémonie athénienne les hectés d'électrum au type de la chouette qui doivent, au contraire, demeurer classées à la côte d'Asie-mineure, sans doute à Lampsaque dont nous avons signalé les rapports avec Athènes, sous Hippias et ses descendants, tyrans de Lampsaque (ci-dessus, p. 138, nos 208 à 210).

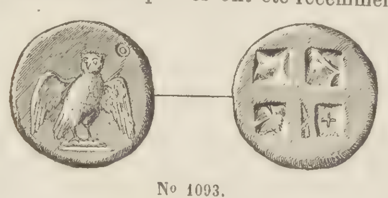
furent frappées. Ces symboles ou attributs forment seuls les types des monnaies, tant que le revers n'est qu'un carré creux informe. Mais à partir du jour où les monnaies ont, à la fois, un type au droit et un type au revers, on place, au droit, la tête de la divinité, et le revers est réservé au vieux symbole qui figurait seul auparavant sur les pièces. En un mot, si en présence des longues séries athéniennes aux types de la tête d'Athéna et de la chouette, on demandait à un numismate expérimenté quel devait être le type monétaire d'Athènes avant l'apparition de la tête d'Athéna, il ne pourrait répondre que ceci : c'était la chouette. Ainsi en est-il également, par exemple, à Corinthe, où le Pégase forme le seul type monétaire tant que les pièces ont un carré creux ; plus tard, on voit, sur une face, la tête d'Athéna Chalinitis, et sur l'autre face, le même Pégase. Dans l'île de Naxos, on a le canthare dionysiaque et, au revers, un carré creux sans type sur les pièces les plus anciennes ; puis, viennent les séries qui ont, au droit, la tête de Dionysos, et, au revers, le canthare, attribut de ce dieu.

De nombreux auteurs ont expliqué, à la suite de Beulé, le symbolisme de la chouette et ses rapports avec Athéna γλαυκῶπις, la protectrice d'Athènes. Il n'est pas besoin d'insister sur ce point ; nous sommes bien, par ces pièces à la chouette, en présence des monnaies primitives d'Athènes. Tout le prouve : le lieu constant des trouvailles, le type qui est l'emblème national des Athéniens, le poids qui est celui du didrachme-étalon signalé par Aristote [1].

1094. — Cheval au repos, à gauche (non bridé). Cercle au pourtour.
℞. Carré creux rude, partagé en quatre triangles par des diagonales.
Æ 20 ; didrachme euboïque, de 8 gr. 44 à 8 gr. 17 (*Paris*) **Pl. XXXIII, fig. 3** [2].

1095. — Protomé de cheval bridé, bondissant à droite.
℞. Même carré creux.
Æ 18 ; didr. eub., 8 gr. 43 (*La Haye*) ; 8 gr. 54 (*Paris*) **Pl. XXXIII, fig. 4** [3].

1. Transportées de bonne heure par le commerce jusque dans la vallée du Nil, les monnaies athéniennes que nous venons de décrire y ont été imitées, particulièrement à Naucratis. Mais il ne faut pas confondre ces imitations barbares avec les falsifications modernes. La pièce ci-contre, par exemple, dont plusieurs exemplaires ont été récemment pu-



Nº 1093.

bliés, comme provenant de trouvailles faites en Egypte, est une pièce fausse, de fabrication toute récente, comme M. H. Dressel l'a démontré. H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 253-254 ; Herm. Weber, *Num. Chron.*, 1899, p. 281 et pl. XVI, 10.

2. Cousinéry, *Voyage dans la Macédoine*, t. II, pl. IV, 7 ; Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 19 ; B. Head, *Hist num.*, p. 305 ; *Catal. Central Greece*, Introd., p. LIII ; H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 247, nº 58 et pl. VIII, 15 (de la trouvaille d'Egypte, 1897).

3. Beulé, *op. cit.*, p. 19 ; Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité de 1882, p. 104 ; *Zeit. für Num.*, t. III, p. 275 et pl. VI, 5 (La Haye) ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 305 ; *Central Grèece*, Introd., p. LIV ; H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 247 et pl. VIII, 16 (de la trouvaille d'Egypte, 1897).

1096. — Protomé de cheval bridé, bondissant à gauche. Cercle au pourtour; style très primitif.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par des diagonales très épaisses.

Æ 19; didr. eub., 8 gr. 48 (*Luynes*) **Pl. XXXIII, fig. 6;** — autres ex., 8 gr. 80 et 8 gr. 30 (*Athènes*, trouvés en Attique) [1].

1097. — Partie postérieure d'un cheval marchant à droite.

℞. Carré creux rude, partagé en quatre triangles par des diagonales très épaisses.

Æ 19; didr. eub., 8 gr. 61; 8 gr. 60; 8 gr. 39 (*Berlin*, *Athènes*) **Pl. XXXIII, fig. 7** [2].

1098. — Même description.

Æ 15; drach. eub., 4 gr. 38; 4 gr. 20; 3 gr. 72 (*Paris*) **Pl. XXXIII, fig. 5;** — autre ex., 3 gr. 85 (*Londres*) [3].

Sur les monnaies qui composent le groupe précédent, le cheval est tantôt non bridé, tantôt bridé; ce détail nous remet en mémoire la légende d'après laquelle le roi mythique d'Athènes, Erechthée ou Erichthonios, fils d'Athéna, fut l'inventeur des chars et eut, le premier, l'idée de soumettre le cheval au joug de l'attelage. C'est ainsi que s'expliquerait, d'une part, sur nos pièces, le type du cheval bridé, et d'autre part, sur des monnaies que nous décrirons plus loin, le type de la roue. Il est possible, au surplus que les deux légendes se soient confondues et qu'Erichthonios ait dompté et attelé le cheval créé par Poseidon. Enfin, ce sont vraisemblablement ces monnaies primitives que vise la légende qui attribuait à Erichthonios l'invention de la monnaie athénienne, circonstance qui tend à justifier l'attribution de ces monnaies à Athènes.

Le type du cheval s'explique trop bien à Athènes pour qu'il soit nécessaire d'insister à son sujet. Le célèbre épisode mythologique de la dispute d'Athéna et de Poseidon pour la possession de l'Attique et le droit de donner son nom à la capitale du pays, est un des thèmes favoris de l'art antique. Il est tout aussi naturel de trouver sur des monnaies primitives d'Athènes le cheval de Poseidon que la chouette d'Athéna. Nous ne saurions suivre l'opinion des savants qui ont voulu classer à la vieille ville de Cymé en Eubée ces pièces au type du cheval [4].

1. Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, p. 104.

2. Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, p. 103; B. Head, *Hist. numor.*, p. 305; *Central Greece*, Introd. p. LIV; *Catal. Margaritis*, nº 51.

3. Head, *Catal. Central Greece*, Introd., p. LIV et pl. XXIV, 20; Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, p. 103; plusieurs exemplaires trouvés en Attique.

4. C'est ainsi, par exemple, que M. Imhoof-Blumer (*Zeit. für Numism.*, t. III, p. 275) n'admet pas l'attribution à Athènes. Il pense que ces pièces primitives, si on les trouve en Attique, ont pu y être apportées comme *tribut* payé aux Athéniens et qu'elles appartiennent les unes à l'Eubée, les autres même à quelque partie du nord de la mer Egée. M. Six a, d'ailleurs, proposé de revenir à l'attribution athénienne; seulement, le savant hollandais va

1099. — Amphore. Cercle au pourtour.

℞. Carré creux rude partagé en quatre triangles par des diagonales.

Æ 19; didr. eub., 8 gr. 32; 8 gr. 22 (*Londres*) **Pl. XXXIII, fig. 9**; — 8 gr. 40 (*Berlin*) [1].

1100. — Même description (sans le cercle autour de l'amphore).

Æ 9; obole eub., 0 gr. 68 (*Margaritis*) **Pl. XXXIII, fig. 8**; — autres ex., 0 gr. 55 [2]; 0 gr. 70; 0 gr. 60.

Ce type de l'amphore à huile convient d'autant mieux à Athènes qu'il forme l'emblème de nombreux monuments pondéraux athéniens de l'époque archaïque [3]. Il est le symbole de la fertilité et de l'abondance de l'Attique en oliviers ; il se rapporte au culte d'Athéna puisque c'est cette déesse qui créa et fit pousser le premier olivier ; il est aussi l'image de l'amphore pleine d'huile qu'on donnait en prix aux jeux des Panathénées. Nous ne saurions discuter le classement de ce groupe à la ville d'Histiée en Eubée, parce que cette attribution n'a jamais été étayée d'aucun argument et qu'elle repose seulement sur le préjugé que ces pièces étant de poids euboïque devaient être eubéennes et ne pouvaient pas être attiques [4]. L'île d'Andros a aussi frappé des pièces au type de l'amphore à huile [5] ; mais les monnaies d'Andros suivent l'étalon éginétique et ne sauraient être confondues avec celles d'Athènes ; le carré creux du revers est différent, et le type de l'amphore, à Andros, est dépourvu du cercle qui l'entoure sur les pièces athéniennes.

1101. — Osselet. Cercle au pourtour.

℞. Carré creux rude, partagé en quatre triangles par des diagonales.

Æ 19; didr. eub., 8 gr. 45 (*Paris*) **Pl. XXXIII, fig. 13** [6]; autre, 8 gr. 42 (*Londres*); — ex. fourré, 6 gr. 58 (*Berlin*).

manifestement trop loin lorsqu'il cherche à préciser les circonstances dans lesquelles ces pièces ont dû être frappées : le cheval, dit-il, convient particulièrement à Pisistrate ; c'était presque un type parlant pour lui, fils d'Hippocratès, et qui donna à ses fils les noms d'Hippias et d'Hipparque. « Il aura, ajoute ce savant, émis les pièces à ce type pendant sa première tyrannie, en 560-555, date probable de la naissance de ses fils. » (Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 181-182). Je ne crois pas que l'attribution à Pisistrate puisse se justifier ; nous verrons plus loin pour quels motifs. Néanmoins, ce qu'il faut retenir de cette théorie, c'est l'attribution géographique à Athènes.

1. Beulé, *Monn. d'Athènes*, p. 27; B. Head, *Catal. Central Greece*, p. 137 et pl. XXIV, 21 ; *Hist. numor.*, p. 309 ; Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 184 ; Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, de 1882, p. 104.

2. *Catal. de la coll. Margaritis*, pl. I, 54 ; Six, *Num Chron.*, 1895, p. 184 (ce savant attribue conjectura lement les monnaies au type de l'amphore à la deuxième tyrannie de Pisistrate, de 550 à 544). Ces pièces sont communes à Athènes.

3. Pernice, *Griechische Gewichte*, p. 85.

4. B. Head, *Catal. Central Greece*, p. 137, nos 1 à 3.

5. Voyez ci-après à Andros. Cf. J. Svoronos, dans le *Journ. int. d'archéol. numism.*, t. I (1898), p. 305-307 et 326-327.

6. Beulé, *Monn. d'Athènes*, p. 17 et 19 ; Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, de 1882, p. 103; B. Head, *Catal. Central Greece*, Introd., p. LIV; *Hist. numor.*, p. 309 ; Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 184 (attribue ces pièces à Athènes, au temps de l'exil de Pisistrate, de 543 à 534) ; Wroth, *Num. Chron.*, 1904, p. 322, n° 7.

L'osselet (ἀστράγαλος) est un type tout à fait athénien. Il existe des séries de poids et de tessères athéniens qui ont, sur leur face principale, un osselet figuré en relief ou qui ont la forme même de l'osselet [1]. Beulé s'est efforcé de démontrer que l'osselet, à Athènes, avait un sens religieux ; il était en particulier, un attribut d'Athéna Sciras, à Phalère [2]. Les didrachmes à l'osselet sont probablement antérieurs à Solon.

1102. — Roue dont le moyeu est percé dans une traverse soutenue perpendiculairement par deux autres traverses parallèles entre elles.

℞. Carré creux rude, partagé en quatre triangles par des diagonales.

Æ 19 ; didr. eub., 8 gr. 50 (*Paris*) **Pl. XXXIII, fig. 14 ;** — autres ex., 8 gr. 10 ; 8 gr. 47 [3].

1103. — Roue à quatre rais rayonnant autour d'un moyeu central.

℞. Carré creux rude, partagé en quatre triangles par des diagonales.

Æ 19 ; didr. eub., 8 gr. 46 (*Paris*) **Pl. XXXIII, fig. 16.**

1104. — Même description.

Æ 15 ; drachme eub., 4 gr. 36 (*Paris*) **Pl. XXXIII, fig. 15.**

1105. — Roue à quatre rais rayonnant autour d'un moyeu central et soutenus, chacun, par deux contrefiches.

℞. Carré creux rude, partagé en quatre triangles par des diagonales.

Æ 20 — didr. eub. 8 gr. 35 (*Luynes*) **Pl. XXXIII, fig. 17 ;** — autres ex., 8 gr. 51 ; 8 gr. 29 ; 8 gr. 17 (*Londres*) [4].

1106. — Même description.

Æ 15 ; drachme eub., 4 gr. 08 (*Luynes*) **Pl. XXXIII, fig. 18.**

1107. — Même description, avec les contrefiches plus grandes et plus écartées.

Æ 16 ; drachme eub., 4 gr. 25 (*Paris*) **Pl. XXXIII, fig. 20 ;** — autres ex., 4 gr. 36 ; 4 gr. 22 ; 4 gr. 21 (*Londres*) [5].

1. Pernice, *Griech. Gewichte*, p. 83 ; Postolacca, Κερμάτια συμβολικά, pl. Θ, n°s 25, 41, 67, 117, 121, 186, 205 ; Arthur Engel, *Bull. corr. hell.*, t. VIII, pl. VI.

2. Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 21.

3. Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 17 et 23 ; B. Head, *Central Greece*, Introd., p. LIII ; Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité de 1882, p. 102 ; anc. coll. Rhousopoulos, *Auctions-Catalog* (Hirsch, à Munich, 1905), n° 1863 et pl. XXIII.

4. B. Head, *Catal. Central Grecce*, p. 107, n°s 6 à 9 et pl. XX, 4.

5. B. Head, *Catal. Central Greece*, p. 107, n°s 10 à 16 et pl. XX, 5. Une variété pesant 3 gr. 80, avec le même type de roue à contrefiches, a un revers tout différent qui se rapproche du carré creux d'Egine primitif. Coll. Rhousopoulos, *Auctions Catalog* (Hirsch, à Munich, 1905), n° 1866 et pl. XXIII. Dans le même catalogue, le n° 1868, au même type, et pesant seulement 3 gr. 02, est donné comme étant un pentobole. M. Earle Fox m'informe qu'il a acquis à Athènes deux exemplaires du trihémi-obole (1 gr. 09).

1108. — Même description.

Æ 9; obole eub., 0 gr. 64 (*Paris*) **Pl. XXXIII, fig. 19**; — autres ex., 0 gr. 71 ; 0 gr. 60 (*Londres*) [1].

Le groupe des pièces à la roue (nos 1102 à 1108) présente des particularités qui semblent autoriser des subdivisions et peut-être même des attributions variées. Le n° 1102 a pour type une roue qui, à la place de rais rayonnant autour du moyeu central, a des traverses qui se coupent à angles droits. Il faudrait se garder de considérer cette forme spéciale comme attestant une antiquité plus reculée pour les pièces qui ont ce type. Il est manifeste, en effet, que l'ensemble des monnaies que nous décrivons ici sont à peu près contemporaines les unes des autres. De plus, il ne serait pas difficile de citer, en archéologie, l'emploi de roues avec des rais rayonnant autour du moyeu à une époque antérieure à nos monnaies ou contemporaine [2]. D'où il suit que si, sur des monnaies frappées à la fin du VIIe siècle ou au commencement du VIe, on a pour type une roue à traverses perpendiculaires, au lieu d'une roue à rayons, c'est qu'un sens particulier et symbolique était attaché à cette forme rudimentaire et archaïsante. Cette roue à traverses paraît être un souvenir des temps primitifs, un rappel de la roue telle qu'elle existait avant que la roue à rais fut inventée : cela est d'autant plus frappant qu'à la même époque on a d'autres pièces qui ont pour type une roue à rais rayonnant autour du moyeu [3]. Les deux formes de roues sont des types monétaires contemporains. Or, la roue à traverses ne peut avoir qu'un caractère symbolique et hiératique ; c'est un emblème héraldique qui rappelle une légende primitive fort ancienne déjà à l'époque où les monnaies furent frappées [4].

A quoi donc peut faire allusion cette

1. Cette obole est commune à Athènes. Beulé, *Monn. d'Athènes*, p. 23; Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, p. 102 ; B. Head, *Central Greece*, p. 107 et pl. XX, 6.

2. Par exemple : Schliemann, *Mycènes*, éd. franc., p. 100, 140, 156; Helbig, *Das homerische Epos*, p. 53 et 98; G. Perrot, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 421 et 533.

3. Nous trouvons, sur un vase peint, un exemple analogue de l'emploi simultané des deux formes de roues. C'est une amphore bachique à figures noires qui de la coll. Beugnot a passé au Musée de Compiègne (publiée dans Gerhard, *Auserles. Vasenbilder*, pl. XLI, et dans Ch. Lenormant et J. de Witte, *Elite des monuments céramographiques*, t. III, pl. 48 et 49). Sur l'une des faces, on voit Triptolème assis sur un char dont les roues ont quatre rais, suivant la forme ordinaire. Sur l'autre face est représenté Dionysos tenant le canthare et assis sur un char ailé dont les roues sont à traverses perpendiculaires. Comme au point de vue mécanique, la roue à traverses est l'indice d'une primitive ignorance dans la construction des chars, et que la roue à rayons est nécessairement un perfectionnement sur la roue à traverses, on doit en inférer que les peintures du vase donnent au char de Dionysos une vieille forme traditionnelle, mythique, reproduisent peut être une image des temps primitifs, ou s'inspirent d'une lointaine tradition qui donnait cette forme de roue aux chars des dieux.

4. On trouve encore la roue à traverses perpendiculaires sur des monnaies étrusques, où elle est parfois même très élégamment ornée. Sur ces monnaies également, cette roue ne peut être qu'un symbole mythologique, et non l'image des roues existant chez les Etrusques à l'époque où les monnaies ont été frappées. B. Head, *Hist. numor.*, p. 12, fig. 7; Garrucci, *Monete dell' Italia antica*, 2e part., pl. 73, fig. 29 à 31. Sur des monnaies thraco-macédoniennes du VIe-Ve siècle, nous verrons aussi plus loin les deux espèces de roues au revers de monnaies contemporaines. Cf. *Zeit. für Num.*, t. III, pl. II, fig. 1, 2 et 3.

roue de forme primitive? Une roue est assez naturellement l'emblème abrégé d'un char [1]. Or, nous avons fait, plus haut, allusion à la tradition populaire suivant laquelle le roi mythique d'Athènes, Erichthonios, monta le premier dans un char. Ce premier char de l'Attique fut donné à Erichthonios par Athéna elle-même et le culte d'Erichthonios a toujours été associé à celui de la déesse Poliade. Ainsi, la roue de forme primitive rappelle très probablement sur nos monnaies l'invention attribuée par la tradition athénienne à Erichthonios, et cette interprétation est de nature à fortifier encore l'attribution à Athènes des pièces au type de la roue. Beulé se fondait, pour classer ces pièces à Athènes, sur ce fait positif qu'on en a trouvé plusieurs dans les champs de l'Attique à l'état isolé, de sorte qu'il paraît, par là, certain qu'elles ont circulé en Attique. En les attribuant aussi à Athènes, Six a cherché à préciser l'époque de leur émission, et sa conjecture, cette fois, n'est pas pour nous déplaire, car elle confirmerait même ce que nous venons de dire du symbolisme de la roue de forme primitive. Les pièces à la roue auraient, suivant M. Six, été frappées en 592, pour célébrer la victoire à la course en chars remportée pour la première fois par un Athénien à Olympie : cet Athénien n'était autre qu'Alcméon, le chef de la puissante famille des Alcméonides [2].

Rien ne s'oppose à ce qu'à l'occasion de cette victoire qui dut avoir un immense retentissement à Athènes et contribuer à fortifier la situation politique des Alcméonides, on ait rappelé sur les monnaies, par le type de la roue primitive, l'invention des chars attribuée par la tradition au roi mythique Erichthonios : ceci rentre tout à fait dans les usages de l'antiquité. Les monnaies au type de la roue à traverses rappelleraient donc par leur forme hiératique l'invention d'Erichthonios; d'autre part, les monnaies à roue radiée seraient, elles aussi, une allusion directe et, en quelque sorte, plus immédiate au triomphe d'Alcméon aux jeux Olympiques.

Il n'est pas possible d'accepter l'attribution du groupe à la roue à Chalcis d'Eubée, en dépit de l'autorité des savants qui l'ont proposée [1]. Les monnaies de Chalcis qui ont le type de la roue sont d'un aspect tout autre : la roue s'y trouve inscrite dans un triangle creux (voyez ci-dessus, n°s 1047 et suiv.). Il s'agit donc bien nettement de deux séries de pièces appartenant à deux ateliers différents. Rien d'ailleurs ne s'oppose à ce que d'autres ateliers encore aient eu pour type une roue. Quand on examine dans le détail les monnaies décrites plus haut, on remarque qu'elles peuvent se partager en trois catégories suivant la forme donnée à la roue. On a : 1. La roue à traverses perpendiculaires (n°s 1102 et pl. XXXIII, fig. 14); — 2. La roue à quatre rais rattachés aux jantes de la circonférence, sans contrefiches (n°s 1103 et 1104 et pl. XXXIII, fig. 15 et 16). — 3. La roue à quatre rais avec des contrefiches latérales qui en soulagent la portée (n°s 1105 à 1108 et pl. XXXIII, fig. 17 à 20).

Il est possible qu'Athènes ne doive

1. Sur les monnaies primitives de Syracuse, à types agonistiques, le type de l'obole est *une roue* qui symbolise surement le char du vainqueur dont l'attelage au complet est représenté sur les pièces de plus grand module. (Voyez plus loin, à Syracuse).

2. Hérodote, VI, 125; *Scol. in* Pind. *Pyth.*, VII, 1.

1. B. Head, *Catal. Central Greece*, p. 107.

revendiquer qu'un ou deux de ces groupes. Récemment, M. Svoronos, avec sa perspicacité habituelle, a proposé de classer toutes les pièces à la roue à Mégare [1]. Je serais assez porté à croire qu'il a raison en partie; nous reviendrons sur son opinion en traitant, ci-après, des monnaies primitives de Mégare.

1109. — Triskèle à jambes humaines tournant à droite autour d'un globule central. Cercle au pourtour.

℞. Carré creux rude, partagé en quatre triangles par des diagonales.

Æ 19 ; didr. eub., 8 gr. 11 (*Berlin*) **Pl. XXXIII, fig. 11** [2].

1110. — Triskèle à jambes humaines tournant à gauche autour d'un point central. Cercle au pourtour.

℞. Carré creux rude, partagé en quatre triangles par des diagonales.

Æ 15 ; drachme eub., 4 gr., usée (*Paris*) **Pl. XXXIII, fig. 10** [3].

1111. — Même description.

Æ 9 ; triobole eub., 2 gr., usée [4].

Les monnaies au type de la triskèle à jambes humaines étaient, jadis, classées à la Lycie, parce qu'en effet, la triskèle forme le type de monnaies nombreuses des dynastes lyciens. Mais il s'agit, en réalité, de deux groupes de pièces distincts que séparent le style, le poids, les trouvailles. Aussi, a-t-on généralement reporté à l'Eubée la série dont nous nous occupons ici. Mais rien ne justifie ce classement, tandis qu'au contraire on trouve la triskèle comme type de plombs athéniens frappés par la Boulé des Cinq cents [5], ainsi que sur de petits bronzes désignés par Postolacca sous le nom de κερματία συμβολικά [6].

Quelques exemplaires au type de la triskèle à jambes humaines se séparent des autres par deux particularités importantes. Au droit, se trouve la lettre Φ, et le revers n'est pas celui que nous avons signalé jusqu'ici : c'est le carré creux des monnaies primitives d'Égine, du Péloponnèse et des îles Egéennes (voyez notre pl. XXXIII, fig. 12). La présence de la lettre Φ paraît autoriser le classement de ces curieuses pièces à Phlionte, où nous les décrirons.

1. J. Svoronos, dans le *Journ. int. d'archéol. numism.*, t. I, 1898, p. 373; cf. Lermann, *Athenatypen*, p. 25.

2. Beulé, *Monn. d'Athènes*, p. 19; Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, p. 103; Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 97 et pl. V, 1; 1895, p. 184; B. Head, *Hist. num.*, p. 309.

3. Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 19; Imhoof-Blumer, *loc. cit.*

4. Beulé, *op. cit.*, p. 17; Imhoof-Blumer, *loc. cit.*

5. J. Svoronos, dans le *Journ. int. d'archéol. numism.*, t. III, p. 336, nos 217 à 222.

6. Postolacca, Κερματία συμβολικά, nos 185, 199, 237, 255, etc.



Nº 1112.

1112. — Scarabée vu de dos.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.

Æ 19; didrachme eub., 8 gr. 25, trouvée en Attique (*Weber*, à Hambourg [1].

1113. — Scarabée vu de dos.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.

Æ 9; obole eub., 0 gr. 70 (*Luynes*) **Pl. XXXIII, fig. 24** (trouvé en Attique); — autre ex., 0 gr. 66 (*Margaritis*) [2].

L'attribution à Athènes de ces monnaies au type du scarabée (nos 1112 et 1113) n'est pas certaine. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que ces pièces sont de poids euboïque, et que leur fabrique et la forme de leur carré creux les font rentrer dans la série des pièces groupées ici.

Des monnaies plus récentes ont, au droit, le scarabée ou une protomé de cheval et, au revers, une tête de Gorgone de face [3]. Ces pièces du ve siècle doivent, probablement être attribuées à Érétrie d'Eubée.

1114. — Grenouille, vue de dos.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales épaisses.

Æ 9; obole euboïque, 0 gr. 70 (*Paris*) **Pl. XXXIII, fig. 21.**

1115. — Variété.

Æ 9; obole euboïque, 0 gr. 71 (*Paris*) **Pl. XXXIII, fig. 22**; — autre ex., 0 gr. 70 [4].

Ces deux pièces au type de la grenouille ne sauraient se rattacher à la série de Sériphos qui a le même type du droit. Les monnaies de Sériphos sont taillées dans le système éginétique et leur carré creux n'est pas, comme les pièces de notre pl. XXXIII, partagé en quatre triangles (voyez ci-après, à Sériphos).

1. Six, *Num Chron.*, 1895, p. 183, note 39; W. Froehner, *Catal. Photiadès-Pacha*, pl. III, nº 495.
2. *Catal. Margaritis*, pl. I, 50.
3. Imhoof-Blumer et O. Keller, *Tier und Pflanzenbilder*, pl. VII, 13; Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 185 et pl. VII, 9; *Brit. mus. Central Greece*, pl. XXIII, 8.
4. W. Froehner, *Catal. Photiadès-Pacha*, nº 496.

1116. — Grenade ou amphore (?)

℞. Carré creux partagé en quatre triangles.

Æ 7 ; hémi-obole eub., 0 gr. 32 (*Paris*) **Pl. XXXIII, fig. 23**; — autres ex., 0 gr. 30 (*Berlin*) ; 0 gr. 27. (voir ci après à Mélos)

Attribution douteuse à Athènes, où pourtant, la plupart des exemplaires ont été trouvés. Ceux qui atteignent à peine 0 gr. 27 pourraient être considérés comme étant des trihémi-tartémorions. Des tartémorions de 0 gr. 18, qui ont pour type un œil humain sont aussi parfois rattachés à la même série [1].

Nous avons décrit à Érétrie (nos 1057 à 1068 et pl. XXXI, fig. 7 à 17) les monnaies que cette ville d'Eubée fit frapper comme alliée d'Athènes sous les Pisistratides. Les plus anciennes de ces monnaies ont, au revers, le carré creux partagé en quatre triangles comme les pièces que nous venons de classer à Athènes (comparez pl. XXXI, fig. 7 à 12 et pl. XXXIII). Cette identité de fabrique est caractéristique et montre que tout cet ensemble de pièces à types variés, est un monnayage d'association entre plusieurs villes. Toutefois, les types du droit des didrachmes érétriens, la tête de Gorgone de face (pl. XXXI, fig. 7 et 8) ou la tête de bœuf de face (pl. XXXI, fig. 12) ne sont pas entourés du cercle que nous avons signalé sur la plupart des monnaies d'Athènes.

Le groupe des pièces à la tête de bœuf est évidemment celui que vise la légende théséienne de l'invention monétaire. A cause de cela, Six a proposé de reporter à Athènes toutes les pièces que nous classons à Érétrie et qui sont aux types de la tête de bœuf, de la tête de Gorgone et du mufle de lion (ci-dessus, nos 1057 à 1068). Suivant nous, les pièces qui ont au droit la tête de bœuf de face et, au revers, un carré creux, pourraient seules être revendiquées par Athènes. Nous avons donné ci-dessus les raisons pour lesquelles il est préférable de voir dans les autres, des monnaies frappées à Érétrie au temps où cette ville était l'associée de Pisistrate et de ses fils. On a vu comment les tyrans d'Athènes introduisirent la réforme solonienne dans le monnayage d'Érétrie avant la réforme d'Hippias [2].

Quant aux pièces décrites ici sous la rubrique « Monnaies pré-soloniennes et soloniennes », il a déjà été dit que leur classement à Athènes est justifié pour la plupart d'entre elles : le lieu le plus ordinaire des trouvailles, qui est l'Attique [3], le poids

1. Voyez ci-dessus, à Lesbos, p. 355.

2. Voyez ci-dessus, p. 681.

3. Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 15, rappelle qu'en 1788, le Cabinet des Médailles de Paris, dont l'abbé Barthélemy était alors conservateur, reçut de notre consul dans le Levant, Cousinéry, 26 monnaies de cette catégorie. Cousinéry les avait achetées à Athènes et choisies dans un lot de pièces semblables récemment découvertes à Athènes même (Cousinéry, *Voyage en Macédoine*, t. II, p. 121 à 129). Ces pièces étaient aux types de la chouette (pl. XXXIII, 1 et 2), du cheval ou d'une moitié de cheval (pl. XXXIII, 3 à 7), de l'osselet (pl. XXXIII, 13), de la roue (pl. XXXIII, 14 à 20), de la triskèle à jambes humaines (pl. XXXIII, 10 à 12), de la tête de Gorgone (pl. XXXIII, 7 à 10); enfin, une pièce ayant au droit la tête de Gorgone et, au revers, la tête de lion de face dans un carré creux, comme les nos 14 et 17 de notre pl. XXXI). Des pièces à ces types divers ont été trouvées plus récemment en Attique, en particulier à Eleusis; et quant aux trouvailles du même genre que signale M. Köhler dans les envi-

euboïco-attique, le style, la fabrique, les types mêmes qui, tous, se rattachent sans effort à des souvenirs légendaires, à des traditions de l'Attique [1]. Ce sont bien là, il nous semble, ces vieux didrachmes euboïques que Solon débaptisa, pour ainsi dire, et dont il fit des drachmes sans rien modifier à leur fabrique et à leur aspect : Solon, nous le répétons conformément à la tradition, n'a inventé aucune monnaie nouvelle, d'où il suit qu'il est impossible, parmi les types que nous venons d'examiner, de dire ceux qui sont de l'époque où il fut investi de la dignité d'archonte et fit sa réforme pondérale.

Si quelques pièces, comme celles qui sont aux types de la triskèle, de la roue, du scarabée, paraissent moins bien que les autres, rentrer dans la série athénienne, il faut néanmoins et de toute nécessité, reconnaître que ces pièces elles-mêmes furent frappées par des villes qui étaient commercialement associées avec Athènes et avec Érétrie. Toutes ces villes étaient assez étroitement unies pour introduire dans leurs relations réciproques l'usage de monnaies du même poids et reconnaissables par la même forme du carré creux.

L'étude du monnayage primitif en électrum de la côte d'Asie-mineure a provoqué les mêmes remarques, attestant, lui aussi, l'existence d'une association entre plusieurs villes, et en quelque sorte d'une confédération commerciale et monétaire. D'autres pays comme la Macédoine et la Grande Grèce nous fourniront, pour la période primitive de leur monnayage, l'occasion d'observations du même genre.

§ II. — **Pisistrate. — La tête d'Athéna et la chouette.**

Les monnaies au type de la *tête casquée d'Athéna* au droit, et de *la chouette* dans un carré creux, au revers, succèdent brusquement aux séries pré-soloniennes et soloniennes dont nous venons de traiter. A quelle époque et comment s'est produite cette révolution dans les types monétaires athéniens ; quels sont les événements qui l'ont provoquée ; quel est le personnage à qui l'on doit ces emblèmes nouveaux appelés à une si prodigieuse fortune puisqu'ils devaient se perpétuer presque sans changement durant plusieurs siècles ?

Quand on range dans l'ordre chronologique les séries monétaires d'Athènes du VIe siècle et de la première moitié du Ve siècle, en se basant sur l'aspect de plus en plus perfectionné du type de la tête d'Athéna, on s'aperçoit que ces types archaïques ne sont point aussi immobiles qu'on pourrait le croire de prime abord. Ces images d'Athéna s'améliorent graduellement à chaque émission, au fur et à mesure que l'expérience technique des graveurs se développe elle-même ; après les premiers essais rudimentaires, œuvres

rons d'Erétrie (*Mittheilungen* de l'Institut archéol., Athènes, t. IX, 1884, p. 354-362), loin d'infirmer notre classement à Athènes, elles ne font que le confirmer, étant donné ce que nous savons des relations étroites et prolongées d'Érétrie et d'Athènes, sous les Pisistratides.

1. Il va sans dire que nous admettons que la monnaie d'Egine au type de la tortue circulait aussi sur le marché d'Athènes, en abondance, à côté de la monnaie athénienne nationale.

d'artisans vulgaires, la gravure des coins monétaires ne tarde pas à passer aux mains de véritables artistes et à se mettre, pour ainsi parler, à la remorque de la grande sculpture, et elle nous présente un développement corrélatif et concomitant. C'est ainsi, comme nous allons le constater, que les plus anciennes séries monétaires se rapportent à ce qu'en sculpture, on appelle aujourd'hui « le premier archaïsme attique », d'inspiration purement autochtone [1]; tandis que les séries plus avancées trahissent l'influence ionienne dont les historiens de l'art se sont complu à dégager les indices dans la plupart des statues et des bas reliefs de l'Acropole d'Athènes.

Les anciens numismates et Beulé [2], se sont demandé si le type de la tête d'Athéna fut créé par Pisistrate qui professait un culte particulier pour cette déesse ; ou au contraire, si ce ne fut point l'expulsion des Pisistratides en 511 qui entraîna une réforme monétaire et la création d'un type nouveau : « la République, dit Beulé, voulut-elle avoir ses emblèmes propres, et répudiant ceux qu'avaient adoptés les tyrans, commença-t-elle à frapper des pièces à l'effigie de Minerve ? l'histoire ne répond point à ces questions. »

Depuis Beulé, le problème a été bien souvent agité, et quelles que soient les divergences de vues, tous les savants sont tombés d'accord pour placer l'apparition de ces types nouveaux dans la période comprise entre 592, date de la réforme de Solon et 511, date de l'expulsion définitive des Pisistratides. Mais dans cet intervalle de 81 ans,

1. Henri Lechat, *Au musée de l'Acropole d'Athènes*, p. 114; le même, *La sculpture attique avant Phidias*, p. 8 et suiv.
2. Beulé, *Les monnaies d'Athènes*, p. 33.

toutes les hypothèses se sont donné libre carrière.

Nous savons déjà que, dans le *Catalogue* du Musée britannique (1888), M. Barclay Head fait remonter les monnaies aux types de la tête d'Athéna et de la chouette jusqu'à Solon en 592 [1]. Il voit dans ces pièces la conséquence immédiate de la réforme du grand législateur qui, selon lui, dota Athènes, pour la première fois, d'un atelier monétaire. Tout au contraire, M. Six, en 1895, fait descendre jusque sous la tyrannie d'Hipparque et d'Hippias, en 527-514, l'apparition de ces pièces aux types de la tête d'Athéna et de la chouette [2].

En 1897, M. de Fritze, et en 1900, M. W. Lermann se sont efforcés de démontrer que ces types ont été créés par Pisistrate [3]. On doit se rallier sans réserve à l'opinion de ces derniers pour les raisons suivantes :

Ce n'est pas avant le milieu du VIe siècle qu'on peut trouver des monnaies ornées d'un grand type (comme la chouette) dans le carré creux du revers; et c'est seulement aussi dans la seconde moitié du VIe siècle que la figure humaine fait son apparition

1. *Brit Mus. Catal. Attica*, Introd., p. XV et suiv.; voyez aussi *Hist. numor.*, p. 310, où M. Head dit : « Les monnaies de cette première classe ne paraissent pas avoir été frappées en bien grand nombre, ni longtemps avant l'époque de Pisistrate. Parmi les spécimens les plus archaïques, cependant, il en est, sans aucun doute, quelques-uns qni sont plus anciens que le temps de Solon. » Tout récemment (1904), M. Jörgensen a repris et adopté la thèse de M. Barclay Head (C. Jörgensen, *Solon et la monnaie d'Athènes*, dans le *Bulletin* de l'Acad. royale des Sciences et des Lettres de Danemark, 1904, p. 307.
2. Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 185.
3. H. von Fritze, dans la *Zeit. für Numism.*, t. XX, p. 142 ; W. Lermann, *Athenatypen auf griechischen Münzen*, p. 3 et suiv. C'est aussi l'opinion adoptée par M. G. Perrot, *Hist. de l'art dans l'Antiquité*, t. VIII. p. 548.

sur les monnaies [1]. A Salamine de Chypre, sous Evelthon ; à Samos, sous Polycrate ; à Sidé, à Ialysos, à Cnide, à Lampsaque, à Méthymne, à Ténédos, les effigies divines ne débutent que plus ou moins longtemps après 550. Il en est de même à Siphnos, à Corinthe, à Heræa, et partout où paraît une tête de divinité comme type monétaire : de tous ces exemples, il résulte qu'à Athènes, l'apparition du double type, — tête d'Athéna et chouette, — serait un véritable anachronisme avant le milieu du VIe siècle.

Cette conclusion se trouve confirmée par tout ce que nous savons du degré d'avancement de l'état social, du commerce et de l'art à Athènes à cette époque : « Athènes jusqu'au milieu du VIe siècle, remarque justement M. Perrot, n'a eu ni commerce, ni marine, ni influence politique. C'est, parmi les cités grecques, une des plus tard venues, une de celles dont la croissance a été le plus lente. Alors que les villes ioniennes de l'Asie-mineure, et en Europe, Sparte et Argos, Sicyone, Mégare et Chalcis sont déjà florissantes et fondent des colonies, Athènes se développe par ses propres ressources, obscurément, et silencieusement [2]. »

Si l'on doit aussi laisser de côté la théorie de M. Head qui voulait faire remonter jusqu'à la réforme de Solon les monnaies à la tête casquée d'Athéna, faut-il adopter la thèse de deux autres maîtres éminents, MM. Imhoof-Blumer et Six [3] qui ont prétendu que les pièces reproduites sur notre pl. XXXIV, fig. 1 à 12 et leurs congénères, ne sont pas les plus anciennes qui aient été frappées aux types d'Athéna et de la chouette. Leur aspect primitif, disent ces savants, fait illusion. Ce ne sont là que de grossières imitations barbares, des dégénérescences qui doivent prendre chronologiquement place à la suite de leurs prototypes. Dans cet ordre d'idées, MM. Imhoof et Six proposent de faire commencer les monnaies d'Athènes seulement avec les pièces, de style plus avancé, que représentent les figures 13 et suiv. de notre pl. XXXIV. L'art monétaire à Athènes aurait débuté soudain, sans essais, sans tâtonnements par ces belles pièces ; or, elles se placent au temps d'Hippias vers 520 ou 514. C'est donc sous Hippias que le type de la tête d'Athéna, suivant ces savants, aurait fait son apparition.

Quant aux pièces de style plus rudimentaire (fig. 1 à 12), elles sont pour M. Imhoof, la marque de la décadence inhérente à l'établissement du régime démocratique après la chute d'Hippias en 511 [1]; pour M. Six, elles sont le produit d'émissions hâtives, peut-être celles que dut faire Hippias lorsqu'il était assiégé dans l'Acropole [2].

Il suffit de réunir, comme nous l'avons fait sur notre pl. XXXIV, un nombre raisonnable de variétés de ces pièces de style rudimentaire, en les groupant dans un ordre logique et systématique, pour constater, au premier coup d'œil, qu'il ne s'agit nullement d'imitations ou de pièces barba-

1. H. von Fritze, *Zeit. für Numism.*, t. XX, p. 142. Dans l'électrum primitif d'Asie-mineure on trouve toutefois exceptionnellement une tête d'Héraclès qui est du commencement du VIe siècle (voyez ci-dessus, p. 75, no 83).

2. G. Perrot et Ch. Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 530.

3. Imhoof-Blumer, dans l'*Annuaire de la Soc. franc. de numism.*, 1882, p. 89; Six, *Num. Chron.*, 1895, § 29, p. 172 ; cf. Howorth, dans le *Num. Chron.*, de 1893, p. 156.

1. Imhoof-Blumer, dans l'*Annuaire* cité, p. 90.

2. Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 175-176, note 15.

res, mais de monnaies primitives dont les détails techniques varient suivant le degré d'expérience des graveurs ; la suite de ces pièces atteste un progrès ascensionnel dans le style. Les imitations barbares, quand il s'en rencontre dans les séries monétaires, se distinguent des essais primitifs ou archaïques, par des caractères essentiels : on retrouve dans ces imitations les éléments altérés du prototype qu'on a voulu copier et dont une main inexperte s'est plus ou moins rapprochée ; en second lieu, les imitations barbares ne sauraient être classées dans un ordre attestant les progrès successifs de l'expérience des graveurs ; il n'y a pas de perfectionnement dans le travail, au fur et à mesure que se multiplient et se perpétuent les copies ; bien au contraire, la barbarie ne fait que s'accentuer, devient inintelligente, tombe de dégénérescence en dégénérescence ; au lieu d'avoir l'aspect enfantin ou trop jeune, les imitations donnent l'impression de je ne sais quoi de vieillot, de décrépi et d'inintelligent. Tels sont, en deux mots, les caractères qui stigmatisent une copie, et qui frappent surtout quand on peut la mettre en présence de l'original. En est-il ainsi des monnaies dont quelques specimens sont représentés sur notre pl. XXXIV, fig. 1 à 12? Nullement. Ce ne saurait être des imitations puisqu'on y constate des éléments dont il est impossible de retrouver les prototypes sur les pièces qu'on propose de considérer comme des modèles plus anciens. Que l'on compare les détails de la technique dans les frisures de cheveux, dans le nez, les lèvres, les yeux, et au revers, dans les formes variées que revêt la pousse d'olivier, on acquerra la certitude que nous sommes en présence de coins rudimentaires et non d'imitations barbares. Ces premières monnaies athéniennes ne sont pas plus *sauvages* dans leur genre que certains morceaux de sculpture « du premier archaïsme attique ».

On a remarqué la grossièreté des traits donnés à la déesse dont la tête fait songer aux images sculptées par des maçons de village et qui sont en quelque sorte des essais enfantins d'anthropomorphisme. Ses yeux hors de leur orbite, sont aussi ronds et aussi globuleux que ceux de la chouette : c'est bien Ἀθηνᾶ γλαυκῶπις, la déesse aux yeux énormes, à fleur de tête, brillants comme ceux de la chouette. Voyez aussi ces grosses lèvres entrebâillées et épaisses ; ce menton de galoche qui envahit à lui seul la moitié de la figure ; ce nez pointu projeté en avant ; le casque trop petit, l'oreille cartilagineuse avec un anneau ou un énorme globule comme pendant ; les cheveux tuyautés au fer, en rangs serrés tout autour du front, trahissant une recherche d'élégance qui étonne. Ce type monétaire n'a rien de négligé ; il est aussi convenable que pouvaient l'exécuter les ouvriers graveurs sur métal, en y mettant tout leur savoir-faire, en un temps où la sculpture sur marbre commençait seulement à faire son apparition à Athènes.

La diversité de physionomie, les variétés de détail qu'on observe dans ces types primitifs s'expliqueront aisément si l'on songe que les ouvriers chargés simultanément de la gravure des coins monétaires, copiaient le même modèle — sans doute la tête de la statue d'Athéna qui était dans l'Hécatompédon — et que chacun d'eux interprétait ce modèle suivant son habileté professionnelle et son génie individuel.

Et puis, comment admettre que, du premier coup, les graveurs athéniens eus-

sent exécuté les belles pièces que l'on voudrait nous présenter comme étant les monnaies primitives? Comment admettre que sans des tâtonnements analogues et parallèles à ceux de la sculpture, ils eussent fait soudain s'épanouir cette technique maîtresse de l'outil, cet art archaïque expérimenté et déjà si plein de vérité et de charme dans le rendu de la figure humaine? En outre, observerons-nous, on propose d'admettre que, vers la fin du VIe siècle, le style des monnaies athéniennes redevient, après une période de barbarie, brusquement ce qu'il avait été sous Hippias; mais ces pièces nouvelles et de bon style postérieures à 511, il suffit de les placer à côté de celles d'Hippias pour se rendre compte qu'elles en sont la suite normale, sans interruption ni lacune; il n'est pas possible de séparer les deux groupes pour placer entre eux une période de barbarie que rien, d'ailleurs, dans l'histoire ne saurait justifier, et qui viendrait même heurter ce que nous savons, par les trouvailles de l'Acropole, de la marche sans cesse ascensionnelle de la sculpture du marbre.

Sans doute, le style de ces premières séries est enfantin, rudimentaire et assez sensiblement inférieur à ce que produisait, à la même époque, la grande sculpture du tuf, de la pierre calcaire et même du marbre. Mais faut-il s'en étonner? Pour expliquer ce fait, il suffit d'appliquer à la monnaie athénienne primitive, la théorie générale que nous avons développée ailleurs [1], à savoir, que la monnaie est, dans son principe et ses origines, un instrument essentiellement commercial, un lingot estampillé pour que les marchands n'eussent pas, à chaque transaction, à en vérifier le poids et l'aloi. Dès lors, dans ces estampilles primitives, la préoccupation artistique est toute secondaire ; on s'adresse pour fabriquer les coins aux industriels, aux artisans plutôt qu'aux artistes. La gravure des coins monétaires ne prend que plus tard un contact immédiat avec l'art, pour en suivre graduellement les progrès. Les preuves de cette théorie abondent dans l'histoire monétaire primitive. Est-ce que, par exemple, les monnaies à la tortue, du VIIe jusqu'au début du Ve siècle, ont quelque rapport, au point de vue du développement artistique, avec les frontons du temple de la déesse Aphaia qui sont contemporains? Par les mêmes considérations s'explique le caractère rudimentaire des monnaies d'Athènes : elles nous font constater *de visu* que les graveurs des coins n'étaient encore que de vulgaires ouvriers comme le furent le plus souvent aussi, les graveurs des tessères, des poids et des plombs de douane.

En dépit de cette barbarie d'exécution, l'apparition du type de la tête casquée d'Athéna est un événement considérable dans l'histoire monétaire de la Grèce, car ce type est l'une des œuvres les plus anciennes et les mieux caractérisées de l'art athénien à ses débuts. Puisqu'on ne peut le rapporter à l'époque de Solon et qu'il convient bien au temps de Pisistrate, nous devons rappeler les circonstances historiques qui attestent le culte que professait le tyran pour Athéna.

La première tyrannie de Pisistrate est placée par les historiens de 560 à 555, et son premier exil, de 554 à 550. Sa deuxième tyrannie va de 550 à 544 ; son second exil, de 544 à 534; sa troisième tyrannie de 533

1. Voyez au *Tome II* de la *Première partie* du présent *Traité* (sous presse).

à 527 [1]. Chacun sait comment le tyran reprit le pouvoir après son premier exil. C'était vers 550; les Athéniens s'apprêtaient à célébrer une fête d'Athéna, dans laquelle une procession solennelle devait s'avancer lentement depuis la campagne jusqu'à la ville. Suivant la coutume traditionnelle, Athéna elle-même, en chair et en os, représentée par une jeune fille de haute taille et aux traits énergiques, devait figurer sur son char au milieu du cortège [2]. C'est cette fête d'Athéna que choisit Pisistrate pour rentrer dans Athènes.

« Dans le bourg de Péonie, raconte Hérodote, vivait une femme nommé Phya, dont la taille était de quatre coudées moins trois doigts, et dont la beauté était remarquable. Pisistrate et ses affidés armèrent cette femme de toutes pièces, ils la firent monter sur un char, après lui avoir préalablement appris son rôle de déesse et le maintien qu'elle devait conserver, puis ils la conduisirent à travers la ville, précédée de hérauts qui, en entrant à Athènes, firent selon ce qui leur était prescrit, la proclamation suivante : « Athéniens! accueillez avec bienveillance Pisistrate, qu'Athéna elle-même qui l'honore plus que nul autre des humains, ramène et conduit dans sa propre citadelle. » Les hérauts tinrent ce discours par tous les quartiers, et le bruit se répandit dans le peuple qu'Athéna elle-même ramenait Pisistrate. Toute la ville crut que cette femme n'était autre que la déesse; les habitants adorèrent ainsi cet être mortel et ils accueillirent Pisistrate qui reprit la tyrannie [3] ».

1. Sur la chronologie de Pisistrate, voyez : H. Lechat, *La sculpture attique avant Phidias*, p. 189; G. Busolt, *Griech. Geschichte*, t. II, p. 308 et suiv.
2. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 442.
3. Hérodote, I, 60.

De ce récit d'Hérodote il ressort que Pisistrate se disait le protégé d'Athéna; il prétendait avoir été ramené par elle et lui être redevable de son pouvoir. Plus tard encore, lorsqu'après son second exil, en 534, Pisistrate eut levé des troupes de mercenaires et se fut résolu à rentrer de nouveau dans Athènes, cette fois à main armée, ce fut au vieux sanctuaire de Pallène qu'il rassembla ses soldats : ce fut encore sous l'égide d'Athéna qu'il combattit et remporta la victoire [1].

Il n'est pas superflu d'ajouter qu'on est certain de ne pas errer en considérant l'introduction des types d'Athéna et de la chouette et la frappe si abondante de ces pièces nouvelles, comme l'indice d'une grande richesse, de l'exécution de travaux considérables, de grosses dépenses, de l'expension quasi-soudaine du commerce maritime athénien. Or, aucune période de l'histoire d'Athènes, au VIe siècle, ne correspond mieux à ce tableau que l'époque du gouvernement de Pisistrate. Outre les mines du Laurion, le tyran avait à sa disposition, sur les bords du Strymon, en Macédoine, des gisements importants d'où il extrayait l'argent nécessaire à la solde de ses mercenaires et au paiement des grands travaux qu'il avait entrepris à Athènes [2]. Ce fut lui qui créa la flotte athénienne qu'on vit sillonner la mer Égée, assez forte et audacieuse pour lutter contre Mytilène, l'une des plus puissantes villes maritimes de la côte asiatique.

On sait le développement extraordinaire

1. Hérodote, I, 62; cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 447.
2. Hérod., I, 64; V, 23; Aristote, Αθηναίων πολιτεια, chap. XXII, éd. Blass, p. 33, 13; cf. W. Lermann, *Athenatypen*, p. 2-3.

qui fut donné, sous l'impulsion de Pisistrate, aux arts, à la littérature, au commerce d'Athènes. Bien que deux fois exilé, Pisistrate joua un rôle prépondérant dans le développement économique de la puissance athénienne ; il compléta les réformes de Solon, les mit en pratique, en tira tout le parti qu'elles comportaient. C'est ce grand homme qui, après Solon, prépara la ville d'Athènes à devenir la première des villes du monde hellénique [1].

Dans la première moitié du VI[e] siècle, peut-être dès le temps de Solon, on avait construit sur l'Acropole, à côté du vieux sanctuaire de l'Érechthéion, un nouveau temple à Athéna, l'Hécatompédon, dont le nom même indique les dimensions [2]. Pisistrate le fit agrandir et embellir, substituant le marbre à la pierre calcaire ; il donna un éclat particulier aux fêtes des Panathénées, ne négligeant ainsi aucune occasion de témoigner avec ostentation de sa dévotion et de sa reconnaissance envers la déesse Poliade.

Rien donc de plus logique et de plus naturel d'admettre que Pisistrate fit frapper les premières monnaies à la tête d'Athéna lors de son retour sous l'égide de la déesse en 550. Au point de vue de l'histoire de l'art, Athènes se trouvait encore, à cette époque, dans la période du « premier archaïsme attique », puisque ce furent Pisistrate et ses fils qui, dans la suite, donnèrent à l'art attique la vigoureuse impulsion qui le mit en contact avec les écoles ioniennes. C'est

1. M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. I, p. 205 et 333 ; G. Perrot, *op. cit.*, t. VIII, p. 29 et p. 53 et suiv.; aussi, p. 546.

2. Henri Lechat, dans le *Journal des Savants*, sept. 1904, p. 508 ; *La sculpture attique avant Phidias*, p. 132-133 ; G. Perrot, *op. cit.*, t. VIII, p. 540 et 609.

donc avec les œuvres sculpturales de la première moitié du VI[e] siècle que nous devons chercher à comparer nos types monétaires qui, eux aussi, représentent en numismatique le premier archaïsme attique.

Cette période primitive se caractérise dans la sculpture par l'absence presque totale du marbre. Les statues, les bas-reliefs, les frontons des temples antérieurs à 550, dont on a retrouvé d'importants débris, sont encore en tuf ou en pierre calcaire poreuse ; leur technique indique que les artistes auxquels on les doit se sont inspirés de la sculpture sur bois et en ont subi l'influence traditionnelle [1]. Il faut comparer nos types monétaires à ces œuvres en calcaire tendre qui présentent les mêmes caractères d'essais enfantins et d'inexpérience technique avec plus de rudesse encore, le dur métal qu'il fallait graver offrant plus de difficultés que le tuf ou le calcaire poreux. Je ne veux point m'étendre sur de tels rapprochements qui comporteraient des images et je me contenterai de les indiquer sommairement, en faisant remarquer que les têtes monétaires d'Athéna ne sont pas plus rudimentaires, par exemple, que les sculptures en pierre tendre reproduites par MM. Henri Lechat et G. Perrot : la statuette d'hydriophore [2], le buste de Zeus [3], une tête d'homme barbu [4], un buste d'Héraclès coiffé de la peau de lion [5].

Ces statues sont de la première moitié

1. M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. I, p. 206 ; Henri Lechat, *Au musée de l'Acropole d'Athènes*, p. 113 ; G. Perrot, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 532 et suiv.

2. H. Lechat, *op. cit.*, p. 19 (n° 52).

3. H. Lechat, p. 91 (n[os] 9 et 47) ; G. Perrot, *Hist. de l'art*, t. VIII, p. 541.

4. H. Lechat, p. 99 (n° 51).

5. H. Lechat, p. 125 (n° 42).

du VI[e] siècle [1]. Quel dommage que, parmi elles, il ne se soit point rencontré de tête de Pallas-Athéna sans mutilation grave! Les nombreuses Athénas exhumées des ruines de l'Acropole et dont les têtes sont bien conservées sont postérieures à 550; elles sont de l'époque du marbre et de l'influence ionienne. Mais nous savons que l'on vénérait un vieux simulacre d'Athéna Polias dans l'Érechthéion [2], et que l'Hecatompédon antérieur à Pisistrate renfermait une statue anthropomorphe d'Athéna; le groupe sculptural en calcaire qui ornait l'un des frontons de ce temple représentait Athéna trônant, de face, entre Zeus et Poseidon ou Érechthée [3]. On peut croire que la tête des premières séries monétaires reproduit celle de la statue qui ornait la cella de l'Hécatompédon.

Si le caractère original et autochtone de nos types féminins est frappant et si cette effigie d'Athéna, dans sa barbarie primitive, n'emprunte rien à l'art monétaire plus avancé des colonies grecques de la côte occidentale de l'Asie-mineure, il est intéressant de relever, sous la plume des historiens de l'art antique, une appréciation analogue quant au caractère indigène des sculptures de la première moitié du VI[e] siècle. « Ce qui résulte pour nous de l'étude très attentive de ces monuments, dit M. Perrot, c'est que la statuaire attique est *autochtone,* comme prétendait l'être le peuple qui habitait cette contrée. Elle n'a point été importée du dehors, et pendant les premières phases de cette vie laborieuse et de ces progrès continus qui devaient aboutir à un si brillant essor du génie plastique, elle n'a subi aucune influence étrangère [1]. »

On pourrait caractériser dans les mêmes termes nos types monétaires qui, ainsi, méritent de concourir à cette reconstitution de l'histoire de l'art attique, tentée de nos jours par plusieurs savants avec les débris de l'incendie des Perses en 480.

Mais ce caractère rudimentaire et personnel de la monnaie athénienne ne se prolonge pas longtemps. Les Athéniens vont bientôt faire appel à l'expérience artistique de graveurs formés dans les écoles de l'Asie-mineure ou des îles, de même que, dans la grande sculpture ils vont s'attaquer au marbre, se mettre à l'école des sculpteurs ioniens les plus renommés et les faire venir chez eux.

« Il y a lieu, dit encore M. Perrot [2], d'établir une distinction très tranchée entre le premier archaïsme attique et l'art qui lui succéda, celui qui, dans une Athènes mêlée à toutes les affaires de la Grèce et largement ouverte aux souffles du dehors, s'approprie les procédés dont usaient déjà les maîtres de l'Ionie ainsi que ceux du Péloponnèse et s'inspire des types qu'ils ont créés. »

C'est à partir du milieu du VI[e] siècle, lors de l'agrandissement de l'Hécatompédon par les Pisistratides, que ces influences extérieures commencent à s'exercer sur la

1. M. Collignon, *op. cit.*, p. 215. Le *moscophore* qui est en marbre, est antérieur à 550. H. Lechat, *La sculpture attique avant Phidias*, p. 129.
2. G. Perrot, *op. cit.*, t. VII, p. 610.
3. H. Lechat, *Journal des Savants*, sept. 1904, p. 510; G. Perrot, *op. cit.*, p. 540; H. Lechat, *La sculpture attique avant Phidias*, p. 53 à 55 et 132-133.

1. G. Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 531; voyez aussi H. Lechat, *Au musée de l'Acropole*, p. 114; M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, t. I, p. 216; H. Lechat, *La sculpture attique avant Phidias*, p. 8 et suiv.
2. G. Perrot, *Hist. de l'art*, t. VIII, p. 545.

sculpture attique. C'est aussi à partir d'Hippias, comme nous le constaterons dans le paragraphe suivant, que la gravure des coins monétaires prend un contact étroit et direct avec ce grand mouvement artistique et qu'elle est confiée à de véritables artistes, initiés dans leur art par les maîtres Ioniens.

1117. — Tête d'Athéna à droite, coiffée d'un casque à cimier, les cheveux rangés en petites nattes autour du front; l'œil est représenté par un globule énorme; le nez est proéminent, les lèvres épaisses, le menton lourd; l'oreille est ornée d'un pendant rond.

℞. AΘ[E]. Chouette à droite, la tête de face, les yeux représentés par des globules énormes (la pousse d'olivier, à gauche, est rognée); carré creux.

Æ 22; tétradrachme attique, 16 gr. 81 (*Paris*) **Pl. XXXIV, fig. 1.**

1118. — Même tête casquée d'Athéna; on distingue mieux les ornements du cimier du casque; l'œil de la déesse est formé d'un globule allongé, entre deux lignes formant un ovale.

℞. AΘE. Chouette à droite, comme ci-dessus; pousse d'olivier, à gauche. Carré creux.

Æ 23; tétradr. att., 16 gr. 91 (*Athènes*) **Pl. XXXIV, fig. 2** (*face*) [1].

1119. — Variétés provenant de la même trouvaille, 17 gr. 23 à 16 gr. 90. (*Athènes*) **Pl. XXXIV, fig. 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11** [2].

1120. — Autre variété, avec tréflage et un coup de cisaille.

Æ 20; tétradr. att., 16 gr. 82 (*Paris*) **Pl. XXXIV, fig. 9.**

1121. — Même droit.

℞. AΘE. Chouette debout à droite, la tête de face, comme ci-dessus, avec des yeux représentés par d'énormes globules; dans le champ, à gauche, la pousse d'olivier composée de la baie entre deux feuilles. Carré creux.

Æ 20; tétradr. att., 17 gr. 20 (*Paris*) **Pl. XXXIV, fig. 12.**

1. J. Svoronos, *Journ. int. d'archéol. numism.*, t. I, 1898, p. 370-371 et pl. IA, fig. 11.

2. Toutes les pièces de cette trouvaille de monnaies primitives portent les atteintes d'un violent incendie; elles formaient probablement l'ensemble d'une offrande dans un temple de l'Acropole avant 480. Voyez les autres variétés publiées par M. Svoronos, *loc. cit.*, p. 370-371, et pl. IA. Les pièces pesées par M. Svoronos avant le décapage auquel on les a soumises, pesaient 17 gr. 66; 17 gr. 23 et au dessous jusqu'à 15 gr. 81, la majorité dépassant 17 gr. Après le décapage, le poids fut de 16 gr. 79 et au dessous; mais l'incendie avait occasionné un certain déchet.

1122. — Variété, 17 gr. 05 (*Athènes*) **Pl. XXXIV, fig. 13** [1].

1123. — Tête casquée d'Athéna à droite, l'œil de face, les cheveux arrangés en bandeaux ondulés sur les tempes.

℞. ΑΘΕ. Chouette debout à droite, regardant de face ; dans le champ à gauche, une longue pousse d'olivier composée de la baie entre deux feuilles. Carré creux.

Æ 22 ; tétradr. att., 17 gr. 40 (*Luynes*) **Pl. XXXIV, fig. 14** [2].

§ III. — La réforme d'Hippias. — Ses monnaies.

Un passage du pseudo-Aristote fait allusion à la détresse financière d'Hippias et aux mesures peu scrupuleuses auxquelles doit avoir recours le tyran d'Athènes pour se tirer d'embarras [3]. Nous démontrons en un autre endroit [4], qu'Hippias ne toucha en rien aux types préexistants de la monnaie athénienne. Il changea seulement l'étalon de la monnaie. Quand l'auteur grec nous dit que, sous Hippias, les Athéniens firent frapper un ἕτερον χαρακτῆρα, il faut entendre une autre *monnaie-étalon*, ce qui n'implique nullement le changement des types. Quel fut donc ce nouvel étalon de la monnaie athénienne ?

Rappelons que la réforme de Solon, qui, elle aussi, ne porta que sur l'étalon monétaire, consista en une surélévation (αὔξησις) de la monnaie, les divisions ayant été portées au double. Tel était encore le régime existant sous Hippias : les monnaies d'Érétrie nous l'ont prouvé [5]. La réforme de ce dernier consista simplement dans le rétablissement de l'état de choses primitif, c'est-à-dire dans la réadoption du système euboïque faible ou mineur, à la place du système euboïque fort. De telle sorte que la drachme nouvelle fut, par rapport à celle de Solon, réduite de moitié et amenée au taux pondéral de 4 gr. 36 qu'elle ne devait plus jamais abandonner ; la pièce de 8 gr. 72 fut le didrachme ; la pièce de 17 gr. 46 devint le tétradrachme ; l'obole pesa 0 gr. 725. Il en fut ainsi, désormais, sans modification, jusqu'à la prise d'Athènes par Sylla. Tel fut l'établissement définitif de ce système fameux qu'on appelle le *système attique*, dénomination qui, à partir de ce moment prévalut sur celle de *système euboïque*.

La réforme monétaire d'Hippias, — abstraction faite de ses malversations touchant l'aloi du métal, — fut donc exactement l'inverse de celle de Solon. Mais si Hippias n'a rien changé aux types de la monnaie athé-

1. Svoronos, *loc. cit.*, p. 370 et pl. IA, 3.

2. Dans le catalogue de vente de la collection Rhousopoulos, d'Athènes, nous trouvons, sous les nos 1934 à 1947, une série de tétradrachmes attiques qui rentrent dans le groupe dont nous venons de décrire quelques spécimens. *Auctions-Catalog*, J. Hirsch, expert. Munich, 1905, in-4°.

3. Ps. Aristote, *Œconom.*, II, 5, p. 1347 de l'édit. Becker ; t. I, p. 641 de l'édit. Didot.

4. Voyez le présent *Traité*, au t. II de la *Première partie* (sous presse) et *Journ. int. d'archéol. numism.*, t. VIII, 1905, p. 23 et suiv.

5. Voyez ci-dessus, p. 682.

nienne, nous devons en induire que la première apparition des types d'Athéna et de la chouette est, de toute nécessité, antérieure à Hippias : par là encore se trouve confirmée notre attribution de ces types à Pisistrate.

Quant aux monnaies d'Hippias, il faut les rechercher parmi celles qui suivent les types



primitifs et rudimentaires du temps de Pisistrate. Mais on ne saurait les préciser avec rigueur, parce qu'au point de vue du style, il n'y eut pas de brusque changement, non plus qu'en politique, puisqu'en 527, Hipparque et Hippias succédèrent sans opposition à leur père. Il est donc possible que, parmi les pièces reproduites sur notre pl. XXXIV, les fig. 13 et 14 remontent à la fin de la tyrannie de Pisistrate, et que les séries d'Hipparque et Hippias soient représentées par nos fig. 15 et suiv. Mais il y a nécessairement ici, dans ce classement, un certain flottement. Quoi qu'il en soit, on remarquera le beau type archaïque de la fig. 15, et le progrès artistique qu'atteste cette pièce, si on la compare aux précédentes, bien que, manifestement, ce soit la même tête de déesse et qu'il y ait une étroite parenté de style entre les fig. 13 et 15. Ce qui est non moins intéressant à constater, ce sont les traces indéniables d'influence ionienne qu'on relève dans la gravure de ce profil féminin [1]; c'est son rapport direct

1. A. Joubin, *La sculpture grecque*, p. 256-257.

avec les sculptures contemporaines dans lesquelles les historiens de l'art se sont efforcés à l'envi de montrer l'infiltration des procédés et du style des écoles iono-insulaires.

Parmi ces sculptures attiques en marbre, de la seconde moitié du VI[e] siècle, il est un bas-relief trouvé dans les ruines de l'Acropole, dont nous ne pouvons nous dispenser de faire reproduire la partie essentielle [1]. L'influence ionienne y est caractéristique. La déesse, vue de profil, a un casque pareil à celui de nos monnaies ; comme type de visage féminin, c'est le même nez pointu, très allongé, qui continue le front, en ligne droite ; c'est le même œil fendu en amande, le même retroussis des lèvres proéminentes, le même menton large et ferme, le même demi-sourire si expressif et qui s'efforce de traduire la bienveillance sereine de la déesse accueillant ses adorateurs [2]. Manifestement, le bas-relief et les médailles sont contemporains et inspirés du même prototype, traduisent la même influence ionienne.

D'autres pièces, peut-être postérieures à Hippias, donnent à la déesse un visage assez apparenté à celui de la tête d'Athéna en marbre qui provient du fronton du temple d'Athéna Polias [3]. Par une comparaison attentive faite sur place, aux musées d'Athènes, en présence des originaux, on pourrait proposer d'autres rapprochements non moins caractéristiques entre les types monétaires de la seconde moitié du VI[e] siècle ou des premières années du V[e] et les nombreuses statues féminines exhumées des fouilles de l'Acropole. Les exemples que nous avons cités suffisent pour permettre d'affirmer que, dès la seconde moitié du VI[e] siècle, la gravure des coins monétaires suit pas à pas les développements de la statuaire et reflète les mêmes influences [1].

Or, cet art sculptural de l'Attique à l'époque des Pisistratides, les historiens se plaisent à démontrer qu'il est, pour ainsi parler, sous le joug de l'étranger. On a retrouvé les signatures des artistes appelés de l'Orient hellénique, alors en pleine période de splendeur, pour tenir à Athènes école de sculpture, comme Théodoros de Samos, Archermos de Chios, Aristion de Paros, Endoios qui était aussi un Ionien [2].

De 540, époque où Pisistrate triomphe définitivement des factions rivales, jusqu'en 511, date de l'expulsion d'Hippias, Athènes jouit d'une extraordinaire prospérité qui devait la conduire, après Marathon, à être la première des villes grecques [3]. Les sculptures en marbre de Paros, exécutées sur les ordres de Pisistrate et de ses fils, pour l'embellissement de l'Hécatompédon,

1. Voyez ci-contre. L'ensemble du bas-relief qui représente une scène d'offrande à Athéna, est reproduit notamment dans : Pierre Paris, *La sculpture antique*, p. 145, fig. 64; G. Perrot, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 621, fig. 314.

2. M. Lechat, après avoir montré, sur ce bas-relief, Athéna précieuse et maniérée à la mode ionienne, fait remarquer que le bas-relief est en marbre des îles. H. Lechat, *La sculpture attique avant Phidias*, p. 284.

3. M. Collignon, *op. cit.*, t. I, p. 376; G. Perrot, *op. cit.*, t. VIII, p. 557; cf. W. Lermann, *Athenatypen*, p. 5.

1. Voyez l'analyse détaillée de toutes les particularités du type monétaire d'Athéna et les rapprochements, peut-être un peu trop étendus, proposés par M. Lermann, non seulement avec les statues du VI[e] siècle, mais avec les bronzes et les figures des vases peints de la même période. Lermann, *op. cit.*, p. 5 à 9.

2. G. Perrot, *op. cit.*, t. VIII, p. 351 et suiv.; Max. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. I, p. 336.

3. H. Lechat, *La sculpture grecque avant Phidias*, p. 206 à 213.

sont, — on en juge par leurs débris — les œuvres d'artistes des écoles iono-insulaires ou d'artistes athéniens formés par eux. C'est la même influence que nous révèlent nos types monétaires. Déjà nous avons signalé le mufle de lion samien au revers des monnaies d'Érétrie de cette époque. A Siphnos où brillait dans tout son éclat l'art ionien dit *des îles*, nous trouvons avant la fin du VI[e] siècle, sur les monnaies, une tête humaine (Apollon ?) qui a la plus frappante analogie d'expression avec celle d'Athéna sur les tétradrachmes athéniens contemporains [1] ; on y distinguerait peut-être seulement un peu plus de douceur dans les traits, détail qui n'est pas pour infirmer notre théorie.

Sur les monnaies que, d'après l'ensemble des considérations qui précèdent, on doit attribuer à la fin de la tyrannie de Pisistrate ou à celle de ses fils Hipparque et Hippias, la légende ΑΘΕ se présente sous deux variétés essentielles qui ont donné lieu à des remarques paléographiques intéressantes. Ces deux formes sont ΑΘΕ et ΑΦΕ.

Les monnaies qui ont le thêta avec une croisette au centre, ⊕, sont beaucoup plus rares que les autres (Pl. XXXIV, fig. 15, 16 et 17) [2]. Six a prétendu que le thêta à croisette, ⊕, était plus ancien que le thêta avec point central, ⊙. C'est même là une des raisons qui ont porté ce savant à classer en tête de la série athénienne les monnaies à la légende Α⊕Ε, et à regarder indistinctement comme postérieures, quel que soit leur style rude ou primitif, toutes les pièces qui ont la forme Α⊙Ε [1]. La thèse de Six prenait une apparence de fondement de ce que, dans la longue suite des monnaies athéniennes de l'ancien style, le thêta avec point central demeure invariable. Si donc l'on n'admet pas le classement de Six, il faut adopter un autre système, moins logique en apparence et soutenir que les graveurs des coins des monnaies athéniennes ont d'abord employé le thêta avec point central ; qu'ils ont ensuite eu recours au thêta avec croisette ; enfin qu'ils sont revenus au thêta avec point central pour ne le plus quitter.

Pour trancher cette question, M. Lermann a considéré comme indispensable d'interroger l'épigraphie des monuments contemporains et il a abouti aux conclusions suivantes. Dès le temps des plus anciens vases à figures noires, avant le milieu du VI[e] siècle, la forme ⊙ fait son apparition ; on la trouve même concurremment avec la forme tout à fait primitive ⊟. Sur des amphores panathénaïques du milieu du VI[e] siècle, par exemple, on a l'inscription rétrograde :

ΙΜΑ ϟΟΝΘΑ ϟΑΘΙϟΑΘΑ ϟΟΤ

inscription qui prouve, ainsi que l'avait déjà remarqué M. Head, que la forme ⊙ était dans les usages officiels dès avant le milieu du VI[e] siècle [2] ; elle ne cessa dès lors jamais d'être employée [3].

Quant à la forme ⊕, elle apparaît spora-

1. *Brit. Mus. Crete and aegean Islands*, pl. XXVII, fig. 11 et 12.
1. J. Friedlænder, *Zeit. für Numism.*, t, V, p. 4.

1. Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 175.
2. B. Head, *Attica*, Introd., p. XVI.
3. Lermann, *op. cit.*, p. 9 et suiv. ; cf. par exemple, Ch. Lenormant et J. de Witte, *Élite des monuments céramographiques*, t. I, pl. 6 et 102 ; t. II, pl. 192, 227, 249 ; *C. I. Att.*, t. III, 2[e] part., n° 369 ; p. 183, etc. ; Thiersch, *Tyrrhenische Amphoren*, p. 17 (Munich, 1899).

diquement dans certains textes contemporains de la forme ⊙. Nous la constatons en particulier sur un monument bien daté : c'est l'autel en l'honneur de Pisistrate, qui fut érigé par Hippias, entre les olympiades 63 et 67, c'est-à-dire entre 527 et 511 avant notre ère [1]. D'autres inscriptions antérieures à l'incendie d'Athènes par Xerxès en 480, donnent au thêta, tantôt la forme ⊙, tantôt la forme ⊕ [2]. Les *ostraca* de Mégaclès et de Xanthippos qui sont de 487 et 486, c'est-à-dire de peu d'années avant la venue des Perses, ont encore le thêta à croisette [3]. De ces faits, conclut Lermann, il résulte que la forme ⊕ n'est nullement une forme toujours et nécessairement antérieure à la forme ⊙. Il est possible que, dans l'ordre logique et le développement normal des formes, le thêta à croisette centrale ait primitivemeut occupé une place intermédiaire entre le thêta carré à traverse et la forme ronde avec point central dans l'ordre suivant :

⊟ ⊕ ⊙

Mais ce qui nous importe, c'est que, dans tout le cours du VIe siècle, on emploie à Athènes les deux formes ⊙ ⊕ simultanément, sans qu'une règle préside au choix de l'une ou l'autre forme, et cette concurrence persiste jusqu'à la ruine d'Athènes en 480. De là, la conclusion que l'on ne saurait soutenir, avec Six, que les monnaies à la légende Α⊕Ε sont, par ce fait même, antérieures à toutes celles qui ont Α⊙Ε.

L'étude du style des monnaies et de leur technique nous a, au surplus, permis de constater que les monnaies avec le thêta à croisette ne sont pas les plus anciennes; elles viennent s'intercaler au milieu des monnaies qui ont le thêta avec globule central. Le classement des unes et des autres à Hippias ne rencontre donc aucun obstacle du fait de la forme du *thêta*.

1124. — Tête casquée d'Athéna à droite, l'œil de face, les cheveux arrangés en mèches fines et granulées sur le front et sur le cou ; collier de perles (pas de pendants d'oreilles).

℞. Α⊕Ε. Chouette debout à droite, regardant de face ; dans le champ à gauche, la pousse d'olivier. Carré creux.

Æ 25 ; tétradr. att. (*Paris*) **Pl. XXXIV, fig. 15.**

1125. — Variété, avec pendants d'oreilles ; la légende est Α⊕Ε.

Æ 22 ; tétradr: att., 17 gr. 39 (*Londres*) **Pl. XXXIV, fig. 16** [4].

1126. — Tête casquée d'Athéna, à droite, les cheveux arrangés en petites boucles autour du front et relevés en chignon sur le cou ; pendants d'oreilles et collier.

1. *C. I. Att.*, t. IV, Suppl., 1re part., no 373c.
2. *C. I. Att.*, t. III, 2e part., p. 184, nos 377 et suiv.
3. *C. I. Att.*, Suppl. IV^2, nos 569 et 570 ; cf. Lermann, *Athenatypen*, p. 10-11.
4. B. Head, *Attica*, p. 4, n. 24 et pl. II, fig. 5.

℞. ΑΘΕ (rétrograde). Chouette debout à gauche, regardant de face. Carré creux.
Æ 29; tétradr. att., 16 gr. 85, trouée (*Londres*) **Pl. XXXIV, fig. 17** [1].

1127. — Tête casquée d'Athéna, à droite, l'œil de face, les cheveux arrangés en mèches ondulées et frisées sur le front et les tempes; chignon sur le cou; pendants d'oreilles et collier (le cimier du casque est dépourvu de tout ornement).

℞. ΑΘΕ. Chouette à droite, regardant de face; dans le champ à gauche, pousse d'olivier composée de trois feuilles. Carré creux.
Æ 24; tétradr. att., 17 gr. 10 (*Luynes*) **Pl. XXXIV, fig. 18.**

1128. — Tête janiforme, à deux visages imberbes et diadémés, l'œil de face, les cheveux striés.

℞. ΑΘΕ (rétrograde). Tête casquée d'Athéna à droite. Carré creux.
Æ 11; trihémi-obole att., 0 gr. 98 (*Paris*) **Pl. XXXIV, fig. 19.**

1129. — Autre ex., 1 gr. 08 (*Londres*) [2].

1130. — Même description; pièce pesant 1 gr. 55 (*Athènes*) [3].

1131. — Tête d'Athéna à droite, l'œil de face, le cimier du casque orné de zigzags; pendants d'oreilles et collier.

℞. ΑΘΕ (rétrograde). Tête de femme à gauche, l'œil de face, les cheveux retenus par un bandeau et ramassés sur le cou.
Æ 11; triobole attique, 2 gr. 07 (*Hunter*) **Pl. XXXIV, fig. 20** [4].

1132. — Variété, avec la tête du revers à droite, 2 gr. 12; 2 gr. 18 (*Londres*, *Berlin* [5]).

Les types de ces dernières pièces (nos 1128 à 1132) qui sont une dérogation à la loi d'immutabilité des types athéniens, se rapportent à des événements historiquement connus et auxquels neus avons déjà fait allusion [6]. Thucydide [7] raconte qu'après le

1. B. Head, *Attica*, p. 4, n° 26 et pl. II, fig. 7.
2. B. Head, *Attica*, pl. II, fig. 10.
3. Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 172 et pl. VII, fig. 8. Cette pièce serait un trihémi-obole éginétique, si elle ne doit pas son poids effectif à un accident métallique.
4. Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 172 et pl. VII, 7; Macdonald, *Hunterian collection*, t. II, p. 51, n° 2 et pl. XXXIII, fig. 19.
5. Six, *loc, cit.*; Beulé, *Monn. d'Athènes*, p. 52.
6. Voyez ci-dessus, p. 385.
7. Thucydide, VI, 59.

meurtre de son frère par Harmodios et Aristogiton, Hippias craignant pour son pouvoir et sa sécurité personnelle rechercha un appui dans l'amitié de princes étrangers : « Après avoir fait périr un grand nombre de citoyens, dit Thucydide, il jeta les yeux au dehors pour voir s'il pourrait, en cas de révolution, se mettre quelque part en sûreté. Il donna, en conséquence, lui Athénien, sa fille Archedicé, à Aiantidès, fils d'Hippoclès, tyran de Lampsaque, parce qu'il savait que cette famille avait un grand crédit auprès du roi Darius. Le tombeau d'Archedicé se voit encore actuellement à Lampsaque. » Trois ans après, en 511, Hippias, définitivement expulsé d'Athènes, dut se réfugier à Lampsaque, auprès d'Aiantidès son gendre.

Les petites monnaies ci-dessus décrites (n°s 1128 à 1130) attestent l'alliance dont nous venons de parler entre Hippias et Aiantidès et elles furent frappées en quelque sorte pour la sanctionner.

A. de Longpérier [1] a proposé de reconnaître dans la tête janiforme du droit, la double Minerve qui, au témoignage d'Apollodore, se dédoublait en deux personnages, Athéna et Pallas, dont l'un tua l'autre. Il est possible qu'il y ait, dans ces deux têtes opposées, l'idée d'une déesse guerrière et d'une déesse pacifique, de Parthénos et de Polias, de Promachos et d'Ergané [2].

1. A. de Longpérier, dans la *Rev. numism.*, 1843, p. 424 ; *Œuvres*, publiées par G. Schlumberger, t. II, p. 61.

2. J. de Witte, *Bull. de l'Acad. royale de Bruxelles*, t. VIII, n° 1 ; Ch. Lenormant et J. de Witte, *Elite des monuments céramogr.*, t. I, p. 290 ; E. Gerhard, *Zwei Minerven*. Berlin, 1848 ; E. Beulé, *Les monnaies d'Athènes*, p. 52 ; Mylonas, Ἀναθηματικὸν ἀνάγλυφον ἐξ Ἀθηνῶν, dans l'*Ephemeris archéol.* d'Athènes, 1890, p. 1-10 et pl. I ; J. Svoronos, *Das Athener Nationalmuseum*, 3e fasc., p. 101 et pl. XXVI, n° 82.

Quelle que soit la réalité de ce dualisme mythique, ce que nous devons surtout remarquer, c'est que ce type monétaire, inaccoutumé dans la série d'Athènes, est emprunté aux monnaies de Lampsaque contemporaines. C'est le type ordinaire des pièces d'argent de cette dernière ville [1] ; notre groupe athénien n° 1128 à 1132 présente ainsi l'association du type de Lampsaque, au droit, et de la tête d'Athéna des monnaies athéniennes, au revers. On n'en saurait donc douter, ces pièces furent frappées à l'occasion du mariage de la fille d'Hippias avec Aiantidès, et de l'alliance politique entre Athènes et Lampsaque qui en fut la conséquence. Nous avons vu, d'ailleurs, dans le monnayage de Lampsaque contemporain, l'introduction, par réciprocité, des symboles athéniens, de telle sorte que ces monnaies de Lampsaque sont la contre-partie, le pendant des monnaies d'Athènes décrites plus haut. D'un côté comme de l'autre, nous sommes, suivant l'expression de Six, en présence de monnaies « à types combinés de deux États différents » ; ce sont des monnaies d'alliance, nous dirions presque des pièces de mariage [2].

Après l'expulsion d'Hippias par les Athéniens, son gendre Aiantidès, puis ses petits-fils continuèrent à exercer la tyrannie à Lampsaque. Hippias qui vivait auprès d'eux, figura à leurs côtés dans les rangs de l'armée perse, à la bataille de Marathon en 490. Or, les monnaies que ces petits-fils

1. *Brit. Mus. Catal. Mysia*, pl. XVIII, fig. 9 à 12 ; voyez ci-dessus, p. 382 à 386 et notre pl. XVI, fig. 18 à 21.

2. Voyez ci-dessus, p. 382 à 386.

d'Hippias frappèrent comme tyrans de Lampsaque, même après Marathon et jusqu'au temps de l'invasion de Xerxès dont ils furent les principaux conseillers, continuent à porter un symbole athénien : c'est la branche d'olivier qui figure au revers de leurs pièces, tantôt autour du casque d'Athéna, tantôt isolée dans le champ, derrière la déesse [1]. Il n'est donc pas possible de constituer un ensemble de preuves plus décisives pour montrer, dans les médailles que nous venons d'expliquer, les témoins officiels des relations d'Hippias avec le tyran de Lampsaque et des prétentions qu'eurent les petits-fils d'Hippias, même après Marathon et jusqu'à Salamine, de revendiquer leurs droits héréditaires sur Athènes [2].

Les dernières pièces qui nous restent à étudier (n°s 1131 et 1132) sont des hémidrachmes attiques dont le poids normal est 2 gr. 18. Ces pièces sont sûrement contemporaines des précédentes : même tête d'Athéna, même style, même forme de lettres, notamment pour l'A. C'est donc dans l'histoire d'Hippias que nous devons

1. *Brit. Mus. Mysia*, p. 80, nº 19; Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 174.

2. C'est vraisemblablement à cette alliance d'Hippias avec le tyran de Lampsaque, favori du roi de Perse, que se rapporte un curieux *anathema* trouvé dans les ruines de l'Acropole d'Athènes, qui représente un cavalier en costume perse (Furtwængler, *Die Meisterwerke der griech. Plastik*, p. 56, A 3; Studniczka, dans le *Jahrbuch* de l'Instit. allemand, 1891, p. 239 et s.; Winter, même recueil, 1893, p. 135; Perrot, *Hist. de l'art dans l'antiq.*, t. VIII, p. 635, fig. 324; Lermann, *Athenatypen*, p. 18). M. Studniczka avait cru y voir un souvenir de la bataille de Marathon en 490. Mais il est démontré aujourd'hui que cette statue de cavalier perse, en marbre de Paros, est plus ancienne. En la rapprochant des relations d'Hippias avec le tyran de Lampsaque et avec les Perses, on est bien plus, ce semble, sur la voie de la juste interprétation.

encore trouver l'explication de ces pièces anormales dans la suite athénienne.

Six rappelle qu'Hippias rechercha l'alliance des Lacédémoniens [1] et il croit que cette alliance motiva l'adoption des types monétaires que nous cherchons à expliquer. Mais il suffit, en vérité, d'exposer l'hypothèse de Six pour en faire ressortir l'invraisemblance : « Ne pouvant, dit l'ingénieux savant hollandais, combiner le type d'Athènes avec celui de Sparte qui ne battait pas monnaie, Hippias adopta la tête de Héra des monnaies émises à Héræa pour la circulation en Arcadie, les seules probablement qui, à cette époque, avaient cours dans le centre du Péloponnèse ; c'était placer Athènes au même rang que l'Arcadie vis-à-vis des Lacédémoniens ». Comment! Lacédémone n'ayant pas de monnaie, Hippias aurait eu recours au type des pièces arcadiennes pour sanctionner un traité d'alliance avec cette ville? cela est invraisemblable ; ajoutons que les monnaies primitives de Héræa, auxquelles Six fait allusion, ont pour type une tête voilée qui n'a aucune parenté d'aspect avec la tête de femme qui figure sur la monnaie athénienne [2].

Bref, il est une autre alliance politique contractée par Hippias, qui paraît bien mieux se rapporter au type qui nous occupe. Hérodote (V, 63) dit qu'Hippias conclut contre les Athéniens partisans des Alcméonides, un traité avec les Thessaliens. Ceux-ci lui envoyèrent un secours de 1,000 cavaliers commandés par leur roi Cinéas, de la riche et puissante famille des

1. Hérodote, V, 91 ; Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 174.

2. Comparez notre pl. XXXVIII, fig. 1 et suiv.

Aleuades, dont la capitale était Larisse. Or, si l'on compare la tête de femme de nos monnaies athéniennes avec la tête de la nymphe Larissa sur les monnaies de Larisse qu'on peut croire antérieures à l'an 500, on constatera que c'est la même figure : même profil, mêmes cheveux ramassés sur la nuque, même style [1].

Nous serions ainsi portés à admettre que c'est la tête de la nymphe Larissa qui figure au revers des pièces athéniennes, en témoignage de l'alliance d'Hippias avec les Aleuades. Hérodote, qui donne le titre de rois de Thessalie aux Aleuades, rapporte qu'étroitement liés avec les Pisistratides, ils se retrouvèrent avec eux à la cour du roi de Perse quand, à leur tour, ils furent chassés de la Thessalie. Le même historien nous présente les Aleuades comme ayant été, avec les tyrans de Lampsaque, les principaux instigateurs de l'invasion de Xerxès en 480 [2].

§ IV. — **L'époque de Clisthène.**

De même qu'il est impossible, dans la série des monnaies athéniennes, de fixer avec rigueur une démarcation entre les dernières pièces de Pisistrate et les premières d'Hipparque et Hippias, de même il serait vain de chercher à distinguer avec précision, les dernières monnaies d'Hippias de celles qui furent frappées à Athènes après son expulsion en 511. Sous l'archontat de Clisthène l'Alcméonide, Athènes eut à triompher de la coalition extérieure comprenant les Béotiens, Chalcis et les Péloponnésiens, qui avait osé entreprendre de rétablir Hippias; en même temps, par l'un de ses citoyens les plus entreprenants, Miltiade l'ancien, sa flotte alla faire la conquête de la Chersonèse de Thrace et de Lemnos. C'est l'époque où fut exécuté, par Anténor, le premier groupe sculptural des Tyranoctones, érigé entre 505 et 500 [3]; dans le même temps on commença la construction d'un nouveau temple à Athéna sur l'Acropole [4]. A cette occasion, M. H. Lechat fait la remarque suivante que nous pouvons appliquer aussi bien à l'art monétaire qu'à la sculpture : « Il va de soi, dit-il, que la chute d'Hippias et l'exil des derniers Pisistratides n'ont pas entraîné un changement *ipso facto* dans l'art attique. [5] » Parmi les statues de *corés* trouvées sur l'Acropole, il est fort délicat de démêler en toute sûreté celles qui peuvent dater de 505 ou 500. L'art cependant faisait des progrès constants à Athènes, tandis que les villes grecques de l'Ionie, arrêtées dans leur développement, songeaient à s'insurger contre le grand Roi. Après leur révolte en 498 et leur châtiment si terrible en 494, les artistes ioniens trouvèrent refuge et protection dans Athènes, et ainsi on doit expliquer l'influence prépondérante de l'école de Chios sur l'art attique de la période qui

1. Ces pièces sont fort rares. Voyez-en un échantillon dans le *Catal. du Brit. Mus. Thessaly*, etc., pl. IV, fig. 6 et ci-après notre pl. XLIII, fig. 6.
2. Pour les développements, voyez E. Babelon dans le *Journal internat. d'archéol. numismatique*, 1905, p. 37.
3. H. Lechat, *La sculpture attique avant Phidias*, p. 337.
4. H. Lechat, *op. cit.*, p. 336.
5. H. Lechat, *op. cit.*, p. 335.

précède immédiatement la bataille de Marathon en 490 [1]. Sous le bénéfice de ces réserves nous classons entre 511 et 490 les pièces dont la description suit :

1133. — Tête d'Athéna à droite, l'œil de face, les cheveux en bandeaux ondulés autour du front, ayant des pendants d'oreilles, le cimier du casque orné d'une ligne de points.

℞. ΑΘΕ· Chouette à droite, regardant de face; dans le champ à gauche, une pousse d'olivier composée de la baie entre deux feuilles. Carré creux.

Æ 23; tétradr. att., 17 gr. 28 (*Luynes*) **Pl. XXXV, fig. 1.**

1134. — Tête d'Athéna à droite, l'œil de face, les cheveux en petites mèches striées et frisées sur le front, ayant des pendants d'oreilles, le cimier du casque orné de zigzags.

℞. ΑΘΕ· Chouette à droite, regardant de face; dans le champ à gauche, la pousse d'olivier. Carré creux.

Æ 23; tétradr. att., 16 gr. 99 usée (*Paris*) **Pl. XXXV, fig. 2.**

1135. — Même description.

Æ 15; drachme att., 4 gr. 35 (*Paris*) **Pl. XXXV, fig. 5.**

1136. — Variétés (*Paris*) **Pl. XXXV, fig. 6 et 10** [2].

1137. — Tête casquée d'Athéna à droite, les cheveux frisés autour du front.

℞. ΑΘΕ· Chouette à gauche regardant de face; dans le champ à droite, la pousse d'olivier.

Æ 9; obole att., 0 gr. 64 (*Paris*) **Pl. XXXV, fig. 3.**

1138. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. ΑΘΕ· Chouette à droite, regardant de face; dans le champ à gauche, la pousse d'olivier.

Æ 8; obole att., 0 gr. 71 (*Paris*) **Pl. XXXV. fig. 4.**

1139. — Tête casquée d'Athéna à droite.

℞. ƎΘΑ· Chouette à droite, regardant de face. Carré creux.

Æ 6 ; hémi-obole att., 0 gr. 31 (*Paris*) **Pl. XXXV, fig. 7.**

1. A. Lechat, *op. cit.*, p. 207.

2. Autres drachmes du même style : A. Löbbecke, dans *Zeit. für Num.*, t. XVII, p. 4 et pl. I, 4 ; Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 176 note et pl. VII, 6. Ce dernier exemplaire faisait partie du lot de pièces trouvées sous une statue renversée en 480.

1140. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. Chouette à droite, regardant de face ; dans le champ à g., la lettre A (?); à droite, une branche. Carré creux.

Æ 6 ; hémi-obole att., 0 gr. 37 (*Luynes*) **Pl. XXXV, fig. 9.**

Dans le groupe dont nous venons de donner quelques specimens, prennent place une grande quantité de monnaies qui se distinguent par des variétés de coiffure et de physionomie qu'il est difficile d'analyser et de décrire. Elles rappellent les admirables petites statues de femme, les *corés* votives, en marbre, du musée de l'Acropole, dont les expressions charmantes et les coiffures si diversifiées sont tant vantées, à juste titre, par les historiens de l'art. Sans trop insister sur ces intéressantes comparaisons, nous remarquerons pourtant que sur nos n[os] 1126 et 1133 (pl. XXXIV, fig. 17 et pl. XXXV, fig. 1) les cheveux d'Athéna sont arrangés, non plus en petites frisures verticales, mais festonnés en bandeaux ondulés autour du front, suivant une mode dont les sculptures du même temps nous offrent de nombreux exemples. L'oreille est ornée d'un pendant circulaire, souvent énorme, les joues sont pleines et carrées, esquissant à peine un sourire, le menton relevé. Dans la forme spéciale et très étudiée de l'œil, à fleur de tête, à la fois très ouvert et très allongé, nous trouvons un remarquable exemple de ce que M. Lechat appelle en sculpture, « l'exophthalmie archaïque » [1] et l'on peut appliquer à ces types monétaires la définition donnée par le même savant pour un groupe sculptural attico-ionien, dans lequel « le globe de l'œil est à la fois trop grand et trop saillant, entre des paupières minces, plates et tendues [2]. » Le n° 1134 (pl. XXXV, fig. 2) représente une autre famille ; la tête d'Athéna a des yeux qui sont restés « à l'état d'amande brute », pour me servir encore d'une expression de M. Lechat appliquée à des œuvres sculpturales trouvées à l'Acropole et à Eleusis [3].

§ V. — **Marathon. — La couronne d'olivier.**

A une époque de l'histoire de la monnaie d'Athènes, dans la période archaïque, il se produit dans les types de cette monnaie une modification importante, à laquelle nous avons déjà eu l'occasion de faire allusion. A la place d'un casque au timbre entièrement nu et lisse, on voit apparaître un casque dont le timbre est orné de trois grandes feuilles d'olivier alignées depuis l'oreille jusqu'au dessus du front. Derrière l'oreille, le casque est décoré d'une branche recourbée en spirale qui part de l'occiput

1. H. Lechat, *La sculpture attique avant Phidias*, p. 357.

2. H. Lechat, *op. cit.*, p. 356.

3. H. Lechat, *op. cit.*, p. 361.

pour se terminer en une palmette élégante. En ce qui concerne l'effigie même d'Athéna, les cheveux de la déesse sont désormais disposés en deux bandeaux sur le front et les tempes, à la place des frisures tuyautées au fer ou des festons ondulés que nous avons signalés sur les pièces antérieures; sur la nuque enfin, de petites nattes émergent sous le casque, disposées en chapelets de perles et relevées en chignon.

Au revers des mêmes pièces, dans le carré creux, la pousse d'olivier qui, auparavant, était plus ou moins régulière et comportait des feuilles allongées et en nombre variable autour de la baie centrale, devient fixe; elle est désormais uniformément composée de la baie de l'olive accostée de deux feuilles bien étalées. Derrière la chouette, enfin, paraît le croissant pour la première fois.

A quelle époque ces changements sont-ils survenus? A quel événement font-ils allusion? Étant donnée la tendance et le caractère essentiellement traditionnaliste des types de la monnaie athénienne, on peut croire *a priori* qu'il a fallu un événement bien extraordinaire dans l'histoire d'Athènes pour qu'on se décidât à modifier ainsi l'image d'Athéna et pour que cette modification fut, ultérieurement, toujours respectée à travers les âges.

Pour M. Head qui a placé beaucoup trop haut, jusqu'à Solon, l'apparition même du type d'Athéna, la couronne d'olivier sur le casque de la déesse, commencerait à paraître dès 527, à la mort de Pisistrate [1]. Mais aucun argument n'est fourni pour étayer cette hypothèse. Les deux fils de Pisistrate, Hipparque et Hippias succédèrent sans incident à leur père; le style des pièces paraît trop avancé pour pouvoir remonter jusqu'à cette date qui, au surplus, a été abandonnée par les auteurs plus récents.

1. B. Head, *Attica*, Introd., p. XXII.

En 1893, M. Howorth a émis l'opinion que la tête d'Athéna couronnée d'olivier ne fait son apparition qu'après 480, pour célébrer les défaites de Xerxès et le triomphe définitif des Athéniens sur les Perses [1].

M. Six, au contraire, en 1895, a proposé de reconnaître dans la couronne d'olivier une allusion à la victoire de Marathon en 490. « Après la victoire de Marathon, dit-il, et non en 527 à la mort de Pisistrate, la déesse couronne son casque des feuilles de son olivier sacré, et le butin remporté sur les Perses permet de frapper des décadrachmes, des didrachmes, des drachmes et des fractions, où les cheveux d'Athéna sont relevés en chignon sur la nuque, d'après une mode qui ne commence que vers la fin du VIe siècle, et qui n'est introduite à Syracuse que sous le règne de Gélon (vers 500). Et c'est parce que ces trois feuilles d'olivier font allusion à la victoire de Marathon, si chère à tout Athénien, que ce type est devenu immuable et a été conservé pendant plus de deux siècles, jusqu'à ce que, avec l'adoption de la tête de la Parthénos de Phidias, au droit, la couronne d'olivier fut transportée au revers, autour de la chouette » [2]. Mais ces arguments n'ont pas convaincu certains savants comme M. de Fritze, qui, en 1897, a émis l'opinion que le changement dans le type d'Athéna doit se placer vers l'an 500 [3]; ou

1. Howorth, dans le *Numism. Chronicle,* 1893, p. 245.
2. Six, dans le *Num. Chron.*, 1895, p. 176.
3. H. von Fritze, *Zeit. für Num.*, 1897, t. XX, p. 142.

M. Lermann [1] qui revient à l'opinion de M. Howorth et se prononce pour l'an 480.

Pour trancher une question aussi controversée et aussi délicate, il est manifeste qu'on ne saurait, comme l'ont fait la plupart des auteurs, s'en rapporter à l'impression que peut causer l'examen direct des monnaies, au point de vue artistique. Il faut avoir recours à d'autres arguments, en particulier à l'examen attentif des trouvailles dont l'enfouissement peut être daté avec précision.

Nous avons déjà fait allusion à un lot de 300 dariques et de 100 tétradrachmes athéniens, qui fut trouvé, vers 1839, dans le canal que Xerxès fit creuser au pied du mont Athos pour le passage de sa flotte [2]. Ce trésor appartenait vraisemblablement à l'armée de Xerxès qui envahit la Grèce. Les dariques qui le composaient n'ont pu être frappées que sous Xerxès ou sous son père Darius, fils d'Hystaspe. Elles ne sauraient appartenir aux rois successeurs de Xerxès ; l'examen de ces dariques nous a ainsi aidé à différencier les effigies monétaires de Darius et de Xerxès [3].

Mais, pour les 100 tétradrachmes athéniens trouvés en même temps, et qui par conséquent, étaient, eux aussi, antérieurs à 480, ils se sont trouvés dispersés sans que, malheureusement, on nous les désigne autrement que comme étant des tétradrachmes de style archaïque. Il y a pourtant une exception. Beulé a fait dessiner l'un de ces tétradrachmes [1]. Mais la pièce n'est pas de fabrique athénienne, ainsi que Beulé l'a bien reconnu. C'est une imitation orientale de la monnaie athénienne, si bien que Beulé et Fr. Lenormant se sont demandé si Xerxès n'avait point fait frapper des monnaies au coin athénien afin de s'assurer des relations plus faciles avec les pays qu'il allait parcourir.

Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à une semblable conjecture. Nous savons que dès le temps de Xerxès la monnaie d'Athènes pénétrait en Orient et commençait à y être imitée : des trouvailles faites à Naucratis et sur d'autres points du delta du Nil en fournissent la preuve [2]. La tête d'Athéna, sur ce tétradrachme d'imitation orientale, a le casque ceint d'une couronne d'olivier. Il est donc certain par là que le prototype athénien, imité au temps de Xerxès, avait la couronne d'olivier. Par conséquent, si l'enfouissement du trésor dans le canal creusé par Xerxès a réellement eu lieu en 480, comme tout porte à le croire, la conclusion qui s'impose, c'est que le type de la tête casquée d'Athéna ceinte d'une couronne d'olivier a fait son apparition à Athènes un certain temps avant 480.

En 1886, on a fait, sous des débris sculpturaux, dans les ruines de l'Acropole d'Athènes, entre l'Erechthéion et le mur septentrional de la citadelle, une trouvaille monétaire dont nous avons reproduit plusieurs spécimens sur notre pl. XXXIV, fig.

1. Lermann, *Athenatypen*, p. 24 et s.
2. Voyez ci-dessus, p. 261 ; cf. Borrell, *Num. Chron.*, t. VI, p. 153 ; Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 44 ; Mommsen, *Hist. de la monn. romaine*, trad. Blacas, t. I, p. 9, note 2.
3. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, Introd., p. XIV ; cf. ci-dessus, p. 261.

1. Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 44 ; cf. Fr. Lenormant, *Catal. Behr*, p. 38, n° 203.
2. B. Head, *Num. Chron.*, 1886, p. 8 et pl. I, fig. 1, 2 et 3 ; Greenwell, même recueil, 1890, p. 12 ; H. Weber, même recueil, 1899, p. 281 et pl. XVI, 10 ; H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 250 et suiv., cf. H. Lechat, *La sculpture attique avant Phidias*, p. 344.

2 à 11 [1] ; le trésor se composait d'environ 60 monnaies athéniennes se décomposant en 35 tétradrachmes, 2 drachmes et 23 oboles [2].

Parmi les particularités que présentent ces pièces dont la description détaillée a été donnée par M. Svoronos, nous remarquerons que la légende donne, pour les lettres, les formes A et ⊙ ou ⊕ ; la pousse d'olivier, au revers, affecte des formes très variées ; enfin, il y avait une drachme ayant pour type la chouette perchée sur une branche d'olivier [3].

Cette trouvaille ne fut pas, malheureusement, déposée pure de tout mélange au Cabinet des médailles d'Athènes. Aux 35 tétradrachmes découverts, on en ajouta deux autres trouvés aussi dans les fouilles de l'Acropole, mais en un autre endroit. Or, il se trouve que sur les 37 tétradrachmes ainsi réunis, il en est *un seul* qui donne à



la tête d'Athéna un casque ceint d'une couronne d'olivier [4]. Cette seule pièce que

1. Voyez ci-dessus, p. 739.

2. Il y avait en outre 8 pièces plus anciennes, au type de la roue, semblables à celles de notre pl. XXXIII, fig. 18 et 20. Postolacca, dans l'Εφημερις ἀρχαιολ., 1886, p. 78 ; Δελτίον ἀρχαιολ., 1886, p. 19; Svoronos, dans le *Journ. intern. d'archéol. numism.*, 1898, p. 368 ; Lermann, *Athenatypen*, p. 24.

3. J. Svoronos, *loc. cit.*, pl. IA, fig. 17 ; cf. Six, *Num. Chron.*, 1895, pl. VII, 6 ; Lermann, *op. cit.*, p. 24-25.

4. J. Svoronos, *loc. cit.*, pl. IA, fig. 21.

nous reproduisons ci-contre, a-t-elle été trouvée dans des ruines antérieures à 480 ? tout porte à le croire. Toutefois, il reste sur ce point une légère incertitude provenant de l'insuffisance des renseignements qu'on nous donne sur l'origine précise des deux pièces annexées au trésor primitif. J'incline néanmoins à croire que ce serait pousser trop loin les exigences de la critique si l'on s'arrêtait à penser que le tétradrachme à la couronne d'olivier s'est rencontré dans une couche de déblais postérieurs à l'incendie des Perses. Il est raisonnable d'admettre que cette pièce est antérieure, comme toutes les autres, à l'incendie.

Or, il résulte de là que la couronne d'olivier existait sur le casque de la déesse avant 480. Nous pouvons même aller plus loin et conclure de cet exemplaire, unique au milieu de tant d'autres, qu'en 480, il y avait peu d'années que le nouveau type avait été inauguré. Ceci vient donc à l'appui de l'hypothèse de Six, suivant laquelle, le type de la tête d'Athéna ceinte de la couronne d'olivier fut créé pour consacrer la victoire de Marathon en 490 [1]. Le style de certaines sculptures de cette époque confirme pleinement cette attribution. Il faut se rappeler qu'aussitôt après Marathon, les Athéniens entreprirent, avec le butin pris sur les Perses, des travaux d'art grandioses. M. Dörpfeld a démontré que le Parthénon brûlé par les Perses n'était pas le temple de Pisistrate, mais un nouveau temple plus grand dont la construction avait été commencée au lendemain de Marathon, et qui était inachevé et entouré d'échafaudages lorsque fut allumé l'incendie de 480 [2].

1. Cf. E. Babelon, *Journ. intern. d'archéol. numism.*, 1905, p. 45.

2. Dörpfeld, *Athenische Mittheil.*, 1902, p. 379-416;

La comparaison du style des premières monnaies à la couronne d'olivier avec les sculptures que les archéologues placent à la même époque, c'est-à-dire entre 500 et 480, montre qu'alors encore, un rapport étroit unissait ces deux branches de l'art. Que la stèle découverte en 1901 auprès du Théséion représente, ce qui est peu probable, un simple hoplitodrome [1], ou qu'on y reconnaisse avec M. Svoronos, le coureur Phidippidès envoyé à Sparte par les stratèges athéniens pour annoncer que les Perses venaient de descendre à Marathon, sa place chronologique au début du v[e] siècle est assurée [2]; or, la tête du personnage est d'un style dont la parenté avec celui de nos monnaies frappe au premier coup d'œil. Plusieurs des plus belles statues de *corés*, de cette période, ont aussi, comparées à notre type monétaire, le même œil allongé entre de lourdes paupières, le même sourire à la commixure des lèvres relevées, le même menton encore un peu lourd, les mêmes bandeaux de cheveux sur les tempes.

En présence de ces constatations on peut presque dire qu'il serait singulier que la bataille de Marathon n'eut pas laissé de traces dans les types monétaires athéniens. La couronne d'olivier, symbole d'une victoire nationale, placée autour du casque d'Athéna, devait persister sans changement jusqu'à la fin de l'ancien style, c'est-à-dire jusqu'au temps d'Alexandre le Grand.

Pour inaugurer le nouveau type, les Athéniens frappèrent une grande pièce exceptionnelle, le décadrachme, du poids de 43 gr. 60, que l'on connaît seulement en une demi-douzaine d'exemplaires. Cette pièce, qui est ainsi, à la fois, une monnaie et une médaille (*Schaumünze*, *Denkmünze*), a pour type du droit la tête d'Athéna, d'un style manifestement plus avancé que celui des monnaies d'Hippias, le casque orné des trois feuilles d'olivier et le timbre décoré de la tige sinueuse qui se termine au-dessus de l'oreille par un fleuron épanoui.

Les cheveux de la déesse sont arrangés en bandeaux sur le front; l'œil est de face, allongé en amande, rappelant celui de certaines statues de *corés* que l'on considère comme peu antérieures à 480 [1]; l'oreille trop grande a pour pendant, non point un globule énorme comme sur le tétradrachme, mais un délicat bijou allongé en larme avec deux perles à la base, touchant l'agrafe. Au revers, la légende est rétrograde, ƎΘA. Le type de la chouette est différent de celui du tétradrachme : c'est une chouette étalée de face et non de profil; les ailes éployées, elle plane dans l'espace, au zénith, protégeant l'armée athénieune pendant la bataille; dans le champ à gauche, une pousse d'olivier composée d'un fruit entre deux feuilles. Sur le décadrachme il n'y a pas trace du croissant qui, au contraire, figure toujours derrière la chouette sur le tétradrachme.

Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse de cette admirable et imposante médaille commémorative qui paraît bien avoir été frappée pour éterniser la grande vic-

cf. A. de Ridder, *Revue des études grecques*, 1904, p. 77-78.

1. H. Lechat, *La sculpture attique avant Phidias*, p. 296 ; cf. Perrot, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 648-651 (fig. 333).

2. Svoronos, *Das Athener Nationalmuseum* (1905), p. 89 et suiv., et pl. XXVI (nº 1959 du catal.).

1. Comparez, par exemple, la *coré* dédiée à Athéna par Euthydicos. M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, t. I, p. 356, pl. VI, fig. 2.

toire de Marathon. Outre le décadrachme on frappa, au type nouveau de la Vierge triomphante et couronnée, le tétradrachme, le didrachme, la drachme et ses divisions[1].

1141. — Tête d'Athéna à droite, l'œil de face, les cheveux arrangés en bandeaux ondulés sur les tempes et relevés en chignon sur le cou ; elle a de petits pendants d'oreilles et un collier de perles ; le casque est orné sur le devant, de trois feuilles d'olivier et sur le timbre, d'une branche sinueuse terminée en fleuron.

℞. ΑΘΕ. Chouette de face, les ailes éployées ; dans le champ à gauche, la pousse d'olivier.

Æ 37 ; décadrachme attique (*Berlin*) **Pl. XXXV, fig. 8** [2].

1142. — Variété : exemplaire frappé avec un coin ébréché, au droit, sous le menton de la déesse, 43 gr. 03 (*Luynes*) **Pl. XXXV, fig. 11**.

1143. — Autres variétés : 42 gr. 70, cisaillée (*Londres*) ; 40 gr. 04 (*Rhousopoulos*) [3].

1144. — Tête d'Athéna à droite, l'œil de face, les cheveux arrangés en bandeaux sur les tempes et relevés sur le cou, ayant des pendants d'oreilles ronds et un collier de perles, le casque orné des trois feuilles d'olivier et de la branche fleuronnée.

℞. ΑΘΕ. Chouette à droite, regardant de face ; dans le champ à gauche, le croissant et la pousse d'olivier. Carré creux.

Æ 25 ; tétradrachme att., 17 gr. 18 (*Paris*) **Pl. XXXV, fig. 13**.

1145. — Variétés (*Paris*) **Pl. XXXV, fig. 14, 15** et **16**.

1146. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. ΑΘΕ. Chouette à droite regardant de face ; dans le champ à gauche, la pousse d'olivier, en grande partie dans le champ circulaire, hors du carré creux.

Æ 19 ; didrachme att., 8 gr. 55 (*Luynes*) **Pl. XXXV, fig. 12**.

Il y aurait des comparaisons fort intéressantes à proposer, au point de vue des synchronismes de l'art, entre les types athéniens que nous venons de décrire et

1. Voyez, par exemple, *Brit. Mus. Catal. Attica*, pl. III, 5 (tétradrachme) ; pl. IV, 4 (didrachme) ; *Num. Chron.*, 1895, pl. VII, 11 (drachme).

2. J. Friedlænder, *Zeit. für Num.*, t. IV, p. 5.

3. B. Head, *Attica*, p. 6, nº 40, et pl. III, 1. On connaît, du décadrachme d'Athènes, environ une demi-douzaine d'exemplaires authentiques. Delbecke, *Revue belge de numism.*, t. XLVIII, 1892, p. 428 ; Auctions-catalog (coll. Rhousopoulos), J. Hirsch, expert (Munich, 1905), nº 1965 et pl. XXIV ; Fr. Lenormant, *Catal. Behr*, p. 37, nº 201.

les monnaies qui furent frappées vers la même époque dans d'autres pays grecs [1]. Nous ne citerons qu'un exemple. On sait, qu'en 480, après la victoire d'Himère remportée par Gélon I[er], roi de Syracuse, sur les Carthaginois, on frappa exceptionnellement à Syracuse une grande pièce, un décadrachme, appelé *Démarétion* du nom de la femme de Gélon [2]. Ce magnifique médaillon qui célèbre une victoire éclatante remportée en Sicile le même jour, dit-on, que la bataille de Salamine, a au droit, la tête d'Aréthuse ceinte d'une couronne de laurier; au revers un quadrige, au dessus duquel vole Niké ; à l'exergue, le lion africain, symbole de Carthage vaincue [3].

Si l'on compare, au point de vue du style, le décadrachme d'Athènes, de dix ans antérieur au décadrachme syracusain, on reconnaîtra que ce dernier est artistiquement plus avancé. En outre, l'art grec à Syracuse était plus fin, plus délicat, plus raffiné qu'à Athènes. Il y a plus de rudesse, nous dirons presque quelque chose de farouche encore dans la pièce athénienne ; quelque chose de plus gracieux, de plus souple, de plus spirituel dans la pièce syracusaine. Et pourtant, on remarque dans l'une et dans l'autre, toujours l'œil de face et allongé, le sourire naïf au coin de la bouche, bien qu'il soit moins accusé dans la pièce syracusaine.

La monnaie athénienne est manifestement de quelques années antérieure à la syracusaine : c'est donc bien la grande victoire de Marathon qui provoqua la frappe de ce décadrachme qui marque, on pourrait dire avec une solennité imposante, le point d'arrêt de l'évolution des types monétaires d'Athènes. Les défaites de Xerxès, après l'incendie d'Athènes en 480, n'eurent pas le même contre-coup sur les types monétaires. Ceux-ci ne paraissent pas avoir participé à l'élan qui emporta la sculpture jusqu'à Phidias. Tous les historiens racontent qu'après Salamine, Platées et Mycale, les Athéniens, enivrés de leurs succès, témoignèrent d'une étonnante ardeur dans les diverses branches de l'art. L'olivier sacré d'Athéna, planté dans l'enceinte de l'Erechthéion, avait été brûlé avec le temple. On raconta plus tard, que les Perses partis, l'arbre repoussa en une seule nuit, une tige d'une coudée, prodige qui fut considéré comme le présage de la splendeur future de la ville sortie de ses cendres [1].

La monnaie d'Athènes, seule, pour des raisons d'ordre économique et commercial, ne paraît pas suivre ces progrès et participer à ce mouvement ascensionnel de l'art. Elle gardera toujours et sans changements les types créés au lendemain de Marathon.

Toutefois, cette immobilité des types n'est pas telle qu'on ne puisse y reconnaître encore des traces de l'influence de l'art contemporain des émissions successives. Il est possible de classer chronologiquement les monnaies d'Athènes de l'ancien style, avec une certitude rigoureuse, rien que par l'étude du style et de la technique. L'œil de la déesse est de face sur les plus

1. W. Lermann a entrepris de passer en revue non seulement toutes ces monnaies contemporaines, mais les autres monuments, tels que les vases peints de la même période, sur lesquels se trouvent des figures présentant des analogies caractéristiques. Lermann, *Die Athenatypen*, p. 35 et suiv.

2. Diod. Sic., XI, 26, 3; E. Babelon, *Traité des monn. gr. et rom.*, Première partie, t. I, p. 472.

3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 151, fig. 94.

1. Hérodote, VIII, 55.

anciennes pièces, énorme, démesurément allongé. Il est toujours de face, mais de proportions plus normales sur les monnaies du grand siècle, de l'époque de Périclès. Il est tout à fait de profil à l'époque de Philippe et d'Alexandre, ce qui ne contribue nullement à donner à la figure de la déesse plus de noblesse et de majesté ; bien au contraire. L'œil se porte en avant et impressionne moins le spectateur que s'il semblait le fixer. Cette convention artistique, les sculpteurs du grand siècle, pas plus que les graveurs monétaires, — Beulé l'a remarqué, — n'eurent garde de l'abandonner jamais entièrement dans leurs œuvres.

Le sourire béat de la déesse s'atténue au fur et à mesure que l'on descend dans le ve siècle ; il devient alors, en conservant sa tradition archaïque, un sourire bienveillant un peu trop accusé ; la physionomie générale exprime la grâce et la noblesse et le lourd menton traduit la force et la puissance, jusqu'au jour où arrive la décadence dans le convenu et le poncif.

L'examen des cheveux conduit à des observations de même nature. Après les petites nattes frisées de l'époque primitive, sont venus les larges et soyeux bandeaux sur le front et les tempes. Ces bandeaux deviennent plus lourds, plus négligés ; enfin, le graveur les burine par tradition de métier, comme un détail sommaire indigne de son attention [1]. C'est la décadence. On sent qu'Athènes vient d'être politiquement humiliée, abaissée par Philippe et que, suivant l'expression de Beulé, elle va être réduite au silence par Alexandre.

Les transformations du type de la chouette, banal en apparence, sont non moins instructives. Nous avons constaté l'influence de l'art ionien sur les types monétaires à l'époque des Pisistratides. Or, on a souvent démontré que l'art ionien porta à sa perfection le rendu des formes animales. Sur les monnaies de Samos, de Milet, d'Éphèse, de Cyzique, pour ne pas sortir des limites de la numismatique, on voit des taureaux, des lions, des cerfs, des béliers d'une perfection anatomique qui n'a plus de progrès à accomplir. Des pierres gravées qui représentent aussi des animaux dans toutes les attitudes, nous révèlent des artistes habitués, de longue date et par tradition d'atelier, à interpréter de telles figures. Voilà pourquoi la chouette athénienne s'offre à nos regards, dès le début, sous l'aspect de perfection schématique qu'elle gardera toujours. Dès le temps des Pisistratides elle est fixée dans sa forme à la fois conventionnelle et d'une absolue correction anatomique [1]. Toutefois, au point de vue technique de la fabrication, les chouettes des tétradrachmes du commencement du ve siècle, c'est-à-dire celles qui suivent la bataille de Marathon et accompagnent les premières Vierges couronnées, sont les plus belles ; elles sont admirables dans leur pose comme dans les plus menus détails de leurs plumes ; l'aspect intentionnellement terrifiant et fascinateur du regard est saisissant.

Enfin, le revers des monnaies athéniennes d'ancien style, quand elles sont disposées chronologiquement, fournit en-

1. Beulé a magistralement caractérisé l'art des monnaies de l'époque de Périclès et de Phidias dans une page qu'il a consacrée à cet objet (*Monnaies d'Athènes*, p. 39).

1. Beulé, *op. cit.*, p. 34.

core un autre enseignement. Sur les pièces du VIe siècle et de la première moitié du Ve, le carré creux est très vigoureusement enfoncé; le métal, refoulé sous les coups de marteau, forme sur tout le pourtour, un énorme remous qui se présente en bourrelet fendillé, éclaté. Puis, sur les pièces qui se succèdent à travers les âges, ce bourrelet diminue; il est moins accentué; le carré creux dans lequel le type est encadré est moins enfoncé; plus tard, ce n'est plus qu'une sorte d'arête irrégulière qui entoure le type. Enfin toute trace de carré creux disparaît et la forme des lettres devient régulièrement ΑΘΕ.

Par ce que nous venons de dire, on voit que les monnaies athéniennes, ne furent point aussi immobilisées à travers les siècles, qu'un examen superficiel le fait dire généralement. Il est convenu de répéter qu'Athènes, le cerveau du génie hellénique, n'a pas daigné faire appel à ses artistes pour leur demander de lui graver des coins monétaires qui pussent rivaliser avec ceux de Syracuse ou de Tarente, d'Élis ou de Clazomène, et qu'elle a laissé sa monnaie demeurer ce qu'elle fut dans son principe, un banal instrument de commerce dont la fabrication était abandonnée à des artisans vulgaires. Nous avons montré que ce jugement sommaire a au moins le tort d'être trop général et d'englober toutes les époques de l'histoire monétaire d'Athènes. S'il n'est que juste de dire qu'une fois que le commerce général du monde hellénique se fut habitué à recevoir la monnaie athénienne, Athènes dut s'appliquer à ne pas changer les types de sa monnaie devenue internationale, pour ne pas troubler à ses dépens les habitudes des trafiquants, du moins, il n'en fut pas toujours ainsi; avant que la monnaie athénienne, à la suite des premières guerres Médiques, eut pris ce caractère de monnaie internationale, alors que l'usage de cette monnaie n'était guère répandu au delà de l'Attique, nous avons montré que si les types monétaires d'Athènes demeurent toujours la tête d'Athéna et la chouette, ils subissent néanmoins des transformations parallèles aux progrès de la sculpture et de l'art attiques dans toutes ses branches.

§ VI. — **Mégare.**

A l'origine, Mégare était un établissement phénicien qui fut, plus tard, hellénisé; c'est ce qu'indique son nom, τα Μέγαρα, qu'on retrouve dans la plupart des pays où s'installèrent les Phéniciens, comme à Carthage, par exemple, dont *Megara* était un faubourg. A l'époque pour laquelle nous commençons à avoir des renseignements historiques de quelque précision, Mégare était la capitale florissante d'un petit État dorien, la Mégaride, ἡ Μεγαρίς, qui occupait l'isthme situé entre le golfe de Corinthe à l'ouest et le golfe de Salamine à l'Est. Elle avait deux acropoles, l'une appelée Καρία, et l'autre, Ἀλκαθόη, et enfin, un port, Νίσαια, situé en face de la petite île de Minoa et distant de la ville comme le Pirée l'était d'Athènes.

Aux VIIIe-VIIe siècles, Mégare était devenue l'une des cités les plus florissantes de la Grèce. Sa situation admirable en faisait un entrepôt du commerce de terre et de mer,

puisqu'elle avait un bon port et que toutes les routes qui se dirigeaient du Péloponnèse sur le continent étaient forcées de se rejoindre dans ses murs.

C'est pour cela que, dès le VIIIe siècle, nous voyons Mégare essaimer et établir des colonies sur toutes les côtes. En 728, les Mégariens fondent en Sicile, Mégara Hyblæa, puis Sélinonte. En 712, ils colonisent Astacos, sur la côte de Bithynie; en 675, Cyzique sur la Propontide; en 674, Calchédoine sur la rive asiatique du Bosphore; en 657 enfin, Byzance, sur la rive européenne, en face de Calchédoine.

Le tyran de Mégare, Théagène, qui florissait vers 630 avant notre ère, et qui donna sa fille en mariage à Cylon l'Athénien, embellit la ville, notamment par la construction d'un aqueduc qui existait encore au temps de Pausanias [1] et il y développa les arts et les lettres. On lui érigea plus tard, sur l'acropole, une statue de bronze qui est signalée par Pausanias [2]. Après lui, Mégare et Athènes se trouvèrent engagées dans une sanglante rivalité. La possession de Salamine qu'elles se disputaient, fut acquise à Athènes par suite d'un stratagème littéraire de Solon [3].

Par tous ces détails on voit que Mégare se trouvait, au VIe siècle, en situation d'avoir un atelier monétaire aussi bien qu'Égine, Athènes, Chalcis, Érétrie ou Corinthe. En traitant des monnaies primitives d'Athènes antérieures à Solon, nous avons décrit un groupe considérable de pièces qui ont pour type une roue (ci-dessus, n°s 1102 à 1108 et pl. XXXIII, fig. 14 à 20). En 1898, M. Svoronos a essayé de démontrer que ce groupe de pièces primitives appartient non pas à Athènes, mais à Mégare [1]. Les arguments que fait valoir M. Svoronos sont les suivants :

1° Mégare était, aux VIIe-VIe siècles, une ville très florissante qui a dû avoir des monnaies aussi bien que les villes voisines : jusqu'ici on ne lui a point attribué de monnaies archaïques. — 2° Les trouvailles isolées des pièces à la roue indiquent Mégare aussi bien qu'Athènes comme lieu d'origine; on les rencontre assez fréquemment en Mégaride et en Attique; elles sont tout à fait rares en Eubée. — 3° Plus tard, lorsque les colonies de Mégare, comme Calchédoine et Mesembria, commencent à battre monnaie, elles adoptent pour type monétaire, *la roue* de leur métropole. Ce dernier argument surtout ne saurait manquer de frapper, et l'on pourrait citer, à l'appui, l'exemple de nombreuses colonies qui adoptent le type monétaire de leur mère-patrie.

Il est donc possible que les pièces primitives à la roue appartiennent à Mégare, ou plutôt qu'un certain nombre d'entre elles soient mégariennes. Nous avons distingué, plus haut, trois espèces de roues (voyez ci-dessus, p. 713); un ou deux de ces groupes sont peut-être mégariens. Toutefois, ne perdons pas de vue la forme identique de tous les carrés creux du revers de ces pièces, ce qui indique sinon un même atelier, du moins des ateliers étroitement unis par une alliance monétaire.

Si ces pièces à la roue sont, au moins en partie, de Mégare, il faut constater qu'à leur suite, cette ville n'a plus de monnaie,

1. Pausanias, I, 40, 1.
2. Pausanias, I, 28, 1.
3. Pausanias, I, 40, 5; Strabon, IX, 10.

1. J. Svoronos, *Journ. d'archéol. numism.*, t. I, 1898, p. 373; cf. Lermann, *Athenatypen*, p. 25.

durant de longs siècles. Nous connaissons peu l'histoire de Mégare à cette époque. Que se passa-t-il après que les Athéniens du temps de Solon et de Pisistrate eurent mis la main sur Salamine ? La lutte continua-t-elle entre Mégare et Athènes ? Dans cette lutte, Mégare fut-elle vaincue, diminuée, effacée par sa rivale ? on n'en saurait guère douter. Aussi, est-ce à ces événements, devinés plutôt que connus, qu'il conviendrait, sans doute, d'imputer la cause de la cessation du monnayage mégarien. Pourtant, Mégare avait 20 vaisseaux à la bataille de Salamine et 3,000 hoplites à Platées, ce qui indique qu'elle était encore indépendante et puissante à cette époque. Mais jalousée, à la fois par Athènes et par Corinthe, elle devait fatalement succomber, jusqu'au jour lointain où, après la chute d'Athènes en 404, elle releva la tête et rouvrit son atelier monétaire.

CHAPITRE III

CORINTHE ET LE PÉLOPONNÈSE

§ I. — **Corinthe.**

La position géographique de Corinthe, sur l'isthme étroit qui relie le Péloponnèse au continent, faisait de cette ville, plus encore que de Mégare, l'entrepôt du commerce entre l'Orient et l'Occident, ainsi que le relai obligé de toutes les routes qui venaient des différents points du continent grec pour se grouper là comme en un faisceau et se répandre ensuite dans toutes les directions sur la péninsule péloponnésienne. Corinthe, que Virgile et Horace qualifient de *bimaris*, avait deux ports : l'un, le *Cenchrées* (Κεγχρεαί) était à l'est sur le golfe Saronique, en face d'Égine; l'autre, le *Léchæon* (Λέχαιον) était au fond du golfe dit de Corinthe sur la mer occidentale. Son acropole, l'Acrocorinthe, couronnait la montagne au pied de laquelle la ville était bâtie, dominant au loin la plaine et les deux golfes [1].

Cette position exceptionnelle n'avait pas manqué d'être remarquée par les navigateurs Phéniciens qui s'y installèrent comme à Mégare et à Égine, et y implantèrent, dit-on, le culte de l'Astarté sidonienne [2].

Homère fournit sur les origines légendaires de Corinthe des détails qui sont, pour la plupart, interprétés par les types monétaires. Cinq générations avant la guerre de Troie, régnait à Corinthe, Sisyphe, le plus habile des hommes, ὃ κέρδιστος ἀνδρῶν, ce qui lui valut d'être condamné par les dieux jaloux, à rouler éternellement son rocher du haut de l'Acrocorinthe. Son fils s'appelait Glaucos; son petit-fils fut Bellérophon qui combattit la Chimère, monté sur Pégase, et dont la légende devait être sans relâche exploitée par les graveurs des coins monétaires. Bellérophon fut chassé par Prœtos, roi d'Argos, et Corinthe demeura longtemps sous le joug des Argiens. Dans le partage de l'empire d'Argos, à la suite de la conquête dorienne, Corinthe échut à l'Héraclide Alétès.

1. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 322.

2. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 322.

La grande prospérité maritime et commerciale de Corinthe, comme celle d'Égine, de Mégare, de Chalcis et d'Érétrie, remonte jusqu'à cette époque. Dès le IXe siècle, sous la dynastie fondée par Bacchis (les Bacchiades), les vaisseaux corinthiens fondent Corcyre et s'aventurent dans le bassin occidental de la Méditerranée. Au VIIIe siècle, les Corinthiens passent, avec les Milésiens et les Samiens, pour être les premiers marins du monde ; ils installent des comptoirs aussi bien sur les bouches du Nil que dans le Pont Euxin et dans les mers d'Occident. Ils s'allient aux Samiens et à Chalcis dans les guerres lélantiennes ; en 735, ils fondent Syracuse ; en 704, le Corinthien Aminoclès vient à Samos pour y construire des navires d'une forme nouvelle, la trière ou galère à trois rangs de rames [1].

Vers 664, Corinthe dut soutenir contre Corcyre, sa colonie, une guerre dans laquelle elle fut vaincue, et ce désastre provoqua, à Corinthe même, une révolution qui chassa la dynastie des Bacchiades. L'un des membres de cette puissante famille, Démarate, obligé de s'exiler (vers 660) passa en Etrurie avec toute une armée d'artistes et d'artisans : potiers, ciseleurs et fondeurs en bronze, graveurs de gemmes, coroplastes, etc. Ce fut le point de départ d'une ère nouvelle dans l'histoire de l'art italo-étrusque. Le fils de Démarate, Tarquin l'Ancien, devint roi de Rome.

A Corinthe même, Cypsélos fonda une nouvelle dynastie ; c'est vers la fin de son règne (657-629) que la monnaie corinthienne fait son apparition. La prospérité industrielle et commerciale de Corinthe prit un nouvel essor ; on vit notamment l'industrie de la céramique fabriquer en quantités immenses ces vases d'un aspect *sui generis*, que les navires corinthiens exportèrent sur toutes les côtes du bassin méditerranéen, faisant concurrence aux poteries rhodiennes. C'est aussi vers l'époque de l'apparition de la monnaie à Corinthe, que se développe l'industrie du bronze qui a fait la réputation universelle du fameux airain de Corinthe [1]. Cypsélos, à l'exemple des plus puissants princes de son temps, met son orgueil à faire de riches présents aux sanctuaires les plus en renom. Il consacre dans le temple de Zeus, à Olympie, une statue colossale de Zeus en or repoussé et le fameux *coffret de Cypselos*, en bois de cèdre, avec placages en ivoire et incrustations en or, merveille de sculpture et de ciselure qui fut le modèle dont s'inspirèrent longtemps les peintres de vases, les ciseleurs sur bronze et autres décorateurs d'objets artistiques [2].

L'apparition de la monnaie à Corinthe, sous Cypsélos, est la conséquence de cette grande prospérité commerciale et de cette activité artistique. Sans doute, cette date assignée aux premiers statères corinthiens n'est que probable, mais elle se trouve en

1. Thucyd., I, 13 ; cf. C. Torr dans la *Revue archéologique*, 1894, II, p. 24, et ci-dessus, p. 202. Voyez aussi, E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 330.

1. Cf. le présent *Traité. Première partie*, t. I, p. 366-367. Sur la prospérité commerciale de Corinthe aux VIIIe-VIe siècles, voyez Edmond Pottier, *Catal. des vases antiques du Musée du Louvre*, t. I, p. 154 ; t. II, p. 416 ; G. Perrot et Ch. Chipiez, *Hist. de l'art dans l'Antiquité*, t. VIII, p. 516.

2. Sur le coffret de Cypselos, voir : M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, t. I, p. 94 ; Furtwaengler, *Meisterwerke der griech. Plastik* (1893), p. 723 ; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. VIII, p. 475 ; Henri Stuart Jones, dans le *Journal of hellenic Studies*, 1894, p. 30 à 80 ; E. Pottier, *Catal. des vases antiques du musée du Louvre*, t. II, p. 418.

corrélation avec l'apparition de la monnaie à Égine, en Eubée, à Athènes; elle nous fait remonter à trente ou quarante ans avant la réforme de Solon. Comme nous l'avons dit plus haut, il est évident, par l'examen des monuments eux-mêmes, que l'apparition de la monnaie dut être à peu près simultanée dans ces villes voisines, également commerçantes et puissantes.

Les plus anciennes monnaies de Corinthe nous révèlent, au surplus, par leur fabrique et leur poids, les relations commerciales qui existaient entre Corinthe, Athènes, l'Eubée et Égine [1]. Ce sont des statères de poids euboïque, au type du Pégase accompagné du ϙ (*qoppa*) initiale du nom de Corinthe, et le carré creux du revers n'est que la copie de celui des statères d'Egine au type de la tortue. Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer, par exemple, le revers du statère corinthien de notre pl. XXXVI, fig. 1, avec le revers du statère éginéen de notre pl. XXIX, fig. 20. Dans les deux cas, c'est le même carré creux partagé par des diagonales en huit triangles, les uns en creux, les autres en relief. La contemporanéité de la frappe de ces monnaies dans les deux villes ressort de cette comparaison qui prouve, en même temps, que la monnaie débute à Egine un certain temps avant Corinthe. Nous retrouverons cette même forme de carré creux sur des statères de poids euboïque, au type de la triskèle, qui sont attribués à Phlionte (pl. XXXIII, fig. 12).

Nous expliquons au tome II de la *Première partie* de cet ouvrage, comment l'étalon corinthien dérive de l'étalon euboïque, tout aussi bien que l'étalon attique. Dans les deux systèmes, la pièce étalon est le statère de 8 gr. 72 [2]. Seulement, les divisions de ce statère ne sont plus les mêmes à Athènes et à Corinthe. Tandis que, dans l'étalon attique, la drachme est la moitié du statère (4 gr. 36), l'hémi-drachme, la moitié de la drachme (2 gr. 18) et l'obole le 1/6 de la drachme (0 gr. 72), Corinthe emprunte au contraire le mode des divisions de son statère aux systèmes asiatiques, et donne le nom de drachme au tiers du statère ou trité. En conséquence, les divisions du système corinthien sont les suivantes, pour la période primitive qui s'arrête vers 500 ou 490 :

Statère............................	8 gr. 72	(didrachme attique).
Drachme ou trité....................	2 90	(correspond au tétrobole attique).
Triobole ou hémi-drach. (1/6e de statère).	1 45	(correspond au diobole attique).
Obole (1/6e de la drachme)............	0 48	(correspond à l'hémi-obole éginétique)
Hémi-obole (1/12e de la drachme).......	0 24	(correspond au tartémorion éginétique).

1. B Head, *Catal. Corinth.*, Introd., p. XVIII.

2. On a trouvé récemment en Attique, un poids très archaïque de Corinthe, en bronze, qui atteste par son type et son poids la dérivation euboïque du système corinthien : Au droit, tête de bœuf de face et la légende ΓΕΝΓΤΑΙΟΝ. Au revers, ϘΟΡΙΝΘΙΟΝ, et au centre, |; poids 82 gr. 52. Le mot πενπταιόν indique que ce poids était considéré comme étant cinq fois l'unité; et cette unité est de 16 gr. 50, poids effectif, pour 17 gr. 46, si l'on tient compte de l'usure. Ce poids de 17 gr. 46 est celui du tétradrachme euboïco-attique. Hultsch, dans le *Journal intern. d'archéol. numismatique*, 1905, p. 5.

Ce mode de divisions par *tiers* ou *sixièmes* d'unité donne au système corinthien son originalité propre. Nous avons dit ailleurs que les Corinthiens imaginèrent ces divisions pour faciliter les échanges entre la monnaie attique et la monnaie éginétique ; le tableau qui précède montre quelles étaient les divisions interchangeables des deux systèmes [1]. Cette sorte de compromis fit la commodité et le succès de la monnaie corinthienne sur le marché international, et ce succès engendra, comme à Athènes et à Égine, l'immobilité des types. Les monnaies de Corinthe étaient partout populaires, sous le nom de πῶλοι, poulains, comme les monnaies d'Athènes sous le nom de *chouettes* et les monnaies d'Egine sous le nom de *tortues* [2].

Périandre, fils de Cypsélos, succéda à son père et régna 44 ans, de 629 à 585. Sous son règne, Corinthe continua à jouir de sa prospérité commerciale et de l'éclat extérieur dont elle brillait déjà au temps de Cypsélos. On attribue à Périandre la fondation de la plupart des colonies corinthiennes, comme Leucade, Anactorion, Ambracie, Apollonie, Epidamne [3]. Il entretint des rapports avec Milet et avec le roi de Lydie Alyatte [4].

A l'intérieur, le gouvernement de Périandre avait été particulièrement dur pour les Corinthiens. Son petit-fils Psammétichos, qui lui succéda en 585, ne régna que trois ans. Après lui, en 582, la royauté fut abolie et remplacée par un gouvernement oligarchique.

Les monnaies ne semblent pas avoir subi dans leur frappe le contre-coup de ces changements politiques. Si l'on range dans un ordre normal comme nous le faisons ici, les plus anciens produits du monnayage corinthien, on n'y rencontre qu'une modification importante qui se produit vers l'an 520 : elle est caractérisée par l'apparition, au revers des pièces, de la tête d'Athéna. Nous devons donc prévenir que les divisions chronologiques indiquées ci-dessous sont approximatives et ne reposent que sur l'impression que donne l'aspect des pièces au point de vue de l'art et de la fabrication.

1. — Avant le milieu du VIe siècle.

1147. — Pégase bridé, galopant à droite, les ailes recoquillées ; dessous, le ϙ (*koppa*, initiale de Corinthe).

℞. Carré creux éginétique, partagé en huit triangles dont trois en relief et cinq en creux.

Æ 19 ; statère corinthien, 8 gr. 31 (*Londres*) **Pl. XXXVI, fig. 1** [5].

1. Le trihémi-obole corinthien qui fut frappé plus tard, pesant 0 gr. 72, correspondait exactement aussi à l'obole attique.
2. Voyez notre *Première partie*, t. I, p. 509.
3. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 338.
4. G. Radet, *La Lydie au temps des Mermnades* p. 195.
5. B. Head, *Catal. Corinth*, p. 1, n° 1 et pl. I, 1, cf. un statère analogue trouvé en Égypte en 1897 : H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 235, n. 14.



N° 1148.

1148. — Pégase bridé, galopant à gauche, les ailes recoquillées (le ϙ non visible). — ℞. Carré creux éginétique pareil au précédent.

Æ 26 sur 21; stat. cor., 6 gr. 74, poids faible; trouvé en Égypte, 1897 (*H. Weber*) [1]; — autre, avec le ϙ; trouvé aussi en Égypte, 8 gr. 25 (*Berlin*) [2].



N° 1149.

1149. — Pégase bridé, marchant au pas à gauche, les ailes recoquillées; dessous, le ϙ. — ℞. Carré creux éginétique (à peine marqué).

Æ 24; stat. cor., 6 gr. 61, poids faible; trouvé en Égypte, 1897 (*H. Weber*) [3].

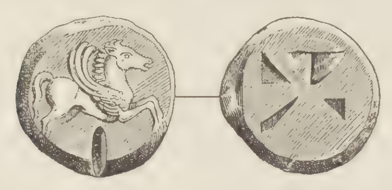
1150. — Pégase bridé, galopant à gauche, les ailes recoquillées; dessous, le ϙ. — ℞. Carré creux éginétique, pareil aux précédents.

Æ 9; hémi-obole cor., 0 gr. 46 (*Paris*) **Pl. XXXVI, fig. 2.**

Le carré creux, de forme éginétique bien caractérisée, des pièces qui précèdent, en fait un groupe à part dont l'intérêt s'accroît encore de cette circonstance que beaucoup de ces pièces ont été trouvées en Égypte. Les relations commerciales de Corinthe avec Naucratis suffisent à expliquer le transport de ces pièces sur les bords du Nil. Toutefois, il est très vraisemblable qu'un certain nombre de ces monnaies furent fabriquées par les colons corinthiens de Naucratis en imitation des monnaies de la métropole. Le style de certaines pièces, leur aspect presque barbare, leur poids qui ne respecte pas bien l'étalon normal, sont des indices qui justifient cette conjecture. Dans la fameuse trouvaille de Myt-Rahineh (Memphis) faite par Mariette en 1860, il y avait, entre autres, des statères corinthiens primitifs, au type de Pégase, avec un carré creux qui,

1. *Num. Chron.*, 1899, p. 273 et pl. XV, 8.
2. H. Dressel, *Zeit. für Numismatik*, t. XXII, p. 236, n° 21 et pl. VIII, 4.
3. *Num. Chronicle*, 1899, p. 274 et pl. XV, 9.

malheureusement, n'a pas été décrit avec toutes ses particularités par A. de Longpérier [1]. Plusieurs de ces statères étaient du poids euboïque approchant de la normale (8 gr. 72); mais Longpérier décrit en outre, au type du Pégase corinthien, un statère épais, globuleux, qui a, au revers, le carré



creux éginétique et pèse 14 gr. 28 (fig. ci-contre [2]). Ce poids ne saurait être ni euboïque ni éginétique ; il est milésiaque. En outre, il n'y a pas de *koppa* sous le Pégase. Il s'agit donc d'une imitation des statères corinthiens frappée probablement en Égypte, par des marchands grecs, pour les besoins de leur commerce avec Milet ou la côte asiatique d'où leur venaient des statères à d'autres types, mais du même poids. Par de telles pièces se trouve confirmé le caractère cosmopolite, attesté par l'histoire, d'établissements comme celui de Naucratis, fondés par la coopération de plusieurs métropoles grecques.

1151. — Pégase bridé, galopant à gauche, les ailes recoquillées ; dessous le ϙ.

℞. Carré creux formé de quatre triangles rapprochés par leurs sommets et ayant, chacun, l'un de leurs côtés échancré.

Æ 23 ; stat. cor., 8 gr. 13, trouvé en Égypte, 1897 (*Berlin*) **Pl. XXXVI, fig. 3** [3].

1152. — Variété (aussi trouvée en Égypte), le carré creux du revers mal venu à la frappe, 6 gr. 56 (*H. Weber*) [4].

1153. — Même droit.

℞. Même carré creux (les triangles rapprochés par leurs sommets et ayant chacun, l'un de leurs côtés échancré).

Æ 19 ; drachme cor., 2 gr. 78 (*Luynes*) **Pl. XXXVI, fig. 4.**

1154. — Autre exemplaire, 2 gr. 76 (*Paris*) **Pl. XXXVI, fig. 6 ;** — autres ex., 2 gr. 63 ; 2 gr. 76 ; 2 gr. 95 [5].

Dès l'origine, les monnaies de Corinthe ont la plupart du temps au droit le *koppa*, ϙ, initiale archaïque du nom de Corinthe, et cette lettre, dont l'absence n'est qu'exceptionnelle, demeurera toujours dans la suite ; elle distinguera plus tard les produits de l'atelier de Corinthe des pièces aux mêmes types émises par ses colonies [6]. Le flan des monnaies corinthiennes primitives est large et plat ; elles sont peu

1. A. de Longpérier, *Œuvres*, t. II, p. 516.
2. Longpérier, *op. cit.*, p. 516, n° 5 et pl. XI, fig. 5.
3. H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 235, n° 17 et pl. VIII, 3.
4. *Num. Chron.*, 1899, p. 275 et pl. XV, 10.
5. B. Head, *Corinth*, p. 3, nos 24 et suiv. et pl. I, 7 et 8.
6. Le ϙ (*koppa*) figure aussi seul, comme initiale, sur les monnaies de l'île de Coressia et celles de Coronée en Béotie.

épaisses, conparativement aux monnaies contemporaines d'Égine, d'Athènes, de Béotie ou des îles égéennes.

Il est impossible de distinguer avec une rigoureuse précision les monnaies de Cypsélos de celles de ses successeurs. Dans la première période du monnayage corinthien qui s'arrête vers le milieu du VI[e] siècle, le type constant du droit est Pégase bridé, c'est-à-dire dompté par Bellérophon qui l'avait surpris buvant à la source Pirène, au pied de l'Acrocorinthe. Généralement il est représenté s'élançant au galop, comme pour s'échapper. Quelquefois il se cabre violemment; d'autres fois, il est au repos et paraît seulement surpris. Plus tard les attitudes du cheval ailé deviennent plus variées et la fantaisie des graveurs s'est donné libre carrière à Corinthe, comme à Tarente pour la représentation du cavalier.

Si nous examinons au point de vue du style les représentations du Pégase sur notre planche XXXVI, nous remarquerons que la fig. 1 présente un cheval d'un style élégant, aux formes arrondies et bien proportionnées. Sur le n° 3, le cheval a des membres grêles et disproportionnés, une attitude raide et inélégante. Il en est de même des monnaies qui suivent. On pourrait faire aussi d'utiles remarques au sujet de l'aile de Pégase : tantôt (fig. 1), elle est bien empennée, sobrement recoquillée ; tantôt (fig. 3), elle est très longue, déployée en éventail, recourbée jusque sur la crinière, avec des pennes qui rappellent la corole d'une fleur. Les figures suivantes se rattachent à d'autres types, appartiennent à d'autres familles, dont le nombre si grand s'explique par l'abondance des émissions durant tout le VI[e] siècle. Les trouvailles faites en Égypte, prouvent que dès cette époque les statères corinthiens circulaient au loin et qu'on les imita en Orient, comme on imitait les monnaies d'Athènes. Pour ces monnaies d'imitation le poids est très irrégulier.

En jetant un coup d'œil sur notre pl. XXXVI, on se rend compte aisément que le carré creux éginétique (fig. 1) ne fut qu'exceptionnel et ne dura pas longtemps à Corinthe. Dès l'époque des statères primitifs représentés par la fig. 3, ce carré creux s'altère, se transforme et s'achemine graduellement vers la forme de tétraskèle ou *croix gammée* (*swastika*) qui restera la marque particulière des monnaies de Corinthe pendant la plus grande partie du VI[e] siècle.

2. — De 550 a 520 environ.

1155. — Pégase bridé, au repos, à gauche, levant une jambe, les ailes recoquillées; dessous, le ϙ.

℞. Carré creux orné d'une sorte de tétraskèle dont les quatre branches sont en forme de Γ.

Æ 23; stat. cor., 8 gr. 51 (*Luynes*) **Pl. XXXVI, fig. 7**; — autres ex., 8 gr. 50 (*Londres*) [1].

1156. — Pégase bridé, se cabrant à gauche, les ailes recoquillées; dessous, le ♀.

℞. pareil au précédent (en croix gammée).

Æ 21; stat. cor., 8 gr. 40 (*Luynes*) **Pl. XXXVI, fig. 9**; — autres ex., 8 gr. 83; 8 gr. 50 et au-dessous (*Londres*) [2].

1157. — Variété; style différent.

Æ 25; stat. cor., 8 gr. 14 (*Luynes*) **Pl. XXXVI, fig. 11**; — autre ex., 8 gr. 84 (*Paris*).

1158. — Protomé de Pégase bridé et ailé, bondissant à gauche; dessous le ♀ (en grande partie rogné).

Æ 11; hémi-drachme cor., 1 gr. 22, usée (*Paris*) **Pl. XXXVI, fig. 12.**

1159. — Autre ex., 1 gr. 23, usée (*Paris*) **Pl. XXXVI, fig. 14**; — autres ex., 1 gr. 48; 1 gr. 27 (*Londres*) [3].

1160. — Pégase bridé se cabrant à gauche, ailes recoquillées; dessous, le ♀.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés égaux; sur les croisillons, sont soudées quatre protubérances allongées qui remplissent en partie le champ des petits carrés.

Æ 25 sur 19; stat. cor., 8 gr. 10, usée (*Paris*) **Pl. XXXVI, fig. 10.**

1161. — Même droit.

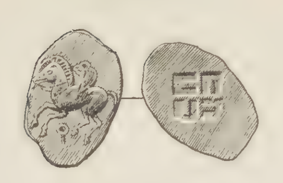
℞. Même carré creux; les protubérances qui remplissent le champ des petits carrés sont presque détachées des croisillons, au centre desquels est un globule.

Æ 20 sur 18; stat. cor., 8 gr. 55 (*Luynes*) **Pl. XXXVI, fig. 13.**

1162. — Variété: au centre des croisillons, un cercle à la place du globule.

Æ 22; stat. cor. fourré, 7 gr. (*Londres*) [4].

1. B. Head, *Corinth*, p. 1, nº 2 à 5 et pl. I, 2 et 3.
2. B. Head, *Corinth*, p. 2 et pl. I, 4 et 5.
3. B. Head, *Corinth*, p. 4, nºs 36 à 39 et pl. I, 10.
4. B. Head, *Corinth*, p. 3, nº 23 et pl. I, 6.



N° 1163.

1163. — Même droit.

℞. Même carré creux; sur les croisillons, quatre protubérances allongées.

Æ 19 sur 12; drachme cor., 2 gr. 75 (*Londres*) [1].

1164. — Même description.

Æ 8; obole cor., 0 gr. 34 usée (*Paris*) **Pl. XXXVI, fig. 15;** — autres ex., 0 gr. 48; 0 gr. 42 (*Londres*) [2].

1165. — Même description.

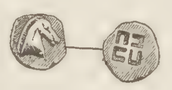
Æ 7; obole cor., 0 gr. 45 (*Luynes*) **Pl. XXXVI, fig. 16.**

1166. — Autre exemplaire, 0 gr. 48 (*Luynes*) **Pl. XXXVI, fig. 17.**

1167. — Pégase bridé, se cabrant à droite, ailes recoquillées; dessous le ϙ.

℞. Pareil aux précédents.

Æ 9; obole cor., 0 gr. 46 (*Paris*) **Pl. XXXVI, fig. 8;** — autre ex., 0 gr. 37 (*Londres*) [3].



N° 1168.

1168. — Tête de cheval bridé, à droite.

℞ Même carré creux; sur les croisillons, quatre protubérances.

Æ 8; hémi-obole cor., 0 gr. 25 (*Londres*) [4].

La croix gammée du revers des pièces qui précèdent n'est, pour ainsi dire, qu'en voie de formation sur les pièces figurées sous les nos 3, 4 et 6. Mais elle est parve-

1. B. Head, *Corinth*, p. 3, n° 29 et pl. I, 9.
2. B. Head, *Corinth*, p. 4, nos 40 à 46 et pl. I, 11.
3. B. Head, *Corinth*, p. 5, n° 46, et pl. I, 12.
4. B. Head, *Corinth*, p. 5, nos 47 et 48 et pl. I, 13. Le carré creux du revers de cette petite pièce ne permet pas de la confondre avec les petites monnaies de Cleitor, de Maronée, de Cymé d'Éolide et de quelques autres villes qui ont pour type une tête de cheval semblable.

nue à son complet développement au revers des figures 7, 8 et 9. Sur les pièces d'un style plus avancé, qui peuvent se placer au milieu du VIe siècle, la croix gammée s'altère (Pl. XXXVI, fig. 10) : la haste horizontale du gamma a une tendance à se détacher et à s'épaissir. Plus tard, enfin, elle se détache tout à fait de la hampe verticale, si bien que le carré creux du revers des statères corinthiens postérieurs au milieu du VIe siècle, a l'aspect d'une croix formée par deux lignes en relief, avec un globule à l'intersection des branches; cette croix est cantonnée de quatre saillies de forme globuleuse et allongée.

Les monnaies de Corinthe frappées dans tout le cours du VIe siècle sont très abondantes, et les modifications du carré creux dont nous venons de signaler les grandes étapes, s'accentuent lentement à travers le temps, si bien que d'une émission à l'autre, elles paraissent presque imperceptibles. On a longuement disserté sur le sens symbolique que pouvait avoir la croix gammée du revers des monnaies corinthiennes. On y a vu un emblème solaire, un symbole de la vitesse; on l'a rapprochée de la triskèle ou de la tétraskèle à jambes humaines ou autres qu'on voit sur les monnaies lyciennes et d'autres séries monétaires [1].

M. Barclay Head [2] pense que la croix gammée ou *swastika* des monnaies corinthiennes n'est qu'une abréviation des méandres géométriques qui forment un élément essentiel de la décoration des vases peints de l'époque archaïque. Lorsque, sur les vases peints, ces méandres furent remplacés par des zones d'animaux, on en conserva néanmoins, par tradition d'atelier, une sorte d'abrévation qu'on plaça, à titre de souvenir ornemental, sur la panse des vases, un peu au hasard, dans la partie du champ demeurée libre : c'est ainsi que souvent, sur les vases peints, on voit la croix gammée, dans le champ, à côté des figures, sans qu'elle ait le moindre rapport symbolique avec ces dernières. Plus tard, vers la fin du VIe siècle, la croix gammée est remplacée sur les vases par une rosace qui n'en est que le développement et la transformation.

Cette explication fort ingénieuse de M. Head ne peut être acceptée, pour les monnaies, qu'avec le correctif suivant. Du moment que la croix gammée, au revers des pièces, n'est qu'une transformation graduelle, lentement élaborée à chaque émission, des lignes du carré creux éginétique, ainsi que nous l'avons montré plus haut, il s'ensuit qu'on ne saurait la regarder comme un simple et direct emprunt à la décoration des vases. Cette transformation de l'empreinte creuse du revers des pièces a pu être influencée par la vue des méandres devenus la croix gammée sur le flanc des vases qu'on fabriquait à la même époque en si grand nombre, mais cette influence externe ne saurait être considérée comme une origine directe et immédiate. Et si ces rapprochements sont justifiés, il s'ensuit que, sur les monnaies de Corinthe il n'y a pas lieu de chercher un sens mythique ou symbolique à la croix gammée des monnaies corinthiennes : ce n'est qu'un ornement décoratif, banal, sans plus de sens ou de portée que le carré creux en ailes de moulin à vent sur les statères de Cyzique, ou les carrés creux en quatre ou

1. Voyez ci-dessus, p. 509.
2. *Brit. Mus. Catal. Corinth*, etc. Introd., p. XVIII.

huit triangles, ou partagés par de larges traverses plates comme à Égine, etc. [1].

1169. — Pégase à droite, dans l'attitude d'un cheval qui se cabre, et placé sur une base. — ℞. Tête de taureau de face, dans un carré creux.

Æ 27 ; tridrachme attique, 13 gr. (*Luynes*) **Pl. XXXVI, fig. 5.**

Cette pièce d'un style si particulier est très embarrassante. L'œil globuleux de Pégase, sa crinière hérissée, son cou bien cambré mais démesurément large, son aile si courte, son attitude si gauche, l'absence de bride : tous ces détails méritent de fixer l'attention, aussi bien que la présence du bucrane au revers. Au point de vue chronologique, on ne peut la placer avant le milieu du VIe siècle, époque où les monnaies avec un type de revers commencent seulement à faire leur apparition. Cette tête de taureau rappelle les grandes pièces eubéennes qui ont, au droit, la tête de Gorgone et au revers, un bucrane de face (Pl. XXXI, fig. 13). Manifestement le revers de notre pl. XXXVI, fig. 5, est imité de celui de la pièce figurée sur la pl. XXXI, fig. 13. C'est le même type et le même carré creux plat. Seulement, ici, le style est plus rude, comme il convient à une imitation. Les yeux sont figurés par un énorme globule entouré d'un cercle ; les narines sont écartées de la plus disgracieuse façon. Mais, sous cet aspect barbare, on reconnaît bien les éléments du prototype.

Il est à remarquer que la pièce qu'il s'agit d'expliquer se place chronologiquement à une époque où fut resserrée plus étroitement l'alliance de Corinthe et d'Athènes. Hérodote (VI, 89) raconte qu'au temps des Pisistratides, vers 520, les Athéniens ayant décidé d'entreprendre une expédition contre Égine, s'adressèrent aux Corinthiens pour leur demander des navires. « Ils en obtinrent, dit Hérodote, car les Athéniens et les Corinthiens étaient liés alors d'une étroite amitié ; ils reçurent vingt navires au prix factice de 5 drachmes par navire, parce que la loi de Corinthe ne permettait pas de faire des dons gratuits. » Est-ce cette alliance des Athéniens et des Corinthiens qui fut l'occasion de la frappe de la monnaie au double type du Pégase et du bucrane ? Le poids de la pièce paraît confirmer cette hypothèse, puisqu'elle est un tridrachme attique. Cette pièce serait ainsi un témoin palpable de l'alliance d'Athènes et d'Érétrie avec Corinthe, sous la tyrannie d'Hippias. Si l'on n'admet pas cette interprétation, on devra classer notre tridrachme parmi les imitations thraco-macédoniennes dont nous parlons plus loin.

3. — De 520 a 480 environ.

1170. — Pégase galopant à gauche, les ailes recoquillées (non bridé et sans le *koppa*).

1. Le carré creux avec la croix gammée corinthienne se voit aussi au revers des monnaies d'argent de Panticapée et d'Apollonie de Thrace (voyez ci-dessus, p. 403 et suiv.).

℞. Tête d'Athéna Chalinitis à droite, coiffée d'un casque corinthien, l'œil de face, un collier de perles au cou, les cheveux ramassés sur la nuque. Carré creux bordé d'une ligne.

Æ 18; stat. cor., 8 gr. 55 (*Luynes*) **Pl. XXXVI, fig. 18**; — autre ex., 8 gr. 53 (*Paris*).

1171. — Pégase galopant à droite, les ailes recoquillées (non bridé et sans le *koppa*).

℞. Tête d'Athéna Chalinitis à gauche, coiffée du casque corinthien, l'œil de face, un collier de perles au cou, les cheveux striés et ramassés sur la nuque. Carré creux.

Æ 19; stat. cor., 8 gr. 56 (*Luynes*) **Pl. XXXVI, fig. 19.**

1172. — Pégase bridé se cabrant à gauche, les ailes recoquillées; dessous, le *koppa* ayant la forme φ.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis, comme ci-dessus, tournée à dr. Carré creux.

Æ 19; stat. cor., 8 gr. 15 (*Paris*) **Pl. XXXVI, fig. 20;** — autre, avec la même forme de *koppa*, 8 gr. 62 (*Londres*) [1].

1173. — Pégase bridé se cabrant à dr., ailes recoquillées (sans le *koppa*).

℞. La tête d'Athéna Chalinitis, à droite, comme ci-dessus, mais ayant en outre des pendants d'oreilles. Carré creux.

Æ 19; stat. cor., 8 gr. 50 (*Paris*) **Pl. XXXVI, fig. 21;** — autre, aussi sans *koppa*, 8 gr. 65 (*Londres*) [2].

1174. — Pégase bridé, se cabrant à dr., ailes recoquillées; dessous, le ϙ.

℞. La tête d'Athéna Chalinitis à droite, comme ci-dessus, sans boucles d'oreilles. Carré creux.

Æ 21 sur 18; stat. cor., 8 gr. 50 (*Paris*) **Pl. XXXVI, fig. 22.**

1175. — Variété, 8 gr. 55 (*Paris*) **Pl. XXXVI, fig. 23.**



No 1176.

1176. — Pégase bridé, bondissant à gauche; dessous, le ϙ.

1. B. Head, *Corinth*, p. 6, nº 57.

2. B. Head, *Corinth*, p. 7, nº 64 et pl. II, 5.

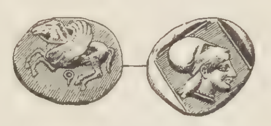
℞. Tête d'Aphrodite à dr. avec un collier au cou, les cheveux retenus par une *taenia* et relevés en boucle sur le cou. Carré creux.

Æ 14; drachme cor., 2 gr. 88 à 2 gr. 76 (*Paris*, *Londres*) [1].

1177. — Protomé de Pégase bridé, bondissant à gauche; dessous, le ϙ.

℞. Même tête d'Aphrodite.

Æ 11; hémi-drachme cor., 1 gr. 39 à 1 gr. 34 (*Paris*, *Londres*) [2].



N° 1178.

1178. — Pégase bridé, bondissant à gauche; dessous, le ϙ.

℞. Tête casquée d'Athéna Chalinitis, à droite. Carré creux.

Æ 15; drachme cor., 2 gr. 85 à 2 gr. 76 (*Paris*, *Londres*) [3].



N° 1179.

1179. — Protomé de Pégase bridé, bondissant à droite; dessous, le ϙ.

℞. Tête casquée d'Athéna Chalinitis à dr. Carré creux bordé d'une ligne.

Æ 11; hémi-drachme cor., 1 gr. 44 (*Londres*) [4].

Comme nous l'avons dit plus haut, si l'on en juge par le style des monnaies, c'est à peu près vers l'an 500 que Corinthe commence à frapper les statères qui ont, au droit, le Pégase et au revers, la tête casquée d'Athéna, à la place de la croix gammée dans un carré creux.

Cette tête de l'Athéna corinthienne paraît d'un style un peu plus avancé que la tête d'Athéna sur les monnaies d'Hippias qui fut expulsé d'Athènes en 511; elle est, au contraire, d'un style pareil à celui de la tête d'Athéna sur les monnaies d'Athènes contemporaines de Marathon et de Salamine et sur celles que les petits-fils d'Hippias firent frapper à Lampsaque. Comparez cette tête corinthienne avec celle du décadrachme d'Athènes frappé en 490: vous trouverez entre elles des analogies de style caractéristiques. L'œil s'y présente de même dessiné de face et démesurément allongé; le visage est souriant, suivant encore le

1. B. Head, *Corinth*, p. 8, n°s 79 à 86 et pl. II, fig. 8.
2. B. Head, *Corinth*, p. 9, n° 91 à 94 et pl. II, 12.
3. B. Head, *Corinth*, p. 8, n° 87 à 90 et pl. II, 10.
4. B. Head, *Corinth*, p. 9, n° 95 et pl. II, 13.

convenu archaïque. La déesse a, au cou, un collier de perles; généralement elle n'a pas de pendants aux oreilles, mais il y a des exceptions, en particulier sur la pl. XXXVI, fig. 21. Ses cheveux sont alignés en mèches striées, tout autour du front et sur les tempes; ils descendent sur la nuque en petites nattes ramassées en une seule masse retroussée du bout et nouée sur le cou. Le casque à nasal est rejeté sur le sommet de la tête, en arrière; il est de la forme appelée *corinthienne*. Dans le combat, les guerriers qui portaient ce casque le rabattaient sur leur visage.

La tête d'Athéna qui figure au revers de nos statères a reçu différents noms et il reste quelque incertitude sur ce point. On a proposé de l'appeler Aphrodite [1], parce que Pausanias parle d'une Aphrodite armée qui avait son temple à l'Acrocorinthe [2].

Mais l'expression *Aphrodite armée* (Ἀφροδίτη ὡπλισμένη) ne signifie pas *Aphrodite casquée*, et aucun monument de l'antiquité ne représente une Aphrodite coiffée du casque guerrier [3]. M. Imhoof-Blumer a démontré que Pausanias a bien désigné la statue d'Aphrodite qui était sur l'Acrocorinthe et qu'on voyait encore de son temps : elle forme le revers de monnaies de bronze de l'époque des Antonins. Aphrodite est représentée à demi nue, dans l'attitude de la Vénus de Milo, et tenant des deux mains, un bouclier, la partie bombée tournée de son côté et dans laquelle elle se regarde comme dans un miroir. C'est ce bouclier qui a fait désigner cette statue comme étant *Aphrodite armée*; elle n'a rien à voir avec le type casqué de nos monnaies [1].

1. Fr. Lenormant, dans la *Revue numism.*, t. XI, 1866, p. 73.
2. Pausanias, II, 4, 6.
3. Fr. Imhoof-Blumer, *Die Münzen Acarnaniens*, p. 4; le même, *Bæotien*, 1877, p. 35; cf. Ch. Lenormant et J. de Witte, *Élite des monuments céramogr.*, t. III, p. 46, pl. XV et t. IV, pl. XXXI; Percy Gardner, *Types of greek Coins*, p. 95.

Il est donc préférable de reconnaître sur les monnaies corinthiennes Athéna χαλινῖτις qui avait un temple à Corinthe sur la place du marché. Cette déesse vint au secours de Bellérophon pour dompter l'impétuosité du cheval ailé. Le héros avait en vain cherché à s'emparer de Pégase et il demeurait tout rêveur auprès de l'autel d'Athéna, lorsque la déesse lui apparut et lui donna une bride d'or avec laquelle Bellérophon put enfin surprendre et dompter Pégase; de là, le surnom donné à Athéna, χαλινῖτις, *la déesse au frein* [2]. On est d'autant plus porté à reconnaître sur les monnaies Athéna χαλινῖτις, que cette interprétation relie les deux types monétaires, face et revers, l'un à l'autre. A Corinthe, ville essentiellement maritime, le culte d'Athéna était en outre étroitement lié à celui de Poseidon [3].

Notre planche XXXVI ne contient, de la fig. 18 à la fig. 23, que des statères. Nous avons aussi décrit ci-dessus des drachmes et des hémi-drachmes que leur style paraît devoir faire remonter jusqu'à la période antérieure à 480. Ces pièces forment deux groupes. Les unes (n°s 1178 et 1179) ont au revers la tête d'Athéna Chalinitis comme les statères; les autres (n° 1176 et 1177) ont au revers une tête d'Aphrodite.

Cette Aphrodite qui fait ainsi son apparition sur les monnaies de Corinthe, est sans aucun doute, la déesse qui avait son temple et sa statue sur l'Acrocorinthe et

1. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 158.
2. Pausanias, II, 4. 1; cf. V. Bérard, *Les origines des cultes arcadiens*, p. 116.
3. B. Head, *Hist. numorum*, p. 334-335.

dont parle Pausanias. Il convient de rapprocher cette tête d'Aphrodite de celle qui figure sur les plus anciennes monnaies de Syracuse [1], de la Phocide (notre pl. XLII, fig. 3 à 10) [2]), de Cnide (notre pl. XVII, fig. 13 à 16), et aussi d'Arcadie (notre pl. XXXVIII, fig. 5, 8 et suiv.).

Des monnaies aux mêmes types ont continué à être frappées après 480, mais leur style les place manifestement en dehors du cadre du présent volume. Il y a aussi des divisions plus petites que l'hémidrachme : elles nous paraissent aussi postérieures à 480.

Ce fut surtout après l'an 480 et plus tard encore, après la ruine d'Égine par les Athéniens en 431, qu'on vit la monnaie de Corinthe se propager dans tout le nord du Péloponnèse, sur les côtes de l'Italie et de la Sicile et partout où abordaient les vaisseaux corinthiens.

§ II. — Phlionte

Phlionte ou Phlious (Φλιοῦς) était la capitale d'un petit état indépendant, dans le nord du Péloponnèse, la Phliasie (Φλιασία) ou Phliontide (Φλιουντίς). L'ethnique des habitants de cette ville fut d'abord Φλειάσιοι ; à la basse époque on trouve Φλιάσιοι [3]. Les monnaies autonomes donnent toujours ΦΛΕΙΑΣΙΩΝ ; la forme ΦΛΙΑΣΙΩΝ n'apparaît que sur les bronzes romains.

Confinant aux territoires de Sicyone, de Stymphale et de l'Argolide, la Phliontide se composait de la réunion de plusieurs vallées étroites, au fond desquelles coulent des torrents dont la réunion formait l'Asopos, fleuve qui débouchait dans le golfe de Corinthe à l'est de Sicyone. Dans la chaîne des montagnes qui encercle ces vallées, le point le plus élevé était le Τρικάρανον, ou le mont aux trois cornes, entre Phlionte et Némée. Peut-être cette montagne aux trois sommets n'est-elle pas pour rien dans l'adoption du type de la triskèle sur les monnaies primitives de Phlionte. Il y avait sur le Tricaranon une forteresse qui joua un rôle important dans les guerres dont le nord du Péloponnèse fut le théâtre [4].

Phlionte, aux VIIe-VIe siècles, était gouvernée par des tyrans, dont l'un, Léon, fut en rapport avec Pythagore de Samos [5]. En 480, elle était assez puissante pour envoyer 200 hoplites au secours de Léonidas, aux Thermopyles, et 1000, l'année suivante, à la bataille de Platées [6].

Il résulte de ces quelques données historiques que Phlionte était en état de frapper, au VIe siècle, les monnaies primitives que J. P. Six a proposé de lui attribuer et qui sont au type de la triskèle. En voici la description.

1180. — Triskèle à jambes humaines tournant de droite à gauche autour

1. B. Head, *Coinage of Syracuse*, pl. I, fig. 4 à 10.
2. B. Head, *Central Greece*, pl. III, fig. 3, 4 et 5.
3. P. Foucart, dans la *Revue de Philologie*, t. I, 1877, p. 38.
4. Xénophon, *Hellen.*, VII, 21 ; V, 11, 13 ; IV, 11.
5. Diog. Laert., I, 12 ; VIII, 8 ; Cicéron, *Tusculanes*, V, 3.
6. Hérodote, VII, 202 ; IX, 28.

d'un point central; entre deux des jambes, dans le champ, la lettre Φ.

℞. Carré creux partagé en huit triangles en creux et en relief, par des diagonales qui se croisent.

Æ 18 ; didrachme attique, 7 gr. 21 (*La Haye*) **Pl. XXXIII, fig. 12** [1].



N° 1181.

1181. — Variétés, ayant aussi la lettre Φ, et le même carré creux.

Æ 18 ; didrachme attique, 7 gr. 16 (*H. Weber*) ; — autre, dans la coll. de Hirsch, au Cab. de Bruxelles [2].

1182. — Tortue de mer (comme sur les statères d'Égine).

℞. Triskèle à jambes humaines tournant de gauche à droite autour d'un globule central.

Æ 23 ; stat. égin., 12 gr. 15 (*Londres*) **Pl. XXX, fig. 20** [3].

En traitant des monnaies primitives d'Athènes, nous avons fait allusion à l'attribution à Phlionte des monnaies au type de la triskèle (nos 1180 et 1181) qui ont la lettre Φ dans le champ [4]. Cette lettre ne peut guère être que l'initiale du nom de Phlionte. « En cherchant, dit Six, une ville dont le nom commence par un Φ, entre l'île d'Égine, l'Attique et l'Arcadie, je me suis arrêté à Phlionte à laquelle le type de la triskèle convient tout particulièrement. »

Les monnaies de Phlionte de l'époque postérieure semblent donner quelque fondement à cette attribution, parce qu'elles ont pour type, les unes, un grand Φ, l'initiale du nom de l'atelier, les autres une roue qui peut, jusqu'à un certain point, rappeler la triskèle entourée d'un cercle et tournant autour d'un globule central.

Il importe aussi de rappeler le mont Tricaranon et l'omphalos qu'on montrait à Phlionte, comme étant, croyait-on tout à fait à tort, le point central du Péloponnèse. Suivant l'ingénieuse explication de M. Six, cet omphalos semble indiqué par le globule central très apparent, au point de jonction des jambes de la triskèle. On retrouve ce globule central au centre de la roue sur les monnaies phliasiennes de l'époque postérieure [5].

1. Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 97, n° 3 et pl. V, 2 (trouvée en Attique).

2. Six, *Num. Chron.*, 1888, *loc. cit.* et pl. V, 3 ; cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 579 (attribuée à Phasélis) ; l'exemplaire de la coll. de Hirsch a été trouvé en Arcadie.

3. B. Head, *Attica*, p. 136, n° 143 et pl. XXIV, 8 (classée à Égine) ; Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 98, n° 5 et pl. V, 4.

4. Voyez ci-dessus, p. 718.

5. Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 101 ; Head, *Hist. num.*, p. 344.

Ces pièces (n[os] 1180 et 1181) sont bien de poids attique comme toutes les autres qui figurent sur notre pl. XXXIII, mais leur carré creux est tout différent. Elles ont le carré creux primitif d'Égine et non plus le carré creux partagé en quatre triangles égaux par deux diagonales. Cette association d'un revers de forme éginéenne avec un poids attique n'a rien que de naturel dans une ville comme Phlionte, située dans une contrée où la monnaie éginétique et la monnaie euboïco-attique se disputaient la prépondérance et se rencontraient sur les mêmes marchés.

Ainsi, en résumé, la lettre Φ indique Phlionte; la triskèle peut s'expliquer comme emblème de cette ville; le revers éginéen est naturel dans la Phliontide; le poids euboïque convient à une ville qui commerçait avec Corinthe, Mégare, Athènes, l'Eubée; enfin, il est bon de rappeler que les premiers statères de Corinthe, ville voisine, ont aussi un revers de forme éginéenne identique à celui des pièces que nous attribuons à Phlionte. L'adoption de cette forme de carré creux dans différentes villes de la même région est comme le gage et l'attestation des liens commerciaux qui unissaient ces villes les unes aux autres et qui, dans toutes les contrées grecques, présidèrent à la création de la monnaie.

Le statère n° 1182 est généralement classé à Égine parce qu'il a le poids éginétique et le type de la tortue. Mais son revers, la triskèle, ne saurait convenir à cet atelier. Nous devons reconnaître dans cette pièce une monnaie d'alliance entre Égine et Phlionte, la triskèle étant le type de cette dernière ville. Ce que la tradition nous a transmis relativement à l'origine des Éginètes est en faveur de cette attribution : Égine reçut son nom d'Ægina, fille du dieu Asopos, qui colonisa l'île [1]. La nymphe Ægina fut la mère d'Eaque, le héros tutélaire d'Égine. Il ressort de cette fable que l'île d'Égine fut colonisée par des hommes venus des bords de l'Asopos, c'est-à-dire de Phlionte. Il existait donc, à l'origine, des rapports étroits de parenté et sans nul doute, aussi de commerce entre Phlionte et Égine. Le statère n° 1182, monnaie d'alliance entre ces deux villes, rappelle les pièces du même genre et contemporaines qui associent les types d'Athènes et de Lampsaque, de Chalcis et de Tanagre en Béotie.

Phlionte n'a pas de monnaies dans la période des guerres médiques. Elle rouvrit son atelier seulement vers 431 au début de la guerre du Péloponnèse.

§ III. — **Sicyone.**

Sicyone (Σικυών ou Σεκυών; ethnique Σικυώνιος ou Σεκυώνιος) était sur l'Asopos, à 20 stades de la mer, suivant Strabon, entre Corinthe à l'est, Pellène à l'ouest, Phlionte au sud [2]. Elle possédait un port fortifié sur le golfe de Corinthe. Son nom lui venait, disait-on, d'un Athénien appelé Σικυών qui la colonisa et en fut le premier roi [3]. Cette

1. Pausanias, II, 29, 2; Apollodore, III, *Bibl.*, 12, 6; Ovide, *Métam.*, VII, 472.

2. Strabon, VIII, 6, 25.

3. Pausanias, II, 6, 5.

légende prend sa source dans ce fait que les anciens habitants de Sicyone étaient Ioniens [1]. L'histoire réelle de Sicyone qui ne commence qu'après les invasions doriennes dans le Péloponnèse, nous montre les races ionienne et dorienne aux prises dans la ville et s'y disputant le pouvoir.

Le parti ionien l'emporta dans la personne du cuisinier Andreas, qui prit, comme tyran, le nom d'Orthagoras ; la dynastie des Orthagorides qui régna sur Sicyone durant plus d'un siècle [2], compte les personnages suivants :

Andréas ou Orthagoras, † vers 650.
Myron.
Isodêmos ou Aristonymos.
Clisthène, † vers 570 [3].

Les Orthagorides sont célèbres dans l'histoire par leurs richesses et leur faste. Grands amateurs d'art et éleveurs de chevaux et de mules, ils attirèrent à leur cour les sculpteurs crétois et tinrent à honneur de prendre part aux jeux nationaux d'Olympie et de Delphes; le second d'entre eux, Myron, entretenait des relations suivies avec Sybaris; vainqueur à la course en chars aux jeux Olympiques de 648 (Ol. XXXIII, 1), il fit bâtir à Olympie, par reconnaissance envers Zeus, le Trésor des Sicyoniens, édifice dont les murs étaient recouverts de plaques de bronze [1].

1. Sur les origines de Sicyone, voir surtout E. Curtius, *Peloponnesos*, t. II, p. 484; le même, *Hist. grecq.*, t. I, p. 305 et suiv. Peut-être le nom de Sicyone vient-il simplement de ce que la ville était bâtie dans une plaine humide, très fertile, où poussait en abondance la σικύα ou σικυωνία, courge, potiron, coloquinte ; mais aucune de ces cucurbitacées ne paraît sur les monnaies de Sicyone.

2. Aristote, *Polit.*, V, 9, 21.

3. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 307, note 3. Certains chronographes comptent deux *Myron*. Voyez sur ce point le résumé de G. Busolt, *Griechische Geschichte*, t. I, p. 661 (2e édit.)

Après Myron, l'histoire de Sicyone est très obscure. Il paraît y avoir eu une réaction dorienne, qui força les Orthagorides à prendre le chemin de l'exil. Clisthène, revenant de Libye, restaura le trône de ses ancêtres ; il les éclipsa par son luxe et sa puissance, s'allia à Solon et se fit le champion de l'indépendance et le protecteur du sanctuaire d'Apollon à Delphes [2]; il donna aussi libre cours à sa vengeance contre Argos et les Doriens et réforma l'organisation des tribus de Sicyone, de manière à assurer la prépondérance au parti ionien. On sait de quelle originale façon Clisthène choisit pour gendre l'Athénien Mégaclès, fils d'Alcméon. Ce Mégaclès devait être le père d'un autre Clisthène, le célèbre réformateur athénien après la chute des Pisistratides en 511 [3].

La fortune des Orthagorides sombra tout d'un coup, après Clisthène, vers 570, et l'on doit supposer que les Spartiates intervinrent pour soutenir cette révolution qui restaurait à Sicyone l'influence dorienne.

A partir de ce moment, et durant près d'un siècle, Sicyone, plongée dans l'obscurité, jouit peut-être d'une paix bienfaisante. C'est, dans tous les cas, durant cette période que se place la grande floraison d'une famille de sculpteurs qui porta à son apogée la gloire de l'école archaïque de Sicyone : Aristoclès, de Cydonie, venu à Sicyone vers 566, fut le père de Cleœtas qui travailla à Athènes au temps de Pisistrate ; il

1. G. Perrot et Ch. Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 458 et suiv.

2. Voyez ci-après au chapitre de *la Phocide*.

3. Hérod., VI, 126 à 131 ; Pausan., II, 8, 1 ; cf. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 310. Ci-dessus, p. 757.

fut lui-même le père d'Aristoclès et de Canachos [1].

Lors de l'invasion de Xerxès en 480, les Sicyoniens s'allièrent aux Athéniens pour la défense de la Grèce. Ils avaient 15 vaisseaux à Salamine [2], et 3,000 hoplites à Platées [3]. On peut admettre que ce fut à l'occasion des préparatifs de cette flotte et de cette armée et pour en payer les frais, que furent frappées les premières monnaies de Sicyone.

L'obscurité de l'histoire de Sicyone durant la période qui suit la chute des Orthagorides jusqu'aux guerres médiques, fait qu'on n'a pu encore, jusqu'ici, préciser l'époque de l'apparition de la monnaie dans cette ville. C'est à tort pourtant qu'on a dit que la monnaie de Sicyone ne commence qu'au milieu du ve siècle. On doit faire remonter jusqu'avant 480 les pièces qui figurent sur notre pl. XXXVII, sous les n°s 1 à 5. La première même a pour revers une dépression creuse partagée en quatre parties par une croix. Sur les suivantes, la lettre Σ, initiale du nom de Sicyone, forme le pendant de la lettre A sur les monnaies d'Argos qui sont contemporaines. La lettre Σ était donc l'emblème parlant de la ville ; nous savons, par un épisode tragique de la guerre ~~du Péloponnèse~~, en 393, raconté par Xénophon, que les hoplites Sicyoniens avaient un grand Σ sur l'épisème de leurs boucliers [4].

Les monnaies de Sicyone sont taillées suivant l'étalon éginétique ; la drachme pèse de 6 gr. 28 à 5 gr. 95.

1183. — Colombe volant à droite.

℞. Dépression aux contours incertains partagée en quatre compartiments égaux par une croix en relief.

Æ 9 ; tritémorion éginét., 0 gr. 65 (*Paris*) **Pl. XXXVII, fig. 1** [5].

1184. — Colombe soulevant les ailes pour prendre son essor, à gauche.

℞. La lettre Σ, dans un carré creux.

Æ 15 ; drachme éginét., 6 gr. 28 à 5 gr. 90 (*Paris*) **Pl. XXXVII, fig. 2** [6].

1185. — Colombe soulevant ses ailes, à gauche.

℞. La lettre Σ, dans un carré creux.

Æ 7 ; hémi-obole éginét., 0 gr. 46 (*Paris*) **Pl. XXXVII, fig. 3.**

1186. — Tête de colombe, à gauche.

℞. La lettre Σ, dans un carré creux.

1. M. Collignon, *Hist. de la sculpt. gr.*, t. I, p. 308.
2. Hérodote, VIII, 43.
3. Hérodote, IX, 28.
4. Xénophon, *Hellén.*, IV, 4.
5. M. Percy Gardner propose de placer cette petite pièce avant l'an 500. Percy Gardner, *Brit. Mus. Catal. Peloponnesus,* Introd., p. I.
6. Cf. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 36 et pl. VII, fig. 8 (cette drachme est commune ; elle a été frappée durant tout le ve siècle, et avec des variétés, notamment un grand fleuron dans l'intérieur du Σ.)

Æ 6 ; tétartémorion éginét., 0 gr. 23 (*Paris*) **Pl. XXXVII, fig. 4**; — autre ex., 0 gr. 20 (*Londres*) [1].

1187. — Même description.

Æ 5 ; hémi-tétartémorion éginét., 0 gr. 12 (*Paris*) **Pl. XXXVII, fig. 5.**

La colombe, type ordinaire des monnaies de Sicyone, paraît avoir été choisie comme emblème par les Sicyoniens à cause du grand nombre de ces oiseaux qui peuplaient les environs de la ville. Elle est l'oiseau d'Aphrodite et nous savons qu'un vieux sanctuaire de cette déesse était l'un des principaux monuments de Sicyone. Ce culte d'Aphrodite et de la colombe a pu être originairement introduit dans ces parages par les navigateurs phéniciens. Pausanias parle d'une célèbre statue chryséléphantine d'Aphrodite qui ornait le temple de Sicyone, œuvre que le sculpteur Canachos exécuta vers la fin du VIe siècle [2]. Mais Pausanias donne à la déesse, comme attributs, un pavot et une pomme et il ne dit point que la colombe lui fut consacrée. C'est par analogie qu'on l'admet généralement, la colombe étant l'oiseau de l'Aphrodite-Astarté orientale et chypriote [3]. Il est toutefois singulier, s'il en est ainsi, qu'à aucune époque l'image d'Aphrodite ne paraisse sur les monnaies sicyoniennes. Il ne faut pas oublier que la colombe était un oiseau jouant un rôle dans l'ornithomancie et qu'elle pourrait ainsi se rapporter à quelque devin local. Outre le type de la colombe, Sicyone a celui de la Chimère, mais seulement à partir du milieu du Ve siècle.

§ IV. — **Ægæ** (*d'Achaïe*).

Ægæ (Αἰγαί), l'une des douze villes de la confédération achéenne primitive, était au nombre des plus antiques cités du Péloponnèse. Presque sur le bord de la mer, à l'embouchure d'un torrent, le Crathis, qui descendait de la ville arcadienne de Phénée, elle était à peu près à égale distance d'Ægira à l'est, de Bura et Hélicé, à l'ouest.

Déjà mentionnée par Homère, Ægæ était célèbre par son temple de Poseidon qui avait un caractère fédéral et était le sanctuaire national des Achéens. Néanmoins, le type de Poseidon ne paraît pas sur les monnaies d'Ægæ dont la série commence dès avant l'an 500. Ce sont des pièces de poids éginétique, dont le type essentiel est une protomé de bouc ou de chèvre, allusion manifeste au nom de la ville, formé de αἴξ, αἰγός, *chèvre*. Le bouc ou la chèvre étaient consacrés à Dionysos ; aussi, ne faut-il pas s'étonner de voir paraître une

1. P. Gardner, *Peloponnesus*, p. 37, n° 18 et pl. VII, 15.
2. Pausanias, II, 10 ; Head, *Hist. numor.*, p. 347 ; M. Collignon, *Hist. de la scul. grecque*, t. I, p. 310.
3. M. Percy Gardner a conjecturé qu'à Sicyone la colombe des monnaies se rapporte plutôt à Apollon qu'à Aphrodite. *Catal. Peloponnesus,* Introd., p. XXXIV.

tête de Dionysos sur les monnaies d'Ægæ, aussitôt qu'un type fait son apparition au revers, à la place du carré creux. On attribuait autrefois les monnaies d'Ægæ d'Achaïe, à Ægæ d'Eolide ou à Ægæ de Macédoine; J. Friedlænder a démontré qu'on les devait restituer au Péloponnèse : en effet, ce sont des hémidrachmes du système éginétique; leur style s'adapte mieux à la numismatique du nord du Péloponnèse qu'à celle de toute autre région; enfin on ne trouve ces pièces que dans cette contrée [1].

Mais une autre difficulté se présente. Il faut se demander si l'ensemble de ce monnayage, tout en appartenant à l'Achaïe, est plutôt d'Ægæ que d'Ægion. La légende ΑΙΓ ou ΑΙΓΑΙΟΝ pourrait convenir également bien aux deux villes qui étaient, l'une et l'autre, en Achaïe. M. Imhoof-Blumer n'a pas accepté l'attribution de Friedlænder à Ægæ; il préfère Ægion [2]. J'estime que l'opinion de Friedlænder doit être préférée pour les raisons suivantes :

1° Les monnaies qui sont sûrement d'Ægion ne commencent pas avant l'extension de la ligue Achéenne en 275, et la légende est constamment ΑΙΓΕΩΝ ou ΑΙΓΙЄΩΝ, jamais ΑΙΓΑΙΟΝ ou ΑΙΓΑΙΩΝ. — 2° La cessation du monnayage dont il s'agit de fixer l'attribution, paraît bien coïncider avec la chute d'Ægæ en 370. — 3° En attribuant ces pièces à Ægion, on ne s'expliquerait pas une interruption d'un siècle dans le monnayage de cette ville, entre 370 et 275 [3].

1188. — Ͻ[ƧA] (= ΑΙΓ, rétrograde). Protomé de chèvre ou de bouc à droite, les pattes repliées. — ℞. Carré creux irrégulier.

Æ 13; triobole éginét., 2 gr. 57 (*Berlin*) **Pl. XXXVII, fig. 6.**

1189. — ϽƧA (= ΑΙΓ, rétrograde). Même protomé de chèvre ou de bouc. ℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.

Æ 13; triobole égin., 2 gr. 56 (*Berlin*) **Pl. XXXVII, fig. 7.**

1190. — Variété.

Æ 13; triobole égin., 2 gr. 55 (*Berlin*) **Pl. XXXVII, fig. 8** [4].

A remarquer sur les pièces précédentes, l'*iota brisé* et le *gamma* en forme de croissant : particularités paléographiques qui se rencontrent dans l'épigraphie à Corinthe, à Mégare et dans les colonies chalcidiennes de l'Italie méridionale [5].

1191. — [ϽI]A. Protomé de chèvre ou de bouc, à gauche, les pattes repliées.

1. J. Friedlænder, dans la *Zeitschrift für Numism.*, t. V, p. 5.
2. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecq.*, p. 157.
3. Dans le Catalogue du British Museum, M. Percy Gardner a classé, comme Friedlænder, ces monnaies à Ægæ et non à Ægion.
4. J. Friedlænder, *Zeit. für Numism.*, t. V, p. 5 et pl. I, 6; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 157, n° 8.
5. A. Kirchhoff, *Studien zur Gesch. des griech. Albhapets*, tableau.

℞. AIOИ. Tête barbue de Dionysos à dr., couronnée de lierre (style archaïque). Carré creux.

Æ 14 ; triobole égin., 2 gr 55 (*Berlin*) **Pl. XXXVII, fig. 10** [1].

1192. — ƆIA. Même protomé de chèvre ou de bouc.

℞. ИOIAƆIA. Même tête de Dionysos Pogon. Carré creux.

Æ 14; triobole égin., 2 gr. 81 (*Paris*) **Pl. XXXVII, fig. 11.**

1193. — Variétés dans la disposition de la légende, les plus récentes ayant la forme AIΓAION au revers, 2 gr. 36 (*Paris*); 2 gr. 68; 2 gr. 81 (*Londres*) [2]; 2 gr. 63 (*Berlin*) [3].

Le monnayage à ces mêmes types (la protomé de chèvre et la tête de Dionysos Pogon) se prolonge durant tout le ve siècle, mais le style des pièces devient de moins en moins archaïque, au fur et à mesure qu'on s'éloigne des origines [4].

Une particularité curieuse de certaines de ces pièces, mais qu'on rencontre dans d'autres villes, notamment à Phlionte, au ve siècle, c'est que la légende se trouve partagée en deux parties, moitié au droit, moitié au revers : AIΓ au droit, -AION au revers (n°s 1191). Sur les pièces plus récentes, on a, au droit, les initiales AIΓ, et au revers la légende répétée et complète : AIΓAION (n° 1192 et 1193). Ces dernières sont postérieures à 480, bien que Dionysos y conserve encore l'œil de face et la barbe raide et pointue de la période antérieure. Cette tête paraît, par la raideur du cou, être celle d'un hermès de Dionysos. Le bouc ou la chèvre, type parlant, était essentiellement un animal consacré à Dionysos.

Le monnayage de ces pièces aux types de la protomé de bouc ou de chèvre et de la tête de Dionysos se prolongea, avec les différences de style que comportent les progrès de l'art, jusque vers 370, date de la destruction d'Ægæ d'Achaïe : ses habitants se réfugièrent à Ægira.

§ V. — **Argos.**

Argos, fondée par Inachos, suivant la légende, était, avec Mycènes, la principale ville du royaume d'Agamemnon. Après la conquête dorienne, cette vieille cité nous apparaît dans l'histoire comme le premier État du Péloponnèse, Sparte comme le second, Messène comme le troisième. Argos était alors le centre d'une amphictyonie

1. J. Friedlænder, *Zeit. für Num.*, t. V, p. 5 et pl. I, 7; — autre ex., fig. 8.

2. P. Gardner, *Pelop.*, p. 16. n°s 1 et 2 et pl. IV, fig. 1 et 2.

3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 157, n° 9.

4. Voyez, par exemple, P. Gardner, *Peloponn.*, pl. IV, fig. 3, 4, 5 et 6.

comprenant les villes doriennes de Cléones, Phlionte, Sicyone, Épidaure, Trézène, Hermione, Corinthe et Égine. Cette confédération politico-religieuse était sous la protection d'Apollon Pythien, dont le sanctuaire fédéral se trouvait à Larissa, l'acropole d'Argos [1]. Phidon, roi d'Argos, le créateur de la monnaie d'Égine, domina sur la plus grande partie du Péloponnèse ; on place généralement son règne au VII[e] siècle [2].

Nous expliquons ailleurs pour quelles raisons commerciales Phidon choisit pour atelier monétaire l'île d'Égine, grand port de commerce, plutôt qu'Argos, centre de l'amphictyonie dorienne, mais éloignée de la mer, sur l'Inachos torrentueux et souvent à sec. Après l'époque de Phidon, Argos et Sparte furent longtemps en lutte pour la possession du district de la Thyréatide qui séparait l'Argolide de la Laconie. Les Argiens furent vaincus, d'abord à Hysiæ vers 669 [3], et près d'un siècle plus tard, vers 547, dans un combat mémorable de 300 hoplites choisis de part et d'autre. Le spartiate Othryadès conquit, par son héroïsme dans cette circonstance, une gloire immortelle célébrée par les historiens et les monuments figurés [4].

Ces défaites réitérées et l'état de faiblesse auquel elles réduisirent Argos expliquent comment il se fait que cette vieille cité n'ait pas ouvert un atelier monétaire dans le même temps qu'Athènes, Égine, Mégare ou Corinthe [5].

Cependant, Argos était redevenue assez forte et puissante à la fin du VI[e] siècle, pour imposer en 514 un tribut de mille talents à Sicyone et à Égine [6]. A cette époque, elle avait des artistes comme Eutélidas et Chrysothémis qui exécutèrent, pour Olympie, la statue de l'Arcadien Démarète, vainqueur à la course armée [7]. C'est dans cette période de relèvement que furent frappées les premières monnaies d'Argos. Ce sont de très rares drachmes éginétiques, au type du loup, du poids normal de 6 gr. 28 à 6 grammes ; des hémi-drachmes communes, des oboles et des hémi-oboles. Les plus anciennes peuvent remonter aux premières années du V[e] siècle [8].

1194. — Loup à gauche, en arrêt, les pattes de devant avancées.

℞. Carré creux dans lequel est un grand A (initiale du nom d'Argos) ; de chaque côté de la pointe de cette lettre un petit carré creux très profond.

1. Pausanias, II, 24 ; IV, 5 ; cf. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 193.

2. Les dates assignées à Phidon par les chronographes varient du commencement du IX[e] siècle à l'an 580. Voyez à ce sujet au tome II de notre *Première Partie* (sous presse) ; cf. F. Lenormant, *La monn. dans l'antiquité*, t. I, p. 128 ; Th. Reinach, *L'histoire par les monnaies*, p. 35 ; G. Busolt, *Griech. Geschichte* (2[e] éd.), t. I, p. 611.

3. Pausanias, II, 24, 7.

4. Hérodote, I, 82 ; Pausanias, II, 20, 7 ; E. Babelon, *Le Cabinet des Antiques à la Bibliothèque nationale*, p. 163.

5. C'est à tort qu'on a voulu attribuer à Argos les statères éginétiques au type des deux dauphins (B. Head, *Hist. numor.*, p. 366 ; Percy Gardner, *Peloponnesus*, Introd., p. LII). Ces pièces primitives sont de Théra, où nous les décrirons.

6. Hérodote, VI, 92.

7. Pausanias, VI, 10, 4.

8. B. Head (*Hist. numor.*, p. 366) et Percy Gardner (*Catal. Peloponnesus*, p. 136) font débuter le monnayage d'Argos seulement en 468, après qu'Argos se fut agrandie en s'annexant les habitants de Tirynthe, de Hysiæ, de Midea et de quelques autres villes (Pausanias, VIII, 27, 1).

Æ 17; drachme éginétique, 5 gr. 59 (*Paris*) **Pl. XXXVII, fig. 12**; — autre ex., 5 gr. 99 (*Londres*) [1].

1195. — Protomé de loup à gauche, en arrêt, les pattes avancées et raides.
℞. Carré creux, avec la lettre A et les deux petits carrés, comme ci-dessus.
Æ 13; triobole égin., 2 gr. 72 (*Paris*) **Pl. XXXVII, fig. 13.**

1196. — Variété, avec la lettre A (traverse oblique).
Æ 14; triob. égin., 2 gr. 80 (*Paris*) **Pl. XXXVII, fig. 15.**

1197. — Variété; devant le loup, la lettre w; et au revers, A (traverse horizontale).
Æ 14; triob. égin., 3 gr. 02 (*Paris*) **Pl. XXXVII, fig. 14.**

1198. — Variété; devant le loup, les lettres ϟO.
℞. pareil aux précédents, mais en outre, dans le champ, trois globules.
Æ 14; triob. éginét., 2 gr. 67 (*Londres*) **Pl. XXXVII, fig. 16** [2].

1199. — Variété, sans lettres au droit.
℞. Même carré creux, avec A et un globule.
Æ 14; triob. égin., 3 gr. (*Paris*) **Pl. XXXVII, fig. 17.**

1200. — Autres exempl. variés, 2 gr. 95 (*Paris*) **Pl. XXXVII, fig. 23**; — 2 gr. 85 (*Paris*) **Pl. XXXVII, fig. 24.**

1201 — Tête de loup, à gauche.
℞. Carré creux dans lequel est un grand A (traverse oblique), et de chaque côté de la pointe de cette lettre, un petit carré très profond, comme ci-dessus.
Æ 9; obole égin., 0 gr. 99 (*Paris*) **Pl. XXXVII, fig. 18.**

1202. — Variété, de style moins archaïque.
Æ 9; obole égin., 0 gr. 93 (*Paris*) **Pl. XXXVII, fig. 19.**

1203. — Variété, avec deux globules dans la lettre A du revers.
Æ 9; obole égin., 1 gr. 05 (*Luynes*) **Pl. XXXVII, fig. 20.**

1204. — Protomé de loup, à gauche, en arrêt, les pattes avancées; sur l'épaule, une contremarque incertaine.

1. P. Gardner, *Peloponnesus*, p. 136, nº 1 et pl. XXVII, 1.

2. P. Gardner, *Peloponnesus*, p. 137, nº 16.

℞. Carré creux dans lequel est un grand A (traverse oblique) ; de chaque côté de la pointe de cette lettre, un petit carré très profond, et dans la lettre, deux globules.

Æ 14 ; triobole égin., 2 gr. 90 (*Luynes*) **Pl. XXXVII, fig. 21.**

1205. — Protomé de loup à gauche, en arrêt, saisissant sa proie dans ses griffes, les pattes avancées.

℞. Carré creux avec un grand A et deux petits carrés profonds, comme ci-dessus.

Æ 14 ; triob. égin., 2 gr. 91 (*Paris*) **Pl. XXXVII, fig. 25.**

1206. — Autre ex., 3 gr. 14 (*Paris*) **Pl. XXXVII, fig. 26.**

1207. —Variété, avec trois globules dans le ch. du revers, 2 gr. 91 (*Londres*) [5].

1208. — Tête de loup, à droite.

℞. Carré creux, dans lequel est un grand A et deux petits carrés profonds, comme ci-dessus ; en outre, sous la traverse de l'A, la lettre m.

Æ 10 ; obole éginét., 0 gr. 82 (*Londres*) **Pl. XXXVII, fig. 22** [6].



N° 1209.

1209. — La lettre H (*hêta*) occupant tout le champ.

℞. Carré creux, dans lequel est un grand A et deux petits carrés profonds, comme ci-dessus : en outre, sous la traverse de l'A, un globule.

Æ 7 ; hémi-obole éginét., 0 gr. 47 (*Londres*) ; autre, 0 gr. 50 (*Londres*) [3].

1210. — Variété, d'un style moins archaïque, avec un globule sous la traverse de l'A, 0 gr. 45 ; — autre, avec la lettre m sous la traverse de l'A, 0 gr. 42 (*Paris*).

Dans cette première série des monnaies d'Argos, on voit que la drachme a pour type un loup tout entier ; l'hémi-drachme ou triobole un demi-loup ; l'obole, une tête de loup ; l'hémi-obole la lettre archaïque H, qui est l'initiale du mot ἡμιωβόλιον. Quelquefois, le loup paraît saisir une proie dans ses griffes (pl. XXXVII, fig. 25), ou bien il est posé sur une ligne de grènetis. La lettre A du revers, se présente sous des formes va-

1. P. Gardner, *Peloponn.*, p. 137 et pl. XXVII, 2.
2. P. Gardner, *Pelop.*, p. 137, n° 26 et pl. XXVII, 5.
3. P. Gardner, *Peloponnesus*, p. 138, nos 27 et 28, et pl. XXVII, 6.

riées : tantôt la barre est droite, A, tantôt elle est en biais, comme dans l'alpha archaïque, A ou A. Mais, sur nos pièces, l'inclinaison de cette barre n'est pas toujours une marque d'ancienneté relative, comme on s'en convaincra, par exemple, par l'examen comparatif des figures 12, 13 et 21 de la pl. XXXVII : la fig. 21, sur laquelle la barre de l'alpha est en biais, est d'un style manifestement plus avancé que les fig. 12 et 13 où la barre de l'alpha est horizontale.

Dans le champ du revers, il y a, parfois, des globules en nombre variable, qui ne peuvent pas être des marques de valeur, comme les globules que nous avons signalés sur les monnaies d'Érétrie. Ces globules qui entourent l'*alpha* ou sont placés dans l'*alpha* même, varient de 1 à 5 ; on ne les a pas encore expliqués. Il est singulier qu'on trouve, quelquefois au moins, le même nombre de globules sur les hémi-drachmes et sur les oboles : par exemple, sur l'hémi-drachme fig. 21 (pl. XXXVII), on a deux globules, et l'on en compte deux aussi sur l'obole n° 20. Nous verrons des globules analogues sur les monnaies primitives de la Macédoine.

Exceptionnellement, sur les pièces qui doivent être postérieures à 480, il y a des lettres dans le champ du droit : ce sont les initiales de noms de magistrats monétaires ; ces signatures deviennent plus nombreuses au fur et à mesure qu'on s'avance dans le ve siècle.

Le type du loup qui se perpétue à Argos et y devient, en quelque sorte, un emblème héraldique, était le symbole d'Apollon Λύκιος, le dieu *loup* et aussi le dieu de *la lumière* (λύκος et λύκη), adoré à Argos depuis les temps légendaires [1]. Le temple de cette divinité, situé sur l'agora, avait été bâti, disait la légende, par Danaos, quand il vint d'Égypte. Il était orné primitivement d'un vieux xoanon d'Apollon, en bois, qui fut ultérieurement remplacé par une statue, œuvre du sculpteur athénien Attale [2].

Les circonstances dans lesquelles Danaos fit ériger le sanctuaire primitif d'Apollon considéré comme dieu de la lumière (Λύκιος), expliquent la présence du loup sur les monnaies argiennes. Danaos et Gélanor luttaient l'un contre l'autre pour la possession d'Argos, lorsque tout à coup, survinrent un loup et un taureau qui prirent la place des deux héros et se substituèrent à eux dans le combat ; le taureau fut tué par le loup. Ce phénomène fut interprété comme décidant de la victoire en faveur de Danaos qui devint, ainsi, possesseur incontesté d'Argos et, par reconnaissance, érigea un temple en l'honneur d'Apollon Λύκιος, à cause du nom du loup, λύκος [3]. Des monnaies d'Argos, en bronze, d'une basse époque, ont pour types, au droit une protomé de loup, au revers une protomé de taureau, et font ainsi une allusion directe à cette légende.

Pausanias [4] rapporte une autre fable dont il place le siège à Sicyone, mais qui doit être aussi rapprochée du type monétaire d'Argos. « Les Sicyoniens, dit-il, racontent que les loups se jetaient sur leurs troupeaux, de sorte qu'ils n'en tiraient plus aucun profit : Apollon leur indiqua

1. Sur Apollon Λύκιος, le dieu des Lyciens, voyez ci-dessus, p. 481-482.
2. Thucydide, V, 47 ; Pausanias, II, 19, 3 ; cf. Loewy, *Inschriften griech. Bildhauern*, 436.
3. Pausanias, II, 19, 3.
4. Pausanias, II, 9, 6.

l'endroit où était un certain tronc d'arbre sec, en leur disant d'en prendre l'écorce, de la mêler à la viande qu'ils jetteraient aux loups. Ceux-ci périrent aussitôt qu'ils eurent mangé de cette écorce. » Ainsi, Apollon Lycien est le destructeur des loups qui dévoraient les troupeaux de ces pays arides où la population rurale menait comme aujourd'hui la vie pastorale [1]. Il faut voir dans ces fables l'origine de la lycanthropie.

A la fin du VI[e] siècle et au début du V[e], Argos, en dépit des guerres qu'elle avait eu à soutenir, était devenue un foyer artistique des plus florissants, rival de celui de Sicyone [2]. Ses artistes — le plus célèbre est Agélaïdas — travaillaient particulièrement le bronze, et étant donnée l'habileté de ces toreuticiens, on pourrait s'attendre à en trouver le reflet dans les types monétaires. Il n'en est rien, et l'on voit qu'à Argos, comme à Égine, la gravure des coins monétaires, demeurée purement industrielle et commerciale, est pauvre et n'a pas encore pris contact avec le grand art. Aussi, le classement chronologique des monnaies reste-t-il incertain ; tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que le monnayage aux types décrits ci-dessus se prolonge pendant la plus grande partie du V[e] siècle. On sait que lors des invasions des Perses en Grèce, les Argiens commirent le crime de favoriser l'ennemi et qu'au moment de l'arrivée de Xerxès, ils restèrent dans une neutralité bienveillante pour les barbares [3]. Il est vrai que les Argiens, pour expliquer leur conduite, arguant d'un calembour, se prétendaient parents des Perses, étant issus, comme eux de Persée, fils de Danaé.

§ VI. — **Heræa.**

Héræa (Ἡραία), la plus ancienne ville arcadienne qui ait eu un atelier monétaire, était située à proximité de la frontière de l'Élide, et commandait la route qui allait de l'Arcadie à Olympie. Elle se trouvait sur la rive droite de l'Alphée, à 15 stades du confluent de ce fleuve avec le Ladon [4]. Son nom semble rappeler celui de Héra ; cependant les traditions locales prétendent, au contraire, que la ville de Héræa fut fondée par Héraios, l'un des cinquante fils de Lycaon, héros éponymes des différentes villes arcadiennes.

Strabon [5] nous informe que Héræa n'était primitivement qu'un dème, chef lieu d'autres dèmes ruraux analogues, échelonnés le long du cours de l'Alphée et de ses tributaires, le Ladon et l'Erymanthe : c'était le régime politique que les Grecs appelaient κατὰ κώμας, κατὰ δήμους, que nous trou-

1. Par suite d'une méprise assez singulière, Pollux (*Onomasticon*, IX, 6, 84) dit que le *rat* forme le type ordinaire des monnaies d'Argos. Il n'y a jamais de rat sur les monnaies argiennes, ni comme type ni comme symbole. C'est un *loup* que le lexicographe ou sa source aura pris pour un rat.

2. M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. I, p. 308, 316 et suiv.; G. Perrot, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 466 et suiv.

3. Hérodote, VII, 150.

4. Puillon-Boblaye, *Recherches géographiques sur les ruines de la Morée*, p. 159.

5. Strabon, VIII, 3, 2.

vons aussi à l'origine de Sparte, d'Argos, de Mantinée et de plusieurs autres villes péloponnésiennes [1]. On ne sait pas grand chose de l'histoire de Héræa vers le temps où débutent ses monnaies. Nous en sommes réduits à enregistrer une contestation de limites de territoire entre Héræa et Olympie [2], puis un traité d'alliance contracté, peut-être à la suite de cette querelle, entre les Héræens et les Éléens. Ce traité dont le texte original nous a été conservé sur une plaque de bronze, est du VI[e] siècle; il est conclu pour cent ans; les Héræens y sont mentionnés sous la forme ͰΡϜΑΟΙΟΙ ('Ηρϝαοῖοι) [3]. Les plus anciennes monnaies de Héræa, qui remontent au dernier tiers du VI[e] siècle, ont en légende Ͱ, ͰΡ, puis ͰΡΑ, sans le *digamma* qui figure dans le texte épigraphique.

1. — *Groupe au nom de Héræa.*



N° 1211.

1211. — Tête de Déméter à gauche, couverte d'un voile épais qui descend sur la nuque, les cheveux granulés et ceints d'une stéphané, le cou orné d'un collier.

℞. La lettre Ͱ dans un carré creux limité par une ligne de points; à côté de cette lettre, deux petits carrés très profonds, limités aussi par des points.

Æ 13; triobole éginétique, 3 gr. (*Berlin*) [4].

Les deux petits carrés du revers, placés à l'intérieur du grand, constituent une particularité de fabrique qui se rencontre aussi à Argos, à Cléones et à Mantinée : on pourrait peut être y voir l'indice d'une association commerciale entre ces villes [5].

1212. — Tête de Déméter à gauche, l'œil de face, très allongé, les cheveux striés sur le front et ceints d'une stéphané, le derrière de la tête et la nuque recouverts d'un voile épais.

℞. ΑꟼƎ, entre deux lignes de zigzags accostées de points. Carré creux.

1. G. Fougères, *Mantinée*, p. 357.
2. Pausanias, VIII, 26.
3. Bœckh, *C. I. Gr.*, t. I, p. 26, n° 11; Rœhl, *Inscript. antiquissimæ*, n° 110; S. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 14.
4. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 190, n° 190 et pl. E, 7.
5. Voyez ci-dessus, p. 827 à 831. On a aussi des renfoncements creux analogues sur les premières monnaies de Cnossos en Crète.

Æ 15; triobole éginétique, 2 gr. 91 (*Luynes*) **Pl XXXVIII, fig. 1.**

1213. — Variétés, 2 gr. 90 (*Paris*) **Pl. XXXVIII, fig. 3**; — 2 gr. 95 (*Londres*); — 2 gr. 85 (*Copenhague*) [1].

1214. — Variété; au revers, A𐌓Ǝ entre deux lignes composées chacune de cinq points. Carré creux.
Æ 14; triob. éginét., 2 gr. 93 (*Paris*).

1215. — Tête de Déméter à gauche, l'œil de face, les cheveux striés et retenus par un diadème, les oreilles ornées de pendants, le voile rejeté sur la nuque.
℞. A𐌓Ǝ, entre deux lignes de zigzags accostées de points. Carré creux.
Æ 12; triob. éginét., 2 gr. 73 (*Paris*) **Pl XXXVIII, fig. 4.**

1216. — Tête de Déméter à gauche, l'œil de face, non diadémée, le voile couvrant toute la tête (style barbare).
℞. 𐌓Ǝ dans un carré creux bordé d'un gros grènetis.
Æ 13; triobole éginétique, 3 gr. 07 (*Paris*) **Pl. XXXVIII, fig. 7**; — autre ex., 3 gr. 01 (*Londres*) [2].

1217. — Tête de Déméter à gauche, l'œil de face, les cheveux représentés sur le front par deux rangées de frisures, un long voile descendant de la tête sur les épaules. — ℞. ΕΡ dans un carré creux limité par de gros points.
Æ 14; triobole éginét. 3 gr. 20; 3 gr. 13; 3 gr. (*Londres, Florence*) [3].

1218. — Tête de Déméter à droite, l'œil de face, avec un diadème de perles et un grand voile.
℞. A𐌓Ǝ, dans un carré creux limité par un gros grènetis.
Æ 14; triob. éginét., 2 gr. 98 (*Londres*) [4].

1219. — Tête de Déméter, à droite, l'œil de face, les cheveux ceints d'un diadème, le derrière de la tête et la nuque recouverts d'un voile.
℞. 𐌓Ǝ, dans un carré creux limité par un gros grènetis.

1. Percy Gardner, *Catal. Peloponnesus*, p. 181, nº 7 et pl. XXXIV, 5; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 191, nº 200.

2. P. Gardner, *Peloponnesus*, p. 181, nº 3 et pl. XXXIV, 2; cf. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 190, nº 191.

3. P. Gardner, *op. cit.*, p. 181, nº 1 et pl. XXXIV, 1; Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 190, nº 194.

4. P. Gardner, *op. cit.*, p. 181, nº 4 et pl. XXXIV, 3; Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 190, nº 196.

Æ 11 ; obole éginét., 1 gr. 14 (*Londres*) **Pl. XXXVIII, fig. 2** [1].

1220. — Tête de Déméter à gauche, l'œil de face, les cheveux striés et ceints d'un diadème, le voile couvrant seulement la nuque.

℞. EP, dans un carré creux limité par un gros grènetis.

Æ 9 ; obole éginét., 0 gr. 98 ; 0 gr. 92 (*Londres*) **Pl. XXXVIII, fig. 6** [2].

1221. — Tête de déesse (Despoina) à droite (sans voile), l'œil de face, les cheveux striés, ceints d'un diadème de perles et relevés en une grosse natte attachée sur la nuque.

℞. ERA, entre deux traits linéaires et deux lignes de gros points. Le tout dans un carré creux.

Æ 13 ; triob. éginét., 2 gr. 58 (*Londres*) **Pl. XXXVIII, fig. 5** [3]; — 2 gr. 74 (*Munich*).

1222. — Même tête, à gauche. — ℞. EP dans un carré creux.

Æ 9 ; obole éginét., 0 gr. 72 (*Athènes*) [4].

1223. — Tête voilée de déesse, à gauche (sans diadème) ; style barbare.

℞. EPAI (=Εραι) entre deux lignes de points. Carré creux.

Æ 14 ; triob. éginét., 2 gr. 97 (*Berlin*) [5].

Les trioboles et oboles de Héræa que nous venons de décrire, présentent de nombreuses variétés, d'un aspect de moins en moins archaïque au fur et à mesure qu'on se rapproche du milieu du ve siècle. Il y a quelques pièces d'un style barbare. La tête voilée de la déesse est tournée tantôt à droite, tantôt à gauche ; le plus souvent elle a un diadème et un collier. Le carré creux du revers se modifie graduellement ; il cesse de bonne heure d'avoir les deux petits carrés plus profonds que nous avons signalés sur le premier triobole (n° 1211). La légende présente aussi de nombreuses variétés : E, ƎЯ, ꟼƎ, EP, ꟼƎ, 9Ǝ, EPA, AꟼƎ, AЯƎ (Я au lieu de ꟼ), ER, AꟼƎ, EPA, et enfin sur un triobole (n° 1223) du Cabinet de Berlin, EPAI, forme abrégée de Ἐραῖον pour Ἡραῖων [6].

L'ensemble de ce monnayage abondant et varié met hors de doute l'importance de Héræa dès le dernier tiers du vi^e siècle. La tête de Déméter voilée avec son œil allongé et mi-clos qui figure au droit, rappelle le

1. P. Gardner, *Peloponnesus*, p. 181, n° 7 et pl. XXXIV, 4 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 190, n° 192.

2. P. Gardner, *Peloponnesus*, p. 181, n° 9 et pl. XXXIV, 6 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 190, n° 193 et p. 191, n° 198.

3. P. Gardner, *Peloponnesus*, p. 181, n° 10, et pl. XXXIV, 7 ; Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 191, n° 201.

4. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 191, n° 202.

5. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 190, n° 195.

6. Autrefois ces monnaies étaient classées à Héraclée de Bithynie. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 194.

profil de femme du célèbre bas-relief funéraire de Chrysapha en Laconie, l'un des monuments les mieux caractérisés de l'art péloponnésien à la fin du VIe siècle [1]. Cette curieuse effigie monétaire est appelée généralement Héra, à cause du nom de la ville rapproché de celui de cette déesse. Cependant, dans la tradition locale rappelée plus haut, la divinité éponyme de Héræa n'est point Héra, mais le héros Héraios. Le culte de Héra ne paraît dans cette ville qu'à une époque très tardive et n'y a jamais eu une grande importance [2]. D'un autre côté, la tête féminine que nous voyons ici diadémée et couverte d'un voile épais, rejeté sur la nuque, n'a rien de commun avec les représentations de la Héra d'Argos, ni avec la tête archaïque de Héra, en marbre, trouvée à Olympie [3], ni enfin avec la Héra samienne. Bref, il faut reconnaître ici la grande déesse pélasgo-arcadienne Déméter et, sur les monnaies plus récentes où l'effigie est sans voile (nos 1221 à 1223), Despoina qui, dans les légendes locales, se substitue à Déméter dans les cultes arcadiens. Ce que nous dirons tout à l'heure de la tête de déesse qui figure au revers du groupe suivant confirmera cette interprétation.

2. — *Groupe à la légende* Ἀρκαδικόν.

1224. — Zeus Lycaios barbu, assis à gauche sur un trône, le torse nu, les jambes drapées, s'appuyant de la main gauche sur son sceptre et tenant sur la main droite avancée un aigle, les ailes soulevées.

℞. ARKA. Tête de Despoina à droite, l'œil de face, les cheveux retenus par un diadème et relevés en natte bouclée sur la nuque, le cou orné d'un collier. Carré creux.

Æ 15 ; triobole éginétique, 3 gr. (*Londres*) **Pl. XXXVIII, fig. 8.**

1225. — Zeus Lycaios barbu, assis à gauche sur un trône, le torse nu, les jambes drapées, s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre, et donnant l'essor à un aigle de la main droite avancée.

℞. AR. Tête de Despoina à gauche, l'œil de face, les cheveux retenus par un bandeau, striés et relevés en natte bouclée sur la nuque. Carré creux.

Æ 11 ; obole éginét., 1 gr. (*Paris*) **Pl. XXXVIII, fig. 9.**

1226. — Tête de Zeus Lycaios à gauche, avec une barbe en pointe, les cheveux ceints d'un diadème et ramassés en touffe sur la nuque.

1. M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, t. I, p. 233; G. Perrot et Ch. Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 439.

2. Victor Bérard, *Les origines des cultes arcadiens*, p. 125.

3. G. Perrot et Ch. Chipiez, t. VIII, p. 437.

℞. AR. Tête de Despoina à droite, diadémée, grossièrement silhouettée. Carré creux.

Æ 8; hémi-obole éginét., 0 gr. 40 (*Paris*) **Pl. XXXVIII, fig. 10.**

1227. — Zeus Lycaios barbu, assis à gauche sur un trône à dossier peu élevé terminé en tête de cygne, le torse nu, les jambes drapées, s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre et tendant en avant la main droite ouverte; devant lui, un aigle prend son essor.

℞. ARKAΔIKOИ (rétrograde). Tête de Despoina à droite, diadémée, les cheveux striés et noués en touffe sur la nuque, le cou orné d'un collier. Carré creux.

Æ 15; triobole éginét., 2 gr. 91 (*Paris*) **Pl. XXXVIII, fig. 11.**

1228. — Zeus Lycaios barbu, assis à droite sur un trône sans dossier, le torse nu, les jambes drapées; de la main droite, il s'appuie sur son sceptre; sur sa main gauche avancée, est posé un aigle, les ailes éployées. Traces d'un carré creux au pourtour.

℞. Sans légende. Tête de Despoina à droite, l'œil de face, avec des pendants aux oreilles et un collier, les cheveux striés, retenus par un bandeau qui fait le tour de la tête et noués en touffe sur le cou.

Æ 16; triobole éginét., 2 gr. 96 (*Londres*) **Pl. XXXVIII, fig. 12** [1].



No 1229.

1229. — Même droit, mais avec la lettre A devant Zeus.

℞. Pareil au précédent, avec la même tête de déesse et sans légende.

Æ 10; obole éginét., 0 gr. 93 (*Londres*) [2].

1230. — Zeus Lycaios barbu, assis à droite, sur un trône à dossier élevé, les cheveux longs, noués en touffe sur le cou; il est enveloppé d'une ample draperie rejetée sur son épaule, le bras droit seul étant à découvert; de la main gauche il tient un sceptre et de la droite un bouquet d'épis.

℞. ARKA· Tête de Despoina à gauche, l'œil de face, ayant des pendants

1. P. Gardner, *Catal. Peloponnesus*, p. 169, no 2 et pl. XXXI, 11. Ce triobole est anépigraphe et le carré creux est du côté de Zeus et non du côté de la tête de femme, suivant l'usage.

2. P. Gardner, *Cat. Peloponnesus*, p. 169, no 4 et pl. XXXI, 12.

d'oreilles et un collier de perles, les cheveux striés, retenus par un diadème perlé et relevés sur la nuque en une double volute. Champ concave.

Æ 15 ; triobole éginét., 3 gr. (*Luynes*) **Pl. XXXVIII, fig. 13.**

1231. — Zeus Lycaios barbu, assis à gauche sur un trône à dossier peu élevé et terminé en tête de cygne ; il a le torse nu et les jambes drapées ; il étend le bras et la main droite et s'appuie de la main gauche sur son sceptre ; devant lui, un aigle qui s'envole.

℞. ARKADIϘON. Tête de Despoina à droite, l'œil de face, un collier au cou, les épaules un peu indiquées; ses cheveux, arrangés en petits bandeaux ondulés, sont retenus par un bandeau et relevés en chignon. Carré creux.

Æ 15 ; triobole éginét., 2 gr. 96 (*Paris*) **Pl. XXXVIII, fig. 15.**

1232. — Zeus Lycaios barbu, assis à gauche sur un trône à dossier élevé et orné d'une tête de cygne ; il a le torse nu et les jambes drapées ; de la main gauche il s'appuie sur son sceptre et sur son bras droit étendu est posé un aigle qui bat des ailes.

℞. ARKA. Tête de Despoina à droite, l'œil de face, les cheveux retenus par un diadème, arrangés en bandeaux épais sur le front et les tempes et formant une natte retroussée et nouée sur la nuque. Carré creux.

Æ 15 ; triobole éginét., 2 gr. 80 (*Paris*) **Pl. XXXVIII, fig. 14.**

1233. — Zeus Lycaios barbu, assis à droite sur un trône dont le dossier peu élevé est orné d'une tête de cygne ; il a le torse nu et les jambes drapées ; de la main droite il s'appuie sur son sceptre et de la main gauche avancée il donne l'essor à un aigle qui bat des ailes.

℞. ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ (rétrograde). Tête de Despoina, de trois quarts à droite, l'œil allongé, le cou orné d'un collier, les cheveux partagés au sommet de la tête et retroussés en chignon. Carré creux.

Æ 14 ; triobole éginét., 2 gr. 99 (*Luynes*) **Pl. XXXVIII, fig. 16.**

1234. — Zeus Lycaios barbu, assis à gauche sur un trône dont le dossier peu élevé est orné d'une tête de cygne ; il a le torse nu et les jambes drapées ; de la main gauche il s'appuie sur son sceptre ; il étend le bras et la main droite, et sur son poignet se tient un aigle, les ailes soulevées.

℞. ARKAΔIKON. Tête de Despoina de trois quarts à droite, l'œil allongé,

le cou orné d'un collier, les cheveux partagés au sommet de la tête et retroussés en chignon. Carré creux.

Æ 14; triobole éginét., 2 gr. 88 (*Paris*) **Pl. XXXVIII, fig. 17.**

1235. — Zeus Lycaios, debout de face (la tête hors du flan), le torse nu, les jambes drapées; sur sa main droite un peu soulevée il tient un aigle qui bat des ailes, et de la main gauche il s'appuie sur son sceptre.

℞. [AP]KA[ΔIK]OИ. Tête de Despoina de face, les yeux allongés, les cheveux arrangées en petites mèches autour du front et ramassés en chignon sur la nuque. Carré creux.

Æ 14; triobole éginét., 2 gr. 80 (*Londres*) **Pl. XXXVIII, fig. 18** [1].

Le monnayage du groupe dont nous venons de décrire les plus anciennes émissions (n°s 1224 à 1235) se prolongea durant la plus grande partie du ve siècle et fut fort abondant. La preuve en est dans la variété de la légende et des types. La légende se présente sous les formes suivantes :

ЯA, OꓘIDAꓘЯA, AR, AR, AꓘЯA
A — A ARKA AꓘЯA
R — K ИOꓘIΔ DIKO
ARKADIKOИ, ARKAΔIϘOИ, APKAΔIKON

Comme on le voit, les principales particularités paléographiques de ces légendes reposent dans l'abréviation plus ou moins explicite du mot Ἀρκαδικόν, ainsi que dans la forme de certaines lettres, A, P, Δ, K, Ϙ, N. La plus grande partie de ce monnayage qui comprend des trioboles, de rares oboles et des hémi-oboles plus rares encore, se trouvant en dehors de notre cadre chronologique, nous n'avons donné ci-dessus qu'un certain nombre des variétés les plus caractéristiques.

En se reportant à notre pl. XXXVIII, si l'on compare la tête qui figure au droit du triobole fig. 5 avec la tête qui est au revers du triobole fig. 8, on constatera qu'il y a, entre ces deux effigies, identité d'aspect et d'attributs. C'est la même physionomie, le même bandeau retenant la chevelure, le même retroussis des cheveux noués sur la nuque. Or, tandis que sur le triobole fig. 5, la légende est ERA, au contraire, sur le triobole fig. 8, elle est APKAΔIKON plus ou moins abrégé. M. Imhoof-Blumer a fait la même remarque sur d'autres pièces des mêmes séries, de sorte qu'il est amené à conclure que les monnaies à la légende Ἀρκαδικόν sont la continuation des monnaies à la légende Ἐρα(ιον), dans le même atelier, c'est-à-dire à Héræa.

Cette conclusion se trouve confirmée par cette autre observation de M. Imhoof-Blumer : La frappe des monnaies à la légende ERA cesse brusquement vers 490 environ ; ce n'est qu'à la fin du ve siècle, vers 417, que reparaissent de nouvelles monnaies avec la légende EPA(ιων) [2]. Il y a donc un

1. P. Gardner, *Peloponnesus*, p. 169, nº 1 et pl. XXXI, 10.

2. Percy Gardner, *Peloponnesus*, p. 182.

hiatus de deux tiers de siècle dans la série des monnaies émises au nom de la ville de Héræa. Or, cet intervalle prolongé convient à merveille au groupe monétaire qui porte la légende Ἀρκαδικόν. Non seulement les premières pièces de ce groupe se rattachent étroitement, comme nous venons de le constater, à celles qui ont la légende archaïque ꞴRA, mais les trioboles les plus récents à la légende Ἀρκαδικόν, que leur style classe vers 417 ou peu auparavant, se relient aux nouvelles monnaies frappées à partir de 417 avec la légende EPA (Ἡραΐων). M. Imhoof-Blumer s'exprime comme il suit à ce sujet : « Tandis que les pièces les plus anciennes (à la légende Ἀρκαδικόν) se rattachent par le style aux dernières monnaies du groupe archaïque (à la légende ꞴRA), les plus récentes des pièces à la légende Ἀρκαδικόν se rattachent à une obole qui a pour type une tête de déesse, entre les lettres HR, et dans laquelle il est impossible de ne pas voir une monnaie de Héræa ; il y a identité incontestable de type et de style ». Cette juxtaposition, en haut et en bas de la série chronologique, ne saurait manquer de frapper ; elle autorise à conclure que les Héræens ont des monnaies à la légende ꞴPA jusque vers l'an 490 ; qu'à cette date, ils ont commencé à émettre les monnaies à la légende ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ ; puis, que vers 417, ils sont revenus à la légende EPA, puis ΗΡΑΙΩΝ.

Pour quels motifs les Héræens ont-ils frappé pendant la plus grande partie du ve siècle, des monnaies à la légende Ἀρκαδικόν ? Que signifie ce mot Ἀρκαδικόν ? L'examen des types de nos monnaies va nous conduire à démontrer que ces monnaies ont été frappées par les Héræens comme présidents des jeux Arcadiques qui se célébraient sur le mont Lycée.

Au droit des monnaies décrites sous les n°s 1224 à 1235 (Pl. XXXVIII, fig. 8 à 18), nous avons les variétés d'un type de Zeus, barbu, le buste nu, les jambes drapées, presque toujours assis ; une fois, par exception, il est debout (n° 1235). D'une main, il s'appuie sur son sceptre et de l'autre il donne l'essor à un aigle qui vole dans le champ, ou qui, posé sur le poignet du dieu, s'apprête à s'envoler. Il y a des variétés d'attitude dans la pose du dieu, suivant qu'il est assis de profil, de trois quarts, de face ; suivant qu'il s'accoude en arrière sur le dossier de son trône. L'une des variantes les plus notables est sur un triobole du Cabinet de Berlin, du milieu du ve siècle, où Zeus a un trône dont le dossier se termine en bec de cygne ; de la main droite le dieu tient le foudre posé sur ses genoux, et de la main gauche il s'appuie sur son sceptre ; l'aigle vole à la hauteur de son épaule, non plus en s'échappant des mains du dieu, mais au contraire, en se dirigeant vers lui [1]. Ce Zeus d'Arcadie est étroitement apparenté, d'une part, au Zeus du mont Ithome, tel que nous le montreront plus tard les monnaies de Messénie, d'autre part au Zeus d'Olympie tel que nous le verrons sur les monnaies de l'Élide et tel que l'immortalisera le ciseau de Phidias. Et par là, on soupçonne que le traité d'alliance signalé plus haut, et conclu pour 100 ans entre les Éléens et les Héræens au début de leur histoire, de même que l'alliance séculaire des Arcadiens avec les Messéniens, ne furent peut être pas étrangers à cette parenté des types monétaires.

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecques*, p. 186, n° 163 ; cf. pour l'aigle volant du côté du dieu, *Brit. Mus. Peloponnesus*, pl. XXXI, fig. 23.

Quel nom donner au Zeus arcadien? On l'appelle tantôt *Zeus Lycaios*, c'est-à-dire le Zeus du mont Lycée, dieu de la lumière, comme l'Apollon de Lycie; Zeus *Akraios*, le Zeus des sommets, où l'aigle plane et d'où il domine les vallées; Zeus *Aphesios*, le Zeus libérateur, et c'est pourquoi, symboliquement, il donne l'essor à l'aigle qui est sur son poignet. Tous ces noms conviennent à la fois à cette divinité.

Zeus Lycaios dont le nom était rapproché de la racine λυκ, *lumière*, et λυκ, *loup*, se rattachant par là au loup d'Argos, origine probable du culte de la *lycanthropie* et des Lupercales, n'était autre que le personnage mythique Lycaon, représentant d'une race d'étrangers envahisseurs, qui vinrent se substituer en Arcadie à la race autochtone des Pélasges; voilà pourquoi Lycaon fut dit fils de Pélasgos et divinisé. « *Lycaon*, dit M. Fougères [1], est le nom primitif du dieu du Lycée, dieu de la lumière; il fut plus tard identifié au Zeus hellénique; le nom primitif, converti en épithète, devint le qualificatif de Zeus Lycaios... La légende fit ensuite de Lycaon le grand prêtre et le fondateur du culte de Zeus Lycaios, suivant une habitude courante dans la mythologie grecque : en Attique, Érechteus, dieu marin local, dépossédé par Poseidon, devient le grand prêtre et le fondateur du culte de Poseidon dit *Erechteus*... »

Le culte de Lycaon ou de Zeus Lycaios en Arcadie, supplanta le culte pélasgique du dieu Pan, au moins dans un grand nombre de sanctuaires. Importé par des étrangers, dieu d'une race de conquérants, Zeus Lycaios fit reléguer au second plan le culte du Pan arcadien qui, du premier rang, descendit à celui de divinité secondaire ou locale. Zeus Lycaios devenu prépondérant, consentit seulement parfois à s'associer Pan, pour indiquer l'union intime, la pénétration des deux races, conquérants exotiques et subjugués aborigènes.

Qu'était-ce donc que le mont Lycée et le culte de ce Zeus Lycaios dont l'image paraît au droit de nos monnaies? C'était une des choses les plus révoltantes que l'on puisse rencontrer dans l'histoire de l'humanité civilisée : on célébrait en l'honneur de Zeus Lycaios des sacrifices humains, et cela non seulement à l'origine, mais encore au temps de Platon et de Théophraste, et Pausanias, au IIe siècle de notre ère, dit qu'il se passe là encore, de son temps, des choses secrètes et abominables qu'il n'ose pas raconter. Le mont Lycée, aujourd'hui le Diaphorti, couronne le nœud de montagnes inextricables qui forme le district de la Parrhasie, au sud du cours de l'Aphée, non loin de Karytène. Avant la fondation de Mégalopolis en 370, Héræa, — et ceci est à considérer, — en était la ville la plus rapprochée. Héræa se trouvait beaucoup plus près du sanctuaire de Zeus Lycaios, qu'Élis, la capitale des Éléens, ne se trouvait proche d'Olympie, ce qui n'empêchait pas les Éléens de présider les jeux olympiques et de frapper monnaie à l'occasion de leur célébration. Élis était vis-à-vis d'Olympie exactement dans la même situation que Héræa par rapport aux jeux du mont Lycée. On a fouillé l'emplacement du sanctuaire de Zeus Lycaios entouré de murs cyclopéens, ainsi que les ruines, toutes voisines, de la cité sainte de Lycosura où se célébraient les jeux lycéens [1]. Fondée par

1. G. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie*, p. 202.

1. Cawadias, *Fouilles de Lycosura*. Athènes, 1893.

Lycaon, Lycosura était la plus ancienne ville du monde, disaient les légendes, « la première ville qu'ait vue le soleil. » C'est à Lycosura que Lycaon, fils de Pélasgos, institua les jeux lycéens en l'honneur de Zeus Lycaios. Lycaon sacrifia à Zeus un enfant nouveau-né; plus tard, les poètes racontaient que Zeus indigné avait changé Lycaon lui-même en loup [1]. Telle fut l'origine des sacrifices humains du Lycée.

La persistance séculaire de cette monstrueuse pratique au milieu de la Grèce, s'explique en partie par la situation géographique de ce district de la Parrhasie que ses inaccessibles montagnes tenaient à l'écart des grandes voies de communication ; ses habitants à demi sauvages, partagés en clans, y perpétuaient leurs cultes primitifs, rebelles à toute culture et à tout progrès.

Pausanias décrit ainsi le sanctuaire de Zeus Lycaios sur le mont Lycée : « Sur la plus haute cîme du Lycée est un tertre de terre ; c'est l'autel de Zeus Lycaios. De là, on aperçoit presque tout le Péloponnèse. Devant l'autel, deux colonnes se dressent, presque dans la direction du soleil levant; elles étaient surmontées d'aigles dorés, suivant une mode très ancienne. C'est sur cet autel que l'on fait à Zeus de mystérieux sacrifices [2]. » Les deux colonnes surmontées d'aigles dorés qui s'élevaient devant l'autel de Zeus doivent être rapprochées du type de nos monnaies sur lesquelles nous voyons l'aigle qui prend son essor ou vole devant la statue du dieu [3].

1. Beulé, *Le Péloponnèse*, p. 134 ; V. Bérard, *Les Origines des cultes arcadiens,* p. 58.

2. Pausanias, VIII, 38, 7.

3. M. Victor Bérard (*Les origines des cultes arcadiens*, p. 60 et suiv.) a rapproché le Zeus du mont Lycée des Molochs et des Baals sémitiques en l'honneur desquels, en Orient, on célébrait des sacrifices humains. Il s'est efforcé de démontrer que Zeus Lycaios avait été implanté au cœur du Péloponnèse par une invasion de Phéniciens. Cette hypothèse ne nous paraîtrait justifiable qu'en reportant les invasions sémitiques dans le Péloponnèse à une époque anté-historique. Cf. G. Fougères, *Mantinée*, p. 203.

On a vu plus haut que la déesse qui figure au revers des monnaies se substitue à la tête de femme voilée dans laquelle nous avons reconnu Déméter. Qu'elle soit tournée à droite ou à gauche, cette tête féminine qui, sur les plus anciens exemplaires, a encore l'œil de face et allongé, offre une grande variété dans l'arrangement de sa coiffure : tantôt elle a les cheveux ceints d'un large bandeau ou d'un simple filet; tantôt ses cheveux sont dans un cécryphale orné de feuillage ou retenus par des bandelettes ; la tête est de profil, de face ou de trois quarts (voyez pl. XXXVIII fig. 16, 17 et 18) : types monétaires charmants qui font les délices des amateurs de goût. Avec ces variétés si nombreuses il est loisible de suivre, étape par étape, les progrès de l'art arcadien durant la plus grande partie du ve siècle.

Au point de vue de l'histoire de l'art et des synchronismes, on peut comparer cette jolie tête féminine des monnaies arcadiennes avec la tête d'Aphrodite sur les monnaies contemporaines de Corinthe, de la Phocide, de Cnide, et même sur les petites monnaies d'Athènes (Pl. XXXIV, fig. 20) dans lesquelles Six aurait voulu voir un gage de l'alliance entre Athènes et Sparte [1].

Comment s'appelle cette déesse arcadienne? On y a vu tantôt l'Aphrodite de Cythère [2], tantôt Artémis Hymnia (Ὑμνια), la

1. Voyez ci-dessus, p. 756.

2. A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. IX, p. 141.

déesse des chansons pastorales[1]. Le nom de Despoina que nous lui avons donné, signifie « la souveraine » par excellence, la maîtresse de toute la race arcadienne. Despoina était la parèdre de Zeus Lycaios; elle occupe, parallèlement à lui, la première place comme divinité féminine, dans la série des déesses arcadiennes. Son sanctuaire le plus vénéré se trouvait à une courte distance de celui de Zeus Lycaios, sur l'une des pentes du Lycée, à Acacésion qui dépendait de Lycosura [2]. Pausanias décrit longuement le temple de Despoina : on y voyait Déméter et Despoina assises sur le même trône [3]; mais Despoina avait la préséance. Chez les Arcadiens, Déméter était considérée comme la divinité de la race pélasgique plus ancienne et vaincue : c'était *Demeter Pelasgis* ; tandis que Despoina qui vint après elle et lui fut donnée pour fille, — par analogie avec le groupe éleusinien Déméter et Coré, — était la divinité féminine de la race conquérante qui s'imposa à la race pélasgique. Les deux cultes de Lycosura, celui de Zeus Lycaios et celui de Despoina, furent intronisés au cœur de l'Arcadie par les mêmes envahisseurs.

Aussi, de même que Zeus Lycaios supplanta le vieux Pan pélasgique ou en fit son associé, de même Despoina vint détrôner la vieille Déméter pélasgique ; elle en fit son associée, ou ne lui laissa plus que des sanctuaires locaux. Voilà pourquoi, de même que les monnaies nous montrent le culte de Pan persistant dans certaines villes, nous trouvons aussi, sur les monnaies, comme celles de Héræa décrites plus haut, Déméter Pélasgis, sous des formes diverses : Déméter Melaina (*la noire*) à Phigalie ; Déméter chevaline à Thelpusa, Déméter Erinnys à Phénée. Au mont Lycée, la prépondérance du culte de Despoina sur celui de Déméter est nettement affirmée par toutes les sources littéraires et le sanctuaire où les deux déesses étaient adorées s'appelait exclusivement le « sanctuaire de Despoina, » ἱερὸν τῆς Δεσποίνης, sans qu'il soit fait mention de Déméter[1].

Ainsi, bien que dans certaines villes, Déméter fut restée comme la déesse-mère, avec ses vieux rites pélasgiques, peut être apportés d'Égypte par les filles de Danaos [2], il en était tout autrement au sanctuaire national du Lycée où Despoina dominait à côté de Zeus Lycaios. Mais, si Déméter était encore adorée dans différentes localités sous des noms et des aspects variés, Despoina recevait aussi, dans certaines villes, des épithètes diverses et des attributs qui la rapprochèrent de divinités féminines du panthéon purement hellénique et finirent même par l'identifier

1. V. Bérard, *Les origines des cultes arcadiens*, p. 187-188.

2. Puillon-Boblaye, *Recherches géograph. sur les ruines de la Morée*, p. 163.

3. Pausanias, VIII, 36 et 37. On a retrouvé des débris de ces statues; cf. M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, t. II, p. 627.

1. A Lycosura, remarque M. Victor Bérard, « Despoina n'est pas, comme Coré en Attique, une divinité secondaire, adorée auprès de sa mère, avec sa mère et en quelque sorte, au dessous de sa mère : « C'est elle que, de toutes les déesses, les Arcadiens révèrent le plus », dit Pausanias, quand il parle du sanctuaire de Lycosura (Pausanias, VIII, 37, 14). Ce sanctuaire où sont adorées les Grandes Déesses, s'appelle ἱερον τῆς Δεσποίνης; l'enceinte, περίβολος τῆς Δεσποίνης ; les portiques, στοὰ ἡ παρὰ τῇ Δεσποίνῃ. Et dans ce temple de Δεσποίνα (ναὸς τῆς Δεσποίνης), c'est à Despoina que l'on adresse les prières et les sacrifices, θύουσιν τῇ Δεσποίνῃ (Pausan., VIII, 37, etc.). Despoina est bien, ici, la déesse principale, la poliade de Lycosura ». Victor Bérard, *Les origines des cultes arcadiens*, p. 128; cf. p. 4.

2. Hérodote, II, 171; cf. V. Bérard, *Les origines des cultes arcadiens*, p. 126.

avec ces dernières. C'est ainsi qu'après 370, à Mégalopolis, Despoina reçoit l'épithète de ἡ Σώτειρα ; ailleurs, on l'appelle ἡ Καλλίστη, *la très belle*, qualificatif qui finit par amener l'assimilation entre Despoina et la nymphe Callisto, mère d'Arcas. Dans cette dernière phase des légendes arcadiennes, Despoina-Callisto devient, par Arcas, la mère de la race arcadienne [1].

Dans d'autres légendes tardives, Despoina s'identifie avec la Coré des mystères éleusiniens ; elle se rapproche aussi d'Artémis et se confond même avec elle ; elle a en commun avec Artémis, l'arc et la biche comme animal sacré. Ainsi, au fur et à mesure que pénètrent en Arcadie les autres cultes de la Grèce, Despoina s'assimile aux divinités qui ont avec elle quelque ressemblance; elle devient une variété d'Artémis, une variété d'Aphrodite. Il en fut ainsi des divinités indigènes dans tous les pays.

Ces quelques détails mythologiques étaient nécessaires pour expliquer les transformations graduelles du type de Despoina sur les monnaies à la légende ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ, au fur et à mesure qu'on avance dans le v[e] siècle. On la voit prendre, tour à tour, l'aspect et les attributs d'Artémis, d'où le nom d'Artémis Hymnia qu'on lui a donné ; l'aspect et les attributs d'Aphrodite ou de la nymphe Callisto. Sous ces transformations, c'est toujours, originairement, la même déesse, Despoina, la parèdre de Zeus Lycaios, dans le culte du mont Lycée.

1. V. Bérard, *op. cit.*, p. 130. M. Bérard s'efforce, pour Despoina, comme pour Zeus Lycaios, de démontrer que cette déesse est l'Aphrodite-Astarté des religions orientales et que son culte a été importé au cœur de l'Arcadie par les invasions phéniciennes.

Les jeux nationaux arcadiens du mont Lycée, en l'honneur desquels furent frappées les monnaies à la légende ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ, étaient les plus anciens de la Grèce; suivant Aristote, leur origine était antérieure même à celle des jeux Olympiques et l'on disait que Cronos et Zeus y vinrent combattre et s'y disputèrent le prix de la lutte avant même la création de l'homme [1]. Comme la frappe des monnaies à la légende ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ se prolonge jusque vers l'an 417, il est à croire que la célébration de ces jeux dura au moins jusqu'à cette époque. Ils durent être désertés devant la popularité toujours croissante des jeux d'Olympie et aussi à cause des difficultés matérielles qu'on éprouvait pour se rendre au mont Lycée, tant la route est ardue et hérissée de rochers abrupts.

Les Héræens, — les monnaies nous l'attestent, — devenus présidents des jeux Arcadiques, firent frapper des monnaies dont la légende ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ appelle le complément suivant : Ἀρκαδικῶν ἀγώνων σῆμα (ou κόμμα, ou χαρακτήρ), ou Ἀρκαδικῶν ἀγώνων εἰμὶ σῆμα, « je suis la monnaie des jeux arcadiques », formule analogue à celle du statère éphésien de Phanès [2]. De la même manière doivent être interprétées les monnaies à la légende ΟΛΥΝΠΙΚΟΝ, frappées par les archontes d'Élis qui avaient la présidence des jeux d'Olympie. La légende ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ ne doit pas s'expliquer autrement; il serait contraire à l'histoire de supposer, par exemple, l'existence d'une ligue politique arcadienne qui eut fait frapper ces monnaies auxquelles on reconnaîtrait ainsi un caractère fédéral. Une pa-

1. Beulé, *Le Péloponnèse*, p. 129; V. Bérard, *Les Origines*, p. 55.
2. Voyez ci-dessus, p. 58 et ci-après, p. 893.

reille confédération n'a pu exister au v[e] siècle [1]. Mais, comme la plupart des autres peuples helléniques, les Arcadiens avaient, de toute antiquité, des fêtes religieuses et nationales durant lesquelles, faisant trêve à leurs querelles intestines, ils reconnaissaient, sous l'égide de leurs dieux pan-arcadiens, Zeus Lycaios et Despoina, qu'ils avaient les mêmes cultes, les mêmes traditions, le même langage. Ces fêtes, célébrées à intervalles déterminés, dans ces pélerinages nationaux, étaient les jeux Arcadiques, Ἀρκαδικοὶ ἀγῶνες. Les Héræens en eurent l'intendance suprême durant la plus grande partie du v[e] siècle. De même que les magistrats d'Élis faisaient frapper des monnaies à la légende ΟΛVΝΠΙΚΟΝ, de même les Héræens firent frapper, à l'occasion des jeux célébrés au mont Lycée, les monnaies à la légende ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ, qui ont pour type les deux divinités nationales Zeus Lycaios et Despoina. Ainsi s'explique l'étroite parenté de ces monnaies à légende nationale avec celles, plus anciennes, qui portent le nom de Héræa. Par là également se justifie la suspension prolongée du monnayage au nom de la ville de Héræa, et le parfait accord des dernières monnaies à la légende ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ avec les pièces de la nouvelle série que Héræa recommença à frapper à son nom lorsque, pour une cause demeurée inconnue, les Héræens cessèrent d'avoir la présidence des jeux du mont Lycée, vers l'an 417, dans la première période de la guerre du Péloponnèse.

§ VII. — **Mantinée.**

Les ruines de Mantinée, fouillées et décrites par M. G. Fougères [2], se voient à 12 kilomètres au nord de Tripolitza. La Mantinique ou canton de Mantinée et la Tégéatide ou canton de Tégée formaient ensemble une haute plaine allongée, séparée à l'est, de l'Argolide par la chaîne des monts Lyrceion et Créopolon; séparée à l'ouest, de l'Arcadie centrale, par la chaîne du Ménale. Comme Héræa, Mantinée n'était à l'origine que le chef lieu de dèmes disséminés dans la campagne. Elle se composait d'un petit nombre de maisons groupées autour d'un vieux sanctuaire d'origine minyenne, consacré à Poseidon Hippios et pourvu d'un oracle ou μαντεῖον. « De très bonne heure, il se forma aux environs de l'oracle, une petite agglomération appelée Μαντίνεια, Μαντίνεη, Μαντίνη, c'est-à-dire, *l'endroit où l'on interprète les oracles* » [3].

Avant le vi[e] siècle, Mantinée ne joua aucun rôle politique; elle était sous la domination d'Orchomène, dont elle parvint pourtant à s'affranchir [4]. Mais dès la fin du vi[e] siècle ou au début du v[e], on la voit, — les fouilles l'ont prouvé, — entourée d'une enceinte fortifiée et ornée d'édifices importants. C'est à cette époque, c'est-à-dire vers l'an 500, qu'elle ouvre un atelier. Ses premiers types monétaires, — les seuls

1. Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. II, p. 80; Lambropoulos, *Zeit. für Num.*, t. XIX, p. 212.
2. G. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie orientale*, Paris, 1898, in-8°; cf. Puillon-Boblaye, *Recherches géogr. sur la Morée*, p. 139.
3. G. Fougères, *op. cit.*, p. 359.
4. Fougères, *op. cit.*, p. 361.

dont nous ayions à nous occuper dans le présent volume, — sont aux types de l'ours, des glands, du trident et du dauphin, que nous expliquerons après les avoir décrits.

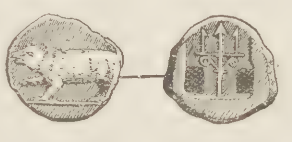


N° 1236.

1236. — Ours marchant à gauche.

℞. Les lettres M-A (=Μαν) opposées l'une à l'autre dans les deux compartiments d'un carré creux; dans deux angles de ce carré on voit, côte à côte, deux carrés plus petits, très profonds.

Æ 14; triobole éginét., 2 gr. 89 (*Londres*) [1]; — autre ex., 2 gr. 70 usée (*Berlin*) [2].



N° 1237.

1237. — Ours marchant à gauche.

℞. M-A (fruste), lettres opposées l'une à l'autre et séparées par un trident; de chaque côté de la tige du trident, un petit carré très profond. Le tout dans un carré creux.

Æ 14; triobole éginét. (*Berlin*) [3].

1238. — Ours marchant à gauche.

℞. M-A, lettres opposées l'une à l'autre et séparées par un dauphin tourné à droite. Le tout dans un carré creux.

Æ 14; triobole éginét., 3 gr. (*Paris*) **Pl. XXXVIII, fig. 19**; — autre ex., 2 gr. 95 (*Berlin*) [4].

1239. — Ours marchant à gauche.

℞. M-A. Trois glands disposés en rayons, et accostés d'une feuille de

1. P. Gardner, *Peloponnesus*, p. 184, n° 1 et pl. XXXIV, 18.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 198, n° 230.
3. Fox, *Engravings coins*, I, pl. IX, 102; *Rev. numism.*, 1860, p. 100; 1874, p. 166.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grec.*, p. 198, n° 231.

chêne ; le tout dans un triangle creux bordé d'un grènetis. En contremarque, un symbole indistinct.

Æ 14 ; triobole éginét., 2 gr. 90 (*Paris*) **Pl. XXXVIII, fig. 20** ; — autre ex. avec une étoile en contremarque, 2 gr. 65 (*Londres*) [1].

1240. — Variété (sans contremarque), avec ΜΑ et deux feuilles de chêne entre les glands.

Æ 14 ; triobole éginét., 2 gr. 37 (*Londres*) [2].

1241. — Même type de l'ours, à droite.

℞. Μ—Α. Trois glands disposés en rayons et accostés d'une feuille de chêne ; le tout dans un triangle creux.

Æ 14 ; triobole éginét., 2 gr. 73 (*Londres*) [3].



N° 1242.

1242. — Tête d'ours à gauche.

℞. Μ-Α. Gland. Le tout dans un carré creux.

Æ 10 ; obole éginét. 0 gr. 84 (*Londres*) [4] ; — autres ex., 0 gr. 88 (*Copenhague*) ; 0 gr. 86 (*Berlin*) [5].

Dans le groupe qui précède, on remarquera que le triobole a trois glands et l'obole n'en a qu'un. Les lettres ΜΑ ou ΜΑΝ, parfois en monogramme, sont les initiales de l'ethnique Μαντινέων. L'ours, type constant du droit, abondait dans les forêts de chênes voisines de Mantinée [6] ; il se rapporte au célèbre mythe arcadien de la nymphe Callisto, mère d'Arcas, qui fut changée en ourse par Héra.

Zeus étant devenu amoureux de Callisto, fille de Lycaon, en eut un fils, Arcas, qui donna son nom à l'Arcadie. Mais Héra, jalouse, métamorphosa Callisto en ourse, et Artémis tua l'ourse à coups de flèches. Zeus envoya alors Hermès pour recueillir l'enfant de Callisto, et il plaça cette dernière parmi les astres, où elle devint la grande Ourse. Mais le fils d'une ourse ne peut être qu'un ours lui-même, et en effet, le mot grec pour désigner l'*ours* est ἄρκος, qu'on a rapproché d'*Arcas*. De sorte que l'ours de nos monnaies est l'emblème de Callisto ou de son fils Arcas. Arcas, le dieu

1. Percy Gardner, *Peloponnesus*, p. 184, n° 4 et pl. XXXIV, 21.
2. Percy Gardner, p. 184, n° 2 et pl. XXXIV, 19.
3. P. Gardner, *op. cit.*, p. 184, n° 3 et pl. XXXIV, 20.
4. P. Gardner, p. 184, n° 5 et pl. XXXIV, 22.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 198, n° 233 et 234.
6. G. Fougères, *Mantinée*, p. 205.

Ours, est devenu le dieu éponyme du pays des ours, l'Arcadie. Son tombeau se voyait dans la petite ville de Ménalos, au milieu des montagnes voisines de Mantinée; sur l'ordre d'un oracle de Delphes, les restes d'Arcas furent transportés à Mantinée lorsqu'en 370, à l'instigation de Lycomède, cette ville afficha la prétention d'être la capitale de la confédération arcadienne [1].

Le trident et le dauphin des monnaies s'expliquent aussi aisément par la mythologie locale. Ils sont les attributs de Poseidon Hippios, la principale divinité de Mantinée, « le plus ancien et le plus vénéré des dieux indigènes [2] ». Un trident orne l'épisème des boucliers des hoplites mantinéens [3] et Poseidon Hippios excite lui-même les guerriers au combat [4].

La légende arcadienne faisait naître Poseidon Hippios auprès de Mantinée, au bord de la source Arné, et son temple fut bâti par les deux héros, Agamède et Trophonios, qui passaient aussi pour les premiers fondateurs du sanctuaire de Delphes. Poseidon Hippios, dieu importé de Thessalie et de Béotie en Arcadie par les invasions minyennes, était, comme Zeus, fils de Rhéa et de Cronos; il avait le corps d'un cheval, d'où le type du cheval sur les monnaies de Thessalie et de Béotie.

Poseidon Hippios est le dieu Cheval, de même que Callisto est la déesse Ourse, et qu'à Argos, Apollon Lykios est le dieu Loup. La fonction essentielle de Poseidon Hippios qui jaillit d'une source au milieu des rochers, est d'être le dieu des torrents à la fois dévastateurs et fécondants de l'Arcadie. Dans les prairies thessaliennes et mantinéennes arrosées par lui, il préside à l'élevage et au dressage du cheval [1] : nous savons que, déjà dans la légende athénienne, Poseidon crée le cheval qui s'échappe d'une source, tandis qu'Athéna fait pousser l'olivier. « Le dieu Cheval, *Hippos*, est, par nature, autant qu'un dieu pastoral, un dieu aquatique. Les eaux, surtout les sources, entretiennent la fraîcheur des pâturages nourriciers : les troupeaux puisent dans leur onde pure un principe de vie. C'est pourquoi Hippos s'est identifié avec Poseidon », qui prend le surnom d'Hippios; son animal favori, le cheval, « devient le symbole de la source jaillissante [2] ». On s'explique aussi, par là, comment Poseidon Hippios emprunte au Poseidon des mers ses emblêmes du dauphin et du trident.

En Arcadie, les sources que fait jaillir Poseidon Hippios, proviennent des entrailles de la terre ; elles y retournent brusquement en s'engouffrant dans les fameux *katavrothres* qui créent aux lacs et aux torrents de ce pays des écoulements souterrains. Voilà pourquoi, remarque M. Fougères [3], Poseidon Hippios, « le dieu pastoral et aquatique de l'Arcadie prend les allures d'un dieu chthonien et s'apparente aux divinités infernales, à la fois souterraines et nourricières. De là, les rapports ultérieurs de Poseidon Hippios avec Déméter à Mantinée, avec Erinys-Déméter à Thelpousa, avec Déméter et Despoina à Lycosura. De là aussi, le rôle du cheval dans la religion mortuaire et sa présence sur tant de monuments comme symbole funéraire. »

Les glands des monnaies de Mantinée

1. Pausanias, VIII, 9, 9.
2. G. Fougères, *Mantinée*, p. 225.
3. Pindare, *Olymp.*, XI, 83.
4. Pausanias, VIII, 10, 4.

1. G. Fougères, *Mantinée*, p. 228.
2. G. Fougères, *Mantinée*, p. 230.
3. G. Fougères, *op. cit.*, p. 231.

rappellent la forêt de chênes appelée Pélasgos qui avoisinait le vieux sanctuaire de Poseidon Hippios, à proximité de la ville [1]. Cette forêt était célèbre. Après avoir raconté l'histoire de Pélasgos, le premier ancêtre de la race arcadienne, qui enseigna aux hommes l'art de construire des cabanes et de se fabriquer des vêtements avec des peaux de sangliers, Pausanias ajoute que Pélasgos amena aussi les Arcadiens à renoncer à se nourrir de racines et leur persuada de préférer le gland.

Il découvrit, dit Pausanias, que les glands, non pas ceux de toutes les espèces de chênes, mais ceux que produit la φηγός (chêne à glands comestibles), étaient un aliment (τὰς βαλάνους τῆς φηγοῦ τροφὴν εἶναι [2]). Cette manière de se nourrir, trouvée par Pélasgos, se conserva si longtemps chez quelques peuples de l'Arcadie, qu'Hérodote appelle les Arcadiens, « des hommes qui mangent des glands, des mangeurs de glands », βαλανηφάγοι ἄνδρες [3]; et qu'au temps des guerres thébaines, lorsque la Pythie permit aux Lacédémoniens d'envahir l'Arcadie, elle leur dit les vers suivants : « Il y a dans l'Arcadie beaucoup de mangeurs de glands, qui t'empêcheront de réussir [4] ».

Aussi, le gland comestible, la φηγός, qu'on mange cru ou grillé, avait-il pour les Arcadiens un caractère sacré et dans les scolies sur le *Prométhée* d'Eschyle (v. 450) on voit que ces peuplades agrestes offrent des glands comme prémisses à leurs dieux [5].

Lors de l'invasion de Darius en 490, puis de Xerxès en 480, les Mantinéens, influencés par leurs alliés contre Sparte, les Argiens, qui en secret soutenaient et appelaient les Perses, se montrèrent peu empressés à s'allier aux autres Grecs contre les Asiatiques. Ils ne le firent pour ainsi dire qu'à contre-cœur et s'arrangèrent pour arriver trop tard sur les champs de bataille.

Après la retraite des Perses, Mantinée paraît cependant avoir voulu prendre part à la joie générale du monde grec, par une manifestation publique. C'est à cette occasion, vraisemblablement, que les Mantinéens consacrèrent à Olympie une statue de Niké aptère dont ils confièrent l'exécution à l'un des plus grands sculpteurs de cette époque, Calamis.

Les monnaies aux types de l'ours et des glands, continuèrent à être frappées, mais dans un meilleur style, durant le ve siècle, jusqu'au début de la guerre du Péloponnèse[6].

§ VIII. — **Thaliadæ.**

Thaliadæ est presque encore nouvelle en numismatique, si tant est qu'on ait eu raison de l'y introduire. J. P. Six, en 1888, a proposé de classer à cette ville l'une des monnaies primitives figurées sur notre pl. XXXVIII, sous les n°s 21 et 22, et qui jusque-là, étaient demeurées incertaines [7]. Pausanias cite Θαλιάδαι parmi les localités

1. Pausanias, VIII, 11, 1 et suiv.
2. Pausanias, VIII, 1, 6.
3. Hérod., I, 66; cf. *Zeit. f. Num.*, 1873, p. 125; B. Head, *Hist. numor.*, p. 376.
4. Pausanias, VIII, 1, 6.
5. G. Fougères, *Mantinée*, p. 55. On voit aussi le gland en symbole, sur les monnaies de Psophis; Imhoof-Blumer, dans la *Zeit. für Numism.*, t. I, p. 117-125 et pl. IV.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 198, n° 232 et pl. E, n° 8.
7. J. P. Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 102.

du territoire de Cleitor, entre les sources du Ladon et les territoires de Phénée et de Thelpousa [1]. « Le Ladon, dit Pausanias, a sa source dans le pays de Cleitor; il passe ensuite vers l'endroit nommé Leucasion et vers Mesoboa; de là, il traverse Nasæ auprès d'Oryx et d'Halonte, d'où il se rend vers Thaliadæ et le temple de Déméter Eleusinienne qui est sur la frontière du pays des Thelpousiens. » Thaliadæ, qui n'est pas autrement connue, ne devait être qu'un dème de peu d'importance, qui n'a joué aucun rôle historique. Voici les deux pièces qu'on peut lui attribuer :

1243. — Hermès nu, imberbe, l'œil de face, coiffée du pétase, courant à droite, le bras droit ramené en arrière, et tenant le caducée de la main gauche portée en avant.

℞. Carré creux sillonné par trois barres en relief qui se croisent et forment six triangles; dans l'un de ces triangles, un globule.

Æ 18; trité ou tétrobole éginét., 3 gr. 93 (*Londres*) **Pl. XXXVIII, fig. 21;** — autre ex., 3 gr. 90 (*coll. Six*) [2].

1244. — Hermès nu, imberbe, l'œil de face, coiffé du pétase, courant à droite, et ayant des ailerons aux talons; il porte en avant la main gauche ouverte et de la main droite baissée il tient son caducée. Dans le champ à gauche, la légende rétrograde ΙΛΑΘ (Θαλι).

℞. Croix gammée dans un carré creux.

Æ 10; obole éginét., 1 gr. 01 (*Berlin*) **Pl. XXXVIII, fig. 22** [3].

L'attribution de ces deux pièces, à flan large et peu épais, repose sur la présence, sur le n° 1244, de la légende ΘΑΛΙ qui ne paraît pas pouvoir se compléter autrement que par Θαλιαδῶν, ou suivant la forme dorienne, Θαλιαδᾶν. En outre, la croix gammée du n° 1244, empruntée à Corinthe, semble désigner un atelier voisin de cette dernière ville. Le flan plat et le carré creux assez particulier de la trité n° 1243, ont une certaine analogie avec les monnaies voisines et contemporaines, de Phlionte [4] et de Cleitor. Le type d'Hermès est, dans la suite, le type traditionnel et constant de Phénée, autre ville de la même région [5]. Il est donc certain que les deux pièces décrites plus haut appartiennent au nord de l'Arcadie, et sans la légende *Thali*, on les classerait à Phénée à cause de leur type. Six même, dans le mémoire précité, donne à Thaliadæ l'obole n° 1244 qui a la légende en question, et il reporte à Phénée la trité anépigraphe n° 1243. Les motifs qu'il donne de cette disjonction sont les suivants :

1. Thaliadæ qui n'était sans doute qu'une

1. Pausanias, VIII, 25, 2.
2. Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 102, n° 6 et pl. V, 5.
3. Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 103.
4. Voy. ci-dessus, p. 813.
5. *Brit. Mus. Peloponnesus*, pl. XXXVI, 1 à 7.

bourgade, n'a dû frapper que de petites divisions monétaires, l'obole ; — 2° le type ordinaire de Phénée est Hermès portant le caducée ; on n'a pas de monnaies de cette ville antérieures aux guerres Médiques, ce qui paraît surprenant. En lui attribuant la trité anépigraphe, Phénée aurait ainsi des monnaies dès le début du ve siècle, sinon même dès la fin du vi^e^. — Mais je ne vois point, pour ma part, la nécessité de recourir à cette hypothèse de Six. La légende ΘΑΛΙ indique la patrie de l'obole ; les types, le style, l'aspect général, le poids rapprochent les deux pièces n°s 1243 et 1244 et autorisent à penser qu'elles sortent du même atelier, Thaliadæ. Si ce dême rural n'a plus de monnaie après le premier quart du ve siècle ; si, d'autre part, Phénée ne commence à battre monnaie au même type d'Hermès, qu'à partir des guerres Médiques, une conclusion paraît s'imposer : c'est que Phénée aura remplacé Thaliadæ comme importance et comme centre commercial. Thaliadæ aura été absorbée par Phénée. Qui sait même si, comme cela s'est passé souvent, les habitants de Thaliadæ, pour une cause inconnue, de gré ou de force, n'auront pas été transportés à Phénée pour renforcer cette dernière ville. La formation de villes comme Héræa, Mantinée, Mégalopolis, Argos, et tant d'autres du Péloponnèse, rend cette conjecture très acceptable.

§ IX. — **Psophis.**

Psophis (Ψωφίς, gén. Ψωφῖδος), dans la région nord-ouest de l'Arcadie, aujourd'hui Tripotamo, au sud de Patras, était la capitale du petit canton appelé Ψωφιδία. Elle se trouvait à proximité du confluent de l'Aroanios et de l'Erymanthe et c'est dans son voisinage que la légende plaçait le combat d'Héraclès avec le sanglier de l'Érymanthe. Certaines traditions affirmaient que la ville avait été fondée par Psophis, arrière-petit-fils d'Arcas ; d'autres prétendaient que Psophis était une nymphe, fille d'Eryx, roi de Sicile. Elle fut aimée d'Héraclès qui l'enleva et la cacha à Phêgia, ville qui prit, depuis lors, le nom de Psophis. Voilà pourquoi il y avait à Psophis un temple d'Aphrodite Erycine comme à Eryx, en Sicile[1].

Les plus anciennes monnaies de Psophis ne sont guère antérieures à la défaite des Perses en 480. Nous donnons par conséquent, ici, seulement la tête de la série.

1245. — Cerf bondissant à droite.

℞. Poisson placé en diagonale dans un carré creux limité par un grènetis.

Æ 12 ; tétrobole éginét., 3 gr. 98 (*Londres*) **Pl. XXXVIII, fig. 29**[2].

1246. — Cerf bondissant à droite.

℞. Poisson en diagonale dans un carré creux limité par un grènetis.

Æ 10 ; trihémi-obole éginét., 1 gr. 40 (*Berlin*) **Pl. XXXVIII, fig. 28**[3].

1. Pausanias, VIII, 24.
2. P. Gardner, *Peloponnesus*, p. 198, n° 1 et pl. XXXVI, 18.
3. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 117, n° 1 et pl. IV, 1.

1247. — Protomé de cerf bondissant à gauche.

℞. Poisson en diagonale dans un carré creux; dans le champ, un autre poisson très petit.

Æ 10; obole éginét., 0 gr. 88 (*Londres*) **Pl. XXXVIII, fig. 26** [1].

1248. — Protomé de cerf bondissant à droite.

℞. ΧΟ. Poisson à droite; dessous un gland. Le tout dans un carré creux bordé de denticules.

Æ 11; obole éginét., 0 gr. 80 (*Paris*) **Pl. XXXVIII, fig. 23.**

1249. — Protomé de cerf bondissant à droite.

℞. ΧΟ. Poisson en diagonale dans un carré limité par des denticules. Carré creux au pourtour.

Æ 10; obole égin., 0 gr. 98 (*Berlin*) **Pl. XXXVIII, fig. 25** [2].

1250. — Protomé de cerf bondissant à droite.

℞. ΧΟ (rétrograde). Poisson à gauche; dessous, un gland. Le tout dans un carré creux à bords dentelés.

Æ 11; obole éginét., 1 gr. 01 (*Berlin*) **Pl. XXXVIII, fig. 24** [3].

1251. — Variétés : 0 gr. 90 (*Berlin*) [3]; 0 gr. 88 (*Londres*) [5].

1252. — Protomé de cerf bondissant à droite.

℞. ΧΟ. Poisson à droite; dessous, un foudre. Aire creuse circulaire.

Æ 11; tritémorion éginét., 0 gr. 75 (*Paris*) **Pl. XXXVIII, fig. 27;** — autres, 0 gr. 74 (*Luynes*); 0 gr. 80 (*Berlin*) [6].

Les premières monnaies sont anépigraphes (nos 1245 à 1247); leur flan est épais, le carré creux très accentué; ces petites pièces sont vraisemblablement un peu antérieures à 480. Viennent ensuite celles qui ont les deux lettres initiales Ψ-Ο, placées de chaque côté du poisson (nos 1248 à 1252). Elles sont suivies, après le milieu du ve siècle, de pièces aux mêmes types qui portent la légende plus complète ΨΟΦΙ [7]; plus tard, on a ΨΟΦΙΔΙΟΝ [8].

Sur les nos 1248 à 1252, la forme de la

1. Percy Gardner, *Peloponnesus*, p. 198, n° 2 et pl. XXXVI, 19.
2. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Numism.*, t. I, p. 118, n° 7 et pl. IV, 2.
3. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 119, n° 9 et pl. IV, 3.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecques*, p. 206, n° 260 et pl. E, 14.
5. Percy Gardner, *Peloponnesus*, p. 198 et pl. XXXVI, 20 (au lieu du gland, on a cru reconnaître un cuisseau de cerf.)
6. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 119, n° 11 et pl. IV, 4.
7. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 119, n° 12 et pl. IV, 6 *b*.
8. B. Head, *Hist. numor.*, p. 379.

lettre Ψ est particulièrement remarquable; on a ⵅ et quelquefois ⵅ. Cette dernière forme se rencontre en Locride, à Corinthe, dans plusieurs îles de la mer Egée et dans l'alphabet ionien à l'époque archaïque [1].

Quant au type du cerf ou de la biche cornue, c'est dans la légende d'Héraclès qu'il convient d'en chercher l'interprétation : le nord de l'Arcadie fut le théâtre d'un grand nombre des exploits d'Héraclès. C'est en particulier dans cette région que la légende place la poursuite par Héraclès de la biche Cérynite, aux cornes d'or et aux pieds d'airain, symbole de l'Artémis lunaire ; la biche se réfugia dans un temple d'Artémis, puis sur les bords du Ladon où le dieu finit par la saisir [2]. C'est la biche cornue Cérynite fuyant Héraclès que nous reconnaîtrons sur les monnaies de Psophis.

Le poisson qui, d'une manière constante, figure au revers de ces monnaies, trouve aussi son explication dans les légendes locales. Nous avons dit tout à l'heure que Psophis était voisine du confluent de l'Érymanthe avec l'Aroanios. Or, Pausanias donne sur les poissons de l'Aroanios des renseignements singuliers qui nous avertissent de la place de ces poissons dans la mythologie locale. « L'Aroanios, dit-il, nourrit différentes espèces de poissons, et entre autres, ceux qu'on nomme les *Pœciliæ* (ποικιλίαι, poissons de diverses couleurs, mouchetés). Ils ont, à ce qu'on dit, un chant semblable à celui de la grive. J'en ai vu hors de l'eau, mais je ne les ai jamais entendus chanter, quoique je sois resté pour cela sur les bords du fleuve jusqu'au coucher du soleil. C'est à ce qu'on prétend, l'heure à laquelle ils chantent le plus ordinairement [3]. » Ce que nous devons retenir de cette fable, c'est que les poissons de l'Aroanios jouaient un rôle dans les légendes locales; de là, leur présence au revers des monnaies [4].

§ X. — Cleitor.

Pausanias place Cleitor (Κλείτωρ) à 60 stades des sources du Ladon, entre les deux autres villes arcadiennes de Phénée et de Psophis [5]. Elle prétendait avoir été fondée par Cleitor, petit-fils d'Arcas.

Cleitor eut un atelier monétaire dès le premier tiers du v[e] siècle ; c'est, en effet, à cette ville qu'on doit attribuer la petite pièce suivante connue en un certain nombre d'exemplaires.

1. Fr. Lenormant, art. *Alphabetum*, dans le *Dictionn. des Antiq. gr. et rom.* de Daremberg et Saglio, p. 201.
2. V. Bérard, *Les origines*, p. 273.
3. Pausanias, VIII, 21.
4. Je ne crois pas qu'on puisse suivre M. V. Bérard (*Les origines des cultes Arcadiens*, p. 105 et suiv.), lorsqu'il rapproche ces poissons de ceux qui, dans les religions asiatiques, étaient consacrés à Derceto ou Atergatis.
5. Le village moderne de Clitouras a conservé le nom de l'ancienne Cleitor. Puillon-Boblaye, *Recherches géographiques sur les ruines de la Morée*, p. 156.



N° 1253.

1253. — Tête et cou de cheval, à droite.

℞. La lettre Ɛ dans un carré creux profond, bordé d'un grènetis.

Æ 8; hémi-obole éginétique, 0 gr. 54 (*Londres*) [1]; — autre ex., 0 gr. 48 (*Berlin*) [2].

La lettre Ɛ du revers, de forme très archaïque, est l'initiale du nom de l'hémiobole, comme sur un assez grand nombre d'autres pièces de l'Arcadie des ve et vi^e^ siècles. C'est à tort qu'on a voulu classer cette hémi-obole et ses congénères d'époque postérieure, à Maronée, à Corinthe, à Hermione, à Cléones [3]. Les pièces de Corinthe et de Maronée au type de la tête de cheval n'ont pas le même revers. L'origine péloponnésienne de ces hémi-oboles est certaine et leur attribution à Cleitor a été fixée par les trouvailles. C'est sur les ruines de Cleitor que Prokesch-Osten en a recueilli plusieurs exemplaires [4]. Il est à considérer également qu'à l'époque postérieure à notre cadre chronologique, Cleitor frappa des monnaies dont les types principaux sont une protomé de cheval, un cheval en liberté ou l'un des Dioscures à cheval [5].

§ XI. — Élis et Olympie.

L'Élide est cette partie du Péloponnèse qui longe la mer ionienne au nord de la Messénie, et qui, à l'est, confine à l'Arcadie; au nord-est, à l'Achaïe. Elle se composait de trois provinces, arrosées chacune par un fleuve important et célèbre dans l'histoire :

L'Élide proprement dite, formée du bassin du Pénée ; la Pisatide, formée du bassin de l'Alphée; enfin, la Triphylie au sud, arrosée principalement par le Pamisos arcadique et quelques autres torrents. La Néda qui va se jeter dans le golfe de Cyparissia, après avoir dessiné autant de circuits que le Méandre, séparait la Triphylie de la Messénie [6].

Il y eut primitivement sur les plages de l'Élide quelques établissements phéniciens comme sur les autres côtes du Péloponnèse. M. Clermont-Ganneau a relevé les indices de l'existence de sanctuaires et d'établissements commerciaux phéniciens en Élide

1. Percy Gardner, *Peloponnesus*, p. 179, n° 1 et pl. XXXIII, 8.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 187, n° 170.
3. P. Lambros, *Zeit. für Num.*, t. II, p. 169, n° 5; Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 187.
4. Prokesch-Osten, *Archaeol. Zeitung*, 1849, p. 95 et pl. IX, 18.
5. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 187, n°s 167 et suiv.; Pausanias (VIII, 21, 4) signale un temple des Dioscures à quatre stades de Cleitor.
6. Pausanias, *Arcad.* 41; Beulé, *Le Péloponnèse*, p. 149.

aux temps préhelléniques [1]. Cyllène, en particulier, au cap du même nom, dont l'excellent port est tant vanté par Pausanias, fut une station phénicienne importante. Mais si l'on retrouve dans la toponymie du pays et dans ses productions naturelles, des indices non équivoques du commerce avec les Phéniciens, les traditions locales, au temps où nous pouvons les saisir, n'en avaient conservé nul souvenir; elles sont purement helléniques; à peine si l'on peut signaler dans l'Héraclès des Éléens quelque ressemblance avec le Melqart de Tyr ou de Sidon, de même que l'Aphrodite grecque parait avoir, sur d'autres points, comme Égine et Cythère, emprunté quelques-uns de ses traits à l'Astarté sidonienne.

La capitale primitive du pays était Pise, ville voisine du sanctuaire de Zeus Olympien. La localité où était le temple même s'appelait Olympie. Olympie et Pise furent à cause de cela, dès les plus anciens temps, étroitement liées dans la mythologie comme dans l'histoire. Toutes les deux sont visées dans la légende qui attribue à Héraclès la fondation des jeux olympiques, et quand Pélops vint dans la contrée à laquelle il donna son nom, il trouva Œnomaüs, roi de Pise, comme chef suprême du pays. C'est dans la course en char de Pélops et Œnomaüs, qu'on voyait les origines mythiques des jeux Olympiques [2]. D'autres

1. Clermont-Ganneau, *Le dieu Satrape*, dans le *Journal asiatique*, Ve série, t. X et XII.

2. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1879, p. 224. De nombreux monuments de toute nature représentent la course de Pélops et Œnomaüs; nous citerons seulement un magnifique tétradrachme d'Himéra, de la collection du prince de Waldeck, qui représente Pélops dans un bige, accompagné de son nom, ΠΕΛΟΨ. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 21, n° 32.

légendes disaient que les dieux eux-mêmes étaient descendus de l'Olympe pour concourir entre eux dans la première célébration des jeux Olympiques, et qu'Héraclès fut vainqueur dans tous les concours.

Historiquement, dans la période primitive, c'est aux habitants de la ville de Pise qu'appartenaient le culte de Zeus olympien et le droit exclusif de présider les jeux. Mais cet honneur ne devait pas tarder à être convoité par les Éléens, et ce fut là l'origine d'effroyables guerres qui eurent leur contre-coup direct dans la numismatique.

La rivale de Pise, Élis, capitale de l'Élide proprement dite, était située dans une plaine d'une merveilleuse fertilité, sur le cours moyen du Pénée. Son premier roi fut Æthlios qui eut pour successeur Endymion, l'amant d'Artémis. Puis, régnèrent Epéos et Eléos qui donnèrent, tour à tour, leur nom à la contrée; enfin Augias, dont Héraclès nettoya les écuries et punit l'ingratitude [1].

Les Doriens, devenus maîtres du Péloponnèse donnèrent l'Élide à Oxylos et à ses Étoliens. Oxylos fortifia Élis, en fit sa capitale, et bientôt les Éléens purent entreprendre avec succès d'enlever aux Pisates la présidence des jeux. Élis se trouvait à une distance considérable d'Olympie, mais cet éloignement ne fut pas un obstacle à leur ambition; nous avons vu de même les Héræens prendre la direction des jeux du mont Lycée, bien qu'ils fussent éloignés de Lycosura.

Sous la direction des Éléens, les jeux

1. Pausanias, V, 1, 9; Beulé, *Le Péloponnèse*, p. 224.

Olympiques devinrent bientôt les plus renommés de toute la Grèce ; ils furent l'un des principaux liens qui unirent les Grecs entre eux, et ils constituèrent la patrie grecque, en dépit de toutes les guerres intestines, à tel point que la grande divinité d'Olympie, Zeus, fut reconnu comme le père des dieux, le puissant protecteur de toute la race hellénique, le roi de l'Olympe [1].

Il y eut une réorganisation des jeux par Iphitos, au VIIIe siècle, et à partir de ce moment, en 776, les jeux Olympiques devinrent la base de la chronologie grecque. On sait que, célébrés tous les quatre ans, ils ne devaient être abolis qu'en 394 de notre ère, sous Théodose.

Les Pisates dont la ville dominait, à l'est, la belle plaine d'Olympie, ne cessèrent de lutter, les armes à la main, pour reconquérir leur ancien privilège et la numismatique fournit des témoins éloquents de leurs revendications contre les Eléens. Déjà, dans la VIIIe Olympiade, en 747 av. J.-C., les Pisates parvinrent à reprendre momentanément aux Éléens la présidence des jeux, grâce à l'appui de Phidon, le tyran d'Argos. Mais peu après, la puissance de Phidon fut détruite par les Spartiates qui, non seulement rétablirent les Eléens à Olympie, mais les aidèrent à maintenir sous le joug la Pisatide et la Triphylie [2]. Ainsi, dès cette époque primitive, nous voyons dans ces luttes, les Pisates soutenus par les Argiens, et les Éléens soutenus par les Lacédémoniens. On retrouve ces deux grands partis groupés de la même manière, tout le long des siècles de l'histoire.

1. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1879, p. 225.
2. Hérodote, VI, 127 ; Pausanias, VI, 22, 2 ; Strabon, VIII, 3, 30.

A l'occasion de la seconde guerre de Messénie (645-628), les Pisates et les Triphyliens se révoltèrent contre les Éléens et secoururent les Messéniens, tandis que les Éléens demeurèrent fidèles aux Lacédémoniens. Commandés par leur roi Pantaléon, les Pisates réussirent à s'emparer d'Olympie en 644 av. J.-C. et ils firent célébrer les fêtes en en excluant les Éléens [1].

Mais la conquête de la Messénie par les Lacédémoniens entraîna la soumission des Pisates à leurs anciens maîtres, les Éléens, alliés séculaires de Sparte. En 588, les Éléens tenant pour douteuse la fidélité de Damophon, tyran de Pise, et fils de Pantaléon, envahirent la Pisatide et la mirent sous leur tutelle étroite. En 572, Pyrrhos qui avait succédé à son frère Damophon, voulut relever l'indépendance de sa patrie et envahit l'Élide ; mais les Éléens se vengèrent furieusement de cette agression. Ils résolurent d'en finir, une bonne fois : Pise prise et rasée disparaît de l'histoire pour bien longtemps. C'est seulement en 364, à la suite de l'intervention d'Epaminondas dans les affaires du Péloponnèse, que Pise devait attester sa résurrection et même frapper, alors, quelques monnaies d'or [2]. Mais dans la période plus ancienne qui, seule, nous occupe, la disparition prolongée de Pise fit la prospérité d'Elis. Toute la Grèce s'habitua à regarder le peuple des Eléens comme investi d'une mission religieuse, consacré au dieu d'Olympie et spécialement protégé par lui. Une voie sacrée, célèbre, relia Elis à Olympie.

Le gouvernement de l'Elide demeura aris-

1. Pausanias, VI, 21, 1 ; 22, 2 ; Strabon, VIII, 3, 31.
2. *Num. Chron.*, 1879, pl. XIV, fig. 7 et 8 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 357 ; E. Curtius, *Zeit. für Num.*, t. II, p. 267 ; R. Weil, même recueil, t. XXII, p. 1.

tocratique, avec un tyran à sa tête, jusque vers l'an 472, époque où une révolution amena l'établissement du régime démocratique [1]. La forteresse d'Élis, bâtie sur une colline, au sud du Pénée, siège du gouvernement, vit alors se développer à ses pieds, une nouvelle Elis qui devint rapidement l'un des centres les plus considérables de la Grèce [2]. C'est surtout à partir de cette époque que les séries monétaires d'Élis deviennent abondantes; mais elles avaient débuté assez longtemps auparavant.

La date précise des premières monnaies que nous décrivons ci-après, est incertaine. Il n'y a pas de monnaies d'Élis de la période primitive de l'histoire monétaire : point de monnaies avec un carré creux rugueux et sans type de revers ; point de monnaies qui remontent au VIIe, ni même au milieu du VIe siècle, et qu'on puisse mettre en parallèle avec les monnaies primitives d'Égine, de l'Eubée, d'Athènes, de Mégare, de Corinthe, d'Argos, de Sicyone ou d'Héræa. Y a-t-il même des monnaies d'Élis qui remontent au delà de l'an 500, c'est-à dire jusqu'aux dernières années du VIe siècle? On doit l'admettre, en raison de l'archaïsme du style des monnaies à la légende ΟΛΥΝΠΙΚΟΝ que nous décrivons plus bas [3].

Comme dans la plupart des villes du Péloponnèse, le système de taille adopté pour les monnaies de l'Élide est le système éginétique. On n'y trouve que quatre divisions, le statère, la drachme ou hémi-statère, l'hémi-drachme ou triobole et l'obole. D'après M. Percy Gardner, le poids des monnaies d'Élis donne théoriquement le tableau suivant :

Statère...............	12 gr. 30
Drachme.............	5 82 (au lieu de 6 gr. 15)
Triobole.......	2 91
Obole................	1

On remarquera que la drachme n'est pas tout à fait la moitié du didrachme. Son poids de 5 gr. 82 représente exactement celui de la trité attique ou tiers du tétradrachme de 17 gr. 46 considéré comme statère. Il fallait trois drachmes d'Élis du poids de 5 gr. 82 pour équivaloir au tétradrachme attique de 17 gr. 46. Cette combinaison fut imaginée pour faciliter le change international dans un pays comme Olympie où l'affluence des gens venant de tous pays était si considérable [4].

Groupe A. — *Monnaies à la légende* Ὀλυνπικόν.

1254. — Aigle, vu de face, un peu tourné vers la droite, les ailes éployées,

1. Strabon, VIII, 3, 2; Diod. Sic., XI, 54; Xénophon, *Hellen.*, III, 2, 27; E. Curtius, *Ueber den Synoikismos von Elis,* dans les *Berichte* de l'Acad. de Berlin, 1895, p. 793; G. Fougères, *Mantinée,* p. 374.
2. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1879, p. 226.
3. MM. Barclay Head (*Hist. numor.*, p. 353) et Percy Gardner (*Num. Chron.*, 1879, p. 224 et 226; *Catal. Peloponn.*, p. 58) font débuter le monnayage d'Elis seulement après 480.
4. Pour les développements, voyez le présent *Traité*, au tome II de la *Première partie* (sous presse).

la queue étalée en éventail, tenant dans ses serres une tortue dont il déchire la tête à coups de bec.

℞. ꟼOꓘIПꟼVΛO. Zeus nu, barbu, debout à droite, la jambe gauche en avant; de la main droite levée il brandit le foudre; il tient le bras gauche avancé, la main ouverte et sur son poignet est posé un aigle, les ailes soulevées, qui détourne la tête pour regarder le dieu. Carré creux.

Æ 23; statère éginétique, 12 gr. 03 (*Berlin*) **Pl. XXXIX, fig. 1** [1].

1255. — Aigle volant à gauche en tenant dans son bec et ses serres un serpent qui s'enroule autour de lui et cherche à le mordre.

℞. ꟼOꓘIПꟼVΛO. Zeus nu, barbu, debout à droite, la jambe gauche en avant; de la main droite levée il brandit le foudre; il tient le bras gauche avancé, la main ouverte et sur son poignet est posé un aigle, les ailes soulevées, qui détourne la tête pour regarder le dieu. Carré creux.

Æ 26; statère éginét., 11 gr. 78 (*Paris*) **Pl. XXXIX, fig. 2.**

Le statère unique (nº 1254) du cabinet de Berlin, présente cette particularité que l'aigle emporte une tortue, et non point un serpent, un lièvre, un agneau ou même une tête de cerf, variantes ordinaires des monnaies d'Élis. La tortue est, en effet, au nombre des animaux que l'aigle attaque et dévore [2]. Comme il ne peut la déchirer à cause de l'extrême dureté de sa carapace, il la saisit dans ses serres, s'élève dans les airs avec elle et la laisse tomber d'une grande hauteur sur un rocher. Après avoir ainsi fracassé la carapace, l'aigle se repaît du cadavre. On se souvient de l'anecdote relative à la mort d'Eschyle (en 456 av. J.-C.); un aigle emportait dans les airs une tortue qu'il laissa tomber, pour la briser, sur le crâne dénudé du poète qu'il prit pour un caillou luisant [3].

Les statères nᵒˢ 1254 et 1255 ont des revers identiques; ils sont à peu près contemporains, c'est-à-dire de la fin du VIᵉ siècle ou des premières années du Vᵉ, si l'on en juge par leur style, par leur légende qui est rétrograde et dont les lettres ont une forme primitive, par le type de Zeus dont l'image trapue offre tous les caractères de l'archaïsme péloponnésien de la seconde moitié du VIᵉ siècle. Nous avons ici la reproduction d'une statue de Zeus très archaïque, dont le type se retrouve, plus tard, dans le Zeus Ithomatas de Messène et le Zeus d'Ægion, œuvres du sculpteur argien Agélaidas qu'on croit exécutées un

1. Lambropoulos, *Zeit. für Num.*, t. XIX, p. 204 et pl. III, 1. On a lu à tort sur cette pièce et la suivante, ΟΛΥΜΠΙΚΟͶ (avec M au lieu de N).

2. Il n'y a pas lieu de voir dans la tortue de notre statère d'Olympie, un emblème de l'Astarté sidonienne, ni même de la rapprocher de la tortue des monnaies d'Égine. Percy Gardner, *Types of greek Coins*, p. 24.

3. On connaît une gemme gravée qui représente cette scène de la mort d'Eschyle. Welcker, *Alte Denkmäler*, t. II, nº 337; Baumeister, *Denkmäler des class. Altertums*, t. I, p. 34, fig. 36.

peu avant l'année 456. Dans les fouilles d'Olympie on a découvert plusieurs statuettes de bronze de style archaïque, qui reproduisent le type de nos monnaies [1].

Ces monnaies ont donc une importance archéologique exceptionnelle, puisqu'elles sont antérieures à Agélaïdas. Elles établissent, pour l'histoire de l'art, les deux points essentiels suivants :

1° Il existait à Olympie une statue archaïque de Zeus debout, l'aigle sur le poignet et brandissant le foudre, reproduite sur nos monnaies. Cette statue était antérieure à Agélaïdas, et les figurines de bronze trouvées à Olympie, doivent être inspirées de cette statue, plutôt que du Zeus du mont Ithome ;

2° En exécutant pour les Messéniens sa statue de Zeus Ithomatas, Agélaïdas n'a point fait une œuvre originale ni créé un type nouveau dans l'art grec, comme on l'a cru généralement. Il n'a fait que copier la statue plus ancienne d'Olympie ou s'en inspirer étroitement.

Cette statue reproduite sur nos monnaies était peut-être l'œuvre du sculpteur éginète Aristonoos, si toutefois on est autorisé à en rapprocher ce passage de Pausanias : « En avançant un peu, vous trouvez, tourné vers l'Orient, un Zeus qui tient un aigle d'une main et un foudre de l'autre ; il a sur la tête une couronne de fleurs. Cette statue qui est l'œuvre d'Aristonoos d'Égine a été dédiée par les habitants de Métaponte. On ne connaît pas le maître de cet Aristonoos et on ignore à quelle époque il florissait lui-même. »

1. *Ausgrabungen zu Olympia*, Part. V, pl. XXVII ; *Olympia, die Bronzen*, pl. VIII, n° 44 ; p. 18 et suiv., n°s 43 et 43a ; M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. I, p. 318, fig. 160.

Il paraît pourtant certain qu'Aristonoos était antérieur à Onatas, fils de Micon, dont la période de grande production se place entre 490 et 460. Aristonoos faisait partie de cette pléiade de sculpteurs éginètes dont on connaît les noms par Pausanias et qui florissaient à la fin du VIe siècle et au commencement du Ve [1] : c'est bien la date que l'on doit assigner à nos monnaies elles-mêmes [2]. Je préfère cette hypothèse à celle qui rapprocherait notre type monétaire de la statue colossale de Zeus, en or repoussé, qui fut consacrée à Olympie vers 629 par Cypsélos, tyran de Corinthe [3].

La légende ΟΛΥΝΠΙΚΟΝ des deux pièces qui précèdent, les rapproche des monnaies des Héræens qui ont ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ et des autres séries monétaires, aujourd'hui connues en assez grand nombre, qui donnent à la légende une forme d'ethnique en -ΙΚΟΝ. Par exemple : ΘΕΣΠΙΚΟΝ (à Thespies) ; ΒΙΣΑΛΤΙΚΟΝ (chez les Bisaltes) ; ΣΕΡΜΥΛΙΚΟΝ (à Sermylé) ; ΦΩΚΙΚΟΝ (en Phocide) ; ΔΑΛΦΙΚΟΝ (à Delphes) ; ΦΑΙΣΤΙΚΟΝ (à Phaestos) ; ΦΕΝΙΚΟΝ (à Phénée) ; ΠΑΝΟΡΜΙΤΙΚΟΝ (à Panorme) ; ΝΕΟΠΟΛΙΤΙΚΟΝ (à Naples). On trouve aussi la même forme adjectivale sur des monnaies de Carie, de Pamphylie et de Cilicie ; elle ne répond donc point à un usage local ; elle est universelle dans le

1. M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. I, p. 282 ; Hitzig et H. Blumner, *Pausanias, Eliaca*, p. 429.

2. Ernest Curtius (*Zeit. für Num.*, t. II, p. 265) a voulu placer les monnaies que nous venons de décrire à une époque beaucoup trop basse et les rapporter à un épisode de la guerre de Lépréon (Thucydide, V, 31, 2), dans la seconde moitié du Ve siècle.

3. Pausanias, V, 2, 3 ; Strabon, VIII, 3, 30 ; 6, 20 ; cf. ci-dessus, p. 786.

monde grec. Cependant, il ne serait pas possible de lui trouver une explication qui convînt à tous les cas et à tous les pays. Pour ce qui est de la Cilicie, Waddington pensait jadis que « la forme adjective en -ΙΚΟΝ pourrait bien indiquer que la médaille a été frappée sous l'autorité d'un despote et non par une communauté libre ; ainsi, ΣΟΛΙΚΟΝ signifierait *monnaie frappée à Soli;* ΣΟΛΕΩΝ, *monnaie frappée par les citoyens de Soli* [1]. » On aurait dans cette différence de formule un critère assuré pour distinguer les monnaies urbaines des monnaies satrapales. J'ai démontré ailleurs que cette interprétation n'est pas possible, même pour la Cilicie [2].

Dans tous les cas, elle ne saurait convenir aux pays où il n'y avait ni satrapes ni tyrans ou dynastes locaux ; aussi, pour ces pays, on a pensé que les monnaies avec la forme adjectivale -ΙΚΟΝ étaient des monnaies sacrées et non urbaines et qu'elles avaient dû être frappées par les administrateurs des sanctuaires les plus célèbres, avec les richesses métalliques amoncelées dans les caisses des temples. C'est ainsi que ΟΛΥΝΠΙΚΟΝ désignerait les monnaies frappées par les administrateurs du temple de Zeus à Olympie ; ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ, les monnaies du temple de Zeus au mont Lycée ; ΔΑΛΦΙΚΟΝ, les monnaies du temple d'Apollon à Delphes; ΘΕΣΠΙΚΟΝ, les monnaies du fameux temple d'Eros à Thespies [3].

Cependant, cette théorie, juste peut-être dans certains cas, ne serait pas applicable à un grand nombre d'autres. Il y a des villes ou des régions comme le pays des Bisaltes, les villes de Sermylé en Macédoine ou de Panorme en Sicile, dans lesquelles il serait difficile de désigner un temple assez important pour justifier ces émissions monétaires. Autrement, il n'y aurait pas de raison pour que beaucoup d'autres temples du monde grec n'eussent monnayé de la même façon, et ainsi, la monnaie sacrée serait la règle plutôt que l'exception dans la numismatique grecque. D'autre part, si la théorie que nous examinons était fondée, cette terminaison en -ΙΚΟΝ persisterait aussi longtemps que demeurèrent prospères les temples auxquels on l'attribue. Or, il n'en est rien ; à Olympie, par exemple, la légende ΟΛΥΝΠΙΚΟΝ ne persiste pas ; elle ne tarde pas à être remplacée par les monnaies à la légende FΑΛΕΙΟΝ (= Fαλείων). Or, est-ce que les pièces à la légende FΑΛΕΙΟΝ, puis FΑΛΕΙΩΝ ont un caractère moins religieux, moins olympique que celles qui portent ΟΛΥΝΠΙΚΟΝ ? évidemment non.

De tout cela il résulte qu'on ne peut pas trouver pour tous les cas où la formule monétaire est en -ΙΚΟΝ, une seule et même explication. Il faut distinguer, suivant les cas et les pays. Pour nous, à Olympie, au mont Lycée, à Delphes, si les monnaies en

1. Waddington, *Mélanges de numismatique,* t. I, p. 13-14. Cette opinion a été adoptée par Six (*Num. Chron.*, 1888, p. 116-117 ; par Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen,* p. 186, et par A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. IV, p. 146.

2. E. Babelon, *Les Perses Achéménides,* Introd., p. XXVII.

3. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité,* t. II, 81-82. « Il semblerait donc, dit Lenormant, que l'on pourrait être en droit de tenir semblable forme de légende (en-ΙΚΟΝ) comme étant, dans la Grèce propre, indicative des monnaies non plus nationales, mais sacrées, frappées avec les richesses métalliques qui affluaient dans les caisses de certains temples; car l'absence de toute vie politique à Olympie, cité purement religieuse, dépendant d'Elis depuis la ruine de Pise, ne permet pas d'attribuer un autre caractère à sa monnaie. »

question ont bien une origine religieuse et doivent être considérées comme des monnaies émises avec les revenus des temples, elles avaient, en outre, un autre caractère qui se combine avec celui-là. Ces monnaies étaient relatives aux jeux publics ; elles furent frappées à l'occasion de ces jeux avec les trésors du temple de la divinité en l'honneur de laquelle les jeux étaient célébrés. Elles ont le double caractère de monnaies religieuses et agonistiques.

Celles qui ont ΟΛΥΝΠΙΚΟΝ, ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ, ΦΩΚΙΚΟΝ ou ΔΑΛΦΙΚΟΝ, ont été frappées à l'occasion des fêtes et des jeux olympiques, arcadiques et delphiques célébrés en l'honneur de Zeus Olympien, de Zeus Lycaios et d'Apollon. Les adjectifs Ὀλυνπικόν, Ἀρκαδικόν, Δαλφικόν, Φωκικόν, ne doivent pas être complétés par νόμισμα, terme relativement récent en grec, puisque dans la littérature on ne le rencontre pas avant le milieu du ve siècle, mais il faut considérer l'*omicron* de la terminaison -ΙΚΟΝ comme étant un *o long*, remplaçant l'*omega*, et compléter par ἀγώνων ou ἄθλων. La formule monétaire, suivant l'ingénieuse interprétation de M. Lambropoulos, est donc celle-ci : Ὀλυνπικῶν ἀγώνων (ou ἄθλων) σῆμα (παῖμα, κόμμα, χαρακτήρ). — Ἀρκαδικῶν, Φωκικῶν, Δαλφικῶν ἀγώνων (ou ἄθλων) σῆμα (παῖμα, κόμμα, χαρακτήρ). [1].

Cette interprétation se trouve en corrélation avec le statère d'Éphèse qui a la formule complète : Φάννος εἰμί σῆμα [2]. Elle rappelle en même temps la fameuse monnaie de Métaponte frappée à l'occasion des jeux de l'Achélous célébrés dans cette ville, et qui porte en caractères archaïques:

1. Lambropoulos, *Zeit. für Num.*, t. XIX, p. 210.
2. Voyez ci-dessus, p. 58 à 66 et 860.

ΑΨΕΛΟΣΟ ΑΕΘΛΟΝ (Ἀχελοιο ἄεθλον), c'est-à dire, suivant M. Lambropoulos, non pas ἄθλον avec un *o bref*, mais ἄθλον pour ἄθλων, avec *omega*, par analogie avec la formule des amphores panathénaïques, données en prix dans les jeux et qui portent d'abord : ΝΟΛΘΑ ΝΕΘΕΝΕΘΑ ΝΟΤ, et plus tard : ΤΩΝ ΑΘΗΝΗΘΕΝ ΑΘΛΩΝ [1].

L'interprétation par un génitif pluriel donnée à nos légendes monétaires présente en outre la garantie de se trouver conforme à l'usage le plus général des légendes des monnaies grecques qui ont le génitif pluriel du nom du peuple ou des habitants de la ville. C'est pour la même raison qu'on doit considérer comme un *o long* l'omicron des légendes comme Ϝαλειόν, Αργειόν, Συρακοσίον, Λεοντινόν, Κνιδιόν, Εφεσιόν, Μαθυμναιόν, Λαρισαιόν, etc, qui sont pour Ϝαλείων, Ἀργείων, Συρακοσίων, Λεοντίνων, Κνιδίων, Εφεσίων, Μαθυμναίων, Λαρισαίων, puisqu'avec le temps, ces dernières formes (avec *omega*) se substituent partout aux premières.

Si les monnaies à la légende ΟΛΥΝΠΙΚΟΝ ont été ainsi frappées par les soins des Hellanodices, présidents des jeux olympiques, il reste pourtant encore un point obscur à élucider. Pourquoi les deux premières pièces (n°s 1254 et 1255) portent-elles seules la légende ΟΛΥΝΠΙΚΟΝ, tandis que celles qui vont suivre (n°s 1256 et suiv.) et dont le caractère agonistique est non moins évident, ont la légende ϜΑΛΕΙΟΝ? On ne pourrait donner, de ce changement, une raison politique, car la révolution qui substitua, à Élis, le régime démocratique à celui de la tyrannie est, comme nous l'avons vu, de l'an 472, et les

1. Lambropoulos, *Zeit. für Num.*, t. XIX, p. 212.

premières monnaies à la légende FA ou FAΛΕΙΟΝ sont antérieures à cette date. Je suis porté à croire qu'il faut voir simplement dans ΟΛΥΝΠΙΚΟΝ une légende exceptionnelle comme le type qu'elle accompagne, légende provoquée par l'érection, à Olympie, de la statue de Zeus que nous présentent les monnaies et qui, nous l'avons conjecturé, est peut être l'œuvre d'Aristonoos.

Groupe B. — *Monnaies à la légende Ϝαλειόν.*

1256. — Aigle volant à droite, tenant dans son bec et ses serres un serpent enroulé autour de lui.

℞. F—A. Foudre muni de quatre ailes, deux d'entre elles enroulées en volutes, les deux autres développées en éventail. Aire creuse circulaire.

Æ 21; stat. éginét., 11 gr. 81 (*Londres*) **Pl. XXXIX, fig. 3** [1].

1257. — Aigle volant à gauche, tenant dans son bec et ses serres un serpent enroulé autour de lui.

℞. F—A. Foudre muni de quatre ailes; deux d'entre elles sont enroulées en volutes, les deux autres, developpées en éventail. Aire creuse circulaire.

Æ 24; drachme éginét., 5 gr. 79 (*Paris*) **Pl. XXXIX, fig. 4.**

1258. — Aigle volant à droite, tenant dans son bec et ses serres un serpent enroulé autour de lui.

℞. F—A. Foudre muni de quatre ailes; deux d'entre elles sont enroulées en volutes, les deux autres, recoquillées. Aire creuse circulaire.

Æ 23; stat. éginét., 12 gr. 37 (*Luynes*) **Pl. XXXIX, fig. 5.**

1259. — FAΛΕΙΟИ. Aigle volant à gauche, tenant dans son bec et ses serres un serpent enroulé autour de lui.

℞. A—ꟻ. Niké, les ailes éployées, marchant à droite à pas précipités, relevant de la main droite les plis de sa robe et tenant de la main gauche avancée une couronne. Aire creuse circulaire.

Æ 18; stat. éginét., 12 gr. (*Londres*) **Pl. XXXIX, fig. 6.** [2].

1260. — Aigle volant à gauche, tenant dans son bec et ses serres un aigle enroulé autour de lui.

1. P. Gardner, *Peloponnesus*, p. 58, nº 3 et pl. X, 3.

2. P. Gardner, *Pelopon.*, p. 58, nº 5 et pl. X, 4.

℞. F-A. Niké, les ailes éployées, marchant à gauche, à pas précipités, relevant de la main gauche baissée les plis de sa robe et tenant de la main droite avancée une couronne. Aire creuse circulaire.

Æ 26; stat. éginét., 11 gr. 67 (*Luynes*) **Pl. XXXIX, fig. 7.**

1261. — FAΛEI. Aigle, les ailes éployées, de face (ou volant à gauche, si l'on place la légende verticalement, de bas en haut).

℞. F—A. Niké, les ailes éployées, marchant à droite, à pas précipités, relevant de la main droite les plis de son chiton et tenant de la main gauche avancée, une couronne.

Æ 14; triobole éginét., 2 gr. 95 (*Londres*) **Pl. XXXIX, fig. 8** [1].

L'Élide étant consacrée à Zeus et tenant toute sa renommée des jeux célébrés au sanctuaire de Zeus Olympien, ses monnaies ont pour types, d'une manière générale, soit Zeus lui-même, soit des symboles relatifs à ce dieu ou allusifs aux jeux qui avaient lieu en son honneur. Or, Zeus à Olympie était honoré sous un double aspect : en premier lieu, comme dieu du ciel ou maître des éléments, d'où ses épithètes de ὑέτιος et de καταιβάτης, le dieu qui fait descendre la pluie, qui lance la foudre; en second lieu, comme dispensateur de la victoire, surtout de la victoire dans les jeux [2].

Le symbole le mieux approprié au dieu des éléments est le foudre; aussi le foudre, sous des aspects multiples, est-il l'un des types ordinaires des monnaies d'Elis (nos 1256 à 1258). On le voit muni d'ailes recroquevillées ou droites, abaissées ou éployées, entouré de flammes ou de traits en zigzags qui imitent les carreaux de la foudre, accompagné de branches terminées en volute; les spécimens les plus anciens reproduits sur notre pl. XXXIX, n'offrent que quelques-unes de ces particularités.

Comme dispensateur de la victoire, Zeus a pour attribut Niké, et voilà pourquoi, sur une catégorie de monnaies d'Élis, nous voyons Niké qui s'avance, pour présenter la couronne au vainqueur dans les jeux olympiques (nos 1259 à 1261).

Un autre type, l'aigle triomphant du serpent, se rapporte aussi à la même idée : c'est l'oiseau de Zeus victorieux symbolisant la lutte dans les jeux. Nous savons que, chez les Grecs, l'apparition d'un aigle planant dans les airs ou luttant avec sa proie, était un gage de victoire. Dans le VIIIe chant de l'Iliade, quand les Grecs sont fortement pressés par leurs ennemis, Agamemnon supplie Zeus de ne les point laisser écraser; le dieu accueille la prière du roi des Grecs, et pour témoigner de sa faveur, il envoie un aigle qui emporte un faon dans ses serres. A cette vue, les Grecs reprennent courage, retournent au combat et la fortune leur revient. Lorsque l'animal s'échappait des serres de l'aigle, c'était, au contraire, un signe avant-coureur de défaite. Ainsi, dans le XIIe chant de l'Iliade, lorsqu'Hector et Polydamas jettent

1. P. Gardner, *Pelop.*, p. 58, no 7 et pl. X, 7.

2. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1879, p. 226.

le trouble dans le camp des Grecs, un aigle apparaît dans les airs tenant un serpent dans ses serres. Mais le serpent se retourne contre l'oiseau ravisseur et lui déchire le cou et la poitrine. L'aigle vaincu laisse échapper le serpent qui tombe à terre; l'oiseau, poussant de grands cris, abandonne son vol au souffle des vents. Et Polydamas dit à Hector : « Nous avons vu l'aigle laisser échapper la proie dont il n'a pu réussir à repaître ses aiglons ». C'est pour lui un symptôme de malheur et il conseille à Hector de ne pas poursuivre plus loin les Grecs.

Quand on compare l'aigle dévorant un serpent, sur nos monnaies d'Élis (nos 1256 et suiv.), avec le même type sur les monnaies de Chalcis en Eubée (nos 1051 et suiv.), il est impossible de n'être pas frappé de l'analogie, presque de la similitude : ces pièces sont contemporaines. Or, à Chalcis, nous avons un point de repère historique assuré pour dater ces monnaies ; nous avons vu qu'en 507, Chalcis fut presque entièrement détruite et qu'elle cessa, à partir de cette date, pour une longue période, de frapper monnaie [1]. Il résulte de cette observation que les monnaies d'Élis doivent être des dernières années du VIe siècle ou du début du Ve. La légende du groupe monétaire archaïque que nous avons seul décrit, est FA, AF, FA, FAΛEI; plus tard, on trouve FAΛEIOИ ou FAΛEION. La forme archaïque de certaines lettres n'est pas toujours une preuve décisive d'antiquité relative, car on constate que ces formes primitives persistent ou reviennent sporadiquement, longtemps même après la première apparition des formes plus classiques. L'Ω à la place de l'O dans FAΛEIΩN, fait son apparition seulement vers 365; à l'époque romaine, la légende est HΛEIΩN.

Le *digamma* persiste ainsi à travers les siècles, comme une vieille formule, en tête du nom des Éléens, comme le *koppa* sur les monnaies de Corinthe ou AΘE sur les monnaies d'Athènes [1]. Le *digamma* lui-même se rencontre aussi, comme initiale, sur les monnaies d'Anactorion, sur celles d'Axos en Crète, et dans quelques autres cas.

Au point de vue de l'histoire de l'art, on peut regretter que les graveurs des monnaies d'Élis aient été contraints, trop souvent, d'exercer leur talent sur un type aussi peu original que le foudre de Zeus. Quelque ingéniosité qu'ils aient déployée dans l'ornementation variée de ce symbole, ce ne pouvait être pour eux l'occasion de montrer tout leur talent. Il en est autrement pour les types de l'aigle et de Niké. Au début, l'aigle est présenté à la façon archaïque, comme à Siphnos et à Chalcis, les ailes éployées, l'une au dessus du dos, l'autre sous le ventre de l'oiseau, la queue étalée de face. C'est là une convention artistique qu'on rencontre constamment dans les peintures de vases, en particulier dans la figure des oiseaux qui ornent les épisèmes des boucliers. Plus tard, l'aigle d'Élis prend sous le burin des graveurs qui se jouent des difficultés, cent formes variées, chefs-d'œuvre de souplesse et d'élégance.

Le Niké archaïque de nos nos 1259 à 1261, est d'une exécution remarquable. Sa démarche précipitée et son attitude hardie correspondent à l'enthousiasme des acclamations qui éclataient dans la foule au moment du triomphe d'un concurrent. Ses

1. Voyez ci-dessus, p. 672 à 674.

1. Rud. Weil, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 117.

vêtements sont amples et souples, son chiton dorien est plissé avec un souci méticuleux des détails. L'arrangement des cheveux, l'expression du visage reflètent aussi dans toute sa plénitude l'état de l'art sculptural dans le premier tiers du v[e] siècle. Sans nous lancer dans des comparaisons qui nous entraîneraient trop loin et sans sortir de la numismatique, nous rappellerons seulement le type de Niké sur un statère d'électrum de Cyzique [1] et la Niké des statères d'argent de Mallos [2], qui représentent des écoles d'art contemporaines et ayant chacune leur originalité propre [3].

A partir de la réforme politique de 472 environ, l'abondance et la variété des types monétaires, l'intérêt de ces types pour l'histoire de l'art, la merveilleuse habileté technique déployée par les graveurs des coins, font de la suite monétaire d'Élis l'une des plus intéressantes du monde hellénique. Au point de vue artistique, elle soutient la comparaison avec les séries les plus admirées de la Grande Grèce et de la Sicile.

§ XII. — **Zacynthe.**

L'île de Ζάκυνθος, aujourd'hui Zante, se trouvait en vue des côtes de l'Élide, à peu de distance du cap Chelonatas qui forme l'éperon le plus occidental du Péloponnèse. Avec ses voisines, Céphallénie et Ithaque qui sont plus au nord et dont l'histoire se confond avec la sienne, elle commandait l'entrée du golfe de Corinthe [4].

D'après la légende, Zacynthe aurait été colonisée par le héros Zacynthos, fils de Dardanos, originaire de Psophis en Arcadie : c'est pourquoi la citadelle de la ville de Zacynthos s'appelait Psophis [5]. Cependant, une autre tradition prétendait que les Zacynthiens étaient une colonie d'Achéens et non d'Arcadiens. [6].

Quoi qu'il en soit, Zacynthe faisait partie comme Ithaque et Céphallénie, du royaume d'Ulysse; à l'époque post-homérique, Zacynthe, très prospère, avait de hardis marins qui fréquentèrent même les côtes d'Espagne où ils fondèrent Sagonte dès avant le viii[e] siècle [7]. Les Zacynthiens prirent part, du viii[e] au vi[e] siècle, à l'établissement des colonies installées par les Achéens, en Crète, en Sicile et dans l'Italie méridionale; ils essaimèrent aussi sur les côtes de l'Illyrie et de l'Épire; les monnaies de Damastion et de plusieurs autres villes de ces contrées ont conservé des souvenirs de cette colonisation [8].

Les principaux types monétaires de Zacynthe se rapportent à l'Apollon de Delphes dont le trépied était le symbole. Crotone, colonie de Zacynthe, a aussi pour type monétaire essentiel le trépied delphique, et ce fut sur l'ordre d'un oracle de Delphes que des Zacynthiens allèrent fonder cette

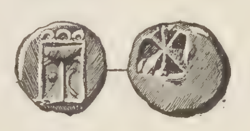
1. Voyez ci-dessus, p. 166, n° 281 et pl. VII, fig. 1.
2. Ci-dessus, p. 555, n° 898 à 901 et pl. XXV, fig. 5 et suiv.
3. Nous verrons aussi plus loin des types de Nikés sur des monnaies siciliennes de la même époque.
4. O. Riemann, *Recherches archéol. sur les îles Ioniennes. III. Zante* (Fasc. XVIII de la *Biblioth. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*).
5. Pausanias, VIII, 24, 3.
6. Thucydide, II, 66.
7. Strabon, III, 4, 6.
8. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 83.

ville du Bruttium [1]. Zacynthe elle-même dut sans doute aussi son origine à l'intervention du dieu de Delphes ; de là, le type du trépied sur ses monnaies : nous savons par Plutarque qu'Apollon était le dieu suprême de l'île [3].

Artémis lunaire ou Séléné était, à Zacynthe, la compagne d'Apollon, d'où l'introduction des symboles de cette déesse sur les monnaies. On a trouvé sur le mont Elatos qui domine l'île [3], une inscription se rapportant à un temple d'Artémis [4]. Enfin, la troisième divinité honorée d'un culte spécial à Zacynthe était Dionysos auquel se rapporte le canthare des monnaies que nous allons décrire ; nous verrons le même canthare à Corcyre.

L'abondance du monnayage de Zacynthe, qui débute vers l'an 520, confirme ce que nous savons de l'importance commerciale de l'île. Le système adopté pour la taille des monnaies est le système éginétique, avec un statère de 11 gr. 64 ; mais ce statère est divisé d'une maniere toute particulière ; il était partagé en trois drachmes de 3 gr. 88 équivalant au tétrobole ; au-dessous de la drachme de 3 gr. 88, on a le triobole de 1 gr. 94 et l'obole de 0 gr. 65 environ. La drachme de 3 gr. 88 (tétrobole éginétique) est spéciale à Zacynthe et son origine est assez obscure ; si le mode de division par tiers est emprunté à Corinthe, comme il se trouve appliqué au statère éginétique, la drachme qui en découle ne concorde ni avec la drachme corinthienne qui est de 2 gr. 90, ni avec la drachme attique qui est de 4 gr. 36. C'est probablement, comme nous le verrons ailleurs [5], à Crotone et dans quelques autres villes de l'Italie méridionale comme Tarente et Métaponte, que l'on doit chercher l'origine de la drachme zacynthienne de 3 gr. 88 [6].

Dans la première période du monnayage, le statère ne paraît pas avoir été frappé ; on ne trouve que la drachme, le triobole ou hémidrachme et l'obole. Le triobole, de 1 gr. 94, était à peu près l'équivalent du diobole éginétique.



N° 1262.

1262. — Trépied apollinaire surmonté de ses anneaux et entre les pieds duquel on voit un globe et un croissant.

℞. Carré creux partagé en six triangles par des lignes qui se croisent.

Æ 15 ; drachme zacynthienne, 3 gr. 54 (*coll. Leake*, Cambridge [7]).

1263. — Trépied. — ℞. Carré creux pareil au précédent.

1. Strabon, VI, 1, 12 ; 2, 4 ; cf. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 84.
2. Plutarque, *Vie de Dion*, ch. 29.
3. Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 15.
4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 359.
5. Voyez le *Tome deuxième* de la *Première partie* du présent *Traité* (sous presse).
6. Percy Gardner, *Catal. Peloponnesus*, p. XXXIX.
7. Gardner, *Num. Chr.*, 1885, p. 88, n° 1 et pl. III, 1.

AR 12; drachme zacynth., 2 gr. 51, usée (*Paris*) **Pl. XXXIX, fig. 9.**

1264. — ΙΑ. Croissant. — ℞. Trépied surmonté de ses anneaux ; carré creux.
AR 14; triobole zacynth., 1 gr. 60 (*Paris*) **Pl. XXXIX, fig. 10.**

1265. — Variété (sans ΙΑ).
AR 12; triobole zacynth., 1 gr. 63 (*Londres*) **Pl. XXXIX, fig. 12** [1].

1266. — Croissant; au dessus, ΙΑ et une feuille de lierre.
℞. Trépied dans un carré creux.
AR 12; triobobe zacynth., 1 gr. 90 (*Londres*) **Pl. XXXIX, fig. 11** [2].

1267. — Canthare dionysiaque, à deux anses.
℞. Trépied apollinaire surmonté de deux anneaux. Carré creux.
AR 14; drachme zacynth., 3 gr. 87 (*Paris*) **Pl. XXXIX, fig. 13.**

1268. — Variété, avec ΙΑ de chaque côté du canthare.
AR 15; drachme zacynth., 3 gr. 78 (*Londres*) **Pl. XXXIX, fig. 17** [3].

1269. — Même description (avec ΙΑ).
AR 11 ; triobole zacynth., 1 gr. 85 (*Londres*) **Pl. XXXIX, fig. 14** [4]; — autres ex., de 1 gr. 85 à 1 gr. 60 (les lettres ΙΑ manquent parfois ou sont rognées).

1270. — Canthare dionysiaque ; les lettres ΙΑ manquent ou sont rognées.
AR 9; obole zacynth., 0 gr. 66; 0 gr. 64 à 0 gr. 55 (*Londres*) **Pl. XXXIX, fig. 15 et 16** [5].

Ces monnaies nous conduisent jusqu'au milieu du ve siècle, c'est-à-dire jusque vers 456, époque où, après la ruine d'Égine, la flotte athénienne, sous les ordres de Tolmidès, imposa son alliance aux Zacynthiens [6]. Au début de la guerre du Péloponnèse, en 431, les Zacynthiens furent les alliés les plus utiles des Athéniens contre Sparte. Les statères éginétiques qu'ils frappèrent à cette époque ont, au droit, la tête laurée d'Apollon et, au revers, le trépied accosté des lettres ΖΑ. Plus tard, parait la légende ΖΑΚΥΝΘΙΟΝ ; on a aussi ΖΑΚΥΝΘΟΣ qui accompagne le héros éponyme Zacynthos assimilé à Apollon Hyacinthien et à Asclépios jeune.

1. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 89, n° 7; *Catal. Peloponnesus*, p. 94, n° 9 et pl. XIX, 6.
2. Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 89, n° 8 et pl. III, 4; *Catal. Pelop.*, p. 94, n° 8 et pl. XIX, 5.
3. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 9, n° 2 et pl. III, 2; *Pelop.*, p. 94, n° 1 et pl. XIX, 1.
4. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 9, n° 3 et pl. III, 5; *Catal. Peloponn.*, p. 94, n° 2 et pl. XIX, 2; Macdonald, *Hunterian collection*, t. II, p. 140, n° 1 et pl. XXXVIII, 15.
5. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 9, n° 4 et 5 et pl. III, 6 et 7; *Catal. Peloponn.*, p. 94, nos 4 à 7 et pl. XIX, 3 et 4.
6. Diod. Sic., XI, 84 ; cf. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 86.

§ XIII. — **Cranion** ou **Crané** (*Céphallénie*).

L'île de Κεφαλληνία (*Céphallénie*, *Céphalonie*) se trouvait à 40 stades au nord de Zacynthe, et à 80 stades du promontoire Chelonatas, sur la côte d'Élide. Dans Homère, elle s'appelle Samos ou Samé. Plus tard, le nom de Céphallénie lui fut donné en l'honneur de Céphale (Κέφαλος), fils de Déionée, suivant les uns, fils d'Hermès suivant d'autres. Céphale avait épousé Procris, fille d'Érechthée, roi d'Athènes. Ayant tué involontairement sa compagne dans une partie de chasse, Céphale désespéré, s'exila et alla offrir ses services à Amphitrion, roi de Thèbes, qu'il aida à vaincre les Téléboens. Amphitrion le récompensa de ses services en lui donnant l'île de Samé qui, depuis, porta son nom. Céphallénie était partagée en quatre petits États dont les capitales étaient Samé, qui garda l'ancien vocable de l'île, Palé, Cranion et Pronni. Ces quatre villes eurent, chacune, un atelier monétaire, mais les monnaies de Cranion, seules, remontent à la période étudiée dans le présent volume.

Cranion (Κράνιον), Crané ou Cranii (Κράνιοι) était sur la côte occidentale de l'île, en face de l'Italie [1]. On ne sait rien de son histoire avant le début de la guerre du Péloponnèse, mais ses premières monnaies remontent jusque vers l'an 500. Le système de taille adopté pour ces pièces a pour base un statère éginétique de 11 gr. 76. La drachme, qui n'est pas frappée, pèse théoriquement 5 gr. 88 ; le tétrobole est de 3 gr. 92 et correspond à peu près à la drachme de Zacynthe ; le triobole est de 2 gr. 94. Les pièces qui portent l'indice de valeur TPI (τριημιωβόλιον) pèsent normalement 1 gr. 47 (n° 1275) ; l'obole est de 0 gr. 98 et l'hémiobole de 0 gr. 49 [2].

1271. — Tête de bélier à droite. — ℞. Arc, dans un carré creux.
Æ 19 ; statère éginétique, 10 gr. 95 (*Londres*) **Pl. XXXIX, fig. 18** [3].

1272. — KRANI. Bélier marchant à gauche.
℞. Arc, dans un carré creux.
Æ 13 ; triobole égin., 2 gr. 85 (*Londres*) **Pl. XXXIX, fig. 19** [4] ; — autres ex., 2 gr. 92 ; 2 gr. 55, avec un globule dans le champ du revers (*Hunter*) [5].

1273. — Variété ; au droit, devant le bélier, un globule.
℞. Arc ; dans le champ, un globule. Carré creux.

1. O. Riemann, *Recherches archéol. sur les îles Ioniennes*. II. *Céphalonie* (Fasc. XII de la *Biblioth. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*).

2. Cf. Percy Gardner, *Catal. Peloponnesus*, Introd., p. XXXIX-XL ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 358. Ces savant fixent le statère étalon de Céphallénie, à 11 gr. 14, pour le faire concorder avec celui de Corcyre. Cf. pour les développements, le présent *Traité. Première partie*, t. II (sous presse).

3. P. Gardner, *Catal. Pelop.*, p. 77, n° 1 et pl. XVI, 9.

4. Percy Gardner, *op. cit.*, p. 77, n° 2 et pl. XVI, 10.

5. G. Macdonald, *Hunterian collection*, t. II, p. 137, nos 2 et 3.

Æ 13; triobole égin., 2 gr. 86 (*Paris*) **Pl. XXXIX, fig. 20**; autres ex., 2 gr. 94; 2 gr. 88 (*Londres*) [1].

1274. — KPANI. Bélier à gauche. — ℞. ꓘRA, autour d'un arc. Carré creux.

Æ 13; triobole égin., 2 gr. 75 (*Paris*) **Pl. XXXIX, fig. 21**; — autres ex., 2 gr. 89 et 2 gr. 80 (*Londres*) [2].

1275. — Protomé de bélier couché à gauche, l'une des pattes repliées. ℞. TRI (= τριημιωβόλιον), dans un carré creux.

Æ 11; trihémi-obole égin., 1 gr. 23 (*Londres*) **Pl. XXXIX, fig. 22** [3]; — autres ex., 1 gr. 12 (*Londres*) [4].

1276. — [KRA]N. Tête de bélier à gauche. — ℞. Arc, dans un carré creux.

Æ 10; obole égin., 0 gr. 81 (*Londres*) **Pl. XXXIX, fig. 23** [5].

1277. — Buste drapé de la nymphe Procris à gauche, ses longs cheveux retenus par une stephané et retombant sur le cou et les épaules; elle a l'œil de face, un collier et des pendants d'oreilles.

℞. Tête de bélier à gauche, dans un carré creux.

Æ 15; tétrobole égin., 3 gr. 72 (*Londres*) **Pl. XXXIX, fig. 24** [6].

1278. — Tête de la nymphe Procris à gauche, les cheveux retenus par une stéphané et retombant sur le cou; elle a l'œil de face et des pendants d'oreilles. — ℞. Tête de bélier à gauche, dans un carré creux.

Æ 11; trihémi-obole éginét., 1 gr. 17 (*Hunter*) **Pl. XXXIX, fig. 25** [7]; — autre ex., 1 gr. 26 (*Londres*) [8].

Le bélier, type essentiel de Cranion, se rencontre aussi sur des monnaies de Palé et de Samé. Il fait sans doute allusion à la richesse en troupeaux de l'île de Céphallénie. Il ne faut pas oublier que le bélier était consacré à Hermès, père de Céphale [9].

La tête de femme qui paraît sur les nos 1277 et 1278 passe généralement pour être une tête d'Aphrodite, mais il vaut mieux, vraisemblablement, y voir l'effigie de quelque nymphe de Céphallénie [10]; sur les exemplaires les plus anciens, cette tête a des traits d'un archaïsme très caractérisé. Nous y reconnaissons Procris, la compagne du chasseur éponyme Céphale. A l'époque postérieure, Céphale et Procris forment les types de nombreuses monnaies des autres villes de Céphallénie.

1. Percy Gardner, *op. cit.*, p. 77, nos 4 et 5.
2. P. Gardner, p. 77, nos 8 et 9 et pl. XVI, 11.
3. P. Gardner, *op. cit.*, p. 77, no 11 et pl. XVI, 12.
4. P. Gardner, *op. cit.*, p. 77, no 10.
5. P. Gardner, *op. cit.*, p. 78, no 12 et pl. XVI, 13.
6. Percy Gardner, *op. cit.*, p. 78, no 13 et pl. XVI, 14. Ce tétrobole éginétique a le même poids que la drachme zacynthienne.
7. G. Macdonald, *Hunterian collection*, t. II, p. 137, n. 1 et pl. XXXVIII, 9.
8. Percy Gardner, *Catal. Peloponnesus*, p. 78, no 14 et pl. XVI, 15.
9. Apollod., *Bibl.*, 3, 14, 3; cf. Hygin, *Fab.* 160.
10. Percy Gardner, *Types of greek Coins*, p. 95.

CHAPITRE IV

CORCYRE ET AUTRES COLONIES DE CORINTHE

Dans les ouvrages didactiques et les médailliers, on groupe sous la rubrique : *Monnaies des colonies de Corinthe,* les monnaies d'argent qui ont été frappées, à diverses époques, à l'imitation des statères corinthiens, dans de nombreuses villes de l'Acarnanie, de l'Épire, de l'Illyrie, du Bruttium et de la Sicile. Ces pièces, aux types de la tête casquée de Pallas (Athéna Chalinitis) et du Pégase, ne se distinguent de celles de Corinthe que par leur légende. Au lieu du *koppa* corinthien, on lit dans le champ les monogrammes ou les initiales des diverses villes d'émission, ou même le nom de ces villes en toutes lettres [1].

Mais ces villes qui, pour un grand nombre, étaient des colonies de Corinthe, ne commencèrent pas à frapper monnaie aux types corinthiens simultanément et à la même époque. C'est surtout dans la seconde moitié du IVe siècle, que ce monnayage fut abondant; nous n'avons donc pas à en parler ici. Toutefois, dès le début du Ve siècle, quelques colonies de Corinthe frappèrent des statères à l'imitation de ceux de leur mère-patrie et ces pièces doivent prendre place dans notre cadre chronologique. Ces colonies corinthiennes qui, dans cette période primitive, ont des monnaies aux types du Pégase et de la tête de Pallas sont Ambracie en Épire, Anactorion et Leucas en Acarnanie. D'autres villes de la même contrée, comme Épidamne, Argos Amphilochique et Alyzia n'ont commencé à adopter ces mêmes types qu'à une époque avancée du Ve siècle [2].

§ I. — **Ambracie.**

La ville thesprotienne d'Ambracie (Ἀμϐρακία), sur le golfe du même nom, en amont de l'embouchure de l'Aratthos, fut colonisée par des navigateurs corinthiens

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 340.
2. Voyez surtout : Imhoof-Blumer, *Die Münzen Akarnaniens*, p. 11 (Extr. de la *Numism. Zeitschrift* de Vienne, 1878).

conduits par Gorgos, fils ou frère de Cypsélos, vers 635. Elle devint rapidement importante et la plus considérable des colonies corinthiennes de l'Épire; mais on en connaît peu l'histoire. Les Ambraciotes envoyèrent un corps de cinq cents hoplites et sept navires pour aider les Grecs à repousser l'invasion de Xerxès en 480 [1]. A cette époque déjà, Ambracie frappait monnaie, car c'est sans doute à cette ville qu'il convient d'attribuer le statère suivant, aux types corinthiens, qui porte, sous le Pégase, la lettre A, de forme archaïque, qui doit être l'initiale du nom de la ville.

1279. — Pégase bridé, se cabrant à droite, les ailes courtes et recroquevillées; dessous, la lettre A.

℞. Tête de Pallas à droite, coiffée du casque corinthien, l'œil de face, ayant des pendants d'oreilles et un collier, les cheveux ramassés en queue nouée sur la nuque; derrière, une branche de lierre. Carré creux.

Æ 19; statère corinthien, 8 gr. 28 (*Londres*) **Pl. XL, fig. 1**; — autre ex., 8 gr. 22 (*Londres*) [2].

L'époque de la frappe de ces statères est approximativement fixée par l'archaïsme avancé du style et la forme de la lettre A. Mais s'il sont bien du premier tiers du ve siècle, leur attribution à Ambracie est-elle certaine? Plusieurs autres colonies corinthiennes des mêmes parages ont un nom qui commence par un A. Toutefois, parmi les plus anciens établissements corinthiens, — comme il ne saurait être question d'Anactorion, le nom de cette dernière débutant par un *digamma*, — c'est Ambracie qui paraît la mieux désignée pour être la patrie de ces statères; peut-être furent-ils émis pour l'équipement des hoplites et des navires ambraciotes qui se joignirent à ceux de Corinthe en 480.

Après cette émission de pièces archaïques, Ambracie demeura un temps fort long sans battre monnaie. Ce fut seulement passé le milieu du ve siècle, qu'elle recommença à frapper des statères à types corinthiens, qui se distinguent par les légendes A, AM, AMΓ, AMΓPA, AMΓPAKI, AMΓPAKIOTAN, AMΓPAKIΩTAN, AMBPAKIΩTAN [3].

§ II. — **Anactorion.**

Fondée par Echiadès, fils de Cypsélos, vers 630, Anactorion était, comme Ambracie, l'une des plus anciennes colonies corinthiennes [4]; elle se trouvait à l'entrée du

1. Hérodote, VIII, 45; IX, 28 et 31.
2. B. Head, *Catal. Corinth, colonies of Corinth*, p. 104, n°s 1 et 2.
3. Imhoof-Blumer, *Die Münzen Akarnaniens*, p. 5 (extr. de la *Numism. Zeitschrift*, 1878).
4. Scymnos, V, 460; Strabon, X, 2, 8; Nicolas de Damas, *Frag.* 58; cf. Imhoof-Blumer, *Die Münzen Akarnaniens*, p. 52.

golfe d'Ambracie, à proximité d'Actium, sur la côte septentrionale de l'Acarnanie. Des Corcyréens, eux-mêmes colons de Corinthe, vinrent aussi s'établir à Anactorion ; mais ils y furent sans influence, car dans les longues luttes entre Corcyre et Corinthe, les Anactoriens demeurèrent, au moins dans les premiers temps, fidèles à cette dernière. Ils prirent part à la bataille de Platées en 479, à côté des Corinthiens [1].

Comme un très grand nombre de colonies grecques, dès le début de son monnayage, Anactorion adopte les types et le poids des monnaies de sa métropole avec laquelle elle entretenait d'intimes rapports commerciaux. Les monnaies d'Anactorion ne se distinguent, en conséquence, de celles de Corinthe qu'en ce que, à la place du ϙ, elles ont, sous le Pégase, un *digamma*, F, initiale archaïque du nom des Anactoriens [2]. Cette lettre, nous l'avons vu, est aussi l'initiale du nom des Éléens sur leurs monnaies [3]. On connaît une inscription qui mentionne les FANAKTORIEΣ [4]. On est donc autorisé à classer les pièces archaïques au *digamma* à Anactorion, plutôt qu'aux Acarnaniens *in genere*, dont le nom, toutefois, a dû commencer aussi par un *digamma* (FAKAPNANEΣ) [5]. Le monnayage d'Anactorion débute, comme celui d'Ambracie, vers l'an 490.

1280. — Pégase se cabrant à droite, les ailes courtes et recroquevillées; sous le Pégase, la lettre F.

℞. Tête de Pallas, avec le casque corinth. à dr.; style archaïque. Carré creux.

Æ 22 ; statère corinthien, 8 gr. 05 (*Berlin*) [6].



N° 1281.

1281. — Variété, avec le Pégase bridé [7].

1282. — Pégase bridé se cabrant à droite; dessous, la lettre F.

℞. Tête d'Aphrodite à droite, diadémée, les cheveux ramassés sur le cou et relevés en boucle ; elle a un collier et des pendants d'oreilles.

1. Hérodote, IX, 28 et 31.
2. Imhoof-Blumer, *Die Münzen Akarnaniens*, p. 57 ; B. Head, *Catal. Corinth*, Introd., p. LVIII.
3. Voyez ci-dessus, p. 899. Les monnaies qui sont ici attribuées à Anactorion étaient classées à l'Élide par les anciens numismates. Imhoof-Blumer, *Num. Zeitschrift*, de Vienne, t. III, 1871, p. 388 et 412.
4. Imhoof-Blumer, *Die Münzen Akarnaniens*, p. 56.
5. Des monnaies de l'an 400 environ, ont pour type du droit la tête du dieu fleuve Achélous et, au revers, un F (*digamma*) qui ne peut être, sur ces pièces, que l'initiale du nom des Acarnaniens (Imhoof-Blumer, *Die Münzen Akarnaniens*, p. 149).
6. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 56, n° 1.
7. Cadalvène, *Recueil de méd. grecq.*, p. 181 et pl. II, 29; Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 57, n° 2.

Æ 19; drachme corinthienne, 2 gr. 65, usée (*Paris*) **Pl. XL, fig. 2**; — autre, 2 gr. 81 (*Berlin*)[1].

Un intervalle de temps assez long sépare ce petit groupe de celui qui le suit immédiatement dans l'atelier d'Anactorion. Cette ville frappa, en effet, après le milieu du v[e] siècle, des monnaies aux mêmes types corinthiens; mais sous le Pégase, à la place du *digamma*, on a la lettre Α, ou plus souvent, les monogr. ·Ν, ΙΑ, Ν (= ΑΝΑ); viennent ensuite les légendes ΑΝ, ΑΝΑ, ΑΝΑΚΤ, ΑΝΑΚΤΟΡΙΕΩΝ ou ΑΝΑΚΤΟΡΙΩΝ.

§ III. — **Leucas.**

L'île de Leucade (Λευκάς) longe la côte d'Acarnanie au nord de Céphallénie et d'Ithaque. Sa capitale, Leucas, se trouvait sur la côte septentrionale, à proximité d'Anactorion. Comme cette dernière ville et comme Ambracie, Leucade fut colonisée par les Corinthiens et les Corcyréens dès le temps de Cypsélos, vers 635 [2]. Elle reçut mille colons qui s'appelèrent Ἐπιλευκάδιοι. A cette époque, Leucade était une presqu'île rattachée à la terre ferme par un isthme de trois stades (552 mètres); les colons en firent une île en creusant le canal appelé Dioryctos qui s'ensabla souvent dans la suite [3]. Les Leucadiens étaient représentés par trois vaisseaux à la bataille de Salamine [4].

L'histoire numismatique de Leucas est tout à fait parallèle à celle d'Anactorion et d'Ambracie pour la période primitive qui nous occupe [5]. Elle débute vers l'an 490 avec des statères à types corinthiens, qui ont la lettre Ϲ ou Λ (*lambda*) comme marque d'atelier, à la place du *koppa* de Corinthe.

1283. — Pégase bridé s'élançant au galop à droite, les ailes courtes et recroquevillées; dessous, la lettre Ϲ.

℞. Tête de Pallas à droite, coiffée du casque corinthien, l'œil de face, les cheveux ramassés sur la nuque, un collier au cou. Carré creux.

Æ 18; stat. corinth., 8 gr. 04 (*Paris*) **Pl. XL, fig. 3.**

1284. — Pégase bridé, se cabrant à droite, les ailes courtes et recroquevillées; dessous, la lettre Ϲ.

℞. Tête casquée de Pallas à droite, l'œil de face, les cheveux ramassés sur la nuque; au cou, un collier. Carré creux.

Æ 19; stat. corinth., 8 gr. 30 (*Paris*) **Pl. XL, fig. 5**.

1. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 57, n° 3, et pl. II, 4.
2. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 115.
3. Pline, *Hist. nat.*, IV, 2; cf. Polybe, V, 5; Tite Live, XXXIII, 7; Strabon, I, 3, 18.
4. Hérodote, VIII, 45.
5. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 115 et suiv.

1285. — Pégase bridé bondissant à gauche, les ailes courtes et recroquevillées ; dessous, la lettre ᛚ.
℞. Tête casquée de Pallas à droite, comme ci-dessus.
Æ 19 ; stat. corinth., 8 gr. 37 (*Paris*) **Pl. XL, fig. 6.**

1286. — Pégase non bridé s'élançant à gauche, les ailes courtes et recroquevillées ; dessous, la lettre ᛚ.
℞. Tête casquée de Pallas à gauche, comme ci-dessus.
Æ 18 ; stat. corinth., 8 gr. 62 (*Luynes*) **Pl. XL, fig. 7.**

1287. — Pégase non bridé s'élançant à gauche ; dessous, la lettre ᛚ.
℞. Tête casquée de Pallas à droite, comme ci-dessus.
Æ 14 ; drachme cor., 2 gr. 61, usée (*Paris*) **Pl. XL, fig. 4.**

Après un intervalle de temps d'un demi-siècle environ, la frappe des monnaies aux types corinthiens qui avait été suspendue, reprend avec la marque ᛚ, puis Λ et enfin ΛΕΥ, sous le Pégase ; quelquefois on a en légende ΛΕΥΚΑΔΙΩΝ.

§ IV. — **Corcyre.**

Corcyre (Κόρκυρα, Κέρκυρα), qui passait pour être l'ancienne île des Phéaciens, aujourd'hui Corfou [1], la perle de la mer Ionienne, au seuil de l'Italie et en face de la côte d'Épire, fut de bonne heure convoitée par tous les écumeurs de mer et, en particulier, par les Eubéens de Chalcis et d'Érétrie et par les Corinthiens qui la colonisèrent, en même temps que Syracuse, dès le VIIIe siècle.

Vers 734, le corinthien Archias faisant route pour la Sicile, où il allait fonder Syracuse, toucha à Corcyre où il laissa Chersicratès, descendant d'Héraclès. Celui-ci ayant chassé les Liburniens autochtones et aussi les Érétriens, s'établit avec ses compagnons vers le milieu de la côte orientale, sur le promontoire où s'éleva la ville de Corcyre, capitale de l'île [2].

Corcyre fut bientôt l'une des puissances maritimes de la Grèce les plus considérables ; son commerce se développa rapidement, si bien que ses marchands devinrent, sur toutes les côtes méditerranéennes, les rivaux de ceux de Corinthe. Il s'ensuivit entre la métropole et sa colonie une guerre aussi longue qu'acharnée. Dès le temps des guerres lélantiennes, tandis que Corinthe

1. O. Riemann, *Recherches archéol. sur les îles Ioniennes. I. Corfou* (Fasc. VIII de la *Biblioth. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*).
2. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 329 et 538. Les autres villes de l'île étaient Cassiopé, Phalacron, Leucimmé, Amphipagos ; elles ne paraissent pas avoir eu d'atelier monétaire.

prenait parti pour Chalcis, Corcyre se rangeait dans le camp d'Érétrie avec laquelle elle avait, d'ailleurs, des traditions communes. Entre Corinthe et Corcyre les hostilités éclatèrent directement dans une bataille navale vers 665 [1]; puis, il y eut réconciliation. En 617, les Corcyréens, colonisant à leur tour, fondèrent Épidamne sur la côte d'Illyrie et choisirent même un Corinthien, Phaleos, comme *œkiste* de la nouvelle ville [2]. A la suite de nouveaux froissements, Périandre, tyran de Corinthe de 625 à 585, força Corcyre à s'incliner devant la suprématie de sa métropole [3]. Mais après la mort de Périandre, en 585, les Corcyréens se rendirent indépendants de Corinthe et ouvrirent un atelier monétaire [4]. Ces circonstances politiques expliquent comment il se fait que Corcyre, à l'encontre des autres colonies corinthiennes comme Ambracie, Anactorion et Leucas, frappa, à l'origine de son monnayage, des monnaies qui ne sont pas aux types corinthiens et ne suivent pas l'étalon de Corinthe.

Comme nous le constaterons tout à l'heure, les monnaies, populaires dans l'antiquité sous le nom de Κορκυραῖοι στατῆρες [5], se rattachent originairement à un statère éginétique de 11 gr. 64, et leurs types sont, au droit, la vache allaitant son veau, qui rappelle le type des monnaies d'Érétrie et de Carystos [6]; au revers, les deux fleurons juxtaposés et stylisés auxquels on a donné le nom de *Jardins d'Alcinous*. Mais en ce qui concerne les plus anciennes séries, il surgit de délicates questions d'attribution que nous devons signaler pour qu'on ne soit pas exposé à ranger à Corcyre des pièces qui, bien qu'étant au type de *de la vache et son veau*, ne paraissent pas appartenir à cette ville. Les pièces à ce type, ci-après décrites, forment en effet les trois catégories suivantes :

Groupe A (*attribution incertaine. — Macédoine*).

1288. — Vache debout à droite, et détournant la tête; son veau agenouillé sous son ventre est aussi tourné à droite; en haut dans le champ, trois globules alignés.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par des diagonales.

Æ 18; statère, 10 gr. 02 (*Paris*) **Pl. XL, fig. 8.**

1289. — Vache debout à gauche, détournant la tête et allaitant son veau; dans le champ, trois globules.

℞. Carré creux en quatre triangles, comme ci-dessus.

Æ 18; stat., 8 gr. 68 (*Paris*) **Pl. XL, fig. 9.**

1. Hérodote, III, 49; Thucydide, I, 13 : cf. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 539.
2. Thucydide, I, 24.
3. Hérodote (III, 49 et suiv.) raconte en détail l'intéressante histoire de Lycophron, fils de Périandre, mis à mort par les Corcyréens.
4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 275; Percy Gardner, *Catal. Thessaly to Aetolia*, p. 115.
5. *C. I. Attic.*, t. I, nº 223; cf. le présent *Traité*, *Première partie*, t. I, p. 497.
6. Comparez notre pl. XXXII, fig. 1 à 6 et 14, 15.

1290. — Vache allaitant son veau, comme ci-dessus, mais tournée à droite, sur une base ornée d'un grènetis ; au-dessus, un seul globule.

℞. Carré creux en quatre triangles, comme ci-dessus.

Æ 19 ; stat., 9 gr. 78 (*Paris*) **Pl. XL, fig. 10**; — autre 9 gr. 32 (*Berlin*) [1].

1291. — Vache debout à droite et détournant la tête ; son veau agenouillé sous son ventre est aussi à droite ; base ornée d'un grènetis (sans globule).

℞. Carré creux en quatre triangles, comme ci-dessus.

Æ 19 ; stat., 10 gr. 20 (*Paris*) **Pl. XL, fig. 11** [2]; — autre ex., trouvé en Égypte, 10 gr. 06 [3].

1292. — Variété, avec deux globules au droit.

Æ 19 ; stat., 9 gr. 25 (*Luynes*) ; — autres, avec trois globules, 10 gr. 03 (*Berlin*) ; 9 gr. 95 (*Vienne*) [4].

Des particularités essentielles caractérisent les pièces de ce premier groupe : la vache détourne la tête mais sans la baisser ; tantôt elle allaite son veau, tantôt le veau la lutine ; des globules, en nombre variable, se voient dans le champ, comme sur des monnaies thraco-macédoniennes ; enfin, le carré creux partagé en triangles rattache ce groupe aux monnaies si nombreuses qui ont ce même revers et que nous avons classées à Athènes et à l'Eubée (Pl. XXXI, fig. 7 à 12 et pl. XXXIII) ; nous retrouverons le même revers sur des monnaies de Lété, de Mendé, de Néapolis et d'autres de la région thraco-macédonienne. Aucune de ces particularités ne se rencontre sur les monnaies qui sont surement de Corcyre. Au point de vue pondéral, les pièces groupées ci-dessus (n°s 1288 à 1292) ne se rattachent pas au système corcyréen ni au système éginétique ordinaire. Elles dépendent d'un statère théorique de 10 gr. 20, que nous trouverons couramment usité dans la région thraco-macédonienne. Pour toutes ces raisons, M. Imhoof-Blumer a proposé d'enlever tout ce groupe à Corcyre où il est classé par les anciens numismates et de le reporter à quelque ville, encore indéterminée, de la Macédoine ; cette opinion est généralement adoptée [5]. Un seul lien, en effet, semble, à première vue, rattacher ce groupe à Corcyre, c'est le type de la vache et son veau, mais ainsi que nous le verrons par le groupe C (n°s 1297 et suiv.), ce type même n'est pas conforme à celui qui est véritablement corcyréen ; il en diffère essentiellement par l'attitude de la vache. Nous reparlerons de ces pièces aux *Incertaines* de la Macédoine et des îles égéennes.

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 103, n° 156.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 102, n° 155.
3. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 234, n° 9.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecques*, p. 103, n° 158.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 103.

Groupe B (*attribution incertaine*).

1293. — Vache debout à gauche, détournant la tête et allaitant son veau; cercle au pourtour.

℞. Carré creux partagé en quatre carrés plus petits, par un croisillon.

Æ 20 sur 16; stat., 8 gr. 20 (*Paris*) **Pl. XL, fig. 12.**

1294. — Vache debout à gauche, détournant la tête et allaitant son veau; au dessus, les lettres EN. Grènetis.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés comme ci-dessus.

Æ 20; stat., 7 gr. 90 (*Paris*) **Pl. XL, fig. 13**[1]; — autres ex., 7 gr. 81; 7 gr. 40 (*Berlin*)[2].

1295. — Même type à g., dans une couronne formée d'un rang de feuilles.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés; deux de ces petits carrés sont à leur tour partagés en triangles par des diagonales.

Æ 17; stat., 8 gr. 03 (*Londres*)[3].

1296. — Vache debout à gauche, détournant la tête et allaitant son veau; cercle au pourtour.

℞. Aire creuse circulaire remplie par une rosace à dix-huit pétales rayonnant autour d'un globe central.

Æ 19; stat., 8 gr.10 (*Paris*) **Pl. XL, fig. 24.**[4]; — autre, 8 gr. 05 (*Berlin*)[5].

Les pièces de ce groupe B (nos 1293 à 1296) ont, au droit, un type pareil à celui du groupe A. Mais le revers est tout différent, puisqu'au lieu du carré creux partagé en quatre triangles, nous avons, sur les nos 1293 et 1294, un carré creux partagé en quatre petits carrés. En outre, au lieu de se rattacher à un statère de 10 gr. 20, le groupe B dépend d'un statère de 8 gr. 20 qui n'est qu'un didrachme affaibli du système euboïco-attique. Il est probable que les pièces du groupe B appartiennent au même atelier que celles du groupe A; mais dans ce cas, il faut admettre, à un moment donné, un changement de système monétaire, d'où la modification du carré creux du revers. La numismatique thraco-macédonienne fournit de semblables exemples de changements de poids et de carré creux. Le statère n° 1296 (Pl. XL, fig. 24) a, au

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 104, n° 159.
2. Imhoof-Blumer, *loc. cit.* Les lettres EN sont plutôt les initiales d'un nom de magistrat que celles de l'atelier monétaire.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 104, n° 160.
4. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 104, n° 162.
5. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*

revers, une grande rosace qui ne rappelle que de loin le fleuron épanoui de Corcyre ; nous trouvons la même rosace au revers de monnaies d'Érythrées, en Ionie [1]. Le groupe B serait-il à classer à une ville de la côte d'Ionie? [2].

Groupe C (*attribution certaine à Corcyre*).

1297. — Vache debout à droite, détournant et baissant la tête pour flairer le veau qu'elle allaite.

℞. Grand rectangle creux orné de deux fleurons carrés juxtaposés; chacun des fleurons a six grandes pétales lancéolées, séparées par des folioles et rayonnant autour d'un petit carré central.

Æ 19; stat. corcyr., 10 gr. (*Londres*) **Pl. XL, fig. 14** [3]; — autres ex., 11 gr. 64 ; 11 gr. 45 ; 11 gr. 20; 11 gr. (*Londres*) [4].

1298. — Vache allaitant son veau et baissant la tête comme ci-dessus, mais tournée à gauche.

℞. Deux rectangles creux très allongés et juxtaposés, ornés chacun d'un fleuron ayant six grandes pétales rayonnant autour d'un petit carré central.

Æ 21; stat. corcyr., 11 gr. 30 (*Londres*) **Pl. XL, fig. 15** [5]; — autre ex., 11 gr. 42; 11 gr. 22; 10 gr. 75; 10 gr. 56 [6].

1299. Protomé de vache à droite, une patte repliée et l'autre avancée.

℞. Carré creux rempli par une rosace à quatre grandes pétales lancéolées, séparées par des folioles.

Æ 15; drachme corcyr., 5 gr. 29 (*Londres*) **Pl. XL, fig. 16** [7]; — autres, 5 gr. 47; 5 gr. 28 (*Londres*).

1300. — Même protomé de vache, tournée à gauche.

℞. Même carré creux avec la rosace.

1. B. Head, *Catal. Ionia*, pl. XV, fig. 2 à 7. Le n° 7 a même pour type du droit une tête de bœuf ou de vache.

2. Au moment où je corrige les dernières épreuves de la présente feuille (août 1905), M. Svoronos m'informe qu'il prépare un mémoire pour démontrer que le groupe que nous venons d'étudier doit être classé à la ville de Ἄναια ou mieux Ἔναια, sur la frontière de l'Ionie et de la Carie.

3. Percy Gardner, *Catal. Thessaly to Aetolia*, p. 115, n° 2 et pl. XXI, 1.

4. Percy Gardner, *loc. cit.*, p. 115, n°s 1 à 8.

5. Percy Gardner, p. 115, n° 10 et pl. XXI, 2.

6. Percy Gardner, p. 115, n°s 9 à 16.

7. Percy Gardner, p. 116, n° 20 et pl. XXI, 3.

Æ 15 ; drachme corcyr., 5 gr. 54 (*Londres*) **Pl. XL, fig. 17** [1]; — autres, 5 gr. 59 ; 5 gr. 57 (*Londres*) **Pl. XL, fig. 18** [2].

1301. — Vache debout à gauche, détournant et baissant la tête pour flairer le veau qu'elle allaite.

℞. Deux rectangles creux côte à côte, remplis chacun par une rosace à six pétales rayonnant autour d'un petit losange ou d'un petit carré avec globule central et deux globules latéraux.

Æ 20 ; stat. corcyréen, 10 gr. 76 (*Luynes*) **Pl. XL, fig. 19.**

1302. — Variétés, 10 gr. 95 ; 11 gr. 35 (*Paris*) **Pl. XL, fig. 20 et 21.**

1303. — Variété, de style moins ancien, le carré creux du revers moins profond et limité sur ses quatre côtés par un trait.

Æ 20 ; stat. corcyr., 10 gr. 80 (*Paris*) **Pl. XL, fig. 22.**

1304. — Amphore à deux anses. — ℞. Rosace à huit pétales ; carré creux.

Æ 13 ; triobole corcyr., 2 gr. 56 (*Paris*) **Pl. XL, fig. 23 ;** — autres ex., 2 gr. 88 ; 2 gr. 46 (*Londres*) [3].



No 1305.



No 1306.

1305. — Coquillage (*pecten*). — ℞. Rosace à quatre pétales ; carré creux.

Æ 8 ; obole corcyr., 0 gr. 95 ; 0 gr. 86 ; 0 gr. 79 (*Londres*) [4].

1306. — Coquillage. — ℞. La croix gammée corinthienne, 0 gr. 95 (*Paris*).

1307. — Vase sans anses. — ℞. Rosace à quatre pétales ; carré creux.

Æ 7 ; hémi-obole corcyr., 0 gr. 42 ; 0 gr. 41 (*Londres*) [5].



No 1308.

1308. — Même description. — Æ 6 ; tartémorion corcyr., 0 gr. 22 (*Londres*) [6].

1. Percy Gardner, p. 116, nº 22 et pl. XXI, 4.
2. Percy Gardner, p. 116, nº 23 et pl. XXI, 5.
3. Percy Gardner, p. 116, nº 25 et pl. XXI, 6 (3 gr. 27, poids anormal).
4. Percy Gardner, *op. cit.*, p. 116, nºs 27 à 30 et pl. XXI, 7 (1 gr. 04, poids anormal).
5. Percy Gardner, *op. cit.*, p. 116, nºs 31 et 32.
6. Percy Gardner, p. 116, nº 33 et pl. XXI, 8.

On voit que le type de la vache allaitant son veau de notre groupe C (n[os] 1297 à 1304) est différent de celui des groupes A et B. La vache baisse la tête pour flairer le veau qu'elle allaite, rappelant les types eubéens d'Érétrie et de Carystos [1]. Il n'y a jamais de globules dans le champ des monnaies du groupe C.

Le double fleuron épanoui du revers, dont chaque élément rappelle la rosace de Milet [2], se rencontre non seulement à Corcyre, mais dans ses colonies de Dyrrachium et d'Apollonie d'Illyrie au IV[e] siècle, villes qui imitèrent aussi le type de la vache allaitant son veau [3]. Depuis Eckhel, on a considéré, d'ordinaire, ce double fleuron comme étant une représentation conventionnelle des fameux jardins d'Alcinoüs, le roi des Phéaciens, père de Nausicaa, qui accueillit Ulysse à son retour de Troie [4]. Ces jardins sont célébrés dans l'Odyssée et l'opinion d'Eckhel n'est pas déraisonnable, étant donnée la beauté enchanteresse de Corcyre et la prétention de ses habitants qui se disaient issus des Phéaciens [5]. Cependant divers savants répudient cette interprétation; ils croient, en rappelant les monnaies de Milet, que le type en question est un emblème solaire en connexion avec le culte de Zeus Aristos ou Apollon Nomios ou Aristée [6]. Je préfère encore l'explication d'Eckhel.

Quoi qu'il en soit, l'attribution des pièces du groupe C à Corcyre est hors de doute et elle se trouve justifiée par la longue suite des monnaies aux mêmes types que Corcyre frappa du V[e] au III[e] siècle. La taille des monnaies du groupe C n'a rien de commun avec celle des pièces qui composent les groupes A et B. Elle est, en effet, basée sur un statère éginétique un peu affaibli, de 11 gr. 64, que nous avons déjà rencontré à Zacynthe. La drachme corcyréenne est, théoriquement, de 5 gr. 82; le triobole, de 2 gr. 91; l'obole, de 0 gr. 97; l'hémi-obole, de 0 gr. 48 et le tartémorion de 0 gr. 24 [7].

Durant les premières guerres médiques, la conduite équivoque des Corcyréens irrita les autres Grecs; les 60 vaisseaux qu'ils avaient promis d'envoyer contre Xerxès ne doublèrent pas le cap Malée [8]. On sait qu'une querelle survenue entre les Corcyréens et les Corinthiens relativement à Épidamne, devait être l'une des causes de la longue lutte dite *guerre du Péloponnèse*, qui débuta par une victoire des Corcyréens au cap d'Actium en 435 av. J.-C. [9].

A cette époque, depuis quelque temps déjà, figurait sur les monnaies de Corcyre la lettre K et quelquefois KOP. Les types restent les mêmes; au droit, la vache allaitant son veau; sur les petites divisions, l'amphore dionysiaque. Le revers est toujours l'ornement floral appelé *Jardins d'Alcinoüs*.

1. Comparez les types de notre pl. XXXII et surtout la fig. 15 (Carystos).
2. Comparez notre pl. XI, fig. 2 à 12.
3. Percy Gardner, *Catal. Thessaly to Aetolia*, pl. XII, fig. 1 à 6; pl. XIII, fig. 10 à 13; pl. XIV, fig. 1 à 3. Les mêmes types se retrouvent aussi sur les monnaies du roi Monunius, à Dyrrachium. Percy Gardner, *op. cit.*, pl. XIV, fig. 10 et 11.
4. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 178; cf. A. de Longpérier, dans la *Rev. numism.*, t. V, 1840, p. 299.
4. Thucydide, I, 25.
6. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1881, p. 1; B. Head, *Hist. numor.*, p. 276.
7. Cf. Percy Gardner, *Thessaly to Aetolia*, Introd., p. XIV; B. Head, *Hist. numor.*, p. 276.
8. Hérodote, VII, 168.
9. Thucydide, I, 29.

CHAPITRE V

LA BÉOTIE

§ I. — Caractères généraux.

La Béotie, au nord de l'Attique, séparée de l'Eubée par l'étroit canal de l'Euripe, est l'une des régions de la Grèce centrale qui, dans les fouilles archéologiques des trente dernières années, ont fourni le plus de monuments à l'histoire de l'art archaïque : sculptures en tuf ou en marbre, statuettes de bronze, terres cuites, céramiques, retrouvées principalement dans les fouilles de M. Holleaux aux ruines du temple d'Apollon Ptoos, ainsi que dans les nécropoles de Tanagre, de Thisbé, de Thespies, de Thèbes [1]. Ces monuments sont contemporains des monnaies que nous devons décrire ici, mais les monnaies n'offrent avec eux aucun point de contact. On ne trouve pas non plus, dans le type constant du bouclier béotien, banal et uniforme comme celui de la tortue à Égine, la moindre trace de l'influence des traditions si populaires, si variées et si anciennes qui forment la trame de la mythologie béotienne.

Après les tribus barbares et aborigènes des Aones, rameau de Pélasges thessaliens que Strabon et Pausanias signalent comme les premiers habitants de ce pays en grande partie marécageux et fertile, les historiens mentionnent l'arrivée des Minyens, dont la capitale fut Orchomène, puis des Cadméens qui bâtirent Thèbes. Les Argonautes qui, sous les ordres de Jason, s'embarquèrent, suivant certaines traditions, sur la côte de Béotie pour aller en Colchide à la conquête de la Toison d'or, étaient des Minyens. Nous verrons par le caractère particulier des monnaies d'Orchomène que cette ville demeura toujours essentiellement une ville minyenne. Quant aux Cadméens qui, sous la conduite de Cadmus, vinrent, si l'on en croit la tradition la plus répandue,

1. Sur l'ensemble des sculptures archaïques de la Béotie, consulter surtout : Körte, *Die antiken Sculpturen aus Boeotien*, dans les *Athenische Mittheilungen*, t. III, 1878, p. 301 ; t. IV, 1879, p. 268 ; M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecq.*, t. I, p. 192 ; G. Perrot, *Hist. de l'art*, t. VIII, p. 506 et suiv.

de Phénicie par mer [1], c'est sous leur domination en Béotie, avant la guerre de Troie, que se placent les légendes d'Œdipe et de Jocaste, d'Étéocle et de Polynice, et la fameuse expédition des Sept chefs contre Thèbes, suivie de la guerre des Épigones. Aucun de ces grands événements mythiques, si souvent interprétés par l'art dans les bas reliefs, les peintures de vases et les gemmes gravées grecques et étrusques, n'a laissé de traces dans les types monétaires béotiens. C'est à Aulis en Béotie, sur le détroit de l'Euripe, que se rassemblèrent les vaisseaux grecs pour leur expédition contre Troie, et c'est là que fut sacrifiée Iphigénie pour obtenir des dieux un vent favorable.

Quelque temps après la prise de Troie, une invasion nouvelle, venue du nord, bouleversa le pays. Le peuple même appelé *les Béotiens*, d'origine Æolienne [2], fixé jusque là en Thessalie, le long du golfe Pagaséen, chassé par d'autres tribus, envahit les districts du sud occupés par les Minyens et les Cadméens ; ils s'y installèrent comme race conquérante et donnèrent au pays le nom de Béotie [3].

Est-ce aux luttes qui s'engagèrent dans ces circonstances que se rattachent les fables qui font d'Héraclès et de Dionysos deux héros thébains ? Toujours est-il que Dionysos et Héraclès, d'après la légende, naquirent à Thèbes. Le premier apprit aux Béotiens la culture de la vigne et le second aida sa patrie à triompher d'Orchomène, sa rivale séculaire. Les monnaies de Thèbes, mais seulement à partir du milieu du ve siècle, nous montrent les cultes d'Héraclès et de Dionysos particulièrement en honneur dans cette ville.

Si haut qu'on remonte dans l'histoire authentique, on trouve les Béotiens constitués en une confédération politique et religieuse dont la capitale était Thèbes et à laquelle se rattachaient les quatorze principales villes du pays. Ce *fœdus Bœoticum*, qui avait à sa tête un béotarque assisté des délégués de toutes les villes confédérées, était déjà constitué à l'époque où débute la frappe des monnaies, c'est-à-dire au commencement du vi^e siècle, car ces monnaies ont un caractère fédéral nettement accusé, avec un type unique, le bouclier béotien, qu'on trouve sur les produits monétaires de toutes les villes, sauf à Orchomène la Minyenne. Ce bouclier (ἀσπίς), a une forme spéciale ; il est ovale et bombé, entouré d'un marli, avec une échancrure semi-circulaire (les κεγχρώματα) sur chacun des côtés. Sur les vases peints et les bas-reliefs grecs et étrusques, les exemples abondent de ce bouclier échancré qui, ainsi, n'est pas exclusivement béotien [1]. Mais pour les Béotiens, ce bouclier avait certainement uu caractère religieux et national, car on ne pourrait expliquer autrement qu'il fût le blason de la confédération toute entière ; Il ne semble pas qu'on ait réussi, jusqu'ici, à en déterminer le sens précis. On a conjec-

1. G. Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, p. 251.

2. Le dialeete béotien n'était qu'un rameau du groupe éolien ; parmi les particularités qu'y signalent les linguistes, nous relèverons l'emploi de ι pour ε devant les voyelles, par exemple θιός pour θεός. Or, nous avons décrit ci-dessus (p. 119 à 122) un statère de Téos d'Ionie, avec la légende ΖΙΟΣ pour ΤΙΟΣ (= ΤΕΟΣ), dans laquelle il faut sans doute aussi reconnaître une particularité du dialecte éolien. Ahrens, *De graecæ linguæ dialectis*, t. I, p. 164 ; Meister, *Die griechischen Dialekte*, t. I, p. 303 ; Führer, *De dialecto bœotico*, Göttingue, 1876.

3. E. Curtius, *Hist. grecq.*, trad. Bouché-Leclercq, t. I, p. 124.

1. Voyez des exemples à l'art. *Clipeus* du *Dictionn. des Antiquités grecques et romaines* de Saglio.

turé qu'il était probablement le bouclier d'Athéna Itonia dont le temple, auprès de Coronée, était le lieu de réunion de la ligue béotienne [1]. Il y avait dans ce sanctuaire une statue en bronze de la déesse, qui était l'œuvre d'Agoracrite, élève de Phidias; mais Pausanias ne nous en décrit pas les attributs dans le détail. Aussi, il est peut-être préférable de penser que le bouclier échancré de Béotie est un attribut non pas d'Athéna mais de l'Héraclès Thébain, le héros national qui, à partir du milieu du v[e] siècle, paraît souvent sur les monnaies de Thèbes. Héraclès est parfois représenté sur les peintures de vases armé du bouclier échancré [2] ; il est donc logique d'admettre que les Thébains et par eux, tous les Béotiens, choisirent pour blason l'arme particulière de leur dieu national [3], et l'on conçoit du même coup, qu'il ne figure pas sur les monnaies d'Orchomène puisqu'Héraclès combattit particulièrement les Orchoméniens.

Cette hypothèse va être confirmée par une autre observation. Lorsqu'à partir du milieu du v[e] siècle environ, parait un type de revers sur les monnaies béotiennes, ce type est tantôt Héraclès ou ses attributs, tantôt Dionysos ou l'amphore dionysiaque. L'amphore fait pendant au bouclier; or, nous avons dit tout à l'heure que Dionysos est aussi essentiellement un dieu thébain et ses légendes ont, comme celles d'Héraclès, pour principal théâtre la Béotie. On conçoit donc que les Béotiens aient placé sur leurs espèces à la fois les attributs essentiels de leur Héraclès et ceux de leur Dionysos. Enfin, le bouclier béotien avait l'avantage de rappeler comme galbe général, la tortue éginéenne, type de la monnaie la plus répandue sur le marché même des villes de Béotie.

Le carré creux du revers des premières monnaies de la Béotie est identique à celui des monnaies primitives d'Égine. Il suffit, pour s'en assurer, de comparer les fig. 1 à 4 de notre pl. XLI avec les pièces d'Égine reproduites sur notre pl. XXIX. De part et d'autre, c'est un carré creux partagé par des cloisons en huit triangles alternativement creux ou pleins. Plus tard, le carré creux des monnaies béotiennes s'éloigne graduellement de celui des statères d'Égine. Tandis qu'à Égine nous voyons la forme primitive devenir, d'abord, une sorte de croix de Malte (pl. XXIX, fig. 9, 12, 15, 18), puis s'acheminer par échelons à la forme spéciale à Égine et indéfinissable, qui présente cinq compartiments creux séparés par de larges bandes ▦ (pl. XXX), sur les monnaies béotiennes, nous nous arrêtons dans cette évolution à la croix de Malte ornée, en son centre, d'un disque ou d'une lettre variable. Seule, la ville d'Orchomène avec son type du grain de blé au droit, pousse plus loin l'imitation servile du carré creux éginéen : elle a des oboles dont le carré creux a la forme ▦ (pl. XLI, fig. 22 et 23).

Au demeurant, l'influence de la monnaie d'Égine en Béotie, depuis les origines jusqu'en 480, ne se manifeste pas seulement par l'imitation du carré creux; elle éclate aussi dans le système de taille des monnaies béotiennes. L'étalon est l'éginétique qui persiste en Béotie jusqu'à la restauration de Thèbes par Cassandre en 315 av.

1. Pausanias, IX, 34, 1; cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 291; E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 126.
2. Ch. Lenormant et J. de Witte, *Élite des monuments céramographiques*, t. I, p. 8 et pl. II.
3. B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 186; *Catal. Central Greece*, Introd., p. xxxvi.

J.-C. Ainsi que l'a remarqué M. Barclay Head [1], il paraît certain que les statères à la tortue d'Égine affluaient en Béotie aussi bien qu'à Athènes et qu'ils y formèrent la base de la circulation monétaire jusqu'à la fin du VIe siècle [2]. Voilà pourquoi, dans la série monétaire de Béotie la plus ancienne, le statère est très rare ; on frappe presque exclusivement des monnaies divisionnaires, c'est-à-dire la drachme et l'obole.

Les bases d'un arrangement scientifique des monnaies de la Béotie ont été posées par M. Imhoof-Blumer en 1871 [3], puis par M. Barclay Head, en 1881 [4]. La chronologie est d'autant plus délicate à établir que la persistance et l'universalité de l'emploi du bouclier échancré comme type monétaire rend peu appréciables les changements provoqués par les progrès de l'art et les développements de la technique. Il en est à ce point de vue, du bouclier béotien comme de la tortue d'Égine. L'amphore dionysiaque, lorsqu'elle fait son apparition, au milieu du Ve siècle, ne présente pas non plus des modifications qui servent en toute sécurité de points de repère chronologiques. Il faut, en général, se contenter des indications que peuvent fournir la paléographie, le style, les transformations du carré creux. C'est d'après ces observations que l'on arrive à constater que les seules villes béotiennes qui aient eu un atelier monétaire avant 480 sont les suivantes : Thèbes, Acræphia, Coronée, Haliarte, Mycalessos, Pharæ et Tanagre.

§ II. — **Thèbes.**

Thèbes (Θῆβαι), la ville de Cadmus, joue dans les temps mythiques un rôle fondamental, plus grand même que celui d'Argos, de Mycènes, de Tirynthe et d'Orchomène. Les cinq Spartes issus des dents du dragon tué par Cadmus, lors de la fondation de la ville, passaient pour les premiers ancêtres de l'aristocratie thébaine groupée autour des rois semi-légendaires, successeurs de Cadmus. Suivant la chronologie de Thucydide, les Cadméens demeurèrent en possession de Thèbes encore 60 années après la guerre de Troie, époque où ils furent expulsés par les Béotiens venus de Thessalie [5]. Ceux-ci abolirent la royauté et la remplacèrent par un régime oligarchique [6]. En 728 av. J.-C., les Corinthiens Philolaos et Dioclès vinrent à Thèbes pour laquelle ils rédigèrent un code de lois qui est mentionné par Aristote [7]. Nous constatons qu'à cette époque Thèbes avait un gouvernement oligarchique et qu'elle se trouvait déjà à la tête de la Ligue béotienne.

Le nombre des villes associées, qui paraît avoir été de quatorze à l'origine, varia dans la suite des temps; chacune des grandes cités adhérentes groupait sons son au-

1. *Num. Chron.*, 1881, p. 185.
2. B. Head, *Catal. Greece*, Introd., p. XXXVI.
3. Imhoof-Blumer, *Numis. Zeit.* de Vienne, t. III, 1871, p. 321 ; t. IX, 1877, p. 1.
4. B. Head, *Num.. Chron.*, 1881, p. 177 et suiv. ; aussi, dans le Catal. du Brit. Museum, *Central Greece*, 1884.
5. G. Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, p. 249.
6. Pausanias, IX, 5, 16.
7. Arist., *Polit.*, II, 9, 6, 7.

torité un certain nombre de villes secondaires. Les délégués de ces cités, appelés Béotarques (βοιωτάρχαι), étaient élus pour un an par l'assemblée du peuple et se réunissaient à Thèbes qui avait droit, pour elle seule, à deux béotarques, en raison de sa prépondérance politique. Les béotarques traitaient avec pleins pouvoirs des affaires intéressant la confédération et ils décidaient de la paix ou de la guerre. On comprend par là, que la monnaie béotienne, dès son apparition au commencement du VIe siècle, ait un caractère fédéral. Celles du premier groupe même (nos 1309 à 1314) sont anépigraphes et ne portent aucune lettre d'atelier. Mais, d'après ce qui vient d'être dit, on ne saurait douter qu'elles aient été frappées à Thèbes [1].

Premier groupe. — *Monnaies anépigraphes* (vers 600-530).



No 1309.

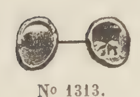
1309. — Bouclier échancré sur les côtés (le marli lisse).
℞. Carré creux partagé en huit triangles, les uns en creux, les autres en relief.
Æ 22 ; statère éginétique, 12 gr. 38 (*coll. Herm. Weber*) [2].

1310. — Même description.
Æ 15 ; drachme éginét., 5 gr. 79 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 1 ;** — autre ex., 5 gr. 94 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 2 ;** — autres, de 6 gr. 15 ; 6 gr. 12 à 5 gr. 80 [3].

1311. — Même description.
Æ 11 ; triobole égin., 2 gr. 25 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 3 ;** — autres ex., 2 gr. 94 ; 2 gr. 69 (*Londres*) [4].

1312. — Même description.
Æ 7 ; obole éginét., 1 gr. 01 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 4 ;** — autres ex., 0 gr. 97 à 0 gr. 90 (*Londres*) [5].

1. B. Head, *Catal. Central Greece*, p. 32.
2. H. Weber, *Num. Chron.*, 1896, p. 17, n° 32.
3. B. Head, *Central Greece*, p. 32, nos 1 à 6 et pl. V, 1 et 2.
4. B. Head, *op. cit.*, p. 33, nos 7 et 8 et pl. V, 3.
5. B. Head, *op. cit.*, p. 33, nos 9 à 12 et pl. V, 4.



N° 1313.

1313. — Demi-bouclier échancré. — ℞. Carré creux pareil aux précédents.
Æ 6 ; hémi-obole égin., 0 gr. 49 (*Londres*) [1].

1314. — Bouclier échancré. — ℞. Carré creux pareil aux précédents.
Æ 5 ; tartémorion égin., 0 gr. 18 (*Londres*) [2].

Deuxième groupe. — *Avec l'initiale de Thèbes* (530-480).

1315. — Bouclier échancré sur les côtés, le marli orné de rayons.
℞. Carré creux partagé en huit triangles alternativement en creux et en relief ; au centre, la lettre ⊕.
Æ 17 ; statère éginétique, 12 gr. 29 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 6 ;** — autres ex., 12 gr. 48 ; 12 gr. 29 à 12 gr. 07 (*Londres*) [3].

1316. — Variété ; même description, mais le marli lisse.
Æ 21 ; stat. éginét., 12 gr. 03 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 7 ;** — autres ex., 12 gr. 31 ; 11 gr. 90 (*Londres*) [4].

1317. — Même description (marli lisse).
Æ 15 ; drachme éginét., 6 gr. 03 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 8 ;** — autres ex., 6 gr. 19 ; 5 gr. 98 (*Londres*) [5].

1318. — Même description.
Æ 12 ; triobole égin., 2 gr. 72 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 10 ;** — autre ex., 3 gr. 01 (*Londres*) [6].

1319. — Même droit (bouclier échancré). — ℞. ⊕ dans un carré creux.
Æ 9 ; obole éginét., 0 gr. 97 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 11.**

1320. — Autres ex., 0 gr. 95 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 12 ;** — 1 gr. 07 ; 0 gr. 96 (*Londres*) [7].

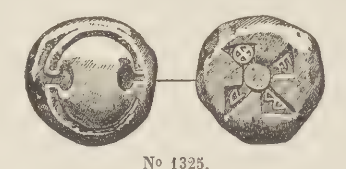
1. B. Head, *op. cit.*, p. 33, n° 13 et pl. V, 5.
2. B. Head, *op. cit.*, p. 33, n° 14.
3. B. Head, *op. cit.*, p. 67, n°s 4 à 7 et pl. XI, 4.
4. B. Head, *op. cit.*, p. 67, n°s 1 et 2 et pl. XI, 1 et 2 (le revers du n° 2 a seulement trois compartiments en relief).
5. B. Head, *op. cit.*, p. 67-68, n°s 8 et 9 et pl. XI, 5.
6. B. Head, *op. cit.*, p. 68, n° 10 et pl. XI, 6.
7. B. Head, *op. cit.*, p. 68, n°s 11 et 12 et pl. XI, 7.

1321. — Demi-bouclier échancré. — ℞. La lettre ⊕ dans un carré creux.
Æ 6; hémi-obole éginét., 0 gr. 51 (*Paris*). **Pl. XLI, fig. 15**; — autres ex., 0 gr. 55; 0 gr. 49; 0 gr. 45 (*Londres*) [1].

1322. — Bouclier échancré. — ℞. La lettre ⊕ dans un carré creux.
Æ 6; tartémorion égin., 0 gr. 26 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 13.**

1323. — Autres, 0 gr. 24 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 14**; — 0 gr. 25 (*Londres*) [2].

1324. — Bouclier échancré sur les cotés (marli lisse).
℞. Carré creux partagé en huit triangles alternativement en creux et en relief; au centre, un disque plat (sans thêta).
Æ 20; stat. éginét., 11 gr. 61 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 9.**



N° 1325.

1325. — Même droit. — ℞. Carré creux partagé en huit triangles alternativement en creux et en relief; au centre, un disque plat (sans thêta); dans les quatre compartiments creux, les lettres ⊕EBA.
Æ 20; stat. égin., 12 gr. 33 (*Londres*) [3].

1326. — Bouclier échancré. — ℞. Roue à quatre rais dans une aire creuse.
Æ 21 sur 17; stat. égin., 12 gr. 11 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 5.**

Ce statère anépigraphe (n° 1326) au revers de la roue, est peut être de Tanagre; il est à rapprocher des pièces, au même revers de la roue, que nous décrivons ci-après à cette ville et qui sont frappées au nom du κοινόν des Béotiens.

Il est intéressant de constater que durant la période qui précède les guerres Médiques et celle qui la suit, les Thébains ne frappent que des monnaies à leur nom, θηβαίων, et non point des monnaies fédérales au nom de la Ligue béotienne, βοιωτῶν. Au contraire, en décrivant les monnaies de Tanagre, nous verrons que, dans cette même période, les Tanagréens frappent les monnaies fédérales (ci-après, n°s 1359 à 1365). On doit induire de là que Thèbes dut cesser pour une période assez longue, d'être la

1. B. Head, *op. cit.*, p. 68, n°s 13 à 16 et pl. XI, 8.
2. B. Head, *op. cit.*, p. 69, n° 17.
3. B. Head, *op. cit.*, p. 67, n° 3 et pl. XI, 3.

capitale de la Ligue béotienne et que ce rôle fut dévolu à Tanagre. Et, en effet, — comme on le verra plus amplement au § IX consacré à cette dernière ville, — Thèbes subit, au bénéfice de Tanagre, une longue période d'abaissement qui dura depuis l'an 507 environ jusqu'en 457.

Après avoir été battue à plusieurs reprises par les Athéniens, soit lorsqu'elle s'allia avec les Chalcidiens pour rétablir Hiprias à Athènes en 507 [1], soit lorsqu'elle voulut empêcher les Platéens d'abandonner sa suzeraineté trop dure, pour se mettre sous la protection d'Athènes, Thèbes fut forcée de renoncer à sa primauté sur les autres villes béotiennes. La présidence du κοινόν βοιωτῶν passa pour un certain temps à Tanagre. Les Thébains ressentirent une profonde amertume de cette humiliation; aussi, crurent-ils l'occasion venue de se venger lorsque les Perses se présentèrent pour marcher sur Athènes : ils se déclarèrent en faveur des barbares et entraînèrent avec eux une partie des Béotiens. A la bataille de Platées en 479, les Thébains se trouvaient, dans l'armée perse, directement opposés aux Athéniens [2]. Mais, onze jours après la bataille, les Grecs victorieux se présentèrent sous les murs de Thèbes et forcèrent les habitants à mettre à mort les chefs qui les avaient entraînés dans le parti des Perses [3]. C'est ainsi que Thèbes de plus en plus affaiblie, vit les autres villes béotiennes se ranger sous l'hégémonie d'Athènes; elle ne devait se relever que plus tard, en 457, par l'influence de Sparte. Elle commença alors la frappe de ses monnaies qui ont, au droit, le bouclier échancré et au revers l'amphore, emblème du culte de Dionysos.

§ III. — Acræphia.

Le nom de cette ville revêt chez les auteurs anciens les formes variées qui suivent : Ἀκραιφία, Ἀκραιφιαί, Ἀκραίφιον, Ἀκραίφνιον, τὰ Ἀκραίφνια. Elle était sur le bord oriental du lac Copaïs, au pied du mont Ptôon ; c'est aujourd'hui Karditza. Quoique fort ancienne puisqu'elle passait pour avoir été fondée par Athamas ou Acræpheus, fils d'Apollon, la ville d'Acræphia ne joua qu'un rôle effacé dans l'histoire. Pausanias dit qu'elle dépendait de Thèbes [4] ; cependant elle jouit de l'autonomie politique, au moins avant et quelque temps après les guerres Médiques, puisqu'elle frappa monnaie dans cette période.

Acræphia avait un remarquable temple de Dionysos [5] ; mais on doit surtout mentionner le sanctuaire et l'oracle d'Apollon Ptoos, à 15 stades de la ville (à Perdicovrysi), où des fouilles importantes ont été exécutées. Les nombreuses statues archaïques découvertes par M. Holleaux dans ces fouilles forment, avec l'Apollon d'Orchomène, le premier chapitre de l'histoire de la sculpture en Béotie [6]. L'oracle d'Apollon Ptoos fut un de ceux que fit consulter Mar-

1. Voyez ci-dessus, p. 672 et 757.
2. Hérodote, IX, 67.
3. Hérodote, IX, 86 à 88.
4. Pausanias, IX, 23, 3.
5. Pausanias, IX, 23, 3.
6. M. Holleaux, dans le *Bull. de corr. hellén.*,

donius avant la bataille de Platées en 479; le dieu donna sa réponse en langue carienne pour être compris des Asiatiques [1]. Les sculptures auxquelles je viens de faire allusion sont, les unes, plus anciennes, les autres, contemporaines des monnaies qui suivent et que M. B. Head place entre 550 et 480 [2].

1327. — Bouclier échancré sur les côtés, le marli orné de rayons.
℞. Carré creux partagé en huit triangles, alternativement en creux et en relief; au centre, la lettre A.
Æ 17; stat. éginét., 12 gr. 41 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 16** [3].



No 1328.

1328. — Même bouclier échancré. — ℞. La lettre A dans un carré creux.
Æ 8; obole éginét., 0 gr. 81 (*Londres*) [4].



No 1329.

1329. — Demi-bouclier échancré. — ℞. Le monogr. A (=AK); carré creux.
Æ 7; hémi-obole éginét., 0 gr. 49; 0 gr. 42 (*Londres*) [5].

Après l'invasion des Perses, Acræphia cessa de battre monnaie, la ville ayant eu à subir la vengeance des Athéniens pour s'être déclarée en faveur des barbares. Mais elle se releva dans la suite, et de 456 à 446 environ, elle rouvrit son atelier pour frapper des pièces qui ont, au droit, le bouclier béotien et au revers, dans un carré creux, un canthare dionysiaque accosté des lettres A-K [6].

§ IV. — Coronée.

La ville de Coronée (Κορώνεια), au pied de l'Hélicon, dominait une vaste et fertile plaine qui s'étendait jusqu'au lac Copaïs. Déjà mentionnée dans le catalogue homé-

t. IX, 1885, p. 474, et tomes suivants; surtout t. XV, p. 660; M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. I, p. 116-117 et 195-196; G. Perrot, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 508 et suiv.

1. Hérodote, VIII, 135.

2. B. Head, *Catal. Central Greece*, p. 44; *Hist. numor.*, p. 292.

3. Imhoof-Blumer, dans la *Num. Zeit.*, de Vienne, t. IX, p. 13 et pl. I, 35.

4. B. Head, *Catal. Central Greece*, p. 44, nº 1 et pl. VII, 1.

5. B. Head, *loc. cit.*, p. 44, nºs 2 et 3 et pl. VII, 2.

6. B. Head, *Catal. Central Greece*, p. 44, nº 4 et pl. VII, 3; *Histor. numor.*, p. 292.

rique [1], elle était célèbre surtout à cause du temple d'Athéna Itonia qui s'élevait à proximité de ses murs : c'est dans ce temple, pareil à celui de l'Athéna Itonienne de Thessalie, que se célébraient les fêtes nationales de la Ligue béotienne [2]. On ne sait rien de l'histoire de Coronée pour l'époque où furent frappées les monnaies suivantes, c'est-à-dire entre 530 et 480.

1330. — Bouclier échancré. — ℞. ϙ au centre d'un carré creux partagé en huit triangles alternativement en creux et en relief.
Æ 14 ; drachme éginétique, 6 gr. (*coll. Bunbury*) [3].

1331. — Même description ; le *koppa* ayant tantôt la forme ϙ, tantôt ϙ.
Æ 8 ; obole éginétique, 0 gr. 96 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 17** ; — autres ex., 1 gr. 02 ; 0 gr. 97 ; 0 gr. 92 (*Londres*) [4] ; 1 gr. 03 (*Munich*) [5].

1332. — Demi-bouclier échancré. — ℞. Pareil au précédent, avec le ϙ.
Æ 6 ; hémi-obole éginétique, 0 gr. 48 (*Berlin*) [6].

1333. — Bouclier échancré. — ℞. Pareil aux précédents, avec le ϙ.
Æ 5 ; tétartémorion éginétique, 0 gr. 27 [7].

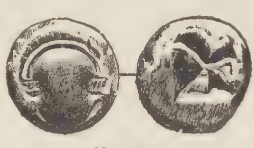
Comme la plupart des autres villes de Béotie, Coronée cessa de battre monnaie à la suite de l'invasion de Xerxès, soit qu'elle eut été ruinée par les Perses, soit que les Athéniens se fussent vengés d'elle pour avoir accueilli les barbares. C'est seulement, en effet, à partir de 456 que Coronée rouvre son atelier et qu'elle frappe des trioboles et des divisions plus petites qui ont, au droit, le bouclier béotien, et au revers, une tête de Gorgone, de face, accompagnée de la légende KO ou KORO. Viennent ensuite des pièces qui ont pour type la tête d'Athéna Itonienne.

§ V. — **Haliarte.**

Dans les textes littéraires, le nom de cette ville est Ἁλίαρτος, exceptionnellement Ἀρίαρτος ; sur les monnaies, au contraire, on trouve toujours la forme Ἀρίαρτος (avec un *rho*). Cette vieille ville homérique [8], était au centre d'une prairie [9], sur la rive méridionale du lac Copaïs, à l'est de Coronée, à l'ouest de Thèbes ; ses ruines se

1. *Iliade*, II, 503.
2. Strabon, IX, 2, 29 ; Pausanias, IX, 34, 1.
3. B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 190 ; *Catal. de vente Bunbury* (Londres, 1896), p. 114, n° 935.
4. B. Head, *Central Greece*, p. 46, n°s 1 à 5 et pl. VII, 5.
5. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.* de Vienne, t. IX, 1877, p. 19, n° 53.
6. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, n° 54.
7. B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 190 ; Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 19, n° 55.
8. *Iliade*, II, 503.
9. Strabon, IX, 2, 18 et 30.

voient à une courte distance du village de Mazi, sur la route de Thèbes à Lébadée. On y montrait le tombeau de Cécrops [1]. On ne sait rien de son histoire jusqu'à l'époque de l'invasion de Xerxès en 480. Dans cette occasion, Haliarte est citée comme une des rares villes de Béotie qui demeurèrent fidèles à la cause des Grecs; aussi fut-elle détruite de fond en comble par les Perses [2]. Les monnaies dont la description suit sont donc antérieures à 480. Elles se caractérisent par la présence de la lettre aspirée ⊟, initiale du nom de la ville, qui correspond à l'esprit rude [3]. Sur les pièces les plus anciennes, cette aspirée, de forme très primitive, est placée dans les échancrures du bouclier; après le milieu du VIe siècle, elle est dans le carré creux du revers.



No 1334.

1334. — Bouclier échancré; dans chacune des échancrures, la lettre ⊟.
℞. Carré creux partagé en huit triangles, en creux et en relief.
Æ 14; drachme égin., 6 gr. 15 (*Londres*) [4].

1335. — Bouclier échancré. — ℞. Carré creux partagé en huit triangles alternativement en creux et en relief; au centre, la lettre ⊟.
Æ 18; stat. égin., 12 gr. 03 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 18; —** autres ex., 12 gr. 35; 12 gr. 29 (*Londres*) [5].

1336. — Même description.
Æ 15; drachme égin., 6 gr. 09 (*Londres*) [6].

1337. — Même description.
Æ 13; triobole égin., 2 gr. 98 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 19; —** autre ex., 3 gr. 06 (*Londres*) [7].

1338. — Même bouclier échancré. — ℞. La lettre H dans un carré creux.
Æ 8; obole égin., 0 gr. 97 (*Londres*) [8].

Après les défaites des Perses, Haliarte, comme les autres villes béotiennes, fut rebâtie et elle recommença à frapper monnaie à partir de 456; ses pièces ont alors,

1. Pausanias, IX, 33, 1.
2. Pausanias, IX, 32, 5; Strabon, IX, 2, 30.
3. Sur cette aspirée, voyez Imhoof-Blumer, *Numism. Zeit.* de Vienne, t. III, p. 345.
4. B. Head, *Central Greece*, p. 48, no 1 et pl. VII, 12.
5. B. Head, *loc. cit.*, p. 48, nos 3 à 6, pl. VII, 13, 14.
6. B. Head, *loc. cit.*, p. 48, nos 7 et 8.
7. B. Head, *loc. cit.*, p. 49, no 9.
8. B. Head, *loc. cit.*, p. 49, no 10.

au droit, le bouclier béotien et, au revers, l'amphore bachique avec la légende ARI. Ce n'est qu'après le traité d'Antalcidas en 387 que paraît le beau type de Poseidon Onchestios, avec ARIARTIOϟ. Le temple de cette divinité était sur le territoire d'Haliarte et pendant longtemps le Conseil amphictyonique des Béotiens y tint ses assises[1].

§ VI. — Mycalessos.

La ville homérique de Μυκαλησσός [2] était sur le bord d'un petit fleuve, le Cnopos, qui se jette dans le détroit de l'Euripe, un peu au sud d'Aulis. Son nom, prétendaient les Grecs, lui venait de ce que la vache qui guidait Cadmus cherchant un emplacement pour fonder Thèbes, mugit (ἐμυκήσατο) en passant sur le bord du Cnopos [3]. On ne sait rien de l'histoire de Mycalessos avant la fin du ve siècle. Les monnaies qu'elle fit frapper de 530 à 480 prouvent que dans cette période elle jouissait de l'autonomie politique et faisait partie de la confédération béotienne.

1339. — Bouclier échancré sur les côtés (marli lisse).

℞. Carré creux partagé en huit compartiments alternativement en creux et en relief; au centre un petit disque sur lequel est la lettre M.

Æ 19 ; statère éginétique, 12 gr. 30 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 24.**

1340. — Même description.

Æ 15 ; drachme égin., 6 gr. 02 (*Berlin*) [4] ; — autre ex., 6 gr. 15 (*Londres*) [5].



N° 1341.

1341. — Demi-bouclier échancré.

℞. La lettre M dans un carré creux.

Æ 9 ; trihémi-tartémorion (?), 0 gr. 29, rognée [6].

1. Homère, *Iliade*, II, 506 ; Strabon, IX, 2, 33 ; cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 293.
2. *Iliade*, II, 498.
3. Pausanias, IX, 19, 4.
4. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 21.
5. Wroth, *Num. Chron.*, 1890, p. 319, n° 15.
6. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 22; *Catal. Margaritis*, n° 30; B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 191.

§ VII. — Orchomène.

Le nom de cette ville se présente sous deux formes, Ἐρχομενός et Ὀρχομενός. Les textes littéraires donnent ordinairement Ὀρχομενός ; dans les inscriptions lapidaires, on trouve plus souvent Ἐρχομενός ; enfin sur les médailles, la forme Ἐρχομενός paraît exclusivement depuis les origines du monnayage jusqu'au temps de la bataille de Chéronée en 338 ; à cette date, on a des monnaies qui portent ΟΡΧ. Mais plus tard, sous les Romains, la forme ΕΡΧΟ fait sa réapparition. On rencontre aussi les deux formes, mais dans d'autres conditions chronologiques, sur les monnaies d'Orchomène d'Arcadie. La ville béotienne se trouvait située dans la partie septentrionale de la Béotie, sur un éperon au pied duquel le Céphise débouche en se déroulant comme un serpent (δράκων ὥς) [1] dans le lac Copaïs; elle était au nord de Lébadée et de Coronée et à proximité de la frontière de la Phocide. Dès les temps anté-historiques, Orchomène fut la capitale riche et puissante des Minyens et Homère l'appelle Orchomène la Minyenne (Ὀρχομενὸς Μινύειος) [2]. Les Minyens étaient originaires de la Thessalie, contrée où l'on trouve, en effet, une ville de Minya et une autre Orchomène. La ville béotienne domina longtemps sur la plus grande partie de la contrée environnante et Thèbes elle-même, à un moment donné, lui paya tribut ; il fallut Héraclès pour affranchir sa patrie [3]. Soixante ans après la guerre de Troie, la puissance des Minyens fut renversée par de nouveaux immigrants, les Béotiens, et Orchomène affaiblie fut réduite à être membre de la Confédération béotienne [4]. La splendeur d'Orchomène, vantée par Homère, les vieilles ruines de son acropole en appareil gigantesque (auprès du village de Skripu) ont attiré l'attention de Schliemann qui y a pratiqué des fouilles et déblayé le Trésor de Minyas, édifice funéraire imposant dans lequel, dit-on, les rois d'Orchomène la Minyenne entassaient leurs richesses [5].

Pour l'époque historique on ne sait rien de l'histoire d'Orchomène avant les guerres Médiques. C'est au temps où débute son monnayage c'est-à-dire dans la première moitié du VIe siècle [6], que se rapporte la célèbre statue archaïque en marbre désignée sous le nom d'Apollon d'Orchomène, que les historiens citent, avec les statues du temple d'Apollon Ptoos, parmi les plus intéressants spécimens de l'art, dans la période où « les sculpteurs passent du travail du bois à celui de la pierre ou du marbre [7]. »

Orchomène avait un gouvernement aristocratique, et bien que sa population eut toujours un caractère différent de celui des Béotiens, elle parait, aux VIe et Ve siècles, avoir vécu en bonne intelligence avec Thèbes. Le culte des Charites y était particulièrement en honneur et donnait lieu à

1. Strabon, IX, 2, 16.
2. *Iliade*, II, 511 ; Strabon, IX, 2, 40.
3. Pausanias, IX, 37, 2 ; Strabon, IX, 2, 40 ; Diod. Sic., IV, 18.
4. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 125 ; G. Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, p. 256.
5. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 102 ; Schliemann, *Orchomenos* (Leipzig, 1881) ; G. Perrot et Ch. Chipiez, *Hist. de l'art*, t. VI, p. 85 et 435.
6. B. Head, *Central Greece*, Introd., p. XXXVII.
7. M. Collignon, *Hist. de la sculpt. gr.*, t. I, p. 114 ; G. Perrot, *Hist. de l'art*, t. VIII, p. 509.

des concours musicaux qui se prolongèrent longtemps à travers les siècles [1].

Lors de l'invasion de Xerxès, Orchomène, ainsi que les autres villes de la confédération béotienne, à l'exception de Haliarte, Thespies et Platées, renia la cause de l'indépendance grecque [2]; elle fut, en conséquence, épargnée par les Perses, mais elle ne devait pas tarder à être punie de sa défection par les Athéniens.

1342. — Grain de blé germé; à droite, la lettre E.

℞. Carré creux partagé en huit triangles par des lignes qui se croisent.

Æ 9 ; obole éginétique, 1 gr. (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 20** ; — autres ex., 1 gr.; 0 gr. 81 (*Londres*) [3].

1343. — Variété, avec la lettre Ǝ, à gauche.

Æ 9 ; obole éginét., 1 gr. (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 21** ; — autres ex., 1 gr. 08 ; 1 gr. 05 (*Londres*) [4].

1344. — Demi-grain de blé germé. — ℞. Carré creux pareil aux précédents.

Æ 6 ; hémi-obole égin., 0 gr. 49 (*Londres*) [5].

1345. — Grain de blé germé accosté des lettres ꓤ—Ǝ.

℞. Carré creux éginéen, partagé en cinq compartiments irréguliers, ⊟.

Æ 9 ; obole éginét., 0 gr. 94 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 22.**

1346. — Variété dans la disposition des lettres : Ǝ—R ou E—R ou ꓤ—E (*Londres*) [6].



N° 1347.

1347. — Grain de blé germé. — ℞. ER, dans un carré creux.

Æ 9 ; obole éginét., 0 gr. 89 (*Londres*) [7].

1348. — Grain de blé germé (sans lettre dans le champ).

℞. Carré creux de forme éginéenne.

Æ 9 ; obole éginét., 0 gr. 76 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 23** ; — autres ex., 1 gr. 05 ; 0 gr. 97 (*Londres*) [8].

1. Pausanias, IX, 2, 35 ; cf. Ottfried Müller, *Orchomenos*, p. 172.
2. Hérodote, VIII, 34.
3. B. Head, *Central Greece*, p. 52, nos 1 et 2 et pl. VIII, 2.
4. B. Head, *loc. cit.*, p. 52, nos 3 et 4.
5. B. Head, *loc. cit.*, p. 52, no 5.
6. B. Head, *loc. cit.*, p. 53, nos 11 à 15 et pl. VIII, 3.
7. B. Head, *loc. cit.*, p. 53, no 15 et pl. VIII, 4.
8. B. Head, *loc. cit.*, p. 52, nos 6 à 10.

Le grain de blé germé, type des monnaies d'Orchomène, est certainement un emblème religieux qui fait allusion à l'extraordinaire fécondité de la plaine d'Orchomène en céréales. Leake prétend avoir trouvé dans cette contrée, des épis de blé renfermant chacun jusqu'à 90 grains [1]. Le grain de blé persiste comme type monétaire à Orchomène après 480, avec un revers qui reste pareil à celui des monnaies d'Égine et en suit parallèlement les transformations. C'est seulement à partir de 387 que le bouclier échancré parait dans la numismatique orchoménienne.

Pour expliquer l'imitation servile et particulièrement prolongée de la monnaie d'Égine à Orchomène la Minyenne, je crois qu'il faut invoquer ce fait important qu'Orchomène, bien qu'éloignée de la mer, fit partie de la fédération éginéenne qui avait son centre à Calaurie. E. Curtius fait honneur à Phidon d'Argos, le créateur de la monnaie éginète, de la constitution de cette ligue commerciale qui parait à l'aurore de l'histoire grecque ; elle comprenait six États, groupés autour d'Égine [2]. Le sanctuaire de Poseidon, dans l'île de Calaurie, sur la côte de l'Argolide, était le centre religieux de cette ligue qui ne fut peut être pas étrangère à la création de la monnaie au type de la tortue. L'amphictyonie de Calaurie est peu connue dans son extension et sa durée [3] ; comme Orchomène y était comprise il y a peut être lieu d'invoquer ce fait pour expliquer l'étrange persistance du carré creux éginéen sur les monnaies de cette ville béotienne [4].

§ VIII. — **Pharæ.**

On ne connait pas l'histoire de Φαραί qui était, probablement, située sur un petit cours d'eau appelé le Thermodon, à quelque distance au nord-ouest de Tanagre. D'après l'abondance de ses monnaies on peut croire que Pharæ était l'une des villes les plus prospères de la Confédération béotienne, avant l'invasion de Xerxès en 480 [5].

1349. — Bouclier échancré sur les cotés (marli lisse).

℞. La lettre Φ au centre d'un carré creux partagé en huit triangles alternativement en creux et en relief.

Æ 19 ; statère éginét., 12 gr. 58 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 26** ; — autres ex., 12 gr. 45 ; 12 gr. 16 (*Londres*) [6].

1. Leake, *North Greece*, p. 158 ; B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 194.

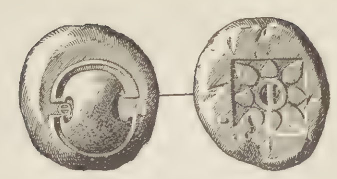
2. C'étaient : Égine, Épidaure, Hermione, Prasiæ, Nauplie, Athènes, Orchomène (E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 116 et 305 ; Schoemann, *Antiquités grecques*, trad. Galuski, t. II, p. 30). Plusieurs de ces villes avait déjà fait partie d'un autre groupement dont le centre était Argos (Voyez ci-dessus, p. 827).

3. Sur la ligue de Calaurie, voyez : E. Curtius *Der Seebund von Kalauria*, dans l'*Hermès*, t. X, p. 385 et *Hist. grecque*, t. I, note à la p. 117.

4. B. He d, *Hist. numor.*, p. 293.

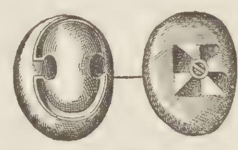
5. B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 191 ; *Hist. numor.*, p. 294.

6. B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 191 et pl. I, 5 ; *Central Greece*, p. 57, nos 1 et 2 et pl. IX, 1.



N° 1350.

1350. — Bouclier béotien; dans l'une des échancrures, la lettre Φ.
℞. La lettre Φ entourée d'une rosace à huit pétales; carré creux.
Æ 19; stat. éginét., 12 gr. 94 (*Berlin*) [1].



N° 1351.

1351. — Bouclier béotien. — ℞. La lettre Φ au centre du carré creux.
Æ 15; drachme éginét., 6 gr. 15 (*Berlin*) [2].

1352. — Même description.
Æ 11; triobole éginét., 3 gr. 04 (*Munich*) [3].

1353. — Même droit. — ℞. La lettre Φ dans un carré creux.
Æ 9; obole éginét., 1 gr. 04 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 25;** — 1 gr. 01 (*Berlin*) [4].

Pharæ cessa de battre monnaie en 480 à la suite de l'invasion de Xerxès; elle ne devait rouvrir son atelier qu'à la paix d'Antalcidas en 387.

§ IX. — Tanagre.

Tanagra, aujourd'hui si célèbre à cause des merveilleuses figurines de terre cuite exhumées de sa nécropole, se trouvait dans la portion sud-est de la Béotie, sur l'Asopos, à 130 stades d'Oropos, ville frontière de l'Attique, et à 200 stades de Platées [5].

1. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, de Vienne, t. IX, p. 26 et pl. I, 85.
2. Imhoof-Blumer, dans la *Num. Zeit.*, t. III, p. 372, n° 58 et pl. IX, 11.
3. *Num. Zeit.*, t. III, p. 372, n° 59.
4. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 372, n° 60; B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 192.
5. B. Haussoullier, *Quo modo sepulcra Tanagraei decoraverint*, 1884, in-f°; G. Perrot, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 95.

Aulis, le port de Tanagre, était vis-à-vis de Chalcis, en Eubée, détail qui a, comme nous le verrons, son intérêt numismatique. Parmi les découvertes archéologiques faites à Tanagre, nous citerons une curieuse stèle funéraire en tuf, qui est contemporaine des premières émissions monétaires ; elle représente deux personnages debout côte à côte, en caryatides, les bras enlacés [1]. Comme l'Apollon d'Orchomène et les statues du Ptôon, ces hauts reliefs rappellent encore les *xoana* en bois par la raideur des membres et la sécheresse des détails anatomiques [2]. La sculpture béotienne n'était pas plus avancée que la sculpture attique avant Pisistrate ; ici encore nous constatons qu'elle n'a aucun point de contact avec la gravure des coins monétaires.

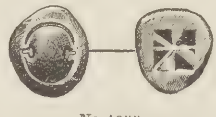
Les premières monnaies de Tanagre paraissent antérieures au milieu du VIe siècle ; en général, elles se caractérisent par la présence de la lettre initiale T, placée au droit ou au revers. Elles ont un carré creux sans type (nos 1354 à 1358). Viennent ensuite les monnaies au revers de la roue ; elles forment deux catégories bien distinctes : celles qui portent, à la fois, le nom de Tanagre et celui des Béotiens, (nos 1359 à 1365) ; celles qui portent seulement le nom de Tanagre (nos 1366 à 1371).

1. — Monnaies au carré creux sans type.

1354. — Bouclier échancré sur les côtés (marli lisse).

℞. Carré creux partagé en huit triangles alternativement en creux et en relief ; dans deux triangles creux opposés, la lettre T.

Æ 15 ; drachme éginét., 6 gr. (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 27** ; — autres ex., 5 gr. 89 ; 5 gr. 75 (*Londres*) [3].



No 1355.

1355. — Bouclier béotien, avec deux T dans les échancrures.

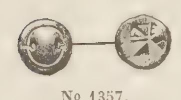
℞. Carré creux partagé en huit triangles.

Æ 12 ; triobole égin., 2 gr. 70 (*Londres*) [4].

1356. — Même descr., mais avec ⊣—ꓕ dans les échancrures du bouclier.

Æ 15 ; drachme égin., 6 gr. 02 (*Londres*) [5].

1. G. Perrot, *op. cit.*, t. VIII, p. 121 (stèle de Dermys et Kitylos).
2. M. Collignon, *Hist. de la sculp. gr.*, t. I, p. 194-195.
3. B. Head, *Central Greece*, p. 59, nos 2 et 3.
4. B. Head, *loc. cit.*, p. 59, no 4 et pl. IX, 7.
5. B. Head, *loc. cit.*, p. 59, no 1.


N° 1357.

1357. — Même description, mais avec la lettre T dans une seule des échancrures du bouclier.

Æ 7; obole égin., 1 gr. (*Londres*) [1].

1358. — Même bouclier béotien; dans l'une des échancrures, la lettre T.

℞. Carré creux partagé en huit triangles alternativement en creux et en relief; dans deux des triangles opposés la lettre T.

Æ 15; drachme égin., 5 gr. 85 (*Londres*) [2].

2. — Monnaies au revers de la roue, frappées au nom de la Ligue béotienne.

1359. — Bouclier échancré, le marli lisse.

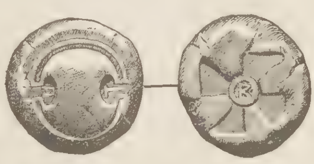
℞. Roue à quatre rais dans une aire circulaire creuse.

Æ 19; stat. égin., 12 gr. 30 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 5.**


N° 1360.

1360. — Bouclier béotien. — ℞. Roue à quatre rais. Carré creux.

Æ 8; obole éginét., 0 gr. 95 à 0 gr. 90 (*Londres*) [3].


N° 1361.

1361.— Bouclier béotien dans les échancrures duquel sont les lettres ⊣—ꓷ

℞. La lettre ʙ dans un cercle placé au centre d'un carré creux partagé en huit triangles alternativement en creux et en relief.

Æ 19; statère éginét., 12 gr. 35 (*Londres*) [4].

1. B. Head, *op. cit.*, p. 59, n° 5 et pl. IX, 8.
2. B. Head, *op. cit.*, p. 59, n° 6 et pl. IX, 9.
3. B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 198; *Central Greece*, p. 61, n° 18 à 21 et pl. IX, 17.
4. B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 197 et pl. I, 13; *Central Greece*, p. 60, n° 8 et pl. IX, 10.

1362. — Bouclier échancré (sans lettres).

℞. ΒΟΙ (rétrograde), dans trois des compartiments d'une roue à quatre rais. Le tout dans un cercle incus.

Æ 19; statère éginét., 12 gr. 20 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 29.**

1363. — Bouclier béotien, sur le marli duquel on voit, d'une part, un petit Τ, et sur le bord opposé les lettres ⊣—⋗.

℞. ΒΟΙ, dans trois des compartiments d'une roue à quatre rais. Le tout dans un cercle incus.

Æ 19; statère éginét., 12 gr. 09 (*Londres*) [1].

1364. — Bouclier béotien sur le marli duquel on lit la lettre Τ.

℞. Β-Ο, dans deux des compartiments d'une roue à quatre rais. Le tout dans un cercle incus.

Æ 19; statère éginét., 12 gr. 29 (*Londres*) [2].

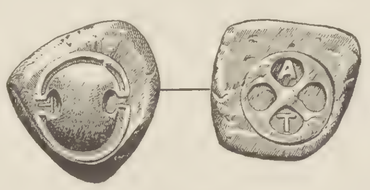


N° 1365.

1365. — Bouclier échancré. — ℞. Carré creux dans lequel est la lettre Β.

Æ 8; obole égin., 1 gr. et 0 gr. 83 (*Londres*) [3].

3. — Monnaies au revers de la roue, avec le seul nom de Tanagra.



N° 1366.

1366. — Bouclier béotien ; dans l'une des échancrures, la lettre Τ.

℞. Roue à quatre rais dans les intervalles de deux desquels, ⊣—⋗.

1. B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 197 et pl. I, 14 ; *Central Greece*, p. 60, n° 9 et pl. IX, 11.

2. B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 197 et pl. I, 15; *Central Greece*, p. 60, n° 10 et pl. IX, 12.

3. B. Head, *Central Greece*, p. 34, n°s 15 et 16 et pl. V, 6 ; *Num. Chron.*, 1881, p. 197.

Æ 19 ; stat. éginét., 12 gr. 13 (*Londres*) [1].

1367. — Bouclier béotien dans les échancrures duquel les lettres ⊣—ꟷ.
℞. Roue à quatre rais, dans un carré creux.
Æ 19 ; statère éginét., 11 gr. 92 (*Londres*) ; variété, 11 gr. 83 (*Londres*) [2].

1368. — Bouclier béotien (sans lettre).
℞. Roue à quatre rais, dans les intervalles de deux desquels, les lettres A—T.
Æ 19 ; stat. éginét., 12 gr. 13 (*Londres*) [3].

1369. — Bouclier béotien sur le marli duquel on lit, aux deux bouts, les lettres T et T. — ℞. Roue à quatre rais (sans lettre). Carré creux.
Æ 19 ; stat. éginét., 12 gr. 05 (*Londres*) [4].

1370. — Bouclier béotien, dans les échancrures duquel les lettres ⊣—⊢.
℞. Roue à quatre rais, dans un carré creux.
Æ 12 ; triobole éginét., 2 gr. 93 (*Londres*) [5].



N° 1371.

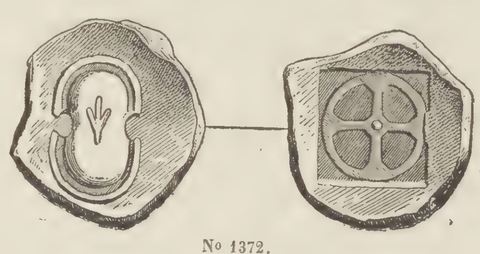
1371. — Bouclier béotien ; dans une seule échancrure, la lettre ⊣.
℞. Roue à quatre rais, dans deux des intervalles desquels, les lettres T—A.
Æ 12 ; triobole éginét., 3 gr. 08 (*Londres*) [6]

Les deux groupes de monnaies au revers de la roue (n°s 1359 à 1365 et 1366 à 1371) appellent d'importantes observations et doivent être rapprochés des monnaies de Chalcis au même type. On a dit, plus haut, que Chalcis, sur la côte d'Eubée, se trouvait à cent stades seulement d'Aulis, le port de Tanagre. C'est à Chalcis que Tanagre, dérogeant à l'usage ordinaire des villes confédérées de la Béotie, a emprunté son type de la roue, si bien qu'on est autorisé à classer à Tanagre les monnaies à la roue qui sont anépigraphes (n°s 1359 et 1360).

Sur les pièces qui ont la légende BOI

1. B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 198 et pl. I, 16 ; *Central Greece*, p. 60, n° 12 et pl. IX, 14.
2. B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 197 ; *Central Greece*, p. 60, n°s 13 et 14.
3. B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 198 et pl. I, 17 ; *Central Greece*, p. 60, n° 11 et pl. IX, 13.
4. B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 198 ; *Central Greece*, p. 60, n° 15 et pl. IX, 15.
5. B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 198 ; *Central Greece*, p. 61, n° 16.
6. B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 198 ; *Central Greece*, p. 61, n° 17 et pl. IX, 16.

(nos 1362 et 1363), on remarquera que ces trois lettres forment le pendant des lettres ↓ΑΛ placées de la même façon entre les rais d'une roue, sur les pièces chalcidiennes (nos 1053 à 1056) : l'imitation est flagrante. Comme Chalcis fut détruite par les Athéniens en 507, pour ne reprendre le droit de monnayage que beaucoup plus tard, après 369 [1], c'est apparemment avant 507 que Tanagre lui emprunta le type de la roue. Nous sommes ainsi amenés à rapprocher l'adoption de la roue chalcidienne à Tanagre de l'alliance politique que nous savons avoir été conclue en 507 par les Chalcidiens et les Béotiens contre Athènes, et à laquelle nous avons déjà fait allusion [2]. Cette interprétation se trouve confirmée par un tétradrachme frappé à Chalcis et où se trouvent aussi associés le bouclier béotien et la roue ; c'est la pièce suivante :



No 1372.

1372. — Bouclier échancré, de forme allongée et plate, dont l'épisème est orné de la lettre ↓ (= χ, initiale de Chalcis).

℞. Roue à quatre rais, dans un carré creux.

Æ 27 ; tétradr. euboïque, 16 gr. 05, rogné (*Berlin*) [3].

Cette pièce, de fabrique et de poids euboïques, qui nous révèle l'emprunt fait par Chalcis du bouclier béotien est, en quelque sorte, la contre-partie de l'emprunt fait par Tanagre de la roue chalcidienne. Rappelons donc encore une fois les circonstances politiques auxquelles s'adapte à merveille l'émission de ces monnaies à types combinés [4]. Nous avons déjà dit qu'a la suite de l'expulsion des Pisistratides par les Athéniens en 511, Chalcis s'allia avec les Lacédémoniens et les Béotiens pour rétablir Hippias. Mais les coalisés ne purent dompter les Athéniens ; en 507, les Thébains furent écrasés par ces derniers et perdirent sept cent prisonniers ; Chalcis fut détruite [5]. Une inscription, à l'entrée des Propylées sur l'acropole d'Athènes, commémorait cette grande victoire « sur les nations des Béotiens et des Chalcidiens » [6].

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 304.
2. Ci-dessus, p. 672-673, 757 et 949.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 221, no 55. Sur la forme spéciale de la lettre X (↓), voyez ci-dessus, p. 671.
4. On regarde généralement la roue des monnaies de Tanagre comme un emblème solaire se rapportant au culte d'Apollon qui avait un temple fameux à Delion, non loin de Tanagre. B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 199 ; *Hist. numor.*, p. 295 ; *Catal. Central Greece*, Introd., p. XXXVIII.
5. Hérodote, V, 77 ; cf. Six, *Num. Chron.*, 1893, p. 182, note 33 ; et ci-dessus, p. 672.
6. Hérodote, V, 77.

Peu après, les Thébains croyant interpréter un oracle de la Pythie delphique sollicitèrent l'alliance des Éginètes pour se venger des Athéniens : ils furent défaits encore une fois [1]. Hérodote n'entre pas dans les détails de cette seconde campagne ; il nous dit seulement que Thèbes fut durement traitée. Vers la même époque, un autre événement nous montre que l'hégémonie de Thèbes était péniblement supportée par les autres villes de la Béotie : les Platéens, impatients de secouer la tutelle thébaine, placèrent spontanément leur ville sous la protection d'Athènes ; il s'ensuivit une nouvelle guerre dans laquelle les Thébains furent encore vaincus [2]. Tous ces faits, bien que peu connus, expliquent pourquoi, dans cette période obscure et troublée de l'histoire de la Béotie, c'est à Tanagre que furent frappées les monnaies du κοινόν βοιωτῶν. Tanagre, sous l'influence athénienne, remplaça Thèbes comme capitale de la confédération.

A n'en pas douter, c'est cette ingérence persistante des Athéniens dans les affaires de la Béotie qui porta les Thébains à se déclarer pour les Perses et à leur faire bon accueil lorsque ceux-ci parurent aux frontières du nord ; nous avons dit plus haut comment Thèbes fut, après Platées en 479, châtiée de cette trahison envers la Grèce. Vers le temps de l'invasion des Perses, Tanagre inaugura, pour le revers de ses statères, à la place de la roue, le type de la protomé de cheval, emblème probable de Poseidon Onchestios, le dieu protecteur de l'amphictyonie béotienne [3]. En voici le plus ancien spécimen :

1373. — Bouclier échancré sur les côtés, le marli orné de rayons.
℞. ΑИ—ΑΤ (= Ταvα). Protomé de cheval, bondissant à droite ; carré creux.
Æ 19 ; stat. éginét., 12 gr. 41 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 28.**

La légende TANA(γραίων) en caractères archaïques et rétrogrades permet de croire que cette pièce est antérieure à 480 ; cette légende fait, en quelque sorte pendant à la légende ΘΕΒΑ(ίων) du statère n° 1325. Postérieurement à 480 on continua à frapper des statères au même revers de la protomé de cheval, mais avec une légende dont les lettres sont moins archaïques.

1. Hérodote, V, 79 et 80.
2. Hérodote, VI, 108 ; Thucydide, III, 68.
3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 295.

CHAPITRE VI

LA PHOCIDE

---

§ I. — Les Phocidiens à Daulis.

La Phocide (ἡ Φωκίς) est l'une des provinces de la Grèce les plus célèbres dans l'histoire ancienne, à cause de la ville de Delphes qui y était située et possédait le sanctuaire fameux d'Apollon Pythien. Elle était baignée, au sud, par le golfe de Corinthe sur lequel elle avait les ports de Cirrha, de Médéon, d'Anticyra et de Bulis. A l'est, elle confinait à la Béotie ; au nord à la Locride Epicnémidienne ; à l'ouest à la Doride et à la Locride Hespéride. Le mont Parnasse était sa principale montagne ; elle était arrosée, en partie, par le cours supérieur du Céphise qui allait se jeter dans le lac Copaïs en Béotie, et en partie par l'Hylæthos et le Pleistos — ce dernier passant au pied de Delphes, — qui se dirigent vers le golfe de Corinthe.

Une tradition locale prétendait que le nom de Φωκίς venait de Phocos (Φῶκος), fils d'Ornytion et petit-fils de Sisyphe [1] ; une autre légende faisait de Phocos un fils du héros achéen Eaque [2]. Nous verrons le héros éponyme Phocos occuper une place dans la numismatique phocidienne.

Dès l'origine de leur histoire, les Phocidiens dont le territoire s'étendait jusqu'au défilé des Thermopyles [3], formaient une vaste confération de 22 villes dont les délégués se réunissaient en συνέδριον périodique dans un temple appelé de leur nom, Φωκικόν [5]. Ce sanctuaire se trouvait auprès de Daulis, vieille ville homérique [5], juchée sur un rocher qui surplombait un petit affluent de droite du Céphise, au milieu d'une épaisse forêt, non loin de la frontière béotienne. C'est là que furent frappées les monnaies que nous décrivons ci-après. Daulis ou Daulia (Δαυλίς, Δαυλία) dont le nom lui venait, suivant la légende, de la nymphe

1. Pausanias, X, 1, 1 ; X, 4, 10.
2. *Schol.* sur *Iliade*, II, 517.
3. Hérodote, VII, 176.
4. Pausanias, X, 5, 1 ; B. Head, *Catal. Central Greece*, Introd., p. XXIII-XXIV.
5. *Iliade*, II, 520. Le nom de Daulis est aujourd'hui conservé dans celui du village de Dhavlia.

Daulis, fille du Céphise [1], était séparée de Delphes par les contreforts méridionaux du Parnasse. Dans la tradition mythique, elle fut la capitale du roi thrace Térée, qui épousa Procné, fille de Pandion, roi d'Athènes. Daulis fut, conséquemment, le théâtre de l'aventure à la suite de laquelle Procné fut métamorphosée en hirondelle et sa sœur Philomèle, en rossignol [2]. Le temple de Phocos, se trouvait, comme le Phocicon, à proximité de Daulis [3]. Les Phocidiens rendaient à leur héros éponyme tous les jours des honneurs et lui sacrifiaient des hécatombes dont les monnaies nous ont gardé le souvenir.

Nous résumerons au paragraphe suivant, qui concerne la monnaie delphique, les luttes qu'eut à soutenir la confédération phocidienne contre l'État sacerdotal qui, lentement, grâce à l'habileté des amphictyons, parvint à se constituer à Delphes. Les Phocidiens qui avaient des droits traditionnels sur le sanctuaire d'Apollon essayèrent en vain de faire valoir ces droits contre les prétentions de Delphes à l'autonomie. Au VIe siècle et jusqu'à l'époque des guerres médiques, la confédération des Phocidiens fut empêchée d'agir vigoureusement contre Delphes parce qu'elle eut elle-même à défendre son indépendance contre ses voisins du nord, les Thessaliens, qui voulaient étendre leur domination sur la Phocide [4]. Les premières monnaies des Phocidiens, frappées à Daulis, au milieu du VIe siècle, l'ont été, — du moins, on peut le supposer, — pour subvenir aux frais de la lutte contre les Thessaliens.

Peu d'années avant la bataille des Thermopyles en 480, les Thessaliens, revenant à la charge, envahirent en masse la Phocide ; deux fois il furent vaincus par les Phocidiens, grâce à de singuliers stratagèmes que nous conte Hérodote [1]. Aussi, lorsque Xerxès se présenta, les Thessaliens trouvèrent en lui l'instrument de leur haine contre les Phocidiens. Ils accueillirent les Perses, firent cause commune avec eux et guidèrent l'armée asiatique à travers la Phocide. Les Phocidiens, demeurés fidèles à la cause de la liberté grecque, se réfugièrent sur les sommets du Parnasse et dans les montagnes du pays des Locriens Ozoles. Douze des villes de la Phocide, y compris Daulis, furent incendiées par les barbares. Mais lors de la retraite de Xerxès, les Phocidiens descendirent de leurs montagnes au moment opportun et contribuèrent grandement, nous dit Hérodote, aux désastres des Perses.

Tel est le cadre historique dans lequel se placent les monnaies de la communauté des Phocidiens que nous décrivons ci-après. Ces pièces fédérales furent frappées, sans aucun doute, à Daulis, à l'occasion des assemblées de la Ligue, qui devaient provoquer un grand concours de peuple venu de tous les cantons de la Phocide [2].

L'étalon suivant lequel elles sont taillées est l'étalon éginétique ; mais les petites divisions seules ont été émises : le triobole ou hémi-drachme (3 gr. 11) ; le trihémi-obole (1 gr. 55) ; l'obole (1 gr. 03) ; l'hémi-obole (0 gr. 51), le tartémorion (0 gr. 26). Les

1. Strabon, IX, 3, 13 ; Pausanias, X, 4, 7.
2. Thucydide, II, 29 ; Strabon, IX, 13 ; Pausanias, X, 4 ; cf. Hiller von Gaertringen, *De Graecorum fabulis ad Thracos pertinentibus* (Berlin, 1886).
3. Pausanias, X, 4.
4. Hérodote, VII, 176.

1. Hérodote, VIII, 27 à 29.
2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 287 ; *Catal. Central Greece*, Introd., p. XXIV.

statères d'Égine à la tortue étaient assez répandus en Phocide, comme en Béotie, pour que l'atelier de la monnaie locale n'eut qu'à frapper des pièces divisionnaires [1].

Premier groupe (*milieu du* VIe *siècle*).

1374. — Tête de taureau de face, les oreilles écartées, les cornes relevées en croissant. — ℞. Carré creux informe.

Æ 11 ; triobole éginét., 2 gr. 89 (*Londres*) **Pl. XLII, fig. 1** [2].

1375. — Même description.

Æ 9 ; trihémi-obole éginét., 1 gr. 45 (*Londres*) **Pl. XLII, fig. 2** [3].

1376. — Même description.

Æ 7 ; hémi-obole égin., 0 gr. 49 (*Londres*) [4].

Deuxième groupe (*de 520 environ jusqu'en 480*).

1377. — Tête de taureau de face, les oreilles écartées, les cornes droites et courtes.

℞. ΦΟΚΙ. Tête de femme à gauche, les cheveux striés, retenus par un bandeau et descendant sur la nuque. Le tout dans un carré creux.

Æ 14 ; triobole éginét., 2 gr. 80 (*Paris*) **Pl. XLII, fig. 3.**

1378. — Variété de style, 2 gr. 98 (*Paris*) **Pl. XLII, fig. 4.**

1379. — Variété de style ; la légende est disposée autrement, le collier de la déesse est très visible.

Æ 14 ; triob. éginét., 2 gr. 78 (*Paris*) **Pl. XLII, fig. 5.**

1380. — Autres variétés dans la disposition de la légende et dans l'arrangement des cheveux de la déesse qui, tantôt, forment un élégant retroussis, tantôt sont ramassés en touffe sur la nuque.

Æ 14 ; triob. égin., 3 gr. 14 ; autres ex., 3 gr. 09 ; 3 gr. ; 2 gr. 98 (*Londres*) [5].

1. Lambropoulos, *Zeit. f. Num.*, t. XIX, p. 217.
2. B. Head, *Central Greece*, p. 15, n° 1 et pl. III, 1.
3. B. Head, *op. cit.*, p. 14, n° 2 et pl. III, 2.
4. B. Head, *op. cit.*, p. 14, n°s 3 à 6.
5. B. Head, *op. cit.*, p. 15, n°s 14 à 20 et pl. III, 5 et 6.

1381. — Autres variétés, avec les cheveux de la déesse arrangés en chignon.
Æ 14; triob. égin., 3 gr. 10 à 2 gr. 93 [1].

1382. — Même tête de taureau, de face.
℞. ΦΟΚΙ. Tête de déesse à droite, les yeux saillants, les lèvres épaisses et retroussées comme celles d'une négresse, les cheveux retenus par un bandeau et formant un retroussis sur la nuque; collier au cou. Carré creux.
Æ 14; triobole égin., 3 gr. 10 (*Paris*) **Pl. XLII, fig. 6.**

1383. — Même tête de taureau.
℞. ΦΟΚΙ. Tête de déesse à droite, les cheveux striés, retenus par un léger bandeau et enroulés sur la nuque. Carré creux.
Æ 15; triobole égin., 2 gr. 86 (*Paris*) **Pl. XLII, fig. 7.**

1384. — Même tête de taureau.
℞. ΦΟΚΙ. Tête de déesse à droite, les cheveux retenus par un bandeau et formant un retroussis sur la nuque; collier au cou. Carré creux.
Æ 14; triobole éginét., 2 gr. 98 (*Luynes*) **Pl. XLII, fig. 8;** — autres ex., la légende disposée autrement, 3 gr. 08 à 2 gr. 95 (*Londres*) [2].

1385. — Variété; la légende est disposée autrement et les cheveux de la déesse sont ramassés en touffe sur la nuque.
Æ 14; triobole éginét., 2 gr. 86 (*Paris*) **Pl. XLII, fig. 9;** — autres ex., 2 gr. 89 (*Londres*) [3].

1386. — Variété; la légende est disposée autrement et les cheveux de la déesse sont relevés et enroulés sur la nuque; elle n'a pas de collier.
Æ 14; triobole éginét., 2 gr. 89 (*Paris*) **Pl. XLII, fig. 10;** — autre ex., 2 gr. 96 (*Londres*) [4].

1387. — Φ—Ο. Tête de taureau de face, oreilles écartées, cornes droites et courtes. — ℞. Protomé de sanglier à g., une patte avancée. Carré creux.
Æ 10; obole éginét., 0 gr. 93 (*Paris*) **Pl. XLII, fig. 11;** — autres ex., 1 gr. à 0 gr. 90 (*Londres*) [5].

1. B. Head, *op. cit.*, p. 16, nos 19 à 28 et pl. III, fig. 8 et 9.
2. B. Head, *loc. cit.*, p. 15, nos 10 à 13 et pl. III, fig. 3 et 4 (au revers du no 13, on lit les lettres KRAT en *graffite*).
3. B. Head, *op. cit.*, p. 16, no 21 et pl. III, 7.
4. B. Head, *op. cit.*, p. 17, no 32 et pl. III, 10.
5. B. Head, p. 18, nos 44 à 49 et pl. III, 13.

1388. — Même droit. — ℞. Protomé de sanglier à droite, une patte avancée. Carré creux.

Æ 10; obole éginét., 0 gr. 95 (*Paris*) **Pl. XLII, fig. 12**; — autres ex. variés : 1 gr. 07 (*Paris*) **Pl. XLII, fig. 13**; — 1 gr. 02 à 0 gr. 95 (*Londres*) [1].

1389. — O—Φ (rétrograde). Même tête de taureau de face.

℞. O. Protomé de sanglier à gauche, une patte avancée. Carré creux.

Æ 10; obole éginét., 0 gr. 94 (*Berlin*) [2].

La lettre O du revers, remarque M. Imhoof-Blumer, affecte quelquefois la forme C ou ט. C'est l'*omicron bref* que nous avons déjà signalé sur les monnaies de Cnide [3]. La lettre O ou C ou ט au revers, des oboles phocidiennes, doit être, comme à Sicyone, l'initiale du mot ὀδολός [4].

1390. — Même tête de taureau de face (sans légende).

℞. ΦO. Protomé de sanglier à gauche, une patte avancée. Carré creux.

Æ 10; obole éginét., 1 gr. 05 (*Paris*) **Pl. XLII, fig. 14**; — autres ex., 1 gr. 01 ; 0 gr. 87 (*Londres*) [5].

1391. — Tête de taureau de face. — ℞. La lettre Φ dans un carré creux.

Æ 6; tartémorion égin., 0 gr. 26 (*Paris*) **Pl. XLII, fig. 15.**

La tête de taureau fait probablement, comme le pense M. Head [6], allusion aux hécatombes dont nous avons parlé plus haut et qui avaient lieu auprès de Daulis en l'honneur de Phocos, ancêtre mythique et protecteur du peuple phocidien. Pausanias nous apprend qu'à Delphes, on offrait de semblables sacrifices à Neoptolème, fils d'Achille [7], et même une inscription amphictyonique mentionne l'immolation à ce héros d'un taureau qui est qualifié : ὁ βοῦς τοῦ ἥρωος [8]. A la basse époque, sur les monnaies phocidiennes, le bucrane est paré des bandelettes noueuses du sacrifice [9].

La tête de déesse qui figure au revers des trioboles précédents, rappelle celle des monnaies contemporaines de l'Arcadie, de Corinthe et même de Cnide [10]. Faut-il proposer ici, pour cette effigie, le nom de la nymphe Daulis, ou y reconnaître une Artémis, à cause du sanglier qui figure au revers de l'obole ? Quoi qu'il en soit, il est remarquable que cette tête de femme a quelquefois (Pl. XLII, fig. 6) la physiono-

1. B. Head, *op. cit.*, nos 34 à 48 et pl. III, 11, 12.
2. Imhoof-Blumer, *Num. Chron.*, 1895, p. 269.
3. Voyez ci-dessus, p. 433.
4. Voyez notre *Traité. Première Partie*, t. I, p. 427.
5. B. Head, *op. cit.*, p. 18, n° 50 et 51.
6. B. Head, *Hist. numor.*, p. 287.
7. Pausanias, X, 24.
8. Bœckh, *C. I. Gr.*, n° 1688 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 287 ; *Central Greece*, Introd., p. XXIV.
9. B. Head, *Central Greece*, pl. III, fig. 21 à 25.
10. Voyez ce que nous en disons ci-dessus, p. 431, 810 et 856.

mie d'une négresse, particularité qui fait songer aux monnaies delphiques à la tête de nègre, que nous verrons ci-après. Cette tête de nègre représente Delphos ; dès lors on pourrait être porté à croire que la tête de négresse est celle de la nymphe Mélainé, mère de Delphos [1].

Daulis, détruite par les Perses en 480 [2], se releva rapidement après les désastres de Xerxès, car les monnaies à la légende Φωκικόν continuèrent à peu près sans interruption à être frappées aux mêmes types du bucrane de face et de la tête de déesse. Le style seul des pièces est moins archaïque; la légende est toujours ΦΟΚΙ. Ce monnayage se prolonge, peut-être avec des interruptions momentanées, durant tout le ve siècle [3].

§ II. — **Delphes** [4].

A l'aurore des temps historiques, la côte de la Phocide fut visitée par des navigateurs venus de l'île de Crète. Ayant abordé au fond de la baie de Crisa, ils y fondèrent Cirrha (aujourd'hui le petit port d'Itéa) et élevèrent sur la plage un premier sanctuaire à Apollon Delphinios [5]. On raconta, plus tard, qu'Apollon ayant accompagné, sous la forme d'un dauphin, les colons crétois venus de Cnossos, leur ordonna de brûler leur navire et de lui élever un autel sous le nom d'Apollon Delphinios [6]. Enhardis par ce premier succès, les Crétois s'avancèrent vers l'intérieur. Sur un mamelon qui domine la plaine où fuit le Pleistos, ils rencontrèrent la petite ville phocidienne de Crisa ou Crissa ; ils s'y installèrent [7]. Crisa dont Cirrha devint le port, donna son nom au golfe tout entier ; elle possédait à très peu de distance, au nord-est, dans la montagne, au pied d'une gigantesque muraille de rochers appelés les Phædriades et tout près d'une source abondante, le vieil oracle de Pytho. Le nom de Pytho ou Python était celui d'un monstre serpentiforme, né de la terre humide après le déluge de Deucalion ; établi dans un repaire, au pied des Phædriades, échelon inférieur du Parnasse, il répandait la terreur dans toute la région. Apollon le tua et en délivra la contrée : de là, son surnom d'Apollon Pythien et le nom de Pythie donné à la prêtresse, interprète de ses oracles.

Lorsque les colons Crétois, sous la conduite de Castalios, se furent emparés de Crisa et de cet oracle d'Apollon Pythien, dont ils se firent les pontifes, soit-disant

1. Panofka, *Delphos und Melainé* (Winckelmannsfest. Berlin, 1849).
2. Hérodote, VIII, 35.
3. B. Head, *Central Greece*, p. 16 et suiv., et Introd., p. xxv.
4. Les séries monétaires de Delphes sont cataloguées et classées avec soin par M. Svoronos, dans une étude spéciale (Νομισματίκη τῶν Δελφῶν) insérée dans le *Bull. de corresp. hellén.*, t. XX, 1896, p. 5 et suiv. et pl. xxv à xxx.
5. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 84, 129 et 311.
6. *Hymne homérique à Apollon*, l. 390 et suiv. ; cf. Ch. Lenormant et J. de Witte, *Élite des monuments céramographiques*, t. II, p. 21 ; l'art. *Delphoi*, dans la *Real-Encyclop.* de Pauly-Wissowa, p. 2526 ; B. Head, *Central Greece*, Introd., p. xxxii.
7. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 311.

sur l'ordre du dieu, ils assimilèrent leur Apollon-dauphin ou Apollon Delphinien à Apollon Pythien et, en conséquence, ils donnèrent le nom de Delphes à la localité sacrée appelée Pytho auparavant. Les deux Apollons confondirent leurs attributs, le dauphin et le trépied ; de là, Apollon Pythien et Apollon Delphinien furent les deux noms du dieu de Delphes. D'ailleurs, dit E. Curtius, « toute la côte avec ses sanctuaires apolliniens, dépendait de la Crète. C'étaient des hymnes crétois que l'on y chantait ; les rites expiatoires que l'on y employait étaient ceux de la Crète ; la source de Castalie elle-même porta le nom du chef crétois » [1]. On entrevoit par ces détails un coin de l'expansion de cette grande et extraordinaire civilisation crétoise à laquelle le nom de Minos est attaché et dont les débris nous ont été révélés naguère, principalement par les fouilles de Cnossos et de Phaestos.

Les Criséens dont la population était demeurée phocidienne, conservaient la haute main sur l'oracle de Delphes et sur le corps sacerdotal, appelé les Amphictyons, qui administrait le sanctuaire d'Apollon. Mais bientôt, devenue riche et puissante par l'affluence et la générosité des pèlerins, Delphes eut une tendance à s'affranchir de Crisa, à revendiquer son autonomie et à se constituer en État théocratique indépendant. Lors de l'invasion des Doriens Héraclides, venus du nord, vers le xe siècle avant J.-C., les Delphiens crurent venue l'occasion de se débarrasser de la tutelle de Crisa. Ils firent alliance avec les nouveaux arrivants et leur demandèrent de les aider à secouer le joug.

1. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 312.

Delphes religieuse se prétendit d'origine exclusivement crétoise, et répudia la phocidienne Crisa. L'hymne homérique à Apollon Pythien passe Crisa sous silence, remarque E. Curtius, et montre le dieu crétois sous la forme d'un dauphin, « s'élançant directement de la plage sur les hauteurs de Delphes, pour y marquer le lieu où il voulait être honoré » [1]. Les Criséens, de leur côté, se rattachèrent plus étroitement à la confédération phocidienne et s'efforcèrent, grâce à l'appui de la Ligue, de revendiquer leurs droits sur le sanctuaire d'Apollon. De là, de terribles luttes, connues dans l'histoire sous le nom de *guerres sacrées*, analogues à celles qui durèrent si longtemps entre les Éléens et les Pisates pour le sanctuaire d'Olympie, guerres dont le mobile était, au fond, une question d'intérêts matériels et commerciaux plus encore que de prépondérance politique et religieuse. En effet, les pèlerins qui affluaient à Delphes, surtout par mer, devaient débarquer à Cirrha et passer par Crisa et son territoire. L'un de leurs privilèges était que les routes restassent pour eux exemptes de tout droit de péage. Mais plus les pèlerins étaient nombreux, plus Delphes devenait orgueilleuse et riche, plus la jalousie des villes voisines se trouvait surexcitée. La phocidienne Crisa, qui se croyait des droits sur Delphes, se trouva ainsi amenée, par la force des choses, à rançonner les pèlerins, à leur faire payer des droits de débarque-

1. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 312 ; cf. J. Svoronos, *Numismatique de Delphes* (en grec), p. 8 (dans le *Bull. de corresp. hellén.*, t. XX, 1896, p. 8) ; Ch. Lenormant et J. de Witte, *Élite des monuments céramographiques*, t. II, p. 21 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 289.

ment et de passage. Elle le pouvait d'autant plus aisément qu'elle tenait le port et qu'elle commandait les chemins à travers la montagne. Telle fut l'origine de la première guerre sacrée au début du VIe siècle [1].

Pour s'opposer aux prétentions des Phocidiens de Crisa, les Delphiens firent appel à l'intervention étrangère : ils appelèrent à leur aide Clisthène, l'Orthagoride, tyran de Sicyone [2]. Après dix ans de luttes, vers 590, Crisa fut détruite et peu d'années après, son port, Cirrha subit le même sort. Clisthène et les Delphiens célébrèrent solennellement leur triomphe : à Sicyone même on érigea un monument commémoratif, et à Delphes on résolut de donner aux fêtes d'Apollon un éclat inusité [3].

Les grandes fêtes pythiques de 590 et de 586 marquent une nouvelle phase dans le développement de Delphes et l'influence panhellénique de son oracle. Antérieurement, les Pythiades n'étaient célébrées que tous les huit ans : elles eurent lieu, désormais, tous les quatre ans, comme les fêtes d'Olympie [4]. Elles consistaient surtout en concours musicaux et poétiques qui étaient présidés par le chef du conseil des Amphictyons. En 582, Clisthène lui-même y remporta le prix à la course des chars; la même année, il était aussi vainqueur à Olympie [5]. Le triomphe des Delphiens sur les Phocidiens fut d'autant plus complet, que pour longtemps ces derniers se trouvèrent dans l'impossibilité de reprendre l'offensive et de se venger : la confédération phocidienne se trouva menacée, comme nous l'avons raconté plus haut, par les incursions des Thessaliens, puis elle eut à subir l'invasion perse. Ce ne fut donc que beaucoup plus tard, au milieu du IVe siècle, et sur un autre terrain, que devaient recommencer les guerres sacrées.

La renommée de la Pythie delphique s'était depuis longtemps répandue au loin. Gygès le Jeune, en montant sur le trône de Lydie vers 687, et avant lui, Midas, roi de Phrygie, lui avaient envoyé de riches présents [1]. Nous avons démontré ailleurs que l'or de Gygès, offert à Delphes, les *Gygéades*, n'était pas monnayé, mais en lingots [2]. Parmi les oracles que Crésus (561-546) fit consulter lorsqu'il apprit que les Perses de Cyrus allaient l'attaquer, celui de Delphes figure au premier rang; pour le rendre favorable à sa cause, il accomplit d'immenses sacrifices, et surtout il envoya à Delphes des monceaux d'or et d'argent ouvragés ou en briques, dont l'antiquité toute entière fut éblouie et qu'Hérodote se complaît à nous décrire [3]. Lorsque, peu après, en 548, le temple de Delphes fut détruit par un incendie, les contributions importantes qu'obtint le conseil des Amphictyons pour sa reconstruction, même du roi d'Égypte, Amasis, attestent la réputation universelle du dieu de Delphes, dès cette époque [4] : elle ne fit que grandir dans la suite.

Les premières monnaies de Delphes

1. Schœmann, *Antiquités grecques*, t. II, p. 36.
2. Voyez ci-dessus, p. 818.
3. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 316; Svoronos, *loc. cit.*, p. 9.
4. Lambropoulos, *Zeit. für Num.*, t. XIX, p. 217.
5. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 317.

1. Hérodote, I, 14; cf. ci-dessus, p. 227.
2. Voyez le présent *Traité*, *Première Partie*, t. I, p. 468 et aussi t. II (sous presse).
3. Hérodote, I, 46 et suiv. et 91.
4. Hérodote, II, 180; V, 62; Schœmann, *Antiquités grecques*, t. II, p. 36.

sont moins anciennes que les premières séries phocidiennes qui ont un carré creux sans type, au revers. Il n'est pas possible même, d'après leur style avancé, de les faire remonter jusqu'à la reconstruction du temple qui suivit l'incendie de 548. M. Svoronos place le début du monnayage delphique vers l'an 520; je crois plus prudent de descendre après 500 et même de lui assigner environ la date de 490, en considérant ses plus anciens et plus remarquables produits (nos 1392 et 1393) comme émis, à l'instar du décadrachme d'Athènes, à la suite de la victoire de Marathon et pour la célébrer [1]. La tête de bélier, la tête de bouc, le trépied, la patère lustrale sont des types qui font allusion aux sacrifices offerts à Apollon, soit pour se rendre le dieu propice et apaiser son courroux, soit plutôt à titre d'actions de grâce.

1392. — ΔΑΛΦΙΚΟΝ (rétrograde). Deux têtes de béliers juxtaposées, la section du cou ornée d'un grènetis; dans le champ, deux dauphins. Grènetis.

℞. Grand carré creux partagé en quatre compartiments par une large croix à branches égales; chacun des compartiments est encadré de trois carrés inscrits et en retrait les uns sur les autres; au centre de chacun d'eux, un dauphin en diagonale.

Æ 28; tridrachme éginétique, 17 gr. 90 (*Paris*) **Pl. XLII, fig. 16**; — autre ex., 18 gr. 07 (*Berlin*) [2].

1393. — ΔΑΛΦΙΚΟΝ. Tête de bélier à dr.; dessous, un dauphin. Grènetis.

℞. Carré creux partagé en quatre compartiments comme le précédent, mais dans chaque compartiment, il y a une croisette à la place du dauphin.

Æ 22; didrachme éginétique, 12 gr. 08 (*Londres*) **Pl. XLII, fig. 19** [3].

On a pensé, peut-être trop ingénieusement, que le revers des deux pièces (nos 1392 et 1393) représente le plafond lambrissé du temple d'Apollon, les φατνώματα ou caissons (*lacunaria*, *laquearia*) [4]. La forme archaïque des lettres atteste que ces curieuses pièces remontent au début du ve siècle. Il est à peine conjectural de les rapporter à la victoire de Marathon. Qu'y a-t-il de plus rationnel, en effet, que de supposer les Athéniens faisant au dieu de Delphes, après Marathon, de riches présents avec une partie du butin pris sur les Perses, comme ils le firent après Salamine et Platées? C'est donc avec l'argent ainsi offert au trésor sacré de Delphes et à l'occasion

1. A. de Sallet a proposé pour ces grandes pièces le début du ve siècle. *Zeit. für Num.*, t. XIII, p. 61.

2. Henri de Longpérier, dans la *Revue numismatique* de 1869-1870, p. 149; A. de Sallet, *Zeit. für Numism.*, t. XIII, p. 61 et pl. III, 1; Head, *Hist. num.*, p. 288; Svoronos, *Bull. corresp. hellén.*, t. XX, 1896, p. 23, no 18 et pl. XXV, fig. 34 et 35.

3. Cette pièce provient des anciennes collections Exéreunétès et Ashburnham. Svoronos, *loc. cit.*, p. 23, no 19 (le poids de 12 gr. 376 est erroné); B. Head, *Central Greece*, Introd., p. xxx; Wroth, *Num. Chron.*, 1898, p. 101, et pl. IX, 5.

4. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1898, p. 102.

de solennels sacrifices, que ces pièces exceptionnelles et d'un caractère votif et commémoratif auront été frappées [1] ?.

1394. — Tête de bélier à droite ; dessous, un dauphin à droite.
℞. Deux dauphins adossés, dans un carré creux.
Æ 10 ; trihémi-obole éginét., 1 gr. 42 (*Paris*) **Pl. XLII, fig. 17 ; —** autre ex., 1 gr. 33 (*Berlin*) [2].

1395. — Tête de bélier à droite ; dessous, un dauphin.
℞. Deux têtes de bouc affrontées ; au-dessus, un dauphin. Carré creux.
Æ 12 ; trihémi-obole éginét., 1 gr. 46 (*Londres*) **Pl. XLII, fig. 18** [3].

1396. — Même description (quelquefois sans dauphin apparent, au droit) : 1 gr. 52 (*Berlin*) [4] ; 1 gr. 32 (*Copenhague*) ; 1 gr. 24 et 1 gr. 23 (*Berlin*) [5].

1397. — Tête de bélier à gauche ; dessous, un dauphin à gauche.
℞. Tête de bouc à droite, dans un carré creux.
Æ 10 ; trihémi-obole éginét., 1 gr. 45 (*Londres*) **Pl. XLII, fig. 20** [6].

1398. — Variété, avec la tête de bélier tournée à droite, 1 gr. 28 (*Berlin*) [7].

1399. — Tête de bélier à gauche ; dessous, un dauphin à gauche.
℞. — Tête de bouc de face, entre deux dauphins, la tête en bas ; carré creux.
Æ 13 ; trihémi-obole égin., (*Paris*) **Pl. XLII, fig. 21.**

1400. — Variétés, avec la tête du bélier tournée à droite.
Æ 13 ; trihémi-obole éginét., 1 gr. 37 (*Paris*) **Pl. XLII, fig. 24, 25 et 26 ;** — autres ex., 1 gr. 52 ; 1 gr. 46 à 1 gr. 31 (*Berlin, Londres*) [8].

1401. — Tête de nègre éthiopien (Delphos), à gauche.
℞. Tête de bouc de face. Carré creux.
Æ 9 ; tritémorion éginét., 0 gr. 55 (*Londres*) **Pl. XLII, fig. 22** [9].

1402. — Même tête de nègre (Delphos), à droite.

1. Curtius, *Hist. grecq.*, II, p. 254 ; Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopaedie*, art. *Delphoi*, col. 2553.
2. Svoronos, *loc. cit.*, p. 20, n° 5, pl. XXV, 9 et 10.
3. Svoronos, *loc. cit.*, p. 21, n° 11 et pl. XXV, 23 ; B. Head, *Central Greece*, p. 24, n° 2 et pl. IV, 2.
4. Svoronos, pl. XXV, 24.
5. Svoronos, p. 21, n° 10 et pl. XXV, 20, 21 et 22.
6. Svoronos, p. 19, n° 3 et pl. XXV, 7 ; B. Head, *Central Greece*, p. 24, n° 1 et pl. IV, 1.
7. Svoronos, *loc. cit.*, p. 19, n° 4 et pl. XXV, 8.
8. B. Head, *Central Greece*, p. 25, n°s 11 à 16 et pl. IV, 10 ; Svoronos, *loc. cit.*, p. 20, n° 9 et pl. XXV, 15 à 19 ; autres, de fabrique plus récente, p. 24, n° 20 et pl. XXV, 36 à 43.
9. B. Head, *Centr. Greece*, p. 25, n° 8, pl. IV, 7 ; Svoronos, *loc. cit.*, p. 22, n° 15, pl. XXV, 30.

℞. Α—Ω. Tête de bouc de face. Carré creux.

Æ 9; tritémorion éginét., 0 gr. 66 (*Londres*) **Pl. XLII, fig. 22**; — autres ex., 0 gr. 59; 0 gr. 57; 0 gr. 52; 0 gr. 50 [1].

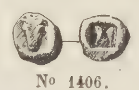
1403. — Variété, sans lettres au revers, 0 gr. 74 (*Londres*) [2].

1404. — Même tête de nègre (Delphos), à droite.
℞. Deux têtes de béliers accolées. Carré creux.
Æ 8; tritémorion éginét., 0 gr. 67 (*Berlin*) [3].



N° 1405.

1405. — Même tête de nègre, à droite.
℞. Tête de bélier à droite; dessous, un dauphin. Carré creux.
Æ 9; tritémorion éginét., 0 gr. 75 (*Berlin*); 0 74 (*Londres*); 0 63 (*Athènes*) [4].



N° 1406.

1406. — Tête de taureau de face. — ℞. Deux dauphins adossés. Carré creux.
Æ 6; trihémi-tartémorion égin., 0 gr. 31 (*Berlin*) [5].

1407. — Tête de taureau de face. — ℞. Α—Ω. Tête de bouc de face. Carré cr.
Æ 6; tartémorion égin., 0 gr. 23 (*Londres*) **Pl. XLII, fig. 27**; — autre ex., 0 gr. 27 (*Berlin*) [6].

1408. — Trépied avec la cortine surmontée de trois anneaux.
℞. Patère (φιάλη) ornée d'un ombilic central; carré creux.
Æ 9; obole éginét., 0 gr. 95 (*Londres*) **Pl. XLII, fig. 28**; — autres ex. nombreux : 1 gr. 02; 0 gr. 79; 0 gr. 76 (*Berlin*) [7].

1. B. Head, *loc. cit.*, p. 25, n° 9, pl. IV, 8; Svoronos, p. 21, n° 12 et 13, pl. XXV, 25.
2. B. Head, *op. cit.*, p. 25, n° 7, pl. IV, 6, Svoronos, p. 22, n° 14 et pl. XXV, 29.
3. Svoronos, *loc. cit.*, p. 22, n° 16 et pl. XXV, 31.
4. Svoronos, *loc. cit.*, p. 20, n°s 7 et 8 et pl. XXV, 12, 13 et 14; B. Head, *Central Greece*, p. 25, n° 6 et pl. IV, 5.
5. Imhoof-Blumer *Monn. grecques*, p. 149, n° 78; Svoronos, *loc. cit.*, p. 20, n° 6, et pl. XXV, 11.
6. B. Head, *Central Greece*, p. 25, n° 10 et pl. IV, 9; Svoronos, p. 22, n° 17 et pl. XXV, 33.
7. Svoronos, *loc. cit.*, p. 19, n° 1 et pl. XXV, 1 à 5; autres ex. de style plus récent. Svoronos, p. 24, n° 21 et pl. XXV, 44 à 47.



N° 1409.

1409. — Tête de bélier à gauche. — ℞. Patère avec ombilic ; carré creux. Æ 7 ; hémi-obole éginét., 0 gr. 53 (*Berlin*) [1].

Si l'on met hors rang les deux grandes pièces n[os] 1392 et 1393, qui sont exceptionnelles par leur rareté et leur intérêt, les monnaies que nous venons de décrire constituent, pour Delphes, seulement des têtes de séries dont le monnayage se prolonge durant tout le v[e] siècle et même une partie du IV[e] [2]. Tout cet ensemble compose ce que, dans les comptes delphiques postérieurs à 339 av. J.-C., on appelle le παλαίον ἀργύριον, pour le distinguer du κοινόν ἀργύριον ou ἀμφικτυονικόν ἀργύριον [3]. Aussi, les pièces précédentes méritent-elles d'attirer l'attention à la fois par leurs types et par leur taille spéciale.

Le type de la tête de bélier (κάρνος) est, comme l'a reconnu Henri de Longpérier, un symbole d'Apollon en tant que dieu des troupeaux (Καρνεῖος) [4]. Apollon Carneios était le dieu national des Doriens [5] ; il s'introduisit avec eux à Delphes et joignit ses attributs à ceux d'Apollon delphinien et d'Apollon pythien [6].

La tête de bouc se trouve tout expliquée par ce passage bien connu de Diodore de Sicile : « Une ancienne tradition rapporte que l'oracle de Delphes fut trouvé par un troupeau de chèvres et c'est pour cela que, même encore aujourd'hui, les Delphiens, avant de consulter la Pythie, offrent le plus souvent des boucs en sacrifice » [7]. Diodore entre ensuite dans de longs détails sur la manière dont les chèvres découvrirent l'antre mystérieux dont elles ne pouvaient s'approcher sans être prises de vertige et bondir d'une façon désordonnée ; le berger, à son tour, sous l'influence des émanations de la caverne, fut saisi de l'esprit prophétique. M. de Fritze a rappelé, à ce sujet, un passage où Pausanias [8] qualifie Apollon de sacrificateur de chevreaux : les habitants de Cléones sacrifient un chevreau κατὰ μάντευμα ἐκ Δέλφῶν [9].

Ce que nous avons raconté plus haut de l'Apollon crétois arrivant dans le golfe de Crisa sous la forme d'un dauphin, explique la présence du dauphin sur nos monnaies ; le nom même de Delphes se rattache à Apollon Delphinios [10].

La tête de nègre ou d'Éthiopien (Pl. XLII, fig. 22 et 23), pareille à celle que nous avons vue sur de petites pièces de Lesbos [11], est celle de Delphos, le fondateur mythique et éponyme de Delphes qui, dans la légende

1. Svoronos, *loc. cit.*, p. 19, n° 2 et pl. XXV. 6.
2. Voyez Svoronos, *loc. cit.*, pl. XXVI.
3. Émile Bourguet, *L'administration financière du sanctuaire pythique au* IV[e] *siècle av. J.-C.*, p. 18.
4. H. de Longpérier, *Rev. num.*, 1869, p. 149 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 289 ; *Central Greece*, Introd., p. XXXII.
5. Pausanias, III, 26, 7.
6. Art. *Karneios*, dans Roscher, *Lexicon*, p. 965.
7. Diod. Sic., XVI, 26 ; cf. B. Head, *Central Greece*, Introd., p. XXXII.
8. Pausanias, X, 11, 5.
9. H. von Fritze, *Zeit. für Num.*, t. XX, p. 65.
10. Henri de Longpérier, *Rev. Num.*, 1869, p. 149 ; B. Head, *Central Greece*, Introd., p. XXXII ; H. von Fritze, *Zeit. für Num.*, t. XX, p. 64.
11. Voyez ci-dessus, p. 355, n[os] 595 à 599 et pl. XV, fig. 6 à 9.

la plus répandue de Delphes, était fils de Poseidon et de la nymphe Mélantho ou Mélainé (la Noire), fille de Deucalion ou de Céphise [1]. C'est à tort qu'on a proposé d'y reconnaître la tête d'Ésope le fabuliste, en s'appuyant sur la légende qui prétend qu'Ésope était noir (αἰθίώψ) et qu'il fut tué par les Delphiens [2]. D'après une tradition, Delphos était roi de la région delphique lorsqu'Apollon vint y installer son oracle [3]. Une autre légende représente Delphos comme le chef des Crétois lorsqu'ils abordèrent en Phocide [4]. Notre type monétaire reproduit peut-être la tête de la statue gigantesque qu'on avait élevée à Delphos, à 60 stades de Delphes, sur la route qui montait au Parnasse [5]. Nous verrons, en traitant du trésor d'Auriol, que la tête de nègre des oboles delphiques et lesbiennes — comme aussi la tête de bélier, — a été imitée sur des pièces de cette fameuse trouvaille.

Le trépied delphique et la patère qui figurent sur des pièces très nombreuses frappées durant tout le v[e] siècle, mais dont nous n'avons décrit que deux spécimens choisis parmi les plus anciens (n[os] 1408 et 1409), font allusion à l'oracle de Delphes et aux libations qui avaient lieu dans le sanctuaire d'Apollon. Le trépied delphique sur lequel la Pythie se plaçait pour rendre ses oracles, est expliqué par Diodore et connu par nombre de monuments [6]. Quant à la patère, caractérisée par son ombilic central, on a voulu y voir l'ὀμφαλὸς γῆς, c'est-à-dire une image schématique de l'omphalos delphique [1]. Mais nous avons de nombreues représentations, même sur les monnaies de Delphes, de cet omphalos entouré d'un ἄγρηνον ou réseau de cordelettes noueuses en laine, sur lequel Apollon se tient assis, ou autour duquel un serpent est enroulé [2]; or, la forme de cet omphalos ne rappelle en quoi que ce soit l'image qui figure au revers de nos monnaies et dans laquelle nous reconnaissons, avec MM. Svoronos et de Fritze, une patère à libations, dans la forme ordinaire, avec ombilic (φιάλη μεσόμφαλος), qui lui est donnée sur les bas-reliefs, les peintures de vases, les monnaies et toutes sortes de monuments. La φιάλη, remarque M. de Fritze, jouait dans la mantique delphique un rôle aussi important que le trépied [3].

Le système de taille appliqué aux monnaies delphiques que nous venons de décrire et qu'on trouvera expliqué dans le détail, au *Tome II* de la *Première partie* de cet ouvrage, est le système éginétique. On ne saurait considérer comme un tétradrachme attique d'un poids exceptionnel la grande pièce aux deux béliers (n° 1392) dont le poids normal doit être évalué à 18 gr. 09. Ce poids est trop naturellement trois fois celui d'une drachme éginétique de 6 gr. 03, pour qu'on hésite à le faire rentrer dans le système éginétique.

1. Panofka, *Delphos und Melaine* (Winckelmannsfest, Berlin, 1849); B. Head, *Hist. numor.*, p. 289.
2. Leake, *Numism. hellen.*, *Europ. Greece*, p. 45.
3. Eschyle, *Euménides*, 16.
4. *Schol. Veronens.* sur Virgile, *Enéide*, IV, 46 (Servius, ed. Lion, t. II, p. 316).
5. Pausanias, X, 32, 2.
6. Diod. Sic., XVI, 26; Ch. Lenormant et J. de Witte, *Élite des monuments céramogr.*, t. II, pl. VI.

1. B. Head., *Hist. numor.*, p. 289; *Central Greece*, Introd., p. XXXIII; W. Wroth, *Num. Chron.*, 1904, p. 295-296; Imhoof-Blumer et Percy Gardner, *Numismatic Commentary on Pausanias*, p. 121.
2. E. Babelon, *Les rois de Syrie*, Introd., p. XLIV; J. Svoronos, *Bull. corr. hellén.*, t. XX, 1896, pl. XXVI, fig. 32 à 36; *Journ. int. d'archéol. numism.*, t. II, 1899, pl. IΔ, fig. 1 à 4; Greenwell, *Electrum Coinage of Cyzicus*, p. 58-59; Middleton, *Journal of hellenic Studies*, t. IX, 1888, p. 295 et suiv.; *Bull. corr. hell.*, 1896, pl. XXVI, 37; pl. XXVIII, 4 à 6.
3. H. von Fritze, *Zeit. für Num.*, t. XX, p. 65 à 71.

CHAPITRE VII

LA THESSALIE

§ I. — **Caractères généraux.**

La Thessalie, la plus fertile contrée de la Grèce, est un don du Pénée comme l'Égypte est un don du Nil. Couverte d'admirables prairies elle fut, de tout temps, un pays d'élevage de chevaux et de bestiaux : sa numismatique comme sa mythologie en fournissent des preuves abondantes. Bornée à l'est par la mer de Thrace, le golfe Pagaséen, le détroit qui la séparait de l'Eubée et le golfe Maliaque, le reste de ses frontières formait un immense cirque de montagnes, limitant le bassin du Pénée. Au nord, du côté de la Macédoine, c'était le fameux Olympe de la Piérie, le séjour des Muses et des dieux, le dernier anneau de la chaîne des monts Cambuniens. Le Pinde qui se soude aux Cambuniens, vers les sources du Pénée, et a des sommets de plus de deux mille mètres, court du nord au sud, séparant la Thessalie de l'Épire et du pays des Athamanes. Laissant l'Étolie au sud-ouest, il se rattache aux monts Achéens de la Dolopie et de la Phtiotide. L'Othrys qui domine le golfe Maliaque, forme l'extrémité sud-est de cette ceinture orographique en fer à cheval dont l'ouverture regarde la mer au sud-est.

Le Pénée qui se jette dans la mer, après avoir serpenté dans la célèbre vallée de Tempé, entre l'Olympe et l'Ossa, a pour principaux affluents de gauche le Léthée et l'Europos ; à droite, il reçoit le Pamisos, grossi de l'Onochonos, du Curalios, de l'Apidanos et de l'Énipée qui vient de la Phthiotide après un très long parcours; il accueille encore l'Onchestos qui traverse les lacs Boebéis et Nessonis.

Les premiers habitants de la Thessalie, des Pélasges Æoliens, furent chassés par les Béotiens qui, à leur tour, émigrèrent vers le sud poussés par les Thessaliens ; ceux-ci vinrent de la Thesprotie, canton de l'Épire, une soixantaine d'années, dit Thucydide, après la guerre de Troie [1].

1. Thucydide, 1, 12; cf. G. Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, p. 249.

Les premiers aborigènes, bien que subjugués par les nouveaux venus et réduits à l'état de *penestes*, sortes de serfs de la glèbe, virent leurs maîtres respecter les anciens sanctuaires et les vieux cultes du pays et s'assimiler les légendes locales [1]. La Thessalie fut toujours, comme l'Arcadie, le pays de Poseidon Hippios, le dieu pélasgique des sources jaillissantes, des troupeaux de chevaux et de bestiaux et des prairies fécondées par les eaux souterraines : les types monétaires nous le feront constater. Certaines traditions que nous verrons aussi interprétées par les monnaies, plaçaient en Thessalie l'organisation de l'expédition des Argonautes.

Le nom de la nation thessalienne est inconnu d'Homère, mais l'Iliade mentionne (II, 676) le héros Thessalos, comme fils d'Héraclès et père d'Aleuas, le fondateur de la puissante famille historique qui régna longtemps à Larisse. C'est sans doute le héros éponyme Thessalos, personnifiant toute la race, qui figure si souvent sur les monnaies : il dompte le taureau bondissant, pour l'immoler à Poseidon.

Dès le début de la période historique, nous trouvons la Thessalie partagée en quatre grands districts géographiques : au nord, la Pélasgiotide dont le nom a conservé celui des anciens Pélasges et qui confinait à la Macédoine ; celles de ses villes qui battirent monnaie dès le premier tiers du v[e] siècle sont Larisse, Phères, Crannon, Scotussa ; — l'Histiæotide, à l'ouest, sur le versant oriental du Pinde et le cours supérieur du Pénée, dont la capitale était Tricca ; — la Thessaliotide, province du centre, dans laquelle Pharsale et Méthydrion seules frappèrent monnaie avant les guerres médiques ; — enfin la Phthiotide, au sud, autour du mont Othrys, habitée par les Achéens d'Achille et où se trouvait la petite ville d'Hellas qui devait donner son nom à la Grèce tout entière : le nom d'ΕΛΛΑΣ se trouve inscrit sur des monnaies de Larisse au IV[e] siècle [1]. A ces quatre régions, il faut joindre plusieurs petits peuples qui, les uns, descendaient des races aborigènes, subjuguées par les Thessaliens, les autres étaient venus avec ces derniers et se réclamaient de leur parenté : c'étaient les Perrhèbes englobés dans la Pélasgiotide et l'Histiæotide, les Magnètes, cantonnés le long de la mer et sur les pentes de deux montagnes célèbres dans la mythologie, le Pélion et l'Ossa ; les Achéens de la Phthiotide ; les Dolopes, sur les contreforts méridionaux du Pinde ; les Maliens dans la vallée inférieure du Sperchios et jusqu'aux Thermopyles ; les Ænianes, voisins des Maliens, dans le haut bassin du Sperchios ; les Œtéens, dans les gorges du mont Œta et qui confinaient à l'Étolie. Tous ces peuples étaient, suivant les événements politiques, vis à vis des Thessaliens dans une dépendance plus ou moins absolue.

Quant aux Thessaliens proprement dits, ils étaient liés ensemble par une constitution fédérale dont l'interprète était un chef suprême et unique appelé ταγός. Le *tage*, magistrat fédéral à vie, présidait les fêtes et les assemblées, commandait les armées et prélevait l'impôt fédéral [2]. Cette

1. Paul Monceaux, *La légende et l'histoire en Thessalie*, dans la *Rev. des Études grecques*, t. I, 1888, p. 131 ; le même, *Fastes éponymiques de la ligue thessalienne* (extrait de la *Revue archéol.* de 1889), p. 4.

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 253 et 255.

2. Schoemann, *Antiquités grecques*, t. II, p. 83 ; surtout, Paul Monceaux, *Fastes éponymiques de la*

dignité suprême fut, la plupart du temps conférée à des membres des célèbres familles des Aleuades à Larisse, des Créondes à Pharsale, des Scopades à Crannon et, plus tard, aux tyrans de Phères. L'armée thessalienne, groupée sous les ordres du *tagos*, comprenait des cavaliers et des hoplites, mais la cavalerie était la troupe d'élite dans laquelle s'enrolait la noblesse thessalienne, ainsi qu'il convenait dans un pays d'élevage.

Le cheval qui forme le type le plus ordinaire des monnaies des différentes villes thessaliennes, symbolise évidemment cette cavalerie et les troupeaux de cavales que nourrissaient les vastes paturages du pays. Mais en même temps, il rappelle les légendes et le culte de Poseidon Hippios dont le cheval était l'emblème. Dans le mythe attique, on s'en souvient, tandis qu'Athéna crée l'olivier, Poseidon frappant le rocher de son trident, fait jaillir une source d'où s'élance un cheval fougueux. Certaines traditions que nous verrons interprétées par les monnaies, prétendaient que ce cheval n'était autre que le cheval thessalien :

> *Primus ab æquora percussis cuspide saxis*
> *Thessalicus sonipes, bellis feralibus omen*
> *Exsiluit.*
> (Lucain, *Pharsale,* VI, 393) [1].

Dans les deux siècles qui précèdent les invasions perses, les Thessaliens cherchèrent sans relache à étendre leur domination au sud et à l'ouest, sur la Locride et la Phocide. Il y eut des luttes longues et acharnées dont Hérodote ne nous donne qu'un faible écho, et auxquelles nous avons déjà fait allusion [2] : nous avons vu comment les Phocidiens réussirent à sauvegarder leur indépendance. Furieux de leur échec, ceux des Thessaliens que dominait l'ascendant des Aleuades appelèrent les Perses, firent cause commune avec Xerxès en 480 et allèrent jusqu'à diriger son armée dans les chemins de la Phocide dont les villes furent détruites. Mais après les désastres de Xerxès, le parti grec reprit le dessus, même à Larisse, et les Aleuades, rejoignirent dans un exil mérité, leurs alliés, les Pisistratides d'Athènes [1].

La plupart des villes thessaliennes ne commencèrent à ouvrir un atelier monétaire que vers le milieu du ve siècle. Toutefois, dans quelques-unes d'entre elles, si l'on en juge par le style des pièces, on peut faire débuter le monnayage quelques années avant 480.

Les types communs à la plupart des villes thessaliennes, comme le cheval de Poseidon Hippios, Thessalos domptant le taureau, le grain d'orge dans sa gousse, attestent la communauté d'origine et de traditions religieuses de toutes ces villes, en même temps qu'ils consacrent le lien fédératif qui les unissait les unes aux autres. Partout l'étalon éginétique est adopté pour la taille des espèces, et ce fait, comme le remarque M. Head [2], montre que le courant commercial de la Thessalie se dirigeait, de préférence, du côté de la Béotie et de la Phocide, plutôt que du côté de l'Eubée ou de la Macédoine où d'autres systèmes étaient en usage. Cependant, la drachme éginétique de Thessalie est d'un poids très réduit, car elle ne dépasse pas 5 gr. 90 et même 5 gr. 80.

lique thessalienne, dans la *Revue archéologique* de 1889.
1. Cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 260.
2. Hérodote, VII, 176 ; cf. ci-dessus, p. 979.

1. Hérodote, VII, 172 et suiv., raconte en détail le rôle des Thessaliens lors de l'invasion des Perses.
2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 246.

§ II. — Larisse.

Comme il y avait un certain nombre de villes, disséminées dans tout le monde grec, qui portaient le nom de Larisse (Λάρισσα, Λάρισα, Λάρεισα), les linguistes conjecturent que ce nom signifiait probablement *la ville* par excellence et qu'il remontait jusqu'à la race pélasgique. Dans tous les cas, une tradition rapportée par Pausanias [1], prétend que Larisse, la ville principale de la Pélasgiotide, sur le cours moyen du Pénée, avait été fondée, comme l'acropole d'Argos, par la nymphe Larissa, fille de Pélasgos, ou suivant d'autres légendes, épouse de Poseidon, et par lui, mère de Pélasgos [2]. Cependant, Larisse n'est pas encore mentionnée dans Homère, et les commentateurs expliquent ce fait en supposant que cette ville était, suivant les uns, la primitive Argissa, suivant d'autres l'Argos pélasgique, villes homériques qu'on n'a pu identifier avec certitude [3].

La famille des Aleuades, issue d'Héraclès par le héros Thessalos, exerçait héréditairement la tyrannie à Larisse et elle caressa longtemps l'ambition de dominer sur la Thessalie toute entière. L'un de ses membres, Aleuas le Rouge, au VIII[e] ou au VII[e] siècle, organisa les forces militaires des Thessaliens et proposa aux villes confédérées de nommer un chef suprême; les Thessaliens s'en rapportèrent pour le choix de ce dictateur à la Pythie delphique qui, naturellement, désigna Aleuas lui-même [4]. C'est à Aleuas le Rouge, élu ainsi ταγός, que la tradition attribue la division géographique de la Thessalie en quatre provinces. Plus tard, au VI[e] siècle, Scopas de Crannon, devenu tage à son tour, organisa dans cette tétrarchie le prélèvement des impôts. Plusieurs des descendants d'Aleuas le Rouge furent, comme lui, investis de la dignité de tage; l'un d'eux, Eurylochos, au début du VI[e] siècle, était à la tête des Thessaliens qui prirent part à la première guerre sacrée en Phocide [5]. Les Aleuades de Larisse étaient liés d'amitié avec les Pisistratides; aussi, après qu'Hippias eut été expulsé d'Athènes en 511, les Thessaliens envoyèrent leur tage Cinéas, avec une armée de 1000 cavaliers pour prendre part à l'expédition combinée des Lacédémoniens, des Béotiens et des Chalcidiens qui voulurent restaurer le trône des tyrans d'Athènes. Nous avons raconté plus haut comment, en 507, les Athéniens écrasèrent la coalition [6].

A la fin du VI[e] siècle, on trouve un autre tage de la famille des Aleuades de Larisse: Aleuas II, fils de Simos [7]. Ce sont les fils d'Aleuas II, le tage Thorax et ses frères Eurypyle et Thrasydée, qui entraînèrent les Thessaliens dans les rangs de l'armée perse en 480 [8]. Après les désastres de Xerxès, les

1. Pausanias, II, 24, 1.
2. Cf. l'art. *Larissa*, dans le *Lexicon* de Roscher.
3. *Iliade*, II, 681 et 738.
4. P. Monceaux, *Fastes éponymiques*, p. 5 et 10; cf. sur Aleuas, J. de Witte, *Rev. numism.*, t. VII, 1842, p. 77 à 82.
5. P. Monceaux, *loc. cit.*, p. 11, et ci-dessus, p. 979.
6. Voyez ci-dessus, p. 672; sur Cinéas, voyez P. Monceaux, *op. cit.*, p. 12-13.
7. Pindare, *Pythiques*, X, 1 et suiv.; Théocrite, XVI, 34 et suiv.; cf. P. Monceaux, *op. cit.*, p. 12.
8. Hérodote, VII, 6 et 130; IX, 1 et 58; cf. P. Monceaux, *op. cit.*, p. 13.

Aleuades de Larisse, traités comme traitres à la patrie grecque, furent momentanément exilés; ils perdirent pour longtemps tout prestige et toute autorité en Thessalie. Si l'on en juge par leur style, les premières monnaies de Larisse semblent un peu plus anciennes que celles des autres villes thessaliennes; ces premières pièces sont d'ailleurs à d'autres types; on peut les faire remonter jusqu'environ l'an 490 [1].

1410. — Cavale à gauche, baissant la tête pour mordiller l'une de ses jambes de devant qu'elle soulève; au dessus, tournée en sens inverse, une perdrix. Grènetis au pourtour.

℞. ΛΑ—ΡΙ (rétrograde). La sandale de Jason à gauche; carré creux.

Æ 16; drachme éginétique, 5 gr 35 (*Luynes*) **Pl. XLIII, fig. 1.**

1411. — Cavale à gauche, baissant la tête pour mordiller l'une de ses jambes de devant qu'elle soulève; au-dessus, une cigale.

℞. ΛΑΡΙ—ΣΑΙΟΝ (en lég. rétrograde). La sandale de Jason à gauche; au-dessus, une bipenne.

Æ 19; drachme égin., 4 gr. 95 (*Londres*) **Pl. XLIII, fig. 2**; — autre ex., 5 gr. 24 (*Berlin*) [2].

1412. — Même droit.

℞. ΛΑΡΙ—ΣΑΕΟΝ (en lég. rétrograde). La sandale de Jason à gauche.

Æ 18; drachme égin., 5 gr. 61, trouée (*Londres*) **Pl. XLIII, fig. 3** [3].

1413. — Tête imberbe de Jason coiffé du pétase, à gauche. Grènetis.

℞. ΛΑΡ—ΣΙΑ, en deux lignes dans un carré creux.

Æ 12; triobole égin., 2 gr. 55 (*Luynes*) **Pl. XLIII, fig. 4.**

1414. — Même tête de Jason, à droite.

℞. ΛΑΡΙ. La sandale de Jason à gauche; au-dessus, bipenne; carré creux.

Æ 14; triobole égin., 2 gr. 58 (*Luynes*) **Pl. XLIII, fig. 5.**

1415. — Tête de la nymphe Larissa, à gauche. Grènetis au pourtour.

℞. ΛΑΡΙ. La sandale de Jason, à gauche; dessous la lettre Ξ. Carré creux.

Æ 10; obole éginét., 0 gr. 73 (*Londres*) **Pl. XLIII, fig. 6** [4].

1. Certains indices historiques auxquels nous avons fait allusion plus haut, peuvent même faire croire que Larisse frappa, dès le dernier tiers du VIe siècle, des monnaies qui n'ont pas encore été retrouvées. Voyez ci-dessus, p. 756.

2. Percy Gardner, *Thessaly to Aetolia*, p. 24, nº 1 et pl. IV, 4; Sallet, *Zeit. für Num.*, t. XIV, p. 7.

3. Percy Gardner, *op. cit.*, p. 24, nº 2 et pl. IV, 5.

4. Percy Gardner, *op. cit.*, p. 24, nº 3 et pl. IV, 6.

1416. — Tête et cou de taureau, de trois quarts à gauche. Grènetis.

℞. ΛΑ. Tête et cou de cheval bridé, à droite. Carré creux.

Æ 10; obole éginét., 0 gr. 85 (*Londres*) **Pl. XLIII, fig. 7** [1]; — autre ex., 0 gr. 85 (*Hunter*) [2].

1417. — Le héros Thessalos nu, le pétase rejeté sur la nuque, domptant un taureau qu'il saisit par les cornes et qui bondit à droite. Grènetis.

℞. ΛΑ—ЯΙ. Cheval bridé, s'élançant au galop, à droite, sa longe traînant à terre. Carré creux.

Æ 18; drachme égin., 5 gr. 57, trouée (*Paris*) **Pl. XLIII, fig. 9.**

1418. — Le héros Thessalos nu, le pétase rejeté sur la nuque, domptant un taureau représenté seulement en protomé qui bondit à droite.

℞. ΛΑ—ΡΙ. Protomé de cheval bridé bondissant à droite. Carré creux.

Æ 15; triobole égin., 3 gr. 23 (*Paris*) **Pl. XLIII, fig. 10.**

1419. — Le héros Thessalos nu, le pétase rejeté sur la nuque, domptant un taureau qu'il saisit par les cornes et qui bondit à droite; dessous, une grande fleur lotiforme. Grènetis.

℞. ΛΑ—ΡΙ. Cheval bridé, s'élançant au galop à gauche, sa longe traînant à terre. Carré creux.

Æ 20; drachme égin., 5 gr. 88, trouée (*Paris*) **Pl. XLIII, fig. 11;** — autre ex., 5 gr. 74 (*Londres*) [3].

1420. — Le héros Thessalos nu, le pétase rejeté sur la nuque, domptant un taureau représenté seulement en protomé qui bondit à droite; dessous, une grande fleur lotiforme.

℞. ΛΑ—ΡΙ. Protomé de cheval bridé bondissant à droite. Carré creux.

Æ 15; triobole égin., 3 gr. (*Paris*) **Pl. XLIII, fig. 8;** — autre ex., 2 gr. 91 (*Londres*) [4].

1421. — Le héros Thessalos nu, le pétase rejeté sur la nuque, domptant un taureau qu'il saisit par les cornes et qui bondit à droite. Grènetis.

℞. ΛΑΡ—Ι (rétrograde). Cheval bridé, bondissant à droite. Carré creux.

Æ 18; drachme égin., 4 gr. 96 (*Paris*) **Pl. XLIII, fig. 12.**

1. Percy Gardner, *op. cit.*, p. 24, nº 4 et pl. IV, 7.
2. Macdonald, *Hunter. coll.*, t. I, p. 451, nº 1.
3. Percy Gardner, *Thessaly*, p. 24, nº 6 et pl. IV, 8.
4. Percy Gardner, *op. cit.*, p. 25, nº 8 et pl. IV, 9.

Sur le groupe monétaire que nous venons de décrire, le type du cheval se présente sous deux aspects. Au droit des nos 1410 à 1412, nous avons une cavale dont l'attitude curieuse, quoique toute naturelle, a sans doute un sens mythique qui nous échappe. La perdrix et la cigale qui l'accompagnent rappellent les prairies et les champs fertiles où bondissaient les troupeaux de cavales thessaliennes. Le cheval au galop des nos 1417 à 1421 paraît être plus directement le cheval de Poseidon, issant du rocher frappé par le trident du dieu, ainsi que nous le reconnaîtrons mieux dans d'autres villes thessaliennes.

Le héros Thessalos domptant le taureau (nos 1417 à 1421) que nous rencontrerons pareil sur les monnaies des autres villes, avait, comme nous l'avons dit plus haut, un caractère national. Ce type trouve en quelque sorte son commentaire dans l'épisode de la tragédie d'*Electre* où Euripide met en scène le thessalien Oreste immolant un taureau : « Entre autres mérites propres aux Thessaliens, on vante leur habileté à dépecer un taureau et à dompter les chevaux ; prends ce fer, étranger, et montre que la réputation des Thessaliens est fondée. » Et Oreste, écartant les serviteurs d'Egisthe, saisit le couteau et immole une génisse [1]. Longpérier a rapproché le type du taureau des monnaies thessaliennes d'un passage de Palæphate qui raconte qu'aux temps mythiques, sous le règne d'Ixion, de jeunes Thessaliens qui avaient dressé des chevaux parvinrent, en les montant, à poursuivre et détruire des troupeaux de taureaux sauvages qui ravageaient les pentes du mont Pélion [2].

1. Euripide, *Electre*, vers 815 et suiv.
2. Palæphate, *Incredibilia*, 1 (dans les *Mythographi* de Westermann); A. de Longpérier, *Revue numism.*, t. VIII, 1843, p. 422; *Œuvres* publiées par G. Schlumberger, t. II, p. 59; E. Muret, *Bull. corr. hell.*, t. V, 1881, p. 292.

Toutes ces traditions se complètent mutuellement et gravitent autour du type monétaire qu'il convient surtout de rapporter à Poseidon surnommé ταύρειος, le pendant de Poseidon ἵππιος. Des jeux nationaux, appelés ταύρεια, étaient célébrés en son honneur; on y voyait les jeunes hommes de la Thessalie s'élancer sur des taureaux sauvages lâchés dans l'arène, les saisir par les cornes, les dompter et les terrasser. Ces courses de taureaux sont signalées par Suétone : *praeterea Thessalos equites, qui feros tauros per spatïa circi agunt insiliuntque defessos et ad terram cornibus detrahunt* [1]. On appelait cet exercice athlétique ταυροκαθάψια et sa popularité est attestée par la fréquence des types monétaires qui le reproduisent.

La tête de Jason (nos 1413 et 1414) et sa sandale (nos 1410 à 1415) se rapportent à un épisode de la légende du chef des Argonautes [2]. Dans la ville de Iolcos, au pied du Pélion, Pélias avait usurpé la royauté au détriment de son frère Eson. Jason, fils d'Eson, fut élevé en secret sous la protection de Héra par le centaure Chiron dans une retraite de Pélion ; pendant ce temps, un oracle prédit à Pélias que son trône lui serait ravi par un homme *chaussé d'un seul pied*. Vers sa vingtième année, Jason reparut et se montra devant Pélias au moment où il venait de perdre l'une de ses sandales en traversant le torrent Anauros qui descend du Pélion et se jette dans

1. Suétone, *Claude*, 21 ; cf. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 133 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 246.
2. E. Muret, *Bull. corr. hell.*, t. V, 1881, p. 290-291.

le golfe Pagaséen auprès de Iolcos. Alors, Pélias craignant pour son trône, trouva moyen d'éloigner Jason en lui faisant entreprendre, à la tête des Argonautes, l'expédition de la Toison d'or. Du moment que la sandale de Jason est au revers des pièces ci-dessus indiquées, il est naturel de reconnaître dans la tête de jeune héros qui paraît au droit, l'effigie de Jason lui-même.

Sur le n° 1415, c'est la tête de la nymphe Larissa, qui se noya dans le Pénée en jouant à la balle, là où s'éleva la ville à laquelle son nom fut donné [1]. Les monnaies de la seconde moitié du v[e] siècle interprètent différents épisodes de la fable de la nymphe Larissa, avec un art exquis et elles lui donnent une effigie comparable à celle de la nymphe Aréthuse sur les plus belles monnaies syracusaines.

§ III. — Pharsale.

La ville célèbre de Φάρσαλος, dans la Thessaliotide, vers le cours supérieur de l'Apidanos et de l'Enipée, dans une plaine dominée par le mont Narthacion, n'est mentionnée par les historiens qu'après les guerres médiques. Mais elle était beaucoup plus ancienne et certains géographes proposent d'identifier les ruines cyclopéennes de l'acropole, la *Palæ-Pharsale*, avec l'antique Phthia, la capitale primitive de la Phthiotide. Quoi qu'il en soit, Pharsale n'a guère commencé à battre monnaie avant l'invasion de Xerxès en 480 [2]. Ses types monétaires peu variés, sont la tête d'Athéna, la tête de cheval et plus tard, un cavalier. Cette uniformité de types permet de ne pas confondre les monnaies de Pharsale avec celles de Pharcadon, même lorsque la légende pharsalienne est simplement ΦAR ; après 400, on a ΦAPΣ, puis ΦAPΣA et enfin ΦAPΣAΛIΩN.

1422. — Tête d'Athéna à droite, l'œil de face et allongé, coiffé d'un casque attique orné de serpents et dont les paragnathides sont relevées ; la déesse a des pendants aux oreilles et un collier de perles.

℞. ΦAR. Tête et cou de cheval, à droite. Carré creux.

Æ 15 ; triobole éginét., 3 gr. 10 (*Paris*) **Pl. XLIII, fig. 13** ; — autre ex., 2 gr. 95 (*Londres*) [3].

1423. — Même tête d'Athéna, à droite.

℞. ΦAR. Tête et cou de cheval, à droite. Carré creux.

Æ 10 ; obole égin., 0 gr. 90 (*Paris*) **Pl. XLIII, fig. 14** ; — autre ex., 0 gr. 99 (*Londres*) [4].

1. Eustathe, *ad Homer.*, 1554, 34.
2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 259.
3. Gardner, *Thessaly*, p. 43, n° 1 et pl. IX. 6.
4. Gardner, *op. cit.*, p. 43, n° 5 et pl. IX, 8.

Pharsale a continué durant tout le ve siècle, à frapper des pièces aux mêmes types que les précédentes; elles ne s'en distinguent que par leur style plus avancé.

§ IV. — Méthydrion ou Méthylion.

C'est à M. Imhoof-Blumer que l'on doit l'introduction de Méthydrion dans la numismatique [1]. La ville thessalienne de Méthydrion ne doit pas être confondue avec son homonyme d'Arcadie qui a aussi des monnaies. Mais l'emplacement de Μεθύδριον en Thessalie, bien que son existence soit certaine [2], n'est pas encore précisé. M. Imhoof-Blumer fait remarquer que l'étroite parenté des types monétaires de cette ville avec ceux de Phères et de Scotussa donne à penser que Méthydrion n'était pas très éloignée de ces deux places. L'hypothèse la plus vraisemblable, c'est que la ville que les manuscrits de Tite-Live appellent *Euhydrium* doit être, en réalité, Méthydrion [3]. Elle se trouvait, dès lors, au nord-ouest de Pharsale, sur l'Enipée, en Thessaliotide.

Mais la drachme, unique jusqu'ici, que nous décrivons ci-après, et qui a dû être frappée vers 480, doit-elle être classée à Méthydrion, comme l'a pensé M. Imhoof? Elle porte seulement **ΜΕΘΥ**. Or, M. Dressel a fait connaître une petite pièce de bronze, de style thessalien, entrée vers 1896 au Cabinet de Berlin et qui a la légende **ΜΕΘΥΛΙΕΩΝ** [4]. Ce bronze, d'une époque très postérieure à la drachme qui nous occupe, oblige à admettre l'existence en Thessalie d'une ville de Methylion, inconnue autrement. On voit que sur notre drachme, les lettres **ΜΕΘΥ** pourraient être l'abréviation de *Methylion* aussi bien que de *Methydrion*.

1424. — Protomé de cheval en liberté, s'élançant au galop, à gauche.
℞. **ΜΕ—ΘΥ**. Grain d'orge dans sa gousse. Carré creux.
Æ 20; drachme éginétique, 5 gr. 81 (*Berlin*) **Pl. XLIII, fig. 15** [5].

Les mêmes types du droit et du revers se rencontrent à Phères et à Scotussa. D'anciens numismates ont contesté à tort que le type du revers fut, comme l'affirmait Sestini, un grain d'orge; Duchalais voulait y voir un bouton d'ellébore (μελαμπόδιον [6]). M. Imhoof Blumer a démontré qu'il fallait y reconnaître un grain d'orge encore enveloppé dans sa gousse.

1. *Zeit. fur Numism.*, t. I, 1874, p. 93; B. Head, *Hist. numor.*, p. 256.
2. En parlant de la ville arcadienne de Méthydrion, Etienne de Byzance ajoute: καὶ ἑτέρα πόλις Θεσσαλίας.
3. Tite Live, XXXII, 13.
4. H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXI, p. 212.
5. Imhoof-Blumer, *Zeit. für. Num.*, t. I, p. 93 et pl. III, 1.
6. Duchalais, *Rev. numism.*, 1853, p. 268.

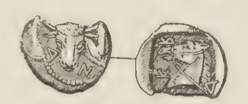
§ V. — Crannon.

Crannon (Κρανών ou Κραννών), ville de la Pélasgiotide, était au sud-ouest de Larisse, au cœur même de la Thessalie, non loin de Scotussa et des sources de l'Onchestos [1]. Le nom de cette rivière lui vint d'Onchestos, fils de Poseidon, et voilà pourquoi les monnaies de Crannon attestent que le Poseidon thessalien, dieu des sources et des rivières, reçut dans cette ville les honneurs d'un culte particulier, sous le nom de Poseidon Onchestios (Ὀγχήστιος). A l'origine, Crannon était la capitale du peuple semi-légendaire des Éphyréens et leur nom est rappelé à la basse époque sur des monnaies [2]; dès les commencements de l'histoire positive, elle est la résidence d'une branche cadette des Aleuades, appelée les Scopades. L'un des membres de cette puissante famille, Scopas, était fameux par ses richesses en troupeaux que vante Théocrite [3]. Vers le milieu du VIe siècle, il fut élu tage de Thessalie. Un autre des Scopades, Diactoridès, figure au nombre des prétendants à la main de la fille de Clisthènes, tyran de Sicyone [4]. Le poète Simonide, après le meurtre d'Hipparque à Athènes en 514, se rendit en Thessalie à la cour des Scopades en l'honneur desquels il composa plusieurs odes. On sait comment, au milieu d'un festin, il fut préservé par les Dioscures de la catastrophe où disparut son hôte opulent [5]. Les premières monnaies de Crannon sont peut-être, comme celles de Larisse, un peu antérieures à 480, si l'on s'en rapporte à la forme archaïque des lettres.

1425. — Le héros Thessalos nu, le pétase rejeté sur la nuque, domptant un taureau représenté en protomé qui bondit à droite; dans le champ, A—И.

℞. KRAИO. Protomé de cheval bridé, bondissant à gauche; à côté du cheval, un trident transversal. Carré creux.

Æ 15; triobole éginét., 2 gr. 97 (*Londres*) **Pl. XLIII, fig. 16** [6].



N° 1426.

1426. — Tête et cou de taureau, à g., la tête de face; dans le champ, A—N.

℞. KRA (rétrograde). Tête et cou de cheval bridé, à gauche. Carré creux.

Æ 12; obole éginét., 0 gr. 85 (*Berlin*) [7].

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 249; Perdrizet, *Bull. corr. hell.*, t. XX, 1896, p. 560.
2. E. Muret, *Bull. corr. hellén.*, t. V (1881), p. 288.
3. Théocrite, *Idylle* XVI, 36; Cf. P. Monceaux, *Fastes éponymiques*, p. 11.
4. Hérodote, VI, 127.
5. Cicéron, *de Orat.*, II, 86.
6. P. Gardner, *Thessaly*, p. 16, n° 1 et pl. II, 11.
7. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 97 et pl. III, 4.

Le trident derrière le cheval, au revers du n° 1425, montre bien qu'il s'agit du cheval de Poseidon Onchestios. Au droit de la même pièce, M. Percy Gardner a proposé conjecturalement de lire [KR]AИ, les deux premières lettres étant effacées. Mais la petite pièce n° 1426, qu'a fait connaître M. Imhoof, sur laquelle on lit seulement AN, rend la conjecture de M. Gardner peu vraisemblable; ces lettres A—N demeurent inexpliquées. Il faut les considérer comme les initiales de tyrans de Crannon inconnus dans l'histoire; des lettres analogues et aussi embarrassantes se rencontrent sur les monnaies de Phères durant tout le cours du ve siècle [1].

§ VI. — **Phères.**

La très ancienne ville de Phères (Φέραι) se trouvait à l'extrémité sud-est de la Pélasgiotide, non loin du lac Bœbéis, à l'ouest du mont Pélion. Elle était à 90 stades de la petite ville de Pagases qui lui servait de port sur le golfe Pagaséen [2]. Dans la donnée mythologique, Phères est fameuse comme ayant été la résidence d'Admète et de son fils Eumélos [3]. Mais on ne sait rien de l'histoire de Phères avant le dernier tiers du ve siècle, époque où cette ville se déclara du parti d'Athènes, au début de la guerre du Péloponnèse [4]. Phères avait alors, comme antérieurement sans doute, un gouvernement aristocratique et Lycophron, tyran de Phères, aspirait à la domination sur la Thessalie toute entière [5].

Au nord de la ville se voyait, jaillissant d'un rocher, la fameuse fontaine Hypérée (Ὑπέρεια) [6], qui est représentée sur les monnaies sous la forme d'une tête de lion de la gueule duquel jaillit une nappe d'eau. C'est un aspect de la légende relative à cette fontaine que nous présentent les monnaies dont le type est une protomé de cheval s'élançant des flancs d'un rocher. Ici, nous avons une allusion directe au mythe de Poseidon rapporté plus haut : ces images monétaires attestent que Poseidon Hippios était honoré à Phères d'un culte particulier [7].

Les plus anciennes monnaies de Phères remontent à peine à 480.

1427. — Le héros Thessalos nu, le pétase rejeté sur la nuque, domptant un taureau qu'il saisit par les cornes et qui bondit à droite. Grènetis.

℞. ΦΕRΑ. Cheval bridé, s'élançant au galop à gauche, sa longe trainant à terre; dans le champ, à droite, l'orifice de la fontaine Hypérée, sous la forme d'une tête de lion d'où s'échappe un jet d'eau. Carré creux.

1. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1891, p. 123.
2. Strabon, IX, 5, 15.
3. *Iliade*, II, 711-715.
4. Thucydide, II, 22.
5. P. Monceaux, *Fastes éponymiques*, p. 16.
6. Pindare, *Pyth.*, IV, 221 ; Strabon, IX, 5, 18 ; Pline, *Hist. nat.*, IV, 8, 15.
7. B. Head, *Hist. numor.*, p. 260.

Æ 21 ; drachme éginétique, 5 gr. 76 (*Paris*) **Pl. XLIII, fig. 17**; — autre, 5 gr. 50 (*Londres*) [1].

1428. — Même type ; derrière, les lettres ꟼΛ⅂ ?

℞. ΦΕΡΑΙ. Cheval bridé comme ci-dessus, s'élançant à droite ; la fontaine (tête de lion) est dans le champ à gauche.

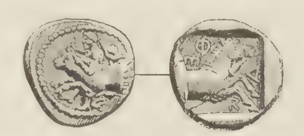
Æ 22 ; drachme égin., 5 gr. 71 (*Londres*) **Pl. XLIII, fig. 19** [2] ; — autre, usée, 5 gr. 22 (*Luynes*).

A. de Sallet a proposé de lire au droit, ΑΛ⅂ (= Γλα...), initiales probables du nom d'un tyran de Phères dont les sources littéraires n'ont pas conservé le souvenir [3].

1429. — Le héros Thessalos, vêtu d'une chlamyde qui flotte sur ses épaules, le pétase rejeté sur la nuque, domptant un taureau qu'il saisit par les cornes et qui bondit à gauche ; à l'exergue, un poisson et l'orifice de la fontaine Hypérée, représenté par une tête de lion. Grènetis.

℞. ΦΕΡΑΙΟИ. Cheval bridé, s'élancant au galop à gauche, sa longe traînant à terre. Carré creux.

Æ 21 ; drachme égin., 5 gr. 75 (*Paris*) **Pl. XLIII, fig. 18.**



N° 1410.

1430. — Le héros Thessalos nu, le pétase rejeté sur la nuque, domptant un taureau représenté seulement en protomé qui bondit à gauche. Grènetis.

℞. ΦΕΡΑ. Protomé de cheval bridé bondissant à droite, sa longe traînant à terre ; l'arrière-train du cheval paraît comme engagé dans le rocher d'où Poseidon l'a fait sortir. Carré creux.

Æ 15 ; triobole égin., 2 gr. 80 (*Londres*) [4].

1431. — Même type, tourné à droite.

℞. ΦΕ. Protomé de cheval bridé bondissant à droite, sa longe traînante ;

1. P. Gardner, *Thessaly*, p. 46, n° 2 et pl. X, 2.
2. P. Gardner, *Thessaly*, p. 46, n° 1 et pl. X, 1.
3. A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. VI. p. 10-11 ; Wroth, *Num. Chron.*, 1891, p. 123.
4. Percy Gardner, *Thessaly*, p. 46, n° 3 et pl. X, 3.

l'arrière-train du cheval paraît comme engagé dans le rocher ; au-dessus, la fontaine sous forme de tête de lion d'où s'échappe un jet d'eau. Carré creux.

Æ 16 ; triobole égin., 3 gr. 13 (*Paris*) **Pl. XLIII, fig. 20.**

1432. — Tête et cou de taureau à droite, la tête de trois quarts. Grènetis.
℞. ΦΕΡΑ. Tête et cou de cheval bridé, à gauche. Carré creux.
Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 75, trouée (*Paris*) **Pl. XLIII, fig. 21.**



N° 1413.

1433. — Protomé de cheval bondissant à gauche.
℞. Φ—Ε. Grain d'orge dans sa gousse. Carré creux.
Æ 18 ; drachme égin., 5 gr. 64, trouée (*Londres*) [1].



N° 1414.

1434. — Tête et cou de cheval bridé, à gauche.
℞. Φ—Ε. Grain d'orge dans sa gousse. Carré creux.
Æ 10 ; obole égin., 0 gr. 90 (*Londres*) [2].

1435. — Protomé de cheval bondissant à droite.
℞. ΦΕ—ΘΑ. Grain d'orge dans sa gousse. Carré creux.
Æ 18 ; triobole égin., 3 gr. 87, usée (*Paris*) **Pl. XLIII, fig. 22.**

1436. — Protomé de cheval bondissant à droite en s'élançant d'un rocher.
℞. Pareil au précédent (avec ΦΕ—ΘΑ).
Æ 14 ; triobole égin., 2 gr. 94 (*Londres*) [3] ; autre ex., 3 gr. (*Paris*).

1437. — Même droit.
℞. ΦΕ—ΤΑ. Grain d'orge dans sa gousse. Carré creux.

1. Percy Gardner, *Thessaly*, p. 46, n° 4 et pl. X, 4. Nous avons dit plus haut que, sur les monnaies thessaliennes, le grain d'orge non dégagé de son enveloppe avait été pris à tort pour une pousse d'ellébore (Duchalais, *Rev. numism.*, t. XVIII, 1853, p. 268-276).

2. Percy Gardner, *Thessaly*, p. 46. n° 10 et pl. X, 7.

3. P. Gardner, *op. cit.*, p. 46, n° 9 et pl. X, 6.

Æ 14 ; triobole égin., 2 gr. 51 (*Paris*) **Pl. XLIII, fig. 23** ; — autre ex. varié, 2 gr. 83 (*Londres*) ; 2 gr., fourrée (*Berlin*) [1].

1438. — Tête et cou de cheval bridé, à droite.

℞. ΦΕ—ΤΑ. Grain d'orge dans sa gousse.

Æ 10 ; obole égin., 1 gr. (*Paris*) **Pl. XLIII, fig. 24.**

Les dernières pièces (nos 1435 à 1438) se placent vraisemblablement au milieu du ve siècle, dépassant le cadre ordinaire du présent volume. Aussi, nous ne donnerons pas les autres monnaies de la même période qui portent, soit les mêmes légendes, ΦΕ—ΘΑ avec le revers du trident [2] ; ΦΕ—ΤΑ, avec le revers de la massue [3] ; soit d'autres légendes, avec des types apparentés aux précédents [4]. Dans ces légendes, les lettres ΦΕ sont sûrement les initiales du nom de Phères. Quant aux autres syllabes qui varient, ΘΑ, ΤΑ, ϘΙ, ΑϘ, ΚΑ, ΕΘ (?), on a considéré autrefois quelques-unes d'entre elles, notamment ΘΑ et ΤΑ, comme représentant les noms de villes thessaliennes associées à Phères pour la frappe de ces monnaies [5]. Mais il semble certain qu'il s'agit de noms de magistrats, ou plutôt, des noms des tyrans prédécesseurs de Lycophron, que l'histoire ne nomme pas [6].

§ VII. — Scotussa.

Σκοτοῦσσα ou Σκοτοῦσα était dans la Pélasgiotide, à la source de l'Onchestos, entre Phères, Crannon et Pharsale. Elle passait pour très ancienne, ayant été, disait-on, le siège primitif de l'oracle de Zeus, transféré plus tard à Dodone [7] ; mais on ne connaît pas son histoire avant 394, époque où elle se joignit aux autres villes thessaliennes pour s'opposer à la marche d'Agésilas, lorsque le roi de Sparte revint d'Asie rappelé par les Lacédémoniens [8]. Ses premières monnaies remontent à peine au-delà de 480, comme celles des autres villes que nous venons de passer en revue et qui ont les mêmes types fédéraux du cheval, du héros domptant le taureau et de la gousse d'orge.

1439. — Le héros Thessalos nu, la chlamyde sur les épaules, le pétase rejeté sur la nuque, domptant un taureau représenté seulement en protomé qui bondit à gauche. Grènetis.

℞. ΣΚΟ. Protomé de cheval bridé bondissant à droite, sa longe traînant à terre. Carré creux.

1. P. Gardner, *op. cit.*, p. 46, n° 8 et pl. X, 5 ; Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 98 et pl. III, 9.
2. A. von Sallet, *Zeit. für Num.*, t. XXI, p. 203 et pl. IV, 3.
3. Imhoof-Blumer. *Zeit. für Num.*, t. I, p. 98, n° X et pl. III, 10.
4. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1890, p. 317 ; 1891, p. 123. Plusieurs des lectures sont, d'ailleurs, sujettes à caution.
5. Duchalais, *Revue numism.*, t. XVIII (1853), p. 257 et suiv. ; Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'Antiquité*, t. II, p. 70-71.
6. B. Head, *Hist. numor.*, p. 260.
7. Strabon, VII, 7, 12.
8. Xénophon, *Hellen.*, IV, 3, 3.

Æ 16; triobole éginétique, 2 gr. 91 (*Paris*) **Pl. XLIII, fig. 25.**

1440. — Tête et cou de taureau à gauche, la tête de face. Grènetis.
℞. ≶KO. Tête et cou de cheval bridé, à droite. Carré creux.
Æ 10; obole égin., 0 gr. 89 trouée (*Paris*) **Pl. XLIII, fig. 26** [1].

1441. — Protomé de cheval (non bridé) bondissant à gauche.
℞. ≷K—O. Grain d'orge dans sa gousse. Carré creux.
Æ 20; drachme égin., 5 gr. 98 (*Paris*) **Pl. XLIII, fig. 27**; — autre ex., 5 gr. 86 (*Berlin*) [2]; 5 gr. 67, trouée (*Luynes*).

1442. — Protomé de cheval bondissant à droite.
℞. ≷K—O. Grain d'orge dans sa gousse. Carré creux.
Æ 15; triobole égin., 2 gr. 82 trouée (*Londres*) **Pl. XLIII, fig. 28** [3].

§ VIII. — **Tricca**

La ville de Τρίκκη, sur le Léthée, dominée par les hauts sommets du Pinde, était la capitale de l'Histiæotide [4]. Son nom lui venait, disait-on, de la nymphe de la fontaine Tricca, fille du Pénée : cette légende a été, au ve siècle, le thème des types monétaires les plus gracieux.

La ville est mentionnée dans Homère comme faisant partie des Etats de Podalire et de Machaon, les deux fils d'Asclépios [5]. Elle possédait, en effet, à l'époque historique un temple d'Asclépios qui était considéré comme l'un des plus anciens et des plus illustres sanctuaires de la Grèce [6]. Aussi, Asclépios, Podalire et Machaon figurent-ils sur ses monnaies de la basse époque. Dans les types archaïques, nous n'avons que ceux de la ligue thessalienne.

1443. — Le héros Thessalos nu, la chlamyde sur les épaules, le pétase rejeté sur la nuque, domptant un taureau représenté seulement en protomé qui bondit à droite. Grènetis.
℞. TPIKKAOИ. Protomé de cheval bridé, bondissant à droite. Carré creux.
Æ 16; triobole éginétique, 2 gr. 88 trouée (*Paris*) **Pl. XLIII, fig. 29.**

Les variétés postérieures sont nombreuses, avec la légende TPIKKAION [7].

1. E. Muret, *Bull. corr. hellén.*, t. V, 1881, p. 298.
2. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 98, nº XI et pl. III, 10.
3. Percy Gardner, *Thessaly*, p. 49, nº 1 et pl. XI, 1.
4. Strabon, IX, 5, 17; XIV, 1, 39.
5. B. Head, *Hist. numor.*, p. 263.
6. Strabon, VIII, 4, 4 et 15; IX, 5, 17.
7. Percy Gardner, *Thessaly*, p. 51, nºs 1 et suiv.

CHAPITRE VIII

LA MACÉDOINE

ET LA RÉGION THRACO-MACÉDONIENNE

§ I. — **Aperçu général.**

A l'époque primitive dont nous traitons exclusivement, le vaste pays qui s'étend au nord de la Thessalie, depuis les monts Cambuniens jusqu'à la chaîne du Rhodope, était habité par un mélange de tribus d'origines diverses, que les Grecs connaissaient peu et qu'ils considéraient comme des populations barbares, assises aux confins du monde civilisé [1]. Les Macédoniens qui étaient, avec leurs voisins du nord-est, les Pæoniens, la plus importante et la plus hellénisée de ces peuplades, occupaient les cantons à l'est de la chaîne du Pinde, l'Élimée, dans la haute vallée de l'Haliacmon, l'Orestide, l'Eordée, dans le massif montagneux des monts Barnos et Bermion, l'Almopie et la Cyrrhestique arrosées par le cour supérieur du Lydias. S'ils étaient maîtres des hautes et étroites vallées de l'Axios et de l'Échédoros qu'on appelait l'Amphaxitide et la Mygdonie, ils partageaient avec les Thraces Bottiéens, encore au temps de l'invasion de Xerxès [2], les basses plaines sillonnées par tous les cours d'eau que nous venons de nommer et qui se donnent rendez-vous au fond du golfe Thermaïque [3]. C'est ainsi que, pour la période antérieure aux guerres médiques, on a des monnaies d'Ægæ, la capitale des Macédoniens, et d'Ichnæ, plus rapprochée de la mer, la capitale des Bottiéens.

La grande et célèbre presqu'île de Chalcidique, resserrée entre le golfe Thermaïque et le golfe Strymonique, avait comme une ceinture de colonies grecques, échelonnées tout autour de ses côtes, depuis Therma (Thessalonique) jusqu'à Stagire (Orthagorie). Les trois péninsules de Pallène, de Sithonie et d'Acté, qui prolongent en trident la Chalcidique au sud-

1. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. V, p. 5.
2. Hérodote, VII, 127.
3. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. V, p. 14.

est, étaient séparées par d'immenses baies très favorables à la navigation; aussi, les Grecs s'installèrent-ils de bonne heure dans ces parages où de nombreux ports gréco-thraces frappèrent monnaie dès le VIe siècle. Au nord de la Chalcidique, les Crestoniens n'ont pas de monnaies, à moins que la ville de Lété, comme cela est possible, ait été leur capitale. Les Bisaltes dont nous verrons les monnaies si fougueusement expressives, étaient au nord du lac Bolbé, sur les contreforts des monts Dysoros et Bertiscos où se trouvaient leurs mines d'argent.

Dans les plaines et les montagnes du bassin du Strymon, on place, sans être bien sûr de leurs positions respectives, les les Satres assimilés aux Satyres, les Odomantes, les Édoniens, les Zæliens, les Saïens ou les Sintiens qui s'étaient répandus jusque dans l'île de Thasos; enfin, les Derroniens et les Orreskiens qui exploitaient les mines du mont Pangée, entre le cours de l'Angitès et la mer. Pour plusieurs de ces tribus, les monnaies sont, comme nous le verrons, les seuls souvenirs qu'elles aient laissés dans l'histoire et qui nous fassent connaître leurs noms.

Ces monnaies qui, par là, sont des documents historiques de premier ordre, présentent des caractères communs, qu'on ne constate que dans cette région et qu'il convient de signaler en quelques mots. Elles se distinguent par leur poids qui est souvent extraordinaire : les Derroniens ont des octodrachmes de 41 gr. 20; ceux des Édoniens, des Orreskiens, des Bisaltes, d'Ichnæ, d'Abdère et du roi de Macédoine Alexandre Ier, s'échelonnent entre 30 gr. 10 et 28 gr. environ. Les colonies, pour la plupart eubéennes, de la Chalcidique, Æneia, Dicæa, Mendé, Capsa, Scioné, Potidée, Olynthe, Téroné, Sermylé, Acanthe taillent leurs espèces d'après l'étalon euboïque, c'est-à-dire sur un tétradrachme du poids normal de 17 gr. 46 à 16 gr. 95 environ. D'autres villes ont un statère étalon, d'origine lydienne, de 10 gr. 20, tandis que dans les ateliers voisins il n'atteint guère que 9 gr. Une des séries du roi Alexandre Ier, a pour base un statère milésiaque de 13 gr. 57 à 12 gr. 60. A Thasos, à Eion, chez les Bisaltes, il faut sans doute donner le nom de drachme à la pièce dont le poids normal est de 4 gr. 52; à Acanthe, la même division atteint 4 gr. 72; à Lété, nous avons des drachmes de 5 gr. 29; chez les Orreskiens, des drachmes de 4 gr. 90. On a essayé de rattacher tous ces systèmes les uns aux autres; on s'est surtout efforcé de démontrer qu'ils dérivent des systèmes asiatiques appliqués aux monnaies des villes de la côte d'Asie-mineure. Nous reprenons nous-même dans le détail cette question délicate au t. II de la *Première partie* du présent ouvrage. Mais nous devons déclarer que, si nous en exceptons celles qui suivent l'étalon euboïque, ces monnaies thraco-macédoniennes sont taillées d'une manière si irrégulière qu'il est toujours possible d'y trouver, — et c'est là l'écueil, — des poids effectifs pour étayer toutes les combinaisons. De toutes les pesées que nous avons faites, il ressort non seulement que des villes voisines avaient parfois des systèmes tout différents, mais que, dans un même atelier il pouvait y avoir deux tailles que la variété des types empêchait de confondre. Ces systèmes sont asiatiques et se rattachent, les uns à l'étalon lydo-lycien de 10 gr. 89; les autres à l'étalon milésiaque de 14 gr. 56.

Il faut bien admettre cette conclusion générale, car, malgré la diversité des tailles, on ne peut pas nier que, dans chaque atelier, les divisions de la monnaie n'aient été pondéralement échelonnées et groupées comme dans tout système régulier ; aussi, je suis porté à croire que notre embarras vient en grande partie de ce qu'il nous manque encore un trop grand nombre de pièces et de ce que nous confondons probablement les produits d'émissions successives et pondéralement variées.

Il faut aussi reconnaitre que ces monnaies des différentes tribus thraco-macédoniennes ont quelque chose de commun et d'international ; elles ne se présentent point à nous comme isolées dans chaque atelier et sans rapport les unes avec les autres. Ces tribus s'empruntent mutuellement leurs types monétaires. Alexandre Ier, roi de Macédoine, après la conquête de la Bisaltie, garde les types monétaires des Bisaltes ; le type du bouvier conduisant deux bœufs accouplés se rencontre chez les Derroniens, les Édoniens et les Orreskiens ; le guerrier domptant son cheval qui se cabre est un type commun aux Orreskiens, aux Ichnæens, aux Tunténiens ; le Satyre qui emporte une Ménade est identique chez les Orreskiens, les Zæléens, à Lété et à Thasos ; le taureau agenouillé qui paraît sur les pièces divisionnaires d'Acanthe se retrouve aussi sur les pièces signées *Doki*... et chez les Orreskiens. La similitude est telle et l'emprunt si flagrant, que la légende seule permet de préciser l'attribution de ces types identiques. Ainsi, ces séries monétaires des tribus thraco-macédoniennes se pénètrent pour ainsi dire réciproquement. Bien plus, il y a parfois, dans le champ des pièces, des signes ou symboles qu'on retrouve identiques dans les suites les plus diverses. On trouve, par exemple, dans le champ des pièces, des points ou globules, en nombre variable, bien que ces globules ne soient sûrement pas des marques de valeur ; le fleuron lotiforme qui représente peut-être, d'une façon stylisée, la célèbre rose du Pangée ou l'acanthe, se rencontre sur les produits d'un grand nombre d'ateliers ; il en est de même de la lettre ou signe ⊙, ⁘ ou ❃ qu'on a pris pour l'initiale de la ville de Therma ou pour un bouclier macédonien. Le carré creux partagé en quatre triangles s'observe à l'origine d'un grand nombre des suites monétaires de cette région. Ces particularités identiques, ainsi réparties dans des villes nombreuses et éloignées, ne se laissent pas aisément expliquer, tout en attestant le lien qui unit les pièces variées sur lesquelles nous les relèverons.

D'une manière générale, les types des monnaies thraco-macédoniennes, considérés en eux-mêmes, ne sauraient manquer de frapper par leur étrangeté, soit que l'on envisage les sujets figurés, soit qu'on s'attache à l'étude du style. Dans un bon nombre d'entre eux, nous retrouvons le culte de l'Hermès thrace honoré comme voleur des troupeaux d'Apollon, ou bien le culte du Dionysos thrace qui avait son sanctuaire principal au sommet du Pangée : si l'on s'en rapporte à ces types où figurent les ignominieux suivants du cortège de Dionysos : Centaures, Satyres, Ménades, mulets ithyphalliques, les rites orgiastiques auxquels présidaient les Besses et les Satres étaient d'une lubricité bestiale. D'autres types, tout en interprétant des mythes locaux dont nous ignorons

la donnée, nous font assister en quelque sorte à des scènes de la vie de ces rudes populations de laboureurs, de chasseurs et de mineurs : c'est par exemple, un héros chasseur à côté de son cheval, et armé de deux javelots ; un héros conduisant deux taureaux domptés et soumis au joug; un héros assis dans un char traîné par des bœufs. Le combat du lion et du taureau, à Acanthe, nous rappellera qu'au témoignage d'Hérodote, ces animaux abondaient dans la région, surtout chez les Crestoniens.

Mais ce qui frappera par dessus tout, c'est le style vigoureux et énergique de ces médailles; on y sent comme le reflet des mœurs farouches des peuplades qui les ont fait frapper. C'est principalement en s'appuyant sur l'étude de ces pièces et de quelques sculptures qu'Henri Brunn a soutenu que l'art de la Grèce du nord avait un caractère personnel et nettement défini ; il y eut dans cette région, suivant ce savant, une école originale, dont l'inspiration première remonte aux Assyriens, et d'où devaient sortir plus tard, en peinture, Polygnote, et en sculpture Pæonios de Mendé. Dans leur ensemble, dit Brunn, ces monnaies attestent que la région thraco-macédonienne forme comme une province à part, dans l'histoire de l'art, province marquée par un style particulier, dont les débuts peuvent se placer dans le VIe siècle et qui va se développant jusqu'à la fin de la période archaïque, c'est-à-dire jusque vers le milieu du Ve siècle [1]. Qu'on jette un coup d'œil sur nos planches et l'on se convaincra qu'en numismatique au moins, cette théorie semble justifiée, pour l'époque qui précède les guerres médiques.

Après la lente retraite de Xerxès à travers la Macédoine et la Thrace, en 479, les Athéniens vinrent prendre possession du pays et emporter d'assaut les forteresses encore occupées par des garnisons perses. De ces populations thraco-macédoniennes que bien des traditions ou des compromissions politiques rattachaient à l'Orient, les unes passèrent en Asie, à la suite des soldats de Xerxès, les autres acceptèrent le joug des Athéniens ou celui du roi de Macédoine. De toute façon, elles cessèrent de battre monnaie. Seules, les colonies grecques échelonnées le long des côtes continuèrent, dans des conditions nouvelles, l'émission des séries monétaires commencée dans la période qui nous occupe [2].

§ II. — Les Derroniens ou Derréens.

Sur plusieurs des monnaies qui suivent, la légende se compose du mot ΔΕΡΡΟΝΙΚΟΣ, plus ou moins abrégé. On croyait, il y a peu d'années encore, pouvoir reconnaître dans ce nom, celui d'un roi Derronicos, inconnu des historiens et révélé seulement par les monnaies, lequel aurait régné sur la tribu des Odomantes avant le

1. H. Brunn, *Pæonios und die nordgriechische Kunst*, dans les *Berichte* de l'Acad. de Munich, 1876, *Philos.-philol. Classe*, p. 315; cf. Percy Gardner, *Types of greek Coins*, p. 91; Max. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, t. I, p. 278-279.

2. Alex. Lambropoulos a donné un résumé de l'histoire de la numismatique thraco-macédonienne, en appendice à l'ouvrage *La Macédoine* de Cl. Nicolaïdès (Athènes, 1899, in-8°).

temps de l'invasion de Xerxès [1]. Les Thraces Ὀδόμαντοι habitaient à côté des Édoniens dans les montagnes de la rive gauche du Strymon. Leur capitale était Siris, au pied du mont Orbélos. Le satrape Mégabaze, au nom de Darius, ne les soumit pas sans difficulté en 513 [2]. Hérodote cite enfin les Odomantes parmi les tribus qui exploitaient les mines d'or et d'argent du mont Pangée, ce qui achève de préciser leur emplacement [3].

Mais si les Odomantes ont pu, comme leurs voisins, les Édoniens et les Bisaltes, frapper monnaie, il est démontré aujourd'hui que l'attribution à cette tribu et à son prétendu roi, des monnaies ci-dessous décrites, est sans fondement. En 1896, M. Hugo Gaebler a établi que dans le mot Δερρονικός (pour Δερρωνικός) il faut reconnaître, non point un nom d'homme, mais un nom de peuple, de la même manière que dans la légende Βισαλτικός on retrouve le nom de la tribu des Bisaltes [4]. L'analogie est d'autant plus frappante que, tandis que, sur nos monnaies, la légende est tantôt Δερρονικός au masculin, tantôt Δερρονικόν au neutre, on a aussi sur les monnaies des Bisaltes, Βισαλτικός et Βισαλτικόν. Cette forme d'ethnique en -ικός n'est pas très rare en numismatique et nous l'avons étudiée plus haut, à propos des monnaies qui portent Ἀρκαδικόν et Ὀλυνπικόν [5].

1. F. Lenormant, *Catal. de la coll. du baron Behr* (1857), p. 19; le même, dans l'*Annuaire de la Soc. franç. de Numism.*, t. IV, p. 205 et suiv.; F. Bompois, dans la *Revue archéol.*, t. I de 1867, p. 12; B. Head, *Hist. numor.*, p. 180; *Catal. Macedonia*, Introd., p. XXIII.
2. Hérodote, V, 16.
3. Hérodote, VII, 112.
4. H. Gaebler, dans la *Zeit. für Num.*, t. XX, p. 289 et suiv.; cf. Th. Reinach, *L'histoire par les monnaies*, p. 118.
5. Voyez ci-dessus, p. 890.

Δερρωνικός est donc l'adjectif ethnique d'un peuple qui a du s'appeler les *Derroniens*, Δέρρωνες, mais dont le nom n'est pas prononcé par les auteurs anciens, du moins sous cette forme. Il est probable que ces Δέρρωνες ne sont autres que la tribu des Δερσαῖοι qu'Hérodote mentionne comme étant les proches voisins des Édoniens, autour du Pangée [1]. Cette hypothèse se trouve confirmée par les considérations suivantes : 1° en Macédoine et en Thrace on trouve souvent ρρ à la place de ρσ, par exemple, dans Ἀρραβαῖος, Δάρρων (= Θάρσων), Κορραῖος, Χερρόνησος pour Χερσόνησος [2]; 2° Étienne de Byzance appelle Δερραῖοι les Δερσαῖοι d'Hérodote [3]; 3° il suffit d'un coup d'œil jeté sur nos planches pour reconnaître que les monnaies des Derroniens ont été frappées par un peuple avoisinant les Édoniens, les Bisaltes et les Orreskiens. Les séries monétaires de ces tribus thraces sont entre elles dans une parenté si étroite qu'il est chimérique de songer à éloigner les Derroniens en les plaçant soit dans le voisinage de la Pæonie [4], soit même dans la presqu'île de Sithonie, à l'une des extrémités de la Chalcidique [5].

Les grandes pièces des Derroniens sont des octodrachmes ou tétrastatères du poids normal de 41 gr. 20 à 38 gr. 60, dérivant d'un statère de 10 gr. 30 à 9 gr. 65 que nous retrouverons, avec de légères modifications, aussi appliqué dans d'autres séries du monnayage thraco-macédonien. Les octodrachmes de 41 gr. 20 sont les plus lourdes

1. Hérodote, VII, 110.
2. Chatzidakis, *Journal. int. d'archéol. numism.*, t. I, 1898, p. 232.
3. Th. Reinach, *op. cit.*, p. 120.
4. Th. Reinach, *op. cit.*, p. 119.
5. H. Gaebler, *op. cit.*, p. 292.

des pièces qu'aient frappées les barbares qui exploitaient les mines du Pangée et des montagnes avoisinantes. Ces énormes pièces n'ont pas de divisions, à moins que les monnaies divisionnaires ne soient à chercher parmi les petites pièces anépigraphes, au type du taureau, qu'on trouvera décrites au chapitre d'Acanthe.

D'après l'octodrachme n° 1444, le dieu national des Derroniens devait être Hermès dont le culte était, comme celui de Dionysos, très répandu chez les Thraces; nous en parlerons de nouveau ci-après, à propos des monnaies des Édoniens.

1444. — ΟꟼꟼƎΔ. Hermès debout, conduisant deux bœufs attelés à un char, à droite; le dieu est nu, barbu, debout entre les deux animaux qui sont au repos et dressent la tête; il tient de la main droite baissée son caducée, et pose la main gauche sur la tête de l'un des bœufs; on ne voit, du char, qu'une portion de roue et le timon. Grènetis.

℞. Carré creux plat, partagé en quatre petits carrés.

Æ 36; octodrachme, 40 gr. 57 (*Paris*) **Pl. XLIV, fig. 1.**

1445. — ΔΕRRΟИΙΚΟΣ. Deux bœufs marchant à gauche, et attelés à un char dont on ne voit qu'une portion de roue; dans le champ, deux boucliers macédoniens. Grènetis.

℞. Carré creux plat, partagé en quatre petits carrés.

Æ 31; octodrachme, 34 gr. 70 (*Luynes*) **Pl. XLIV, fig. 2** [1].

1446. — ΟꟼꟼƎΔ. Personnage assis dans un char traîné par deux bœufs, à droite; l'homme est barbu, le buste nu, les jambes drapées; de la main gauche il tient un fouet; les roues du char sont à fuseau muni de quatre traverses. Grènetis. — ℞. Carré creux plat, partagé en quatre petits carrés.

Æ 36; octodrachme, 38 gr. 60 (*Paris*) **Pl. XLIV, fig. 3.**

1447. — Personnage assis dans un char traîné par deux bœufs, à droite, un seul des bœufs étant visible; l'homme est barbu, coiffé de la *causia;* il a le torse nu, les jambes drapées; de la main droite levée il tient un fouet; le siège sur lequel il est assis est un treillis à claire-voie et les roues du char sont à fuseau muni de quatre traverses; derrière le premier bœuf, on distingue le timon attaché au joug; les animaux sont au repos; en haut, dans le champ, un casque corinthien à droite; dessous les bœufs, une grande fleur lotiforme; base de grènetis.

1. Cf. Gaebler, *Zeit. für Num.*, t. XX, p. 289, n° 1.

℞. Triskèle à jambes humaines, tournant de gauche à droite; entre les jambes, trois palmettes ou fleurons lotiformes. Champ plat.

Æ 36 sur 31; octadrachme, 40 gr. 46 (*Londres*) **Pl. XLIV, fig. 6** [1]; — autre ex., 38 gr. 40 (*Turin*) [2].

1448. — Personnage assis dans un char traîné par deux bœufs, à droite, comme ci-dessus, mais de style différent. — ℞. Même triskèle.

Æ 38 sur 35; octodrachme, 39 gr. 15 (*Berlin*) **Pl. XLIV, fig. 8**; — autres ex., 35 gr. 70; 35 gr. 90; 40 gr. 11 [3].

1449. — Personnage assis dans un char traîné par deux bœufs à droite, comme ci-dessus; il est coiffé de la *causia* et tient les deux bras levés; en haut, dans le champ, le même casque corinthien (pas de fleuron sous le taureau). — ℞. Même triskèle.

Æ 36 sur 32; octodrachme, 34 gr. 40 (*Luynes*) **Pl. XLIV, fig. 9** [4].

1450. — Même type, mais tourné à gauche.

Æ 39 à 31; octodrachme, 38 gr. 87 (*Berlin*) **Pl. XLIV, fig. 7** [5].



N° 1451.

1451. — ΙΝΟЯЯƎΔ. Personnage assis dans un char traîné par deux bœufs, à droite; il est coiffé de la *causia* et tient le fouet; les roues du char sont à fuseau muni de quatre traverses; sous le bœuf, une longue palme; en

1. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 150, n° 1; trouvé à Ishtib.

2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 99, n° 139e (donne le poids de 33 gr. 40); H. Gaebler, *Zeit. für Num.*, t. XX, p. 295, n° 6.

3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecques*, p. 99, n° 139 et pl. D, 1 (on distingue à peine la fleur de lotus sous le taureau); H. Gaebler, *Zeit. für Num.*, t. XX, p. 294, n° 7.

4. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 99, n° 139 c; *Rev. archéol.*, 1866, pl. XXII, 4; H. Gaebler, *Zeit. für Num.*, t. XX, p. 296, n° 8.

5. A. de Sallet, *Beschreibung der antiken Münzen*, t. II, p. 174, n° 80 et pl. VII, 67; H. Gaebler, *loc. cit.*, p. 296, n° 9.

haut dans le champ, une grande rosace à huit rayons, inscrite dans un cercle de points. — ℞. Même triskèle.

Æ 35; octodrachme, 41 gr. 21 (*Oxford*); — autres ex., 40 gr. 40 (*Turin*) [1]; 36 gr. 82 usée (*Berlin*) [2].

1452. — ꓘOꓘINOЯЯƎΔ. Personnage dans un char traîné par deux bœufs à droite, comme ci-dessus; en haut dans le champ, un aigle enlevant une tortue; sous les bœufs, un aplustre.

℞. Triskèle à jambes humaines tournant à gauche.

Æ 36; octodrachme, 39 gr. 20 [3].

Il faut sans doute considérer le personnage qui figure assis dans un char, sur les monnaies que nous venons de décrire, comme un héros semi-légendaire, ancêtre de la tribu des Derroniens, qui passait pour avoir, comme Erichthonios à Athènes, inventé le chariot ou soumis pour la première fois au joug les taureaux sauvages. Quelque soit son nom et son rôle mythique, nos types monétaires replacent en quelque sorte sous nos yeux un épisode de la vie rurale des populations agrestes des bords du Strymon.

Lorsque le char est bien visible, on remarque que le caisson est formé d'un treillis d'osier (Pl. XLIV, fig. 6 et 7). Cette particularité est rapprochée par M. Head, du passage de l'Iliade (XXIII, 235) dans lequel Homère applique à un char l'épithète de ἐυπλεκτός « bien tressé » (ἐυπλεκτός δίφρος) [4]. Quant aux roues à fuseau, on les rencontre aussi sur les monnaies primitives de l'Attique [5], de la Thessalie, ainsi que, plus tard, sur les monnaies de l'Étrurie [6].

La fleur ou le fleuron qui figurent au droit ou au revers de plusieurs pièces, et que nous retrouverons sur nombre de monnaies de la région thraco-macédonienne, représentent sans doute les roses du Pangée, si célèbres dans l'antiquité et qu'on appelait ἑκατοντάφυλλα, du nombre de leurs pétales; ces roses jouaient peut-être un rôle dans le culte du Dionysos thrace dont l'oracle couronnait le Pangée [7].

Imitations barbares des monnaies des Derroniens.

1453. — Personnage assis dans un char traîné par deux bœufs, à droite;

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 100, nº 139 g et h; H. Gaebler, *Zeit. für Num.*, t. XX, p. 291 (fig.) et p. 295, nº 5.
2. A. de Sallet, *Beschreibung der antiken Münzen*, t. II, p. 174, nº 81.
3. Gaebler, *Zeit. für Num.*, t. XX, p. 294,, nº 4 (*Privatbesitz*).
4. B. Head, *Catal. Macedonia*, Introd., p. xxv.
5. Voyez ci-dessus, p. 713.
6. R. Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, pl. LII, fig. 3; LIII, fig. 2 et 3; LXXIII, fig. 22, 23, 29, 30, 31.
7. L. Heuzey, *Mission archéol. de Macédoine*, p. 158; B. Head, *Catal. Macedonia*, Introd., p. XLIV; cf. ci-après, au chapitre d'*Acanthe*.

les roues du char sont à fuseau muni de quatre traverses; en haut dans le champ, un casque à droite; en légende ⅃AI AI (?). Grènetis.

℞. Pégase marchant à droite, les ailes recroquevillées. Carré creux plat bordé de trois lignes.

Æ 32; octodrachme réduit, 32 gr. 08 (*Londres*) **Pl. XLIV, fig. 4** [1].

1454. — Variété; la légende paraît être ΛΑΙΑΙ.

Æ 31; octodrachme réduit, 31 gr. 94 (*Paris*) **Pl. XLIV, fig. 5.**

La comparaison de ces deux pièces (nos 1453 et 1454) avec celles qui sont reproduites sur la même planche, suffit à établir qu'il s'agit d'imitations barbares. L'attelage des pièces derroniennes est grossièrement copié; on retrouve même le casque corinthien dans le champ. Le poids affaibli et bâtard est bien loin de la normale. Ces considérations font qu'il nous est difficile de suivre M. Svoronos lorsqu'il propose de retrouver, dans les grandes et barbares lettres gravées d'une manière si irrégulière sous le taureau, le nom d'un peuple nouveau [2]. La légende ΛΑΙΑΙ, suivant ce savant, donnerait le nom des Λαιαῖοι, tribu cantonnée en Pæonie, qui est mentionnée par Thucydide en 429 avant J.-C., quand le roi des Odryses Sitalcès souleva les Thraces et les Pæoniens [3]. Cependant, comme Sitalcès étendit sa puissance dans le bassin du Strymon jusqu'à la mer [4], l'hypothèse serait admissible en supposant que les Laiéens vinrent, à la suite de Sitalcès, reprendre l'exploitation des mines du Pangée et imiter les anciennes monnaies des Derroniens frappées dans le pays [5].

§ III. — Les Édoniens. — Le roi Gétas.

La tribu des Édoniens (Ἤδωνες, Ἤδωνοι, Ἠδῶναι), bien connue historiquement, était fixée à côté des Derroniens et des Satres, sur les pentes du Pangée [6], et depuis le cours de l'Angitès et le lac Cercinitis jusqu'à l'embouchure du Strymon. Le héros mythique Lycurgue, l'adversaire du Dionysos thrace était roi des Édoniens [7]. L'un de leurs centres principaux, la ville de Myrcinos, fut donné en récompense, vers 513,

1. B. Head, *Maced.*, p. 151, nº 2; trouvé en Égypte.
2. Svoronos, dans l'Ἐφημερὶς Ἀρχαιολ. de 1889, p. 93.
3. Thucydide, II, 96.
4. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. III, p. 61.
5. Il existe au Cabinet des médailles un octodrachme faux dont la description corespond, pour le droit, à celle de notre nº 1447 (pl. XLIV, fig. 6); le revers est plat, légèrement bombé et occupé par une tête casquée de Pallas, de profil à droite. Poids, 37 gr. 36 (reproduite par F. Bompois dans la *Revue archéologique*, t. II de 1866, pl. XXII, fig. 3). Cette pièce est du même coin qu'un autre exemplaire qui a appartenu jadis à M. Gilet, consul de France à Salonique et dont l'image gravée se trouve dans Ch. Newton, *Travels and Discoveries in the Levant*, t. II, p. 24.
6. Hérodote, VII, 110.
7. La légende de Lycurgue est interprétée sur des revers de médailles d'Alexandrie d'Egypte. Mylonas, *Journ. int. d'archéol. numism.*, t. I, 1898, p. 233; Svoronos, même recueil, p. 466; H. Brunn, même recueil, p. 467.

par Darius, à Histiée, tyran de Milet qui avait entrepris de la fortifier, lorsqu'il fut rappelé à Suse auprès du grand Roi [1]. Quant au roi Gétas, les monnaies seules nous révèlent son nom dont la forme rappelle celui de la tribu scythe des Gètes. Il régna sur les Édoniens, vraisemblablement après le départ d'Histiée, jusqu'à l'arrivée de Xerxès en 480 : le style de ses grandes médailles confirme cette conjecture chronologique. Gétas était vassal du roi de Perse; aussi, la plupart des exemplaires de ses monnaies ont-ils été trouvés en Asie [2]. Nous savons, au surplus, que les tribus thraco-macédoniennes accueillirent avec empressement l'armée de Xerxès qui avait fait, à l'avance, installer des dépôts de vivres et des magasins de fourrage près de l'embouchure du Strymon, dans les villes édoniennes de Doriscos et d'Éion [3]. Même après les défaites de 480 et 479 et la retraite du grand Roi, Doriscos et Eion continuèrent longtemps encore à être occupées par des garnisons perses.

1455. — Héros conduisant deux bœufs à droite; le bouvier, placé entre les deux animaux, est nu, barbu et coiffé de la *causia*; l'un des taureaux dresse la tête. Grènetis.

℞. ΓΕΤΑϟ ΗΔΟΝΕΟΝ ΒΑϟΙΛΕVϟ, légende placée sur une bande qui entoure un carré partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief. Le tout dans un carré creux.

Æ 34; octodrachme, 27 gr. 07 (*Londres*) **Pl. XLV, fig. 5** [4].

1456. — Même héros conduisant deux bœufs à droite.

℞. ΓΕΤΑ ΒΑϟΙΛΕΩϟ ΗΔΩΝΑΝ, légende placée sur une bande qui entoure un carré partagé entre quatre petits carrés par un croisillon en relief. Le tout dans un carré creux.

Æ 34; octodrachme, 27 gr. 70 (*Londres*) **Pl. XLV, fig. 6** [5].

Les deux pièces qui précèdent (nos 1455 et 1456) ont été trouvées dans le Tigre, d'où M. Head conclut qu'elles ont dû être emportées en Asie par les Perses dont les Édoniens étaient tributaires.

1457. — Variété, avec la légende ΓΕΤΑϟ | ΒΑϟΙΑ | ΕΥ ΗΔΩΝ|ΕΩΝ.

Æ 34; octodrachme, 28 gr. 01 [6].

1. Hérodote, V, 11, 23, 24, 124.
2. B. Head, *Catal. Macedonia*, Introd., p. XXII; *Hist. numor.*, p. 179-180.
3. Hérodote, VII, 25.
4. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 144, n° 2; *Hist. numor.*, p. 179 (trouvée dans le Tigre en 1818).
5. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 144, n° 1; *Hist. numor.*, p. 79 (trouvée dans le Tigre en 1818).
6. D'après une empreinte communiquée par un marchand syrien; trouvée dans le voisinage de l'Euphrate.

1458. — ΓΕΤΑ ΒΑϟΙΛΕΥ ΗΔΩΝΕΩΝ. Bouvier conduisant deux bœufs, comme ci-dessus. Grènetis.

℞. Carré creux plat partagé en quatre petits carrés par un croisillon. Æ 31 ; octodrachme, 28 gr. 30 (*Paris*) **Pl. XLV, fig. 7.**

1459. — Sans légende. Héros conduisant deux bœufs à droite, comme ci-dessus ; le bouvier, placé entre les animaux est nu, barbu, coiffé de la *causia*, le cou orné d'un collier ; une longue tresse de cheveux nattés descend sur son dos ; il pose la main droite sur la croupe de l'un des taureaux ; du bras gauche avancé, le poing fermé, il maîtrise, en le retenant par sa longe, l'autre animal qui dresse la tête. Grènetis.

℞. Roue à quatre rais, dans un carré creux plat.

Æ 31 ; octodrachme, 28 gr. 90 (*Paris*) **Pl. XLV, fig. 8.**

Comparez ci-après la monnaie d'Ichnæ, n° 1561. Les deux pièces précédentes (n[os] 1458 et 1459) faisaient partie d'une petite trouvaille de monnaies thraco-macédoniennes archaïques, faite dans la montagne entre Antioche sur l'Oronte et Lattaquié. Parmi les autres pièces de la trouvaille, il s'en trouvait d'Acanthe et de Mendé [1].

1460. — Même droit. — ℞. Même type, mais autour de la roue, traces de la légende [ΓΕΤΑ Β]ΑϟΙΛ [ΕΩϟ ΗΔΩ]ΝΑΝ.

Æ 32 ; octodrachme, 29 gr. 01 (*coll. de Hirsch*, cab. de Bruxelles) [2].

Les plus lourdes des monnaies des Édoniens que nous connaissions sont les pièces de 29 gr. 01 et de 28 gr. 90. Nous les considérons comme des octodrachmes du poids normal de 29 gr. 08, correspondant à un tétradrachme de 14 gr. 54 ; à un didrachme ou statère de 7 gr. 27 et à une drachme de 3 gr. 635. Il n'est pas possible de faire concorder les pièces de 29 gr. 01 (ou normalement, de 29 gr. 08) avec le système des Derroniens ; en revanche, les monnaies des Orreskiens sont taillées suivant le même système que celles des Édoniens. Les poids théoriques que nous venons d'indiquer paraissent se rattacher à l'étalon milésiaque.

Comme pour les grandes pièces des Derroniens, il est probable que les divisions des magnifiques octodrachmes des Édoniens doivent être cherchées parmi les petites pièces anépigraphes et incertaines qui ont pour type un taureau ou une tête de taureau [3].

La légende si curieusement explicite des octodrachmes se présente sous quatre formes variées :

1. E. Babelon, *Mélanges numismatiques*, 3e série, p. 212 (et lettre de M. le d[r] Rouvier, de Beyrouth).
2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 180 ; L. de Hirsch, *Annuaire de la Soc. franç. de numism.*, t. VIII, 1884, p. 34, n° 4 et pl. I, 4 ; reproduit dans Babelon, *Mélanges numism.*, 3e série, p. 210, n° 5 et pl. V, 2.
3. Voyez ci-après, notre pl. LIV.

ΓΕΤΑϟ ΒΑϟΙΛΕΥ ΗΔΩΝΕΩΝ
ΓΕΤΑ ΒΑϟΙΛΕΥ ΗΔΩΝΕΩΝ
ΓΕΤΑ ΒΑϟΙΛΕΩϟ ΗΔΩΝΑΝ
ΓΕΤΑϟ ΗΔΟΝΕΟΝ ΒΑϟΙΛΕΥϟ

Ainsi, au nominatif, nous avons à la fois ΓΕΤΑϟ et ΓΕΤΑ, ΒΑϟΙΛΕΥϟ et ΒΑϟΙΛΕΥ. Les formes ΓΕΤΑ et ΒΑϟΙΛΕΥ sont des abréviations hypocoristiques comme les grammairiens en citent des exemples [1].

Au génitif pluriel, nos légendes monétaires nous donnent trois formes pour le même mot : ΗΔΟΝΕΟΝ, ΗΔΩΝΑΝ, ΗΔΩΝΕΩΝ. La forme ionienne ΗΔΟИΕΟΝ n'est qu'un archaïsme pour ΗΔΩΝΕΩΝ. Quant à la forme ΗΔΩΝΑΝ, elle nous révèle l'emploi du dialecte éolo-asiatique ou dorien ; c'est une contraction de la forme pleine qui serait Ἠδωνάων [2].

Le *type du bouvier* conduisant deux bœufs se retrouve avec des variantes sur des pièces des Orreskiens, des Derroniens et d'Ichnæ. Quel est donc ce bouvier si populaire dans la numismatique thraco-macédonienne?

Remarquez que le personnage est nu : c'est donc un héros ou un dieu. Ses deux javelots (Pl. XLV, fig. 9 et 10) indiquent qu'il s'agit d'un chasseur et, conséquemment, les bœufs sont des taureaux sauvages que le héros vient de dompter et de soumettre au joug pour la première fois. Il ne saurait donc être question d'une scène pacifique de labourage ou de pâturage qui serait comme l'emblème de la fertilité des vallées du Strymon et de l'Angitès. Nous proposerons de reconnaître ici Hermès emmenant les bœufs d'Apollon qu'il vient de dérober, et la justification de cette appellation sera le revers des monnaies des Derroniens qui représentent le bouvier tenant le caducée à la main (Pl. XLIV, fig. 1) [1].

D'après l'hymne homérique (*in Mercurium*) qui se complait au développement de ce mythe, Hermès (vers 17 et 18) naît le matin ; il joue de la cithare à midi, et le soir il vole les troupeaux d'Apollon qui s'est éloigné derrière l'horizon. Le théâtre de cette scène pastorale est au pied du mont Olympe, en Piérie : c'est là que paissaient les cinquante taureaux blancs, aux cornes d'or, lorsqu'Hermès vint les surprendre à la tombée de la nuit [2].

Mais la Piérie, patrie d'Apollon et des Muses, était sur le golfe Thermaïque, entre la Macédoine et la Thessalie, c'est-à-dire loin du pays des Édoniens et des Orreskiens. Comment ces peuples ont-ils été amenés à traduire ce mythe sur leurs mon-

1. On a dans les plus anciennes inscriptions de la Béotie : Καλλία pour Καλλίας, Τυδεύ pour Τυδεύς, Μυρίλλα pour Μυρίλλης, Ὑβραγόρα pour Ὑβραγόρας, Le ϟ final ne se faisait pas entendre dans la prononciation et l'écriture se dispensait parfois de le reproduire. Voyez Richard Meister, *Die griechischen Dialekte auf Grundlage von Ahrens' Werk*, t. I, p. 160; Friedrich Blass, *Miscellanea epigraphica*, p. 126, et dans le *Rheinisches Museum*, n. s. t. XXXVI, 1881, p. 604 et suiv.; P. Cauer, *Delectus inscript. graec*, p. 165; G. N. Chatzidakis, dans le *Journal international d'archéologie numismatique* (Athènes), t. I, 1898, p. 231.

2. Comme ταυτᾶν pour ταυτῶν, πολιτᾶν pour πολιτῶν, νασιωτᾶν pour νασιωτῶν, τᾶν θεᾶν pour τῶν θεῶν, etc. Raphaël Kühner, *Ausführliche Grammatik der griechische Sprache*, 3e éd. par Fr. Blass, pp. 368 et 371 ; Richard Meister, *Die griechischen Dialekte*, t. I, p. 163 ; Chatzidakis, *loc. cit.* La forme Ἠδῶναι paraît, d'après les légendes monétaires, avoir été celle qu'employaient les Edoniens eux-mêmes, de préférence à Ἤδωνοι ou Ἤδωνες. K. F. Kinch, dans le *Journ. int. d'arch. num.*, t. I, 1898, p. 380.

1. F. Bompois, dans la *Revue archéologique*, n. s. t. XIV, 1866, pl. XXIII, 6 ; H. Gaebler, dans la *Zeit. für Numism.*, t. XX, 1897, p. 289, n. 2.

2. Gemoll, *Kommentar zu homer. Hymnen* (Leipzig, 1886).

naies? La réponse à cette question semblera toute naturelle si l'on remarque qu'il existait une autre Piérie au pied du mont Pangée même, c'est-à-dire à côté des cantons des Édoniens et des autres tribus thraco-macédoniennes [1]. On entrevoit par là, dans les ténèbres des origines, des migrations de tribus, des poussées de peuples qui ont laissé les noms et les traditions de ces barbares dans les divers lieux où ils ont séjourné ou bien là où ils ont essaimé de force ou de plein gré. La présence de Piériens sur les flancs du Pangée explique donc tout naturellement que nous trouvions transplantés dans ce pays les mythes des Piériens du mont Olympe.

Le culte d'Hermès était, d'ailleurs, très répandu chez les Thraces, à côté de celui de Dionysos. Hérodote prétend même que le culte d'Hermès était spécial aux rois des tribus thraces, tandis que le peuple adorait d'autres divinités : « Les seuls dieux qu'adorent les Thraces, dit-il, sont Arès, Dionysos et Artémis; leurs rois, se distinguant en cela des simples citoyens, rendent un culte à Hermès plus particulièrement qu'à tous les autres dieux ; ils ne jurent que par lui et prétendent tirer de lui leur origine » [2]. Hermès paraît sur de nombreuses monnaies des villes de Thrace et de Macédoine.

§ IV. — Les Orreskiens.

Les monnaies décrites dans ce paragraphe se partagent en trois groupes bien tranchés : 1° celles qui sont au type du bouvier, avec la légende Ὀρρησκίον ou Ὀρρεσκίον ; 2° celles qui sont au type du guerrier domptant son cheval et portent la légende Ὠρησκίον ; 3° celles qui sont au type du Centaure emportant une Ménade et ont la légende Ὠρησκίον ou Ὠρησκίων. On ne saurait douter que ces deux formes d'ethnique, Ὀρρησκίον et Ὠρησκίων et leurs variantes désignent le même peuple. Mais aucun auteur de l'antiquité ne paraît mentionner la tribu des Orreskiens qui, d'après ses monnaies, était certainement voisine des Edoniens, soit dans le massif du Pangée, soit sur le cours de l'Angitès ou vers l'embouchure du Strymon. On ne pourrait songer à identifier ces Ὀρρησκίοι avec les Ὀρέσται qui habitaient un canton de la Macédoine voisin de l'Épire ; mais les géographes de l'antiquité signalent sur les bords du golfe Thermaïque, à proximité de Therma et d'Æneia, une petite ville de Γαρησκός, dont les habitants furent tranférés à Thessalonique, lorsque Cassandre fonda cette dernière ville [3]. On doit, semble-t-il, se demander si Γαρησκός n'est pas dérivé de Ἀρησκός ou Ὠρησκός, et s'il n'y aurait pas lieu d'identifier les Orreskiens avec les Gareskiens [4]. Leake a proposé, mais sans argument, d'identifier les Orreskiens avec les Satres du mont Pangée [5].

1. Sur la Piérie du Pangée, voyez Perdrizet, *Bull. corr. hell.*, t. XVIII, 1894, p. 440.
2. Hérodote, V, 7.
3. Strabon, VII, 24; cf. Ptolémée, éd. C. Müller, t. I, p. 507. Pline mentionne la tribu des *Garesci* (*Hist. nat.*, IV, 17, 2).
4. Comparez, par exemple, le nom de la ville de Gaza, formé de עזה, la lettre γ remplaçant l'aspiration initiale du mot sémitique.
5. Leake, *Northern Greece*, t. III, p. 213; cf. Head, *Hist. numor.*, p. 174.

Groupe A. — *Type du bouvier.*

1461. — ΟΡΡΗϟΚΙΟΝ. Héros conduisant deux bœufs, à droite; le bouvier, placé entre les deux animaux, est nu, barbu, coiffé de la *causia;* de la main droite ramenée en arrière, il tient deux javelots transversalement; il allonge le bras gauche en avant pour maîtriser, en le retenant par sa longe, l'un des taureaux qui dresse la tête. Grènetis.

℞. Carré creux plat, partagé en quatre petits carrés par un croisillon.

Æ 29; octodrachme, 28 gr. 10 (*Londres*) **Pl. XLV, fig. 9** [1].

1462. — ΟRRΕϟΚΙΟΝ. Héros conduisant deux bœufs, à droite; le bouvier placé entre les deux animaux est nu, imberbe, coiffé de la *causia*; de la main droite, il tient deux javelots horizontalement; il allonge le bras gauche en avant pour maitriser l'un des taureaux qui dresse la tête; sous la tête de l'autre, un fleuron à trois pétales. Grènetis.

℞. Carré creux plat, partagé en quatre petits carrés par un croisillon.

Æ 31; octodrachme, 28 gr. 69 (*Londres*) **Pl. XLV, fig. 10** [2].

1463. — ΝΟΙΚϟΕЯЯΟ. Héros conduisant deux bœufs à droite comme ci-dessus; mais le bouvier ramène la main droite sur la croupe du premier taureau, et de la main gauche portée en avant, il tient un fouet à double mèche. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 31; octodrachme, 28 gr. 15 (*coll. Greenwell*) [3].

1464. — ΟΡΡΗ. Taureau à demi agenouillé à droite, dressant la tête. Grènetis.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers, le champ granulé.

Æ 12; diobole, 1 gr. 17 (*Paris*) **Pl. XLVI, fig. 1.**

1465. — Même description, la légende plus ou moins lisible; trihémiobole, 0 gr. 85 (*Berlin*); 0 gr. 87 (*Londres*) [4]; 0 gr. 89 (*Paris*) **Pl. XLVI, fig. 2.**

1466. — ΡΟ. Taureau à demi agenouillé à gauche. Grènetis.

1. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 146, n° 2.
2. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 145, n° 1; *Hist. numor.*, p. 174, fig. 114.
3. *Num. Chron.*, 1897, p. 277 et pl. XIII, 8.
4. A. de Sallet, *Beschreibung der antiken Münzen in Berlin. Cab.*, t. II, p. 106, n° 7; cf. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 85, n°s 95 et 96; B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 153, n° 3.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers, le champ granulé.
Æ 13 ; trihémi-obole, 0 gr. 85 (*Paris*) **Pl. XLVI, fig. 3** [1].

Nous décrivons plus loin, au chapitre d'Acanthe, des monnaies anépigraphes, au type du taureau, qui pourraient appartenir aux Orreskiens ou aux Édoniens.

Les monnaies qui précèdent, dont la plus lourde pèse 28 gr. 69, se rattachent sans aucun doute à l'étalon de 29 gr. 08 que nous avons adopté pour la série des Edoniens. Dans ce système, le poids normal du diobole est 1 gr. 21 ; celui du trihémi-obole, 0 gr. 90; celui de l'obole, 0 gr. 605.

A propos des octodrachmes nos 1461 et 1462, d'une conservation parfaite et d'une frappe dont l'habileté technique mérite d'être signalée, nous insisterons de nouveau sur l'importance de ces beaux monuments numismatiques pour l'histoire de l'art grec au commencement du ve siècle. Remarquez la fougueuse énergie du style : les traits accentués du bouvier, son œil énorme, présenté de face, à l'orientale, sa large poitrine et ses robustes épaules ; les cornes droites des taureaux, leur puissante musculature font songer aux grands taureaux à tête humaine des sculptures assyriennes qui, toutefois, accusent plus de raideur, moins de grâce et de souplesse ; rappelons aussi les taureaux bondissants du célèbre gobelet d'or de Vaphio, et ceux, non moins admirables, de quelques intailles de l'époque mycénienne, et reconnaissons dans ces artistes animaliers, d'époques si diverses et si éloignées les unes des autres, de merveilleux interprètes de la nature vivante, de lointains et dignes précurseurs de Myron.

Groupe B. — *Type du guerrier domptant son cheval.*

1467. — ΩΡΗΣΚΙΟΝ. Guerrier debout domptant son cheval qui s'élance à droite ; le héros est barbu, coiffé de la *causia*, vêtu d'une tunique courte ; des deux mains il saisit la bride du cheval qui se cabre.
℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.
Æ 19 ; statère, 9 gr. 57 (*Luynes*) **Pl. XLVI, fig. 4 ;** — autre ex., 9 gr. 90 (*Londres*) [2].

1468. — ΩΡΗΣΚΙΟΝ. Guerrier domptant son cheval, comme ci-dessus.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers.
Æ 19 ; statère, 9 gr. 69 (*Londres*) **Pl. XLVI, fig. 5** [3].

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 86, no 96.
2. B. Head, *Macedonia*, p. 146, no 3.
3. B. Head, *Macedonia*, p. 146, no 4.

Nous retrouverons ci-après le même type du guerrier domptant son cheval, sur les monnaie d'Ichnæ et celles qui ont la légende *Tuntenon.* Remarquez que sur le plus ancien statère (n° 1467), le carré creux du revers est partagé en triangles, tandis que postérieurement (n° 1468), il est partagé en quatre petits carrés.

Groupe C. — *Type du Centaure emportant une Ménade.*

1469. — ΩΡΗΣΚΙΩΝ (rétrograde). Centaure emportant une Ménade ; le monstre est à demi agenouillé à droite, barbu, nu-tête, avec de longs cheveux et des oreilles de cheval ; la Ménade étend les deux bras. En haut, dans le champ, un globule.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers.

Æ 20 ; statère, 9 gr. 48 (*Paris*) **Pl. XLVI, fig. 6 ;** — autres ex., 10 gr. 05 ; 9 gr. 41 ; 9 gr. 35 (*Londres*) [1].

1470. — Variétés avec la même légende (sans globule dans le champ).

Æ 20 ; statère, 9 gr. 40 (*Paris*) **Pl. XLVI, fig. 7 ;** — autres ex., 10 gr. 20 (*Londres*) ; 9 gr. 55 (*Berlin*) [2].

1471. — Variété, avec le globule sous le Centaure ; on lit ΩΡΗΣΚΙΟ[Ν] (rétr.).

Æ 20 ; statère, 9 gr. (*Luynes*) **Pl. XLVI, fig. 8.**

1472. — Variété, avec ΩΡΗΣΚΙΟΝ (rétrograde ; coup de cisaille).

Æ 21 ; statère, 9 gr. 30 (*Luynes*) **Pl. XLVI, fig. 9.**

1473. — Même description, avec Ω[ΡΗΣΚ]ΙΩΝ (rétrograde).

Æ 16 ; drachme, 4 gr. 90 (*Paris*) **Pl. XLVI, fig. 10.**

1474. — ΩΡΗΣΚΙΩΝ (rétrograde). Même type.

℞. Casque à nasal (l'œil indiqué), de profil à droite, dans un carré creux.

Æ 22 ; statère, 9 gr. 78 (*Paris*) **Pl. XLVI, fig. 11.**

Le type du Centaure emportant une Ménade se rapporte au culte orgiastique du Dionysos thrace. Il se retrouve identique sur les monnaies des Zæléens, de Lété et de Thasos. Le casque, au revers du n° 1474, est aussi le type de nombreuses monnaies contemporaines dans la même région. Nous avons classé plus haut, aux *Incertaines* de l'Ionie méridionale (n° 198), un statère en électrum dont le type est le Centaure emportant une Ménade. A cause de la similitude du type on attribuait autrefois ce statère d'or pâle à Thasos ou aux Orreskiens [3].

1. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 147, nos 6 à 8.
2. B. Head, *op. cit.*, p. 147, n° 5 ; Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 105, n° 1 et pl. V, 46.
3. Voyez ci-dessus, p. 133, n° 198 et pl. V, fig. 17.

§ V. — Les Zæléens et Monnaies incertaines.

A moins de songer aux Σάϊοι, aucune conjecture n'est possible pour l'identification de la tribu des Zæléens dont l'existence nous est révélée par une monnaie unique du Musée britannique. Les types de cette pièce étant identiques à ceux des Orreskiens et de Lété, c'est vraisemblablement dans leur voisinage que se trouvait la ville ou la peuplade des Ζαιελεοι.

1475. — ΖΑΙΕΛΕΩΝ. Centaure emportant une Ménade; le monstre est à demi agenouillé à droite, barbu, nu-tête, avec des oreilles de cheval et de longs cheveux en tresses sur les épaules; la Ménade étend les deux bras. En haut, dans le champ, un globule.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers.

Æ 20; statère, 9 gr. 15 (*Londres*) **Pl. XLVI, fig. 13** [1].

Les pièces dont la description suit (nos 1476 à 1478) sont, comme les précédentes, au type du Centaure emportant une Ménade. La première (no 1476) porte un nom dont la lecture matérielle est certaine : Διονυ... Mais comment compléter ce mot? Est-ce un nom de ville, de tribu, de dynaste? Dans tous les cas, ainsi que l'a remarqué A. de Sallet, on ne saurait regarder ce mot incomplet comme étant celui du dieu Dionysos, en dépit du caractère essentiellement dionysiaque du type de la pièce; toutes les autres monnaies qui ont un type semblable portent en légende des noms de villes, de peuples ou de rois [2].

La légende du no 1477 est non moins incertaine, les premières lettres étant frustes. On pourrait peut-être lire ...ερναῖων (avec Я) au lieu de ...εκναῖων (avec ꓘ)? La terminaison ...ερναῖων se retrouve dans le nom de Μηκύπερνα, d'où Μηκυπερναῖον, ville de la Chalcidique, entre Olynthe et Sermylé [3].

1476. — VИOIΔ (=Διονυ?). Centaure emportant une Ménade; le monstre est à demi agenouillé à droite, barbu, nu-tête, avec de longs cheveux nattés; la Ménade étend les deux bras.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers.

Æ 19; statère, 9 gr. 54 (*Berlin*) **Pl. XLVII, fig. 12** [4].

1477. — [И]ΩIAИKƎ... Centaure emportant une Ménade; le monstre est à

1. B. Head, *Macedonia*, p. 149, no 1; *Hist. numor.*, p. 175; A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. II, p. 74 et t. III, p. 133.

2. A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. XIV, p. 6-7.

3. Μηκύπερνα, mieux que Μηκύβερνα. Voyez le *Strabon* de Tardieu, t. II, p. 81, note.

4. A. de Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 75, no 1; *Zeit. für Num.*, t. XIV, p. 6.

demi agenouillé à droite, barbu, nu-tête, avec de longs cheveux en tresses sur ses épaules; la Ménade étend les deux bras.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers.

Æ 18; statère, 9 gr. 17 (*Londres*) **Pl. XLVI, fig. 14** [1].

1478. — Sans lég. Centaure emportant une Ménade; le monstre est à demi agenouillé à droite, barbu, nu-tête, avec des oreilles de cheval et de longs cheveux nattés sur son dos; la Ménade étend les deux bras. Gros grènetis. — ℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers.

Æ 20; statère, 8 gr. 10 (*Berlin*) **Pl. XLVI, fig. 15**; — autre ex., 9 gr. 07 (*Londres*) [2].

§ VI. — **Dokimos** (?)

La légende des pièces qui suivent est, sans aucune hésitation, Δοκι... Comme on ne peut songer à δόκιμον ἀργύριον, *argent de bon aloi*, il faut bien admettre un nom propre tel que Δόκι(μος) ou Δοκί(θεος), et ce nom ne saurait être que celui d'un dynaste inconnu des historiens. On a pensé que ce roi régnait sur les Odomantes, les Édoniens ou les Orreskiens vers 450 [3]. C'est pure hypothèse. Nous remarquerons seulement que les monnaies à la légende ΔΟΚΙ, sont tout à fait semblables, pour les types, à une série de pièces anépigraphes et, pour quelques-unes, d'attribution incertaine, que nous décrivons au chapitre d'Acanthe. Les monnaies d'Acanthe auxquelles nous faisons allusion ont aussi le même poids, qui paraît en faire des hémi-drachmes.

1479. — ΔΟΚΙ...? Taureau à demi agenouillé à droite, détournant la tête. Grènetis — ℞. Casque à nasal, à droite, dans un carré creux.

Æ 18; triobole, 2 gr. 47 (*Paris*) **Pl. XLVI, fig. 16**.

1480. — ΔΟΚΙ (rétrograde). Taureau à demi agenouillé à gauche, détournant la tête. Grènetis. — ℞. Casque à nasal, à droite dans un carré creux.

Æ 17; triobole, 2 gr. 49 (*Londres*) **Pl. XLVI, fig. 17** [4].

1481. — Variété, avec ΔΟΚΙ (non rétrograde), 2 gr. 10 (*Londres*) [5].

1. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 148, n° 1; *Hist. numor.*, p. 175.
2. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 86, n° 97; B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 147, n° 9.
3. B. Head, *Historia numor.*, p. 180.
4. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 151, n° 1.
5. B. Head, *loc. cit.*, p. 152. n° 2.

§ VII. — Mossès — Monnaies incertaines.

D'après M. Head, le roi Mossès ou Mosseus, dont l'existence, au début du ve siècle, nous est révélée par le groupe monétaire qui suit, dut régner sur la tribu des Bisaltes[1]. Cette conjecture s'appuie sur l'observation suivante : c'est que le type du guerrier debout à côté de son cheval et tenant deux lances, est pareil sur les monnaies de Mossès et sur celles des Bisaltes (voyez nos pl. XLV, fig. 1 à 4 et XLVII, fig. 1 et suiv.). Mais cet argument ne saurait avoir une valeur absolue. En effet, le même type du guerrier debout à côté de son cheval a été emprunté aux Bisaltes par Alexandre Ier, roi de Macédoine; le carré creux du revers des pièces de Mossès est pareil à celui d'un grand nombre de monnaies d'Alexandre (pl. XLVII, fig. 5, 6, 7; pl. XLVIII, fig. 1 et 2) et à celui des monnaies de Gétas, roi des Édoniens (pl. XLV, fig. 5 et 6). Enfin, le petit casque que nous voyons dans le champ de certaines pièces de Mossès (Pl. XLVI, fig. 20) ne rappelle-t-il pas le casque placé de même en symbole sur des monnaies des Derroniens (Pl. XLIV, fig. 4 à 9)? Tous ces rapprochements indiquent bien, d'une manière générale la région dans laquelle régna Mossès, mais par leur diversité même ils nous empêchent de préciser.

1482. — Guerrier debout, au second plan, à côté de son cheval au pas à droite; le personnage est imberbe, coiffé de la *causia* et vêtu de la chlamyde courte; il tient deux lances transversales un peu écartées.

℞. Carré creux sur la marge duquel on lit : ΜΟ | Ϛ | ϚΕ | Ω; au centre, un carré de lignes partagé en quatre petits carrés égaux par un croisillon.

Æ 16; drachme, 3 gr. 55 (*Paris*) **Pl. XLVI, fig. 18**[2]; — autres ex., 3 gr. 78; 3 gr. 82 (*Hunter*)[3].

1483. — Variété, avec la légende ainsi disposée : ΜΩ | ϚϚ | Ε | Ο.

Æ 16; drachme, 3 gr. 67 (*Paris*) **Pl. XLVI, fig. 19**; — autres variétés, 4 gr. 11; 3,72; 3,38 (*Londres*)[4].

1484. — Variété; au droit, dans le champ, un casque à nasal; au revers, légende est : ΜΟϚ | Ϛ | Ε | Ω.

Æ 16; drachme, 3 gr. 35 (*Paris*) **Pl. XLVI, fig. 20.**

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 179; *Catal. Macedonia*, p. 143 et Introd., p. XXII.
2. Exemplaire doré à l'époque moderne.
3. G. Macdonald, *Hunterian collection*, t. I, p. 269, n°s 1 et 2.
4. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 143, n°s 1 et 3 à 6.

1485. — Variété ; le guerrier n'est pas coiffé du pétase et dans le champ, il y a une feuille de lierre ; au revers, la lég. est ainsi disposée : ΜΟΣ | ΣΕΩ.
Æ 16 ; drachme, 3 gr. 96 (*Luynes*) **Pl. XLVI, fig. 21** ; — autres ex., 2 gr. 75 (*Londres*) ; 3 gr. 85 ; 3 gr. 84 (*Berlin*) [1].

1486. — Variétés : dans le champ, une couronne ou une grappe de raisin, 3 gr. 82 ; 3 gr. 21 (*Berlin*) [2].

1487. — Cavalier allant au pas à droite, paraissant lever la main.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers.
Æ 14 ; triobole, 2 gr. 70 (*Paris*) **Pl. XLVI, fig. 22.**

1488. — Variété : le cavalier brandit son javelot au-dessus de sa tête.
Æ 14 ; triobole, 2 gr. 72 (*Paris*) **Pl. XLVI, fig. 23.**

L'attribution des deux dernières pièces nos 1487 et 1488) est incertaine ; elles paraissent pourtant devoir être rangées à la région thraco-macédonienne où l'on rencontre divers types de cavaliers. Elles peuvent se rattacher à la série de Mossès ou d'Alexandre Ier, roi de Macédoine.

§ VIII. — **Les Bisaltes.**

La tribu des Bisaltes (ἡ Βισαλτία, οἱ Βισάλται) était cantonnée sur la rive droite du Strymon, dans les montagnes qui dominent le cours inférieur de ce fleuve [3]. Les monts Bertiscos et Dysoron dont les Bisaltiens exploitaient les mines d'argent, séparaient leur pays de la Mygdonie qui, au temps de nos monnaies, appartenait au roi de Macédoine. Les Crestoniens, voisins des Bisaltes, paraissent avoir été leurs tributaires, car Hérodote raconte qu'au moment de l'invasion de Xerxès, le roi qui régnait à la fois sur la Bisaltie et la Crestonie — celui, peut-être, dont nous décrivons les monnaies — fit arracher les yeux à ses enfants pour les punir d'avoir favorisé les Perses [4]. Les Bisaltes dont le pays était parcouru par un torrent, le βισάλτης, qui se jette dans le lac Cercinitis, avaient un port, Argilos, sur le golfe Strymonique [5]. Après la retraite de Xerxès, le roi de Macédoine Alexandre Ier le Philhellène conquit toute la Bisaltie, jusqu'au cours du Strymon ; il en reprit pour son compte l'exploitation minière et

1. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 143, nº 2 ; Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 67, nos 1 et 2.
2. *Beschreibung*, t. II, p. 67, nos 3 et 4 et pl. IV, 28.
3. P. Perdrizet, dans le *Bull. corr. hellén.*, t. XVIII, 1894. p. 431.
4. Hérodote, VIII, 116.
5. P. Perdrizet, *Bull. corr. hellén.*, t. XVIII, 1894, p. 434.

il frappa des monnaies aux mêmes types que les monnaies antérieures des Bisaltes autonomes. Il résulte de ce fait que lorsque les pièces sont anépigraphes, il n'est pas possible de distinguer celles qui sont des Bisaltes autonomes de celles d'Alexandre I[er] comme souverain de la Bisaltie. Voilà pourquoi nous avons partagé les monnaies qui suivent en deux groupes : celles qui portent le nom des Bisaltes, βισαλτικόν ou Βισαλτίκων, et celles qui n'ont pas de légende.

Au point de vue pondéral, ces monnaies sont des octodrachmes dont le poids varie de 29 gr. 30 à 28 gr. 49, et des drachmes, sans rapport exact avec les octodrachmes, qui pèsent 4 gr. 45 et au-dessous.

Groupe A. — *Monnaies à la légende* βισαλτικόν.

1489. — ΝΟΚΙΤΛΑΣΙΒ (βισαλτικόν). Héros nu, imberbe, coiffé de la *causia*, debout à côté d'un cheval qu'il conduit au pas, à droite ; d'une main le personnage tient la bride du cheval qui dresse la tête et de l'autre, deux lances horizontales. Cercle granulé.

℞. Carré creux plat partagé en quatre petits carrés par un croisillon.

Æ 31 ; octodrachme, 28 gr. 88 (*Paris*) **Pl. XLV, fig. 1.**

1490. — ΝΟΚΙΤΛΛΑΣΙΒ. Même type ; devant le cheval, un oiseau volant.

Æ 31 ; octodrachme, 28 gr. 20 (*Berlin*) [1] ; autre ex., 28 gr. 85 (*Hunter*) [2].

1491. — ΝΩΚΙΤΛΑΣΙϽ. Héros conduisant un cheval à dr., comme ci-dessus.

℞. Carré creux pareil au précédent.

Æ 32 ; octodrachme, 27 gr. 32 (*Londres*) **Pl. XLV, fig. 2** ; — autre ex., 28 gr. 15 (*Londres*) [3].

1492. — ϹΙΚΕΛ... Héros conduisant un cheval à droite, comme ci-dessus.

Æ 34 ; octodrachme, 25 gr. 67, usée (*Londres*) **Pl. XLV, fig. 3.**

1493. ΝΩΚΙΤΛΑΣΙϽ. Héros conduisant un cheval, comme ci-dessus ; dans le champ, devant le cheval, le signe ⁘.

Æ 35 ; octodrachme, 28 gr. 49 (*Hirsch, cab. de Bruxelles*) [4].

1494. — ϹΙΚΑΛΤΙΚ... Héros conduisant un cheval à droite, comme ci-dessus-

1. A. de Sallet, *Beschreibung der ant. Münzen*, t. II, p. 67, n° 1 et pl. IV, 27.
2. G. Macdonald, *Hunter. coll.*, t. 1, p. 268, n° 1.
3. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 140, n[os] 1 et 2.
4. L. de Hirsch, *Annuaire de la Soc. franç. de numism.*, 1884, t. VIII, p. 32, n° 2.

sus ; devant le cheval, une tête humaine barbue, de profil à droite. Grènetis.

℞. Carré creux plat, partagé en quatre petits carrés par un croisillon.

Æ 33 ; octodrachme, 28 gr. 52 (*Hunter*) **Pl. XLVII, fig. 2** [1].

1495. — CIΣATIKOΣ (*sic*). Même type ; sans symbole dans le champ.

Æ 34 ; octodrachme, 28 gr. 96 (*coll. de Hirsch*, Bruxelles) [2].

Sur le groupe monétaire qui précède (nos 1489 à 1495) la légende monétaire se présente sous les formes variées : βισαλτικόν βισαλτίκων et βισελ... (avec *epsilon*).

Nous attirerons particulièrement l'attention sur les deux formes de la lettre B. La forme C ou < est celle que les monuments épigraphiques donnent au B dans les îles de Paros, Siphnos, Délos, Naxos, Céos, Thasos [3]. Les rapports étroits de Thasos avec la côte thraco-macédonienne nous sont attestés par les historiens et, comme nous le verrons bientôt, par les types monétaires de cette île.

Groupe B. — *Monnaies anépigraphes.*

1496. — Héros nu, imberbe, coiffé de la *causia*, debout à côté d'un cheval qu'il conduit au pas, à droite ; il est armé de deux lances qu'il tient horizontalement ; le cheval est bridé et dresse la tête. Gros grènetis au pourtour.

℞. Carré creux plat, partagé en quatre petits carrés par un croisillon.

Æ 32 ; octodrachme 28 gr. 07 (*Luynes*) **Pl. XLVII, fig. 1** ; — autres ex., 29 gr. 30 (*Paris*) ; 27 gr. 10 (*Berlin*) ; 28 gr. 45 (*coll. Greenwell*) [4].

1497. — Héros nu, debout à côté de son cheval et armé de deux lances qu'il tient horizontalement, comme ci-dessus, mais le personnage a la tête nue.

℞. pareil au précédent.

Æ 18 ; drachme, 4 gr. 05 (*Paris*) **Pl. XLVII, fig. 3** ; — autre ex. fruste, 3 gr. 90 (*Luynes*) ; — autre ex., du poids exceptionnel de 5 gr. 13 [5].

1498. — Héros nu debout à côté de son cheval et armé de deux lances qu'il tient horizontalement comme ci-dessus ; mais il est coiffé de la *causia* et sur la cuisse du cheval, on lit le monogramme ΛΕ.

1. Macdonald, *Hunterian collection*, t. I, p. 268, no 2 et pl. XIX, 18.
2. L. de Hirsch, *op. cit.*, p. 32, n° 3.
3. A. Kirchhoff, *Studien zur Gesch. der Griech. Alphabets*, tableau I.
4. A. de Sallet, *Beschreibung*, p. 164, n° 1 et pl. VI, 57 ; *Num. Chron.*, 1897, p. 277 et pl. XIII, 7.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 65, n° 23.

Æ 18; drachme, 4 gr. 27 (*Berlin*) **Pl. XLVII, fig. 4** [1].

Le monogramme composé des lettres ΔΕ (et non ΕΔ) se retrouve sur des monnaies au type du bouc, frappées à Ægæ et que l'on attribue à Alexandre Ier, roi de Macédoine (ci-après, n° 1540 et p. 1102).

1499. — Héros nu, imberbe, coiffé de la *causia*, debout à côté d'un cheval qu'il conduit au pas à droite; d'une main, le personnage tient la bride du cheval et de l'autre deux lances, la pointe dressée. Grènetis.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.

Æ 20; drachme, 4 gr. 45 (*Londres*) **Pl. XLV, fig. 4**; — autre ex., 3 gr. 97 [2].

Comme nous l'avons indiqué plus haut, le groupe de monnaies anépigraphes à types bisaltiens que nous venons de décrire (nos 1496 à 1499) pourrait appartenir à Alexandre Ier, roi de Macédoine; nous verrons en effet, tout à l'heure, des monnaies aux mêmes types et du même style, qui portent le nom de ce prince. La présence du monogramme ΔΕ, à la fois sur l'une des pièces ci-dessus (n° 1498) et sur des monnaies dont l'attribution à la ville d'Ægæ, capitale du royaume macédonien, paraît certaine (ci-après n° 1540) plaide en faveur de cette conjecture.

§ IX. — **Alexandre Ier, roi de Macédoine** (498-454 av. J.-C.).

D'après la légende héroïque, le fondateur de la dynastie royale de Macédoine, fut Caranos, de la race semi-légendaire des Téménides. Téménos, l'un des Héraclides qui conduisirent les Doriens dans le Péloponnèse eut, parmi ses descendants, Phidon, roi d'Argos, et Caranos, frère de Phidon, qui s'exila pour aller fonder le royaume macédonien [3]. Averti par un oracle, Caranos cherchant un emplacement pour la ville qu'il voulait bâtir, prit pour guide un troupeau de chèvres [4]. C'est pour ce motif qu'il donne à sa capitale le nom d'Ægæ et qu'une chèvre ou un bouc forme le type essentiel des monnaies frappées dans cette ville [5].

Le quatrième descendant de Caranos, Perdiccas Ier, régnait vers l'an 700; il eut pour successeur Argaios (Argée) auquel on donne 34 ans de règne. Après Argaios, vient

1. A. de Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 164, n° 3; cf. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 65.
2. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 141, nos 4 et 5.
3. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. V, p. 19.
4. Justin, VII, 1.
5. Sur l'admirable site d'Ægæ (Edesse), voyez E. Curtius, *Hist. grecque*, t. V, p. 20-21.

Philippe Ier (vers 621); puis, Aeropos Ier (vers 588); puis, Alcétas; puis Amyntas Ier, qui règne de 540 à 498 environ et sur lequel Hérodote fournit quelques renseignements historiques positifs. Il annexa à son royaume la Piérie et une portion de la Bottiée. Après l'expédition de Darius en Scythie, en 513, le satrape Mégabaze chargé d'envahir l'Europe, ayant conquis la Pæonie, envoya réclamer à Amyntas la terre et l'eau. A dater de ce moment, la Macédoine fut tributaire des Perses dont l'empire s'étendit ainsi jusqu'à la frontière thessalienne [1]. Amyntas entretint des rapports amicaux avec Hippias, tyran d'Athènes; après la chute de ce dernier, il lui offrit la ville et le territoire d'Anthémos qu'Hippias, d'ailleurs, n'accepta point [2]. Toutefois, ceci montre que la civilisation grecque avait déjà pénétré en Macédoine. Amyntas Ier ne paraît pas avoir battu monnaie, à moins, — ce qui est peu probable, — qu'on ne doive lui attribuer les plus anciennes des pièces anépigraphes qui sont classées au règne de son fils Alexandre Ier.

Ce dernier, auquel les historiens anciens donnent le surnom de *Philhellène*, régna de 498 à 454. Pour se concilier l'amitié des Perses qu'il avait d'abord irrités en faisant massacrer leurs ambassadeurs, mais dont il demeura toujours le tributaire, il donna en mariage sa sœur Gygéa au satrape Bubarès [3]. En 492, il dut faire bon accueil à Mardonius et, plus tard en 480, lors de l'invasion de Xerxès, il figura dans les rangs de l'armée perse. Alexandre jouissait de la confiance de Mardonius; comme il se réclamait de son origine hellénique et qu'il avait toujours entretenu de bonnes relations avec les Grecs [1], Mardonius, au lendemain de Salamine, l'envoya en ambassade à Athènes, pour traiter de la paix. Après l'échec de sa mission, Alexandre rejoignit l'armée perse; mais comme il était, au fond, favorable aux Grecs, il les informa secrètement des desseins de Mardonius avant la bataille de Platées en 479 [2]. Alexandre sut profiter des bouleversements causés par ces événements, pour reculer dans toutes les directions les frontières de ses États. Il transféra sa capitale à Pydna, à proximité de la mer, au sud de l'Haliacmon [3]. Vers 480, il fit l'importante conquête du pays des Bisaltes, jusqu'au Strymon. Les mines d'argent de cette contrée lui rapportèrent désormais un revenu quotidien d'un talent [4]. Aussi, nous avons déjà fait observer que des monnaies au nom d'Alexandre ont été frappées en imitation et comme suite de celles que les Bisaltes émettaient antérieurement dans la période de leur indépendance. D'autres monnaies qu'on attribue au temps d'Alexandre Ier sont au type du bouc qui semble rappeler l'épisode rapporté plus haut, relatif à la fondation d'Ægæ.

Comme l'a indiqué A. de Sallet, les monnaies d'Alexandre Ier Philhellène ont une grande importance au point de vue de la chronologie de l'art monétaire en Macédoine, parce qu'elles sont les seules, dans cette région, qu'on puisse dater avec une

1. E. Curtius, *Hist. gr.*, t. II, p. 193; t. V, p. 22.
2. Hérodote, V, 94.
3. Hérodote, V, 21; VIII, 136.

1. Hérodote, V, 22; cf. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. V, p. 23.
2. Hérodote, VIII, 136, 140 à 143; IX, 44, 45.
3. Thucydide, I, 137; cf. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. V, p. 24.
4. Hérodote, V, 17; cf. B. Head, *Catal. Macedonia*, Introd., p. XLVII.

précision relative [1]; elles servent, par comparaison, de base à la classification de toutes les monnaies du groupe thraco-macédonien. Leur beau style, la fière allure du cheval, la pose aisée du cavalier sont dignes de remarque et rappellent à l'esprit qu'Alexandre Ier, l'ami des Grecs, qui réclama avec tant de fierté et d'énergie son admission aux Jeux olympiques, était contemporain des grands sculpteurs Onatas et Agélaïdas.

Les monnaies d'Alexandre Ier se partagent, pour les types, en plusieurs groupes, parmi lesquels nous distinguerons surtout le premier (nos 1500 à 1512); il est composé de pièces au type bisaltien du guerrier debout à côté de son cheval. Les groupes suivants, au type du cavalier, ont dû être frappés, les uns à Pydna, les autres à Ægæ; ces dernières pièces ont pour revers le bouc ægéen (nos 1530 à 1536). Quelques petites divisions, comme celles qui sont au type du cheval seul, peuvent rentrer indifféremment dans ces diverses séries.

Au point de vue pondéral, les monnaies d'Alexandre Ier se rattachent à des systèmes variés qui correspondent sans doute à des différences d'ateliers ou à des changements survenus dans la suite des temps. D'après nos pesées, nous trouvons les divisions suivantes :

Octodrachme, de 29 gr. 09 à 28 gr. 12 et exceptionnellement, 26 gr. et 25 gr. 94 ;

Drachme, de 4 gr. 12 à 3 gr. 98;

Triobole, de 2 gr. 22 à 1 gr. 92;

Obole, de 1 gr. 17 à 1 gr. 03 ; exceptionnellement, 0 gr. 80 ; 0 gr. 76 ;

Hémi-obole, 0 gr. 53 à 0 gr. 43.

En outre, la série au cavalier (nos 1513 et suiv.) est seule à fournir les divisions suivantes :

Statère, 13 gr. 57; 13 gr. 17 à 12 gr. 35 ;

Triobole, 2 gr. 66 ; 2 gr. 55 à 2 gr. 34.

Les pièces qui ne rentrent pas dans ces groupes sont, semble-t-il, des monnaies mal conservées ou d'attribution douteuse. Il est superflu de faire remarquer une fois de plus que la plupart de ces divisions ne concordent pas entre elles, et que l'octodrachme de 29 grammes par exemple, ne saurait fournir directement une drachme de 4 grammes.

La légende 'Αλεξανδρο est un génitif dorien, pour 'Αλεξανδρου.

Groupe A. — *Type bisaltien du guerrier debout à côté de son cheval.*

1500. — Guerrier debout à côté d'un cheval qu'il conduit au pas, à droite; il est imberbe, vêtu d'une courte chlamyde et coiffé de la *causia ;* ses cheveux sont ceints d'un diadème dont les fanons descendent sur son dos; il est armé de deux lances horizontales; le cheval, bridé, dresse la tête.

℞. Carré creux sur la marge duquel on lit ΑΛΕ | ΞΑ | ΝΔ | ΡΟ ; au centre, un carré de lignes partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.

1. A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 53.

Æ 32; octodrachme, 28 gr. 75 (*Paris*) **Pl. XLVII, fig. 5; —** autres ex., 29 gr.; 28 gr. 70; 25 gr. 94 (*Londres*); 29 gr. (*Hunter*); 26 gr. (*Greenwell*) [1].

1501. — Variété; au droit, dans le champ, un croissant.

Æ 33; octodr., 29 gr. (*Paris*) **Pl. XLVII, fig. 6.**

1502. — Même description, mais sans le croissant; même légende.

Æ 16; drachme, 4 gr. 08 (*Paris*) **Pl. XLVII, fig. 7; —** autres ex., 4 gr. 12; 4 gr. 03; 3 gr. 98 (*Londres*, *Berlin*) [2].

1503. — Cheval en liberté, galopant à droite; autour, trois globules.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.

Æ 11; obole, 1 gr. 12 (*Paris*) **Pl. XLVII, fig. 8.**

1504. — Cheval bridé et attaché au sol par sa longe, à droite. Grènetis.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers par un croisillon.

Æ 14; triobole, 2 gr. 09 (*Paris*) **Pl. XLVII, fig. 9; —** autres ex., 2 gr. 22; 2 g. 01 (*Londres*) [3].

1505. — Cheval en liberté, au repos, à droite, levant un pied de devant.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers par un croisillon.

Æ 14; obole, 1 gr. 02 (*Paris*) **Pl. XLVII, fig. 10; —** autres ex., 1 gr. 05 (*Paris*); 0 gr. 99; 0 gr. 86 (*Londres*, *Berlin*) [4].

1506. — Cheval courant à dr., la longe trainant derrière lui; au dessus, ⁘.

℞. Carré creux quadripartit.

Æ 12; obole, 0 gr. 85 (*Copenhague*) [5].

1507. — Cheval au repos, à droite; au-dessus, une feuille de lierre.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers par un croisillon.

Æ 11; obole, 0 gr. 72, fruste (*Paris*) **Pl. XLVII, fig. 11; —** autres ex., 0 gr. 80 (*Londres*); 1 gr. 03 [6].

1508. — Même description.

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 193; *Catal. Macedonia*, p. 156, n°s 1 à 3; G. Macdonald, *Hunterian collection*, t. I, p. 283, n. 1; *Num. Chron.*, 1897, p. 277 et pl. XIV, 1; Svoronos, Ἐφμερις ἀρχαιολ., 1890, pl. B, fig. 19.

2. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 157, n°s 4 et 5; A. de Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 181, n° 2; *Zeit. für Num.*, t. III, p. 52.

3. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 157, n°s 6 et 7.

4. B. Head, *op. cit.*, p. 157, n°s 8 et 9; Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 168, n° 29.

5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 107, n° 176.

6. B. Head, *Macedonia*, p. 157, n°s 13; Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 115, n. 1.

Æ 9 ; hémi-obole, 0 gr. 51 [1].

1509. — Même description, avec la lettre A dans le champ.
Æ 11 ; obole, 1 gr. 07 (*Londres*) [2].

1510. — Cheval au repos, à droite, attaché par sa longe à un anneau qu'on voit au-dessus de lui. Grènetis. — ℞. Carré creux pareil aux précédents.
Æ 12 ; obole, 0 gr. 87 (*Paris*) **Pl. XLVII, fig. 12.**

1511. — Protomé de cheval bondissant à droite. Grènetis.
℞. Carré creux pareil aux précédents.
Æ 12 ; obole, 1 gr. 05 (*Paris*) **Pl. XLVII, fig. 13 ;** — autres ex., 1 gr. 15 (*Paris*) ; 1 gr. 17 (*Berlin*) [3].

1512. — Tête imberbe d'un héros macédonien coiffé du pétase, à droite. Grènetis. — ℞. Carré creux pareil aux précédents.
Æ 9 ; hémi-obole, 0 gr. 53 (*Londres*) **Pl. XLVII, fig. 14** [4]**;** — autres ex., 0 gr. 49 (*Berlin*) [5] ; 0 gr. 50 (*coll. Herm. Weber* [6] ; 0 gr. 43 (*Stuttgart*) [7].

Groupe B. — *Type du cavalier.*

1513. — Cavalier allant au pas à droite ; il est imberbe, coiffé de la *causia*, vêtu d'une courte chlamyde ; de la main gauche il tient la bride de son cheval, et de la main droite, deux lances horizontales. Cercle granulé au pourtour.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés égaux par un croisillon.
Æ 26 ; statère, 12 gr. 58 (*Paris*) **Pl. XLVII, fig. 15 ;** — autres ex., 13 gr. 07 (*Paris*) ; 13 gr. 06 (*Londres*) **Pl. XLVII, fig. 16 ;** — 13 gr. 57 (*Berlin*) [8].

1514. — Même description.

1. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, n° 2. M. Imhoof-Blumer regarde ces pièces (n°s 1507 et 1508) comme des divisions des n°s 1482 à 1486, qui portent la légende ΜΟΣΣΕΩ.
2. B. Head, *op. cit.*, p. 157, n° 11.
3. A. de Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 168, n° 32.
4. B. Head, *Macedonia*, p. 158, n° 15.
5. *Beschreibung*, t. II, p 173, n° 76 (attribuée à un atelier incertain, du voisinage d'Acanthos).
6. *Num. Chron.*, 1898, pl. XVI, 17.
7. Imhoof-Blumer, *Monn. gr.*, p. 110, n° 188, 189.
8. Barclay Head, *Catal. Macedonia*, p. 142, n° 6 ; A. de Sallet, *Beschreibung der ant. Münzen*, t. II, p. 164, n° 2.

Æ 16; triobole, 2 gr. 48 (*Londres*) **Pl. XLVII, fig. 18;** — autres ex., 2 gr. 44 (*Londres*); 2 gr. 34 (*Berlin*) [1].

1515. — Même description.

Æ 10; obole, 0 gr. 84 (*Luynes*) **Pl. XLVII, fig. 19;** — autres ex., 0 gr. 76 (*Londres*); 1 gr. 06 (*coll. H. Weber*) [2].

1516. — Héros nu, casqué, la lance en arrêt, sur un cheval au galop à droite.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés égaux par un croisillon

Æ 16; triobole, 2 gr. 55 (*Paris*) **Pl. XLVII, fig. 17.**

1517. — Cavalier allant au pas à droite; il est imberbe, coiffé de la *causia* et vêtu d'une courte chlamyde; de la main droite il tient deux lances transversales et de la gauche, la bride de son cheval. Grènetis.

℞. Carré creux sur la marge duquel on lit : ΑΛ | ΕΞΑ | ΝΔ | ΡΟ; au centre, un carré de lignes partagé en quatre petits carrés égaux par un croisillon.

Æ 31; octodr., 28 gr. 61 (*Paris*) **Pl. XLVIII, fig. 1;** — autre ex. (*Berlin*) [3].

1518. — Variété; sous le cheval, une grenouille; au revers le nom du roi est ainsi disposé : ΑΛΕ | ΞΑ | ΝΔ | ΡΟ.

Æ 31; octodrachme, 26 gr., rognée (*Hunter*) **Pl. XLVIII, fig. 2** [4].

1519. — Variété, sans la grenouille; mais sur la cuisse du cheval un caducée; la légende du revers a la même disposition.

Æ 31; octodrachme, 29 gr. 09 (*Berlin*) [5].



No 1520.

1520. — Cavalier allant au pas à droite; il est imberbe, coiffé de la

1. B. Head, *Macedonia*, p. 142, nos 7 et 8; A. de Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 165, no 5.
2. B. Head, *Macedonia*, p. 142, no 9; *Num. Chron.*, 1896, p. 16, no 28 et pl. II, 4.
3. Friedlænder, *Zeit. für Num.*, t. VIII, p. 5 et pl. II, 1.
4. Macdonald, *Hunt.coll.*, p. 283, no 2 et pl. XX, 5.
5. A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. VIII, p. 5 et pl. II, 1 (le caducée non gravé); *Beschreibung*, t. II, p. 181, no 1 et pl. VII, 69. Voyez le caducée sur les pièces ci-après, nos 1532 et 1533.

causia et vêtu d'une courte chlamyde ; de la main gauche il tient deux lances, la pointe dirigée vers le sol, et de la main droite, la bride de son cheval ; sous le cheval, un petit chien.

℞. ΑΛΕ | ΞΑ | ΝΔ | ΡΟ, sur la marge d'un carré creux, comme ci-dessus.

Æ 31 ; octodrachme (troué), 28 gr. 12 (*coll. Löbbecke*) [1].

Groupe C. — *Types du cavalier et du casque.*

1521. — Cavalier allant au pas à droite ; il est imberbe, coiffé de la *causia* et vêtu d'une courte chlamyde ; de la main droite il tient deux lances presque horizontales, et de la gauche, la bride de son cheval. Grènetis.

℞. Tête casquée à droite (avec l'œil et le nasal), dans un carré creux bordé d'une ligne.

Æ 24 ; statère, 10 gr. 80 (*Luynes*) **Pl. XLVIII, fig. 4** ; — autres ex., 12 gr. 80 (*coll. H. Weber*) [2] ; 12 gr. 60 (*Copenhague*) [3].

1522. — Cheval bridé à droite ; au-dessus, Η. Grènetis.

℞. Tête casquée à droite (avec l'œil et le nasal) ; même carré creux.

Æ 15 ; triobole, 1 gr. 76 (*Paris*) **Pl. XLVIII, fig. 3** ; — autres ex., 2 gr. 06 ; 1 gr. 85 (*Londres*) [4].

1523. — Cheval bridé, galopant à droite ; dessous, Η. Grènetis.

℞. Tête casquée à droite (avec l'œil et le nasal) ; même carré creux.

Æ 15 ; triobole, 1 gr. 99 (*Paris*) **Pl. XLVIII, fig. 5.**

1524. — Cheval au repos à droite, levant une jambe de devant ; au-dessus, ΛΑ (initiales du mot Ἀλεξανδρο?).

℞. Tête casquée à droite (avec l'œil et le nasal) ; même carré creux.

Æ 15 ; triobole, 2 gr. 06 (*Paris*) **Pl. XLVIII, fig. 6** ; — autres ex., 2 gr. (trouée) ; 1 gr. 84 (*Berlin*) [5].

1525. — Cheval au repos à droite, levant une jambe de devant.

1. A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 55 et t. X, p. 74, pl. III, 4.
2. *Num. Chron.*, 1896, p. 16, nº 29 et pl. II, 5.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 115, nº 3.
4. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 160, nos 13 et 14.
5. A. de Sallet, *Beschreibung der antiken Münzen*, t. II, p. 182, nos 5 et 6 ; A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 55 ; comparez ci-après d'autres pièces qui portent aussi les lettres ΛΑ (nos 1544 et 1545) ; le carré creux est différent.

℞. Casque à droite, dans un carré creux bordé de deux lignes.

Æ 15 ; triobole, 2 gr. 05 (*Paris*) **Pl. XLVIII, fig. 7** ; — autres ex., avec le carré creux du revers sans les lignes de bordure, 2 gr. 19 ; 2 gr. 03 (*Paris*) ; 1 gr. 98; 1 gr. 95 ; 1 gr. 92 ; 1 gr. 87 (*Londres*) [1].

1526. — Cheval bridé à droite, dressant la tête et levant une jambe.

℞. Tête casquée à droite (avec le cou) dans un carré creux bordé d'une ligne.

Æ 15 ; triobole, 2 gr. 66 (*Berlin*) **Pl. XLVIII, fig. 8** [2].

1527. — Cheval au repos à droite, levant une jambe de devant.

℞. Casque tourné à gauche, dans un carré creux bordé de lignes.

Æ 15 ; triobole, 2 gr. 16 ; 1 gr. 91 (*Londres*) [3].

1528. — Cheval au repos à droite, levant une jambe de devant; dans le champ, la lettre A. Grènetis. — ℞. Casque à droite, dans un carré creux.

Æ 15 ; triobole, 2 gr. 10 ; 2 gr. 04 (*Londres*) ; 1 gr. 76 (*Hunter*) [4].

1529. Protomé de cheval bridé, bondissant à gauche. Grènetis.

℞. Tête casquée à droite, dans un carré creux bordé d'une ligne.

Æ 12 ; obole, 0 gr. 96 (*Paris*) **Pl. XLVIII, fig. 9** ; — autres ex., 1 gr. 05 ; 0 gr. 99 (*Londres*) [5].

Groupe D. — *Types du cavalier et du bouc* (*monnaies frappées à Ægæ*).

1530. — Cavalier allant au pas, à droite ; il est imberbe, diadémé, coiffé de la *causia* et vêtu d'une courte chlamyde ; de la main droite il tient la bride de son cheval et de la gauche, deux lances horizontales.

℞. Protomé de bouc, à dr., les pattes repliées ; carré creux bordé d'une ligne.

Æ 24 ; statère, 12 gr. 35 (*Londres*) **Pl. XLVIII, fig. 10** [6] ; — autre ex., 12 gr. 46 (*Berlin*) [7].

1531. — Même type du cavalier, au droit ; cercle au pourtour.

1. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 159, n°s 5 à 9 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 115, n° 4.
2. A. de Sallet, *Beschreibung der ant. Münzen*, t. II, p. 179, n° 108.
3. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 159, n°s 3 et 4.
4. B. Head, *op. cit.*, p. 160, n°s 10 et 11 ; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. I, p. 284, n° 5 (à Perdiccas II).
5. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 160, n°s 16 et 17.
6. B. Head, *op. cit*, p. 159, n° 2.
7. A. de Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 177, n° 91.

℞. Α Λ Ε. Protomé de bouc à droite, comme ci-dessus.

Æ 27; statère, 13 gr. 17 (*Paris*) **Pl. XLVIII, fig. 11**; — autres ex., 13 gr. 10 (*coll. Greenwell*) [1]; 12 gr. 87, lég. fruste (*Berlin*) [2].

1532. — Cavalier macédonien allant au pas, à gauche; il est coiffé de la *causia* et vêtu de la chlamyde; de la main gauche il tient la bride de son cheval et de la main droite deux lances transversales. Grènetis.

℞. Tête de bouc (avec le cou), à droite; dans le champ à gauche, un caducée. Le tout dans un carré creux bordé d'une ligne.

Æ 27; statère (troué), 13 gr. 10 (*Luynes*) **Pl. XLVIII, fig. 17**; — autre ex., troué, 12 gr. 44 (*Londres*) [3].

1533. — Cheval (non bridé) au repos à droite, levant une jambe de devant. Cercle au pourtour.

℞. Caducée au centre d'un carré creux quadripartit et bordé de lignes.

Æ 14; triobole, 1 gr. 98 (*Londres*) **Pl. XLVIII, fig. 12** [4].

1534. — Cheval bridé au repos à droite, levant une jambe de devant.

℞. Tête de bouc (avec le cou) à droite, dans un carré creux bordé d'une ligne.

Æ 15; triob., 1 gr. 92 (*Berlin*) **Pl. XLVIII, fig. 13** [5]; — autre, 2 gr. 06 [6].

1535. — Tête de cheval (avec le cou) bridé, à droite; grènetis sur la section du cou. — ℞. Bouc à demi agenouillé et dressant la tête. Carré creux.

Æ 11; obole, 0 gr. 95 (*Paris*) **Pl. XLVIII, fig. 14.**

1536. — Bouc à demi agenouillé à droite.

℞. Tête de cheval (avec le cou) bridé, à droite. Carré creux.

Æ 10; obole, 0 gr. 94 (*Paris*) **Pl. XLVIII, fig. 15**; — autres ex. variés, 1 gr. (*Hirsch*, cab. de Bruxelles) [7]; 1 gr. 12 [8].

Groupe E. — *Types du cavalier et du lion.*

1537. — Cavalier macédonien allant au pas à droite; il est coiffé de la

1. *Num. Chron.*, 1897, p. 218 et pl. XIV, 2.
2. Sallet, *Beschr.*, t. II, p. 183, n° 7, pl. VII, 70.
3. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 158, n° 1.
4. B. Head, *op. cit.*, p. 160, n° 15.
5. Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 180, n° 112.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 115, n° 8 et pl. D, fig. 6.
7. *Annuaire de la Soc. franç. de num.*, t. VIII, 1884, p. 38, n° 10 et pl. I, 10.
8. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 109, nos 179 à 181.

causia et vêtu de la chlamyde ; de la main gauche il tient la bride de son cheval et de la main droite deux lances horizontales. Grènetis.

℞. ΑΛΕ | ΞΑ | ΝΔ | ΡΟ, sur la marge d'un carré creux ; au centre, dans un carré de lignes, une tête de lion à droite, la gueule béante, une patte avancée.

Æ 15 ; triobole, 2 gr. 24 trouée (*Paris*) **Pl. XLVIII, fig. 16** ; — autre ex., 2 gr. 04 (*Berlin*) [1].

1538. — Cavalier macédonien, allant au pas à droite, comme ci-dessus ; de la main gauche il tient les deux lances un peu écartées.

℞. Protomé de lion à droite, les deux pattes avancées. Carré creux.

Æ 15 ; triobole, 2 gr. 26 (*Luynes*) **Pl. XLVIII, fig. 18** ; — autres ex., 2 gr. 31 ; 2 gr. 47 (*Berlin*) [2].

Des pièces aux mêmes types, mais de style plus récent, sont du règne de Perdiccas II [3]. Celui-ci succéda à Alexandre Ier et régna de 454 à 413 ; ses monnaies, les unes à son nom, les autres anépigraphes, sont taillées suivant le même système que celles d'Alexandre Ier. Après Perdiccas II, Archélaus Ier (413 à 399) réforma le système monétaire et introduisit en Macédoine le statère de 11 grammes.

§ X. — **Ægæ.**

La ville d'*Ægæ* (Αἰγή et Αἰγαί) fondée par Caranos, comme nous l'avons raconté plus haut, paraît avoir été l'acropole d'une ville plus ancienne appelée Édesse, dont Strabon signale l'existence dès le temps de la guerre de Troie [4]. Ægæ absorba sa voisine et demeura la capitale du royaume macédonien jusque vers le milieu du règne d'Alexandre Ier le Philhellène. Mais située sur un contrefort occidental du mont Bermion, vers la source d'un petit torrent, affluent du Lydias, dans une admirable position stratégique, Ægæ se trouvait trop isolée commercialement. Alexandre Ier transféra sa résidence à Pydna, en Piérie, dès qu'ayant reculé les frontières de ses États, il eut l'ambition de se mettre plus directement en relation avec le grand mouvement politique et commercial dont la mer Égée était le champ d'action [5]. Ce fut sans doute à partir de cette époque ou peu après, que le nom d'Ægæ tomba en désuétude et fut remplacé par l'ancien nom d'Édesse (Ἔδεσσα) : sous cette dernière appellation, elle demeura toujours une ville sacrée pour les Macédoniens et c'est

1. A. de Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 182, n° 4 ; cf. *Zeit. für Num.*, t. III, p. 52.
2. *Beschreibung*, t. II, p. 177, nos 94 et 95.
3. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 161-162.
4. Strabon, X, 1, 15.
5. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. V, p. 24 ; cf. ci-dessus, p. 1079.

dans ses murs que le corps d'Alexandre le Grand fut transporté.

Les monnaies d'Ægæ débutent au temps d'Alexandre I[er]; elles sont anépigraphes, mais on ne peut guère hésiter à les reconnaître au type du bouc qu'elles portent toutes, et qui rappelle l'épisode légendaire de la fondation de la ville. Nous avons décrit, plus haut, un groupe important de monnaies au revers de la protomé de bouc, qu'Alexandre I[er] fit frapper à Ægæ (ci-dessus, n[os] 1530 à 1536). Celles qui suivent sont au type du bouc détournant la tête ; elles portent dans le champ des emblèmes et des monogrammes variés et elles forment un groupe à part, en quelque sorte plus autonome, comme si elles avaient été frappées à Ægæ-Édesse après qu'Alexandre eut cessé de faire de cette ville sa résidence officielle.

1539. — Bouc à demi agenouillé à droite et détournant la tête; autour du bouc, trois globules. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 22 ; statère, 9 gr. 85 (*Paris*) **Pl. XLIX, fig. 1 ;** — autres ex., 9 gr. 76 ; 9 gr. 65 (*Berlin*) [1].

1540. — Bouc à demi agenouillé à droite et détournant la tête ; au dessus, le monogramme Æ (altéré par un tréflage). Grènetis.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.

Æ 27 sur 22; statère, 9 gr. 41, troué (*Paris*) **Pl. XLIX, fig. 2 ;** — autres ex., 9 gr. 48 (*Londres*) [2]; 9 gr. 30 (*Berlin*) [3].

1541. — Bouc à droite, comme ci-dessus ; dans le champ, deux globules.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers par un croisillon.

Æ 11 ; obole, 1 gr. 08 (*Luynes*) **Pl. XLIX, fig. 3;** — autres ex., 0 gr. 80 à 1 gr. 05 ; variétés, avec un seul globule : 1 gr. 06 ; 1 gr. ; 0 gr. 95 [4].

1542. — Bouc à demi agenouillé à droite et détournant la tête (sans globules).

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.

Æ 11 ; obole, 0 gr. 98 (*Paris*) **Pl. XLIX, fig. 4;** — autre, 1 gr. (*Londres*) [5].

1543. — Bouc à demi agenouillé à gauche et détournant la tête; dans le champ, deux globules.

1. Imhoof-Blumer, *Zeit. f. Num.*, t. VII, p. 5, n° 4 et pl. I, 5 ; A. de Sallet, *Beschreibung der antiken Münzen*, t. II, p. 166, n° 9. Sur l'exemplaire reproduit sur notre pl. XLIX, fig. 1, le troisième globule est rogné et hors du flan. Ces globules ne sauraient être des marques de valeur; leur nombre est variable et ils sont fréquents sur les monnaies de la région thraco-macédonienne.

2. *Brit. Mus. Catal. Macedonia*, p. 37, n° 1.

3. *Beschreibung*, p. 166, n° 11 et pl. VI, 59.

4. *Beschreibung*, p. 167, n[os] 14 à 22 ; B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 38, n[os] 10 à 13 ; B. Head, *op. cit.*, p. 38, n° 6 à 8.

5. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 38, n° 9.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers par un croisillon.
Æ 13 ; obole, 1 gr. (*Paris*) **Pl. XLIX, fig. 5.**

1544. — Bouc à demi agenouillé à droite et détournant la tête ; au dessus, les lettres ΛΑ (initiales du mot Ἀλεξανδρο ?). Grènetis au pourtour.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers par un croisillon.
Æ 23 ; statère, 9 gr. 11 (*Londres*) **Pl. XLIX, fig. 7** [1]; — autre ex. fourré, 8 gr. 61 (*Berlin*) [2].

1545. — Même description (avec ΛΑ).
Æ 11 ; obole, 1 gr. 08 (*Londres*) **Pl. XLIX, fig. 6** [3].

Nous avons décrit plus haut (nº 1524) un triobole au type du cheval, qui a, dans la champ, les mêmes lettres ΛΑ, initiales probables du nom d'Alexandre I Philhellène.

1546. — Bouc à demi agenouillé à droite et détournant la tête ; au dessus, ⊙ (lettre ou bouclier ?). Grènetis.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers par un croisillon.
Æ 24 ; statère, 9 gr. 20 (*Luynes*) **Pl. XLIX, fig. 9.**

1547. — Variétés, avec ⁂. — 9 gr. 03 (*Londres*) [4]; 9 gr. 40 (*Berlin*) [5].

1548. — Bouc à demi agenouillé à droite et détournant la tête ; au dessus, ⊙.
℞. pareil aux précédents.
Æ 11 ; obole, 0 gr. 96 (*Londres*) **Pl. XLIX, fig. 8;** — autres ex., 0 gr. 92 (*Londres*) [6]; 1 gr. 05 (*Carlsruhe*) [7].

1549. — Bouc à demi agenouillé à gauche et détournant la tête ; au-dessus, un fleuron lotiforme (rose, acanthe ?). Grènetis.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers par un croisillon.
Æ 24 ; stat., 9 gr. 36 (*Hunter*) **Pl. XLIX, fig. 10** [8]; — autre, 9 gr. 57 [9].

1. B. Head, *Macedonia*, p. 37, nº 2.
2. A. de Sallet, *Beschreibung der antiken Münzen*, t. II, p. 166, nº 13; Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 5.
3. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1892, p. 5 et pl. I, 7.
4. B. Head, *Macedonia*, p. 37, nº 3.
5. Sallet, *Beschreibung*, p. 166, nº 10 et pl. VI, 58.
6. B. Head, *Macedonia*, p. 38, nºs 4 et 5.
7. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 5 et pl. I, 4.
8. Macdonald, *Hunterian collection*, t. I, p. 267, nº 1 et pl. XIX, 17.
9. A. de Sallet, *Beschreibung*, p. 166, nº 12 et pl. VI, 60.



N° 1550.

1550. — Bouc à demi agenouillé à droite (ne détournant pas la tête).
℞. Carré creux quadripartit.
Æ 10; obole, 0 gr. 97; 0 gr. 88 (*Londres*) [1].

Il y a chance de confusion entre certaines monnaies d'Ægæ de Macédoine et celles des autres villes qui ont porté ce même nom, dans différentes parties du monde grec. On hésite aussi à classer plusieurs monnaies qui sont au type de la chèvre ou du bouc, à Ægæ de Macédoine, à Célendéris de Cilicie, ou même à Paros [2]. Le poids, aussi bien que le style et la fabrique, peut guider dans le classement des grosses pièces : ainsi, Ægæ de Macédoine a des statères de 9 gr. 85 à 9 gr. 20, tandis que les statères et drachmes de Célendéris et de Paros suivent l'étalon éginétique régulier; mais souvent, pour les oboles (par exemple, notre n° 1550), comme elles peuvent passer pour des oboles éginétiques, leur attribution demeure une affaire de style ou d'emplacement des trouvailles [3].

Les lettres, monogrammes et symboles dans le champ des monnaies qui précèdent appellent quelques observations. Sur le statère n° 1540 (et aussi la drachme bisaltienne n° 1498), le monogramme ⴺ a été considéré comme étant les initiales du nom de la ville d'Édesse; les lettres ΛΑ sur les pièces n° 1544 et 1545 (et aussi 1524) ont été interprétées par le nom du roi Alexandre; enfin, la lettre ou signe ⊙, sur les pièces n°s 1546 à 1548, serait l'initiale du nom de la ville de Therma. Ces interprétations ne sont guère vraisemblables. D'abord, il serait singulier que sur des pièces du même atelier, aux mêmes types et contemporaines, on eut gravé, tantôt un nom de ville, tantôt un nom de roi. On ne peut guère admettre que le monogramme composé des lettres ΔΕ doive se lire de droite à gauche, ΕΔ; enfin, il semble que le nom officiel de la ville dont il s'agit, était plutôt Ægæ qu'Edesse, au temps d'Alexandre Ier Philhellène [4].

Je suis donc porté à voir, dans les lettres et monogrammes que nous avons relevés, simplement des initiales de noms de magistrats monétaires. Ces signatures commen-

1. Head, *Catal. Macedonia*, p. 38, n°s 14 et 15.

2. Comparez, pour Célendéris, ci-dessus, p. 531 et notre pl. XXV, fig. 1 à 3; pour Paros, ci-après.

3. D'après ce principe, la pièce au bouquetin agenouillé, qui a fait partie d'une trouvaille de pièces archaïques en Égypte publiée par M. H. Dressel, doit être classée à Célendéris, puisqu'elle pèse 5 gr. 85 (H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 248, n° 62, *unbestimmt*).

4. Sur la drachme, n° 1498, classée aux Bisaltes le monogramme ⴺ est gravé sur la cuisse du cheval : place qui ne saurait convenir au nom de la ville d'émission d'une monnaie. On ne peut, non plus, songer à lire le monogramme en question Æ (au lieu de ⴺ) pour y retrouver le nom du roi Aeropos Ier. La lecture ⴺ est certaine; d'ailleurs, ce n'était pas l'usage pour les rois de faire inscrire sur les monnaies leur nom en monogramme.

cent à paraître sur les monnaies grecques dès 480, et nous en trouverons d'analogues à Ichnæ, à Acanthe, à Thasos, à Eion et dans d'autres villes de la région thraco-macédonienne [1]. Pourtant, en ce qui concerne les lettres ΛΑ, leur interprétation par Ἀλέξανδρος a quelque chose de séduisant; elles s'appuye sur la présence des mêmes lettres ΛΑ sur des monnaies au type du cheval, dont l'attribution à Alexandre Ier est certaine (ci-dessus, n° 1524); il paraît même qu'il existerait une pièce analogue avec la légende ΑΛm, ce qui mettrait hors de doute l'interprétation qui nous rend si perplexe [2].

Quant à la lettre ou signe ⊙ ou ⁂, on ne saurait y voir le nom de la ville de Therma (Thessalonique). Il est même douteux qu'il s'agisse d'une lettre; on a proposé d'y reconnaître l'image sommaire d'un bouclier macédonien, parce qu'en effet ce symbole est fréquent sur les monnaies thraco-macédoniennes; M. Imhoof-Blumer a même pu former un groupe considérable des pièces qui en sont pourvues [3]. Mais ces monnaies, bien qu'appartenant au même temps et à la même région, constituent un ensemble assez hétérogène qui ne fournit pas l'explication du symbole en question : nous l'avons rencontré sur les monnaies des Bisaltes et celles de Gétas, roi des Édoniens; nous le retrouverons à Acanthe, à Eion, à Lété, à Ichnæ, à Thasos, à Abdère, à Sélymbrie et ailleurs encore. Nous savons déjà que la fleur liliacée (peut être la rose ou l'acanthe) qui paraît sur notre n° 1549 a aussi un caractère universel dans la région thraco-macédonienne (voyez ci-dessus, p. 1048 et ci-après à *Acanthe*).

§ XI. — Ichnæ.

Ἴχναι, ethnique, Ἰχναῖος. Cette ville était à l'est de Pella, entre le cours de l'Axios et celui du Lydias, dans le canton maritime appelé la Bottiée. Hérodote raconte que la flotte de Xerxès y fit escale avant d'envahir la Grèce [4]. Les monnaies datent de cette époque ou des années qui précèdent 480. Après la défaite de Mardonius à Platées en septembre 479, son lieutenant Artabaze, accompagnant Xerxès et opérant sa retraite vers le nord, à la tête de 60,000 hommes, se trouva assez fort pour tirer vengeance des villes de la région macédonienne qui, à la suite de son premier passage, s'étaient montrées favorables aux Grecs. Potidée, Olynthe furent ruinées; ceux des Bottiéens qui ne périrent pas dans le massacre, furent réduits en esclavage et emmenés en Asie. Ichnæ disparut dans la tourmente et il n'est plus question

1. Voyez ci-dessus, nos 1501 et 1502.
2. Prokesch-Osten, *Inedita* de 1859; B. Head, *Catal. Macedonia*, Introd., p. xx. On cite même une pièce de la collection du baron Tecco qui porterait le nom d'Alexandre en toutes lettres. Mais je soupçonne fort qu'il s'agit de pièces analogues à celle qui figure sur notre pl. XLVIII, fig. 11, et qui, par conséquent, ne rentrent pas dans la série que nous étudions ici.
3. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 107.
4. Hérodote, VII, 123; cf. Pline, *Hist. nat.*, IV, 10; cf. A. de Longpérier, *Rev. numism.*, 2e série, t. XV, p. 168: B. Head, *Hist. numor.*, p. 178.

d'elle dans l'histoire. Un certain nombre de ses habitants, transportés en Mésopotamie, fondèrent auprès de Carrhes, une nouvelle Ichnæ; les circonstances que nous venons de rapporter contribuent à expliquer qu'on ait fait des trouvailles de monnaies thraco-macédoniennes en Syrie et sur les bords de l'Euphrate et du Tigre [1].



N° 1551.

1551. — ΙΨΝΑΙ[ΟΝ]. Bouvier conduisant deux taureaux à gauche; le personnage est nu, coiffé de la *causia*, ses longs cheveux nattés sur le cou; placé entre les deux taureaux il étend la main droite pour maîtriser l'un des animaux qui dresse la tête. Grènetis.

℞. Roue à quatre rais dans un carré creux plat.

Æ 29; octodrachme, 27 gr. 85 (*Greenwell*) [2].

Nous avons rencontré ce même type du bouvier sur des monnaies de Gétas, roi des Edoniens, et sur des monnaies des Orreskiens (voyez pl. XLV, fig. 5 à 10).

1552. — Sans légende (?). Guerrier barbu et couvert de son armure, debout à g., à côté de son cheval qui s'élance au galop et qu'il retient par la bride; dans le champ, la lettre ou signe ⊙ et un globule.

℞. Roue traversée par un épais fuseau arc-bouté par des traverses en arc de cercle. Carré creux.

Æ 22; statère, 9 gr. 15 (*Berlin*) **Pl. XLIX, fig. 11** [3].

On a pensé que la lettre ⊙ pourrait peut être désigner la ville de Therma [4]; ce que nous avons dit plus haut de la présence de cette même lettre ou symbole sur des pièces qui ne sauraient être de Therma rend cette conjecture peu vraisemblable [5].

1. E. Babelon, *Rev. numism.*, 1905, p. 392; *Mélanges numism.*, t. III, p. 212.
2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 178; cf. *Num. Chron.*, 1885, p. 3 et pl. I, 3; E. Babelon, *Mélanges numism.*, 2e série, pl. V, 1.
3. A. de Sallet, *Beschreibung der antiken Münzen*, p. 176, n° 90 et pl. VII, 68.
4. Sallet, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 133 et pl. II, 3.
5. B. Head, *Catal. Macedonia*, Introd., p. XIX et ci-dessus, p. 1103.

1553. — ΝΩΙΑΝ+Ι (= Ἰχναίων). Le même guerrier retenant son cheval qui se cabre, mais le groupe est tourné à droite ; dans le champ, deux globules.

℞. Roue traversée par un épais fuseau arc-bouté par des traverses en arc de cercle. Carré creux.

Æ 22 ; statère, 9 gr. 48 (*Berlin*) **Pl. XLIX, fig. 12** [1].

1554. — ΝΟΑΝ+Ι (= Ἰχναον). Le même type, tourné à gauche (sans globules dans le champ). — ℞. Roue à quatre rais, dans un carré creux.

Æ 22 ; statère, 9 gr. 20 (*Londres*) **Pl. XLIX, fig. 13** [2].

Le guerrier retenant son cheval qui se cabre s'est rencontré déjà sur des statères des Orreskiens (Pl. XLVI, fig. 4 et 5) et nous le trouverons encore ci-après sur le statère à la légende TVNTENON (Pl. XLIX, fig. 14). Il paraît que toutes ces pièces ont fait partie de la même trouvaille [3].

Si rares qu'ils soient, les statères d'Ichnæ présentent des variétés paléographiques dignes d'être signalées. On a les trois formes :

ΙΨΝΑΙΟΝ
Ι+ΝΑΟΝ
Ι+ΝΑΙΩΝ

Les monnaies de Gétas, roi des Edoniens, nous ont déjà fourni des variantes du même genre. La forme archaïque du Ψ (χ) s'est rencontrée à Chalcis d'Eubée [4] ; quant à la forme de croisette à branches égales, donnée à la même lettre (+ = χ) sur les monnaies qui paraissent les moins anciennes, elle mérite d'être signalée à cause des circonstances suivantes : On a découvert récemment une drachme de Chalcis qui porte, en contremarque, une lyre accompagnée des lettres Ι+Ν [5]. J'ai établi que cette contremarque, au type de la ligue Olynthienne, n'avait pu être appliquée sur cette drachme eubéenne, que vers le moment de la chute d'Olynthe en 347. En outre, j'ai proposé de reconnaître dans les trois lettres Ι+Ν, les initiales d'Ichnæ dont, conséquemment, la ruine, en 479, ne fut pas aussi irrémédiable que les historiens le laissent à entendre : il résulte de là qu'Ichnæ avait reconquis une certaine importance au milieu du IVe siècle, puisqu'on contremarqua à son nom le numéraire étranger dont la ligue Olynthienne avait besoin pour lutter contre Philippe ; il est curieux de constater que dans cette contremarque on reprit la forme + donnée au χ, cent trente ans auparavant, sur les monnaies d'Ichnæ décrites plus haut.

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 78 et pl. C, 18 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 178.
2. A. de Longpérier, *Rev. num.*, N. S. t. XV, p. 168 ; F. Bompois, *Num. Chron.*, 1874, p. 177 ; B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 76 ; *Hist. numor.*, p. 178 ; A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 132 et pl. II, 2.
3. B. Head, *Catal. Macedonia*, Introd., p. xx.
4. Ci-dessus, p. 671.
5. E. Babelon, *Rev. numism.*, 1905, p. 388 et suiv.

§ XII. — La légende TVNTENON.

Les rares statères qui portent la légende **TVNTENON**, ont pour type le guerrier debout domptant un cheval qui se cabre : c'est le type que nous avons rencontré chez les Orreskiens et les Ichnæens. La roue à épais fuseau, du revers, est semblable sur des pièces d'Ichnæ. Il est donc certain que la patrie de notre pièce énigmatique est à chercher au fond des golfes Thermaïque et Strymonique. Le non **TVNTENON** doit être pour Τυντένων, génitif pluriel du nom d'une peuplade ou d'une ville inconnue, comme la numismatique nous en a déjà révélé plusieurs dans les mêmes parages [1]. Je risquerai pourtant une conjecture basée sur une simple assonance. Strabon signale au nord de l'embouchure du Strymon une ville de Daton (Δάτον) dont les habitants s'appelaient Δατηνοί. Cette ville était particulièrement riche en mines d'or, en chantiers et en productions de toute espèce, à tel point que son nom était passé en proverbe. La côte et le canton de Daton, ajoute Strabon, sont occupés par les Odomantes, les Édoniens et les Bisaltes ; Neapolis était une dépendance de Daton [2]. La position de Daton s'adapterait donc bien à l'attribution géographique de notre monnaie ; je me demande s'il ne conviendrait pas de rapprocher Τυντένον de Δατενόν (pour Δατηνῶν). M. Perdrizet croit que la lettre **E**, dans Τυντένον, a la valeur de **H** et que le mot est formé d'un nom topique Τυντη et du suffixe ethnique — ηνός [3].

1555. — **TVNTENON**. Guerrier debout domptant son cheval qui s'élance à droite ; le personnage est nu-tête, imberbe, vêtu d'une tunique courte ; de la main gauche il saisit la bride et s'appuie de la main droite sur la croupe du cheval. Grènetis.

℞. Roue à fuseau muni de quatre traverses cintrées. Carré creux.

Æ 23 ; statère, 9 gr. 37 (*Berlin*) **Pl. XLVI, fig. 14** [1] ; — autre ex., dans la coll. Sponti, à Cavalla [4].

1555 *bis*. — Même droit. — ℞. Carré creux quadripartit (*coll. Sponti*) [5].

1. A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 133 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 178.
2. Strabon, VII, 39.
3. P. Perdrizet, *Rev. numism.*, 1903, p. 315.
4. A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 132 et pl. II, 1 ; Friedlænder, *Zeit. für Num.*, t. V, p. 3 ; cf. *Beschreibung*, etc., t. II, p. 162, nº 1 et pl. VI, 55 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 178 ; P. Perdrizet, *Rev. numism.*, 1903, p. 315.
5. P. Perdrizet, *loc. cit.*, p. 316.

§ XIII. — Æneia.

La ville de Αἴνεια était située au fond du golfe Thermaïque, en face de Therma, à l'extrémité du promontoire qui, de son nom, s'appelait ἄκρα Αἴνεια. La légende prétendait qu'elle avait été fondée par Énée après la guerre de Troie. Elle ne fut jamais d'une importance considérable. Cassandre en transporta les habitants à Thessalonique, l'ancienne Therma [1]. Les types monétaires d'Æneia se rapportent naturellement à la légende d'Énée et depuis la fin du VIe siècle jusqu'au milieu du IVe, époque où cesse le monnayage, on y voit figurer la tête conventionnelle d'Énée, le κτίστης mythique de cette vieille cité [2].

1556. — AINEAΣ. Enée fuyant avec Créuse, Anchise et Ascagne. Enée, barbu, casqué, vêtu d'une tunique courte s'avance à droite en portant son père Anchise sur son épaule ; Anchise est nu-tête, avec une chlamyde sur les épaules ; Créuse marche en avant, avec le jeune Ascagne sur son épaule ; elle détourne la tête pour regarder Enée. Dans le champ à gauche, ⁂.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers.

Æ 28 ; tétradrachme euboïque, 17 gr. 12 (*Berlin*) **Pl. XLIX, fig. 15** [3].

1557. — Tête casquée et barbue d'Enée, à droite, les cheveux en mèches frisées sur le cou. Grènetis. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 15 ; tétrobole eub., 2 gr. 37 (*Paris*) **Pl. XLIX, fig. 16** ; autre ex., 2 gr. 54 (*Londres*) ; 2 gr. 61 ; 2 gr. 73 (*Berlin*) [4].

1558. — Même description.

Æ 11 ; diobole eub., 1 gr. 30 (*Berlin*) **Pl. XLIX, fig. 17** ; — autre ex., 1 gr. 20 (*Londres*) [5].

Le remarquable tétradrachme nº 1556, pièce unique, qu'a fait connaître M. J. Friedlænder en 1878, se place par son style avant l'an 500 [6]. Son type, véritable scène de bas relief, en fait un important témoignage pour affirmer l'antiquité du mythe d'Enée, même dans une région semi-barbare comme la Macédoine [7]. Si l'on com-

1. Strabon, VII, 24.
2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 189 ; *Catal. Macedonia*, Introd., p. XLI.
3. A. de Sallet, *Beschreibung*, etc., t. II, p. 33, nº 1 et pl. III, 21 ; cf. J. Friedlænder, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 221 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 189.
4. B. Head, *Macedonia*, p. 41, nº 1 ; Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 33, nº 2.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 62, nº 6 ; B. Head, *Macedonia*, p. 41, nº 2.
6. J. Friedlænder, *Monatsberichte der Königl. Akad. der Wissenschaften*, nov. 1878 ; *Archaeolog. Zeitung*, t. XXXVII, 1879, p. 23 ; Carl Robert, même recueil, p. 25-26.
7. Percy Gardner, *Types of greek Coins*, p. 94.

pare la tête casquée qui forme l'effigie des petites divisions (nos 1557 et 1558) avec la tête d'Enée sur le tétradrachme (no 1556), on reconnaîtra qu'il s'agit bien aussi d'Enée : ce sont les mêmes traits, la même physionomie, le même casque. Sur les monnaies du milieu du IVe siècle, l'ethnique est **AINEIATΩN** [1].

§ XIV. — **Lété.**

Une inscription découverte en 1875 nous a fixé définitivement sur le site, jusque là incertain, de la ville de Lété [2]. Il s'agit d'un décret, rédigé en 117 avant J.-C., par le sénat et le peuple de Lété en l'honneur de M. Annius, questeur de l'armée de Sextus Pompée, préteur de la province, pour avoir repoussé une invasion de Gaulois et de Mædi. Lété était située dans la Mygdonie, à la sortie du principal défilé de la chaîne du Dysoron, dominant la vallée de l'Echedoros et, au loin, la basse plaine de Therma (Thessalonique). Elle se trouvait sur la frontière de la Macédoine, avant qu'Alexandre Ier, en 480, eut étendu sa domination sur le pays des Crestoniens et des Bisaltes [3].

Bien que Lété fut, ainsi, assez voisine des mines d'argent de la Bisaltie, l'abondance exceptionnelle des monnaies qu'on semble autorisé à lui attribuer est faite pour étonner. Ce monnayage qui ne dura guère qu'une trentaine d'années puisqu'il s'arrête en 479, révèle par ses variétés de détail, une série considérable d'émissions, comparable à celles de Mendé et d'Acanthe et l'on ne s'explique guère qu'une ville si fertile en numéraire soit si peu connue des historiens. Or, il faut remarquer que les types ordinaires des monnaies de Lété sont un Satyre obscène courtisant une Ménade. On sait que dans la donnée mythologique, les Satyres et les Ménades qui forment le thiase de Dionysos, étaient originaires du pays des Satres. Le nom des Satres, Σάτραι, a été rapproché de celui des Satyres, Σατύροι; les monnaies qui ont pour type un Satyre font sans doute allusion à ce rapprochement factice, si conforme à l'esprit des anciens [4]. C'est un type parlant, analogue à ceux dont nous pourrions citer un si grand nombre d'exemples. Dès lors, je suis porté à conjecturer qu'un certain nombre des monnaies au type du Satyre ithyphallique et de la Ménade, ont pu être frappées chez les Satres, peuplade qu'Hérodote place dans les montagnes voisines du pays des Edoniens, des Derroniens et des Odomantes, c'est-à-dire vers les sources de l'Angitès et sur la rive gauche du Strymon. « Les Satres, dit-il, ont, sur la plus élevée de leurs montagnes, un oracle de Dionysos; les Besses sont ceux des Satres qui desservent le

1. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 63.

2. L. Duchesne, *Archives des Missions scientif.*, 3e série, t. III, p. 276 et suiv.; *Revue archéol.*, t. I de 1875, p. 6 à 21; cf. *Archaeol. Zeitung*, 1875, p. 58; B. Head, *Catal. Macedonia*, Introd., p. XVIII.

3. Cela résulte du passage d'Hérodote, V, 17.

4. Le rapprochement entre le nom des *Satres* et celui des *Satyres* prouve que sur les monnaies il faut bien donner le nom de *Satyre* et non, comme le propose M. Imhoof-Blumer, celui de *Pan* ou de *Silène* au monstrueux personnage des monnaies de Lété (cf. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 80-82). Au surplus, les Satyres et les Silènes, les Σανχδαί Σαυδοι, Σατύροι, Σιληνοί, se confondaient et sont représentés souvent avec les mêmes attributs.

temple où une prophétesse rend des oracles comme à Delphes [1] ». Assurément, on ne saurait considérer Lété comme une ville des Satres, puisqu'elle se trouvait assez loin, de l'autre côté du Strymon. Mais étant donnés les rapprochements que nous venons de proposer, il est possible que le type du Satyre ithyphallique soit originaire du pays des Satres, et qu'un certain nombre des monnaies anépigraphes, à ce type, aient été frappées par cette tribu. Lété a pu emprunter ce type aux Satres : la numismatique thraco-macédonienne offre maints exemples d'emprunts analogues.

Les monnaies de Lété fournissent les divisions suivantes :

Statère, pesant de 9 gr. 99 à 9 gr. 10 (poids effectifs vérifiés);

Drachme, de 5 gr. 29 à 4 gr. 98;

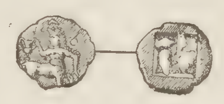
Triobole, de 3 gr. 53.

Obole, de 1 gr. 28 à 1 gr. 04.

1559. — Centaure barbu, nu-tête, à demi agenouillé à droite, levant les deux bras et tenant de la main gauche une pierre ronde; il détourne la tête en arrière et ses longs cheveux flottent sur ses épaules en mèches granulées.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers.

Æ 18; statère, 9 gr. 45 (*Hunter*) **Pl. L, fig. 1** [2].



N° 1560.

1560. — Centaure barbu à dr., un genou à terre, détournant la tête; il a de longs cheveux nattés sur les épaules; de la main droite, il tient un canthare; au dessus, la lettre Λ et deux globules. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 10; obole, 1 gr. 07; variété, 0 gr. 89 [3].

L'attribution à Lété des deux pièces précédentes, au type du Centaure, n'est rien moins que certaine. Rappelons seulement que les Centaures faisaient, comme les Satyres, partie du cortège de Dionysos, et que nous verrons tout à l'heure (nos 1583 à 1585) sur des monnaies de Lété un Centaure emportant une Ménade, comme sur les monnaies des Orreskiens et celles de Thasos.

1561. — Satyre ithyphallique se précipitant sur une Ménade; il est nu, barbu, avec de longs cheveux flottant sur ses épaules; il a une longue queue

1. Hérodote, VII, 110-111.
2. Macdonald, *Hunterian collection*, t. I, p. 266. n° 1 et pl. XIX, 15 (attribution douteuse à Lété).
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 82, n° 81 et *Choix de méd. grecq.*, pl. I, n° 18.

et des pieds de cheval; il marche à grandes enjambées, la main droite rejetée en arrière et levant la main gauche à la hauteur du visage de la Ménade qui s'enfuit en détournant la tête du côté de son agresseur.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.

Æ 20; statère, 9 gr. 36 (*Paris*) **Pl. L, fig. 2.**

1562. — Satyre ithyphallique conversant avec une Ménade; le Satyre est nu, barbu, debout à droite, avec de longs cheveux flottant sur ses épaules; de la main droite ramenée en arrière, il tient sa queue de cheval; il dirige la main gauche du côté de la Ménade qui est debout devant lui, face à face; de la main droite levée, la Ménade tient une fleur lotiforme et de la main gauche baissée elle tient une couronne. Entre les deux personnages, un globule.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.

Æ 20; statère, 9 gr. 27 (*Luynes*) **Pl. L, fig. 3**; — autres ex. variés, 9 gr. 55; 9 gr. 63; 9 gr. 70 (trouée) [1].

1563. — Satyre ithyphallique conversant avec une Ménade; le Satyre est nu, barbu, debout à droite, avec de longs cheveux flottant sur ses épaules; de la main droite ramenée en arrière il tient sa queue de cheval; *sinistra manu veretrum tenet*; la Ménade est debout devant lui, face à face, levant la main droite. Dans le champ, trois globules.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.

Æ 20; statère, 9 gr. 37 (*Paris*) **Pl. L, fig. 4.**

1564. — Satyre ithyphallique debout face à face avec une Ménade qu'il saisit par le poignet; le Satyre lève la main droite, et la Ménade retient les plis de son chiton de la main gauche baissée; dans le champ, deux globules.

℞. Même carré creux, partagé en triangles.

Æ 20; statère, 9 gr. 93 (*Berlin*) [2].

1565. — Satyre ithyphallique debout à droite, saisissant par le poignet une Ménade qui s'enfuit en détournant la tête; de la main gauche, la Ménade retient les plis de son chiton; dans le champ, trois globules.

℞. Même carré creux.

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecques*, p. 79-80, nos 75 à 78. Il y a dans le champ, un, deux ou trois globules, suivant les exemplaires; la Ménade a des attitudes variées et parfois obscènes.

2. A. de Sallet, *Beschreib.*, p. 95, nº 22 et pl. IV, 37

Æ 20; statère, 9 gr. 10 (*Berlin*) [1].

1566. — Satyre ithyphallique caressant une Ménade; le Satyre est nu, barbu, debout à droite, avec de longs cheveux flottant sur ses épaules; de la main droite baissée il touche la main droite de la Ménade; celle-ci s'enfuit en détournant la tête et tenant une couronne de la main gauche levée (cette main est presque toujours rognée); le Satyre lui caresse le menton de la main gauche. Dans le champ, trois globules.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.

Æ 19; statère. 9 gr. 52 (*Paris*) **Pl. L, fig. 5.**

1567. — Variétés: le Satyre saisit la Ménade par le poignet: 9 gr. 04 (trouvaille d'Égypte, *coll. Grenwell*) [2]; — autres ex. variés, avec un carré creux informe, 9 gr. 42 (trouvaille d'Égypte, *coll. H. Weber*) [3].

1568. — Variété : le Satyre saisit de la main droite la Ménade par le poignet, et de la main gauche, il lui caresse le menton; dans le champ on ne voit qu'un seul globule.

Æ 18; statère, 9 gr. 30 (*Paris*) **Pl. L, fig. 6.**

1569. — Variété, d'un style différent, sans globule dans le champ. — 9 gr. 60 (*Paris*) **Pl. L, fig. 10 et 11**; — autre ex., 9 gr. 85 (*Londres*) [4].

1570. — Variété, avec cinq globules; style archaïque, 9 gr. 99 (*Londres*) [5],

1571. — Variété, avec trois globules dans le champ; style moins ancien; le carré creux du revers partagé en triangles : 9 gr. 59; 9 gr. 50 (*Londres*) [6].

1572. — Variété, dans le champ, ⁘ et deux globules : 9 gr. 49; 9 gr. 81; 9 gr. 93 (*Londres*) [7].

1573. — Même type, avec trois globules dans le champ; on distingue bien les oreilles de cheval du Satyre.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers par un croisillon.

1. Sallet, *Beschreibung*, p. 93, n° 11 et pl. IV, 36.
2. Greenwell, *Num. Chron.*, 1890, p. 2 et pl. I, 3.
3. Herm. Weber, *Num. Chron.*, 1899, p. 271 et pl. XV, 2, 3, 4; autres variétés aussi trouvées en Egypte, Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 233.
4. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 77, n° 6.
5. B. Head, *op. cit.*, p. 77, n° 2.
6. B. Head, *op. cit.*, p. 77, n°s 4 et 5.
7. B. Head, *op. cit.*, p. 78, n°s 16, 17 et 18.

Æ 22; statère, 9 gr. 91 (*Paris*) **Pl. L, fig. 12**; — autres ex., 9 gr. 61; 9 gr. 78 (*Londres*)[1]; 9 gr. 70 (*Luynes*).

1574. — Variété; on distingue nettement les pieds de cheval du Satyre, 9 gr. 80 (*Paris*) **Pl. L, fig. 13**; — autre ex., avec deux globules seulement et traces d'un tréflage, 9 gr. 68 (*Paris*) **Pl. L, fig. 14**; — 9 gr. 34 (*Londres*)[2].

1575. — Satyre nu debout en face d'une Ménade et la saisissant par le poignet; au-dessus un globule.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.

Æ 14; drachme, 5 gr. 29 (*Paris*) **Pl. L, fig. 7**; — variété, 4 gr. 98 (*Londres*)[3].

1576. — Satyre nu accroupi à droite; dans le champ, cinq globules.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés irréguliers.

Æ 10; obole, 1 gr. 09 (*Paris*) **Pl. L, fig. 8**; — variété, avec trois globules, 1 gr. 24; 1 gr. 20 (*Londres*)[4].

1577. — Variété, sans globules (la tète du Satyre hors du flan); le carré creux du revers divisé en triangles.

Æ 10; obole, 1 gr. 19 (*Paris*) **Pl. L, fig. 9.**

1578. — Satyre accroupi à ~~gauche~~, barbu, avec de longs cheveux et des oreilles de cheval; il ramène les mains sur ses genoux et sa queue de cheval est relevée derrière son dos; dans le champ, deux globules. droite

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par des diagonales en relief.

Æ 11; obole, 1 gr. 05 (*Paris*) **Pl. L, fig. 15**; — autres ex., 1 gr. 05 (*Paris*) **Pl. L, fig. 16**; — 1 gr. 06; 1 gr. 03 (*Londres*)[5].

1579. — Variété; le Satyre paraît tenir sur ses genoux un objet indistinct; dans le champ, trois globules.

Æ 13; obole, 0 gr. 80 (*Paris*) **Pl. L, fig. 17.**

1580. — Satyre à demi agenouillé à droite, nu, barbu, avec de longs cheveux et une queue de cheval; sa main droite est ramenée en arrière; *sinistra manu veretrum tenet.* — ℞. Carré creux quadripartit.

1. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 79, n°s 22 et 23.
2. B. Head, *op. cit.*, p. 79, n° 24.
3. B. Head, *op. cit.*, p. 78, n° 10.
4. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 78, n°s 12 et 13.
5. B. Head. *Catal. Macedonia*, p. 79, n°s 25, 26, 27.

Æ 12 ; obole, 1 gr. 28 (*Paris*) **Pl. L, fig. 18 ;** — autres ex., 1 gr. 04 (*Paris*) **Pl. L, fig. 19;** 1 gr. 52 ; 1 gr. 10 ; 1 gr. 07 ; 0 gr. 79 [1].

1581. — ИOIATƎΛ· Satyre nu, ithyphallique, courtisant une Ménade. comme ci-dessus; il la saisit par le poignet et lui caresse le menton ; dans le champ, trois globules. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 20 ; statère, 9 gr. 98 ; 9 gr. 81 ; 9 gr. 73 (*Londres*) [2].

1582. — Satyre à queue de cheval, à demi agenouillé à droite, la main droite ramenée en arrière. Grènetis.

℞. Tête de lion, la gueule béante, à droite, dans un carré creux.

Æ 15 ; triobole, 3 gr. 53 (*Luynes*) **Pl. L, fig. 22.**

Cette pièce appartient peut être à Thasos qui a des trioboles du même poids.

1583. — ИOIATƎ1· Centaure emportant une Ménade ; le monstre est à demi agenouillé à droite, barbu avec de longs cheveux ; la Ménade étend les deux bras ; à l'exergue une ligne de gros grènetis.

℞. ИOIATƎ1 et un mot indistinct : .....˥. Casque à nasal, à droite. Le tout dans un carré creux (traces de surfrappe).

Æ 23 ; statère, 9 gr. 60 (*Paris*) **Pl. L, fig. 21.**

1584. — ИOIAT[Ǝ1]· Même type. ℞. Sans lég. Casque à droite ; carré creux.

Æ 23 ; statère, 9 gr. 22 (*Berlin*) [3].

1585. — [ИOIA]TƎ1· Centaure emportant une Ménade, comme ci-dessus.

℞. Casque à nasal, à droite, dans un carré creux.

Æ 17 ; statère, 9 gr. 58 (*Hunter*) **Pl. L, fig. 20** [4].

A Thasos, où le Centaure emportant une Ménade est le type ordinaire, on ne connaît point de monnaie ayant un casque au revers. Au contraire, chez les Orreskiens, avec le groupe du Centaure enlevant la Ménade, il existe des pièces au revers du casque (nº 1474) qui ne diffèrent que par la légende des statères de Lété (nºs 1583 à 1585) que nous venons de décrire.

Le type du Satyre courtisant une Ménade est un de ceux qu'invoque bien légitimement M. Brunn en faveur de sa thèse sur l'originalité de l'art macédonien aux VIe-Ve siècles. Il fait remarquer, sur certains

1. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 80, nºs 29 à 36.
2. B. Head, *op. cit.*, p. 79, nºs 19 à 21.
3. *Beschreibung*, t. II, p. 91, nº 1 et pl. IV, 35.
4. G. Macdonald, *Hunterian collection*, t. I, p. 266, nº 2 et pl. XIX, 16; cf. autre ex. (9 gr. 65) avec légende incomplète, dans la coll. Montagu, *Num. Chron.*, 1892, p. 24 et pl. II, 4.

exemplaires, le vigoureux relief des figures, la plénitude des formes, la musculature accentuée et solide du Satyre (voyez p. ex. notre pl. L, fig. 12, 13, 14). Ce type humain va de pair avec les taureaux, les lions et les chevaux dont nous avons fait ressortir la vérité anatomique et la fougueuse expression, sur les monnaies d'Acanthe, des Derroniens, des Orreskiens, des Bisaltes et d'Alexandre le Philhellène [1].

§ XV. — **Dicæa.**

Deux villes du nom de Δικαία ont frappé des monnaies qu'on a longtemps confondues. L'une, Dicæa de Thrace était auprès d'Abdère et ses monnaies que nous verrons au chapitre de la *Thrace*, sont au type de la tête d'Héraclès; l'autre, Dicæa de Macédoine, se trouvait sur le golfe Thermaïque, probablement sur la côte de la Chalcidique, au nord de Potidée, en face de Pydna située sur la rive opposée [2].

Dicæa de Macédoine était une colonie d'Érétrie et pour la distinguer de son homonyme, on l'appelait officiellement *Dicæa des Érétriens*. Dans la liste des villes tributaires d'Athènes au milieu du ve siècle, cette Dicæa est, en effet, désignée sous le nom de Δίκαια Ἐρετριῶν, et ses habitants sont dits : Δικαιοπολῖται Ἐρετριῶν ἄποικοι [3].

Aussi, les monnaies de Dicæa de Macédoine sont-elles imitées de celles d'Érétrie, sa métropole. Nous y retrouvons la vache se retournant et la pieuvre; exceptionnellement, paraît aussi le coq de Carystos. Le poids enfin, de ces monnaies, est euboïque.



N° 1586.

1586. — Vache debout à droite, détournant la tête pour se lécher une patte

1. H. Brunn, dans les *Sitzungsberichte* de l'Acad. de Munich, 1876, *Philos. philol. Classe*, p. 315; Percy Gardner, *Types of Greek Coins*, p. 91.

2. L'emplacement de Dicæa de Macédoine est quelque peu incertain. Pline (IV, 17) la cite après Therma et avant Pydna, Derra et Scioné. M. Ul. Köhler (*Urkunden des delisch-attischen Bundes*, p. 175) la met dans le voisinage de Mothoné, en Piérie; Kiepert la place sur l'autre rive du golfe Thermaïque, dans la Chalcidique, opinion que J. P. Six et B. Head ont adoptée en faisant remarquer qu'elle est confirmée par la numismatique. En effet, les monnaies de Dicæa de Macédoine sont de poids euboïque, comme celui des monnaies des autres colonies eubéennes et attiques de la Chalcidique, tandis que sur la côte opposée, en Piérie, les monnaies suivent un autre étalon (Six, *Num. Chron.*, t. XV, p. 97; B. Head, *Catal. Macedonia*, Introd., p. XL; *Hist. numor.*, p. 189; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 71).

3. *C. I. Attic.*, p. 111 et suiv.; cf. J. P. Six, *Num. Chron.*, 1875, p. 98.

de derrière; sur son dos, une hirondelle de mer (*sterna hirundo*) à droite; à l'exergue, une étoile à huit rayons. Grènetis.

℞. Pieuvre à huit tentacules, dans un carré creux plat.

Æ 32; tétradrachme euboïque, 17 gr. 27 (*coll. Greenwell*) [1].



No 1587.

1587. — Vache debout à gauche, détournant la tête et se grattant le mufle avec un pied de derrière; sur son dos, une hirondelle de mer à gauche; sous son ventre, une étoile à huit rayons et les lettres ΙΔ. Grènetis.

℞. Pieuvre dans un carré creux, comme ci-dessus.

Æ 27; tétradr. eub., 17 08 (*coll. Greenwell*) [2]; — autre ex., à Berlin.

1588. — Vache debout à droite, détournant la tête et se léchant une patte de derrière. Grènetis.

℞. Carré creux partagé par un large croisillon en quatre carrés irréguliers.

Æ 14; tétrobole eub., 2 gr. 79 (*Paris*) **Pl. LI, fig. 1;** — autre, 2 gr. 70 [3].

1589. — ΔΙΚΑ. Vache debout à droite, détournant la tête et se léchant une patte de derrière. Grènetis. — ℞. Carré creux pareil au précédent.

Æ 14; tétrobole euboïque, 2 gr. 65 (*Paris*) **Pl. LI, fig. 2.**

1590. — Vache debout à droite, se léchant une patte, comme ci-dessus.

℞. Carré creux partagé en huit triangles dont quatre en creux.

Æ 14; tétrobole euboïque, 2 gr. 61 (*Berlin*) **Pl. LI, fig. 3** [4]; — autres ex., 2 gr. 49 (*Londres*); 2 gr. 81; 2 gr. 29 [5].

1591. — Coq debout à droite; au-dessus, une étoile inscrite dans un cercle (le disque solaire?); dans le champ à droite, une volute.

℞. Pieuvre à huit tentacules recoquevillées; carré creux.

1. *Num. Chron.*, 1897, p. 275 et pl. XIII, 4.
2. *Num. Chron.*, 1890, p. 30 et pl. III, 22.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecques*, p. 72, nº 45.
4. A. de Sallet, *Beschreibung der antiken Münzen*, p. 75, nº 1 et pl. IV, 31.
5. B. Head, *Macedonia*, p. 70, nº 1; Hirsch, *Catal. de vente Rhousopoulos*, nº 860; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 72, nº 44.

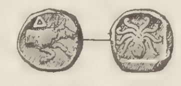
Æ 16; tétrob. eub., 2 gr. 35 (*Londres*) **Pl. LI, fig. 4;** — autre ex., 2 gr. 60, trouée (*coll. Six*); — variété, sans le disque, 2 gr. 51 [1].

Il importe d'observer que le même disque étoilé s'est rencontré sur un octodrachme des Derroniens (ci-dessus, p. 1046, n° 1451).

1592. — ΔΙΚΑ. Vache debout à droite, dressant la tête.
℞. Pieuvre à huit tentacules recoquevillées; carré creux.
Æ 12; diobole eub., 0 gr.74 (*Berlin*) **Pl. LI, fig. 5;** — autre ex., 0 gr. 80 [2].

1593. — Coq à droite. — ℞. ΔΙΚΑ dans les compartiments d'un carré creux.
Æ 10; obole eub., 0 gr. 69 [3].

1594. — ΔΙΚΑΙ. Coq à dr. — ℞. Coquillage (*pétoncle*) dans un carré creux.
Æ 11; trihémi-obole eub., 0 gr. 81; — autre ex. varié, 0 gr. 87 [4].



N° 1595.

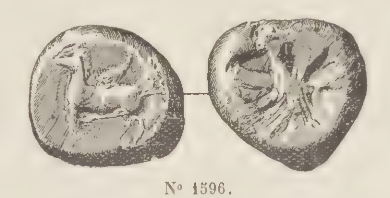
1595. — ΔΙ. Protomé d'un bœuf courant à dr. — ℞. Pieuvre; carré creux.
Æ 9; hémi-obole eub., 0 gr. 35 [5].

§ XVI. — Mendé.

La ville de Μένδη (ethn. Μενδαῖος) était à l'extrémité sud-ouest de la presqu'île de Pallène, au pied du cap Poseidion. C'était une colonie d'Érétrie; aussi, ses monnaies sont-elles taillées suivant le système euboïque. Mais contrairement à celles de Dicæa, leurs types n'ont rien d'érétrien. Ils se rapportent au culte de Dionysos et de Silène son compagnon, rappelant par certains détails les types obscènes de Lété. Ils font allusion en même temps aux riches vignobles des environs de Mendé, très réputés dans l'antiquité; les médecins recommandaient l'usage du vin de Mendé [6].

1. Wroth, *Num. Chron.*, 1893, p. 1 et pl. I, 1; Imhoof-Blumer, *Monn. grecques*, p. 72, n° 49 et pl. C, 14; *Catal. de vente Rhousopoulos*, n° 862.
2. A. de Sallet, *Beschreibung der antiken Münzen*, p. 75. n° 3 et pl. IV, 32; cf. *Zeit. für Num.*, t. III, p. 50; Imhoof-Blumer, *Mon. grecq.*, p. 72, n° 52.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 72, n° 48 a.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 72, n°s 50 et 51 et pl. C, 15.
5. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 73, n° 53 et pl. C, 17.
6. Démosthène, *in Lacrit.*, p. 594, 596; Hippocrate *de internis affect.*, ch. XVII; cf. W. Frœhner, *Annuaire de la Soc. fr. de numism.*, t. III, p. 54.

L'âne et le mulet, que la symbolique antique ne distingue pas [1], étaient des animaux spécialement consacrés à Dionysos et à Silène à cause de leur caractère phallique. Les monnaies de Mendé postérieures à notre cadre ont pour type Silène (plutôt que Dionysos) assis sur l'âne; l'âne est d'ailleurs la monture habituelle de Silène et parfois aussi celle de Dionysos sur des monuments de toute nature.



N° 1596.

1596. — Mulet ithyphallique dressant la tête et se cambrant, à gauche; sur sa croupe est perché un corbeau.

℞. Carré creux partagé en huit triangles irréguliers.

Æ 21; tétradrachme euboïque, 16 gr. 97 (*Hirsch*, cabinet de Bruxelles) [2].

1597. — Mulet ithyphallique, dressant la tête et se cambrant, à gauche; sur son dos, un corbeau (fruste); dans le champ à gauche, un objet indistinct.

℞. Carré creux partagé en huit triangles dont six sont en creux.

Æ 19; didr. eub., 8 gr. 34 (*Berlin*) **Pl. LI, fig. 6** [3].

1598. — Mulet ithyphallique debout à gauche, dressant la tête et les oreilles; sur sa croupe est perché un corbeau qui lui béquette sous la queue; dans le champ, traces d'un cep de vigne.

℞. Carré creux en huit triangles alternativement en creux et en relief.

Æ 23; tétradr. euboïque, 15 gr. 28, pièce rognée (*Paris*) **Pl. LI, fig. 7**; — autres ex., 17 gr. 08 (*Londres*) [4]; 16 gr. 52, trouvé en Égypte (*coll. Greenwell*) [5].

1599. — Mulet à droite; en haut, grappe de raisin ou feuille de vigne?

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés très profonds.

Æ 13; tétrobole eub., 2 gr. 22, trouée (*Paris*) **Pl. LI, fig. 8.**

1. Fr. Lenormant, art. *Bacchus*, dans le *Dictionn. des antiq. gr. et rom.*, p. 621. En général, à Mendé, le type monétaire a la cambrure d'un mulet plutôt que les formes d'un âne.

2. L. de Hirsch, *Annuaire de la Soc. franç. de num.*, 1884, t. VIII, p. 34, n° 5 et pl. I, 5.

3. A. de Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 99, n° 1.

4. B. Head, *Catal Macedonia*, p. 80, n° 1.

5. Greenwell, *Num. Chon.*, 1890, p. 11 et pl. I, 5.



N° 1600.

1600. — Mulet ithyphallique, à gauche.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales qui se croisent.

Æ 15 ; tétrobole eub., 2 gr. 72 (*Londres*) [1].

1601. — Mulet ithyphallique, à gauche, dressant la tète ; sur sa croupe, un corbeau (mal venu à la frappe). Grènetis.

℞. Carré creux partagé en huit triangles dont cinq en creux.

Æ 16 ; tétrobole eub., 2 gr. 58 (*Luynes*) **Pl. LI, fig. 9**; — autre ex., 2 gr. 65 (*Londres*) ; 2 gr. 71 [2].

1602. — Variété, le mulet tourné à droite.

Æ 16 ; tétrob. eub., 2 gr. 70 (*Londres*) ; — autre ex., 2 gr. 67 [3].

1603. — Mulet ithyphallique, à droite ; au-dessus, traces de lettres.

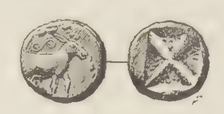
℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales qui se croisent.

Æ 13 ; tétrobole eub., 2 gr. 37 [4].

1604. — Mulet ithyphallique à droite, dressant la tête ; sur sa croupe, un corbeau qui lui béquette sous la queue. Grènetis.

℞. Carré creux partagé en huit triangles alternativement en creux et en relief.

Æ 28 ; tétrad. eub., 16 gr. 11 (*coll. Greenwell*, trouvaille d'Égypte) [5].



N° 1605.

1605. — Mulet à droite ; en haut, dans le champ, une vrille de vigne.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par des diagonales en relief.

1. Wroth, *Num. Chron.*, 1900, p. 6, n° 4 et pl. I, 3.
2. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 81, n° 2 ; Hirsch, *Catal. de vente Rhousopoulos*, n° 888.
3. Wroth, *Num. Chron.*, 1892, p. 6, n° 9 et pl. I, 9 ; *Catal. Rhousopoulos*, n° 889.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 82, n° 83.
5. Greenwell, *Num. Chron.*, 1890, p. 2 et pl. I, 4.

Æ 9; tétrobole eub., 2 gr. 41 (*coll. H. Weber*); variété, en haut, dans le champ, un poisson, 2 gr. 43 [1].

1606. — MEN. Mulet ithyphallique à droite. Grènetis.
℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.
Æ 12; tétrobole eub., 2 gr. 52 (*coll. H. Weber*) [2].



N° 1607.

1607. — M. Protomé de mulet, à droite. Grènetis.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un épais croisillon.
Æ 7; tritémorion eub., 0 gr. 47 (*Londres*); 0 gr. 37 (*coll. H. Weber*) [3].



N° 1608.

1608. — Tête de mulet (non bridé), avec le cou, à gauche. Grènetis.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un épais croisillon.
Æ 7; tritémorion eub., 0 gr. 43 (*coll. H. Weber*) [4].

1609. — Tête de mulet bridé, à gauche (avec le cou).
℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.
Æ 9; tritémorion eub., 0 gr. 52 (*Paris*) **Pl. LI, fig. 11** [5].

1610. — Tête de mulet non bridé, à gauche. Grènetis.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.
Æ 9; hémi-obole eub., 0 gr. 29 (*Londres*) [6].

1611. — Tête de mulet, non bridé, à droite.
℞. Carré creux partagé en huit triangles alternativement en creux et en relief.

1. *Num. Chron.*, 1898, p. 252, n° 7 et pl. XVI, 7; J. Hirsch, *Catal. de vente Rhousopoulos*, n° 891.
2. *Num. Chron.*, 1898, p. 252, n° 8 et pl. XVI, 8; Wroth, *Num. Chron.*, 1900, p, 6, n° 5 et pl. I, 4.
3. *Num. Chron.*, 1896, p. 15, n° 25 et pl. II, 1.
4. *Num. Chron.*, 1898, p. 251, n°s 2 et 3 et pl. XVI.
5. La pièce reproduite sur notre pl. LI, fig. 10 me paraît, après un examen attentif, avoir pour type une protomé de veau et non une protomé de mulet ou d'âne; le carré creux, d'ailleurs, ne convient pas à Mendé; nous la décrirons au chapitre des *Incertaines*.
6. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 81, n° 3.

Æ 7 ; trihémi-tartémorion, 0 gr. 23 (*Londres*) **Pl. LI, fig. 12 ;** — autres ex., 0 gr. 20; 0 gr. 28 (*coll. H. Weber*) [1].

1612. — Tête de mulet bridé, à gauche. — ℞. Carré creux.
Æ 7, flan globuleux ; tritémorion eub., 0 gr. 42 (*coll. H. Weber*) [2].

1613. — Même description.
Æ 7 ; trihémi-tartémorion eub., 0 gr. 26 (*Londres*) [3].

1614. — Mulet ithyphallique, à dr., levant la tête ; devant lui un cep de vigne. — ℞. Carré creux partagé en huit triangles dont cinq en creux.
Æ 16 ; tétrobole eub., 2 gr, 30 [4].

1615. — Mulet ithyphallique à droite, dressant la tête et les oreilles ; sur sa croupe est perché un corbeau. Grènetis.
℞. Carré creux en huit triangles dont cinq en creux et trois en relief.
Æ 15 ; tétradr. eub., 16 gr. 82 (*Luynes*) **Pl. LI, fig. 13.**



N° 1616.

1616. — Traces d'une légende. Mulet ithyphallique à droite, dressant la tête ; sur sa croupe, un corbeau qui lui béquette sous la queue ; sous le mulet, une grappe de raisin (ou un gland?)
℞. Carré creux en huit triangles alternativement en creux et en relief.
Æ 23 ; tétradr. eub., 17 gr. 13 (*coll. H. Weber*) [5].

1. Wroth, *Num. Chron.*, 1892, p. 6, n° 11 et pl. I, 11 ; *Num. Chron.*, 1898, p. 252, n°s 4 et 5 et pl. XVI.
2. *Num. Chron.*, 1898, p. 252, n° 6 et pl. XVI, 6.
3. Wroth, *Num. Chron.*, 1892, p. 6, n° 10 et pl. I, 10.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 83, n° 84.
5. *Num. Chron.*, 1897, p. 275 et pl. XIII, 5.



N° 1617.

1617. — Mulet ithyphallique à gauche, dressant la tête; sur sa croupe, un corbeau qui lui béquette sous la queue; derrière le corbeau, la lettre **M**. Grènetis. — ℞. Carré creux en triangles dont quatre en creux.

Æ 27; tétradr. eub., 17 gr. 33 [1].

1618. — **MIN·** Mulet ithyphallique debout à droite, dressant la tête et les oreilles; sur sa croupe un corbeau qui lui béquette sous la queue; au second plan, un cep de vigne chargé de raisin. Grènetis.

℞. Carré creux partagé en huit triangles alternativement en creux et en relief, et orné, au centre, d'un disque.

Æ 28; tétradr. eub., 16 gr. 98 (*Paris*) **Pl. LI, fig. 14;** — autre ex., 16 gr. 90 (*coll. Löbbecke*) [2].

1618 *bis*. — **MIN·** Mulet ithyphallique à droite, dressant la tête et les oreilles; au second plan, un cep de vigne chargé de raisin. Grènetis.

℞. Carré creux partagé en huit triangles en creux et en relief.

Æ 12; tétrob. eub., 2 gr. 73 (*Paris*) **Pl. LI, fig. 17;** — autres ex., 2 gr. 72 (*coll. H. Weber*); 2 gr. 77 [3].

1619. — **MI/ΔAON·** Mulet ithyphallique debout à droite, dressant la tête et les oreilles; sur sa croupe est perché un corbeau. Grènetis.

℞. Carré creux partagé en huit triangles en creux et en relief.

Æ 28; tétradr. eub., 17 gr 30 (*Paris*) **Pl. LI, fig. 15.**

1620. — **MINΔAION.** Mulet ithyphallique debout à droite, dressant la tête et les oreilles; sur sa croupe est perché un corbeau. Grènetis.

℞. Carré creux partagé en huit triangles en creux et en relief.

1. J. Hirsch, *Catal. de vente Rhousopoulos*, n° 887.

2. Löbbecke, *Zeit. für Num.*, t. X, p. 73, n° 12 et pl. III, 3.

3. *Num. Chron.*, 1898, p. 251, n° 1 et pl. XVI, 1; *Catal. de vente Rhousopoulos*, n° 892.

Æ 25; tétradr. eub., 17 gr. 18 (*Paris*) **Pl. LI, fig. 16;** — autres ex. variés, 16 gr. 93; 17 gr. 01 [1].

1621. — ИOIAΔИIM. Mulet ithyphallique, à droite. Grènetis.
℞. Carré creux en huit triangles alternativement en creux et en relief.
Æ 26; tétradr. eub., 17 gr. 20 (Bibl. de Saint-Marc, Venise) [2].



N° 1622.

1622. — MINΔAON· Mulet ithyphallique à droite; au-dessus, un croissant.
℞. Carré creux pareil au précédent.
Æ 28 sur 24; tétradr. eub., 17 gr. 15 (*Klagenfurt*) [3].

1623. — MIN· Protomé de mulet dressant la tête, à droite. Grènetis.
℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales en relief.
Æ 6; hémi-obole eub., 0 gr. 35 (*Paris*) **Pl. LI, fig. 18.**

1624. — Mulet debout à droite. Grènetis. — ℞. Corbeau à g.; carré creux.
Æ 9; tritémorion eub., 0 gr. 49 (*Paris*) **Pl. LI, fig. 19.**

1625. — Même description.
Æ 9; trihémi-tartémorion eub., 0 gr. 25 (*Paris*) **Pl. LI, fig. 20;** — autres ex., 0 gr. 32; 0 gr. 22 (*coll. H. Weber*) [4].

1626. — Protomé de mulet à demi agenouillé, à droite. Grènetis.
℞. Canthare dionysiaque, dans un carré creux.
Æ 9; hémi-obole eub., 0 gr. 35 (*Paris*) **Pl. LI, fig. 21.**

1627. — Protomé de mulet debout à droite. — ℞. Canthare; carré creux.
Æ 7; trihémi-tartémorion eub., 0 gr. 26 (*Paris*) **Pl. LI, fig. 22.**

1. *Catal. de vente Rhousopoulos*, nos 885 et 886.
2. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.* de Vienne, 1884, p. 243, n° 22 et pl. IV, 14.
3. Imhoof-Blumer, *l. c.*, p. 243, n° 23, pl. IV, 15.
4. *Num. Chron.*, 1896, p. 15, pl. II, 2; et 1898, p. 253, n° 9, pl. XVI, 9.

Sur les monnaies qui précèdent, la forme de l'ethnique est indifféremment **MEN** ou **MIN**, puis on a **MINΔAON** et **MINΔAION**; la forme **MENΔAION** prévaut ensuite à partir du milieu du v[e] siècle ; plus tard, paraîtra régulièrement **MENΔAIΩN**.

Après le départ des Perses, Mendé devint tributaire d'Athènes comme les autres villes de la Chalcidique [1]. Elle continua à frapper des monnaies aux types siléniques ou dionysiaques jusqu'au moment où elle tomba entre les mains de Philippe de Macédoine, en 358.

§ XVII. — Capsa.

Le tétrobole de style archaïque dont la description suit, a le type, le poids et le faire des monnaies de Mendé. Sans la légende composée des lettres **KA**, on le classerait à cette dernière ville. La légende **KA** force donc à chercher, dans le voisinage de Mendé, un atelier dont le nom commence par ces initiales. On a depuis longtemps reconnu qu'il n'y avait pas lieu de s'arrêter à l'attribution à Cassandrea (Potidée), formulée par Sestini : la monnaie, qui remonte au moins à 480, ne peut porter le nom d'une ville fondée par Cassandre, après Alexandre le Grand. Mionnet a proposé la ville de Cassera mentionnée par Pline sur le golfe Thermaïque, au nord de Mendé [2]. Mais *Cassera* n'est qu'une altération de la forme grecque Ἄσσηρα [3]. A. de Sallet a voulu restituer la pièce à Mendé même et regarder les lettres **KA** comme les initiales de Καναστραῖον ou Κάναστρον, nom du promontoire qui, assez loin à l'est de Mendé, termine la péninsule de Pallène [4].

Cette opinion ne saurait guère être admise, car Mendé n'a pu établir un atelier monétaire au cap Canastréon, et elle n'a jamais elle-même échangé son nom de Mendé contre celui du cap. Mieux vaut donc adopter l'attribution plus récente de M. Imhoof-Blumer qui a reconnu dans les lettres **KA** les initiales de Capsa. Cette ville (Κάψα, Κάμψα ou Σκάψα) mentionnée par Hérodote [5], était sur le golfe Thermaïque, un peu au nord de Mendé, près d'Assera. On disait Κάψα et Σκάψα comme Ἔγεστα et Σέγεστα, Κίθας et Σκίθας, Κοτοῦσσα et Σκοτοῦσσα, etc. [6].

1628. — Mulet ithyphallique debout à droite ; au-dessus, une cylix.

℞. Carré creux partagé en huit triangles alternativement en creux et en relief ; dans deux des triangles creux, les lettres **K — A**.

Æ 12 ; tétrobole euboïque, 2 gr. 90 (*Paris*) **Pl. LI, fig. 23 ;** — autre ex., 2 gr. 91 (*Londres*) [7].

1. B. Head, *Catal. Macedonia*, Introd., p. xxxvii.
2. Pline, *Hist. nat.*, IV, 17, 5; cf. Mionnet, *Supplément*, t. III, p. 59.
3. Les Ἀσσηρῖται figurent au nombre des tributaires d'Athènes au v[e] siècle. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 69.
4. A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. XII, p. 358.
5. Hérodote, VII, 123.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 69.
7. A. von Sallet, *Zeit. für Num.*, t. XII, p. 358 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecques* p. 69, n° 36 ; Wroth, *Num. Chron.*, 1900, p. 275 et pl. XIII, 3.

§ XVIII. — Scioné.

Scioné (Σκιώνη), sur la côte méridionale de la péninsule de Pallène, entre Mendé et le cap Canastréon, passait pour avoir été fondée par des Grecs à leur retour du siège de Troie [1]. C'est vraisemblablement le casque et l'effigie du héros achéen inconnu, fondateur mythique de la ville, qui forment les types des monnaies que nous allons décrire. Mais dans la réalité de l'histoire, Scioné fut vraisemblablement une colonie eubéenne, comme ses voisines de la Chalcidique. Le poids euboïque de ses monnaies est une confirmation de cette hypothèse.

1629. — Casque à nasal (αὐλῶπις), à droite.
℞. Carré creux partagé en huit triangles par des diagonales en relief.
Æ 21 ; tétradr. eub., 16 gr. 97 (*Paris*) **Pl. LII, fig. 1;** — autre ex., 17 gr. [2].

1630. — Casque à nasal, à droite (pareil au précédent).
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.
Æ 10 ; triobole eub., 1 gr. 92 (*Paris*) **Pl. LII, fig. 2.**

1631. — Même casque, à gauche.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.
Æ 9 ; trihémi-obole eub., 0 gr. 93 (*Paris*) **Pl. LII, fig. 3 ;** — autres ex., 1 gr. 25 (*Paris*) ; 1 gr. ; 0 gr. 90 ; 0 gr. 80 [3].

1632. — Même description. — Æ 6 ; hémi-obole, 0 gr. 36 ; 0 gr. 33 (*Paris*).

1633. — Même description. — Æ 5 ; tétartémorion, 0 gr. 17 (*Paris*).

1634. — Tête d'un héros imberbe, les cheveux courts, à droite.
℞. ΣΚΙΟ. Œil humain placé en diagonale dans le carré creux.
Æ 12 ; triobole eub., (*Paris*) **Pl. LII, fig. 4 ;** — autres ex., 2 gr. 05 (*Londres*) [4] ; 1 gr. 88 (*Paris*).



No 1635.

1635. — Même description. — Æ 6 ; hémi-obole eub., 0 gr. 37.

1. Thucyd., IV, 120 ; cf. B. Head, *Catal. Maced.*, Introd., p. XXXVII.
2. Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 193, n° 1.
3. Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 193, n° 2.
4. W. Wroth, *Catal. Troas*, p. 174, n° 5 et pl. XXXV, 10.

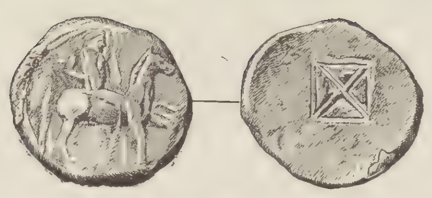
L'attribution de ces dernières pièces à Scioné (nos 1634 et 1635) n'a été fixée que tout récemment, grâce à la découverte de l'exemplaire reproduit sur notre pl. LII, fig. 4, où la légende, parfaitement lisible, paraît bien être ΣΚΙΟ. Auparavant, ces pièces ont été attribuées d'abord à une prétendue ville de Cithron en Thessalie [1], puis à Cithos de Lesbos ou aux incertaines de cette île [2]. Sur la foi de ces dernières attributions nous avons fait reproduire un exemplaire de ces pièces au milieu des monnaies de Lesbos, sur notre pl. XV, fig. 11 [3]. Mais l'attribution à Scioné est confirmée par l'observation suivante : après les batailles de Platées et de Mycale en 479, et l'expédition de Cimon sur les côtes de Macédoine, Scioné devenue membre de la symmachie athénienne [4], comme ses voisines, frappa des monnaies qui ont, au revers, le même casque accompagné de la légende ΣΚΙΩ, et plus tard, ΣΚΙΩΝΑΙΩΝ.

§ XIX. — **Potidée.**

Potidée (Ποτίδαια) en Chalcidique, sur la côte du golfe Thermaïque, au point où la péninsule de Pallène se rattache au continent, fut originairement une colonie de Corinthe. Son nom, remarque M. Head, dérive clairement de celui de Poseidon, d'où le type de Poseidon sur ses monnaies [5]. Mais bien que la ville fut un port de mer, c'est Poseidon Hippios, c'est-à-dire le Poseidon qui, des régions macédoniennes et thessaliennes, passa successivement en Béotie et en Arcadie au cœur du Péloponnèse. C'est le dieu des sources jaillissantes dont le cheval est le symbole ; nous en avons expliqué plus haut l'origine, le mythe et les attributs [6].

Lors de la retraite lente et vengeresse des Perses à travers la Macédoine et la Thrace, après Platées, en 479, le satrape Artabaze vint, au nom de Xerxès, assiéger Potidée qui s'était déclarée pour les Grecs. La ville ne dut son salut qu'à une intervention de Poseidon qui, par un énorme flux et reflux de la mer, fit périr une partie des assaillants. Les Perses avaient, disait-on, mérité ce châtiment divin en profanant le temple et la statue de Poseidon qui se trouvaient en avant de la ville (ἐν τῷ προαστείῳ) [7]. On doit croire que c'est l'image de cette statue de Poseidon Hippios qui figure sur les monnaies de Potidée [8].

1. A. de Longpérier, *Œuvres*, publiées par G. Schlumberger, t. II, p. 58.
2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 486 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 277 et pl. E, 27; W. Wroth, *Catal. Troas*, p. 174.
3. Voyez ci-dessus, p. 358, note 3.
4. B. Head, *Catal. Macedonia*, Introd., p. xxxvii; cf. *C. I. Attic.*, t. I, p. 230.
5. B. Head, *Catal. Macedonia,* Introd., p. xxxviii; *Hist. numor.*, p. 188.
6. Voyez ci-dessus, p. 867 et 1007.
7. Hérodote, VIII, 129.
8. B. Head, *Catal. Macedonia*, Introd., p. xxxviii ; *Hist. numor.*, p. 188.



N° 1636.

1636. — Poseidon Hippios à cheval, allant au pas à droite (la tête est fruste); il tient son trident presque horizontalement.

℞. Petit carré creux plat, partagé en quatre triangles par deux diagonales.

Æ 26 ; tétradr. euboïque, 17 gr. 20 (*coll. de Hirsch*, cab. de Bruxelles) [1].

1637. — Poseidon Hippios à cheval allant au pas à droite; il est nu, barbu (?), nu-tête, les cheveux courts; de la main droite il tient son trident horizontalement, et de la main gauche, la bride de son cheval; devant le cheval la lettre Γ; sous le cheval, une étoile à sept rayons. Grènetis.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.

Æ 26 ; tétradr. euboïque, 17 gr. 57 (*Londres*) **Pl. LII, fig. 5** [2]; — autre ex. 17 gr. 47 (*Berlin*) [3].

1638. — Poseidon Hippios à cheval allant au pas à gauche; de la main gauche il tient son trident transversalement et de la droite, la bride de son cheval; sous le cheval, une étoile à huit rayons.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.

Æ 25; tétradr. eub., 16 gr. 86, trouée (*Luynes*) **Pl. LII, fig. 6; —** autre ex., 17 gr. 39 (*Londres*) [4].

1639. — Poseidon Hippios à cheval, allant au pas à droite et armé du trident, comme ci-dessus ; dessous, les lettres ΓΟ.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.

Æ 14; tétrobole eub., 2 gr. 42 (*Londres*) **Pl. LII, fig. 7** [1].

1. L. de Hirsch, *Annuaire de la Soc. franc. de numism.*, 1884, t. VIII, p. 35, n° 6 et pl. I, 6.
2. B. Head, *Macedonia*, p. 99, n° 1 ; *Hist. numor.*, p. 188, fig. 130.
3. A. de Sallet, *Beschreibung der antiken Münzen*, t. II, p. 123, n° 1 et pl. V, 49. L'étoile qui figure sous le cheval de Poseidon Hippios donnerait, suivant M. Svoronos, un caractère sidéral et planétaire au type lui-même. *Bull. corr. hellén.*, t. XVIII, 1894, p. 119.
4. Wroth, *Num. Chron.*, 1892, p. 7.
5. Wroth, *Num. Chron.*, 1900, p. 276, et pl. XIII, 4.

1640. — Poseidon Hippios à cheval, allant au pas à gauche et armé du trident, comme ci-dessus ; sous le cheval, une étoile.

℞. Tête de femme à droite, les cheveux gravés au pointillé sont retenus par un bandeau ; ils sont arrangés en une longue pointe au vertex et de longues mèches retombent sur le cou. Carré creux bordé d'une ligne.

Æ 16 sur 11 ; tétrobole eub., 2 gr. 57 (*Paris*) **Pl. LII, fig. 8** ; — autre ex., 2 gr. 52 (*Londres*) [1].

1641. — Poseidon Hippios à cheval, allant au pas à droite et armé du trident, comme ci-dessus ; sous le cheval, une étoile.

℞. Tête de femme, à droite, comme ci-dessus. Carré creux.

Æ 15 ; tétrobole eub., 2 gr. 43 (*Paris*) **Pl. LII, fig. 9.**

1642. — Poseidon Hippios à cheval, à droite, comme ci-dessus ; dessous, ΓO.

℞. Pareil aux deux précédents.

Æ 16 sur 11 ; tétrobole eub., 2 gr. 69 (*Londres*) [2].

1643. — Variété avec la lettre Γ, 2 gr. 65 (*Londres*).

1644. — Autre, avec la lettre Γ et étoile, 2 gr. 86 (*Londres*) [3].

1645. — Cavalier nu, trottant à droite.

℞. TFV (?). Tête de femme, à droite, comme ci-dessus (n° 1640). Carré creux.

Æ 11 ; diobole eub., 1 gr. 31 (*Londres*).

1646. — Variété, sans légende, 1 gr. 25 (*Londres*) [4].

1647. — Cavalier sur un protomé de cheval s'élançant à droite ; dans le champ, la lettre Γ.

℞. Tête de femme, de style archaïque, avec de longs cheveux, à droite. Carré creux.

Æ 11 ; diobole eub., 1 gr. 36 ; 1 gr. 29 (*Londres*) [5].

1. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 100, n° 6.
2. B. Head, *loc. cit.*, p. 100, n° 2.
3. B. Head, *loc. cit.*, p. 100, n°s 3 et 4.
4. B. Head, *loc. cit.*, p. 100, n°s 7 et 8.
5. B. Head, *loc. cit.*, p. 100, n°s 9 et 10.



N° 1648.

1648. — Cheval galopant, à droite.
℞. Même tête de femme, à droite ; carré creux.
Æ 7 ; tritémorion eub., 0 gr. 48 (*coll. H. Weber*) [1].



N° 1649.

1649. — Cheval en liberté, à droite. — ℞. Tête de femme à gauche, les cheveux formant une pointe au vertex, comme ci-dessus ; carré creux.
Æ 7 ; hémi-obole eub., 0 gr. 35 (*coll. H Weber*) [2].

On ne sait quel nom donner à la curieuse tête féminine qui figure au revers des pièces précédentes (n°s 1640 à 1649). Sa coiffure, son aspect primitif permettent de croire qu'il s'agit de l'image d'une très vieille idole, sans doute la compagne attribuée à Poseidon Hippios dans la légende locale. Millingen a pensé à une statue de Pallène, nymphe d'une grande beauté qui donna son nom à la presqu'île dont Potidée gardait l'entrée [3]. Pallène était fille de Sithon, roi des Odomantes et d'Anchiroé, fille de Neilos; une autre tradition en fait une fille d'Alcyonée, qui se jeta dans la mer du haut du promontoire de Canastréon [4].

Délivrée des Perses, en 479, Potidée envoya 300 guerriers combattre à Platées dans les rangs de l'armée grecque ; bientôt après elle entra dans la synmachie attico-délienne, comme les autres villes de la Chalcidique.

§ XX. — **Olynthe.**

Olynthe, située au fond du golfe Toronaïque, entre Potidée et Sermylé, était une colonie de Chalcis. Sa position exceptionnelle entre les péninsules de Pallène et de Sithonie, l'appela à jouer un rôle politique des plus considérables au IVe siècle et à devenir la capitale fédérale de la Chalcidique [5]. Avant les guerres Médiques, on ne sait presque rien de son histoire.

Nous apprenons pourtant, par un pas-

1. *Num. Chron.*, 1898, p. 255 et pl. XVI, 15.
2. H. Weber, *Num. Chron.*, 1898, p. 254 et pl. XVI, 14.
3. Millingen, *Sylloge*, p. 48 ; cf. B. Head, *Catal. Macedonia*, Introd., p. xxxviii; *Hist. numor.*, p. 188.
4. Voyez Roscher, *Ausf. Lexicon der Mythologie*, v° *Pallene.*
5. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. V, p. 261.

sage d'Hérodote qu'au temps de l'invasion de Xerxès, les colons Chalcidiens furent expulsés de leur ville ou au moins opprimés par les Bottiéens indigènes. Pour rentrer dans la place, les colons grecs invoquèrent le secours des Perses, et en 479, le satrape Artabaze vint mettre le siège devant Olynthe. Il l'emporta d'assaut, fit égorger la plupart des Bottiéens, rétablit les Chalcidiens dans leurs demeures et nomma Critobule de Toroné, gouverneur de la ville [1].



No 1650.

1650. — Personnage debout dans un quadrige allant au pas, à droite ; il est vêtu d'un chiton talaire serré à la taille par une ceinture ; d'une main il tient le fouet et de l'autre les rênes.

℞. Carré creux partagé en huit triangles par des diagonales.

Æ 22, flan épais ; tétradr. euboïque, 16 gr. 78 (*coll. Sandeman*) [2].

L'attribution à Olynthe proposée conjecturalement pour ce tétradrachme, par M. Head, n'est pas absolument certaine. Le type du quadrige, d'une remarquable finesse de style, rappelle les monnaies archaïques de la Sicile. Le carré creux ressemble à celui de monnaies primitives des îles égéennes. Cependant, comme il s'agit d'un type agonistique et que les monnaies qui suivent, avec le nom d'Olynthe (nos 1651 à 1653) sont surement agonistiques, le classement à Olynthe est celui qui paraît le plus raisonnable.

1651. — Personnage dans un quadrige allant au pas, à droite ; il est barbu, nu-tête, vêtu d'une tunique talaire serrée à la taille ; de la main droite levée il tient un fouet et de la gauche, les rênes de ses chevaux ; en haut, dans le champ, un bouclier macédonien.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par des diagonales ; au centre, un autre carré creux plus petit dont le champ est rempli par un aigle volant à gauche.

Æ 24 ; tétradrachme euboïque, 17 gr. 45 (*Paris*) **Pl. LII, fig. 10 ;** — autres ex., 16 gr. 56 (*Londres*) [3] ; 17 gr. 45 et 17 gr. 40 (*Berlin*) [4].

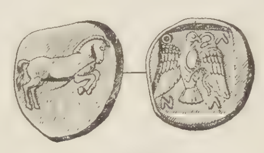
1. Hérodote, VIII, 127.
2. B. Head, *Num. Chron.*, 1878, p. 333.
3. B. Head, *Macedonia*, p. 86, n. 1.
4. A. de Sallet, *Beschreibung der antiken Münzen*, t. II, p. 104, nos 1 et 2 et pl. V, 43. Autre (17 gr. 30), coll. Montagu. *Num. Chron.*, 1892, p. 25 et pl. II, 5.

1652. — Cheval bridé debout à droite, levant le pied gauche de devant; il paraît attaché à une colonne ionique (νύσσα, τέρμα) qu'on voit au second plan; dans le champ, une fleur lotiforme (acanthe?).

℞. ΟΛ[V]Ν. Aigle volant à droite, en emportant un serpent dans son bec et ses serres. Carré creux.

Æ 14; tétrobole euboïque, 2 gr. 43 (*Berlin*) **Pl. LII, fig. 11** [1]; — autre ex., 2 gr. 34 (*Londres*) [2].

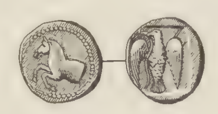
Les types des pièces qui précèdent sont nettement agonistiques; c'est la colonne du stade ou *meta* autour de laquelle devaient tourner les chars, qui figure au revers du tétrobole n° 1652. Peut-être ces monnaies rappellent-elles quelque victoire Olympique remportée par un habitant d'Olynthe, à moins que ce type soit tout bonnement inspiré par un rapprochement littéral et factice entre le nom d'Olynthe et celui d'Olympie : de pareils jeux d'esprit ne sont pas rares en numismatique.


N° 1653.

1653. — Cheval bridé, s'élançant à droite, sa longe trainante.

℞. ΟΛVΝ. Aigle volant à droite, et dévorant un serpent qu'il tient dans son bec et ses serres. Carré creux.

Æ 14; tétrobole euboïque, 2 gr. 33 (*Londres*) [3].

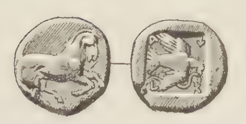

N° 1654.

1654. — Protomé de cheval bondissant à gauche. Grènetis.

℞. Aigle volant, tenant un serpent dans son bec et ses serres. Carré creux.

Æ 11; diobole euboïque, 1 gr. 31 (*Londres*) [4].

1. A. de Sallet, *Beschreibung der antiken Münzen*, p. 104, n° 3 et pl. V, 44.
2. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 87, n° 3.
3. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 87, n° 2.
4. B. Head, *loc. cit.*, p. 87, n° 4.



N° 1655.

1655. — Cheval galopant à droite.

℞. ↑AɅK· Aigle dévorant un serpent, à droite; carré creux.

Æ 13; tétrobole euboïque, 2 gr. 65 (*coll. Greenwell*) [1].

Cette pièce est semblable, sauf pour la légende, au tétrobole n° 1653 qui porte la légende OɅVN. Elle associe le cheval macédonien à l'aigle de Chalcis. La légende ↑AɅK porterait à la classer à l'Eubée, sans le rapprochement que nous venons d'indiquer et sans la présence du cheval qui ne convient pas à Chalcis. On doit donc adopter l'opinion de M. Greenwell qui a pensé que le tétrobole en question fut frappé à Olynthe dès le premier tiers du v[e] siècle, comme capitale des *Chalcidiens* et qu'alors cette ville exerçait déjà une sorte d'hégémonie sur les autres colonies eubéennes de la presqu'île de Chalcidique. On ne saurait, en effet, songer à faire descendre cette pièce à l'époque de la formation de la ligue Chalcidienne en 433 [2].

§ XXI. — **Téroné.**

Cette ville que les médailles nomment Τερώνη et les auteurs anciens Τορώνη, était une colonie de Chalcis, bâtie vers l'extrémité méridionale de la péninsule de Sithonie; elle commandait l'entrée du golfe Toronaïque. Son nom lui venait, d'après la tradition, de Toroné, fille de Poseidon et de Phœnicé [3]. Elle fournit, comme Olynthe et la plupart des villes voisines, un contingent de navires et de soldats à la flotte de Xerxès en 480 [4]. Ses premières monnaies remontent au moins à l'an 500 et suivent l'étalon euboïque. Les tétradrachmes paraissent avoir toujours pour type une amphore à deux anses, tandis que les tétroboles et les petites divisions ont une œnochoé. Les grappes de raisin et les branches de vigne qui ornent parfois ces types, attestent qu'on doit y reconnaître des emblèmes dionysiaques. Toroné était un entrepôt du commerce du vin et le culte de Dionysos était particulièrement en honneur dans plusieurs des villes de la Chalcidique.

1656. — Amphore à deux larges anses, surmontée d'un couvercle conique.

1. *Num. Chron.*, 1897, p. 276 et pl. XIII, 6.
2. Nous décrivons ci-après, au Chapitre des *Incertaines*, des pièces aux types du quadrige et du bige qu'on a parfois, mais sans argument valable, proposé de classer à Olynthe.
3. Et. de Byzance, *s. v°.*
4. Hérod., VII, 122.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés à surface rugueuse.
Æ 26 sur 22 ; tétradr., 14 gr. 30 (*Luynes*) **Pl. LII, fig. 12** [1].

1657. — Amphore, la panse ornée d'une grappe de raisin. Grènetis.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.
Æ 29 ; tétradr. eub., 17 gr. (*Londres*) **Pl. LII, fig. 13** [2].

1658. — Amphore, la panse ornée de trois grappes de raisin ; dans le champ, ⊬—Ɛ. Grènetis (coup de cisaille). — ℞. Carré creux comme ci-dessus.
Æ 28 ; tétradr. eub., 17 gr. 36 (*Londres*) **Pl. LII, fig. 14** [3].

M. B. Head nous apprend que ce remarquable tétradrachme a été trouvé en Égypte avec deux autres monnaies macédoniennes de la période primitive. L'attribution à Téroné n'étant pas douteuse, nous devons nous étonner, avec l'éminent numismate anglais de la légende ⊬—Ɛ au lieu de T—E, comme sur toutes les autres pièces [4]. La lettre ⊬ (H ?) serait-elle une simple aspirée remplaçant le T [5] ?

1659. — Amphore, chacune de ses anses ornée d'une branche de vigne d'où pend une grosse grappe. Grènetis.
℞. Carré creux, comme ci-dessus.
Æ 29 ; tétradr. eub., 17 gr. (*Berlin*) **Pl. LII, fig. 15** [6] ; — autres ex., 17 gr. 28 [7] ; 16 gr. 61, surfrappé sur une pièce d'Acanthe (*Londres*) [8].

1660. — Amphore à anses coudées, le col cravaté d'un cep de vigne, la panse granulée ; dans le champ, les lettres T—Ɛ. Grènetis.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.
Æ 27 ; tétradr. eub., 17 gr. 29 (*Paris*) **Pl. LII, fig. 16.**

1661. — Œnochoé dionysiaque, la panse ornée d'une tête de bouc, de face.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.
Æ 15 ; tétrobole eub., 2 gr. 38 (*Paris*) **Pl. LII, fig. 17** ; — autres ex. variés, 2 gr. 47 ; 2 gr. 29 ; 2 gr. 13 (*Londres*) [9].

1662. — Œnochoé dionysiaque, entre les lettres T—Ɛ. Grènetis.

1. Le poids de cette pièce est milésiaque, tandis que toutes celles qui suivent ont l'étalon euboïque.
2. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 106, nº 2.
3. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 107, nº 3.
4. B. Head, *Catal. Macedonia*, Introd., p. xxxiii.
5. Dans la Mygdonie on a la ville de Τέρπυλλος, nom qui paraît de même formation que Ἑρπυλλις, nom de femme ; comparez aussi Τελεσίφρων et Ἐλεσίφρων.
6. A von Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 131, nº 2.
7. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 92, nº 118 et pl. C, 22.
8. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 106, nº 1.
9. B. Head, *op. cit.*, p. 107, nºs 4, 5, 6.

℞. Carré creux comme ci-dessus.
Æ 15 ; tétrobole eub., 2 gr. 78 (*Paris*) **Pl. LII, fig. 18.**

1663. — Œnochoé dionysiaque, entre les lettres T-E. Grènetis.
℞. Carré creux comme ci-dessus (style plus récent).
Æ 15 ; tétrob. eub., 2 gr. 21, trouée (*Paris*) **Pl. LII, fig. 19**; — autres ex., 2 gr. 20 (*Londres*) [1].

1664. — Œnochoé dionysiaque.
℞. Carré creux en huit triangles alternativement en creux et en relief.
Æ 11 ; diobole eub., 1 gr. 30 (*Paris*) **Pl. LII, fig. 20.**

§ XXII. — **Sermylé.**

Sermylé (Σερμύλη, Σερμυλία), aujourd'hui Ormylia, à l'est d'Olynthe, au fond du golfe Toronaïque, fermait la péninsule de Sithonie. Elle fut sans doute une colonie chalcidienne comme ses voisines; ses monnaies sont taillées suivant l'étalon euboïque. Elle est citée par Hérodote, avec Téroné, Galepsos, Mecyberna et Olynthe, au nombre des villes de ces parages qui grossirent de leur contingent la flotte de Xerxès [2].

1665. — [Σ]ΕΡΜΥΛΙΚΟΝ (en lég. circulaire). Cavalier au galop à droite ; il est nu, barbu, la tête nue, brandissant de la main droite un épieu de chasse et tenant de la main gauche les rênes de son cheval; sous le cheval, un lévrier courant à droite. Grènetis.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés irréguliers.
Æ 27 ; tétradrachme euboïque, 16 gr. 88 (*Berlin*) **Pl. LIII, fig. 1** [3].

1666. — Variété, avec un globule dans le champ, derrière le cavalier.
Æ 28 ; tétradr. eub., 17 gr. 13 (*coll. de Hirsch*, cab. de Bruxelles) [4].

1667. — Cavalier au galop à droite; il est barbu, nu-tête, vêtu d'une tunique courte serrée à la taille; de la main droite il brandit son épieu de chasse et de la gauche il tient la bride de son cheval; sous le cheval,

1. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 107, nos 7 et 8.
2. Hérodote, VII, 122.
3. J. Friedlænder, *Zeit. für Num.*, t. VI (1879), p. 235 ; A. de Sallet, *Beschreibung der antiken Münzen*, t. II, p. 126, no 1 et pl. V, 51; cf. B. Head, *Catal. Macedonia*, Introd., p. xxxiv; *Hist. numor.*, p. 184.
4. L. de Hirsch, *Annuaire de la Soc. franç. de numism.*, t. VIII, 1884, p. 35, no 8 et pl. 1, 8.

ΣΕRΜVΝΙΡΟΝ (en ligne droite); dans le champ, à gauche, un globule; grènetis.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.

Æ 27; tétradrachme eub., 17 gr. 08 (*Paris*) **Pl. LIII, fig. 2.**

1668. — Variété, sans globule dans le champ.

Æ 28; tétradr. eub., 16 gr. 85 (*coll. de Hirsch* [1]).

1669. — Variété, sans globule dans le champ; la légende sous le cheval est ΣΕRΜVΛΙΛΟΝ, 16 gr. 39; ex. trouvé en Égypte (*coll. Greenwell* [2]).

Le nom du cavalier qui forme le type essentiel des monnaies de Sermylé est impossible à déterminer : il s'agit sans doute d'un héros chasseur plutôt que guerrier, à cause du lévrier qui l'accompagne sur le tétradrachme n° 1665.

La légende correcte de ces monnaies est ΣΕΡΜVΛΙΚΟΝ (n° 1665); elle est altérée en ΣΕΡΜVΛΙΛΟΝ sur les n°s 1667 à 1669.

L'authenticité de ces monnaies dont la première a été trouvée en 1879, est hors de toute contestation. Mais il en est autrement des pièces au même type qu'on a publiées depuis cette époque et qui portent, soit ΑΕΡΜΗΝΑ en légende horizontale sous le cavalier, soit ΑΕΡΜΗΝΑΟ en légende circulaire. On a voulu reconnaître dans cette inscription le nom d'un prétendu dynaste *Aermenaos*, inconnu des historiens et qui aurait été contemporain d'Alexandre Ier, roi de Macédoine [3]. Il s'agit, en réalité, de pièces fabriquées par un faussaire moderne à l'imitation de celles de Sermylé récemment découvertes [4].

§ XXII. — Acanthe.

Acanthe (Ἄκανθος), colonie fondée par des émigrants d'Andros au milieu du VIIe siècle, se trouvait au point où la presqu'île d'Acté se relie au continent chalcidien, entre le golfe Strymonique et le golfe Singitique. Le mont Athos qui domine toute la presqu'île d'Acté vient mourir dans une plaine qui s'étendait au sud-est d'Acanthe, et c'est à travers cette plaine que Xerxès fit creuser, trois années durant, le fameux canal où passa sa flotte en 480 [5]. On ne sait presque rien de son histoire avant cette date. L'abondance de ses monnaies qui débutent un peu avant l'an 500, atteste qu'elle était déjà une place de commerce très importante. Ces monnaies suivent l'étalon euboïque comme les colonies érétriennes et chalcidiennes de la même région.

1. L. de Hirsch, *Annuaire de la Soc. franç. de Numism.*, t. VIII, 1884, p. 35, n. 7 et pl. I, 7.
2. *Num. Chron.*, 1890, p. 11 et pl. I, 7 (lu ΣΕRΜVΑΙΡΟΝ).
3. A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. XVIII, p. 194 et pl. I, 1; aussi dans la Préface du t. II, de la *Beschreibung der antiken Münzen* (cab. de Berlin).
4. B. Head, *Num. Chron.*, 1893, p. 74.
5. Hérodote, VII, 21 et suiv.; cf. ci-dessus, p. 261 et 765.

Le type presque constant des tétradrachmes d'Acanthe, uniforme dans ses variétés, est le groupe du lion dévorant un taureau; il se rencontre aussi sur les monnaies des dynastes de Cilicie et celles des rois de Byblos [1]. Mais il n'est pas nécessaire de recourir au symbolisme des religions orientales pour expliquer ce type monétaire à Acanthe; il suffit de faire appel aux traditions locales. Hérodote raconte que dans la Mygdonie et la Chalcidique les lions et les bœufs sauvages étaient très communs [2]; entre Acanthe et Therma, les chameaux de l'armée de Xerxès furent attaqués par des lions. La région à l'ouest du cours du Nestos, surtout, était infestée de lions et de taureaux aux cornes gigantesques [3].

Le témoignage d'Hérodote reçoit une éclatante confirmation par les types des monnaies d'Acanthe qui nous font connaître avec un réalisme saisissant les épisodes variés des luttes quotidiennes entre lions et taureaux; la souplesse, la vigueur et la puissante musculature de ces animaux sauvages et féroces sont traduites avec une virtuosité qui rappelle les plus admirés des bas-reliefs ninivites. Au point de vue de l'art monétaire, on remarquera enfin, sur ces pièces comme sur tant d'autres, l'habile adaptation du groupe du taureau et du lion au champ de la médaille : il y a là une leçon d'harmonie, de proportion et d'équilibre dont les graveurs des monnaies modernes devraient bien s'inspirer. Quelque abondantes qu'elles soient, les monnaies d'Acanthe demeurent longtemps anépigraphes; ce n'est peut-être pas avant 480 que l'on commence à voir la légende AKAN au-dessus du lion. Plus tard, le mot AKANΘΙΟΝ se lit au revers, autour du carré creux. Les plus anciennes séries représentent le lion couvert d'un pointillé très serré, qui représente le poil du fauve : c'est là, comme l'observe M. B. Head, une marque d'archaïsme [4]; et en effet, sur les séries postérieures, la peau de l'animal est soyeuse et lisse, à l'exception de la crinière toujours hérissée. Si l'attribution de ces belles séries de tétradrachmes est certaine, il n'en est pas de même, comme nous le dirons plus loin, pour un grand nombre des petites divisions que nous avons groupées sur notre pl. LIV et qui sont au type du taureau seul, ou de la protomé de taureau. Les grandes monnaies des Derroniens, des Édoniens, des Orreskiens et celles d'autres villes de la région thracomacédonienne pourraient revendiquer, sans doute, comme pièces divisionnaires, plusieurs des petites monnaies anépigraphes au type du taureau seul.

1670. — Lion dévorant un taureau; le lion est tourné à gauche, perché sur le dos du taureau dont il mord la croupe; sa peau est couverte d'un gros pointillé; le taureau à demi agenouillé à droite, baisse la tête et succombe. A l'exergue, une fleur d'acanthe (mal formée). Grènetis.

1. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, pl. V et XXVI.
2. Hérodote, VII, 125 et 126.
3. Otto Keller, *Tiere des klassischen Altertums*, p. 53 et suiv.; Imhoof-Blumer et Otto Keller, *Tier und Pflanzenbilder auf Münzen*, p. 4, n°s 14 et 15.
4. B. Head, *Brit. Mus. Catal. Macedonia.* Introd., p. XXX.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.

Æ 27; tétradrachme euboïque, 17 gr. 36 (*Londres*) **Pl. LIII, fig. 3** [1].

1671. — Lion dévorant un sanglier; le lion est tourné à gauche, perché sur le dos du sanglier dont il mord la croupe; le sanglier est à demi agenouillé à droite. Grènetis.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.

Æ 25; tétradr. eub., 16 gr. 85 (*Paris*) **Pl. LIII; fig. 4;** — autre ex., 16 gr. 06 (*Berlin*) [2].

Sur le tétradrachme que nous venons de décrire, le lion dévore un sanglier et non pas un taureau comme sur toutes les autres pièces d'Acanthe. M. Dressel voudrait conclure de là que le tétradrachme en question n'est pas d'Acanthe mais de quelque autre ville de Macédoine qui reste à déterminer. Je n'ose adopter cette hypothèse à cause de l'identité absolue du faire et du style de la pièce au sanglier avec toutes les autres.

1672. — Lion dévorant un taureau; le lion est tourné à gauche, perché sur le dos du taureau dont il mord la croupe; le taureau à demi agenouillé à droite, baisse la tête et succombe. Grènetis.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.

Æ 27; tétradr. eub., 15 gr. 81 (*Paris*) **Pl. LIII, fig. 5.**

1673. — Lion dévorant un taureau; le lion est tourné à droite, perché sur le dos du taureau dont il mord la croupe; le taureau à demi-agenouillé à gauche dresse et détourne la tête. A l'exergue, une fleur d'acanthe. Grènetis.

℞. Carré creux comme ci-dessus.

Æ 26; tétradr. eub., 16 gr. 66 (*Paris*) **Pl. LIII, fig. 6;** — autre ex., 17 gr. 14 (*Berlin*) [3].

1674. — Variété de style; les deux animaux sont dans une attitude presque semblable; en haut, dans le champ, un gros globule ou ⊙.

Æ 27; tétradr. eub., 17 gr. 40 (*Paris*) **Pl. LIII, fig. 7;** — autres ex., 17 gr. (*Londres*); 17 gr. 45 (*Berlin*) [4].

1675. — Variété; le taureau dresse la tête, mais sans la détourner; pas de globule dans le champ; à l'exergue, la fleur d'acanthe.

1. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 30, nº 1.
2. Dressel, *Zeit, für Num.*, t. XXIV, p. 48-49.
3. Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 30, n. 5; cet exemplaire a fait partie de la trouvaille de Messine (voyez ci-dessus, p. 292).
4. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 31, nº 3; Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 30, nº 2.

Æ 28; tétradr. eub., 16 gr. 91 (*Paris*) **Pl. LIII, fig. 8**; — autre ex., 17 gr. 01 (*Berlin*)[1].

1676. — Variété; le taureau dresse la tête sans la détourner; en haut, dans le champ, ⊙; à l'exergue, la fleur d'acanthe.

Æ 27; tétradr. eub., 17 gr. 40 (*Paris*) **Pl. LIII, fig. 9**; — autres, 16 gr. 89; 16 gr. 92 (*Londres*)[2].

1677.— Variété de style; dans le champ, ⁂ (rien à l'exergue); gros grènetis.

Æ 27; tétradr. eub., 17 gr. (*Paris*) **Pl. LIII, fig. 10.**

1678. — Variété de style; en haut, dans le champ un fleuron; à l'exergue, la fleur d'acanthe. Grènetis.

Æ 26; tétradr. eub., 17 gr. 30 (*Paris*) **Pl. LIII, fig. 11.**

1679. — AKAN. Lion dévorant un taureau comme ci-dessus; le lion est tourné à droite, perché sur le dos du taureau dont il mord la croupe; le taureau tourné à gauche, baisse la tête et succombe; à l'exergue, un poisson.

℞. Carré creux partagé, comme les précédents, en quatre petits carrés par un croisillon en relief.

Æ 31; tétradr. eub., 17 gr. 35 (*Paris*) **Pl. LIII, fig. 12.**

1680. — Variété, sans légende au droit, 16 gr. 74 (*Londres*)[3].

1681. — Lion dévorant un taureau; le taureau est agenouillé à droite, détournant la tête; au-dessus de sa croupe, on voit seulement la tête du lion, de face. Grènetis.

℞. Carré creux plat, partagé en quatre petits carrés par un croisillon.

Æ 18; drachme, 4 gr. 20 (*Paris*) **Pl. LIV, fig. 1.**

1682. — Taureau agenouillé à droite et détournant la tête. Grènetis.

℞. Carré creux plat, partagé en quatre petits carrés par un croisillon.

℞. 17; drachme, 4 gr. 50 (*Luynes*) **Pl. LIV, fig. 2.**

1683. — Taureau agenouillé à droite et détournant la tête; au-dessus, un dauphin. Grènetis. — ℞. Carré creux quadripartit, comme ci-desssus.

Æ 18; drachme, 4 gr. 69 (*Londres*)[4].

1. *Beschreibung*, t. II, p. 29, n° 1 et pl. II, 17.
2. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 51, n°s 4 et 3.
3. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 31, n° 2.
4. B. Head, *op. cit*, .p. 152, n° 1.

1684. — Même description. — Æ 15 ; trihémi-obole, 1 gr. 13 (*Londres*) **Pl. LIV, fig. 3** [1].

1685. — Taureau agenouillé à droite et détournant la tête ; en haut, dans le champ, un globule. Grènetis.

℞. Carré creux plat, partagé en quatre petits carrés par un croisillon.

Æ 19 ; drachme, 4 gr. 71 (*Paris*) **Pl. LIV, fig. 4.**

1686. — Taureau agenouillé à droite, dressant et détournant la tête ; au-dessus de son dos, la fleur d'acanthe. Grènetis.

℞. Casque *aulopis* à droite, au centre d'une aire circulaire plate.

Æ 17 ; triobole, 2 gr. 25 (*Paris*) **Pl. LIV, fig. 5 ;** — autres ex., 2 gr. 41 ; 2 gr. 24 (*Londres*) [2].

1687. — Variété, avec le taureau à gauche.

Æ 19 ; triobole, 1 gr. 96, trouée (*Copenhague*) [3].

1688. — Taureau agenouillé à droite, dressant et détournant la tête ; au-dessus de son dos, la fleur d'acanthe. Grènetis.

℞. Casque *aulopis*, à gauche, au centre d'une aire circulaire plate.

Æ 16 ; triobole, 2 gr. 20 (*Luynes*) **Pl. LIV, fig. 6;** — autres ex., 1 gr. 76 ; 1 gr. 50 [4].

Le casque du revers des monnaies qui précèdent (nos 1686 à 1688) est à rapprocher du casque qui figure aussi sur les monnaies des Derroniens (Pl. XLIV, 4 à 9), des Orreskiens (Pl. XLVI, 11), d'Alexandre Philhellène (Pl. XLVIII, 3 à 9), de Lété (Pl. L, 20, 21) et en symbole sur une pièce de Mossès (Pl. XLVI, 20). Mais il importe surtout d'observer que les monnaies à la légende ΔΟΚΙ... (ci-dessus nos 1479 à 1480 et pl. XLVI, 16 et 17) sont pareilles à celles que nous venons de décrire et qu'elles n'en diffèrent que par cette légende qui représente peut-être seulement le nom d'un magistrat monétaire d'Acanthe.

1689. — Même droit (avec la fleur d'acanthe).

℞. Triskèle à jambes humaines, dans une aire circulaire plate.

Æ 18 ; tétrobole, 2 gr. 72 (*Paris*) **Pl. LIV, fig. 7.**

1690. — Même description.

1. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 152, no 2.
2. B. Head, *op. cit.*, p. 152, nos 3 et 4.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 101, no 143.
4. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 101, no 144.

Æ 16 ; triobole, 2 gr. 05 ; 2 gr. 02 (*Berlin ; coll. Six*) [1]

1691. — Même taureau agenouillé (sans le fleuron).

℞. Même triskèle dans une aire circulaire.

Æ 16 ; tétrobole, 3 gr. 02 (*Paris*) **Pl. LIV, fig. 8 ;** — autre ex., 2 gr. 59 (*Hunter*).

1692. — Même description.

Æ 15 ; triobole, 2 gr. 23 ; 2 gr. 05 (*Berlin*) [2].

Comparez la triskèle des octodrachmes derroniens (pl. XLIV, 6 à 9).

1693. — Taureau agenouillé à droite et détournant la tête. Grènetis.

℞. Roue à fuseau et traverses perpendiculaires. Carré creux.

Æ 17 ; drachme, 3 gr. 88, fruste (*Londres*) **Pl. LIV, fig. 9.** [3].

1694. — Variété : au-dessus du taureau, un dauphin ; 4 gr. 12 (*Cambridge*) [4].

1695. — Taureau agenouillé à droite et détournant la tête ; au-dessus, un globule. Grènetis.

℞. Roue à fuseau et traverses perpendiculaires. Carré creux.

Æ 10 ; trihémi-obole, 0 gr. 95 (*Londres*) ; — variété, sans globule, 0 gr. 95 (*Londres*) [5].

1696. — Taureau agenouillé à droite et détournant la tête.

℞. Roue à quatre rais dans un carré creux plat.

Æ 15 ; drachme, 4 gr. 02 (*Londres*) [6].

1697. — Taureau agenouillé à droite, levant et détournant la tête ; dans le champ, peut-être des lettres (?). Grènetis.

℞. Roue à quatre rais, dans un carré creux plat.

Æ 10 ; trihémi-obole, 1 gr. 03 (*Paris*) **Pl. LIV, fig. 10 ;** — autre ex. avec traces de lettres, 1 gr. (*Londres* [7]).

1698. — Taureau agenouillé à gauche, levant et détournant la tête, dans le champ, la fleur d'acanthe, ou un dauphin, ou un globule. Grènetis.

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 100, nos 141 et 142 ; A. de Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 175, nos 83 et 84.

2. *Beschreibung*, t. II, p. 175, n° 82 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 100, n° 140.

3. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 154, n° 15.

4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 102, n° 149.

5. B. Head, *op. cit.*, p. 154, nos 16 et 17.

6. B. Head, *op. cit.*, p. 154, n° 18.

7. B. Head, *Cat. Macedonia*, p. 155, n° 21.

℞. Roue à quatre rais, dans un carré creux plat.

Æ 11; trihémi-obole, 0 gr. 95 (*Paris*) **Pl. LIV, fig. 11;** — autres ex., 1 gr. 25; 1 gr.; 1 gr. 14; 0 gr. 99; 0 gr. 92 [1].

1699. — Taureau agenouillé à gauche, levant et détournant la tête : dans le champ, la fleur d'acanthe. Grènetis.

℞. Roue à quatre rais dans un carré creux plat.

Æ 11; obole, 0 gr. 67 (*Paris*), **Pl. LIV, fig. 12.**

Le groupe qui précède (nos 1693 à 1699) se caractérise par le revers de la roue à fuseau ou à rais. Nous avons déjà signalé ces deux espèces de roues sur les monnaies des Édoniens (pl. XLV, 8), d'Ichnæ et de Tuntenon (pl. XLIX, 11 à 14).

1700. — Protomé de taureau agenouillé à gauche, détournant la tête; au dessus, la lettre Γ et une branche d'olivier. Grènetis.

℞. Carré creux plat, partagé en quatre petits carrés par un croisillon.

Æ 17; triobole, 2 gr. 23 (*Paris*) **Pl. LIV, fig. 13;** — autre ex., 2 gr. 41 [2].

1701. — Protomé de taureau agenouillé à gauche, et détournant la tête.

℞. Carré creux pareil au précédent.

Æ 15; tétrobole, 2 gr. 43 (*Paris*) **Pl. LIV, fig. 14;** — autre ex., 2 gr. 59 [3].

1702. — Même protomé de taureau; au dessus, une fleur d'acanthe. Grènetis.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.

Æ 17; tétrobole, 2 gr. 51 (*Luynes*) **Pl. LIV, fig. 15;** — autres ex., 2 gr. 63 (*Londres*); 3 gr. 26 (style très archaïque); 2 gr. 67 à 2 gr. 53 (*Berlin* [4]).

1703. — Même protomé de taureau; au dessus la lettre A.

℞. Carré creux plat partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.

Æ 15; triobole, 2 gr. 06 (*Paris*) **Pl. LIV, fig. 16;** — autres ex., 2 gr. 33 [5].

1704. — Même protomé de taureau; au dessus, la croix gammée 卐. Grènetis.

℞. Carré creux plat comme ci-dessus, le champ granulé.

Æ 16; triobole, 2 gr. 27 (*Paris*) **Pl. LIV, fig. 17;** — autre ex., 2 gr. 28 [6].

1. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 154, nos 19, 20: Sallet, *Beschreibung*, p. 176, nos 88 et 89; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 102 (nombreuses variétés).
2. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 35, n° 30.
3. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 35, n° 29.
4. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 32, n° 7; Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 170, n° 45 à 48.
5. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 35, n° 36. D'autres variétés avec ΓΟ, ΕΥ, ΓΕ, sont de style plus récent (B. Head, nos 35, 37, 38); Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 171, n° 57 et suiv.
6. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 35, n° 33.

1705. — Variété ; dans le champ, la croix gammée et une pousse d'olivier, 2 gr. 29 (*Londres* [1]).

Le groupe monétaire précédent (nos 1700 à 1705) dont le type rappelle le taureau se débattant sous l'étreinte du lion, débute dès le commencement du ve siècle, mais il se prolonge jusqu'en l'an 424 ; les pièces qui ont au revers un carré creux granulé (pl. LIV, fig. 17) ne sont probablement pas antérieures à 450 environ ; mais elles paraissent se rattacher encore à l'étalon euboïco-attique [2].

1706. — Taureau agenouillé à droite, levant la tête ; au dessus, une étoile.
℞. Carré creux plat, quadripartit.
Æ 13 ; trihémi-obole, 1 gr. 06 (*Paris*) **Pl. LIV, fig. 3.**

1707. — Taureau agenouillé, à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 12 ; trihémi-obole, 1 gr. 05 (*Berlin*) ; 0 gr. 94 ; 0 gr. 93 (*Londres* [3]).

1708. — Même type, tourné à gauche, 1 gr. (*Berlin* [4]).

1709. — Même type tourné à gauche ; devant le taureau, la lettre H.
Æ 11 ; obole, 0 gr. 76 (*Berlin* [5]).

1710. — Tête de taureau à droite. Grènetis.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.
Æ 9 ; hémi-obole, 0 gr. 48 (*Paris*) **Pl. LIV, fig. 18 ;** — autres ex., 0 gr. 43 ; 0 gr. 40 ; 0 gr. 38 ; 0 gr. 35 (*Londres*, *Berlin* [6]).

1711. — Même description.
Æ 6 ; tartémorion, 0 gr. 21 (*Londres* [7]).

L'attribution de ces pièces (nos 1606 à 1711) à Acanthe n'est pas certaine. Elles pourraient appartenir à d'autres villes de l'Épi-Thrace, notamment aux Orreskiens, qui ont le même type du taureau (pl. XLVI, fig. 1 à 3).

1712. — Protomé de lion à droite, la patte avancée, allongeant et inclinant

1. B. Head, *op. cit.*, p. 35, n° 34.
2. B. Head (*Hist. numor.*, p. 183), les place après 424, époque où Acanthe, à la suite de son alliance avec Sparte, changea l'étalon de ses monnaies et adopta l'étalon dit milésiaque ou phénicien.
3. A. de Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 169, n° 37 ; B. Head, *loc. cit.*, p. 153, nos 4 à 7.
4. *Beschreibung*, t. II, p. 169, n° 39.
5. *Beschreibung*, t. II, p. 169, n° 40, M. de Sallet rapproche avec raison cette pièce et les précédentes de celles, au même type, qui portent le nom des Orreskiens. Voyez notre pl. XLVI, fig. 1 à 3.
6. B. Head, *op. cit.*, p. 153, nos 9 à 12 ; *Beschreibung*, t. II, p. 169, n° 42 à 44 ; cf. Herm. Weber, *Num. Chron.*, 1898, p. 255 et pl. XVI, 18.
7. B. Head, *op. cit.*, p. 153, n° 14.

la tête, comme pour dévorer sa proie; au dessus une fleur d'acanthe. Grènetis.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.
Æ 16; tétrobole, 2 gr. 38 (*Paris*) **Pl. LIV, fig. 19**; — autre ex., 2 gr. 47 (*Berlin*); 2 gr. 29 (*Hunter* [1]).

1713. — Variétés : Sans symbole; quelquefois la fleur est à l'exergue; ou bien, il y a un globule ou ⁘ ou ⊙ en haut, dans le champ; 2 gr. 70 à 2 gr. 22 (*Paris*, *Londres*, *Berlin* [2]).

1714. — Tête de lion de face. Grènetis.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments par un croisillon en relief.
Æ 9; obole, 0 gr. 60 (*Paris*) **Pl. LIV, fig. 20**; autre ex., 0 gr. 61 (*Londres* [3]).

1715. — Protomé de taureau à droite, cherchant à se lever, une patte en avant, l'autre repliée; sur son dos, une tète de lion de face. Grènetis.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés irréguliers.
Æ 15; tétrobole, 2 gr. 81 (*Berlin*) **Pl. LIV, fig. 21** [4].

1716. — Protomé de taureau, cherchant à se lever et dressant la tête; au dessus, ⁘. Grènetis. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 16; tétrobole, 2 gr. 65 (*Berlin* [5]).

1717. — Taureau debout à droite; au dessus, une étoile à six rayons.
℞. Carré creux orné de lignes incertaines en relief [6].
Æ 17; trihémi-obole, 1 gr. 10 (*Berlin*) **Pl. LIV, fig. 22** [7].

1718. — Taureau debout à droite; au dessus, un aigle volant à droite.
℞. Casque à droite, dans une aire creuse; traces d'une surfrappe.
Æ 19; tétrobole, 2 gr. 50 (*Berlin*) **Pl. LIV, fig. 23**; — autre, 2 g. 31 [8].

1719. — Même description.
Æ 15; diobole, 1 gr. 60 [9].

1. A. de Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 172, n° 67; Macdonald, *Hunterian collection*, t. I, p. 270, n° 2 et pl. XIX. 20.
2. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 33, n°s 8 à 14; A. de Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 172, n°s 66, 68 69 et pl. VII, 64.
3. B. Head, *op. cit*., p. 34, n° 21.
4. *Beschreibung*, t. II, p. 169, n° 36 et pl. VII, 61.
5. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 107, n° 175 a; A. de Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 169, n° 35.
6. L'ensemble rappelle la sandale de Jason sur les monnaies primitives de Larisse en Thessalie.
7. *Beschreibung*, t. II, p. 175, n° 86.
8. *Beschreibung*, t. II, p. 175, n° 85; Imhoof-Blumer *Monn. grecq.*, p. 101, n° 145 et 146.
9. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 101, n° 146.

Le groupe précédent (n[os] 1717 à 1719) n'est vraisemblablement pas d'Acanthe ; nous y retrouvons, en particulier, le casque déjà signalé plus haut sur d'autres séries thraco-macédoniennes. Le taureau a l'attitude calme et tranquille que nous lui voyons sur les octodrachmes des Derroniens (pl. XLIV) ; de plus, ces octodrachmes des Derroniens ont le casque dans le champ du revers ; l'un d'eux même nous montre un oiseau qui vole dans le champ, comme celui qui est au droit des pièces que nous venons de décrire (n° 1718 et 1719). Il semble donc qu'on soit en droit de les considérer comme des divisions des grands octodrachmes derroniens.

1720. — Tête casquée d'Athéna, à droite, avec des boucles d'oreilles et un collier, les cheveux nattés sur le cou.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.

Æ 12 ; diobole, 1 gr. 30 (*Paris*) **Pl. LIV, fig. 24 ;** — autres ex., 1 gr. 27 ; 1 gr. 24 (*Londres*) ; 1 gr. 19 (*Hunter* [1]).

D'après les descriptions qui précèdent, on voit que les tétradrachmes d'Acanthe sont taillés suivant l'étalon euboïque régulier dont le poids normal est de 17 gr. 46 ; il n'y a pas d'exception. Mais il en est autrement des pièces divisionnaires. Les drachmes nous fournissent des poids qui s'écartent de la normale euboïque de 4 gr. 36, montant parfois jusqu'à 4 gr. 71 et descendant jusqu'au dessous de 4 gr. Le tétrobole devrait être de 2 gr. 91 : il n'atteint pas ce poids et flotte entre 2 gr. 81 et 2 gr. 25. Le triobole ou hémi-drachme (poids normal euboïque, 2 gr. 18), nous fournit effectivement de 2 gr. 22 à 2 gr. Le diobole (normal, 1 gr. 45) va de 1 gr. 76 à 1 gr. 24 environ. Nous donnons le nom de trihémi-obole (normal 1 gr. 09) aux pièces qui vont de 1 gr. 16 à 0 gr. 93. L'obole (0 gr. 72) fournit des poids depuis 0 gr. 77 jusqu'à 0 gr. 51. L'hémi-obole (0 gr. 36), va de 0 gr. 43 jusqu'à 0 gr. 35. Enfin le tartémorion nous donne 0 gr. 21.

Aussi, nous devons reconnaître que, pour un grand nombre de pièces, le nom qu'on leur doit donner est incertain, tant le flottement pondéral est grand [2]. Ce flottement est peut-être, d'ailleurs, plus apparent que réel, car la frappe des monnaies que nous venons de décrire, qui commence vers la fin du VI[e] siècle, descend jusqu'à une époque très avancée du V[e] ; si l'on pouvait classer ces monnaies, émission par émission et écarter les imitations barbares, il est probable qu'elles nous offriraient dans chaque groupe, une parfaite homogénéité pondérale.

Nous avons eu déjà à plusieurs reprises, l'occasion de signaler la fleur lotiforme qui parait dans le champ des monnaies de la région thraco-macédonienne [3]. Nous en avons rapproché le passage d'Hérodote

1. Head, *Catal. Macedonia*, p. 33, n[os] 15 et 16 ; G. Macdonald, *Hunterian coll.*, t. I. p. 271, n° 3.

2. Voyez pour les détails, le présent *Traité* au t. II de la *Première partie* (sous presse).

3. Voyez plus loin aussi la fleur d'hyacinthe sur les premières monnaies de Tarente.

(VIII, 138) où sont tant vantées les roses macédoniennes des jardins de Midas, au pied du mont Bermion, « roses à soixante pétales (ἐξηκοντάφυλλα) qui croissent spontament et dont l'odeur est plus suave que celle de toutes les autres espèces ». Une fleur d'une autre espèce est particulièrement fréquente sur les monnaies d'Acanthe. Une tradition voulait que la ville d'Acanthe dut son nom aux broussailles d'épines qui formaient autour d'elle comme un rempart, et où fleurissait la plante du même nom (ἄκανθα, *épine*) qui a servi de modèle dans la sculpture. L'acanthe ne saurait être la fleur des jardins de Midas; mais les Acanthiens, en la prenant pour emblême national, ont voulu, peut-être, l'opposer à la rose du mont Bermion. Sur leurs monnaies, cet emblême parlant, comme une fleur de blason, est stylisé et représenté d'une façon tout à fait schématique et conventionnelle.

§ XXIV. — **Eion.**

La ville de Ἠϊών ou Ἠιών (ethn. Ἠιονεύς) à l'embouchure du Strymon, au pied du Pangée, était le port le plus important du golfe Strymonique dès le VIe siècle. Xerxès en fit l'un des principaux entrepôts de ses armées lorsqu'il projeta d'envahir la Grèce [1]. Plus tard, ce fut d'Eion que Xerxès repassa en Asie après sa défaite de Salamine. Mais il laissa dans la ville le satrape Bogès dont le courage et la résistance opiniâtre, lorsqu'il fut assiégé par Cimon vers 470, provoqua l'admiration de ses ennemis eux-mêmes [2]. Une fois qu'Eion fut aux mains des Athéniens, elle dut fermer pour toujours son atelier monétaire; elle déclina rapidement au profit d'Amphipolis bâtie à côté d'elle, mais un peu en amont de l'embouchure de Strymon.

L'attribution des monnaies qui suivent et qui, toutes, sont anépigraphes, est un peu incertaine. On les classe à Eion parce qu'on les trouve en abondance dans la contrée où cette ville était bâtie. Cette attribution paraît justifiée surtout parce qu'il serait anormal qu'Eion, vu son importance, n'eut pas de monnaies à la fin du VIe siècle et au début du Ve. Cependant, nous rappellerons que Cousinéry répartissait ces pièces entre Eion, Thasos et Amphipolis, à cause des lettres H, Θ et A qu'on voit parfois dans le champ [3]. Mionnet les classait à Héraclée Sintique, ville située sur un affluent de droite du Strymon, dans le pays des Bisaltes [4]; enfin, M. Imhoof-Blumer a émis conjecturalement l'opinion qu'on pourrait donner ces pièces avec tout autant de raison à Myrcinos, ville située au confluent du Strymon et de l'Angitès, sur le lac Cercinitis. Myrcinos était une colonie de Milet, qui devint la capitale des Edoniens. L'oiseau aquatique, — une oie sauvage, et non un cygne, comme on l'a dit parfois, — pourrait paraître un argument en faveur de l'attri-

1. Hérodote, VII, 25 et 113.
2. Hérodote, VII, 107.
3. Cousinéry, *Voyage dans la Macédoine*, t. III, p. 166; cf. Borrell, *Num. Chron.*, t. III, p. 138; Head, *Catal. Macedonia*, Introd., p. XVII.
4. Mionnet, *Supplément*, t. III, p. 78.

bution à Myrcinos, à cause du voisinage du lac Cercinitis. En effet, cet oiseau s'appelait κερκίων, et il donna son nom au lac (Κερκινῖτις); d'où sa présence sur les monnaies de la ville bâtie auprès du lac [1]. Mais l'oiseau de passage κερκίων devait également être assez fréquent dans les parages d'Eion pour que cette ville le prît pour blason, de même que Clazomène adopta le cygne de l'Hermos [2].

Nous avons donné plus haut les raisons pour lesquelles on ne saurait classer à Eion les rares hectés d'electrum qui ont emprunté à cette ville son type monétaire de l'oie (ci-dessus, nos 213 à 215) [3].

Le système de taille des monnaies d'Eion est le même que celui d'Acanthe et présente les mêmes irrégularités; mais il ne paraît pas qu'Eion ait frappé des divisions au-dessus de la drachme.

1721 — Oie sauvage (κερκίων) debout à droite, détournant la tête.
℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.
Æ 12; drachme, 4 gr. 48 (*Londres*) [4].

1722. — Deux oies opposées l'une à l'autre; celle de droite détourne la tête, celle de gauche bat des ailes; entre les deux, ʘ. Grènetis.
℞. Carré creux irrégulier.
Æ 12; drachme, 3 gr. 13 (*Londres*) **Pl. LV, fig. 1** [5]; — autre ex., 3 gr. 98 (*Paris*) **Pl. LV, fig. 2.**

1723. — Même type; mais en haut, dans le champ, un lézard (rogné).
Æ 14; drachme, 4 gr. 13 (*Paris*) **Pl. LV, fig. 3.**

1724. — Oie debout à droite, détournant la tête.
℞. Carré creux partagé en quatre triangles par des diagonales qui se croisent.
Æ 9; diobole, 1 gr. 26 (*Paris*) **Pl. LV, fig. 4;** — autre ex., 1 gr. 24 (*Paris*).

1725 — Même description.
Æ 8; trihémi-obole, 1 gr. 01; 0 gr. 89 (*Londres*) [6].

1726. — Oie à droite, détournant la tête; au-dessus, un lézard.
℞. Même carré creux partagé en quatre triangles.
Æ. 7; hémiobole, 0 gr. 42 (*Londres*) [7].

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 77.
2. Voyez ci-dessus, p. 305.
3. Voyez ci-dessus, p. 139 à 142.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 77, nº 71 a; l'auteur fait de cette pièce, d'aspect globuleux, un hémi-statère (drachme) du système babylonien.
5. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 72, nº 1; l'oie de gauche paraît tenir une anguille dans son bec.
6. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 73, nos 5 et 6.
7. B. Head. *Catal. Macedonia*, p. 73, nº 7.

1727. — Oie debout à droite, détournant la tête. — ℞. Carré creux informe.
Æ 9; diobole, 1 gr. 19 (*Paris*) **Pl. LV, fig. 5.**

1728. — Oie debout à droite, détournant la tête.
℞. Carré creux partagé en quatre carrés par deux croisillons en relief.
Æ 9; obole, 0 gr. 75 (*Luynes*) **Pl. LV, fig. 6.**

1729. — Oie debout à droite, détournant la tête; au-dessus, un lézard; dans le champ, deux ⊙. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ. 11; diobole, 1 gr. 33 (*Paris*) **Pl. LV, fig. 8;** — autres ex., 1 gr. 32; 1 gr. 13 (*Londres*); 1 gr. 30 (*Berlin*) [1].

1730. Oie debout à droite, détournant la tête; au-dessus, un lézard.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés irréguliers.
Æ 11; trihémi-obole, 1 gr. 08 (*Paris*) **Pl. LV, fig. 9;** — autre ex., 1 gr. 05 (*Berlin*).

1731. — Oie debout à droite, détournant la tête; au-dessus, feuille de lierre.
℞. Carré creux quadripartit.
Æ 11; trihémi-obole, 1 gr. (*Londres*) [2].

1732. — Même description; dans le champ la lettre H.
Æ 12; trihémi-obole, 0 gr. 94 (*Paris*) **Pl. LV, fig. 10**; — autres ex. variés, 0 gr. 92 à 0 gr. 85 [3].

1733. — Variétés, avec A dans le champ, 0 gr. 85; 0 gr. 76; 0 gr. 67 [4].

1734. — Variétés, avec la lettre ⊙ dans le champ.
Æ 12; trihémi-obole, 1 gr. à 0 gr. 92 (*Londres*) [5]; — variété, avec deux OO dans le champ, 0 gr. 85 (*coll. Six*) [6]; variété, avec N dans le champ [7].

1735. — Variété, sans lettre dans le champ.
Æ 12; trihémi-obole, 0 gr. 90 (*Paris*) **Pl. LV, fig. 11;** — autres ex., 0 gr. 78; 0 gr. 76 (*Londres*) [8].

1. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 72, nº 2 et 3; Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 85, nºs 5 à 8; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 77.
2. B. Head, *op. cit.*, p. 73, nº 8.
3. B. Head, *op. cit.*, p. 74, nºs 11 à 14; A. de Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 86, nºs 14 à 22; G. Macdonald, *Hunterian collection*, t. I, p. 265.
4. B. Head, *op. cit.*, p. 73, nºs 9 et 10; *Beschreibung*, t. II, p. 86, nºs 12 et 13.
5. B. Head, *op. cit.*, p. 74, nºs 16 à 19.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 77, nº 71.
7. B. Head, *op. cit.*, p. 74, nº 20.
8. B. Head, *op. cit.*, p. 75, nºs 21 et 22.

1736. — Deux oies opposées l'une à l'autre et détournant la tête, l'une à droite, l'autre à gauche; entre elles, la lettre Λ. — ℞. Carré creux.

Æ 8; obole, 0 gr. 62 (*Londres*) **Pl. LV, fig. 7** [1].

1737. — Deux oies opposées l'une à l'autre et détournant la tête; entre elles, un gros globule. — ℞. Carré creux partagé en quatre petits triangles.

Æ 8; obole, 0 gr. 57 [2].

1738. — Deux oies côte à côte, à droite; au dessus, une feuille de lierre et la lettre H. — ℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.

Æ 9; hémi-obole, 0 gr. 41 (*Londres*) **Pl. LV, fig. 12**; — autre ex., 0 gr. 42 (*Berlin*) [3].

§ XXV. — **Néapolis.**

Néapolis, la moderne Kavala, en face de l'île de Thasos, était au nord-est du mont Pangée, tandis qu'Eion était au sud-ouest. Des routes stratégiques et commerciales aboutissaient à Néapolis qui était le port de Daton et de Crénides (plus tard Philippes) où s'exploitaient les mines d'or et d'argent les plus riches de la contrée [4]. Néapolis était originairement un établissement des Thasiens sur le continent : les rapports pondéraux des monnaies de Thasos et de Néapolis suffiraient à le démontrer. Mais les types monétaires de Thasos et de Néapolis sont tout à fait différents. Le type monétaire unique de Néapolis, — la tête de Gorgone de face — est la copie exacte des monnaies primitives d'Érétrie en Eubée (comparez notre pl. XXXI, fig. 7 et 8 et notre pl. LV, fig. 13). Les premières monnaies de Néapolis ont même, comme les premières monnaies d'Érétrie, le carré creux du revers partagé en quatre triangles par des diagonales. Les pièces se ressemblent à tel point qu'on les classerait au même atelier, n'était leur poids. Or, les pièces d'Érétrie sont des statères euboïques de 8 gr. 73, tandis que les pièces de Néapolis sont des statères de 9 gr. 90. Faut-il croire, en présence de cette constatation, que des Érétriens s'établirent dès le VIe siècle à Néapolis, dans le but de s'approprier les revenus des mines du Pangée? Le chapitre XV de l' Ἀθηναίων πολιτεία d'Aristote permet de répondre affirmativement à cette question, comme l'a fort bien reconnu M. G. Hill [5]. Aristote raconte que Pisistrate, exilé d'Athènes, alla d'abord s'établir à Rhæcelos, sur le golfe Thermaïque; puis, qu'il passa dans la région qui

1. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 73, n° 4; Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 86, n° 11.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 77, n° 70.
3. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 74, n° 15; Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 86, n° 25.
4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 175; *Catal. Macedonia*, Introd., p. xv; cf. L. Heuzey, *Mission archéol. de Macédoine*, p. 12.
5. G. Hill, *Neapolis Datenon*, dans *Num. Chron.*, 1893, p. 255 à 258.

s'étend autour du mont Pangée, c'est-à-dire, vraisemblablement à Néapolis. « C'est de là, ajoute Aristote, qu'après avoir amassé de l'argent et enrôlé des soldats il fit voile pour Érétrie, dix ans après sa fuite d'Athènes, et qu'il essaya, pour la première fois, de recourir à la violence pour reprendre le pouvoir. Parmi tous ceux qui l'aidèrent dans son entreprise, les plus ardents furent les Thébains, Lygdamis, tyran de Naxos, et aussi les cavaliers qui tenaient le pouvoir à Érétrie... [1] » On a vu plus haut qu'Érétrie, avec son gouvernement aristocratique des cavaliers, fut toujours l'alliée de Pisistrate et de ses fils et nous avons retrouvé dans les types monétaires des gages formels de cette alliance : sur un groupe de pièces, la tête de Gorgone d'Érétrie est même associée à la tête de taureau d'Athènes [2]. Il est donc très vraisemblable que si Néapolis copia sur ses premières monnaies la tête de Gorgone, c'est que cette ville avait des relations directes avec Érétrie, dont elle était sans doute la colonie ; ce qui confirme cette hypothèse, c'est que si Pisistrate exilé va à Néapolis, y reçoit bon gîte, y recueille des capitaux et y recrute une armée, pour de là cingler vers Érétrie, cela tient sans nul doute à ce que Néapolis était une ville d'Érétriens. Par contre-coup, nous conclurons, avec M. Hill, que le type de la Gorgone des monnaies de Néapolis est un nouvel argument à invoquer pour démontrer que les monnaies de poids euboïque qui ont la tête de Gorgone sont bien d'Érétrie et non d'Athènes, comme on l'a parfois prétendu [3].

Au point de vue métrologique, les monnaies de Néapolis du Pangée se répartissent en statères de 9 gr. 88 à 8 gr. 96 ; en tétroboles de 3 gr. 82 à 3 gr. 42 ; en oboles de 1 gr. 12 à 0 gr. 82.

1739. — Tête de Gorgone de face, tirant la langue, les cheveux striés et arrangés en boucles frisées autour du front.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.

Æ 19 ; statère, 9 gr. 52 (*Londres*) **Pl. LV, fig. 13** [4] ; — autre ex. avec le même carré en triangles, trouvé en Egypte, 8 gr. 96 (*coll. Greenwell*) [5].

1740. — Même tête de Gorgone.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés égaux et réguliers.

Æ 19 ; statère, 9 gr. 80 (*Paris*) **Pl. LV, fig. 14 ;** — autre ex., 9 gr. 70 (*Luynes*) **Pl. LV, fig. 15 ;** — autres ex., 9 gr. 88 ; 9 gr. 80 à 9 gr. 65 [6].

1741. — Même tête de Gorgone ; style moins ancien.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.

1. B. Haussoullier, *Aristote, Constitution d'Athènes*, p. 23-24 ; cf. ci-dessus, p. 684 et 734.
2. Voyez ci-dessus, p. 678, nº 1063 et p. 684.
3. H. Howorth, *Num. Chron.*, 1893, p. 155.
4. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 83, n. 1.
5. Greenwell, *Num. Chron.*, 1890, p. 3 et pl. I, 6.
6. B. Head. *loc. cit.*, p. 84, nºs 2 à 6 ; Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 100-101 et pl. V, 40 ; H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 233, nº 7 (ex. trouvé en Égypte).

Æ 15 sur 19, flan plat; tétrobole, 3 gr. 73 (*Paris*) **Pl. LV, fig. 16**; — autres ex., 3 gr. 82 à 3 gr. 45 (*Londres*, *Berlin*) [1].

1742. — Même tête de Gorgone de face, tirant la langue.

℞. Carré creux granulé, partagé en quatre petits carrés par un croisillon.

Æ 10; obole, 0 gr. 82 (*Paris*) **Pl. LV, fig. 17**; — autres ex., 1 gr. 12; 1 gr. (*Londres*); 0 96; 0 99; 0 gr. 88 (*Berlin*) [2].

Après le départ des Perses, et l'expédition de Cimon, Néapolis du Pangée, tributaire d'Athènes comme les autres villes de la région, est appelée dans les listes de la ligue attico-délienne, Νεάπολις παρ' Ἀντισάραν; elle est taxée à mille drachmes [3].

§ XXVI. — **Thasos.**

L'île de Thasos se rattachait directement par ses origines et ses relations commerciales à la côte thraco-macédonienne que nous venons de parcourir. Située en face de Néapolis et au sud de l'embouchure du Nestos, elle tirait ses revenus et les sources de sa prospérité de l'exploitation des mines de son propre sol et de celles du Pangée [4]. Le fond de la population était une tribu thrace appelée les Σάϊοι, ou Σίντοι, répandue aussi à Lemnos, dans les autres îles de la mer de Thrace et sur la côte voisine, depuis Abdère jusque dans la vallée du Strymon [5].

Il est manifeste que les types monétaires de Thasos sont empruntés aux cultes orgiastiques de ces peuplades barbares et apparentées aux Satres, aux Orreskiens et aux Létéens dont les monnaies ont le même caractère d'obscénité.

De bonne heure Thasos fut visitée par les Phéniciens attirés par les produits de l'exploitation des mines [6]. Puis, vinrent, au VIIIe siècle, des colons ioniens de Paros [7]. A l'époque de Darius, Thasos était extrêmement prospère; le roi de Perse convoitait ses richesses et prenant ombrage de la puissance des Thasiens, il leur ordonna, lors de la révolte des villes ioniennes de l'Asie mineure en 498, de transférer leur flotte dans le port d'Abdère dont il avait fait la capitale des provinces européennes de son empire. « Les Thasiens, dit Hérodote, jouissaient de gros revenus et mettaient à profit leurs richesses pour construire de

1. B. Head, *loc. cit.*, p. 84, nos 9 à 11; A. de Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 101, nos 7 et 8.

2. B. Head, *loc. cit.*, p. 84, nos 12, 13; A. de Sallet, *Beschreibung*, p. 101, nos 9 à 11.

3. U. Köhler, *Der delisch-attische Bund*, p. 178; B. Head, *Catal. Macedonia*, Introd., p. XVI.

4. Sur Thasos : G. Perrot, *Mémoire sur l'île de Thasos*, dans les *Archives des Missions scientifiques*, 1864; le même, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 14 et suiv.; Conze, *Reisen auf den Inseln des Thrakischen Meeres*, 1860, in-4°; Szanto, dans les *Mittheil. de l'Instit. archéol.*, t. XV, 1890, p. 72.

5. Strabon, XII, 3, 20; cf. X, 2, 17. La ville d'Héraclée Sintique, dans le bassin du Strymon, tirait son nom de celui de cette population indigène.

6. Hérodote, VII, 47; Ardaillon, *Les mines du Laurion*, p. 130.

7. M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. I, p. 270.

grands vaisseaux et s'entourer de solides remparts. Ces ressources leur provenaient à la fois du continent et de leurs propres mines. Des mines d'or de Scapté-Hyla, ils tiraient, en général, 80 talents, et de celles de leur île même, un peu moins. De sorte que, tout réuni, le produit des mines et les taxes du continent, — les Thasiens eux-mêmes étant exempts d'impôts, — ils percevaient annuellement 200 talents et même 300 dans les meilleures années [1]. »

Au point de vue pondéral, les monnaies de Thasos, qui débutent avant la fin du VIe siècle, forment les groupes suivants :

1. Des statères dont les poids montent exceptionnellement à 10 gr. 92 ; 10 gr. 26 ; la moyenne se tient entre 9 gr. 86 et 9 gr. 47 ; il en est enfin qui pèsent entre 8 gr. 95 et 8 gr. 50.

2. Des drachmes dont les poids vont de 4 gr. 52 à 4 gr. 26.

3. Des tétroboles de 3 gr. 85 ; 3 gr. 75 à 3 gr. 57.

4. Des hémi-oboles de 0 gr. 53 à 0 gr. 50.

5. Des tartémorions de 0 gr. 30 ; 0 gr. 29 ; 0 gr. 26.

Ces divisions forment, comme on le voit, des groupes nettement distincts, qu'on ne saurait faire rentrer les uns dans les autres ; il n'est pas possible, non plus, de les faire concorder comme les divisions mathématiques d'un même système. Il est manifeste pourtant, que le statère se rattache originairement à l'étalon lydien de 10 gr. 89.

1743. — Satyre ithyphallique emportant une Ménade ; le Satyre est nu, barbu, courant à droite, avec de longs cheveux flottant sur ses épaules ; il a des oreilles de cheval et des pieds de bouc ; la Ménade qu'il tient dans ses bras est vêtue d'une tunique talaire et elle étend les deux mains. Dans le champ à droite, traces de lettres. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 25 sur 21 ; statère, 9 gr. 75 (*Paris*) **Pl. LV, fig. 18.**

1744. — Autre ex. ; variété de style (sans traces de lettres).

Æ 23 ; statère, 9 gr. 58 (*Paris*) **Pl. LV, fig. 19 ;** — autres ex., 10 gr. 26 ; 9 gr. 86 ; 9 gr. 78 à 9 gr. 47 (*Londres*) [2].

1745. — Variété ; au droit, sous le Satyre, la lettre ʘ.

Æ 22 ; statère, 8 gr. 50 (*Paris*) **Pl. LV, fig. 20 ;** — autres ex., 8 gr. 45 ; 8 gr., fruste (*Berlin*) [3].

1746. — Variété, sans lettre dans le champ ; style moins primitif.

Æ 23 ; statère, 9 gr. 28 (*Luynes*) **Pl. LV, fig. 24 ;** — autre ex. varié, 8 gr. 65 (*Paris*) **Pl. LV, fig. 25 ;** — autres ex. variés, 8 gr. 95 (*Luynes*) **Pl. LV, fig. 26 ;** — 10 gr. 92, fabrique plate (*Hunter*) [4].

1. Hérodote, VII, 46.

2. Poole, *Catal. Thrace*, p. 216, n°s 1 à 11 ; autres ex. trouvés en Égypte, 9 gr. 28 (Greenwell, *Num. Chron.*, 1890, p. et pl. I, 2 ; Dressel, *Zeit. f. Num.*, t. XXII, p. 232, 1) ; autres variétés publiées par Prokesch-Osten, *Num. Zeit.* de Vienne, t. IV, p. 218.

3. A. de Sallet, *Beschreibung*, t. I, p. 286, n°s 1 et 2.

4. Macdonald, *Hunter. coll.*, t. I, p. 389, n° 2.

1747. — Même description.

Æ 17 ; drachme, 4 gr. 52 ; 4 gr. 50 ; 4 gr. 26 (*Londres*) [1].

1748. — Même description.

Æ 17 ; tétrobole, 3 gr. 72 (*Paris*) **Pl. LV, fig. 21 ;** — autres ex., 3 gr. 85 ; 3 gr. 59 ; 3 gr. 57 (*Londres*) [2].

1749. — Variété, avec la lettre ⊙ dans le champ, 3 gr. 75 (*Paris*).

1750. — Deux dauphins nageant en sens inverse ; dans le champ, trois globules. — ℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.

Æ 9 ; hémi-obole, 0 gr. 53 (*Paris*) **Pl. LV, fig. 22 ;** — autres ex., 0 gr. 51 (*Paris*) ; 0,62 ; 0,54 ; 0,52 (*Londres*) [3] ; 0 gr. 52 ; 0 gr. 50 (*Berlin*) [4].

1751. — Dauphin nageant à droite ; dans le champ, deux globules.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.

Æ 8 ; tartémorion, 0 gr. 26 (*Paris*) **Pl. LV, fig. 23 ;** — autres ex., 0 gr. 29 (*Londres*) [5] ; 0 gr. 30 (*Berlin*) [6].

Le style et le poids des pièces précédentes (nos 1750 et 1751) aux types des deux dauphins ou du dauphin, paraissent garantir leur attribution à Thasos. On ne doit pas les confondre avec les pièces aux mêmes types mais d'un poids différent que nous décrirons à Céos et à Théra.

Le monnayage de Thasos au type du Satyre enlevant une Ménade se poursuit jusque vers 411, époque où Thasos se révolta contre Athènes dont elle était devenue tributaire après que Cimon, en 463, en eut fait la conquête. Les monnaies décrites ci-dessus s'échelonnent depuis environ 520 jusque vers le temps des victoires de Cimon dans le golfe Strymonique. Le style des pièces frappées après 475 est d'une finesse remarquable [7].

1. Poole, *Catal. Thrace*, p. 217, nos 12, 13 et 14.
2. Poole, *op. cit.*, p. 217, nos 15, 16 et 17.
3. Poole, *op. cit.*, p. 217, nos 18 à 21.
4. Sallet, *Beschreibung*, t. I, p. 287, nos 4 et 5.
5. Poole, *Catal. Thrace*, p. 217, no 23.
6. A. de Sallet, *Beschreibung*, t. I, p. 287, no 7.
7. J. Six, dans le *Journal of hellenic Studies*, t. IX, 1888, p. 114.

CHAPITRE IX

LA THRACE

§ I. — Notions générales.

Les côtes de la Thrace furent de bonne heure colonisées par les Grecs et plusieurs villes y frappèrent monnaie avant les Guerres médiques.

La vallée du Nestos, en face de l'île de Thasos, forme au sud la limite de cette province et la sépare de la Macédoine; l'Hèbre l'arrose dans sa partie médiane. Du nord au sud, la Thrace est bordée par la mer : au sud, c'est la mer de Thrace dans laquelle s'allonge une langue de terre, la Chersonèse de Thrace séparée de la côte d'Asie par l'Hellespont. De l'Hellespont on pénètre, en remontant vers le nord-est, dans la Propontide qui communique avec le Pont-Euxin par le Bosphore dont l'entrée était gardée par les deux villes de Byzance, sur la côte européenne et de Calchédon (Chalcédoine), sur la rive asiatique.

La facilité des communications entre les deux continents, soit par le Bosphore de Thrace, soit par l'Hellespont, fit que toutes les races et toutes les armées qui venaient d'Asie pour envahir la Grèce, passèrent par la Thrace; aussi, les habitants de cette région étaient d'origines très diverses ; sous le nom de tribus thraces, les historiens anciens désignent des Gètes, des Mysiens, des Bithyniens, des Phrygiens, des Mariandyniens. Les Grecs étaient confinés dans leurs colonies qui bordaient les côtes du pays. Celles de ces colonies qui frappèrent monnaie avant les invasions perses, sont, en partant de la frontière de Macédoine, et en remontant dans la direction du Pont-Euxin, Abdère, Dicæa, Maronée, Sélymbria et Cardia comme capitale du petit royaume athénien de la Chersonèse de Thrace. Les séries monétaires d'Ænos et de Byzance débutent seulement à une date qui les met hors de notre cadre. Il en est de même du groupe des pièces à l'ancre qu'on a classées successivement à Arisba, à Astacos, à Ancoré, à Apollonie du Rhyndacos; on semble s'accorder aujourd'hui pour les donner à Apollonie de Thrace, colonie du Pont-Euxin, voisine de Mesembria et d'Anchialos [1].

1. Tacchella et B. Pick, *Revue numismatique*, 1898, p. 210 et suiv. Cf. ci-dessus, p. 393-394.

§ II. — Abdère.

Située à une très petite distance au nord de l'embouchure du Nestos [1], Abdère reconnaissait pour fondateur le héros mythique Abderos, fils d'Hermès et compagnon d'Héraclès avec lequel il vola les cavales du roi thrace Diomède; Abderos ayant été mis en pièces par ces chevaux emportés, Héraclès fonda en son honneur la ville d'Abdère [2]. Dans l'histoire, cette ville passe pour avoir reçu d'abord une colonie de Clazoméniens conduits par Timésios, vers le milieu du VIIe siècle [3]. Les tribus thraces empêchèrent l'établissement grec de prospérer jusqu'au jour où, en 545, un fort parti de Téiens, fuyant devant l'armée perse d'Harpage, lieutenant de Cyrus, prit la mer et vint se réfugier à Abdère [4].

Devenue ainsi colonie de Téos, Abdère ouvrit un atelier monétaire et adopta pour emblème le griffon téien; aussi, y a-t-il souvent chance de confusion entre les monnaies primitives d'Abdère et celles de Téos.

L'abondance et l'importance du monnayage d'Abdère, dès la seconde moitié du VIe siècle, attestent la prospérité de la colonie. Et, en effet, elle était devenue l'un des ports les plus importants de la côte de Thrace lorsque les Perses envahirent l'Europe sous Darius et Xerxès; ce dernier en fit son quartier général; il y revint après ses défaites en 479 et pour s'attacher les habitants, il leur prodigua les cadeaux [5].

Les monnaies d'Abdère nous présentent les poids suivants :

Octodrachme, 30 gr. 10; 29 gr. 97 ; 29 gr. 66 à 29 gr.

Tétradrachme, 15 gr. 05 ; 15 gr. 02 à 14 gr. 60.

Drachme, 3 gr. 45; 3 gr. 40; 3 gr. 38 à 3 gr. 18.

Obole, 0 gr. 67 ; 0 gr. 65; 0 gr. 60.

Le tétradrachme de 15 gr. 05 n'est autre que le statère du système lesbiaque un peu diminué, que nous avons vu appliqué à Lesbos, peut-être à Téos et à Phocée et dans quelques autres villes de cette partie de la côte d'Asie-mineure [6].

1752. — Griffon assis à gauche, levant une patte de devant; il a le bec ouvert, les ailes membraneuses et arrondies.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.

Æ 29; octodrachme, 30 gr. 10 (*Luynes*) **Pl. LVI, fig. 1.**

1. Hérodote, VII, 126, met par erreur Abdère sur le Nestos même : ὁ δι' Ἀβδήρων ῥέων Νέστος; mais VII, 109, il dit : κατὰ Ἄβδηρα.

2. Apollodore, II, 5, 8; Scymnos, 666; Philostrate, *Imag.*, 2, 25; Strabon, VII, fr. 46 et 49; cf. Roscher, *Lexicon der Mythol.*, v° *Abderos*.

3. Hérodote, I, 168; cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 155.

4. Hérodote, *loc. cit.*, cf. ci-dessus, p. 118 et 312. Sur Abdère, voir en particulier W. Regel, dans les *Mittheilungen* de l'Institut archéol., *Athen. Abtheil.*, t. XII, 1887, p. 161 et suiv.

5. Hérod., VII, 109 et 120; VIII, 120; cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 227.

6. Voyez ci-dessus, p. 343; cf. p. 314, n°s 497 et 498 et p. 322.

1753. — Griffon pareil au précédent; dans le champ à gauche, un symbole (rogné); dans le champ à droite, un globule. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 28; octodrachme, 29 gr. 65 (*Paris*) **Pl. LVI, fig. 2.**

1754. — Griffon pareil aux précédents; dans le champ à gauche, une fleur lotiforme. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 28; octodrachme, 27 gr. 30 (*Paris*) **Pl. LVI, fig. 3.**



N° 1755.

1755. — Griffon pareil aux précédents; dans le champ à gauche, une grappe de raisin et la lette Δ. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 28; octodrachme, 29 gr. 66 (*Berlin*) [1]; — autre ex., 29 gr. 84 [2].

1756. — Variété; à gauche, devant le griffon, TAKΞ; 29 gr. 97 (*Berlin*) [3].

1757. — Variété; dans le champ à gauche, devant le griffon, <I (= Bι), octodrachme, 26 gr. 65 (*Londres*) [4].

Pour la forme de la lettre < = B, voyez ci-dessus, l'octodrachme n° 1492 des Bisaltes.

1758. — Variété; dans le champ à gauche, devant le griffon, ΓEPI. Grènetis.
Æ 32; octodrachme, 28 gr. 85 (*Paris*) **Pl. LVI, fig. 4.**

1759. — Variété; dans le champ à gauche, la lettre ϶.
Æ 30; octodrachme, 28 gr. 54 [5].

1760. — Variété; dans le champ, [A]PX (?); griffon sur une base perlée.

1. A. de Sallet, *Beschreibung der antiken Münzen*, t. I, p. 98, n° 1 et pl. III, 27.
2. *Catal. de vente Rhousopoulos* (J. Hirsch, expert), 1905, p. 32, n° 508 et pl. VII, 508.
3. Prokesch-Osten, *Rev. numism.*, 1860, p. 266 et pl. XII, 1; *Num. Zeit.*, de Vienne, t. IV, 1875, p. 186 et p. 298, pl. VIII, 2; A. de Sallet, *Beschreibung*, t. I, p. 98, n° 2.
4. Poole, *Brit. Mus. Catal. Tauric Chersonese, Sarmatia, Dacia, Mœsia, Thrace*, p. 65, n° 1.
5. *Catal. de vente Rhousopoulos*, 1905. p. 32, n° 509 et pl. VII, 509.

Æ 30 ; octodrachme, 29 gr. 50 (*Londres*) [1].

1761. — Griffon assis à gauche, levant une patte de devant, et le bec ouvert, comme ci-dessus, mais les pennes des ailes imbriquées et recroquevillées ; dans le champ, à droite, la lettre A ; au pourtour, six globules.

℞. Carré creux quadripartit.

Æ 28 ; octodrachme (*Berlin*) **Pl. LVI, fig. 5.**

1762. — Griffon assis à gauche, les ailes recroquevillées comme ci-dessus, les deux pattes de devant posées à terre. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 23 ; tétradrachme, 15 gr. 02 (*Paris*) **Pl. LVI, fig. 6.**

1763. — Griffon assis à gauche, les ailes recroquevillées, levant une patte de devant. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 21 ; tétradrachme, 14 gr. 80 (*Luynes*) **Pl. LVI, fig. 7.**



N° 1764.

1764. — Griffon accroupi à gauche, les deux pattes en avant, les ailes recroquevillées ; devant lui, lévrier courant. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 23 ; tétradrachme, 14 gr. 59 (*Berlin*) [2].

Peut-être pourrait-on classer à Abdère quelques pièces que l'on trouvera décrites à Téos (ci-dessus, n°s 497 et 498) ; en effet, en laissant, suivant l'usage, ces monnaies à l'Ionie, nous sommes forcés de reconnaître que, pour la période primitive, on n'a pas signalé jusqu'ici de petites divisions qui soient sûrement d'Abdère. Les drachmes et les oboles que nous connaissons sont postérieures à 479 et nous n'avons pas à les enregistrer [3].

Ce n'est que dans la période antérieure aux guerres médiques que l'atelier d'Abdère émet des octodrachmes analogues à ceux des tribus thraco-macédoniennes. Après 479 la division la plus forte des séries abdéritaines est le tétradrachme.

Les lettres ou initiales relevées sur les pièces précédentes, Δ, ΕΚΑΤ(αῖος?) [4], ΒΙ, ΠΕΡΙ(ανδρος?), Σ, Α, ΑΡΧ sont les premiers

1. Poole, *Catal. Thracia*, p. 228, n° 1 *a*.
2. Prokesch-Osten, *Num. Zeit.*, t. IV, 1875, p. 186, n° 2 et pl. VIII, 3.
3. Brit. Mus. *Catal. Thrace*, p. 66, n°s 9 à 13 (drachmes) ; n°s 14 à 18 (oboles).
4. Rappelons le nom d'Hécatée d'Abdère, historien, philosophe et grammairien contemporain d'Alexandre et de Ptolémée Soter.

noms d'une série considérable qui se poursuit durant la plus grande partie du v[e] siècle [1]. Ce sont les noms des chefs politiques de la ville; à partir du milieu du v[e] siècle, les abréviations deviennent moins énigmatiques.

Le griffon des monnaies d'Abdère, copie servile de celui de Téos, se rapporte probablement au culte d'Apollon Hyperboréen [2]. Les attitudes diverses qui lui sont données constituent quatre variétés : il est tantôt assis, tantôt accroupi. Quand il est assis, il lève une patte de devant ou bien il a les deux pattes sur le sol, dans la position du repos absolu. Quand il est accroupi, il lève une patte de devant, ou bien il lève les deux pattes à la fois, comme s'il paraissait se ramasser sur lui-même, pour sauter ou lutter contre quelque ennemi invisible. Nous avons indiqué au cours de la description les cas où ses ailes au lieu d'avoir le pavillon formé de pennes imbriquées, ont, au contraire, le pavillon plein et cartilagineux,

§ III. — **Dicæa** (*Thrace*).

Nous avons dit plus haut comment les Grecs évitaient de confondre les deux Dicæa, celle de Thrace voisine d'Abdère, et celle de Macédoine, colonie d'Érétrie, sur le golfe Thermaïque [3]. Dans les listes des villes tributaires qui, au milieu du v[e] siècle, faisaient partie de la symmachie athénienne [4], Dicæa de Thrace est appelée, le plus ordinairement, Δίκαια παρ' Ἀβδηρα, et rarement Δίκαια tout court. Quant à Dicæa de Macédoine on la désigne sous le nom de Dicæa des Érétriens, Δίκαια Ἐρετριῶν.

Il résulte de là, avons-nous remarqué, que les monnaies qui ont le type érétrien de la vache sont de Dicæa de Macédoine.

Au contraire, il faut laisser à Dicæa de Thrace, près d'Abdère, toutes les pièces anépigraphes ou à la légende ΔΙΚΑΙΑ, qui sont au type de la tête d'Héraclés ou au type d'une tête de taureau pareille à celle qu'on voit sur des monnaies d'Abdère de la fin du v[e] siècle. Dicæa de Macédoine, seule, eut comme second nom, celui de Dicæopolis. C'est par confusion que des lexicographes, comme Harpocration et Suidas, donnent le nom de Dicæopolis à Dicæa près d'Abdère. Étienne de Byzance n'est pas tombé dans cette erreur [5].

Dicæa de Macédoine était plus importante que Dicæa de Thrace, car le tribut qu'elle payait à la symmachie athénienne était beaucoup plus considérable. Dicæa des Erétriens paye 4 talents, tandis que Dicæa près d'Abdère ne paye qu'un demi talent. Si Dicæa de Macédoine était une colonie d'Erétrie, le type du coq qui paraît sur quelques monnaies de Dicæa de Thrace tend à faire croire que cette dernière ville fut colonisée par des Carystiens, car le coq est, nous l'avons vu, le type principal de

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 219.
2. Voyez ci-dessus, p. 105, 117 et 312.
3. Voyez ci-dessus, p. 1126; cf. Six, *Num. Chron.*, 1875, p. 97.
4. *Corp. inscr. Attic.*, t. I, p. 111 et suiv.
5. Six, *Num. Chron.*, 1875, p. 99, signale fort ingénieusement à ce sujet une corruption de texte dans Etienne de Byzance, corruption dont nous n'avons pas à nous occuper ici et qui porte, en particulier, sur la mention de *Dicaearchia* d'Italie.

Carystos [1]. Le coq des monnaies de Dardanos et d'un tout autre style [2].

Le poids des monnaies de Dicæa est un dérivé de l'étalon lydien de 10 gr. 89.

1765. — Tête d'Héraclès barbu coiffé de la peau de lion, à dr. (style primitif).
℞. Carré creux partagé en quatre triangles par des diagonales.
Æ 19; statère, 9 gr. 92 (*Paris*) **Pl. LVI, fig. 8**; — autres, 9 gr. 61 (*Londres*); 9 gr. 39 (*H. Weber*) trouvé en Égypte; 9 gr. 97 (trouv. de Myt-Rahineh) [3].

1766. — Même tête d'Héraclès. — ℞. Même carré creux partagé en triangles.
Æ 12; diobole, 1 gr. 79 (*Londres*) **Pl. LVI, fig. 9** [4].



N° 1767.

1767. — Tête barbue d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à gauche.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.
Æ 23; distatère, 18 gr. 40, trouvé en Égypte (*coll. Greenwell*) [5].

1768. — Tête barbue d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à droite.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.
Æ 25; distatère, 19 gr. 20 (*coll. Löbbecke*) **Pl. LVI, fig. 10** [6].

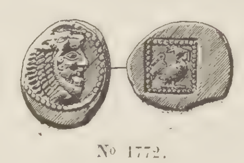
1769. — Tête barbue d'Héraclès coiffé de la peau de lion à droite. Grènetis (style moins archaïque).
℞. Protomé de taureau à gauche (sans les pattes). Carré creux plat.
Æ 20; statère, 7 gr. 28 (*Luynes*) **Pl. LVI, fig. 11.**

1770. — Même droit. — ℞. ΚΙΔ. Même protomé de taureau.

1. Voyez ci-dessus, p. 692 et pl. XXXII, fig. 14 et 15.
2. Voyez ci-dessus, p. 375, n° 631 et pl. XVI, fig. 10. Comparez aussi les statères d'électrum au type du coq, ci-dessus, p. 194, n° 337 et 338 et pl. VIII, fig. 10.
3. Poole, *Catal. Thrace*, p. 115, n° 1; *Num. Chron.*, 1899, p. 270, n° 1 et pl. XV, 1; H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 233, n° 8; A. de Longpérier, *Rev. num.*, 1861, p. 423 et pl. XVIII, 10 (pièce détériorée; la description et le dessin donnés par Longpérier sont inexacts, ainsi que M. H. Dressel l'a remarqué).
4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 218; *Catal. Thrace*, p. 115, n° 2.
5. Greenwell, *Num. Chron.*, 1890, p. 9 et pl. I, 1.
6. *Zeit. für Numism.*, t. XVII, p. 2 et pl. I, 1.

Æ 20; statère, 7 gr. 28 (*Londres*) **Pl. LVI, fig. 12** [1].

1771. — Même description, avec ΙΑΚΙΔ; statère, 7 gr. 10 (*Berlin*) [2].



N° 1772.

1772. — Tète d'Héraclès barbu, coiffé de la peau de lion à droite. Grènetis.
℞. Coq debout à dr., dans un carré creux limité par un grènetis.
Æ 11; triobole, 2 gr. 03 (*coll. H. Weber*) [3].



N° 1773.

1773. — Tète d'Héraclès coiffé de la peau de lion à dr.; devant, la lettre Δ.
℞. Coq debout à dr. dans un carré creux limité par un grènetis.
Æ 11; triobole, 1 gr. 72 (*coll. H. Weber*) [4].

La lettre Δ, initiale de Dicæa, classe cette pièce et peut-être la précédente à cette ville. Mais on retrouve les mêmes types de la tête d'Héraclès et du coq, à Selymbria, comme on le verra ci-après. Aussi, l'attribution des pièces anépigraphes n'est pas sûre : elles peuvent être rangées indifféremment à l'une ou à l'autre de ces deux villes.

Le style de la tête d'Héraclès sur les pièces primitives a une expression d'une singulière énergie; elle paraît inspirée de l'art ionien [5]. La série de nos monnaies permet d'en suivre les développements et les transformations graduelles depuis la fin du VIe siècle jusqu'en 480. Les premières pièces dépendent d'un statère lydien d'environ 10 gr. (statère de 10 gr. 89); dans les séries les plus récentes, le statère paraît être de 7 gr. 28, ce qui le rattacherait au système milésiaque (statère de 14 gr. 56).

1. Poole, *Catal. Thrace*, p. 115, n° 3.
2. A. de Sallet, *Beschreibung*, t. I, p. 165, n° 1; autre ex. fruste, 6 gr. 06 (A. de Sallet, *loc. cit.*, n. 2; Prokesch-Osten, *Num. Zeit.*, t. IV, p. 199, n° 1).
3. *Num. Chron.*, 1896, p. 12, n° 18 et pl. I, 15.
4. *Num. Chron.*, 1896, p. 12, n° 17 et pl. I, 14.
5. Comparez ci-dessus, p. 75, n° 83.

§ IV. — Maronée.

Située à une courte distance à l'est de Dicæa, à l'embouchure du Sthénas, la ville de Μαρώνεια servait de port à la tribu thrace des Cicones [1]. D'après les légendes locales, elle passait pour avoir été fondée par Maron, fils de Dionysos, ou fils d'Évanthès, prêtre d'Apollon, suivant d'autres traditions [2]. Vers l'an 540, elle reçut une colonie de Chiotes [3]. Les légendes locales et cette colonisation par Chios expliquent pour quelles raisons les types monétaires de Maronée, à partir du milieu du ve siècle, se rapportent à Dionysos et à la culture de la vigne [4]. Les vignobles de la campagne de Maronée étaient célèbres dès l'époque homérique [5]. C'est le héros éponyme Maron qui, dans l'Odyssée, donne à Ulysse le vin qui devait enivrer Polyphème. La double tradition que nous avons rapportée relative à la généalogie de Maron explique aussi les types apolliniens de Maronée; mais elle ne nous rend pas compte du cheval bondissant qui forme le type ordinaire des monnaies de la première période; nous n'avons point de raison, d'autre part, d'y reconnaître l'emblème de Poseidon Hippios, comme en Thessalie.

Sermylé d'après un ex. de Jameson très bien conservé

1774. — Cheval s'élançant à droite; au-dessus, un fleuron lotiforme; dessous, traces de légende : MARO..?. ΣΕΡΜΥΛΙΚΟΝ

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers.

Æ 22; statère, 7 gr. 63, troué (*Berlin*) **Pl. LVII, fig. 1** [6].

1775. — Protomé de cheval s'élançant à droite, les jambes repliées, la section du corps ornée de perles.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par des diagonales.

Æ 19; statère, 8 gr. 56 (*Berlin*) **Pl. LVII, fig. 2** [7].

1776. — Protomé de cheval bridé, s'élançant à droite.

℞. Carré creux partagé en huit petits triangles en creux et en relief.

Æ 9; obole, 0 gr. 94; — autre ex., 0 gr. 93 (*Londres*) [8].

1777. — Protomé de cheval s'élançant à droite, les deux jambes repliées.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés à surface rugueuse.

1. Hérodote, VII, 109.
2. Euripide, *Cycl.*, v. 100, 141.
3. Scymnos, 675.
4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 215.
5. *Odyssée*, IX, 196 et suiv.
6. A. de Sallet, *Beschreibung der antiken Münzen*, t. I, p. 175, n° 7. Sallet remarque que Fox (*Greek coins*, pl. V, 48) a douté, à tort, de l'authenticité de ce statère.
7. A. de Sallet, *Beschreibung*, p. 175, n° 2 et pl. V, 49.
8. Poole, *Catal. Thrace*, p. 123, nos 1 et 2.

Æ 18; statère, 9 gr. 78 (*Londres*) **Pl. LVII, fig. 3**[1].

1778. — Protomé de cheval s'élançant à gauche (les jambes sont rognées).
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.
Æ 11; triobole, 2 gr. 15 (*Paris*) **Pl. LVII, fig. 4;** — autre ex., 1. gr. 77[2].

1779. — Protomé de cheval s'élançant à gauche, les deux jambes repliées.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.
Æ 12; triobole, 1 gr. 76 (*Luynes*) **Pl. LVII, fig. 5.**

1780. — Même description. Style plus récent.
Æ 14; triobole, 1 gr. 87 (*Berlin*); — autres ex., 1 gr. 79; 1 gr. 77[3].



N° 1781.

1781. — MAP. Protomé de cheval s'élançant à gauche, les deux jambes repliées. Grènetis.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés à surface granulée.
Æ 15; drachme, 3 gr. 62 (*La Haye*)[4].

1782. — Tête de cheval, à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 9; hémi-obole, 0 gr. 44 (*Paris*) **Pl. LVII, fig. 6.**

1783. — ΕΠ ΑΡΧΕΜΒΡΟΤΟ. Protomé de cheval s'élançant à gauche, les jambes repliées. Grènetis (tréflage dans la légende).
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.
Æ 24 sur 19; statère, 7 gr. 36 (*Paris*) **Pl. LVII, fig. 7**[5].

1784. — ΜΑ[Ρ]. Protomé de cheval s'élançant à gauche, les jambes repliées.
℞. Carré creux rempli par une rosace à quatre grandes pétales séparées chacune l'une de l'autre par trois folioles.
Æ 15; drachme, 3 gr. 50 (*Paris*) **Pl. LVII, fig. 8;** — autre ex., 3 gr. 63[6].

1. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 276, n° 5 et pl. VI, 6.
2. A. de Sallet, *op. cit.*, t. I, p. 175, n°s 3 et 4.
3. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 282, n° 14 et pl. VI, 17; A. de Sallet, *Beschreibung der antiken Münzen*, t. I, p. 175, n°s 3 à 5; Wroth, *Num. Chron.*, 1889, p. 250, n° 4.
4. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 282, n° 13 et pl. VI, 16.
5. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, t. III, p. 274, n° 3.
6. Berlin. A. de Sallet, *Beschreibung*, t. I, p. 176. n° 9.

1785. — ΜΑΡΩ· Même type. — ℞. Pareil au précédent.

Æ 15 ; drachme, 3 gr. 55 (*Luynes*) **Pl. LVII, fig. 9 ;** — autre ex., 3 gr. 44 [1].

1786. — ΜΑΡ· Protomé de cheval s'élançant à gauche.

℞. Les lettres Ι Τ Η Μ, dans les quatre petits carrés d'un carré creux, séparés par un croisillon en relief.

Æ 15 ; drachme, 3 gr. 66 (*Londres*) **Pl. LVII, fig. 10 ;** — autre, 3 gr. 37 [2].

1787. — ΜΑΡ· Protomé de cheval s'élançant à gauche, les jambes repliées.

℞. Tête de bélier à gauche, dans un carré creux plat, bordé d'un grènetis.

Æ 17 ; drachme, 3 gr. 70 (*Luynes*) **Pl. LVII, fig. 11.**

1788. — ΜΑΡΩ· Même protomé de cheval. — ℞. Même tête de bélier à dr.

Æ 16 ; drachme, 3 gr. 39 (*Paris*) **Pl. LVII, fig. 12 ;** — variétés dans la légende, 3 gr. 52 ; 3 gr. 42 ; 3 gr. 36 (sur les pièces plus récentes, lettres dans le champ du revers) [3].

1789. — ΜΑΡΩ — ΝΟΣ (rétrograde). Même protomé de cheval.

℞. Même tête de bélier à droite, dans un carré creux plat.

Æ 20 ; drachme, 3 gr. 66 (*Hunter*) **Pl. LVII, fig. 13** [4].

Le poids des statères paraît rattacher les monnaies de Maronée à l'étalon lydien de 10 gr. 89.

Les noms de magistrats commencent à paraître de bonne heure à Maronée, aussi bien qu'à Abdère. Dans les descriptions qui précèdent nous n'avons donné que les deux plus anciens : Αρχέμβροτος et Μητι... ou Τιμη...? qui doivent se placer vers 479. Viennent ensuite d'autres noms de magistrats comme ΑΘΗ·, ΕΥΓ·, ΚΑ·, ΓΑ·, etc. Les monnaies conservent pendant quelque temps les mêmes types de la protomé de cheval et de la tête de bélier [5]. Il y a aussi des pièces au types du bélier complet ou du bouc au droit, le revers gardant toujours la protomé de cheval [6]. Enfin, paraît la longue série des pièces qui portent un nom de magistrat inscrit sur la bande marginale du carré creux du revers.

En ce qui concerne les monnaies anépigraphes au type du cheval bondissant, de la protomé de cheval ou de la tête de cheval, que nous avons décrites plus haut, il en est dont l'attribution est certaine, puisque les plus récentes portent en légende

1. Poole, *Catal. Thrace*, p. 123, n° 4; Sallet, *Beschreibung*, t. 1, p. 176, n° 8.

2. Le nom du magistrat peut être lu : Ἰτημ...(?); Μήτι(χος?), ou plutôt peut-être, Τιμη(σίας?). Poole, *Catal. Thrace*, p. 123, n° 5 ; A. de Sallet, *Beschreibung der antiken Münzen*, p. 175, n° 6.

3. Sallet, *Beschreibung*, t. I, p. 176, n° 10 et suiv.

4. G. Macdonald, *Hunterian collection*, t. I, p. 379, n° 2, pl. XXV, 18.

5. Poole, *Catal. Thrace*, p. 124, n° 6 et suiv.

6. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 279 et pl. VI, 13, 14, 15.

MAP ou **MÁPΩ**, initiales de **MAPΩNOΣ** que nous avons en toutes lettres sur le n° 1789. Mais les mêmes types se rencontrent dans un grand nombre d'autres villes : à Cymé d'Eolide, en Thessalie, en Macédoine, à Athènes, où on a la même protomé de cheval sur des didrachmes de poids euboïque attribués autrefois, à tort, à Maronée [1]. La tête de cheval se rencontre aussi à Corinthe [2] et à Cleitor pour de petites divisions [3]. Le poids, la forme du carré creux, le style, les trouvailles ont permis de répartir la plupart de ces pièces entre les divers ateliers auxquelles elles appartiennent ; mais pour les petites pièces surtout, il reste encore des incertitudes [4].

§ V. — **Salybria** ou **Selymbria.**

Le nom de cette ville est orthographié de diverses manières par les auteurs anciens. On trouve Σηλυμβρία, Σηλυβρία, Σηλυβρίη, Σαλαμβρία. Les monnaies, documents officiels, nous donnent ΣΑΛΥ(μβριανῶν) ou ΣΑΛΥ(βριανῶν) : c'est la forme dorienne. Cette ville se trouvait sur la Propontide, entre Périnthe à l'ouest et Byzance à l'est. D'après Strabon, son nom signifiait « la ville de Sélys » [5], d'où l'on a conjecturé que Sélys était le nom du Mégarien qui vint fonder Selymbria [6]. L'histoire de cette colonie de Mégare est peu connue. Si l'on en juge par ses types monétaires, elle paraît avoir eu les rapports les plus étroits avec Dicæa, près d'Abdère. Les types monétaires de ces deux villes sont souvent semblables : la tête d'Héraklès et le coq. Nous avons déjà fait observer que, pour les pièces anépigraphes, il est impossible de distinguer celles qui doivent être données à Dicæa de celles qui reviennent à Salybria [7]. Le coq étant d'origine monétaire eubéenne, on peut se demander si Salybria ne reçut point, à un moment donné, comme Dicæa, une colonie de Carystiens.

1790. — Coq debout à gauche ; au dessus, ϟA. Grènetis.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés en ailes de moulin.
Æ 15 ; drachme 4 gr. 09 (*Paris*) **Pl. LVI, fig. 13 ;** — autre ex., 4 gr. 30.

1791. — Même droit, avec ϟA (style moins ancien).
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.
Æ 15 ; drachme, 4 gr. 83 (*Paris*) **Pl. LVI, fig. 14 ;** — 4 gr. 96 (*Londres*) [8].

1. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 275 et pl. VI, 5. Cf. ci-dessus, p. 706, n°s 1095 et 1096 et pl. XXXIII, fig. 4 et 6.
2. Voyez ci-dessus, p. 799, n° 1168.
3. Voyez ci-dessus, p. 879, n° 1253.
4. On attribuait autrefois à Maronée les statères d'électrum au type du cheval, que nous avons décrits ci-dessus, p. 70. Cf. Prokesch-Osten, *Num. Zeit.*, t. IV, p. 200, n° 1 ; A. de Sallet, *Beschreibung der antiken Münzen*, t. I, p. 175, n° 1.
5. Strabon, VII, 6, 1 (Strabon compare à Saly-bria, les noms de Mesem-bria et Poltyo-bria).
6. Scymnos, 714.
7. Voyez ci-dessus, p. 1214.
8. *Catal. Thracia*, p. 170, n° 1.

1792. — Coq debout à gauche ; au-dessus, ΣA. — ℞. Même carré creux.
Æ 13 ; triobole, 2 gr. 02 (*Paris*) **Pl. LVI, fig. 15.**

1793. — [Σ] A. Coq debout à gauche.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés en ailes de moulin.
Æ 11 ; diobole, 1 gr. 64 (*Paris*) **Pl. LVI, fig. 16.**

ΣA 1794. — ~~Sans lég~~. Coq debout à gauche. Grènetis.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.
Æ 10 ; obole, 0 gr. 96 (*Paris*) **Pl. LVI, fig. 17.**

1795. — Tête barbue d'Héraclès coiffée de la peau de lion, à droite. Grènetis.
℞. Coq debout à droite, tenant un ver dans son bec ; carré creux limité par un grènetis.
Æ 15 ; drachme, 3 gr. 49 (*Paris*) **Pl. LVI, fig. 18;** — autre ex., 3 gr. 69 (*Londres*); 3 gr. 54 (*Berlin*) [1].

1796. — Même description.
Æ 12 ; triobole, 1 gr. 77 (*Paris*) **Pl. LVI, fig. 19** ; — autres ex., 1 gr. 97 (*Paris*) **Pl. LVI, fig. 20;** — autres ex., 1 gr. 76 (*Paris*) ; 1 gr. 98; 1 gr. 65, avec A au droit, pour Σ—A? (*Londres*) [2] ; 1 gr. 86; 1 gr. 76 (*Berlin*) [3].

Nous avons dit plus haut que ces monnaies anépigraphes pourraient être de Dicæa, près d'Abdère Vers le milieu du ve siècle, Salybria frappe la pièce suivante : Coq à gauche. ℞. ΣA—ΛY. Épi de blé [4]. C'est une drachme attique du poids surélevé de 4 gr. 47. Le poids des pièces que nous venons de décrire est d'une irrégularité déconcertante.

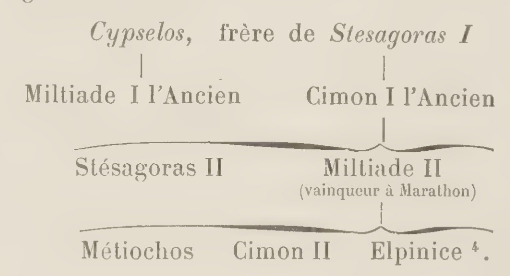
§ VI. — La Chersonèse de Thrace.

Les monnaies qui suivent sont anépigraphes, à l'exception d'une pièce qui porte la légende XEP, abréviation certaine de Χερρονησίων, Χερσονησίων ou Χερσονησιτέων. La même légende se lit sur les monnaies de Chersonesos de Carie (voyez ci-dessus, p. 434) ; mais on ne saurait rapprocher les deux séries de pièces, qui ne sont pas aux mêmes types, ni du même style, ni taillées suivant le même étalon : les monnaies de

1. Poole, *Catal. Thrace*, p. 170, n° 2 ; Sallet, *Beschreibung*, t. I, p. 232, n° 4.
2. *Catal. Thrace*, p. 170, n°s 3 et 4.
3. Sallet, *Beschreibung*, t. I, p. 232, n°s 5 et 7.
4. Sallet, *Beschreibung*, t. I, p. 232, n° 3; cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 233; Six, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 379.

Chersonesos de Carie sont de poids éginétique, tandis que celles-ci suivent l'étalon euboïco-attique. Pour d'autres raisons on ne peut songer non plus à attribuer nos pièces à Cherronesos, dans la Chersonèse taurique [1]. Leur classement à la Chersonèse de Thrace est d'ailleurs assuré, ainsi qu'on le constatera tout à l'heure. Seulement, une ville de Chersonesos ou Cherronesos ne paraît pas avoir jamais existé dans la Chersonèse de Thrace [2]. Il faut donc considérer les monnaies thraces à la légende XEP et leurs congénères anépigraphes, comme émises au nom des Chersonésites en tant que peuple confédéré. En effet, nous savons qu'avant les invasions perses il existait un petit royaume de la Chersonèse de Thrace colonisé par les Athéniens et demeuré leur tributaire. Les détails de sa fondation sont racontés par Hérodote [3]. Après que Pisistrate eut usurpé la tyrannie à Athènes, en 550, Miltiade, fils de Cypsélos, de la puissante famille des Philaïdes, prit le parti de s'exiler avec un certain nombre d'Athéniens, pour fuir le régime nouveau imposé à sa patrie. Les émigrés allèrent, sur la foi d'un oracle, et appelés par le peuple thrace des Dolonces, installer plusieurs colonies dans la Chersonèse de Thrace ; telle fut l'origine commune des villes de Cardia, Elaious (Éléonte), Crithoté et Pactyé qui demeurèrent groupées en une fédération dont firent partie également les autres villes de la Chersonèse, Alopeconnesos, Madytos et Sestos. Miltiade, reconnu comme tyran unique de ces colonies, est appelé par Hérodote, *tyran des Chersonésites de l'Hellespont* (τύραννος Χερσονησιτέων τῶν ἐν Ἑλλησπόντῳ [1]). Ainsi s'explique la légende XEP de nos monnaies.

La capitale de ce petit royaume était probablement Cardia, située dans une baie, au fond du petit golfe de Mélas ; c'est donc dans cette ville que les monnaies ont été frappées [2]. Cardia commandait les deux mers, celle de Thrace et la Propontide, en même temps que toute la presqu'île. Elle avait déjà reçu, antérieurement à l'arrivée des Athéniens, des colons de Milet et de Clazomène. Aussi, Miltiade conserva-t-il toujours des rapports suivis avec la côte asiatique ; il gagna l'amitié de Crésus, roi de Lydie, si bien qu'ayant été fait prisonnier dans une guerre malheureuse avec Lampsaque, sa mise en liberté fut exigée par Crésus. Miltiade rentra dans ses États qu'il fit protéger contre les incursions des Thraces du continent par une muraille qui, allant d'une mer à l'autre, coupait l'isthme au nord de Cardia et de Pactyé. Il mourut en 524 et fut honoré comme héros fondateur. Les historiens le désignent sous le nom de Miltiade l'Ancien [3]. Il ne sera pas inutile de donner clairement la généalogie de sa famille :



1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 237.
2. Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. II, p. 76.
3. Hérodote, VI, 34 et suiv.

1. Μιλτιάδεω τοῦ Ἀθηναίου στρατηγέοντος καὶ τυραννεύοντος Χερσονησιτέων τῶν ἐν Ἑλλησπόντῳ. Hérodote, IV, 137.
2. Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 185 et suiv.
3. Hérodote, VI, 34-38.
4. J. Kirchner, *Prosopogr. attica*, t. II, p, 91.

Comme tyran de la Chersonèse de Thrace, Miltiade I l'Ancien, fut remplacé en 524, par Stésagoras II, qui appartenait à la branche cadette de la même famille. Celui-ci continua la guerre contre les Lampsacéniens, mais il ne tarda pas à être assassiné [1]. Il eut pour successeur son frère Miltiade II.

Ce dernier était à Athènes lorsqu'on apprit l'assassinat de son frère Stésagoras. Les Pisistratides l'envoyèrent prendre possession du trône de la Chersonèse devenu vacant. Grâce à un stratagème, il réussit à ressaisir le pouvoir; puis, pour affermir son trône, il épousa la fille d'un prince thrace appelé Oloros [2]. Miltiade aida Darius dans son expédition contre les Scythes en 515; mais ceux-ci vinrent, après l'échec du Grand Roi, envahir la Thrace, et à la suite de difficultés sans nombre, Miltiade n'ayant pu préserver son royaume, quitta Cardia en 493, pour rentrer à Athènes [3]. Il devait être l'âme de la résistance aux Perses et les vaincre à Marathon en 490.

Les monnaies qui suivent, taillées d'après l'étalon euboïco-attique sont celles du royaume chersonésien. On doit, à cause de leur style, les classer au règne de Miltiade II le Jeune plutôt qu'à ses prédécesseurs.

1797. — Lion marchant à droite, détournant la tête en rugissant et tendant en avant les deux pattes de devant, la gauche levée.

℞. Tête d'Athéna à *g.*, l'œil de face, coiffée du casque athénien à cimier et parée de pendants d'oreilles en forme de ⊙; au cou, un collier; devant, la lég. **XEP**. Carré creux.

Æ 26; tétradr. euboïque, 16 gr. 30, usé (*Paris*) **Pl. LVII, fig. 14** [4].

1798. — Même description, mais sans légende; style moins ancien.

Æ 26; tétradr. eub., 17 gr. 10 (*Berlin*) **Pl. LVII, fig. 15;** — autres ex., 16 gr. 83 (*H. Weber*); 16 gr. 76 (*Berlin*); 16 gr. 40 (*L. de Hirsch*) [5].

1799. — Protomé de lion à droite, détournant la tête en rugissant, les deux pattes avancées, la gauche levée.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon.

Æ 14; tétrobole, 2 gr. 67 (*Paris*) **Pl. LVII, fig. 16;** — 2 gr. 75 (*Berlin*); autres, 2 gr. 69; 2 gr. 68 à 2 gr. 40 [6].

1800. — Même description.

1. Hérodote, VI, 38, 39.
2. Hérodote, VI, 39.
3. Hérodote, VI, 41 et 104; cf. Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 189.
4. Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 185, nº 1.
5. Six, *loc. cit.*, p. 186, nº 5.
6. Imhoof-Blumer, *Zeit für Num.*, t. III, p. 278, note 5 et pl. VI, 9 et 10; Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 185, nº 6 et pl. VII, 5; *Brit. Mus. Catal. Thracian Chersonese*, p. 182, 1; Sallet, *Beschreibung der ant. Münzen*, p. 251, nº 11.

Æ 12; diobole, 1 gr. 11 (*Londres*) **Pl. LVII, fig. 17**; — autres ex., 1 gr. 39 (*Berlin*); 1 g. 31 (*Athènes*); 1 gr. 28 à 1 gr. 10[1].

1801. — Même description.

Æ 10; hémi-obole, 0 gr. 33; 0 gr. 22 (*Londres*) **Pl. LVII, fig. 18**[2].

Le lion détournant la tête, type des monnaies qui précèdent, est inspiré, comme Six l'a remarqué[3], du type de Milet parce que Cardia avait reçu primitivement une colonie milésienne. La tête d'Athéna rappelle naturellement Athènes; elle est d'un style étroitement apparenté à celui des monnaies que firent frapper les Pisistratides lors de leur alliance avec les Thessaliens, les Lacédémoniens et les Chalcidiens, pour reconquérir le pouvoir à Athènes, et dont nous avons parlé plus haut[4]. Il en faut rapprocher aussi l'obole nouvelle, au nom d'Hippias, que nous décrivons ci-après (nº 1806) et qui est du même style que le statère nº 1797. La place chronologique de ce statère dont le style est manifestement plus ancien que le suivant, est donc environ l'an 511.

L'étalon des monnaies qui précèdent est l'euboïque réduit, le tétradrachme ne dépassant pas 17 gr. 10; les petites divisions sont diminuées dans une plus forte proportion encore, puisque le tétrobole ne dépasse pas 2 gr. 75. Des réductions analogues du poids euboïque se rencontrent dans d'autres villes de la Thrace et de la Macédoine[5]. Bien qu'il y ait un certain écart pondéral, au point de vue théorique, entre les petites divisions (nos 1799 à 1801) et les tétradrachmes (nos 1797 et 1798), ces deux groupes de pièces ne sauraient être séparés: c'est le même type et le même style. Mais en même temps, on voit qu'il est impossible d'intercaler dans cette série chersonésienne, les pièces incertaines à la tête de lion (ci-dessous, nº 1803) que Six a voulu y introduire[6].

On a aussi confondu parfois les monnaies de Chersonesos de Carie avec celles de la Chersonèse de Thrace; les monnaies cariennes sont de poids éginétique et d'un tout autre style[7].

Après les défaites qu'ils infligèrent aux Perses, les Athéniens se préoccupèrent sans tarder de reconquérir la Chersonèse et dès l'hiver de 478, Xantippe reprit Sestos. Mais la péninsule entière ne fut définitivement réoccupée que par Cimon en 465. Dans cette période nouvelle, Cardia émet les abondantes séries anépigraphes d'hémidrachmes pesant 2 gr. 68 à 2 gr. 40 dont nous donnerons seulement ici un des spécimens les plus anciens, pour montrer le lien étroit qui unit ces nouvelles pièces à celles que nous avons décrites plus haut:

1. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 278, note 5 et pl. VI, 8: Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 187, nº 7; *Brit. Mus. Thracian Chersonese*, p. 182, nº 2.
2. *Catal. Thracian Chersonese*, p. 182, nº 3 et 4; Six, *loc. cit.*, p. 187, nos 8 et 9.
3. Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 191; cf. ci-dessus, p. 269 et pl. XII, fig. 1 à 8.
4. Voyez ci-dessus, p. 751 à 758 et pl. XXXIV, fig. 19 et 20.
5. Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 187, et ci-dessus, p. 1036 et 1082.
6. Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 186, nos 2, 3, 4.
7. Ci-dessus, p. 434; la confusion est dans le catal. de Berlin, *Beschreibung*, t. I, p. 249, nº 1.

1802. — Protomé de lion, à droite, détournant la tête en rugissant, une patte avancée.

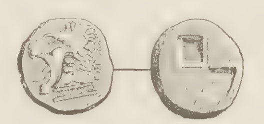
℞. Carré creux partagé en quatre petits losanges dont deux en relief ; dans l'un des petits losanges creux, un globule ; dans l'autre, un épi.

Æ 14 ; hémi-drachme, 2 gr. 42 (*Paris*) **Pl. LVII, fig. 19.**

Le monnayage de ces petites pièces qui se prolongea très longtemps, présente des variétés extrêmement nombreuses par les symboles, lettres ou monogrammes qui se trouvent dans le carré creux du revers [1]. La forme de ce carré creux est très caractéristique et spéciale à la Chersonèse de Thrace, à la Thrace et à certaines villes du Pont Euxin jusqu'à Sinope [2].

§ VII. — Incertaines de la Chersonèse de Thrace.

Six a proposé de classer à Cardia le tétrobole euboïque dont voici la description :



N° 1803.

1803. — Tête de lion à gauche, la gueule béante, tirant la langue, la section du cou ornée de globules.

℞. Carré creux partagé en quatre petits losanges dont deux en creux et deux en relief.

Æ 12 ; tétrobole eub., 2 gr. 66 ; 2 gr. 64 ; 2 gr. 61 (*Berlin*) ; — autre ex., 2 gr. 71 (*Munich*) à 2 gr. 46 [3].

La forme du carré creux, avec les deux losanges rapprochés par l'un de leurs angles, indique la Chersonèse de Thrace comme patrie à ces pièces que leur poids euboïque classe aussi à ce pays. Mais il ne paraît pas possible de les intercaler, comme le voudrait Six, au milieu de la série de Cardia décrite plus haut. Il est préférable d'admettre qu'elles ont été frappées dans une autre ville de la même région.

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 222 ; Poole, *Catal. Thracia*, etc., p. 183, n°s 8 à 52 ; Sallet, *Beschreibung*, t. I, p. 250, n°s 10 à 90.

2. WBR, *Recueil général*, pl. XXIV, fig. 8 à 11 ; ci-dessus, pl. XVII, fig. 4 à 7.

3. Sallet, *Beschreibung der antiken Münzen*, t. I, p. 250, n°s 7 à 10 ; Six, *Zeit. für Numism.*, t. III, p. 378 ; *Num. Chron.*, 1895, p. 186, n°s 2, 3 et 4 et pl. VII, 3, 4.

1804. — Bellérophon monté sur Pégase qu'il tient par la bride et qui s'élance en bondissant à droite; les ailes du cheval sont recroquevillées.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés, deux en creux et deux en relief.

Æ 24; tétradr. euboïque, 16 gr. 75 (*Paris*) **Pl. LVII, fig. 20.**

1805. — Protomé de Pégase ailé, s'élançant à droite.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés, deux en creux et deux en relief.

Æ 11; triobole euboïque, 2 gr. 19 (*Paris*) **Pl. LVII, fig. 21.**

Le poids euboïque, le style et la forme du carré creux permettent de croire que les deux pièces précédentes appartiennent à l'une des villes de la Chersonèse de Thrace [1]. Nous donnons ci-après (nos 1857 et 1858) des tétradrachmes euboïques qui paraissent rappeler la première colonisation de Cardia par les Clazoméniens.

§ VIII. — Obole au nom d'Hippias.



No 1806.

1806. — Tête casquée d'Athéna à droite, l'œil de face, les cheveux striés autour du front et sur les tempes (sans la couronne d'olivier).

℞. HIΓ. Chouette debout à droite, la tête de face; derrière elle, un épi de blé. Carré creux.

Æ 10; obole attique, 0 gr. 65 (*Paris*) **Pl. LVII, fig. 22.**

Cette obole, au nom d'Hippias, le tyran d'Athènes, est unique jusqu'ici; elle nous est parvenue trop tard pour que nous puissions la faire figurer à côté des autres pièces qu'Hippias fit frapper alors qu'il essayait, par des alliances extérieures ou par les armes, de fortifier sa puissance à Athènes ou de la reconquérir [2]. Cette petite pièce qui donne le nom d'Ἱππίας, avec l'esprit rude H [3], bien qu'étant de style et de poids attique, n'a probablement pas été frappée à Athènes, dont elle ne porte, d'ailleurs, pas le nom. Hippias a dû la faire frapper durant son exil, au moment de ses entreprises à main armée contre Athènes, par exemple à Érétrie où son père Pisis-

1. Voyez les conjectures de M. Dieudonné, dans la *Revue numismatique*, 1905, p. 454.

2. Cf. ci-dessus, p. 751, nos 1128 à 1132 et le commentaire qui suit la description de ces pièces.

3. Comparez l'initiale du nom de la ville d'Haliarte (Ἁλιάρτος) en Béotie, sur les monnaies décrites ci-dessus, p. 954.

trate avait toujours trouvé des alliés, ou à Sigeion, en Troade, possession athénienne où il se retira finalement et où il vécut longtemps [1]. L'épi de blé qui figure en symbole dans le champ du revers, est évidemment la marque de l'atelier; mais Érétrie n'a jamais l'épi de blé sur ses monnaies. Quant à Sigeion, elle ne commence à battre monnaie qu'au IVe siècle et si elle prend les types athéniens d'Athéna et de la chouette, on ne voit jamais, non plus, un épi sur ses pièces. L'épi de blé est, au contraire, un type ou un symbole fréquent dans la numismatique de la Chersonèse de Thrace et de plusieurs villes de Thrace : on le trouve aux Ve et IVe siècles à Cardia, à Madytos, à Sestos, à Crithoté, à Éléonte, à Selymbria. A Cardia même, nous avons signalé plus haut et justifié l'imitation du type d'Athéna ; il serait donc possible que quelque ville de la Chersonèse de Thrace fut l'atelier d'où est sortie notre curieuse obole qui rappelle les rares monnaies à noms de rois ou de tyrans comme Gétas, roi des Édoniens, Tymnès, dynaste de Terméra, que l'on possède pour la période antérieure à la bataille de Marathon. Elle est le précurseur des monnaies que frapperont, dans le cours du Ve siècle, d'illustres exilés que le roi de Perse avait dotés de petites principautés en Asie-mineure, comme Thémistocle à Magnésie, les descendants de l'Érétrien Gongylos et ceux du roi de Sparte Démarate dans d'autres villes de la même contrée. Notre obole avait pour but évident d'affirmer les revendications d'Hippias au trône d'Athènes ; quelque soit le lieu de son émission elle se rattache aux incursions militaires réitérées, que fit Hippias, à l'aide des Perses et d'autres alliés, pour reconquérir la ville qui l'avait chassé [2]. Par son style et les particularités de son type, elle justifie le classement proposé plus haut pour les monnaies d'Athènes ; elle atteste, en particulier, qu'au temps d'Hippias le casque d'Athéna n'était pas encore ceint de la couronne d'olivier [3].

§ IX. — Incertaines de Thrace, de Macédoine et des îles Égéennes.

Nous nous bornerons à la description, suivie parfois d'un commentaire très bref, d'un certain nombre de monnaies archaïques groupées dans ce paragraphe, bien qu'elles appartiennent à des contrées diverses. Mais leur patrie n'a pu encore être précisée avec certitude : la plupart, sans doute, doivent être données à la région thraco-macédonienne ; un certain nombre d'autres, leur fabrique ou leur poids l'indiquent, sont des îles de la mer Égée. Seulement, dès qu'on veut préciser ces indications générales on tombe dans l'arbitraire. Les attributions qu'on a proposées pour la

1. Hérodote, V, 65 ; Thucydide, VI, 59. C'est peut-être dans le même atelier et dans les mêmes circonstances politiques que fut frappée l'hecté d'électrum au type de la chouette, que nous avons décrite ci-dessus, nos 208 à 210 et pl. V, fig. 23.

2. Cf. le résumé de J. Kirchner, *Prosopographia attica*, t. I, p. 499, no 7605.

3. Voyez ci-dessus, p. 762. Nous profiterons de l'occasion pour mentionner une étude nouvelle, fort intéressante, sur les monnaies primitives d'Athènes, que vient de publier M. Michel Kampanis, dans le *Bull. de corresp. hellén.*, 1905, p. 58.

plupart d'entre elles n'ont pas été justifiées.

Il importe de rappeler tout d'abord ce que nous avons dit plus haut d'un groupe de monnaies qu'on classait autrefois à Corcyre et qui doivent être rangées provisoirement aux incertaines de la région thraco-macédonienne. Ces pièces sont au *type de la vache allaitant son veau* (ci-dessus, n°s 1288 à 1296 et Pl. XL, fig. 8 à 24). Nous ne reviendrons pas sur les particularités qui, dans l'attitude de la vache, distinguent ces statères de ceux, au même type, qui sont sûrement corcyréens : c'est en s'appuyant sur ces différences que M. Imhoof-Blumer a proposé d'enlever tout ce groupe à Corcyre. Mais on est impuissant à désigner l'atelier de la côte thraco-macédonienne où ces pièces doivent être reportées [1]. Il faut se borner à constater qu'elles présentent les caractères de beaucoup d'autres monnaies de cette région. En effet : 1° Elles en ont l'aspect général, comme fabrique et comme style ; — 2° On voit dans le champ d'un certain nombre d'entre elles des globules en nombre variable, pareils à ceux que nous avons relevés sur des pièces de Lété, des Orreskiens, de Sermylé, d'Acanthe et ailleurs encore (voyez ci-après, n°s 1813, 1841, 1842, etc.) ; — 3° Les poids qui partagent ces pièces en deux séries : statère de 10 gr. 20 (n°s 1288 à 1292) et statère de 8 gr. 20 (n°s 1293 à 1296), s'adaptent assez bien aux poids d'autres monnaies thraco-macédoniennes ; ils en ont même la troublante irrégularité ; — 4° Le carré creux sur ces pièces se présente sous le double aspect que nous avons soigneusement relevé dans nos descriptions thraco-macédoniennes : sur les premières pièces (n°s 1288 à 1292), il est partagé en quatre triangles ; sur les pièces du second groupe (n°s 1293 à 1296) il est divisé en quatre petits carrés. Tous ces arguments semblent de nature à entraîner la conviction. Comme le type de la vache et son veau paraît originaire d'Érétrie et de Carystos, c'est probablement à une colonie de ces villes eubéennes plutôt qu'à l'Eubée elle-même que les pièces en question seront un jour définitivement attribuées.

1807. — Tête humaine, à droite, la barbe en pointe, les cheveux courts et frisés ; au cou, un collier de perles. Grènetis.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.

Æ 11 ; obole, 0 gr. 86, trouée (*Paris*) **Pl. LVIII, fig. 1.**

1808. — Deux nymphes diadémées, vêtues de chitons talaires, debout en regard et tenant entre elles une amphore ; elles ont des pendants aux oreilles et leurs cheveux nattés sur les épaules ; dans le champ, à droite, une rosace.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.

1. A cause du type qui rappelle la vache d'Érétrie, M. H. Dressel a conjecturé que cet atelier était peut-être Dicæa, colonie d'Érétrie (*Zeit. für Numism.*, t. XXII, p. 235, n° 10). M. Svoronos, dans un mémoire qui paraîtra prochainement dans le *Journ. intern. d'archéol. numism.* d'Athènes, m'informe qu'il propose de reporter une partie de ces pièces à un atelier de la côte d'Ionie, tout en laissant l'autre groupe à la Macédoine.

Æ 23; tétradr. attique, 16 gr. 93 (*Londres*) **Pl. LVIII, fig. 2** [1]; — autre ex., 12 gr. 99 (*Berlin*) [2].

M. B. Head voudrait donner ces pièces à Therma en supposant très ingénieusement que le type fait allusion à la source d'eau chaude qui donna son nom à la ville [3].

1809. — Bustes affrontés d'une nymphe et d'un taureau; la nymphe caresse le taureau de la main droite; elle est diadémée, a des boucles d'oreilles et ses cheveux nattés descendent sur son dos.

℞. Carré creux partagé en quatre carrés irréguliers.

Æ 14; diobole, 2 gr. 08 (*Paris*) **Pl. LVIII, fig. 3**; — 1 gr. 85 (*Londres*) [4].

La nymphe est peut-être Europe; mais on pourrait penser aussi bien à une Ménade du thiase du Dionysos thrace. La pièce serait, dans ce cas, à ranger dans le groupe thraco-macédonien. Cependant certains types de Dicæa de Thrace font aussi songer à cette dernière ville [5].



N° 1810.

1810. — Pégase, les ailes recroquevillées, galopant à droite.

℞. Carré creux partagé en huit triangles en creux et en relief.

Æ 21; statère milésiaque, 14 gr. 28 (de la trouvaille de Myt-Rahineh) [6].

1811. — Pégase marchant au pas, à droite, les ailes recroquevillées.

℞. Grand carré creux plat, dans lequel est inscrit un carré plus profond, à surface rugueuse partagée en quatre triangles par des diagonales.

Æ 27; stat. milés., 13 gr. 59 (*Londres*) **Pl. LVIII, fig. 4** (trouvé à Salonique) [7].

1. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 135, n° 1. Sur ce type, voyez E. Petersen, dans les *Mittheilungen* de l'Instit. archéol., *Römische Abtheilung* (*Bullettino*), t. VII, 1892, p. 68.

2. A. de Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 174, n° 79 et pl. VII, 66. Le poids rend cet exemplaire douteux au point de vue de l'authenticité.

3. B. Head, *Catal. Macedonia*, Introd., p. XXVII.

4. Hill, *Num. Chron.*, 1895, p. 93, n° 6 et pl. V, 5.

5. *Brit. Mus. Catal. Thrace*, p. 115, n° 4 et p. 233, n° 4 *a*.

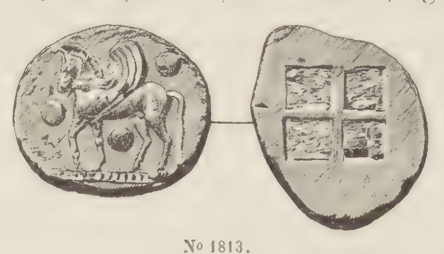
6. Longpérier, *Rev. num.*, 1861, p. 417 et pl. XVIII, 5; Imhoof-Blumer, *Monn. gr.*, p. 105, n° 163.

7. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 136, n° 3; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 105, n° 164.

1812. — Pégase marchant au pas, à gauche, les ailes recroquevillées.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers.

Æ 28 ; statère milés., 12 gr. 81 (*Londres*) **Pl. LVIII, fig. 5** (trouvé à Salonique)[1] ; — autre ex., 13 gr. 32 (*Vienne*) ; ex. fourré, 9 gr. 20 (*Londres*)[2].



N° 1813.

1813. — Variété, avec trois gros globules dans le champ.

Æ 26 ; statère milés., 13 gr. 08[3].

1814. — Variété ; Pégase est tourné à droite.

Æ 25 ; statère milés., 13 gr. 15[4].

1815. — Variété, avec Pégase à droite et sous lui, un aplustre.

Æ 26 ; statère milés., 13 gr. 55 (*coll. de Hirsch*)[5].

1816. — Pégase au galop à droite, accompagné d'un lévrier.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.

Æ 24; stat. milés., 13 gr. 41 (*Londres*) **Pl. LVIII, fig. 6** (trouvé à Salonique)[6].

1817. — Pégase galopant à droite ; dessous, une fleur lotiforme.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.

Æ 15 ; tétrobole, 2 gr. 40 (*Luynes*) **Pl. LVIII, fig. 7.**

1818. — Protomé de Pégase galopant à droite, les ailes recroquevillées; au dessus, une fleur lotiforme. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 15; tétrobole, 2 gr. 13 (*Londres*) **Pl. LVIII, fig. 8**[7]; — autre ex., 2 gr. 28 (*Londres*) ; pièces trouvées à Salonique (Therma)[8].

1. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 137, n° 4.
2. B. Head, *loc. cit.*, p. 137, n° 5; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 105, n°s 166 et 167.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 105, n° 168 et pl. D, 4.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 105, n° 165.
5. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 105, n° 169.
6. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 137, n° 6; Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 106, n° 170.
7. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 138, n° 9.
8. B. Head, *op. cit.*, p. 138, n° 8.

1819. — Protomé de Pégase galopant à droite ; dans le champ, quatre globules. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 15 ; tétrobole, 2 gr. 63 (*Londres*)[1] ; autre, 2 gr. 50, troué (*Copenhague*)[2].

1820. — Protomé de Pégase galopant à dr. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 9 ; hémi-obole, 0 gr. 36 (*Londres*) **Pl. LVIII, fig. 9** ; — autres ex., 0 gr. 39 ; 0 gr. 36 ; 0 gr. 34 (*Londres*) ; pièces trouvées à Salonique[3].

1820 *bis*. — Variété, avec la protomé de Pégase à gauche.

Æ 8 ; hémi-obole, 0 gr. 44[4].

Les monnaies décrites ci-dessus, toutes au type du Pégase corinthien (nos 1810 à 1820 *bis*), sont sûrement macédoniennes comme l'indiquent leur fabrique et les trouvailles. Il serait possible que la pièce que nous avons considérée, plus haut, comme une monnaie d'alliance entre Corinthe et Athènes, fut aussi une pièce thraco-macédonienne[5]. M. Barclay Head a proposé d'attribuer à Therma les monnaies au type du Pégase, parce qu'on les a trouvées dans les environs de Salonique, c'est-à-dire autour du site même de Therma. Cette ville aurait été, comme Potidée, une colonie de Corinthe[6] : cette hypothèse est assez vraisemblable. Le poids des statères paraît les rattacher au système milésiaque (étalon normal de 14 gr. 56).

1821. — Tête de Dionysos barbu, de face, avec de lourds fanons et des grappes de raisin suspendues à ses oreilles ; ses cheveux et sa longue barbe sont striés verticalement. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 13 ; tétrobole, 2 gr. 73 (*Paris*) **Pl. LVIII, fig. 10** ; — autre ex., 2 gr. 61 (*Berlin*)[7].

L'exemplaire de Berlin a été trouvé auprès de Néapolis de Macédoine. Nous avons probablement sur cette pièce une image du Dionysos Thrace dont le sanctuaire et l'oracle célèbres couronnaient le mont Pangée.

1822. — Tête féminine de face ; de chaque côté des oreilles descendent deux longues nattes de cheveux tressés.

℞. Carré creux très profond à surface irrégulière.

1. B. Head, *op. cit.*, p. 138, n° 7.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 106, n° 172.
3. B. Head, *op. cit.*, p. 138, nos 10, 11, 12, 13.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 106, n° 174.
5. Voyez-ci-dessus, p. 803 (n° 1169) ; cf. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 106, n° 171.
6. B. Head, *Hist. numor.*, p. 180 ; *Catal. Macedonia*, Introd., p. xxv à xxix.
7. A. de Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 173, n° 78 et pl. VII, 65.

Æ 17 ; drachme éginétique, 5 gr. 55 (*Paris*) **Pl. LVIII, fig. 11** ; — autre ex., 5 gr. 60, trouvée en Égypte (*coll. H. Weber*) [1].

1823. — Tête imberbe de face, les cheveux courts et striés.

℞. Carré creux à surface irrégulière.

Æ 16 ; drachme éginétique, 5 gr. 60 (*Paris*) **Pl. LVIII, fig. 12** ; — autre ex., 5 gr. 46 (*Berlin*) [2].



N° 1824.

1824. — Tête imberbe, de face (Héraclès?).

℞. Dauphin à gauche; dessous, murex. Carré creux.

Æ 7; obole, 0 gr. 62, trouvée en Égypte (*coll. H. Weber*) [3].

1825. — Tête de femme à droite, ceinte d'un diadème perlé, les cheveux arrangés en mèches frisées et régulières autour du front, et ramassés sur la nuque dans un cécryphale; collier de perles. Grènetis.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.

Æ 35 ; flan plat et bombé ; statère, 13 gr. 85 (*Paris*) **Pl. LVIII, fig. 13**.

Cette grande pièce est une imitation barbare, d'époque peut-être assez tardive [4].

1826. — Tête de femme à droite, les cheveux en nattes striées sur le cou.

℞. Carré creux partagé en huit triangles en creux et en relief.

Æ 22 ; didrachme euboïque, 8 gr. 19 (*Paris*) **Pl. LVIII, fig. 14** [5].

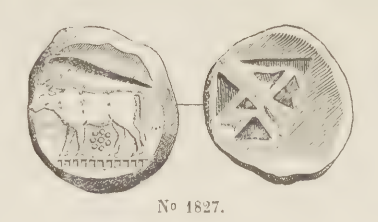
1. *Num. Chron.*, 1899, p, 279 et pl. XVI, 6.

2. Prokesch-Osten, *Inedita*, 1859, II, p. 24 et pl. I. 3; H. Weber, *Num. Chron.*, 1899, p. 278, n° 17 et pl. XVI, 5; H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 245-246, n° 54 (exemplaire trouvé en Egypte).

3. H. Weber, *Num. Chron.*, 1899, p. 279 et pl. XVI, 7.

4. Fr. Lenormant avait cru retrouver, au droit, derrière la tête, des traces de lettres MAN, et il a proposé, en conséquence, de classer ce statère à l'une des deux villes du nom de Sané qui étaient dans la Chalcidique. En réalité, il n'y a pas traces de lettres sur la pièce. Fr. Lenormant, *Rev. numism.*, 1864, p. 174 ; cf. B. Head, *Catal. Macedonia*, Introd., p. XXXI.

5. E. Muret, *Rev. numism.*, 1883, p. 65, n° 5 et pl. II. 5 ; pièce barbare trouvée, dit-on, en Eubée.



No 1827.

1827. — Vache debout à gauche sur une base ornée de denticules ; sous son ventre, le signe ⁘.

℞. Carré creux partagé par des diagonales en triangles irréguliers.

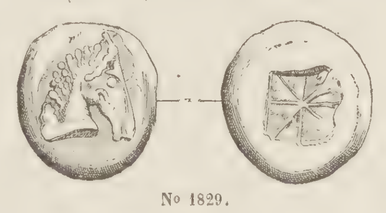
Ꞩ 21 ; didrachme euboïque, 8 gr. 58 (trouvaille de Myt-Rahineh [1].

Nous retrouvons, sur ce didrachme d'attribution incertaine, le signe ⁘, déjà rencontré si souvent sur les pièces de la série thraco-macédonienne. La plupart du temps, au moins, sinon toujours, il ne saurait être l'initiale du nom de Therma puisque nous l'avons signalé, par exemple, sur des monnaies d'Ægæ, de Lété, d'Ichnæ [2].

1828. — Protomé de veau, à demi agenouillé à gauche, dressant la tête ; la section du corps est ornée d'un grènetis. Cercle au pourtour.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés en ailes de moulin.

Ꞩ 14 ; tétrobole, 2 gr. 32 (*Paris*) **Pl. LI, fig. 10** [3].



No 1829.

1829. — Tête de cheval à droite (style primitif et rude).

℞. Carré creux partagé en huit triangles par des lignes qui se croisent au centre (carré creux éginéen primitif).

Ꞩ 21 ; statère éginétique, 12 gr. 15 (*Berlin*) [4].

1. A. de Longpérier, dans la *Rev. numism.*, 1861, p. 421, no 14 et pl. XVIII, 9 (à Calchédon) ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 107, no 175.

2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 106 à 109.

3. On pourrait prendre le type du droit pour une protomé de mulet ; voilà pourquoi cette pièce figure sur notre pl. LI au milieu des monnaies de Mendé ; mais un examen plus attentif me porte à croire qu'il s'agit d'un veau. La pièce doit rester incertaine jusqu'à plus ample informé.

4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 463, no 25 ; *Choix*, pl. I, 6 ; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 226, no 7.

1830. — Même tête de cheval, à gauche. — ℞. Carré creux irrégulier.
Æ 10 ; trihémi-obole égin., 1 gr. 43 (*Berlin*) [1].

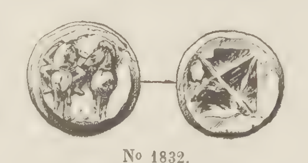
M. Imhoof-Blumer pense que ces pièces (nos 1829 et 1830) pourraient, à cause de la forme de leur carré creux, appartenir à quelqu'une des Cyclades. M. Six, au contraire, a proposé de les classer à Mylasa. Dans tous les cas, on ne saurait les confondre avec celles de Cymé en Eolide, le carré creux étant tout différent [2].



No 1831.

1831. — Quadrige avec les quatre chevaux de face, sur une base ; le personnage qui est dans le char tient un sceptre.
℞. Carré creux partagé en huit triangles en creux et en relief.
Æ 14 sur 19 ; tétradr. euboïque, 16 gr. 76 (*coll. H. Weber*) [3].

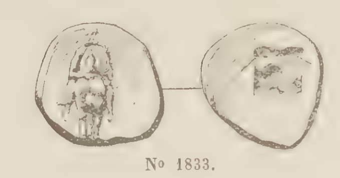
Ce type du quadrige de face fait songer au quadrige des métopes de Sélinonte [4] ; on le retrouve identique au revers d'un tétradrachme qui a, au droit, une tête imberbe (Apollon ?), mais que son style ne permet pas de placer avant la fin du ve siècle [5]. Nous avons décrit, en tête des monnaies d'Olynthe (no 1650), un tétradrachme dont le type est aussi un quadrige, mais d'un style et dans une position tout autres.



No 1832.

1832. — Cavalier conduisant deux chevaux de face, et monté sur l'un d'eux.
℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.
Æ 10 ; octobole eub., 5 gr. 60 (*H. Weber*) [6] ; — autre, 5 gr. 74 (*Londres*) [7].

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 463, n° 26 ; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 226, no 8.
2. Voyez ci-dessus, p. 334 et pl. XIII, fig. 22 à 24.
3. *Num. Chron.*, 1892, p. 189, no 9 et pl. XV, 8.
4. M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. I, p. 243 ; cf. O. Benndorf, *Die Metopen von Selinunt*, pl. III.
5. En admettant que la pièce soit bien authentique (?). H. Weber, *Num. Chron.*, 1892, p. 190, no 12 et pl. XV, 11.
6. *Num. Chron.*, 1892, p. 189, n° 10 et pl. XV, 9.
7. Wroth, *Num. Chr.*, 1890, p. 328 et pl. XIX, 20.

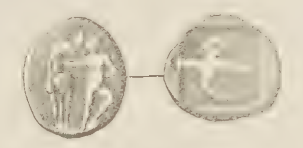


Nº 1833.

1833. — Cavalier de face, le cheval détournant la tête.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par des diagonales qui se croisent.

Æ 15 sur 13; tétrobole eub., 2 gr. 45 (*Paris*) **Pl. LVIII, fig. 15** [1]; — autre ex., 2 gr. 80 (*coll. H. Weber*) [2].

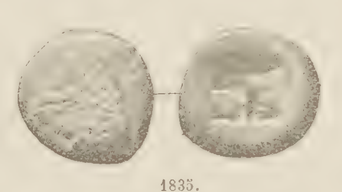


Nº 1834.

1834. — Héros nu debout conduisant par la bride un cheval qui se présente de face. — ℞. Oiseau (aigle ?) volant à gauche; carré creux.

Æ 15 (*Allier de Hauteroche*) [3].

L'aigle du revers de cette pièce pourrait autoriser à la classer à Olynthe; d'autre part, le classement de cette pièce entraînerait celui du groupe tout entier (nºs 1831 à 1834), car il y a connexion étroite entre toutes ces variétés.

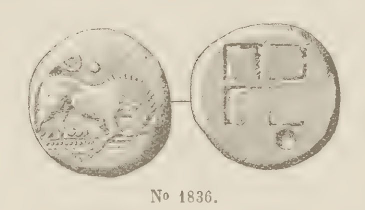


1835.

1835. — Tête de lion, la gueule béante, à gauche, son épaisse crinière formant bourrelet. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 20; statère éginétique, 12 gr. 35; — autre, 12 gr. 12 (*coll. Greenwell*) [4].

1. La pièce de Paris a été trouvée à Histiée en Eubée. E. Muret, *Rev. numism.*, 1883, p. 66, nº 6.
2. *Num. Chron.*, 1892, p. 190, n. 11 et pl. XV, 10.
3. Mionnet, pl. LI, 1; cf. H. Weber, *Num. Chron.*, 1892, p. 191.
4. Greenwell, *Num. Chron.*, 1890, p. 17 et pl. II, 14. Ce statère n'a pas de rapport avec les pièces au type de la tête de lion de la Chersonèse de Thrace (ci-dessus, nº 1803).



N° 1836.

1836. — Lion à droite, dévorant un cuisseau de cerf; au-dessus, un globule; base formée de trois lignes parallèles et à l'exergue, traces de lettres.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon au centre duquel on voit une petite roue.

Æ 19; didr. eub., 7 gr. 20 (trouée)[1].

M. Imhoof pense qu'on pourrait peut-être lire à l'exergue [Δ]IK-A[ON]; on donnerait alors la pièce à Dicæa de Thrace. Elle appartient, dans tous les cas, à cette région.

1837. — Laie à gauche; au-dessus, ΜΙΘΝ (?). ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 16; tétrobole, 2 gr. 21 (*Berlin*) **Pl. LIX, fig. 1** [2].

Il n'est pas possible de rapprocher cette pièce dont le poids est singulier (serait-elle fourrée?) des monnaies de Méthymne au sanglier [3]. Le type est tout autre; la légende des statères de Méthymne se compose de lettres ténues et d'un style différent. Je doute même que sur notre n° 1837, il y ait réellement traces de légende et je serais plutôt porté à considérer le ʘ comme étant le signe mystérieux des monnaies thraco-macédoniennes, que parfois on a voulu considérer comme l'initiale du nom de Therma.

1838. — Sanglier marchant à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 19; didr. eub., 8 gr. 87 (*Paris*) **Pl. LIX, fig. 2** (trouvé en Égypte).

1839. — Sanglier marchant à droite; au-dessus, un fleuron lotiforme.

℞. Carré creux quadripartit.

Æ 19; didr. eub., 6 gr. 45, fourré (*Paris*) **Pl. LIX, fig. 3** [4].

1. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecq.*, p. 13, n° 56 et pl. C, 13.
2. A. de Sallet, *Beschreibung*, t. II, p. 168, n° 33; P. Perdrizet, *Rev. numism.*, 1903, p. 310 et pl. XV, 5.
3. Voyez ci-dessus p. 362, et pl. XV, fig. 19 et 20.
4. Perdrizet, *Rev. num.*, 1903, p. 311 et pl. XV, 3.

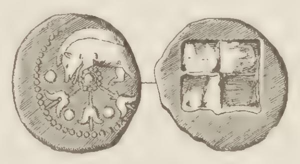


N° 1840.

1840. — Variété, non fourrée et le carré creux partagé en triangles par des diagonales. — Æ 19; didr. eub., (*Londres*) 8 gr. 42 [1].

Ces pièces (n°s 1838 à 1840) ne sauraient être lyciennes ; mais on ne peut suivre non plus MM. Head et Hill qui les croient cyrénéennes en regardant le fleuron placé au dessus du sanglier comme étant une tige de silphium.

1841. — Sanglier à gauche, posé sur une branche horizontale terminée par une vrille à chacune de ses extrémités; le long de cette tige, sont attachés deux grands fleurons lotiformes, la tête en bas; dans le champ, trois globules. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 20; didr. eub., 8 gr. 15 (*Paris*) **Pl. LIX, fig. 4.**



N° 1842.

1842. — Sanglier à gauche, comme ci-dessus; mais sous son ventre un globe entouré d'un cercle de points, d'où émergent trois fleurons lotiformes, la tête en bas; dans le champ, trois globules.
℞. Carré creux quadripartit. — Æ 20 ; didr. eub. [2].

1843. — Femme ailée courant à droite, vêtue d'une tunique talaire ; ses cheveux sont marqués par des globules ; de la main droite levée, elle tient un disque ou une couronne (?), et de la gauche baissée, les plis de son chiton ; elle a des ailerons aux talons ; au pourtour, un chapelet de perles auquel sont rattachés quatre fleurons lotiformes. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 18 ; didr. eub., 8 gr. 10 (*Paris*) **Pl. LIX, fig. 5.**

1. G. F. Hill, *Num. Chron.*, 1895, p. 44, n° 3 et pl. II, 17 (le fleuron très distinct).

2. L. Muller, *Numism. de l'ancienne Afrique*, t. I, p. 10, n° 15 (coll. de lord Strangford).

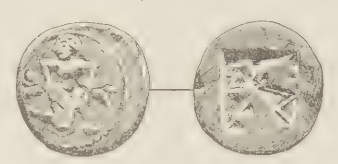
Comparez à ce type (n° 1843) la femme ailée des monnaies de Mallos en Cilicie (Pl. XXV, fig. 8 et 9). Les globules dans le champ de nos statères nos 1841 à 1843 leur assignent pour patrie la région thraco-macédonienne.

1844. — Personnage à demi agenouillé à droite, avec des ailerons recroquevillés aux épaules et aux talons; il est nu-tête et ses longs cheveux nattés descendent sur son épaule; il paraît vêtu d'une tunique courte serrée à la taille par une ceinture; de la main gauche levée il tient une couronne; la main droite baissée est ramenée en arrière. Devant le personnage, une fleur lotiforme. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 21; didrachme euboïque, 8 gr. 15 (*Paris*) **Pl. LIX, fig. 6**; — autre ex., 7 gr. 45 (*Londres*) trouvé à Salonique [1]; — autre ex., 8 gr. 24, trouvé à Thasos (*coll. H. Weber*).

1845. — Femme à demi agenouillée, courant à gauche, en détournant la tête; elle est vêtue d'un chiton talaire et tient dans chaque main baissée, une fleur de lotus. Grènetis. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 21; didr. eub., 8 gr. 18 (*Paris*) **Pl. LIX, fig. 7.**



N° 1846.

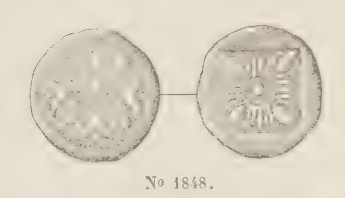
1846. — Variété avec le même type de femme courant à droite, en détournant la tête. — Æ 21; didr. euboïque [2].

1847. — Rosace à quatre branches cruciformes, autour d'un globule central; les quatre branches sont terminées par des fleurons lotiformes; entre elles, une tête de lion et trois globules.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.

Æ 17; didr. eub., 8 gr. 51 (*coll. Bompois*) [3].

1. B. Head, *Catal. Macedonia*, p. 136, n° 2; *Num. Chron.*, 1891, p. 7 et pl. I, 1 (à Cyrène).
2. *Num. Chron.*, 1891, p. 7 et pl. I, 2.
3. Bompois, *Notice sur quelques médailles de la Cyrénaïque* (1869), p. 10 et pl. I, 1; Lud. Muller, *Numism. de l'Anc. Afrique*, t. IV, *Supplément*, p. 1, n° 14 *a* et pl. I.



No 1848.

1848. — Même droit.

℞. Carré creux rempli par une rosace formée d'un globule central autour duquel rayonnent quatre grandes pétales séparées par douze folioles.

Æ 21 ; didr. eub., 8 gr. 61 (*Londres*) [1] ; — autre ex., 7 gr. 56, trouvé en Égypte (*coll. Greenwell*) [2].

1849. — Rosace à quatre branches cruciformes, autour d'un globule central ; l'une des branches est représentée par une protomé de cheval à gauche, une jambe avancée ; les trois autres branches sont des fleurons lotiformes.

℞. Carré creux rempli par une rosace formée d'un globule central autour duquel rayonnent quatre grandes pétales séparées par douze folioles.

Æ 21 ; didr. eub., 7 gr. 69 (*Paris*) **Pl. LIX, fig. 8** [3].

1850. — Rosace à cinq branches autour d'un globule central ; l'une des branches est représentée par une tête d'homme barbu, de profil à gauche ; les quatre autres branches sont des fleurons lotiformes ; les branches sont séparées par cinq globules. Grènetis.

℞. Carré creux rempli par une rosace formée d'un globule central autour duquel rayonnent quatre grandes pétales séparées par douze folioles.

Æ 19 ; didrachme euboïque, 8 gr. 56 (*Luynes*) **Pl. LIX, fig. 9.**

1851. — Rosace à six branches autour d'un globule central entouré d'un cercle ; entre deux des branches, une tête de bélier, à gauche ; les six autres branches sont des fleurons lotiformes.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par des diagonales.

Æ 16 ; didr. eub., 8 gr. 32 (*Berlin*) **Pl. LIX, fig. 10** (trouvé en Égypte) [4] ;

1. Lud. Muller, *Numism. de l'anc. Afrique*, t. I, p. 11, n° 17 ; cf. t. IV, *Supplément*, p. 1, n° 17.

2. *Num. Chron.*, 1890, p. 7, et pl. II, 5. Pour le revers, cf. les monnaies de Milet, pl. XI, fig. 2 à 8.

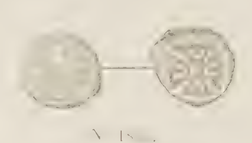
3. F. Bompois, *Notice sur quelques médailles frappées en Cyrénaïque* (1869), p. 31, n° 7 et pl. I, 7 ; Lud. Muller, *Numism. de l'anc. Afrique*, t. IV, *Supplément*, p. 2, n° 19 *a*.

4. H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 244, n° 47 et pl. VIII, 11 (à la Cyrénaïque).

— variétés, 7 gr. 92 et 7 gr. 58, trouvées en Égypte (*coll. H. Weber*) [1].

1852. — Même description.

Æ 10 ; tétrobole eub., 2 gr. 70 (*Paris*) **Pl. LIX, fig. 11**) [2]; — autre ex., 2 gr. 68, trouvé en Égypte (*coll. H. Weber*) [3].



N° 1852.

1853. — Rosace à quatre branches autour d'un globule central entouré d'un cercle; l'une des branches est représentée par une tête de cheval à gauche; les trois autres sont des fleurons lotiformes. Grènetis.

℞. Carré creux rempli par une grande rosace.

Æ 10 ; triobole eub., 1 gr. 90 (*Londres*) [4].

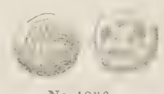
1854. — Rosace à cinq branches autour d'un globule central entouré de points; l'une des branches est terminée par deux poissons; les quatre autres branches sont des fleurons lotiformes. — ℞. Triangle creux.

Æ 17 ; didr. eub., 8 gr. 64 (*Berlin*) **Pl. LIX, fig. 12** (trouvé en Égypte) [5].

1855. — Rosace formée de six fleurons autour d'un globule central.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par d'épaisses diagonales.

Æ 11 ; tétrobole eub., 2 g. 52 (*Paris*) **Pl. LIX, fig. 13** [6].



N° 1856.

1856. — Même description.

Æ 8; diobole eub., 1 gr. 33 (*coll. H. Weber*), trouvé en Égypte [7].

1. *Num. Chr.*, 1899, p. 280, n° 18, pl. XVI, 8 et 9.
2. F. Bompois, *Notice sur quelques médailles de la Cyrénaïque,* p. 13, n° 2 et pl. I, 2 ; Muller, *op. cit.*, t. IV, Supplément, p. 1, n° 14 *b*.
3. *Num. Chron.*, 1899, p. 285, n° 24 et pl. XVI, 15.
4. Lud. Muller, *op. cit.*, t. I, p. 11, n° 19.
5. H. Dressel, *Zeit für Num.*, t. XXII, p. 244, n° 48 et pl. VIII, 12 (Cyrène).
6. F. Bompois, *Notice sur quelques médailles de la Cyrénaïque*, p. 30, n° 6 et pl. I, 6; L. Muller, *op. cit.*, t. IV, *Supplément*, p. 1, n° 14 *c*.
7. *Num. Chron.*, 1899, p. 286, n° 25 et pl. XVI, 16.

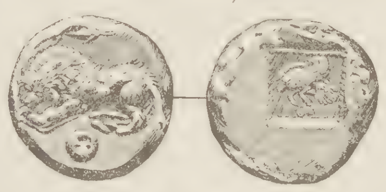
Sur les monnaies qui précèdent (n°s 1839 à 1856), l'élément essentiel qui devrait aider à en fixer l'attribution est le fleuron stylisé, dont le galbe général est celui du calice de la fleur de lis (cf. ci-dessus, p. 1184). On a beaucoup écrit sur cette fleur emblématique, sans que l'attribution de ces pièces ait fait un pas. Il faut seulement protester contre l'opinion qui voudrait, depuis Ludwig Müller, attribuer ces pièces à la Cyrénaïque, en regardant la fleur en question comme étant le silphium [1]. Sans nous occuper de la forme qui est donnée à la fleur et qui est plus ou moins conventionnelle comme sur les vases peints cyrénéens [2], nous dirons que ni le poids, ni le style, ni l'aspect extérieur, ni les trouvailles n'autorisent à regarder ces pièces comme cyrénéennes. Un coup d'œil jeté sur nos planches des monnaies véritablement cyrénéennes suffira pour désillusionner l'esprit le plus prévenu. Mais quelle que soit la véritable patrie de ces pièces dans la région thraco-macédonienne ou quelqu'île des Cyclades, je ne serais pas éloigné de penser qu'ici encore, comme sur de nombreuses pièces des Derroniens, que nous avons décrites plus haut, c'est la fameuse rose macédonienne que nous devons reconnaître sous une forme pour ainsi dire héraldique et abrégée, analogue à la stylisation de la fleur d'acanthe en sculpture.

Les revers des pièces que nous venons de décrire offrent, comme beaucoup d'autres séries thraco-macédoniennes, d'abord le carré creux partagé en quatre triangles par des diagonales qui se croisent au centre, puis le carré creux partagé en quatre petits carrés. On a enfin un troisième carré creux rempli d'une rosace épanouie, type qui paraît avoir pris naissance à Milet et s'être, de là, répandu dans des ateliers de la côte d'Ionie, des îles égéennes et jusque dans la région thraco-macédonienne.

1857. — Lion à gauche, dévorant sa proie, sa queue ramenée sous son ventre; au dessus, une fleur lotiforme; dessous, une tête de Gorgone. Grènetis.

℞. Protomé de sanglier ailé bondissant à droite. Carré creux.

Æ 23; tétradrachme euboïque, 17 gr. 19 (*Paris*) **Pl. LIX, fig. 14;** — autre ex., 17 gr. 17 (*coll. Herm. Weber*) [3].



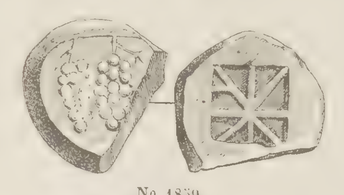
N° 1858.

1858. — Variété, avec la protomé de sanglier ailé bondissant à gauche.

1. Lud. Müller, *Num. de l'anc. Afrique*, t. I, p. 31.
2. B. Head, *Num. Chron.*, 1891, p. 5.
3. *Num. Chron.*, 1891, p. 9 et pl. I, 9 (à Cyrène).

Æ 23; tétradr. eub., 17 gr. 21 (*Londres*) [1].

Ces pièces (n[os] 1857 et 1858) sont probablement de la Chersonèse de Thrace. Elles ont été tour à tour classées à Ialysos, à Cyrène et à Clazomène. Le poids euboïque ne convient pas à Ialysos; l'attribution à Cyrène ne repose sur rien; pour justifier celle de Clazomène, on invoque les dioboles et les trioboles de cette ville, postérieurs à 478, qui ont, au droit, une protomé de sanglier ailé, et au revers, la tête de Gorgone. Le poids euboïque convient à la Chersonèse de Thrace dont la capitale, Cardia, fut colonisée par des Clazoméniens avant l'arrivée de Miltiade et des Athéniens.



N° 1859.

1859. — Deux grappes de raisin pendant à une même branche, côte à côte.

℞. Carré creux partagé en neuf compartiments par des diagonales.

Æ 21 (flan épais); stat. égin., 10 gr. 16, coupée (trouv. de Myt-Rahineh [2].

A. de Longpérier a attribué cette pièce à Erétrie parce qu'à une époque très postérieure on a aussi, dans cette ville, pour type de revers, deux grappes de raisin, côte à côte. Le style et la forme du carré creux inspiré de celui d'Égine, ne permettent pas d'adopter cette hypothèse. Il s'agit, en réalité, d'une imitation égyptienne.

1860. — Grappe de raisin. Grènetis.

℞. Personnage (Borée?) imberbe, nu, courant à droite, à grandes enjambées; il a aux bras des ailes recroquevillées et des ailerons aux chevilles; dans chaque main, l'une en avant, l'autre en arrière, il tient une couronne ou un disque; ses longs cheveux retombent en tresses sur ses épaules. Carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 25; tétradr. euboïque, 17 gr. 08 (*Paris*) **Pl. LIX, fig. 15.**

1861. — Autre exemplaire varié, 17 gr. 23 (*coll. Greenwell*) [3].

1862. — Grappe de raisin. Grènetis.

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 490; *Guide to the Coins of the Ancients*, p. 6, n° 21, pl. II, 11; *Num. Chron.*, 1891, p. 9 et pl. I, 8.

2. A. de Longpérier, *Rev. numism.*, 1861, p. 418, n° 10, et pl. XVIII, 6.

3. B. Head, *Num. Chron.*, 1891, pl. I, 3.

℞. Tête barbue d'Héraclès à gauche, coiffée de la peau de lion, dans un carré creux limité par un grènetis.

Æ 21 ; tétr. eub. (*Paris*) **Pl. LIX, fig. 16**; — autre, 17 gr. 14 (*Greenwell*) [1].



N° 1863.

1863. — Grappe de raisin accostée de deux autres plus petites.

℞. Pareil au précédent et du même coin.

Æ 24 ; tétradr. euboïque, 16 gr. 58 (*coll. Greenwell*) [2].

1864. — Grappe de raisin (du même coin que la pièce précédente).

℞. Casque de profil à droite, dans un carré creux.

Æ 24 ; tétradr. attique, 16 gr. 93 (*coll. Greenwell*) **Pl. LIX, fig. 17** [3].

1865. — Grappe de raisin (traces d'une cassure du coin monétaire).

℞. Rosace formée d'un globule central entouré d'un cercle granulé, autour duquel rayonnent quatre tiges terminées chacune par un *apex* triangulaire. Carré creux limité par un grènetis.

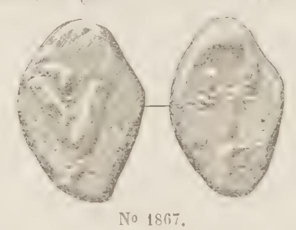
Æ 24 ; tétradr. euboïque, (*coll. S. Pozzi*) **Pl. LIX, fig. 18.**

Ce groupe (nos 1860 à 1865) a été trouvé en bloc dans l'île de Cos. M. Barclay Head a proposé de le classer à Cyrène pour les raisons suivantes : 1° le poids des pièces est euboïque comme celui des monnaies sûrement cyrénéennes ; — 2° la grappe de raisin est le symbole du dieu Aristée, fils d'Apollon et de la nymphe Cyrène ; — 3° sur une cylix de fabrique cyrénéenne, trouvée à Naucratis, on voit un personnage courant, muni d'ailes aux épaules et aux chevilles, qui paraît identique à celui du revers de notre statère n° 1860 : ce personnage fait partie d'un groupe de quatre génies qui protègent la nymphe Cyrène contre les attaques des Harpies. Mais les figures de l'art archaïque représentées dans le mouvement d'une course précipitée, ont toujours l'attitude et l'aspect du personnage de notre n° 1860, non seulement sur les vases peints et autres monuments, mais aussi sur les monnaies de l'Italie, de la Crète, de la Macédoine, de la Pamphylie, de Mallos en Cilicie. Le dieu

1. Head, *Num. Chron.*, 1891, p. 1, n° 2 et pl. I, 4.
2. Head, *Num. Chron.*, 1891, p. 1, n° 3 et pl. I, 5.
3. Head, *Num. Chron.*, 1891, p. 2, n° 4 et pl. I, 6.

Aristée a été honoré dans un grand nombre des îles égéennes; le poids euboïque se rencontre sur la côte de la Chalcidique et dans la Chersonèse. Enfin, si l'on compare les monnaies en question à la série sûrement cyrénéenne, on acquiert la preuve *de visu*, qu'il faut renoncer à classer à la Cyrénaïque le groupe des pièces qui composaient la trouvaille de Cos [1].

1866. — Flan lisse, bombé. — ℞. Dans un carré creux, un arbre à cinq branches; à gauche, O; à droite, un oiseau (pélican?).
Æ 16; drachme milésiaque, 3 gr. 46 (*Paris*) **Pl. LVIII, fig. 16.**



N° 1867.

1867. — Fleuron (?) — ℞. Carré creux sillonné de larges barres en relief.
Æ 24 sur 16; statère éginétique, 10 gr. 20 (*Londres*), trouvé à Myra [2].

1868. — Symboles indistincts parmi lesquels un globule énorme radié. ℞. lisse. Au droit et au revers, des entailles faites au ciseau.
Æ 22; statère éginétique, 11 gr. (*Paris*) **Pl. LVIII, fig. 17.**

1869. — Autre exemplaire, 8 gr. 84, rogné (*coll. Greenwell*) [3].

Ces lingots primitifs monétiformes (n°s 1868 et 1869) faisaient partie d'une trouvaille d'Égypte, avec un certain nombre des pièces décrites plus haut. Il faut sans doute considérer l'ensemble de ces pièces, comme un monnayage d'imitation fabriqué par les colons installés dans quelques lointains comptoirs tels que Naucratis et les autres établissements grecs du delta du Nil.

1. Pour le type de la grappe de raisin, voyez ci-après les monnaies de Julis et de Ténos.

2. Hill, *Num. Chron.*, 1895, p. 43, n° 1 et pl. II, 18.

3. Greenwell, *Num. Chron.*, 1890, p. 7 et pl. II, 6.

CHAPITRE X

LES ILES ÉGÉENNES

§ I. — **Aperçu général.**

Nous formons, suivant l'usage, un chapitre spécial du monnayage des îles de l'Archipel, situées entre l'Attique, l'Eubée, le Péloponnèse et la Crète, que les géographes modernes partagent en deux groupes, les Cyclades et les Sporades. Ces îles sont comme alignées sur le prolongement des crêtes montagneuses de l'Attique et de l'Eubée.

On connaît peu les traditions primitives qui étaient particulières à chacune de ces îles. Mais leur histoire générale, dans ses grandes lignes, est celle des villes situées sur les côtes voisines, soit du côté de l'Attique et de la Crète, soit du côté de l'Ionie et de la Carie. Nous savons qu'après la guerre de Troie, elles furent, pour la plupart, occupées par la race ionienne, sauf quelques-unes des Sporades, comme Mélos, Théra, Anaphé, Polégandros qui demeurèrent doriennes.

La petite île sacrée de Délos fut, dès l'antiquité la plus lointaine, le centre religieux de tous les habitants de ces parages et des côtes continentales voisines; là, se célébraient en l'honneur d'Apollon, de grandes Panégyries qui attiraient, chaque année, une énorme affluence de pèlerins venus de toutes les contrées de la Grèce; ces solennités religieuses furent l'origine de la confédération des Cyclades.

A l'époque contemporaine de l'apparition de la monnaie et jusqu'aux guerres Médiques, un certain nombre de ces îles égéennes, garanties par leur situation contre les grandes invasions, étaient des centres commerciaux très prospères, des foyers artistiques extrêmement brillants et féconds. Siphnos, par exemple, était célèbre pour la richesse de ses mines d'or et d'argent; Théra était assez prospère pour coloniser Cyrène; Andros et Paros envoyèrent des colonies dans la Chalcidique. Naxos, sous son tyran Lygdamis, l'ami de Pisistrate et de Polycrate, atteignit un haut degré de puissance et d'éclat; son école de sculpture fait époque dans l'histoire de l'art grec; elle afficha même des préten-

tions à l'invention de la monnaie. Cette prospérité commerciale et artistique explique que plusieurs de ces îles égéennes aient frappé monnaie dès l'origine, en même temps que Milet, Samos, Égine et l'Eubée.

Les îles dont nous avons des monnaies, pour la période antérieure aux guerres Médiques, sont : Andros, Céos, Ténos, Délos, Mélos, Paros, Naxos, Siphnos, Sériphos et Théra. Partout, dans ces îles, le monnayage cessa à l'occasion des invasions perses : quelques-unes d'entre elles furent détruites par les Perses parce qu'elles faisaient cause commune avec Athènes ; d'autres furent détruites par les Athéniens qui les punirent d'avoir embrassé le parti des Perses. D'une manière générale, l'établissement de l'hégémonie athénienne après les désastres de la flotte de Xerxès en 479, ruina, dans les îles, le monnayage autonome en même temps que la liberté politique. Aussi, l'extension de la suprématie maritime d'Athènes et la formation de la confédération délienne sont les grands événements de l'histoire des îles Égéennes après 479. Elles passent toutes sous la domination d'Athènes et s'engagent à lui payer un tribut annuel. Mais Athènes, en les prenant sous sa protection, sous prétexte de prémunir la Grèce contre un retour possible des Perses, leur impose sa propre monnaie et fait fermer leurs ateliers : de là, l'expansion extraordinaire de la monnaie d'Athènes à partir de cette époque.

Le monnayage des Cyclades, dans cette période primitive, se compose de pièces globuleuses, d'un aspect massif, avec un carré creux au revers, qui tantôt est partagé en huit petits triangles séparés les uns des autres par de minces cloisons, tantôt en quatre petits carrés ou en quatre triangles séparés par de larges bandes plates. Il est remarquable que toutes ces îles commencent à frapper monnaie avant la Crète : celle-ci n'a pas de monnaie avant 490 ou 480. C'est d'Égine et de la côte d'Asie-mineure que les Cyclades reçoivent l'usage de la monnaie ; aussi, leurs espèces sont-elles taillées suivant les systèmes éginétique et milésiaque, exceptionnellement d'après le système euboïque. Bien des attributions sont encore conjecturales ; nous avons décrit plus haut, au chapitre IX des *Incertaines*, un certain nombre de pièces qui, sûrement, appartiennent aux Cyclades. D'autre part, on verra plus loin que M. Svoronos veut donner à Myconos les monnaies que M. Imhoof-Blumer classe à Ténos. M. Svoronos a, de même, proposé de classer à Syros (Syra), l'une des plus florissantes Cyclades, entre Cythnos et Rhénée, les pièces au type d'Éros chevauchant un dauphin, que nous avons décrites à Iasos de Carie [1].

D'après certains caractères communs que présentent les monnaies archaïques que nous allons décrire, on pourrait croire que dès avant les invasions perses, il exista une confédération des Cyclades analogue à celle dont l'existence est démontrée pour la période ultérieure [2]. Nos monnaies, en effet, ont non seulement un aspect commun, mais on y trouve souvent, comme symbole accessoire, à côté

1. Voyez ci-dessus, p. 411 et pl. XVIII, fig. 1 et 2 ; Svoronos, *Journ. int. d'archéol. numism.*, t. I, 1898, p. 405 ; t. II, 1899, p. 147, et surtout t. III, 1900, p. 59.

2. J. Delamarre, dans la *Revue de Philologie*, 1902, p. 291.

du type principal, un dauphin [1]. Ce dauphin, si universellement répandu dans ce monnayage des îles égéennes, pourrait bien être l'emblême d'une ligue commerciale et monétaire, comme celle qui existait entre Phocée et Lesbos et ailleurs encore.

§ II. — Andros.

L'île d'Andros, celle des Cyclades la plus rapprochée de l'Eubée dont elle n'est séparée que par le canal d'Oro, fut colonisée par des Ioniens et prospéra assez rapidement pour pouvoir, elle même, envoyer des colons à Acanthe et à Stagire, dans la Chalcidique, vers 654 [2]. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait eu un atelier monétaire dès la fin du VIIe siècle [3]. Le système de taille des monnaies d'Andros est l'éginétique ; le carré creux du revers et l'aspect globuleux des pièces rappellent aussi les plus anciens produits de l'atelier d'Égine au type de la tortue. On ne doit pas confondre, conséquemment, ces monnaies avec celles d'Athènes (n°s 1009 et 1100) qui sont aussi au type de l'amphore, mais suivent l'étalon euboïque et dont le carré creux est, au surplus, tout différent [4].

1870. — Amphore à deux anses.

℞. Carré creux partagé en huit triangles creux ou pleins, par des diagonales en relief qui se croisent au centre.

Æ 21 ; statère éginétique, 12 gr. 03 (*Paris*) **Pl. LX, fig. 1;** — autres ex., 12 gr. 37 ; 12 gr. 31 ; 12 gr. 30 à 11 gr. 26 [5].

1871. — Même description. — Æ 18 ; drachme égin., 6 gr. 11 (*Londres*) [6].

1872. — Même description.

Æ 13 ; triobole égin., 2 gr. 67 (*Paris*) **Pl. LX, fig. 2;** — autres ex., 2 gr. 87 (*Londres*) ; 2 gr. 96 (*Berlin*) [7].

1873. — Même description.

Æ 8 ; obole égin., 1 gr. 10 (*Copenhague*) ; — autres ex., 0 gr. 99 ; 0 gr. 97 (*Munich*) **Pl. LX, fig. 3** [8].

1. K. Regling, *Zeit. für Num.*, t. XXV, p. 43.
2. Thucydide, IV, 84, 88.
3. M. Démétrios Paschalis a publié une monographie complète de la numismatique d'Andros. Dém. Paschalis, *Journ. intern. d'archéol. numism.*, t. I, 1898, p. 299 et suiv.
4. Voyez ci-dessus, p. 709-710 et pl. XXXIII, fig. 9.
5. D. Paschalis, *loc. cit.*, p. 308, n° 1 ; cf. Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*, p. 13.
6. Paschalis, *loc. cit.*, p. 309, n° 2 et pl. IB, fig. 12.
7. Paschalis, *loc. cit.*, p. 309, n°s 3 et 4 et pl. IB, fig. 13 et 14 ; W. Wroth, *op. cit.*, p. 90, n° 18 et pl. XXI, 9.
8. Paschalis, *loc. cit.*, p. 309, n°s 5 et 6 et pl. IB, fig. 15 et 18.

1874. — Même description.

Æ 7; tritémorion égin., 0 gr. 68; 0 gr. 63 à 0 gr. 55 (*Munich*) **Pl. LX, fig. 4** [1].

L'île d'Andros était consacrée à Dionysos et célèbre par ses vignobles. Il est donc tout naturel qu'elle ait choisi pour type monétaire l'amphore destinée à contenir le vin. Il y avait, dit la légende, à Andros, un sanctuaire de Dionysos dans lequel était une fontaine d'où le vin coulait naturellement durant les sept jours que duraient les fêtes appelées *Théodosia* [2]. Le monnayage d'Andros cesse brusquement en 480. Lorsque la flotte perse se présenta dans les eaux de l'Attique, les Andriens n'osèrent pas se joindre aux autres Grecs pour résister; Xerxès les enrôla dans sa flotte [3]. Aussi, après Salamine, les Athéniens mirent la main sur l'île et fermèrent son atelier monétaire [4]. Le monnayage d'Andros ne reprend qu'un siècle plus tard, à la faveur des événements politiques qui ruinèrent la puissance athénienne.

§ III. — Céos

L'île de Céos (Κέως, aujourd'hui Kéa), patrie de Simonide et de Bacchylide, voisine du cap Sunion, à la pointe de l'Attique, avait des mines d'argent qui étaient comme le prolongement de celles du Laurion. La légende prétend que l'île fut primitivement habitée par des nymphes qui en furent chassées par un lion [5]; mais aucun type monétaire ne fait allusion à cette fable qui, pourtant, paraît rappelée par une statue colossale de lion qu'on voit encore auprès des ruines de Julis, l'ancienne capitale de l'île. Des quatre villes principales de l'île, — Corésia et Pœessa, sur la côte qui regardait l'Attique, Carthéa sur la côte méridionale et Julis, dans l'intérieur des terres, — trois d'entre elles ont eu, de très bonne heure, un atelier monétaire. Ce sont Carthéa, Corésia et Julis [6].

Carthéa a le type de l'amphore; Julis a la grappe de raisin; Corésia a la seiche. Mais sur les monnaies des trois ateliers, à côté du type principal, on voit un dauphin, et ce symbole commun caractérise l'union des trois villes [7]. Leur sort politique fut, d'ailleurs, le même à travers l'histoire et

1. Paschalis, p. 310, et pl. IB, fig. 17 et 19.
2. Pausanias, VI, 26; Pline, *Hist. nat.*, II, 103, 11; XXXI, 2, 13.
3. Hérodote, VIII, 66.
4. Hérodote, VIII, 111, 121. Nous verrons tout à l'heure que les monnaies de Carthéa ont souvent été confondues avec celles d'Andros.
5. Ovide, *Héroïdes*, XX, 221. D'après M. Svoronos, l'île de Συρίη, d'Homère, n'est pas Syra mais Céos. *Journ. int. d'archéol. numism.*, t. I, 1898, p. 405 et t. II, 1899, p. 147.
6. Des bronzes d'une époque tardive étaient naguère encore classés à Pœessa (B. Head, *Hist. numor.*, p. 412). M. Imhoof-Blumer a démontré qu'il s'agit en réalité de pièces de Céos *in genere*, frappées probablement à Julis après Alexandre, et sur lesquelles la légende véritable ΚΕΙΩΝ a été mal lue ou altérée. Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*, p. 12.
7. Dans certains cas, on pourrait croire que le poisson figuré est un thon et non pas un dauphin; cependant, sur les pièces bien conservées des trois villes, on distingue sans hésitation un dauphin.

leurs suites monétaires se développent parallèlement, d'une manière identique.

Les types monétaires de ces trois villes se rapportent au mythe du dieu Aristée, fils d'Apollon suivant les uns, fils de Dionysos suivant d'autres ; il a des attributs qui rappellent ces deux grandes divinités. Aristée était un dieu champêtre qui apprit aux bergers à cailler le lait, à élever les abeilles et à fabriquer de l'huile avec les olives. A Céos, une peste ayant éclaté par suite des chaleurs de la canicule, c'est-à-dire pendant les jours de la constellation du Chien, Aristée pria Zeus d'envoyer les vents étésiens pour faire cesser les miasmes pestilentiels. L'étoile Sirius fait partie de la constellation du Chien. Voilà pourquoi sur les monnaies des villes de Céos du IVe siècle ou post-alexandrines, on voit figurer la tête du dieu Aristée, le chien Sirius et l'abeille [1].

1. — CARTHÉA.

L'abondance des monnaies primitives de Carthéa témoigne de la richesse et de l'activité commerciale de cette ville avant les guerres Médiques. Les plus anciennes remontent jusqu'à la fin du VIIe siècle. Ce sont des pièces globuleuses de poids éginétique, au type de l'amphore, comme celles d'Andros, et avec le même carré creux. Ce qui les distingue, c'est qu'à côté de l'amphore, il y a toujours un dauphin, tandis que les monnaies d'Andros en sont dépourvues. Ajoutons enfin, que les monnaies de l'île de Céos qui ont pour type essentiel une grappe de raisin ont été longtemps attribuées à Carthéa : elles sont de Julis, comme nous le verrons ci-après.

1875. — Amphore; dans le champ à droite, un dauphin, la tête en bas.
℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.
Æ 13; triobole égin., 3 gr. (*Paris*) **Pl. LX, fig. 5.**

1876. — Amphore; dans le champ à droite, un dauphin, la tête en haut.
℞. Carré creux partagé en huit triangles en creux et en relief.
Æ 20; stat. égin., 11 g. 81 (*Londres*) **Pl. LX, fig. 6**; — 11 gr. 35 (*Berlin*) [2].

1877. — Même description.
Æ 13; triobole égin., 2 gr. 86 (*Berlin*) **Pl. LX, fig. 7** [3].

1. A. de Longpérier (*Œuvres*, publiées par G. Schlumberger, t. II, p. 518 et pl. XI, 7) a proposé de classer à Céos, une pièce d'argent de la trouvaille de Myt-Rahineh, au type de l'abeille, que nous avons reportée à Éphèse; M. Imhoof-Blumer proposerait pour cette drachme et le petit groupe auquel elle appartient, l'île d'Anaphé. Voyez ci-dessus, p. 274, n°s 435 à 436 *bis*.

2. W. Wroth, *Catal. Crete, etc.*, p. 90, n° 17 et pl. XXI, 8; Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 13, n° 22. Les pièces décrites par M. Imhoof sous le n° 21 sont d'Andros et non de Carthéa.

3. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 13, n° 23 et pl. I, 22.

1878. — Même description.
Æ 9 ; obole égin., 0 gr. 96 (*Londres*) [1].

1879. — Même description, avec le dauphin à gauche de l'amphore.
Æ 20 ; statère éginét., 12 gr. [2].

1880. — Même description.
Æ 13 ; triobole égin., 3 gr. 12 (*Munich*) **Pl. LX, fig. 8** [3].

1881. — Amphore ; dans le champ à gauche, une grappe de raisin (rognée) ; à droite, un dauphin, la tête en haut.
℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales épaisses et plates ; dans les trois triangles creux, les lettres ΚΑᑯ (Καρ. rétrograde).
Æ 20 ; statère éginét., 12 gr. 02 (*Paris*) **Pl. LX, fig. 9** [4].

Le carré creux du revers ressemble à celui des monnaies de Mélos (voyez ci-après).

1882. — Amphore ; dans le champ à gauche, un dauphin ; à droite, une grappe de raisin. — ℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.
Æ 10 ; obole égin., 1 gr. 13 (*Londres*) **Pl. LX, fig. 10** [5] ; — autres ex., 0 gr. 96 (*Paris*) ; 0 gr. 89.

1883. — Amphore ; dans le champ à gauche, un dauphin ; à droite une grappe de raisin. — ℞. lisse (sans trace de carré creux).
Æ 14 ; triobole égin., 3 gr. 02 (*Paris*) **Pl. LX, fig. 11** [6].

1884. — Même droit. — ℞. Carré creux informe.
Æ. 10 ; obole égin., 0 gr. 97 (*Paris*) **Pl. LX, fig. 12.**

Après la bataille de Salamine et l'établissement de l'hégémonie d'Athènes, l'atelier monétaire de Carthéa fut fermé. Il ne devait rouvrir qu'après Alexandre, lorqu'en 308, Ptolémée Soter rendit la liberté aux îles, en chassant les garnisons macédoniennes. Dans cette nouvelle période, le type principal de Carthéa est la tête d'Aristée, dieu de l'île, et celle du chien Sirius, entouréede la légende ΚΑΡΘΑΙ ou ΚΑΡΘΑ [7].

1. W. Wroth, *Catal. Crete*, p. 91, n° 22.
2. Bröndsted, *Reisen in Griechenland*, t. I, pl. XXVII, fig. 3 et 4.
3. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 13, n° 23.
4. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 14, n° 24 et pl. I, 23.
5. W. Wroth, *Catal. Crete*, p. 91, n° 20 et pl. XXI, 11 ; Bröndsted, *op. cit.*, pl, XXVII, 3-5 ; Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 14.
6. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 14, n° 25. On retrouve le même revers lisse et sans type, à Julis (ci-après, n° 1906) et à Coresia (ci-après, nos 1922 et 1923) ainsi que sur des pièces de Salamine en Chypre et en Étrurie.
7. Sur Aristée et Sirius, voyez Paul Monceaux, *Rev. des Études grecq.*, t. I, 1888, p. 133 ; J. Svoronos, *Bull. corr. hellén.*, t. XVIII, 1894, p. 104-105.

2. — Julis.

Ἰουλις, capitale de l'île de Céos, a, dès l'époque primitive, d'abondantes monnaies d'argent longtemps attribuées à Carthéa [1]; M. Imhoof-Blumer, en 1890, a démontré qu'elles doivent être classées à Julis [2]. En effet, si l'on donnait à Carthéa les pièces au type de la grappe de raisin, il faudrait admettre que cette ville émit simultanément deux séries de monnaies : celles au type de l'amphore et celles au type de la grappe, car il est manifeste que ces deux groupes sont contemporains et se développent parallèlement. La parité de style et de fabrique s'explique par le voisinage des ateliers sans qu'il soit nécessaire de croire qu'il n'y en eut qu'un seul. Or, trois villes de Céos sont susceptibles d'avoir frappé monnaie à l'époque primitive ; nous connaissons les pièces de Carthéa au type de l'amphore ; nous verrons plus loin celles de Corésia : il reste donc Julis qu'il convient ainsi de doter des pièces à la grappe de raisin.

Mais la grappe de raisin figure souvent comme type sur les monnaies des îles égéennes et elle ne se présente pas partout sous la même forme. M. Imhoof-Blumer [3] remarque qu'à Julis, la grappe est un seul bloc de grains serrés et compacts, sous une forme tantôt ovoïde, tantôt triangulaire. Au contraire, à Ténos, comme nous le verrons, la grappe de raisin, aux grains plus dégagés, a un triple pendant : au centre, une grosse masse de grains accostée de deux pendants plus petits.

1885. — Grappe de raisin avec son cep (forme ovoïde).
℞. Carré creux en huit triangles alternativement en creux et en relief.
Æ 19; statère éginétique, 11 gr. 09 (*Berlin*) **Pl. LX, fig. 13** [4].

1886. — Grappe de raisin, de forme triangulaire.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.
Æ 12; triobole égin., 3 gr. 25 (*Berlin*) **Pl. LX, fig. 14**; — autres ex., 3 gr. 09; 2 gr. 46 [5].

1887. — Variété. Le carré creux du revers est partagé en triangles.
Æ 12; triobole égin., 2 gr. 59 (*Londres*) **Pl. LX, fig. 15** [6].

1888. — Grappe de raisin, de forme triangulaire.

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 417; *Catal. Crete*, etc., p. 91, nos 24 à 38.
2. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 15.
3. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 16.
4. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 16, n° 38, et pl. I, 29.
5. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 16, n° 39 et pl. I, 30; Bröndsted, *Reisen in Griech.*, t. I, pl. XXVII, 3, 6.
6. Wroth, *Crete*, etc., p. 91, n° 24 et pl. XXI, 13.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.
Æ 13; diobole égin., 1 gr. 64 (*Munich*) **Pl. LX, fig. 16** [1].

1889. — Grappe de raisin, de forme triangulaire.
℞ Carré creux partagé en quatre petits carrés.
Æ 9; obole égin., 1 gr. 03 (*Berlin*); 1 gr. 01 (*Londres*) **Pl. LX, fig. 17** [2].

1890. — Grappe de raisin, avec deux folioles.
℞. Carré creux partagé en quatre triangles par des diagonales.
Æ 9; obole égin., 0 gr. 84 (*Londres*) **Pl. LX, fig. 18** [3].

1891. — Grappe de raisin, de forme triangulaire.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.
Æ 7; tritémorion égin., 0 gr. 75 (*Paris*) **Pl. LX, fig. 19**; — autres ex., 0 gr. 68 (*Paris*); 0 gr. 68 et 0 gr. 64 (*Londres*) [4].

1892. — Même description.
Æ 6; hémi-obole égin., 0 gr. 39 (*Londres*) [5].

1893. — Grappe de raisin; à gauche, un dauphin, la tête en haut.
℞. Carré creux partagé en huit triangles dont quatre en relief.
Æ 21; stat. égin., 12 gr. 15 (*Copenhague*) **Pl. LX, fig. 20** [6].

1894. — Variété, le carré creux différent (disposé en croix de Malte).
Æ 21; stat. égin., 11 gr. 90 (*Turin*) [7].

1895. — Grappe de raisin de forme triangulaire; à gauche, une petite grappe; à droite, un dauphin, la tête en bas.
℞. Carré creux partagé en cinq triangles creux et cinq en relief.
Æ 20; stat. égin., 11 gr. 64, usée (*Paris*) **Pl. LX, fig. 21.**

1896. — Variété; le carré creux du revers est partagé en huit triangles dont quatre en creux et quatre en relief.
Æ 20; stat. égin., 11 gr. 88 (*coll. Photiadès*); 12 gr. 25 (*coll. Greenwell*) [8].

1. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 17, nº 40.
2. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 17, nº 41 et pl. I, 31; Wroth, *Crete*, p. 91, nº 28 et pl. XXI, 15.
3. Wroth, *Crete*, p. 91, nº 29 et pl. XXI, 16; Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 17, nº 42.
4. Wroth, *Crete*, p. 92, nºs 31 et 32 et pl. XXI, 20.
5. Wroth, *Crete*, p. 92, nº 33.
6. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 17, nº 43 et pl. I, 32.
7. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 17, nº 44 et pl. I, 33.
8. Imhoof-Blumer, p. 17, nº 45 et pl. I, 34; Greenwell, *Num. Chron.*, 1893, p. 87 et pl. VII, 13.

1897. — Même description.

Æ 17; drachme égin., 5 gr. 72 (*Londres*) **Pl. LX, fig. 22** [1].

1898. — Grappe de raisin; à droite, un dauphin, la tête en haut.

℞. Carré creux partagé en huit triangles en creux et en relief.

Æ 13; triobole égin., 2 gr. 85 (*Londres*) [2].

1899. — Même description.

Æ 9; trihémi-obole égin., 1 gr. 42 (*Paris*) **Pl. LX, fig. 23** [3].

1900. — Grappe de raisin, entre un dauphin à droite, et une petite grappe de raisin à gauche. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 9; obole égin., 0 gr. 95 (*Paris*) **Pl. LX, fig. 24**; — autres ex., 0 gr. 96; 0 gr. 90; 0 gr. 83 [4].

1901. — Grappe de raisin; à droite, un dauphin, la tête en bas.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.

Æ 9; tritémorion égin., 0 gr. 69 (*Londres*) **Pl. LX, fig. 25** [5].

1902. — Variété, sans dauphin [6].

1903. — Grappe de raisin; à gauche, un dauphin, la tête en haut.

℞. Carré creux partagé en huit triangles en creux et en relief.

Æ 10; obole égin., 1 gr. (*Londres*) **Pl. LX, fig. 26**; — autres ex., 1 gr. 01 (*Munich*); 0 gr. 95 (*Berlin*) [7].

1904. — Grappe de raisin à trois grains; à droite, un dauphin.

℞. Carré creux quadripartit.

Æ 8; — hémi-obole égin., 0 gr. 48 (*coll. Six*) [8].

1905. — Grappe de raisin; à gauche, un dauphin, la tête en haut.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par des diagonales en relief.

Æ 8; hémi-obole égin., 0 gr. 53 (*Paris*) **Pl. LX, fig. 27**; — autre ex., 0 gr. 49 (*Munich*) [9].

1. Wroth, *Crete*, p. 92, n° 34 et pl. XXI, 19; Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 17, n° 46.
2. Wroth, *Crete*, p. 92, n° 35: Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 17, n° 47.
3. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 17, n° 48.
4. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 17, n° 49 et pl. I, 35.
5. Wroth, *Crete*, p. 92, n° 37 et pl. XXI, 18. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 18, n° 50.
6. Bröndsted, *Reisen*, t. I, pl. XXVII, 3, 8.
7. Wroth. *op. cit.* p. 92, n° 36 et pl. XXI, 17; Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 18, n° 51 et pl. I, 36.
8. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 18, n° 52.
9. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 18, n° 53; Bröndsted, *Reisen*, pl. XXVII, 2 c, 10.

1906. — Grappe de raisin ; à droite, un dauphin, la tête en haut.
℞. lisse (sans trace de carré creux).
Æ 10 ; hémi-obole égin., 0 gr. 48 (*Paris*) **Pl. LX, fig. 28 ;** — autre ex., 0 gr. 50 (*Londres*) ; 0 gr. 34 (*Berlin*) [1].

1907. — Grappe de raisin. — ℞. Dauphin (?) dans un carré creux peu profond.
Æ 9 ; hémi-obole égin., 0 gr. 40 (*Vienne*) [2].

1908. — Grappe de raisin. — ℞. Proue de navire (?) dans un carré creux.
Æ 14 ; triobole égin., 2 gr. 32 (*coll. Photiadès*) [3].

1909. — Grappe de raisin à cinq grains (?) ; ℞. Demi-tortue (?) ; carré creux.
Æ 9 ; hémi-obole égin., 0 gr. 46 (*Berlin*) **Pl. LX, fig. 29** [4].

Les trois dernières pièces (nos 1907 à 1909) sont d'attribution incertaine. Notons que la grappe de raisin du n° 1893 a une forme identique à celle du statère incertain n° 1860 qui a, au droit, le type de Borée courant (ci-dessus, p. 1266). Comme Carthéa, Julis ferma son atelier en 479 et elle n'a plus frappé monnaie à partir de l'établissement de l'hégémonie athénienne.

Plus tard, c'est-à-dire après Alexandre, elle frappa en abondance des bronzes qui ont, au droit, tantôt la tête imberbe d'Apollon, tantôt la tête barbue d'Aristée. Au revers, la légende IOY ou IOYAI accompagne une grappe de raisin ou une abeille, ou encore l'étoile Sirius. A cause de cette légende, M. Svoronos a conjecturé qu'on pourrait peut-être classer à Julis les monnaies primitives, au type de la protomé de lion détournant la tête, qui ont parfois la légende OVΛ. Ces pièces ont été, tour à tour, données à Milet, à la Chersonèse de Thrace [5], à la Carie et ailleurs encore ; nous les avons laissées aux *Incertaines* d'Asie-mineure (ci-dessus, p. 450 et pl. XIX, fig. 11, 13 et 14).

3. — Corésia.

Les premières monnaies de Corésia ou Coressia (Κορησία, Κορησσία, Κορεσσία, *Coressus*), aussi anciennes que celles de Carthéa et de Julis, attestent l'importance commerciale et l'autonomie de cette ville dès le commencement du VIe siècle. Au temps de Strabon, Corésia n'était plus que le port de Julis, à l'embouchure de l'Elixos ; elle avait un temple d'Apollon Sminthien [6].

Le type constant des monnaies de Coré-

1. Wroth, *op. cit.*, p. 92, n° 38 et pl. XXI, 21 ; Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 18, n° 54 et pl. I, 37. Sur les pièces à revers lisse, voyez ce que nous disons ci-dessus, p. 1282, note 6,
2. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 18, n° 56 et pl. I, 39.
3. Imhoof-Blumer, *l. c.*, p. 18, n° 55 et pl. I, 38.
4. Imhoof-Blumer, *l. c.*, p. 18, n° 57 et pl. I, 40.
5. A. von Sallet, *Beschreibung der antiken Münzen*, t. I, p. 250.
6. Strabon, X, 5, 6.

sia est une seiche (*sepia officinalis*), le plus souvent accompagnée d'un dauphin. Il faut peut-être voir dans cet animal marin un symbole d'Apollon Sminthien : sur une peinture de vase, Hélios-Apollon figure dans son quadrige, qu'il conduit au-dessus des flots de la mer symbolisés par un poisson et une seiche [1].

1910. — Seiche (*sepia*) ; à droite, un dauphin.

℞. Carré creux partagé en huit triangles en creux et en relief.

Æ 30 ; statère éginétique, 11 gr. 52, usée (*Paris*) **Pl. LXI, fig. 1 ;** — autre ex., 11 gr. 63 (*Londres*) [2].

1911. — Même description.

Æ 16 ; drachme éginét., 6 gr. 02 (*Paris*) **Pl. LXI, fig. 2** [3].

1912. — Même description.

Æ 9 ; obole égin., 1 gr. et 0 gr. 97 (*Paris*) **Pl. LXI, fig. 3 et 4 ;** — autre ex., 0 gr. 86 (*Londres*) [4].

1913. — Même description.

Æ 8 ; tritémorion égin., 0 gr. 71 (*Paris*) **Pl. LXI, fig. 5.**

1914. — Seiche ; à droite, un dauphin ; à gauche, la lettre ϙ.

℞. Carré creux partagé en huit triangles en creux et en relief.

Æ 20 ; stat. égin., 11 gr. 80 (*Berlin*) **Pl. LXI, fig. 6 ;** — 10 gr. 80 (*Londres*) [5].

1915. — Variété ; au droit, ϘO, entre la seiche et le dauphin.

Æ 20 ; stat. égin., 12 gr. [6].

1916. — Même description (avec ϘO).

Æ 15 ; triobole égin., 2 gr. 90 (*Berlin*) [7].

1917. — Seiche ; à droite, un dauphin et la lettre Ϙ ou les lettres ϘO.

℞. Carré creux partagé en triangles.

Æ 10 ; obole égin., 1 gr., usée (*Paris*) **Pl. LXI, fig. 7 ;** — 1 gr. 03 (*Munich*) ; 1 gr. (*Berlin*) [8].

1. Creuzer et Guigniaut, *Religions de l'antiquité*, pl. CXVII, 443.
2. Wroth, *Catal. Crete*, etc., p. 93, n° 48 et pl. XXII, 1 ; Head, *Hist. numor.*, p. 412 : Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 14, n° 28.
3. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 15, n° 31 ; Bröndsted, *Reisen in Griechenland*, t. I, pl. XXVII, 2 c, 2.
4. Wroth, *loc. cit.*, p. 94, n° 53 et pl. XXII. 5.
5. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 14, n° 27 et pl. I, 26 ; Wroth, *loc. cit.*, p. 93, n° 47 ; Bröndsted, *Reisen in Griechenland*, t. I, pl. XXVII, 2 c, 1.
6. Cadalvène, *Recueil de méd. gr.*, p. 236 et pl. IV. 2 ; Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 14, n° 30.
7. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 15, n° 32 et pl. I, 27.
8. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 15, n° 33.

1918. — Seiche ; à droite, un dauphin (sans lettre).
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés très profonds.
Æ 16 ; drachme égin., 5 gr. 83 (*Londres*) **Pl. LXI, fig. 8**[1].

1919. — Seiche ; à droite, un dauphin ; à gauche, la lettre ϙ.
℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux larges bandes.
Æ 20 ; stat. égin., 12 gr. 14 (*Londres*) **Pl. LXI, fig. 9** ; — autre ex., 12 gr. 13[2].

1920. — Même description.
Æ 16 ; triobole égin., 2 gr. 91 (*Londres*) **Pl. LXI, fig. 10**[3].

1921. — Dauphin à gauche ; dessous, les lettres ϙO.
℞. Carré creux quadripartit en ailes de moulin.
Æ 8 ; hémi-obole égin., 0 gr. 33 (*Paris*) **Pl. XLI, fig. 11** ; — autre ex., 0 gr. 48 (*Londres*)[4].

1922. — Dauphin à gauche ; dessous, ϙO. — ℞. lisse.
Æ 7 ; trihémi-tartémorion égin., 0 gr. 34 (*Londres*) **Pl. LXI, fig. 12**[5].

1923. — Dauphin à gauche ; dessous, la lettre ϙ. — ℞. lisse.
Æ 7 ; tartémorion égin., 0 gr. 24 (*coll. H. Weber*) ; 0 gr. 20 (*Berlin*)[6].

Par les descriptions qui précèdent, on voit que la seiche ne paraît plus sur les petites divisions ; elles ne gardent que le dauphin et les lettres ϙ ou ϙO[7].

Le monnayage de Corésia cesse, comme celui de Carthéa et de Julis, après le départ des Perses en 479, lors de l'établissement de l'hégémonie athénienne. Il ne reprend qu'après Alexandre, avec des bronzes qui ont la légende KO ou KOPH (à la place du *koppa*) et des types qui se rapportent à la légende du dieu Aristée et Sirius, l'étoile caniculaire.

Si l'on compare les trois séries monétaires de Carthéa, de Julis et de Corésia que nous venons de passer en revue, on remarquera qu'elles présentent parallèlement les mêmes transformations au point de vue de la technique. Le carré creux du revers, dans les trois séries, est d'abord informe, profond, vaguement divisé en triangles par des diagonales. Vient ensuite

1. Wroth, *op. cit.*, p. 94, nº 50 et pl. XXII, 3 ; Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 15, nº 31.
2. Wroth, *op. cit.*, p. 93, nº 49 et pl. XXII 2 ; Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 14, nº 29.
3. Wroth, *loc. cit.*, p. 94, nº 52 et pl. XXII, 4.
4. Wroth, *loc. cit.*, p. 94, nº 55 et pl. XXII, 6.
5. Wroth, *loc. cit.*, p. 94, nº 56 et pl. XXII, 7.
6. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 15, nº 35.
7. M. Imhoof-Blumer donne encore à Corésia la pièce suivante : Dauphin à dr. ; au dessus, un symbole incertain. ℞. K dans un carré creux. Æ 8 ; 0 gr. 35. (Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 15, nº 34). Prokesch-Osten classait autrefois cette petite pièce à Calymna. Il n'est pas sûr qu'elle soit de Corésia dont le nom n'a pris le K à la place du ϙ, comme initiale, que beaucoup plus tard.

la division en huit triangles alternativement en creux et en relief; de même, on y constate parallèlement le carré creux peu profond partagé en quatre dépressions carrées; puis, ces quatre petits carrés se présentent régulièrement séparés les uns des autres par un large croisillon; dans la série où les compartiments sont triangulaires les bandes de séparation prennent la forme d'un X à branches larges et épaisses. Enfin dans deux de ces villes, on trouve, pour les petites divisions, un revers lisse comme sur certaines pièces de l'Étrurie et de Chypre.

§ IV. — **Ténos.**

L'île de Ténos, séparée d'Andros seulement par un chenal très étroit, en est comme le prolongement dans la direction de Myconos et de Délos. Son histoire présente les mêmes péripéties. On sait que dans la nuit qui précéda la bataille de Salamine, une trirème de Ténos, quittant la flotte de Xerxès, vint avertir Thémistocle des mouvements et des projets des Perses [1]. Ténos fut riche et prospère dans l'antiquité comme elle l'est restée de nos jours; cependant, naguère encore, on croyait qu'elle ne commença à battre monnaie qu'après Alexandre. C'est M. Imhoof-Blumer qui, en 1890, proposa de classer à Ténos un groupe de monnaies archaïques qu'on était habitué à ranger à Julis [2]. Ces monnaies ont bien pour type la grappe de raisin, comme celles de Julis; mais tandis qu'à Julis, la grappe est compacte en un bloc généralement allongé en triangle, au contraire à Ténos, la grappe est formée de trois pendants, l'un, central, plus long et plus gros que les deux autres. En outre, le carré creux, à Ténos, est peu profond et partagé en quatre petits carrés réguliers.

Cependant, l'attribution de M. Imhoof-Blumer a été contestée par M. Svoronos qui a revendiqué les pièces en question pour Myconos [3]. Cette île, située au sud-est de Ténos et voisine de Délos, était peu fertile et hérissée de rochers; elle fut de bonne heure colonisée par les Athéniens et Hérodote la mentionne [4]. Néanmoins, ce n'est que par conjecture que M. Svoronos propose de lui donner la grappe de raisin aux trois pendants. M. Imhoof-Blumer, reprenant la question en 1895, maintient son attribution qui, en effet, paraît mieux justifiée [5]. Elle est fondée sur cette observation qu'après Alexandre, lorsque Ténos rouvre son atelier à la suite de la longue suspension imposée par l'hégémonie athénienne, le type principal du revers de ses

1. Hérodote, VIII, 82.
2. Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*, p. 16 et 23.
3. J. Svoronos, *Bull. de corresp. hellén.*, t. XVII, 1893, p. 455 et suiv.
4. Hérodote, IV, 33; VI, 97; VIII, 82.
5. *Num. Chron.*, 1895, p. 273. Je serais plutôt porté à attribuer à Myconos les monnaies à la grappe de raisin, de poids euboïque, que j'ai classées ci-dessus aux *Incertaines*, n°s 1860 et suiv. J'ajoute ici que M. Svoronos a proposé aussi d'attribuer à Ténos des pièces au type des deux dauphins, dont nous parlons ci-après, à Théra (*Bull. corr. hell.*, 1893, p. 476).

pièces d'argent et de bronze est la grappe de raisin à trois pendants.

Ainsi, les monnaies primitives, antérieures à 479, que l'on doit attribuer à Ténos sont les suivantes :

1924. — Grappe de raisin à trois pendants.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés réguliers.

Æ 21 ; statère éginét., 12 gr. 05 (*coll. de Hirsch*) **Pl. LXI, fig. 13** [1].

1925. — Grappe de raisin à trois pendants.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.

Æ 12 ; triobole égin., 2 gr. 50 et 2 gr. 48 (*Paris*) **Pl. LXI, fig. 14 et 15 ;** — autres ex., 2 gr. 48 (*Londres*) ; 2 gr. 60 (*Berlin*) [2].

1926. — Même description.

Æ 6 ; hémi-obole égin., 0 gr. 39 (*Londres*) [3].

Après Alexandre, Ténos, à l'imitation d'Andros et des villes de Céos, rouvrit son atelier monétaire ; elle frappa alors de belles médailles qui ont pour types, soit Dionysos avec la grappe à trois pendants, soit Poseidon : le Poseidonion de Ténos était célèbre ; chaque année les habitants des îles voisines s'y rendaient en pèlerinage [4].

§ V. — Délos.

La petite île de Délos, au centre des Cyclades, entre Myconos et Syra, séparée de Rhénée par un chenal de 600 mètres de large, ne dut son extraordinaire renommée qu'à son caractère religieux. La légende prétendait qu'elle fut longtemps une île flottante jusqu'à ce que Zeus la fixât par des chaînes au fond de la mer, afin de donner à Léto un asile où elle put mettre au monde Apollon et Artémis.

C'est de là que Délos est devenue l'île d'Apollon, et ce caractère sacré fut l'origine de son importance commerciale, car elle avait un excellent port. Dès le temps des Pisistratides elle était possession athénienne. Lorsque la flotte perse se présenta dans les eaux grecques, en 480, les satrapes Datis et Artapherne la respectèrent et rappelèrent les habitants de Délos qui s'étaient réfugiés à Ténos ; ils ne voulurent jeter l'ancre qu'à Rhénée, et en témoignage de respect ils firent brûler 300 talents d'encens sur l'autel d'Apollon [5]. Quelques années après, Délos fut choisie

1. Imhoof-Blumer, *Gr. Münzen*, p. 24, n° 67, pl. II, 9.

2. Wroth, *Cat. Crete and aegean Islands*, p. 91, n° 25 et pl. XXI, 14 ; Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 24, n° 68 et pl. II, 10, 11, 12 (variétés).

3. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 24, n° 69 et pl. II, 13 ; Wroth, *loc. cit.*, p. 92, n° 33.

4. Strabon, X, 5, 11.

5. Hérodote, VI, 97.

comme centre de la confédération maritime des villes grecques groupées sous l'hégémonie d'Athènes, et c'est à Délos que fut déposé le trésor fédéral.

On a longtemps cru que Délos n'avait pas eu d'atelier monétaire avant l'époque des Diadoques, successeurs d'Alexandre [1].

C'est M. Hermann Weber qui, le premier, en 1892, a reconnu et identifié les monnaies que Délos fit frapper dans la période primitive de son histoire, c'est-à-dire avant l'invasion des Perses en 480 [2]. Ces monnaies sont les suivantes; elles sont taillées suivant le système euboïco-attique.

1927. — Lyre à sept cordes; au-dessus, deux dauphins placés symétriquement, la tête en bas, de chaque côté d'un fleuron.

℞. Carré creux quadripartit, à surface rugueuse.

Æ 19; didrachme euboïque, 8 gr. 55 (*Paris*) **Pl. LXI, fig. 16**; — autre ex., 8 gr. 16 (sans les dauphins?) (*Londres*) [3].

1928. — Lyre à trois ou quatre cordes. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 19; didr. eub., 7 gr. 84 (*Berlin*); 7 gr. 77 (*coll. Bunbury*) [4].

1929. — Lyre à cinq cordes.

℞. Carré creux partagé en huit triangles en creux et en relief.

Æ 19; didr. eub., 7 gr. 52 (*Vienne*) **Pl. LXI, fig. 17** [5].

1930. — Lyre à six cordes. — ℞. Carré creux.

Æ 12; triobole eub., 2 gr. 10 (*Berlin*) **Pl. LXI, fig. 18** [6].

1931. — Lyre à quatre (?) cordes. ℞. Carré creux.

Æ 10; tritémorion eub., 0 gr. 56 (*Munich*) [7].

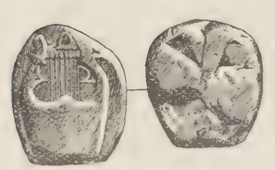
1932. — Lyre à trois cordes. — ℞. Carré cr. partagé en quatre petits carrés.

Æ 10; tritémorion eub., 0 gr. 51 (*coll. Six*) [8].

1933. — Lyre à trois cordes. — ℞. Carré creux partagé en triangles.

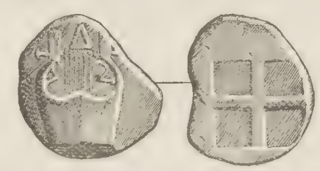
Æ 9; hémi-obole eub., 0 g. 33 (*Berlin*) **Pl. LXI, fig. 19** [9].

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 413.
2. H. Weber, *Num. Chron.* 1892, p. 201 et suiv.
3. B. Head, *Guide to the coins of the Ancients*, pl. II, 22; *Hist. numor.*, p. 493 (classée à Colophon); H. Weber, *Num. Chron.*, 1892, p. 202, nº *a*.
4. H. Weber, *loc. cit.*, p. 202, nºs *b* et *c*.
5. H. Weber, *loc. cit.*, p. 203, *e*.
6. H. Weber, *loc. cit.*, p. 203, *f*.
7. H. Weber, *loc. cit.*, p. 203, *g*.
8. H. Weber, *loc. cit.*, p. 203, *h*.
9. H. Weber, *loc. cit.*, p. 203, *i*.



N° 1934.

1934. — Lyre à sept cordes; au-dessus, la lettre Δ.
℞. Carré creux partagé en huit triangles en creux et en relief
Æ 19 ; didrachme eub., 8 g. 14 (*coll. H. Weber*, trouvé à Délos) [1].



N° 1935.

1935. — Lyre à sept cordes ; au-dessus, la lettre Δ.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un large croisillon.
Æ 20 ; didr. eub., 7 gr. 94 (*coll. H. Weber*, trouvé à Délos [2].

1936. — Lyre à trois cordes.
℞. Roue à quatre rais entre lesquels, les lettres ΔΗΛΙ (rétrogrades).
Æ 10 ; tritémorion eub., 0 g. 45 (*Paris* **Pl. LXI, fig. 20;** — autre ex., 0 g. 33 (*Londres*) [3].

La lyre, sur les monnaies qui précèdent, est tout naturellement le symbole d'Apollon. La lettre Δ, puis la légende ΔΗΛΙ, qui figurent sur un certain nombre de ces pièces, ne permettent pas de douter que tout le groupe doive être classé à Délos : c'est, d'ailleurs, ce que confirment plusieurs trouvailles et l'étalon euboïque d'après laquelle les monnaies sont taillées [4]. Le carré creux du revers, comme dans un grand nombre de villes, présente deux aspects : il est divisé tantôt en quatre petits carrés, tantôt en quatre triangles creux séparés par quatre triangles pleins.

A partir de 479, époque de l'établissement de l'hégémonie athénienne jusqu'après Alexandre, Délos n'eut plus d'atelier monétaire. Vers l'an 300 environ, elle redevint indépendante et frappa aux types de la tête d'Apollon et de la lyre, des pièces

1. H. Weber, *loc. cit.*, p. 201, n° 31, pl. XVI, 11.
2. H. Weber, *loc. cit.*, p. 201, n° 32 et pl. XVI, 12.
3. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1900, p. 16, n° 19 et pl. I, 12.

4. Nous avons dit que Six avait voulu reconnaître la lettre Δ, initiale de Délos, sur les hectés d'électrum au type de la chouette, décrites ci-dessus sous les n°s 208 à 210 et pl. V, fig. 23.

d'argent de poids rhodien et des bronzes avec la légende ΔΗ, ΔΗΑΙ, ΔΗΑΙΩΝ, jusqu'au moment de la domination romaine.

§ VI. — Sériphos.

Sériphos, entre Cythnos et Siphnos, est dans la mythologie, le théâtre du mythe de Persée et de Danaé. C'est sur la côte de cette île que Danaé et Persée, son enfant, vinrent échouer après avoir été exposés sur les flots par Acrisios et c'est de là que Persée partit pour combattre la Gorgone [1].

Historiquement, Sériphos fut colonisée par des Ioniens venus d'Athènes ; aussi, fut-elle au nombre des rares îles qui refusèrent de se soumettre à Xerxès lorsque la flotte perse se présenta en 480 [2].

Elle avait des mines de fer et de cuivre qui furent exploitées de très bonne heure par les anciens. Aussi, elle eut un atelier monétaire dès le début du VIe siècle : M. Svoronos, en 1898, a démontré que les monnaies au type de la grenouille doivent lui être attribuées [3]. La grenouille était consacrée à Apollon [4]. Dans l'antiquité, la grenouille de Sériphos, Βάτραχος Σερίφιος ou Βάτραχος ἐκ Σερίφου, était passée en proverbe.

1937. — Grenouille (style primitif). — ℞. Carré creux rude.
Æ 21 ; statère éginétique, 12 gr. 24 (*Londres*) **Pl. LXI, fig. 21** [5].

1938. — Même description.
Æ 16 ; drachme éginétique, 6 gr. 84, trouvée à Milo (*Paris*) **Pl. LXI, fig. 22.**

1938 *bis*. — Même grenouille.
℞. Carré creux partagé en triangles par deux diagonales.
Æ 8 ; obole éginétique, 1 gr. 165 (*Londres*) **Pl. LXI, fig. 23** [6].

1938 *ter*. — Grenouille. — ℞. Grenade (de Mélos), dans un carré creux.
Æ 16 ; drach. égin., 6 gr. 75 (*coll. S. Pozzi*) **Pl. LXI, fig. 24.**

Le poids éginétique des pièces qui précèdent et qui confirme leur attribution à une île des Cyclades, nous a obligé à former un groupe à part des petites monnaies au même type de la grenouille, mais qui sont taillées suivant le système euboïque. Ce sont des oboles dont le poids effectif est de 0 gr. 74 ; 0 gr. 70 ; 0 gr. 66. Nous avons

1. Pausanias, II, 18.
2. Hérodote, VIII, 46 et 48.
3. J. Svoronos, *Journ. int. d'archéol. numism.* t. I, 1898, p. 205 et suiv.
4. M. Fränkel, dans le *Jahrbuch d. arch. Instituts*, t. I, 1886, p. 48 ; Wroth, *Num. Chron.* 1898, p. 121.
5. Wroth, *Num. Chron.*, 1898, p. 120 et pl. IX, 1.
6. Wroth, *Num. Chron.* 1898, p. 121, note 59.

classé ces oboles euboïques à la suite des monnaies primitives d'Athènes qui offrent les mêmes particularités de style [1].

Le monnayage de Sériphos cesse au moment de l'invasion perse pour ne reprendre qu'après Alexandre avec des bronzes qui font allusion au mythe de Persée et de la Gorgone; la légende est ΣΕ, ΣΕΡΙ, puis CΕΡΕΙΦΙΩΝ [2].

§ VII. — Siphnos.

Sise entre Sériphos au nord et Mélos au sud, Siphnos eut des monnaies dès la fin du VIIe siècle ou le début du VIe. Elle fut, suivant Hérodote, colonisée, comme Sériphos, par des Ioniens d'Athènes qui lui donnèrent son nom, en l'honneur du fondateur de la colonie, Siphnos, fils de Sunios [3]. D'importantes mines d'or et d'argent portèrent les Siphiniens à une telle prospérité qu'au temps de Polycrate, ils passaient pour les habitants les plus riches des îles égéennes; ils excitèrent même la convoitise de pirates Samiens qui, vers 524, réussirent contre eux un coup de main [4]. Les Siphniens construisirent à Delphes un trésor pour y déposer la dîme du produit de leurs mines [5].

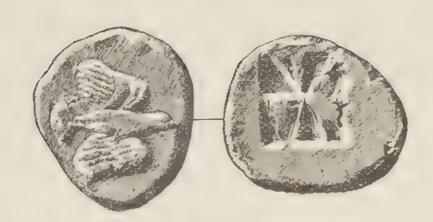
A cause, sans doute, de leur origine attique, les Siphniens furent, comme les Sériphiens, au nombre des rares insulaires qui refusèrent le tribut à Xerxès, et ils combattirent dans la flotte grecque, à la bataille de Salamine [6].

Après la retraite des Perses, les Siphniens entrèrent dans l'alliance d'Athènes et s'engagèrent à payer aux Athéniens une contribution annuelle de 3,600 drachmes.

Les divinités particulières de Siphnos étaient Zeus Ἐπιδήμιος, Apollon Ἔναγρος, et Artemis Ἐκβατηρία [7]. L'aigle des monnaies siphniennes se rapporte peut-être à Zeus Ἐπιδήμιος; quant à la tête qui paraît au droit des pièces, à partir du n° 1942, les uns ont voulu y voir Artémis Ἐκβατηρία [8], d'autres y ont reconnu Apollon Ἔναγρος [9]. Sur les n°s 1942 à 1944, les traits si expressifs et d'un style si original de la figure sont sûrement masculins.

Les monnaies de Siphnos sont taillées suivant le système éginétique; à la vérité, le statère n° 1939 est milésiaque, mais son attribution à Siphnos n'est pas certaine et les conditions de son émission semblent exceptionnelles.

1. Voyez ci-dessus, p. 719, n°s 1114 et 1115 et pl. XXXIII, fig. 21 et 22; cf. Imhoof-Blumer, dans *l'Annuaire de la Soc. franç. de numism.*, 1882, p. 104; W. Fröhner, *Catal. Photiadès-Pacha*, n° 496.
2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 418.
3. Et. de Byzance, v° Σίφνος. Sur Siphnos, voyez L. Pollak, dans les *Mittheil.* de l'Instit. archéol. t. XXI, 1896, p. 203 et suiv.
4. Hérodote, III, 57 et 58.
5. Pausanias, X, 11 2. Sur les mines de Siphnos, voyez Ardaillon, *Les mines du Laurion*, p. 133 et suiv.
6. Hérodote, VIII, 46 et 48.
7. B. Head, *Hist. numor.*, p. 419.
8. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1888, p. 15.
9. R. Weil, dans les *Histor. und philolog. Aufsätze Ern. Curtius gewidmet*, p. 128 (Berlin, 1884).



N° 1939.

1939. — Aigle volant à droite. — ℞. Carré creux rude partagé en triangles par des diagonales.

Æ 21 sur 25; statère milés., 14 gr. 20 (*Berlin*) [1].

Ce statère a été trouvé en Egypte en 1897. Le style de l'oiseau, probablement un aigle, est différent de celui de l'aigle sur les monnaies qui vont suivre. Serions-nous en présence d'une imitation des monnaies de Siphnos, frappée à Naucratis par les colons grecs? son poids et son style plaident en faveur de cette hypothèse.

1940. — Aigle volant à droite.

℞. Carré creux divisé inégalement par des lignes qui se croisent.

Æ 21; stat. éginét. 11 gr. 68 (*Paris*) **Pl. LXI, fig. 25;** — autres ex., 12 gr. 73; 12 gr. 38; 12 gr. 32; 11 gr. 12 (*Londres* et *coll. Greenwell*) [2].

1941. — Aigle volant à droite.

℞. Carré creux partagé en triangles par des diagonales qui se croisent.

Æ 11; triobole éginét., 2 gr. 88 (*Londres*) **Pl. LXI, fig. 26** [3].

1942. — Tête d'Apollon à dr., l'œil de face, les cheveux ceints d'une bandelette et relevés sur la nuque.

℞. ΦΙϟ (Σιφ., rétrograde). Aigle volant à droite; au-dessus, un grain d'orge Carré creux profond.

Æ 23; stat. éginétique 11 gr. 90 (*Paris*) **Pl. LXI, fig. 27;** — autres ex., 12 gr. 05 (*Luynes*); 12 gr. 08 (*Londres*) [4].

1943. — Même tête d'Apollon.

℞. ΦΙϟ (rétrogr.). Aigle volant à dr., et grain d'orge, comme ci-dessus.

1. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 248, n° 63 et pl. VIII, 17.
2. Wroth, *Catal. Crete*, etc. p. 121, n°s 1 et 2 et pl. XXVII, 9; *Num. Chron.*, 1890, p. 17.
3. Wroth, *op. cit.*, p. 121, n° 3 et pl. XXVII, 10.
4. Wroth, *Crete*, etc., p. 121, n° 4, pl. XXVII, 11.

Æ 14 ; tétrobole éginét., 3 gr. 97 (*Londres*) **Pl. LXI, fig. 28** [1] ; — autres ex., 3 gr. 85 (*Berlin*) ; 3 gr. 91 (*Londres*) ; 2 gr. 95 fruste (*Paris*) [2].

1944. — Même description.

Æ 9 ; hémi-obole égin., 0 gr. 55 (*Paris*) **Pl. LXI, fig. 29** ; — autre ex., 0 gr. 54 (*Londres*) [3].

1945. — Tête d'Artemis, à droite, avec pendants aux oreilles, les cheveux ceints d'une bandelette, relevés sur la nuque et formant chignon.

℞. ΦΙΝ (*sic*). Aigle debout à droite ; en haut, derrière l'aigle, une sorte de feuille (?) émergeant de l'angle du carré creux.

Æ 10 ; obole éginétique, 0 gr. 84 (*Paris*) **Pl. LXI, fig. 30.**

La tête d'Artémis, sur l'obole n° 1945, caractérisée par sa coiffure et ses pendants d'oreilles, est différente de la tête d'éphèbe qui figure sur les pièces précédentes, où nous avons reconnu Apollon Ἔναγρος [4]. On a rapproché ces remarquables effigies monétaires des sculptures du début du ve siècle trouvées à Athènes et à Olympie [5].

A partir de l'établissement de l'hégémonie athénienne, Siphnos ferma son atelier monétaire pour ne le rouvrir que vers la fin du ve siècle.

§ VIII. — **Paros.**

Célèbre pour ses carrières de marbre, Paros, l'une des plus importantes des Cyclades, n'était séparée de Naxos que par un large canal. Elle fut primitivement habitée par des Crétois et des Arcadiens ; son nom lui vint, dit la tradition, de Paros, fils de l'Arcadien Parrhasios [6]. Colonisée ensuite par les Ioniens, elle devint rapidement assez puissante pour envoyer elle-même des colons à Thasos, à Parion sur la Propontide et à Pharos sur la côte d'Illyrie [7]. Après la bataille de Marathon en 490, Miltiade entreprit, mais en vain, d'imposer à main armée le joug athénien à Paros [8]. A cause, sans doute, de cette agression, les Pariens refusèrent de prendre part à la bataille de Salamine ; ils se réfugièrent à Cythnos, attendant l'issue des événements [9]. Pourtant, à la suite de la victoire des Grecs, ils se réconcilièrent avec

1. Wroth, *op. cit.*, p. 121, n° 5 et pl. XXVII, 12.
2. Wroth, *op. cit.*, p, 131, n° 6 ; Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXIV, p. 70 et pl. III, 10.
3. Wroth, *op. cit.*, p. 121, n° 7 et pl. XXVII, 13.
4. R. Weil, dans les *Hist. und phil. Aufsätze E. Curtius gewidmet*, p. 128 ; Wroth, *Num. Chron.*, 1888, p. 15.
5. A. Joubin, *La sculpture grecque*, p. 258.
6. Et. de Byzance, v° Πάρος.
7. Thucyd., IV, 104 ; Strabon, X, 5, 7 VII, 5, 5.
8. Hérodote, VII, 133 et suiv.
9. Hérodote, VIII, 67.

Thémistocle [1]. De même que toutes les autres îles, Paros devint sujette d'Athènes après le départ des Perses et souscrivit à une contribution annuelle de 19,440 drachmes ; en même temps son atelier monétaire fut fermé.

Le monnayage de Paros commence au début du vi[e] siècle et dure ainsi jusqu'en 479. Le type constant en est le bouc qui se rapporte an culte de Dionysos et fait allusion, en même temps, aux troupeaux de chèvres sauvages dont la plupart des îles égéennes étaient peuplées. Nous citerons à ce sujet l'île de *Polyægra* (Anti-Milo) dont le nom même rappelle ces troupeaux dévastateurs [2]. Le même type du bouc se rencontrant sur les monnaies des villes dont le nom rappelle celui de la chèvre, comme Ægæ, Ægion, ou même dans d'autres villes, comme Célendéris, il s'ensuit que l'attribution de certaines pièces anépigraphes demeure incertaine.

1946. — Bouc agenouillé à droite, et détournant la tête à gauche; dessous, un dauphin à droite. — ℞. Carré creux partagé en six triangles.

Æ 22 ; statère éginétique, 12 gr. 32 (*Londres*) **Pl. LXII, fig. 1 ;** — autres ex., 12 gr. 15 (*Londres*) ; 12 gr. 39; 12 gr. 29; 12 gr. 26, trouvées en Égypte (*H. Weber* et *Greenwell*) [3].

1947. — Bouc debout à droite.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.

Æ 15; drachme éginét., usée, 4 gr. 25 (*Paris*) **Pl. LXII, fig. 2.**

1948. — Protomé de bouc bondissant à droite ; cercle au pourtour.

℞. Carré creux quadripartit.

Æ 14 ; trihémi-obole égin., 1 gr. 50 (*Berlin*) **Pl. LXII, fig. 3** [4].

Paros demeura sujette d'Athènes jusqu'à la fin du v[e] siècle ; son monnayage ne reprit qu'à partir de 357 environ, avec des pièces de poids rhodien.

§ IX. — **Naxos.**

Au centre des Cyclades, voisine de Paros et de Délos, et à égale distance de Samos et d'Athènes, l'île de Naxos « sort de la mer, arrondie de tous côtés, sans échancrures profondes ; son étendue et sa masse solide devaient en faire la reine des

1. Hérodote, VIII, 112.
2. Le Bas-Waddington, *Voyage archéol. Explication des Inscriptions*, t. III, p. 3.
3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 417; Wroth, *Catal. Crète*, etc., p. 113, n[os] 1 et 2; Greenwell, *Num. Chron.*, 1890, p. 16 et pl. II, 12; H. Weber, *Num. Chron.*, 1899, p. 276, n° 12 et pl. XV, 12; H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 237, n° 25.
4. L'attribution de cette pièce est incertaine; elle pourrait être d'Ægæ de Macédoine . Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.* p. 110, n° 182; *Choix*, pl. VII, n° 234 ; M. Imhoof-Blumer a rangé cette pièce parmi les monnaies thraco-macédoniennes.

îles du voisinage, et la nature lui a tellement prodigué les richesses les plus variées que les anciens l'appelaient parfois la petite Sicile. Du haut de la large cime qui la couronne, on domine plus de vingt îles, et le regard s'étend à l'est jusqu'aux massifs des montagnes de l'Asie. » [1].

Le vin de Naxos était célèbre; aussi l'île était consacrée à Dionysos, et par là s'explique le type monétaire du canthare dionysiaque. Comme Paros, Naxos avait de belles carrières de marbre ; de là vient que cette île dispute à Chios l'honneur d'avoir eu la première école de sculpture du marbre ; la plus ancienne signature sur marbre qui soit parvenue jusqu'à nous est celle du maître naxien, Iphicartidès : elle est gravée sur une base du VIIe siècle, retrouvée à Délos par l'École française d'Athènes [2].

Si Naxos conteste à Chios la gloire d'avoir inauguré le travail du marbre, elle brigue aussi l'honneur d'avoir inventé la monnaie. L'auteur qui s'est fait le champion des prétentions des Naxiens sous ce rapport est Aglaosthène, dans son poème astronomique, les Ναξιακά, qu'il composa environ deux siècles avant notre ère [3]. Toujours est-il que les premières monnaies de Naxos remontent jusqu'à la fin du VIIe siècle.

A l'origine, Naxos avait un gouvernement oligarchique : les familles qui s'étaient installées dans l'île au temps des migrations ioniennes en avaient conservé le gouvernement. Mais un certain Télésagoras se mit à la tête de la rebellion des classes opprimées et provoqua la guerre civile, au bout de laquelle Lygdamis, devenu le chef du peuple, inaugura à Naxos le régime de la tyrannie [1].

Chassé une première fois par les nobles, Lygdamis se réfugia à Athènes auprès de Pisistrate. Celui-ci ayant été expulsé d'Athènes, rentra en 533 dans sa capitale, aidé par Lygdamis [2]. Pisistrate entreprit dès lors de restaurer Lygdamis à Naxos ; il y réussit. Pour consolider leur pouvoir, les deux tyrans s'allièrent à Polycrate, de Samos. Malgré ces précautions, Lygdamis fut de nouveau chassé de Naxos, puis encore rétabli. Les nobles exilés implorèrent, cette fois, contre le tyran le secours d'Aristagoras, de Milet, et du satrape Artapherne. La flotte perse vint mettre le siège devant Naxos, mais elle échoua : c'était en 499 [3].

Elle ne devait pas tarder à revenir avec des forces plus redoutables. En 490, peu de semaines avant la bataille de Marathon, la flotte perse, commandée par Datis et Artapherne, et transportant cent mille hoplites et dix mille cavaliers, partit du golfe d'Issus, longea les côtes de Carie; puis, parvenue à la hauteur de Samos, elle cingla brusquement vers Naxos qui fut envahie. « La ville de Naxos fut brûlée avec tous ses sanctuaires ; les habitants qui ne s'étaient pas sauvés dans la mon-

1. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. II, p. 197. Sur Naxos, voyez Grueter, *De Naxo insula*, 1833 ; E. Curtius, *Naxos*, Berlin, 1846 ; L. Pollak, *Mittheil.* de l'Institut archéol., t. XXI, 1896, p. 224.

2. M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. I, p. 130 ; cf. V. Sauer, *Altnaxische Marmorkunst* dans les *Mittheilungen* de l'Institut archéol., t. XVII, p. 37-80 ; Curtius, *Hist. grecque*, t. II, p. 198 ; H. Lechat, *La sculpture attique avant Phidias*, p. 281 et p. 338 et suiv.

3. Voyez le présent *Traité*, au t. II de la *Première partie* (sous presse).

1. Voyez Curtius, *Hist. grecque*, t. II, p. 198-199.

2. G. Busolt, *Griech. Geschichte*, t. II, p. 324, note 3.

3. Hérodote, V, 32 et suiv. ; cf. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. II, p. 200 et suiv.

tagne furent réduits en esclavage »[1]. Après cet acte de vengeance, la flotte partit pour Délos, puis cingla vers l'Eubée.

Les monnaies de Naxos que nous allons décrire se placent au milieu des événements que nous venons de résumer, c'est-à-dire entre la fin du VIIe siècle et l'an 490, date de la dévastation de l'île. Elles sont taillées dans le système éginétique; la première (nº 1949) qui suit l'étalon milésiaque est d'attribution douteuse.

1949. — Tête de Satyre à droite, avec des oreilles de cheval et une longue barbe pointue, les cheveux frisés sur la nuque.

℞. Carré creux rude, quadripartit.

Æ 21; statère milésiaque, 13 gr. 69 (*Londres*) **Pl. LXII, fig. 4**[2].

Ce statère a fait partie de la fameuse trouvaille de Théra, en 1821. Le style de la tête du Satyre, très archaïque, permet de placer la pièce vers l'an 550. A cause de son type, les uns ont pensé qu'elle appartenait à l'île de Naxos, d'autres ont songé à Thasos; mais le poids paraît s'opposer à l'une ou à l'autre de ces attributions; il faut peut-être admettre que Naxos, comme Siphnos, étalonna, à un moment donné, ses monnaies sous l'influence politique et commerciale de Milet ou de Mélos.

1950. — Canthare dionysiaque d'où émerge une feuille de lierre; à chacune des deux anses est suspendue une grappe de raisin.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.

Æ 21; statère éginét., 12 gr. 35 (*Luynes*) **Pl. LXII, fig. 5**; — autres ex., 12 gr. 50 (*Paris*); 12 gr. 37; 11 gr. 60 (trouvés à Théra en 1821)[3].

1951. — Variété; la lèvre du canthare est ornée d'une couronne de feuilles de lierre; le pied est orné d'un grènetis.

Æ 21; statère éginét., 12 gr. 46 (*Paris*) **Pl. LXII, fig. 6**; — variétés, 12 gr. 38 à 11 gr. 60 (*Paris* et *Londres*)[4].

1952. — Canthare dionysiaque d'où émerge une feuille de lierre.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.

1. Curtius, t. II, p. 235; cf. Hérodote, VI, 96.
2. Percy Gardner, *Types of greek Coins*, p. 84 et pl. III, 19 (Naxos?); W. Wroth, *Num. Chron.*, 1884, p. et pl. XII, 17 (Naxos?); B. Head, *Hist. numor.*, p. 416.
3. Wroth, *Num. Chron.*, 1884, pl. XII, 7; *Catal. Crete*, etc. p. 110, nº 4 et pl. XXV, 8; H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 237, nos 23 et 24; autre ex. trouvé à Myt-Rahineh en 1860 (A. de Longpérier, *Œuvres* publiées par G. Schlumberger, t. II, pl. XI, fig. 8, pièce rognée).
4. Wroth, *Catal. Crete*, etc., p. 110; cf. aussi, H. Weber, *Num. Chron.*, 1899, pl. XV, 11; B. Head, *Hist. numor.*, p. 416.

Æ 10; trihémi-obole eginét., 1 gr. 21 (*Londres*) **Pl. LXII, fig. 7; —** autre ex., 1 gr. 14 (*Londres*) [1].

Naxos cessa de battre monnaie en 490; cependant ses habitants, bien que ruinés, purent envoyer quatre trirèmes rejoindre les Grecs avant la bataille de Salamine [2]. En 479, les Athéniens victorieux installèrent leurs clérouques à Naxos qui ne devait rouvrir son atelier monétaire qu'à la fin de la guerre du Péloponnèse, après la chute d'Athènes en 404.

§ X. — Mélos.

Strabon dit que Mélos (Μῆλος, *Milo*) se trouvait à 700 stades du promontoire Dictynnaion, en Crète, et à égale distance du promontoire Scyllaion en Argolide. Cette île célèbre porta dans l'antiquité, différents noms, parmi lesquels celui de Byblis, en souvenir d'une colonie phénicienne venue de Byblos [3]. Après les invasions doriennes, Mélos fut colonisée par des Lacédémoniens et le fond de sa population demeura toujours dorien [4]. De là, l'emploi du dialecte dorien dans les légendes des monnaies comme dans les inscriptions [5].

L'étalon appliqué à la taille des monnaies primitives de Mélos est l'étalon milésiaque; les premières remontent au moins jusqu'à l'an 520 et se partagent en deux catégories: 1° les pièces au type de l'œnochoé; 2° les pièces au type de la grenade, μῆλον, qui est l'emblème parlant de l'île. Il faut éviter de confondre ces dernières avec les monnaies de Sidé en Pamphylie, aussi au type de la grenade, mais dont le poids est différent [6].

Groupe A. — *Type de l'œnochoé.*

1953. — IΛAMV (Μαλ:, rétrograde). Œnochoé, l'anse à gauche.
℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux larges bandes en relief.
Æ 21; statère milésiaque, 14 gr. 45 (*Paris*) **Pl. LXII, fig. 8** [7].

1954. — IΛ[AM]. Œnochoé, l'anse à droite.
℞. Carré creux comme ci-dessus, le croisillon plus large.

1. Wroth, *Catal. Crete*, p. 110 nos 5 et 6 et pl. XXV, 9.
2. Hérodote, VIII, 46.
3. Et. de Byzance, *s. v°*.
4. Hérodote, VIII, 48; Thucyd., V. 84, 112.
5. Le Bas-Waddington, *Voyage archéol.*, t. III, *Explication des Inscriptions*, p. 3. L. Pollak, dans les *Athen. Mittheil.* de l'Instit. archéol., t. XXI, 1896, p. 214 et suiv.
6. Voyez ci-dessus, p. 534 et suiv., et pl. XXIV, fig. 1 à 13.
7. Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*, p. 19 n° 58 et pl. II, 1.

Æ 20 ; stat. milés., 14 gr. 11 (*Berlin*) **Pl. LXII, fig. 9** [1].



N° 1955.

1955. — Œnochoé, l'anse à droite.

℞. Carré creux partagé en quatre compartiments en ailes de moulin.

Æ 8 ; obole milésiaque (faible) 0 gr. 39 (*Athènes*) [2].

L'attribution véritable des pièces qui précèdent a été longtemps méconnue : on les donnait généralement à Julis ou à Cimolos [3]. Pourtant, le duc de Luynes avait jadis proposé de les ranger à Mélos et Waddingtois avait accepté ce classement [4].

La forme du carré creux, qui se retrouve semblable sur les autres monnaies de Mélos ; le poids milésiaque qui convient bien à cette île sont déjà des arguments que confirme la légende bien interprétée. M. Imhoof-Blumer, en dernier lieu, l'a précisée au point de vue paléographique, insistant sur la forme très archaïque de la lettre M (/\/\/) qui rappelle le *mem* phénicien comme sur d'autres inscriptions primitives de Mélos, et démontrant que l'attribution à Mélos est inattaquable.

Groupe B. — *Type de la grenade.*

1959. — Grenade avec ses feuilles (μῆλον).

℞. Carré creux traversé par de larges bandes transversales et orné de trois petits cercles.

Æ 20 ; stat. milésiaque, 13 gr. 80 (*Berlin*) **Pl. LXII, fig. 10** [5].

Le poids milésiaque (faible) de ce statère empêche qu'on puisse songer à le classer à Sidé dont les monnaies sont taillées suivant le système persique [6]. Les particularités du carré creux du revers conviennent aussi à Mélos mieux qu'à Sidé.

1957. — Grenade avec deux folioles à la queue.

1. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 19, n° 59 et pl. II, 2.
2. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 19, n° 60 et pl. II,
3. Comparez ci-dessus, p. 443, les monnaies d'Astyra qui sont aussi au type de l'œnochoé.
3. Bröndsted, *Reisen in Griechenland*, t. I, p. 76 et 126 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 412 ; cf. Mionnet, *Descript.*, t. VI, p. 629, n° 118.
4. Le Bas et Waddington, *Voyage archéol. en Grèce* ; *Explication des Inscriptions*, t. III, p. 3.
5. Friedlænder et Sallet, *Das königl. Münzkabinet*, pl. I, 8 : Imhoof-Blumer et O. Keller, *Tier und Pflanzenbilder*, pl. IX, 31 ; Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 22.
6. Voyez ci-dessus, p. 535.

℞. Cercle (ou roue) à quatre rais en forme de larges bandes plates qui se croisent au centre; entre les rais, les lettres ΜΑ ?

Æ 23; statère milésiaque, 14 gr. 09 (*Hunter*) **Pl. LXII, fig. 11** [1]; — autre ex., les lettres [Μ]Α plus visibles, 14 gr. 29 (*Hunter*) [2].

1958. — ΙΛΑΜ. Grenade avec deux folioles. Grènetis.

℞. Cercle ou (roue) à quatre rais en forme de larges bandes plates; le cercle est orné à l'intérieur d'un grènetis à gros grains; entre les rais, traces de la légende ΜΑΛΙ (?).

Æ 22; stat. milés., 14 gr. 35 (*Hunter*) **Pl. LXII, fig. 12** [3].

1959. — ΙΛΑΜ. Grenade avec deux folioles. Grènetis.

℞. Cercle (ou roue) à quatre rais en forme de larges bandes plates; le cercle est orné à l'intérieur d'un grènetis à petits grains; entre les rais, les lettres Μ-Α.

Æ 23; stat. milés., 14 gr. 30 (*Paris*) **Pl. LXII, fig. 13.**

1960. — Grenade.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.

Æ 8; hémi-obole milésiaque, 0 gr. 31, percée (*Hunter*) **Pl. LXII, fig. 14** [4].

Les monnaies qui précèdent sont taillées suivant le système milésiaque, tandis que celles de Sidé en Pamphylie, au même type de la grenade, suivent l'étalon persique de 11 gr. 20. Il ne saurait donc y avoir de difficulté de classement que pour les petites divisions qui sont anépigraphes et dont le poids normal n'est pas toujours aisé à préciser. Dans ces cas, il faut s'aider de l'examen de la fabrique et des renseignements apportés par les trouvailles.

La première série des monnaies de Mélos que nous venons de décrire nous conduit jusqu'aux premières guerres médiques. Mais le monnayage ne cesse point, comme dans les autres îles égéennes, avec l'établissement de l'hégémonie athénienne en 479. Durant la guerre du Péloponnèse, les Méliens, se souvenant de leur origine dorienne, demeurèrent fidèles à Lacédémone et résistèrent à l'ingérence des Athéniens dans les affaires des îles. Mélos paraît avoir continué, en conséquence, à battre monnaie jusqu'en 416, époque où

1. Macdonald, *Hunterian collection*, t. II, p. 206, nº 2 et pl. XLIII, 18.
2. Macdonald, *op. cit.*, nº 1 et pl. XLIII, 17.
3. Macdonald, *op. cit.*, nº 3 et pl. XLIII, 19.
4. Deux autres exemplaires de cette obole, au British Museum, ont été acquis par Borrell à Mytilène et à Astypalée, ce qui confirme l'attribution de ces petites pièces à Mélos plutôt qu'à Sidé. Hill, *Catal. Lycia, Pamphylia, etc.* Introd., p. LXXXI. Voyez ci-dessus, nº 1938 *ter*, une drachme de la coll. S. Pozzi, qui associe la grenouille de Sériphos à la grenade de Mélos (et non de Sidé).

les Athéniens s'en emparèrent et la ruinèrent : ces pièces ont toujours au droit l'emblême héraldique de la grenade; au revers, on voit un trident, une tête de bélier, un fer de lance ou un canthare [1].

§ XI. — **Théra.**

Théra (Θήρα, *Santorin*), la plus méridionale des Cyclades, fut, suivant la tradition, primitivement une colonie phénicienne, comme Mélos. En même temps que cette dernière, elle fut ensuite colonisée par des Doriens de Lacédémone conduits par Théras qui lui donna son nom [2]. Des éruptions volcaniques et des années de sécheresse extraordinaire forcèrent une partie des habitants à émigrer : sous la conduite de Battos, en 631, ils allèrent fonder Cyrène, sur la côte d'Afrique [3]. L'histoire de Théra paraît avoir été, dans ses traits généraux, à peu près la même que celle de Mélos. Après les défaites de Xerxès en 480 et 479, les Théræens résistèrent à l'hégémonie athénienne et durant la guerre du Péloponnèse, se souvenant de leur origine dorienne, ils se rangèrent dans le parti de Lacédémone [4]. Il n'est pas sûr que toutes les monnaies ci-après décrites appartiennent à Théra.

1961. — Deux dauphins nageant en sens inverse et séparés par deux thons nageant aussi en sens inverse l'un de l'autre.

℞. Carré creux irrégulier.

Æ 20; statère milésiaque, 14 gr. 30 (*Berlin*) **Pl. LXII, fig. 15** [5].

1961 *bis*. — Dauphin nageant à gauche; dessous un thon à droite.

Æ 12; quart de statère, 3 gr. 06 (*Berlin*) [6].

Le statère, n° 1961, de poids milésiaque, a fait partie de la trouvaille d'Égypte de 1897. L'attribution de ces deux pièces et de la suivante (n° 1962) à Théra n'est pas sûre; le type des poissons rappelle les monnaies de Poseidion, la capitale de l'île de Carpathos [7]. Nous avons donné aussi plus haut (n° 219 et pl. V, 28) une hecté d'électrum qui appartient probablement au même atelier incertain.

1. Le Bas et Waddington, *Voyage archéol.*, *Explication des inscriptions*, t. III, p. 4; Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 22-23; E. Babelon, *Rev. numism.*, 1892, p. 115.
2. Hérodote, IV, 147 et suiv.; Pindare, *Pyth.*, IV, 457; Strabon, VIII, 3, 19; Pausanias, III, 1, 7.
3. Hérodote, IV, 150; cf. ci-après, au chapitre de la *Cyrénaïque*.
4. Thucyd., II, 9. Sur Théra, au point de vue archéologique, voir surtout : Hiller von Gaertringen, *Thera. Untersuchungen, etc.*, 4 vol. in-fol. 1899.
5. H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 249, n° 64 et pl. VIII, 18.
6. K. Regling, *Zeit. für Num.*, t. XXV, p. 42, note 1.
7. Voyez ci-dessus, p. 446 à 448.



N° 1962.

1962. — Deux dauphins nageant dans le même sens, à droite.

℞. Deux carrés creux, l'un de grandeur moyenne, partagé en quatre compartiments irréguliers; l'autre, très petit.

Æ 20 ; stat. égin., 12 gr. 38; autre ex., 12 gr. 19 (*Greenwell*) [1].

Le carré creux du revers de ce statère ressemble à celui de la pièce décrite plus haut, sous le n° 718, pl. XIX, 1, à Cos. Aussi, bien qu'il soit de poids éginétique et que les deux exemplaires connus aient été trouvés dans une île de la mer Égée, il se peut que cette pièce appartienne à un atelier de la côte de Carie.

Le clasesment à Théra des pièces qui vont suivre paraît moins incertain :

1963. — Deux dauphins nageant en sens inverse.

℞. Carré creux partagé en six triangles alternativement en creux et en relief par des diagonales qui se croisent au centre (style très primitif).

Æ 20 ; statère éginétique, 12 gr. 32 (*Luynes*) **Pl. LXII, fig. 16.**

1964. — Variété, de style moins ancien ; le carré creux du revers partagé en huit triangles par de larges cloisons.

Æ 20; stat. égin., 12 gr. 60 (*Paris*) **Pl. LXII, fig. 17;** autres ex., 12 gr. 24 à 11 gr. 77 (*Paris*, *Berlin*) [2].

1965. — Deux dauphins nageant en sens inverse.

℞. Carré creux partagé en huit triangles.

Æ 17 ; drachme égin., 6 gr. 08 (*Berlin*) **Pl. LXII, fig. 18** [3].

1966. — Deux dauphins nageant en sens inverse.

℞. Carré creux éginéen, c'est-à-dire partagé en cinq compartiments irréguliers par des cloisons plates.

Æ 12 ; diobole éginétique, 1 gr. 90 (*Londres*) **Pl. LXII, fig. 19** [4].

1. Greenwell, *Num. Chron.*, 1890, p. 16 et pl. II, 11.
2. Voyez tous les ex. signalés par K. Regling, *Zeit. für Num.*, t. XXV, p. 41, note 5.
3. K. Regling, *Zeit. für Num.*, t. XXV, p. 41, note 5.
4. Wroth, *Num. Chron.*, 1893, p. 5, n° 10 et pl. I, 12.

Le carré creux eginéen n'est pas un argument absolu pour qu'on puisse affirmer, comme on l'a fait, que ce diobole a été frappé à Égine.

1967. — Deux dauphins nageant en sens inverse.

℞. Carré creux quadripartit.

Æ 9; obole éginét., 0 gr. 87 (*Berlin*) **Pl. LXII, fig. 20** [1]; — autre ex., 1 gr. 05; 1 gr. 02 [2].

Les monnaies au type des dauphins que nous venons de décrire (nos 1961 à 1967) sont d'attribution incertaine et doivent, probablement, être réparties entre divers ateliers. On a donné quelques unes d'entre elles à Poseidion de Carpathos, d'autres à Thasos, d'autres à Argos, à Carystos, à Ténos, à Délos, à Myconos, à Egine, ou ailleurs encore [3]. Nous avons caractérisé plus haut celles qui reviennent bien positivement à Poseidion, ainsi que les petites divisions au dauphin qui sont de Thasos (nos 1750 et 1751) et de Coresia (nos 1920 à 1923), de Carystos (no 1090). Il paraît évident d'autre part que les pièces de poids éginétique, nos 1963 à 1967, constituent bien la part qui revient à Théra.

Le type des dauphins est certain à Théra, pour les raisons suivantes. En premier lieu, il existe des bronzes du IVe siècle qui ont pour types, au droit, la tête d'Apollon de face, et au revers, la légende ΘΗ accompagnant trois dauphins qui nagent l'un au dessus de l'autre [4]. La similitude de ce type avec celui de nos monnaies primitives est caractéristique. D'autre part, nous savons que les deux dauphins constituaient l'emblême héraldique, le παράσημον de Théra : en effet, sur un décret rendu à Théra en faveur d'un certain Cleitosthénès, on voit, au dessus du texte, deux dauphins. Or, il a été démontré que, souvent, les décrets des villes étaient ainsi surmontés des emblêmes particuliers à ces villes ; on en a de nombreux exemples [5].

L'atelier monétaire de Théra fut fermé au moment des premières guerres médiques, comme celui de la plupart des Cyclades. Il ne devait être rouvert que vers le milieu du IVe siècle, époque où il frappera des pièces à types variés, parmi lesquels, celui des trois dauphins. Ces pièces ont alors la légende ΘΗ, ΘΗΡ, et plus tard ΘΗΡΑΙΩΝ.

En 1821, on fit à Santorin (Théra), une très importante découverte de 760 monnaies grecques primitives à types divers : cette trouvaille, ainsi que M. W. Wroth l'a fait ressortir, peut être considérée comme donnant en partie le tableau des monnaies qui alimentaient la circulation commerciale dans

1. A. de Sallet, *Beschreibung der antiken Munzen*, t. I, p. 286, no 3 (à Thasos).

2. K. Regling, *Z. f. Num.*, t. XXV, p. 41, note 5.

3. Voyez l'excellente étude sur ces monnaies, de M. K. Regling, *Zeit. für Num.*, t. XXV, p. 39 et suiv. M. P. Gardner (*Catal Peloponn.*, Introd. p. LII) pense que l'attribution à Argos de pièces au type de *deux dauphins* n'est pas invraisemblable; sur l'attribution à Ténos, voyez Svoronos, *Bull. corr. hell.* 1893, p. 476.

4. Wroth, *Num. Chron.*, 1890, p. 323, no 23; K. Regling, *Zeit. für Num.*, t. XXV, p. 39.

5. H. Lechat, *Bull. de corresp. hellén.*, t. XIII, p. 514; G. Perdrizet, *même recueil*, t. XX, p. 549 et suiv.; *Inscript. graecae insularum*, t. III, no 326; K. Regling, *Zeit. für Num.*, t. XXV, p. 41.

les îles de la mer Egée au VIe siècle [1]. Des dépots de monnaies primitives également précieux ont été déterrés à Milo (Mélos) [2], dans une île incertaine des Cyclades [3], et à plusieurs reprises en Egypte [4]. Ils contenaient principalement des monnaies archaïques des îles égéennes, de Corinthe, d'Athènes, de l'Eubée, de la région thraco-macédonienne, de la côte d'Ionie et de Carie, de la Cyrénaïque, que nous avons décrites à leurs places respectives. Dans toutes ces trouvailles, on constate, mélangées les unes avec les autres, des pièces qui suivent les étalons éginétique, euboïque et milésiaque, suivant leurs origines diverses. Il s'est rencontré aussi, dans les trouvailles d'Égypte, de nombreuses pièces d'imitation, de style barbare et de poids irrégulier, frappées sur place par les colons grecs [5].

§ XII. — La Crète

Cnossos.

La Crète qui fut, dès l'époque dite de Minos, le foyer d'une civilisation puissante dont les débris, naguère retrouvés, confondent notre imagination en reculant les commencement de l'histoire des contrées helléniques, n'a eu que tardivement des ateliers monétaires, et c'est à peine si nous pouvons la faire figurer dans le cadre du présent volume [6]. Berceau et tombeau de Zeus, foyer des plus anciennes traditions helléniques, cette grande île eut aussi, avec Dædale et son école, la gloire d'initier la Grèce continentale aux arts plastiques et de diriger les premiers pas de la sculpture grecque dans le rendu de la figure humaine [7]. Mais essentiellement traditionnalistes et respectueux de leurs vieux usages, les Crétois demeurèrent de longs siècles sans éprouver

1. H. P. Borrell, *Num. Chron.*, t. VI, p. 134; W. Wroth, *Num. Chron.*, 1884, p. 269; cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 407.
2. H. P. Borrell, *Numism. Chron.*, t. VI, p. 134; B. Head, *loc. cit.*
3. W. Greenwell, *Num. Chron.*, 1890, p. 13 à 19.
4. Trouvaille de Myt-Rahineh, en 1860, décrite par A. de Longpérier, *Œuvres*, publiées par G. Schlumberger, t. II, p. 508 et pl. XI. — Trouvaille de Sokha et de Sogh-el-Hager, localités du Delta, en novembre 1897, signalée par Dutilh. dans le *Journ. intern. d'archéol. numism.*, t. II, 1899, p. 287; publiée par H. Weber, *Numism. Chron.* 1899, p. 269 et H. Dressel, *Zeit für Num.*, t. XXII, p. 231. — Trouvaille de Naucratis, dans les fouilles de Flinders Petrie, signalée par H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 258. — Autre trouvaille en 1887, dans une localité inconnue du Delta. W. Greenwell, *Num. Chron.*, 1890, p. 1 et suiv.; cf. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 255.
5. Nous insistons sur ce point important. Dans ces trouvailles d'Égypte, outre les monnaies d'origine grecque apportées par le commerce, il s'est rencontré de nombreuses pièces de fabrique inhabile et de poids très irrégulier, et même de simples lingots sans types; nous devons considérer ces pièces comme l'œuvre des colons grecs établis en Egypte et imitant les monnaies de leur mère-patrie : ces contrefaçons irrégulières sont les premières monnaies qui aient été frappées en Egypte. Nous ferons une constatation analogue pour la Gaule, en étudiant la composition du trésor d'Auriol.
6. Le t. III des *Monuments antichi* publiés par l'Acad. des Lincei est presque un *Corpus* des inscriptions crétoises archaïques, publiées et commentées par D. Comparetti.
7. M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque,* t. I, p. 110 et suiv.; G. Perrot, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 426 et suiv.

le besoin d'avoir la monnaie comme intermédiaire de leurs échanges commerciaux, semblables en cela aux Égyptiens et aux Phéniciens avec lesquels ils furent en constants rapports, dès les temps les plus reculés.

M. Barclay Head ne fait débuter le monnayage de la Crète qu'après 480 [1]. Jusque vers 460, les seules villes qui aient un atelier sont Cnossos, Eleutherna, Gortyne, Itanos, Lyttos, Phæstos et Præsos : elles appartiennent à la portion orientale de l'île; l'étalon qui règne dans toute la Crète, aux v[e] et iv[e] siècles, est l'étalon éginétique.

La seule ville dont nous puissions donner ici la tête de série, comme rentrant dans notre cadre chronologique, est Cnossos (Κνωσός, quelquefois Γνωσός, et plus tard Κνωσσός). Située sur la côte septentrionale de l'île, à quelques kilomètres de la moderne Candie (Héracleion), Cnossos fut la capitale de Minos, fils de Zeus et de la nymphe Europe ; ses ruines ont été explorées par M. Arthur Evans qui y a retrouvé les plus intéressants vestiges de la primitive civilisation crétoise. Au temps de l'apparition de la monnaie en Crète, l'histoire de Cnossos est très obscure. Nous savons seulement qu'à cette époque, Cnossos était jalousée par ses voisines, Lyttos et Gortyne. En 490, une révolte intestine qui eut lieu à Cnossos, chassa Ergotélès, fils de Philanor, personnage qui, plus tard, notamment en 472, devait être vainqueur dans différents jeux, à Olympie [2] : c'est peut-être à la suite de cette révolution que la monnaie fait son apparition à Cnossos.

1968. — Le Minotaure, sous la forme d'un homme à tête de taureau, courant à dr. en détournant la tête, le genou droit presque à terre ; dans chaque main, l'une levée, l'autre baissée, il tient une grosse pierre (χερμάδιον).

℞. Le labyrinthe, sous l'aspect d'une croix formée de méandres carrés ; au centre, cinq globules en étoile ; dans les cantons de la croix, de petits carrés très enfoncés, au centre desquels est un globule. Carré creux.

Æ 20 ; statère éginétique, 11 gr. 97 (*Londres*) **Pl. LXII, fig. 21** [3].

1969. — Le Minotaure courant à gauche, en détournant la tête, le genou gauche presque à terre ; dans chaque main, il tient une pierre. Grènetis.

℞. Le labyrinthe, comme ci-dessus ; au centre, une rosace à quatre pétales ; dans les cantons de la croix, de petits carrés très profonds. Carré creux.

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 40 (*Paris*) **Pl. LXII, fig. 22** [4] ; — autre, 11 gr. 52 [5].

1970. — Variété, avec la lég. ΜΟϟΝΚ (Κνοσ.) au droit.

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 71 (*Herm. Weber*) [6].

1. B. Head. *Hist. numorum*, p. 385 ; cf. W. Wroth, *Crete and aegean Islands*, Introd., p. xiv.

2. Pausanias, VII, 4, 11 ; Pindare, *Olymp.*, 12, 19 ; cf. Svoronos, *Numism. de la Crète*, t. I, p. 60.

3. Svoronos, *op. cit.*, p. 65, n° 1 et pl. IV, 23 ; W. Wroth, *Catal. Crete*, p. 18, n° 1 et pl. IV, 7.

4. Svoronos, *op. cit.*, p. 65, n° 3 et pl. IV, 24.

5. Berlin. Svoronos, *op. cit.*, p. 65, n° 2.

6. Svoronos, *op. cit.*, p. 65, n° 4 et pl. IV, 25.

Les statères qui précèdent (nos 1968 à 1970) ont, au revers, dans les cantons du labyrinthe, quatre petits carrés creux très profonds qui rappellent une particularité analogue des monnaies d'Argos, de Mantinée, de Cléones et de Héræa, dans le Péloponnèse [1]. Ces petites dépressions creuses si caractéristiques indiquent qu'il existait des relations d'origine ou de commerce entre ces villes du Péloponnèse et Cnossos.

1971. — Le Minotaure courant à droite, comme ci-dessus.

℞. Rosace formée d'un globule autour duquel rayonnent quatre pétales et quatre folioles; au pourtour, trois carrés inscrits. Le tout dans un carré creux.

Æ 18; drachme égin., 5 gr. 75 (*Berlin*) [2].

1972. — Le Minotaure courant à gauche, comme ci-dessus, tenant une main levée, l'autre baissée.

℞. Rosace formée d'un globule autour duquel rayonnent quatre pétales et quatre folioles; au pourtour, deux carrés inscrits.

Æ 13; triobole égin., 2 gr. 82 (*Berlin*) **Pl. LXII, fig. 23** [3].

Le Minotaure et le labyrinthe sont les types constants des monnaies de Cnossos jusque sous l'empire romain. Les deux pierres énormes que tient le Minotaure rappellent l'Apollon Styrakitès d'Eleutherna et le géant Talos des monnaies de Phæstos : celui-ci tient les pierres qu'il lançait aux étrangers pour les empêcher d'aborder en Crète. Les pierres dont le Minotaure est armé font allusion à la lutte du monstre contre l'Athénien Thésée qui le tua. Minos avait fait construire par Dædale le labyrinthe afin d'y enfermer le Minotaure.

Sur les pièces qui prennent place chronologiquement après celles qui sont décrites ici, on voit quelquefois, au revers, la tête du Minotaure dans le labyrinthe, type qui se rencontre aussi sur des monnaies de dynastes lyciens du ve siècle [4].

Les monnaies de Gortyne, avec leur curieuse légende, Γόρτυνος τὸ παῖμα et celles de Phæstos, avec Φαιστίον τὸ παῖμα, ne sont pas antérieures à 480 ou 470, en dépit de l'archaïsme apparent de leur style. Nous les avons donc exclues de notre cadre, ainsi que les premières pièces d'Eleutherna, Itanos, Lyttos et Præsos.

1. Voyez ci-dessus, p. 838, pl. XXXVII, 12 à 26.
2. Svoronos, *op. cit.*, p. 66, no 5 (pièce surfrappée sur une drachme d'Egine au type de la tortue).
3. Svoronos, *op. cit.*, p. 66, no 8 et pl. IV, 28.
4. E. Babelon, *Perses achém.*, p. 64, no 435, pl. XI, 6.

CHAPITRE XI

LA CYRÉNAÏQUE

---

§ I. — **Notions préliminaires.**

La Cyrénaïque donne la main à la Crète, par dessus les flots de la mer Libyque ; elle avance sur la mer, comme le front septentrional de l'Afrique. Séparée de l'Egypte par l'immense terrasse désertique que les voyageurs venant du couchant appelaient *la grande descente* (καταβαθμὸς μέγας), elle s'étendait à l'ouest jusqu'à la grande Syrte où se trouvait, à l'époque classique, le monument carthaginois dénommé l'autel des Philènes. De toute antiquité, les races diverses qui peuplèrent la Grèce, les îles de l'Archipel et la Crète, cherchèrent à s'installer sur cette côte africaine dont la fertilité était proverbiale, si bien que la fable finit par y placer le jardin des Hespérides. Tout un cycle de légendes atteste combien fréquemment, dès les temps héroïques, cette portion de la terre libyenne fut visitée par les navigateurs grecs. La nymphe Cyrène (Κυρήνη), aimée d'Apollon, qui donna son nom au pays, était fille d'Hypsée, roi des Lapithes de Thessalie ; transportée sur le littoral africain, elle y donna le jour à Aristée qui devint le roi mythique du pays [1]. Nous verrons le mythe de Cyrène exploité par les graveurs des coins monétaires. Des Locriens Ozoles, des Achéens, des Laconiens fréquentent la côte cyrénéenne à la suite des Pélasges, des Crétois, des Cariens et des Phéniciens. Les Argonautes y abordent et des Grecs égarés sur les flots, après la prise de Troie, y débarquent à leur tour. A l'aurore des temps historiques, ce sont les marins de Samos, de Milet, de Phocée, d'Egine, de Corinthe, de Corcyre qui visitent ces mêmes parages africains.

Ce fut par force pourtant, pressés par la misère et les éruptions volcaniques, que sur l'ordre de la Pythie delphique, la moitié des jeunes gens de Théra, désignés par

1. Studniczka, *Kyrene, eine altgriechische Göttin*, Leipzig, 1890 ; cf. l'art. *Kyrene* dans le *Lexicon* de Roscher ; D. Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Egypte*, p. 213 et suiv.

le sort, se décidèrent à s'expatrier pour aller s'installer définitivement en Cyrénaïque [1]. Ils partirent sous la conduite de Battos, fils de Polymnestos, descendant du Minyen Euphémis, s'installèrent, sur les conseils du Crétois Corobios, dans la petite île basse et sablonneuse de Plateia, où ils furent visités par le Samien Colæos ; ce fut seulement plusieurs années après que, s'étant risqués sur la côte même du continent africain, des Libyens leur servirent de guides jusqu'auprès d'une fontaine appelée Κύρη, déjà consacrée à Apollon : c'est là que les Théréens bâtirent Cyrène, vers 630 av. J.-C [2]. La culture des céréales et l'élève du bétail formèrent la base des occupations des colons, avec le commerce du désert : chevaux, chameaux, poudre d'or, esclaves noirs, dattes et autres fruits apportés par les caravanes des tribus libyques. La plante médicinale appelée le *silphium,* qui croissait là en abondance et fut bientôt recherchée dans tout le monde grec, devint une source de richesse pour les habitants : aussi figure-t-elle constamment sur les monnaies. Elle était l'emblême d'Aristée, fils d'Apollon et de la nymphe éponyme Cyrène.

Pendant tout le règne de Battos Ier le Bègue, qui se prolongea plus de 40 ans, ainsi que sous son fils Arcésilas Ier (592 à 576), la colonie grecque de Cyrène ne s'accrut d'aucun nouvel exode hellénique; l'élément libyen menaçait d'y devenir prépondérant ; aussi, la Pythie delphique dut-elle intervenir de nouveau pour inciter les Grecs d'Europe à aller grossir le nombre des Cyrénéens. L'oracle fut écouté; l'affluence des Grecs de la Crète, du Péloponnèse et des îles égéennes à Cyrène fut bientôt si grande et la colonie si prospère que Battos II, successeur d'Arcésilas Ier, fut appelé Battos l'Heureux (ὁ εὐδαίμων) [1]. Alors, les Libyens indigènes, dépouillés, se révoltèrent et appelèrent à leur secours le roi d'Égypte, Apriès (Ouahibri), qui envahit la Cyrénaïque en 570 : il fut repoussé. Son successeur Amasis (Ahmas) conclut avec Battos une paix durable et épousa même une Cyrénéenne, parente du roi [2].

Battos II l'Heureux mourut vers 560 et l'âge d'or de la colonie disparut avec lui. Son fils et successeur, Arcésilas II, surnommé *le Mauvais* (χαλεπός), ne put s'entendre avec ses quatre frères [3]. Forcés de s'expatrier, ceux-ci s'en allèrent avec les dissidents et un grand nombre de Libyens, fonder la ville de Barcé (Βάρκη), à une centaine de kilomètres à l'ouest de Cyrène. Arcésilas voulut attaquer la nouvelle colonie et l'empêcher de se développer. Les Barcéens résistèrent et infligèrent à Arcésilas II, une cruelle défaite; Arcésilas II fut étranglé peu après par son frère Léarque; mais sa femme Eryxo le vengea, en faisant périr Léarque à son tour (vers 550) [4].

Le pouvoir échut au fils d'Arcésilas II, Battos III, qui était tout jeune et se trouvait atteint d'une infirmité physique : il

1. Hérodote, IV, 150 et suiv.; Pindare, *Pythiques*, IV, 59; E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 571 et suiv.
2. Hérodote, IV, 158. Cf. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 571; G. Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, p. 479 et suiv. E. Curtius place la fondation de Cyrène vers 624; G. Busolt (p. 482) adopte la date de 630.

1. Hérodote, IV, 159.
2. Hérodote, II, 181 et 182; E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 573-574; t. II, p. 161; G. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, t. III, p. 554; B. Head, *Num. Chron.*, 1886, p. 7.
3. Hérodote, IV, 160.
4. Hérodote, IV, 160.

était pied-bot, d'où son surnom de χωλός [1]. Sur l'avis de l'oracle de Delphes, le sage Démonax, de Mantinée se rendit à Cyrène et fit une réforme complète de l'organisation sociale de la colonie [2]. Mais Arcésilas III, fils de Battos III, monté sur le trône vers 530, ne voulut point se contenter du rôle restreint assigné par Démonax aux fonctions royales. Son ambition provoqua une insurrection ; vers 528, Arcésilas, forcé de fuir, se réfugia à Samos, tandis que sa mère, Phérétime, trouvait un asile à Salamine en Chypre auprès du roi Évelthon. Aidé par Polycrate, Arcésilas réussit à rassembler une armée imposante avec laquelle il fit voile pour l'Afrique, s'empara de Cyrène et reprit le pouvoir. Mais bientôt survint Cambyse qui, après avoir conquis l'Égypte, imposa à Arcésilas un tribut annuel. Cyrène et Barcé envoyèrent au roi de Perse le moins qu'elles purent : cinq cents mines d'argent. En recevant ce présent, Cambyse furieux affecta de le considérer comme une offense ; il prit par poignées les pièces de monnaie des Cyrénéens et les jeta, dit-on, avec colère et dédain à la tête de ses soldats [3].

Cambyse, absorbé par d'autres soucis, n'envoya pourtant pas une armée en Cyrénaïque pour y prélever un impôt plus digne de lui. Arcésilas III ne réussit en tout cela qu'à s'aliéner ses sujets : il dut s'exiler de nouveau. Il s'était retiré chez son beau-père Alazir, roi de Barcé : c'est là qu'il finit par être assassiné.

1. Hérodote, IV, 161.
2. Hérodote, IV, 161 ; cf. G. Fougères, *Mantinée*, p. 333 et 363.
3. Hérodote, III, 13.

Phérétime qui, pendant le second exil d'Arcésilas, était demeurée à Cyrène, apprenant le meurtre de son fils, se mit à craindre pour sa propre sécurité et s'enfuit en Égypte, auprès du satrape Aryandès qu'elle poussa à venger la mort d'Arcésilas, et du même coup, à conquérir la Cyrénaïque au nom du roi de Perse [1]. L'armée égypto-perse, guidée par Phérétime, vint par mer mettre le siège devant Barcé, dont elle réussit à s'emparer. Elle entra ensuite dans Cyrène ; mais peu après, elle subit un échec à la suite duquel elle retourna en Égypte. Devenue odieuse à tous les Cyrénéens, Phérétime n'osa rester dans le pays après le départ des Perses ; elle suivit Aryandès en Égypte où elle mourut [2].

Ces événements se passaient vers l'an 513, au temps où Darius entreprenait sa désastreuse campagne contre les Scythes. Le récit d'Hérodote s'arrête là, de sorte que la suite de l'histoire de la Cyrénaïque devient des plus obscures.

Après Arcésilas III, régna à Cyrène Battos IV le Beau (ὁ καλός) dont on ne sait rien ; celui-ci eut pour successeur Arcésilas IV qui fut le dernier prince de la dynastie. Le règne d'Arcésilas IV fut particulièrement brillant : c'est ce prince dont Pindare a immortalisé la victoire aux Jeux Pythiques de la 80e Olympiade (460 av. J.-C.) ; son règne se prolongea jusque vers 450. Après Arcésilas IV, les Cyrénéens se constituèrent en démocratie [3].

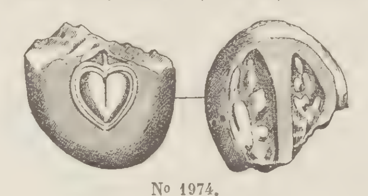
1. Hérodote, IV, 165.
2. Hérodote, IV, 205.
3. Sur la prospérité industrielle de Cyrène, voyez : Edm. Pottier, *Catal. des vases antiques de terre cuite du Musée du Louvre*, t. II, p. 525 et suiv.

§. II. — Description des monnaies.

1973. — Graine de silphium en forme de cœur (travail grossier).

℞. Deux rectangles creux, côte à côte, très allongés et à surface rugueuse.

Æ 22; tétradr. euboïque, 17 gr. 21 (*Paris*) **Pl. LXIII, fig. 1.**

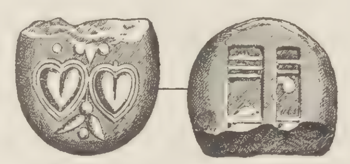


N° 1974.

1974. — Graine de silphium environnée de sa gousse ouverte attachée à une pousse de la plante.

℞. Deux rectangles creux, côte à côte, séparés par une traverse épaisse.

Æ 21; tétradr. eub., fragmenté, 13 gr. 15 (de la trouvaille de Myt-Rahineh, *coll. du Kkédive*) [1].



N° 1975.

1975. — Deux graines de silphium côte à côte, environnées chacune de leur gousse ouverte; en haut et en bas, un bouton et une pousse de la plante.

℞. Deux rectangles creux, côte à côte, séparés par une traverse épaisse et sillonnés de lignes.

Æ 18; tétradr. eub. fragmenté, 13 gr. 80 (de la trouvaille de Myt-Rahineh, *coll. du Khédive*) [2].

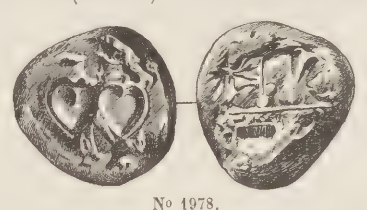
1976. — Deux graines de silphium placées côte à côte en sens inverse et environnées de leur gousse ouverte; en haut et en bas, une fleur de silphium.

1. A. de Longpérier, *Rev. numism.*, 1861, p, 425, n° 22 et pl. XVIII, 12; *Œuvres* publiées par G. Schlumberger, t. II, pl. XI, fig. 12; Ludwig Muller, *Numism. de l'anc. Afrique*, t. IV, Suppl., p. 1, n° 6 *a*.

2. A. de Longpérier, *Rev. num.*, 1861, p. 425, n° 23 et pl. XVIII, 13; *Œuvres*, t. II, pl. XI, fig. 13; Lud. Müller, *op. cit.*, t. IV, Suppl., p. 1, n° 6 *a*.

℞. Deux rectangles creux, côte à côte, dans chacun desquels est un objet dentelé incertain (branche dentelée de silphium ou navire avec ses rames ?), Æ 26; tétradr. eub., 17 gr. 18 (*Paris*) **Pl. LXIII, fig. 2** [1].

1977. — Même droit.
℞. Deux rectangles creux, côte à côte, se chevauchant en partie.
Æ 17; didr. eub., 8 gr. 66 (*Paris*) **Pl. LXIII, fig. 3.**


No 1978.

1978. — Deux graines de silphium, côte à côte, environnées de leur gousse ouverte; en haut et en bas, un bourgeon.
℞. Carré creux sillonné par des lignes perpendiculaires qui se croisent.
Æ. 21; tétradr. eub., 16 gr. 56 (*coll. Greenwell*) [2].

1979. — Deux graines de silphium placées en sens opposé et environnées de leur gousse ouverte; entre elles, deux boutons disposés en croisillons latéraux. — ℞. Carré creux partagé en quatre triangles par deux diagonales.
Æ 17; didrachme eub., 8 gr. 62 (*Londres*) **Pl. LXIII, fig. 4** [3].

1980. — Graine de silphium environnée de sa gousse ouverte.
℞. Carré creux informe, traversé par des diagonales irrégulières.
Æ 14; drachme eub., 4 gr. 25 (*Paris*) **Pl. LXIII, fig. 5** [4]; — variété, le carré creux partagé par des lignes perpendiculaires, 3 gr. 60 (*coll. H. Weber*); — autres variétés, 4 gr. 30 à 4 gr. 19 (*Londres*) [5].

1981. — Graine de silphium environnée de sa gousse ouverte.
℞. Carré creux partagé par des lignes parallèles et perpendiculaires.
Æ 13; tétrobole eub., 2 gr. 65 (*Paris*) **Pl. LXIII, fig. 6.**

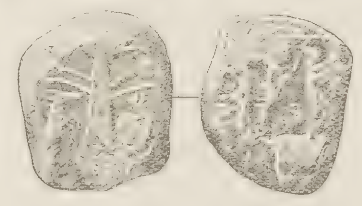
1. Ludwig Müller, *Numism. de l'anc. Afrique*, t. I, p. 10, nº 6.
2. *Num. Chron.*, 1897, p. 280, et pl. XIV, 4.
3. Lud. Müller, *op. cit.*, t. I, p. 10, nº 7.
4. Lud. Müller, *op. cit.*, t. I, p. 10, nº 8.
5. *Num. Chron.*, 1899, p. 286, nº 26 et pl. XVI, 17 (trouvé en Égypte); Lud. Müller, *op. cit.*, t. I, p. 10, nºs 9 et 10.

1982. — Graine de silphium environnée de sa gousse ouverte.
℞. Carré creux.
Æ 11; triobole eub., 2 gr. 12[1].

1983. — Graine de silphium environnée de sa gousse ouverte et attachée à une tige qui s'élève à droite. — ℞. Carré creux informe.
Æ 11; triobole eub., 2 gr. 15 (*Paris*) **Pl. LXIII, fig. 7**.

1984. — Graine de silphium. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 9; hémi-obole eub., 0 gr. 38 (*Londres*)[2].

1985. — Tige de silphium, à trois rameaux terminés chacun par une ombelle et séparés par de grandes feuilles palmées et dentelées; au pied de la plante, à gauche, une tête d'oiseau; à droite, une graine de silphium environnée de sa gousse. — ℞. Carré cr. partagé par un large croisillon en petits carrés inégaux.
Æ 22; tétradr. eub., 17 g. 10 (*Paris*) **Pl. LXIII, fig. 8**; — variété, 17 gr. 27 (*Paris*) **Pl. LXIII, fig. 9**[3]; — autre, 16 gr. 47 (*Londres*)[4].



No 1986.

1986. — Tige de silphium, à trois rameaux terminés chacun par une ombelle et séparés par de grandes feuilles palmées; dans le champ, à gauche, un cerf qui s'élance en se dressant sur ses pattes de derrière, pour brouter le silphium; à droite une graine de silphium et un fleuron. — ℞. Carré allongé informe.
Æ 24; tétradr. eub., 15 gr. 98 (*coll. Greenwell*)[5].

1987. — Tige de silphium, à trois rameaux terminés chacun par une ombelle et séparés par de grandes feuilles palmées; au pied de la plante, à gauche, une graine de silphium environnée de sa gousse ouverte; à droite, une racine de silphium.

1. Lud. Müller, *op. cit.*, t. I, p. 10, no 13.
2. Lud. Müller, *op. cit.*, t. I, p. 10, no 14.
3. Lud. Müller, *op. cit.*, p. 9, no 3; cf. p. 17, où Müller conjecture que la tête d'oiseau doit être une tête d'autruche.
4. Greenwell, *Num. Chron.*, 1885, p. 12, no 1 pl. I, 12.
5. *Num. Chron.*, 1897, p. 279 et pl. XIV, 3.

℞. Carré creux partagé en six petits carrés par des croisillons: des diagonales s'enchevêtrent dans chacun des carrés.

Æ 22; tétradr. eub., 17 gr. (*Paris*) **Pl. LXIII, fig. 10** [1].

1988. — Grande feuille de silphium, palmée et à cinq lobes étalés; de chaque côté de la queue, une graine de silphium environnée de sa gousse.

℞. Carré creux traversé par une ligne irrégulière en relief.

Æ 25; tétradr. eub., 17 gr. 28 (*Paris*) **Pl. LXIII, fig. 11** [2].

1989. — Graine de silphium.

℞. Carré creux traversé par une ligne irrégulière en relief.

Æ 13; drachme eub., 4 gr. 33 (*Paris*) **Pl. LXIII, fig. 12.**

1990. — Graine de silphium environnée de sa gousse ouverte et suspendue à sa tige. — ℞. Carré creux.

Æ 15; drachme eub., 3 gr. 88 (*Paris*) **Pl. LXIII, fig. 13** [3].

1991. — Même droit. — ℞. Carré creux, le champ disposé en treillis.

Æ 13; triobole eub., 1 gr. 99 (*coll. H. Weber*) [4].

1992. — Graine de silphium environnée de sa gousse ouverte; à droite, une tige et un fleuron. — ℞. Carré creux orné d'un gros globule.

Æ 14; drachme eub., 4 gr. 25 (*Paris*) **Pl. LXIII, fig. 14.**

1993. — Deux graines de silphium, côte à côte, environnées chacune de leur gousse ouverte et accostées de deux bourgeons.

℞. Graine de silphium environnée de sa gousse ouverte et accostée de six globules. Carré creux.

Æ 13; pentobole eub. (?), 3 gr. 31 (*Paris*) **Pl. LXIII, fig. 15;** — autres ex., 3 gr. 79; 3 gr. 30 [5].

1994. — Trois graines de silphium rapprochées par la pointe et environnées de leur gousse ouverte; au pourtour, trois globules. Grènetis.

℞. Graine de silphium accostée de quatre globules. Carré creux.

Æ 12; drachme eub., 4 gr. 10 (*Copenhague*) **Pl. LXIII, fig. 16** [6].

1. Lud. Müller, *op. cit.*, t. I, p. 9, nº 2.
2. Lud. Müller, *op. cit.*, t. I, p. 9, nº 4.
3. Lud. Müller, *op. cit.*, t. I, p. 10, nº 12.
4. *Num. Chron.*, 1899, p. 284, nº 21 et pl. XVI, 12 (trouvé en Égypte).
5. Lud. Müller, *Num. de l'anc. Afrique*, t. I, p. 12, nº 31.
6. Lud. Müller, *op. cit.*, t. I, p. 12, nº 30.

1995. — Graine de silphium environnée de sa gousse ouverte et accostée de deux globules. — ℞. Même type dans un carré creux.

Æ 13; pentobole eub. (?), 3 gr. 10 (*coll. H. Weber*) [1].

1996. — Graine de silphium environnée de sa gousse ouverte et accostée de deux globules. — ℞. Graine de silphium environnée de sa gousse ouverte et accostée d'un globule.

Æ 11; triobole eub., 2 gr. 11 (*Paris*) **Pl. LXIII, fig. 17;** — autre ex., 2 gr. (*coll. H. Weber*) [2].

1997. — Deux graines de silphium, côte à côte, environnées chacune de leur gousse et accostées de plusieurs petits globules.

℞. Tige de silphium, dans un carré creux.

Æ 14; pentobole eub. (?), 3 gr. 41 (*Paris*) **Pl. LXIII, fig. 18.**



N° 1998.

1998. — Graine de silphium environnée de sa gousse ouverte et accostée de deux globules; au-dessus, une tête de lion à g., la gueule béante.

℞. Carré creux, le champ en treillis.

Æ 12; triobole eub., 2 gr. (*coll. H. Weber*) [3].

1999. — Graine de silphium sur sa tige.

℞. Racine (?) de silphium, dans un carré creux.

Æ 8; trihémi-obole eub., 0 gr. 95 (*coll. H. Weber*) [4].

2000. — Lion baissant la tête, à gauche, sur une large base; au-dessous, une graine de silphium environnée de sa gousse ouverte.

℞. Deux rectangles creux, côte à côte, séparés par une barre épaisse.

Æ 23; tétradr. eub., 17 gr. 06 (*Paris*) **Pl. LXIII, fig. 19** [5].

2001. — Deux graines de silphium environnées chacune de leur gousse et séparées par deux pousses latérales.

1. *Num. Chron.*, 1899, p. 286, n° 27 et pl. XVI, 18 (trouvé en Égypte).

2. *Num. Chron.*, 1899, p. 286, n° 28 et pl. XVI, 19 (trouvé en Égypte); autre ex., Müller, *op. cit.*, p. 12, n° 32.

3. *Num. Chron.*, 1899, p. 283, n° 20 et pl. XVI, 11 (trouvé en Égypte).

4. *Num. Chron.*, 1899, p. 284, n° 22 et pl. XVI, 13.

5. Lud. Müller, *op. cit.*, t. I, p. 9, n° 5.

℞. Deux rectangles creux, côte à côte, ornés chacun du fleuron stylisé appelé les Jardins d'Alcinous.

Æ 19 sur 15 ; didrachme eub., 8 gr. 01 (*Florence*) **Pl. LXIII, fig. 20** [1].

Le revers de ce didrachme est copié sur le revers des statères de Corcyre ; comparez notre pl. XL, fig. 15 et suiv. Au droit, les deux pousses latérales ont la forme stylisée de la fleur de lotus ou du lis, que nous avons rencontrée si fréquemment dans la région thraco-macédonienne (voyez ci-dessus, p. 1184 et 1263).

2002. — Tige de silphium, avec deux rangs de larges feuilles palmées et trois ombelles ; de chaque côté, graine de silphium avec sa gousse ouverte.

℞. Graine de silphium environnée de sa gousse ouverte et accostée de deux dauphins ; au dessous, un globule. Carré creux.

Æ 24 ; tétradr. eub., 17 gr. 05 (*Paris*) **Pl. LXIV, fig. 1** [2].

Les dauphins au revers de ce tétradrachme sont rapprochés par L. Müller des dauphins placés sur les stèles que les Cyrénéens firent ériger par leurs théores sur la route du temple d'Ammon, comme offrandes à ce dieu [3] : ces dauphins portaient l'inscription : Κυρηναίων Θεωρῶν. Cavedoni a pensé que ces dauphins faisaient allusion à l'origine des Cyrénéens comme descendants des marins de Théra (cf. le type des monnaies de Théra) [4]. Duchalais croit qu'ils se rapportent à Apollon delphinien ; il rappelle que c'est sur l'ordre de ce dieu que Battos alla fonder une colonie en Libye, et que deux dauphins sont figurés sur les monnaies de Delphes [5]. Le dauphin paraît plus tard sur les monnaies d'Évespéris [6].

2003. — Tige de silphium avec deux rangs de feuilles et trois ombelles ; dans le champ, à g., une graine de silphium.

℞. Tête de Gorgone de face, tirant la langue.

Æ 21 ; tétradr. eub., 15 gr. 76 (*Londres*) **Pl. LXIV, fig. 2** [7].

2004. — Tige de silphium avec deux rangs de feuilles palmées et couronnée d'une ombelle ; dans le champ, à droite et à gauche, graine de silphium et globules. — ℞. Tête de Gorgone de face, tirant la langue ; carré creux.

Æ 17 ; didrachme eub., 8 gr. 50 (*Paris*) **Pl. LXIV, fig. 3.**

1. Cf. Duchalais, *Rev. num.*, 1850, p. 252 et pl. VII, fig. 4 ; Lud. Müller, *op. cit.*, t. I, p. 10, n° 16.
2. Lud. Müller, *op. cit.*, t. I, p. 11, n° 21 (et autres exemplaires).
3. Strabon, I, 3, 4.
4. Cavedoni, *Osservat. sopra le monete della Cirenaïca*, p. 12, note 7.
5. Duchalais, *Rev. numism.*, 1850, p. 265.
6. Greenwell, *Num. Chr.*, 1885, p. 14 et pl. I, 15.
7. Wroth, *Num. Chron.*, 1892, p. 19, n° 31.

2005. — Tête de lion à gauche, la gueule béante ; devant elle, une tige de silphium à trois rangs de feuilles ; dessous, une graine de silphium environnée de sa gousse ouverte. Grènetis.

℞. Tête d'aigle à droite, tenant un serpent dans son bec ; au-dessus, un fleuron stylisé. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 23 ; tétradr. eub., 17 gr. 23 (*Londres*) **Pl. LXIV, fig. 4** [1].

La tête de lion, au droit de ce tétradrachme, était considérée par les anciens numismates comme se rapportant à une anecdote de l'histoire de Battos : le fondateur de la colonie de Cyrène était bègue ; sa langue se délia soudain, un jour que, rencontrant un lion dans le désert, il lui arriva de pousser un grand cri d'épouvante [2]. Mais cette légende ne suffit pas à rendre compte de toutes les particularités du type monétaire. Il faut observer que la tête de lion est pareille à celle des monnaies de Samos, et la tête d'aigle dévorant un serpent, pareille à celle des monnaies de Ialysos [3]. Notre tétradrachme accuse ainsi d'étroites relations entre Cyrène, Rhodes et Samos dont il porte les emblêmes caractéristiques. On voit dès lors qu'il faut le rapporter à l'épisode de l'histoire de Cyrène que nous avons résumé plus haut et à l'expédition qui partit de Samos vers 528, pour rétablir Arcésilas III sur son trône [4].

2006. — Graine de silphium dans sa gousse ouverte ; au-dessus et au-dessous, un globule. — ℞. Bucrane de face, les oreilles écartées ; carré creux.

Æ 11 ; triobole eub., 2 gr. 08 (*Paris*) **Pl. LXIV, fig. 5** ; — autre ex., 1 gr. 90 (*Berlin*, trouvé en Egypte) [5].

2007. — Deux graines de silphium, côte à côte, dans leur gousse ouverte ; à gauche, un fleuron.

℞. Mufle de lion de face, avec de grands poils sous le cou ; carré creux.

Æ 13 ; pentobole eub. (?), 3 gr. 39 (*Paris*) **Pl. LXIV, fig. 6.**

2008. — Mufle de lion, de face, les oreilles écartées, de grands poils sous le cou ; au-dessus, une graine de silphium dans sa gousse ouverte.

℞. Tête et cou de griffon à droite ; carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 16 ; drachme eub., 3 gr. 66 (*Paris*) **Pl. LXIV, fig. 7** ; — autre ex., 4 gr. 31 (*coll. Greenwell*) [6] ; — autre ex., 3 gr. 98 (*Londres*) [7].

1. L. Muller, *Numism. de l'anc. Afrique*, t. I, p. 11, nº 22 ; Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiq.*, t. II, p. 69-70 ; Percy Gardner, *Types of greek Coins*, p. 95 ; B. Head, *Num. Chron.*, 1891, p. 4 ; *Hist. numor.*, p. 727.
2. Lud. Muller, *op. cit.*, t. I, p. 18.
3. Comparez ci-dessus, pl. XI, fig. 27 (Samos) et pl. XX, fig. 10 à 14 (Ialysos).
4. Cf. ci-dessus, p. 289 et 467.
5. H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 245, nº 53 et pl. VIII, 13.
6. *Num. Chron.*, 1893, p. 92 et pl. VII, 18.
7. *Num. Chron.*, 1885, p. 12, nº 2 et pl. I, 13 ; Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1886, p. 262, nº 1.

2009. — Tête barbue d'un Fleuve, à gauche, ayant des cornes et des oreilles de taureau, la section du cou limitée par un gros grènetis ; derrière, à droite, une graine de silphium. Grènetis.

℞. Fleuron épanoui formé d'un globule central autour duquel rayonnent quatre pétales séparées par des fleurons trilobés. Carré creux.

Æ 16 ; drachme eub., 4 gr. 11 (*Paris*) **Pl. LXIV, fig. 8**[1]; — autre ex., 4 gr. 15 (*coll. Greenwell*)[2].

2010. — Tête barbue d'un Fleuve, à gauche, ayant des cornes et des oreilles de taureau, la section du cou limitée par une large barre; devant, à gauche, deux graines de silphium.

℞. Fleuron épanoui formé d'un globule central autour duquel rayonnent quatre grandes pétales séparées par des fleurons trilobés ; la corole est marquée par un disque. Carré creux.

Æ 13 ; drachme eub., 4 gr. 15 (*Paris*) **Pl. LXIV, fig. 9** ; — autre ex., 4 gr. 16 (*Londres*)[3].

2011. — Grande tige de silphium à deux rangs de feuilles et trois ombelles ; de chaque côté, une graine de silphium.

℞. Fleuron épanoui, comme ci-dessus, dans un carré creux.

Æ 13 ; pentobole eub., 3 gr. 54 (*Copenhague*) **Pl. LXIV, fig. 10**[4].

Le fleuron stylisé qui figure au revers des pièces précédentes (nos 2009 à 2011) paraît originaire de Milet (voyez pl. XI, fig. 2 à 8) ; mais il a été imité dans les pays les plus divers : à Cymé d'Eolide (pl. XIII, fig. 22), sur des incertaines de Carie (pl. XIX, fig. 14), à Corcyre (pl. XL, fig. 14, 16, 17, 18) et sur des incertaines de la région thraco-macédonienne (ci-dessus, p. 1259 et pl. LIX, fig. 8 et 9[5].

2012. — Grande tige de silphium à deux rangs de feuilles et trois ombelles; dans le champ à droite, une graine de silphium (?).

℞. Biche debout à gauche, devant une longue tige de silphium qu'il paraît brouter; en haut, dans le champ, une graine de silphium dans sa gousse ouverte; sous le cerf, un objet incertain. Carré creux.

1. Lud. Muller, *Supplement*, p. 2, n° 20 *a* et planche (le fleuron du revers est décrit comme étant quatre pousses de silphienne).

2, *Num. Chron.*, 1893, p. 91 et pl. VII, 17.

3. Lud. Muller, *Suppl.*, p. 2, no 20 b et planche; Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1881, pl. I, fig. 14.

4. Lud. Muller, *Num. de l'anc. Afrique*, t. I, p. 11, no 18; autre ex., au Musée britannique. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1881, pl. I, 13.

5. Cf. Percy Gardner, *Floral patterns on archaic greek Coins*, dans le *Num. Chron.*, 1881, p. 1 et suiv.

Æ 21 ; tétradr. eub., 16 gr. 80 (*Paris*) **Pl. LXIV, fig. 11** [1].

2013. — Graine de silphium environnée de sa gousse et d'un grènetis.

℞. Biche debout à gauche, dressant la tête ; dans le champ à droite, des globules (?). Carré creux.

Æ 19 ; drachme eub., 3 gr. 82 (*Gotha*) **Pl. LXIV, fig. 12.**

2014. — Graine de silphium environnée de sa gousse ouverte. Grènetis.

℞. La nymphe Cyrène ailée, debout à droite, détournant la tête à gauche, tenant les deux bras baissés ; elle est vêtue d'un chiton talaire et ses ailes sont dressées et recroquevillées. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 13 ; drachme eub., 4 gr. 32 (*Paris*) **Pl. LXIV, fig. 13** ; — autre ex. varié, 4 gr. 26 (*Paris*) **Pl. LXIV, fig. 14** [2].

Cavedoni a reconnu la nymphe Cyrène dans la femme ailée du revers de ces drachmes [3]. Ch. Lenormant et Duchalais ont préféré l'appeler Hespéris, fille d'Hespéros et femme d'Atlas, qui donna son nom au jardin des Hespérides ; mais dans les légendes locales, Cyrène et Hespéris se confondaient [4]. Lud. Muller y voit simplement une figure de Niké [5] ; la nymphe Cyrène est souvent représentée avec des ailes [6].

2015. — Grande tige de silphium, avec deux rangs de branches et trois ombelles ; dans le champ à gauche, une branche de silphium ; à droite, une graine environnée de sa gousse.

℞. Héraclès et la nymphe Cyrène au jardin des Hespérides. Héraclès est debout tourné à gauche, vêtu de la peau de lion, s'appuyant de la main gauche sur sa massue ; l'arbre chargé de pommes d'or le sépare de la nymphe qui se tient debout devant lui, portant les deux mains en avant comme pour offrir des fruits. Carré creux.

Æ 24 ; tétradr. eub., 17 gr. 35 (*Paris*) **Pl. LXIV, fig. 15** [7].

Il est aisé de reconnaître ici une scène du Jardin des Hespérides ; la nymphe cueille une pomme d'or qu'elle va offrir à Héraclès ; des peintures de vases représentent des

1. Lud. Muller, *op. cit.*, t. I, p. 12, nº 24 et p. 16-17.
2. Lud, Muller, *op. cit.*, t. I, p. 12, nº 25.
3. Cavedoni, *Osservazioni sopra le monete della Cirenaïca*, p. 12.
4. *Rev. numism.*, 1850, p. 270-272.
5. Lud. Muller, *op. cit.*, t. I, p. 18-19. Comparez la figure ailée des monnaies primitives de Mallos, en Cilicie : ci-dessus, p. 555 et pl. XXV, fig. 5 à 17.
6. Studniczka, art. *Kyrene* dans le *Lexicon* de Roscher, p. 1751.
7. Lud. Müller, *op. cit.*, t. I, p. 11, nº 23 et p. 18.

scènes analogues : en particulier, une coupe cyrénéenne où l'on voit la nymphe Cyrène tenant à la fois un rameau stylisé de silphium et un rameau chargé de grenades d'or [1].

2016. — Grande tige de silphium avec deux étages de feuilles dentelées et trois ombelles.

℞. Tête de Zeus Ammon barbu, diadémée et munie de cornes de bélier, à droite; carré creux.

Æ 22; tétradr. eub., 17 gr. 05 (*Paris*) **Pl. LXIV, fig. 16.**

2017. — La nymphe Cyrène assise, à droite, sur un trône et cueillant le fruit du silphium à une tige à trois étages de feuilles, qui se dresse devant elle, à droite; dans le champ, à gauche, une graine de silphium. Grènetis.

℞. Tête de Zeus Ammon, barbu, diadémée et munie de cornes de bélier, à droite ; carré creux.

Æ 25 sur 19; tétradr. eub., 17 gr. 47 (*Paris*) **Pl. LXIV, fig. 17.**

2018. — Même type, tourné à gauche. — ℞. Protomé de Pégase à gauche ; carré creux.

Æ 24 ; tétr. eub., 15 gr. 43 ; trouvé à Naucratis (*Londres*) **Pl. LXIV, fig. 18** [2].

2019. — Genette couchée à droite, sur une graine de silphium. Grènetis.

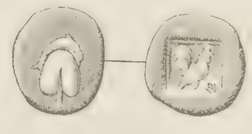
℞. Tête de nègre à droite. Grènetis.

Æ 12; triobole eub., 1 gr. 99 (*Paris*) **Pl. LXIV, fig. 19** [3].

2020. — Genette couchée à gauche, sur une graine de silphium.

℞. Tête de Zeus Ammon, barbu, avec cornes de bélier, à dr. Carré creux.

Æ 10; triobole eub., 2 gr. 18 (*Londres*) **Pl. LXIV, fig. 20** [4].



No 2021.

2021. — Genette couchée à gauche, sur une graine de silphium.

℞. Coq debout à droite. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 14; drachme eub., 4 gr. 12 (*La Haye*) [5].

1. B. Head, *Num. Chron.*, 1891, p. 5; Studniczka, *Kyrene*, p. 18; cf. Gerhard, *Auserlesene griech. Vasenbilder*, pl. XCVIIII.

2. B. Head, *Num. Chron.*, 1886, p. 9, et pl. I, 6 ; cf. art. *Kyrene*, dans le *Lexicon* de Roscher, p. 1728.

3. Lud. Müller, *Suppl.*, t. IV, p. 2, n° 26 a.

4. Wroth, *Num. Chron.*, 1899, p. 109 et pl. VIII, 10.

5. Lud. Müller, *Suppl.*, t. IV, p. 2 n° 26 b.

2022. — Graine de silphium environnée de sa gousse.

℞. Tête de Zeus Ammon barbu, à droite. Carré creux.

Æ 11 ; triobole eub., 2 gr. 01 (*Paris*) **Pl. LXIV, fig. 21** ; — autre ex. varié, 1 gr. 94 (*Paris*) **Pl. LXIV, fig. 22** ; — autre, (*Londres*) **Pl. LXIV, fig. 23** [1].

2023. — Graine de silphium environnée de sa gousse.

℞. Tête diadémée de la nymphe Cyrène, à droite, l'œil de face, les cheveux en chignon sur la nuque. Cercle au pourtour.

Æ 11 ; triob. eub., 1 gr. 56 (*Paris*) **Pl. LXIV, fig. 24** ; — 2 gr. 05 (*Londres*) [2].

Toutes les monnaies que nous venons de décrire sont anépigraphes ; les plus anciennes peuvent remonter jusqu'au milieu du vi^e siècle, c'est-à-dire jusque vers le temps de la fondation de Barcé. Il est impossible de distinguer celles qui devraient être classées à Barcé plutôt qu'à Cyrène. Les légendes ne paraissent qu'après 480 : sur les monnaies de Cyrène, on a alors **KYPA** et, plus tard, **KYPANAION**, accompagnant la tête de Zeus Ammon ; sur celles de Barcé on lit **BAP** ou **BAPKA**, puis **BAPKAION** avec la même tête de Zeus Ammon. Les deux rectangles creux allongés, au revers des pièces les plus anciennes, rappellent les monnaies de Rhodes, de Samos, de Poseidion dans l'île de Carpathos [3].

Le *silphium*, type presque constant des monnaies de la Cyrénaïque, était le symbole du dieu pastoral Aristée, fils d'Apollon et de Cyrène. Cette plante est représentée en graine, en tige, en bourgeon, en feuilles, en racine. Sur les pièces les plus anciennes, on voit, de préférence, le fruit ou la graine dont la forme est celle d'un cœur et la ligne qui en épouse le contour n'est autre chose que le profil de sa gousse ; ce symbole a été longtemps méconnu et les pièces qui le portent ont été classées à Cardia, en Thrace : c'est Duchalais qui, le premier, en 1850, rectifia cette attribution [4]. Théophraste et Pline nous informent que le *silphium cyrenaïcum* avait un fruit large et plat [5] ; les anciens en utilisaient dans la thérapeutique, à la fois le suc, la tige, la racine, les feuilles et le fruit ; la Cyrénaïque en faisait un grand commerce [6]. Les naturalistes modernes se sont

1. Lud Müller, t. 1, p. 12, n°s 26, 27 et 28. On ne saurait hésiter à reconnaître au revers de ces pièces la tête du dieu africain Zeus Ammon, aux cornes de bélier. Quand les cornes sont peu visibles on a pu croire qu'il s'agissait de Battos, le fondateur de la colonie, qui fut honoré comme un héros par les Cyrénéens. On a également voulu y reconnaître le dieu Aristée, vénéré aussi comme κτίστης mythique par les Cyrénéens. Voyez à ce sujet, Lud. Müller, *Numism. de l'anc. Afrique*, t. I, p. 19 ; Thrige, *Res Cyrenensium*, p. 105.

2. W. Greenwell, *Num. Chron.*, 1885, p. 12, n° 3 et pl. I, 14 ; Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1886, p. 263, n° 2.

3. Voyez ci-dessus, pl. IX, fig. 2 et 14; pl. XIX, fig. 8 à 10; pl. XX, fig. 1 à 20.

4. *Revue numism.*, 1850, p. 250 et 382.

5. Théophraste, VI, 3; IX, 1; Pline, *Hist. nat.*, XIX, 3, 15 ; Dioscoride, III, 84.

6. Cf. la coupe célèbre du Cabinet des Médailles qui représente un roi Arcésilas présidant à l'embarquement d'une cargaison de silphium. E. Babelon, *Le Cabinet des Antiques à la Bibliothèque nationale*, p. 37 et pl. XII ; A. de Ridder, *Catalogue des vases peints du Cabinet des Médailles*, p. 98.

donné beaucoup de mal pour tacher de retrouver parmi les plantes ombellifères, le silphium des anciens; suivant les uns, cette panacée tant estimée pour ses vertus curatives était une espèce d'*assa fœtida;* suivant d'autres, c'était la *thapsia garganica*, le *drias* des indigènes actuels de la Tripolitaine [1].

On a classé à la Cyrénaïque plusieurs catégories de pièces primitives que l'on ne trouvera point décrites ici parce que nous considérons cette attribution comme erronée. Il s'agit, en premier lieu, des pièces d'électrum et d'or bas décrites ci-dessus sous les n°s 79 à 82 (Pl. III, fig. 4 à 7) : les fleurons qui forment le type de ces pièces ne ressemblent pas au silphium tel que le représentent les monnaies véritablement cyrénéennes. De plus, le style et le carré creux ne sont pas cyrénéens. — Il s'agit, en second lieu, d'un autre groupe de monnaies d'électrum que nous avons fixées à Samos et sur lesquelles Lud. Müller avait proposé de reconnaître deux fleurons adossés de silphium (ci-dessus, n°s 371 à 373 et pl. IX, fig. 14 et 16) [2]. Enfin, parmi les monnaies d'argent que divers numismates ont voulu, sans preuve, classer à la Cyrénaïque, nous mentionnerons les grandes pièces au type de la grappe de raisin (ci-dessus, n°s 1860 à 1865 et pl. LIX, fig. 15 à 18) et un autre groupe, plus considérable, que nous avons décrit aux *Incertaines* thraco-macédoniennes; sur ces dernières, on a voulu voir, en symbole adjoint, une fleur de silphium (n°s 1839 à 1856 et pl. LIX, fig. 4 à 13). Mais, que l'on compare la fleur liliacée de ces monnaies avec la tige ou la fleur du silphium telle que nous la montrent les monnaies sûrement africaines, et l'on sera forcé de convenir qu'il n'y a entre elles aucun rapport; c'est en vain que l'on invoque les fleurs stylisées en corolle de lotus, qui paraissent sur les vases peints de fabrique cyrénéenne [3]. Nous avons rencontré une fleur semblable, sans doute une rose d'une forme spéciale, sur les monnaies de la région thraco-macédonienne et c'est à cette contrée que paraissent revenir les pièces qui nous occupent et dont l'atelier n'est pas encore précisé [4]. Leur fabrique, leur carré creux, l'aspect du flan monétaire, les trouvailles, tout, en un mot, proteste contre l'attribution de ces *Incertaines* à la Cyrénaïque.

1. Voyez notamment : E. Reclus, *Géographie*, t. XI, p. 10-11; J. Friedlænder, *Num. Zeit.* de Vienne, t. III, 1872, p. 430. Nous avons sous les yeux une brochure de M. F. Herincq (*La vérité sur le prétendu Silphion de la Cyrénaïque*, 2e édition, Paris, 1876, in-8°) dans laquelle l'auteur s'efforce de démontrer que le *silphium cyrenaïcum* du Dr Laval n'a rien de commun avec le *silphium* des anciens, et qu'il est tout simplement le *thapsia garganica* de Linné.

2. Cf. Lud. Müller, *Num. de l'anc. Afrique*, t. I, p. 9, n° 1 et t. IV, *Supplément*, pl. I, n° 1 a. Ces pièces ont aussi été attribuées à Corcyre.

3. B. Head, *Num. Chron.*, 1891, p. 5. Voyez aussi ci-dessus, n° 2001.

4. Voyez ci-dessus, p. 1184 et 1263.

TROISIÈME PARTIE

L'OCCIDENT HELLÉNIQUE

GRANDE GRÈCE. — SICILE

COLONIES GRECQUES DE L'OCCIDENT

CHAPITRE PREMIER

LA GRANDE GRÈCE

§ I. — Notions préliminaires.

Les routes maritimes et commerciales de l'Occident furent fréquentées par les navigateurs de race hellénique dès la période primitive où les civilisations crétoise et mycénienne florissaient dans les pays du bassin de la mer Égée, et dès le temps de la composition des chants poétiques relatifs aux aventures d'Ulysse et de Télémaque. Ce fut donc seulement une phase nouvelle des relations entre les Grecs et les Italiotes qui s'ouvrit lorsque les hardis vaisseaux de Chalcis, de Phocée, de Milet, de Samos, vinrent faire le tour de la presqu'île qui devait bientôt, grâce à eux, prendre le nom de Grande Grèce [1]. Au VIIIe siècle avant notre ère, se produisit, par ces relations maritimes et par la fondation de nombreuses colonies eubéennes, ioniennes, doriennes et achéennes, la complète hellénisation de l'Italie méridionale [2]. Une ceinture d'établissements commerciaux enveloppa rapidement toute la côte de la péninsule ; ils étaient déjà devenus des villes riches et prospères au temps où la monnaie fit son apparition à Égine, en Eubée et en Ionie. Cependant, quelque actives que fussent les relations de Tarente, Métaponte, Héraclée, Siris, Sybaris, Crotone, Locres, Rhégion, Medma, Laos, Hyélé (Vélia), Poseidonia (Pæstum), Cumes et d'autres encore, avec Chalcis, Érétrie, Égine, les îles de l'archipel, Milet, Phocée, Samos, Rhodes, Corinthe et Corcyre, les villes de la Grande Grèce n'adoptèrent qu'assez tardivement l'usage de la monnaie. Leur commerce maritime se bornait à échanger des produits naturels contre des produits manufacturés et leurs relations avec les indigènes consistaient dans le simple troc [3]. Ce fut seulement vers le

1. Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 119.
2. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 542 et suiv.; G. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VII, p. 304-311 ; E. Pottier, *Catal. des vases peints du Musée du Louvre*, p. 360.
3. Pour les développements, voyez au t. II de la *Première partie* de cet ouvrage (sous presse).

milieu du VIe siècle, que le développement du petit négoce amena leurs gouvernements à estampiller officiellement les lingots pesés et fractionnés en morceaux faciles à compter et à transporter. De plus, ici comme partout, si la monnaie s'introduisit pour faciliter le commerce de détail, elle paraît bien, en même temps, avoir été créée en vertu d'une entente entre plusieurs villes associées pour cet objet, et cela, afin de développer leurs relations réciproques. Les monnaies font toucher du doigt, pour ainsi dire, à défaut d'arguments littéraires, les preuves matérielles d'une telle ligue hanséatique favorisée par les assemblées générales ou panégyries qui se tenaient alors à Crotone et où les Grecs d'Italie traitaient des affaires qui les intéressaient en commun [1]. En effet, les colons hellènes éprouvaient, malgré leurs rivalités de clochers, le besoin de se grouper, aussi bien pour trafiquer que pour se protéger et se garantir contre les attaques des populations indigènes demeurées leurs implacables ennemies. C'est aussi, nous l'avons vu plus haut, en vertu d'une hanse commerciale entre les cités ioniennes, que fut créée et que se développa la monnaie d'électrum d'Asie-mineure [2].

Les seules villes de la Grande Grèce qui aient frappé monnaie dans la période primitive qui nous occupe, c'est-à-dire antérieurement à 480 environ, sont les suivantes :

En Calabre : Tarente;

En Lucanie : Métaponte, Siris et Pixus, Sybaris, Pal.. et Mol.., Laos, Ami...?, Vélia, Poseidonia;

En Campanie : Cumes;

En Bruttium : Crotone, Pandosia, Caulonia, Rhegion.

Les premiers produits monétaires de ces villes, à l'exception de Cumes et de Vélia, présentent, dans leur ensemble, un caractère commun qui, à lui seul, suffirait à dénoncer une alliance commerciale et monétaire. Ce monnayage débute vers 550 ou 540; il se compose de pièces d'argent du même poids; le revers en est orné d'un type en creux qui est, généralement, la reproduction abrégée du type qui figure en relief au droit des mêmes pièces; toutes ces monnaies ont le même aspect extérieur; le flan est large et mince presque comme celui d'une bractéate allemande, au moins dans les premiers temps; le cordonnet qui limite le champ présente partout des particularités identiques; le style élégant et délicat de la gravure accuse d'étroites relations d'artistes et d'ateliers.

Si l'on cherche la raison d'être de cette association monétaire indéniable, on la trouve d'abord dans la communauté d'origine ethnique de la plupart des villes qui ont participé à ce curieux monnayage. Sybaris, Crotone, Métaponte, Laos, Caulonia, Pandosia, Poseidonia, auxquelles il faut joindre Siris et Pyxus, sont des colonies achéennes. Tarente est dorienne; aussi, le monnayage incus n'y fait qu'une apparition momentanée; il en est de même pour Rhégion, la chalcidienne.

En dehors de l'Italie méridionale, la seule ville qui ait, un instant, pratiqué le monnayage à revers incus, est Zancle, sur la côte de Sicile : sa proximité de Rhégion, la solidarité des destinées politiques des

1. Duc de Luynes, dans les *Nouvelles annales de l'Institut archéol. de Rome* (Section française), t. I, 1836, p. 421.

2. Voyez surtout au t. II de la *Première partie* du présent *Traité* (sous presse).

deux villes expliquent cette exception.

De ces caractères généraux, il résulte que le monnayage à revers incus de l'Italie méridionale est, presque exclusivement, celui des colonies achéennes de cette contrée. Leur parenté ethnique, leur union fédérale, leur association commerciale, économique et politique en donnent l'explication. C'est par occasion seulement que d'autres républiques, Tarente, Rhégion, Zancle, adoptèrent la mode des types incus inaugurée par elles. Or, dans l'histoire des colonies achéennes de l'Italie au milieu du VIe siècle, il est un homme qui paraît avoir mis à profit ce groupement fédéral pour provoquer l'éclosion de ce monnayage à caractères communs : c'est Pythagore. Cette assertion n'étonnera point ceux qui connaissent les grands changements politiques que ce philosophe introduisit dans la plupart de ces villes, soit par lui-même, soit par ses disciples.

Pythagore fuyant la tyrannie de Polycrate à Samos, parut à Crotone vers le milieu du VIe siècle [1] ; il se fit sans doute connaître aux Grecs d'Italie à l'occasion des panégyries qui se rassemblaient périodiquement dans cette ville : bientôt, investi d'un pouvoir dictatorial à Crotone, il sut réconforter ses nouveaux concitoyens abattus par leur récent désastre de la Sagra; il réforma la constitution, la religion et les mœurs, donna au commerce un essor inconnu et fit de Crotone le centre de son apostolat philosophique et social. Son action s'étendit rapidement aux villes voisines : « Pythagore, dit le duc de Luynes, sut

1. Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. II, p. 39 et suiv. On place ordinairement la naissance de Pythagore, à Samos, entre 592 et 572, et sa mort, à Métaponte, entre 510 et 490.

apaiser les discordes entre les républiques italiotes et leur rendit la liberte. Son influence salutaire fut éprouvée à Sybaris, à Crotone, à Rhégion et même en Sicile, où les villes d'Himère, d'Agrigente, de Tauromenion et plusieurs autres, reçurent des lois simples, utiles et de bonnes institutions. Il est vraisemblable que, vers le même temps, les républiques de la Grande Grèce adoptèrent, en signe d'union, un système uniforme de monnaies, variées pour les types, mais pareilles pour les poids, les ornements et le revers incus... » [1].

C'est, en effet, à l'époque où se place la venue de Pythagore en Italie et où le philosophe et ses disciples réforment les lois et s'imposent à tous les gouvernements, que le monnayage à revers incus fait son apparition; dans chaque ville, il se prolonge aussi longtemps que dure politiquement l'influence pythagoricienne ; il est extrêmement abondant dans les villes comme Crotone et Métaponte où les Pythagoriciens furent longtemps tout puissants ; il ne se manifeste pas dans les républiques qui se montrèrent rebelles aux enseignements des réformateurs. C'est ainsi que certaines cités qui, pourtant, eurent des monnaies dès le VIe siècle, comme Vélia et Cumes, ayant repoussé l'ingérence pythagoricienne dans leurs affaires intérieures, n'adoptèrent pas les types incus [2]. Tarente et Rhégion n'ont, semble-t-il,

1. Duc de Luynes, *Nouvelles annales de l'Institut archéol. de Rome*, t. l, 1836, p. 403-404; cf. Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 26; t. II, p. 63 et suiv.

2. Nous savons que certaines villes, comme Locres, se montrèrent rebelles aux doctrines et à l'influence pythagoricienne; mais Locres n'a pas de monnaies avant 480. Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. II, p. 67.

accepté qu'à regret et pour un instant seulement, la main-mise des Pythagoriciens sur leurs gouvernements. Plus tard enfin, partout, dès le début du v[e] siècle, on voit, même dans les villes qui ont les plus longues séries de pièces incuses, le monnayage s'affranchir peu à peu de la mode qui avait été communément admise et prendre, dans chaque atelier, une direction particulière et originale ; manifestement, l'alliance d'où était sortie l'adoption des types incus, tend à se dissoudre, en même temps que disparaît l'autorité des Pythagoriciens et que décline la prospérité économique dont ils furent les glorieux instigateurs [1].

Non seulement, les caractères généraux des monnaies à revers incus accusent, comme nous l'avons dit, une entente monétaire entre les diverses villes où se produit ce monnayage, mais il existe des pièces incuses qui portent les noms de deux villes spécialement associées pour supporter en commun les frais du monnayage : nous verrons ainsi des monnaies qui sont, à la fois, aux noms et aux types de Crotone et de Pandosia, de Crotone et de Térina, de Crotone et de Sybaris ; de Poseidonia et de *Fiis*... ; de Pyxus et de Siris, de Pal... et Mol... [2] Peut-être cette association plus étroite est-elle l'indice d'une alliance politique momentanée.

Les monnaies à revers incus des villes achéennes circulaient ensemble, quel que fut leur atelier d'origine : on en a la preuve par la composition des trouvailles [3]. Elles sont taillées suivant un système unique qui est le statère de 8 gr. 16 et dont l'origine euboïque parait évidente.

Il fournit les divisions suivantes :

Statère.	8 gr.	16
Trité.	2	72
Hecté.	1	36
Hémi-hecté.	0	68

Dans certains ateliers on frappe, en outre, pour le commerce avec les populations indigènes : la *litra* de 0 gr. 86 à 0 gr. 75 et la *demi-litra* de 0 gr. 40 environ [1].

Telle est la base de la taille des monnaies incuses de toutes les colonies achéennes. La dorienne Tarente a aussi le statère de 8 gr. 16, mais dès avant la fin du VI[e] siècle elle abandonne les types incus et elle divise son nouveau statère, non plus par tiers, mais par moitié, créant la drachme de 4 gr. 08 et ses divisions.

Rhégion, quoique d'origine chalcidienne, a d'abord l'étalon éginétique avec sa drachme incuse de 5 gr. 85. Nous la verrons ensuite adopter avec Anaxilas, l'étalon euboïco-attique.

Poseidonia qui a une belle série de types incus, subit d'abord, pour la taille de ses espèces, l'influence de ses voisines, Cumes et Vélia, bien que ces dernières n'eussent pas de monnaies incuses. Les Phocéens avaient introduit dans leur colonie de Vélia l'étalon que nous avons vu appliqué à la taille de monnaies de l'Ionie septentrionale, surtout à Lesbos et que, pour cette raison, nous avons appelé *étalon lesbiaque* [2]; cet étalon fournit un didrachme de 7 gr. 68 et une drachme de 3 gr. 84 :

1. Duc de Luynes, *Métaponte*, p. 22 ; F. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 128 et suiv.
2. Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. II, p. 64.
3. Voyez notamment la trouvaille de Cittanuova. F. von Duhn, *Zeit. für Numism.*, t. VII. p. 308.

1. Voyez au tome I de la *Première Partie* du présent *Traité*, p. 452.
2. Voyez ci-dessus, p. 343

telle est la base de la taille des monnaies de Vélia, de Cumes et aussi des incuses de Poseidonia. Mais nous devons ajouter que vers 480, Cumes, Vélia et Poseidonia finirent par adopter le statère de 8 gr. 16 des villes achéennes et de Tarente : cet étalon devait être même porté à 8 gr. 41 [1].

Au point de vue de la fabrication des monnaies incuses, on remarque que le revers n'est pas toujours la reproduction exacte et par superposition du type en relief. Ce revers présente, par rapport au droit, des modifications dans certains détails qui sont supprimés ou différents : la légende qui entoure le type incus est en relief.

Quelquefois même, comme à Tarente et à Crotone, le type incus est tout à fait différent du type en relief [2]. Quand le monnayage à revers incus se prolonge longtemps, comme à Crotone et à Métaponte, où il descend jusque vers 470, le flan se modifie à travers les âges. De 550 à 510 environ, il est large et mince ; vers 510 ou 500, paraissent les pièces à flan épais, conservant le même poids que les plus anciennes, mais présentant un module beaucoup moindre.

Enfin, la paléographie monétaire vient à son tour confirmer les observations générales que nous venons de formuler sommairement. Dans toutes les villes achéennes, l'alphabet en usage est l'alphabet éolo-dorien où nous trouvons les lettres caractéristiques suivantes :

iota : ≤, ϟ
sigma : Ͷ, M
nu : N
omicron : O, ◇, ◈
lambda : Γ
mu : Ͷ

Au contraire, à Tarente, le *sigma* à la forme ≤ qui est celle de l'*iota* dans les villes achéennes ; une fois, par une curieuse exception, nous trouvons la forme M donnée au *sigma* dans le mot TAPAM (Ταρας) (nº 2046). Rhégion et Cumes ont l'alphabet chalcidien, avec la forme C donnée au *gamma* et la forme Ͷ donnée au *mu*. Vélia reçut naturellement de sa métropole Phocée l'alphabet ionien.

§ II. — Tarente.

Tarente (Τάρας, ethnique Ταραντῖνος) fut fondée en 707 par des Lacédémoniens exilés, que leur naissance illégitime avait fait surnommer les Épeunactes ou les Parthéniens ; ils furent conduits en Italie par Phalanthe, fils d'Aracos [3].

C'était peu de temps après la fondation des colonies achéennes de Sybaris et de Crotone. Le nom du nouvel établissement paraît dérivé de celui du petit fleuve à l'embouchure duquel il s'installa. Cependant, dans la mythologie des Tarentins, le

1. Voyez le présent *Traité. Première Partie*, t. I, p. 450 et pour les développements t. II (*sous presse*).

2. Voyez ci-après, nº 2025 ; Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. I, p. 261.

3. Duc de Luynes, dans les *Nouv. annales de l'Instit. archéol. Section franç.*, t. I, p. 380 ; Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 23 et suiv. ; G. Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, p. 405 ; Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, p. 123.

fondateur de leur ville fut un héros éponyme, Taras, fils de Poseidon et de Satyra, fille de Minos, qui personnifie la primitive colonisation crétoise de la contrée [1]. Taras et Phalanthe furent, par la suite, les héros de légendes populaires et associés dans un même culte, voire même confondus l'un avec l'autre, ainsi qu'avec le poète Arion, de Méthymne. La fable de Taras abordant en Italie sur le dos d'un dauphin, analogue à celle d'Arion, de Mélicerte ou de Palæmon, trahit les relations commerciales de Tarente avec la côte d'Asie-mineure et de Corinthe [2].

Les annales authentiques de Tarente, aux VII[e] et VI[e] siècles, sont des plus obscures. Au point de vue extérieur, les riches offrandes faites par les Tarentins au sanctuaire de Delphes commémorent les épisodes heureux de leurs luttes contre leurs voisins indigènes, Messapiens, Peucétiens et Iapygiens [3]. A l'intérieur, l'histoire de Tarente fut, comme celle de la plupart des villes grecques à cette époque, remplie par les luttes des partis aristocratique et démocratique. Sa constitution semble avoir été modelée sur celle de Sparte, sa métropole. Hérodote mentionne un roi de Tarente, nommé Aristophilide, peu avant les guerres Médiques, au temps de Darius [4]. La victoire des Messapiens sur les Tarentins, en 473 av. J.-C., est le premier événement de l'histoire de Tarente auquel on puisse assigner une date précise [5].

Les monnaies que nous décrivons ci-après, et dont l'émission commence vers 550 ou 540, forment, au point de vue des types, quatre groupes distincts :

A. — Les monnaies à revers incus.

B. — Le revers de la roue.

C. — Le revers de l'hippocampe.

D. — Les monnaies à la tête de Taras.

Si l'on en excepte le groupe A, au type incus (entre 550 et 510 environ), les groupes B, C, D paraissent contemporains; non seulement leur style est identique, mais parfois *le même coin* a servi à la frappe de pièces qui appartiennent aux trois groupes par leur autre type.

GROUPE A. — *Monnaies incuses* (550-510).

2024. — TARAΣ (rétrogr.). Apollon Hyacinthien nu, agenouillé à g., la jambe droite avancée ; il a la tête ceinte d'un bandeau ; de la main droite, il présente une fleur liliacée à son visage, et de la main gauche, il tient sa lyre sous son aisselle. Cordelette au pourtour.

℞. Le même type incus, mais sans légende, et la main ramenée devant le visage ne tient plus la fleur. Cercle dentelé au pourtour.

1. Duc de Luynes, *loc. cit.*, p. 373-374 ; Garrucci, *loc. cit.*, p. 123 ; Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 22; E. Pottier, *Catal. des vases antiques de terre cuite du Musée du Louvre*, p. 359.

2. Hérodote, I, 24 ; voyez ci-dessus, p. 413.

3. Pausanias, X, 10, 6 ; 13, 10.

4. Hérodote, III, 156 ; Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 26.

5. Diod. Sic., XI, 52 ; Fr. Lenormant, *op. cit.*, p. 28.

Æ 25 ; didrachme, 7 gr. 51 (*Paris*) **Pl. LXV, fig. 1** ; — autres ex., 7 gr. 99 (*Berlin*) [1] ; 7 gr. 22 (*Londres*) [2].

2025. — TARAΣ (rétrogr.). Apollon Hyacinthien, comme ci-dessus.

℞. TARAΣ (rétrogr. et en relief). *Type incus :* Phalanthe ou Taras nu, chevauchant un dauphin à droite ; il a les cheveux longs et arrangés en nattes retombant sur ses épaules ; il étend la main gauche en avant, et de la main droite ramenée en arrière, il s'appuie sur la croupe du dauphin. Cercle dentelé.

Æ 26 ; didrachme, 7 gr. 50 (*Luynes*) **Pl. LXV, fig. 2** [3].

2026. — TARAΣ (rétrogr.). Phalanthe ou Taras, nu, chevauchant un dauphin, à dr. ; il a les cheveux courts, retenus par un bandeau ; il étend la main g. en avant ; la main dr. est ramenée en arrière, s'appuyant sur la croupe du dauphin ; dessous, un pétoncle (*pecten*). Cordelette perlée.

℞. TARAΣ (rétrogr. et en relief). Le même type incus. Cercle dentelé.

Æ 24 ; didr., 7 gr. 99 (*Vlasto*) **Pl. LXV, fig. 3** ; — autre, 8 gr. 10 (*Luynes*) [4].

2027. — Même description, mais sans légende au revers.

Æ 25 ; didrachme, 7 gr. 90 (*Berlin*) ; 8 gr. (*Londres*) [5].

Cette série de monnaies incuses, à flan large et plat, ne comporte, à Tarente, que l'émission du *nomos* ou didrachme (statère) qui, à Tarente, dans cette suite primitive, ne dépasse guère 8 gr. [6]. Il n'y a pas de divisions.

Dans l'éphèbe agenouillé (nos 2024 et 2025), Ottfried Muller avait proposé de voir « un Satyre offrant la fleur de l'orchis appelé *satyrion* en mémoire de *Satyrium* où s'établit la colonie des Parthéniens » [7]. Mais il est impossible de reconnaitre un Satyre dans le personnage des médailles. Aussi, est-il préférable d'adopter l'opinion du duc de Luynes, suivant lequel il s'agit d'Apollon Ὑακίνθιος, tenant la fleur *hyacinthe* d'où il prit son nom [8]. Le culte d'Apollon Hyacinthien fut apporté à Tarente par les colons lacédémoniens : c'était le même dieu que l'Apollon d'Amyclées. La fleur liliacée qu'il porte à son visage, dans un geste symbolique, est pareille à celle que

1. Dressel, *Beschreib.*, *Italien*, p. 231, n° 40 et pl. XI, fig. 164.

2. Poole, *Brit. Mus. Catal. Italy*, p. 165, n° 33 ; cf. Garrucci, p. 125, pl. XCVII, fig. 25 et 26. Les lettres ΓΤΟ que ces auteurs ont voulu lire en caractères très ténus auprès de la main droite, n'existent pas en réalité.

3. Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, pl. XCVII, 24.

4. Garrucci, *op. cit.*, p. 125 et pl. XCVII, 23.

5. Dressel, *op. cit*, p. 231, n° 41 et pl. XI, 165 ; Poole, *op. cit.*, p. 165, n° 34 ; B. Head, *Hist. num.*, p. 44, fig. 25 ; A. Evans, *Num. Chron.*, 1889, pl. I, 1.

6. E. Babelon, *Traité, Première partie*, t. I, p. 450.

7. Ottf. Muller, dans les *Annali dell' Istituto*, t. V, p. 166 ; Duc de Luynes, *Nouv. annales de l'Instit. arch. Section française*, t. I, p. 372.

8. Duc de Luynes, *Annali dell' Istituto*, 1830, p. 340 ; cf. Arthur Evans, *Num. Chron.*, 1889, p. 1.

nous avons rencontrée si souvent dans la région thraco-macédonienne et ailleurs [1].

« Si, pour la plante que tient l'Apollon Tarentin, dit le duc de Luynes, j'ai choisi le nom d'*hyacinthe*, c'est que le graveur parait avoir eu en vue une fleur de cette famille, et que, pour Tarente où existait un monument appelé le tombeau d'Hyacinthe [2], une telle déduction m'a paru la plus naturelle. Nous verrons la même fleur aux mains d'un éphèbe porté par l'Apollon de Caulonia » [3]. Suivant M. Studniczka, le héros chevauchant un dauphin, qui parait sur des pièces incuses (n° 2025 à 2027), en concurrence avec Apollon Hyacinthien, n'est autre que Phalanthe, le chef des colons lacédémoniens [4]. C'est seulement dans la suite, au v[e] siècle, que les légendes de Taras et de Phalanthe se confondent et qu'on finit par substituer le nom du héros éponyme Taras à celui de Phalanthe. Mais comme ce type du héros chevauchant un dauphin se perpétue dans la numismatique tarentine durant tout le v[e] siècle, on est convenu de l'appeler toujours *Taras*, parce qu'il est impossible de préciser le moment où finit Phalanthe et où Taras commence à prendre toute la place dans la légende [5].

Gro pe B. — *Revers de la roue* (vers 510-480).

2028. — TARAS (rétrogr.) Le jeune Taras nu, chevauchant un dauphin, à droite; il étend la main gauche en avant et s'appuie de la main droite sur la croupe du dauphin; dessous, le pétoncle. Cordelette au pourtour.

℞. Roue à quatre rais (τετράκνημος).

Æ 16; didrachme, 8 gr. 04 (*coll. Vlasto*) **Pl. LXV, fig. 4.**

2029. — Variétés; il y a un dauphin dans le champ du revers; la légende est parfois de gauche à droite; 8 gr. 12 à 8 gr. [6].

2030. — Même droit (lég. rétrogr.).

℞. Roue avec quatre dauphins placés entre les rais qui sont fuselés.

Æ 16; didrachme, 8 gr. 12 (*Luynes*) **Pl. LXV, fig. 5;** — autre ex., 7 gr. 88 (*Berlin*) [7].

1. Voyez ci-dessus, p. 154, 1184, 1263 et 1352.
2. Polybe, VIII, 23.
3. Duc de Luynes, *Nouv. annales, Sect. franc.* t. I, p. 377. Le même geste symbolique d'Apollon Hyacinthien se rencontre sur tous les points du monde grec : par exemple, sur les bas-reliefs du fameux monument lycien connu sous le nom de Tombeau des Harpyes. G. Perrot, *Hist. de l'art*, t VIII, p. 333.
4. Studniczka, *Kyrene*, p. 175 et suiv.; cf. H. Dressel, *Beschreibung der ant. Münzen, Italien*, p. 223.
5. H. Dressel, *loc. cit.*
6. Il y a de nombreuses variétés : Garrucci, *op. cit.*, pl. XCVII, 14; H. Dressel, *op. cit.*, p. 232, n° 42 à 46 et pl. XI, 166, et n[os] 47 à 49; Poole, *op. cit.*, p. 165, n[os] 35 et s. Un grand nombre d'exemplaires de ces pièces sont surfrappés sur des statères archaïques de Corinthe. Dressel, *op. cit.*, p. 232; Friedlænder, *Zeit. für Num.*, t. IV, p. 329.
7. Dressel, *op. cit.*, p. 232, n° 50 et pl. XI, 167.

2031. — Variété, avec un globule (à la place des dauphins) au revers [1].

2032. — TARAS (rétr.). Taras chevauchant un dauphin à g.; il tend les bras en avant, les mains allongées en nageoires; dessous, le pétoncle.
℞. Roue à quatre rais fuselés; dans le champ, un dauphin.
Æ 19; didrachme, 8 gr. (*Paris*) **Pl. LXV, fig. 6.**

2033 — Variété avec TARAS (non rétrograde) et sans dauphin au revers. 8 gr. 64; 7 gr. 90 (*coll. Vlasto*) [2].

2034. — TA. Pétoncle. Grènetis au pourtour. — ℞. Roue à quatre rais.
Æ 12; diobole, 1 gr. 29 [3].

2035. — Même description, quelquefois sans légende.
Æ 9; *litra*, 0 gr. 86 (*Luynes*) **Pl. LXV, fig. 7**; — autres ex., 0 gr. 80 (*Paris*); 0 gr. 75 (*Londres*) [4].

2036. — Même description, sans légende.
Æ 8; demi-*litra*, 0 gr. 44 (*Londres*) [5].

2037. — Pétoncle (*pecten*). — ℞. Roue à quatre rais.
Æ 6; tartémorion, 0 gr. 15 (*Luynes*) **Pl. LXV, fig. 8**; — 0 gr. 14 (*Londres*) [6].

2038. — Roue à quatre rais. — ℞. Pareil au droit (roue).
Æ 6; 0 gr. 10 (*Luynes*) **Pl. LXV, fig. 9**; — autre, 0 gr. 10 (*Londres*) [7].

2039. — Pétoncle. — ℞. Roue à quatre rais.
Æ 5; 0 gr. 09 (*Luynes*) **Pl. LXV, fig. 10**; — 0 gr. 09 (*Londres*) [8].

Il faut peut être considérer la roue des monnaies de Tarente comme un symbole d'Apollon; elle serait, dans ce cas, l'image du κύκλος μαντικός qui était placé sur le trépied d'Apollon, à Delphes [9].

1. Arthur Evans, *Num. Chron.*, 1889, pl. I, 3.
2. *Rev. num.*, 1904, p. 149, n° 1 et pl. V, 1; *Rev. belge de num.*, 1899, p. 145, n° 1 et pl. VI, 1. M. Vlasto signale des exemplaires du groupe B dont le type de *Taras sur le dauphin* est du même coin que sur des exemplaires du groupe D, ci-après : cette remarque prouve la contemporanéité des émissions.
3. Head, *Hist. num.*, p. 45.
4. Poole, *op. cit.*, p. 168, n° 58 (avec TA); Garrucci, *op. cit.*, pl. C, 39.
5. Poole, *op. cit.*, p. 168, n° 59.
6. Poole, *op. cit.*, p. 168, n° 67.
7. Jules Sambon, *Recherches sur les monnaies de la presqu'île italique*, pl. XVII, 3; Poole, *op. cit.*, p. 168, n° 68; Garrucci, *op. cit.*, pl. XCIX, 33.
8. Poole, *op. cit.*, p. 168, n° 69; Garrucci, pl. XCIX, 34.
9. Bröndsted, *Voyages et recherches en Grèce*, t. I, p. 116-118; Raoul Rochette, *Essai sur la numism. tarentine*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, t. XIV, p. 341.

Groupe C. — *Revers de l'hippocampe* (510-480).

2040. — TARAS (rétrogr.). Taras chevauchant un dauphin à droite ; il est nu, imberbe, les cheveux noués sur la nuque ; il étend les deux bras, l'un en avant, l'autre en arrière, les mains palmées. Cordelette perlée.

℞. Hippocampe galopant à droite ; dessous, le pétoncle. Cercle dentelé.

Æ 24 ; didr., 7 gr. 98 (*Luynes*) **Pl. LXV, fig. 11 ;** — 7 gr. 78 (*Vlasto*)[1].

2041. — Même droit. — ℞. TARAS (rétrogr.). Hippocampe galopant à gauche ; dessous, le pétoncle. Cercle dentelé.

Æ 21 ; didr., 8 gr. 09 (*Berlin*) **Pl. LXV, fig. 12** [2] ; — autre, 7 gr. 79 (*Vlasto*)[3].

2042. — TARAS. Taras chevauchant un dauphin à gauche, les deux bras tendus en avant, les paumes des mains face à face ; dessous, le pétoncle.

℞. Hippocampe galopant à droite ; dessous, le pétoncle.

Æ 20 ; didrachme (*coll. Vlasto*) **Pl. LXV, fig. 13.**

2043. — TARAS. Taras chevauchant un dauphin à droite ; il est nu, imberbe, les cheveux longs ; il tend les deux bras, les mains palmées, la gauche en avant, la droite en arrière tenant une pieuvre. Cordelette perlée.

℞. Hippocampe galopant à droite ; dessous, le pétoncle. Cercle dentelé.

Æ 20 ; didrachme, 8 gr. 06 (*coll. Vlasto*) **Pl. LXV, fig. 14.**

2044. — Même droit. — ℞. TARAS (rétrogr.). Hippocampe galopant à gauche ; dessous, le pétoncle. Cercle dentelé.

Æ 20 ; didr., 8 gr. 01 (*Luynes*) **Pl. LXV, fig. 15 ;** — 8 gr. 05 (*Berlin*)[4].

2045. — Variétés : l'hippocampe est tourné tantôt à droite, tantôt à gauche ; la légende TARAS ou TARA est inscrite à la fois au droit et au revers ; Taras tient, parfois, une patère de la main avancée [5].

1. *Rev. num.*, 1904, p. 151, n° 5 et pl. V, 3.
2. H. Dressel, *Italien*, p. 234, n° 59 et pl. XI, 168.
3. *Rev. num.*, 1904, p. 151, n° 4 et pl. V, 2.
4. Dressel, *op. cit.*, p. 234, n° 61 et pl. XI, 169.
5. R. Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, pl. XCVII, fig. 15 et 16 ; M. Vlasto, *Rev. num.*, 1904, p. 153, n° 6 et pl. V, 4.



N° 2046.

2046. — TARAM (rétrogr.). Taras chevauchant un dauphin, à dr. et tenant devant lui une couronne; dessous, le pétoncle. Cordelette perlée.

℞. Hippocampe galopant à dr.; dessous, un crabe.

Æ 21 ; didr, 8 gr. (*Londres*) [1]; 7 gr. 81 (*Berlin*) [2]; 7 gr. 83 (*Vlasto*) [3].

2047. — Taras chevauchant un dauphin, à droite; il est nu, imberbe, les cheveux courts; il étend les deux bras, la main gauche palmée portée en avant, et tenant une pieuvre de la main droite ramenée en arrière.

℞. TARAS (rétr.). Hippocampe bridé galopant à dr.; dessous, pétoncle.

Æ 15; didrachme, 8 gr. (*coll. Vlasto*) **Pl. LXV, fig. 16.**

2048. — Variété : la lég. TARAS est, à la fois, au droit et au revers et Taras tient une patère [4].

2049.—TARAS (rétr.). Dauphin à dr.; dessous, globule et pétoncle. Cordelette.

℞. TARAS (rétrogr.). Hippocampe galopant à droite. Cercle dentelé.

Æ 11; diobole, 1 gr. 22 (*Luynes*) **Pl. LXV, fig. 17;** — autres, 1 gr. 10 (*Berlin*); 1 gr. 29 (*Londres*) [5].

Groupe C. — *Tête de Taras* (510-480 environ).

2050. — Tête du jeune Taras, à g., les cheveux longs légèrement retroussés et retenus par un bandeau sur la nuque ; au cou, un collier de perles. Cercle uni et très saillant (μηνίσκος) au pourtour ; champ concave.

1. Poole, *op. cit.*, p. 167, n° 51 (sans lég.?).
2. Dressel, *op. cit.*, p. 235, n° 63.
3. *Rev. num.*, 1904, p. 153, n° 8 et pl. V, 6 (M Vlasto signale la particularité de la lettre M = Σ, exceptionnelle à Tarente, mais conforme à l'alphabet en usage dans les colonies achéennes de la Grande Grèce (voyez ci-dessus, p. 1378).
4. Michel Vlasto, *Rev. num.*, 1904, p. 152, n° 7 et pl. V, 5.
5. H. Dressel, *op. cit.*, p. 283, n° 355; Poole, *op. cit.*, p. 167, n° 55; Garrucci, *op. cit.*, pl. XCIX, 35.

℞. TARAS. Taras chevauchant un dauphin, à g., les deux bras tendus en avant; dessous, le pétoncle. Grènetis.

Æ 19; didrachme, 7 gr. 80 (*coll. Vlasto*) **Pl. LXV, fig. 18**; — autre, 8 gr. 10 (*Luynes*) **Pl. LXV, fig. 19**; — autres ex., 7 gr. 90; 8 gr. 03 [1].

2051. — Variété: flan plus large, style moins archaïque; l'arrangement des cheveux et les traits sont féminins: 8 gr. 06 (*Vlasto*) **Pl. LXV, fig. 20** [2].

2052. — Variété : quelquefois, le type du revers est tourné à droite.

2053. — Même droit.

℞. TARAS. Taras chevauchant un dauphin à droite, la main gauche tendue en avant et s'appuyant de la droite sur la croupe de l'animal.

Æ 19; didrachme, 8 gr. (*coll. Vlasto*); — autre ex., 8 gr. 08 [3].

Les traits efféminés, l'arrangement des cheveux relevés en un petit chignon et le collier qu'on voit au cou de Taras, sur certains exemplaires, ont pu faire croire qu'il s'agissait d'une tête de femme et l'on a pensé à la nymphe Satyra, mère de Taras [4]. Cependant, la comparaison entre cette tête et celle de Satyra qui figure sur un groupe de pièces postérieures à 480, paraît trancher la question plutôt en faveur de Taras jeune, au moins dans la plupart des cas.

Sur les monnaies décrites plus haut, nous avons vu parfois Taras étendant les bras comme pour nager, les doigts allongés et terminés comme les pattes des oiseaux aquatiques (voyez par ex., surtout le n° 2040). Sur d'autres didrachmes, Taras étend les bras en avant, parallèlement, les paumes des mains tournées l'une en face de l'autre. On a cru que Taras était ainsi représenté dans l'attitude de la prière [5]. Mais M. Dressel a objecté avec raison que Taras tient seulement les bras allongés en avant et non pas levés plus haut que le visage, la paume tendue vers le ciel, geste de la prière [6]. J'ai démontré au surplus que, dans certains cas, Taras fait le geste du κελευστής, le pilote qui, assis à la proue des navires, et tendant les bras en avant, battait des mains en chantant le *celeusma* pour rythmer la cadence des rameurs [7]. Les Latins donnaient au céleuste le nom caractéristique de *hortator*, *jussor*, *symphoniacus;* on le distingue très nettement sur des monnaies de l'époque romaine. Sur d'autres pièces tarentines,

1. Michel Vlasto, *Rev. num.*, 1904, p. 150, n[os] 2 et 3; Dressel, *Italien*, p. 236, n° 66 et pl. XI, 170; Poole, *op. cit.*, p. 167, n° 52; Garrucci, *op. cit.*, pl. XCVII, 18 et 19; B. Head, *Hist. numor.*, p. 45.

2. Arthur Evans, *Num. Chron.*, 1889, pl. I, 6.

3. Vlasto, *Rev. belge de numism.*, 1899, pl. VI, 2; *Rev. num.*, 1904, p. 150, note 2; Arthur Sambon, *Rev. numism.*, 1903, p. 58-59.

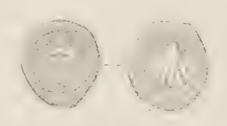
4. H. Dressel, *Italien*, p. 236; Arthur Evans, *loc. cit.*, p. 3; M. Vlasto, *Rev. numism.*, 1904, p. 150.

5. Imhoof-Blumer, dans le *Iahrb. des archäol. Instituts*, t. III, 1888, p. 288 et pl. IX, 12.

6. Dressel, *op. cit.*, p. 236.

7. E. Babelon, *Rev. numism.*, 1904, p. 112.

enfin, Taras porte les bras en avant, mais sans rapprocher les paumes ; il parait alors dans l'attitude joyeuse du matelot tendant les mains vers le rivage désiré où il va aborder après un périlleux voyage [1].



N° 2054.

2054. — Pétoncle (*pecten*). Cercle au pourtour.
℞. TARAS (rétrogr). Dauphin à dr. ; dessous, le pétoncle. Cercle au pourtour.
Æ 11 ; *litra*, 0 gr. 80 (*Londres*) [2].

2055. — Pétoncle.
℞. TARAΣ. Dauphin à droite ; dessous, le pétoncle. Cercle au pourtour.
Æ 10 ; *litra*, 0 gr. 74 (*Londres*) [3].

2056. — Pétoncle.
℞. TARAΣ. Dauphin à droite ; dans le champ, une lettre variable : Ʒ, Λ ou ⩘.
Æ 8 ; hémi-obole, 0 gr. 35 (*Londres*) [4].

2057. — Variété, sans légende ni lettre au revers.
Æ 8 ; hémi-obole, 0 gr. 35 (*Luynes*) **Pl. LXV, fig. 21**.

2058. — Pétoncle. — ℞. Dauphin, à droite ; dessous, ⊏⊐.
Æ 7 ; hémi-obole, 0 gr. 25 (*Luynes*) **Pl. LXV, fig. 22.**

Le pétoncle (*pecten*) ou *coquille de Saint-Jacques*, si constamment figuré sur les monnaies de toutes les séries, était le principal produit des pêcheries de Tarente, comme il est encore aujourd'hui celui du *mare piccolo* [5]. Nous avons arrêté la description des séries tarentines à 480 environ ; toutefois, il serait possible que plusieurs des petites divisions ci-dessus enregistrées appartinssent à la période postérieure. Vers 480, Tarente commence l'émission de didrachmes qui ont pour type la tête de Satyra, la mère de Taras, dont le nom a été conservé dans celui de la localité appelée *Torre di Saturo* [6]. En 473, après la défaite infligée aux Tarentins

1. Vlasto, *Rev. num.*, 1904, p. 149.
2. Garrucci, *op. cit.*, pl. XCIX, 36 ; Poole, *op. cit.*, p. 168, n° 60.
3. Poole, *op. cit.*, p. 168, n°s 61 et 62.
4. Poole, *op. cit.*, p. 168, n°s 63 à 65.
5. Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 12.
6. Pausanias, X. 10 ; Scol. sur Virg. *Georg.*, II, 197 ; Diod. Sic., VIII, 21 ; cf. Arthur Evans, *Num. Chron.*, 1889, p. 3, note 5 ; duc de Luynes, *Nouvelles annales*, t. I. p. 374 ; Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 22.

par les Messapiens, le régime aristocratique fut remplacé par le régime démocratique : c'est à partir de cette époque que paraît sur les didrachmes tarentins la figure du Démos assis; plus tard enfin, viennent les admirables séries du cavalier [1].

§ III. — Métaponte.

Métaponte, sur le golfe de Tarente, était une ville lucanienne, à proximité de l'Apulie. Le *Casuentus* (Basiento) limitait au sud son territoire et le *Bradanus* le fermait au nord. « Métaponte, dit le duc de Luynes [2], était assise au milieu d'une vaste plaine, d'une richesse inconnue dans nos climats. Aussi, l'agriculture y fut divinisée de bonne heure. Un culte monétaire lui était même consacré ». Les Métapontins étaient des Achéens; leur ville s'appela d'abord Alybas, du nom du héros Alybas, père de Métabos, qui accueillit Héraclès ramenant les bœufs de Géryon ; Alybas parait avoir été un génie malfaisant, personnification de la *malaria ;* son nom a été rapproché de celui de ἀλίβας, *sauterelle*, d'où la sauterelle dévorant l'épi sur les monnaies de Métaponte [3]. Une autre tradition attribue la fondation de Métaponte à des guerriers de Pylos et de Pisa, conduits par Epeus. Ils revenaient de la guerre de Troie sur la flotte de Nestor pour rentrer en Elide, lorsqu'une tempête jeta leur vaisseau sur la côte d'Italie, où ils fondèrent *Metabon* qui s'appela plus tard Métaponte [4].

Quoi qu'il en soit de ces traditions, à l'époque historique, les Métapontins se réclamaient de Nélée et célébraient chaque année des fêtes funèbres en l'honneur des Néléides [5]. Or, le pouvoir des Néléides, à l'époque homérique, s'étendait dans le Péloponnèse, « sur toute la région de la Triphylie jusqu'au mont Lycée, à l'Œchalie de Messénie et au cours de l'Alphée. Dans ce fleuve, se jette la rivière Achéloüs, qui prend sa source au mont Lycée et passe sous Trapézonte [6]. » Ainsi, s'explique, à Métaponte, le culte du fleuve Achéloüs que nous verrons interprété dans un remarquable type monétaire (ci-après, n° 2082).

Vers le commencement du VIe siècle, Métaponte qui avait été, une première fois, détruite par les Samnites, fut rebâtie par Leucippos de Sybaris, en dépit de l'opposition des Tarentins [7]. Les Métapontins aidèrent à leur tour les Crotoniates et les

1. Arthur Evans, *The Horseman of Tarentum* dans le *Num. Chron.*, 1889, p. 1 et suiv.; Michel Vlasto, *Rev. num.*, 1904, p. 153 et suiv.

2. Duc de Luynes, *Métaponte*, p. 2; sur la numismatique primitive de Métaponte, voir surtout le même auteur, dans les *Nouvelles annales de l'Institut archéol. de Rome*, Section française, t. 1, 1836, p. 383 et suiv. ; Fr. Lenormant, *A travers l'Apulie et la Lucanie*, t. I, p. 341; le même, *La Grande Grèce*, t. I, p. 115.

3. Luynes, *Nouvelles annales*, p. 384; Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 116.

4. Velleius Paterculus, I, 1; Strabon, VI, 1, 15; Luynes, *Métaponte*, p. 6; Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, p. 134; Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 117.

5. Strabon, VI, 1, 15; Luynes, *op. cit.*, p. 6; *Nouvelles annales*, t. I, p. 388; Fr. Lenormant, *op. cit.*, p. 121.

6. Pausanias, VIII, 38; Luynes, *Métaponte*, p. 7.

7. Luynes, *Métaponte*, p. 8; F. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 123; le même, *A travers l'Apulie et la Lucanie*, t. I, p. 343.

Sybarites à s'emparer de Siris dont la destruction fut le théâtre de massacres impies [1]. Vers le déclin du VIe siècle, le philosophe Pythagore, chassé de Crotone, trouva un refuge à Métaponte où il devait, d'ailleurs, tristement finir ses jours. Tout d'abord, « les Métapontins l'entourèrent avec docilité et respect; ils appelèrent sa maison, le temple de Cérès, et la rue où il habitait, un endroit consacré aux Muses. Autour de lui se réunirent ses disciples les plus fervents. Métaponte présenta quelque temps l'aspect d'une ville philosophique [2]. » Mais bientôt, Pythagore, là comme à Crotone, se vit en butte à la haine des factions, et découragé, il se renferma dans sa maison pour s'y laisser mourir de faim.

Aristéas, fils de Damophon de Crotone, paraît avoir été le successeur immédiat de Pythagore à Métaponte; il se faisait passer pour une autre incarnation d'Aristéas de Proconnèse [3]; il introduisit le culte d'Apollon et des Muses à Métaponte.

« Les Métapontins prospérèrent longtemps grâce aux sages institutions de Pythagore et à la fertilité de leur territoire, qui leur procura d'assez grandes richesses pour consacrer à Delphes une image d'or de l'Été (une gerbe d'or) [4] ». Cette fameuse gerbe d'or, χρυσοῦν θέρος, rappelle la fertilité de la plaine de Métaponte en céréales; il faut y rattacher le type de l'épi de blé, constant à Métaponte; le culte de Déméter, était particulièrement en honneur dans cette ville; et vers la fin du Ve siècle, l'effigie de Déméter accompagnée de son nom, ΔΑΜΑΤΗΡ, paraît sur les monnaies [5].

Groupe A. — *Monnaies incuses à flan large et mince* (550-510).

2059. — ΜΕΤΑΠ. Épi de blé barbelé. Grènetis entre deux cercles. ℞. Sans lég. Le même épi en creux. Cercle dentelé au pourtour. Æ 27; statère, 7 gr. 59 (*Paris*) **Pl. LXVI, fig. 1** [6].



No 2060.

2060. — ΜΕΤΑ-ΠΟΝΤΣ (Μεταποντι). Épi de blé barbelé. Cercle au pourtour.

1. Strabon, VI, 1, 14; Justin, XX, 2. Cf. Luynes, *op. cit.*, p. 10; Garrucci, *op. cit.*, p. 134; Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 124.
2. Luynes, *Métaponte*, p. 14; Fr. Lenormant, *op. cit.*, p. 125.
3. Hérodote, IV, 15; cf. duc de Luynes, *Métaponte*, p. 14; Fr. Lenormant, *op. cit.*, p. 126.
4. Strabon, VI, 1, 15; duc de Luynes, *op. cit.*, p. 17-18; *Nouvelles annales*, t. I, p. 391; F. Lenormant, *op. cit.*, p. 128 et 151.
5. Garrucci, *op. cit.*, pl. CII, 35 et pl. CIII, 5.
6. Autre, dans Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, p. 136, n° 21 et pl. CII.

℞. Sans lég. Le même épi en creux.
Æ 26 ; statère (*Naples*) [1].

2061. — Variété, avec ΜΕ—ΤΑ.
Æ 30 ; statère, 8 gr. 16 (*Londres*) [2].

2062. — ΜΕΤ. Épi de blé barbelé. Grènetis.
℞. Sans lég. Le même épi en creux ; cercle dentelé.
Æ 28 ; statère, 7 gr. 93 (*Paris*) **Pl. LXVI, fig. 2.**

2063. — ΜΕΤΑ. Épi de blé barbelé ; cordelette perlée.
℞. Sans lég. Le même épi en creux ; cercle dentelé.
Æ 24 ; statère, 8 gr. 02 (*Paris*) **Pl. LXVI, fig. 3.**

2064. ΑΤΞΜ. Épi de blé barbelé. Cordelette perlée.
℞. Sans lég. Le même épi, en creux ; cercle dentelé.
Æ 24 ; statère, 6 gr. 90 (*Paris*) **Pl. LXVI, fig. 4** (droit).

2065. — Même description, avec la lég. ΜΕΤΑ (non rétrograde).
Æ 24 ; statère, 8 gr. 13 (*Paris*) **Pl. LXVI, fig. 5** (droit) ; — autre ex., 7 gr. 75 (*Luynes*).

2066. — Variété avec ΜΕΤΑΠ.
Æ 24 ; statère, 7 gr. 84 (*Paris*).

2067. — ΜΕΤ. Épi de blé barbelé. Grènetis.
℞. Sans lég. Le même épi, en creux ; cercle dentelé.
Æ 18 ; trité, 2 gr. 65 (*Luynes*) **Pl. LXVI, fig. 6** (droit).

2068. — Variété, avec la lég. ΤΞΜ.
Æ 18 ; trité, 2 gr. 51 (*Paris*).

2069. — ΜΕΤΑ· Épi de blé barbelé. Grènetis entre deux cercles.
℞. Sans lég. Le même épi, en creux ; cercle dentelé.
Æ 17 ; trité, 2 gr. 70 (*Luynes*) **Pl. LXVI, fig. 7.**

2070. — ΜΕΤ. Épi de blé barbelé ; au pourtour, grènetis entre deux cercles.
℞. Sans lég. Le même épi en creux. Cercle dentelé au pourtour.

1. Garrucci, *op. cit.*, p. 136, n° 20 et pl. CII.
2. B. Head, *Hist. numorum*, p. 62, fig. 37.

Æ 9 ; 0 gr. 45 (*Luynes*) **Pl. LXVI, fig. 8.**

2071. — ΜΕΤΑ. Épi de blé barbelé ; dans le champ, à droite, une sauterelle, la tête en haut. Cordelette perlée.

℞. Sans lég. Épi de blé barbelé, en creux ; dans le champ à g., un dauphin en creux, la tête en haut. Cercle dentelé.

Æ 28 ; statère, 8 gr. 02 (*Luynes*) **Pl. LXVI, fig. 9.**

Pour expliquer la sauterelle sur les monnaies de Métaponte, nous avons rappelé, plus haut, la légende d'Alybas, père de Métabos, dont le nom a été rapproché de ἀλίϐας, *desséché*, et par extension, *sauterelle* : cet insecte étant l'emblème de la sécheresse destructrice des moissons. Le mot ἀλίϐας signifie par dérivation, le fleuve des morts, le Styx, la sécheresse ou la sauterelle engendrant la *malaria* et la mort [1].

Groupe B. — *Monnaies incuses, à flan épais* (510 à 470).

2072. — ΑΤΕΜ. Épi de blé barbelé ; dans le champ à droite, une sauterelle la tête en bas. Grènetis.

℞. Sans lég. Épi de blé barbelé, en creux. Cercle dentelé.

Æ 21 ; statère, 8 gr. 25 (*Luynes*) **Pl. LXVI, fig. 10.**

2073. — ΜΕΤ. Épi de blé barbelé ; dans le champ à droite, un lézard. Grènetis entre deux cercles.

℞. Sans lég. ni symbole. Epi barbelé, en creux ; cercle dentelé.

Æ 23 ; statère, 8 gr. (*Luynes*) **Pl. LXVI, fig. 11** (droit).

2074. — ΑΤΕΜ. Épi de blé barbelé ; dans le champ à g., une tête de mulet. Cordelette perlée.

℞. Sans lég. Épi de blé barbelé, en creux. Cercle dentelé.

Æ 21 ; statère, 8 gr. 15 (*Luynes*) **Pl. LXVI, fig. 12** (droit) [2].

2075. — Variété : dans le champ, à gauche, une tête de bélier.

Æ 21 ; statère, 8 gr. 12 (*Paris*) **Pl. LXVI, fig. 13** (droit) [3].

2076. — ΑΤΕΜ. Épi de blé barbelé (type surfrappé sur un crabe dont on voit les pattes, dans le champ à gauche). Grènetis entre deux cercles.

1. Duc de Luynes, *Nouvelles annales*, t. I, p. 384 ; Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 128.

2. Garrucci, *op. cit.*, p. 136, n° 24 et pl. CII.

3. Pièce surfrappée ; traces incertaines du type primitif, au droit et au revers.

℞. Sans lég. Épi de blé barbelé (type surfrappé ; dans le champ à g., les lettres [..ꓶA]ꓤꓘ[A], de la lég. primitive). Cercle dentelé.

Æ 20 ; statère, 8 gr. 10 (*Luynes*) **Pl. LXVI, fig. 14.**

Cette pièce est surfrappée sur un statère commun d'Agrigente.

2077. — Même description. Pièce surfrappée sur un statère de Corinthe ; au droit, on voit encore les jambes de Pégase ; au revers, on distingue le cou et le bas du visage d'Athéna.

Æ 21 ; statère, 7 gr. 95 (*Luynes*) **Pl. LXVI, fig. 15** [1].

2078. — Même description. Pièce surfrappée sur un statère de Syracuse : au droit, autour de l'épi, traces du cheval et de la Niké volant derrière le cavalier ; au revers, traces de la tête d'Aréthuse entourée de dauphins, avec la lég. [ΣY]ꝚAKOΣIO[N].

Æ 21 ; statère, 8 gr. 08 (*Paris*) **Pl. LXVI, fig. 16** [2].

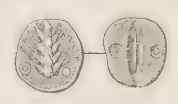
2079. — Même description. Pièce surfrappée sur un statère de Géla, aux types du buste barbu du fleuve Gélas et du cavalier combattant ; au droit, on distingue le profil du fleuve barbu, cornupète, et au revers, la tête du cheval.

Æ 21 ; statère, 8 gr. (*Luynes*) **Pl. LXVI, fig. 17** [3].

2080. — ꟽET. Épi de blé barbelé. Grènetis entre deux cercles.

℞. Tête de taureau de face, les cornes rabattues (type incus). Cercle dentelé.

Æ 13 ; hecté, 1 gr. 24 (*Luynes*) **Pl. LXVI, fig. 18 ;** — variété, 1 gr. 26 (*Paris*) **Pl. LXVI, fig. 19 ;** — variété, avec META [4].



N° 2081.

2081. — Épi de blé barbelé et accosté de deux cercles.

1. Autre pièce, surfrappée aussi sur un statère de Corinthe. Poole, *Catal. Italy*, p. 239, n° 20.

2. Comparez la pièce de Syracuse originale, par exemple, dans *Brit. Mus. Catal. Sicily*, p. 155, n° 75 ; B. Head, *Num. Chron.*, 1874. pl. II, 3.

3. Autre, avec la même surfrappe, dans Poole, *Catal. Italy*, p. 240, n° 25 ; comparez *Brit. Mus. Catal. Sicily*, p. 67, n° 16. — D'autres statères de Métaponte sont, de même, surfrappés sur des statères d'Himère, au type du coq ; — sur des statères de Corcyre, aux types de la vache allaitant son veau et des jardins d'Alcinoüs.

4. Garrucci, *op. cit.*, p. 136, n° 26 et pl. CII ; Poole, *Catal. Italia*, p. 241, n° 39 à 43.

℞. Grain de blé entre deux cercles (type incus).

Æ 10 ; *litra*, plusieurs ex., 0 gr. 78 à 0 gr. 75 [1].

Les surfrappes si curieuses que nous avons signalées sur les statères décrits plus haut, démontrent que l'émission des monnaies incuses, à Métaponte, se prolongea beaucoup plus longtemps qu'on serait porté à le croire. Par exemple, la monnaie de Syracuse dont on retrouve si bien les types sur notre n° 2078 (pl. LXVI, fig. 16) est du temps de Hiéron Ier (478-467). A la même époque appartiennent les monnaies surfrappées d'Agrigente, de Géla, de Corinthe, de Corcyre et d'autres villes [2]. La frappe des monnaies incuses, à Métaponte, se prolongea donc jusqu'en 470 environ.

Groupe C. — *Monnaies avec revers en relief* (vers 480-475).

2082. — ΑΨΕΛΟΣΟ ΑΕΘΛΟΝ. Le génie du fleuve Achéloüs, barbu, avec des cornes de taureau, nu, debout de face, une draperie passée sur ses bras et sur son dos; de la main droite étendue, il tient une patère et de la gauche il s'appuie sur une longue plante marine.

℞. ΑΤΞΜ. Épi de blé barbelé sur lequel grimpe une sauterelle. Cordelette perlée au pourtour.

Æ 22 ; statère, 7 gr. 56 (*Luynes*) **Pl. LXVI, fig. 20 ;** — autre, 7 gr. 49 [3].

Nous avons vu plus haut comment les Grecs des bords de l'Achéloüs, affluent de l'Alphée, apportèrent à Métaponte le culte de ce dieu-fleuve, dont la tête barbue, avec des cornes de taureau, rappelle la tête de l'Achéloüs d'Acarnanie et du Gélas.

A quelle époque doit-on placer cette monnaie dont le style est particulièrement remarquable ? L'histoire de Métaponte est si obscure qu'on ne peut faire à ce sujet que des conjectures. Les lettres de la légende conservent la forme archaïque de la fin du VIe ou du premier tiers du Ve siècle ; le style du personnage accuse environ 480 à 470. D'après sa légende, cette curieuse pièce paraît avoir été donnée en prix aux vainqueurs dans les jeux célébrés à Métaponte en l'honneur d'Achélous : Ἀχελοιο ἀεθλον, *prix de l'Achéloüs* [4]. « Une monnaie très ancienne de Métaponte, dit Fr. Lenormant, nous atteste l'existence de jeux qu'on y célébrait en l'honneur d'Achéloüs, père des Sirènes, inventeur du mélange de l'eau et du vin, et créateur de toutes les sources, personnage moitié homme et moitié taureau, comme le Bac-

1. Garrucci, *op. cit.*, p. 136, n° 25 et pl. CII; Poole, *op. cit.*, p. 242, n° 44.
2. Duc de Luynes, *Nouvelles annales*, t. I, p. 389.
3. Jules Sambon, *Recherches sur les monnaies de la presqu'île italique*, p. 264 et pl. XIX, 7 et 9; Garrucci, *op. cit.*, p. 136, nos 28, 29 et pl. CII ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 63 ; J. Friedlænder, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 293.
4. Comparez la formule des amphores panathénaïques, ci-dessus, p. 748.

chus italique, comme le Minotaure et comme les héros Boiotos et Métabos. Ceux qui se sont occupés de la mythologie antique ont, depuis longtemps, reconnu la parenté intime qui existe entre Achéloüs et le Dionysos tauriforme ... [1] ». Le duc de Luynes s'est, en effet, efforcé d'identifier Achéloüs avec le héros éponyme Métabos [2].

Peu après 480, on voit paraître, sur les monnaies de Métaponte à double relief, la statue d'Apollon que mentionne Hérodote [3] : nous avons dit que le culte d'Apollon fut introduit à Métaponte par Aristéas, disciple et successeur de Pythagore.

§ IV. — **Siris et Pyxus.**

Les monnaies incuses décrites dans ce paragraphe ont été frappées par deux villes lucaniennes associées, Siris et Pyxus.

Siris (Σῖρις, ethn. Σιρίτης) était à l'embouchure de la rivière du même nom (aujourd'hui le Sinno), sur le golfe de Tarente, au sud d'Héraclée ; elle servait de port à Pandosia [4]. Elle se prétendait d'origine troyenne [5]; vers la fin du VIIe siècle, elle fut colonisée par des Ioniens de Colophon fuyant la domination lydienne [6]. La fertilité de son territoire est vantée par les anciens [7]; de bonne heure, elle passa sous l'hégémonie de Sybaris et devint ainsi une colonie achéenne [8].

Pyxus ou Pyxonte (Πυξοῦς, ethn. Πυξούντιος), s'appela plus tard *Buxentum :* c'est aujourd'hui Policastro, sur la mer Tyrrhénienne, au fond du golfe de Laos. On ne sait rien de son origine, sinon que vers 471, elle reçut une colonie nouvelle qu'y installa Micythos, tyran de Messana [9] : à cette époque, elle avait cessé de battre monnaie depuis longtemps.

2083. — ΜΟ | ИΣΡΣΜ (Σιρῖνος, rétrogr.) Taureau debout à gauche sur une ligne de grènetis, détournant la tête à droite. Grènetis entre deux cercles.

℞. XV⅂ (Πυξ, rétrogr.). Le même taureau en creux, à dr. Cercle dentelé.

Æ 29 ; stat., 8 gr. 05 (*Luynes*) **Pl. LXVII, fig. 1 ;** — autre, 8 gr. 25 (*Paris*).

2084. — M | OИΣРИM (Σιρῖνος, rétrogr.). Taureau debout à gauche, détournant la tête à droite; il est sur une ligne de grènetis. Cordelette perlée.

℞. ΓVXOΣM (Πυξόες). Le même taureau en creux, à droite ; au pourtour, cercle entre deux rangs de hachures.

Æ 29 ; statère, 8 gr. 10 (*Luynes*) **Pl. LXVII, fig. 2.**

1. Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 118.
2. Luynes, *Nouvelles annales*, t. I, p. 385-386.
3. Hérodote, IV, 15.
4. Duc de Luynes, dans les *Nouvelles annales de l'Institut archéol. de Rome*, t. I, 1836, p. 392 ; Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 202.
5. Strabon, VI, 1, 14.
6. Strabon, *l. c.* ; Athénée, XII, 25 (p. 523); Luynes, *loc. cit.*, p. 393 ; Lenormant, *op. cit.*, p. 203.
7. Athénée, XII, 25 (p. 523); cf. Hérodote, V, 127; duc de Luynes, *loc. cit.*, p. 394 ; Lenormant, p. 205.
8. Fr. Lenormant, p. 207.
9. Diod. Sic., XI, 59; Strabon, VI, 1, 1 ; Ét. de Byzance, v° Πυξοῦς ; Lenormant, *op. cit.*, p. 207.

2085. — MOΗ | ΣΙΡΣΜ (Σιρῖνος, rétrogr.) Taureau debout à gauche, détournant la tête à droite ; il est sur une ligne de grènetis. Cordelette perlée.

℞. ΠΥ+ | ΟΕΜ (Πυξόες). Le même taureau en creux, à droite. Au pourtour, cercle entre des hachures en arête de poisson.

Æ 30 ; statère, 8 gr. 05 (*Paris*) **Pl. LXVII, fig. 3.**

2086. — Variété, avec ΠΥ+ | ΟΕΜ au revers.

Æ 30 ; statère, 8 gr. 08 (*Luynes*) **Pl. LXVII, fig. 4** [1].

2087. — ΣΙΡΣΜ (Σιρι., rétrogr.). Taureau debout à gauche, détournant la tête à droite. Grènetis entre deux cercles.

℞. Sans lég. Le même taureau en creux, à dr. Grènetis entre deux cercles.

Æ 21 ; trité, 2 gr. 57 (*Naples*) [2].

Le monnayage que nous venons de décrire débute vers le milieu du VIe siècle, comme celui de Sybaris, dont il ne se distingue que par le nom d'atelier. Les monnaies attestent par leur double légende que Siris et Pyxus étaient étroitement associées, peut être même que Pyxus dépendait de Siris [3]. Πυξόες (Πυξοῦς) est le nom de la ville au nominatif; Σιρῖνος, comme Λαῖνος, Ποσειδανιάτας, etc., est un adjectif aussi au nominatif, et doit s'accorder avec le mot sous-entendu : στατήρ ou νοῦμμος [4].

La prospérité de Siris excita la jalousie de ses plus proches voisines. Métaponte, Sybaris et Crotone formèrent une ligue contre elle ; la guerre qui s'ensuivit aboutit à la prise de Siris dont les habitants furent expulsés [5]. La date de la destruction de Siris ne peut être fixée avec certitude ; mais, ce fut sûrement avant la chute de sa rivale Sybaris en 510 [6]. Ces événements confinent donc les monnaies de Siris entre 540 environ et 510 au plus tard : nous avons par là un précieux point de repère pour le classement des monnaies similaires contemporaines.

§ V. — Sybaris.

Cette ville si célèbre dans l'antiquité, sur le golfe de Tarente, à quelque distance de la mer, entre les deux rivières appelées Crathis et Sybaris, fut fondée par des Achéens

1. Autres variétés. Poole, *Catal. Italia*, p. 283, nos 1 et 2.
2. Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, pl. CVIII, fig. 3 et p. 145, n° 1.
3. Duc de Luynes, *Nouvelles annales de l'Institut archéol. de Rome*, t. I, 1836, p. 395.
4. B. Head, *Hist. numorum*, p. 69.
5. Justin, XX, 2.
6. Hérodote, VIII, 62; Fr. Lenormant place la chute de Siris entre 570 et 565 ; mais, les monnaies qui portent le nom de Siris ne sauraient remonter à une date aussi ancienne. Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 206 ; Ettore Pais, *Le origini di Siris d'Italia* (Naples, 1906. in-8°).

vers 720 av. J.-C.[1]. Sa prospérité était telle, au VIe siècle, qu'elle excitait l'admiration de toute la Grèce; la noblesse et le luxe dégradé de ses habitants passèrent en proverbe[2]. Sybaris qui avait des mines d'argent sur son territoire[3], dominait sur vingt-cinq villes de l'Italie méridionale et elle fonda, elle-même, les colonies de Poseidonia, Laos et Scidros; elle entretenait d'actives relations commerciales avec les Étrusques et surtout avec Milet; elle se prétendait, d'ailleurs, d'origine rhodienne autant qu'achéenne[4].

En 680, Sybaris prit part, avec les autres colonies achéennes, au massacre des Siritains qui attira la colère des dieux. Au milieu de son luxe, elle eut à subir des pestes, des séditions et fut agitée par les factions politiques. Pythagore qui vint à Sybaris, réussit à apaiser les discordes civiles; mais ce fut pour peu de temps[5]. A Sybaris, il y avait le parti oligarchique auquel appartenaient Smindyridès et Alciménès, et le parti démocratique qui prit pour chef le farouche Télys; ce dernier s'empara du pouvoir et exila les Pythagoriciens qui se réfugièrent à Crotone.

Télys et ses partisans voulurent contraindre les Crotoniates à chasser les fugitifs. Les Crotoniates refusèrent; de là, une guerre acharnée. Les Sybarites marchèrent sur Crotone avec une armée de 300,000 hommes. Cependant les Crotoniates moins nombreux furent victorieux sur les bords du Traeis, et poursuivirent les Sybarites jusqu'aux portes de leur ville. Ils s'en rendirent maîtres après 70 jours de siège et résolurent de la détruire. Les Crotoniates exécutèrent ce projet en détournant dans les rues de Sybaris le cours du Crathis[6]. Les Sybarites survivants se réfugièrent à Laos, Poseidonia et Scidros, leurs colonies.

Des événements que nous venons de résumer, il résulte que les monnaies décrites ci-après, se placent dans la période comprise entre le milieu du VIe siècle, époque de l'apparition de la monnaie à types incus, et 510, date de la destruction de Sybaris. Le type du taureau est pareil à celui que nous avons vu à Siris-Pyxus et trahit l'alliance commerciale qui existait entre ces villes pourtant politiquement jalouses et rivales. Il peut être en même temps la figure symbolique du Crathis[7].

2088. — VM = Συ(βαρίτον), à l'exergue. Taureau debout à gauche, détournant la tête à droite; il est sur une base formée d'un grènetis entre deux lignes. Au pourtour, grènetis entre deux lignes.

℞. Sans lég. Le même taureau en creux, à droite. Grènetis au pourtour.

1. Strabon, VI, 1, 13; Diod. Sic., XII, 9; Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, p. 145; duc de Luynes, *Nouvelles annales*, 1836, t. I, p. 396; Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 247 et 256.

2. Hérodote, VI, 127; B. Head, *Hist. numor.*, Introd., p. L.

3. Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 262.

4. Duc de Luynes, *loc. cit.*; Fr. Lenormant, *op. cit.*, p. 256 et suiv.

5. Fr. Lenormant, *op. cit.*, p. 290. C'est peut-être dans ces conjonctures que furent frappées les monnaies qui portent à la fois les noms de Sybaris et de Crotone et que nous décrirons ci-après, à cette dernière ville.

6. Duc de Luynes, *loc. cit.*, p. 404; Fr. Lenormant, *op. cit.*, p. 293 et suiv.

7. Duc de Luynes, *Nouvelles annales*, t. I, p. 398.

Æ 28 ; statère, 7 gr. 46 (*Luynes*) **Pl. LXVII, fig. 5;** — autres ex., 7 gr. 96 8 gr. 06 (*Paris*).

2089. — VM (= Συ, en haut, dans le champ). Taureau debout à gauche, détournant la tête à droite; il est sur une base formée d'un grènetis entre deux lignes. Au pourtour, large cordelette perlée.

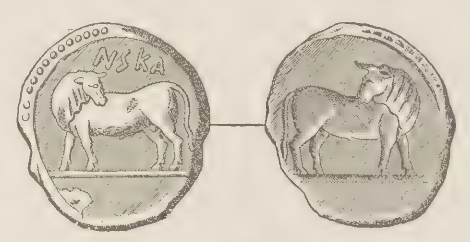
℞. Sans lég. Le même taureau en creux, à droite. Au pourtour, deux cercles séparés par un grènetis.

Æ 30 ; stat., 7 gr. 97 (*Luynes*) **Pl. LXVII, fig. 6;** — autre, 8 gr. 10 (*Paris*).

2090. — VM (à l'ex.). Taureau debout à gauche, détournant la tête à droite; il est sur une base formée d'un grènetis entre deux lignes; en haut, dans le champ, une branche de laurier. Grènetis entre deux lignes.

℞. Sans lég. Le même taureau en creux, à droite, sur une base dentelée; en haut, une branche de laurier en relief. Grènetis entre deux lignes.

Æ 27; statère, 7 gr. 90 (*Luynes*) **Pl. LXVII, fig. 7.**



No 2091.

2091. — NΣKA (= Νικα, en haut, dans le champ). Taureau debout à gauche, détournant la tête à droite. Grènetis entre deux lignes au pourtour.

℞. Sans lég. Le même taureau en creux, à droite.

Æ 27 ; statère (*Naples*) [1].

2092. — VM (à l'ex.). Taureau à g., détournant la tête, comme ci-dessus.

℞. Sans lég. Le même taureau en creux, à droite.

Æ 19 ; trité, 2 gr. 61 (*Luynes*) **Pl. LXVII, fig. 8.**

2093. — VM (à l'ex.). Même taureau.

1. Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, p. 146 et pl. CVIII, fig. 5; A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. V, p. 222; Friedlænder, *Zeit. für Numismatik* t. VII, p. 215.

℞. VM (= Συ., en relief, en haut, dans le champ). Taureau en creux à droite, détournant la tête à gauche.

Æ 20; trité, 2 gr. 61 (*Luynes*) **Pl. LXVII, fig. 9.**



N° 2094.

2094. — MƎTIЯAƎVM (Συβαριτες, rétrogr.), à l'exergue. Taureau debout à gauche, sur une base de grènetis, détournant la tête à droite.

℞. VM (= Συ), en haut, dans le champ. Le même taureau en creux debout, à droite. Cercle dentelé au pourtour.

Æ 29; statère (*Berlin*) [1].

2095. — VM (Συ., à l'ex.). Taureau debout à droite et détournant la tête à gauche. — ℞. Large amphore, en creux.

Æ 12; hecté, 1 gr. 15 (*Paris*) **Pl. LXVII, fig. 10.**

2096. — Même description, avec le taureau à gauche (légende fruste).

Æ 11; *litra*, 0 gr. 86 (*Paris*) **Pl. LXVII, fig. 11.**

2096 *bis*. — Même description (la lég. VM très nette), hecté, 1 gr. 32 [2].



N° 2097.

2097. — Taureau debout à droite, détournant la tête à gauche; au-dessus, une branche de laurier.

℞. Amphore en creux. Au pourtour, grènetis entre deux cercles.

Æ 8; hémi-hecté, 0 gr. 66 [3].

1. Garrucci, *loc. cit.*, p. 146 et pl. CVIII, 9.
2. Garrucci, *loc. cit.*, p. 146 et pl. CVIII, 10.
3. F. von Duhn, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 309 et pl. IV, fig. 5 (trouvaille de Cittanuova, Calabre).

2098. — VM (à l'ex.). Taureau marchant à gauche, sur une base; en haut, dans le champ, traces des lettres ..BAR (?) (Συβαρ. ?)

℞. Taureau en creux, marchant à droite (la tête manque).

Æ 22; statère, flan épais, 7 gr. 05 (*Luynes*) **Pl. LXVII, fig. 12.**

On trouvera ci-après (nos 2173 et 2174) des monnaies d'alliance frappées en communauté par Sybaris et Crotone.

Le site de Sybaris demeura désert durant cinquante-huit ans environ. En 453, les Sybarites purent retourner dans leur patrie et, avec ses ruines, ils rebâtirent une ville à peu de distance de l'ancienne. La nouvelle Sybaris n'eut qu'une existence éphémère, par suite de la jalousie des Crotoniates. Néanmoins, elle frappa des monnaies qui ne rentrent pas dans le cadre chronologique du présent volume [1].

§ VI. — **Ami... ou Asi...?**

D'après leur type du taureau détournant la tête, leur style, leur poids et leur légende, les monnaies qui suivent appartiennent à une ville lucanienne voisine de Siris ou de Sybaris. Mais, il règne une grande incertitude sur l'interprétation de la légende. On lit généralement ΑΣΙ, d'où l'on a songé à une ville d'*Asia* qui n'aurait pas laissé de traces dans l'histoire [2]. Le P. Garrucci pense, — et je suis porté à croire qu'il a raison, — que la seconde lettre est un *mu* et non un *sigma* et qu'il faut lire AMI et non point ΑΣΙ [3]. Il me paraît bien, en effet, que la forme de la lettre est plutôt ⋀⋀ que M. Mais, si l'on doit, ce semble, lire 'Αμι..., ce n'est pas une raison suffisante pour adopter l'opinion du P. Garrucci qui voit dans ces lettres les initiales des *Aminei* ('Αμίνεοι), tribu obscure qui vint de Thessalie se fixer quelque part dans la Grande Grèce, où elle aurait importé la culture de la vigne [4]. On ne peut non plus songer à Aminula ou Amiternum, en Apulie, cette ville étant trop éloignée de celles qui ont le type du taureau incus.

2099. — ≶⋀⋀A (à l'ex.). Taureau debout à gauche, détournant la tête; sur son dos, une sauterelle. Cordelette perlée au pourtour.

℞. Sans lég. Type incus, pareil au droit, mais tourné à droite.

Æ 29; statère, 8 gr. 03 (*Luynes*) **Pl. LXVII, fig. 13** [5].

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 70; Garrucci, *op. cit.*, p. 146 et pl. CVIII; duc de Luynes, *loc. cit.*, p. 406; Fr. Lenormant, *op. cit.*, p. 302.

2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 75; Jules Sambon, *Recherches sur les monnaies de l'Italie méridionale*, p. 293; F. von Duhn, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 310.

3. Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, p. 144.

4. Philargyre, schol. sur Virg., *Georg.*, II, 97.

5. B. Head, *Hist. numor.*, p. 75.

§ VII. — Pal... et Mol...

Un atelier incertain de Lucanie frappa entre 530 et 500, la pièce suivante :

2100. — ΊΑΠ. Sanglier à droite. Grènetis entre deux cercles.

℞. ΛΟΜ. Le même sanglier incus, à gauche. Grènetis entre deux cercles.

Æ 27; statère, 7 gr. 96 (*Luynes*) **Pl. LXVII, fig. 14;** — autres ex., 7 gr. 90 (*Londres* et *Berlin*) [1].

D'après la légende du droit et du revers, ce statère paraît porter les noms de deux villes associées. On a songé à une alliance entre Palinure et Molpa. Mais, le duc de Luynes a contesté cette attribution pour les raisons suivantes : si l'on connaît le petit fleuve appelé Μέλπις ou *Melpes*, aucun auteur ne signale une ville de Molpa ou Melpa ; d'autre part, au promontoire de Palinure, entre Vélia et Pyxus, il n'y eut jamais un port d'une importance assez considérable pour avoir battu monnaie [2].

§ VIII. — Laos.

Laos ou Laüs (Λᾶος, ethnique Λαΐνος), plus tard, Lavinium (*Laino*), sur la mer tyrrhénienne, vers l'embouchure du fleuve torrentueux du même nom, qui sépare la Lucanie du Bruttium, était une colonie de Sybaris (ἄποικος Συβαριτῶν) [3]. En 510, après la destruction de leur ville, une partie des Sybarites trouva un refuge à Laos [4]. Cette ville eut un atelier monétaire dès le milieu du VIe siècle, comme toutes les autres qui frappèrent des statères incus ; le taureau androcéphale, type constant de ses monnaies, est l'emblème du fleuve Laos.

2101. — ΛΑϜΣ (Λαϝι). Taureau à tête humaine, debout à dr., détournant la tête à g. ; il a une longue barbe, des cheveux frisés sur le front, les cornes projetées en avant et la tête ceinte d'un bandeau ; la base est formée d'un grènetis entre deux lignes. Au pourtour, grènetis entre deux cercles.

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 69, fig. 45; J. Friedlænder, *Zeit. für Num.*, t. VI, p. 9.

2. Luynes, *Nouvelles annales*, 1836, t. I, p. 436. C'est à tort qu'on a contesté l'authenticité des exemplaires que nous venons de décrire sous le n° 2100; mais, il existe un coin moderne aux mêmes types, au Cabinet de Florence. Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, p. 172.

3. Hérod., VI, 21; Strabon, V, 1, 1; duc de Luynes, *Nouvelles annales*, t. I, 1836, p. 433. Sur l'incertitude qui existe encore au sujet de l'emplacement précis de Laos, voyez Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 259, note.

4. Hérod., VI, 20; B. Head, *Hist. num.*, p. 61.

℞. ΜΟΝ (= νος, rétrogr.), en relief. Le même taureau en creux, tourné à gauche. Cercle barbelé au pourtour.

Æ 25; stat., 8 gr. 05 (*Luynes*) **Pl. LXVIII, fig. 1**; — autre, 7 gr. 08 (*Paris*)[1].

2102. — Sans lég. Taureau à tête humaine debout à droite, détournant la tête à gauche, comme ci-dessus. — ℞. Le même taureau en creux, à gauche.

Æ 17; tiers de stat., 2 gr. 16, fruste (*Luynes*) **Pl. LXVIII, fig. 2.**

Sur le statère nº 2101, la légende ΛΑϜΙ-ΝΟΜ (ΛαϜῖνος, avec *digamma*) est répartie sur le droit et sur le revers, suivant un usage dont nous avons déjà constaté des exemples [2]. A partir de 480 environ, jusqu'au milieu du vᵉ siècle, Laos émit des statères, à types en relief au droit et au revers, sur lesquels la légende est ΛΑΙΝΟΜ (Λαῖνος, sans *digamma*), aussi répartie sur les deux faces. Quelquefois, on a seulement ΛΑΙ, au droit et au revers. Nous ne donnons (nº 2103) qu'un spécimen de ce monnayage postérieur à notre cadre chronologique.

2103. — ΙΑΛ (Λαϊ.). Taureau à tête humaine barbue, à gauche, détournant la tête à droite; à l'exergue, un gland. Cercle au pourtour.

℞. ΙΑΛ. Taureau à tête humaine barbue, à dr. (ne détournant pas la tête).

Æ 21; statère, 7 gr. 78 (*Luynes*) **Pl. LXVIII, fig. 3.**

§ IX. — Vélia (*Hyélé*).

Vélia, en Lucanie, au sud de Poseidonia, le principal établissement des Phocéens sur la mer tyrrhénienne, s'appelait en grec Ὑέλη et Ἐλέα (ethnique Ὑελήτης et Ἐλεάτης, *Veliensis*). Le premier de ces noms, *Hyélé* (Ὑέλη) était celui d'une fontaine voisine de l'emplacement choisi par les colons grecs [3]; plus tard, le nom de Ὑέλη fut changé en celui de Ἐλέα, qui devint en latin *Velia*. Sur les monnaies, la forme constante est ΥΕΛΗ et ΥΕΛΗΤΩΝ. On reconnaît clairement que cette diversité d'appellations provient du *digamma* éolien qui, étant le préfixe du nom primitif, fut retenu dans l'usage vulgaire, tandis que les Romains recueillirent la forme attique postérieure [4].

Vélia fut fondée par les Phocéens qui s'exilèrent pour ne pas subir le joug des Perses au moment de la conquête de l'Ionie par Harpage, en 544 [5].

1. Le statère aux mêmes types, reproduit dans B. Head, *Hist. numor.*, p. 61, paraît être sans légende; — autre, avec lég., à Berlin. J. Friedlænder, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 215; F. von Duhn (trouvaille de Cittanuova), *Zeit. f. Num.*, t. VII, p. 310.
2. Voyez ci-dessus, à Ægæ d'Achaïe, p. 825.
3. Strabon, VI, 1, 1; cf. Fr. Lenormant, *A travers l'Apulie et la Lucanie*, t. II, p. 306.
4. Fr. Lenormant, *loc. cit.*
5. Voyez ci-dessus, p. 103; cf. Hérodote, I, 167; Fr. Lenormant, *A travers l'Apulie et la Lucanie*, t. II, p. 301.

L'abondance du monnayage d'argent à Vélia atteste l'importance du commerce de cette ville, dont on connaît peu l'histoire. Elle eut une école de philosophie qui brilla d'un vif éclat avec Xénophane de Colophon et Parménide. Zénon, disciple de Parménide, fut mis à mort par un tyran nommé Néarque ou Diomédon [1]. Strabon nous informe que les Eléates furent victorieux des Poseidoniates dans un conflit dont nous ignorons les circonstances et l'époque [2]. Dès la fin du VIe siècle, Vélia fit alliance avec Rome; c'était de Vélia et de Naples que les Romains faisaient venir leur prêtresse de Cérès [3].

Les plus anciennes monnaies de Vélia sont taillées suivant un système courant en Asie-mineure et qui paraît avoir pris naissance ou s'être particulièrement développé à Lesbos (étalon lesbiaque) [4]. La drachme pèse de 3 gr. 95 à 3 gr. 75; on ne connait pas de divisions supérieures. Vers l'an 490, Vélia, à l'exemple des villes voisines, adopta l'étalon de 8 gr. 16.

L'alphabet monétaire à Vélia est l'alphabet ionien [5].

2104. — Protomé de lion à droite, la tête de face, une patte avancée et dévorant un cuisseau de cerf. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 14; drachme, 3 gr. 85 (*Luynes*) **Pl. LXVIII, fig. 4.**

2105. — Variété, 4 gr. 08 (*Luynes*) **Pl. LXVIII, fig. 5;** — autres ex., 3 gr. 86 à 3 gr. 70 (*Paris*) **Pl. LXVIII, fig. 6.**



No 2106.

2106. — Variété; on distingue très nettement la patte de cerf que le lion dévore [6].

2107. — Variété, avec E (initiale de Vélia), en relief sur le flanc du lion [7].

1. Diog. Laert., IX, 5; Cicéron, *Tusculanes,* II, 22; Fr. Lenormant, *op. cit.*, p. 333 et suiv.

2. Strabon, VI, 1, 1.

3. Duc de Luynes, dans les *Annali* de l'Instit. arch. de Rome, 1829, p. 381-386; Fr. Lenormant, *A travers l'Apulie et la Lucanie,* t. II, p. 320; *La Grande Grèce*, t. I, p. 142.

4. Voyez ci-dessus, p. 343; cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 73.

5. C'est sans fondement, qu'on a pensé, parfois, que les pièces à la protomé de lion que nous allons décrire, n'étaient pas de Vélia mais d'Asie-mineure d'où le commerce les aurait apportées sur l'emplacement de Vélia où elles se rencontrent le plus fréquemment. Cf. G. Hill, *Catal. John Ward*, p. 13; J. A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, p. 228.

6. Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, p. 173 et pl. CXVIII, no 23.

7. Garrucci, pl. CXVIII, no 24.

2108. — Variété, avec la lettre A entre les pattes du lion (*coll. H. Weber*) [1].

2109. — Protomé de lion à gauche, la tête de face, une patte avancée et dévorant sa proie. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 11 ; diob., 1 gr. 15 (*Paris*) **Pl. LXVIII, fig. 7** (de la trouvaille d'Auriol).

2110. — Autres ex. variés, de la même trouvaille, 1 gr. 04 à 0 gr. 88 (*Paris*) [2].

2111. — Même description, mais la protomé de lion tournée à droite.

Æ ; diobole, 1 gr. 16 (*Paris*) **Pl. LXVIII, fig. 8** (de la trouvaille d'Auriol) ; — autre ex., de la même trouvaille, 1 gr. 17 à 1 gr. 13 [3].

2112. — Même description, la protomé de lion tournée à gauche.

Æ 9 ; obole, 0 gr. 65 (*Paris* ; de la trouvaille d'Auriol).

2113. — Même description, la protomé de lion tournée à droite.

Æ 9 ; obole, 0 gr. 50 (*Paris*) **Pl. LXVIII, fig. 9** [4].

2114. — Même description. — Æ 8 ; tritartémorion, 0 gr. 40 [5].

2115. — Même description. — Æ 7 ; trihémi-tartémorion, 0 gr. 25 [6].

2116. — Même description. — Æ 6 ; tartémorion, 0 gr. 15 [7].

Dans le premier quart du ve siècle, Vélia adopte d'autres types monétaires, avec l'étalon tarentin de 8 gr. 16 et frappe des pièces dont nous donnons, ci-après, seulement les spécimens les plus anciens, comme rentrant dans notre cadre.

2117. — Tête de lion à droite, la gueule béante.

℞. Sans lég. Tête de la nymphe Vélia, à droite, l'œil de face, ayant un collier et des pendants d'oreilles ; ses cheveux sont arrangés en trois rangs de frisures sur le front et relevés en bourse sur la nuque. Grènetis.

Æ 17 ; statère, 8 gr. 14 (*Londres*) **Pl. LXVIII, fig. 10** [8].

2118. — Lion rugissant, à droite, la queue ramenée sous le ventre, avançant les deux pattes de devant pour saisir sa proie ; au-dessus, la lettre B. Grènetis au pourtour.

1. Herm. Weber, *Num. Chron.*, 1892, p. 185, n° 1.
2. E. Muret, *Catal. des monnaies gauloises*, n°s 301 à 304 ; H. de La Tour, *Atlas de monnaies gauloises*, n° 303.
3. E. Muret, *op. cit.*, n°s 336 à 343 ; H. de La Tour, *Atlas*, n° 336. Voyez ci-après, au chapitre III, la description raisonnée du Trésor d'Auriol.
4. Garrucci, *op. cit.*, p. 173 et pl. CXVIII, fig. 27.
5. Garrucci, p. 173 et pl. CXVIII, fig. 28 et 29.
6. Garrucci, p. 173 et pl. CXVIII, fig. 30 et 31.
7. Garrucci, p. 173 et pl. CXVIII, fig. 32.
8. Poole, *Catal. Italia*, p. 304, n° 1.

℞. VEΛH. Tête de la nymphe Vélia, à droite, l'œil de face, les cheveux retenus par un bandeau et relevés sur la nuque; au cou, un collier.

Æ 21 ; statère, 8 gr. 03 (*Luynes*) **Pl. LXVIII, fig. 9.**

2119. — Variété, de style un peu moins archaïque, 8 gr. 10 (*Luynes*).

Le monnayage des statères que nous venons de décrire se prolonge jusqu'au milieu du ve siècle [1]. Le style de la tête de femme, sur le n° 2118, est identique à celui de la nymphe Cymé sur les statères contemporains de Cumes (ci-après, n° 2142) et à celui de la tête d'Aréthuse sur le Démarétion de Syracuse. On ne saurait méconnaître, à Vélia, la tête de la nymphe éponyme Hyélé ou Vélia, personnification de la source dont nous avons parlé plus haut.

§ X. — **Poseidonia** (*Pæstum*).

La ville lucanienne de Poseidonia (Ποσειδωνία, ethn. Ποσειδωνιάτης) qui devait, plus tard, prendre le nom de *Pæstum*, se trouvait sur la mer tyrrhénienne, à quelque distance au sud de l'embouchure du Silaros [2]. C'était une colonie de Sybaris qui la fonda au temps de sa grande prospérité, entre 700 et 510. Mais les colons de Sybaris avaient été précédés au même lieu par des Doriens originaires de Trézène. Comme le dieu national des Tréséniens était Poseidon, ainsi s'explique le nom de la nouvelle ville [3] et le type de Poseidon sur ses monnaies [4].

Hérodote qui mentionne incidemment Poseidonia, la représente comme une ville considérable au temps de la fondation de sa voisine Vélia, vers 544 [5]. Mais c'est la seule mention qui soit faite de Poseidonia chez les auteurs anciens, jusqu'après la chute de sa métropole, Sybaris, en 510.

La prospérité de Poseidonia, à défaut des témoignages littéraires, est attestée par l'abondance de ses monnaies et par les imposantes ruines architecturales, célèbres sous l'appellation de « temples de Pæstum » qui font l'admiration des voyageurs.

Les monnaies primitives de Poseidonia ressemblent à celles des autres cités achéennes : flan large et mince, type incus au revers; toutefois, elles en diffèrent pour deux points très importants : leur poids et le système de leurs divisions pondérales. En effet, les monnaies de Poseidonia suivent l'étalon asiatique de Cumes et de Vélia : ce sont des statères lesbiaques de 7 gr. 64 et des drachmes de 3 gr. 82 [6].

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 74; Garrucci, *op. cit.*, p. 173 et pl. CXVIII, fig. 33 et suiv.
2. Fr. Lenormant, *A travers l'Apulie et la Lucanie*, t. II, p. 180.
3. Fr. Lenormant, *op. cit.*, p. 182.
4. Duc de Luynes, *Nouvelles annales de l'Institut archéol.* de Rome, t. I, 1836, p. 426 et suiv.
5. Hérodote, I, 167.
6. B. Head, *Hist. numor.*, p. 67.

Groupe A. — *Monnaies avec le seul nom de Poseidonia.*

2120. — ΜΟΠ (= Ποσ.). Poseidon nu, debout à droite, barbu, les cheveux frisés sur la nuque, la chlamyde passée sur le dos et les bras ; il tient la main gauche ouverte, à bras tendu ; de la main droite, il brandit son trident à la hauteur de sa tête. Cercle cordelé au pourtour.

℞. ΠΟΜ. Le même type tourné à gauche, en creux, sauf le trident qui est en relief. Cercle dentelé en arête de poisson.

Æ 30 ; statère, 7 gr. 50 (*Paris*) **Pl. LXVIII, fig. 12 ;** — autre ex., 7 gr. 35 (*Luynes*).

2121. — ΜΟΠ (= Ποσ.). Même type de Poseidon, mais les cheveux retombant en longues mèches sur le cou et les épaules et le trident plus orné.

℞. ΜΟΠ. Même type de Poseidon en creux, à gauche, le trident en relief.

Æ 31 ; statère, 7 gr. 45 (*Paris*) **Pl. LXVIII, fig. 13**.

2122. — ΠΟΜ. Variété du type de Poseidon, les cheveux en longues mèches parallèles sur les épaules.

℞. ΠΟΜ. Même type de Poseidon en creux, à gauche.

Æ 29 ; statère, 7 gr. 41 (*Luynes*) **Pl. LXVIII, fig. 14.**

2123. — Variété, avec la lég. du revers : ΜΟΠ ; 7 gr. 56 (*Paris*).

2124. — Variété, avec la lég. ΠΟ, au droit et au revers [1].

2125. — Variété, la lég. ΠΟΜ disposée autrement ; au droit, devant Poseidon, un dauphin ; au revers, le même dauphin en creux. Æ 30 ; statère [2].

2126. — ΠΟΜΕΣ (Ποσει.) Variété du type de Poseidon imberbe, les cheveux longs sur le cou et les épaules. Cordelette perlée au pourtour.

℞. ΜΟΠ. Même type de Poseidon en creux, à gauche. Cercle dentelé en arête de poisson, au pourtour.

Æ 29 ; statère, 7 gr. 48 (*Luynes*) **Pl. LXVIII, fig. 15 ;** — autre ex., 7 gr. 50 (*Paris*).

2127. — Variété ; Poseidon paraît tenir une pieuvre de la main gauche [3].

1. Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, p. 177 et pl. CXX, 1.

2. Garrucci, *op. cit.*, p. 177 et pl. CXX, 5 et 6.

3. Garrucci, *op. cit.*, p. 177 et pl. CXX, 2.

2128. — ΓΟΜ. Poseidon nu, debout à droite, imberbe, les cheveux longs en mèches sur le cou et les épaules, brandissant le trident, comme ci-dessus. Double cercle de grènetis au pourtour.

℞. ΜΟΓ. Même type de Poseidon en creux, à gauche. Cercle dentelé en arête de poisson, au pourtour.

Æ 20; drachme, 3 gr. 72 (*Luynes*) **Pl. LXVIII, fig. 16;** — autre ex., 3 gr. 65 (*Paris*).

2129. — ΓΟΜΕΣ (Ποσει). Poseidon imberbe, debout à dr., comme ci-dessus.

℞. ΓΟΜΕΣ. Même type de Poseidon en creux, à gauche.

Æ 19; drachme, 3 gr. 65 (*Paris*) **Pl. LXVIII, fig. 17.**

2130. — Variété, avec ΓΟΜΕ (Ποσε), au droit et au revers [1].



N° 2131.

2131. — ΜΟΓ. Poseidon imberbe, à dr., comme ci-dessus; devant lui un hippocampe. Grènetis. — ℞. ΜΟΓ. Même type de Poseidon en creux, à gauche.

Æ 19; drachme [2].



N° 2132.

2132. — ΓΟΜ — ΟΣΔ. Poseidon debout à droite, brandissant le trident, comme ci-dessus.

℞. ΜΟΓ. Même type de Poseidon en creux, à gauche. Æ 19; drachme [3].

1. Garrucci, *op. cit.*, p. 177 et pl. CXX, 10.
2. Garrucci, *op. cit.*, p. 177 et pl. CXX, 7.
3. Garrucci, *op. cit.*, p. 177 et pl. CXX, 8. Les lettres ΟϟΔ sont inexpliquées. Je présume qu'il faut peut-être lire ΕϟΔ ce qui donnerait ΓΟΜ—ΕϟΔ (= Ποσειδ.?)

Groupe B. — *Monnaies aux noms de Poseidonia et Fiis..*(?)

Les pièces qui suivent, aux mêmes types que les précédentes et de même aspect, s'en distinguent pourtant par leur légende qui contient deux noms : celui des Poseidoniates et les quatre lettres FIIΣ dont l'interprétation n'est pas encore bien fixée. On serait porté à adopter l'opinion de Millingen [1] qui considère les lettres Fιισ. comme les initiales du nom de Phistelia; cette ville se serait associée avec Poseidonia pour la frappe de ces monnaies. Des cas analogues se présentent dans le monnayage incus de la Grande Grèce [2]. Seulement, Phistelia se trouvait bien loin de Poseidonia, en Campanie, dans le voisinage de Cumes; les monnaies qu'on lui attribue avec certitude ne sont pas antérieures au dernier tiers du ve siècle ; leurs types ne rappellent en rien celui de Poseidon que nous voyons ici, et de plus, elles ont des légendes osques qui orthographient le nom de la ville, *Fistluis* ou *Fistlus* [3]. Il faut donc résolument abandonner l'hypothèse de Millingen.

Fr. Lenormant a proposé de voir dans les lettres *Fiis*... le commencement du nom indigène de Poseidonia : « Des monnaies, dit-il, frappées à la fin du VIe siècle avant notre ère, portent, d'un côté, la légende *Pos*..., abréviation du nom grec de la ville, de l'autre *Viis*... ou *Fiis*..., inscription énigmatique qui pourrait bien être l'abrégé d'une seconde désignation de la ville, de sa vieille appellation indigène, quelque nom tel que *Viistos* ou *Fiistos*, dont les Lucaniens auraient fait très facilement *Paistom* ou *Paistum* [4]. »

On admettra difficilement la conjecture de Lenormant, parce que ces monnaies seraient les seules pièces bilingues que nous offrirait la Grande Grèce ; il n'y avait pas lieu, pour les Grecs de Poseidonia plutôt que pour les autres colons, de faire cette avance flatteuse à la population indigène. L'opinion qui me semble préférable consiste à considérer FIIΣ comme étant le nom de la petite rivière Is, aujourd'hui la Juncarella qui, précisément, arrosait la plaine voisine de Pæstum et que mentionne Lycophron [5]. Il a pu exister sur ses bords une localité portant le même nom, d'abord associée à Poseidonia, puis absorbée par elle dans la suite des temps.

2133. — ΓΟΜ. Poseidon debout à droite, brandissant le trident, comme ci-dessus ; il est imberbe et a les cheveux courts. Grènetis entre deux cercles.

℞. ΜΣΣΙ (= Fιισ.., rétrogr.). Même type de Poseidon en creux, à gauche.

1. Millingen, *Considérations sur la numism. de l'ancienne Italie*, p. 45.
2. Voyez ci-dessus, les monnaies de Siris et Pyxus (p. 1407) et ci-après, à Crotone.
3. Duc de Luynes, *Nouvelles annales*, t. I, 1836, p. 432; B. Head, *Hist. numor.*, p. 35.
4. Fr. Lenormant, *A travers l'Apulie et la Lucanie*, t. II, p. 181.
5. B. Head, *Hist. numor.*, p. 67; Garrucci, *op. cit.*, p. 175. Le nom de *Is* parait avoir été aussi le nom du fondateur de Sybaris, originaire d'Hélicé en Achaïe. Strabon, VI, 1, 13.

Æ 30 ; statère, 7 gr. 35 (*Luynes*) **Pl. LXVIII, fig. 18;** — autre ex., 7 gr. 19 [1].

2133 *bis*. — Même description. — Æ 19 ; drachme, 3 gr. 50 [2].



N° 1423.

2134. — ΜϤϟΑ—ϟΕΜΟΠ (Ποσει.-Fυσ., rétrogr.). Poseidon, comme ci-dessus.
℞. ΜϤϟΑ—ΣΕΜΟΠ. Même type de Poseidon, en creux, à gauche.
Æ 30 ; statère [3].

2135. — ΣΕΜΟΠ | ΑΣΣΜ (Ποσει.-Fυσ.) Poseidon imberbe brandissant le trident, comme ci-dessus. Grènetis au pourtour.
℞. ΠΟΜΕΣ—ΑΣΣΜ. Même type de Poseidon en creux, à gauche.
Æ 22 ; drachme, 3 gr. 78 (*Luynes*) **Pl. LXVIII, fig. 19**

2136. — ΜΣΣΑ (Fυσ.) Poseidon, comme ci-dessus. Grènetis au pourtour.
℞. ΜΣΣΑ (Fυσ.) Le même type de Poseidon en creux, à gauche.
Æ 21 ; drachme, 3 gr. 50 (*Luynes*) **Pl. LXVIII, fig. 20.**

Vers 480, un changement essentiel se produisit dans le monnayage de Poseidonia. L'étalon lesbiaque céda la place à l'étalon des villes achéennes et le poids du statère fut porté à 8 gr. 16 [4].

La fabrique de ces nouvelles pièces est toute différente de celle des précédentes; le flan est épais; les types, en relief sur les deux faces, sont au droit, Poseidon debout brandissant le trident et, au revers, le taureau. La légende, est : ΠΟΜΕΣΔΑΝΣΑΤΑΜ (Ποσειδανιάτας), plus ou moins abrégée; parfois, on y lit aussi le nom du fleuve Silaros, ΜΕΙΛΑ (Σειλα.), dont le taureau est la personnification [5].

1. G. Hill, *Catal. John Ward* (1901), p. 10, n° 62.
2. G. Hill, *op. cit.*, p. 10, n° 63.
3. Garrucci, *op. cit.*, p. 177 et pl. CXX, 4.
4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 67.
5. Fr. Lenormant, *A travers l'Apulie et la Lucanie*, t. II, p. 185.

§ XI. — Cumes.

D'après certaines traditions, Cumes ou Cymé (Κύμη, ethnique Κυμαῖος), sur la côte de Campanie, paraît avoir été le siège d'une factorerie grecque dès le xe siècle. Mais elle fut colonisée de nouveau par des Eubéens au VIIIe siècle, et c'est de cette époque que date sa grande prospérité [1]. Dominant l'incomparable plaine des champs Phlégréens, elle rivalisa par son commerce avec Crotone et Sybaris, bien que ces dernières fussent pourvues d'un atelier monétaire longtemps avant elle.

Le gouvernement de Cumes fut d'abord aristocratique; mais vers 504 [2], Aristodème, surnommé Μαλακός (*l'efféminé*), s'appuyant sur le parti populaire, s'empara du pouvoir. Aristodème développa considérablement la puissance de Cumes et ses relations extérieures ; il prêta son appui aux Romains contre les Étrusques qui voulaient rétablir les Tarquins à Rome ; néanmoins, d'après Tite-Live, c'est à sa cour que se réfugia et mourut Tarquin le Superbe, en 496 [3]. Le parti aristocratique qui finit par ressaisir le pouvoir à Cumes, se vengea cruellement d'Aristodème et de sa famille [4]. On place la chute d'Aristodème Malacos vers 485. Un peu plus tard, les Cuméens aidèrent Hiéron, le tout puissant despote de Syracuse, à enlever aux Étrusques la domination sur la mer Tyrrhénienne. La victoire de Hiéron, en 474, délivra les Cuméens de tout danger du côté des Étrusques ; mais, ils ne devaient pas tarder à trouver dans les Samnites, puis dans les Romains, des ennemis bien autrement redoutables.

Les premières monnaies de Cumes datent seulement des dernières années de la tyrannie d'Aristodème Malacos. Leur style ne permet pas, en effet, de les faire remonter avant 490. Il y a une petite pièce d'or, de poids euboïque (n° 2137), et des statères d'argent, du poids normal de 7 gr. 68 : c'est l'étalon lesbiaque apporté par les Phocéens, et dont nous avons déjà constaté l'usage à Vélia et à Poseidonia, à l'époque contemporaine.

Le type du droit est toujours, avec des variétés de coiffures intéressantes, la tête de la nymphe éponyme, Cymé, désignée parfois par son nom, **KYME** (pour Κύμη), qui fut assimilée à la fameuse sibylle de Cumes ou Déiphobe, dont l'antre est décrit par Virgile [5]. Au revers, c'est le coquillage de la moule vulgaire appelée *mytilus galloprovincialis* par les naturalistes [6] ; ce type est accompagné d'un symbole variable. L'élève des moules devait être très développée à Cumes, dans les lacs salés du Fusaro et de Licola, comme elle l'était à Tarente, dans le *piccolo mare* [7].

1. Sur les controverses auxquelles la date de la fondation de Cumes a donné lieu, voyez : E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 139 et 544; G. Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, p. 391 et suiv.; Beloch, *Campanien im Alterthum*, p. 55 (2e édit.); W. Helbig, *L'épopée homérique*, p. 460 ; E. Pottier, *Catal. des vases peints du Louvre*, p. 360; Arthur Sambon, *Les monnaies de l'Italie antique*, t. I, p. 139.

2. G. Busolt, *Griech. Gesch.*, t. II, p. 804.

3. Tite Live, II, 21.

4. Dionys. Halic., VII, 4; Plutarque, *De virt. mulierum*, Xénocrite.

5. B. Head, *Hist. num.*, p. 32.

6. Imhoof-Blumer et O. Keller, *Tier- und Pflanzenbilder*, p. 53, nos 38 et 39.

7. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 16-18.

2137. — Tête de la nymphe Cymé, à droite, l'œil de face, les cheveux dans une sphendoné et représentés sur le front et les tempes par une série de globules. Grènetis.

℞. KVMƎ (rétrograde). Coquille de moule. Grènetis.

AV 8 ; diobole euboïque, 1 gr. 43 (*Paris*) **Pl. LXIX, fig. 1** [1].

L'apparition de cette petite pièce d'or en tête du monnayage de Cumes est assez insolite pour que des numismates aient songé, — d'ailleurs, à tort, — à en suspecter l'authenticité. Le style de la tête de la nymphe classe ce diobole dans le premier quart du ve siècle, c'est-à-dire sous le règne d'Aristodème Malacos. Plus tard, vers 470, Cumes frappa de nouveau quelques pièces d'or : ce sont des hémi-oboles euboïques qui ont, au droit, un casque corinthien, et au revers, la coquille de moule avec la légende KVME [2]. Il serait tentant de considérer, avec M. Head, cette hémi-obole d'or, comme la division naturelle du diobole décrit sous le n° 2137. Cependant, le style de l'hémi-obole est postérieur ; en outre, on retrouve le même type du casque sur des pièces d'argent frappées vers 470 [3].

2138. — Tête de la nymphe Cymé à gauche, l'œil de face, les cheveux relevés sur la nuque et arrangés en une grosse natte bouffante sur les tempes ; ils sont retenus par un cécryphale formant diadème.

℞. KVMAIOИ (rétrograde). Coquille de moule, la pointe à droite ; au-dessus, une chouette. Cercle et grènetis au pourtour.

AR 19 ; statère, 7 gr. 07 (*Luynes*) **Pl. LXIX, fig. 2** [4].

2139. — Tête de la nymphe Cymé à droite, l'œil de face, les cheveux relevés sur la nuque et retenus par un large bandeau ; elle a des pendants d'oreilles et un collier. Cercle et grènetis au pourtour.

℞. KVMAI[OИ] (rétrogr.). Coquille de moule, la pointe à droite ; au-dessus, une sauterelle. Cercle et grènetis.

AR 22 ; statère, 7 gr. 67 (*Berlin*) **Pl. LXIX, fig. 3** [5].

2140. — Tête de la nymphe Cymé à droite, l'œil de face, les cheveux

1. Un accident métallique en forme de croissant, qu'on voit au revers, à la suite de la légende, a fait lire KYMEO. R. Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, t. II, p. 80, n° 19 et pl. LXXXIII, 19 ; Arthur Sambon, *Les monnaies de l'Italie antique*, t. I, p. 149 ; A. Dieudonné, *Rev. numism.*, 1903, p. 405, n° 19 et pl. XIX, 19.

2. Poole, *Catal. Italy*, p. 85, n° 1 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 31 ; Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, p. 81, n° 20 ; Arthur Sambon, *Les monnaies antiques de l'Italie*, p. 149, n° 243 ; Dressel, *Beschreibung*, t. III, *Italien*, p. 95, n°s 33 et 34.

3. Poole, *op. cit.*, p. 89, n° 25 et 26.

4. Arthur Sambon, *Les monnaies de l'Italie antique*, t. I, p. 157, n° 266.

5. H. Dressel, *Beschreibung*, t. III, *Italien*, p. 90, n° 24 ; A. Sambon, *op. it.*, p. 150, n° 262.

ondulés sur les tempes, relevés en bourse sur la nuque et retenus par un bandeau ; elle a un collier. Grènetis.

℞. KVMAI[OИ] (rétrograde). Coquille de moule, la pointe à droite ; au-dessus, une étoile. Cercle et grènetis.

Æ 17 ; stat., 7 gr. 63 (*Berlin*) **Pl. LXIX, fig. 4** [1].

La tête qui figure sur ce statère est du même style que la tête du Démarétion à Syracuse, et celle de la nymphe Hyélé, sur les statères de Vélia (ci-dessus, n° 2115 à 2119). Cette remarque est importante pour le classement chronologique des monnaies de Cumes puisque nous avons la date du Démarétion, qui est 480. On doit admettre que le statère de Cumes fut frappé lors de l'alliance des Cuméens avec Hiéron de Syracuse, à laquelle nous avons fait allusion plus haut.

2141. — Tète de la nymphe Cymé à droite, l'œil de face, les cheveux relevés en bourse sur la nuque et retenus par un triple bandeau ; elle a un collier. Cordelette au pourtour.

℞. KVMAIOИ (rétrogr.) Coquille de moule, la pointe à droite ; au-dessus, un dauphin à droite. Grènetis entre deux cercles.

Æ 20 ; stat., 7 gr. 67 (*Luynes*) **Pl. LXIX, fig. 5** [2].

2142. — Tète de la nymphe Cymé à droite, l'œil de face, les cheveux en touffe sur la nuque, le bout relevé en bourse et retenu par un diadème perlé ; elle a un collier ; au pourtour, son nom, KVME (rétrogr.). Cercle et grènetis.

℞. KVMAIOИ (rétrograde). Coquille de moule, la pointe à droite ; au-dessus, deux oiseaux aquatiques, côte à côte, la tête tournée en sens inverse.

Æ 20 ; stat., 6 gr. 75, oxydée (*Berlin*) **Pl. LXIX, fig. 6** [3].

Des statères aux mêmes types, mais d'un style un peu plus récent, présentent des variétés caractérisées par le symbole placé, au revers, au-dessus de la moule. On trouve, par exemple, un gland, une plante marine, un corbeau, un poisson, un canthare, etc. Ces pièces sont en dehors de notre cadre chronologique. Nous laissons aussi de côté, comme étant d'une époque postérieure, le groupe des monnaies qui ont, au droit, une tête de lion de face, entre deux hures de sanglier [4], et celles qui ont une tête d'Athéna coiffée d'un casque corinthien [5]. Le classement chro-

1. H. Dressel, *Beschr., Italien*, p. 90, n° 2 et pl. III, 36 ; A. Sambon, *op. cit.*, p. 155, n° 260.
2. Arthur Sambon, *op. cit.*, p. 153, n° 254.
3. H. Dressel, *Beschr., Italien*, p. 89, n° 1 ; A. Sambon, *op. cit.*, p. 153, n° 255.
4. On a parfois pris la dépouille du lion pour une protomé de grenouille. B. Head, *Hist. numor.*, p. 30 ; cf. la correction de M. Arthur Sambon, *op. cit.*, t. 1, p. 140 et 150 ; Ett. Gabrici, dans *Corolla numismatica in honour of Barclay V. Head* (1906) p. 99 et pl. IV, 1.
5. A. Sambon, p. 165.

nologique de ces diverses séries présente, d'ailleurs, les plus grandes difficultés. L'étalon lesbiaque que nous avons constaté à Cumes, y fut remplacé par l'étalon euboïco-tarentin, qui donne au statère le poids de 8 gr. 41.

§ XII. — Crotone.

Crotone était sur la côte orientale du Bruttium, à l'embouchure de l'Æsaros. Ce nom de Κρότων, dit la légende, dérive de celui du héros Croton qui donna l hospitalité à Héraclès au cours de ses aventures. Historiquement, Crotone fut fondée vers 710, par des colons de Rhypæ, en Achaïe et de Zacynthe. De bonne heure, elle atteignit une grande prospérité, étendant sa domination sur les contrées voisines et fondant Térina sur la mer tyrrhénienne. Elle avait des mines d'argent dans son voisinage [1]. Le développement de la puissance de Crotone devait fatalement la mettre en conflit avec Sybaris. Toutefois, les deux villes paraissent avoir vécu assez longtemps en bonne intelligence, ce qui s'explique par leur commune origine achéenne et la nécessité où elles se trouvaient de s'allier contre les tribus Œnotriennes du voisinage. Les Crotoniates qui se livraient avec passion aux exercices athlétiques, remportèrent de nombreux prix aux jeux Olympiques.

L'arrivée de Pythagore occasionna un grand changement dans leur gouvernement : c'était peu après le milieu du vi[e] siècle. Les Locriens au nombre de 10,000, venaient d'infliger, sur les bords de la Sagra, une terrible défaite à une armée composée de 130,000 Crotoniates [2]. Assagis autant que terrifiés par le malheur, ceux-ci écoutèrent les conseils du philosophe de Samos et s'abandonnèrent à sa direction. Pythagore, aidé de 300 jeunes gens, ses disciples, devint en fait maître du pouvoir et durant quinze années, il domina le conseil oligarchique. C'est dans le temps où l'influence des Pythagoriciens commençait déjà à décliner, en 510, qu'éclata, entre Crotone et Sybaris, le conflit qui devait aboutir à la ruine de cette dernière. Le célèbre athlète Milon, disciple de Pythagore, commandait l'armée des Crotoniates, composée d'environ 100,000 hommes, tandis que celle des Sybarites était trois fois plus nombreuse. Milon fut néanmoins victorieux [3].

Peu de temps après, une insurrection démocratique chassa les Pythagoriciens de Crotone et installa un gouvernement démocratique ; Pythagore se réfugia à Métaponte. Cette révolution eut son contrecoup sur les autres villes de la Grande Grèce et les Pythagoriciens finirent par être expulsés de partout [4].

La série des monnaies de Crotone qui

1. Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 262.

2. Strabon, VI, 1, 10. Justin (XX, 2, 3) place cet événement avant l'arrivée de Pythagore; d'autres historiens admettent que cette bataille eut lieu beaucoup plus tard, dans les premières années du v[e] siècle. La chronologie de tout ce qui touche à Pythagore est extrêmement incertaine. Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. II, p. 71.

3. Diod., XII, 9 ; Strabon, VI, 1, 13; Hérod., V, 44; VI, 21; Jamblique, *Vita Pythag.*, 260; Scymnos, ch. 357-360.

4. Justin, XX, 4 ; Val. Max., VIII, 15; Diog. Laert., VIII, 1, 3; Jambl., *Vita Pythag.*, 248-251 ; 255-262 ; Porphyre, *Vita Pythag.*, 54, 55.

débute vers le milieu du VIe siècle, paraît avoir été inaugurée à l'instigation de Pythagore. Nous avons dit plus haut comment Pythagore, exerçant son influence sur toutes les villes achéennes, amena ces républiques sœurs à cesser, pour quelque temps, leurs querelles intestines et à contracter une alliance commerciale qui fut l'origine du monnayage à types incus de la Grande Grèce [1]. Chaque ville conserva naturellement dans cette association son type local qui fut comme ses armoiries.

Le trépied d'Apollon figure sur les monnaies de Crotone parce que ce fut sur l'ordre du dieu de Delphes que Myscellos de Rhypæ et les Zacynthiens fondèrent cette colonie [2]. En outre, le duc de Luynes observe que Pythagore se présenta aux Crotoniates, en possession des rites héréditaires d'Apollon, qu'il fit adopter par ses nouveaux concitoyens; il comptait même parmi ses disciples, une prêtresse delphinienne appelée Aristocleia [3].

Nous avons dit tout à l'heure que le territoire de Crotone, comme celui de Sybaris, s'étendait sur une partie de la péninsule, depuis la mer tyrrhénienne jusqu'à la mer ionienne. C'est pour cela qu'on trouve sur les monnaies le nom de Crotone associé à celui de différentes villes, dès le temps des types incus, comme : VM (*Sybaris*); TE (*Terina*); ΓΑΝΔΟ (*Pandosia*). Plus tard, il y a encore d'autres monnaies d'alliance, mais avec types en relief au droit et au revers : ces pièces sont en dehors de notre cadre chronologique.

Groupe A. — *Monnaies portant le seul nom de Crotone.*

2143. — ϘΡΟ. Trépied posé sur une base, surmonté de la cortine avec ses anneaux, et d'où émergent deux têtes de serpents. Grènetis entre deux cercles.

℞. Le même type en creux (sans la lég.). Cercle dentelé au pourtour. —

Æ 30; statère, 7 gr. 80 (*Luynes*) **Pl. LXIX, fig. 7** [4].

2144. — ϘΡΟ. Trépied sur une base, avec la cortine munie de ses anneaux; mais les deux serpents émergent des pieds du trépied. Grènetis entre deux cercles. — ℞. Le même type en creux (sans la lég.); tréflage.

Æ 29; statère, 8 gr. 07 (*Luynes*) **Pl. LXIX, fig. 8.**

2145. — ϘΡΟΤΟΝ. Trépied posé sur une base, surmonté de la cortine munie de ses anneaux et d'où émergent deux serpents. Bords relevés au pourtour. — ℞. Le même type en creux (sans la lég.).

Æ 30; statère, 7 gr. 75 (*Paris*).

1. Voyez ci-dessus, p. 1373 et suiv.
2. Nous avons vu plus haut, p. 902, que le trépied forme aussi le type essentiel des monnaies de Zacynthe.
3. Duc de Luynes, *Nouv. annales*, t. I, p. 411.
4. Garrucci, *Le monete*, pl. CVIII, 26.

2146. — ϘΡΟ. Trépied sur une base, avec la cortine munie de ses anneaux; deux serpents émergent de la cortine, et deux autres des pieds du trépied; dans le champ, à droite, un crabe. Grènetis entre deux cercles.

℞. Le même trépied en creux; la lég. ΟΡϘ et le crabe sont en relief.

Æ 28; statère, 8 gr. (*Luynes*) **Pl. LXIX, fig. 9.**

2147. — ΟΡϘ. Trépied sur une base, avec la cortine munie de ses anneaux (sans serpents); dans le champ à g., un crabe. Grènetis entre deux cercles.

℞. Le même trépied en creux; la lég. ΟΡϘ en relief; dans le champ, à gauche, une lyre en relief.

Æ 26; statère, 7 gr. 90 (*Luynes*) **Pl. LXIX, fig. 10.**

2148. — Variété, avec des festons et des enroulements entre les anneaux de la cortine et les pieds du trépied (*Luynes*).

2149. — ΟΡϘ, à g. Trépied sur une base, surmonté de la cortine munie d'anneaux; dans le champ à dr., un crabe. Grènetis entre deux cercles.

℞. Le même trépied en creux; à droite, en relief, ϘΡΟ, et à g., un crabe.

Æ 23; statère, 7 gr. 91 (*Paris*) **Pl. LXIX, fig. 11.**

2150. — ΡϘ (à g.). Même type du trépied, avec le crabe à droite.

℞. Le même trépied en creux; dans le champ, en relief, à gauche un dauphin la tête en bas; à droite, ϘΡ. Au pourtour, grènetis dans un sillon creux.

Æ 22; statère, 7 gr. 93 (*Luynes*) **Pl. LXIX, fig. 12**[1].

2151. — ΘΡϘ (à droite). Même type du trépied, avec le crabe à gauche.

℞. ΟΡϘ (à droite). Le même trépied en creux; à droite, un dauphin, la tête en haut. Statère[2].

2152. — ϘΡΟ (à g.). Même type du trépied, avec le crabe à droite.

℞. ϘΡΟ (à droite). Le même trépied en creux.

Æ 18; trité, 2 gr. 50[3].

2153. — ϘΡΟ. Trépied sur une base, surmonté de la cortine munie de ses anneaux; deux serpents émergent de dessous les pieds du trépied. Dans le champ à droite, une cigogne. Grènetis entre deux cercles.

1. Cf. Greenwell, *Num. Chron.*, 1897, p. 271 et pl. XII, 12.

2. Garrucci, *op. cit.*, pl. CVIII, 30.

3. Garrucci, *op. cit.*, pl. CVIII, 31.

℞. Trépied en creux ; à gauche, en relief, ϘΡΟ ; à droite, une cigogne.

Æ 31 ; statère, 7 gr. 78 (*Luynes*) **Pl. LXIX, fig. 13.**

2154. — ϘΡΟ (à gauche). Trépied sur une base, surmonté de la cortine munie de ses anneaux ; dans le champ à droite, une cigogne. Grènetis entre deux cercles. — ℞. ϘΡΟΤΟΝ (en relief). Trépied en creux.

Æ 23 ; stat., 7 gr. 86 (*Paris*) **Pl. LXIX, fig. 14;** — autres ex., (*Londres*)[1].

2155. — ΟΡϘ (à droite). Même type du trépied ; dans le champ à gauche, une cigogne. — ℞. Sans lég. Trépied en creux. Cercle dentelé au pourtour.

Æ 21 ; statère, 7 gr. 90 (*Paris*) **Pl. LXIX, fig. 15.**

2156. — ΟΡϘ (à gauche). Trépied sur une base, surmonté de la cortine munie de ses anneaux. Dans le champ à dr., une cigogne. Grènetis entre deux cercles. — ℞. Le même trépied en creux (sans lég.).

Æ 15 ; trité, 2 gr. 20, usée (*Paris*) **Pl. LXIX, fig. 16.**

2157. — ΟΡϘ (à dr.). Trépied sur une base, surmonté de la cortine munie de ses anneaux ; à gauche, une cigogne. Grènetis simple au pourtour.

℞. Le même trépied incus ; dans le champ, en relief, à dr., un fleuron (?) ; à g., un ornement en forme de ∽.

Æ 20 ; statère, 8 gr. 11 (*Luynes*) **Pl. LXX, fig. 1.**

2158. — ΟΡϘ. Même type du trépied ; à droite, une cigogne. Grènetis entre deux cercles au pourtour.

℞. Sans lég. Le même trépied incus. Cercle dentelé au pourtour.

Æ 22 ; statère, 7 gr. 87 (*Paris*) **Pl. LXX, fig. 2.**

2159. — Variété surfrappée sur un didrachme d'Agrigente ; on voit encore au droit, la tête et une partie du profil de l'aigle, et au revers, les pinces et les pattes du crabe[2].

Dans le champ des monnaies de Crotone, que nous venons de décrire, il y a des symboles variés qui paraissent se rattacher, comme le type du trépied, au culte d'Apollon, ou à Pythagore lui-même, tels que le dauphin ou la lyre d'Apollon Delphinien, le crabe, la grue ou la cigogne. « Des grues volant au-dessus du théâtre de Crotone

1. Poole, *Catal. Italy*, p. 343, nos 10, 11 et 12.

2. A. Salinas, *Le monete delle antiche città di Sicilia*, p. 13, no 80 et pl. IV, 14 ; Garrucci, *Le monete*, p. 149 et pl. CVIII, fig. 29. Comparez les nombreuses monnaies de Métaponte contemporaines et aussi surfrappées (nos 2076 et suiv.).

avaient révélé un homicide à la sagacité de Pythagore dans les circonstances suivantes. Des enfants avaient été noyés en pleine mer; une troupe de grues planait alors au-dessus des meurtriers : l'un de ces malfaiteurs, assis au théâtre de Crotone, vit un jour passer des grues dans l'air. « Regarde les témoins », dit-il à son complice. Pythagore les citant au conseil des mille, leur arracha l'aveu de leur crime [1]. »

2160. — OꟼϘ (à dr.). Trépied sur une base, surmonté de la cortine munie de ses anneaux ; dans le champ, à gauche, une cigogne.

℞. Le même trépied en creux. En graffite postérieur, l'inscription suivante : ͰIAPOИ TO AΠO.

Æ 19 ; statère, 7 gr. 99 (*Paris*) **Pl. LXX, fig. 3** [2].

2161. — Variété avec NSKA, en graffite postérieur (*Berlin*) [3].

Le duc de Luynes a écrit au sujet du statère, nº 2160 : « Ce didrachme appartient vraisemblablement à quelque consécration votive ou à l'une de ces amendes sacrées que les Grecs avaient coutume de déposer dans les temples d'Apollon comme à Corinthe, Patara, Amphipolis, et qu'ils nommaient ἱεραὶ ζημίαι, ἱεραὶ δραχμαί [4]. »

2162. — Trépied sur une base, surmonté de la cortine munie de ses anneaux. Cercle au pourtour.

℞. ϘꟼO dans le champ. Cercle perlé au pourtour.

Æ 12 ; 1 gr. 15, fruste (*Paris*) **Pl. LXX, fig. 4.**

2163. — ϘΡO. Trépied, comme ci-dessus.

℞. ϘΡO. Crabe. Grènetis au pourtour.

Æ 9 ; demi-litro (?), 0 gr. 45 (*Luynes*) **Pl. LXX, fig. 5.**

2164. — OꟼϘ. Trépied sur une base, surmonté de la cortine munie de ses anneaux ; deux serpents émergent sous les pieds du trépied. Au pourtour, grènetis entre deux cercles. — ℞. Aigle volant à droite, en creux.

Æ 28 ; statère, 8 gr. 10 (*Luynes*) **Pl. LXX, fig. 6.**

2165. — ϘΡO (à dr.) — TOИ (à g.). Trépied avec les serpents, comme ci-dessus. — ℞. Aigle volant à droite, en creux.

1. Duc de Luynes, dans les *Nouvelles annales*, t. I, p. 415, d'après Jamblique, *Vita Pythag.*, ch. 27, fragm. 126. Comparez l'histoire d'Ibycos assassiné. Plutarque, *De garrulitate*.

2. Garrucci, *Le monete*, etc., pl. CVIII, 33.

3. A. von Sallet, *Zeit. für Num.*, t. V, p. 360.

4. Duc de Luynes, dans les *Nouvelles annales de l'Instit. archéol. Section franç.*, t. I, 1836, p. 415 ; Raoul Rochette, *Mémoires de numism.*, p. 34 ; Avellino, *Bullett. arch. neapol.*, t. VI, p. 91 ; Garrucci, p. 149 et pl. CVIII, 33 ; voyez aussi le présent *Traité*, *Première Partie*, t. I, p. 677.

Æ 24 ; statère, 7 gr. 48 (*Londres*) [1].

2166. — ϘΡΟΤΟΝ (à dr.). Trépied sur une base, surmonté de la cortine munie de ses anneaux. Grènetis entre deux cercles.

℞. Sans lég. Aigle en creux, volant à dr. Au pourtour, cercle dentelé.

Æ 24 ; statère, 8 gr. 10 (*Luynes*) **Pl. LXX, fig. 7** [2].

2167. — Variété, avec la lég. ϘΡΟ, à gauche.

Æ 24 ; statère, 8 gr. 17 (*Paris*) **Pl. LXX, fig. 8.**

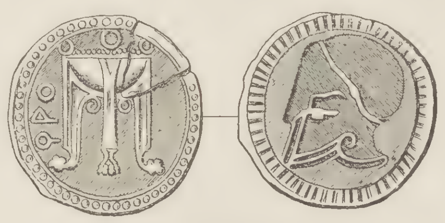
2168. — Variété, avec la lég. ΟΡϘ à droite.

Æ 20 ; statère, 8 gr. 09 (*Luynes*) **Pl. LXX, fig. 9.**

2169. — Variété, avec l'aigle en creux, volant à gauche [3].

L'aigle au revers des monnaies de Crotone (nos 2164 à 2169) s'explique sans doute par la légende qui prétend que Pythagore, à Crotone « caressait un aigle blanc devenu familier pour lui seul » [4].

Cet aigle est incus sur les monnaies primitives; plus tard, il paraît en relief et dans des attitudes variées [5].



No 2170.

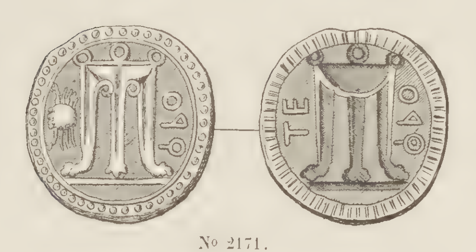
2170. — ϘΡΟ. Trépied surmonté de la cortine munie de ses anneaux. Cercle perlé au pourtour. — ℞. Casque de profil, en creux, à gauche.

Æ 26 ; statère (*coll. Tirelli*).

Si l'on adopte une conjecture de Minervini, le casque désignerait Témésa, et la monnaie serait une pièce d'alliance entre cette ville et Crotone [6].

1. Poole, *Catal. Italy*, p. 345, no 31.
2. Garrucci, *op. cit.*, pl. CVIII, 36.
3. Garrucci, *op. cit.*, pl. CVIII, 37.
4. Duc de Luynes, *loc. cit.*, p. 413. Ottf. Muller (*Annali dell' Istituto*, t. V, p. 169) a voulu, à tort, reconnaître un corbeau plutôt qu'un aigle sur les monnaies de Crotone.
5. Garrucci, *op. cit.*, pl. CIX, fig. 5 et suiv.
6. Garrucci. *op. cit.*, p. 149 et pl. CVIII, 27; cf. Minervini, *Bullettino archeol. neapolit.*, t. IV, pl. V, no 1 et p. 49.

Groupe B. — *Crotone et Terina.*



N° 2171.

2171. — OꟼϘ. Trépied sur une base, surmonté de la cortine munie de ses anneaux; dans le champ à gauche, un crabe.

℞. Le même trépied en creux; à droite, OꟼϘ; à gauche, TE.

Æ 16; statère [1].

2172. — ϘPO. Trépied, comme ci-dessus; à droite, TE. Cercle perlé.

Æ 20; statère, 8 gr. 06 (*Luynes*) **Pl. LXX, fig. 10** [2].

Les lettres TE qui figurent sur les pièces qui précèdent (n°s 2171 et 2172), concurremment avec le nom des Crotoniates, sont vraisemblablement les initiales du nom de Térina, colonie de Crotone, ainsi que nous l'avons raconté plus haut. Les monnaies autonomes de Térina ne débutent pas avant 480 et nous n'avons point à en parler [3].

Groupe C. — *Crotone et Sybaris.*

2173. — ϘPO. Trépied sur une base, surmonté de la cortine munie de ses anneaux. Grènetis entre deux cercles au pourtour.

℞. A l'ex. VM (initiales du nom de Sybaris). Taureau, en creux, debout à droite et détournant la tête. Cercle dentelé en creux, au pourtour.

Æ 24; statère [4].

2174. — Variété, sans lég. au revers, 7 gr. (*Luynes*) **Pl. LXX, fig. 11** [5].

1. Garrucci, *Le monete*, pl. CVIII, 28.
2. Garrucci, *op. cit.*, pl. CVIII, 32.
3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 96; cf. sur Térina et Témésa, Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. III, p. 75 et suiv.
4. Garrucci, *Le monete*, pl. CIX, 1.
5. Voyez aussi F. von Duhn, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 310.

Le type et la légende du revers des pièces qui précèdent sont pareils à ceux des monnaies de Sybaris décrites plus haut (nos 2088 et suiv.).

Groupe D. — *Crotone et Pandosia.*

2175. — ϘΡΟ. Trépied sur une base, avec la cortine, comme ci-dessus.

℞. ΠΑΝ—ΔΟ. Taureau de profil à droite et détournant la tête à gauche; type en relief au centre d'un rectangle creux bordé par un grènetis entre deux lignes. Cercle dentelé au pourtour.

Æ 26; statère, 7 gr. 60 (*Paris*) **Pl. LXX, fig. 12**; — autre ex. (*Naples*) [1].

2176. — ϘΡΟ. Trépied sur une base, surmonté de la cortine, comme ci-dessus. Grènetis entre deux cercles au pourtour.

℞. ΠΑΝ—Δ◊. Taureau de profil à gauche et détournant la tête à droite; type en relief au centre d'un rectangle creux bordé par un grènetis entre deux lignes. Au pourtour, cercle dentelé.

Æ 26; statère, 7 gr. 83 (*Luynes*) **Pl. LXX, fig. 13.**

La ville de Pandosia dont le nom est au revers des précédents statères, était située dans les montagnes voisines de Crotone, près de l'Achéron, petit affluent du Crathis [2]. Vers le milieu du ve siècle seulement, elle commence à frapper de belles monnaies autonomes à types de revers en relief.

A partir de 480, les monnaies de Crotone cessent d'être incuses. Les plus anciennes de cette nouvelle série ont un trépied en relief, au droit et au revers. D'autres ont, au droit, un trépied et au revers un aigle, un crabe, une pieuvre, Pégase, un casque. Il y a aussi, après 480, de nombreuses monnaies d'alliance entre Crotone, Témésa ou Térina, Pandosia, Caulonia (**KAVΛ**), Rhégion, Zancle (**DA**) [3], et d'autres villes, représentées par des initiales qui, pour la plupart, n'ont pas encore été expliquées, comme **ME**, **IM**, **Ϙ**, **IA**, **VLI**, **OP**; on a proposé d'y reconnaître les initiales des noms de villes comme Métaponte ou Mesma, Himéra, etc., qui furent monétairement alliées de Crotone au cours du ve siècle.

1. Garrucci, *op. cit.*, p. 150 et pl. CIX, 2.

2. Strabon, VI, 1, 5; duc de Luynes, dans les *Annali dell' Istituto archeol.*, t. V, p. 5 et suiv.; B. Head, *Hist. numor.*, p. 89; Garrucci, *op. cit.*, p. 154 et pl. CXI, 5 à 8.

3. G. Hill, *Catal. de la coll. John Ward*, p. 17, n° 105; Garrucci, p. 147. L'interprétation de DA par le nom de Zancle est évidente; M. Arthur Evans croit que ces monnaies d'alliance au type du trépied, entre Crotone et Zancle, remontent à la période antérieure à 493, date de la prise de Zancle par les Samiens et les Messéniens (A. Evans, *Num. Chron.*, 1896, p. 106). Mais le style des pièces en question n'autorise pas à les placer à une date aussi reculée; nous savons par d'autres monnaies que Zancle-Messana fut un instant restaurée sous son nom primitif de Ζάνκλη, vers le milieu du ve siècle (A. Evans, *loc. cit.*, p. 109): c'est à cette dernière date, évidemment, que se rapportent les monnaies qui associent les noms de Crotone et de Zancle.

§ XIII. — Caulonia.

Caulonia (Καυλών ou Καυλωνία, ethn. Καυλωνιάτης), sur la côte orientale du Bruttium, entre Locres au sud, et le golfe Scyllacion au nord (aujourd'hui Castel-Vetere, sur l'Alaro, l'ancien Helorus), était un établissement achéen, fondé par Typhon d'Ægion ; elle reçut, un peu plus tard, une colonie de Crotoniates. Son nom primitif aurait été, dit-on, Αὐλωνία, à cause du *ravin* près duquel elle fut bâtie [1].

Caulonia est au nombre des villes de la Grande Grèce qui commencèrent, dès le milieu du VIe siècle, leur monnayage par de larges pièces incuses. « Il est curieux, dit le duc de Luynes, de constater l'absence complète des types incus à Locres, tandis que Caulonia, si voisine, en avait adopté l'usage comme toutes les villes italiotes où la doctrine pythagoricienne prévalut et influa sur le système politique. Nous savons, en effet, qu'après la révolte des Cyloniens à Crotone, Pythagore fut accueilli favorablement à Caulonia [2]. »

Polybe nous apprend que Caulonia participa aux désordres qui furent la conséquence de l'expulsion des Pythagoriciens de Crotone et des villes voisines. Elle fut alors en proie aux discordes civiles; quand l'ordre fut rétabli, les trois villes de Caulonia, Crotone et Sybaris conclurent une ligue et bâtirent à Zeus Homorios un temple qui fut leur sanctuaire commun [3]. Mais cette divinité n'a aucun rapport avec le type si curieux des monnaies de Caulonia, que Raoul Rochette s'est complu à décrire en détail comme il suit :

« Figure virile et jeune, entièrement nue, le plus souvent imberbe, la tête dépourvue de bandeau ou de couronne, les cheveux serrés sur le front par un simple lien et pendant en longues tresses le long du col ; cette figure, debout et marchant à droite, les jambes fortement écartées, tient de la main droite, ployée à la hauteur de l'épaule, un rameau, en étendant le bras gauche, la main ouverte, au-dessus d'un cerf debout, ordinairement placé sur une espèce de base ou de piédestal ; dans le champ, et comme portée sur le bras gauche de la figure principale, sans toutefois qu'elle s'y appuie, une autre petite figure, nue aussi, en marche, dans une attitude exagérée, tenant de chaque main un rameau pareil, quelquefois une fleur : tel est le type à peu près constant des monnaies de Caulonia, tant de la fabrique primitive, que du second âge [4]. »

On a formulé bien des hypothèses au sujet de l'interprétation du type des mon-

1. Pausanias, VI, 3, 12 ; Strabon, VI, 1, 10 ; cf. Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, t. II, p. 155. Une tradition tardive prétendait aussi que Caulonia avait été fondée par Caulos, fils de l'Amazone Clité. Servius, *ad Æneid.*, III, 553 ; cf. duc de Luynes, dans les *Nouvelles annales de la section franç. de l'Instit. archéol. de Rome*, t. I, 1836, p. 417.

2. Duc de Luynes, *Nouv. annales*, t. I, p. 420-421. Les Locriens Epizéphyriens n'ont pas de monnaies avant le milieu du IVe siècle; on attribue ce fait singulier aux lois de Zaleucus, qui, sans doute, comme celles de Lycurgue à Lacédémone, interdisaient l'usage de la monnaie. B. Head, *Hist. numor.*, p. 86.

3. Polybe, II, 39.

4. Raoul Rochette, *Mémoires de numismatique et d'antiquité*, p. 8 (1840, in-4°).

naies de Caulonia [1]. Suivant les uns, c'est un Apollon qui tient à la main un rameau lustral, symbole de purification ; cette figure se rapporterait à une peste qui aurait ravagé Caulonia et dont on attribua la disparition à Apollon. Dans le même ordre d'idées, suivant d'autres, il s'agit d'Apollon Catharsios et la petite figure que le dieu supporte sur son bras est un dieu du vent, le vent favorable, dispersant les miasmes délétères [2]. A cause du nom du fondateur achéen de Caulonia, Typhon, M. Head rapproche de cette petite figure, si étrangement perchée sur le bras du dieu, le nom du mauvais génie Typhon, le père de tous les vents mauvais et destructeurs [3].

Quoi qu'il en soit, nous remarquerons, avec Raoul Rochette, qu'en ce qui concerne le personnage principal, la manière dont il porte son rameau de laurier, en guise de fouet ou d'aspersoir, ne saurait s'expliquer « que dans l'hypothèse d'un personnage accomplissant l'acte principal de la lustration [4] ». Et en effet, sur quelques monnaies de Caulonia de la dernière période, on voit dans le champ, un autel couronné de rameaux et une fontaine ou un vase à eau lustrale surmonté d'un cygne, symboles qui confirment l'interprétation de Raoul Rochette [1].

Dès lors, ce personnage accomplissant l'acte de la lustration ne peut être, suivant le même savant, que « le héros local ou le Démos, personnifié, comme il convenait, sous les traits et avec les formes de la jeunesse, accomplissant l'acte principal de la *lustration;* à moins qu'on n'aime mieux voir dans cette figure Apollon lui-même, le Dieu lustrateur par excellence, καθαρτής, qui était, sans doute, la principale divinité de Caulonia, à en juger d'après la haute célébrité du temple d'Apollon Alæos, bâti sur le territoire de cette ville [2] ».

Quant à la petite figure accessoire, placée sur le bras d'Apollon, avec un rameau pareil à celui que le dieu porte à la main, « elle doit être, dit encore Raoul Rochette, le Génie même de la lustration, Ἁγνισμός ou Καθαρμος, personnifié » [3]. Le duc de Luynes a proposé d'y reconnaître Aristée, fils d'Apollon.

L'Apollon des monnaies de Caulonia est peut-être la reproduction de quelque statue colossale, de même que le Poseidon des monnaies de Poseidonia, ou l'Héraclès des statères d'Héraclée de Lucanie. Le Zeus d'Ithôme, sur les monnaies de Messénie, porte de la même manière un aigle sur son avant-bras [4].

Les cérémonies de lustration du genre de celle qui paraît représentée sur les monnaies de Caulonia, avaient lieu, en général,

1. Voy. les opinions des numismates d'autrefois réfutées par Eckhel, *Doctr.*, t. I, p. 168, et Raoul Rochette, *Mémoires de numism. et d'archéologie*, p. 9 et suiv.; duc de Luynes, *Nouvelles annales*, t. I, 1836, p. 424.

2. Watkiss Lloyd, *Num. Chron.*, 1848, p. 12 ; Avellino a voulu reconnaître un Dionysos sur les monnaies de Caulonia, *Giornale numismatico*, t. II, p. 24 ; voir aussi Minervini, *Saggio di Osserv. numism.*, p. 133-138 ; Streber y a vu Héracles au retour de son voyage chez les Hyperboréens (*Abhandl. d. Königl. Bayerischen Acad.*, 1838, p. 709.

3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 79 ; Percy Gardner, *Types of Greek Coins*, p. 85.

4. R. Rochette, *Mémoires*, p. 16; v. aussi Duc de Luynes, dans les *Nouvelles annales de l'Institut archéol. de Rome*, t. I, 1836, p. 424-425.

1. Garrucci, *op. cit.*, pl. CXI, fig. 15; pl. CXXV, fig. 16.

2. R. Rochette, *Mémoires*, p. 24.

3. R. Rochette, *loc. cit.*, p. 26.

4. Voyez, ci-dessus, aussi les monnaies primitives d'Olympie, nos 1254 et 1255.

soit lors de la fondation d'une ville nouvelle ou de l'établissement d'une colonie, soit pour l'anniversaire de ces fondations, ou bien, enfin, « à l'occasion de quelques grands malheurs publics, tels que des maladies contagieuses » [1]. Des lustrations publiques sont représentées non seulement à Caulonia, mais sur des pièces de Crotone et de Sélinonte au v[e] siècle.

Comme à Métaponte et à Crotone où le monnayage à revers incus s'est prolongé longtemps, les pièces les plus anciennes ont un flan large et mince ; puis, ce flan diminue graduellement, et au début du v[e] siècle, les pièces sont d'un module très sensiblement plus petit, mais le poids reste le même par suite de la plus grande épaisseur du flan.

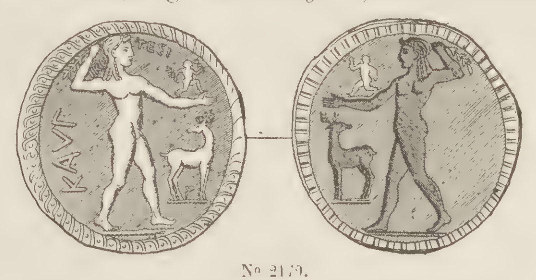
Groupe A. — *Pièces à flan large et mince.*

2177. — ΚΑVΛ. Apollon Catharsios nu, debout, à droite, les cheveux retenus sur le front par un bandeau et répandus en mèches frisées sur le cou ; de la main droite levée à la hauteur de l'oreille il tient un rameau ; il étend le bras gauche en avant, la main ouverte, au-dessus d'un cerf debout à droite, placé sur une base et détournant la tête ; sur le bras gauche du dieu, une petite figure (le génie de la lustration ?), nue, courant à droite, les deux bras étendus et tenant un rameau dans chaque main [2]. Cordelette perlée.

℞. Sans lég. Le même type d'Apollon Catharsios, à g., avec le cerf, en creux, et le Génie de la lustration grossièrement silhouetté. Cercle dentelé.

Æ 31 ; statère, 7 gr. 95 (*Paris*) **Pl. LXX, fig. 14.**

2178. — Autre ex. varié, 8 gr. 20 (*Luynes*) **Pl. LXX, fig. 15.**



N° 2179.

2179. — Variété, avec le mot ΙΚΕ-ΤΕΣΙ, en caractères très ténus, à côté de la tête d'Apollon Catharsios [3].

1. Raoul Rochette, *Mémoires*, p. 37.
2. Le rameau n'est pas toujours apparent, étant mal venu à la frappe.

3. Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, p. 186 et pl. CXXV, 17. D'après Garrucci, le mot ΙΚΕ-ΤΕΣΙ(Α) serait pour ΙΚΕΤΕΡΙΑ (= ἱκετηρία),

2180. — O ⅂VAK (la lettre O dans le champ) [1]. Apollon Catharsios, avec le cerf et le Génie de la lustration, comme ci-dessus.

℞. KAV. Apollon Catharsios et le cerf, en creux, à gauche.

Æ 31 ; statère, 8 gr. 05 (*Luynes*) **Pl. LXXI, fig. 1.**

2181. — Même lég. et type ; entre les jambes d'Apollon, la lettre ʒ.

℞. ΛVAK, et la lettre ⊙ dans le champ. Apollon Catharsios et le cerf, en creux, à gauche ; entre les jambes du dieu, la lettre ʒ.

Æ 30 ; statère, 8 gr. 15 (*Paris*) **Pl. LXXI, fig. 2.**

2182. — O⅂VAK. Apollon Catharsios, comme ci-dessus ; dans le champ, un cygne volant.

℞. O⅂VAK (de haut en bas): Le même type en creux (sans le cygne).

Æ 26 ; statère, 8 gr. 06 (*Paris*) **Pl. LXXI, fig. 3.**

2183. — Variété ; au revers, la lég. O⅂VAK, de bas en haut.

Æ 27 ; statère, 8 gr. 05 (*Luynes*) **Pl. LXXI, fig. 4.**

Groupe B. — *Pièces à flan épais.*

2184. — ⅂VAK. Apollon Catharsios nu, debout à dr. comme ci-dessus, avec le petit Génie et le cerf. Grènetis entre deux cercles.

℞. Sans lég. Apollon et le cerf, en creux, à gauche ; derrière Apollon, une cigogne en relief. Cercle dentelé.

Æ 22 (flan épais) ; statère, 8 gr. 09 (*Luynes*) **Pl. LXXI, fig. 5.**

2185. — O⅂VAK. Apollon Catharsios, comme ci-dessus, avec le petit Génie et le cerf. Grènetis entre deux cercles. — ℞. Le même type en creux (sans lég.).

Æ 18 ; trité, 2 gr. 58 (*Luynes*) **Pl. LXXI, fig. 6.**

2186. — Triskèle à jambes humaines, tournant de droite à gauche, autour d'un globule central ; il y a, en outre, un globule attenant à chaque genou. Gros grènetis.

rameau des suppliants ; il désignerait ainsi le rameau que tient à la main le petit Génie placé sur le bras d'Apollon.

1. Il se pourrait que cette lettre O fut indépendante de la légende.

℞. ΚΑV / ΟΙ et trois globules.

Æ 8; tritémorion, 0 gr. 49 (*Londres*) **Pl. LXXI, fig. 7** [1].

A partir de 480 environ, les monnaies de Caulonia cessent d'avoir un type incus au revers. Ce sont désormais des pièces qui ont, au droit, Apollon Catharsios nu, debout, comme sur les monnaies antérieures; au revers, prend place le cerf, entouré de la légende ΚΑVΛ, ΚΑVΛΟΝΙΑΤΑΜ, et, plus tard, ΚΑVΛΩΝΙΑΤΑΣ. Ce monnayage se prolonge jusqu'à la première destruction de Caulonia par Denys l'Ancien, tyran de Syracuse, vers l'an 388 av. J.-C. [2].

§ XIV. — Rhégion.

Rhégion, Ῥήγιον (ethnique Ῥηγῖνος), à l'extrémité méridionale de la presqu'île du Bruttium, presque en face de la ville sicilienne de Messana (Zancle), était une colonie de Chalcis. A l'occasion d'une famine, les Chalcidiens d'Eubée avaient consacré à Apollon un dizième de leurs concitoyens. Sur l'ordre d'un oracle de Delphes, ceux-ci durent partir pour l'Occident; ils accostèrent à Rhégion, appelés dans ces parages par des compatriotes qui, auparavant, s'étaient établis à Zancle, sur l'autre rive du détroit.

A ces Chalcidiens vinrent se joindre des Messéniens, exilés des guerres de Messénie, qui, sous la conduite d'Alcidamidas, s'étaient provisoirement d'abord fixés à Macistos. Ces Messéniens qui appartenaient à l'aristocratie de leur pays originaire, devinrent l'élément dominant et fournirent les premiers magistrats de Rhégion jusqu'au temps d'Anaxilas qui, lui-même, faisait partie de la caste messénienne [3].

Ces circonstances expliquent, ainsi que le fait ressortir le P. Garrucci, pourquoi « le dialecte dorien ou péloponnésien prévalut sur le dialecte ionien parlé par les Chalcidiens et comment Rhégion, bien que chalcidienne d'origine, entra néanmoins dans la ligue des villes achéennes [4]. » Elles expliquent aussi le nom de Μεσσήνη ou Μεσσάνα qu'Anaxilas donna à la ville sicilienne de Zancle, après qu'il s'en fut emparé, comme nous le dirons plus loin.

Les Rhégiens firent bon accueil aux Phocéens fugitifs, lorsque ces derniers vinrent en 544, fonder Vélia, après la conquête de l'Ionie par les Perses [5]. Rhégion, riche et puissante, réussit à étendre sa domination snr la région voisine, depuis Halex à l'est, jusqu'aux colonies locriennes de Medma et d'Hipponion au nord, malgré l'opposition des Locriens [6].

L'influence politique des Pythagoriciens s'exerça à Rhégion ; et même, longtemps

1. *Brit. Mus. Catal. Italy*, p. 336, n° 16 (fig.); Garrucci, *op. cit.*, pl. CXI, 30.

2. Duc de Luynes, dans les *Nouvelles annales*, t. I, 1836, p. 422; B. Head, *Hist. numor.*, p. 79.

3. Garrucci, dans l'*Annuaire de la Soc. franç. de numism.*, t. VI, 1882, p. 213; *Le monete dell' Italia antica*, p. 161; Pietro Larizza, *Rhegium Chalcidense*, Rome, 1905, in-8°.

4. Garrucci, *Annuaire*, cité, t. VI, 1882, p. 214.

5. Voyez ci-dessus, p. 1422.

6. Thucydide, IV, 1, 24.

après la mort de Pythagore, Rhégion paraît être demeurée le quartier général de ses disciples [1]. De là vient, sans doute, la participation de Rhégion au monnayage à types incus de la confédération achéenne.

Les plus anciennes monnaies de Rhégion remontent à environ l'an 530 et suivent l'étalon éginétique des autres colonies chalcidiennes, tandis que, par leur type et leur fabrique, elles se rattachent au monnayage des villes achéennes [2].

Groupe A. — *Monnaies à revers incus.*

2187. — ИОИIϽƎЯ (à l'ex.). Taureau cornupète, à tête humaine barbue, à gauche sur une base, la queue relevée ; au-dessus un grillon. Grènetis.

℞. Sans lég. Le même taureau incus, à droite.

Æ 27 ; drachme éginét., 5 gr. 64 (*Paris*) **Pl. LXXI, fig. 8 ;** — autre ex., au musée de Reggio [3],

Le type du taureau à tête humaine, bondissant impétueusement, symbolise l'un des nombreux torrents qui se jettent dans la mer, aux environ de Reggio ; l'un d'eux, même, paraît s'être appelé le Taurocinum (aujourd'hui le Taurocino) [4].

Groupe B. — *Anaxilas. Les types samiens.*

En 494, Anaxilas, le quatrième successeur d'Alcidamidas, prit le pouvoir à Rhégion. Vers le même temps, à la suite de la chute de Milet, un parti de Samiens et de Milésiens qui avaient quitté les rivages asiatiques pour aller à la recherche d'une nouvelle patrie, se présenta sur la côte orientale de la Sicile. Anaxilas les reçut à Rhégion ; puis, dans l'intention sans doute de s'en débarrasser autant que d'en tirer parti, il leur fit entreprendre, pour son compte, le siège de la ville de Zancle dont une partie des habitants était, comme lui, d'origine messénienne. Après la prise de la ville, les Samiens furent autorisés à s'installer à Zancle, sous l'autorité d'Anaxilas qui, de la sorte, régna à la fois des deux côtés du détroit, sur Rhégion et sur Zancle ; Anaxilas changea même le nom de cette dernière ville qui s'appela désormais Messana, en l'honneur de son origine messénienne [5].

Les monnaies que nous allons décrire

1. Jamblique, *Vita Pythag.*, 33, 130, 251.
2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 92.
3. A. de Longpérier, *Œuvres*, t. III, p. 116 (anc. coll. Prosper Dupré) ; Louis Sambon, *Recherches sur les anc. monn. de l'Italie mérid.*, p. 351, 1 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 92 ; Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, t. II, p. 163 et pl. CXIV, 1 ; *Annuaire*, cité, pl. VII, 1 ; Pietro Larizza, *Rhegium Chalcidense*, p. 99, n° 1, pl. I, 1.
4. Cf. Garrucci, dans l'*Annuaire de la Soc. franç. de num.*, t. VI, 1882, p. 213 et 215.
5. Hérodote, VI, 22 ; cf. Holm, *Geschichte Siciliens*, t. III, p. 574 ; Arthur Evans, *Num. Chron.*, 1896, p. 104.

portent la trace directe des événements que nous venons de résumer, ayant été frappées, les unes sous l'influence des colons samiens, les autres étant de poids et de types siciliens, bien que portant le nom de Rhégion. En étudiant plus loin les séries de Zancle-Messana nous ferons ressortir le parallélisme curieux des monnayages de Rhégion et de Zancle-Messana, sous l'hégémonie d'Anaxilas : les pièces ne diffèrent que par la légende.

A Rhégion, les monnaies d'Anaxilas forment trois séries chronologiques : 1° les monnaies aux types samiens, de poids éginétique (n° 2188 et 2189) ; 2° les monnaies aux types samiens, de poids euboïque (n°s 2190 à 2192) ; 3° les monnaies au type du bige de mules (n°s 2193 à 2199).

2188. — Mufle de lion, de face. Gros grènetis.

℞. ИOIϽƎЯ. Tête de veau, à gauche, le cou strié. Grènetis (plus fin).

Æ 18 ; drachme éginét., 5 gr. 70 (*Luynes*) **Pl. LXXI, fig. 9 ;** — autre ex., 5 gr. (*Paris*, fruste) ; 5 gr. 85 ; 5 gr. 80 ; 5 gr. 73 ; 5 gr. 70 [1].

2189. — Mufle de lion, de face. Grènetis.

℞. ϽƎЯ, au milieu du champ. Grènetis.

Æ 10 ; obole éginétique, 0 gr. 98 (*Berlin*) **Pl. LXXI, fig. 10 ;** — autres ex., 0 gr. 96 ; 0 gr. 85 [2].

Les événements que nous avons résumés plus haut, expliquent l'adoption de la tête de lion de face et de la tête de veau de profil, sur les monnaies de Zancle et de Rhégion : elle est due à l'arrivée et à l'influence des colons Samiens : ces deux types ne sont en effet, l'un et l'autre, que ceux de Samos même, un peu modifiés (comparez ci-dessus, n°s 463 et 464) [3].

Seulement, il importe d'observer qu'en inaugurant les types samiens sur sa monnaie de Rhégion, Anaxilas lui conserva la taille éginétique des monnaies antérieures de cette ville : il n'adopta pas l'étalon de Samos.

Sur la drachme n° 2188, la légende rétrograde est Ῥέγιον, forme dialectale pour Ῥεγίνον.

2190. — Mufle de lion de face. Grènetis.

℞. ИOИIϽƎЯ. Tête de veau à gauche, le cou strié. Grènetis.

Æ 24 ; tétr. eub., 17 gr. 63 (*Berlin*) **Pl. LXXI, fig. 11 ;** — autre, 17 gr. 33 [4].

1. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 99 ; *Brit. Mus. Catal. Italy*, p. 373, 1 et 2 ; Garrucci, *op. cit.*, p. 163, 3 ; Macdonald, *Hunterian collection*, p. 140, n°s 1 à 3 et pl. X, 5 ; P. Larizza, *Rhegium Chalcidense*, p. 100 et pl. I, 2.

2. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 99 ; Garrucci, *op. cit.*, p. 163, n° 5.

3. Ci-dessus, p. 291 et pl. XI, fig. 30.

4. Imhoof-Blumer, dans l'*Annuaire de la Soc. franç. de numism.*, 1882, p. 99 ; Louis Sambon, *Recherches sur les anc. monnaies de l'Italie méridionale*, p. 351, n° 3.

2191. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées, et paraissant orner la surface bombée d'un bouclier rond.

℞. Proue de la galère samienne à gauche, surmontée du bastingage; dans le champ, à gauche, la lettre A.

Æ 25; tétradr. eub., 17 gr. 35 (*Paris*) **Pl. LXXI, fig. 12.**

2192. — Autres ex., sans lettre apparente au revers, 17 gr. 30 (*Londres*); 17 gr. 05 (*Berlin*)[1].

Le tétradrachme n° 2190, bien qu'étant aux types samiens comme les pièces précédentes, a un poids qui prouve qu'Anaxilas abandonna, à Rhégion même, l'étalon éginétique pour le remplacer par l'étalon euboïco-attique. Quant aux tétradrachmes euboïques n° 2191 et 2192, ils ne portent ni le nom de Rhégion ni celui de Zancle. Leur style et leurs types les feraient attribuer à Samos, n'était leur poids euboïque qui ne saurait convenir à cette île [2]. Les exemplaires connus ont, d'ailleurs, été trouvés auprès de Messine, vers 1875, avec des monnaies archaïques de Samos, d'Acanthe, d'Athènes et de Zancle-Messana [3]. Une conclusion s'impose : ces tétradrachmes, n°s 2191 et 2192, ont été frappés par les colons samiens, au moment de leur débarquement, avant qu'ils fussent embauchés par Anaxilas pour le siège de Zancle, en 493. La *samène* rappelle le navire qui les amena en Sicile [4]; le poids euboïque qu'ils adoptèrent, de même qu'Anaxilas à Rhégion et à Zancle, s'explique par ce fait que, dès avant leur arrivée, Zancle avait déjà l'étalon euboïque [5].

Groupe C. — Anaxilas. *Les types du bige de mules et du lièvre.*

2193. — Bige de mules (ἀπήνη) au pas à dr., conduit par Anaxilas, barbu, assis sur le char, les jambes drapées, tenant d'une main les rênes et de l'autre une baguette. A l'exergue, une grande feuille de laurier. Grènetis.

℞. ИOИIϽƎЯ. Lièvre courant à droite. Grènetis.

Æ 25; tétradr. attique, 17 gr. 20 (*Luynes*) **Pl. LXXI, fig. 13**; — autres ex., 17 gr. 18 (*Paris*); 16 gr. 95 (*Londres*)[6].

2194. — Autre ex., 17 gr.; surfrappé sur un tétradr. de Messana, au type

1. B. Head, *Hist. num.*, p. 92; A. von Sallet, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 135, et t. V, p. 103.
2. Voyez ci-dessus, p. 282-283.
3. A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 135 et t. V, p. 103; E. Babelon, *Mélanges numism.*, 3e série, p. 41 et suiv.
4. Voyez ci-dessus, p. 293.
5. Holm, *Geschichte Siciliens*, t. III, p. 574.
6. *Brit. Mus. Catal. Italy*, p. 373, n°s 3 et 4; Garrucci, *op. cit.*, p. 163 et pl. CXIV, 6; G. Hill, *Catal. John Ward*, p. 19, n°s 116 et 117.

du mufle de lion et de la tête de veau avec la légende **MESSENION**. (*Berlin*) [1].

2195. — Le même bige de mules, au pas, à droite. Grènetis.

℞. **ИОИIϽƎЯ**. Lièvre courant à droite. Grènetis.

Æ 17 ; drachme attique, 4 gr. 10 (*Luynes*) **Pl. LXXI, fig. 14 ;** — autre ex., 4 gr. 17 (*Londres*) [2].

2196. — Variété, avec **RECINON** (non rétrograde), 4 gr. 06 (*Londres*) [3].

2197. — Le même bige de mules, au pas, à droite ; en haut, Niké volant pour couronner les chevaux (fruste). — ℞. Pareil aux précédents.

Æ 28 ; tétradr. attique (fruste), 15 gr. 50 (*Paris*) **Pl. LXXI, fig. 15.**

2198. — Lièvre courant à droite. — ℞. **ϽƎЯ**, dans le champ. Grènetis.

Æ 10 ; *litra*, 0 gr. 86 (*Luynes*) **Pl. LXXI, fig. 16 ;** — autres ex., 0 gr. 87 (*Paris*) ; 0 gr. 75 (*Londres*) ; 0 gr. 81 ; 0 gr. 68 [4].

2199. — Lièvre courant à gauche. — ℞. **ϽƎЯ**, dans le champ. Grènetis.

Æ 9 ; demi-*litra*, 0 gr. 35 (*Paris*) **Pl. LXXI, fig. 17.**

Le style et le poids euboïque des monnaies qui précèdent (nos 2193 à 2199), la persistance de leurs types après le règne d'Anaxilas, dans le monnayage de Rhégion : telles sont les considérations qui établissent que ces pièces sont chronologiquement postérieures aux groupes précédents. Elles doivent dater de l'époque où les Samiens, s'étant brouillés avec Anaxilas, furent expulsés de Messana. Ce fut évidemment cette rupture, dont la date ne saurait être précisée, qui amena l'adoption de ces types nouveaux dont la signification nous a été explicitement transmise par Aristote.

Ayant remporté aux jeux Olympiques la victoire dans la course des chars attelés de mules, Anaxilas fit frapper, en souvenir de son succès, les monnaies qui ont le type de l'ἀπήνη ou *bige de mules* [5]. Ajoutons qu'au témoignage des Anciens, l'élevage des mules était particulièrement développé à Rhégion [6].

Aristote, dans ce passage conservé par Pollux, explique aussi, mais moins sûre-

1. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. V, p. 143, 1.
2. *Catal. Italy*, p. 373, nº 5 ; Garrucci, *op. cit.*, p. 163 et pl. CXIV, 8.
3. *Catal. Italy*, p. 373, nº 6.
4. Brit. Mus., *Catal. Italy*, p. 373, nº 7 ; Garrucci, *op. cit.*, p. 163, et pl. CXIV, 9 ; Macdonald, *Hunterian collection*, t. I, p. 140, nº 4.
5. Aristote, dans Pollux, V, 12, 75 ; cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 92-93 ; Holm, *Geschichte Siciliens*, t. III, p. 576. Voici le texte de Pollux : Ἀναξίλαος ὁ Ῥηγῖνος οὔσης, ὡς Ἀριστοτέλης φησίν, τῆς, Σικελίας τέως ἀγόνου λαγῶν, ὁ δὲ εἰσαγογών τε καὶ θρέψας, ὁμοῦ δὲ καὶ Ὀλύμπια νικήσας ἀπήνῃ, τῷ νομίσματι των Ῥηγίνων ἐνετύπωσεν ἀπήνην καὶ λαγών.
6. Héraclide, *Polit.*, 25 ; Athénée, *Deipnos.*, I, p. 3 ; Pollux, V, 12, 75.

ment, la présence du lièvre (λαγώς) au revers des mêmes monnaies; il prétend qu'Anaxilas introduisit le lièvre en Sicile, par Messana [1]. Soit; mais il importe de remarquer, dans tous les cas, que le lièvre était bien antérieurement connu des habitants de cette ville, puisque cet animal était consacré à Pan, divinité particulièrement en honneur dans la contrée originaire des Messaniens, le Péloponnèse.

1. Pollux, V, 12, 75; cf. Garrucci, *Annuaire* cité, t. VI, 1882, p. 217.

Anaxilas mourut en 476; à Rhégion, les types du bige de mules et du lièvre ne devaient cesser d'être employés que dix ans environ après lui, à l'occasion de l'établissement de la Démocratie, en 466. A partir de cette époque, les types de Rhégion sont, au droit, de nouveau le mufle de lion, d'origine samienne, et au revers, le Démos assis sur un trône et entouré d'une couronne de laurier [2].

2. B. Head, *Hist. numorum*, p. 93.

CHAPITRE II

LA SICILE

§ 1. — Aperçu général.

L'histoire numismatique de la Sicile est, à la fois, le reflet des vicissitudes politiques que les villes de cette grande île ont subies et le tableau de la plus admirable floraison artistique que l'antiquité ait vue éclore. L'infinie variété des types et leur beauté font de leur simple rangement chronologique le plus complet des chapitres de l'histoire de l'art grec et le plus agréable des divertissements pour tout homme de goût. Aussi, les monnaies siciliennes ont-elles, depuis des siècles, attiré l'attention des numismates, des historiens, des collectionneurs. Mais la période primitive qui, seule, doit nous occuper, conduit les séries monétaires seulement jusqu'au seuil du sanctuaire qui renferme ces chefs-d'œuvre de l'art monétaire. L'époque archaïque ne fait que nous laisser entrevoir ces merveilles, bien qu'elle-même s'honore déjà de types dont la sévère et noble beauté nous transporte et nous émeut.

Les plus anciennes pièces siciliennes sont celles des trois colonies chalcidiennes de Zancle, Naxos et Himère : elles débutent au commencement du dernier tiers du VIe siècle et sont taillées, comme celles de Rhégion, suivant un étalon éginétique, dont la drachme atteint au plus 5 gr. 80 ; dans la pratique, cette drachme devait passer pour le tiers du tétradrachme euboïco-attique [1].

A l'imitation de ces colonies chalcidiennes, la dorienne Sélinonte ouvre un atelier vers 520, si l'on en juge par le style primitif de la première des pièces décrites ci-dessous (n° 2338).

Les premières monnaies de Syracuse ne paraissent guère antérieures à 500 : cette ville inaugure alors ses types de la tête d'Aréthuse et du quadrige agonistique, qui devaient être appelés à une si prodigieuse

1. Autrement dit, elle était l'équivalent d'un octobole euboïco-attique (Arthur Evans, *Num. Chron.*, 1898, p. 321). Pour les développements, voyez au t. II de la *Première partie* du présent *Traité*.

fortune et dont les origines s'expliquent par les relations que les colons doriens d'Occident n'ont cessé de garder avec le Péloponnèse, en particulier avec Olympie [1].

Les séries de Camarina débutent vers 495; celles d'Agrigente, de Géla et de Léontini, vers 490 ou 488; Ségeste et Catane ne commencent guère à monnayer avant 485 ou même 480.

Toutes ces villes taillent leurs espèces d'après l'étalon euboïco-attique, et telle est l'influence de leur expansion commerciale et politique que, dans les colonies chalcidiennes elles-mêmes, l'étalon euboïco-attique arrive rapidement à se substituer à l'étalon éginétique : ce changement se produit à Naxos peu après 498; à Zancle-Messana, vers 485; à Himère, en 482 [2].

Toutes les villes dont la numismatique fait l'objet de notre étude sont bâties sur les côtes de l'île ou sont très peu éloignées dans l'intérieur des terres. Je ne crois pas qu'on soit autorisé à faire débuter avant 480, les séries monétaires d'Eryx, de Galaria, de Morgantina, non plus que celles de l'*emporium* carthaginois de Motya : nous les laissons donc en dehors de notre cadre.

Dans cette première période du monnayage, les villes de la Sicile étaient, au point de vue politique, sous le régime de la tyrannie, particulièrement favorable à leur développement et à leur prospérité.

Dès le premier quart du ve siècle, Syracuse affirme sa prépondérance monétaire et politique dans la portion orientale de la Sicile, tandis qu'Agrigente s'impose aux villes de l'ouest. A la même époque, Anaxilas étend, nous l'avons vu, sa domination sur les deux rives du détroit, à Rhégion et à Zancle-Messana.

Bientôt, le type du quadrige syracusain est imité à Léontini ; puis, après l'invention de l'énorme pièce à laquelle le nom de la reine Démarète est attaché, les types syracusains, pour le droit comme pour le revers, sont partout copiés et imités ; on les voit ingénieusement adaptés aux légendes à et la mythologie locale dans une foule de villes de la Sicile, de l'Italie méridionale et jusque dans la Grèce propre.

Comme dans la Grande Grèce, à côté des systèmes éginétique et euboïco-attique appliqués à la taille des espèces, on rencontre de petites divisions qui se rattachent au système pondéral indigène : la *litra*, du poids théorique de 0 gr. 86 ou 0 gr. 87, qui correspond au 1/5e de la drachme euboïco-attique et était, comme on le voit, sensiblement plus lourde que l'obole de 0 gr. 72. Pour distinguer ces deux pièces voisines, on avait soin, le plus souvent, de leur donner des types différents ou de placer dans le champ des pièces des marques de valeur. C'est ainsi, par exemple, qu'à Syracuse, la *litra* a pour type une pieuvre, et l'obole, une roue [1]. C'est ainsi également que, déjà sur certaines monnaies siciliennes, paraissent des marques de valeur sous forme de *globules* ou de gros points. Toutefois, pour cette période archaïque, ces marques de valeur ne figurent que sur les petites divisions, excepté seulement à Sélinonte où le didrachme a pour marque deux globules, comme à Érétrie d'Eubée [2].

Sauf de rares exceptions fournies par l'histoire, c'est surtout par l'examen com-

1. G. Perrot, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 480.
2. B. Head, *Hist. numorum*, p. 99.

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 99.
2. Voyez ci-dessus, p. 679 et 681.

paratif et l'appréciation du style des pièces qu'on arrive à leur assigner une place chronologique, nécessairement un peu flottante. La paléographie est, sous ce rapport, d'un précieux secours, ainsi qu'on en jugera par les observations suivantes :

La lettre A a primitivement la forme A ou A ; — la lettre B est anguleuse, B ; — le Γ commence par <, C ou Γ ; — le Δ a les formes ◁, ▷ et D sur les premières pièces de Zancle-Messana; — E a d'abord les formes E, E ; — le Z est toujours I ; — le H correspond à l'esprit rude à Himère ; — la lettre Λ a la forme Ↄ ou Ↄ à Zancle et à Léontini ; — la lettre M est à l'origine M ; — la lettre N a le plus souvent la forme N ou И ; — le Ξ a la forme X à Naxos ; — le Ϙ à Syracuse est remplacé par le K à partir de 480 ; le P est d'abord R, puis R ; — le Σ est le plus souvent, au début, ≤ puis ≷ ; à Messana, il a la forme latine S ou Ƨ ; à Ségeste, on a ≷ et M ; — le X prend, à Agrigente, la forme + [1]. Les légendes sont tantôt de gauche à droite, tantôt rétrogrades, suivant le caprice des graveurs et sans qu'on puisse tirer de cette disposition une indication quelconque de chronologie.

La grande victoire des Grecs de Sicile sur les Carthaginois à Himère, en 480 ; la mort de Gélon en 478 ; enfin, le bouleversement provoqué, en 476, par Hiéron à Syracuse, à Catane, à Léontini : tels sont les événements politiques qui autorisent à faire de cette date approximative, 480-476, un point d'arrêt assez caractéristique dans la numismatique de la Sicile [2]. A partir de ce moment, la Sicile entre dans une longue période de paix et de prospérité qui a son contre coup dans la numismatique et se manifeste par l'ouverture de nouveaux et nombreux ateliers, ainsi que par la variété des types, la finesse de la gravure, l'idéale pureté du style et l'extraordinaire abondance des émissions.

§ II. — Zancle-Messana.

Zancle fut ainsi nommée (Ζάγκλη), nous dit Thucydide, par les Sicules, ses premiers habitants, parce que la configuration de son port ressemblait à une faucille, le nom indigène de la faucille étant ζάγκλον ou δάγκλον [3]. Le *type parlant* des premières monnaies de Zancle fait allusion à cette étymologie. La ville indigène fut, de très bonne heure, visitée en même temps que Rhégion, par les Messéniens fugitifs et par les navigateurs Chalcidiens qui finirent par y installer une colonie peu après avoir fondé Naxos, à quelque distance au sud. Il paraît que des Cuméens y eurent aussi un

1. Sur l'épigraphie numismatique de la Sicile, voir : Duc de Luynes, *Revue numismatique*, 1843, p. 5 et suiv.; Percy Gardner, *Sicilian Studies* dans *Num. Chron.*, 1876, p. 3 et suiv.; Holm, *Geschichte Siciliens*, t. III, p. 557.

2. G. Hill, *Coins of ancient Sicily*, chap. I (The earliest coinage).

3. Thucydide, VI, 4 : Ζάγκλη... ὑπὸ τῶν Σικελῶν κληθεῖσα ὅτι δρεπανοειδὲς τό χωρίον τὴν ἰδέαν · τὸ δὲ δρέπανον οἱ Σικελοὶ ζάγκλον καλοῦσιν. Cf. Raoul Rochette, *Hist. de l'établissement des colonies grecques*, t. III, p. 283 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 133 ; Arthur Evans, *Num. Chron.*, 1896, p. 107 ; G. Hill, *Coins of ancient Sicily*, p. 87 ; Percy Gardner, *Types of greek Coins*, p. 90.

établissement[1]. Dans tous les cas, à l'exemple de Rhégion, Naxos et Himère, autres colonies chalcidiennes, Zancle commença par frapper des monnaies taillées suivant l'étalon éginétique[2] : ces premières pièces, à revers incus, comme celles de Rhégion, remontent à l'an 530 environ : il n'y a pas d'autres monnaies incuses en Sicile.

Groupe A. — *Le type du port et du dauphin.*

2200. — ꓷANKꓶE. Le port de Zancle, sous la forme d'une faucille ouverte à droite; dans le port, un dauphin à gauche, au dessus de la légende. Grènetis au pourtour.

℞. Sans légende. Le même type en creux, tourné à droite.

Æ 24 ; drachme égin., 5gr. 12 (*coll. R. Jameson*) **Pl. LXXII, fig. 1**[3].

2201. — DANKꓶE. Même type du port de Zancle, avec le dauphin.

℞. Sans lég. Le même type en creux.

Æ 23 ; drachme égin., 5 gr. 68 (*Londres*)[4].

Les deux incuses qui précèdent (nos 2200 et 2201), faisaient partie d'une trouvaille de monnaies primitives de Zancle et de Naxos[5]. Elles attestent les relations commerciales que Zancle entretenait, dès le VIe siècle, avec Rhégion et les autres villes de l'Italie méridionale dont le monnayage offre la même particularité de fabrique.

2202. — DANKꓶƎ. Le port de Zancle, sous la forme d'une faucille ouverte à droite ; dans le port, un dauphin à gauche, au-dessus de la légende. Grènetis entre deux cercles au pourtour.

℞. Carré creux partagé par deux larges bandes en croix, au centre desquelles est un pétoncle ; aux deux extrémités de l'une des bandes plates, un redan rectangulaire, et entre les croisillons, des lignes en diagonale.

Æ 23 ; drachme égin., 5 gr. 60 (*Luynes*) **Pl. LXXII, fig. 2 ;** — autres ex., 5 gr. 70 ; 5 gr. 22 (*Paris*)[6].

1. Thucyd., VI, 4 ; Strabon, VI, 2, 3.
2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 133.
3. Arthur Evans, *Num. Chron.*, 1896, p. 101, n° 1, et pl. VIII, 1.
4. A. Evans, *loc. cit.*, p. 101, n° 2 et pl. VIII, 2 ; Wroth, *Num. Chron.*, 1900, p. 5, n° 3 et pl. I, 1.
5. *Num. Chron.*, 1896, p. 101. Cette trouvaille faite auprès de Messine en 1895, et qui ne contenait que des drachmes de poids éginétique, paraît avoir été enfouie au moment de la prise de Zancle en 493 par les Samiens et les Milésiens ; c'est l'époque aussi de la prise de Naxos par Hippocratès de Géla.
6. Autres ex. : *Brit. Mus. Cat. Sicily*, p. 99 ; Macdonald, *Hunter. collect.*, t. I, p. 196 et pl. XIV, 13 ; G. Hill, *Coins of ancient Sicily*, p. 38 ; Holm, *Geschichte Siciliens*, t. III, p. 561, n° 2 et pl. I, 3.

2203. — Variété ; la légende est DANKLE ; au-dessus du dauphin, un globule.
Æ 23 ; drachme égin., 5 gr. 60 (*Paris*) **Pl. LXXII, fig. 3.**

2204. — DANK. Le port de Zancle, comme ci-dessus, avec le dauphin.
℞. Pareil aux précédents.
Æ 21 ; drachme égin., 5 gr. 30 (*Paris*) **Pl. LXXII, fig. 4.**

2205. — DANK. Le port de Zancle comme ci-dessus, mais sur le pourtour intérieur, quatre redans qui représentent les cales du port. Grènetis.
℞. Pareil aux précédents.
Æ 22 ; drachme égin., 5 gr. 75 (*Paris*) **Pl. LXXII, fig. 5 ;** — autre, 5 gr. 76 [1].

2206. — DANKLE. Le port de Zancle, sous la forme d'une faucille ouverte à droite ; dans le port, un dauphin à gauche, au-dessus de la légende. Grènetis entre deux cercles au pourtour. — ℞. Carré creux pareil aux précédents.
Æ 12 ; obole égin., 0 gr. 87 (*Luynes*) **Pl. LXXII, fig. 6 ;** — autres ex., 1 gr. 02 ; 0 gr. 86 à 0 gr. 78 [2].

2207. — Même description.
Æ 12 ; tritémorion égin., 0 gr. 65 (*Luynes*) **Pl. LXXII, fig. 7.**

2208. — DAN. Même droit.
℞. Carré creux avec un pétoncle au centre, comme ci-dessus.
Æ 8 ; hémi-tartémorion égin., 0 gr. 11 (*Londres*) [3].

2209. — DANKVE. Le port de Zancle en faucille, comme ci-dessus, avec le dauphin. Grènetis entre deux cercles au pourtour.
℞. Carré creux pareil aux précédents, avec le pétoncle au centre.
Æ 21 ; didrachme euboïque, 7 gr. 51 (*Luynes*) **Pl. LXXII, fig. 8.**

Le type commun aux pièces qui précèdent représente la langue de terre, en forme de faucille, qui formait le circuit du port de Zancle. Sur certains exemplaires, les cales du port sont figurées par des redans quadrangulaires, tandis que les eaux sont symbolisées par le dauphin qui nage au centre. Peut-être les dispositions singulières du carré creux du revers ont-elles aussi quelque relation avec l'aménagement et les constructions du port. Le didrachme n° 2209 est la seule pièce de poids euboïque qui

1. A. Evans, *Num. Chron.*, 1896, p. 102, n° 3 et pl. VIII, 3.
2. Imhoof-Blumer, *Annuaire de la Soc. franç. de numismatique*, t. VI, 1882, p. 100.
3. Poole, *Catal. Sicily*, p. 99, n° 8.

appartienne à la série que nous venons de décrire; il se rattache donc par sa taille, — mais non par ses types, — aux séries qui vont suivre et qui furent frappées dans le système euboïque, à la suite d'événements politiques auxquels nous avons déjà fait allusion sous Anaxilas de Rhégion.

Groupe B. — *Le nom de Messana et les types samiens.*

2210. — Mufle de lion de face. Grènetis.

℞. MEΣΣENIOΝ. Tête de veau, avec le cou, à gauche. Grènetis.

Æ 24; tétradr. att., 17 gr. 35 (*Luynes*) **Pl. LXXII, fig. 9;** — autre ex., 17 gr. 31 (*Londres*) [1].

2211. — Mufle de lion de face. Grènetis.

℞. MES, dans le champ. Grènetis.

Æ 11; obole éginétique (?) 0 gr. 90 (*Londres*) **Pl. LXXII, fig. 10** [2].

2212. — Mufle de lion de face. Grènetis. — ℞. H, dans le champ.

Æ 8; hémi-obole, 0 gr. 33 (*Luynes*) **Pl. LXXII, fig. 11.**

Les pièces du groupe B (nos 2210 à 2212) offrent trois particularités essentielles :

1. Elles ne portent plus le nom de Zancle, mais celui de Messana; 2° elles ont les types de Samos; 3° elles sont taillées suivant l'étalon euboïque.

Les mêmes particularités s'étant présentées dans le monnayage de Rhégion, nous les avons expliquées plus haut [3]. Nous avons raconté comment, en 494, le tyran de Rhégion, Anaxilas, embaucha des Samiens et quelques Milésiens expatriés, pour leur faire entreprendre le siège de Zancle qu'occupait Hippocrate de Géla [4]. Après la prise de cette ville, les Samiens s'y installèrent sous l'autorité d'Anaxilas qui régna, à partir de ce moment, à la fois sur Rhégion et sur Zancle. Anaxilas donna à Zancle le nom de Messana parce que, sans doute, le fond de la population était, en partie, composé de colons messéniens, ou pour rappeler sa propre origine messénienne; la nouvelle monnaie eut les types originaires de Samos comme les nouveaux colons qui la firent frapper [5]. Nous avons retrouvé, de même, à Rhégion, les types samiens du

1. Poole, *Catal. Sicily*, p. 100, n° 10; B. Head, *Hist. num.*, p. 134, fig. 83; Hill, *Coins of ancient Sicily*, pl. I, 12.

2. Poole, *Catal. Sicily*, p. 100, n° 9; Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 575.

3. Voyez ci-dessus, p. 1471 et 1473.

4. Hérodote, VII, 154; Holm, *Geschichte Siciliens*, t. III, p. 573 et suiv.

5. B. Head, *Hist. numor.*, p. 134. L'origine samienne des types du mufle de lion et de la tête de veau n'est pas douteuse, ainsi que nous l'avons fait ressortir. Il importe de remarquer qu'il en résulte que le nom de Zancle fut changé en celui de Messana durant la période d'occupation de cette ville par les Samiens, de 493 à 491, et non après leur expulsion en 491, comme nous l'affirme Thucydide (VI, 4). Hérodote (VII, 164) n'est pas suffisamment explicite sur la date exacte de ce changement de nom (B. Head, *Hist. numor.*, p. 92; Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 574 et s.).

mufle de lion et de la tête de veau, ainsi que l'étalon euboïco-attique. La parenté des types de Rhégion et de Zancle-Messana forme le trait d'union numismatique de la Sicile et de la Grande Grèce, comme la parenté des types de Byzance et de Calchédon relie numismatiquement les deux rives du Bosphore.

Groupe C. — *Le bige de mules et le lièvre.*

2213. — Bige de mules (ἀπήνη) allant au pas à droite ; l'aurige assis sur le char, les genoux à la hauteur de la poitrine, tient les rênes des deux mains ; Niké volant à droite au-dessus des mules, les couronne ; à l'exergue, une feuille de laurier. Grènetis.

℞. MESSENION. Lièvre bondissant à droite ; au dessus, la lettre A.

Æ 30 ; tétradr. att., 17 gr. 30 (*Luynes*) **Pl. LXXII, fig. 12.**

2214. — Même type du bige, sans Niké dans le champ.

℞. MEƧƧEИIOИ. Lièvre bondissant à droite. Grènetis.

Æ 28 ; tétradr. att., 17 gr. 03 (*Paris*) **Pl. LXXII, fig. 13** ; — autres ex. [1].

2215. — Même bige de mules (sans Niké).

℞. MEƧƧENIOИ. Lièvre bondissant à droite.

Æ 21 ; didrachme att., 8 gr. 48 (*coll. Imhoof-Blumer*) [2].

2215 *bis*. — Lièvre bondissant à droite. Grènetis.

℞. ƧƎM, dans le champ. Grènetis.

Æ 11 ; obole att., 0 gr. 77 (*Luynes*) **Pl. LXXII, fig. 14** [3].

Les types du bige de mules et du lièvre sont ceux qu'Anaxilas créa pour célébrer sa victoire aux jeux d'Olympie. Nous avons vu les mêmes types à Rhégion où l'on en trouvera l'explication [4]. Nous ajouterons seulement ici que ce monnayage aux types du char de mules et du lièvre ne fut introduit à Messana qu'à partir de 491 environ, dans les circonstances suivantes. Pour une cause inconnue, Anaxilas qui avait aidé les Samiens à s'installer à Messana, dut se brouiller avec eux et les expulser. Ce fut alors qu'il fit disparaître de la monnaie les types samiens pour leur substituer les types rhégiens du char de mules et du lièvre [5].

1. Poole, *Catal. Italy*, p. 100 ; Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 575 ; G. Macdonald, *Hunter. coll.*, t. I, p. 197 et pl. XIV, 14 ; A. Evans, *Num. Chron.*, 1894, p. 209 (trouvaille de Villabate, près Palerme).

2. Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 575, n° 24a et pl. I, 17 ; Hill, *Coins of ancient Sicily*, pl. I, 13.

3. Plus tard, les lettres du revers sont entourées d'une couronne d'olivier.

4. Voyez ci-dessus, p. 1473, nos 2193 à 2199.

5. Holm, *Geschichte Siciliens*, t. III, p. 574.

Ces types, il importe de l'observer, se prolongèrent longtemps dans le v[e] siècle à Messana, même après l'expulsion de la famille d'Anaxilas. Le nom de la ville conserve d'abord exclusivement sa forme ionienne, Μεσσήνη; puis on voit alterner la forme ionienne avec la forme dorienne Μεσσάνα Au point de vue paléographique, la légende est successivement ΜΕΣΣΕΝΙΟΝ, ΜΕSSΕΝΙΟΝ, parfois rétrograde, puis ΜΕSSΑΝΙΟΝ et ΜΕΣΣΑΝΙΟΝ, différemment disposée. Dans le champ du revers les lettres A et B demeurent inexpliquées; enfin, sous le lièvre, des symboles variables [1]. On a voulu attribuer à l'an 493, c'est-à-dire à l'époque où les Samiens s'emparèrent de Zancle, un remarquable tétradrachme de poids attique, qui a pour type, au droit, Zeus debout, dans l'attitude du Zeus d'Ithome, brandissant le foudre et étendant la main gauche au dessus d'un autel; au revers, la légende DANKVAION, avec le dauphin et le pétoncle [2]. Mais M. Arthur Evans me paraît avoir établi, d'une façon péremptoire, que dans le cours du v[e] siècle, soit après la mort d'Anaxilas en 476, soit lors de l'établissement de la démocratie à Rhégion en 466, Messana reprit momentanément son ancien nom de Ζάγκλη [3]. Alors seulement fut frappé le tétradrachme au nom de Zancle auquel nous venons de faire allusion : il est donc en dehors de notre cadre chronologique [4].

§ III. — Naxos.

Naxos, au pied de l'Etna, sur la côte orientale de la Sicile, fut la première des colonies que les Grecs fondèrent dans cette île. Ce fut en 736 avant notre ère : l'Athénien ou chalcidien Théoclès, recruta des colons à Chalcis et sous la protection du dieu de Delphes, il vint débarquer non loin de la cîme enflammée qui, depuis longtemps déjà, servait de phare aux navigateurs chalcidiens [5] : on éleva sur la plage un autel à Apollon Archégétès [6]. Les compagnons de Théoclès étaient surtout des émigrés de l'île de Naxos, d'où le nom donné au nouvel établissement et le culte de Dionysos qui y fut surtout en honneur comme dans la mère-patrie [7].

Le seul événement important que l'on connaisse des annales de Naxos avant la bataille d'Himère en 480, est le coup de force d'Hippocrate, tyran de Géla, qui, vers

1. Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 575.
2. L. de Hirsch, *Num. Chron.*, 1883, p. 168, n° 5 et pl. IX, 2; B. Head, *Hist. numor.*, p. 133, fig. 82; A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. XI, p. 345; Arthur Evans, *Num. Chron.*, 1896, pl. VIII, 7; Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 576 et pl. I, 13.
3. Arthur Evans, *loc. cit.*, p. 109.
4. Outre ce remarquable statère à la légende DANKΛAION, on frappa vers le même temps, de rares pièces qui ont les types et le nom de Zancle-Messana, associés aux noms et aux types de Crotone et de Locres. Ce monnayage qui ne dura que fort peu de temps, atteste non seulement la résurrection du nom de *Zancle*, mais encore l'alliance étroite de Zancle-Messana avec Locres, Crotone et peut-être encore d'autres villes du continent. Arthur Evans, *Num. Chron.*, 1896, p. 106; Holm, *Geschichte Siciliens*, t. III, p. 562, n° 6.
5. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 547.
6. Thucydide, VI, 3.
7. Raoul Rochette, *Hist. de l'établissement des colonies grecques*, t. III, p. 177. Cf. ci-dessus, p. 1315, les monnaies primitives de l'île de Naxos.

l'an 498, s'empara de Léontini, de Zancle et de Naxos. Gélon qui garda le pouvoir après qu'Hippocrate eut péri dans une bataille en 491, demeura maître de Naxos : il devait, au surplus, s'emparer de Syracuse et d'une partie de la Sicile.

Les premières monnaies de Naxos paraissent, par leur style, antérieures à la domination d'Hippocrate [1]; elles sont taillées suivant un étalon éginétique ne dépassant pas 5 gr. 65 [2]; leurs types se rapportent, comme ceux de l'île de Naxos, au culte de Dionysos. Le style de la tête du dieu est très particulier avec son œil de face, le coin très relevé, son nez allongé, la masse de sa barbe effilée, les mèches parallèles de ses cheveux formées d'un pointillé délicat et ramassées sur le cou [3]. Le même type persiste sur les monnaies de Naxos jusqu'après 480, mais la physionomie du dieu se perfectionne graduellement et va se dépouillant, pour ainsi dire à chaque émission nouvelle, de quelque chose de sa rudesse primitive.

2216. — Tête de Dionysos à gauche, avec une barbe en pointe, et de longs cheveux, ceinte d'une couronne de lierre. Grènetis.

℞. ИOI NAX. Grappe de raisin entre deux feuilles et deux vrilles ; dans le champ à droite, la lettre A. Le tout dans un carré creux.

Æ 20 ; drachme égin., 5 gr. 40 (*Londres*) **Pl. LXXII, fig. 15** [4].

2217. — Tête barbue de Dionysos, à gauche, ceinte d'une couronne de lierre, l'œil de face, la barbe allongée en pointe, les cheveux massés sur le cou et gravés au pointillé. Grènetis entre deux cercles.

℞. ИOIXAИ. Grappe de raisin entre deux feuilles et deux vrilles.

Æ 23 ; drachme égin., 4 gr. 76 (*Luynes*) **Pl. LXXII, fig. 16 ;** — autre ex., 4 gr. 90 (*Paris*) [5].

2218. — Même droit (style moins archaïque).

℞. NAXION. Grappe de raisin entre deux feuilles et deux vrilles.

Æ 20 ; drachme égin., 5 gr. 51 (*Paris*) **Pl. LXXII, fig. 17 ;** — autres ex., 5 gr. 48 ; 5 gr. 65 (*Londres*) [6].

2219. — Variété de style, 5 gr. 28 (*Paris*) **Pl. LXXII, fig. 18.**

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 139. Prosper Dupré faisait remonter, mais à tort, les premières monnaies de Naxos jusqu'à la fin du VIIIe siècle, *Rev. numism.*, 1857, p. 1 et suiv.

2. Imhoof-Blumer, *Annuaire de la Soc. franç. de numism.*, t. VI, 1882, p. 101 (au lieu de 5 gr. 76 pour la drachme de la coll. de Luynes, lisez 4 gr. 76 ; cf. ci-après, no 2217) ; Holm donne comme poids maximum de la drachme de Naxos, 5 gr. 82. Holm, *Geschichte Siciliens*, t. III, p. 561 et 580.

3. Percy Gardner, *Types of greek Coins*, p. 89.

4. Poole, *Catal. Sicily*, p. 118, no 1.

5. Autre ex. au Cab. de Berlin. A. von Sallet, *Zeit. für Num.*, t. XIII, p. 66.

6. Poole, *Catal. Sicily*, p. 118, nos 2 et 3 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 139 ; Hill, *Coins of Sicily*, pl. I, 3

2220. — Même tête de Dionysos barbu et couronné de lierre à gauche.

℞. ИOIXAИ. Grappe de raisin. Grènetis entre deux cercles.

Æ 12 ; obole égin., 0 gr. 85, surfrappée (*Luynes*) **Pl. LXXII, fig. 19;** — autre ex. varié, 0 gr. 78 (*Paris*) **Pl. LXXII, fig. 20.**

2221. — Même droit.

℞. ИAXIOИ. Grappe de raisin. Grènetis.

Æ 11 ; tritémorion égin., 0 gr. 60 (*Luynes*) **Pl. LXXII, fig. 21.**

MONNAIES D'ATTRIBUTION INCERTAINE (*Sergention* ?).

2222. — ΜΕΡ. Dionysos nu, debout à gauche, la barbe en pointe, les cheveux nattés sur le cou ; de la main droite avancée, il tient un canthare, et de la gauche, ramenée contre sa poitrine, il porte un long cep de vigne qui passe sur son épaule et retombe par derrière jusque sur le sol. Grènetis entre deux cercles.

Æ 24 ; didrachme eub., 7 gr. 96 (*Luynes*) **Pl. LXXII, fig. 22** [1].

2223. — ΜΕΡ. Tête de Dionysos, à droite, la barbe en pointe, l'œil de face, les cheveux longs sur le cou. Grènetis.

℞. Grappe de raisin. Grènetis.

Æ 12 ; diobole (?), 1 gr. 25 (*Luynes*) **Pl. LXXII, fig. 23.**

2224. — Même tête barbue de Dionysos, à droite. Grènetis.

℞. ΜΕΡ, dans le champ. Grènetis.

Æ 8 ; trihémi-tartémorion, 0 gr. 25 (*Paris*) **Pl. LXXII, fig. 24.**

Les pièces qui précèdent ont été, à cause de leur poids, attribuées à une ville inconnue du Bruttium, dont le nom commencerait par la syllabe Σερ... [2] Rien ne nous semble moins certain que cette lecture et cette attribution géographique. La parenté du style et des types avec ceux de Naxos autorise bien plutôt à rapprocher ces pièces de cette dernière ville, et on doit, sans doute lire Μερ... plutôt que Σερ... Toutefois, il faut reconnaître que le poids des pièces étant euboïque n'a pas de rapport avec celui de Naxos, qui est éginétique [3].

On a pensé pour ces pièces à Merusion (Μερούσιον) ou à Sergention (Σεργέντιον), localités peu connues de l'intérieur de la Si-

1. Rasche, *Lexicon rei num.*, t. III, part. II, p. 8 ; Sestini, *Lett. num.*, t. VIII, p. 7.
2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 98.
3. L'obole de Naxos, nº 2220, est surfrappée et au droit, on voit les traces d'une ancienne légende que M. J. de Foville me propose de lire ΜΕΡ,

cile : ces attributions sont peu vraisemblables [1]. La ville sicilienne de Galaria qui commença à frapper monnaie peu après 480, a pour type un Dionysos debout qui n'est pas sans parenté avec celui de notre nº 2222 (Pl. LXXII, fig. 22).

§ IV. — Catane.

Catane était une colonie de Naxos, au pied de l'Etna, sur le bord de la mer [2]. Elle est célèbre par la législation de Charondas qu'elle adopta vers la fin du VIe siècle et qui, rapidement, s'étendit à la plupart des colonies chalcidiennes de la Sicile et de la Grande Grèce [3]. L'histoire politique de Catane est peu connue pour la période qui précède le jour où elle tomba aux mains de Hiéron de Syracuse, en 476; alors, ses habitants, comme ceux de Naxos, furent déportés à Léontini, et remplacés par une colonie de Syracusains. Catane perdit jusqu'à son nom que Hiéron remplaça par celui d'Ætna [4]. Mais les immigrants Syracusains furent bientôt chassés à leur tour : en 461, les anciens habitants devaient rentrer dans leurs foyers et rétablir le nom primitif de Catane.

Des faits qui précèdent, il résulte que les monnaies décrites ci-après, et qui portent le nom de *Catane* doivent être, ou bien antérieures à 476, époque où les monnaies prennent la légende **AITNAION**, ou bien postérieures à 461, date de la restauration du nom de Catane. M. Salinas les a toutes classées après 461 [5]. Au contraire, M. Head les place avant 476, faisant remarquer qu'après 461 Catane a frappé les belles pièces qui ont, au droit, la tête laurée d'Apollon et au revers le quadrige [6]. Force serait donc, suivant M. Head, de placer tout le groupe monétaire aux types du taureau androcéphale et de la Niké, dans la période antérieure à 476. Seulement, M. Head est ainsi amené à conclure du style remarquable de la plupart des pièces, que l'art monétaire à Catane était notablement en avance sur les autres villes siciliennes [7] : ceci est bien conjectural.

Quoi qu'il en soit, il est évident que les débuts du monnayage à Catane ne sauraient être de beaucoup antérieurs à 480. C'est pourquoi nous décrivons ci-après seulement deux pièces que leur style permet de considérer comme les plus anciennes de la série.

2225. — Le fleuve Amenanos, sous la forme d'un taureau à tête humaine barbue, cornupète, à droite; au-dessus, un rameau; dessous, un poisson nageant à droite. Grènetis.

1. Et. de Byzance, vº Μερούσιον; Ptolem., III, 4, 13 (Σεργέντιον). Cf. Cavedoni, *Spicil. numism.*, p. 27.
2. A. Holm, *Das alte Catania*, Lubeck, 1873, in-4º; aux pp. 41-46 il est traité des monnaies.
3. Aristote, *Polit.*, II, 9.
4. Ce changement paraît avoir eu lieu à la suite d'une grande éruption volcanique qui porta les habitants à se consacrer au Zeus Ætnaios. Holm. *Gesch. Siciliens*, t. I, p. 419.
5. A. Salinas, *Le monete di Sicilia*, p. 50.
6. B. Head, *Hist. numorum*, p. 115; Poole, *Catal. Sicily*, p. 43.
7. B. Head, *Hist. numor.*, p. 114; cf. Hill, *Coins of ancient Sicily*, p. 48.

℞. KATANE. La nymphe Catana en Niké ailée, marchant à gauche, à grandes enjambées; ses cheveux sont relevés en chignon; de la main droite tendue en avant, elle tient un long ruban flottant; de la main gauche baissée, elle saisit les plis de son chiton.

Æ 26; tétradr. attique, 17 gr. 25 (*Luynes*) **Pl. LXXIII, fig. 1** [1].

2226. — Même type du taureau à tête humaine; au dessus, un cygne à gauche; au dessous, un poisson nageant à droite. Grènetis.

℞. Pareil au précédent.

Æ 27; tétradr. att., 17 gr. 30 (*Paris*) **Pl. LXXIII, fig. 2.**

Des variétés des tétradrachmes qui précèdent sont constituées par les particularités suivantes : au droit, au dessus du taureau, Silène agenouillé et rampant, Niké volant à droite; à l'exergue, une squille (*pistrix*), un fleuron à double volute. Au revers, la légende est KATANAION ou KATANAIOΣ; Niké tient tantôt une longue *taenia*, tantôt une couronne; elle marche d'un pas normal, les jambes beaucoup moins écartées. Ces particularités et d'autres encore accusent une époque sûrement postérieure à 480 [2].

Sur les deux exemplaires décrits plus haut, la légende KATANE (= Κατάνη) paraît donner le nom de la figure ailée qu'elle accompagne. C'est Catana-Niké courant pour offrir au vainqueur dans les jeux, la *taenia* ou bandeau dont il doit ceindre son front : nous avons vu plus haut un type semblable sur les monnaies d'Elis frappées à l'occasion des jeux Olympiques [3].

Le fleuve personnifié que nous voyons au droit, est l'Amenanos (le *Giudicello*), à l'embouchure duquel Catane était bâtie, et dont le cours capricieux, subordonné sans doute aux convulsions de l'Etna, est signalé par les anciens eux-mêmes.

§ V. — **Léontini.**

En longeant la côte orientale de la Sicile, après Catane, la grande ville monétaire que l'on rencontre avant d'atteindre Syracuse, est Léontion, à une petite distance de la mer. Léontion que l'on désigne plus ordinairement par l'ethnique pluriel de ses habitants, Λεοντῖνοι, *la ville des Léontins*, fut bâtie par des Chalcidiens de Naxos en 730 [4]. Elle était aux mains d'un tyran, Panætios, vers 608 : c'est le seul détail que l'on connaisse de son histoire jusqu'en 498, époque où Hippocrate, tyran de Géla s'en empara [5]. Après Hippocrate, Léontini fit partie des possessions de ses successeurs, Gélon et Hiéron de Syra-

1. Salinas, *Le monete delle antiche citta di Sicilia*, pl. XVIII, 23.
2. A. Holm, *Geschichte Siciliens*, t. III, p. 578.
3. Voyez ci-dessus, p. 895, 900 à 902 et pl. XXXIX, fig. 6, 7, 8.
4. Thucyd., VI, 3; Diod. Sic., XII, 53; XIV, 14; cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 129.
5. Hérodote, VII, 154.

racuse. En 476, Hiéron devait transplanter à Léontini les habitants de Naxos et de Catane [1].

Les plus anciennes monnaies de Léontini se placent vers 490. Leur poids est euboïco-attique; leur style est remarquable et la tête de lion du revers, type adopté parce qu'il formait un emblème parlant, rappelle les types samiens de Messana et de Rhégion. En 479, paraissent simultanément deux types nouveaux : la tête d'Apollon dont la coiffure est si curieuse (nº 2235), et la tête de femme (nº 2234), sans doute la nymphe locale, entourée des grains d'orge qui attestent que la richesse des Léontins résidait surtout dans la culture et le commerce des céréales [2] : la parenté du style de ces pièces avec le Démarétion de Syracuse, permet d'en préciser la date, sans compter que nous savons qu'à cette époque, sous le joug de Gélon, les destinées de Léontini étaient liées à celles de Syracuse [3].

2227. — Personnage dans un quadrige agonistique au galop à droite; il est vêtu d'une tunique talaire serrée à la taille par une ceinture; des deux mains il tient le fouet et les rênes; Niké vole en haut, posant une guirlande sur celui des chevaux qui dresse la tête. Grènetis.

℞. ΛΕΟΝΤΙΝΟΝ. Tête de lion, la gueule béante, à droite, entourée de quatre grains d'orge. Champ concave.

Æ 25 ; tétradr. att., 17 gr. 57 (*Luynes*) **Pl. LXXIII, fig. 3.**

2228. — Variété, avec la légende rétrograde : ΝΟΝΙΤΝΟΕΛ.

Æ 25 ; tétradr. att., 17 gr. 15 (*Luynes*) **Pl. LXXIII, fig. 4;** — autres variétés dans la disposition de la légende [4].

2229. — Variété, avec la lég. ΛΕΟΝΤΙΝΟΝ à l'exergue du droit (sous le bige).

Æ 25 ; tétradr. att., 16 gr. 91 (*Londres*) [5].

2230. — Personnage dans un quadrige au pas, à droite ; Niké ailée, debout au dessus des chevaux, tient une guirlande.

℞. ΛΕΟΝΤΙΝΟΝ. Tête de lion, la gueule béante, à droite, entourée de quatre grains d'orge. Champ concave.

Æ 25 ; tétradr. att., 17 gr. 09 (*Paris*) **Pl. LXXIII, fig. 5.**

2231. — Cavalier au galop à droite; il est imberbe et entièrement nu ; de la main gauche il tient la bride et ramène la main droite sur sa hanche.

1. Diod. Sic., XI, 49 ; Holm, *Geschichte Siciliens*, t. III, p. 580-581.
2. Cf. Cicéron, *Verr.*, III, 18.
3. Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 568 et 580.
4. Poole, *Catal. Sicily*, p. 86 ; Hill, *Coins of ancient Sicily*, pl. I, 15.
5. Poole, *op. cit.*, p. 86, nº 4.

℞. ΛΕΟΝΤΙΝΟΝ. Tête de lion, la gueule béante, à droite, entourée de quatre grains d'orge. Champ concave.

Æ 23; didrachme att., 8 gr. 30 (*Paris*) **Pl. LXXIII, fig. 6**; — autre ex., 8 gr. 17 (*coll. Imhoof*) [1].

2232. — Variété. Æ 21; didr. att., 8 gr. 63 (*Luynes*) **Pl. LXXIII, fig. 7.**

2233. — Cavalier au pas, à droite; il est imberbe, entièrement nu et tient la bride des deux mains. Grènetis.

℞. ΛΕΟΝΤΙΝΟΝ. Tête de lion, la gueule béante, à droite, entourée de quatre grains d'orge. Champ concave.

Æ 14; drachme att., 4 gr. 22 (*Luynes*) **Pl. LXXIII, fig. 8.**

2234. — ΛΕΟИΤΙИΟИ (rétrograde). Tête de femme à droite, l'œil de face, les cheveux striés, ceints d'une couronne de feuilles et ramassés en bourse sur le cou; pendants d'oreilles et collier; au pourtour, quatre grains d'orge.

℞. Personnage dans un quadrige au pas, à droite; il est nu-tête et vêtu d'un chiton talaire; de la main gauche il tient les rênes et de la droite baissée une gaule; Niké vole au dessus des chevaux et pose une bandelette sur celui qui dresse la tête; devant les chevaux, ЯA; à l'exergue, un lion marchant à droite.

Æ 27; tétradr. att., 17 gr. 15 (*Luynes*) **Pl. LXXIII, fig. 9**; — autre ex., 17 gr. 01 (*Londres*) [2].

Les lettres AR sont peut-être les initiales d'un nom de graveur, précurseur lointain des Cimon et des Evainète [3]. Holm remarque que la tête de femme du droit de ce tétradrachme paraît avoir été gravée par le même artiste que la tête du Démarétion de Syracuse : c'est le même faire [4]. Les quatre grains d'orge font, par leur nombre, allusion à la valeur monétaire de la pièce (quatre drachmes) et remplacent les quatre dauphins syracusains [5].

Nous avons vu que dans la série antérieure de Léontini (n°s 2227 à 2233), le lion formait le type essentiel du revers ; cet animal n'est plus, sur le n° 2234, qu'un symbole accessoire, comme sur le Démarétion. Pour les Léontins, le lion était à la fois un type parlant et un emblème de leur dieu solaire Apollon (que nous verrons sur les n° 2235 et suiv.); à partir de 479, comme

1. Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 581, n° 44 et pl. II, 8.
2. Poole, *Catal. Sicily*, p. 87, n° 9; Arthur Evans, *Num. Chron.*, 1894, p. 207, n° 1 et p. 214 (de la trouvaille de Villabate); Holm, *op. cit.*, t. III, p. 581.
3. Arthur Evans, *Num. Chron.*, 1894, p. 214.
4. Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 581.
5. Comparez sur notre pl. LXXIV, les monnaies de Syracuse contemporaines.

à Syracuse, le lion devient par surcroît une allusion à Carthage vaincue : on sait que le lion est un des types essentiels des monnaies des colonies siciliennes de Carthage [1].

2235. — ΛΕΟΝΤΙΝΟΝ (rétrograde). Tête d'Apollon à droite, l'œil saillant et de face, la tête ceinte d'une large couronne de laurier, les cheveux formant une triple natte sur les joues, une mèche sinueuse descendant derrière l'oreille sur l'épaule ; au pourtour, quatre grandes feuilles de laurier ; sous le cou, un lion bondissant à droite.

℞. Personnage dans un quadrige au pas, à droite ; il a la poitrine nue, le buste enveloppé d'une draperie rejetée sur son épaule gauche ; de la main gauche, il tient les rênes et de la droite baissée, une gaule ; Niké vole au devant de lui, au dessus des chevaux, et s'apprête à lui ceindre la tête d'une bandelette ; à l'exergue, un lion passant à droite. Grènetis.

Æ 27 ; tétradr. eub., 17 gr. 51 (*Luynes*) **Pl. LXXIII, fig. 10 ;** — autre ex., 17 gr. 52 (*Paris*) ; 16 gr. 84 ; 17 gr. 49 (*Londres*) [2].

De même que la tête de nymphe sur le n° 2234, l'Apollon du tétradrachme n° 2235, ainsi que les chevaux du revers, sont, d'une manière frappante, du même style que le Démarétion syracusain ; le lion carthaginois se voit, ici encore, en symbole accessoire comme dans la série syracusaine contemporaine où nous retrouverons aussi le même quadrige agonistique.

2236. — Tête d'Apollon à droite, comme ci-dessus, avec une large couronne de laurier, une triple natte de cheveux sur les joues et une mèche sinueuse derrière l'oreille. Grènetis.

℞. ΛΕΟΝ. Grain d'orge.

Æ 13 ; litra, 0 gr. 80 (*Paris*) **Pl. LXXIII, fig. 11.**

2237. — Même description.

Æ 12 ; ob., 0 gr. 69 (*Luynes*) **Pl. LXXIII, fig. 12 ;** — autre, 0 gr. 69 (*Paris*).

2238. — Mufle de lion, de face. Grènetis.

℞. ΛΕΟΝ. Grain d'orge ; aire creuse.

Æ 12 ; obole 0 gr. 59 (*Paris*) **Pl. LXXIII, fig. 13.**

1. E. J. Seltman, *Revue numism.*, 1901, p. 421.

2. Poole, *op. cit.*, p. 87, n°s 10 et 11 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 130 ; Holm, *op. cit.*, p. 581, n° 50 ; sur la coiffure d'Apollon, voyez Studniczka, dans le *Jahrbuch d. arch. Instituts*, t. XI, 1896, p. 259.

2239. — Variété, avec ΛEOΝ.

Æ 11 ; obole, 0 g. 66 (*Paris*). **Pl. LXXIII, fig. 14;** — autres ex., 0 gr. 56 (*Luynes*) **Pl. LXXIII, fig. 15.**

2240. — Même description, avec ΛEOИ (rétrograde).

Æ 9 ; hémi-obole, 0 gr. 27 ; 0 gr. 26 (*Paris*) **Pl. LXXIII, fig. 16 et 17.**

2241. — Même descr., la tête de lion défigurée et la lég. ΛEOИ, rétrograde.

Æ 9 ; hémi-obole, 0 gr. 30 (*Paris*) **Pl. LXXIII, fig. 18.**

2242. — Tête de lion, la gueule béante et tirant la langue, à droite. Grènetis. — R̸. ΛEON. Grain d'orge.

Æ 9 ; obole, 0 gr. 57 (*Paris*) **Pl. LXXIII, fig. 19.**

2243. — Même droit. — R̸. ∃ Λ (à l'ex.). Grain d'orge entre six globules.

Æ 10 ; hémi-litron, 0 gr. 41 (*Luynes*) **Pl. LXXIII, fig. 20.**

2244. — Variété, avec Λ E dans le champ.

Æ 10; hémi-litron, 0 gr. 36 (*Londres*) [1].



N° 2245.

2245. — Même droit. — R̸. Cinq globules disposés en quinconce.

Æ 7; pentoncion, 0 gr 26 (*Londres*) [2].



N° 2246.

2246. — Même droit.— R̸. Deux globules. Æ 4; hexas, 0 gr. 10 (*Londres*) [3].

Un certain nombre des petites divisions que nous venons de décrire sont sans doute postérieures à 479.

Nous avons signalé plus haut le parallélisme des émissions monétaires à Léontini, Géla et Syracuse : dans ces trois villes, le tétradrachme a pour type un quadrige, le didrachme a deux chevaux, la drachme un cavalier. Politiquement les trois villes obéissaient à un même tyran, Gélon : les monnaies confirment donc ce que nous savons par l'histoire, à savoir que les Léontins acceptèrent le joug des tyrans de Syracuse et de Géla [4].

1. Poole, *Sicily*, p. 88, n° 23; Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 581, n° 47.

2. Poole, *op. cit.*, p. 88, n°s 24 et 25; Holm, *op. cit.*, p. 581, n° 48.

3. Poole, *op. cit.*, p. 88, n° 26; Holm, *op. cit.*, p. 581, n° 49.

4. Holm, *Geschichte Siciliens*, t. III, p. 582; A. Evans, *Num. Chron.*, 1894, p. 189 et 214.

§ VI. — Syracuse.

Syracuse (Συρακοῦσαι), sur la côte orientale de la Sicile, au sud de Catane, était, après Naxos, la plus ancienne colonie grecque de l'île; elle fut fondée en 734 par des Corinthiens, sous la conduite d'Archias, fils d'Euagétès, fuyant la tyrannie des Bacchiades [1]; des Doriens du Péloponnèse et des Locriens se joignirent aux émigrants de Corinthe. L'établissement grec se confina tout d'abord, par mesure de sécurité, dans l'île d'Ortygie où jaillissait une abondante source d'eau douce. Il ne se développa que plus tard sur la côte voisine. Ce nom d'Ortygie, d'origine grecque, est dérivé d'une épithète bien connue d'Artémis Ὀρτυγία, la déesse des cailles, à laquelle l'île était consacrée [2]. Mais le nom de Συρακοῦσαι, d'origine, indigène finit par prévaloir. De bonne heure, la colonie de Syracuse témoigna de sa vitalité, d'abord en gagnant la côte, en colonisant à son tour : elle fonda Acræ, en 664; Casmenæ en 644; Camarine en 599 [3].

On connaît peu l'histoire de Syracuse avant le ve siècle. Le gouvernement était aux mains d'une oligarchie appelée les Géomores ou Gamores, descendants des premiers colons. Une révolution les expulsa vers 486 et voulut établir le régime démocratique [4]. Gélon, tyran de Géla, qui venait, ainsi que son frère Hiéron, de s'illustrer par des victoires olympiques, embrassa la cause des Géomores exilés, avec d'autant plus d'ardeur que son prédécesseur à Géla, Hippocrate, avait déjà cherché à mettre la main sur Syracuse [5]. Aidé des Géomores, le tyran de Géla réussit à s'emparer de Syracuse en 485, et il y installa sa domination. Il fit plus; au lieu de subordonner Syracuse à Géla, sa capitale, Gélon vint, au contraire, s'établir à Syracuse, fit de cette dernière ville sa résidence et ne négligea rien pour l'embellir et l'agrandir [6]. Il força les habitants de Camarina et de Géla elle-même à venir l'habiter et il devint maître d'une partie de la Sicile, tandis que Théron d'Agrigente dominait sur l'autre. Les deux tyrans qui en seraient peut-être venus aux prises, s'allièrent devant le péril commun, à savoir, la grande invasion en Sicile des Carthaginois commandés par Hamilcar, en 480. Gélon et Théron furent victorieux à Himère et leur triomphe éclatant devait être célébré par Pindare dans sa première Pythique en 474 [7]. Le butin fut immense et la Sicile délivrée pour toujours du péril carthaginois, comme en la même année la victoire de Salamine délivrait pour toujours la Grèce du péril asiatique. Au comble de la fortune, Gélon mourut en 478. Il eut pour successeur son frère Hiéron (478-467) sous le règne duquel Syra-

1. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 329.
2. Diod. Sic., V, 3; Curtius, *Hist. gr.*, t. III, p. 203.
3. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 549 et 559; G. Hill, *Coins of ancient Sicily*, Introd., p. 15.
4. Hérodote, VII, 155; Dionys. Halic., VI, 62.
5. Hérod., VII, 154.
6. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. III, p. 205; Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 567.
7. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. III, p. 215.

cuse continua à s'acheminer vers l'apogée de la richesse et de la gloire artistique.

Les premières médailles de Syracuse sont, d'après leur style, des derniers temps du VIe siècle [1]. Leur type essentiel, immortalisé — trois siècles durant, — par tant de chefs-d'œuvres et tant d'ingénieuses variétés, est une tête de femme à laquelle on donne, tour à tour, le nom d'Artémis Ὀρτυγία ou celui d'Aréthuse, nymphe de la fontaine de l'île d'Ortygie. L'appellation qui lui convient le mieux est celle d'Aréthuse, dont l'origine a été admirablement déterminée par le duc de Luynes, à propos des pièces de la fin du ve siècle, qui portent le nom même de la nymphe, ΑΡΕΘΟΣΑ : « On ne saurait, dit-il, méconnaître ici la tête d'Aréthuse, nymphe chasseresse de l'Élide, métamorphosée en fontaine lorsqu'elle fuyait les poursuites de l'Alphée. Ce dieu, toujours épris de la nymphe fugitive, venait, disait-on, sous la mer par une route inconnue, mêler ses eaux à celles de la source sicilienne [2]. Nous retrouvons auprès d'elle quelques-uns de ces poissons innombrables qu'il était sacrilège et funeste de pêcher dans les eaux vives et limpides de la fontaine consacrée à Artémis par les nymphes, et environnée d'un môle, admirable qui la séparaît de la mer » [3]. Le duc de Luynes fait allusion par là à la fable suivant laquelle la source d'eau douce qui occupait le centre de l'île d'Ortygie n'était qu'un bras du fleuve péloponnésien, l'Alphée, qui passant sous la mer sans se mélanger aux flots d'eau salée, venait sourdre à Ortygie pour y rejoindre la nymphe aimée, Aréthuse, qui s'était enfui pour lui échapper. C'est par de tels récits que les Grecs poétisaient la colonisation de Syracuse et les relations des colons avec leur pays d'origine. Tandis que la tête de femme, sur nos monnaies, représente la nymphe de la source d'eau douce, les dauphins qui l'entourent symbolisent les flots salés de la mer [1]. La fable relative aux communications mystérieuses entre l'Alphée et la source Aréthuse, remarque le duc de Luynes, était si ancienne dans la Grèce, que l'oracle de Delphes y fit allusion en ordonnant au Corinthien Archias d'aller fonder Syracuse [2]. Pindare et d'autres auteurs parlent de la même légende [3]; on racontait, nous dit Strabon, qu'une coupe jetée dans l'Alphée à Olympie avait reparu à Ortygie dans la fontaine Aréthuse. Ces témoignages anciens identifient la nymphe Aréthuse avec Artémis, la déesse d'Ortygie, ce qui a autorisé des critiques modernes à

1. Holm (*Gesch. Siciliens*, t. III, p. 563) dit qu'on pourrait admettre que les premières monnaies de Syracuse datent de l'époque de la substitution du régime démocratique au gouvernement des Géomores, vers 486. Mais d'après le style des monnaies, il est aisé de constater qu'elles sont antérieures à l'an 500.

2. Virgile, *Enéide*, III, 694.

3. Cicéron, *Verr.*, II, 4, 53; Diod. Sic., V, 3; duc de Luynes, *Etudes numismatiques sur le culte d'Hécate*, p. 5 et suiv.

1. Percy Gardner, *Types of greeks*, *Coins*, p. 89.

2. Pausanias, V, 7. Fazelli, ajoute le duc de Luynes, donne dans sa description de la Sicile des renseignements fort curieux sur l'état de la fontaine Aréthuse, telle qu'il la vit en 1510. Il parle de la source qui, alors, jaillissait dans la mer même, à peu de distance d'Aréthuse, et qu'on appelait l'Œil de Zilica : c'était là l'orifice de l'Alphée venant du Péloponnèse. Le nom *Œil de Zilica* est sarrasin et tiré de la tradition musulmane sur les amours de Zoleikha, femme de Putiphar, avec Joseph: les Sarrasins de Syracuse avaient adopté la tradition antique d'Alphée et d'Aréthuse en lui donnant la forme et les noms de leur histoire sacrée (Luynes, *Études numism. sur le culte d'Hécate*, p. 5 et suiv.).

3. Pindare, *Nem.*, I; Strabon, VI, 2, 4.

donner le nom d'Artémis au type monétaire : c'est la thèse que M. Jörgensen a savamment développée [1]. La vérité est dans l'assimilation de la déesse et de la nymphe; mais comme les attributs donnés à la tête de femme sur les monnaies sont exclusivement ceux d'une nymphe, le nom d'Aréthuse doit être gardé de préférence à celui d'Artémis [2].

L'autre type des monnaies syracusaines est essentiellement agonistique : sur les tétradrachmes, c'est le quadrige du vainqueur dans les jeux olympiques. En ce qui concerne l'aurige, tantôt barbu, tantôt imberbe, penché en avant sur ses chevaux, il faut le comparer à la statuette de bronze archaïque du musée de Tubingue qui représente un aurige nu et barbu dans la même posture [3], ou au célèbre aurige de bronze trouvé à Delphes dans les fouilles de l'École française d'Athènes en 1896 : celui-ci est imberbe et vêtu du chiton talaire serré à la taille par une ceinture [4].

Les gravures des coins monétaires se sont plu à donner une foule d'attitudes variées à la Niké qui, à partir du n° 2251, vole au dessus des chevaux, tantôt pour couronner l'aurige, tantôt pour orner la tête des chevaux de la bandelette du triomphe [5].

2247. — ΣVRAϘO | ΣION (en deux lignes). Personnage dans un quadrige au pas à droite; l'aurige est debout, vêtu d'un chiton léger qui dessine les formes du corps; un peu penché en avant, il tient les rênes des deux mains; le timon du char forme deux angles droits au dessus des chevaux. Grènetis.

℞. Carré creux plat partagé en quatre petits carrés par un croisillon.

Æ 28; tétradr. euboïco-attique, 17 gr. 05 (*Berlin*) **Pl. LXXIII, fig. 1** [6].

1. Christian Jörgensen, *Kvindehovedet paa de aeldre mönter fra Syrakus* (Festskrift til J. L. Ussing). Copenhague, 1900, in-8° de 26 pages; E.-J. Seltman, *Rev. numism.*, 1901, p. 423 et suiv.

2. On connaissait, dans l'antiquité, un certain nombre de fontaines auxquelles on avait donné le nom d'Aréthuse. La plus ancienne était celle de Chalcis en Eubée, la mère de toutes les autres. Les navires chalcidiens abordant sur les côtes les plus diverses et les plus éloignées renouvelaient leur provision d'eau à la fontaine la plus proche et ils ne manquaient pas de donner à cette fontaine le nom d'Aréthuse qui était celui de la fontaine de leur patrie. On eut ainsi des fontaines d'Aréthuse à Argos, en Béotie, à Ithaque, en Élide, à Ortygie. Partout la légende voulait que les eaux de l'Aréthuse de Chalcis poursuivissent, sans se séparer, leur cours limpide à travers les flots de la mer, pour aller jaillir de nouveau aux endroits où les navires chalcidiens devaient aborder. La légende qui fait de l'Aréthuse syracusaine la nymphe aimée du grand fleuve de l'Élide n'est qu'une ramification de cette donnée mythique. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 538; Pinder et Friedlænder, *Beiträge zur ælt. Münzkunde*, t. I, p. 234; E. Babelon, *Rev. numism.*, 1905, p. 390; G. Perrot, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 480.

3. Schwabe, dans le *Jahrbuch der archæl. Instituts*, t. I, 1886, p. 163 et pl. IX.

4. Homolle, *L'aurige de Delphes* dans : *Fondation Piot, Monuments et Mémoires*, t. IV, p. 169-208 et pl. XV et XVI.

5. Dans une étude spéciale, M. Imhoof-Blumer a analysé toutes ces variétés de Nikés sur les monnaies syracusaines; il eut été trop long de les faire ressortir dans nos descriptions. Imhoof-Blumer, dans la *Numism. Zeitschrift* de Vienne, t. III, 1871, p. 8; aussi dans les *Mittheilungen* (*Athen. Abtheil.*) de l'Institut archéol., t. XIII, 1888, p. 159; cf. Reg. S. Poole, dans les *Transactions of the R. Society of Literatur*, t. X, part. III (N. S.).

6. J. A. Blanchet, *Rev. numism.*, 1894, p. 9 (la pièce était alors dans la coll. Hartmann). Le nombre des chevaux de l'attelage sur cette pièce et les suivantes

2248. — ΣVRA. Personnage dans un quadrige au pas, à droite, comme ci-dessus; il tient les rênes des deux mains. Grènetis.

℞. Carré creux quadripartit; au centre, une petite tête d'Aréthuse de profil à gauche; elle est diadémée et ses cheveux striés tombent droit sur le cou.

Æ 25; tétradr. att., 16 gr. 98 (*Paris*) **Pl. LXXIV, fig. 2;** — autre, 17 gr. 22 [1].

2249. — ΣVRAϘO | ΣΙΟΝ. Personnage dans un quadrige au pas, à droite, comme ci-dessus. — ℞. Pareil au précédent.

Æ 25; tétradr. att., 16 gr. 88 (*Paris*) **Pl. LXXIV, fig. 3;** — autre ex., 17 gr. 45 (*Luynes*) [2].

2250. — ΣVRA. Cavalier allant au pas à droite, conduisant deux chevaux; il est nu, imberbe et il tient la bride de la main droite.

℞. Carré creux pareil aux précédents, avec la tête d'Aréthuse, au centre.

Æ 19; didrachme attique, 8 gr. 45 (*Londres*) **Pl. LXXIV, fig. 4** [3].

2250 *bis*. — Variété, aux mêmes types, avec la légende ΣVRAϘOΣΙΟΝ, 8 gr. 46[4].

2251. — ΝΟΙΣΟϘΑЯVΣ. Tête diadémée de la nymphe Aréthuse, à droite, l'œil de face, les cheveux striés et descendant en mèches parallèles sur la nuque; au cou, un double collier; au pourtour, quatre dauphins.

℞. ΣVRA (à l'ex.). Personnage dans un quadrige au pas, à gauche; il est vêtu d'une tunique talaire et d'un justaucorps frangé à la taille; de la main gauche il tient les rênes et de la droite, son fouet; Niké vole à sa rencontre et le couronne. Grènetis.

a prêté à discussion; bien que ce soit, en réalité, toujours *un quadrige*, on ne voit jamais quatre têtes de chevaux sur ces pièces primitives. Sur le n° 2247, on remarque que les rênes que tient l'aurige sont au nombre de six, ce qui indiquerait trois chevaux, mais le nombre des jambes correspond à quatre chevaux (Luynes, *Rev. numism.*, 1843, p. 12). Le carré creux du revers ressemble à celui des monnaies de la Macédoine et de la Thrace.

1. Friedlænder et A. de Sallet, *Das Königl. Münzkabinet*, pl. VI, n° 543; B. Head, *Hist. numor.*, p. 150; *Catal. Sicily*, p. 145, n° 1. Autre, dans la trouvaille de Villabate: Arthur Evans, *Num. Chron.*, 1894, p. 202, n° 1; Holm, *Geschichte Siciliens*, t. III, p. 564, n° 7 et pl. I, 7; Hill, *Coins of ancient Sicily* pl. I, 6.

2. Autre, à Londres, *Catal. Sicily*, p. 145, n° 2. Autre, dans la trouvaille de Villabate: Evans, *loc. cit.*, p. 202, n° 2 et pl. VI, 3; cf. Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 564, n° 7. Sur cette pièce et la précédente, les roues paraissent pleines (sans rais).

3. B. Head, *Num. Chron.*, 1874, p. 6 et pl. I, 2; *Catal. Sicily*, p. 145, n° 3. A propos du cavalier conduisant deux chevaux, voyez ci-dessus, p. 1250.

4. *Auctions-Catalog einer alten Sammlung Griechischer Münzen* (Brüder Egger, Vienne, 1906), n° 143 et pl. IV.

Æ 25; tétradr. att., 17 gr. 18 (*Paris*) **Pl. LXXIV, fig. 5.**

2252. — Variété, avec la lég. ϟVRAϘOϟION.

Æ 27; tétradr. att. 17 gr., 18 (*coll. R. Jameson*) **Pl. LXXIV, fig. 6** [1]; — autres ex., 17 gr. 29 et 17 gr. 10 [2].

Sur les pièces qui précèdent (nos 2251 et 2252), Niké qui paraît pour la première fois au dessus du quadrige, fait allusion à une victoire remportée dans la course en chars. Or, Pausanias nous informe qu'en 488, Gélon vainquit aux jeux d'Olympie [3]. M. Arthur Evans a ingénieusement pensé que le type monétaire commémore la victoire de Gélon [4]. A la vérité, M. Holm remarque qu'en 488, Gélon n'était pas encore, à Syracuse, maître du pouvoir qu'il ne prit qu'en 485 [5]. Mais ce n'est point là une raison absolue pour ne pas rapporter le type monétaire à la victoire olympique de Gélon. Il faut admettre, suivant nous, que lors de son accession à la tyrannie, à Syracuse, en 485, Gélon fit frapper des monnaies qui rappelaient la victoire qu'il avait remportée trois ans auparavant et dont il continua, d'ailleurs, par la suite, à s'enorgueillir. D'après cette interprétation les monnaies qui précèdent datent de 485.

2253. — ϟVRAϘOϟION. Tête diadémée de la nymphe Aréthuse, à droite, l'œil de face, les cheveux striés et descendant en mèches parallèles sur la nuque; au cou, un double collier; au pourtour, quatre dauphins.

℞. Personnage dans un quadrige au pas à droite; il est imberbe, vêtu d'une tunique talaire et d'un justaucorps serré à la taille; il tient le fouet et les rênes; Niké est debout à droite, au dessus des chevaux, tenant une couronne de la main droite baissée. Grènetis.

Æ 27; tétradr. att., 17 gr. 40 (*Paris*) **Pl. LXXIV, fig. 7** [6].

2254.— ϟVRAϘOϟION. Tête diadémée d'Aréthuse, à dr. (comme au n° 2253).

℞. Cavalier allant au pas à droite, conduisant deux chevaux; il est nu, imberbe, et il tient la bride de la main droite. Grènetis.

Æ 21; didrachme attique, 8 gr. 60 (*Paris*) **Pl. LXXIV, fig. 8.**

2255. — Variété; la nymphe a une couronne de larmes d'or et des pendants d'oreilles.

1. A. Evans, *Num. Chron.*, 1894, p. 202 et pl. VI, 5 (de la trouvaille de Villabate).

2. Vienne et Gotha. Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 569, n° 14 et pl. 1, 8.

3. Pausanias, VI, 9, 4; cf. sur ces victoires : Th. Homolle, *Monuments Piot*, t. IV, p. 179.

4. A. Evans, *Num. Chron.*, 1894, p. 197.

5. Holm, *Geschichte Siciliens*, t. III, p. 570.

6. Autre à Londres, *Catal. Sicily*, p. 146, n° 4; B. Head, *Hist. numor.*, p. 151; Hill, *Coins of ancient Sicily*, pl. I, 7. Autre ex. de la trouvaille de Villabate : A. Evans, *Num. Chr.*, 1894, p. 202, pl. VI, 4.

Æ 21 ; didr. att., 8 gr. 61 (*Luynes*) **Pl. LXXIV, fig. 9.**

2256. — ≷VRAKO≷ION. Tête diadémée d'Aréthuse à droite, les cheveux arrangés en stries ondulées, descendant en mèches parallèles sur le cou et noués du bout ; la nymphe a un collier et des pendants d'oreilles ; au pourtour quatre dauphins.

℞. Personnage imberbe vêtu de la tunique talaire, dans un quadrige au pas à droite, comme ci-dessus; Niké vole au dessus des chevaux, à droite, tenant une guirlande des deux mains. Grènetis.

Æ 27 ; tétradr. att. 17 gr. 31 (*coll. R. Jameson*) **Pl. LXXIV, fig. 10.**

Le style de ce tétradrachme est particulièrement remarquable ; il se rapproche déjà de celui du Démarétion que nous verrons ci-après (nº 2257). Remarquez la double tresse qui, rattachée aux oreilles, assujettit le diadème et les cheveux sur la nuque. Pour la première fois et comme aussi sur le Démarétion, la lettre K fait son apparition dans la légende à la place du ϙ que l'on retrouvera très rarement sur les pièces postérieures [1].

2257. — ≷VRAKO≷ION. Tête de la nymphe Aréthuse, à droite, ceinte d'une couronne de laurier ; elle a l'œil de face ; ses cheveux striés et ondulés sur le front sont ramassés en bourse sur la nuque ; elle a des pendants d'oreilles et un collier ; au pourtour, un cercle très ténu et quatre dauphins.

℞. Personnage dans un quadrige au pas à droite ; il est imberbe, vêtu d'une tunique talaire, et, penché en avant, il tient le fouet et les rênes ; Niké volant au dessus des chevaux à droite, tient une bandelette ; à l'exergue, un lion bondissant à droite. Grènetis.

Æ 36 ; décadrachme attique, 43 gr. 15 (*Luynes*) **Pl. LXXIV, fig. 11 ;** — autres ex., 44 gr. 42 (*Londres*) ; 43 gr. 16 (*Hunter*) [2].

Le poids de la grande et belle pièce qui précède, en fait un décadrachme attique ; on en connaît actuellement dix exemplaires authentiques répartis en quatre variétés de coins [3]. Ce *décadrachme* est appelé de deux autres noms : *pentécontalitron* et *dé-*

1. B. Head, *Num. Chron.*, 1874, p. 7 ; Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 571 ; *Zeit. für Num.*, t. II, p. 334.

2. Londres. B. Head, *Hist. numor.*, p. 151 ; *Catal. Sicily*, p. 153, nº 63 ; Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, pl. II, 2 ; G. Macdonald, *Hunterian collection*, t. I, p. 221, nº 19 ; autres ex. à Berlin, à Vienne et dans d'autres collections énumérées par Arthur Evans, *Num. Chron.*, 1894, p. 190 ; Holm, *Geschichte Siciliens*, t. III, p. 570.

3. Arthur Evans, *Num. Chron.*, 1894, p. 191 et pl. VI, fig. 1 et 2 (ex. de Berlin et de Vienne).

marétion. La première de ces appellations, πεντηκοντάλιτρον ou *pièce de cinquante litræ*, est empruntée à la terminologie indigène; en évaluant le décadrachme, c'est-à-dire le pentécontalitron à 43 gr. 50, on voit que la *litra* siciliote était de 0 gr. 87 [1]. Quant au terme de Δημαρέτιον, nous l'avons défini ailleurs [2]. Nous nous bornerons donc ici à rappeler les circonstances dans lesquelles les médaillons de la reine Démarète, femme de Gélon, ont dû être frappés. Après avoir raconté les actes de clémence dont s'honora Gélon à la suite de sa victoire d'Himère en 480, Diodore de Sicile ajoute que Gélon accorda la paix aux Carthaginois, « à condition qu'ils lui paieraient, pour les frais de la guerre, deux mille talents, et bâtiraient, en outre, à leurs frais, deux temples où seraient déposés les traités conclus entre les deux nations. Les Carthaginois, sauvés, contre tout espoir, d'une perte certaine, consentirent volontiers à donner ce qu'on exigeait d'eux et ils offrirent de plus une couronne à la femme de Gélon, Démarète, qui, sur leurs instances, avait puissamment contribué à la conclusion de la paix : elle accepta cette couronne du poids de cent talents d'or et en fit frapper une monnaie qui, d'après son nom fut appelée *Démarétion*; cette pièce de monnaie valait dix drachmes attiques et les Siciliens, à cause de son poids, la nommèrent *pentecontalitron* [3]. »

Nous avons rappelé que la tradition rapportée par Pollux et par Hésychius était un peu différente [4]. Quoi qu'il en soit, il paraît démontré que les pièces frappées avec la couronne ou avec les bijoux d'or de la reine Démarète n'ont pu l'être qu'en argent : elles représentaient, dans ce métal, l'équivalent en valeur des cent talents d'or offerts à la reine [1]. Si l'on en juge par le petit nombre des médaillons décadrachmes qui nous sont parvenus, il n'a pas dû en être frappé une quantité bien considérable : il en fut de même pour le décadrachme d'Athènes. Les difficultés matérielles inhérentes à la fabrication au marteau d'aussi grandes pièces permettent *a priori* d'affirmer qu'on ne les a pas frappées par milliers. Et puis, à tout prendre, il est possible, malgré le texte de Diodore, que le terme de *Démarétion* ait été appliqué à toute l'émission des pièces, grandes et petites, faite avec le métal fourni par Démarète : l'ensemble de toutes ces pièces se distinguant par leur faire et des particularités spéciales, telles que l'addition de la couronne de laurier sur la tête d'Aréthuse. Cette couronne rappelle peut-être celle qui fut offerte à la reine par les prisonniers Carthaginois, mais elle dut être en même temps le symbole de la victoire remportée à Himère en 480,

1. Voyez la *Première partie* du présent *Traité*, t. I, p. 455.
2. Voyez notre *Première Partie*, t I, p. 472.
3. Diod. Sic., XI, 26, 3.
4 *Traité, Première partie*, t. I, p. 472.

1. On peut admettre que le rapport de valeur de l'or à l'argent était alors, en Sicile, à peu près comme 1 à 15 (voyez sur cette question, surtout Th. Reinach, *L'histoire par les monnaies*, p. 75 et suiv.). Mais nous manquons de base pour évaluer de quel talent d'or se sert Diodore, et l'on s'est livré, sur ce point, à toutes sortes de conjectures au bout desquelles les uns ont cru pouvoir conclure que le nombre des *demareteia* qui furent frappés s'éleva à 3,600; d'autres, seulement à 900 ou 800; d'autres, à 3,120 ou même à 20,070. Aux sources que nous avons citées (*Première Partie*, t. I, p. 472 à 474), ajoutez : B. Head, *Coinage of Syracuse*, p. 8; Hultsch, *Griech. und röm. Metrologie*, p. 433; surtout, Arthur Evans, *Syracusan Medallions*, p. 121 et suiv.; le même, *Contributions to Sicilian Numismatics*, dans le *Num. Chron.*, 1894, p. 195 et suiv.

comme la couronne d'olivier sur le décadrachme d'Athènes fut le témoignage de la victoire nationale de Marathon en 490 [1].

Le petit cercle très ténu qui forme comme un nimbe autour de la tête d'Aréthuse se retrouve sur un certain nombre de tétradrachmes du même temps; cet emblème est demeuré inexpliqué. Evans a pourtant proposé d'y reconnaître une sorte de réminiscence du creux qui entoure la petite tête d'Aréthuse au revers des tétradrachmes primitifs (nos 2248 à 2250) [2].

2258. — Même description (avec le lion à l'exergue du revers).
Æ 26; tétradr. att., 17 gr. 19 (*Paris*) **Pl. LXXIV, fig. 12** [3].

2259. — Variété, sans le lion; 17 gr. 40 (*Luynes*) **Pl. LXXIV, fig. 13** [4].

2260. — Tête d'Aréthuse, avec une couronne de laurier, à droite, les cheveux en bourse sur la nuque; collier et pendants d'oreille. Grènetis.
℞. ΣVRA entre les quatre rais d'une roue. Champ concave.
Æ 11; obole attique, 0 gr. 71 (*Luynes*) **Pl. LXXIV, fig. 14** [5].

2261. — ΣVRAKOΣION. Tête diadémée d'Aréthuse à droite, l'œil de face, les cheveux relevés en bourse sur la nuque, l'extrémité passée dans le diadème; au cou, un collier; au pourtour, quatre dauphins. Champ concave.
℞. Personnage barbu dans un quadrige au pas, à gauche; Niké vole au-dessus des chevaux à gauche, tenant une guirlande. Grènetis.
Æ 27; tétradr. att., 17 gr. 05 (*Paris*) **Pl. LXXV, fig. 1.**

2262. — Variété, avec les cheveux granulés, le coin des yeux très relevé.
℞. Même quadrige, mais à droite.
Æ 26; tétradr. att., 17 gr. 27 (*Luynes*) **Pl. LXXV, fig. 2.**

2263. — Variété avec ΣVRAKOΣION et les cheveux striés.
Æ 24; tédradr. att., 17 gr. 23 (*Luynes*) **Pl. LXXV, fig. 3.**

1. Voyez ci-dessus, p. 764; cf. Lermann, *Athenatypen*, p. 36. Nous ne reviendrons pas ici sur la comparaison que nous avons faite plus haut (p. 773), au point de vue du style, entre le décadrachme d'Athènes de 490 et le décadrachme de Syracuse de 480.

2. Arthur Evans, *Num. Chron.*, 1894, p. 195 et suiv.; E. J. Seltman, *Rivista ital. di numism.*, t. XI, 1898, p. 340. On voit aussi cette sorte de nimbe, un peu plus tard, autour de la tête de lion de certains tétradrachmes de Leontini (E. J. Seltman, *Rev. numism.*, 1901, p. 421). Sur les monnaies de Syracuse, M. Seltman voudrait proposer de reconnaître, dans le cercle qui entoure la tête d'Aréthuse, une image de la Lune, d'où la tête que nous appelons Aréthuse devrait être dénommée Artémis lunaire.

3. Autre ex. Friedlænder et A. de Sallet, *Das Königl. Münzkabinet*, pl. VI, nº 548; *Zeit. für Num.*, t. XIII, p. 66.

4. Le type du droit porte les traces d'une fêlure dans le coin qui a servi à la frappe.

5. Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 571, nº 16.

2264. — Variété avec ϟVΡΑΚΟϟΙΟΝ.
Æ 26 ; tétradr. att., 16 gr. 95 (*Paris*) **Pl. LXXV, fig. 4.**

2265. — Variété avec ϟVΡΑΚΟϟΙΟΝ ; les cheveux de la nymphe coupés droit sur le front.
Æ 24 ; tétradr. att., 17 gr. 38 (*Paris*) **Pl. LXXV, fig. 5.**

2266. — Variété, avec ϟVΡΑΚΟϟΙΟΝ, les cheveux ondulés autour du front.
Æ 25 ; tétradr. att., 17 gr. 35 (*Luynes*) **Pl. LXXV, fig. 6.**

2267. — Variété avec ϟVΡΑϘΟϟΙΟΝ :
Æ 25 ; tétradr. att., 17 gr. 33 (*coll. R. Jameson*) **Pl. LXXV, fig. 7** ; — autres ex., 17 gr. 50 (*Luynes*) ; 17 gr. 11 (*Paris*) [1].

Sur le tétradrachme précédent, bien que le style n'en soit pas des plus archaïques, on a exceptionnellement l'emploi du *koppa;* à remarquer aussi les deux globules qui suivent la légende.

2268. — Variété de style, avec ϟVΡΑΚΟϟΙΟΝ.
Æ 26 ; tétradr. att., 16 gr. 85 (*Luynes*) **Pl. LXXV, fig. 8.**

2269. — Variété, 17 gr. 30 (*Luynes*) **Pl. LXXV, fig. 9.**

2270. — Variété, avec ϟVΡΑΚΟϟΙΟΝ.
Æ 25 ; tétradr. att., 17 gr. (*Luynes*) **Pl. LXXV, fig. 10** ; — autre ex., 17 gr. 22 (*Paris*).

2271. — Variété, avec ϟVΡΑΚΟϟΙΟΝ.
Æ 25 ; tétradr. att., 17 gr. 10 (*Paris*) **Pl. LXXV, fig. 11**

2272. — Variété, 16 gr. 95 (*Paris*) **Pl. LXXV, fig. 12.**

2273. — Variété avec ϟVΡVΚΟϟΙΟΝ.
Æ 24 ; tétradr. att., 17 gr. 20 (*Paris*) **Pl. LXXVI, fig. 1.**

2274. — Variété, avec ϟVΡΑΚΟϟΙΟΝ.
Æ 24 ; tétradr. att., 17 gr. 20 (*Paris*) **Pl. LXXVI, fig. 2.**

2275. — Variété, avec ϟVΡΑΚΟϟΙΟΝ ; les cheveux d'Aréthuse, très soyeux, descendent droit sur la nuque.

1. Autre au Musée britannique, *Catal. Sicily*, p. 147, n° 9.

Æ 25 ; tétradr. att., 17 gr. 30 (*Paris*) **Pl. LXXVI, fig. 3.**

2276. — Variété, avec ⵉVRAKOⵉIOИ ; les cheveux d'Aréthuse descendent droit sur la nuque et sont noués du bout.

Æ 25 ; tétradr. att., 17 gr. 08 (*Paris*) **Pl. LXXVI. fig. 4.**

2277. — ⵉVRAKOⵉIOИ. Tête d'Aréthuse à droite, l'œil de face et allongé, diadémée, les cheveux relevés en bourse sur la nuque, l'extrémité passée dans le diadème ; au cou, un collier ; au pourtour, trois dauphins.

℞. Cavalier allant au pas à droite, conduisant deux chevaux ; il est nu, imberbe et il tient la bride de la main droite. Grènetis.

Æ 20 ; didrachme attique, 8 gr. 40 (*Paris*) **Pl. LXXVI, fig. 5 ;** — autre ex. fourré, avec ΣVRAKOΣIOИ, 7 gr. 64 (*Londres*) [1].

2278. — ⵉVRAKOⵉIOИ. Tête diadémée d'Aréthuse tournée à gauche, l'œil de face, les cheveux tombant droit sur la nuque et noués du bout ; au cou, un double collier ; au pourtour, quatre dauphins.

℞. Le quadrige couronné par la Victoire, à droite, comme ci-dessus.

Æ 26 ; tétradr. att., 16 gr. 87 (*coll. Löbbecke*) [2].

2279. — ИOIⵉOKAЯVⵉ. Tête diadémée d'Aréthuse à gauche, les cheveux tombant droit sur la nuque ; au cou, un collier ; au pourtour, trois dauphins.

℞. Cavalier conduisant deux chevaux au pas à droite, comme ci-dessus.

Æ 21 ; didr. att., 8 gr. 38 (*Paris*) **Pl. LXXVI, fig. 6** [3].

2280. — ⵉVRAKOⵉION. Tête d'Aréthuse à droite, l'œil allongé, diadémée, les cheveux relevés en bourse sur la nuque, l'extrémité passée dans le diadème ; au cou, un collier.

℞. Cavalier nu allant au pas à droite (un seul cheval). Grènetis.

Æ 17 ; drachme attique, 4 gr. 28 (*Paris*) **Pl. LXXVI, fig. 8.**

2281. — Variété, avec ⵉVЯAKOⵉIOИ.

Æ 16 ; drachme att., 4 gr. 26 (*Luynes*) **Pl. LXXVI, fig. 9.**

2282. — Variété, avec ⵉVRAKOⵉIOИ.

Æ 16 ; drachme att., 4 gr. 10 (*Luynes*) **Pl. LXXVI, fig. 10.**

1. Wroth, *Num. Chron.*, 1892, p. 2, nº 1 et pl. I, 1.

2. *Zeit. für Num.*, t. XV, p. 37 et pl. III, 3 ; autre, de la trouvaille de Villabate : A. Evans, *Num. Chron.*, 1894, p. 203 et pl. VI, 6 ; E. J. Seltman, dans la *Riv. ital. di num.*, t. XI, 1898, p. 341 et pl. VII, 2 et 3.

3. Cf. Seltman, *Rivista ital. di numism.*, t. XI, 1898, p. 340 et pl. VII. 1.

2283. — ΣVꓤA. Tête diadémée d'Aréthuse à droite, les cheveux en bourse sur la nuque; collier et pendants d'oreilles. Grènetis.

℞. Pieuvre à huit tentacules ; champ concave.

Æ 12 ; litra, 0 gr. 75 (*Paris*) **Pl. LXXVI, fig. 11** [1].

2284. — ΣVꓤA. Tête diadémée d'Aréthuse à droite, l'œil de face, les cheveux relevés en bourse sur la nuque, l'extrémité passée dans le diadème; pendants d'oreilles et collier. Grènetis. — ℞. Pieuvre; champ concave.

Æ 12 ; litra, 0 gr. 73 (*Luynes*) **Pl. LXXVI, fig. 12.**

2285. — ΣVRA. Même tête d'Aréthuse. — ℞. Pieuvre.

Æ 11 ; litra, 0 gr. 74 (*Luynes*) **Pl. LXXVI, fig. 13.**

2286. — Sans lég. Même tête d'Aréthuse. — ℞. AꓤVΣ. Pieuvre.

Æ 12; litra, 0 g. 73 (*Paris*) **Pl. LXXVI, fig. 14.**

2287. — ΣVRA. Même tête d'Aréthuse. — ℞. Pieuvre.

Æ 12 ; litra, 0 gr. 73 (*Paris*) **Pl. LXXVI, fig. 15.**

2288. — Variété, 0 gr. 73 (*Paris*) **Pl. LXXVI, fig. 16.**

2289. — Variété, avec ΣVꓤA ; 0 gr. 73 (*Paris*) **Pl. LXXVI, fig. 17.**

2290. — Variété, 0 gr. 72 (*Paris*) **Pl. LXXVI, fig. 18.**

2291. — Tête d'Aréthuse, à droite, diadémée, l'œil de face, les cheveux en bourse sur la nuque, le bout passé dans le diadème. Grènetis.

℞. Roue à quatre rais.

Æ 9 ; obole att., 0 gr. 64 (*Paris*) **Pl. LXXVI, fig. 19;** — autre, 0 gr. 67 (*Luynes*) **Pl. LXXVI, fig. 20.**

2292. — Variété, 0 gr. 67 (*Paris*) **Pl. LXXVI, fig. 21.**

2293. — Tête d'Aréthuse à droite, diadémée, les cheveux relevés.

℞. ΣVPA, entre les quatre rais d'une roue.

Æ 9 ; hémi-obole, 0 gr. 39 (*Paris*) **Pl. LXXVI, fig. 22.**

2294. — Tête d'Aréthuse à droite, diadémée, les cheveux en bourse.

1. La pieuvre rappelle les monnaies d'Érétrie, en Eubée ; cf. notre pl. XXXII.

℞. Roue à quatre rais; entre les rais, quatre globules, le moyeu étant représenté par un cinquième globule.

Æ 9; hémi-obole, 0 gr. 35 (*Paris*) **Pl. LXXVI, fig. 23**; — autre ex., 0 gr. 25 (*Luynes*) **Pl. LXXVI fig. 24.**

2295. — Même tête d'Aréthuse. — ℞. Cinq globules disposés en quinconce.
Æ 7; pentoncion, 0 gr. 28 (*Paris*) **Pl. LXXVI, fig. 25.**

2296. — Tête d'Aréthuse, à droite. — ℞. Deux globules.
Æ 5; hexas, 0 gr. 10 (*Paris*) **Pl. LXXVI, fig. 26.**

Nous avons fait reproduire sur notre pl. LXXIV, LXXV et LXXVI les principales variétés d'une série très considérable de tétradrachmes archaïques qui sont, pour quelques-uns, antérieurs au Démarétion, mais qui, en général, lui sont à peu près contemporains. Après 478, la série de ces remarquables pièces se poursuit, mais dans un style de plus en plus perfectionné qui constitue ce qu'on est convenu d'appeler la période de transition [1].

Durant tout le v[e] siècle la valeur des différentes espèces monétaires est indiquée par leurs types de la manière suivante :

Tétradrachme : quadrige.
Didrachme : cavalier avec deux chevaux.
Drachme : cavalier.
Litra : pieuvre.
Obole : roue [2].

On attribue l'abondance des émissions à l'immensité du butin que firent les Syracusains à la bataille d'Himère. On sait qu'ils envoyèrent en ex-voto à Delphes, des trépieds d'or dont le poids global est évalué à 1665 kilogrammes, et ce n'était là que la dîme du butin qui fut la part de Gélon et de ses frères [3]. La variété des types à cette époque fait supposer aussi que les graveurs des coins monétaires étaient extrêmement nombreux [4]; on peut constater que, déjà, ils rivalisaient de talent et d'habileté.

§ VII, — Camarine.

Camarina fut fondée par une colonie de Syracusains vers 599 ou 595, sur la côte méridionale de la Sicile, à l'embouchure de l'Hipparis [5]. Mais elle eut une existence

1. Pour d'autres variétés de ces tétradrachmes, voyez, notamment, une trouvaille faite à Taormina en 1891, et publiée par M. Victor von Renner dans la *Num. Zeit.*, de Vienne, t. XXIV, 1892, p. 1 et suiv., et pl. IV. Voyez aussi le délicieux album photographique de M. le comte Albéric du Chastel de la Howardries, *Syracuse, ses monnaies d'argent et d'or, au point de vue artistique* (Londres, Spink, 1898, in-8°); B. Head, *Numism. Chron.*, 1874, pl. I et II; consulter également les plus récents et principaux catalogues de vente accompagnés de planches.

2. Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 571; cf. duc de Luynes, *Rev. numism.*, 1840, p. 24.

3. A Evans, *Num. Chron.*, 1894, p. 194; Th. Reinach. *L'histoire par les monnaies*, p. 76; Homolle, *Monuments Piot*, t. IV, p. 179-180.

4. Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 572; E.-J. Seltman, dans la *Rivista italiana di numismatica*, t. XI, 1898, p. 339.

5. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 559; t. III, p. 200 et 204.

des plus précaires. S'étant révoltée contre sa métropole, elle fut détruite par les Syracusains dès 552. Rebâtie en 495 et recolonisée par Hippocrate, tyran de Géla, Camarine fut de nouveau détruite par les Syracusains sous Gélon, en 485 [1]. C'est dans la période décennale comprise entre 495 et 485 que furent frappées les *litræ* d'argent archaïques, dont voici la description.

2297. — [KAM]AR. Pallas casquée debout à g., vêtue d'un chiton talaire et s'appuyant de la main dr. sur sa lance; son bouclier est à terre derrière elle.

℞. Cheval marchant à dr., levant la jambe gauche de devant. Grènetis.

Æ 12; litra, 0 gr. 75, trouée (*Naples*) **Pl. LXXVII, fig. 1** [2].

2298. — Niké volant à droite, au-dessus d'un cygne; couronne d'olivier au pourtour.

℞. KAMARI (rétrograde). Pallas casquée debout à gauche, l'égide sur la poitrine et les bras, et s'appuyant de la main dr. sur sa lance; son bouclier est à terre, derrière elle, à droite.

Æ 12; litra, 0 gr. 86 (*Paris*) **Pl. LXXVII, fig. 2**; — autre ex., 0 gr. 79 (*Luynes*) **Pl. LXXVI, fig. 3** [3].

2299. — Niké volant à gauche, au-dessus d'un cygne; couronne d'olivier.

℞. KAMARI. Pallas debout à gauche comme ci-dessus, mais son bouclier est devant elle, à gauche.

Æ 12; litra, 0 gr. 75 (*Paris*) **Pl. LXXVII, fig. 4** [4].

2300. — Niké volant à gauche, au dessus d'un cygne; couronne d'olivier.

℞. KAMARINAION. Pallas debout à gauche, s'appuyant de la main droite sur sa lance; son bouclier est à ses pieds, devant elle. Cercle au pourtour.

Æ 12; litra, 0 gr. 76 (*Paris*) **Pl. LXXVII, fig. 5**; — autre ex., 0 gr. 80 (*Luynes*) **Pl. LXXVII, fig. 6**; — 0 gr. 70 (*Paris*) **Pl. LXXVII, fig. 7**; — autre ex., 0 gr. 81 (*Paris*).

2301. — Variété, avec KAMARINAON, 0 gr. 60 (*Paris*) **Pl. LXXVII, fig. 8.**

1. E. Curtius, *op. cit.*, t. III, p. 255; B. Head, *Hist. numor.*, p. 112; Schubring, *Kamarina* dans le *Philologus*, t. XXXII, 3, p. 490; cet auteur traite des monnaies, p. 506-513; Salinas, dans l'*Archivio stor. Siciliano*, 1881; Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 583; Paolo Orsi, dans les *Monumenti antichi*, publiés par l'Acad. des Lincei, t. XIV, 1905, p. 757; G. Hill, *Coins of ancient Sicily*, p. 50.

2. Salinas, *Le monete di Sicilia*, p. 43, nº 420 et pl. XVI, 25.

3. Salinas, *op. cit.*, p. 44, nº 421 et 422, et pl. XVI, 27 et 28.

4. Salinas, *op. cit.*, p. 44, nºs 423 à 428 et pl. XVI, fig. 29 à 34.

Sur les pièces précédentes, la légende présente les variantes suivantes :

ΚΑΜΑΡΙΝΑΙΟΝ
ΚΑΜΑΡΙΝΑΙ ΙΟΝ
ΚΑΜΑΡΙΝΑΟΙΝ (*sic*)
ΚΑΜΑRΙΝΑΟΝ
ΚΑΜΑRΙΝΟΣ
ΚΑΜΑRΙΝΑΙΑ
ΚΑΜΑRΙΝΑΙΟΣ [1].

La rigidité archaïque du type de Pallas qui rappelle les anciens *palladiums* est remarquable. Le cygne est une allusion au lac de Camarina, voisin de la ville [2]. Plus tard, après 461, Camarine rebâtie frappe de splendides médailles parmi lesquelles nous signalerons celles qui ont la nymphe éponyme assise sur le cygne, et aussi les didrachmes au type d'un emblème parlant, le *chamærops*, espèce de palmier nain qui poussait en abondance sur les bords du lac et à l'embouchure de l'Hipparis.

§ VIII. — Géla.

Géla (ethnique, Γελῷος), sur la côte méridionale de la Sicile, entre Camarine et Agrigente, était à l'embouchure du Gélas, dont la figure symbolique forme le type essentiel et constant des monnaies locales. Le fleuve donna son nom à la ville : *immanisque Gela fluvii cognomine dicta,* dit Virgile [3]. Bâtie par des Crétois et des Rhodiens, vers 690 [4], la ville de Géla atteignit vite une prospérité qui nous est attestée par ce fait que des Géléens fondèrent vers 582 leur importante colonie d'Agrigente [5]. Vers l'an 505, Cléandre s'empara du pouvoir à Géla et régna sept ans comme tyran; son frère Hippocrate lui succéda en 498 et régna jusqu'en 491. Hippocrate réussit à étendre sa domination sur une grande partie de la Sicile ; il s'empara successivement de Léontini, de Callipolis, de Naxos, de Zancle qu'il enleva aux Samiens [6]. Il entra ensuite en conflit avec les Syracusains qui achetèrent la paix en lui cédant Camarine [7].

A la mort d'Hippocrate en 491, son principal lieutenant, Gélon, fils de Déinoménès prit le pouvoir [8] ; il s'attira un nouveau lustre par sa victoire à la course en quadrige aux jeux Olympiques de 488; la même année, son frère Hiéron fut vainqueur à la course des chevaux montés. La ville de Géla bénéficia du succès et de la renommée de ses maîtres ; ce fut vers cette époque qu'elle ouvrit son atelier monétaire et sa prospérité ne fit que grandir,

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 112 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 15; Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 583.
2. Percy Gardner, *Types of greek Coins*, p. 89 et pl. II, fig. 3 et 4. Sur la Niké des monnaies de Camarina, voyez R. S. Poole, dans les *Transactions* de la *Royal Society of Literature*, t. X, part. III, N. S. (illustration des IVe et Ve odes olympiques de Pindare). Cf. aussi l'étude consacrée à Aphrodite sur le cygne, par Kalkmann, dans le *Jahrbuch* de l'Institut archéol. allemand, t. I, 1886, p. 231.
3. Virgile, *Enéide,* III, 702; cf. Hill, *Coins of ancient Sicily*, p. 50.
4. Thucyd., VI, 4; Hérod., VII, 153; Diod. Sic., VIII, 25; cf. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 556.
5. E. Curtius, *op. cit.*, t. I, p. 559.
6. Voyez ci-dessus, p. 1490.
7. Hérodote, VII, 153, 154.
8. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. III, p. 202 et 204.

à tel point qu'en 485, Gélon réussit à s'emparer de Syracuse [1]. Mais cet événement marqua le commencement de la décadence de Géla, parce que Gélon déserta son ancienne capitale pour transférér sa résidence à Syracuse, sa nouvelle conquête ; il obligea même les Géléens à délaisser leur patrie pour aller habiter Syracuse qu'il peupla aussi avec les habitants de plusieurs autres villes [2]. A la mort de Gélon, en 478, Hiéron, son frère et successeur, expatria de nouveaux citoyens de Géla ; cette ville ne devait se relever qu'en 466, après que la dynastie de Gélon eut été expulsée de Syracuse elle-même.

Le type du taureau androcéphale que l'abondance des monnaies de Géla a rendu si populaire, est peut-être, dans le principe, originaire de Campanie. Pour la Sicile, nous l'avons déjà rencontré à Catane où il symbolise l'Aménanos. A Géla, il représente le dieu fleuve Gélas qui avait une statue tauromorphe dans le principal temple de la ville [3]. L'uniformité de ce type monétaire rend très difficile le classement chronologique des monnaies de Géla. Il faut se baser sur l'allongement de l'œil, le style de la barbe et des cheveux, la forme du *gamma* et certaines particularités du quadrige du revers comparé au même quadrige sur les monnaies de Syracuse et de Léontini [4].

2302. — CΕΛΑΣ (rétrogr., en lég. circulaire). Le fleuve Gélas sous l'aspect d'une protomé de taureau à tête humaine barbue, bondissant à droite ; les poils sont représentés par des stries au pointillé sur le front et sur le cou, la barbiche projetée en avant ; la section du corps est limitée par un grènetis.

℞. Personnage dans un quadrige au pas à droite ; il est barbu et vêtu d'un chiton talaire ; de la main droite il tient le fouet et de la gauche, les rênes. Niké vole à droite, au dessus des chevaux, tenant une bandelette des deux mains. Grènetis.

Æ 23 ; tétradr. att., 17 gr. 15 (*Luynes*) **Pl. LXXVII, fig. 9.**

2303. — Variété, la section du corps limitée par une ligne épaisse ; 17 gr. 05 (*Luynes*) **Pl. LXXVII, fig. 10.**

2304. — Variété, avec CΕΛΑΣ ; l'aurige détourne la tête à gauche, en arrière.
Æ 23 ; tétradr. att., 17 gr. 51 (*Luynes*) **Pl. LXXVII, fig. 11** [5].

2305. — CΕΛΑΣ. Même type de la protomé de taureau androcéphale, à droite ; au dessus, un grain d'orge.

1. Voyez ci-dessus, p. 1512. Cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 121.
2. Hérodote, VII, 156.
3. Timée, *Fragm.*, 118 M ; scol. sur Pindare, *Pyth.*, I, 185 ; Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 583.
4. Schubring, *Die Münzen von Gela* dans les *Berliner Blätter*, 1872, p. 134-149 ; Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 583.
5. Autres variétés, dans la trouvaille de Villabate, Arthur Evans, *Num. Chron.*, 1894, p. 206.

℞. Même type du quadrige à droite.
Æ 25; tétradr. att., 17 gr. 05 (*Luynes*) **Pl. LXXVII, fig. 12.**

2306. — CEΛΛϟ (en haut, dans le champ). Même protomé du taureau à tête humaine à droite (sans grain d'orge). — ℞. Même quadrige à droite.
Æ 26; tétradr. att., 17 gr. 44 (*Paris*) **Pl. LXXVII, fig. 13.**

2307. — CEΛΛϟ (en haut dans le champ). Même protomé de taureau.
℞. Cavalier au galop à droite; il est nu, barbu, coiffé d'un bonnet conique; de la main gauche il tient la bride de son cheval qui se cabre et de la main droite, il brandit sa lance à la hauteur de sa tête. Grènetis.
Æ 21; didrachme attique, 8 gr. 62 (*Paris*) **Pl. LXXVII, fig. 14.**

2308. — Variété, 8 gr. 51 (*Luynes*) **Pl. LXXVII, fig. 15.**

2309. — Variété; la légende CEΛΛϟ est à l'exergue.
Æ 21; didr. att., 8 gr. 45 (*Luynes*) **Pl. LXXVII, fig. 16** [1].

2310. — CEΛOIOΝ. Même protomé de taureau à tête humaine, à droite.
℞. Cavalier au galop à droite; il est nu, coiffé d'un bonnet conique; de la main gauche il tient la bride, et de la droite baissée il tient sa lance. Grènetis.
Æ 17; drachme att., 4 gr. 03 (*Luynes*) **Pl. LXXVII, fig. 17.**

2311. — CEΛ. Même protomé de taureau à tête humaine, à droite.
℞. Roue à quatre rais.
Æ 10; obole, 0 gr. 55 (*Luynes*) **Pl. LXXVII, fig. 18.**

2312. — Protomé de taureau cornupète à tête humaine barbue, à gauche.
℞. Roue à quatre rais.
Æ 10; hémi-obole, 0 gr. 32 (*Paris*) **Pl. LXXVII, fig. 19.**

2313. — Même protomé du Gélas, à droite. — ℞. Roue à quatre rais.
Æ 10; hémi-obole, 0 gr. 25 (*Paris*) **Pl. LXXVII, fig. 20.**

2314. — CE. Même protomé du Gélas, à droite. — ℞. Roue à quatre rais.
Æ 9; hémi-obole, 0 gr. 28 (*Paris*) **Pl. LXXVII, fig. 21.**

2315. — Cavalier au galop à droite, son cheval se cabrant; le héros est

1. Nous avons vu plus haut des didrachmes de Géla surfrappés à Métaponte au type de l'épi incus au revers. Cf. ci-dessus, p. 1403, nº 2079, pl. LXVI, fig. 17.

nu, barbu, avec de longs cheveux nattés sur le cou; il est coiffé du pilos; de la main gauche il tient la bride de son cheval et il brandit une longue lance de la main droite, levée à la hauteur de sa tête. Grènetis.

℞. Traces de la lég. CEΛAΣ, à l'exergue. Le fleuve Gélas, sous la forme d'un taureau à tête humaine barbue, bondissant à droite; il a la barbe en pointe et ses cheveux sont arrangés en une épaisse et longue crinière crépue sur le cou. Cercle creux au pourtour.

Æ 24; tétradr. attique, 17 gr. 41 (*coll. R. Jameson*) **Pl. LXXVII, fig. 22**; — autre ex., 17 gr. 36 (*coll. de Hirsch*) [1].

Il est à peine besoin de faire ressortir la beauté de la pièce précédente (nº 2315), la fougue et la vigueur du style : elle est probablement un peu postérieure à 479.

§ IX. — **Agrigente.**

La ville d'Ἀκράγας ou *Agrigentum* (ethnique, Ἀκραγαντῖνος), sur la côte méridionale de la Sicile, entre Phintias et Héraclée Minoa, se trouvait à une courte distance de la mer, au confluent de deux petits fleuves, l'Hypsas (aujourd'hui *le Drago*) et l'Acragas (*le San Biagio*), qui marient leurs eaux avant de gagner le port de l'ancienne ville. D'abord peuplée par des Sicanes dont on a retrouvé la nécropole sur le Monserrato, à l'ouest de la ville [2], elle fut colonisée vers l'an 582, par des Doriens venus de Géla et aussi de Rhodes, la métropole de Géla [3].

Phalaris, tyran d'Agrigente vers 565-549 av. J.-C., embellit la ville et y éleva un temple à Zeus. Sa cruauté, restée légendaire, amena sa chute; il fut renversé par Télémachos, vers 549, et ce dernier eut pour successeurs Alcamène et Alcandre, les prédécesseurs de Théron qui prit le pouvoir vers 489 [4]. De cette époque paraissent dater les premières monnaies d'Agrigente. Théron fit alliance avec Gélon de Syracuse, auquel il donna en mariage sa fille Démarète; il s'empara d'Himère [5].

Devenu ainsi l'un des plus puissants potentats de la Sicile, il se trouva tout naturellement, avec Gélon, le chef des Grecs qui, en 480, résistèrent victorieusement à l'invasion de l'île par les Carthaginois.

Comme maître d'Himère, Théron fit frapper dans cette ville des monnaies au type agrigentin du crabe (ci-après, nºs 2372 à 2374), et ces pièces sont un point de repère très précieux pour aider à fixer la date re-

1. *Num. Chron.*, 1883, pl. IX, 3; A. Evans, *Num. Chron.*, pl. VII, 6.
2. Cavallari, *Topogr. di talune citta greche in Sicilia*, p. 82.
3. Thucyd., VI, 4; Strabon, VI, 2, 6; Scymnos, 292; schol. Pind. *Olymp.*, II, 66; cf. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 559.
4. Diod. Sic., XI, 53; cf. Holm, *Gesch. Siciliens*, t. I, p. 452; E. Curtius, *Hist. gr.*, t. III, p. 211.
5. Curtius, *Hist. gr.*, loc. cit.; Ett. Gabrici, *Rivista ital. di numismatica*, t. VII, 1894, p. 143 et 161.

lative des monnaies analogues de la série agrigentine.

La victoire d'Himère ne semble pas avoir été à Agrigente, comme elle le fut à Syracuse, l'occasion de la frappe de médailles particulières et commémoratives. Mais la chute de la domination carthaginoise eut pour conséquence la grande prospérité d'Agrigente, attestée par les monnaies aussi bien que par l'histoire et les monuments. Pindare, vers cette époque, appelle Agrigente, la plus belle ville du monde, καλλίστα βροτεᾶν πολίων [1]. Tandis que Syracuse était la capitale de l'est, Agrigente dominait sur l'ouest de la Sicile : Himère, Eryx, Motya gravitaient plus ou moins complètement dans son orbite : le crabe d'Agrigente paraît sur les monnaies de ces différentes villes [2]. Théron mourut en 472.

2316. — AKRACAS (Ἀκράγας). Aigle debout à gauche, les ailes closes.
℞. Crabe.
Æ 24, didrachme attique, 8 gr. 40 (*Athènes*) **Pl. LXXVIII, fig. 1** [3].

2317. — AKRACANTOS (Ἀκράγαντος). Même aigle. — ℞. Crabe.
Æ 25 ; tétradrachme att., 17 gr. 53 (*Paris*) **Pl. LXXVIII, fig. 2** [4].

2318. — Variété ; lég. rétrogr. et externe : AKRACANTOS (*Londres*) [5].

2319. — AKRACANTOS. Aigle debout à gauche, sur une base de grènetis.
℞. Crabe (champ concave).
Æ 25 ; tétradr. att., 17 gr. 10 (*Paris*) **Pl. LXXVIII, fig. 3.**

2329. — AKRACANTOS. Aigle debout à gauche, comme ci-dessus.
℞. Crabe (champ sensiblement concave).
Æ 26 ; tétradr. att., 17 gr. 16 (*Paris*) **Pl. LXXVIII, fig. 4.**

2321. — Variété. — Æ 28 ; tétr. att., 17 gr. 67 (*Paris*) **Pl. LXXVIII, fig. 5.**

2322. — AKRACANTOS. Aigle à gauche, sur un chapiteau.
℞. Crabe ; dessous, Niké volant à droite, tenant une couronne et une bandelette (champ légèrement concave).
Æ 25 ; tétradr. att., 16 gr. 90 (*Luynes*) **Pl. LXXVIII, fig. 6** [6].

1. Pindare, *Pyth.*, XII, 2.
2. Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 569 et 585.
3. A. Salinas, *Le monete delle antiche città di Sicilia*, p. 12, n° 67 et pl. IV, 1 ; Postolacca, *Κατάλογος τῶν ἀρχαίων νομισμάτων*, t. I, p. 70, n° 539.
4. Autres ex., dans Salinas, *op. cit.*, n° 68 et 69 et pl. IV, 2 et 3.
5. Salinas, *op. cit.*, n° 70 et pl. IV, 4 ; B. Head, *Guide to the coins*, pl. IX, 24.
6. Salinas, *loc. cit.*, pl. VI, fig. 4 ; Imhoof-Blumer, *Numism. Zeit.* de Vienne, t. III, p. 10, n° 10.

2323. — AKRACANTOΣ. Aigle debout à gauche, comme ci-dessus.
℞. Crabe; dessous, un dauphin à droite (champ concave).
Æ 23; tétradr. att., 17 gr. 25 (*Luynes*) **Pl. LXXVIII, fig. 7.**

2324. — AK—RA. Aigle debout à droite, comme ci-dessus.
℞. Crabe (champ concave).
Æ 21; didr. att., 8 gr. 65 (*Paris*) **Pl. LXXVIII, fig. 8.**

2325. — Variété, avec l'aigle à gauche.
Æ 21; didr. att., 8 gr. 36 (*Paris*) **Pl. LXXVIII, fig. 9.**

2326. — Variété, avec AKRA au dessus de l'aigle, 8 gr. 09 (*Luynes*) **Pl. LXXVIII, fig. 10.**

2327. — AK—RA. Aigle à gauche. — ℞. CAΣ. Crabe (champ concave).
Æ 21; didr. att., 8 gr. 15 (*Paris*) **Pl. LXXVIII, fig. 11** [1].

2328. — AKRACAΣ. Aigle à gauche, comme ci-dessus.
℞. A+Ǝ. Crabe (champ concave).
Æ 21; didr. att., 8 gr. 55 (*Luynes*) **Pl. LXXVIII, fig. 12** [2].

2329. — Variété, avec AKRACANTOΣ, au droit. Même revers [3].

2330. — AKRA. Aigle à gauche, comme ci-dessus.
℞. Crabe; dessous, un casque à gauche (champ concave).
Æ 20; didr. att., 8 gr. 78 (*Paris*) **Pl. LXXVIII, fig. 13.**

2331. — ΓEN. Aigle à g. sur un chapiteau. — ℞. AKRA. Crabe (ch. concave).
Æ 15; drachme attique, 4 gr. 09 (*Paris*) **Pl. LXXVIII, fig. 14;** — autre ex., 4 gr. 07 (*Luynes*).

3232. — AKRA. Aigle à gauche, sur un chapiteau. Grènetis. — ℞. AI· Crabe.
Æ 11; litra, 0 gr. 68 (*Paris*) **Pl. LXXVIII, fig. 15.**

2333. — Variété, 0 gr. 67 (*Luynes*) **Pl. LXXVIII, fig. 16.**

1. Les lettres du droit et du revers rapprochées forment le mot AKRACAΣ. Comparez ci-dessus, des légendes distribuées de même, mi-partie au droit et mi-partie au revers, à Ægæ d'Achaïe, p. 825, et à Laos, p. 1421.

2. Cf. Salinas, *Le monete delle antiche città di Sicilia*, pl. IV, fig. 24.

3. Salinas, pl. IV, fig. 25. La légende du revers demeure inexpliquée; c'est peut-être un mot indigène désignant la valeur de la pièce, de la même façon qu'on lit le nom de la *litra* au revers des petites divisions décrites plus bas (nº 3232).

2334. — Aigle à g., sur un chapiteau. Grènetis. — ℞. Crabe (champ concave).
Æ 9 ; hémi-litra, 0 gr. 35 (*Paris*) **Pl. LXXVIII, fig. 17.**

2335. — AKRA. Aigle à dr., sur un chapiteau. Grènetis.
℞. Crabe ; dessous, Λ (?).
Æ 9 ; hémi-litra, 0 gr. 25 (*Paris*) **Pl. LXXVIII, fig. 18.**

2336. — AKRA. Aigle à gauche, sur un chapiteau. Grènetis.
℞. Cinq globules disposés en quinconce.
Æ 8 ; pentoncion, 0 gr. 29 (*Paris*) **Pl. LXXVIII, fig. 19.**

2337. — A. Tête d'aigle à gauche. — ℞. Deux globules.
Æ 5 ; hexas , 0 gr. 12 [1].

Sur les monnaies d'Agrigente, les types de l'aigle et du crabe sont des emblèmes parlants, en même temps qu'ils rappellent l'origine rhodienne de la ville. L'aigle est l'oiseau de Zeus Atabyrios, le grand dieu rhodien, qui avait à Agrigente un temple fameux [2]. Sur les monnaies d'époque postérieure on le voit qui ouvre le bec pour pousser son cri de victoire (κράζω) ; mais sur les pièces les plus anciennes, celles de notre période, l'aigle ne crie pas, il reste muet (ἀκραγής) [3].

Le crabe, dont le nom grec était κράγγων et que nous avons déjà rencontré sur les monnaies de Cos et de Crotone [4], fait aussi allusion au nom de la ville ; en même temps, il représente le fleuve Acragas sur le bord duquel elle était bâtie. Le crabe d'eau douce (*telphusa fluviatilis*) abondait sans doute dans ses eaux, car il est commun dans les rivières de l'Italie méridionale, de la Sicile et de la Grèce. Le crabe de mer (*eriphia spinifrons*) est aussi, d'ailleurs, très commun sur les côtes de Sicile [5]. Le dieu fleuve Agragas avait un temple à Agrigente [6].

Le classement chronologique des séries monétaires durant la première moitié du ve siècle est des plus difficiles, les types de l'aigle et du crabe ne se prêtant pas à un grand développement artistique. Vers l'an 480 commencent à paraître sur ces pièces les premiers symboles : nous n'en avons donné que trois exemples : la Niké (n° 2322), le dauphin (n° 2323), et le casque (n° 2330). Après le règne de Théron les symboles sont de plus en plus nombreux et variés ; le style de l'aigle devient plus majestueux et les détails anatomiques se précisent au fur et à mesure que l'on s'avance vers l'époque de la perfection artistique.

1. Salinas, pl. VII, fig. 33 ; *Rev. num.*, 1867, p. 342.
2. Polybe, IX, 27.
3. Ch. Lenormant, *Rev. numism.*, 1864, p. 11 ; W. Frœhner, *Annuaire de la Soc. franç. de numism.*, t. III, p. 36.
4. Voyez ci-dessus, p. 439 et 1451 ; nous verrons aussi le crabe sur des monnaies d'Himère.
5. Hill, *Coins of ancient Sicily*, p. 50.
6. Il y a trop de subtilité, ce semble, dans la proposition de Holm qui veut que les pinces du crabe, χηλαί, fassent allusion aux deux jetées du port d'Agrigente. *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 566.

La légende AKRACANTOC présente de nombreuses variétés dans sa disposition de chaque côté de l'aigle. On y rencontre même des erreurs de graveur, p. ex. ИACЯKA (*sic*) sur une pièce du Musée britannique [1]. Nous avons signalé des didrachmes de Métaponte surfrappés sur des didrachmes d'Agrigente de cette série [2].

§ X. — Sélinonte.

Sélinonte (Σελινοῦς, ethnique (Σελινούντιος) était sur la côte sud-ouest de la Sicile, à l'embouchure de l'Hypsas. Thucydide nous apprend qu'elle fut fondée par Pammilos, de Mégara Hyblæa, vers le milieu du VIIe siècle [3]. Son nom lui vint probablement du persil (σελινός) qui croissait en abondance dans ses environs et dont nous retrouverons l'image sur les monnaies.

Sélinonte était la plus occidentale des colonies grecques de la Sicile; aussi se trouva-t-elle plus directement que les autres en contact avec les Carthaginois, ainsi qu'avec les populations indigènes. Vers 580, nous trouvons les Sélinontins en guerre avec la ville indigène de Ségeste [4]; au VIe siècle, la prospérité de Sélinonte est attestée par les restes grandioses des ruines architecturales et sculpturales que les voyageurs admirent encore de nos jours [5]. En 510, Sélinonte eut à sa tête un tyran nommé Peithagoras; ce dernier fut chassé par le lacédémonien Euryléon qui, lui-même, au bout de peu de temps, fut mis à mort par les Sélinontins [6]. Dans l'expédition d'Hamilcar en Sicile, en 480, Sélinonte en haine d'Agrigente prit parti pour les Carthaginois [7].

2338. — Feuille de persil (σέλινον).

℞. Carré creux partagé en cinq triangles irréguliers par des lignes en relief.

Æ 20; didrachme attique, 7 gr. 97 (*coll. H. Weber*) **Pl. LXXIX, fig. 1** [8].

2339. — Feuille de persil (σέλινον); au talon de la feuille, deux globules.

℞. Carré creux partagé en dix triangles en creux et en relief.

Æ 20; didrachme att., 8 gr. 65 (*Londres*) **Pl. LXXIX, fig. 2;** — variétés 8 gr. 35; 8 gr. 78 (*Luynes*).

2340. — Variété; le carré creux a douze triangles dont quatre en relief.

Æ 20; didr. att., 7 gr. 55 (*Paris*) **Pl. LXXIX, fig. 3.**

1. Salinas, nº 77, et pl. IV, 11.
2. Salinas, p. 13, nº 80 et pl. IV, 14; voyez ci-dessus, p. 1402, nº 2076.
3. Thucyd., VI, 4; VII, 57; Scymnos, ch. 292; Strabon, VI, 2, 6.; Diod. Sic., XIII, 59; cf. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 558; t. III, p. 201.
4. Diod. Sic., V, 9.
5. Cf. M. Collignon, *Hist. de la Sculpture grecque*, t. I, p. 330 et 412; G. Perrot, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 483 et suiv.
6. Hérod., V, 46.
7. Diod. Sic., XI, 21; XIII, 55; E. Curtius, *Hist. grecque*, t. III, p. 215.
8. Holm, *Gesch. Siciliens*, p. 565, nº 10 et pl. I, 1.

2341. — Variété dans la disposition du carré creux.
Æ 21 ; didr. att., 7 gr. 51 (*Luynes*) **Pl. LXXIX, fig. 4.**

2342. — Variété dans la disposition du carré creux (les globules très nets).
Æ 29 sur 21 ; didr. att., 8 gr. 60 (*Paris*) **Pl. LXXIX, fig. 5.**

2343. — Variété dans la forme de la feuille de persil et celle du carré creux (pas de globules).
Æ 22 ; didr. att., 7 gr. 13 (*Paris*) **Pl. LXXIX, fig. 6.**

2344. — Feuille de persil (pas de globules).
℞. Tige de persil, dans un carré creux.
Æ 22 ; didr. att., 8 gr. 01 (*Londres*) **Pl. LXXIX, fig. 7.**

2345. — Feuille de persil; au talon, deux globules (rognés).
℞. ΣΕΛΙ. Tige de persil en panache. Carré creux.
Æ 21 ; didr. att., 8 gr. 09 (*Paris*) **Pl. LXXIX, fig. 8.**

2346. — Feuille de persil.
℞. ΣΕΛΙ (rétrograde). Feuille de persil trilobée ; carré creux.
Æ 21 ; didr. att., 7 gr. 10 (*Paris*) **Pl. LXXIX, fig. 9.**

2347. — Feuille de persil.
℞. (traces de lég.). Tige de persil à trois branches étalées, dans un carré de lignes. Au pourtour, carré creux.
Æ 22 ; didr. att., 8 gr. 45 (*Paris*) **Pl. LXXIX, fig. 10.**

2348. — Feuille de persil. — ℞. ΣΕΛΙ. Tige de persil ; carré creux.
Æ 23 ; didr. att., 8 gr. 67 (*Luynes*) **Pl. LXXIX, fig. 11** ; — autre, 8 gr. 88[1].

Le monnayage qui précède se poursuit à Sélinonte, avec des types de fabrique moins archaïque, jusqu'en 466, époque de l'expulsion des tyrans et de l'établissement de la démocratie. Les petites divisions qui nous sont passées sous les yeux, litra, obole et autres, nous ont paru, par leur style, postérieures à 479 et hors de notre cadre[2].

Le persil (σέλινον, *apium graveolens*) croît encore à présent, en abondance, sur les bords du fleuve Selinus (le Modione) à l'ouest de l'ancienne ville[3]. On sait que dans les jeux Néméens, la récompense aux vainqueurs était une couronne de persil.

1. Holm, *Geschichte Siciliens*, t. III, p. 565, nº 11 et pl. I, 4.
2. Holm, *op. cit.*, p. 565, nº 12.
3. Holm, *op. cit.*, p. 565 ; G. Hill, *Coins of ancient Sicily*, p. 52.

§ XI. — Ségeste.

Ἔγεστα ou Σέγεστα (ethnique, Ἐγεσταῖος, Σεγεστανός), dans la partie occidentale de l'île, à une certaine distance dans l'intérieur des terres, était une ville indigène, habitée par les Élymiens (Ἔλυμοι) qui se prétendaient d'origine troyenne [1]. Elle avait un port mentionné par Strabon [2]. Il est fait mention des Ségestains dans l'histoire, pour la première fois en 580, lorsqu'ils entrèrent en conflit avec les Sélinontains à propos des limites de leurs territoires respectifs. Les Ségestains, aidés d'un parti de Cnidiens et de Rhodiens l'emportèrent; leur chef s'appelait alors Pentathlos [3]. On ne sait plus rien de l'histoire de Ségeste jusqu'au v[e] siècle. Les monnaies ne débutent guère avant 485, si l'on en juge par leur style; aussi, n'avons-nous décrit ici que les premières pièces de la série ségestaine. Leur type est, au droit, la nymphe éponyme Ségesta ou Egesta. Cette nymphe, d'origine troyenne, réfugiée en Sicile, épousa le dieu-fleuve Crimisos et devint mère de Ségestos ou Egestos (l'Acestès de Virgile), le fondateur éponyme de la ville [4]. Le duc de Luynes a montré le rapport qui existait entre la nymphe Ségeste et *Segesta*, la déesse des moissons chez les Romains [5]. Peut-être est-ce par application d'une donnée mythologique particulière aux Elymi-Phrygiens que le fleuve ou plutôt le torrent Crimisos est métamorphosé en chien, et non en taureau à tête humaine suivant l'usage le plus répandu pour les représentations allégoriques des fleuves chez les Grecs [6]. Sur les monnaies postérieures, le Crimisos paraît sous une forme humaine : c'est un adolescent d'une remarquable élégance [7].

2349. — ≷A/ΓE≷TAIIB (en lég. rétrogr.). Tête de la nymphe Ségeste, à droite, diadémée, l'œil de face, un collier au cou, les cheveux striés, relevés en bourse sur la nuque, le bout passé dans le diadème. Grènetis.

℞. Le chien Crimisos debout à droite, baissant la tête (buvant?). Grènetis.

Æ 22; didrachme attique, 8 gr. 35 (*Luynes*) **Pl. LXXIX, fig. 12.**

2350. — Sans lég. Tête de la nymphe Ségeste, à droite.

℞. ≷ATE≷T... (*sic*). Le chien Crimisos à droite, baissant la tête.

Æ 21; didr. att., 8 gr. 40 (*Paris*) **Pl. LXXIX, fig. 13.**

2351. — ≷ECE≷TAIIBEM (rétrogr.). Même tête de Ségeste, à droite.

1. G. Hill, *Coins of ancient Sicily*, Introd., p. 13.
2. Strabon, VI, 2, 5 : τὸ τῶν Αἰγεστέων ἐμπόριον.
3. Diod. Sic., V, 9.
4. Servius, *ad Æneid.*, I, 550, vers 30.
5. *Nouvelles annales de l'Institut archéol. de Rome*, t. I (1836), p. 391.
6. B. Head, *Hist. numor.*, p. 144.
7. B. Head, *Hist. numor.*, p. 145.

℞. Le chien Crimisos à droite, baissant la tête (buvant), comme ci-dessus; au-dessus, un symbole incertain.

Æ 21; didr. att., 8 gr. 72 (*Paris*) **Pl. LXXIX, fig. 14.**

2352. — ΣΕΓΕΣΤΑΙΙΒΕΜΙ (rétrogr.). Même tête de la nymphe Ségeste, à droite. — ℞. Le chien Crimisos baissant la tête, à droite.

Æ 21; didr. att., 8 gr. 30 (*Luynes*) **Pl. LXXIX, fig. 15.**

2353. — ΣΕ<ΕΣΤΑΙΙΒ (rétrogr.). Tête de la nymphe Ségeste à gauche, l'œil de face, les cheveux striés et ondulés, ramassés en bourse sur la nuque, une petite houppe passée dans le diadème; collier au cou.

℞. Le chien Crimisos debout à gauche, dressant la tête; au-dessus, un coquillage (*buccinum*). Grènetis.

Æ 23; didr. att., 8 gr. 80 (*Luynes*) **Pl. LXXIX, fig. 16.**

2353 *bis*. — Variété; au dessus du chien, un grain d'orge.

Æ 22; didr. att., 8 gr. 45 (*Paris*) **Pl. LXXIX, fig. 17;** — autres ex., 8 gr. 31; 8 gr. 06 [1].

2354. — Tête diadémée de la nymphe Ségeste, à gauche. Grènetis.

℞. ΣΕCΕΣ. Le chien Crimisos bondissant à droite et levant la tête.

Æ 14; triobole att., 1 gr. 73 (*Paris*) **Pl. LXXIX, fig. 18.**

2355. — ΜΕΓΜΓΑΙΙΒΕΜΙ (*sic*, rétr.). Tête de la nymphe Ségeste, à droite.

℞. Le chien Crimisos debout à droite, dressant la tête.

Æ 11; litra, 0 gr. 82 (*Luynes*) **Pl. LXXIX, fig. 19.**

2356. — ΜΕΓΕΣΤΑΙΙΒ (rétrogr.). Tête de la nymphe Ségeste, à droite.

℞. Le chien Crimisos bondissant à droite et levant la tête. Grènetis.

Æ 11; litra, 0 gr. 75 (*Luynes*) **Pl. LXXIX, fig. 20.**

Outre le dieu-chien Crimisos, la particularité la plus intéressante que nous offrent les monnaies que nous venons de décrire est leur légende dont les variétés sont :

ΣΑΓΕΣΤΑΙΙΒ
ΣΑΤΕΣΤ...
ΣΕ<ΕΣΤΑΙΙΒΕΜ
ΣΕΓΕΣΤΑΙΙΒΕΜΙ
ΣΕCΕΣΤΑΙΙΒ
ΜΕΓΜΓΑΙΙΒΕΜΙ
ΜΕΓΕΣΤΑΙΙΒ

Il est aisé de voir que dans ces variantes il en est qui proviennent de l'ignorance de la langue grecque par les graveurs de coins

1. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.* de Vienne, t. XIX, p. 261-262 et pl. VII, fig. 9.

qui étaient sans doute des indigènes. La forme correcte et complète est ϟΕΛΕϟΤΑ-ΙΙΒΕΜΙ. Avant de chercher à l'expliquer nous devons faire observer que, plus tard, dans le courant du ve siècle, on a, en outre, ΣΕΓΕΣΤΑΙΙΑ, ΣΕΓΕΣΤΑΙΙΒ, ΣΕΓΕΣΤΑΙΙΟΝ, ΣΕΓΕΣΤΑΙΙΕ [1]. Sur des monnaies d'une autre ville indigène, Eryx, on a de même ERVKAIIIB ou ERVKAIIB [2], légende remplacée parfois par ERVKINON.

De ces observations, il résulte, pour Ségeste, que la formule intégrale comporte trois éléments :

1° ΣΕΓΕΣΤΑ
2° ΙΙΒ, ΙΙΑ, ΙΙΕ, ΙΙΟΝ
3° ΕΜΙ

Le premier élément est incontestablement emprunté au nom des Ségestains; le troisième élément, ΕΜΙ, paraît être le verbe εἰμί, *je suis* [3]. S'il en est ainsi la légende monétaire fait parler la pièce elle-même : Σεγεσταζίη εἰμί « je suis (la monnaie) ségestaine »; nous avons vu une formule semblable sur une monnaie primitive d'Éphèse en électrum [4]. Sur un statère d'argent tarentin, on a de même TARANTINΩNHMI [5], et l'on trouve une inscription analogue sur des poids et sur des cachets en pierre fines, aussi bien que sur des vases peints et d'autres monuments [6]. Le deuxième élément dans la formule ségestaine : ZIB, ZIA, ZIE, ZION appartient à la langue indigène des Elymiens, ainsi que l'a montré M. Kinch [7]; la lettre B a la valeur ε ou η Σεγεσταζιβ = Σεγεσταζίη = Σεγεσταίη. La terminaison grécisée -αζιος est un suffixe ethnique que l'on retrouve dans certains mots de la langue phrygienne comme Σαβάζιος; de même, Ἐρυκαζιβ = Ἐρυκαζίη = pour Ἐρυκίνη [8].

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 145; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, de Vienne, t. XIX, 1887, p. 265; Kinch, *Zeit. für Num.*, t. XVI, p. 189.

2. Kinch, *Zeit. für Num.*, t. XVI, p. 189; B. Head, *Hist. numor.*, p. 120.

3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 144.

4. Voyez ci-dessus, p. 58 à 65.

5. Sallet, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 278; Friedlænder, *Num. Zeit.* de Vienne, t. II, p. 17 et suiv.

6. Sallet, *loc. cit.* Les variantes : EMI, HMI et avec l'aspirée HEMI ou ⊢HMI (ἧμι) sont sans importance à notre point de vue. Dans un catalogue de vente qu'on distribue au moment où je corrige ces dernières épreuves, je remarque un poids de bronze en forme d'osselet, pesant 926 gr. 50, et sur lequel on lit l'inscription : TON CEΛOION EMI (*je suis le poids de Géla*). *Auctions-Catalog einer alten Sammlung Griechischer Münzen*. Egger, expert, à Vienne, 1906, in-4° (n° 425 du catalogue).

7. *Zeit. für Num.*, t. XVI, p. 187 et s.

8. Il n'y a pas lieu de suivre l'opinion des savants qui ont proposé de rapprocher ΙΙΒ du mot punique ציץ, qu'on lit sur les monnaies de Panorme et qui paraît être le nom punique de cette ville (B. Head, *Hist. numor.*, p. 144; Kinch, *Zeit. für Num.*, t. XVI, p. 187 et suiv.; Arthur Evans, *Syracusan Medallions*, p. 65, note 14). Voyez aussi sur la question : Salinas, *Periodico di numismatica*, t. III, 1870, p. 1; Sallet, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 278; Friedlænder, *Num. Zeit.* de Vienne, t. II, p. 17; Imhoof-Blumer, même recueil, t. III, p. 11 et t. XIX, p. 265.

§ XII. — Himère [1].

Située sur la côte septentrionale de la Sicile, assez loin à l'est de Panorme (Palerme), à l'embouchure du fleuve du même nom (aujourd'hui le Torto), Himère était une colonie chalcidienne qui fut fondée par des Zancléens en 648 [2]. Ses premières monnaies paraissent aussi anciennes que celles de Zancle et de Naxos, et comme ces dernières, elles suivent l'étalon éginétique. Vers le milieu du VIe siècle, Himère paraît avoir subi la domination du tyran Phalaris d'Agrigente [3]. Plus tard, pour lutter contre les visées ambitieuses des Agrigentins, le tyran d'Himère, Térillos, fils de Crinippos, conclut une alliance avec Anaxilas, tyran de Zancle et de Rhégion, qui devint son gendre. Néanmoins, en 482, Térillos fut vaincu par Théron d'Agrigente et exilé [4]. Maître d'Himère, Théron y introduisit l'étalon euboïco-attique pour la taille des monnaies ainsi que le type du crabe, emprunté à Agrigente. Pour tâcher de rentrer dans ses états, Térillos fit appel aux Carthaginois : de là, la grande expédition d'Hamilcar en Sicile. On sait comment Théron seconda Gélon, et fut avec lui victorieux des Carthaginois sous les murs d'Himère en 480, au moment où la ville assiégée allait succomber. Demeuré maître d'Himère, Théron en confia le gouvernement à son fils Thrasydée ; des Grecs d'origine dorienne vinrent s'établir dans la ville [5].

Groupe A. — *Etalon éginétique* (avant 482).

2357. — Coq debout à gauche, levant une patte dans laquelle il paraît tenir un ver. Grènetis espacé.

℞. Carré creux partagé en huit triangles alternativement en creux et en relief ; les côtés du carré sont limités par une bande de denticules.

Æ 23 ; drachme éginét., 5 gr. 40 (*Paris*) **Pl. LXXX, fig. 1.**

2358. — Variété, 5 gr. 91 (*Paris*) **Pl. LXXX, fig. 2** [6].

2359. — Variété, 5 gr. 57 (*Paris*) **Pl. LXXX, fig. 3.**

1. Ettore Gabrici, *Topografia e numismatica dell' antica Imera e di Terme*, dans la *Rivista ital. di numism.*, t. VII, 1894, p. 11 et suiv. ; Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 562 et 585 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 125.

2. Thucyd., VI, 5 ; Strabon, VI, 2, 6 ; Diod. Sic., XIII, 62 ; cf. Gabrici, *loc. cit.*, p. 15, 20 et 145.

3. Aristote, *Rhét.*, II, 20.

4. Hérodote, VII, 165 ; M. Gabrici (*op. cit.*, p. 143 et 161) fait remonter jusqu'en 489 l'époque où Himère tomba sous le joug de Théron et prit l'étalon euboïco-attique.

5. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. III, p. 215.

6. Gabrici, *Rivista italiana*, t. VII, 1894, p. 147, nº 1 et pl. IV, 1. L'auteur décrit de nombreuses variétés des pièces qui suivent.

2360. — Variété ; devant le coq, IH (initiales rétrogr. de *himeraion*), 5 gr. 68 (*Paris*) **Pl. LXXX, fig. 4.**

2361. — Coq debout à droite. Grènetis espacé.
℞. Carré creux, comme ci-dessus.
Æ 23 ; drachme égin., 5 gr. 76 (*Paris*) **Pl. LXXX, fig. 5.**

2362. — Coq debout à droite, tenant un ver sous l'une de ses pattes. Grènetis espacé. — ℞. Carré creux, comme ci-dessus.
Æ 22 ; dr. égin., 5 gr. 69 (*Luynes*) **Pl. LXXX, fig. 6** [1].

2363. — Coq tenant un ver, comme ci-dessus ; dans le champ à gauche, HI (*himeraion*) ; à droite, ΛΛ. — ℞. Carré creux comme ci-dessus.
Æ 23 ; dr. égin., 5 gr. 85 (*Paris*) **Pl. LXXX, fig. 7.**

2364. — Coq à droite ; au dessus, ⁘. — ℞. Carré creux, comme ci-dessus.
Æ 23 ; drachme égin., 5 gr. 70 (*Naples*) [2].

2365. — Coq debout à gauche. — ℞. Carré creux, comme ci-dessus.
Æ 12 ; obole, 0 gr. 76 (*Paris*) **Pl. LXXX, fig. 8.**

2366. — Variété, avec le coq tourné à droite. Obole, 0 gr. 78 ; 0 gr. 73 [3].

2367. — Coq debout à droite. Grènetis.
℞. Carré creux partagé en huit triangles par des diagonales en relief.
Æ 12 ; obole, 0 gr. 72 (*Berlin*) [4].

2368. — Même description. Æ 7 ; tétartémorion, 0 gr. 19 (*Londres*) [5].

2369. — Coq debout à droite. Grènetis.
℞. Poule debout à droite ; carré creux limité par une bande de hachures.
Æ 21 ; dr. égin., 5 gr. 62 (*Paris*) **Pl. LXXX, fig. 9.**

2370. — Coq debout à gauche ; sur son dos, un globule. Grènetis.
℞. Poule debout à droite, dans un carré creux, comme ci-dessus.
Æ 22 ; dr. égin., 5 gr. 87 (*Paris*) **Pl. LXXX, fig. 10.**

2371. — Coq debout à gauche ; sur son dos un globule ; devant, �romV. Grènetis. — ℞. Poule à droite, comme ci-dessus.

1. Variétés, Gabrici, *loc. cit.*, pl. IV, 2 (5 gr. 77 ; 5 gr. 63).
2. Gabrici, *loc. cit.*, p. 149, n° 20 et pl. IV, 16.
3. Gabrici, *loc. cit.*, pl. IV, 9 ; pl. VI, 6.
4. Gabrici, *loc. cit.*, p. 153, n° 48 et pl. VI, 4.
5. Gabrici, *loc. cit.*, p. 153, n° 49 et pl. VI, 5.

Æ 22 ; dr. égin., 5 gr. 86 (*Paris*) **Pl. LXXX, fig. 11** [1].

2372. — Coq debout à droite ; au dessus, < <. Grènetis.

℞. Pareil au précédent.

Æ 22 ; dr égin., 5 gr. 85 (*Luynes*) **Pl. LXXX, fig. 12.**

2373. — Coq debout à droite ; sur son dos, un globule ; dans le champ à droite, VV et un globule ; à gauche, HI (ἱμεραῖον). Grènetis.

℞. Poule à droite, dans une aire circulaire creuse.

Æ 19 ; dr. égin., 5 gr. 30 (*Paris*) **Pl. LXXX, fig. 13.**

2374. — Variété, 5 gr. 89 (*Luynes*) **Pl. LXXX, fig. 14.**

2375. — Coq debout à gauche ; devant, ƎMIH ; au dessus, ꓯV V ·. Grènetis.

Æ 20 ; drachme égin., 5 gr. 51 (*Londres*) [2].

On a considéré le globule qui paraît sur quelques-unes des pièces qui précèdent, comme étant la marque de la drachme (nos 2370, 2371, 2373 [3]). Les lettres HI, parfois rétrogrades, sont les initiales de Ἱμεραῖον, la lettre H étant la marque de l'esprit rude ; on a même sur le n° 2375, la légende rétrograde et plus complète HIME. Quant aux autres lettres et signes dans le champ d'un certain nombre des drachmes, leur interprétation est encore énigmatique. Les variétés de ces signes relevés avec soin par M. Gabrici, sont les suivantes :

I, ⊢V, ⊢↓, V⊣, ⊢ ¦V, ꓯV V ·,
VT, √V, V V, ⊢, ⁙

On pense généralement que ces signes sont des marques de valeur se rapportant à la litra sicilienne de 0 gr. 87. Mais dans ce cas, comment se fait-il que le même signe de valeur ne se retrouve pas sur toutes ces drachmes éginétiques? Pourquoi portent-elles des marques différentes ?

M. Soutzo croit que dans le signe ⁙, le globule est la marque de la litra, de sorte que la pièce vaudrait *six litræ* [4]. Mais les autres drachmes ont nécessairement la même valeur ; pourquoi ne portent-elles pas le même signe ? De plus, la litra étant de 0 gr. 87, la drachme éginétique en vaut plus de six. On peut affirmer, dit à son tour M. Gabrici, que le signe ⊢ représente la litra ; l'autre signe V indique combien de *litræ* il fallait pour équivaloir à une drachme éginétique. Le signe ⊢, d'après ce savant, n'exprime pas la valeur de la monnaie mais seulement le rapport de cette monnaie avec la litra [5]. Ce système ne ré-

1. Gabrici, *loc. cit.*, p. 150, n° 26 et pl. V, 5.
2. Gabrici, *loc. cit.*, p. 151, n° 27; Brit. Mus., *Cat. Sicily*, n° 20. M. Gabrici donne encore quelques autres variétés des drachmes éginétiques dont nous venons de décrire les principaux spécimens.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 20.
4. M. Soutzo, *Introd. à l'étude des monnaies de l'Italie antique*, p. 79.
5. Gabrici, *loc. cit.*, p. 159.

sout pas la difficulté puisqu'il s'agit de drachmes ayant toutes la même valeur et que cette lettre ⱶ se trouve néanmoins accompagnée de signes différents. Enfin, pour M. Seltman les lettres ⱶV sont les initiales du mot ⱶVTRON (λίτρα); les autres signes seraient des marques numériques auxquelles il assigne une valeur conventionnelle et non justifiée [1].

Groupe B. — *Étalon euboïco-attique* (après 482).

2376. — Coq debout à gauche. Grènetis.

℞. HIMERAIO[N]. Osselet.

Æ 21 ; drachme attique, 4 gr. 01, fruste (*Luynes*) **Pl. LXXX, fig. 15 ;** — autre ex., 4 gr. 12 (*Imhoof*) [2].

2377. — Osselet (ἀστράγαλος). — ℞. Deux globules.

Æ 5 ; hexas, 0 gr. 08 (*Londres*) [3].

2378. — Coq debout à gauche. Grènetis.

℞. HIMERA. Crabe ; champ concave.

Æ 16 ; drachme att., 4 05 (*Luynes*) **Pl. LXXX, fig. 16** [4].

2379. — HIMERA. Coq debout à gauche. — ℞. Crabe ; champ concave.

Æ 21 ; didrachme att., 8 gr. 43 (*Luynes*) **Pl. LXXX, fig. 17** [5].

2380. — Variété, 8 gr. 64 (*Paris*) **Pl. LXXX, fig. 18.**

2381. — Autres variétés, le mot HIMERA étant rétrograde ou ayant des lettres retournées [2].

Le monnayage aux types du coq et du crabe, de poids euboïco-attique, inauguré à Himère en 482, se prolongea jusqu'à la mort de Théron en 472. Nous n'avons pas

1. E. J. Seltman, *Num. Chron.*, 1897, p. 1 et suiv. On a aussi essayé de retrouver dans ces lettres les initiales du nom indigène de Himère (Mommsen-Blacas, *Hist. de la monn. rom.*, t. I, p. 280).

2. Gabrici, *loc. cit.*, p. 163, nº 60, pl. VI, 15 ; Holm, *Gesch. Siciliens*, t. III, p. 585, nº 61, pl. II, 16.

3. Gabrici, *loc. cit.*, p. 163, nº 61, pl. VI, 14. L'osselet sur les monnaies d'Himère est inexpliqué ; il nous rappelle pourtant les didrachmes d'Athènes au même type (ci-dessus, p. 710, nº 1101). M. Head (*Hist. numor.*, p. 126) n'en rend qu'imparfaitement compte en rappelant que l'osselet était chez les Grecs un emblème du sort. Peut-être faut-il voir dans ce type monétaire la reproduction de l'étalon pondéral qui avait la forme d'un osselet ou sur lequel un osselet était figuré. Cf. le poids de Gélas mentionné ci-dessus, p. 1559, note 6.

4. Autres ex. dans Gabrici, *loc. cit.*, p. 163, nºs 58 et 59, pl. VI, 12, 13.

5. Autres ex. Gabrici, *loc. cit.*, p. 162, nºs 52 et 53 et pl. VI, 7 à 11.

donné les dernières émissions, puisqu'elles dépassent notre cadre chronologique [1]. Il a été dit plus haut que le crabe était originaire d'Agrigente. Quant au coq, les Himéréens le prirent pour emblème national pour deux raisons. La première, c'est que, par un jeu de mots analogue à ceux auxquels la numismatique nous a habitués, ils rapprochèrent de cet oiseau, symbole de la vigilance et du point du jour, ἡμέρα, le nom de leur ville, Ἱμέρα [2]. La seconde, c'est que le coq était l'oiseau d'Asclépios, divinité particulièrement honorée à Himère, à cause des célèbres sources d'eau thermale qui ont fait donner à cette ville le nom d'*Himera-Thermæ* ou *Thermæ Himerenses* [3].

1. On verra quelques autres variétés et ces dernières émissions dans la monographie de M. Ettore Gabrici, *Rivista ital.*, t. VII, 1894, p. 147 et suiv. et pl. IV, V et VI. C'est dans cette période postérieure à 479 que se placent des monnaies dont les types accusent une alliance d'Himère avec Crotone et d'autres villes de la Grande Grèce, ainsi que les monnaies sur lesquelles on a longtemps prétendu lire ΙΑΤΟΝ, légende dont M. G. Macdonald a fait bonne justice (*Num. Chron.*, 1898, p. 185).

2. Platon, *Cratyle*, 74; Plutarque, *De Pyth. Orac.*, XII; cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 126; Hill, *Coins of ancient Sicily*, p. 39; Gabrici, *Rivista ital. di numismatica*, t. VII, 1894, p. 158.

3. M. Gabrici (*loc. cit.*, p. 18 et 154) croit plutôt que le coq se rapporte à Héraclès, considéré comme dieu sauveur et guérisseur et, à ce titre, investi d'une partie des attributs d'Asclépios.

CHAPITRE III

LE TRÉSOR D'AURIOL

ET LES PRINCIPALES TROUVAILLES DE MONNAIES GRECQUES PRIMITIVES EN OCCIDENT

---

§ I. — **Notions préliminaires.**

A maintes reprises dans le présent volume, il a été parlé des monnaies grecques primitives qui ont été découvertes, depuis une cinquantaine d'années, en Égypte, dans le delta du Nil, en particulier sur l'emplacement de la colonie de Naucratis [1]. Nous avons constaté que ces monnaies pouvaient se partager en deux grandes catégories :

1° Celles qui appartiennent aux villes d'Asie-mineure, des côtes de la Grèce propre, de la Macédoine et de la Cyrénaïque, et que le négoce maritime transporta dans la basse Égypte : rien, en dehors du lieu des trouvailles, ne distingue ces monnaies de celles qui furent, de tout temps, recueillies sur l'emplacement même des villes où eurent lieu les émissions ; — 2° les monnaies de style barbare, imitées des précédentes pour les types, mais dont le poids est irrégulier et la fabrique grossière : celles-ci, dont la conservation est généralement meilleure que celle des pièces de la première catégorie, sont de fabrique indigène. C'est en vain que, déconcertés par l'irrégularité du poids et la barbarie des types, certains numismates ont cherché à déterminer et à préciser l'origine grecque d'un semblable monnayage. Il faut l'imputer aux colons grecs de Naucratis ou d'autres factoreries, qui l'ont fabriqué pour leur usage propre et leur commerce avec les indigènes et les colonies voisines, se bornant à imiter celui qui leur était apporté des pays lointains d'où ils étaient eux-mêmes originaires.

1. Voyez ci-dessus, p. 270, 1239, 1245, 1247, etc.

Les trouvailles des monnaies grecques dans le bassin occidental de la Méditerranée vont nous permettre des constatations analogues ; elles offrent les mêmes caractères, c'est-à-dire que nous y signalerons des monnaies apportées de la Grèce et de l'Asie-mineure par le commerce maritime, et, en plus grand nombre, des monnaies fabriquées en Occident même par les colons, pour leurs transactions journalières, mais de style souvent barbare et de poids irrégulier. Déjà, la trouvaille de Messine nous a montré les émigrants de Samos apportant de leur mère-patrie des monnaies au type du mufle de lion, et en même temps frappant à ce même type national des pièces dont le style est très inférieur et le poids tout différent de celui de la métropole [1]. Il en fut de même partout, et, en particulier, pour le numéraire dont usèrent les colons Phocéens installés à Vélia, à Pise, à Massalia, à Emporiæ, et sur d'autres points des côtes de la Méditerranée occidentale.

Prenons Massalia comme exemple. Fondée vers l'an 600 par des Grecs de Phocée qui émigrèrent pour échapper à la domination lydienne [2], elle ne cessa d'entretenir les relations commerciales les plus actives non seulement avec sa métropole, mais avec les autres villes de l'Ionie, et en général avec les principaux ports du bassin de la mer Égée, ainsi qu'avec Corinthe, Corcyre, la colonie phocéenne de Vélia en Lucanie, et les autres établissements grecs de l'Italie méridionale et de la Sicile. Il va de soi que les marchands apportèrent aux bouches du Rhône le numéraire cosmopolite dont ils se servaient dans leurs affaires. C'est ainsi qu'on a déterré à l'état isolé, à Marseille, surtout lors de la construction du nouveau port, de petites monnaies provenant de l'Asie-mineure, surtout de Phocée et de Lesbos, d'autres qui étaient d'origine égéenne ou même italiote [1]. Il en a été trouvé aussi dans les environs de Marseille et sur divers points de la côte de Provence ; on a, de même, recueilli des monnaies grecques sur certains parages de la côte d'Italie, où accostaient les navires phocéens ou autres, par exemple, à Vélia et en Etrurie, ainsi que le long de la côte d'Espagne. Mais, outre ces trouvailles de pièces isolées, plusieurs trésors composés de pièces du même genre ont été mis au jour : notamment, à Vélia en Lucanie, à Volterra en Etrurie ; en Espagne près de Rosas et d'Ampurias, à Morella dans la province de Valence et au Pont de Molins, près de Figueras ; le plus considérable de ces dépôts est celui qu'on

1. Voyez ci-dessus, p. 1470 et 1490.

2. Voyez ci-dessus, p. 94 ; cf. G. Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, p 433 (où toutes les sources sont indiquées) ; voyez, en outre, surtout : L. de la Saussaie, *Numismatique de la Gaule Narbonnaise*, p. 50 et suiv. ; J. A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, p. 226 ; Fr. Lenormant, *A travers l'Apulie et la Lucanie*, t. II, p. 298 ; Michel Clerc, dans la *Rev. des Etudes grecques*, t. XVIII, 1905, p. 143 et suiv. (M. Clerc s'efforce de démontrer que Massalia dut sa fondation à une seule migration de Phocéens, entre 600 et 594, et que la seconde migration qui se serait produite après la chute de Phocée sous les coups des Perses, en 540, n'eut pas lieu). Voyez aussi, sur les origines de Massalia, Michel Clerc, *Euthyménès et Pythéas* (Marseille, 1906, in-8°) ; *Les premières explorations phocéennes dans la Méditerranée occidentale*, dans la *Revue des Etudes anciennes*, t. VII, 1905, p. 329 ; C. Jullian, *La thalassocratie phocéenne*, dans la *Revue des Etudes anciennes*, t. V, 1903, p. 317.

1. Des travaux récents et des fouilles archéologiques exécutés à Marseille, près de place de Lenche, sur la butte de la Tourette, ont aussi amené la découverte des monnaies grecques apportées par le commerce, aux époques les plus diverses. Michel Clerc et G. Arnaud d'Agnel, *Découvertes archéologiques à Marseille* (1904), p. 97 ; J. A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, p. 181.

désigne sous le nom de *Trésor d'Auriol*, près de Marseille. Or, l'examen détaillé de tous ces trésors trop hâtivement dispersés, autant qu'on peut le faire aujourd'hui, permet d'y constater l'existence des deux catégories de pièces que nous avons définies tout à l'heure : les unes, généralement assez frustes et ayant beaucoup circulé, doivent être classées aux villes grecques dont elles sont originaires : les plus nombreuses de cette catégorie sont de Phocée et de Mytilène dans l'île de Lesbos; or, c'est de ces villes qu'étaient originaires les colons phocéens de la Méditerranée occidentale, et nous savons que Phocée et Mytilène étaient commercialement et monétairement associées [1].

L'autre catégorie, de beaucoup la plus considérable, se compose de pièces d'argent qui ne sont que des imitations des premières ; nous y retrouverons même assez souvent les types des hectés d'électrum que Phocée et Mytilène frappèrent en association et en si grande abondance durant la plus grande partie du ve siècle.

Ces imitations sont parfois irrégulièrement étalonnées; elles sont le plus souvent à fleur de coin, c'est-à-dire n'ayant presque pas circulé; leurs types, tantôt se rapprochent assez habilement du prototype originaire, tantôt ils s'en éloignent de telle sorte que l'image initiale est presque méconnaissable ; il est même quelques pastilles informes et sans types, analogues à celles de l'Égypte, et qui restent les témoins attardés de la période durant laquelle les métaux s'échangeaient à l'état de lingots.

On comprendra, en présence de ces constatations qui seront précisées par notre description et que l'on contrôlera mieux encore par l'examen de nos planches, qu'il soit difficile de répondre à cette question souvent posée : Quelles sont les premières monnaies de Marseille? Il faut évidemment les reconnaître dans ces pièces d'imitation qui forment la seconde catégorie; voilà le monnayage fabriqué sur place par les colons grecs d'Occident. Mais ces pièces ne portent pas de types spéciaux puisqu'elles ne sont que des pastiches de monnaies grecques d'origines diverses : c'est par là que s'explique la multiplicité et la variété de leurs types; d'autres part, elles sont anépigraphes. Ce n'est qu'à une époque relativement tardive, — un peu avant le milieu du ve siècle, — que la colonie de Massalia frappe officiellement un numéraire qui a sa marque distinctive très caractérisée : je fais allusion aux petites pièces d'argent qui ont, au droit, une tête de femme (Artémis?) les cheveux striés et granulés, et au revers, un crabe accompagné de la lettre M, initiale du nom de la ville [1] : le style de ces pièces les place dans le ve siècle avancé et nous n'avons pas à nous en occuper dans le présent volume. Nous nous bornerons donc à l'examen des trouvailles qui se rapportent, dans leur ensemble, à la période antérieure.

1. *Trésor d'Auriol*. — Dans le courant de février 1867, on trouva, au lieu dit *les Barres*, à deux kilomètres d'Auriol, près Marseille, un trésor « de 2,130 monnaies d'argent, toutes anépigraphes, dont 16 indéterminables à cause de leur mal venue à la frappe ou de leur frai, ou de leur mauvaise gravure, 98 à double type et 2,017 ayant au

1. Voyez ci-dessus, p. 342.

1. H. de La Tour, *Atlas de monnaies gauloises*, pl. II, n°s 510, 511; J. A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, t. I, p. 227, fig. 73.

revers un carré creux plus ou moins régulier [1] ». Les pièces étaient renfermées dans un vase en terre recouvert d'une pierre plate; elles paraissaient de style grec archaïque : « Où avaient été frappées ces énigmatiques monnaies? Avait-on là des spécimens du monnayage primitif de Marseille ou des villes de sa dépendance; ou bien, en raison de la diversité des types de ces monnaies, dont plusieurs présentaient les symboles des villes de l'Asie ou de la Grèce, fallait-il supposer qu'elles avaient été apportées par le commerce sur le sol de la Gaule grecque, soit en totalité, soit en partie [2] ».

Telle est la question que se posèrent immédiatement les numismates, pendant qu'une partie de la trouvaille, comprenant un choix de presque toutes les variétés, entrait au Cabinet des Médailles et que le reste allait enrichir le médaillier municipal de Marseille, la collection F. de Saulcy et quelques autres médailliers privés. La trouvaille ne fut malheureusement pas étudiée dans son ensemble avant sa dispersion.

D'après ce que nous pouvons en juger, le dépôt d'Auriol a été enfoui un certain temps après 480, probablement vers 470 ou 460. Les pièces les plus récentes sont celles (p. ex. ci-après, n[os] 2390 et 2412) qui ont, au revers, un type en creux analogue à certaines hectés d'électrum de Mytilène et de Phocée dont l'émission ne débute qu'après 480 [1].

2. *Trouvaille de Saint-Remy de Provence.* — Saint-Remy est l'ancienne colonie massaliète de *Glanum*. Dans les années antérieures à 1834, on y exécuta des travaux qui amenèrent la découverte sporadique d'un certain nombre de petites pièces d'argent archaïques, de style grec. Le marquis de Lagoy les publia en les considérant comme des échantillons du monnayage primitif de la colonie phocéenne de Massalia [2].

Ce savant remarque judicieusement que les trouvailles de pièces isolées qu'il a faites à maintes reprises à Saint-Remy, à Marseille et dans les environs, prouvent, à n'en pouvoir douter, que ces pièces ont circulé de main en main parmi les colons grecs de la région. Mais cette observation juste n'entraînait pas, comme il l'a cru, la conclusion que toutes ces pièces étaient les

1. Louis Blancard, dans la *Tribune artistique et littéraire du Midi*, mars 1867, p. 271 (Marseille, 1867, in-8°); le même, *Mémoires de l'Acad. des sciences, lettres et beaux-arts de Marseille*, années 1896-1899 (Marseille, 1899, in-8°), p. 443 et suiv. Il règne une légère incertitude sur le nombre exact des monnaies de la trouvaille d'Auriol : M. Blancard dit tantôt 2137 et tantôt 2130. Sur le trésor d'Auriol, voir surtout : A. Chabouillet, dans la *Revue des sociétés savantes*, juillet-août, 1869, p. 348-360 et 4e série, t. X, p. 117 à 127; 5e série, t. II, 1870, p. 420 à 421 ; *Rev. numism.*, 1874-1877, p. 164; E. Hucher, dans les *Mélanges de numismatique*, t. I, p. 12; J. Laugier, dans la *Rev. de Marseille et de Provence*, 1886, p. 338; L. Blancard, *Le trésor d'Auriol et les dieux nègres de la Grèce*, Marseille, 1870, in-8° ; *Iconographie des monnaies du trésor d'Auriol*, Marseille, 1870, in-8°; E. Muret, *Catal. des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, p. 1 à 9, n[os] 1 à 473; H. de La Tour, *Atlas de monn. gauloises* (Paris, 1892, in-fol.). Pour la bibliographie complète, voyez J. A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, p. 545.

2. Chabouillet, *Revue des sociétés savantes*, n° de juillet-août, 1867.

1. Voyez en particulier les hectés d'électrum de 480-440, reproduites dans le Catal. du Brit. Mus., *Troas, Aeolis and Lesbos*, pl. XXXI. Nous aurons plus loin l'occasion de préciser ces comparaisons.

2. Il y avait aussi, dans ces découvertes de pièces isolées, des monnaies de Massalia, d'époque plus récente. Lagoy, *Descript. de quelques médailles inédites de Massilia, de Glanum, des Cœnicenses et des Auscii* (Aix, 1834, in-4°); aussi, *Rev. numism.*, 1846, p. 85; L. de La Saussaye, *Numism. de la Gaule Narbonnaise*, p. 9.

produits de l'atelier de Massalia [1]. Il fallait faire, d'après les principes indiqués plus haut, la distinction entre le numéraire importé d'Orient et celui d'imitation qui fut fabriqué sur place par les colons d'Occident.

3. *Trouvaille de Cavaillon.* — Comme à Saint-Remy, on a ramassé à diverses reprises, à Cavaillon, notamment sur la colline Saint-Jacques, des monnaies primitives; mais à notre connaissance, il s'y est surtout rencontré des pièces du ve siècle avancé et caractérisées comme monnaies massaliètes, c'est-à-dire portant en légende la lettre M [1] ou ΜΑΣΣ [2]. Je ne connais guère qu'une exception, pour une pièce à la tête de Pallas [3]; il se peut qu'il y en eut d'autres, les trouvailles isolées ayant lieu dans toute la région et ne pouvant guère, à distance, être contrôlées.

4. *Trouvaille de Volterra.* — En 560 ou 550, les Phocéens installèrent sur la côte de l'île de Cyrné (la Corse) leur comptoir d'Alalia [4]; vers le même temps, ils s'établirent sur le littoral même de l'Étrurie, à l'embouchure de l'Arno où ils fondèrent Pise [5]. Il n'est donc pas surprenant qu'on ait fait en Étrurie, des trouvailles de monnaies semblables à celles des côtes de Provence et des environs des autres *emporia* phocéens. Outre ces trouvailles isolées sur la côte d'Étrurie, on a découvert à Volterra en 1868, un lot de 65 pièces d'argent de petit module, anépigraphes, analogues à celles d'Auriol et portant les mêmes types [1]. Le Cabinet des médailles de Florence n'a pu malheureusement acquérir que quatre des pièces de cette trouvaille; nous les signalons ci-après.

5. *Trouvailles de Vélia.* — Il a été dit plus haut comment Vélia fut, comme Massalia, fondée par des colons phocéens [2]. Aussi, a-t-on recueilli sur son emplacement, des pièces d'argent analogues à celles du trésor d'Auriol : ce sont, en particulier, des monnaies au type du lion dévorant sa proie [3]; de bonnes raisons permettent de croire que les prototypes même de ces pièces sont les produits de l'atelier de Vélia.

6. *Trouvaille du Pont de Molins, près de Figueras (Espagne)* [4]. — En mai 1868, au lieu dit Pont de Molins, à trois kilomètres de Figueras, fut découverte une urne contenant une grande quantité de petites monnaies d'argent, parmi lesquelles se trouvait une drachme de Cumes (Campanie) avec la légende rétrograde NOIAMVK, deux tétradrachmes archaïques d'Athènes, un fragment de statère de Métaponte, un fragment d'un statère de Corcyre, quelques barres d'argent sans type et de petites pièces primitives analogues à celle d'Au-

1. Les conclusions du marquis de Lagoy furent adoptées par L. de La Saussaye, *loc cit.*

2. Muret, n°s 509, 522, 526; J. A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises,* p. 597.

3. Muret, n° 164; ci-après, n° 2468.

4. Voyez à ce sujet, les observations de M. Michel Clerc, dans la *Rev. des Études grecques,* t. XVIII, 1905, p. 149 et suiv.

5. Fr. Lenormant, *A travers l'Apulie et la Lucanie,* t. II, p. 299.

1. Chabouillet, *Note additionnelle*, dans la *Rev. des Soc. sav.*, v^e^ série, t. I, p. 420 ; Gamurrini, *Periodico di numismatica,* anno IV, 1872, p. 208; anno VI, 1874, fasc. II, p. 49 et 55.

2. Voyez ci-dessus, p. 1421; cf. Michel Clerc, dans la *Rev. des Études grecques*, t. XVIII, 1905, p. 155.

3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 74; G.-F. Hill, *Catal. de la coll. John Ward* (1901), p. 13.

4. Pujol y Camps, dans le *Memorial numismatico*, de Madrid, t. III, p. 16; Zobel de Zangroniz, *Estudio historico de la moneda antigua española* (Madrid, 1878), t. I, p. 19 et suiv.; Blancard, *Mém. de l'Académie de Marseille,* 1896-1899, p. 454; Ant. Delgado, *Medallas autonomas de España*, t. III, p. 174.

riol, dont on trouvera l'indication ci-après.

7. *Trouvaille de Morella.* — A Morella, dans la province de Valence, au commencement de l'année 1862, on a mis au jour un petit trésor de pièces d'argent archaïques comprenant des monnaies d'Emporiæ, de Massalia et d'autres archaïques, analogues à celles d'Auriol; il y avait aussi des pièces de Massalia d'époque postérieure [1].

7. *Trouvailles de Rosas et d'Ampurias.* — La colonie dorienne de Rhoda (Rosas) fut fondée par des Rhodiens et des Cnidiens en 578; vers le même temps, des Phocéens s'installaient à Emporiæ (Ampurias). Sur l'emplacement et dans les environs de ces deux villes on a, à maintes reprises, découvert des monnaies pareilles à celles d'Auriol et d'autres portant le nom des Massaliotes [2]. Vers 1850, notamment, un lot important de petites pièces archaïques, trouvé dans les environs de Rosas, fut en grande partie acquis et publié par Joseph Gaillard [3]. Mais ces pièces ne figureront pas dans la description qui va suivre parce qu'elles sont postérieures à notre point d'arrêt chronologique.

De toutes les trouvailles que nous venons d'énumérer, — quelque imparfait qu'en ait été l'examen, — il résulte que le même numéraire international alimentait le commerce d'une hanse commerciale englobant les comptoirs installés par les Phocéens sur

1. Zobel de Zangroniz, *Estudio historico*, t. I, p. 38.
2. Ant. Delgado, *Medallas autonomas de España*, t. III, p. 120, 179 et 334; cf. Pierre Paris, *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, t. II, p. 286.
3. Joseph Gaillard, *Catalogue des monnaies recueillies en Espagne* (1844), nos 15 à 27; Zobel de Zangroniz, *Estudio*, t. I, p. 29; Muret, *Catal. des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, nos 479 à 484.

les côtes de l'Espagne, de la Gaule, de l'Etrurie et même de la Lucanie où il se rencontrait avec celui des villes de la Grande Grèce [1]. Ce numéraire, nous le répétons, se composant de monnaies apportées d'Orient et surtout de monnaies fabriquées par les colons eux-mêmes en imitation des pièces convoyées par les navires venant des parages de la mer Egée, n'a pas de caractère local; il ne s'individualise pas dans tel atelier plutôt que dans tel autre dont il porterait le différent spécial; son origine cosmopolite explique la diversité de ses types, diversité qui a tant étonné certains numismates; elle rend compte aussi de l'apparente diversité de taille des espèces qui le constituent. En effet, les pièces venues d'Orient ont naturellement la taille en usage dans les ateliers où elles ont été frappées. Nous y retrouvons des monnaies de Phocée et de Lesbos, de Milet, de Lampsaque, de Clazomène, d'Égine et d'ailleurs, avec le poids en usage dans chacune de ces villes; les monnaies d'imitation se répartissent, à leur tour, avec plus ou moins de régularité entre ces divers systèmes. On constate que la très grande majorité des pièces sont imitées de celles de Phocée et de son associée, Mytilène, les métropoles des colons phocéens [2], d'où elles se rattachent, soit aux divisions phocaïques pour l'argent (drachme, 4 gr. 20; obole, 0 gr. 70 à 0 gr. 60), soit aux divisions de l'étalon d'argent de Lesbos (drachme, 3 gr. 84) [3]; plus rares sont celles qui dérivent de l'étalon milésiaque (drachme, 3 gr. 64) [4] et de l'étalon éginétique (drachme,

1. Delgado, *op. cit.*, p. 125.
2. Voyez ci-dessus, p. 342.
3. Ci-dessus, p. 343.
4. Ci-dessus, p. 267.

6 gr.)[1]. S'il règne parfois quelque incertitude dans la dénomination pondérale des pièces, il faut en accuser tantôt la barbarie de la frappe, tantôt la difficulté que nous éprouvons à répartir la menue monnaie entre les différents systèmes de taille, quand cette menue monnaie n'est pas appuyée par des divisions plus fortes, dont le classement présente naturellement plus de sécurité. Or, les trouvailles que nous allons décrire fournissent surtout l'obole avec ses multiples et ses divisions; la drachme même y est très rare et il n'y a point de coupures plus élevées. Comme dans toute l'antiquité, les trafiquants se servaient de cette menue monnaie dans des bourses pesées, bien plutôt qu'ils ne la comptaient à la pièce, sauf, sans doute, dans les petits paiements de la vie quotidienne.

§ II. — **Description des monnaies.**

2382. — Phoque courbé en arc de cercle, nageant à droite.
℞ Carré creux à surface rugueuse.
Æ 9; trihémi-obole phocaïque, 1 gr. (trouvaille d'Auriol; *cab. de Marseille*) **Pl. LXXXI, fig. 1.**

Monnaie de Phocée; deux ex. dans le trésor d'Auriol[2]; voyez plus haut un troisième exemplaire du musée de Modène, trouvé en Étrurie (p. 323, nº 514).

2383. — Tête de phoque, à droite. — ℞. Carré creux.
Æ 8; obole, 0 gr. 55 (*Luynes*) **Pl. LXXXI, fig. 2.**

Monnaie de Phocée (ci-dessus, p. 323, nº 516); trouvée à Marseille[3].

2384. — Tête de phoque, à droite; dessous, un petit phoque nageant à dr.
℞. Carré creux.
Æ 8; obole, 0 gr. 60 (*Luynes*) **Pl. LXXXI, fig. 3.**

Monnaie de Phocée (ci-dessus, p. 333, nº 515); trouvée à Saint-Remy)[4].

1. Ci-dessus, p. 646. Voyez sur les poids des monnaies du trésor d'Auriol les conjectures de Blancard et de Chabouillet, résumées par E. Muret, *Catal. des monnaies gauloises de la Biblioth. nat.*, p. 8-9.

2. L. Blancard, *Iconographie des monnaies du Trésor d'Auriol, acquises par le Cabinet des médailles de Marseille*, pl. I, 1 (dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences, Lettres et Arts de Marseille*, 1896-1899, p. 443 à 460 et pl. I à IV.

3. Lagoy, *Rev. numism.*, 1846, p. 87, nº 1; Muret, *Catal.*, nº 499; H. de La Tour, *Atlas*, pl. II, 499; comparez aussi les monnaies d'électrum de Phocée au type de la tête de phoque, ci-dessus, p. 99-102 et pl. IV, 7 à 13.

4. Lagoy, *Description de quelques médailles inédites de Massilia* (in-4º, 1834), p. 5, nº 2; La Saussaye, *Num. de la Gaule narbonnaise*, pl. I, fig. 1; Muret, nº 496; H. de La Tour, pl. II, 496.

2385. — Tête de phoque, à gauche. — ℞. Carré creux.
Æ 10; diobole, 1 gr. 35 (trouv. de Volterra; *Florence*).

2386. — Même description.
Æ 8; obole, 0 gr. 70; 0 gr. 69 (Volterra; *Florence*).

2386 *bis*. — Même description, 0 gr. 42 (*Londres*).

Les nos 2385 et 2386 ont été trouvés à Volterra; cette trouvaille comprenait quatre pièces à ce même type (cf. ci-dessus, à Phocée, p. 325, no 517)[1].

2387. — Tête de griffon à gauche, le bec ouvert. — ℞. Carré creux.
Æ 8; tritémorion, 0 gr. 47 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 4.**

2388. — Autres ex. variés, 0 gr. 55; 0 gr. 50; 0 gr. 47 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 5, 6 et 7.**

2389. — Même type de la tête de griffon; imitation barbare, 0 gr. 47 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 8.**

La trouvaille d'Auriol contenait six pièces au type de la tête de griffon (nos 2387 à 2389)[2]; les prototypes sont de Phocée (ci-dessus, p. 331, no 526) et de Téos[3].

2390. — Tête de griffon à droite, le bec ouvert.
℞. Tête de lion à droite, dans un carré creux.
Æ 8; trihémi-obole, 0 gr. 80 (*Luynes*) **Pl. LXXXI, fig. 9**[4].

2391. — Variété (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 10.**

Un ex. des pièces précédentes (no 2390) a été trouvé à Saint-Remy[5]; le trésor d'Auriol en contenait sept[6]. Ces trihémioboles qui associent le griffon de Phocée et la tête de lion qu'on voit pareillement dans le carré creux du revers de pièces de Lesbos[7], sont au nombre des rares pièces du trésor d'Auriol qui ont un type dans le carré creux du revers (voyez nos 2407, 2412, 2426, 2452, 2464, etc.).

2392. — Hippocampe bondissant à gauche.

1. Gamurrini, *Periodico di numismatica*, t. VI, 1874, p. 52 et pl. III, fig. 14 et 16.
2. Muret, *Catal.*, nos 348 à 351; Blancard, *Iconogr.*, pl. I, 15 (du Cab. de Marseille).
3. Voyez les monnaies d'électrum au même type : ci-dessus, p. 103 et pl. IV, 14, 15, 16 et 22; p. 119, et pl. V, 1 à 4.
4. Muret, no 500; H. de La Tour, pl. II, 500.
5. Lagoy, *Descript.*, pl. II, no 3; La Saussaye, *Num. de la Gaule narbonnaise*, pl. I, 3.
6. Blancard, *Iconogr.*, pl. I, 16 (du Cab. de Marseille).
7. Wroth, *Catal. Troas, Aeolis and Lesbos*, pl. XXXI, fig. 3, 4, 5.

℞. Carré creux en ailes de moulin.
Æ 13; tétrobole, 2 gr. 73 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 11** [1].

2393. — Autres ex., 2 gr. 75 à 2 gr. 78 (*Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 12 et 13** [2].

2394. — Même type; style barbare.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments par un croisillon.
Æ 13; tétrobole, 2 gr. 76 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 14** [3].

2395. — Autre imitation barbare.
Æ 15 sur 10; tétrobole, 2 gr. 95 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 15** [4].

2396. — Hippocampe bondissant à gauche. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 10; diobole, 1 gr. 38 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 16** [5].

2397. — Même description; style barbare.
Æ 8; tritémorion, 0 gr. 49 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 17** [6].

2398. — Variétés; style barbare.
Æ 8; obole, 0 gr. 57; 0 gr. 63; 0 gr. 65 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 18, 19, 20;** — autres, 0 gr. 59; 0 gr. 58; 0 gr. 55.

2399. — Même description; style barbare.
Æ 8; tritémorion, 0 gr. 46; 0 gr. 45; 0 gr. 41 (Auriol; *Paris*) [7].

2400. — Hippocampe bondissant à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 10; triobole, 1 gr. 73 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 21** [8].

2401. — Variété; style rude.
Æ 11; triobole, 1 gr. 70 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 22** [9]

2402. Variété; style barbare.
Æ 8; tritémorion, 0 gr. 55 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 23;** — autre, 0 gr. 52 [10].

1. Muret, *Catal.*, nº 193; H. de La Tour, pl. I, 193.
2. Muret, nº 196; autres au cab. de Marseille, Blancard, *Iconogr.*, pl. I, 4 et 5.
3. Muret, *Catal.*, nº 197.
4. Muret, nº 218.
5. Muret, nº 198.
6. Muret, nº 201.
7. Muret, nºs 199 à 212; autres au Cab. de Marseille, Blancard, *Iconogr.*, pl. I, 6.
8. Muret, nº 213; autre au Cab. de Marseille, Blancard, *Iconogr.*, pl. I, 3.
9. Muret, nº 214; autres, au Cab. de Marseille (Blancard, *Iconogr.*, pl. I, 2) et dans la trouvaille de Volterra.
10. Muret, nºs 215 et 216.

2403. — Hippocampe bondissant à droite; style barbare.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments par un large croisillon.
Æ 12; tétrobole (?) 2 gr. 90 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 24** [1].

La protomé d'hippocampe qui figure sur le groupe précédent (nos 2392 à 2403) est le type ordinaire de Lampsaque. D'après Blancard, la trouvaille d'Auriol comprenait 96 pièces au type de l'hippocampe à droite ou à gauche; il y en avait 26 dans la trouvaille de Volterra, pesant de 1 gr. 37 à 1 gr. 08. Voyez des pièces analogues décrites ci-dessus, à Lampsaque (p. 379, nos 636 et suiv.).

2404. — Protomé de sanglier ailé, bondissant à gauche; style barbare.
℞. Carré creux quadripartit.
Æ 9; obole, 0 gr. 57 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 25** [2].

2405. — Variétés, 0 gr. 57; 0 gr. 58 (Auriol; *Paris*, *Marseille*) **Pl. LXXXI, fig. 27 et 28** [3].

2406. — Autre variété, le type presque méconnaissable, 0 gr. 70, **Pl. LXXXI, fig. 29;** — autres, 0 gr. 65 et 0 gr. 50 (Auriol; *Paris*) [4].

2407. — Même protomé de sanglier ailé à gauche.
℞. Tête de lion à droite, dans un carré creux.
Æ 10; trihémi-obole, 0 gr. 87 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 30** [5].

Le trésor d'Auriol contenait 66 pièces au type du sanglier ailé bondissant (nos 2403 à 2406), presque toutes de style barbare; les prototypes, taillés dans le système milésiaque, sont de Clazomène (voyez ci-dessus, p. 310, nos 489 et suiv.); on a aussi le même sanglier ailé sur des hectés d'électrum de Lesbos, frappées après 480 [6] et sur les monnaies de Ialysos, dans l'île de Rhodes [7].

2408. — Tête de lion à gauche, la gueule béante. — ℞. Carré creux.
Æ 11; triobole, 1 gr. 85 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXI. fig. 31** [8].

2409. — Même tête de lion, à gauche. — ℞. Carré creux.
Æ 9; obole, 0 gr. 61 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 32** [9].

1. Muret, *Catal.*, no 217.
2. Muret, no 228.
3. Muret, nos 221, 225 et 231; H. de La Tour, pl. I, 221; Blancard, *Iconogr.*, pl. I, 10.
4. Muret, no 352 et 353 (décrit sous le nom de *nautile*).
5. Muret, no 219.
6. W. Wroth, *Brit. Mus. Catal. Troas, Aeolis and Lesbos*, pl. XXXI, fig. 6 à 9.
7. Ci-dessus, p. 47.
8. Muret, *Catal.*, no 295.
9. Muret, no 298.

2410. — Autres ex., 0 gr. 60 ; 0 gr. 58 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 33 et 34 ;** — autres ex. (*Marseille*) [1].

2411. — Même description ; style barbare.
Æ 9 ; obole, 0 g. 65 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 35** [2].

2412. — Tête de lion, la gueule béante, à gauche.
℞. Type incus : tête imberbe d'Héraclès, coiffé de la peau de lion, à droite.
Æ 13 ; tétrobole, 2 gr. 75 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXI, fig. 296 ;** — autres ex., 2 gr. 749 (*Marseille*) ; 2 gr. 62 (*Hunter*) [3].

Les exemplaires du Musée Hunter et de Marseille ne faisaient pas partie du trésor d'Auriol. Celui de Marseille a bien été trouvé à Auriol, mais il n'a été découvert qu'en 1868, isolément [4]. Les types en creux sont la caractéristique d'un grand nombre d'hectés d'électrum de Mytilène et de Phocée du vᵉ siècle [5]. Parmi ces hectés, il en est qui ont la tête d'Héraclès incuse, pareille à celle de notre tétrobole, nº 2412 ; leur style les place entre 480 et 460 environ [6].

2413. — Tête de lion, la gueule béante, à droite. — ℞. Carré creux.
Æ 11 ; diobole, 1 gr. 12 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXII, fig. 1** [7].

2414. — Variété, 1 gr. 17 (*Paris*) **Pl. LXXXII, fig. 2 ;** — autres, 1 gr. 15 ; 1 gr. 22 ; 1 gr. 10 ; 1 gr. 03 (*Paris*, *Marseille*) [8].

2415. — Tête de lion, la gueule béante, à droite ; style très barbare.
℞. Sorte de rosace dans un carré creux.
Æ 15 sur 12 ; tétrobole, 2 gr. 87 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXII, fig. 3** [9].

Le trésor d'Auriol renfermait 158 pièces au type de la tête de lion tournée à droite ou à gauche (nᵒˢ 2408 à 2415). Ce type est ordinaire à Milet dès l'origine, mais d'un autre style (ci-dessus, les monnaies d'électrum, p. 35 et suiv.). Plus tard, sur les monnaies d'argent de Milet (p. 270, nº 428 et suiv.) et celles de Carie qui les imitent, on a la tête de lion accompagnée d'une patte avancée. L'absence de cette patte nous porte à rapprocher plutôt les pièces du trésor d'Auriol des monnaies de Lesbos qui ont aussi une tête de lion de profil [10].

1. Muret, *Cat.*, nᵒˢ 297 à 300 ; Blancard, pl. II, 30.
2. Muret, nº 354.
3. Muret, nº 296 ; H. de La Tour, pl, I, 296 ; Blancard, *Iconogr.*, pl. II, 32 ; Macdonald, *Hunterian collection*, t. III, p. 676, nº 1 et pl. XCIX, 25.
4. Chabouillet, dans la *Revue des Sociétés savantes*, nº de juillet-août 1869 ; A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, p. 228.
5. Wroth, *Brit. Mus.*, *Catal. Troas, Æolis and Lesbos*, pl. XXXI, fig. 6 et suiv.
6. Wroth, *op. cit.*, pl. XXXI, fig. 16, 17, 18 et 19.
7. Muret, *Catal.*, nº 290.
8. Muret, nᵒˢ 289 à 294 ; H. de La Tour, pl. I, 292 ; Blancard, *Iconogr.*, pl. II, 31.
9. Muret, nº 288.
10. W. Wroth, *Catal. Troas, Aeolis and Lesbos*, pl. XXXI, fig. 3 à 5 (billon) ; fig. 20 à 25 (hectés d'électrum).

2416. — Protomé de lion, à gauche, dévorant un cuisseau de cerf.

℞. Carré creux quadripartit.

Æ 10; diobole, 1 gr. 15 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXII, fig. 4** [1]; — autres ex., 1 gr. 25; 1 gr. 15.

2417. — Même description; trihémi-obole, 1 gr. 04; 0 gr. 97 (*Paris*) **Pl. LXXXII, fig. 5, 6, 7, 8;** — autres, 0 gr. 96; 0 gr. 93 (*Paris*, *Marseille*) [2].

2418. — Protomé de lion à gauche, dévorant sa proie.

℞. Carré creux quadripartit.

Æ 8; obole, 0 gr. 65 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXII, fig. 9;** — autre, trouvé à Saint-Remy [3].

2419. — Variétés, de style barbare; trihémi-oboles et oboles, 0 gr. 92; 0 gr. 90; 0 gr. 85; 0 gr. 74; 0 gr. 65; 0 gr. 60; 0 gr. 50; 0 gr. 45 (*Paris*, *Marseille*) **Pl. LXXXII, fig. 10, 11, 12, 13, 14, 15** [4].

2420. — Variété; trihémi-obole, 0 gr. 84 (*Luynes*) **Pl. LXXXII, fig. 16** (trouvée à Saint-Remy) [5].

2421. — Protomé de lion à droite, dévorant sa proie.

℞. Carré creux quadripartit.

Æ 10; diobole, 1 gr. 15 (*Paris*) **Pl. LXXXII, fig. 17;** — autres, 1 gr. 15; 1 gr. 13; 1 gr. 17; 1 gr. 14 (*Paris*, *Marseille*) [6].

2422. — Même description.

Æ 8; obole, 0 gr. 62; 0 gr. 59 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXII, fig. 18 et 19** [7].

Le trésor d'Auriol comprenait 199 pièces au type du lion dévorant un cuisseau de cerf, tourné à droite ou à gauche (nos 2416 à 2422). Ces pièces se rencontrent fréquemment à l'état isolé, sur l'emplacement de Vélia [8]. De plus, tandis qu'à Auriol et à Saint-Remy on n'a trouvé que le diobole, l'obole et des divisions plus petites, parfois de style très barbare, au contraire à Vélia on recueille des divisions montant jusqu'au

1. Muret, *Catal.*, n° 301.
2. Muret, *Catal.*, nos 302 à 313; H. de La Tour, pl. I, 303; Blancard, *Iconogr.*, pl. I, 8. Sur certains exemplaires on voit sous le cou du lion, deux traits et un point, qui ont été pris, à tort, pour les lettres ΠΟ.
3. Lagoy, *Descript.*, n° 1; La Saussaye, pl. I, 2; Muret, n° 324; H. de La Tour, pl. I, 324.
4. Muret, nos 314 à 335; H. de La Tour, pl. II, 497; Blancard, *Iconogr.*, pl. I, 7.
5. Lagoy, *Descript. de quelques médailles inédites*, pl. II, 1; Muret, n° 497.
6. Muret, nos 336 à 343; H. de La Tour, pl. I, 336; Blancard, *Iconogr.*, pl. I, 9.
7. Muret, nos 344, 345, 346.
8. B. Head, *Hist. numor.*, p. 74; cf. ci-dessus, p. 1424.

didrachme et les pièces sont toujours d'un bon style. Ces considérations et le voisinage immédiat des brillantes colonies de la Grande Grèce, autorisent à penser que le type du lion dévorant sa proie est bien celui de l'atelier de Vélia où les prototypes, d'un style remarquable, ont dû être frappés. Le même type, sur des statères de Cyzique postérieurs à 480, a dû être emprunté à Vélia[1].

2423. — Tête de veau à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 8; obole, 0 gr. 61 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXII, fig. 20**; — autres ex., 0 gr. 60; 0 gr. 58 (*Paris*, *Marseille*) **Pl. LXXXII, fig. 21 et 22**[2].

2424. — Variété, de style barbare.

Æ 8; obole, 0 gr. 60 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXII, fig. 23**[3].

2425. — Tête de veau à gauche. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 6; hémi-obole, 0 gr. 31 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXII, fig. 24**[4]; — autre ex. (*Marseille*)[5].

Il y avait 91 pièces au type de la tête de veau dans le trésor d'Auriol. Le prototype se trouve à Lesbos[6]; on le rencontre aussi sur des pièces de bas argent et d'électrum de Phocée et de Samos[7]; enfin, nous avons expliqué la présence du même type à Messana et à Rhégion[8].

2426. — Tête de veau de face. — ℞. Tête humaine à gauche, en type incus.

Æ 9; obole, 0 gr. 57 (trouv. d'Ampurias)[9].

2426 *bis*. — Tête de veau, de face. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 6; hémi-obole, 0 gr. 30; 0 gr. 28 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXII, fig. 25 et 26**; — autres ex. (*Marseille*)[10].

La tête de veau de face des petites pièces qui précèdent[11], rappelle certaines monnaies de Lesbos. On a une tête de lion analogue à Milet (pl. XI, fig. 9 à 12) et dans la colonie milésienne de Panticapée (pl. XVII, fig. 9 à 16[12].

1. Greenwell, *Coinage of Cyzicus*, pl. V, fig. 3 et 4.
2. Muret, nos 252 à 265; H. de La Tour, pl. I, 265; Blancard, *Iconogr.*, pl. I, 13.
3. Muret, no 257.
4. Muret, no 266.
5. Blancard, *Iconogr.*, pl. I, 14.
6. Ci-dessus, p. 359 et pl. XV, fig. 16 à 18.
7. Cf. ci-dessus, p. 110, 115 et 283; pl. IV, fig. 24 et 30; pl. XI, fig. 21 et suiv.; voyez aussi Wroth, *Catal. Troas, Aeolis and Lesbos*, pl. XXX, fig. 21 et 22; pl. XXXI, fig. 20 à 24.
8. Voyez ci-dessus, p. 1471 et 1490.
9. Delgado, *Medallas autonomos de España*, t. III, p. 135 no 10 et pl. CXXIV, 10.
10. Muret, nos 267, 268, 269; H. de La Tour, pl. I, 267; Blancard, *Iconogr.*, pl. III, 36.
11. Elle n'a pas de rapport de style avec la tête de bœuf de face des monnaies de la Phocide. Voyez notre pl. XLII, fig. 1 à 15.
12. Ci-dessus, p. 402.

2427. — Tête de sanglier, à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 9; obole, 0 gr. 60 ; 0 gr. 59; (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXII, fig. 27 et 28;** — autres, 0 gr. 57 ; 0 gr. 55 ; 0 gr. 54 (*Paris, Marseille*) [1].

Dans le trésor d'Auriol, il y avait 41 pièces à ce type qui se retrouve sur des hectés d'électrum de Phocée [2] et sur de nombreuses pièces d'argent de Lesbos [3].

2428. — Protomé de sanglier bondissant à droite.
℞. Carré creux quadripartit.
Æ 8; obole, 0 gr. 60 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXII, fig. 29** [4].

2429. — Variété, de style barbare.
Æ 8; obole, 0 gr. 57 ; 0 gr. 56 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXII, fig. 30 et 31 ;** — autres, 0 gr. 55; 0 gr. 48; 0 gr. 42 (*Paris, Marseille*) [5].

2430. — Protomé de sanglier bondissant à gauche.
℞. Carré creux quadripartit.
Æ 9 ; obole, 0 gr. 60 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXII, fig. 32.**

2431. — Tête de sanglier à droite ; style très barbare.
℞. Carré creux partagé en quatre triangles par des diagonales.
Æ 12 ; drachme, 3 gr. 20 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXII, fig. 33** [6].

La protomé de sanglier est originaire de Lesbos (ci-dessus, p. 347 et pl. XIV, 6).

2432. — Tête de lévrier, à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 9 ; obole, 0 gr. 61 ; 0 gr. 57 ; 0 gr. 55 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXII, fig. 34, 35 et 36;** — autres ex. (*Marseille*) [7].

Il y avait 18 pièces à ce type dans le trésor d'Auriol. Un lévrier forme le type de statères de Cyzique qui sont postérieurs à 480 [8].

2433. — Tête de bélier, à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.

1. Muret, nº 244 à 250 ; H. de La Tour, pl. I, 244; Blancard, *Iconogr.*, pl I, 12.
2. Ci-dessus, p. 111, nº 153 et pl. IV, 25.
3. Voyez notre pl. XIV.
4. Muret, *Catal.*, nº 241.
5. Muret, nºs 234 à 243 ; H. de La Tour, pl. I, 234; Blancard, *Iconogr.*, pl. I, 11.
6. Muret, nº 251; comparez la tête de sanglier d'un statère d'électrum de Cyzique, ci-dessus, p. 157, nº 264.
7. Muret, nºs 470 à 473 ; H. de La Tour, pl. I, 472; Blancard, *Iconogr.*, pl. II, 29..
8. Greenwell, *Coinage of Cyzicus*, pl. V, fig. 34 à 36.

Æ 11 ; diobole, 1 gr. 17 ; 1 gr. 15 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIII, fig. 1 et 2 ;** — autres, 1 gr. 10 ; 0 gr. 80 (*Paris*, *Marseille*) [1].

2434. — Tête de bélier, à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 9 ; obole, 0 gr. 60 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXIII, fig. 3 ;** — autres, 0 gr. 58 à 0 gr. 60 (*Paris*, *Marseille*) [2].

2435. — Tête de bélier, à droite.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon.

Æ 9 ; tritémorion, 0 gr. 50 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIII, fig. 4.** [3].

2436. — Tête de bélier, à droite ; style barbare.

℞. Croix perlée, dans un creux cruciforme.

Æ 9 ; obole, 0 gr. 76 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIII, fig. 5** [4].

2437. — Tête de bélier, à droite ; style barbare.

℞. Croix perlée, dans un creux cruciforme.

Æ 9 ; obole, 0 gr. 77 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIII, fig. 6.**

2438. — Variétés de la pièce précédente, la tête de bélier étant de plus en plus barbare, et le creux du revers présentant la même croix avec plus ou moins d'irrégularité ; 0 gr. 80 ; 0 gr. 76 ; 0 gr. 75 ; 0 gr. 73 ; 0 gr. 72 ; 0 gr. 70 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIII, fig. 7, 8, 9, 10, 11 et 12 ;** — autres ex., (*Marseille*) ; autres, des trouvailles du Pont de Molins et d'Ampurias [5].

2439. — Tête de bélier, à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 7 ; hémi-obole, 0 gr. 37 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIII, fig. 13** [6].

2440. — Variété ; style plus barbare.

Æ 7 ; tritémorion, 0 gr. 47 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIII, fig. 14** [7].

2441. — Tête de bélier à droite ; style très barbare.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un épais croisillon.

Æ 11 ; tétrobole, 2 gr. 27 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIII, fig. 15** [8].

1. Muret, nos 356 à 361 ; H. de La Tour, pl. I, 356 ; Blancard, *Iconogr.*, pl. II, 28.
2. Muret, nos 362 à 365 ; Blancard, pl. II, 22 et 26.
3. Muret, *Catal.*, no 366.
4. Muret, no 369.
5. Muret, nos 370 à 385 ; H. de La Tour, pl. I, 374 ; Blancard, *Iconogr.*, pl. II, 20, 21 ; Zobel de Zangroniz, *Memorial numismatico*, 1878, pl. V, 14 ; Delgado, *Medallas autonomas de España*, t. III, p. 134, no 6, pl. CXXIV, 6.
6. Muret, *Catal.*, no 367.
7. Muret, no 437.
8. Muret, no 355.

2442. — Tète de bélier à droite; style barbare. — ℞. Carré creux.
Æ 6 ; hémi-obole, 0 gr. 37 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIII, fig. 16** [1].

2443. — Tète de bélier à gauche. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 9; trihémi-obole, 0 gr. 90 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXIII, fig. 17 ;** — autres ex. (*Marseille*) [2].

2444. — Variétés ; le carré creux du revers a, parfois, la forme d'une croix gammée; 1 gr. 05 ; 0 gr. 89 à 0 gr. 60 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIII, fig. 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24** [3].

2445. — Variétés ; style barbare, 0 gr. 95 à 0 gr. 40 (*Paris*) **Pl. LXXXIII, fig. 25, 26, 27 et 28** [4].

2446. — Même description.
Æ 7; hémi-obole, 0 gr. 25 ; 0 gr. 23 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIII, fig. 29 et 30 ;** — autres ex., 0 gr. 30 ; 0 gr. 36 ; 0 gr. 25 (*Marseille*, *Ampurias*) [5].

2447. — Tète de bélier à gauche ; type granulé ; style barbare.
℞. Croix perlée, dans un carré cruciforme.
Æ 9 ; trihémi-obole, 0 gr. 80 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIII, fig. 31** [6].

2448. — Variétés, 0 gr. 78 à 0 gr. 60 (*Paris*) **Pl. LXXXIII, fig. 32, 33 et 34 ;** — autres ex. (*Marseille*) ; trouvailles d'Auriol et du Pont de Molins [7].

2449. — Variété très barbare, 0 gr. 51 (*Paris*) **Pl. LXXXIII, fig. 35** [8].

2450. — Protomé de bélier à droite. — ℞. Carré creux.
Æ 6 ; hémi-obole, 0 gr. 31 (*Paris*) **Pl. LXXXIII, fig. 36** [9].

Le trésor d'Auriol contenait 86 pièces aux types variés de la tête de bélier décrits ci-dessus (n°s 2433 à 2449). En Asie-mineure, ce type est celui de pièces d'attribution incetaine [10] ; après 480, il est adopté par Cébren en Troade [11]. La tête de bélier

1. Muret, *Catal.*, nº 368.
2. Muret, nº 386 ; Blancard, pl. II, 23, 24.
3. Muret, nos 387 et suiv.
4. Muret, *même série,* et aussi nº 270 (tête de vautour ?) ; H. de La Tour, pl. I, 270.
5. Muret, nos 439 à 442 ; Blancard, *Iconogr.*, pl. II, 25 ; Delgado, *Medallas autonomas de España,* t. III, p. 134, nº 5 et pl. CXXIV, 5.
6. Muret, *Catal.*, nº 451.
7. Muret, nos 444 à 467 ; Blancard, *Iconogr.*, pl. II, 17, 18 ; Zobel de Zangroniz, *Memorial numismatico,* 1878, pl. V, 19.
8. Muret, nº 85 (œil de face ?).
9. Muret, n. 468 ; H. de La Tour, pl. I, 468.
10. Voyez ci-dessus, p. 622-626.
11. Wroth, *Catal. Troas*, p, 42 et pl. VIII, 6 à 12.

paraît dès le début du v[e] siècle à Delphes et à Cranion de Céphallénie [1] ainsi que sur de nombreuses hectés d'électrum de Phocée [2] et de Mytilène [3].

2451. — Tortue. — Carré creux éginéen, à cinq compartiments.
Æ 7 ; hémi-obole éginét., 0 gr. 45 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIV, fig. 1** [4].

2452. — Tortue. — ℞. Osselet, dans un carré creux.
Æ 7 ; hémi-ob. phoc., 0 gr. 29, trouv. à Morella (*Paris*) **Pl. LXXXIV, fig. 2** [5].

Le n° 2451 est certainement une pièce d'Égine apportée par le commerce à Massalia.

2453. — Oie ou cigogne, à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 7 ; hémi-obole, 0 gr. 30 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIV, fig. 3** ; — autres ex., 0 gr. 30 (*Paris*, *Marseille*) [6].

Quatre exemp. de ce type, à Auriol [7].

2454. — Coq, à droite. — Carré creux (type effacé).
Æ 8 ; hémi-obole, 0 gr. 37 (Morella ; *Paris*) **Pl. LXXXIV, fig. 4** ; — autre, 0 gr. 47 (trouvaille de Morella) [8].

2455. — Tête d'aigle à gauche. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 7 ; hémi-obole, 0 gr. 30 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIV, fig. 5** ; — variétés, 0 gr. 30 à 0 gr. 28 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIV, fig. 6, 7, 8, 9** [9].

2456. — Variété très barbare. — ℞. Carré creux partagé par un croisillon.
Æ 10 ; hémi-obole, 0 gr. 28 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIV, fig. 10.**

Le type de la tête d'aigle (n[os] 2455 et 2456) ne paraît pas inspiré de celle des monnaies de Cymé d'Éolide [10], mais bien plutôt de celle des monnaies de Ialysos [11].

2457. — Tête de phoque à gauche (ou tête d'aigle ?). — ℞. Carré creux.

1. Voir nos pl. XXXIX, fig. 18 et XLII, fig. 16.
2. *Brit. Mus. Catal. Ionia*, pl. IV, fig. 17.
3. *Catal. Troas*, pl. XXXI, fig. 11 à 16.
4. Muret, n° 469 ; H. de La Tour, pl. I, 469.
5. Muret, *Catal.*, n° 476.
6. Muret, n° 276 ; H. de La Tour, pl. I, 276 ; Blancard, *Iconogr.*, pl. III, 34 (pintade).
7. Comparez le type de l'oie sur les monnaies d'Eion en Macédoine, ci-dessus, p. 1187 et pl. LV, fig. 4 et suiv. ; aussi, les hectés d'electrum, p. 139 et pl. V, fig. 25.
8. Muret, n° 486 (tête de porc). Comparez le coq sur des pièces d'électrum (ci-dessus, p. 135), et sur des pièces d'argent de Dardanos (p. 375), de Dicæa, de Sélymbrie (p. 1214 et 1222) et d'Himère (p. 1562).
9. Muret, n° 271, 272 à 275 ; H. de La Tour, pl. I, 272.
10. Comparez ci-dessus, p. 338.
11. Ci-dessus, p. 470 et pl. XX, fig. 10 à 15.

Æ 5; tartémorion, 0 gr. 15 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXIV, fig. 11** [1]; — autres ex., 0 gr. 14; 0 gr. 13 (*Paris*, *Marseille*) [2].

2458. — Tête de phoque à droite (ou tête d'aigle?).
℞. Carré creux.
Æ 5; tartémorion, 0 gr. 15 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXIV, fig. 12.**

Nous avons déjà décrit les nos 2457 et 2458 ci-dessus, à Phocée (p. 326), en y reconnaissant une tête de phoque plutôt qu'une tête d'aigle ou une tête de thon [3].

2459. — Seiche (*sepia*). — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 8; hémi-obole, 0 gr. 30 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXIV, fig. 13**; — autre ex. (*Marseille*) [4].

La seiche est le type des monnaies primitives de Corésia dans l'île de Céos [5].

2460. — Aryballe (diota). — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 5; tartémorion, 0 gr. 15 (Auriol; *Paris*), **Pl. LXXXIV, fig. 14**; — autres ex., 0 gr. 15 (*Paris*, *Marseille*) [6].

Il y en avait quatre exemplaires dans le trésor d'Auriol.

2461. — Casque *aulopis*, à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 8; obole, 0 gr. 60 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXIV, fig. 15**; — autres ex. 0 gr. 59; 0 gr. 55 (*Paris, Marseille*) [7].

2462. — Œil humain de face. — ℞. Carré creux.
Æ 8; tritémorion, 0 gr. 51 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXIV. fig. 16** [8].

2463. — Même description.
Æ 6; tartémorion égin., 0 gr. 26 (*Paris*); — autre ex. (*Marseille*) [9].

1. Muret, n° 283 à 287; Blancard, pl. III, 35.
2. Muret, *Catal.*, n° 281.
3. La comparaison avec les pièces d'électrum de notre pl. VI, empêcherait qu'on s'arrête à l'idée de voir sur nos nos 2457 et 2458 la tête de thon de Cyzique; mais les pièces d'argent à la tête de thon (pl. XVI, 24, 25, 26) ne rendent pas cette hypothèse déraisonnable.
4. Muret, n° 84 (poulpe); H. de La Tour, pl. I, 84; Blancard, *Iconogr.*, pl. III, 33.
5. Voyez ci-dessus p. 1291 et pl. LXI.
6. Muret, nos 278 et 279; H. de La Tour, pl. I, 279; Blancard, *Iconogr.*, pl. III, 38.
7. Muret, nos 185 à 192; H. de La Tour, pl. I, 188; Blancard, *Iconogr.*, pl. III, 37. Comparez les *incertaines* de notre pl. LII, fig. 1 à 3 et le type d'un statère d'électrum de Phocée, ci-dessus, p. 114, n° 159 et pl. IV, 27.
8. Muret, n° 85.
9. Muret, n° 86; H. de La Tour, pl. I, 86; Blancard, *Iconogr.*, pl. III, 39.

2464. — Œnochoé. — ℞. Œil humain, dans un carré creux.
Æ 9 ; obole, 0 gr. 52 (Auriol ; *Marseille*) **Pl. LXXXIV, fig. 17** [1].

Il y avait quatre ex. au type de l'œil humain de face, dans le trésor d'Auriol. Ce type est originaire de Lesbos [2] ; on le rencontre aussi à Scioné de Macédoine [3].

2465. — Tête casquée de Pallas, à droite — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 11 ; diobole, 1 gr. 16 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIV, fig. 18** ; — autres ex., 1 gr. 16 à 0 gr. 92 (*Marseille*, *Ampurias*) [4].

2466. — Tête casquée de Pallas, à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 8 ; obole, 0 gr. 60 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIV, fig. 19 et 20** ; — autres ex., 0 gr. 60 ; 0 gr. 59 ; 0 gr. 58 ; 0 gr. 57 (*Paris*, *Marseille*) [5].

2467. — Variétés, de style barbare, 0 gr. 60 à 0 gr. 57. **Pl. LXXXIV, 21, 22, 23, 24** (Auriol ; *Paris*, *Marseille*) [6].

2468. — Tête casquée de Pallas à gauche. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 10 ; trihémi-obole, 0 gr. 86 (*Paris*) **Pl. LXXXIV, fig. 25**, trouvée à Cavaillon [7] ; — autres, trouvées au Pont de Molins, 0 gr. 95 ; 0 gr. 92 [8].

2469. — Tête imberbe d'Héraclès, l'œil de face, coiffé de la peau de lion, à droite. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 10 ; diobole, 1 gr. 17 ; 1 gr. 15 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIV, fig. 25** [9].

2470. — Même tête d'Héraclès, style barbare. — ℞. Carré cr. quadripartit.
Æ 8 ; obole, 0 gr. 60 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIV, fig. 26** ; — autres ex., 0 gr. 57 ; 0 gr. 56 (*Paris*, *Marseille*) [10].

Le trésor d'Auriol contenait 33 pièces au type d'Héraclès. La même tête et du même style figure, comme type incus, sur des hectés en électrum de Mytilène [11].

1. Blancard, *Iconogr.*, pl. III, 40.
2. Voyez ci-dessus, p. 354, nos 585 à 594 et pl. XV, fig. 1 à 5.
3. Ci-dessus, p. 1146, n° 1634 et pl. LII, fig. 4.
4. Muret, n° 151 ; H. de La Tour, pl. I, 151 ; Blancard, *Iconogr.*, pl. IV, 56 ; Delgado, t. III, p. 134, nos 3 et 4 et pl. CXXIV, 3 et 4.
5. Muret, nos 152 à 163 ; H. de La Tour, pl. I, 152 ; Blancard, *Iconogr.*, pl. IV, 55.
6. Muret, n° 152 *bis*, H. de La Tour, pl. I, 152 *bis* ; Blancard, *Iconogr.*, pl. IV, 57.
7. Muret, *Catal.*, n° 164.
8. Zobel de Zangroniz, *Estudio*, t. I, p. 36, nos 28 et 29.
9. Muret, n° 25, 26, 27 ; H. de La Tour, pl. I, 25.
10. Muret, nos 28, 29, 30 ; H. de La Tour, pl. I, 29 ; Blancard, *Iconogr.*, pl. IV, 63 et 64.
11. *Brit. Mus. Catal. Troas, Aeolis and Lesbos*, pl. XXXI, fig. 16 à 19. Comparez le type d'une hecté d'électrum, ci-dessus, p. 134, n° 199 et pl. V, 18.

2471. — Tête barbue de Satyre avec des oreilles de cheval, à droite.
℞. Carré creux quadripartit.
Æ 9 ; obole, 0 gr. 62 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIV, fig. 28** [1].

2472. — Même description.
Æ 8 ; obole, 0 gr. 57 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIV, fig. 29 ;** — autres, 0 gr. 58 ; 0 gr. 57 (*Paris*, *Marseille*) [2].

2473. — Tête nue de héros barbu, à droite, la barbe et les cheveux au pointillé, les cheveux ramassés sur la nuque. — ℞. Carré creux.
Æ 9 ; obole, 0 gr. 60 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXIV, fig. 30** [3].

2474. — Variétés, 0 gr. 60 à 0 gr. 55 (*Paris*) **Pl. LXXXIV, fig. 31, 32 et 33 ;** — autre ex. (*Marseille*) [4].

2475. — Tête diadémée de femme à gauche, l'œil de face, les cheveux au pointillé, relevés sur la nuque. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 10 ; trihémi-obole, 0 gr. 97 (*Luynes*) **Pl. LXXXIV, fig. 34 ;** — autres ex., 1 gr. 04 ; 1 gr. 02 à 0 gr. 85 ; 0 gr. 77 (*Paris*) ; trouv. du Pont de Molins [5].

2476. — Variété : le carré creux du revers, en croix gammée.
Æ 10 ; obole, 0 gr. 59 (*Luynes*), tr. à Saint-Remy **Pl. LXXXIV, fig. 35** [6].

2477. — Même tête féminine. — ℞. Crabe.
Æ 11 ; trihémi-obole, 0 gr. 90 ; 0 gr. 82 (*Luynes*) **Pl. LXXXIV, fig. 36.**

Des ex. de cette pièce (nº 2477) ont été signalés à Morella, au Pont de Molins et à Saint-Remy [7].

On attribue avec toute apparence de raison à l'atelier de Massalia, les pièces aux mêmes types que la précédente (nº 2477), mais plus récentes et qui portent, en outre, la lettre M, sous le crabe du revers [8].

1. Muret, *Catal.*, nº 34.
2. Muret, nº 31 à 33 ; H. de la Tour, pl. I, 33 ; Blancard, *Iconogr.*, pl. IV, 62.
3. Muret, nº 19.
4. Muret, nº 20 à 24 ; H. de La Tour, pl. I, 24 ; Blancard, *Iconogr.*, pl. IV, 58.
5. Lagoy, *Descript.*, pl. II, 5 ; La Saussaye, pl. I, 4 ; Muret, nºs 501 à 504 ; H. de La Tour, pl. II, 504 ; Zobel de Zangroniz, *Estudio*, 1878, t. I, pl. V, 1 (coll. Pujol, à Gérone) ; autres, Delgado, *Medallas autonomas de España*, t. III, p. 134, nºs 1 et 2 et pl. CXXIV, 1 et 2.
6. Lagoy, *Descript.*, pl. II, 4 ; La Saussaye, pl. I, 5 ; Muret, nº 508 ; H. de La Tour, pl. II, 508.
7. Lagoy, *Descript.*, pl. II, 6 ; La Saussaye, pl. I, 6 ; Zobel de Zangroniz, *Estudio*, t. I, p. 36, nºs 22 et 23 ; Muret, nº 510 ; H. de La Tour, pl. II, 510 ; Delgado, t. III, p. 137, nº 26 et pl. CXXV, 26.
8. Lagoy, *loc. cit.*, nºs 7 et 8, et *Rev. numism.*, 1846, p. 85 ; La Saussaye, *Numism. de la Gaule Narbonnaise*, p. 10 et pl. I, 8 et 10 ; J. A. Blanchet, *Traité*, p. 227 ; H. de La Tour, pl. II, 511 ; Zobel de Zangroniz, *Estudio*, t. I, p. 40, nº 11.

2478. — Tête diadémée de femme à droite, l'œil de face, les cheveux au pointillé, nattés sur la joue et relevés sur la nuque.

℞. Carré creux quadripartit.

Æ 10; diobole, 1 gr. 16 (Auriol; *Paris*) **Pl .LXXXV, fig. 1** [1].

2479. — Variétés, 1 gr. 25; 1 gr. 11 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXV, fig. 2 et 3;** — autres ex. (*Marseille*) [2].

2480. — Variétés de style barbare, 1 gr. 18 à 1 gr. 01; **Pl. LXXXV, fig. 4** [3].

2481. — Même description; style varié et souvent barbare.

Æ 8; obole, 0 gr. 65 à 0 gr. 55 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXV, fig. 5, 6, 7 et 8;** — autres ex. (*Marseille*) [4].

2482. — Même description, style barbare.

Æ 7; tritémorion, 0 gr. 40 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXV, fig. 9** [5].

2483. — Tête de Pallas à droite, l'œil très allongé, coiffée d'un casque et ornée d'une bande verticale perlée; au cou, un collier.

℞. Carré creux quadripartit.

Æ 11; trihémi-obole, 1 gr. 03 (Saint-Remy; *Luynes*) **Pl. LXXXV, fig. 10.**

2484. — Variété; carré creux différent.

Æ 10; trihémi-obole, 0 gr. 87 (*Paris*) **Pl. LXXXV, fig. 11** [6].

2485. — Variétés, de 0 gr. 79 à 0 gr. 50 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXV, fig. 12, 13, 14, 15, 16;** — autres ex. (*Marseille*) [7].

2486. — Variété barbare; le carré creux orné de lignes et de globules.

Æ 9; obole, 0 gr. 70 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXV, fig. 17** [8].

2487. — Même description; tritémorion 0 gr. 43 à 0 gr. 39 [9].

2488. — Variété; imitation très barbare; gros pendants d'oreilles.

Æ 8; tritémorion, 0 gr. 57 (Auriol; *Paris*) **Pl. LXXXV, fig. 18** [10].

1. Muret, *Catal.*, nº 1.
2. Muret, nºs 7, 8, 9; H. de La Tour, pl. II, 8; Blancard, *Iconogr.*, pl. IV, 60.
3. Muret, nºs 2 à 6
4. Muret, nºs 10 à 17; H. de La Tour, pl. II, 10; Blancard, *Iconogr.*, pl. IV, 59.
5. Muret, nº 18.
6. Muret, nº 126; la mention « trouvée en Phrygie » donnée par Muret ne mérite guère de créance.
7. Muret, nºs 95 à 125; H. de La Tour, pl. I, 95; Blancard, *Iconogr.*, pl. IV, 49 et 54.
8. Muret, nº 122.
9. Muret, *même série*.
10. Muret, nº 94 (tête de Vénus); H. de La Tour, pl. I, 94.

2489. — Tête de Pallas, à gauche, l'œil relevé, coiffée d'un casque allongé et orné d'une bande perlée ; collier au cou. — ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 11 ; diobole, 1 gr. 32 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXV, fig. 19;** — autres ex., 1 gr. 18 ; 1 gr. 16 [1].

2490. — Même description.

Æ 9 ; obole, 0 gr. 72 à 0 gr. 63 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXV, fig. 20 et 21** [2].

2491. — Même description.

Æ 8 ; tritémorion, 0 gr. 43 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXV, fig. 22;** — autres ex., 0 gr. 44 à 0 gr. 36 (*Paris, Marseille*) [3].

Le trésor d'Auriol renfermait 31 pièces au type varié de la tête de Pallas que nous venons de décrire (n°s 2483 à 2491).

2492. — Tête barbue de profil à gauche, l'œil énorme et de face, le nez proéminent, les lèvres épaisses ; les cheveux et la barbe au pointillé.

℞. Carré creux partagé en quatre compartiments par un croisillon.

Æ 10; diobole, 1 gr. 11 (*Paris*) **Pl. LXXXV, fig. 23** [4].

2493. — Tête de nègre, imberbe, à droite, les lèvres épaisses et écartées, les cheveux crépus. — ℞. Carré creux quadripartit

Æ 9 ; obole, 0 gr. 59 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXV, fig. 24** [5].

2494. — Variétés, 0 gr. 60 à 0 gr. 55 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXV, fig. 25, 26 et 27;** — autres ex. (*Marseille*) [6].

2495. — Variété ; imitation barbare.

Æ 8 ; obole, 0 gr. 58 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXV, fig. 28** [7].

Nous avons vu la même tête de nègre à Delphes (ci-dessus, p. 995, n°s 1401 à 1405, pl. XLII, 22 et 23) et à Mytilène de Lesbos (p. 355, n°s 595 à 599 et pl. XV, 6 à 9).

2496. — Tête de Satyre barbu, de face, avec des oreilles de cheval.

℞. Carré creux quadripartit.

1. Muret, *Catal.*, n° 149 à 151 (la provenance de Phrygie indiquée pour deux de ces pièces est peu vraisemblable).
2. Muret, n°s 127 à 148.
3. Muret, *même série*; H. de La Tour, pl. I, 138 et 150; Blancard, *Iconogr.*, pl. IV, 50 à 53.
4. Muret, n° 474 (indiquée comme provenant d'Asie-mineure ?).
5. Muret, n° 35.
6. Muret, n°s 36 à 47; H. de La Tour, pl. I, 37; Blancard, *Iconogr.*, pl. IV, 61.
7. Muret, n° 44.

Æ 9 ; obole, 0 gr. 56 (Auriol ; *Marseille*) **Pl. LXXXV, fig. 29** [1].

Il y avait dans le trésor d'Auriol, deux exemplaires à ce type qui paraît inspiré d'une hecté d'électrum de Phocée [2].

2497. — Tête imberbe de face, les cheveux striés, l'ovale du visage très allongé. — ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 8 ; obole, 0 gr. 66 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXV, fig. 30** [3].

2498. — Variétés ; 0 gr. 66 à 0 gr. 48 (Auriol ; (*Paris*) **Pl. LXXXV, fig. 31 et 32 ;** — autres ex. (*Marseille*)[4] .

2499. — Même description.
Æ 7 ; hémi-ob., 0 gr. 34 ; 0 gr. 28 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXV, fig. 33 et 34** [5].

Le trésor d'Auriol contenait 170 ex. au type de la tête de face (nos 2497 à 2499).

2500. — Tête de Gorgone de face, tirant la langue. — ℞. Carré creux.
Æ 11 ; diobole, 1 gr. 39 ; 1 gr. 34 (trouvaille de Volterra) [6].

2501. — Tête de Gorgone de face, tirant la langue. — ℞. Carré creux.
Æ 9 ; obole, 0 gr. 57 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXV, fig. 35 et 36 ;** — autres ex., de 0 gr. 60 à 0 gr. 55 et 0 gr. 51 (trouv. de Volterra) [7].

2502. — Même description.
Æ 6 ; hémi-obole, 0 gr. 30 ; 0 gr. 22 (Auriol ; *Paris*) **Pl. LXXXV, 37 ;** — autre ex. (*Marseille*, *Ampurias*) [8].

Le trésor d'Auriol contenait 65 pièces au type de la tête de Gorgone de face, dont le prototype se rencontre à Lesbos [9], à Érétrie [10], à Néapolis de Macédoine [11].

2503. — Tête imberbe d'Hermès (?) coiffé du pétase, à droite, l'œil de face,

1. Blancard, *Iconogr.*, pl. III, 45.
2. Comparez ci-dessus, p. 107, no 145 et pl. IV, 18 ; voyez aussi des pièces d'électrum de Cyzique, ci-dessus, p. 170 et pl. VII, 8 et 9.
3. Muret, nos 48 à 81.
4. Muret, *même série* ; H. de La Tour, pl. I, 48, Blancard, *Iconogr.*, pl. III, 41, 42, 43, 44.
5. Muret, *même série*, nos 82 et 83.
6. Gamurrini, *Period. di numism.*, t. VI, 1874, p. 53 (note) et pl. III, fig. 15 ; aussi, p. 55, note.
7. Muret, nos 87 à 92 ; Gamurrini, *loc. cit.* ; Blancard, *Iconogr.*, pl. III, 46.
8. Muret, no 93 ; Blancard, *Iconogr.*, pl. III, 48 ; Delgado, t. III, p. 135, no 11 et pl. CXXIV, 11.
9. Voyez notre pl. XIV, 5 et XV, 21.
10. Voyez notre pl. XXXI.
11. Voyez notre pl. LV, 13 à 17.

les cheveux au pointillé. — ℞. Étoile à huit rayons, dans un carré creux.
Æ 8 ; tritémorion, 0 gr. 47 (*Paris*) **Pl. LXXXV, fig. 38** [1].

Les types et le style d'un certain nombre des pièces de la trouvaille d'Auriol, les rapprochements avec leurs prototypes, les comparaisons que nous avons faites, permettent de conjecturer avec vraisemblance que l'enfouissement de ce trésor eut lieu vers 470 ou 460. Les trouvailles d'Espagne auxquelles nous avons emprunté aussi un certain nombre de pièces doivent être placées à une époque sensiblement postérieure, car, outre les monnaies analogues à celles d'Auriol, elles renfermaient des monnaies de Massalia du milieu du ve siècle, aux revers du crabe ou de la roue, les unes anépigraphes, les autres portant la lettre **M**, ou la syllabe **MA** ou même les lettres **ΜΑΣΣ**. Ces pièces et d'autres sont en dehors de notre cadre chronologique ; mais leur existence dans ces trouvailles atteste que, longtemps, dans le cours du ve siècle, le commerce des établissements phocéens de la Méditerranée occidentale continua à être alimenté par le monnayage cosmopolite et d'imitation dont nous avons essayé de caractériser les origines et les séries les plus anciennes.

1. Muret, nº 475 (indiquée comme provenant d'Asie-mineure ?).

FIN DU TOME PREMIER DE LA DEUXIÈME PARTIE

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE VOLUME

PREMIÈRE PARTIE

L'ORIENT HELLÉNIQUE

CHAPITRE PREMIER

MONNAIES PRIMITIVES EN ÉLECTRUM, TAILLÉES SUIVANT L'ÉTALON MILÉSIAQUE

CHAPITRE II

MONNAIES PRIMITIVES EN ÉLECTRUM, TAILLÉES SUIVANT L'ÉTALON PHOCAÏQUE

CHAPITRE III

ÉTALONS PHOCAIQUE ET MILÉSIAQUE RÉDUITS. — LAMPSAQUE ET CHIOS

CHAPITRE IV

LES MONNAIES PRIMITIVES EN ÉLECTRUM, TAILLÉES SUIVANT L'ÉTALON EUBOÏQUE

CHAPITRE V

LES ROIS DE LYDIE ET LA CRÉSÉIDE D'OR ET D'ARGENT

CHAPITRE VI

LA DARIQUE ET LE SICLE MÉDIQUE

CHAPITRE VII

MONNAIES D'ARGENT DE L'IONIE

MILET — ÉPHÈSE — SAMOS — CHIOS — ÉRYTHRÉES — CLAZOMÈNE
TÉOS — PHOCÉE

CHAPITRE VIII

ÉOLIDE — TROADE — MYSIE

CHAPITRE IX

LES VILLES DU PONT-EUXIN

CHAPITRE X

LA CARIE

CHAPITRE XI

L'ILE DE RHODES

CHAPITRE XII

LA LYCIE ET LA PAMPHYLIE

CHAPITRE XIII

LA CILICIE

CHAPITRE XIV

CHYPRE

CHAPITRE XV

INCERTAINES D'ASIE-MINEURE

DEUXIÈME PARTIE

LES PAYS DU CENTRE HELLÉNIQUE

GRÈCE PROPRE ET SEPTENTRIONALE

ILES ÉGÉENNES, CYRÉNAÏQUE

CHAPITRE PREMIER

ÉGINE ET L'EUBÉE

CHAPITRE II

ATHÈNES ET MÉGARE

CHAPITRE III

CORINTHE ET LE PÉLOPONNÈSE

CHAPITRE IV

CORCYRE ET AUTRES COLONIES DE CORINTHE

CHAPITRE V

LA BÉOTIE

CHAPITRE VI

LA PHOCIDE

CHAPITRE VII

LA THESSALIE

CHAPITRE VIII

LA MACÉDOINE ET LA RÉGION THRACO-MACÉDONIENNE

CHAPITRE IX

LA THRACE

CHAPITRE X

LES ILES ÉGÉENNES

CHAPITRE XI

LA CYRÉNAÏQUE

TROISIÈME PARTIE

L'OCCIDENT HELLÉNIQUE

GRANDE GRÈCE — SICILE — COLONIES GRECQUES DE L'OCCIDENT

CHAPITRE PREMIER

LA GRANDE GRÈCE

CHAPITRE II

LA SICILE

CHAPITRE III

LE TRÉSOR D'AURIOL

ET LES PRINCIPALES TROUVAILLES DE MONNAIES GRECQUES PRIMITIVES EN OCCIDENT

FIN DE LA TABLE

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie R. Marchessou, Peyriller, Rouchon, Gamon, successeurs.

9-72

